UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291605 4

Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques
Mémoires
Collection in 8vo
Ser. 2: t. 11

RECHERCHES

SUR LE

TRAITÉ D'ISIS ET D'OSIRIS

DE PLUTARQUE

PAR

Léon PARMENTIER

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE

Louvain
A 4. 85

Mémoire présenté à la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, dans la séance du 3 juin 1912.

171011
6. 5. 22.

AS
242
B325
t.11

INTRODUCTION

La plus grande partie de cet opuscule traite de deux chapitres du *De Iside et Osiride* de Plutarque, dans lesquels il n'est question que de Sarapis. Je n'ai pas voulu cependant intituler mon travail *Sarapis chez Plutarque*, parce que ce titre aurait pu donner une idée inexacte de son véritable objet. En effet, la raison qui m'a déterminé à l'entreprendre n'est point le désir d'expliquer, d'après Plutarque, la nature du dieu Sarapis, son origine, son culte ou tel ou tel de ses attributs. Toutes les questions ont été ici étudiées dans un intérêt simplement philologique : celui de la critique et de l'exégèse de Plutarque. S'il se trouve que ces questions se rattachent surtout au nom de Sarapis, c'est qu'il faut bien que la méthode s'applique à un cas concret.

M'étant efforcé de faire du traité d'Isis et d'Osiris une lecture un peu approfondie, j'ai rencontré de nombreuses difficultés de texte et d'interprétation, dont les solutions n'ont pas encore été données ni même quelquefois recherchées sérieusement. Il m'a paru que les chapitres XXVIII et XXIX, consacrés presque entièrement à l'explication du nom de Sarapis et formant ainsi une petite section facile à détacher, posaient à eux seuls une

série de problèmes typiques et pouvaient fournir matière à une étude qui présenterait une certaine unité.

La première des recherches qui ont abouti à la rédaction de ce travail a pour objet la *crux* : διὸ παντὸς ἠχοῦντος ἡμᾶς χαλκώματος ἐπιλαμβάνεσθαι, et son résultat se trouve exposé maintenant au chapitre sixième. Pour comprendre ici le texte, il a paru nécessaire de reconstruire une explication que les devanciers immédiats de Plutarque semblent déjà lui avoir transmise sous une forme très résumée et à peu près inintelligible. Les problèmes se posaient dans des conditions analogues pour la plupart des autres interprétations du nom de Sarapis contenues dans le chapitre XXIX. Il convenait donc de les traiter dans leur ensemble et de ne point en détacher arbitrairement l'une ou l'autre du contexte. On verra que certaines conclusions générales de notre étude, notamment au sujet des prétentions réciproques des Grecs et des Égyptiens en matière d'origine et d'étymologie, ont pu servir à éclairer l'interprétation de plusieurs passages pris dans d'autres parties du *De Iside et Osiride*.

Comme je visais simplement à comprendre le texte de Plutarque, mon intention n'a jamais été de discuter pour elle-même la question de l'origine de Sarapis, ni l'histoire fameuse du transfert, de Sinope à Alexandrie, d'une statue de Pluton que l'on identifia à l'Hadès égyptien. A cet égard, le récit de Plutarque est parfaitement clair et, pour ce qui est de sa vérité historique, je pourrais me dispenser de prendre parti dans la polémique qui, en ces dernières années, s'est engagée autour du sujet. Heureusement, d'ailleurs, la question est à mon sens aujourd'hui résolue et il n'y a plus lieu de contester que Sarapis est véritablement un dieu égyptien et que l'origine sinopique

est une invention grecque (1). Si néanmoins j'ai dans un dernier chapitre consacré quelques pages à cette fable, c'est qu'elle a pour point de départ un jeu étymologique d'un caractère analogue à beaucoup des cas étudiés au cours de mon travail. Sans contester que la légende sinopique ait été racontée et sans doute amplifiée par Apion, j'indique dans ce dernier chapitre quelques raisons qui me font beaucoup hésiter à admettre, avec M. Isidore Lévy, que Plutarque a puisé son récit directement chez Apion lui-même.

On est porté maintenant, d'après des indices dont je ne méconnais pas la valeur, à donner comme source principale au *De Iside et Osiride* les *Aigyptiaka* d'Apion (2). Avec un auteur qui possède la grande information livresque et orale de Plutarque, qui a la tête remplie d'une immense érudition et qui a pratiqué toute sa vie l'art de combiner des renseignements empruntés de toutes parts, la théorie d'une source récente et à peu près unique n'a guère de chance de pouvoir correspondre à la réalité des faits. Particulièrement pour les choses d'Égypte, il faut se souvenir que le maître de Plutarque, Ammonius, était égyptien (3), que Plutarque lui-même a visité Alexandrie (4) et

---

(1) C'est la thèse de M. Bouché-Leclercq, *La politique religieuse de Ptolémée Sôter et le culte de Sérapis* dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XLVI (1902), pp. 1-30. Cette thèse a été reprise et appuyée de nouveaux arguments par M. Isidore Lévy dans la même Revue, *Sarapis*, t. LX (1909), pp. 285 et suiv., et t. LXI (1910), pp. 162 et suiv. On trouvera là toute la bibliographie du sujet. Cf. aussi Ernst Schmidt, *Kultübertragungen* (Giessen, 1910), pp. 47 et suiv.

(2) M. Wellmann, *Aegyptisches* dans *Hermes*, t. XXXI (1896), pp. 221 et suiv.; Isidore Lévy, *articles cités*.

(3) Eunape, *Vitae Sophist. prooem.*, 2.

(4) *Quaest. conviv.*, V, 5, p. 678 C.

enfin qu'il adresse son traité d'Isis et d'Osiris à une dame de Delphes, Kléa, supérieure du Collège des Thyiades de Dionysos et initiée, par tradition de famille, à la religion d'Osiris (chap. XXXV).

Au surplus, en ce qui concerne ici cette question de source, l'hypothèse d'Apion fût-elle démontrée, elle n'aurait guère d'utilité pour nous et ne ferait en somme que déplacer le problème. Plutarque ne cite nulle part Apion. Qu'il ait pris en partie sa science à celui-ci ou à un autre compilateur, il ne lui a emprunté que des renseignements attribués dans cette source à d'autres auteurs; ce sont ces auteurs seuls que Plutarque a cités, quand il le jugeait bon, et il trouvait leurs noms dans la compilation qui les résumait soit directement, soit sans doute plus souvent encore indirectement. Pendant les six siècles qui s'écoulent entre Hécatée de Milet et Plutarque, historiens, géographes, périégètes, paradoxographes, spécialistes (les *Aigyptiaka* constituent un vrai genre) ont multiplié les écrits sur l'Égypte, qui ne cessait pas d'exciter la curiosité des Grecs.

Rien que pour des détails purement égyptiens dans le *De Iside*, voici, sauf omission, la liste touffue des auteurs cités par Plutarque, lequel est cependant assez sobre de références nominales[1] :

Hellanicus, Aristagoras de Milet, Héraclide Pontique, Eudoxe, Hécatée d'Abdère, Manéthon, Phylarque, Alexarque (sans doute le frère du roi de Macédoine, Cassandre, cité d'après un Ariston de date inconnue), Archémaque d'Eubée, Évhémère, Antikleidès,

---

[1] Je juge inutile d'indiquer ici les passages où ces noms apparaissent. On peut les trouver facilement dans l'index de l'édition de Parthey.

Mnaseas de Patrae, Hermaios, Castor. Ce dernier, contemporain de Cicéron, paraît être l'écrivain le plus récent dont le nom est mentionné. En fait d'ouvrages cités simplement par leur titre, on trouve τὰ Φρύγια γράμματα (chap. XXIX), ἐν τοῖς ἱεροῖς ὕμνοις τοῦ Ὀσίριδος et ἐν τοῖς ἐπιγραφομένοις γενεθλίοις Ὥρου (chap. LII), ἐν ταῖς Ἑρμοῦ λεγομέναις βίβλοις (chap. LXI). Dans le plus grand nombre des cas, Plutarque s'en réfère d'une façon générale à un groupe : οἱ Αἰγύπτιοι, τὰ Αἰγύπτια, οἱ ἱερεῖς, οἱ Πυθαγόρειοι ou Πυθαγορικοί, οἱ Στωϊκοί, οἱ Φρύγες, ou plus vaguement encore à οἱ μὲν, οἱ δὲ, πολλοὶ μὲν, πολλοὶ δὲ, ἄλλοι, ἕτεροι, ἔνιοι, τινὲς, φασὶ, etc.

En certains cas, il est possible d'indiquer quelle était la source, au moins la source la plus éloignée, que Plutarque a omis de citer; on le verra précisément au chapitre XXIX pour Nymphodore et pour Hécatée d'Abdère. De même, sans doute, beaucoup d'auteurs que Plutarque ne cite pas dans le *De Iside* avaient dû laisser des traces dans les compilations, par exemple, Istros, Léon de Pella (ὁ τὰ περὶ τῶν κατ' Αἴγυπτον θεῶν πραγματευσάμενος Clément, *Stromata*, I, 21, p. 68, 18 Stählin), Lysimaque d'Alexandrie, Alexandre Polyhistor, Démotélès (?) et bien d'autres. Peu de temps après Plutarque, le péripatéticien Aristoklès de Messana consacrait encore au seul Sarapis un ouvrage spécial : Περὶ Σαράπιδος (Suidas *s. v.*).

En présence d'une tradition aussi longue et aussi abondante, on doit admettre que très fréquemment, au moins à partir du I^er^ siècle avant J.-C., les auteurs de compilation n'allaient plus prendre leurs extraits dans les écrivains mêmes qu'ils citaient. Ils répétaient indirectement une tradition dont le courant ancien allait s'amincissant de plus en plus et qu'ils enrichissaient de quelques éléments d'une valeur douteuse.

Cette observation générale sur la nature de l'information de Plutarque a son importance ici pour la critique du texte. Si Plutarque ne fait que liquider rapidement une série d'explications de Sarapis, qui lui sont déjà fournies de seconde main par telle ou telle compilation qui juxtaposait elle-même hâtivement les théories antérieures, il n'est pas étonnant que son résumé présente des difficultés particulières de texte, d'origine et d'interprétation.

RECHERCHES

SUR LE

TRAITÉ D'ISIS ET D'OSIRIS

DE PLUTARQUE

I

Sarapis-Hadès et Dionysos-Osiris

Au début du chapitre XXVIII du *De Iside*, Plutarque raconte à la suite de quels événements Ptolémée Soter établit à Alexandrie le culte de Sarapis. Averti par un songe, le roi fait amener à Alexandrie une statue colossale qui était à Sinope. Les théologiens de la cour, « Timothée l'exégète et Manéthon le Sébennytain, reconnaissent au Cerbère et au serpent que c'est une statue de Pluton et persuadent à Ptolémée que le dieu qu'elle représente n'est autre que Sarapis. En effet, la statue amenée de Sinope ne s'appelait pas Sarapis, mais c'est après son arrivée à Alexandrie qu'elle reçut le nom égyptien de Pluton, c'est-à-dire Sarapis ».

A la fin du chapitre XXVII qui précède, Plutarque a déjà dit qu'Archémaque d'Eubée et Héraclide Pontique avaient identifié

le Sarapis égyptien avec le Pluton grec (1). Les prétendus exégètes de Ptolémée ont donc fait simplement la même identification dans le sens égyptien.

La fin du chapitre XXVIII est consacrée à corroborer et à développer l'identification de Sarapis avec Pluton ou Hadès (2).

Καὶ μέντοι Ἡρακλείτου τοῦ φυσικοῦ λέγοντος « Ἄιδης καὶ Διόνυσος οὗτος, ὅτε οὖν (3) μαίνονται καὶ ληραίνουσιν », εἰς ταύτην ὑπάγουσι τὴν δόξαν· οἱ γὰρ ἀξιοῦντες Ἄιδην λέγεσθαι τὸ σῶμα τῆς ψυχῆς οἷον παραφρονούσης καὶ μεθυούσης ἐν αὐτῷ, γλίσχρως ἀλληγοροῦσι. Βέλτιον δὲ τὸν Ὄσιριν εἰς ταὐτὸ συνάγειν τῷ Διονύσῳ, τῷ τ' Ὀσίριδι τὸν Σάραπιν, ὅτε τὴν φύσιν μετέβαλε, ταύτης τυχόντα (4) τῆς προσηγορίας.

---

(1) Οὐ γὰρ ἄλλον εἶναι Σάραπιν ἢ τὸν Πλούτωνά φασι καὶ Ἶσιν τὴν Περσέφασσαν, ὡς Ἀρχέμαχος εἴρηκεν ὁ Εὐβοεύς, καὶ ὁ Ποντικὸς Ἡρακλείδης τὸ χρηστήριον ἐν Κανώβῳ Πλούτωνος ἡγούμενος εἶναι. Archémaque, auteur de Μετωνυμίαι, écrivait au plus tard au IIIe siècle avant J.-C. Cf. Schwartz dans Pauly-Wissowa, *s. v.*

(2) Pour les chapitres XXVIII et XXIX, j'ai examiné à Paris les codd. 1671 et 1672, qui dérivent, comme on sait, du recueil de Planude (cf. Max Treu, *Zur Geschichte der Ueberlieferung von Plutarchs Moralia*, I, pp. IX et suiv.), et à Venise le *Marcianus* 248 (daté de 1455, écrit par Ioannes Rhosus) qui provient de la même source. Au lieu de 248, l'édition de Parthey (p. XIII) donne inexactement à ce *Venetus* la côte 250, qui est celle d'un autre manuscrit des *Moralia* où l'on ne trouve pas le *De Iside*. Au *Corpus Planudeum* remonte encore l'*Ambrosianus* C 126 inf. (n° 859 du catalogue de Martini et Bassi; XIIIe-XIVe siècle). Comme je l'ai constaté à Milan, ce manuscrit ne donne nulle part pour nos chapitres un texte meilleur que les deux *Parisini*. Il en est de même de l'*Ambrosianus* H 113 sup. (n° 448 de Martini et Bassi; daté de 1481, écrit par Io. Rhosus) qui contient, à la suite de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote, et du *Banquet des Sept Sages* de Plutarque, une copie particulièrement fautive du *De Iside*. J'avais espéré que le *Cod. Vindobonensis Philosoph. Gr.* 74 (cf. Lambecius-Kollar, t. VII, pp. 258 et suiv.), qui présente les traités de Plutarque dans un ordre différent des *Parisini*, pourrait offrir des variantes intéressantes, et je me suis procuré, par l'obligeante intervention de M. le professeur A. Wilhelm, une photographie des chapitres XXVIII et XXIX. Ici encore, nous n'avons rien trouvé qui permette d'améliorer la tradition de Planude. Il serait donc sans profit d'énumérer les fautes diverses de tous ces manuscrits.

(3) οὗτος ὅτε οὖν : la leçon de Clément ὑυτὸς ... ὅτεῳ représente sûrement mieux le texte original; voir ci-dessous.

(4) La correction de Squire τυχόντι, généralement admise, n'est pas indispensable.

Διὸ πᾶσι κοινὸς ὁ Σάραπίς ἐστιν, ὡς δὴ [1] τὸν Ὄσιριν οἱ τῶν ἱερῶν μεταλαβόντες ἴσασιν.

« Comme Héraclite dit « Hadès est le même que Dionysos, pour qui ils délirent et divaguent », ils (c'est-à-dire les partisans de l'identification Hadès-Sarapis) ramènent cela à leur opinion. Car ceux qui prétendent que le corps se nomme Hadès parce qu'en lui l'âme déraisonne et est ivre, font une piètre allégorie. Mieux vaut identifier Osiris à Dionysos, et à Osiris Sarapis, qui a obtenu ce nom quand il a changé de nature. C'est pourquoi Sarapis est commun à tous, comme les initiés le savent également d'Osiris. »

L'identification d'Osiris avec Dionysos se trouve déjà chez Hérodote (II, 42, 144) et était devenue classique. Partant de là, et invoquant une phrase d'Héraclite, les exégètes que suit Plutarque avaient donc raisonné comme il suit : Dionysos, c'est-à-dire Osiris, est le même qu'Hadès ; or, Sarapis à son tour n'est qu'Osiris devenu dieu ; il se confond donc lui aussi avec Hadès.

Le passage d'Héraclite est cité plus au long chez Clément d'Alexandrie, *Protrepticus* (I, 26, 6, Stählin ; *Herac. Fragm.*, 127 Bywater ; 15 Diels) :

« Εἰ μὴ γὰρ Διονύσῳ πομπὴν ἐποιοῦντο καὶ ὕμνεον ἆσμα αἰδοίοισιν, ἀναιδέστατα εἴργαστ' ἄν [2] », φησὶν Ἡράκλειτος· « ὠυτὸς δὲ Ἀΐδης καὶ Διόνυσος, ὅτεῳ μαίνονται καὶ ληναΐζουσιν », οὐ διὰ τὴν μέθην τοῦ σώματος, ὡς ἐγὼ οἶμαι, τοσοῦτον ὅσον διὰ τὴν ἐπονείδιστον τῆς ἀσελγείας ἱεροφαντίαν.

Pour comprendre Plutarque, il faut bien, avec Wyttenbach, rétablir dans son texte, d'après Clément, ὠυτός, ὅτεῳ au lieu de οὗτος, ὅτε οὖν.

Quant à ληραίνουσιν, si l'on peut hésiter à le remplacer chez Plutarque par ληναΐζουσιν de Clément, comme l'a fait M. Bernardakis, il ne paraît pas douteux que ληναΐζουσιν soit la leçon origi-

---

(1) δὴ Bernardakis, δὲ manuscrits, καὶ Markland.

(2) εἴργασται Clément. La correction est de Schleiermacher.

nale, et il a été préféré à bon droit par les deux éminents éditeurs d'Héraclite, Bywater et Diels.

Dans le passage en question de l'obscur Éphésien, il me paraît certain que l'interprétation doit partir du jeu de mots sur les trois expressions αἰδοίοισιν, ἀναιδέστατα, Ἀΐδης. C'est là un procédé qui n'est pas rare chez Héraclite : voir par exemple fr. 20 (Diels) jeu de mots sur μόρους; fr. 48 sur βίος et βιός; fr. 114 ξὺν νόῳ et ξυνῷ.

Naturellement, lorsque l'expression de la pensée s'assujettit à de tels jeux de son, la phrase est impossible à traduire. « Si ce n'était pas en l'honneur de Dionysos qu'ils faisaient leur procession, et s'ils ne chantaient pas leur chant en l'honneur des αἰδοῖα (en l'honneur des parties *honteuses* ; je comprends αἰδοίοισιν comme un datif correspondant à Dionysos), les choses qu'ils font seraient ἀναιδέστατα (tout à fait *éhontées*); mais c'est le même qu'Aidès et Dionysos en l'honneur de qui ils délirent et ils divaguent (1). » On voit comment, en jouant sur les sons, par l'intermédiaire de ἀναιδέστατα, on passe des αἰδοῖα à Ἀΐδης : en célébrant les αἰδοῖα, leur conduite est tout autre qu' ἀναιδές, puisque c'est à Ἀΐδης (= Dionysos) qu'ils s'adressent ainsi.

Si dans le premier membre Διονύσῳ et αἰδοίοισι se correspondent, il me paraît que les deux verbes qui viennent après ὅτεῳ doivent être choisis suivant le même parallélisme. Or, de même que μαίνονται convient au premier terme Διονύσῳ πομπὴν ἐποιοῦντο, on va voir que le sens que l'on est amené à donner à ληναΐζουσιν le fait semblablement correspondre au second terme ὕμνεον ἆσμα αἰδοίοισιν.

Si l'on néglige Suidas où le mot est noté sans explication, le verbe ληναΐζω n'apparaît, à ma connaissance, en grec qu'une seconde fois, et cette fois encore dans le *Protrepticus* de Clément.

---

(1) Il me semble que l'interprétation de M. Diels (*Herakleitos von Ephesos*, 2e édit.) est assez différente : Denn wenn es nicht Dionysos wäre, dem sie die Prozession veranstalten und das Phalloslied singen, so wär's ein ganz schändliches Tun. Ist doch Hades eins mit Dionysos, dem sie da toben und Fastnacht feiern!

Dans ce passage, tout au début du *Protrepticus* (τοὺς ληναΐζοντας ποιητάς, τέλεον ἤδη παροινοῦντας, etc., p. 4, 4 Stählin), l'emploi du mot semble bien être déjà une réminiscence du fragment d'Héraclite qui sera cité un peu plus loin par Clément. D'après une scolie très digne d'attention sur ce passage de Clément (1), le verbe ληναΐζω s'appliquait particulièrement au chant qui accompagnait l'ivresse des orgies bachiques, et il convient donc mieux au contexte que la variante ληραίνουσιν. Celle-ci paraît être une *lectio facilior*, bien que le verbe ληραίνω soit, lui aussi, rarement attesté (2).

Il est très remarquable que les interprètes dont Plutarque reproduit le raisonnement avaient dû écarter une explication du passage d'Héraclite (Οἱ γὰρ ἀξιοῦντες Ἅιδην λέγεσθαι τὸ σῶμα τῆς ψυχῆς οἷον παραφρονούσης καὶ μεθυούσης ἐν αὐτῷ, γλίσχρως ἀλληγοροῦσι.) où nous retrouvons trace de celle que Clément a connue également (οὐ διὰ τὴν μέθην τοῦ σώματος, ὡς ἐγὼ οἶμαι, p. 26, 9; cf. p. 4, 4 : ληναΐζοντας... παροινοῦντας...).

Une telle rencontre pourrait faire penser à une ancienne source commune où le passage d'Héraclite était accompagné d'un commentaire analogue. Il faut toutefois prendre garde que la rencontre est en elle-même assez naturelle, parce qu'il s'agit de l'explication qui, en somme, se dégage le plus facilement de la vraie pensée d'Héraclite. Pour celui-ci, la vie présente elle-même peut être appelée mort (fr. 21 Diels, avec la note; cf.

---

(1) P. 297, 4, Stählin : ληναΐζοντας] ἀγροικικὴ ᾠδὴ ἐπὶ τῷ ληνῷ ᾀδομένη, ἣ καὶ αὐτὴ περιεῖχεν τὸν Διονύσου σπαραγμόν. πάνυ δὲ εὐφυῶς καὶ χάριτος ἐμπλέως τὸ « κιττῷ ἀναδήσαντες » τέθεικεν, ὁμοῦ μὲν τὸ ὅτι Διονύσῳ τὰ Λήναια ἀνάκειται ἐνδειξάμενος, ὁμοῦ δὲ καὶ ὡς παροινίᾳ ταῦτα καὶ παροινοῦσιν ἀνθρώποις καὶ μεθύουσιν συγκεκρότηται. Et plus loin, p. 307, 19 : ληναΐζουσιν] βακχεύουσιν· Λῆναι γὰρ αἱ Βάκχαι (cf. Héraclite, fr. 14, Diels). De même Hesychius *s. v.* ληνεύουσι· βακχεύουσι. Cf. la variante ληναΐζουσιν]γρ. καὶ ληνεύουσιν P² dans Clém. *Prot.*, p. 26, 9. Sur les Lénées en Ionie, voir Nilsson, *Griechische Feste*, pp. 275 et suiv.

(2) Philon, *Legum allegor.*, II, 16, t. I, p. 102, 8 Cohn (à propos de l'ivresse de Noé); Tatien, *Or. ad. Graecos*, 33; Grég. de Naz., *Orat.*, IV, 113. Il est à noter que Platon, *Lysis*, p. 205 A, réunit les deux termes ληρεῖ τε καὶ μαίνεται.

fr. 62, 77) ; l'ivresse qui rend l'âme humide (ἀνὴρ ὁκόταν μεθυσθῇ ... ὑγρὴν τὴν ψυχὴν ἔχων, fr. 117) est ce qui l'éloigne le plus de la nature de la vraie vie qui est le feu (fr. 118). De là à appliquer l'image d'ivresse à l'état de toute âme attachée au corps, il n'y a qu'une extension de l'idée héraclitique qui a été déjà faite par Platon, *Phédon*, 79 C : (ἡ ψυχὴ) ἕλκεται ὑπὸ τοῦ σώματος εἰς τὰ οὐδέποτε κατὰ ταὐτὰ ἔχοντα, καὶ αὐτὴ πλανᾶται καὶ ταράττεται καὶ εἰλιγγιᾷ ὥσπερ μεθύουσα, ἅτε τοιούτων ἐφαπτομένη.

Cette conception voisine avec la théorie bien connue, d'origine orphique et pythagoricienne, que le corps est le tombeau de l'âme où celle-ci expie ses fautes : Platon, *Gorgias*, 493 A, *Cratyle*, 400 C. Citons seulement le fragment de Philolaos 14 (Diels, *Vorsokratiker*, I, 245, 2e éd.) : μαρτυρέονται δὲ καὶ οἱ παλαιοὶ θεολόγοι τε καὶ μάντιες, ὡς διά τινας τιμωρίας ἁ ψυχὰ τῷ σώματι συνέζευκται καὶ καθάπερ ἐν σάματι τούτῳ τέθαπται. En réunissant les deux conceptions, nous avons tous les éléments qui ont servi à former l'explication allégorique rapportée ici par Plutarque.

La fin de notre chapitre XXVIII s'éclaire parfaitement si on la rapproche de la fin du chapitre qui précède. Là, il a été dit qu'Isis et Osiris, de bons démons qu'ils étaient, ont passé au rang de dieux (εἰς θεοὺς μεταβαλόντες), de même qu'Héraclès et Dionysos : ἅμα καὶ θεῶν καὶ δαιμόνων οὐκ ἀπὸ τρόπου μεμιγμένας τιμὰς ἔχουσι, πανταχοῦ μέν, ἐν δὲ τοῖς ὑπὲρ γῆν καὶ ὑπὸ γῆν δυνάμενοι μέγιστον. C'est en ce sens qu'il faut entendre que Sarapis est commun à tous, πᾶσι κοινός. La même explication, à propos d'Osiris, est encore répétée au début du chapitre LXI (375 E).

II

L'interprétation des Phrygia Grammata

Le chapitre XXIX va nous présenter successivement non moins de six explications de Sarapis. La première est empruntée aux « Écrits phrygiens » :

Οὐ γὰρ ἄξιον προσέχειν τοῖς Φρυγίοις γράμμασιν, ἐν οἷς λέγεται χαροπῶς τοὺς μὲν τοῦ Ἡρακλέους γενέσθαι θυγάτηρ (θυγατρός, corr. *Venetus*) (1), Ἰσιακοῦ δὲ τοῦ Ἡρακλέους ὁ Τυφών.

Le texte est corrompu, et les chances de le rétablir avec sûreté sont d'autant moindres que l'altération porte en partie sur des noms propres.

Tout d'abord, il semble certain, chacune des cinq autres sections du chapitre étant consacrée à une explication de Sarapis, que toute correction qui ne fait pas intervenir ici également le nom de Sarapis ne peut pas résoudre la difficulté.

C'est le cas, par exemple, pour la correction d'Emperius que M. Bernardakis a admise dans son texte et que l'on en vient quelquefois maintenant à citer (2) comme la vraie version de Plutarque : ...ἐν οἷς λέγεται Χάροπος μὲν τοῦ Ἡρακλέους γενέσθαι θυγάτηρ Ἶσις, Ἰάκοῦ δὲ τοῦ Ἡρακλέους ὁ Τυφών. Il faudrait alors à tout le moins supposer la chute d'un membre où il était question de Sarapis, et s'engager ainsi dans un second remaniement arbitraire.

Autrement ingénieuses et dignes de mention sont les correc-

---

(1) Dans le *Venetus* 248, τρός est écrit dans l'interligne au-dessus de τηρ, probablement par une seconde main; la valeur traditionnelle de la leçon est donc douteuse.

(2) Par exemple, Reitzenstein (*Poimandres*, p. 164, et *Zwei religionsgeschichtliche Fragen*, p. 94) qui se fonde sur ce texte plus que suspect pour faire descendre Isis d'Héraklès. De même Pauly-Wissowa, *s. v.* Charops 4 b.

tions proposées par les savants éminents qui restent des maîtres en la critique de Plutarque, Reiske et Wyttenbach :

λέγεται Σάραπις μὲν τῆς τοῦ Ἡρακλέους γενέσθαι θυγατρὸς Ἰσαίας, Αἰακοῦ δὲ τοῦ Ἡρακλέους ὁ Τυφών Reiske.

λέγεται αὐτὸς μὲν (*scil.* Osiris) Σαραποῦς τῆς Ἡρακλέους γενέσθαι θυγατρός, Ἰσαιακοῦ δὲ τοῦ Ἡρακλέους ὁ Τυφών Wyttenbach (1).

A la rigueur, on pourrait se passer d'exprimer ὁ Σάραπις comme sujet de λέγεται, car il se supplée facilement, étant le sujet de la phrase précédente. Néanmoins dans cette dernière phrase, le nom de Sarapis est suivi de celui d'Osiris et il en résulte une certaine amphibologie à laquelle Wyttenbach, dans sa correction, s'est laissé prendre en faisant d'Osiris le sujet de λέγεται. De plus, pour la symétrie de la phrase, on s'attend à voir exprimer un premier sujet qui doit balancer, à la fin du premier membre, celui qui termine le second : ὁ Τυφών. Dès lors, rétablissant ὁ Σάραπις et se tenant le plus près possible du texte transmis, on pourrait lire :

ἐν οἷς λέγεται Χαροποῦς τῆς μὲν τοῦ Ἡρακλέους γενέσθαι θυγατρὸς < ὁ Σάραπ > ις, Αἰακοῦ δὲ τοῦ Ἡρακλέους ὁ Τυφών.

Je dois dire qu'il m'est impossible de traiter sérieusement la leçon Ἰσαιακοῦ et qu'elle m'apparaît invinciblement comme la bévue d'un scribe chrétien.

Il faudrait peut-être supposer un archétype ancien en onciales où l'un des deux groupes identiques OC qui se suivent aurait été sauté, ΘΥΓΑΤΡΟCOCΑΡΑΠΙCΑΙΑΚΟΥ devenant ΘΥΓΑΤΡΟCΑΡΑ-ΠΙCΑΙΑΚΟΥ. Le scribe, hanté par un nom biblique, aurait rattaché IC au groupe ΑΙΑΚΟΥ et laissé tomber le groupe de lettres ΑΡΑΠ devenu inintelligible. Ceci n'est d'ailleurs qu'une des façons, entre plusieurs autres, de s'expliquer une faute qui a sans doute une très longue histoire. En tout cas θυγάτηρ apparaît visiblement comme une correction malheureuse et postérieure.

---

(1) Voir dans l'édition de Parthey d'autres corrections de Semler et de Parthey lui-même que je crois inutile de mentionner.

Je ne sache pas qu'il soit parlé ailleurs d'une filiation entre Éaque et Héraklès. Mais en faveur de l'attribution à Héraklès d'une fille nommée Χαροπώ (1), nous avons du moins un indice chez Pausanias, IX, 34, 4 : Ἀνωτέρω δέ (il s'agit du mont Laphystion, en Béotie) ἐστιν Ἡρακλῆς Χάροψ ἐπίκλησιν· ἐνταῦθα δὲ οἱ Βοιωτοὶ λέγουσιν ἀναβῆναι τὸν Ἡρακλέα ἄγοντα τοῦ Ἅιδου τὸν κύνα.

C'est ici le moment de rappeler une remarque profonde d'Otfried Müller (2) : « Héraklès sortant des enfers aurait été appelé par les Béotiens Charops, le joyeux ». Pour les Φρύγια γράμματα, Sarapis, le dieu bienfaisant, descendrait donc de la fille engendrée par Héraklès rendu à la lumière. La fille, comme l'enfant l'est fréquemment, aurait été nommée d'après une qualité caractéristique du père (3). Typhon, le dieu malfaisant des ténèbres, serait issu d'un fils d'Héraklès, Éaque, qui vit dans l'obscurité infernale.

Jusqu'ici nous ne voyons pas encore manifestement, dans cette première explication, une étymologie de Sarapis, comme il y en aura une dans chacune des cinq explications qui vont suivre et comme il paraît être de méthode régulière dans tout ce chapitre. C'est que Plutarque résume ici très négligemment

---

(1) C'est uniquement la lectio un peu difficilior qui me fait préférer la forme Χαροποῦς à Χαρόπης qui serait plus usuelle; cf. Μέροψ, Μερόπη, Καλλιόπη, etc. Le suffixe ώ, en général diminutif et hypocoristique (cf. Ζευξώ, Ζευξίππη, etc.), aurait donné plutôt régulièrement Χαρώ (cf. Φαῖνοψ, Φαινώ). Mais on voit que dans cette forme la relation avec l'épithète d'Héraclès Χάροψ ne serait plus apparente; ώ aurait donc fonctionné ici simplement comme suffixe de nom propre féminin. Cf. Ἐρατω en regard de ἐράτη.

(2) *Dorier*, 2e éd., I, p. 423.

(3) Entre autres exemples analogues, citons Astyanax Z 403 (cf. Platon, *Cratyle*, 392 C), Eurysakès, fils d'Ajax, Télémachos (parce qu'Ulysse combat au loin), Mégapenthès (à cause de la douleur de Ménélas pour la perte d'Hélène), Gorgophone, fille de Perseus (à cause de l'exploit de son père, Pausanias, II, 21, 7), Alkyone (à cause de la douleur de sa mère Marpessa, I, 562); voir quelques autres exemples dans un article récent de R. Hildebrandt, *Philologus*, LXX (1911), pp. 73 et suiv.

(οὐ γὰρ ἄξιον προσέχειν) ; s'il avait accordé un peu plus d'attention à l'opinion qu'il transmet, il aurait vu que pour le fond elle dérive sans doute d'une étymologie égyptienne qu'il signalera lui-même un peu plus loin : ἐγὼ δέ, εἰ μὲν Αἰγύπτιόν ἐστι τοὔνομα τοῦ Σαράπιδος, εὐφροσύνην αὐτὸ δηλοῦν οἶμαι καὶ χαρμοσύνην, τεκμαιρόμενος ὅτι τὴν ἑορτὴν Αἰγύπτιοι τὰ χαρμόσυνα « σαίρει » καλοῦσιν.

Il y avait donc une étymologie qui dérivait le nom de Sarapis du mot égyptien *sairei*, lequel signifie *χαρμοσύνη*, *joie*. On voit que la généalogie attribuée à Sarapis dans notre passage dérive précisément de l'épithète *Charops*, *joyeux*, et ne fait que traduire en grec l'idée qui est dans l'étymologie égyptienne (1). Ce rapprochement achève de mettre hors de doute la nécessité de donner Sarapis comme sujet à la phrase extraite des « Écrits phrygiens ».

Pour ce qui est des *Phrygia grammata* que nous voyons citer ici, la question n'a pas encore fait l'objet d'une étude spéciale. Il faut placer l'invention de l'existence d'écrits de ce genre au moins au second siècle avant Jésus-Christ. Je dis l'invention de l'existence, et non la composition comme œuvre à part, car il est certain, par exemple, que lorsqu'un Denys Skytobrachion (II^e^ siècle av. J.-C.) prétend utiliser, chez Diodore, III, 67, 5, pour son roman mythographique un antique ouvrage phrygien, il en invente à la fois l'existence, le titre et l'auteur. Faut-il entendre comme des Φρύγια γράμματα du même genre les *Phrygiae litterae* que mentionne Cicéron (2), évidemment de seconde main, à propos d'un Hercule *Nilo natus Aegyptius, quem aiunt Phrygias litteras conscripsisse?* La question est obscure. En tout cas, Lysimaque d'Alexandrie, qui est sans doute plus

(1) Il y a peut-être lieu de mentionner ici le passage de PORPHYRE, *De philosophia ex oraculis haurienda*, ed. G. WOLFF, p. 131 (cité par EUSÈBE, *Praep. Evang.*, V, 13, p. 201 B), où il est dit de Sarapis : βόστρυχον ἐκ κεφαλῆς νεάτης χαροποῖσι μετώποις | ἀμφὶς ἰαινόμενον.

(2) *De nat. deor.*, III, 42. Cf. AMPELIUS, *Lib. mem.*, 9; LYDUS, *De mensibus*, IV, 46 et MICHAELIS, *De origine indicis deorum cognominum* (Diss. Berlin. 1898), p. 76.

ancien (1) que Cicéron, cite ὁ τοὺς Φρυγίους λόγους γράψας, à propos précisément, comme chez Plutarque, d'une généalogie, celle d'Achille, qui différait de la tradition ordinaire (2).

Tout en ne partageant pas tout à fait le scepticisme de M. Isidore Lévy (3) à l'égard du rôle religieux d'un Eumolpide Timothée à Alexandrie au temps de l'un des Ptolémées, je crois qu'il faut en tout cas renoncer à l'hypothèse qui voudrait voir en lui également l'auteur de Φρύγια γράμματα (4).

En effet, chez Plutarque, chapitre XXVIII, l'Eumolpide Timothée identifie Sarapis à Pluton ou Hadès (= Dionysos-Osiris). Il ne peut donc être l'auteur de l'écrit dit phrygien où l'on donnait de Sarapis l'explication en tout cas différente que nous venons d'examiner.

Au surplus, il est dans les nécessités mêmes du genre que des écrits supposés, comme les *Phrygia grammata*, soient pseudépigraphiques (5). On vient de voir que chez Cicéron on attribuait peut-être une œuvre de ce genre à un Hercule égyptien. Dans le passage de Diodore (III, 67, 4-5) signalé plus

---

(1) Cf. Susemihl, *Geschichte der gr. Litteratur in der Alexandrinerzeit*, I, pp. 479 et suiv.

(2) Schol. Apollon. Rh., *Arg.*, I, 558; dans Müller, *FHG*, III, p. 338, fr. 11.

(3) *Revue de l'Histoire des Religions*, LXI (1910), p. 195.

(4) C'est, semble-t-il, une phrase, trop largement interprétée, de M. Franz Cumont qui a donné lieu au renouvellement de cette hypothèse (elle était déjà dans Müller, *FHG*, II, p. 614) : « L'Eumolpide Timothée... s'instruisit aussi des antiques mythes phrygiens » (*Les religions orientales dans le paganisme romain*; 2e éd., p. 77). Partant de là, M. J. Toutain écrit à propos du récit phrygien du mythe de Cybèle, transmis par Arnobe, *Adversus nationes*, V, 5-7 : « Arnobe l'a emprunté à un spécialiste nommé Timothée, qui paraît être, selon l'hypothèse fort vraisemblable de M. Franz Cumont, l'Eumolpide Timothée, appelé en Égypte par Ptolémée I... etc. » *Revue de l'Histoire des Religions*, LX (1909), p. 299. Même combinaison chez P. Wendland, *Die hellenistisch-römische Kultur*, p. 129, 2e éd.

(5) Cf. pour l'Égypte les ouvrages attribués au vieux roi Néchepso et à son prêtre Pétosiris, à Hermès et à Asklépios; pour la Perse, Zoroastre; pour la Phénicie, Sanchuniathon; pour la guerre de Troie, les romans de Diktys le grec et de Darès le phrygien, etc.

haut comme emprunté à Denys Skytobrachion (1), il est d'abord parlé de Linus comme ayant écrit d'antiques ouvrages en caractères pélasgiques, ensuite d'Orphée; après les noms de ces auteurs mythiques, on lit : πρὸς δὲ τούτοις Θυμοίτην τὸν Θυμοίτου τοῦ Λαομέδοντος κατὰ τὴν ἡλικίαν γεγονότα τὴν Ὀρφέως ..... συντάξασθαι τὴν Φρυγίαν ὀνομαζομένην ποίησιν, ἀρχαϊκῶς (2) τῇ τε διαλέκτῳ καὶ τοῖς γράμμασι χρησάμενον. Ici donc on inventait une version phrygienne que l'on attribuait à Thymoitès, petit-fils du phrygien Laomédon, dont le peuple passait fréquemment, comme on sait, pour être le plus ancien de la terre.

Vient maintenant le passage d'Arnobe (*Adv. nationes*. V, 5-7) sur la légende de la déesse phrygienne : Apud Timotheum, non ignobilem theologorum unum nec non apud alios aeque doctos super Magna deorum Matre superque sacris eius origo haec sita est, ex reconditis antiquitatum libris et ex intimis eruta, quemadmodum ipse scribit insinuatque, mysteriis.

Pas plus que le passage de Diodore ne garantit l'existence de la poésie phrygienne d'un Thymoitès, le texte d'Arnobe ne prouve rien au sujet de la réalité des écrits du Timothée le *theologus* et des *alii aeque docti*. Il est possible qu'un faussaire d'époque tardive se soit paré lui-même (3), ou plutôt ait paré sa source du nom et du titre de l'exégète Éleusinien. Mais il est tout à fait invraisemblable que même ce pseudo-Timothée ait fourni, comme le suggère M. Lévy, l'extrait de Plutarque sur Sarapis qui est précisément en contradiction avec l'interprétation donnée par le Timothée, historique ou légendaire, pour lequel le faussaire voulait se faire passer.

---

(1) Cf. Schwartz dans Pauly-Wissowa, *s. v.* Diodoros, V, col. 673.

(2) Dindorf et Vogel corrigent en ἀρχαϊκοῖς.

(3) C'est l'opinion d'Isidore Lévy, *Revue de l'Histoire des Religions*, LXI (1910), p. 196.

III

Sarapis = σαίρειν τὸ πᾶν

οὐδὲ Φιλάρχου (1) μὴ καταφρονεῖν γράφοντος ὅτι πρῶτος εἰς Αἴγυπτον ἐξ Ἰνδῶν Διόνυσος ἦγαγε δύο βοῦς, ὧν ἦν τῷ μὲν Ἄπις ὄνομα τῷ δ' Ὄσιρις, Σάραπις δ' ὄνομα τοῦ τὸ πᾶν κοσμοῦντός ἐστι παρὰ τὸ σαίρειν, ὃ καλλύνειν τινὲς καὶ κοσμεῖν λέγουσιν. Ἄτοπα γὰρ ταῦτα τοῦ Φιλάρχου, ...

« Et on ne peut non plus que dédaigner Phylarque écrivant que, le premier, Dionysos amena en Égypte de l'Inde deux bœufs dont l'un avait nom Apis et l'autre Osiris, et que Sarapis est le nom de celui qui ordonne l'univers, d'après le verbe σαίρειν qui, suivant quelques-uns, a le sens d'embellir d'ordonner. Absurde est cette explication de Phylarque... »

Phylarque, contemporain d'Aratus (fin du IIIe siècle), avait écrit des Ἱστορίαι que Plutarque a lues et cite fréquemment. A coup sûr, notre extrait pourrait appartenir à ces Histoires qui, d'après les nombreux fragments conservés, renfermaient des digressions et des anecdotes extraordinaires de toute sorte (par exemple sur l'Inde, fr. 36 et 37; sur l'Égypte, fr. 26 et 40; Müller, *FHG*, I, pp. 334 et suiv.). Mais il avait écrit d'autres ouvrages aussi, notamment une Ἐπιτομὴ μυθική et des Ἄγραφα, sans doute également de contenu mythographique (2). Il nous suffit de constater que Plutarque paraît bien citer ici d'après un résumé de seconde main, comme le montre le caractère imprécis et incomplet de l'extrait. Il ne devait d'ailleurs avoir aucun goût de rechercher et de présenter à ses lecteurs les

(1) Aucun des manuscrits que j'ai collationnés n'écrit φυλάρχου.

(2) Cf. Susemihl. *Geschichte der griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit*, I, p. 631, n. 555.

détails d'une opinion dont le caractère rationaliste était bien fait pour lui être antipathique.

D'après le fr. 40ª où il parle de Philadelphe avec beaucoup de liberté, on a supposé très vraisemblablement que Phylarque n'a pas écrit à Alexandrie ni sous l'influence de la cour égyptienne. On le voit de même ici, semble-t-il, traiter sans respect les dieux et l'antiquité vénérable de l'Égypte en plaçant Apis et Osiris parmi le butin rapporté de l'Inde par Dionysos. De plus, on dirait que l'étymologie de Sarapis, tirée du grec σαίρειν τὸ πᾶν, est inventée précisément pour être opposée à l'étymologie égyptienne *sairei* que nous avons signalée plus haut et dont nous aurons l'occasion de montrer l'antiquité.

Comment d'ailleurs Phylarque passait-il de la mention d'Osiris et Apis, qui fait penser pour Sarapis à l'analyse bien connue Osiris + Apis, à Sarapis lui-même et à l'étymologie toute différente σαίρειν τὸ πᾶν, c'est ce que l'état du texte, que Plutarque lui-même trouvait déjà absurde, ne donne guère moyen de conjecturer. Le plus probable est que Phylarque prétendait que Sarapis n'avait rien de commun avec Osiris et Apis.

IV

Sarapis = σορὸς Ἄπιδος

Ἄτοπα γὰρ ταῦτα τοῦ Φιλάρχου, πολλῷ δ' ἀτοπώτερα < τὰ > (1) τῶν λεγόντων οὐκ εἶναι θεὸν τὸν Σάραπιν, ἀλλὰ τὴν Ἄπιδος σορὸν οὕτως ὀνομάζεσθαι, καὶ χαλκᾶς τινας ἐν Μέμφει πύλας λήθης καὶ κωκυτοῦ προσαγορευομένας, ὅταν θάπτωσι τὸν Ἄπιν, ἀνοίγεσθαι, βαρὺ καὶ σκληρὸν ψοφούσας· διὸ παντὸς ἠχοῦντος ἡμᾶς χαλκώματος ἐπιλαμβάνεσθαι.

Il y a dans cette phrase trois propositions. Quant au sens littéral, les deux premières, *A*) οὐκ εἶναι... ὀνομάζεσθαι, *B*) καὶ χαλκᾶς... ψοφούσας, n'offrent pas de difficulté et l'on peut mettre des noms sur les détails qu'elles nous transmettent.

Le sens du troisième membre, *C*) διὸ... ἐπιλαμβάνεσθαι, et sa liaison avec ce qui précède n'ont pas encore été expliqués d'une façon satisfaisante et devront nous arrêter assez longuement.

A) « Beaucoup plus absurde est l'explication de ceux qui disent que Sarapis n'est pas un dieu, mais que c'est le cercueil d'Apis que l'on nomme ainsi. »

Le plus ancien garant qui nous soit cité pour cette étymologie σορὸς Ἄπιδος est Nymphodore chez Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 21, 106, 6 (p. 68, 23, Stählin) :

Νυμφόδωρος δὲ ὁ Ἀμφιπολίτης ἐν τρίτῳ Νομίμων Ἀσίας τὸν Ἄπιν τὸν ταῦρον τελευτήσαντα καὶ ταριχευθέντα εἰς σορὸν ἀποτεθεῖσθαι ἐν τῷ ναῷ τοῦ τιμωμένου δαίμονος, κἀντεῦθεν Σορόαπιν κληθῆναι καὶ Σάραπιν συνηθείᾳ τινὶ τῶν ἐγχωρίων ὕστερον.

Ce Nymphodore, auteur de *Nomina barbarica*, n'est appelé Ἀμφιπολίτης que dans ce seul passage de Clément ; il est très vraisemblablement le même que le paradoxographe qu'Athénée

(1) τὰ suppl. Squire.

appelle Nymphodore de Syracuse et qui avait écrit un ouvrage Περὶ τῶν ἐν Σικελίᾳ θαυμαζομένων et un Περίπλους (1).

On le place généralement à l'époque de Philadelphe, et même il a dû écrire avant 260 si l'on admet avec le scoliaste d'Apollonius de Rhodes que celui-ci l'a utilisé pour des détails ethnographiques de ses Argonautiques : Scol. Apoll. Rhod., III, 202 = fr. 17... ὡς φησι Νυμφόδωρος ᾧ ἠκολούθησε (*scil.* Ἀπολλώνιος)... Cf. le même scoliaste, II, 1010 = fr. 15.

Nymphodore ne paraît pas s'être fait scrupule de reproduire ses devanciers. Par exemple, le fragment 21 (Scol. Sophoc., *Œd. Col.*, 337), sur les mœurs des Égyptiens, est emprunté à Hérodote, avec une seule et curieuse addition dont voici le sens : Sésostris a imposé aux hommes les travaux des femmes et aux femmes les travaux des hommes, par politique, pour efféminer les hommes et les empêcher de revendiquer l'égalité et de renverser son autorité.

Cette interprétation rationaliste des institutions s'inspire exactement de l'esprit qui poussait Hécatée d'Abdère à inventer également des explications politiques. par exemple Diodore, I, 89, 5 (= Plutarque, *De Iside*, ch. LXXII, p. 380) (2) : les rois d'Égypte, pour empêcher leur peuple de s'unir contre eux, ont

---

(1) Les fragments empruntés aux *Nomima* et aux deux autres œuvres sont écrits dans le même esprit. Il y a même quelque chose de caractéristique dans la rencontre d'expressions comme ἐν τῷ ναῷ τοῦ τιμωμένου δαίμονος chez Clément et Ἀδρανοῦ νεὼς ἐπιχωρίου δαίμονος chez Élien, *N. A.*, XI, 20 (Nymphodore, fr. 3 ; Müller, *FHG*, II, p. 376). On sait combien souvent les anciens sont désignés, tantôt par leur lieu de naissance, tantôt par leur résidence.

(2) Pour l'attribution à Hécatée, cf. Ed. Schwartz dans Pauly-Wissowa, V, col. 671, *s. v.* Diodoros. Il faut rapprocher de ce passage d'Hécatée le récit d'un auteur juif (Artapanos) qui attribue l'honneur de ce stratagème politique à Moïse, conseiller du roi Chénephrès : ἔτι δὲ τὴν πόλιν εἰς λς' νομοὺς διελεῖν καὶ ἑκάστῳ τῶν νομῶν ἀποτάξαι τὸν θεὸν σεφθήσεσθαι τά τε ἱερὰ γράμματα τοῖς ἱερεῦσιν· εἶναι δὲ καὶ αἰλούρους καὶ κύνας καὶ ἴβεις... ταῦτα δὲ πάντα ποιῆσαι χάριν τοῦ τὴν μοναρχίαν βεβαίαν τῷ Χενεφρῇ διαφυλάξαι. Eusèbe, *Praep. Evang.*, IX, 27, p. 432 B ; Müller, *FHG*, III, p. 221.

introduit des cultes d'animaux différents selon les régions, ce qui a engendré entre leurs sujets d'interminables querelles (1).

Que Nymphodore soit ou non son premier auteur, l'étymologie σορὸς Ἄπιδος émane donc du même rationalisme superficiel qui caractérisait l'œuvre d'Hécatée.

En lisant chez Clément les phrases qui précèdent le texte transcrit ci-dessus, on voit que l'explication était mise en rapport par divers auteurs avec une identification évhémérique de l'Apis égyptien et d'un Apis grec mythique qui avait régné sur le Péloponèse. Cette identification se rattache à un ordre de questions que nous étudierons dans leur ensemble au chapitre XIII.

Plutarque se contente de déclarer l'étymologie absurde, et la brève mention qu'il en fait ne nous permet d'entrevoir aucune allusion au récit qui expliquait la divinisation d'un roi grec Apis à Memphis. Mais il ne faudrait pas conclure de là que Plutarque ignore ce récit; il n'a sans doute pas voulu s'y arrêter à cause de son antipathie déclarée pour la tendance de l'impie Évhémère (*De Iside*, XXIII). Comme nous le verrons plus loin, l'étymologie rationaliste σορὸς Ἄπιδος était déjà bien connue de Varron, d'après qui saint Augustin s'est donné le plaisir de la reproduire (2). Elle a été répétée d'après Clément par Eusèbe, et Rufin la rappelle encore, à la fin du chapitre même où il raconte la destruction du temple du grand dieu égyptien (3).

---

(1) Ailleurs Nymphodore paraît voisiner de près avec Éphore. Comparez fr. 15 et 16 avec Éphore, fr. 82, 81, Müller; cf. Hécatée de Milet, fr. 193.

(2) *Cité de Dieu*, XVIII. 5.

(3) Eusèbe, *Praep. Evang.*, X, 12. p. 499 C; Rufin, *Hist. Eccl.*, XI, 23.

V

Le tombeau d'Apis

B) « et qu'à Memphis des portes d'airain, appelées d'oubli et de lamentation, lors de l'enterrement d'Apis, s'ouvrent, en rendant un bruit grave et dur. »

Il y a longtemps que l'on a reconnu le parallélisme qui existe entre cette phrase et un passage de Diodore, I, 96, 9 : Εἶναι δὲ λέγουσι πλησίον τῶν τόπων τούτων καὶ σκοτίας Ἑκάτης ἱερὸν καὶ πύλας κωκυτοῦ καὶ λήθης διειλημμένας χαλκοῖς ὀχεῦσιν.

Ce passage de Diodore appartient à une section (I, 96-98, 9; cf. I, 69) que M. Ed. Schwartz, par d'excellentes raisons, fait remonter à Hécatée d'Abdère (1). La tendance de toute cette section de Diodore est très claire :

C'est à l'Égypte que les sages de la Grèce doivent leur science. En particulier, c'est à elle qu'Orphée a emprunté la plupart des cérémonies des mystères et sa mythologie de l'enfer (I, 96, 4). Homère s'inspire des enseignements d'Orphée pour sa description de l'Hadès (ω, v. 1-14). Par exemple, Hermès Kyllénios (v. 1) est l'Hermès psychopompe des Égyptiens qui remet le corps d'Apis à celui qui a la tête de Cerbère (Hermanubis; Diod., I, 96, 6).

Okeanos (ω 11) signifie le Nil en langue égyptienne; les Ἠελίοιο πύλαι (ω 12) désignent la ville d'Héliopolis; la prairie

---

(1) Pauly-Wissowa, *s. v.* Diodoros, col. 671. Cf. également l'article de Schwartz, *Hekataeos von Teos* dans *Rheinisches Museum*, XL (1885), pp. 223 et suiv. — La théorie qui attribue aux Égyptiens le mérite d'avoir enseigné aux Grecs leur théologie est antérieure à Hécatée d'Abdère et se trouve déjà chez Hérodote, II, 49 et suiv.

(λειμών, ω 13), séjour des âmes, se retrouve près de Memphis (Diod., I, 96, 7) (1).

La suite (Diod. I, 96-8 à 97, 3) signale l'existence en Égypte des traits les plus caractéristiques de l'enfer des Orphiques :

1. Le passage du fleuve en barque, l'obole payée à un nocher qui s'appelle en égyptien « charon » (cf. Kinkel, *Ep. fragm.*, I, p. 215; Aristophane, *Grenouilles*, 183) et le lac de l'Achéron (cf. Euripide, *Alceste*, 443).

2. Le temple d' Ἑκάτη σκοτία (cf. νυχίαν Ἑκάτην, Lucien, *Ménippe ou Nekyomanteia*, 469); il s'agit sans doute d'un temple souterrain d'Hécate (cf. Johannes Malalas, *Chronographia*, XII, p. 307, l. 17, éd. Bonn).

3. Les portes d'airain de lamentation et d'oubli; les portes métalliques de l'Hadès sont bien connues depuis Homère, Θ 15; Hésiode, *Theogon.*, 732 : πύλας δ' ἐπέθηκε Ποσειδῶν χαλκείας; plus souvent χάλκεος οὐδός, Θ 15, Hésiode, *Theogon.*, 811 (cf. Scol. Soph. *OEd. Col.*, 58 = *Apollod. fragm.*, 33 dans Müller, *FHG*, I, p. 434). La nouveauté de la source de Diodore paraît être d'appliquer à ces portes les noms infernaux bien connus de Λήθη et de Κωκυτός (cf. Λήθης πεδίον, Aristoph., *Gren.*, 186; Platon, *Rép.*, 10, 621 A; Κωκυτοῦ ... κύνες, Aristoph., *ibid.*, 472).

---

(1) On n'a pas encore signalé, à ma connaissance, que justement le même passage d'Homère (ω 1-14) se trouve cité et commenté, également pour montrer la dépendance religieuse des Grecs vis-à-vis des Égyptiens, dans le texte relatif aux Naasséniens chez Hippolyte, *Refut. omn. haer.* V, pp. 144 et suiv. Schneidewin; voir la reconstitution de Reitzenstein, *Poimandres*, pp. 88 et suiv. M. Reitzenstein (*Zwei religionsgeschichtliche Fragen*, pp. 95-96) suppose, avec raison je pense, pour ce texte des Naasséniens une source égypto-grecque à tendance stoïcienne. En ce cas, cette source aurait utilisé le même auteur que Diodore, et il n'y aurait pas lieu d'ajouter comme argument que « la source stoïcienne se trahit fortement par l'utilisation d'Homère ». Il est également curieux de constater que l'explication étudiée plus haut (Ἅιδην λέγεσθαι τὸ σῶμα, p. 13) a aussi son pendant dans le texte des Naasséniens à propos des doctrines phrygiennes : λέγουσι δὲ οἱ Φρύγες <τὸν> αὐτὸν τοῦτον καὶ νέκυν, οἱονεὶ ἐν μνήματι καὶ τάφῳ ἐγκατωρυγμένον ἐν τῷ σώματι (Reitzenstein, *Poimandres*, p. 93).

4. Pareillement, Diodore appelle portes de vérité (ὑπάρχειν δὲ καὶ ἄλλας πύλας ἀληθείας) ce que les autres réminiscences orphiques appellent ordinairement πεδίον ἀληθείας (Platon, *Phèdre*, 248 B; *Axiochus*, 371 B; Plutarque, *De defectu orac.*, 22, 422 B).

5. La mention de la présence, dans les mêmes lieux, d'une statue de la Δίκη (εἴδωλον ἀκέφαλον ἑστάναι Δίκης) confirme ce que M. Diels a très bien vu de l'importance de la Δίκη dans la mystique orphique (1).

6. Dans la ville d'Akanthos, non loin de Memphis, on retrouve la fameuse jarre trouée (πίθος τετρημένος) qui sert chez les Grecs au supplice infernal des non-initiés (Platon, *Gorgias*, 493 B; Pausanias, X, 31, 9 et 11), et dans une fête on représente le mythe d'Oknos qui, dans l'enfer des Grecs, tresse interminablement une corde sans cesse détruite (cf. Pausanias, X, 29, 2; Kratinos, fr. 348 Kock; Plutarque, *De tranqu. an.*, 14, p. 473 C, etc.).

7. Finalement si, comme il est vraisemblable, Hécatée, signalant des portes roulant sur des gonds d'airain (Diod., I, 96, 9), avait insisté sur leur bruit spécial (le détail manque chez Diodore), son intention avait dû être d'y retrouver quelque analogie orphique, notamment avec l'ἠχεῖον d'Éleusis dont nous nous occuperons plus loin, p. 52.

En présence de la tendance manifeste de tout ce morceau de Diodore-Hécatée, il paraît évident que Plutarque n'a pas emprunté à un tel contexte le détail commun. Dans sa source, si le souvenir du texte primitif a fait conserver le nom de portes d'oubli et de lamentation, ce n'est cependant pas l'intention de signaler spécialement cette ressemblance avec les mythes grecs qui a fait reproduire le détail. Ce qui, chez Plutarque, est

---

(1) *Parmenides Lehrgedicht*, p. 11; sur l'Ἀλήθεια et la Δίκη voir aussi p. 15. Comparez le rôle de la Δίκη aux enfers chez Plutarque, *De sera numinis vindicta*, 22, p. 564 F. Cf Sophocle, *Antigone*, 451.

mis en relief, c'est le fait de portes de bronze (χαλκὰς en tête au lieu de διειλημμένας χαλκοῖς ὀχεῦσιν Diodore), et surtout la particularité nouvelle du grondement spécial de ces portes lors de l'enterrement d'Apis (βαρὺ καὶ σκληρὸν ψοφούσας).

La qualité de son que les Grecs désignaient par le mot σκληρός nous est clairement définie par Aristote, *De aud.*, 802 B, 29 :

Σκληραὶ δ' εἰσὶ τῶν φωνῶν ὅσαι βιαίως πρὸς τὴν ἀκοὴν προσπίπτουσι· διὸ καὶ μάλιστα παρέχουσι τὸν τόνον. Τοιαῦται δ' εἰσὶν αἱ δυσκινητότεραι καὶ μετὰ πλείστης φερόμεναι βίας. Et un peu plus loin, 802 B, 39 : Πάντες γὰρ οἱ βίαιοι (*sc.* ψόφοι) γίγνονται σκληροί, καθάπερ καὶ τῶν κιβωτίων καὶ τῶν στροφέων, ὅταν ἀνοίγωνται βιαίως, καὶ τοῦ χαλκοῦ καὶ τοῦ σιδήρου (1).

On voit que ces dernières lignes semblent avoir été écrites exactement pour s'appliquer à notre passage : les bruits appelés σκληροί sont produits avec violence et le terme se dit en particulier des gonds des portes qui s'ouvrent avec force et de la sonorité du fer ou de l'airain.

C'était donc un bruit de cette sorte que faisaient entendre les portes de bronze de Memphis, lorsqu'elles pivotaient sur leurs gonds rouillés à l'occasion des funérailles d'Apis. Qu'un tel bruit frappât les esprits et fit penser à la voix du taureau divin que l'on enterrait, c'est là une conséquence qui devait en quelque sorte se produire nécessairement. Le grondement d'une lourde porte et le mugissement du taureau sont des impressions qui s'associent si facilement que les deux bruits sont déjà désignés par le même mot chez Homère : comparez Σ 580 ὁ δὲ μακρὰ μεμυκώς (d'un taureau), Φ 237 μεμυκὼς ἠΰτε ταῦρος avec M 460 μέγα δ' ἀμφὶ πύλαι μύκον, E 749 (= Θ 393) αὐτόμαται δὲ πύλαι μύκον οὐρανοῦ ; cf. également le passage très caractéristique φ 47 : Θυρέων δ' ἀνέκοπτεν ὀχῆας | ἄντα τιτυσκομένη· τὰ δ' ἀνέβραχεν ἠΰτε ταῦρος | βοσκόμενος λειμῶνι.

---

(1) La suite continue à développer le même thème d'une façon intéressante. Cf. chez PLUTARQUE, *Quaest. conviv.*, I, 7, p. 625 B ; *Vie de Cicéron*, 3.

Quant à la signification religieuse spéciale que la version ici résumée par Plutarque devait attacher au bruit des portes de Memphis, la question relève d'une étude d'ensemble sur le son de l'airain que nous devons réserver pour le chapitre suivant.

Au début de toute la phrase, Plutarque a annoncé qu'il allait rapporter des opinions absurdes (ἀτοπώτερα au pluriel). Absurde peut paraître l'étymologie τορὸς Ἄπιδος. Mais le fait que des portes de bronze s'ouvrent en résonnant ne peut offrir en soi, ni pour Plutarque ni pour nous, rien de particulièrement absurde. Il est même vraisemblable que les gardiens des temples égyptiens montraient de telles portes aux voyageurs grecs (1).

Dès lors, il faut penser que la chose que Plutarque signale en second lieu comme absurde, ce n'est pas précisément le bruit des portes, mais que c'est la relation, établie par διό, entre ce bruit et l'opinion nouvelle que nous allons maintenant examiner dans le troisième membre de la phrase. C'est en vue de l'opinion exprimée dans ce troisième membre que la source de Plutarque a reproduit et amplifié le détail commun avec Hécatée.

---

(1) Il me souvient qu'à Rome, au Baptistère du Latran, un guide manœuvre ainsi une antique porte de bronze devant les visiteurs, en appelant l'attention sur le bruit qu'elle rend.

VI

Le son de l'airain

C) διὸ παντὸς ἠχοῦντος ἡμᾶς χαλκώματος ἐπιλαμβάνεσθαι.

Ce passage est resté une *crux* pour tous les interprètes. Squire considère tout le développement καὶ χαλκᾶς τινας jusque ἐπιλαμβάνεσθαι comme une glose de copiste. Xylander et, après lui, Reiske et Wyttenbach corrigent ἐπιλαμβάνεσθαι en ἐπιλανθάνεσθαι (1) et ils aboutissent ainsi dans leur traduction à l'idée étrange : scilicet quia quovis aereo opere resonante nos oblivio invadat.

Dans la traduction de Parthey « deshalb würden wir von jedem Klange eines ehernen Geräthes ergriffen », je ne puis voir qu'à la fois un contre-sens et un non-sens. Je ne connais pas d'autre interprétation.

Je maintiens à dessein cette dernière phrase telle que je l'avais d'abord écrite, car ce n'est qu'après avoir entièrement rédigé mon travail qu'il me vint le scrupule de consulter aussi la traduction d'Amyot. C'est sans doute sa qualité de monument littéraire de la langue française qui nous fait oublier le mérite philologique que possède l'œuvre de cet helléniste délicat. Or, voici ce que j'ai lu chez Amyot :

« ... et qu'il y a dedans la ville de Memphis des portes de bronze nommées d'oubliance et de deuil que lon ouvre quand lon inhume Apis, et qu'elles mènent un bruit bas et rude quand on les ouvre, et que *c'est pourquoy nous mettons la main sur*

---

(1) Fortasse ἐπιλανθάνεσθαι legendum, quasi dicat æris strepitu oblivionem eorum, quæ animum nostrum moestitia afficerent, conciliari. Xylander.

tout vase de bronze et de cuyvre qui nous fait du bruit pour le faire cesser ». Je souligne ces derniers mots qui donnent exactement la traduction que j'avais trouvée et que je vais mettre de nombreuses pages à justifier.

La traduction des Œuvres morales de Plutarque par Amyot a paru en 1572. Celle de Xylander date de 1570; et donc Amyot, qui a dû la connaître, a eu le mérite de ne pas se laisser égarer par elle comme l'ont fait ses successeurs. Un abbé français du XVIII[e] siècle, Dominique Ricard, qui passa presque toute sa vie à traduire et à annoter Plutarque (*Œuvres morales*, 1783-1793) n'a rien su apprendre de son éminent devancier et il traduit : « de là vient que le son de tout corps d'airain nous étonne et nous saisit de peur ».

En lui-même, cependant, le sens du grec est clair et la phrase ne comporte qu'une seule interprétation : « C'est pourquoi tout objet d'airain qui est en train de résonner, nous le touchons, c'est-à-dire que nous en arrêtons le son en le touchant »

Il est entendu que, dans toute cette étude, le mot « airain » sera simplement employé comme un équivalent pour le grec χαλκός dans ses divers sens et que, par conséquent, il pourra aussi désigner simplement le cuivre.

Le plus ancien emploi d'ἐπιλαμβάνεσθαι dans le sens de toucher un objet d'airain pour en arrêter le son se trouve chez Platon. *Protagoras*, 329 A : ὥσπερ τὰ χαλκεῖα πληγέντα μακρὸν ἠχεῖ καὶ ἀποτείνει ἐὰν μὴ ἐπιλάβηταί τις. Cf. *Cratyle*, 430 A : ψοφεῖν ἔγωγ' ἂν φαίην τὸν τοιοῦτον μάτην αὑτὸν ἑαυτὸν κινοῦντα, ὥσπερ ἂν εἴ τις χαλκεῖον κινήσειε κρούσας.

La résonance prolongée de l'airain et l'arrêt de cette résonance à la suite d'un contact avait attiré l'attention des physiciens grecs et ils en discutaient la cause entre les écoles.

Dans ses *Quaestiones convivales*, VIII, 3, pp. 721 et suiv., Plutarque fait tour à tour exposer et réfuter à ce sujet la théorie d'Épicure. Suivant celle-ci, le vide est ce qui rend facile la transmission du son : Ὁρᾷς γὰρ ὅτι καὶ τῶν ἀγγείων τὰ κενὰ πληττόμενα μᾶλλον ὑπακούει πληγαῖς καὶ τὸν ἦχον ἀποτείνει μακράν,

πολλάκις δὲ καὶ κύκλῳ περιφερόμενον διαδίδωσι πολύ (1)· τὸ δ' ἀγγεῖον (2) ἐμπλησθὲν ἢ στερεοῦ σώματος ἢ τινος ὑγροῦ παντάπασι γίγνεται κωφὸν καὶ ἄναυδον, ὀδὸν οὐκ ἐχούσης οὐδὲ χώραν ἢ δίεισι τῆς φωνῆς.

Parmi les corps, c'est l'airain qui offre le plus de vide et est le plus sonore; le son s'y propage dans le vide jusqu'à ce que, par un contact, on lui barre la marche : Αὐτῶν δὲ τῶν σωμάτων χρυσὸς μὲν καὶ λίθος ὑπὸ πληρότητος ἰσχνόφωνα καὶ δυσηχῆ καὶ ταχὺ κατασβέννυσι τοὺς φθόγγους ἐν αὑτοῖς· εὔφωνος δὲ καὶ λάλος ὁ χαλκός, ἢ πολύκενος καὶ ὄγκον ἐλαφρὸς καὶ λεπτός, ... ἄφθονον ἔχων τὸ τῆς ἐπιεικοῦς καὶ ἀναφοῦς μεμιγμένον οὐσίας, ἣ ταῖς τ' ἄλλαις κινήσεσιν εὐπορίαν δίδωσι τήν τε φωνὴν εὐμενῶς ὑπολαμβάνουσα παραπέμπει, μέχρι ἂν ἁψάμενός τις ὥσπερ ἐν ὁδῷ καταλάβῃ καὶ τυφλώσῃ τὸ κενόν· ἐνταῦθα δ' ἔστη καὶ ἀπεπαύσατο τοῦ πρόσω χωρεῖν διὰ τὴν ἀντίφραξιν. (721 B-D.)

On voit qu'à la fin de cette phrase, ἅπτεσθαι est employé tout à fait dans le même sens et pour le même effet que ἐπιλαμβάνεσθαι chez Platon et dans notre passage du *De Iside*.

Plutarque ne conteste pas l'observation des Épicuriens; il prétend seulement que c'est l'air, et non le vide, qui en donne l'explication : χαλκῷ δὲ κενοῦ μὲν οὐδὲν μέτεστιν, ὁμαλῷ δὲ πνεύματι καὶ λείῳ κεκραμένος εὔπληκτός ἐστι καὶ ἠχώδης. (721 B; cf. 722 C.)

Naturellement, les mêmes questions avaient déjà occupé Aristote. Par exemple, *De aud.*, 802 A, 37, il fait cette remarque curieuse : Quand on lime les plis et les franges des statues d'airain, il se produit un bruit considérable. Mais si l'on enroule un bandeau autour de la statue, le bruit cesse : ἂν δέ τις αὐτὰ ταινίᾳ διαδήσῃ, παύεσθαι συμβαίνει τὸν ἦχον.

Enfin, une troisième allusion à la sonorité de l'airain, que l'on arrête par un contact de la main (τῇ χειρὶ ... ἐπιλαμβανόμενος), se trouve chez Plutarque, *De usu carnium*, 995 EF : Οἱ κενοὶ πίθοι κρουσθέντες ἠχοῦσι, γενόμενοι δὲ πλήρεις οὐχ ὑπακούουσι ταῖς

(1) πολύν Wyttenbach et Usener.

(2) ἀγγεῖον est rejeté par Usener.

πληγαῖς· τῶν χαλκωμάτων τὰ λεπτὰ τοὺς ψόφους ἐν κύκλῳ διαδίδωσιν, ἄχρι οὗ ἐμφράξῃ καὶ τυφλώσῃ τις τῇ χειρὶ τῆς πληγῆς περιφερομένης ἐπιλαμβανόμενος.

Ces rapprochements éclairent le sens qu'il faut donner dans notre passage à ἐπιλαμβάνεσθαι et à χάλκωμα. Avec ce dernier mot, de même que Platon avec le mot χαλκεῖον, Plutarque pense sans doute à quelque récipient ou en général à quelque objet d'airain ou de cuivre d'usage commun : vase, urne, bassin, couvercle, clef, bouclier, clochette, etc. Le même sens général doit être donné à χαλκός dans le mot célèbre de Paul, *I Corinth.*, 13, 1 : γέγονα χαλκὸς ἠχῶν ἢ κύμβαλον ἀλαλάζον (1). Nous disons d'ailleurs, par une semblable synecdoque, un bronze, un cuivre pour tout objet de bronze ou de cuivre.

*
* *

Mais avec le sens ainsi obtenu pour notre passage pris en lui-même, on ne voit pas encore ce que l'idée vient faire dans le contexte ni comment elle a pu être mise par διὸ en relation avec ce qui précède.

Il faut ici tout d'abord indiquer un emploi fréquent de διὸ dans le genre d'explication mythique que donne le *De Iside*. Διὸ sert à introduire l'énoncé d'une croyance ou d'un usage, en les rattachant à un détail mythique considéré comme leur cause; c'est le mythe qui a existé en premier lieu et l'explication consiste à retrouver par lui le sens propre de la coutume existante.

Par exemple, Osiris est mort le dix-sept du mois, le jour où la lune est à son apogée : c'est pourquoi (διὸ) les Pythagoriciens appellent ce jour *antiphraxis* et, en général, abominent le nombre dix-sept (chap. XLII, p. 367 EF).

---

(1) Cf. R. Hildebrandt, *Zu bekannten Stellen*, Philologus, LXX (1911), pp. 64 et suiv., où sont cités de nombreux exemples pour cet emploi de χαλκός, entre autres Apoll. Rh., I, 1236 χαλκὸν... ἠχήεντα désignant une hydrie ou vase à eau.

Par exemple encore, la mer qui est Typhon fait disparaître le Nil qui n'est autre qu'Osiris : c'est pourquoi (διὸ) les prêtres abominent la mer, nomment le sel l'écume de Typhon et prohibent de placer du sel sur la table (chap. XXXII, p. 363 E) (1).

Isis, recherchant le corps mutilé d'Osiris, a parcouru les marais dans un canot de papyrus : c'est pourquoi (ici ὅθεν) les crocodiles ne font aucun mal à ceux qui naviguent dans des barques de papyrus (chap. XVIII).

D'après ces analogies, on est en droit de supposer que nous avons ici l'énoncé d'un usage, à savoir celui d'arrêter par contact la résonance des objets d'airain, usage que la source de Plutarque, d'une façon sans doute plus explicite que notre extrait, avait mis dans un rapport d'effet à cause avec le grondement des portes d'airain du tombeau d'Apis.

*
* *

Comme signification du son de l'airain dans les superstitions populaires, je ne vois guère signaler d'une façon précise que la vertu apotropaïque (2). Les exemples que l'on cite à cet égard se rapportent surtout aux éclipses de lune (3). Pendant la durée de celles-ci, c'était, semble-t-il, un usage universel de provoquer de toutes manières le plus de bruit possible, surtout en agitant des objets d'airain. Il faut être très défiant à l'égard des hypothèses sur le sens primitif de cette coutume qui doit remonter aux âges les plus anciens. Dans les textes où elle nous est signalée, les explications que l'on en donne ne peuvent rien nous apprendre sur son sens originel et elles témoignent simplement de l'état des croyances contemporaines.

---

(1) Cf. P. Frisch, *De compositione libri Plutarchei qui inscribitur* Περὶ Ἴσιδος καὶ Ὀσίριδος (Diss., 1907), p. 14.

(2) Rohde, *Psyche*, 1re éd., p. 248, n. 2. Pauly-Wissowa, *Aberglaube*, t. I, col. 51. F. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, I, p. 68. O. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 897.

(3) Voir surtout Boll, s. v. *Finsternisse* dans Pauly-Wissowa, t. VI, col. 2331-2334.

Une mention du rite qui est simplement descriptive et sans mélange d'interprétation tendancieuse se trouve chez Plutarque (*Paul-Émile*, 17, p. 264 B) : ἡ σελήνη ... ἠφανίσθη. Τῶν δὲ Ῥωμαίων, ὥσπερ ἐστὶ νενομισμένον, χαλκοῦ τε πατάγοις ἀνακαλουμένων τὸ φῶς αὐτῆς καὶ πυρὰ πολλὰ δαλοῖς καὶ δαΐδιν ἀνεχόντων πρὸς τὸν οὐρανόν ... (1). On rappelle donc la lumière de la lune par le bruit de l'airain et on lève des torches allumées vers le ciel. Si l'on interprète ces actes simplement et sans théorie préconçue, il n'y a peut-être là rien autre que cette conception primitive : guider par des sons très bruyants et par des torches lumineuses l'astre qui est pour un temps caché par les ténèbres. La comparaison de l'ensemble des textes montre qu'il ne s'agit pas ici d'une vertu spécifique de l'airain : ce qu'il faut, c'est produire le plus de bruit possible par des cris et par toute espèce d'instruments.

Une opinion, à laquelle Aristophane fait déjà allusion (2), attribuait aux incantations de sorcières, surtout thessaliennes, le pouvoir de faire descendre la lune sur la terre (3) ; c'est pourquoi, à l'époque romaine, nous voyons expliquer le bruit de l'airain comme un moyen de neutraliser leur action magique (Tibulle, I, 8, 21) :

> Cantus et e curru Lunam deducere tentat,
> Et faceret, si non aera repulsa sonent.

---

(1) Description assez semblable — sans mention de torches — Tacite, *Ann.*, I, 28 ; allusion chez Tite-Live, XXVI, 5, 9. Apollodore aussi, semble-t-il, avait parlé du bruit de l'airain pendant les éclipses, fr. 36, Müller *FHG*. t. I, p. 434 (*Scol. Théocr.* II, 36).

(2) *Nuées*, 749 et suiv. Cf. Sophron dans Kaibel, *Comic. graec. fragm.*, I, p. 154 ; Hippocrate, Περὶ ἱρῆς νούσου 1 (von Wilamowitz, *Gr. Lesebuch*, p. 272) ; Platon, *Gorgias*, 513 A ; Scol. Apoll. Rhod., III, 533 ; Ménandre chez Pline, *Hist. Nat.*, XXX, 7. Virgile, *Égl.*, 8, 69. Horace, *Épod*, 5, 46. 17, 78. Tibulle, I, 2, 45. Properce, I, 1, 19. Ovide, *Héroïd.*, VI, 85.

(3) Le type par excellence de cette sorcière thessalienne avait même reçu un nom, celui d'Aglaoniké ou Aganiké, Plutarque, *Conjug. praec.*, 48, *De defectu or.*, 13, Scol. Apoll. Rhod., IV, 59.

Le bruit de l'airain a donc un pouvoir qui triomphe des incantations magiques; en général, il est présenté comme une aide qui est apportée à la lune dans sa détresse, et cela devient une sorte de lieu commun littéraire, ce qui explique le grand nombre de passages que l'on peut citer ici; Ovide, *Métam.*, IV, 332 :

... sub candore rubenti
Cum frustra resonant aera auxiliaria lunae.

Stace, *Thébaïde*, VI, 685 :

Sic cadit, attonitis quotics avellitur astris,
Solis opaca soror : procul auxiliantia gentes
Aera crepant frustraque timent; at Thessala victrix
Ridet anhelantes audito carmine bigas.

Autres passages : Stace, *ibid.*, I, 105; Juvénal, VI, 442 et suiv.; Sénèque, *Médée*, 791 et suiv.; *Phèdre*, 788 et suiv.; Manilius, I, 227; Martial, XII, 57, 16 et suiv.; Pline, *Hist. Nat.*, II, 54; Claudien, *De bello Gothico*, 233 et suiv. L'évêque Maxime de Turin (V^e^ siècle) combattait encore cette superstition chez les chrétiens de son temps, *De def. lun.*, I et II, Migne, *PL*, LVII, 483.

Un rite évocatoire analogue nous est attesté pour l'île de Céos à l'époque du lever de l'étoile Sirius, *Scol. Apoll. Rh.*, II, 498 et 526 : κατ' ἐνιαυτὸν μεξ' ὅπλων ἐπιτηρεῖν τὴν ἐπιτολὴν τοῦ Κυνὸς καὶ ξύειν αὐτῷ; cf. Héraclide Pontique chez Cicéron, *De divin.*, I, 57, 130. En Égypte, l'étoile Sirius (Sothis) était dite ὑδραγωγός (*De Iside*, chap. XXXVIII) et consacrée à Isis (*ibid.*, XXXVIII, XXI, LXI).

*
* *

Il importe de ne pas négliger que ces interprétations du fait ne valent que pour l'époque de l'auteur et quelquefois pour un état d'esprit momentané de celui-ci.

Ainsi Plutarque, que nous avons vu tout à l'heure décrire

simplement la coutume, explique ailleurs (*De facie in orbe lunae*, chap. XXIX, p. 944) que pendant les éclipses, tandis que les âmes des bons sont dans la lune, les âmes des méchants gémissent et hurlent dans l'air obscur, et c'est pour les effrayer que les hommes font alors du vacarme : διὸ καὶ κροτεῖν ἐν ταῖς ἐκλείψεσιν εἰώθασιν οἱ πλεῖστοι χαλκώματα καὶ ψόφον ποιεῖν καὶ πάταγον ἐπὶ τὰς ψυχάς. Le vieil usage est ici mis en rapport avec toute une théorie démonologique qui lui est infiniment postérieure et qui est empruntée à Xénocrate.

Que tout bruit retentissant, et en particulier celui de l'airain, effraie et mette en fuite les esprits, cela est d'ailleurs une conception si naturelle qu'il y a lieu de s'étonner qu'on ne la rencontre pas plus fréquemment et qu'en somme elle n'apparaisse, formellement exprimée, que chez des auteurs tardifs. En effet, la plus ancienne mention d'un bruit quelque peu rituel fait à l'adresse d'un être divin se trouve peut-être chez Homère, au chant IX de l'Iliade; dans l'épisode de Méléagre, il est dit de la mère de celui-ci, Althaia, I, 566 et suiv. :

ἣ ῥα θεοῖσι
πόλλ' ἀρέουσ' ἠρᾶτο κασιγνήτοιο φόνοιο.
πολλὰ δὲ καὶ γαῖαν πολυφόρβην χερσὶν ἁλοία
κικλήσκουσ' Ἀΐδην καὶ ἐπαινὴν Περσεφόνειαν,
πρόχνυ καθεζομένη, δεύοντο δὲ κόλποι ἄκρυσι,
παιδὶ δόμεν θάνατον· τῆς δ' ἠεροφοῖτις Ἐρινὺς
ἔκλυεν ἐξ Ἐρέβεσφιν, ἀμείλιχον ἦτορ ἔχουσα.

Ici les mains d'Althaia qui battent la terre comme on bat le blé dans l'aire font du bruit, non pas pour chasser, mais pour évoquer les dieux infernaux (1).

---

(1) Cf. à propos de Héra appelant Gaia, Ouranos et les Titans, *Hymn Apoll.*, 333 : χειρὶ καταπρηνεῖ δ' ἔλασε χθόνα et 340 : ἴμασε χθόνα χειρὶ παχείῃ.

Il faut de plus analyser exactement la portée des passages que l'on invoque avant d'y voir une preuve formelle d'un rite originairement apotropaïque. Tel est le cas, par exemple, pour Plutarque (*De Iside*, chap. LXIII). Là, à propos du sistre égyptien, entre autres explications symboliques, il est dit que son bruit a pour effet d'écarter Typhon. Mais il faut prendre garde que le sistre est l'instrument consacré à Isis et qu'il sert aux fidèles à appeler la présence et la protection de la déesse, tout comme, nous le verrons, c'est le cas pour le bruit de l'airain dans le culte de Déméter à qui Isis est déjà identifiée par Hérodote. Telle est bien la fonction du sistre de Délie dont nous parle Tibulle, I, 3, 23 :

> Quid tua nunc Isis mihi, Delia? Quid mihi prosunt
> Illa tua toties aera repulsa manu?

Ce n'est donc que secondairement que l'on peut être amené à dire que le bruit du sistre, en appelant Isis, a pour effet de mettre en fuite son ennemi Typhon.

Je ne trouve le sens apotropaïque du battement de l'airain affirmé expressément que dans des textes assez tardifs. Lucien (*Philopseudès*, 15), opposant la conduite d'une certaine dame, que le tintement de l'argent attire, à celle des esprits, dit que le bruit de l'airain ou du fer est un moyen de chasser les spectres : Ἐκεῖνα (sc. τὰ φάσματα) μὲν γὰρ ἦν ψόφον ἀκούσῃ χαλκοῦ ἢ σιδήρου, πέφευγε. Un peu plus tard, Alexandre d'Aphrodisiade (*Probl.*, 2, 46, p. 65, 28 Id.) écrit formellement (1) : κινοῦσι χαλκὸν καὶ σίδηρον ἄνθρωποι πάντες ὡς τοὺς δαίμονας ἀπελαύνοντες. Tzetzes (*ad Lycophron.*, 77, I, p. 368 M) dit : ὁ γὰρ κύων βαύξας λύει τὰ φάσματα, ὡς καὶ χαλκὸς κροτηθείς, εἴτε τι τοιοῦτον. Pour ce qui est de la première partie de cette remarque, nous allons voir bientôt qu'au lieu de chasser les esprits, l'aboiement des

(1) Ce passage est cité par Rohde, *Psyche*, 1re éd., p. 365, n. 2, en même temps que quelques autres textes dont l'interprétation apotropaïque est beaucoup moins sûre.

chiens annonce leur arrivée. En général, c'est au fer plutôt qu'à l'airain qu'on attribue la vertu d'effrayer les spectres; Scol. Q. Od. λ, 48 : κοινή τις παρὰ ἀνθρώποις ἐστὶν ὑπόληψις ὅτι νεκροὶ καὶ δαίμονες σίδηρον φοβοῦνται (1).

Au surplus, les superstitions relatives à un même objet peuvent se multiplier, se superposer et même se contredire suivant les temps, les milieux et les circonstances. Pour ce qui est de la sonorité mystérieuse de l'airain, je ne crois pas que la vertu apotropaïque soit la plus ancienne ni la principale qui lui ait été attribuée. Dans les pages qui vont suivre, je voudrais montrer que le son de l'airain, soit provoqué dans certaines circonstances rituelles, soit produit en apparence fortuitement ou d'une façon singulière, a été souvent interprété comme la manifestation de la présence d'un dieu ou d'un démon.

*
* *

Parmi les textes invoqués le plus souvent à l'appui de la valeur apotropaïque de l'airain, il me paraît étrange de voir figurer (2) un passage des *Magiciennes* (3) de Théocrite, II, 35 :

> Θεστυλί, ταὶ κύνες ἄμμιν ἀνὰ πτόλιν ὠρύονται·
> ἁ Ἑκὰς ἐν τριόδοισι· τὸ χαλκέον ὡς τάχος ἄχει.

---

(1) Il n'y a certainement pas lieu de faire intervenir dans cette question (comme le fait A. B. Cook, *Journal of hell. studies*, t. XXII, 1902, p. 17) l'instrument bruyant dont Héraclès se servit pour chasser les oiseaux du lac Stymphale. Il s'agit là simplement d'un épouvantail naturel, mais particulièrement formidable comme il convient au héros, soit χαλκῆ πλαταγή inventée ingénieusement par Héraclès lui-même (φιλότεχνος ἐπίνοια, Diodore, IV, 13, 2), soit χάλκεα κρόταλα, œuvre d'Héphaistos et présent d'Athéna (Apollod., II, 5, 6). La πλαταγή était déjà mentionnée chez Phérécyde et chez Hellanicus de Mytilène. Ce dernier en attribuait la fabrication à Héraclès, *Scol. Apollon. Rh.*, II, 1052, 1055.

(2) Par exemple Rohde, *Psyche*, 1re éd., p. 248, n. 2.

(3) On sait que cette pièce de Théocrite est imitée d'un mime de Sophron : Ταὶ γυναῖκες αἱ τὰν Θεόν φαντι ἐξελᾶν, cf. Kaibel, *Comic. graec. fragm.*, I, p. 154.

La jeune fille est occupée à préparer son filtre d'amour. La roue magique en airain est en train de tourner sous l'action d'Aphrodite : χὡς δινεῖθ' ὅδε ῥόμβος ὁ χάλκεος ἐξ Ἀφροδίτας (v. 30). Artémis, c'est-à-dire Hécate, vient d'être invoquée (v. 33). Voici que les chiens se mettent à hurler dans la ville, ce qui est un signe certain de l'approche de la déesse infernale. Nous le savons par Virgile (1), *Énéide*, VI, 257 :

> visaeque canes ululare per umbram,
> Adventante dea.

Plutarque lui-même, dans le *De Iside*, chap. LXXI, dit expressément que le chien est l'animal sacré d'Artémis, comme la colombe est celui d'Aphrodite, le serpent celui d'Athéna, le corbeau celui d'Apollon, et il invoque un vers d'Euripide :

Ἑκάτης ἄγαλμα φωσφόρου κύων ἔστι (2).

A ce moment donc, la magicienne de Théocrite dit à son aide : « La déesse est dans les carrefours. Fais résonner au plus vite le gong d'airain » (vers 36). Quel moyen de penser ici à un rite apotropaïque? Il ne s'agit pas pour la magicienne d'écarter Hécate, il s'agit au contraire de l'évoquer, de l'appeler et de s'en faire écouter (3), car sa présence lui est nécessaire dans ses

---

(1) Cf. Ovide, *Métam.*, XIV, 410 Horace, *Sat.*, I, 8, 33 et suiv. Le même détail était déjà chez Sophron, fr. 6 (Kaibel) : κύων πρὸ μεγαρέων μέγα ὑλακτέων. Cf Théocrite, II. 12.

(2) Nauck, 2e éd., fr. 968. Cf. Sophron, fr. 8 (Kaibel) = Scol. Lycoph., 77 : καὶ γὰρ Σώφρων ἐν τοῖς Μίμοις φησὶν αὐτῇ (i. e. τῇ Ἑκάτῃ) κύνας θύεσθαι.

(3) Je me suis interdit les rapprochements empruntés au folklore des autres peuples. En voici un cependant qui à lui seul en évoquera toute une série. Je le dois à l'érudition lettrée de mon ami Paul Thomas, professeur à l'Université de Gand. « Tout son avoir de pauvre vieille délaissée avait dû passer à acheter cette petite offrande qu'elle vint poser sur l'autel, devant le dieu souriant, colossal, étincelant d'or. Et puis elle commença de frapper le gong et de sonner la cloche des Esprits, comme pour dire : « Viens voir, Bouddha, ce que j'ai mis là pour toi; j'ai fait de mon mieux pour ce cadeau ; prends-moi en pitié, aie compassion, accorde ce que je te demande... » (Pierre Loti, *Propos d'exil*, p. 98).

opérations, comme elle le sera encore aux sorcières de Macbeth. Le son de l'airain est le signe de la présence d'un dieu. En produisant le signe, la magie appelle la présence de la chose signifiée, c'est-à-dire du dieu lui-même (1).

Pour terminer ce paragraphe, je ferai ici un rapprochement qui m'a été suggéré par mon savant et regretté collègue de Bruxelles, Alphonse Willems. Il s'agit d'un usage antique appartenant à un ordre d'idées tout différent, mais où l'on voit également le son de l'airain employé à une fin qui est le contre-pied du rite apotropaïque. Quand au printemps un essaim d'abeilles quitte la ruche, Virgile recommande de heurter les cymbales (*Géorgiques*, IV, 64) :

Tinnitusque cie et Matris quate cymbala circum.

Le son du métal charme les abeilles et les attire dans la ruche (2) qui servira de berceau à la colonie : c'est ainsi qu'elles avaient déjà suivi le fracas des Curètes (Curetum sonitus crepitantiaque aera secutae, *ibid.*, 151) qui protégèrent en Crète le berceau de Jupiter. Cette attirance du son de l'airain sur les abeilles nous est attestée également par Pline, *Hist. Nat.*, XI, 68 : Gaudent plausu atque tinnitu aeris eoque convocantur; cf. Didym. in *Geopon.*, XV, 3, 7; Élien, *Hist. anim.*, V, 13; Varron, *R. R.*, III, 16, 7. La même croyance est signalée par Aristote (*Hist. an.*, IX, 40, p. 627 A, 15-19), mais il se demande si ce n'est pas plutôt par crainte que par plaisir que les abeilles agissent ainsi : ἔστι μέντοι ἄδηλον ὅλως εἰ ἀκούουσιν, καὶ πότερον δι' ἡδονὴν τοῦτο ποιοῦσιν ἢ διὰ φόβον. C'est un exemple caractéristique

(1) Pour expliquer ce passage, le scoliaste de Théocrite, II, 36, invoque à tort APOLLODORE (fr. 36, *FHG*, I, p. 434). D'après la citation même du scoliaste, Apollodore avait simplement parlé de l'emploi de l'airain pendant les éclipses de lune et dans les funérailles : Διόπερ πρὸς πᾶσαν ἀφοσίωσιν καὶ ἀποκάθαρσιν αὐτῷ (sc. τῷ χαλκῷ) ἐχρῶντο, ὡς φησι καὶ Ἀπολλόδωρος ἐν τῷ περὶ θεῶν.

(2) J'ai vu dans mon enfance le même procédé employé encore par les éleveurs d'abeilles de mon pays.

de la manière dont un savant ancien en vient déjà, par le raisonnement, à transformer en son contraire, comme le font en général les modernes, un rite populaire d'évocation sympathique.

*
* *

Il existe d'ailleurs un exemple célèbre du sens démoniaque que certaines croyances donnaient au son de l'airain. C'est l'oracle de l'airain (χαλκεῖον) dont des témoignages attestent l'existence à Dodone au moins depuis le IV[e] siècle (1). Les conditions où se produisait le son nous ont été rapportées de deux façons.

D'après une version qui remonte à Démon (2), l'appareil consistait en une série de chaudrons ou trépieds juxtaposés qui servaient de murs au sanctuaire de Zeus; quand on en touchait un, la résonance se communiquait par le contact à chacun et le bruit persistait jusqu'à ce qu'on en touche (ἐφάψηται) à nouveau un (pour arrêter le son) (3).

D'après cette description d'un auteur du IV[e] siècle, l'oracle

---

(1) Tous les textes relatifs à l'oracle de Dodone ont été rassemblés et commentés avec un très grand soin par Arthur Bernard Cook, *The gong at Dodona* dans *The Journal of Hellenic Studies*, XXII (1902), pp. 5-28. Conformément à l'opinion courante, M. Cook continue à envisager même ici le bruit de l'airain comme un moyen apotropaïque contre les démons; de même O. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 897, n. 3. D'autre part Farnell, *Cults of Gr. st.*, I, 38 C, va jusqu'à contester que les λέβητες de Dodone aient joué un rôle dans la prophétie.

(2) Müller, *FHG*, I, pp. 381 et suiv., fr. 17. Démon, antérieur à Philochore, est de la fin du IV[e] siècle. Les autres allusions les plus anciennes à l'airain bruyant de Dodone se trouvent chez Ménandre, *fr.* 66 Kock et chez Callimaque, *Hymne* IV, 286. Il servit dans un proverbe très souvent cité comme terme de comparaison avec les personnes bavardes (Zenob., 6, 5, etc).

(3) Müller, *ibid.* : διαμένειν τὸν ἦχον ἄχρις αὖθις τοῦ ἑνὸς ἐφάψηται. Ce dernier mot a ici exactement le même sens que ἐπιλαμβάνεσθαι dans notre passage de Plutarque, sens qui est encore confirmé par Philostrate, *Imag.*, II, 33 : χαλκεῖον ἀνέκειτο τῷ Διὶ κατὰ Δωδώνην ἠχοῦν ἐς πολὺ τῆς ἡμέρας καί, μεχρὶ λάβοιτό τις αὐτοῦ, μὴ σιωπῶν. Pour avoir méconnu le sens d'ἐφάπτεσθαι, Müller (p. 381) s'est mépris sur l'interprétation du passage de Démon.

de Dodone à l'époque primitive n'aurait donc pas eu de murailles et les trépieds votifs auraient été arrangés comme clôture de l'enceinte sacrée. Je ne vois nulle raison de révoquer le fait en doute, pas plus que le phénomène acoustique qui en avait été la conséquence.

Une seconde version, qui remonte à Polémon (II[e] siècle av. J.-C.) et peut-être par lui à Apollodore (1), disait qu'à Dodone il y avait deux colonnes voisines ; sur l'une se trouvait un vase d'airain (χαλκεῖον), pas bien grand et semblable aux chaudrons (λέβητες) ordinaires ; à sa gauche, une autre colonne porte un gamin qui tient dans sa droite un fouet. Lorsque le vent souffle, les lanières d'airain touchent le vase et cela dure ainsi tant que le vent persiste. Strabon (VII, fr. 3), qui puise sans doute à la même source, ajoute, entre autres détails, que cet appareil était un présent des Corcyréens et que l'on pouvait compter jusqu'à quatre cents en mesurant la durée du son : ἕως ὁ μετρῶν τὸν χρόνον ἀπὸ τῆς ἀρχῆς τοῦ ἤχου μέχρι τέλους καὶ ἐπὶ τετρακόσια προέλθοι. On peut supposer, avec M. Cook, qu'après la construction d'un temple, ce second appareil a remplacé celui que nous avons décrit en premier lieu (2). Un engin analogue existait dans le temple de la déesse syrienne à Hiérapolis (3).

Un commentateur de Grégoire de Nazianze, Nonnus, qui a conservé des choses intéressantes, décrit en détail comment aurait fonctionné l'oracle (4). Les consultants priaient le dieu.

---

(1) Polémon, *fr.* 30. Müller, *FHG*, III, 124; IV, 326. Cf. Ed. Meyer, *Forschungen z. alt. Gesch.*, I, pp. 50 et suiv. Voir les textes au complet chez Cook, *art. cité*, pp. 8 et suiv. Il est possible que le périégète Polémon ait parlé comme témoin oculaire. En revanche, il est douteux qu'Aristote se soit aussi occupé de cette question, comme le croit Cook, p. 9.

(2) Clément d'Alexandrie distingue, parmi les oracles, le Δωδωναῖον χαλκεῖον et le λέβης Θεσπρώτιος, *Protrept.*, pp. 10, 21 et suiv., et scolie, p. 299, Stählin.

(3) Lucien, *De Syria dea*, 29 : κροτέει ποίημα χάλκεον, τὸ ἀείδει μέγα καὶ τρηχὺ κινεόμενον. On peut encore rapprocher les appareils qui ornaient les cinq pyramides du mausolée de Porsenna à Clusium (Pline, *Hist. Nat.*, XXXVI, 92, citant Varron).

(4) Nonnus, *Ad Greg. Naz. Or. cont. Iul.*, V, 32. *PG*, XXXVI, col. 1045 A. Même texte à peu près chez Cosmas dans Mai, *Spic. Rom.*, II, 172.

Quand celui-ci voulait leur répondre, la statue frappait le vase d'airain (λέβης). Celui-ci rendait un son harmonieux et les prophétesses se remplissaient du dieu et disaient ce qu'il leur inspirait : καὶ ἐνεφοροῦντο αἱ προφῆτιδες καὶ ἔλεγον ἃ αὐταῖς ὁ δαίμων ἐνέβαλλε.

Il faudrait probablement combiner ces détails avec un passage de Cicéron (*De divin.*, I, 34, 76) où l'on voit que des *sortes* étaient, avant la consultation, déposées dans le vase d'airain.

Suidas, s. v. Δωδώνη, résumant la même donnée que Nonnus, interprète plus expressément encore le bruit de l'airain comme étant la voix d'un démon : καὶ ἔπαιεν ὁ ἀνδριὰς τὸν λέβητα· ἐξ οὗ ἦχός τις ἐναρμόνιος ἀπετελεῖτο. αἱ δὲ τῶν δαιμόνων φωναὶ ἄναρθροί εἰσι. De même, Schol. MS. Clark. in *Greg. Naz.* (Catal. p. 47) (1) : φησὶ δὲ καὶ περὶ ἀνδριάντος τινός, καὶ οὗτος δὲ ἐν Δελφοῖς ἦν φωνὴν ἔναρθρον ἀπολύων ἐξ ἐνεργείας δαιμονικῆς· ἄναρθροι γὰρ αἱ τῶν δαιμόνων φωναὶ διὰ τὸ μὴ ἔχειν ὄργανα πρὸς διατύπωσιν τῆς ἐξιούσης φωνῆς.

En présence de ces textes, auxquels on peut en ajouter d'autres (2), il me paraît impossible de contester que l'on attribuait à l'airain de Dodone un caractère démoniaque et oraculaire. Je ne vois nulle raison de supposer, comme le fait M. A. B. Cook, que la fonction oraculaire s'est développée d'une façon secondaire et tardive de la fonction apotropaïque. Le procédé inverse me paraît beaucoup plus naturel. Pour prendre une analogie dans un rite de nos religions modernes, le signe de la croix a dû servir d'abord à appeler la présence et le secours de Dieu, par exemple dans le baptême, avant la

---

(1) Je cite ce texte d'après Cook, *art. cité*, pp. 20 et suiv.

(2) Voir le passage de Clément cité plus haut, p. 44, n. 2. Callimaque, *Hymne* IV, 286, appelle les prêtres de Dodone γηλεχέες θεράποντες ἀσιγήτοιο λέβητος. D'après Zenob., II, 84, citant Héraclide (Pontique?), un théore thébain jeta dans un chaudron (λέβητα) d'eau chaude la prophétesse de Dodone, Myrtila, qui venait de lui rendre un oracle. Le même texte parle à propos de ce fait d'un devin, Bombos, qui est peut-être « l'éponyme de la résonance prophétique », (Cook, *art. cit.*, p. 22). M. Cook (pp. 22 et suiv.) rapproche très ingénieusement du gong de Dodone le jeu du kottabos qui servait à des oracles érotiques.

prière, devant un danger, et c'est parce qu'il arme ainsi d'une façon générale le fidèle de la force divine qu'il a pu bientôt être employé secondairement pour mettre en fuite les démons [1]. C'est par une association d'idées analogue que des clochettes, par exemple, ont souvent été considérées comme amulettes préservatrices [2].

Quant à la tendance innée et naturelle d'attribuer une origine démoniaque à des bruits dont on ne s'explique pas la cause, les exemples abondent, non seulement dans l'antiquité, mais aujourd'hui même et tout près de nous. N'avons-nous pas vu dans le dernier siècle se créer toute une démonologie autour du phénomène des tables tournantes, et nos journaux ne nous racontent-ils pas périodiquement des histoires de maisons hantées?

*
* *

Aux époques de grande culture, de telles superstitions restaient sans doute confinées dans certaines couches inférieures, et Ménandre (fr. 66) et beaucoup d'autres après lui trouvaient simplement dans l'airain de Dodone un terme plaisant de comparaison avec une personne bavarde. Néanmoins, le silence de la littérature éclairée, depuis Homère jusqu'à Ménandre, ne doit pas nous faire méconnaître l'antiquité et l'extension que devaient avoir certaines croyances populaires.

De même que les prêtresses de Dodone étaient possédées du dieu quand l'airain résonnait, la pythie de Delphes n'était inspirée qu'après être montée sur le trépied d'airain [3]. A Delphes, même pour pratiquer la cléromancie, il fallait placer sur le trépied d'airain la phiale qui contenait les sorts prophétiques; quand on interrogeait le dieu, ceux-ci jaillissaient du

---

(1) Voir l'article *Kreuzeszeichen* de Victor Schultze dans Herzog-Hauck, *Realencyklopädie für protestantische Theologie*, 3e éd., t. XI, pp. 93 et suiv.

(2) Exemples chez Cook, *art. cité*, pp. 17 et suiv.

(3) Cf. le texte des Pythagoriciens cité plus loin, p. 51.

vase, et la pythie inspirée rendait alors l'oracle (1). Dès lors, c'est peut-être par l'influence inconsciente de cette vieille superstition que, déjà chez Homère, les sorts sont toujours placés dans un casque d'airain (2).

On sait qu'à son origine le sort est un moyen de connaître la volonté divine, et qu'il a été une sorte de jugement de Dieu avant de devenir, avec le temps, une institution simplement démocratique. Il est caractéristique que dans une inscription relative à l'Orgas d'Éleusis (352 av. J.-C.) et où il s'agit du tirage au sort entre deux décisions inscrites sur des plaques d'étain, il est expressément spécifié que les deux plaques seront placées dans une hydrie d'airain (3).

Un procédé de divination oraculaire qui paraît analogue se trouve indiqué dans une inscription de Démétrias (Thessalie), relative à l'oracle d'Apollon Koropaios (première moitié du IIe siècle av. J.-C.) (4).

---

(1) Suidas, s. v. Πυθώ.

(2) Γ 316 :

κλήρους ἐν κυνέῃ χαλκήρεϊ πάλλον ἐλόντες,
ὁππότερος δὴ πρόσθεν ἀφείη χάλκεον ἔγχος.
Λαοὶ δ'ἠρήσαντο, θεοῖσι δὲ χεῖρας ἀνέσχον.

Cf. plus loin, 324 :

πάλλεν δὲ μέγας κορυθαίολος Ἕκτωρ
ἄψ ὁρόων· Πάριος δὲ θοῶς ἐκ κλῆρος ὄρουσεν.

De même Ψ 861, κ 206; cf. H 176 et suiv.

(3) Michel, *Recueil d'inscr. grecques*, I, 674, l. 30 et suiv. : ὁ ἐπιστάτης ὁ ἐκ τῶν προέδρων συνειλιξάτω τὸν καττίτερον ἑκάτερον καὶ κατειλίξας ἐρίοις εἰς ὑδρίαν ἐμβαλέτω χαλκῆν ἐναντίον τοῦ δήμου... ὁ δ'ἐπιστάτης ἀνασείσας τὴν ὑδρίαν τὴν χαλκῆν ἑλκέτω τὸν καττίτερον ἑκάτερον etc. Les ἔρια qui enroulent les plaques ont aussi une valeur rituelle, la laine étant, comme on sait, une substance douée d'un pouvoir magique.

(4) Michel, *Recueil*, I, 842 A, l. 40 et suiv. : lorsque fonctionne l'oracle, les autorités du temple reçoivent les demandes (τὰ πινάκια) des consultants et les jettent dans un vase (εἰς ἀγγεῖον) qui est ensuite scellé. L'ἀγγεῖον en question est certainement ici encore un vase d'airain. Pour le tirage au sort des magistrats (dont l'existence est attestée depuis Dracon), tirage qui avait lieu dans le temple de Thésée, on se servait sans doute également d'urnes en airain.

La superstition relative au son de l'airain intervient sans doute également dans le caractère sacré qui, dès une haute antiquité, a été attribué au bouclier (1).

A l'époque classique, l'exemple typique à cet égard est celui des *ancilia* de Rome, les douze boucliers sacrés qui, en s'entrechoquant, manifestent la volonté divine (2).

Les Saliens, gardiens des anciles, font penser aux Curètes auxquels Denys d'Halicarnasse (3) les comparaît déjà. On sait que les Curètes se livraient à des danses effrénées en agitant avec fracas leurs boucliers d'airain. Ici encore on considère généralement qu'il s'agit d'un rite apotropaïque (4), et l'on explique de même les danses des Corybantes, Dactyles, Telchines, Cabires et celles d'autres cultes orgiastiques.

Les Curètes, par exemple, disaient déjà les anciens, avaient couvert les cris de Zeus enfant par le choc de leurs boucliers, et l'avaient ainsi protégé contre Kronos (5). Mais il est évident que le rite a une valeur beaucoup plus générale et qu'il est bien antérieur aux anecdotes mythiques qui veulent expliquer l'un ou l'autre de ses emplois (6).

---

(1) Cf. la savante étude de Ad. J. Reinach, *Itanos et l'* « *Inventio Scuti* » dans *Revue de l'Histoire des Religions*, LX et LXI (1909 et 1910), pp 309 et suiv. et 197 et suiv. En particulier sur le bouclier d'Argos, plein d'une force divine, voir LXI, pp. 216 et suiv.

(2) Pour des manifestations analogues, voir par exemple chez Cicéron. *De divin.*, I, 34, les armes qui, avant la bataille de Leuctres, s'entrechoquent dans le temple d'Héraclès à Lacédémone.

(3) *Antiquit. rom.*, II, 70.

(4) Par exemple, Rohde, *Psyche*, 1re éd., p. 248, n. 2. Cf. l'article très complet d'Immisch, *Kureten* dans le *Lexikon* de Roscher, col. 1613, 1615. En revanche, Ad. J. Reinach (*Itanos et l'Inventio Scuti* dans *Rev. Hist. des Religions*, 1910, p 229) donne une explication voisine de la nôtre : « leurs boucliers se chargeaient en quelque sorte de la force divine et devenaient, comme les *ancilia* des Saliens, capables de manifester ses volontés ».

(5) Callimaque, *Hymne* I, 52 et suiv.; Strabon X, 3, p. 468, etc. Chez Diodore, V, 65, la même explication est donnée dans un récit de tendance nettement évhémérique.

(6) Le rôle des Curètes dans la légende de Zeus est transporté à Éphèse dans la légende d'Artémis (Strabon, XIV, 20, p. 640) : leur vacarme protège Léto pendant son enfantement contre les embûches d'Héra. D'après le scoliaste d'Apollonius

Si l'on s'en tient au texte de Strabon (X, 3, pp. 462 et suiv.), le plus important sur toute cette question, les Curètes, de même que les Satyres, Silènes, Bakchoi et Tityres, et aussi que les Corybantes, les Cabires, les Dactyles Idéens et les Telchines, sont des démons ou des serviteurs des dieux (δαίμονας ἢ προπόλους θεῶν); ce sont tous des êtres possédés de l'esprit divin (ἅπαντας ἐνθουσιαστικούς τινας καὶ βακχικούς) [1], se livrant à des danses avec un grand fracas de cymbales, de tambours et d'armes (p. 466), et à qui l'enthousiasme procure une inspiration divine et une qualité prophétique : ὅ τε ἐνθουσιασμὸς ἐπίπνευσίν τινα θείαν ἔχειν δοκεῖ καὶ τῷ μαντικῷ γένει πλησιάζειν (467).

En présence de cette explication générale, l'interprétation apotropaïque que nous avons rencontrée dans certaines anecdotes mythiques apparaît comme une étiologie tardive de rites très anciens. De même, l'explication apotropaïque ou prophylactique que l'on donne d'un vieux rite du triomphe romain (la cloche et le fouet attachés au char du triomphateur) ne me paraît guère plus sûre que l'explication rapportée par Zonaras (VII, 21, t. II, p. 150, 19 et suiv. Dindorf) : « C'était pour montrer que le triomphateur pouvait tomber dans l'infortune et même subir les outrages et la peine de mort. Car les condamnés à mort devaient aussi porter une cloche pour que personne ne se souille à leur contact ». Le battement de l'airain était sans doute à l'origine un moyen d'invoquer les dieux et de les associer à la fête du triomphe.

En réalité, dans tous les cultes orgiastiques, ce que voulaient les fidèles, c'était arriver à l'extase, se remplir du dieu, s'assi-

---

de Rhodes, I, 1134, la danse bruyante a pour objet d'empêcher d'entendre la lamentation funèbre (δύσφημος φωνή); cf. une interprétation analogue chez Plutarque, *De superstitione*, 13 : à Carthage, le fracas des tambourins doit étouffer les plaintes des victimes humaines sacrifiées.

[1] Cf. Diodore V, 49 3, à propos des Corybantes : τοὺς ἐπὶ τοῖς τῆς μητρὸς ἱεροῖς ἐνθουσιάσαντας.

miler aux êtres démoniaques qui lui faisaient cortège (1). En se livrant à un délire frénétique (κορυβαντιῶντες ou βακχεύοντες), ils voulaient devenir comme les Corybantes ou les Bakchoi eux-mêmes. Le fracas de l'airain était un des moyens d'évoquer et de manifester la présence du dieu et de se remplir de son esprit (2).

Le caractère démoniaque et prophétique que l'on attribuait facilement au son de l'airain paraît avoir été connu de Philon lorsqu'il dit du vrai prophète qu'il est un instrument de Dieu, un ἠχεῖον, heurté et frappé d'un façon invisible par lui : ὄργανον θεοῦ ἐστιν ἠχεῖον, κρουόμενον καὶ πληττόμενον ἀοράτως ὑπ' αὐτοῦ (3).

Il me paraît peu utile d'entrer ici dans le domaine du folklore général pour y rechercher des croyances analogues. Je citerai cependant, pour montrer qu'elles se sont prolongées dans l'époque chrétienne, un passage d'un texte curieux qui a été publié pour la première fois par M. Reitzenstein. Il s'agit d'une amulette (φυλακτήριον) qui nous a été conservée dans le *Parisinus gr.* 2316 (XV^e^ siècle) :

ὁρκίζω ὑμᾶς τὰ ἐνακόσια ἑξήκοντα πνεύματα τῆς ἐκκλησίας τοῦ πονηροῦ τὰ ὁμόσαντα τῷ βασιλεῖ Σολομῶντι, ὅτε ἀπέκλεισεν ὑμᾶς εἰς τὰς χαλκᾶς ὑδρίας διὰ τοῦ ἀρχαγγέλου Γαβριὴλ τοῦ ἔχοντος τὴν ἐξουσίαν ἐπὶ τῆς Βασκανίας (4), κ. τ. λ.

Les esprits mauvais ont donc été enfermés par l'archange

---

(1) Pour un évêque comme Théodoret, les païens qui célèbrent leurs fêtes bachiques sont encore des possédés du démon, *Hist. Eccl.*, III, 6, 2 : ὑπὸ δὲ τῶν θεραπευομένων βακχευόμενοι δαιμόνων, λυττῶντες καὶ κορυβαντιῶντες, etc.; cf. III, 20, 1 ; IV, 24, 3.

(2) La valeur magique de certains instruments rituels doit sans doute être envisagée pour expliquer le sens de la fameuse formule des initiés aux mystères : ἐκ τυμπάνου ἔφαγον, ἐκ κυμβάλου ἔπιον, κ. τ. λ.

(3) *Quis rer. div. heres*, 52, p. 510. M, t. III, p. 59, 15 Wendland. Cf. un peu plus loin, 53, p. 61, 4 : τέχνῃ δὲ ἀοράτῳ καὶ παμμούσῳ ταῦτα κρούων (sc. ἕτερος) εὔηχα καὶ παναρμόνια καὶ γέμοντα συμφωνίας τῆς πάσης ἀποτελεῖ.

(4) Reitzenstein, *Poimandres*, p. 295. Reitzenstein considère ici comme source un écrit de Salomon appelé *Les sept Cieux*, dont l'usage en Égypte est déjà attesté par Zosime (Berthelot, *La chimie au moyen âge*, II, p. 265). Dans cet écrit, les sept vases où Salomon renferme les esprits étaient en électrum.

Gabriel dans des hydries d'airain. Naturellement, dans le texte chrétien, tout ce qui pour les Grecs est simplement dieu ou démon est devenu esprit du mal. Mais l'idée de présenter l'airain comme siège d'un esprit dérive directement de la superstition antique qui nous occupe, et les textes qui vont suivre le montreront avec plus d'évidence encore.

*
* *

Nous devons ces textes à la tradition néo-pythagoricienne qui a conservé la trace de tant de superstitions anciennes; Porphyre, *Vie de Pythagore*, 41 : τὸν δ' ἐκ χαλκοῦ κρουομένου γινόμενον ἦχον φωνὴν εἶναί τινος τῶν δαιμόνων ἐναπειλημμένην (ἐναπειλημμένου Nauck) τῷ χαλκῷ. On attribuait donc formellement à Pythagore l'opinion que le bruit venant de l'airain frappé était la voix d'un démon enfermé dans l'airain. Cf. Eustathe, p. 1067, 59 et suiv. : καὶ οἱ Πυθαγορικοί φασι τὸν χαλκὸν παντὶ συνηχεῖν θειοτέρῳ πνεύματι· διὸ καὶ τῷ Ἀπόλλωνι τρίπους τοιοῦτος ἀνάκειται; ici encore donc, il est dit que l'airain résonne par l'action d'un souffle divin. Enfin, il faut sans doute expliquer par la même idée l'opinion prêtée à Pythagore chez Élien, *Hist. var.*, IV, 17 : ὁ πολλάκις ἐμπίπτων τοῖς ὠσὶν ἦχος φωνὴ τῶν κρειττόνων; le son qui frappe les oreilles en se répétant est la voix des esprits (1).

C'est donc particulièrement dans l'école pythagoricienne que l'on avait traité d'une façon superstitieuse la résonance de l'airain. Dès l'origine, les Pythagoriciens avaient été hostiles aux cultes orgiastiques, tels que ceux de Dionysos et de la Mère des Dieux (2). Leur idéal, c'est Apollon, les Muses, la tempé-

(1) Ces trois textes se trouvent déjà cités chez Lobeck, *Aglaophamus*, pp. 895 et suiv. Il faut également se rappeler les textes sur l'airain de Dodone que nous avons commentés plus haut, p 45.

(2) Maass (*Orpheus*, pp. 163 et suiv.) insiste très exactement sur ce point et il distingue avec raison la doctrine orphique et pythagoricienne des orgies dionysiaques. La pythagoricienne Phintys (Stobée, *Flor.*, IV, 23, 61, t. IV, p. 590.

rance et l'harmonie, non point Dionysos, Cybèle, les Ménades et les Corybantes. Leur but est de s'approcher de Dieu par la science, la piété et la vertu ([1] , et non par une extase qui est le résultat de l'ivresse et de bruits désordonnés.

Si l'on examine les ouï-dire et les symboles (ἀκούσματα καὶ σύμβολα) ([2]) que l'on mettait sous l'autorité de Pythagore, on voit qu'un grand nombre justifient et dogmatisent en quelque sorte des croyances déjà existantes, avec l'intention de témoigner au divin et à ses manifestations le respect le plus scrupuleux. Du moment que le son de l'airain avait un caractère sacré, les Pythagoriciens ont dû en condamner un abus profane et le traiter avec un respect égal à celui que, par exemple, ils prescrivaient pour les portes, également sacrées à leurs yeux : « la porte étant sacrée, les Pythagoriciens et les sages d'Égypte défendaient de parler en franchissant les portes (ἢ πύλας ἢ θύρας), vénérant par le silence le dieu principe de l'univers ([3]) ».

Dans les mystères orphiques, un appareil d'airain nommé ἠχεῖον avait un emploi sacré. L'hiérophante le frappait pour invoquer Coré, comme nous l'apprend Apollodore, fr. 36 (Müller, *FHG*, I, 434 = Scol. Théocr., II, 36) : Τὸ ἄχει ἀντὶ τοῦ ψόφει, κρούει. Ἐπεὶ ὁ τοῦ χαλκοῦ ἦχος οἰκεῖος τοῖς κατοιχομένοις. Φησὶν Ἀπολλόδωρος Ἀθήνησι τὸν ἱεροφάντην τῆς Κόρης ἐπικαλουμένης ἐπικρούειν τὸ λεγόμενον ἠχεῖον. Καὶ παρὰ Λάκωσι, βασιλέως ἀποθανόντος, εἰώθασι κρούειν λέβητα.

Parmi les trois détails conservés dans cette scolie et qui

---

7 Hense) prescrit aux femmes μὴ χρέεσθαι τοῖς ὀργιασμοῖς καὶ ματρῳασμοῖς. Sur le fracas des instruments d'airain dans le culte rendu à Cybèle par les femmes, cf. ATHÉNÉE, XIV, 636 A.

([1]) A cet égard, on peut dire que le chapitre II du *De Iside* par exemple est d'un esprit parfaitement néo-pythagoricien.

([2]) Voir DIELS, *Fragm. der Vorsokratiker*, t. I, 2e édit , pp. 279-281.

([3]) PORPHYRE, *De antro Nympharum*, 27. Ici encore les Pythagoriciens dogmatisent une superstition populaire; par exemple TIBULLE. I, 3, 19-20 : O quoties ingressus iter, mihi tristia dixi | Offensum in porta signa dedisse pedem! Cf. VALÈRE MAXIME, I, 4, 2.

remontent sans doute tous à Apollodore, celui du milieu (1) attribue donc au son de l'airain une vertu non pas apotropaïque, mais expressément évocatrice : τῆς Κόρης ἐπικαλουμένης.

La coutume, évidemment très antique, de frapper un vase lors des funérailles d'un roi de Sparte ne me paraît guère non plus pouvoir, comme on le prétend, s'expliquer originairement par l'intention de chasser les esprits; en effet, parmi ceux-ci il faudrait bien comprendre l'esprit du roi lui-même que l'on veut honorer. C'était plutôt, à ce moment solennel, une façon de marquer la survie et de manifester la présence de cet esprit qui, comme un puissant δαίμων ou ἥρως, allait continuer à protéger le pays (2). Au surplus, le fait que l'on rendait aux rois de Sparte les honneurs propres aux héros nous est formellement attesté par Xénophon (3) qui est, à cet égard, un témoin particulièrement bien informé.

Sur le même sujet des funérailles royales à Sparte, Hérodote (VI, 58) nous apprend qu'à la mort d'un roi des cavaliers parcourent toute la Laconie pour annoncer la nouvelle, et que dans la ville des femmes circulent en frappant un chaudron : κατὰ δὲ τὴν πόλιν γυναῖκες περιιοῦσαι λέβητα (4) κροτέουσι.

---

(1) Cf. Velleius, I, 4, 1; Orion, *Etym.*, p. 18, 24 et suiv.; Pindare, *Isthm.*, VII, 3; Scol. Aristoph., *Acharn.*, 709; Ovide, *Ars am.*, II, 609 et suiv.; Lobeck, *Aglaoph.*, II p. 1225. Gruppe, *Gr. Myth.*, p. 54, n. 9, veut encore donner ici au rite une valeur apotropaïque. Dans sa série de comparaisons entre les mystères grecs et les choses d'Égypte (plus haut, p. 28), il est probable qu'Hécatée avait mis en rapport le bruit de cet ἠχεῖον sacré avec celui des portes du tombeau d'Apis.

(2) Cf. Oreste, dont les ossements retrouvés précisément dans la forge d'un chalkeus donnent la victoire à Sparte (Hérodote, I, 67-68); Plutarque, *Thésée*, 35 à la fin, etc. Au sujet de l'importance nouvelle du culte des βασιλικοὶ δαίμονες à l'époque alexandrine, voir par exemple l'inscription d'Antiochus I, Michel, *Recueil d'Insc. gr.*, I, 735.

(3) *Rép. Lacéd.*, XV, 9 : αἱ δὲ τελευτήσαντι τιμαὶ βασιλεῖ δέδονται, τῇδε βούλονται δηλοῦν οἱ Λυκούργου νόμοι ὅτι οὐχ ὡς ἀνθρώπους ἀλλ' ὡς ἥρωας τοὺς Λακεδαιμονίων βασιλεῖς προτετιμήκασιν. Cf. *Helléniques*, III, 3, 1, à propos des funérailles du roi Agis : ἔτυχε σεμνοτέρας ἢ κατὰ ἄνθρωπον ταφῆς.

(4) Le singulier λέβητα a pour lui l'autorité des bons manuscrits, et il est arbitraire de le changer en λέβητας comme le fait encore le dernier éditeur, Hude.

Hérodote semble donc interpréter le rite comme n'ayant d'autre objet que d'annoncer la funèbre nouvelle, à la façon de notre glas. Il y a quelque analogie entre ce rite et l'usage d'exécuter des danses, accompagnées du fracas des épées et des boucliers, à l'occasion de funérailles solennelles. L'auteur du dernier chant de l'Odyssée est sans doute le premier à mentionner de pareilles danses, quand il dit à propos des funérailles d'Achille, ω 68 et suiv. :

πολλοὶ δ' ἥρωες Ἀχαιοὶ
τεύχεσιν ἐρρώσαντο πυρὴν πέρι καιομένοιο,
πεζοί θ' ἱππῆές τε· πολὺς δ' ὀρυμαγδὸς ὀρώρει.

Plus tard, Apollonius de Rhodes signale la même coutume comme spéciale aux funérailles d'un roi; les Dolions dansent en armes autour du tombeau de leur roi Kyzikos (I, 1059) :

τρὶς πέρι χαλκείοις σὺν τεύχεσι δινηθέντες
τύμβῳ ἐνεκτερέιξαν...

En revanche, un peu plus loin, une danse armée analogue a pour objet d'empêcher d'entendre les lamentations funèbres pendant un sacrifice offert par les Argonautes à Rhéa, et c'est pourquoi l'usage de tels bruits stridents est devenu spécial au culte de cette déesse (I, 1135 et suiv.) :

σκαίροντες βηταρμὸν ἐνόπλιον εἱλίσσοντο,
καὶ σάκεα ξιφέεσσιν ἐπέκτυπον. ὣς κεν ἰωὴ
δύσφημος πλάζοιτο δι' ἠέρος, ἣν ἔτι λαοὶ
κηδείῃ βασιλῆος ἀνέστενον· ἔνθεν ἐσαιεὶ
ῥόμβῳ καὶ τυπάνῳ Ῥείην Φρύγες ἱλάσκονται.

On voit comment les explications varient selon les circonstances. Les divergences prouvent simplement qu'il ne faut pas

prétendre ramener à une signification immuable des rites d'origine oubliée et dont l'interprétation a varié au cours des temps (1).

Par une rencontre significative, nous trouvons un détail comparable aux rites qui nous occupent dans la fête funèbre annuelle qui fut instituée au V^e^ siècle, à Platée, en l'honneur des guerriers héroïsés qui étaient tombés sur le champ de bataille. L'organisation de la fête, que Plutarque rapporte à Aristide, doit être plus vraisemblablement attribuée au roi de Sparte, Pausanias (Thucydide, III, 58). Parmi les cérémonies curieuses que décrit Plutarque (*Aristide*, 21), le détail qui nous intéresse particulièrement est le suivant. Au jour de la fête, l'archonte de Platée, qui en tout autre temps ne peut pas toucher du fer et ne doit porter que des vêtements blancs, s'habille d'une tunique rouge, il porte une hydrie qu'il prend dans le local des archives et, muni également d'une épée, il traverse la ville pour se rendre aux tombeaux : ἀράμενός τε ὑδρίαν ἀπὸ τοῦ γραμματοφυλακίου ξιφήρης ἐπὶ τοὺς τάφους προάγει διὰ μέσης τῆς πόλεως.

Là, il accomplit certaines cérémonies, immole un taureau et évoque les morts au festin : καὶ κατευξάμενος Διὶ καὶ Ἑρμῇ χθονίῳ παρακαλεῖ τοὺς ἀγαθοὺς ἄνδρας τοὺς ὑπὲρ τῆς Ἑλλάδος ἀποθανόντας ἐπὶ τὸ δεῖπνον καὶ τὴν αἱμακουρίαν. Ici donc, nous voyons une hydrie, évidemment en airain, qui est conservée et consacrée pour l'usage religieux et qui, comme l'ἠχεῖον d'Éleusis et comme le λέβης de Sparte, joue un rôle dans les rites évocatoires. Le κρότος de l'airain appelait la présence des morts et, lorsque le glaive de l'archonte égorgeait la victime, c'est sans doute dans l'hydrie même que l'on recueillait le sang que les morts devaient boire.

---

(1) De nos jours encore, de tels rites sont chargés de toute une série de significations. *Vivos voco. Mortuos plango. Fulgura frango,* ces trois termes sont loin d'épuiser les sens du chant de la cloche. Dans les campagnes wallonnes, le jour des morts (Toussaint) s'appelle « le jour des âmes », et le soir, tandis que sonne le glas, on croit que celles-ci errent aux [alentours. Qui nous dira le sens exact de ce glas traditionnel? Évoque-t-il les âmes et chante-t-il leur plainte, ou appelle-t-il les vivants à la prière et exprime-t-il leur propre douleur?

Ces rites antiques et ces honneurs spéciaux ne se sont conservés que dans les cultes des rois et des héros. Au temps historique, la législation a fortement réglementé et simplifié les cérémonies privées des funérailles (1). Néanmoins, il y avait sans doute dans chaque État une fête générale des morts (2).

A cet égard, c'est pour Rome que nous sommes le mieux renseignés. La fête des morts, les Lémuries, s'y célébrait les 9, 11 et 13 mai, et Ovide (*Fastes*, V, 421 et suiv.) a donné de certains de ses rites une description assez détaillée. Ici encore nous voyons apparaître, avec une signification spéciale, le son de l'airain. « A minuit..., l'homme qui se souvient du rite antique et qui craint les dieux se lève; il reste pieds-nus, et de ses doigts réunis avec le milieu du pouce il fait des signaux, de peur que dans le silence une ombre légère ne vienne à sa rencontre. Trois fois, il purifie ses mains dans l'eau d'une fontaine; il se tourne et prend dans sa bouche des fèves noires. Il les jette ensuite derrière lui et, en les jetant, il dit : « Je les jette et, avec ces fèves, je me rachète moi et les miens. » Il prononce neuf fois ces paroles sans regarder en arrière. On croit que l'ombre ramasse les fèves et suit ses pas sans être vue. De nouveau il touche l'eau et frappe l'airain de Temèse (*Temesaeaque concrepat aera*, 441), et il conjure l'ombre de quitter sa demeure. Après avoir dit neuf fois : « Mânes paternels, sortez! », il regarde derrière lui et croit avoir accompli purement la cérémonie. »

Ce n'est pas ici le lieu d'essayer une analyse de rites dont le sens primitif échappait à coup sûr à Ovide lui-même.

Remarquons simplement que dans cette succession d'actes, le

---

(1) D'après la loi de Iulis sur les funérailles, on devait porter le mort silencieusement jusqu'à son tombeau, σιωπῇ μέχρι ἐπὶ τὸ σῆμα, Michel, *Recueil d'Insc. gr.*, I, 398. Même prescription à Delphes, *ibid.*, 995 C. Cf. Plutarque, *Solon*, 21. Cf. pour Sparte, Plutarque, *Instituta Laconica*, 18 (238 D); *Lycurgue*, 27.

(2) Cf. Nilsson, *Griechische Feste*, p. 456.

battement de l'airain n'est pas du tout présenté comme un moyen apotropaïque, ainsi qu'on l'admet généralement.

J'entendrais plutôt : le dévot paie à l'ombre son tribut et, après s'être acquitté de ce devoir, il l'évoque particulièrement en frappant l'airain pour la supplier de quitter sa demeure. Si le bruit de l'airain avait pour vertu en soi de chasser l'ombre, pourquoi le dévot devrait-il ensuite répéter neuf fois sa prière? Dans tous ces actes, il y a certes un scrupule superstitieux de se tenir pur du contact ou de la vue du mort, mais il y a aussi le souci religieux de lui rendre les honneurs auxquels il a droit dans la fête, et le battement de l'airain ne peut pas être conçu originairement comme un moyen hostile et violent de l'effrayer et de le mettre en fuite.

La série de textes que l'on vient d'examiner explique assez comment Apollodore a pu dire que le bruit de l'airain était οἰκεῖος τοῖς κατοιχομένοις, c'est-à-dire appartenait aux trépassés. L'opinion attribuée chez Élien à Pythagore qu'un tel bruit est la voix des meilleurs (φωνὴ τῶν κρειττόνων) ne fait que dire la même chose sous une forme plus réaliste.

*
* *

Revenant enfin à l'usage rappelé dans notre passage de Plutarque, ma conclusion serait celle-ci : Il y avait une croyance, spécialement accueillie par certains Pythagoriciens, qui considérait la résonance prolongée de l'airain comme une manifestation démoniaque. Dès lors, un tel bruit devait être l'objet d'une crainte superstitieuse, au même titre que les autres phénomènes attribués à de semblables interventions surnaturelles. N'est-ce pas la crainte des esprits qui, en Grèce, a donné son nom même à la superstition (δεισιδαιμονία), et n'est-ce pas cette crainte encore qui se trahit dans l'euphémisme (οἱ κρείττονες) par lequel nous venons de voir qu'on désignait les âmes des morts? On croyait écarter la présence d'un esprit qui pouvait être redou-

table en touchant l'airain ou le cuivre en train de résonner et en éteignant ainsi son bruit.

Assurément, il nous paraît extraordinaire qu'une certaine étiologie ait rattaché cette superstition aux funérailles du bœuf Apis et qu'une des sources de Plutarque ait pu faire un raisonnement qui devait être à peu près comme ceci : lorsqu'on enterre Apis, les portes d'airain ont une résonance grave et dure et c'est parce que nous savons ainsi qu'un tel bruit manifeste la présence d'un démon que nous avons l'habitude d'interrompre, en les touchant, la résonance des objets d'airain. Cette étiologie est étrange, j'en tombe d'accord, mais elle doit l'être, car il faut bien qu'elle soit telle pour que Plutarque l'ait rangée parmi les explications qu'au début de sa phrase il a qualifiées de stupides (ἀτοπώτερα).

Au fond, cependant, est-elle beaucoup plus absurde que d'autres explications qui ramènent également, de la façon la plus inattendue, des coutumes ou des croyances grecques à une origine égyptienne? Par exemple, plus haut, chez Plutarque (*De Iside*, chap. XLII), nous avons vu expliquer l'horreur des Pythagoriciens pour le nombre dix-sept par le fait que le dix-sept est la date de la mort d'Osiris. De même encore, la superstition qu'inspiraient les portes avait été mise par les Pythagoriciens en rapport avec la sagesse égyptienne (1). Enfin, Plutarque lui-même dit formellement dans le *De Iside* (chap. X) que la plupart des préceptes énigmatiques des Pythagoriciens imitent le symbolisme des Égyptiens, qu'ils ont une valeur mystérieuse et qu'ils ne le cèdent en rien à cet égard à l'écriture hiéroglyphique (2). Aussi, les ἀκούσματα pythagoriciens servaient au jeu des explications les plus arbitraires; Jamblique, *Vie de Pythagore*, 86 : Αἱ δὲ προστιθέμεναι εἰκοτολογίαι περὶ τῶν τοιούτων

(1) Porphyre, *De antro Nympharum*, 27; cf. plus haut, p. 52. Une des raisons que l'on donnait de l'abstinence des fèves était leur ressemblance avec les portes de l'Hadès (Diogène Laerce. VIII, 34).

(2) Cf. *De educ. puer.*, 17, p. 12 D.

(*scil.* ἀκουσμάτων) οὐκ εἰσὶ Πυθαγορικαί, ἀλλ' ἐνίων ἔξωθεν ἐπισοφιζομένων καὶ πειρωμένων προσάπτειν εἰκότα λόγον.

Déjà Aristote, sans doute dans son livre Περὶ τῶν Πυθαγορείων, s'était occupé des ἀκούσματα pythagoriciens (1). Probablement dès le IV^e^ siècle également, le médecin Androkydès écrivait en dialecte ionien un ouvrage Περὶ Πυθαγορικῶν συμβόλων (2). Une indication malheureusement très vague chez Suidas (s. v. Ἀναξίμανδρος) et chez Diogène Laerce (II, 2) mentionne un historien Anaximandre de Milet, différent de son célèbre homonyme et contemporain d'Artaxerxès Mnémon (405-359 av. J.-C.), qui avait composé, aussi en ionien, un écrit sur les symboles pythagoriciens, Συμβόλων Πυθαγορείων ἐξήγησις.

Enfin, un quatrième ouvrage sur le même sujet est mentionné par Clément d'Alexandrie (*Strom.*, p. 14, 7 et suiv., Stählin) : Ἀλέξανδρος ἐν τῷ περὶ Πυθαγορικῶν συμβόλων. Cet Alexandre, qui est sûrement Alexandre Polyhistor, faisait notamment de Pythagore le disciple de l'Assyrien Zaratos, des Gaulois et des Brahmanes.

Il n'est pas douteux qu'à l'époque de l'érudition historique et du syncrétisme, le rapprochement des symboles de Pythagore avec des superstitions et des coutumes étrangères ait contribué à faire dériver sa sagesse de celle de peuples barbares, considérés comme particulièrement anciens, Phéniciens, Chaldéens, Perses, Indiens, Arabes, Juifs, et même Thraces, Gaulois et Étrusques (3).

---

(1) Sur cette question, voir surtout C. Hölk, *De acusmatis sive symbolis Pythagoricis*, Diss., Kiel, 1894.

(2) Zeller, *Die Philosophie der Griechen*, III, 2, 4^e^ édit., p. 118, considère cet écrit comme l'œuvre d'un faussaire, et de même Hölk qui place sa date au premier siècle avant J.-C. (*livre cité*, p. 45). Tout récemment M. P. Corssen [*Die Schrift des Arztes Androkydes* Περὶ πυθαγορικῶν συμβόλων dans *Rheinisches Museum*, LXVII, (1912), pp. 240 et suiv.] me paraît avoir apporté d'importants arguments en faveur de l'authenticité.

(3) Cf. Zeller, *Die Philosophie der Griechen*, I, 1, 5^e^ édit., pp. 300 et suiv., où les principaux témoignages sont cités. Pour les rapports avec les Étrusques, cf. Zeller, *ibid.*, p. 296, n. 2, et Plutarque, *Vie de Numa*, 14.

Entre tous ces peuples, ce sont les Égyptiens qui naturellement durent les premiers appeler l'attention des Grecs. Tout en ne parlant pas encore d'un séjour de Pythagore en Égypte, Hérodote (II, 81) remarque l'analogie d'un rite sacerdotal égyptien avec un usage pythagoricien et il fait venir d'Égypte en Grèce la croyance à la métempsychose (II, 123) [1]. A partir d'Isocrate (*Busiris*, II, 28), l'assertion que Pythagore a emprunté sa science et surtout ses prescriptions religieuses à l'école des Égyptiens est répétée à l'infini [2].

En particulier pour ce qui concerne le *De Iside*, une étude détaillée ferait voir que, d'un bout à l'autre du traité, une place importante était faite dans les sources aux explications empruntées à l'école pythagoricienne. Un grand nombre d'entre elles remontent en dernière analyse à Eudoxe de Cnide, qui est fréquemment cité :

Chapitre VI, sur l'abstention du vin, Eudoxe est combiné avec Hécatée d'Abdère (Diodore, I, 70, 11) ; comparez ce qui est dit des prêtres d'Héliopolis qui ne boivent pas de vin le jour (ὡς οὐ προσῆκον ἡμέρας πίνειν, τοῦ κυρίου καὶ βασιλέως ἐφορῶντος) avec Jamblique, *Vie de Pythagore*, 97 et 98 : οἴνου δὲ μεθ' ἡμέραν οὐ μετεῖχον (*sc.* οἱ Πυθαγόρειοι) ; cf. Diogène, VIII, 19 [3]. — Chapitre XXI, sur l'emplacement du tombeau d'Osiris. — Chapitre XXX, sur la puissance démoniaque de Typhon ; cf. chapitres XLVIII, LXXVI, LXXX et Wellmann, *Hermes*, XXXI (1896), pp. 243 et suiv. — Chapitres LII et LXIV sur Isis, déesse de l'amour ; chapitre LXII, sur le Zeus égyptien.

L'attribution à Eudoxe est moins sûre là où les Pythagoriciens sont cités en général : Chapitre XXXII, la mer est une larme de Kronos ; cf. Porphyre, *Vie de Pythagore*, 41 ; Clément,

---

(1) Cf. Zeller, *ouvr. cité*, I, 1, 5e édit., p. 305, n. 1.

(2) Voir notamment Plutarque, *Quaest. conviv.*, VIII, 8, 2, 1, *De Iside*, chap. X.

(3) Les parfums que brûlent les prêtres égyptiens pendant le jour (*De Iside*, LXXIX) sont également à rapprocher des pratiques pythagoriciennes décrites par Jamblique, *Vie de Pythagore*, 98. L'adoration du soleil levant était un des commandements pythagoriciens, Jamblique, *ibid.*, 256.

Strom., V, p. 360, 21, Stählin. C'est justement Eudoxe qui est donné comme ayant emprunté une autre image analogue aux prêtres égyptiens : le vin est le sang de ceux qui jadis ont fait la guerre aux dieux et dont les cadavres, mêlés à la terre, ont fait pousser les vignes (*De Iside*, VI) (1). — Chapitre XLII, sur le nombre dix-sept. — Cf. encore chapitres LXXV et X, notamment Apollon, expliqué par ἀ – πολύς.

Une étude complète devrait naturellement tenir compte de passages où il n'y a pas expressément de rapprochement avec le pythagorisme. Par exemple, le port de vêtements de lin était commun aux prêtres égyptiens (*De Iside*, IV) et aux Néopythagoriciens (Jamblique, *Vie de Pythagore*, 100, 149).

L'abstinence pythagoricienne des poissons (Diogène, VIII, 34; Eustathe, p. 1720, 31 et suiv.) avait aussi été rapprochée de la même pratique chez les prêtres d'Égypte (Plutarque, *De Iside*, VII; *Quaest. conviv.*, VIII, 8, 2).

Plutarque (*De Iside*, LXII) explique, d'après Manéthon, que le fer est l'os de Typhon. La pensée offre bien le même genre d'image que nous venons de rencontrer chez les Pythagoriciens à propos de la mer « larme de Kronos », et du vin « sang des ennemis des dieux ». Et, en effet, les Pythagoriciens (Lydus, *De mensibus*, I, 35) avaient l'horreur du fer qui symbolise la matière : Ὁ γὰρ σίδηρος κατὰ τοὺς Πυθαγορείους τῇ ὕλῃ ἀνάκειται· μέλας γὰρ καὶ αὐτὸς καὶ διὰ τοῦτο ἐγγὺς ἀνείδεος, πολύκμητός τε καὶ πολύχρηστος ἀλλ' οὐκ ἀπαθής ἐστιν. Aussi prescrivaient-ils aux prêtres de n'employer que des ciseaux d'airain (2). Nous avons vu plus haut que le magistrat de Platée, chargé d'évoquer une fois l'année les esprits des héros, était de même soumis à l'interdiction de toucher du fer.

---

(1) Androkydès se fondait sur quelque symbolon pythagoricien analogue quand il écrivait à Alexandre le Grand. Pline, *Hist. Nat.*, XIV, 58 : *Vinum poturus, rex, memento bibere te sanguinem terræ.*

(2) Sur l'emploi sacré des ciseaux d'airain, cf. Sophocle, fr. 491 Nauck, 2e édit.; Macrobe, V, 19, 13; Servius, *Ad Aen.*, I, 448.

VII

Sarapis = σοῦσθαι τὸ πᾶν

μετριώτερον δὲ < οἱ > (1) παρὰ τὸ σεύεσθαι καὶ τὸ σοῦσθαι τὴν τοῦ παντὸς ἅμα κίνησιν εἰρῆσθαι φάσκοντες.

La première explication du nom de Sarapis a paru à Plutarque négligeable, la seconde absurde, la troisième plus absurde encore; en voici une enfin qui lui paraît assez raisonnable : « Plus modérée est l'opinion que c'est d'après l'élan (τὸ σεύεσθαι καὶ τὸ σοῦσθαι) donné au mouvement simultané de l'univers qu'il est nommé ».

Sarapis est donc dérivé ici de σεύεσθαι ou σοῦσθαι et de πᾶν. Il n'y a pas lieu de proposer des corrections (2). Surtout, il ne faut pas songer à supprimer καὶ τὸ σοῦσθαι, comme le voulait Squire, car cette leçon inattendue est précisément ce qui garantit le mieux l'authenticité du passage et ce qui lui donne son principal intérêt. La forme σοῦσθαι, avec la voyelle ο, a été choisie évidemment pour préciser et spécialiser le sens de σεύεσθαι, et nous devons rechercher quelle raison particulière a pu donner à cette forme une pareille fonction. Cette raison, je crois qu'il est possible de l'indiquer avec une grande vraisemblance. Nous savons, en effet, que le substantif σοῦς avait été adopté par Démocrite comme un terme technique pour désigner une sorte

---

(1) μετριώτεροι Baxter et Bernardakis; <οἱ> a été suppléé par Xylander. Il ne faut pas vouloir mettre trop de correction grammaticale dans cette succession rapide de notes.

(2) σύρεσθαι de Semler pour σεύεσθαι est vraiment mauvais; σείεσθαι serait également un changement arbitraire, bien qu'à première vue il soit assez tentant, cf. *De Iside*, LXIII, p. 376 C : ἐμφαίνει καὶ τὸ σεῖστρον ὅτι σείεσθαι δεῖ τὰ ὄντα καὶ μηδέποτε παύεσθαι φορᾶς. A rapprocher une étymologie de Σείριος, *Scol. Apollon. Rh.*, II, 517 : ἢ παρὰ τὸ σείεσθαι καὶ πάλλεσθαι.

de mouvement : φησὶ γὰρ (*sc.* Δημόκριτος) οὐκ εἰς ἓν ὁρμᾶν τὸν σοῦν, λέγων « σοῦν » τὴν κίνησιν τῶν ἄνω φερομένων σωμάτων (Aristot., *De caelo*, IV, 6, 313 B, 4 = Diels, *Vorsokratiker* I, 2e édit., p. 363, 41) (1). Le terme σοῦς désignait donc le mouvement des atomes les moins lourds (air et feu) qui étaient poussés dans la région élevée (2). C'est de là sans doute que le verbe σοῦσθαι a été choisi comme s'appliquant spécialement au mouvement des sphères supérieures.

La source même à laquelle remonte ici Plutarque est de tendance stoïcienne et suppose une théorie cosmique au sujet de laquelle on peut voir les principaux passages réunis chez I. von Arnim (3) : au centre du monde, la terre est un globe immobile autour duquel tournent les sphères qui constituent l'univers supérieur. C'est ce mouvement que notre étymologie attribue ici à Sarapis (4).

Plus loin dans le *De Iside*, une allusion au même rôle du dieu est donnée comme empruntée aux livres d'Hermès (chap. LXI, p. 375 F) : Ἐν δὲ ταῖς Ἑρμοῦ λεγομέναις βίβλοις ἱστοροῦσι γεγράφθαι περὶ τῶν ἱερῶν ὀνομάτων ὅτι τὴν μὲν ἐπὶ τῆς τοῦ ἡλίου περιφορᾶς τεταγμένην δύναμιν Ὧρον, Ἕλληνες δ' Ἀπόλλωνα καλοῦσι· τὴν δ' ἐπὶ τοῦ πνεύματος οἱ μὲν Ὄσιριν, οἱ δὲ Σάραπιν, οἱ δὲ Σωθὶ Αἰγυπτιστί. Osiris-Sarapis préside ici au mouvement du πνεῦμα et nous savons assez que ce mot appartient à la terminologie stoï-

---

(1) Platon signale un sens analogue du mot σοῦς chez les Lacédémoniens. *Cratyle*, 412 B : ἀλλὰ δεῖ ἐκ τῶν ποιητῶν ἀναμιμνήσκεσθαι ὅτι πολλαχοῦ λέγουσιν περὶ ὅτου ἂν τύχωσιν τῶν ἀρχομένων ταχὺ προϊέναι « ἐσύθη » φασίν Λακωνικῷ δὲ ἀνδρὶ τῶν εὐδοκίμων καὶ ὄνομα ἦν « Σοῦς »· τὴν γὰρ ταχεῖαν ὁρμὴν οἱ Λακεδαιμόνιοι τοῦτο καλοῦσιν.

(2) Cf. Zeller, *Die philos. der Gr.*, I, 5e édit., pp. 887 et suiv.

(3) *Stoicorum veterum fragmenta*, II, pp. 173 et suiv., particulièrement p 175, fr. 555 de Chrysippe : τεσσάρων οὖν ὄντων τῶν στοιχείων, συμβέβηκε τὸ πῦρ καὶ τὸν ἀέρα, κουφότατα ὄντα, ἐπὶ τὴν ἄνω φορὰν ἔχειν τὴν ὁρμὴν καὶ περιδινεῖσθαι.

(4) Pour l'idée fondamentale de cette explication, où Sarapis est envisagé comme le moteur des sphères célestes, cf. Franz Cumont, *La théologie solaire du paganisme romain* (*Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XII, 2e part., pp. 455 et suiv.).

cienne (1). Remarquons, en passant, que la fonction prêtée par certains à Sothis dans ce passage est également connue de l'auteur de l'étymologie Σείριος· παρὰ τὸ σείεσθαι καὶ πάλλεσθαι, que nous avons rapportée plus haut (2).

---

(1) Voir le paragraphe πνεῦμα chez ARNIM, *Stoic. vet. fr.*, II, pp. 144 et suiv., fr. 442 : τὸ πνεῦμα γεγονὸς ἐκ πυρός τε καὶ ἀέρος διὰ πάντων πεφοίτηκε κ. τ. λ. Cf. DIELS, *Doxogr. graeci*, 310a7, 292a23, 302b22, 305a15 et suiv. : οἱ Στωικοὶ νοερὸν θεὸν ἀποφαίνονται... καὶ πνεῦμα μὲν διῆκον δι' ὅλου τοῦ κόσμου. De même, dans d'autres passages du *De Iside*, le mot πνεῦμα révèle une tendance sûrement stoïcienne, ch. XXXVI (365 D). XL (367 C). LXVI (377 D).

(2) P. 62, n. 2.

VIII

Sarapis = Osiris-Apis

Οἱ δὲ πλεῖστοι τῶν ἱερέων εἰς ταὐτό φασι τὸν Ὄσιριν συμπεπλέχθαι καὶ τὸν Ἆπιν, ἐξηγούμενοι καὶ διδάσκοντες ἡμᾶς ὡς εὔμορφον εἰκόνα χρὴ νομίζειν τῆς Ὀσίριδος ψυχῆς τὸν Ἆπιν.

« Le plus grand nombre des prêtres disent qu'Osiris et Apis se confondent dans le même mot, nous expliquant et nous enseignant qu'il faut considérer Apis comme une belle image de l'âme d'Osiris. »

D'après cette étymologie Osiris + Apis, qui a encore des partisans modernes (1), Sarapis représente donc la réunion des deux dieux égyptiens, Osiris et Apis. L'âme d'Osiris, incarnée dans le bœuf Apis, prendrait le nom de Sarapis après la mort de celui-ci. L'explication théologique du culte du taureau Apis comme une incarnation de Ptah ou d'Osiris est sans doute très ancienne en Égypte. Chez les Grecs, Hérodote n'en parle pas et cite simplement comme déjà connue l'identification d'Apis avec Épaphos (2). L'explication reproduite chez Plutarque s'est trouvée sans doute également chez Hécatée d'Abdère, si, comme il le paraît bien (3), c'est lui que suit Diodore (I, 85, 4) : Τῆς

(1) Sarapis s'explique (déjà pour Champollion) par l'hellénisation d'Oserapis, ce dernier nom représentant la transcription régulière de l'égyptien; voir Isidore Lévy, *Sarapis* dans *Revue de l'hist. des Religions*, LX (1909), pp. 286 et suiv.

(2) II, 153 : ὁ δὲ Ἆπις κατὰ τὴν Ἑλλήνων γλῶσσάν ἐστι Ἔπαφος; cf. III, 27 et 28.

(3) Cf. Schwartz, *Hekataeos von Teos* dans *Rh. Mus.*, XL (1885), pp. 230 et suiv. Pour Plutarque, il ne remonte ici en tout cas pas directement à Hécatée, ni même peut-être indirectement. Il s'agit d'une même interprétation sacerdotale que plusieurs auteurs ont pu recueillir et reproduire indépendamment l'un de l'autre.

δὲ τοῦ βοὸς τούτου τιμῆς αἰτίαν ἔνιοι φέρουσι λέγοντες ὅτι τελευτήσαντος Ὀσίριδος εἰς τοῦτον ἡ ψυχὴ μετέστη, καὶ διὰ ταῦτα διατελεῖ μέχρι τοῦ νῦν ἀεὶ κατὰ τὰς ἀναδείξεις αὐτοῦ μεθισταμένη πρὸς τοὺς μεταγενεστέρους. Avant Plutarque encore, elle apparaît également comme connue chez le stoïcien Athénodore de Tarse (1), qui fut le maître d'Auguste : σύνθετον ἀπό τε Ὀσίριδος καὶ Ἄπιος γενόμενον Ὀσίραπις, et chez Strabon, l'ami de cet Athénodore (XVII, 1, 31 [807 C]) : τό τε (*sc.* ἱερὸν) τοῦ Ἄπιδος ὅς ἐστιν ὁ αὐτὸς καὶ Ὄσιρις, ὅπου ὁ βοῦς ὁ Ἆπις ἐν σηκῷ τινι τρέφεται, θεὸς ὡς ἔφην νομιζόμενος.

Au temps de Plutarque, la conception était devenue banale et elle revient plus d'une fois dans notre traité, chapitre XX (359 B) : Ἐν δὲ Μέμφει τρέφεσθαι τὸν Ἆπιν, εἴδωλον ὄντα τῆς ἐκείνου (*sc.* Ὀσίριδος) ψυχῆς ; chapitre XLIII (368 C) : Τὸν δ' Ἆπιν εἰκόνα μὲν Ὀσίριδος ἔμψυχον εἶναι ; chapitre LXXIII (380 E) : Ὁ γὰρ Ἆπις δοκεῖ... ἱερὸς εἶναι τοῦ Ὀσίριδος.

Dans notre passage, l'épithète εὔμορφος donnée à εἰκών a paru suspecte à Wyttenbach et sa correction ἔμμορφος a passé dans le texte de Bernardakis. Dans les deux endroits de Plutarque sur lesquels on s'appuie (*Numa*, 8, p. 65 B et *De def. orac.*, 35, p. 428 F), ἔμμορφος s'oppose à l'absence complète de forme (ἀμορφία), idée dont il ne peut être question ici.

Quant aux corrections αἰσθητήν ou ἔμψυχον, elles introduiraient sans doute des leçons très naturelles, mais dont rien n'expliquerait l'altération (2).

Les autres passages du *De Iside* où εἰκών apparaît avec un sens analogue sont, outre le chapitre XLIII (εἰκόνα μὲν Ὀσίριδος ἔμψυχον) cité plus haut, le chapitre XLIX (371 B) : Ἐν δὲ γῇ καὶ πνεύματι καὶ ὕδατι καὶ οὐρανῷ καὶ ἄστροις τὸ τεταγμένον καὶ καθεστηκὸς

---

(1) Dans Clément, *Protrept.*, p. 38, 4 Stählin. Cf. Cyrill. Alex., *Contra Iul.*, I, p. 13, éd. Spanheim = Migne, PG, 76, col. 521 D : ὥσπερ ἐξ ἑνὸς συνθήματος συμβεβηκότες εἰς ὁμοφωνίαν, Ὀσίραπιν, ἵν' ἐν ταὐτῷ Ὄσιρίς τε καὶ Ἆπις νοοῖτο... τὸ δὲ μακρὸν ἔθος ἀποβεβληκὸς τὸ Ὀσί, Σάραπιν τὸ βρέτας ἐποίησεν ὀνομάζεσθαι.

(2) Je signale comme tentante la correction σύμμορφον que me propose M. Franz Cumont, en rapprochant *Ep. Rom.*, 8, 29 : συμμόρφους τῆς εἰκόνος.

καὶ ὑγιαῖνον ὥραις καὶ κράσεσι καὶ περιόδοις Ὀσίριδος ἀπορροὴ (1) καὶ εἰκὼν ἐμφαινομένη ; enfin, le chapitre LIII (372 F) : εἰκὼν γάρ ἐστιν οὐσίας ἐν ὕλῃ, <ἡ> (2) γένεσις καὶ μίμημα τοῦ ὄντος τὸ γιγνόμενον et le chapitre LIV (373 B) : ... τὸν Ὧρον, ὃν ἡ Ἶσις εἰκόνα τοῦ νοητοῦ κόσμου αἰσθητὸν ὄντα γεννᾷ, — deux chapitres qui appartiennent certainement à une même section. Cf. aussi les chapitres LVI et LXIV.

Dans tous ces passages, εἰκών paraît avoir un sens bien consacré et nettement théologique. Je croirais volontiers que le point de départ de cet emploi du mot se trouve chez Platon, dans la fin célèbre du *Timée*, 92 C : ... ὅδε ὁ κόσμος οὕτω, ζῷον ὁρατὸν τὰ ὁρατὰ περιέχον, εἰκὼν τοῦ νοητοῦ (3), θεὸς αἰσθητός, μέγιστος καὶ ἄριστος κάλλιστός τε καὶ τελεώτατος γέγονεν εἷς οὐρανὸς ὅδε μονογενὴς ὤν. Ces termes rappellent le dernier passage du *De Iside* (chap. LIV) que nous venons de citer, et ici l'influence, si l'on veut lointaine, du *Timée* peut s'affirmer d'autant mieux qu'au début du chapitre LIII (cf. chap. XXXIV et surtout chap. LVI) Platon est cité pour des mots caractéristiques (τιθήνη καὶ πανδεχής) qui sont empruntés précisément au *Timée*.

Εἰκών a ainsi fourni un terme pour rendre une idée favorite de la théologie égyptienne. On peut lire, par exemple, dans la fameuse inscription trilingue de Rosette, du 27 mars 196 avant Jésus-Christ (Dittenberger, *Orientis graeci inscr.*, 90) : Βασι-

---

(1) ἀπορροή « émanation », comme nous le verrons pour εἰκών, a ici un sens théologique (de même chap. XXXVIII, LIII), qu'il a conservé chez certaines sectes chrétiennes (cf. Alexandre d'Alexandrie chez Théodoret, I, 4, 46). Reitzenstein (*Poimandres*, p. 16, n. 4) prétend que cet usage du mot est purement égyptien. C'est cependant un terme qui fut employé de bonne heure dans la philosophie grecque On sait que le mot appartient aussi au vocabulaire astrologique.

(2) ἡ est ajouté par Reiske.

(3) νοητοῦ FY ποιητοῦ AP Stob. (Burnet). Dans son édition du *Timée*, Archer-Hind défend, par des arguments intéressants, la leçon ποιητοῦ (the image of its maker). Si notre rapprochement est exact, la source de Plutarque parlerait plutôt en faveur de νοητοῦ, sans d'ailleurs trancher la question pour le texte de Platon, car la variante doit être très ancienne.

λεύοντος τοῦ νέου (Ptolémée Épiphane) ..... εἰκόνος ζώσης τοῦ Διός, κ. τ. λ. On sait qu'εἰκών est un des termes qui ont passé plus tard dans la théologie chrétienne : *II Cor.* 4, 4; *Col.* 1, 15, ὅς ἐστιν εἰκὼν τοῦ θεοῦ (1); cf. *I Cor.* 11, 7.

(1) Voir d'autres rapprochements instructifs entre la langue de l'inscription de Rosette et celle de l'Écriture chez P. WENDLAND, *Die hellenistisch-römische Kultur*, 1re édit., p. 76.

IX

Sarapis et l'égyptien « sairei »

Ἐγὼ δέ, εἰ μὲν Αἰγύπτιόν ἐστι τοὔνομα τοῦ Σαράπιδος, εὐφροσύνην αὐτὸ δηλοῦν οἶομαι καὶ χαρμοσύνην, τεκμαιρόμενος ὅτι τὴν ἑορτὴν Αἰγύπτιοι τὰ χαρμόσυνα « σαίρει » καλοῦσιν.

« Pour moi, si le nom de Sarapis est égyptien, j'estime qu'il signifie joie et allégresse, le conjecturant parce que les Égyptiens appellent *sairei* la fête des réjouissances. »

Hérodote (III, 27) rapporte qu'au temps du séjour de Cambyse à Memphis un nouveau bœuf Apis apparut et que les Égyptiens se mirent aussitôt en fête : αὐτίκα οἱ Αἰγύπτιοι εἵματά τε ἐφόρεον τὰ κάλλιστα καὶ ἦσαν ἐν θαλίῃσι (1). Cambyse, croyant qu'ils faisaient cela comme une réjouissance (χαρμόσυνα ταῦτα ποιέειν) pour son échec, interrogea les magistrats de Memphis qui lui expliquèrent pourquoi les Égyptiens célébraient universellement cette fête : Οἱ δὲ ἔφραζον ὡς σφι θεὸς εἴη φανεὶς διὰ χρόνου πολλοῦ εὐθὺς ἐπιφαίνεσθαι, καὶ ὡς ἐπεὰν φανῇ, τότε πάντες Αἰγύπτιοι κεχαρηκότες ὀρτάζοιεν. Le rapport avec l'explication de Plutarque est manifeste, d'autant plus que le mot χαρμόσυνα (2), en dehors de ces deux passages, n'apparaît, à ma connaissance, que très rarement.

---

(1) Cf. Élien, *Nat. an.*, XI, 10.

(2) Hésychius, *s. v.* : Χαρμόσυνα ἑορταὶ Ἀθήνῃσι· καὶ χαρμόσυνα. C'est aller trop loin que de conclure (avec Wyttenbach) de ce texte et de celui de Plutarque qu'il y avait à Athènes une fête spéciale nommée Χαρμόσυνα. Le terme convient pour exprimer les manifestations extérieures de la joie générale dans certaines fêtes et c'est en ce sens que Grégoire de Nazianze l'a employé, *Oratio* XL au début (I, p. 691, éd. des Bénédictins) : Χθὲς τῇ λαμπρᾷ τῶν Φωτῶν ἡμέρᾳ πανηγυρίσαντες· καὶ γὰρ ἔπρεπε χαρμόσυνα θέσθαι τῆς σωτηρίας τῆς ἡμετέρας.

Χαρμοσύνη, mot assez rare également en dehors de la *Septante*, apparaît toujours

La fête de la découverte d'un nouvel Apis s'appelait sans doute par excellence Χαρμόσυνα, « liesse ». Le rapprochement du terme d'Hérodote avec le nom égyptien de la fête doit être très ancien et les déductions de caractère orphique qui suivent chez Plutarque me font penser à attribuer cette fantaisie étymologique à Hécatée d'Abdère. Nous avons supposé plus haut que l'explication des *Phrygia grammata* avait déjà raisonné sur l'équivalence des mots χαρά et *sairei*.

Suit maintenant chez Plutarque une phrase qui, de nouveau, n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante.

---

dans un sens analogue; PLUTARQUE, *Non posse suaviter vivi sec. Ep.*, 21, p. 1102 A : Ἐν δὲ πομπαῖς καὶ Θυσίαις... καὶ οἰκότριβες καὶ Θῆτες ὑπὸ γήϑους καὶ χαρμοσύνης ἀναφέρονται. *Hymn. Orph.* (aux Charites), 60, 3, Abel : Ἀγλαΐη Θαλίη τε καὶ Εὐφροσύνη πολύολβε, | Χαρμοσύνης γενέτειραι, ἐράσμιαι, εὔφρονες, ἀγναί. Dans la *Septante*, I *Rois*, 18, 6 : καὶ ἐξῆλϑον αἱ χορεύουσαι εἰς συνάντησιν Δαυεὶδ... ἐν τυμπάνοις καὶ ἐν χαρμοσύνῃ καὶ ἐν κυμβάλοις; cf. *Lévitique*, 22, 29. *Judith*, 8 6. Le mot est réuni, comme chez Plutarque, à εὐφροσύνη dans *Jérémie*, 33, 11 : φωνὴ εὐφροσύνης καὶ φωνὴ χαρμοσύνης. *Constantini or. ad. sanct. coetum* (EUSEBIUS, I, 186, 11, Heikel) : χαρμοσύνην γαίης τε καὶ οὐρανοῦ ἠδὲ Θαλάσσης.

X

Ἄιδης, ἀιδής, ἀειδής

Καὶ γὰρ Πλάτων τὸν Ἄιδην ὡς αἰδοῦς υἱὸν τοῖς παρ' αὐτοῦ γενομένοις καὶ προσηνῆ θεὸν ὠνομάσθαι φησί.

L'intention de cette phrase est claire. Le caractère aimable et joyeux qui vient d'être attribué à Sarapis y reçoit une nouvelle confirmation de l'autorité de Platon; celui-ci, en effet, a dit quelque chose d'analogue d'Hadès, lequel, on l'a vu plus haut, n'est autre que Sarapis. Voyons comment, dans le détail, on a jusqu'aujourd'hui interprété la phrase de Plutarque.

Xylander et, après lui, Reiske et Wyttenbach traduisent : « Nam et Plato *Aden*, id est Ditem, tanquam *Aedus*, quae est Verecundia, filium ait nominatum utpote comem benignumque deum erga eos qui ad ipsum pervenerunt ». En note, Wyttenbach remarque : « αἰδοὺς υἱὸν] Nec hoc, nec Squirii πειθοῦς υἱὸν probo. Ex loco Platonis Cratyl. p. 265 G (= 403 E) apparet tale quid Plutarchum scripsisse τὸν Ἄιδην ὡς αἴτιον τοῖς παρ' αὐτῷ γνώσεως καὶ προσηνῆ θεόν, κ. τ. λ. »

La note de Reiske est d'une critique plus ingénieuse que vraisemblable : « Recte habet αἰδοῦς. Plato Ἄδην dictum voluit, quasi αἰδίδην, a *verecundia*, quasi verecundaretur et parceret illis qui ad se venissent. Frigida quidem etymologia et futilis, digna tamen auctoris ingenio, cuius plura talia commenta prostant. Et quamvis fortassis in eius editis ea non legatur, potest tamen in perditis olim exstitisse et lecta Plutarcho fuisse ».

Parthey interprète : « Platon führt an, dass Hades als der Sohn der Scham (Aido) selbst ein milder Gott für die bei ihm Weilenden genannt werde ».

Ici, le bon Amyot s'est égaré comme les autres; il traduit

dans sa langue savoureuse : « Car Platon mesme escrit que Ades, qui signifie Pluton, est fils d'Aido, c'est-à-dire de vergongne et de honte, doulx et clément dieu à ceux qui sont par devers luy ».

L'abbé Ricard admet une correction de Squire : ἄδου υἱόν (ἄδος ἡ εὐφροσύνη, *Etym. Mag.*, 18, 12), et il comprend : « Platon dit que le nom d'Adès signifie *le fils de la douceur*, et ce dieu est doux et facile pour ceux qui sont auprès de lui ». Cette interprétation fait songer à l'étymologie Ἅιδης — ἀνδάνω à laquelle avaient déjà pensé certains anciens ; Cornutus, *Theolog. gr. compendium*, 5 (p. 5, Lang) : Καλεῖται δὲ Ἅιδης ἢ ὅτι καθ' ἑαυτὸν ἀόρατός ἐστιν, ὅθεν καὶ διαιροῦντες Ἀΐδην αὐτὸν ὀνομάζουσιν, ἢ κατ' ἀντίφρασιν ὡσὰν ὁ ἀνδάνων ἡμῖν· εἰς τοῦτον γὰρ χωρεῖν ἡμῖν κατὰ τὸν θάνατον αἱ ψυχαὶ δοκοῦσιν ἥκιστα ἀνδάνοντος ἡμῖν τοῦ θανάτου. Mais pas plus que pour les étymologies précédentes, on ne peut invoquer pour la dérivation de ἀνδάνω aucun texte de Platon.

On remarquera que toutes ces traductions supposent le changement de παρ' αὐτοῦ des manuscrits en παρ' αὐτῷ (ou παρ' αὐτὸν Reiske). Bernardakis introduit ce παρ' αὐτῷ dans son texte ; de plus, il n'hésite pas à y remplacer αἰδοῦς υἱὸν par la correction bizarre ἀδούσιον qu'il me paraît superflu de discuter.

Toutes ces traductions interprètent αἰδοῦς comme le génitif de Αἰδώς « la Pudeur », et elles admettent comme naturelle une filiation d'Hadès inconnue de toute l'antiquité, et en particulier de Platon lui-même qui, dans le passage invoqué du *Cratyle* (404 A), parle expressément de la paternité de Kronos. En réalité, nous sommes ici en présence d'une méprise initiale qui s'est maintenue de commentaire en commentaire, en vertu de la même force d'inertie qui perpétue dans les textes certaines fautes d'une édition princeps.

Il n'y a rien à corriger dans les manuscrits au mot ἀιδοῦς, et dans nos éditions on doit simplement changer la place de l'esprit et écrire ἀιδοῦς ou ἀΐδοῦς, montrant ainsi dans le mot sa qualité de génitif de ἀϊδής, « invisible ».

Une des causes de la méprise est sans doute la façon fautive

dont, en général, nos textes imprimés confondent les deux formes ἀιδής et ἀειδής. Cependant, dans les deux cas les plus anciens où apparaît l'une de ces formes, la graphie ἀιδής, à l'exclusion d'ἀειδής, est parfaitement établie par la prosodie dans le sens de « invisible ». Hésiode, *Bouclier*, 477 : τοῦ δὲ τάφον καὶ σῆμ' ἀΐδες ποίησεν Ἄναυρος ; Bacchylide, fr. 46, Bergk : δυσμενέων δ' ἀϊδής [1]. Or, si l'on s'en rapporte au *Lexicon Platonicum* d'Ast, le mot ἀιδής n'existe même pas chez Platon ; Ast ne connaît que la forme ἀειδής, et il en est de même, je pense, de toutes les éditions de Platon antérieures à la plus récente, celle d'Oxford. C'est, entre beaucoup d'autres, un des mérites de M. Burnet d'avoir rétabli ἀιδής partout dans le texte de Platon et d'avoir montré que cette forme a pour elle l'autorité des manuscrits.

Nous savons maintenant par l'excellente édition qu'a donnée récemment M. Pasquali du Commentaire de Proclus sur le *Cratyle* que Proclus lisait encore dans le *Cratyle* et qu'il écrivait lui-même ἀιδές et non ἀειδές (p. 87, ll. 7, 13, 15) ; à plus forte raison en est-il de même de Plutarque.

Après Platon, les auteurs instruits ont dû distinguer par l'écriture ἀϊδής et ἀειδής, le premier mot gardant son sens consacré « invisible », le second laissant apparaître (cf. εὐειδής) le substantif εἶδος dont il est formé, et étant synonyme de ἄμορφος, comme l'indique Aristote, *De coelo*, III, 8, 306 B, 17 : ἀειδὲς καὶ ἄμορφον δεῖ τὸ ὑποκείμενον εἶναι. Rapprochez, par exemple, Plutarque, *De placitis*, I, 2, 875 D (Diels, *Doxog. gr.*, 275ª, 30) : ἡ ὕλη ἄμορφος οὖσα καὶ ἀειδὴς καὶ τὸ εἶδος, ὁ καλοῦμεν ἐντελέχειαν, καὶ ἡ στέρησις. On lit encore ἀειδής chez Plutarque, par exemple, *Galba*, 9, 1056 E (d'une femme) : οὐκ ἀειδῆ τὴν ὄψιν οὖσαν. Ici, cependant, il faut tenir compte d'un troisième mot que les manuscrits peuvent confondre avec ἀειδής ou ἀϊδής. C'est le mot ἀηδής qui serait dans ce passage tout aussi bien à

---

(1) Cf. Cramer, *Anecd. gr. Oxon.*, I, 65, 20 et suiv. ; II, 180, 12.

sa place que ἀειδής. En revanche (*Reg. et imp. apophth.*, 175 D), nos textes imprimés font dire à Denys l'Ancien qui, au moment où ses amis le sollicitent de renoncer à la tyrannie de peur d'être tué, voit un boucher égorger un bœuf en un instant : « Εἶτα οὐκ ἀηδές ἐστιν », εἶπεν, « οὕτω βραχὺν ὄντα τὸν θάνατον φοβηθέντας ἡμᾶς ἀρχὴν ἐγκαταλιπεῖν τηλικαύτην; » Il faut manifestement écrire simplement : οὐκ ἀειδές [1] ἐστιν, « n'est-il pas laid ou honteux ». Inversement (*De fort. Roman.*, 4, p. 317 E), où il s'agit des vicissitudes de la fortune, de son arrivée rapide et de sa disparition soudaine, nos éditions impriment la leçon impossible : εἶτ' ἄπεισιν ἀηδής. C'est évidemment εἶτ' ἄπεισιν ἀϊδής qu'il faut écrire.

Qu'il ait été ou non le premier [2] à associer les deux termes, c'est Platon (*Phédon*, 79 et suiv.) qui a consacré l'opposition entre le domaine de l'ἀιδές ou de l'âme et celui de l'ὁρατόν ou du corps (*Phédon*, 81 B) : τὸ δὲ τοῖς ὄμμασι σκοτῶδες καὶ ἀιδές, νοητὸν δὲ καὶ φιλοσοφίᾳ αἱρετόν; cf. 81 A : εἰς τὸ ὅμοιον αὐτῇ (*sc.* τῇ ψυχῇ) τὸ ἀιδὲς ἀπέρχεται, τὸ θεῖόν τε καὶ ἀθάνατον καὶ φρόνιμον; cf. 83 A et B : πιστεύειν δὲ (*sc.* τὴν ψυχὴν) μηδενὶ ἄλλῳ ἀλλ' ἢ αὐτὴν αὑτῇ, ὅτι ἂν νοήσῃ αὐτὴ καθ' αὑτὴν αὐτὸ καθ' αὑτὸ τῶν ὄντων· ὅτι δ' ἂν δι' ἄλλων σκοπῇ ἐν ἄλλοις ὂν ἄλλο, μηδὲν ἡγεῖσθαι ἀληθές· εἶναι δὲ τὸ μὲν τοιοῦτον αἰσθητόν τε καὶ ὁρατόν, ὃ δὲ αὐτὴ ὁρᾷ νοητόν τε καὶ ἀιδές.

C'est lui aussi qui a consacré le rapprochement étymologique de ἀιδής et de Ἅιδης (*Phédon*, 80 D) : Ἡ δὲ ψυχὴ ἄρα, τὸ ἀιδές, τὸ εἰς τοιοῦτον τόπον ἕτερον οἰχόμενον γενναῖον καὶ καθαρὸν καὶ ἀιδῆ, εἰς Ἅιδου ὡς ἀληθῶς, παρὰ τὸν ἀγαθὸν καὶ φρόνιμον θεόν; cf. 81 C : (ἡ ψυχὴ) ἕλκεται πάλιν εἰς τὸν ὁρατὸν τόπον φόβῳ τοῦ ἀιδοῦς τε καὶ Ἅιδου.

La même étymologie est encore mentionnée dans le *Gorgias*

---

(1) Wyttenbach proposait εὐηθές ἐστιν, Bernardakis ὄνειδός ἐστιν.

(2) On verra plus loin, p. 79, que Parménide, *fr.* 13 (Diels), avait peut-être précédé Platon dans cette voie. Mais l'idée est surtout conforme aux doctrines orphico-pythagoriciennes qui sont partout latentes dans le *Phédon*. L'étymologie Ἅιδης, ἀιδές semble déjà présentée comme étant courante dans le *Cratyle*, 403 A.

(493 B) et elle est discutée tout au long dans le *Cratyle* (403 A-404 A), dans un passage difficile où Platon joue successivement avec diverses étymologies : ἀιδές, δεῖ « il attache », πάντα τὰ καλὰ εἰδέναι. Ce passage du *Cratyle* était certainement dans la mémoire de Plutarque et c'est lui qu'il a directement en vue quand il écrit dans le *De superstitione*, 13 : ... τῷ Ἅιδῃ, ὃν ὁ Πλάτων φησὶ φιλάνθρωπον ὄντα καὶ σοφὸν καὶ πλούσιον, πειθοῖ καὶ λόγῳ κατέχοντα τὰς ψυχάς, Ἅιδην ὠνομάσθαι. Dans la phrase du *De Iside*, le rapport spécial avec le *Cratyle* est moins étroit; Plutarque, qui songe également au *Phédon*, se souvient d'une façon générale du rapprochement Ἅιδης – ἀιδής et de la bienveillance à l'égard des âmes qu'implique chez le dieu une origine commune.

Dans notre passage du *De Iside*, la méprise qui a fait voir dans ἀιδοῦς le génitif de Αἰδώς a conservé au mot son ancienne orthographe exacte. Mais dans tous les autres endroits de Plutarque où est rappelée la même étymologie d'Hadès, nos éditions impriment fautivement ἀειδής au lieu de ἀιδής [1], par exemple, *De primo frigido*, 9 (948 F).

Je citerai en particulier deux de ces passages, parce qu'ils peuvent servir à éclairer la phrase qui nous occupe. *De latenter vivendo*, 6 (1130 A) : ὅθεν δὴ τὸν μὲν ἥλιον Ἀπόλλωνα κατὰ τοὺς πατρίους καὶ παλαιοὺς θεσμοὺς νομίζοντες Δήλιον [2] καὶ Πύθιον προσαγορεύουσι· τὸν δὲ τῆς ἐναντίας κύριον μοίρας, εἴτε θεὸς εἴτε δαίμων ἐστίν, Ἅιδην ὀνομάζουσιν, ὡς ἂν εἰς ἀιδὲς (ἀειδὲς éditions) καὶ ἀόρατον

---

[1] Quant aux manuscrits des *Moralia*, même si l'appareil critique des éditions actuelles méritait confiance, on comprend que leur témoignage aurait fort peu d'importance en une pareille question. Naturellement, la même faute se rencontre dans d'autres auteurs, par exemple Cornutus, *Theol. gr. comp.*, 35, p. 74, 6 (Lang) : τὸν δεχόμενον τὰς ψυχὰς ἀέρα Ἅιδην, ὡς ἔφην, διὰ τὸ ἀειδὲς προσηγόρευσαν; ici la faute ἀειδές est d'autant plus étonnante qu'à l'endroit rappelé par l'auteur dans ὡς ἔφην (= 5. p. 5, 3), on a la graphie exacte : καλεῖται δὲ Ἅιδης ἢ ὅτι καθ' ἑαυτὸν ἀόρατός ἐστιν, ὅθεν καὶ διαιροῦντες Ἀΐδην αὐτὸν ὀνομάζουσιν.

[2] Jeu étymologique sur δηλόω : le soleil montre les objets.

ἡμῶν, ὅταν διαλυθῶμεν, βαδιζόντων « νυκτὸς ἀϊδνᾶς ἀεργηλοῖό θ' ὕπνου κοίρανον ».

Le second passage se trouve dans le *De Iside* même, chapitre LXXVIII. Plutarque y revient sur l'identité d'Osiris, qui règne sur les morts, avec Hadès et Pluton, et il développe une idée parente de celle du *Phédon* : Ἀνθρώπων δὲ ψυχαῖς ἐνταυθοῖ μὲν ὑπὸ σωμάτων καὶ παθῶν περιεχομέναις οὐκ ἔστι μετουσία τοῦ θεοῦ, πλὴν ὅσον ὀνείρατος ἀμαυροῦ θιγεῖν νοήσει διὰ φιλοσοφίας· ὅταν δὲ ἀπολυθεῖσαι μεταστῶσιν εἰς τὸ ἀιδὲς (ἀειδὲς éditions) καὶ ἀόρατον καὶ ἀπαθὲς καὶ ἀγνόν, οὗτος αὐταῖς ἡγεμών ἐστι καὶ βασιλεὺς ὁ θεός, ἐξηρτημέναις (1) ὡς ἂν ἀπ' αὐτοῦ καὶ θεωμέναις ἁπλήστως καὶ ποθούσαις τὸ μὴ φατὸν μηδὲ ῥητὸν ἀνθρώποις κάλλος.

Si le sens à donner à ἀιδοῦς dans notre passage est maintenant établi, il s'en faut que le texte de Plutarque soit devenu entièrement acceptable. En effet, de même que pour des raisons de fait et de contexte, Plutarque n'a pu faire d'Hadès le fils d'Aidos, il est également impossible qu'il l'ait appelé « le fils » de l'invisible. Ce titre, c'est plutôt aux âmes elles-mêmes qu'à Hadès qu'il conviendrait. Hadès, lui, est non pas le fils, mais le κύριος, le βασιλεύς, ou, si l'on veut, avec le poète, le κοίρανος de l'invisible, comme on l'a vu dans les deux endroits de Plutarque qui ont été cités en dernier lieu. C'est donc le mot υἱόν qui est corrompu.

Au contraire, il ne faut pas toucher aux mots τοῖς παρ' αὐτοῦ γενομένοις ; il s'agit seulement de les bien traduire, et l'on verra qu'ils constituent une leçon précieuse et essentielle parce qu'elle donne justement la raison de l'affirmation de toute la phrase : Hadès étant le roi ou le maître de l'invisible, il est naturellement un dieu accueillant pour ceux (les âmes) qui proviennent

---

(1) ὡς ἂν ἐξηρτημέναις Wyttenbach. Mais la faute gît sans doute dans ἂν ἀπὸ. Dans tous les passages que j'ai pu vérifier (plus de vingt), Plutarque construit ἐξαρτάομαι avec le génitif seul; ὡς introduisait peut-être un terme de comparaison. L'emploi du verbe fait ici penser à Platon, *Ion*, 536 A, et aux liens dont il est parlé dans le *Cratyle*, 403 C.

de lui. On comprend aussi pourquoi παρ' αὐτοῦ γενομένοις convient mieux ici à l'idée que ἐξ αὐτοῦ. L'âme n'est pas proprement ἔκγονος d'Hadès. Elle provient simplement de son domaine et elle doit retourner plus tard auprès de lui; elle a ainsi avec Hadès une communauté naturelle. Cf. *Phédon*, 79 D : ὡς συγγενὴς οὖσα αὐτοῦ; cf. 81 A : τὸ ὅμοιον αὐτῇ. Nous verrons bientôt que telle paraît être si bien l'idée fondamentale du passage qu'elle sera reprise à nouveau et développée dans la phrase suivante.

Il est plus facile de retrouver le sens général de notre phrase que d'en établir un texte tout à fait correct, si tant est d'ailleurs qu'une telle correction ait jamais existé. Quant à la lettre, ici Platon ne peut guère nous aider; Plutarque, en effet, s'est simplement souvenu de l'étymologie d'Hadès et de la conception générale de Platon, surtout dans le *Phédon* où il est dit du dieu, 80 D : παρὰ τὸν ἀγαθὸν καὶ φρόνιμον θεόν; cf. 81 A : εἰς τὸ ὅμοιον αὐτῇ τὸ ἀιδὲς ἀπέρχεται, τὸ θεῖόν τε καὶ ἀθάνατον καὶ φρόνιμον, οὗ ἀφικομένη ὑπάρχει αὐτῇ εὐδαίμονι εἶναι. On voit que Plutarque ne reprend aucune des épithètes données au dieu chez Platon, par exemple ἀγαθόν (cf. μέγας εὐεργέτης, *Cratyle*, 403 E) ; il se contente d'exprimer la même idée à l'aide d'un de ses mots favoris προστηνῆ, que l'on ne trouve nulle part chez Platon. Si le déchiffrement du sens général de la phrase semble assez certain, la restitution des termes grecs eux-mêmes ne pourra viser qu'à quelque vraisemblance.

A cet égard, la substitution de κύριον à υἱόν me paraît très tentante. Κύριος est en quelque sorte consacré chez Plutarque pour le sens que nous attendons, par exemple *Moralia*, 1130 A (cité plus haut, p. 75) : τὸν δὲ τῆς ἐναντίας κύριον μοίρας s'appliquant justement à Hadès comme maître des ténèbres. En général, chez Plutarque, tout dieu est dit κύριος de l'élément ou du domaine auquel il préside ; cf. dans le *De Iside* même, chap. XL, p. 367 A, à propos d'Isis : ἡ κυρία τῆς γῆς θεός ; chap. XXXIV, p. 364 D : καὶ τὸν Διόνυσον « ὕην » (*sc.* καλοῦσι) ὡς κύριον τῆς ὑγρᾶς φύσεως ; cf. chap. XXXV, 365 A : Διόνυσον ... πάσης ὑγρᾶς φύσεως ... κύριον et *Quaest. conviv.*, V, 3, 1, p. 675 F ; *De Iside*,

chap. XLIX, p. 371 A : ὁ τῶν ἀρίστων πάντων ἡγεμὼν καὶ κύριος Ὄσιρις; de même, *De def. orac.*, 7, p. 413 C, à propos d'Apollon : εἴτε ἥλιός ἐστι εἴτε κύριος ἡλίου καὶ πατήρ. Ce passage est important parce qu'il condamne à nouveau la leçon υἱόν : le dieu est si loin d'être appelé le fils de son élément qu'il est dit en être le père; la même idée est développée en détail dans le *De def. orac.*, 42, p. 433 E. Dans le même traité encore (29, p. 426 A), Zeus est dit κύριος ἁπάντων καὶ πατήρ.

Si κύριον est la vraie leçon, υἱόν viendrait-il d'une ancienne revision, causée par la même méprise que celle des éditeurs modernes? Αἰδοῦς étant pris pour le génitif du nom propre Αἰδώς, κύριον devenait inexplicable et l'on aurait écrit υἱόν. Je ne sais si l'on peut supposer dans un archétype ancien d'auteur profane une abréviation chrétienne comme $\overline{\text{KN}}$ qui expliquerait paléographiquement la confusion avec $\overline{\text{YN}}$.

Il reste encore que, pour avoir une phrase vraiment correcte, on attendrait l'article devant ἀιδοῦς et que le καὶ ne s'explique guère placé comme il est après τοῖς παρ' αὐτοῦ γενομένοις. Sur ce dernier point, on peut naturellement faire bien des conjectures. Le plus facile serait de supposer que le καὶ est fourvoyé et d'écrire : ὡς ἀιδοῦς κύριον καὶ τοῖς παρ' αὐτοῦ γενομένοις προσηνῆ θεὸν ὠνομάσθαι (*sc.* Ἄιδην). Cf. le passage du *De superstitione*, 13, rappelé plus haut à la page 75 : Ἄιδη ὃν ὁ Πλάτων φησὶ φιλάνθρωπον ὄντα καὶ σοφὸν ... Ἄιδην ὠνομάσθαι. Mais on pourrait aussi chercher dans une autre voie et songer à la chute d'un membre qui était coordonné par καὶ avec ce qui précède, par exemple : τοῖς παρ' αὐτοῦ γενομένοις καὶ < παρ' αὐτὸν ἀπερχομένοις >. On va reconnaître qu'une pareille restitution du texte cadrerait particulièrement avec l'idée, telle que nous allons la voir continuée et développée dans la phrase suivante.

XI

Amenthès

Καὶ παρ' Αἰγυπτίοις ἄλλα τε πολλὰ τῶν ὀνομάτων λογοι εἰσὶ καὶ τὸν ὑποχθόνιον τόπον εἰς ὃν οἴονται τὰς ψυχὰς ἀπέρχεσθαι μετὰ τὴν τελευτήν, Ἀμένθην καλοῦσι, σημαίνοντος τοῦ ὀνόματος τὸν λαμβάνοντα καὶ διδόντα.

« Chez les Égyptiens beaucoup d'autres noms encore sont des explications du sens (1) et le lieu souterrain dans lequel ils pensent que les âmes se rendent après la mort, ils l'appellent Amenthès, nom qui signifie prenant et donnant. »

Cette explication du mot Amenthès nous importe fort peu, en tant qu'elle prétend être une étymologie. Mais il est intéressant de voir d'où vient l'idée qu'elle a voulu ainsi faire exprimer par le mot égyptien. Cette idée se trouve impliquée dans notre passage du *Phédon*, mais elle remonte plus haut encore, jusqu'à la mystique du VI^{e}/V^{e} siècle. Simplicius (*Phys.*, 39, 18), après avoir cité le fragment 13 (Diels) de Parménide : πρώτιστον μὲν Ἔρωτα θεῶν μητίσατο πάντων, ajoute, sous la forme indirecte, comme appartenant à la suite du poème : καὶ τὰς ψυχὰς πέμπειν ποτὲ μὲν ἐκ τοῦ ἐμφανοῦς εἰς τὸ ἀιδές (2), ποτὲ δὲ ἀνάπαλίν φησι. M. Diels (3) fait remarquer que les termes employés ici ne sont point sans doute ceux de Parménide, mais il montre en même temps que l'idée qu'ils expriment était déjà cou-

---

(1) Pour ce sens de λόγος, cf. plus loin *De Iside*, LXI, l'emploi du mot λόγος à propos des étymologies d'Osiris et d'Anubis; *De animae procr. in Timaeo*, 27, p. 1026 A : λόγος δὲ λέξις ἐν φωνῇ σημαντικῇ διανοίας.

(2) Je corrige ἀειδές en ἀιδές. Le sujet de la phrase pour Simplicius est δαίμων ἣ πάντα κυβερνᾷ, fr. 12, 3.

(3) *Parmenides Lehrgedicht*, pp. 109 et suiv.

rante au Ve siècle, même en dehors des cercles orphico-pythagoriciens.

Nous avons vu plus haut (pp. 27 et suiv.) que beaucoup d'autres doctrines orphiques avaient été ramenées, déjà par Hécatée d'Abdère, à une origine égyptienne; de même ici un égyptomane, qui est vraisemblablement encore Hécatée, a voulu trouver dans le nom même de l'Amenthès l'expression de la vieille théorie de la palingénésie.

Après avoir ainsi servi à une sorte de syncrétisme gréco-égyptien, le terme *Amenthès* a trouvé un nouvel emploi analogue dans les écrits des gnostiques chrétiens qui admettaient, eux aussi, un cycle d'existences. Le mot apparaissait, en effet, dans une œuvre gnostique écrite originairement en grec, mais connue seulement par une traduction copte (1). Il y offre encore un sens qui se concilie parfaitement avec l'explication de Plutarque. L'enfer, en effet, est décrit comme comprenant trois régions : l'Amente, le Chaos et les Ténèbres extrêmes. L'Amente lui-même joue le rôle d'un purgatoire, d'où les âmes, après un châtiment temporaire, sont renvoyées sur la terre pour entrer dans un nouveau corps.

---

(1) *Gnostische Schriften in Koptischer Sprache*, herausg., übers. und bearbeitet von Carl Schmidt dans *Texte und Untersuchungen zur Gesch. der altchr. Literatur* von Gebhardt und Harnack, t. VIII (1892), pp. 410 et suiv. Le mot est transcrit *Amente* dans la traduction de C. Schmidt. La date de l'œuvre originale est placée vers la première moitié du IIIe siècle, p. 598.

XII

Étymologies grecques et égyptiennes

L'explication d'un mot par l'égyptien est fréquente dans le *De Iside*, et le cas d'Amenthès, de même que plus haut celui de *sairei*, n'aurait besoin d'aucun commentaire, si la phrase qui suit chez Plutarque, la dernière de notre chapitre, ne posait, à ce qu'il me paraît, un petit problème intéressant dans ce domaine de l'étymologie grecque :

Εἰ δὲ καὶ τοῦτο τῶν ἐκ τῆς Ἑλλάδος ἀπελθόντων πάλαι καὶ μετακομισθέντων ὀνομάτων ἔν ἐστιν, ὕστερον ἐπισκεψόμεθα.

« Si c'est là encore un des noms qui sont partis anciennement de la Grèce et qui ont été transportés, nous l'examinerons plus tard. »

Il s'agirait de savoir quelle est exactement la raison et la portée de la question ainsi indiquée ; à cet égard, malgré sa promesse, Plutarque ne s'explique guère par la suite. On croit voir ici, au sujet de la véritable origine des mots, une certaine trace de scrupule historique dont les Grecs ne sont guère coutumiers. D'une façon générale, en effet, pour les écrivains grecs l'étymologie n'appartient pas à la grammaire, surtout à la grammaire historique comme nous l'entendons, et Plutarque a grandement raison d'appeler λόγοι les explications qu'ils donnent des mots. L'étymologie est un des arguments auxiliaires dont ils se servent pour donner une confirmation verbale à telle ou telle thèse, dans tous les genres d'investigation ou de discussion, philosophie, dialectique, sophistique, rhétorique, histoire ou théologie. Elle n'est fréquemment qu'un jeu d'esprit et elle se moque des exigences de la phonétique, de l'histoire et même

de toute conséquence avec elle-même. On sait avec quelle virtuosité déconcertante l'ironie de Platon a joué de ce procédé cher aux Héraclitéens de son temps.

Ainsi comprise, on conçoit que l'étymologie, quand elle s'applique aux noms de personnes, aura, en général, une tendance étiologique : déjà chez Homère, le destin d'Odysseus fait rapprocher son nom de ὀδύσασθαι (α 62, τ 407 et suiv.). Suivant ce qu'est la thèse de l'écrivain, le nom propre s'expliquera par le caractère de la personne, par son rôle ou son pouvoir, par tel ou tel évènement déterminé de sa vie. Inversement, c'est souvent de l'analyse du nom lui-même que l'on déduira les circonstances historiques qui l'ont fait donner (1).

Pour ce qui concerne spécialement les dieux, le polythéisme des Grecs envisage en quelque sorte naturellement le culte de tous les peuples comme s'adressant aux mêmes puissances divines qui sont simplement désignées par des noms différents; c'est là pour lui une vérité bien antérieure à l'affirmation dogmatique que nous en trouvons chez Plutarque (*De Iside*, LXVII) : ... θεοὺς ἐνομίσαμεν, οὐχ ἑτέρους παρ' ἑτέροις οὐδὲ βαρβάρους καὶ Ἕλληνας οὐδὲ νοτίους καὶ βορείους κ. τ. λ. Hérodote identifie déjà les dieux égyptiens et grecs et Tacite fera encore de même pour les dieux germaniques et romains. Pour expliquer de telles identifications, la liberté étymologique des anciens peut procéder de diverses façons. Par exemple, pour les noms des dieux grecs, Hérodote, conformément à sa haute idée de l'antiquité de la culture égyptienne, suppose simplement que la plupart (2) sont venus du pays du Nil (II, 50) : Σχεδὸν δὲ καὶ πάντων τὰ οὐνόματα τῶν θεῶν ἐξ Αἰγύπτου ἐλήλυθε ἐς τὴν Ἑλλάδα.

Si Hérodote n'est pas allé plus loin dans la voie étymolo-

---

(1) Cette méthode est déjà très employée par Hécatée de Milet qui l'a transmise à Hérodote, et elle a eu ses partisans jusqu'à nos jours. Cf. Diels, *Die Anfänge der Philologie bei den Griechen* dans *Neue Jahrbücher*, XXV (1910), pp. 4 et suiv.

(2) Seuls, les noms de Héra, Hestia, Thémis, les Charites et les Néréides ne se retrouvent pas en Égypte; il faut leur ajouter Poseidon qui vient des Libyens, et les Dioscures qui viennent des Pélasges.

gique, c'est évidemment qu'il a cru que les noms divins ne pouvaient s'expliquer par le grec et que ce n'était pas sa tâche de les analyser dans la langue du pays dont ils étaient originaires. Il faut admirer le père de l'histoire de s'être placé tout de suite au-dessus du point de vue naïf qui décompose les mots en des éléments significatifs, sans tenir aucun compte des différences de nation et de langue. Après lui, en effet, avec une candeur parfaite et sans aucun scrupule, presque tous les étymologistes anciens se servent du grec pour retrouver dans les mots étrangers le sens qui convient le mieux à leur thèse du moment.

Les exemples sont innombrables. Le juif Eupolémos (II[e] siècle av. J.-C.) n'est sans doute guère moins épris de l'antiquité et de la supériorité judaïques que son coreligionnaire Artapanos (même siècle), lequel faisait de Moïse (1), en le nommant Μώυσος, le Mousaios des Grecs et le maître d'Orphée. Néanmoins, Eupolémos ne voit aucune inconséquence à expliquer Jérusalem par ἱερὸν Σολομῶνος (2). Des écrivains de tendance analogue, soit juifs, soit chrétiens, ont rapproché Sarapis du patriarche Joseph et ont enrichi d'un spécimen hybride gréco-judaïque, Σάρρας παῖς, la collection d'étymologies que nous avons examinées (3).

De telles explications de mots, en raison de leur tendance

---

(1) Eusèbe, *Praep. Evang.*, IX, 27, p. 432 A.

(2) *Ibid.*, IX, 34, p. 451 B. De telles étymologies grecques sont fréquentes pour des noms hébraïques chez Josèphe, Philon et dans le Talmud, cf. Freudenthal, *Hellenistische Studien*, I. II, p. 120 note. Même procédé pour les noms italiques, par ex. Alexand. Polyhist., fr. 29, 150 dans Müller, *FHG*, III, pp. 231 et 244, et pour les noms asiatiques, par ex. le même, fr. 92 : Ταρσός ... διὰ τὸ τὸν Πήγασον ἵππον ἐκεῖ τὸν ταρσὸν κλάσαντα... Naturellement, on retrouve ailleurs des exemples de la méthode plus saine qu'avait pratiquée Hérodote, par ex. Steph. Byz., s. v. Σουάγελα : ville de Carie, ainsi nommée d'après les mots cariens σοῦαν = τὸν τάφον et γέλαν = τὸν βασιλέα; Charès de Mytilène chez Athénée, I, 27 D : le dieu de l'Inde Σοροάδειος expliqué par οἰνοποιός.

(3) Iul. Firmicus, *De err. prof. rel.*, 13, 2 s.; cf. Rufin, *Hist. eccl.*, XI, 23; Suidas, s. v. Σάραπις; Tertullien, *Ad nationes*, II, 8; Ps. Augustin, *De mirabilibus sacrae scripturae*, I, 15, dans Migne, *PL*, t. XXXV, col. 2163.

apologétique, provoquaient naturellement la riposte d'adversaires et l'étymologie devenait ainsi une arme dans la polémique des partis. Le nom même Jérusalem (1) était expliqué par Ἱερόσυλα (τὰ ἱερὰ συλᾶν) chez l'antisémite alexandrin Lysimaque (IIe/Ier siècle av. J.-C.) et servait à démontrer le pillage et la destruction des temples dont on accusait Moïse et ses compatriotes. Un autre antisémite, inconnu par ailleurs, Nicarque, observant que Moïse était surnommé Alpha par les Juifs, expliquait le fait par les stigmates de la lèpre (ἀλφοί) que les Hébreux avaient eue en Égypte (2).

* * *

En ce qui concerne le pays du Nil, l'égyptomanie, qui était traditionnelle chez les Grecs depuis Hérodote et qu'Hécatée d'Abdère avait encore contribué à renforcer, exposait moins à de pareilles fantaisies étymologiques. On tendit fréquemment à expliquer les noms des dieux par des éléments indigènes, et comme on visait naturellement à un syncrétisme théologique, chacun retrouvait dans ces noms un sens allégorique analogue à celui que sa propre spéculation prêtait aux dieux grecs.

Dans le *De Iside* de Plutarque, les étymologies égyptiennes sont les plus nombreuses et, à part quelques exceptions que nous indiquerons, elles paraissent traitées avec une certaine préférence. On a les meilleures raisons d'admettre que plusieurs de ces étymologies remontent, directement ou indirectement, à Manéthon ou plutôt au Pseudo-Manéthon qui était l'auteur de l'ouvrage théologique intitulé *Hiera Biblos*. Plutarque le cite à cinq reprises à ce sujet (chap. XLIX, LXII, LXXIII; Manéthon

---

(1) Josèphe, *Cont. Apionem*, I, 34.

(2) Bekker, *Anecdota graeca*, p. 381, 27 et suiv. : Ἄλφα... Καὶ Μωϋσῆς δὲ ὁ νομοθέτης ὑπὸ Ἰουδαίων διὰ τὸ πολλοὺς ἔχειν ἀλφοὺς ἐν τῷ σώματι οὕτως ἐκαλεῖτο. Ἀλλὰ τοῦτο Νίκαρχος ὁ τοῦ Ἀμμωνίου ἐν τῷ περὶ Ἰουδαίων φλυαρεῖ. Cf. l'étymologie de σάββατον par l'égyptien σαββάτωσις = βουβῶνος ἄλγος chez Josèphe, *Cont. Apionem*, II, 2.

ὁ Σεβεννύτης chap. IX, XXVIII) et il y a des indices d'emprunts analogues dans d'autres passages où il n'est pas mentionné (1).

En particulier, à propos d'explications de noms égyptiens, Manéthon est invoqué trois fois : chapitre IX, pour Ἀμοῦν, ici, en même temps qu'Hécatée d'Abdère ; on sait qu'Hérodote (II, 42) s'était aussi occupé du mot, d'ailleurs déjà connu de Pindare (*Pyth.*, IV, 16 et *fragm.* 36). — Chapitre XLIX, Τυφών et Βέβων (cf. chap. LXII).

Les autres étymologies égyptiennes, dont nous allons mentionner les principales, ne remontent pas toujours nécessairement à la même source; à côté de Manéthon, il est d'autres auteurs qui interviennent dans ce domaine, notamment Hécatée d'Abdère dont, ici encore, nous devons nous attendre à retrouver plus d'une fois l'influence.

Osiris est interprété de plusieurs façons différentes : Au chapitre X, il est expliqué par πολυόφθαλμος, ος signifiant en égyptien πολύ, et ιρι signifiant ὀφθαλμός (cf. chap. LI ; Macrobe, *Sat.*, I, 21, 11) ; même étymologie chez Diodore, I, 11, 2; nous avons vu que de telles rencontres parlent en faveur de la provenance d'Hécatée. — Chapitre XXXVII, d'après Alexarque, le nom égyptien de Dionysos est, non pas Osiris, mais Ἀρσαφής, mot qui exprime le courage (τὸ ἀνδρεῖον) (2). Ce détail se trouve dans un passage obscur que nous devrons examiner spécialement au chapitre suivant. On y verra que, bien qu'Arsaphès soit vraiment le nom d'un dieu de l'Égypte, il n'y a pas ici à proprement parler d'étymologie égyptienne, Alexarque ayant dû choisir ce nom pour l'interpréter suivant ses théories sur la formation des mots en grec. — Au chapitre XXXVII également, Hermaios (3) (ἐν τῇ πρώτῃ περὶ τῶν Αἰγυπτίων) traduit le

(1) Par exemple chapitres VIII (p. 353 F) et LXXX rapprochés de MANÉTHON, fr. 79 et 84 *bis* MÜLLER, *FHG*, II, pp. 614 et 616. Cf. aussi chapitre LXVI et MANÉTHON, fr. 81.

(2) Ce nom d'Arsaphès témoigne d'une bonne érudition égyptienne; voyez ROSCHER *Lexikon*, s v. Har-schafet.

(3) Cet Hermaios est tout à fait inconnu. Cf. PHOTIUS, *Bibliothèque*, Cod. 279, p. 536 A 9 (Bekker)?

nom d'Osiris par ὄμβριμος; et au chapitre XLII il lui donne un second nom, Omphis, qu'il traduit par εὐεργέτης. — Au même chapitre XLII, sans indiquer de source, Plutarque explique Osiris par ἀγαθοποιός et il insiste sur les nombreux sens du nom : τοὔνομα πολλὰ φράζει, οὐχ ἥκιστα δὲ κράτος ἐνεργοῦν καὶ ἀγαθοποιὸν ὃ λέγουσι.

Isis, au chapitre LX, est l'objet d'une interprétation par l'égyptien, que nous examinerons un peu plus loin à propos de l'étymologie égyptienne d'Athéna.

Maneros : Chapitre XVII, aux explications évhéméristes du nom, la source de Plutarque ajoute une interprétation étymologique qui est d'un rationalisme bien conforme à la manière d'Hécatée : Ἔνιοι δὲ φασιν ὄνομα μὲν οὐδενὸς εἶναι, διάλεκτον δὲ πίνουσιν ἀνθρώποις καὶ θαλειάζουσι [1] πρέπουσαν « αἴσιμα τὰ τοιαῦτα παρείη. » La suite du passage s'inspire d'Hérodote, II, 78.

Memphis : Chapitre XX, le nom de la ville signifie ὅρμος ἀγαθῶν ou bien τάφος Ὀσίριδος. On ne peut sans doute rien conclure de ce que le passage qui suit cette étymologie correspond à Diodore, I, 22, 3-6 = Hécatée [2].

Seth : Chapitre XLI, nom égyptien de Typhon, il signifie ὅπερ ἐστὶ καταδυναστεῦον ἢ καταβιαζόμενον. La même étymologie est mentionnée à côté de celle de Bébon (= κάθεξις ἢ κώλυσις) au chapitre XLIX, et elle est rappelée encore avec celle de Σμύ (= ὑπεναντίωσις ἢ ἀναστροφή) au chapitre LXII; elles doivent sûrement toutes les trois provenir de Manéthon, qui est cité aux chapitres XLIX et LXII.

Min [3] et Isis : Chapitre LVI, Min, nom égyptien d'Horus, signifie ὁρώμενον · αἰσθητὸν γὰρ καὶ ὁρατὸν ὁ κόσμος.

Suit l'explication de trois noms égyptiens d'Isis, Μούθ, Ἄθυρι

---

(1) Cf. PLUTARQUE, *Quaest. conviv.*, VII, 8, 4, p. 712 F : εὔφημα καὶ πρέποντα θαλιάζουσιν ἀνθρώποις ἄδοντες. *Ibid.*, IX, 14, 7, p. 746 E : Τῆς δὲ ἐπιθυμίας τὸ μὲν περὶ ἐδωδὴν καὶ πόσιν ἡ Θάλεια κοινωνητικὸν ποιεῖ καὶ συμποτικὸν... διὸ τοὺς φιλοφρόνως καὶ ἱλαρῶς συνόντας ἀλλήλοις ἐν οἴνῳ « θαλιάζειν » λέγομεν.

(2) Cf. SCHWARTZ, *Rh. Mus.*, XL (1885), p. 231, n. 1.

(3) Les manuscrits ont, paraît-il : ὧρον εἰώθασι καίμιν προσαγορεύειν. La correction καὶ Μὶν Pinder) est admise par les Égyptologues.

et Μεθύερ. Le premier nom, Mouth, signifie μήτηρ. — Le second nom, Athyri, désigne la maison d'Horus : οἶκον Ὥρου κόσμιον, ὡς καὶ Πλάτων χώραν γενέσεως καὶ δεξαμένην. Cf. le début du même chapitre : Ἡ δὲ κρείττων καὶ θειοτέρα φύσις ἐκ τριῶν ἐστι, τοῦ νοητοῦ καὶ τῆς ὕλης καὶ τοῦ ἐκ τούτων, ὃν κόσμον Ἕλληνες ὀνομάζουσιν. Ὁ μὲν οὖν Πλάτων τὸ μὲν νοητὸν καὶ ἰδέαν καὶ παράδειγμα καὶ πατέρα, τὴν δὲ ὕλην καὶ μητέρα καὶ τιθήνην ἕδραν τε καὶ χώραν γενέσεως, τὸ δ' ἐξ ἀμφοῖν ἔκγονον καὶ γένεσιν ὀνομάζειν εἴωθεν.

Le troisième nom, Methyer, est composé de deux mots qui signifient πλῆρες et αἴτιον : πλήρης γάρ ἐστιν ἡ ὕλη τοῦ κόσμου καὶ τῷ ἀγαθῷ καὶ καθαρῷ καὶ κεκοσμημένῳ σύνεστιν. Comparez la fin du *Timée* de Platon : ζωητὰ γὰρ καὶ ἀθάνατα ζῷα λαβὼν καὶ συμπληρωθεὶς ὅδε ὁ κόσμος οὕτω, ζῷον ὁρατὸν τὰ ὁρατὰ περιέχον, εἰκὼν τοῦ νοητοῦ θεὸς αἰσθητός, κ. τ. λ. Comme je l'ai indiqué plus haut (p. 67), toute cette section du *De Iside* trahit fortement l'influence du *Timée* de Platon, et elle ne se sert de l'interprétation des noms égyptiens que comme d'un argument en faveur de la théologie que cette œuvre avait rendue familière aux esprits.

C'est toujours de même à l'appui de quelque théorie rationaliste ou religieuse que d'autres mots égyptiens sont expliqués. L'Égypte s'appelle Χημία, comme le noir de l'œil, parce que sa terre est noire (chap. XXXIII). Le nom de la myrrhe, βάλ, se traduit par « suppression de la sottise », τῆς ληρήσεως ἐκσκορπισμός (chap. LXXIX)! Le nom du jonc, θρύον, en égyptien signifie ποτισμὸς καὶ κίνησις πάντων (chap. XXXVI). Le lierre κιττός se dit χενόσιρις, ce qui veut dire « plante d'Osiris » (chap. XXXVII). Ce dernier détail remonte à Hécatée, comme le prouve la correspondance exacte avec Diodore, I, 17, 4-5, et il est possible qu'il en soit de même pour l'un ou l'autre de ceux qui précèdent.

Dès lors, il n'y a aucune raison spéciale d'attribuer à l'*Hiera Biblos* de Manéthon, comme songe à le faire M. Lévy [1], les

---

[1] *Revue de l'Hist. des Religions*, LXI (1910), p. 195.

étymologies *sairei* et Amenthès (chap. XXIX) que nous avons étudiées. Nous avons montré que l'étymologie *sairei*, si facile à combiner avec le texte d'Hérodote, paraît avoir été connue de Phylarque et des *Phrygia grammata* et qu'elle pourrait donc avoir été signalée déjà par Hécatée. Quant à Amenthès, la tendance orphique de l'interprétation qui en est proposée fait penser plutôt à Hécatée d'Abdère ; nous avons vu, en effet, qu'il avait voulu retrouver en Égypte la plupart des doctrines et des rites des mystères (1).

* * *

A la suite de cette série d'étymologies égyptiennes, je signalerai dans le *De Iside* deux passages qui ont une portée toute différente et qui offrent un intérêt particulier. Ici il ne s'agit plus d'explications de mots égyptiens par l'égyptien, mais bien d'explications de mots grecs par l'égyptien. Hérodote s'était contenté d'affirmer la provenance égyptienne des dieux de la Grèce. Il a eu des continuateurs qui ont voulu prouver cette thèse au moyen de l'étymologie.

Le premier exemple est le nom même d'Athéna, chapitre LXII : Ἔοικε δὲ τούτοις καὶ τὰ Αἰγύπτια. Τὴν μὲν γὰρ Ἶσιν πολλάκις τῷ τῆς Ἀθηνᾶς ὀνόματι καλοῦσι φράζοντι τοιοῦτον λόγον « ἦλθον ἀπ' ἐμαυτῆς », ὅπερ ἐστὶν αὐτοκινήτου φορᾶς δηλωτικόν. « Les Égyptiens appellent souvent Isis (2) du nom d'Athéna ; ce nom, en effet, a le sens (λόγος) « j'allai de moi-même », ce qui indique un mouvement qui procède de soi. »

Ce raisonnement implique que les Égyptiens retrouvaient dans le nom d'Athéna, ainsi interprété, un sens qu'ils donnaient de leur côté au nom d'Isis elle-même. En effet, on n'a pas remarqué, à ma connaissance, que la même explication du nom

(1) Voir plus haut, pp 26 et suiv.

(2) Athéna est le plus souvent assimilée à Neith (cf. PLATON, *Timée*, 21 E, etc.), mais le syncrétisme avait assimilé la Neith de Saïs elle-même à Isis (PLUTARQUE, *De Iside*, IX).

d'Isis, mentionnée un peu auparavant (chap. LX), est, non point grecque comme l'a fait croire l'exposé un peu ambigu de Plutarque, mais bien égyptienne par son origine. Plutarque lui-même veut que le nom d'Isis soit hellénique et il tient à la dérivation de εἰδέναι qui est un beau thème à développements philosophiques, chapitre II : (Ἶσιν) σοφὴν καὶ φιλόσοφον οὖσαν, ὡς τοὔνομά τε φράζειν ἔοικε παντὸς μᾶλλον αὐτῇ τὸ εἰδέναι καὶ τὴν ἐπιστήμην προσήκουσαν. Ἑλληνικὸν γὰρ ἡ Ἶσίς ἐστι..... Τοῦ δὲ ἱεροῦ τοὔνομα καὶ σαφῶς ἐπαγγέλλεται καὶ γνῶσιν καὶ εἴδησιν τοῦ ὄντος· ὀνομάζεται γὰρ Ἰσεῖον ὡς εἰσομένων τὸ ὄν...

Au chapitre LX, Plutarque n'abandonne pas cette conception, mais comme il s'agit là de mettre la déesse également en rapport avec le mouvement de la nature, il combine l'étymologie εἰδέναι avec une dérivation nouvelle, celle de ἴεσθαι :

Διὸ τὸ μὲν Ἶσιν καλοῦσι παρὰ τὸ ἴεσθαι μετ' ἐπιστήμης καὶ φέρεσθαι, κίνησιν οὖσαν ἔμψυχον καὶ φρόνιμον. Οὐ γάρ ἐστι τοὔνομα βαρβαρικόν, ἀλλ' ὥσπερ τοῖς θεοῖς πᾶσιν ἀπὸ δυεῖν ῥημάτων [1] τοῦ θεατοῦ καὶ τοῦ θέοντος ἔστιν ὄνομα κοινόν, οὕτω τὴν θεὸν ταύτην ἀπὸ τῆς ἐπιστήμης ἅμα καὶ τῆς κινήσεως Ἶσιν μὲν ἡμεῖς, Ἶσιν δ' Αἰγύπτιοι καλοῦσιν.

En présence du sens de mouvement que l'interprétation égyptienne donnait au nom d'Isis, Plutarque n'a donc pas voulu renoncer à garder pour la déesse une origine hellénique, et comme l'étymologie grecque se prête à tout ce qu'on veut [2], il a retrouvé cette même idée de mouvement dans une autre explication du nom, en recourant en seconde ligne à une dérivation du verbe ἴεσθαι. Pour ce système, il s'autorise de l'exemple de la double étymologie de θεός, que l'on rapproche également de θέον (θεῖν, Platon, *Cratyle*, 397 D) et de θεατόν. La suite du passage Οὕτω δὲ καὶ Πλάτων... invoque encore d'autres endroits du

---

(1) ῥημάτων Markland, γραμμάτων ms.

(2) Plus tard, Porphyre, pour appuyer son interprétation d'Isis, aura à sa disposition une autre étymologie encore : διὰ τὴν ἰσότητα, Eusèbe, *Praep. Evang.*, III, 11, 49, p. 115 D; cf. J. Bidez, *Vie de Porphyre le néoplatonicien. Appendice I*, Περὶ ἀγαλμάτων, p. 19* [Gand, 1913].

Cratyle, 401 C (singulièrement déformé!), 411 D, 415 D. La conséquence d'un tel système — à laquelle d'ailleurs Plutarque ne songe pas ici — serait d'admettre, avec les Héraclitéens, que les mots expriment l'essence (φύσις) des choses. Quoi qu'il en soit, il y a ici, à propos du nom d'Isis, trace d'une polémique où Plutarque joue le rôle de conciliateur entre les prétentions grecques et égyptiennes.

Quant à l'étymologie égyptienne d'Athéna, je la rapporterais volontiers à Manéthon qui est cité immédiatement après (chap. LXII) pour des interprétations analogues des noms Seth, Bebon et Smy. Mais lui-même doit l'avoir trouvée déjà existante. Chose caractéristique, en effet, cette égyptisation d'un nom grec divin a justement pour objet de revendiquer Athéna, la grande déesse de cette ville de Saïs où, nous le verrons bientôt, se heurtèrent et se combattirent de très bonne heure les prétentions grecques et égyptiennes.

C'est tout de suite avant l'explication du nom d'Athéna, à la fin du chapitre LXI qui précède, que se trouve la seconde étymologie d'un mot grec par l'égyptien dont nous allons nous occuper. Il est tout à fait dans la manière des égyptomanes qu'elle soit présentée comme un emprunt aux soi-disant livres d'Hermès. Τὰ Αἰγύπτια, en tête du chapitre LXII, doit désigner la même source.

Ἐν δὲ ταῖς Ἑρμοῦ λεγομέναις βίβλοις ἱστοροῦσι γεγράφθαι περὶ τῶν ἱερῶν ὀνομάτων, ὅτι τὴν μὲν ἐπὶ τῆς τοῦ ἡλίου περιφορᾶς τεταγμένην δύναμιν Ὧρον, Ἕλληνες δ' Ἀπόλλωνα καλοῦσι· τὴν δ' ἐπὶ τοῦ πνεύματος οἱ μὲν Ὄσιριν, οἱ δὲ Σάραπιν, οἱ δὲ Σῶθι Αἰγυπτιστί· σημαίνει δὲ κύησιν ἢ τὸ κύειν. Διὸ καὶ παρατροπῆς γενομένης τοῦ ὀνόματος, Ἑλληνιστὶ κύων κέκληται τὸ ἄστρον, ὅπερ ἴδιον τῆς Ἴσιδος νομίζουσιν (1).

La puissance qui préside au pneuma s'appelle en égyptien *Sothi*, ce qui signifie κύησις « grossesse » ou κύειν « être grosse ». C'est pourquoi, par altération du nom (c'est-à-dire du nom qui

(1) Cf. chapitre XXI, p. 359 D : καὶ καλεῖσθαι κύνα μὲν τὴν Ἴσιδος ὑφ' Ἑλλήνων, ὑπ' Αἰγυπτίων δὲ Σῶθιν.

rendait exactement ce sens égyptien), en grec on appelle κύων « chien » l'astre que l'on attribue à Isis. L'égyptomane qui a trouvé cela a ingénieusement raisonné ; en somme, il a invoqué avec dextérité à l'appui de sa thèse un procédé dont les modernes ont groupé les cas sous le nom d'étymologie populaire.

Il existait donc une école qui, en présence des explications fantaisistes des dieux de l'Égypte au moyen de la langue grecque, maintenait une interprétation par l'égyptien, et qui, en outre, avait la prétention d'appliquer cette méthode aux noms des dieux helléniques eux-mêmes, et aussi des constellations, — par exemple, ici, le Chien et, comme nous le verrons plus loin, Sirius. C'est qu'en effet, dans les discussions qui existaient entre les peuples au sujet de l'ancienneté de leur origine, les Égyptiens se vantaient d'être nés, non pas seulement avant la lune comme les Arcadiens, mais même avant tous les astres ; c'est eux qui avaient discerné la nature des constellations et qui leur avaient donné leurs noms (1).

Quelle est l'attitude de Plutarque en face de ces diverses tendances?

*
* *

Sur ce sujet, Plutarque est tout à fait conciliant et il l'est d'autant plus facilement, on pourrait dire plus naïvement, que le côté historique de la question ne l'intéresse pas et lui est parfaitement indifférent. Nous l'avons déjà vu plus haut, à propos du nom d'Isis et aussi à propos d'autres interprétations différentes d'un même dieu (par exemple, Osiris) qu'il signale côte à côte. On pourrait appliquer à son procédé étymologique ce qu'il dit lui-même au sujet des mythes au début du chapitre LVIII : Χρηστέον δὲ τοῖς μύθοις οὐχ ὡς λόγοις πάμπαν οὖσιν, ἀλλὰ τὸ πρόσφορον ἑκάστου τὸ κατὰ τὴν ὁμοιότητα λαμβάνοντας. Il

(1) Schol. Apollon. Rhod., IV, 262, p. 494, 10 : γεγονέναι δὲ αὐτούς (*sc.* τοὺς Αἰγυπτίους) φησιν ὁ Ἀπολλώνιος πρὸ τοῦ πάντα τὰ ἄστρα φανῆναι, καθὸ τήν τε φύσιν κατανοῆσαι αὐτῶν δοκοῦσι καὶ τὰ ὀνόματα θεῖναι.

reproduit toute interprétation de mot qui lui paraît édifiante et conforme à la tendance du développement qui l'occupe pour le moment (1). Dans ces conditions, il va de soi qu'il n'a pu s'imposer de se priver des ressources que lui offrait l'étymologie grecque, même pour les noms égyptiens.

La ville de Kopto tire son nom du deuil d'Isis (2). Suivant d'autres, le nom signifie στέρησις, « privation » : τὸ γὰρ ἀποστερεῖν « κόπτειν » λέγουσι (chap. XIV). Il est probable que cette seconde explication provient d'un sens que l'on dérivait du nom de la ville en égyptien. Cependant, le sens pourrait avoir été tiré aussi du grec même; l'acception spéciale qui est ici donnée à κόπτειν (= ἀποστερεῖν) rappellerait la signification également forcée que nous avons vu attribuer à σαίρειν· ὃ καλλύνειν τινὲς καὶ κοσμεῖν λέγουσιν (chap. XXIX).

Le nom de lieu « Taphosiris » signifie naturellement « tombeau d'Osiris » (chap. XXI). Horus est rapproché de ὥρα (chap. XXXVIII) et de ὡρισμένος (chap. LV).

Osiris, dont le nom est déjà si gros de sens en égyptien (cf. chap. XLII), augmente encore sa puissance d'expression par le grec. Le chapitre XXXIV, après avoir donné des arguments, étymologiques et autres, en faveur de l'eau comme premier principe, ajoute : Καὶ τὸν Διόνυσον « ὕην » ὡς κύριον τῆς ὑγρᾶς φύσεως, οὐχ ἕτερον ὄντα τοῦ Ὀσίριδος (*sc.* Ἕλληνες καλοῦσι)· καὶ γὰρ τὸν Ὄσιριν Ἑλλάνικος Ὕσιριν ἔθηκεν (3) ἀκηκοέναι ὑπὸ τῶν ἱερέων λεγόμενον· οὕτω γὰρ ὀνομάζων διατελεῖ τὸν θεόν, εἰκότως ἀπὸ τῆς φύσεως καὶ τῆς εὑρέσεως (4).

L'attribution de ce fragment à Hellanicus de Mytilène est

---

(1) On peut lire chez Strabon, X, p. 474, des réflexions curieuses sur ce genre d'interprétation théologique.

(2) Cf. Élien, *Nat. an.*, X, 23.

(3) Sans doute à corriger en ἔοικεν avec Valckenaer.

(4) Ces derniers mots sont généralement considérés comme corrompus. On a proposé beaucoup de corrections raisonnables entre lesquelles il est impossible de faire un choix sûr : ὕσεως (Saumaise) καὶ τῆς ὑγρεύσεως (Reiske) ou ῥύσεως (Schwartz); ὕσεως est très séduisant, mais je ne sais s'il est prudent de faire dis-

contestée (1). La tendance à déformer les noms, afin de leur faire exprimer le sens qui lui plaît, paraît cependant bien un trait propre au vieil Hellanicus. Cf. fr. 100 (Steph. Byz.) : Θεστίδειον, πόλις Θεσσαλική. Ἑλλάνικος δὲ δίχα τοῦ σ φησίν, ἀπὸ Θέτιδος; fr. 97, le nom de l'Italie était à l'origine Οὐϊταλία, d'après *vitulus*. Dans les cas assez fréquents où, sans ajouter d'explication, on cite Hellanicus comme ayant donné une forme spéciale à des noms, il y a lieu de supposer parfois qu'il avait obéi à la même tendance : fr. 96, Ὑπερβόρειοι au lieu de Ὑπερβόρεοι; fr. 106, Οἰάνθεια pour Οἰάνθη; fr. 120, Λάπη pour Νάπη; fr. 134, Γάργασον au lieu de Γάργαρα; fr. 135, Δύμβριος au lieu de Θύμβριος; fr. 153, Ἐρεμβοί pour Ἄραβες (cf. 161 et 167). Si donc la graphie Ὕσιρις est bien d'Hellanicus, elle a dû avoir pour objet d'expliquer le nom par le grec, et nous trouverions pour l'Égypte elle-même, chez un contemporain d'Hérodote, un représentant de la naïve tendance étymologique à laquelle celui-ci avait résisté.

Aux chapitres LI et LII, Osiris étant envisagé comme dieu du soleil, on cite une nouvelle étymologie grecque conforme à cette thèse (chap. LII) : Εἰσὶ γὰρ οἱ τὸν Ὄσιριν ἄντικρυς ἥλιον εἶναι καὶ ὀνομάζεσθαι σείριον ὑφ' Ἑλλήνων λέγοντες, εἰ καὶ παρ' Αἰγυπτίοις ἡ πρόθεσις τοῦ ἄρθρου τοὔνομα πεποίηκεν ἀμφιγνοεῖσθαι, τὴν δ' Ἶσιν οὐχ ἑτέραν τῆς σελήνης ἀποφαίνοντες.

Osiris est donc le soleil et il porte le nom grec σείριος, bien que l'addition de l'article (ὁ σείριος — Ὄσιρις) ait entraîné l'altération du mot. En soi, le procédé ici invoqué est ingénieux, et l'étude historique des langues en a fait observer de fréquentes applications; les Égyptiens auraient emprunté le mot muni de l'article étranger, comme nous l'admettons en français pour les

---

paraître de cette explication la trace de l'idée du verbe εὑρεῖν. Cf. JUVÉNAL, VIII, 29 : populus quod clamat *Osiri invento*, et le scoliaste : Populus Aegypti invento Osiri dicit : εὑρήκαμεν, συγχαίρομεν; cf. SÉNÈQUE, *Apocol.*, 13, 4; ATHÉNAGORE, 22, p. 140, l. 20 et p. 210, dans GEFFCKEN, *Zwei griechische Apologeten*.

(1) MÜLLER, *FHG*, I, p. XXX.

cas de alcoran, alcade, alchimie, etc. Comparez en latin, chez Fulgentius Planciades, la formation bizarre à laquelle a donné lieu le grec ὁ ποιμάνδρης : « Hermes in Opimandrae libro ait (1). »

L'ancienneté du rapprochement Osiris-Seirios est attestée par Diodore I, 11, 1-3 = Hécatée. Après avoir, comme Plutarque, identifié Osiris et Isis au soleil et à la lune, et indiqué l'explication égyptienne Osiris = πολυόφθαλμος que nous avons étudiée plus haut, le texte de Diodore continue :

Τῶν δὲ παρ' Ἕλλησι παλαιῶν μυθολόγων τινὲς τὸν Ὄσιριν Διόνυσον προσονομάζουσι καὶ Σείριον παρωνύμως· ὧν Εὔμολπος μὲν ἐν τοῖς Βακχικοῖς ἔπεσί φησιν·

ἀστροφαῆ Διόνυσον ἐν ἀκτίνεσσι πυρωπόν.

Ὀρφεὺς δέ·

τοὔνεκά μιν καλέουσι Φάνητά τε καὶ Διόνυσον.

« Certains anciens mythologues chez les Grecs appellent Osiris Dionysos et Seirios par déformation. »

Il faut se garder de conclure de ce rapprochement, comme on l'a fait prématurément, que Plutarque dérive ici d'Hécatée. L'analyse du texte d'Hécatée (Diodore) prouve que sa thèse est justement l'inverse de celle de Plutarque. D'après Hécatée, en effet, conformément à sa tendance constante — surtout, comme nous l'avons vu, en matière d'origines orphiques — ce sont des Grecs qui ont emprunté le nom d'Osiris pour le donner à Dionysos, et ils l'ont déformé en Seirios. Plutarque, au contraire, suit un auteur qui, afin de faire pièce à cette dérivation étrangère, avait imaginé l'étymologie grécisante ὁ Σείριος — Ὄσιρις. Un autre indice que Plutarque ne suit pas Hécatée, c'est qu'il ne reproduit nulle part l'interprétation égyptienne d'Isis (= παλαιά) qui devait venir dans le même contexte et qui se trouve, en effet, dans le paragraphe suivant de Diodore. Les

(1) *Mitologiarum lib.*, I, 15, p. 26, 18, éd. Helm.

vers orphiques cités par Diodore doivent être reproduits d'une façon incomplète, car ils ne contiennent pas le mot Σείριος comme on l'attendrait. Quoi qu'il en soit, nous trouvons un exemple certain du terme σείριος appliqué au soleil, et c'est précisément dans un texte orphique, *Orph. Argon.*, 120 (Abel) [1] :

ἦμος ὅτε τριτάτην μὲν ἐλείπετο σείριος αἴγλην
ἠέλιος...

Quant à Plutarque lui-même, l'explication du nom d'Osiris qui a toute sa préférence, évidemment parce qu'elle est la plus religieuse et la plus édifiante, est celle qui décompose le mot en ὅσιος et ἱερός, « saint et sacré » : Ὁ δὲ Ὄσιρις ἐκ τοῦ ὁσίου καὶ ἱεροῦ τοὔνομα μεμιγμένον ἔσχηκε· κοινὸς γάρ ἐστι τῶν ἐν οὐρανῷ καὶ τῶν ἐν Ἅιδου λόγος· ὧν τὰ μὲν ἱερὰ τὰ δ' ὅσια τοῖς παλαιοῖς ἔθος ἦν προσαγορεύειν (chap. LXI ; cf. chap. XXVIII, à la fin, et plus haut, p. 14).

Immédiatement après, il tire également du grec une explication religieuse correspondante pour le nom d'Anubis : Ὁ δ' ἀναφαίνων τὰ οὐράνια καὶ τῶν ἄνω φερομένων Ἄνουβις λόγος, ἔστι δ' ὅτε καὶ Ἑρμάνουβις ὀνομάζεται, τὸ μὲν ὡς τοῖς ἄνω, τὸ δ' ὡς τοῖς κάτω προσήκων.

En tout cas, Plutarque tient par-dessus tout à revendiquer comme hellénique Osiris, de même qu'il a fait pour Isis (chap. II et LX). C'est que, comme nous l'avons rappelé plus haut, il adresse son traité à une femme pieuse de Delphes, Kléa, initiée aux mystères d'Osiris (τοῖς δ' Ὀσιριακοῖς καθωσιωμένην ἱεροῖς ἀπὸ πατρὸς καὶ μητρός, chap. XXXV), et qui, en adressant ses prières à Dionysos-Osiris, veut avoir le sentiment de pratiquer un culte hellénique, et non point barbare. Si on

---

[1] Cf. Suidas *s. v.* Σείριος... Καὶ Σείρ, σειρός, ὁ ἥλιος. Σείριον. τὸν Κύνα· ὁτὲ δὲ καὶ τὸν ἥλιον. Cf. Tzetzès, *In Lycophr.*, 397, pp. 577 et suiv., éd. Müller.

laisse aux Grecs Osiris, Plutarque consentirait à abandonner Sarapis aux Égyptiens (chap. LXI à la fin) :

Ἥκιστα μὲν οὖν δεῖ φιλοτιμεῖσθαι περὶ τῶν ὀνομάτων, οὐ μὴν ἀλλὰ μᾶλλον ἂν ὑφείμην τοῦ Σαράπιδος Αἰγυπτίοις ἢ τοῦ Ὀσίριδος, ἐκεῖνο μὲν ξενικόν, τοῦτο δ' Ἑλληνικόν, ἄμφω δ' ἑνὸς θεοῦ καὶ μιᾶς δυνάμεως ἡγούμενος.

* * *

« Il ne faut pas », dit Plutarque, « mettre d'amour-propre dans cette affaire de noms. » Son avertissement prouve justement qu'il avait eu des devanciers qui y en mettaient beaucoup. Essayant de caractériser les étymologies diverses que nous avons passées en revue, nous pourrions les grouper en les répartissant d'après trois tendances.

La première considère surtout le sens et le caractère universels des dieux eux-mêmes, et se plaît à les trouver exprimés dans les noms, prenant en fait d'interprétation son bien où elle le trouve, ne s'embarrassant guère des questions d'histoire, de langue ou de nationalité. C'est à cette tendance qu'adhère l'esprit pacifique et religieux de Plutarque : « Tous les hommes possèdent et connaissent Isis et les dieux de son groupe, et si quelques-uns ne sont appelés de leurs noms égyptiens que depuis peu de temps, la puissance de chacun est connue et vénérée depuis l'origine » (chap. LXVI).

Un second groupe, dans lequel nous avons rencontré notamment les noms d'Hécatée d'Abdère et de Manéthon, interprète par la langue égyptienne les noms des dieux égyptiens, et même quelquefois des noms grecs (plus haut, Athéna, Kyon, Seirios ; plus loin, nous verrons bientôt le mot ἄστυ). On peut lire, comme spécimen des prétentions incohérentes de cette école, le chapitre I, 12, de Diodore-Hécatée : on y voit comment les Égyptiens ont donné, les premiers, à chaque dieu le nom convenable et que, par exemple, c'est à eux qu'il appartient d'expliquer aux Grecs le vrai sens d'une épithète telle que Γλαυκῶπις.

C'est à de telles exagérations que pense Plutarque lorsqu'il écrit (chap. LXVI), immédiatement avant le passage que je viens de traduire : Καὶ δεινὸν οὐδέν, ἂν πρῶτον μὲν ἡμῖν τοὺς θεοὺς φυλάττωσι κοινοὺς καὶ μὴ ποιῶσιν Αἰγυπτίων ἰδίους, μηδὲ Νεῖλον ἅμα τε Νεῖλος ἄρδει μόνην χώραν τοῖς ὀνόμασι τούτοις καταλαμβάνοντες, μηδὲ ἕλη μηδὲ λωτοὺς μὴ θεοποιΐαν λέγοντες, ἀποστερῶσι μεγάλων θεῶν τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους, οἷς Νεῖλος μὲν οὐκ ἔστιν οὐδὲ Βοῦτος οὐδὲ Μέμφις. « Passe encore, du moment qu'ils gardent les dieux comme communs avec nous et qu'ils n'en font pas un bien propre aux Égyptiens, du moment que, sous les noms de Nil et d'Égypte, ils ne comprennent pas uniquement leur Nil et la contrée qu'arrose le Nil, du moment enfin que, consentant à ne pas dire que marais et lotus font naître les dieux, ils ne dépouillent pas de grands dieux les autres hommes qui n'ont pas de Nil, ni de Boutos, ni de Memphis (1). »

En face de ces prétentions égyptiennes, il y eut des Grecs qui ne se résignèrent pas à l'attitude neutre et conciliante de Plutarque. A l'annexion de dieux grecs à l'Égypte, une tendance hellénique répondit par des revendications contraires. Trois des étymologies égyptiennes que nous avons vues, *sairei* pour Sarapis (*De Iside*, XXIX), Osiris pour Seirios (Diodore, I, 11, 3) et enfin Amenthès (*De Iside*, XXIX) se rattachent à des idées orphiques, et cette communauté de tendance vient encore à l'appui de leur attribution à Hécatée qui nous a paru la plus vraisemblable. Aux deux premières de ces étymologies, nous avons déjà vu qu'on avait opposé des dérivations grecques, σαίρειν et ὁ Σείριος (= Osiris). Ce qui démontre que cette polé-

(1) Ma traduction montre, je pense, que ce texte que l'on prétend corrompu (notamment pour le mot essentiel θεοποιΐαν) s'interprète avec sûreté. Pour l'idée ici critiquée, rapprochez Manéthon (?), fr. 81 dans Müller, *FHG*, II, p. 615, et surtout Diodore (Hécatée), I, 12, 6 : τὸν παρ' αὐτοῖς ποταμὸν Νεῖλον, πρὸς ᾧ καὶ τὰς τῶν θεῶν γενέσεις ὑπάρξαι. Cf. I, 9, 6. Comparez aussi Porphyre chez Eusèbe, *Praep. Evang.*, V, 10, p. 198 B et suiv.

mique s'était faite d'une façon conséquente et suivie, c'est que pour Amenthès également, le texte de Plutarque implique que certains avaient retrouvé à l'aide du grec le sens orphique (τὸν λαμβάνοντα καὶ διδόντα) que d'autres avaient voulu dériver de l'égyptien.

Plutarque en effet se demande si, au lieu d'être vraiment égyptien, Amenthès n'est pas encore un des mots importés anciennement de la Grèce en Égypte et il remet à plus tard l'examen de la question : ὕστερον ἐπισκεψόμεθα. En réalité, Plutarque ne donne point par la suite l'examen qu'il promet ici et qui aurait été si intéressant. Le seul passage qui se rapporte un peu à la même question se trouve au chapitre LXI, où il sert à justifier la dérivation grecque que Plutarque vient de donner pour Isis, Osiris et Anubis :

Οὐ δεῖ δὲ θαυμάζειν τῶν ὀνομάτων τὴν εἰς τὸ Ἑλληνικὸν ἀνάπλασιν· καὶ γὰρ ἄλλα μυρία τοῖς μεθισταμένοις ἐκ τῆς Ἑλλάδος συνεκπεσόντα μέχρι νῦν παραμένει καὶ ξενιτεύει παρ' ἑτέροις, ὧν ἔνια τὴν ποιητικὴν ἀνακαλουμένην διαβάλλουσιν ὡς βαρβαρίζουσαν οἱ γλώττας τὰ τοιαῦτα (1) προσαγορεύοντες.

« Il ne faut pas s'étonner de la restauration des noms en langue grecque. En effet, des milliers d'autres noms qui sont sortis de la Grèce avec les émigrants subsistent jusqu'à présent et sont en usage à l'étranger; lorsque la poésie veut en rappeler quelques-uns, elle est taxée de barbarisme par ceux qui nomment γλῶτται de tels mots. »

En disant « Il ne faut pas s'étonner », Plutarque répond évidemment à une objection et son texte nous révèle l'existence d'une polémique au sujet de la légitimité de l'étymologie grecque. Pour protester contre les fantaisies de celle-ci, les égyptomanes avaient dû invoquer l'histoire et se prévaloir de l'antiquité de la langue du pays du Nil. Plutarque nous apprend que les hellénistes s'étaient préoccupés de leur répondre et

(1) τὰ τοιαῦτα Xylander, τὰς τοιαύτας ms.

comment, à leur tour, ils s'étaient servis curieusement d'un argument historique. Platon déjà (1) avait fait remarquer que les Grecs en général, et surtout ceux qui habitaient parmi les étrangers, avaient emprunté beaucoup de mots aux Barbares. Appliquant à une langue étrangère un raisonnement analogue, les hellénistes prétendaient que les Égyptiens, comme en général les peuples qui avaient reçu des colonies de la Grèce, avaient adopté très anciennement des mots grecs dont l'aspect s'était peu à peu défiguré.

En eux-mêmes, d'ailleurs, l'un et l'autre raisonnement sont légitimes et ils prouvent que les Grecs, s'ils avaient songé à s'y appliquer avec suite, étaient capables de faire sur le langage des observations d'un caractère historique et scientifique. Un linguiste moderne raisonne comme Platon quand il retrouve dans le français des mots celtiques ou germaniques; il raisonne comme Plutarque quand il revendique pour le vieux français certains mots de l'anglais actuel.

---

(1) *Cratyle*, 409 E.

XIII

Colonisation grecque et égyptienne

L'argumentation étymologique de Plutarque s'appuie sur une thèse qu'il ne développe aucunement : c'est que très anciennement il y avait eu en Égypte une colonisation hellénique.

La thèse inverse est mieux connue, surtout par la légende de Danaos et des Danaïdes (*Ep. gr. fr.*, I, p. 78, Kinkel ; Eschyle, *Suppliantes* et *Prométhée ;* Hérodote, II, 91, etc.) qui était familière à tous les Grecs. Plus tardive, mais aussi plus intéressante pour le sujet qui nous occupe, est une autre version qui voulait faire d'Athènes elle-même une colonie de la ville égyptienne de Saïs.

Un de ses plus anciens garants paraît être Hécatée d'Abdère, à qui remonte (1) la section relative aux colonies des Égyptiens chez Diodore (I, 28; 29, 1-4). Après avoir énuméré la colonisation de Babylone (Bèlos), d'Argos (Danaos), de la Colchide du Pont et de la Judée, le texte (28, 4) ajoute : « Quant aux Athéniens, ils (c'est-à-dire les Égyptiens) prétendent qu'ils sont une colonie originaire de Saïs en Égypte et ils s'efforcent d'apporter des preuves de cette parenté ».

Entre ces preuves, la première a un caractère linguistique qui nous intéresse particulièrement : παρὰ μόνοις γὰρ τῶν Ἑλλήνων τὴν πόλιν ἄστυ καλεῖσθαι, μετενηνεγμένης τῆς προσηγορίας ἀπὸ τοῦ παρ' αὐτοῖς ἄστεος. « Seuls des Grecs, les Athéniens appellent la ville ἄστυ, d'un mot qu'ils ont emporté de Saïs. » Au fond de ce raisonnement naïf, il y a peut-être cette observation : de

(1) Cf. Schwartz, *s. v.* Diodoros dans Pauly-Wissowa, V, col. 670, 66 et suiv.

même que l'Athénien appelle sa ville par excellence ἄστυ, de même les Ioniens établis dans le Delta appelaient ἄστυ le quartier grec de Saïs par opposition aux agglomérations indigènes (1). En tout cas, nous avons ici un nouvel exemple, plus hardi encore que ceux que nous avons rencontrés, d'argumentation linguistique en faveur de l'égyptomanie.

Les autres preuves données ensuite chez Diodore (28, 4-5) sont de prétendues ressemblances entre les institutions; ici, Hécatée me paraît avoir voulu retourner une thèse que l'on trouve chez Platon (*Timée*, 24 A), comme on va le voir bientôt. Enfin (28, 6 et suiv.), sont cités des Égyptiens qui ont régné à Athènes : « Pétès, père du Ménesthée qui alla à Troie, est manifestement un Égyptien qui obtint plus tard à Athènes la cité et la royauté (2). Comme il était ainsi de deux natures (διφυής), les Athéniens n'en peuvent pas donner la vraie cause, à savoir évidemment sa participation à deux cités, une grecque et une barbare, ce qui le fit considérer comme διφυής, en ce sens qu'il était moitié bête, moitié homme ».

Sans aucun doute, bien que son nom ne soit pas cité, il s'agit de Cécrops (3), pour qui nous avons ainsi ici la plus ancienne mention d'une origine égyptienne. S'il y a une lacune dans le résumé de Diodore, j'entendrais cependant qu'Hécatée n'avait pas parlé de Pétès et de Cécrops comme de deux rois différents ;

---

(1) Il est intéressant de rapprocher ici pour le mot ἄστυ une inscription du musée gréco-romain d'Alexandrie publiée dans *Archiv f. Papyrusforsch.*, II (1903), 570, n° 145 : Πρώτως Πετρώνιος Κεκροπήιον ἄστυ Σαϊτῶν Πράξας Τριτογενοῦς ἱδρυσάμην ξόανον. Naturellement la présence du mot Κεκροπήιον prouve que l'auteur de l'inscription veut justement insister ici sur l'antique parenté des deux villes d'Athènes et de Saïs.

(2) φανερῶς Αἰγύπτιον ὑπάρξαντα τυχεῖν ὕστερον Ἀθήνησι πολιτείας τε καὶ βασιλείας. Ici l'éditeur Vogel note : « hic orationem hiare monent, cum quæ sequuntur unum in Cecropem conveniant ».

(3) Cf. entre autres Charax, fr. 10 et 11 dans Müller, *FHG*, III, pp. 638-639; Plutarque, *De sera numinis vindicta*, 6, p. 551 F; Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 21, p. 66, 16, Stählin.

cf. Ὁμοίως δὲ τούτῳ (non pas τούτοις) καὶ τὸν Ἐρεχθέα qui suit immédiatement. Le nom même de Pétès (partout ailleurs Πετεώς, *Iliade*, B 552, etc.) a dû servir à montrer de quelque manière l'origine égyptienne du personnage à double nature dont le second nom était Cécrops.

Après Pétès, c'est Érechthée lui-même qui est présenté comme un Égyptien ; pendant une disette, il apporte du blé à ses frères de race et, pour Hécatée, il faut bien naturellement que ce soit cet Égyptien qui enseigne aux Athéniens les mystères d'Éleusis (Diodore, I, 29, 1-4). La remarque sceptique qui chez Diodore (1) termine tout cet exposé montre que les prétentions des Égyptiens avaient paru exagérées, sinon à Hécatée lui-même, du moins à d'autres esprits quelque peu critiques. Cependant la thèse était lancée (2) et, à l'époque de Ptolémée Évergète, Istros pouvait écrire tout un traité sur les Αἰγυπτίων ἀποικίαι (Müller, *FHG*, I, p. 423).

Il est probable que la thèse égyptienne ne faisait que répondre à une prétention des Grecs de revendiquer Saïs comme une de leurs anciennes colonies. Cette prétention, en effet, est antérieure à Hécatée d'Abdère. A coup sûr, dans le *Timée*, la pensée de Platon hante des régions bien supérieures à l'arène où se mesurent les rivalités nationales ; il faut noter cependant qu'à propos de notre question, on pouvait citer Platon comme ayant pris parti, dans le fameux récit de Solon, en faveur de l'antiquité d'Athènes (21 E) :

« Il y a en Égypte », dit Critias, « dans le Delta au sommet duquel le Nil divise son cours, une province nommée Saïtique,

---

(1) 29, 5 : Πολλὰ δὲ καὶ ἄλλα τούτοις παραπλήσια λέγοντες φιλοτιμότερον ἢπερ ἀληθινώτερον, ὡς γ' ἐμοὶ φαίνεται, τῆς ἀποικίας ταύτης ἀμφισβητοῦσι διὰ τὴν δόξαν τῆς πόλεως. Ce texte fait penser que Diodore avait connaissance d'une polémique qui s'était engagée autour de la question.

(2) Je ne parle pas des autres conquêtes faites jadis en Grèce par les Égyptiens d'après Diodore, par exemple, naturellement la Macédoine, la Thrace, l'Attique encore (Diodore, I, 18 et 20). La source ici s'inspirait d'une tendance analogue à celle d'Hécatée ; cf. P. Wendland, *Die hellenistisch-römische Kultur*, 2e éd., p. 117, n. 4.

et de cette province, la plus grande ville est Saïs, d'où provient le roi Amasis; de cette ville, la fondatrice est une déesse dont le nom égyptien est Neith, et le nom grec, à ce qu'ils disent, Athéna; ils se donnent pour grands amis des Athéniens et prétendent avoir avec eux une certaine parenté ». Or, la déesse commune aux deux peuples a fondé Athènes il y a neuf mille ans, c'est-à-dire mille ans avant Saïs, et c'est aux Athéniens qu'elle a d'abord enseigné les institutions qui depuis se sont conservées en Égypte mieux que chez eux (23 E et suiv.).

Parmi ces institutions, Platon (24 A) mentionne en Égypte les castes réparties en trois groupes : les prêtres; les différentes espèces d'artisans (démiurges) et, avec eux, les bergers, les chasseurs et les laboureurs; enfin, les guerriers. Cette classification porte une marque bien platonicienne et elle rappelle les trois ordres de citoyens qui, dans la *République* (1), sont établis pour correspondre aux trois principes de l'âme humaine. Elle ne coïncide pas avec celle d'Hérodote (II, 164) qui, après les prêtres et les guerriers, énumère cinq classes toutes différentes d'hommes de métier. En signalant certaines ressemblances des mœurs helléniques avec le système des castes, Hérodote (II, 167), sans vouloir se prononcer formellement, paraît cependant enclin à admettre, comme d'habitude, une influence de l'Égypte sur la Grèce. Nous venons de voir que la fantaisie poétique de Platon se plaît à affirmer la thèse contraire. Toutefois, sachant qu'un peu d'ombre et de vague conviennent au récit mythique où il introduit cette thèse, Platon ne s'applique pas à préciser quelles étaient, dans l'ancienne Athènes, les institutions analogues aux castes de l'Égypte.

En présence de la question ainsi remise à l'ordre du jour par le récit du *Timée*, on devine qu'Hécatée prendra une attitude toute différente de celle de Platon; il ne connaîtra même plus les réserves et les hésitations d'Hérodote. A ses yeux, toute

(1) *République*, IV, 435-441.

communauté que l'on découvre entre les institutions ne peut être interprétée que comme une preuve de l'influence de l'Égypte sur Athènes. C'est pourquoi, de même que Platon, Hécatée (Diodore, I, 28, 5) ne distingue en Égypte que trois castes, les prêtres, les guerriers et les artisans (1), et il se donne la satisfaction puérile de les retrouver exactement dans les eupatrides, les géomores et les démiurges que lui fournissait la tradition athénienne.

Le commentaire du *Timée* de Proclus (2) nous a conservé quelques autres indices de la polémique qui s'était élevée, en tout cas dès le IV^e^ siècle, autour de la colonisation de Saïs. Callisthène d'Olynthe, disciple et neveu d'Aristote, et l'atthidographe Phanodème avaient fait d'Athènes la métropole de Saïs. Au contraire, Théopompe, ou plutôt Anaximène de Lampsaque (3) dans son pamphlet Τρικάρανος, disait qu'Athènes était une colonie de la ville égyptienne. Proclus ajoute que le platonicien Atticus (deuxième moitié du II^e^ siècle après J.-C.) voyait là une transformation de l'histoire inspirée par l'envie à Théopompe; du temps d'Atticus, en effet, des gens de Saïs étaient venus à Athènes pour renouer leur parenté. Le point de départ de toutes ces discussions, comme l'a déjà bien vu Ottfried Müller (4), se

---

(1) On retrouve encore chez Diodore, I, 74, 1, les bergers et les laboureurs (τό τε τῶν νομέων καὶ τὸ τῶν γεωργῶν) mentionnés à côté des artisans dans les mêmes termes que dans le *Timée*, 24 A; toutefois, chez Diodore, il n'est pas parlé des Ἑηρευταί.

(2) I, p. 97, 27, Diehl : Τοὺς δὲ Ἀθηναίους Καλλισθένης μὲν καὶ Φανόδημος πατέρας τῶν Σαϊτικῶν ἱστοροῦσι γενέσθαι, Θεόπομπος δὲ ἀνάπαλιν ἀποίκους αὐτῶν εἶναί φησιν· Ἀττικὸς δὲ ὁ Πλατωνικὸς διὰ βασκανίαν φησὶ μεταποιῆσαι τὴν ἱστορίαν τὸν Θεόπομπον· ἐπ' αὐτοῦ γὰρ ἀφικέσθαι τινὰς ἐκ τῆς Σάεως ἀνανεουμένους τὴν πρὸς Ἀθηναίους συγγένειαν.

(3) L'indication du *Trikaranos* est fournie par Eusèbe (d'après Africanus), *Praep. Evang.*, X, 10, 491 A. Le Τρικάρανος est un pamphlet qu'Anaximène écrivit dans le style de Théopompe et fit circuler sous le nom de celui-ci pour le discréditer ; cf. Brzoska, *s. v.* Anaximenes dans Pauly-Wissowa, I, col. 2096, 42 et suiv.

(4) *Orchomenos*, pp. 106 et suiv. (= 2^e^ éd. [Breslau, 1844], pp. 99 et suiv.). Déjà Proclus (Diehl, I, p. 98, 5) fait remarquer que la parenté dont parle Platon peut s'expliquer ainsi : δύναται δὲ τοῦτο λέγειν διὰ τὴν πολιοῦχον μίαν οὖσαν.

trouve en ceci que les Ioniens de Saïs avaient reconnu dans la déesse locale Neith leur Athéna nationale (1).

Une fois qu'elle eut pris place dans le *Timée*, la fable de la colonisation athénienne en Égypte, de même que celle de l'Atlantide, dut retenir l'attention de tous les savants qui successivement lurent et expliquèrent cette œuvre célèbre. Déjà Crantor, le disciple de Xénocrate, qui, d'après Proclus, ouvre la longue série des commentateurs du *Timée*, avait pris parti au sujet de la valeur historique du récit que Critias attribue à Solon, 20 D : Ἄκουε δή, ὦ Σώκρατες, λόγου μάλα μὲν ἀτόπου, παντάπασί γε μὴν ἀληθοῦς, ὡς ὁ τῶν ἑπτὰ σοφώτατος Σόλων ποτ' ἔφη. Fallait-il accepter à la lettre le récit comme vrai ou bien n'y voir qu'un mythe ou une allégorie? Crantor, dit Proclus, le considère comme de l'histoire pure : Platon, accusé d'avoir dans sa *République* copié les Égyptiens, répliqua par le récit du *Timée*, que confirment des inscriptions encore existantes en Égypte (2).

Parmi les anciens émigrants que l'on alléguait au temps de Plutarque comme importateurs de mots grecs en Égypte, il faut donc envisager en premier lieu les habitants de Saïs, la prétendue antique colonie d'Athènes.

Dans notre traité même de Plutarque, il se trouve un passage qui va nous permettre d'indiquer avec vraisemblance le nom et l'œuvre d'un des auteurs qui s'étaient occupés de toute cette question (chap. XXXVII) :

Ἀρίστων τοίνυν ὁ γεγραφὼς Ἀθηναίων ἀποικίαν ἐπιστολῇ τινι Ἀλεξάρχου † περιπέσειε νηΐδος ἱστορεῖται δὲ καὶ Ἶσιδος υἱὸς ὢν ὁ Διόνυσος ὑπ' Αἰγυπτίων οὐκ Ὄσιρις ἀλλὰ Ἀρσαφὴς ἐν τῷ ἄλφα γράμματι λέγεσθαι, δηλοῦντος τὸ ἀνδρεῖον τοῦ ὀνόματος. Au lieu de

---

(1) Lorsque WILKINSON (*Manners and Customs of the anc. Egyptians*, I, 47. 4, 248, cité d'après ROSCHER, *s. v.* Nit, col. 434, 51) s'avise d'expliquer Nit (ΝΗΘ) comme étant le nom d'Athéna retourné avec l'addition de deux α, il imagine une étymologie qui est admirablement dans le goût des Grecs anciens.

(2) I, p. 75, 30 et p. 76, 1-10, Diehl.

περιπέσειε νηΐδος ἱστορεῖται δὲ, le texte des éditions donne la jolie correction de Valckenaer : περιέπεσεν, ἐν ᾗ Διὸς ἱστορεῖται. Elle prête cependant à quelque doute, à cause de la suppression du δὲ qu'elle entraîne. Il y a donc lieu de craindre qu'il n'y ait devant ἱστορεῖται une lacune irrémédiable, où peut-être il était parlé d'un nom égyptien Νηΐδ pour Isis, de même qu'est cité ensuite le nom Arsaphès pour Dionysos.

Pour un ouvrage qui s'intitule Αἰγιναίων ἀποικία et qui signale des recherches sur les noms des dieux égyptiens, on ne voit guère d'autre sujet que l'étude de la colonie athénienne en Égypte. Malheureusement, nous n'avons de cette œuvre que la mention faite ici par Plutarque, et sur son auteur Ariston, de même que sur l'Alexarque qu'il citait, on est réduit à des conjectures.

Strabon (XVII, p. 790) rapporte qu'un de ses contemporains, le péripatéticien Ariston, avait écrit un livre sur le Nil (τὸ περὶ τοῦ Νείλου βιβλίον) et qu'un autre philosophe, Eudoros, l'accusait de l'avoir plagié (1). Cet Ariston est appelé *Alexandrinus* par Apulée et il avait appartenu d'abord à l'Académie (2). Entre les six Ariston que mentionne Diogène, celui-ci est le seul auquel on pourrait penser.

Autre chose cependant est de consacrer un traité au problème du Nil qui, depuis Thalès, est un thème traditionnel des philosophes, autre chose est d'écrire un livre d'érudition historique sur la colonisation; il reste donc possible que l'Ariston de Plutarque n'ait que le nom de commun avec le philosophe d'Alexandrie. Il faut toutefois rappeler ici que, depuis le *Timée*,

---

(1) Cf. Müller, *FHG*, III, pp. 324 et suiv. Les quelques textes relatifs à cet Ariston philosophe sont indiqués par Diels, *Doxogr. gr.*, pp. 81 et suiv.; cf. Zeller, *Philosophie der Gr.*, t. III, 4e édit., pp. 649 et suiv. Le Scoliaste d'Apollonius de Rhodes, IV, 269, mentionne un Aristias de Chios pour une explication des crues du Nil. On a corrigé en Ariston, mais il vaut mieux ici ne rien tirer de ce texte où il faut, semble-t-il, rétablir Oinopidès de Chios avec Diels, *Doxogr. gr.*, p. 228, n. 5.

(2) *Apulei opera*, III, p. 193, 16 rec. Paul Thomas. Cf. Diogène, VII, 164 et *Academicorum philosophorum index Herculanensis*, éd. S. Mekler, col. 35, 8.

la question de la colonisation athénienne en Égypte était du ressort des philosophes de l'Académie. Précisément Eudoros, le rival d'Ariston, avait écrit un Commentaire du Timée : cf. Plutarque, *De animae procr. in Tim.*, 1013 B et 1019 B et suiv. D'après 1020 C, dans son exégèse du *Timée*, Eudoros suivait Crantor qui, nous l'avons vu, admettait le caractère historique du récit de Solon.

Quoi qu'il en soit, le sujet que traite ici Ariston fait aussi penser à l'Aristias de Chios qui est cité par le scoliaste d'Apollonius de Rhodes comme un auteur de Κτίσεις et qui, prenant le parti des Grecs dans la rivalité des peuples pour l'ancienneté, avait appelé les Arcadiens Sélénites (1).

Pour achever de mettre la confusion dans cette question de nom, nous allons voir bientôt intervenir encore un Aristéas argien à propos d'une autre prétendue colonisation grecque en Égypte.

En ce qui concerne l'Alexarque dont Ariston avait cité une lettre, il faut songer au frère de Cassandre, le fils d'Antipater, un bizarre érudit que Strabon (VII, p. 331, fr. 35) donne comme le fondateur de la ville d'Ouranopolis. Héraclide Lembos (II[e] siècle av. J.-C. ; chez Athénée, III, 98 D et suiv.) rapporte que cet Alexarque avait la manie de créer des mots : διαλέκτους ἰδίας εἰσήνεγκεν, ὀρθροβόαν μὲν τὸν ἀλεκτρυόνα καλέων καὶ βροτοκέρτην τὸν κουρέα καὶ τὴν ὀραχμὴν ἀργυρίδα, τὴν δὲ χοίνικα ἡμεροτροφίδα καὶ τὸν κήρυκα ἀπύτην. Il cite ensuite quelques lignes d'une lettre qu'Alexarque adressait aux magistrats de la ville de Cassandrea (Potidée), et qui étaient inintelligibles pour l'auteur du *Banquet des Sophistes* comme elles le sont encore pour nous : « Ce que veut dire cette lettre, je pense qu'Apollon Pythien lui-même ne le devinerait pas ».

---

(1) Scol. Apollon. Rh., IV, 264 : οἱ Ἀρκάδες δοκοῦσι πρὸ τῆς σελήνης γεγονέναι, ὡς καὶ Εὔδοξος ἐν Γῆς περιόδῳ... Καὶ Ἀριστίας ὁ Χῖος ἐν ταῖς Κτίσεσι (corr. Rutgers au lieu de Θέσεσι ms.) καὶ Διονύσιος ὁ Χαλκιδεὺς ἐν πρώτῳ Κτίσεων καὶ ἔθνος φασὶν Ἀρκαδίας Σεληνίτας εἶναι. Μνασέας δέ φησι Προσέληνον Ἀρκάδων βασιλεῦσαι.

Par une rencontre singulière, un grammairien nommé Alexarque, vaniteux au point de s'être assimilé au Soleil, avait été cité par Aristos de Salamine, auteur d'une histoire d'Alexandre (II[e] siècle av. J.-C.) (1). Cette rencontre prouve qu'Alexarque a joui d'une certaine notoriété, mais elle n'autorise pas à écrire dans notre texte de Plutarque Ἄριστος au lieu d'Ariston.

Puisque, d'après Héraclide Lembos, Alexarque se créait une langue spéciale, il a pu être de ces gens qui, selon Plutarque (chap. LXI), allaient chercher au loin des locutions particulières, des γλῶτται que l'on taxait de barbarisme. Il aura ainsi choisi comme équivalent de Dionysos en Égypte, non point Osiris, mais Arsaphès (Har-schafet), un dieu dont le nom (ἀνὴρ σαφής; cf. δηλοῦντος τὸ ἀνδρεῖον τοῦ ὀνόματος) s'expliquait mieux suivant ses théories linguistiques. L'énigmatique ἐν τῷ ἄλφα γράμματι indique peut-être aussi une valeur symbolique que cet original attribuait à la lettre α (2).

* * *

Nous avons rappelé, au début de ce chapitre, combien la thèse de la colonisation égyptienne dans le Péloponèse était fortement établie par les anciennes traditions. Il n'en est que plus intéressant de montrer que cette thèse, elle aussi, a été retournée dans le sens hellénique.

---

(1) Clément, *Protrept.*, IV, 54, 3, p. 42, 12, Stählin : Τί με δεῖ καταλέγειν Ἀλέξαρχον (γραμματικὸς οὗτος τὴν ἐπιστήμην γεγονώς, ὡς ἱστορεῖ Ἄριστος ὁ Σαλαμίνιος, αὐτὸν κατεσχημάτιζεν εἰς Ἥλιον); Ce qui rend la question encore plus embrouillée, c'est qu'il y a eu un autre Alexarque, auteur d'*Italika* (Müller, *FHG*, IV, pp. 298 et suiv.), lequel, d'après une bonne conjecture (*sicut alexar historicus graecus et Aristonicus referunt* chez Servius, *Ad Virgil. Aen.*, III, 334), est cité à propos des mots *Chaonios Campos* justement à côté d'Aristonikos, le grammairien de l'époque d'Auguste.

(2) A la fin de l'article sur Ἄλφα que nous avons cité plus haut, p. 84, à propos de Moïse, on lit (Bekker, *Anecd. graeca*, p. 382, 2) : ἄλφα δὲ καλεῖται καὶ ὁ Ὄσιρις ὑπὸ Βιβλίων. Ce rapprochement indique tout au moins comment, à propos de la lettre alpha, on peut trouver une mention d'Osiris, — et aussi d'Arsaphès.

Ici, les Grecs possédaient tout d'abord, pour y rattacher leurs prétentions, la fable de l'antiquité prélunaire des Arcadiens. Entre ceux-ci, les Égyptiens et les Phrygiens, il existait à ce sujet une rivalité bien connue et l'on peut lire, notamment chez le scoliaste d'Apollonius de Rhodes (IV, 262 et 264), les noms de beaucoup d'écrivains qui avaient pris parti en faveur des uns ou des autres dans la question. Hippys de Rhégium passait pour avoir donné le premier, dès le V[e] siècle, le nom de Προσέληνοι aux Arcadiens (1).

Les arguments allégués de part et d'autre étaient déjà bien connus à Athènes en 423. En effet, lorsque le Socrate d'Aristophane, pour montrer au vieux Strepsiade combien il retarde sur son temps, le traite de βεκκεσέληνε, il forge un mot qui combine l'épithète lunaire des Arcadiens avec le mot phrygien signifiant « pain », βεκκός ou βεκός : c'est le mot qui, lors de la fameuse expérience du roi d'Égypte Psammétique, avait fait trancher en faveur des Phrygiens la question d'antiquité (2).

On sait aussi que la légende conduisait l'argienne Io dans ses courses jusqu'aux rives du Nil, où elle donnait à Zeus un fils nommé Épaphos (3). Il épousait Memphis, la fille du Nil, et appelait du nom de celle-ci la ville qu'il fondait (4). Hérodote dit — et il semble le dire comme une chose déjà notée avant lui — qu'Épaphos est le nom grec de l'Apis égyptien (II, 153; III, 27). Celui-ci, cependant, est toujours pour lui simplement le taureau divin de Memphis. Avec sa tendance ordinaire en ces questions d'origine, Hérodote entend par là certainement, non point que les Égyptiens ont animalisé l'Épaphos des Grecs, mais, au contraire, que les Grecs ont humanisé l'Apis des Égyptiens. En tout cas, ceux ci n'acceptaient pas l'identification

---

(1) Stephan. Byz., *s. v.* Ἀρκάς = Müller, *FHG*, II, p. 13.

(2) Aristophane, *Nuées*, 398, avec le scoliaste; Hérodote, II, 2.

(3) Eschyle, *Suppliantes*, 17, 45 et suiv.; *Prométhée*, 844 et suiv. (éd. Kirchhoff). Bacchylide, XVIII, 39 et suiv. Apollod., *Bibl.*, II, 1, 3, 6-8.

(4) Apollod., *Bibl.*, II, 1, 4, 1. Pindare, *Ném.*, X, 5.

de leur Apis avec Épaphos ni sa descendance de l'argienne Io et ils revendiquaient pour le premier Apis une antiquité infiniment plus reculée (1). L'Apis grec ayant été présenté déjà par Eschyle comme un grand médecin (2), une autre version, dont rien ne nous permet de déterminer la date, avait prétendu que l'Apis égyptien avait le premier apporté la médecine dans l'Hellade (3) ; c'est peut-être le même Apis qui, suivant d'autres, avait sur leur demande donné aux Grecs leur première législation (4).

Pour constituer la thèse hellénique que nous recherchons, il fallait donc enlever Apis lui-même aux Égyptiens, voir dans son nom un mot importé de l'Hellade et tirer de là les conséquences historiques dont les Grecs sont coutumiers. Ici, les prétentions grecques furent de nouveau servies par une de ces coïncidences de noms que l'on trouve toujours quand on les cherche de parti pris. Une vieille appellation du Péloponèse, Apia, avait naturellement fait imaginer un héros éponyme Apis (5) et c'est du nom de cet ancêtre que la tendance évhémériste s'arma pour s'annexer l'Apis égyptien. La fable à laquelle finit par aboutir cette assimilation nous est rapportée le plus complètement par saint Augustin (*Cité de Dieu*, XVIII, 5) qui suit ici Varron :

« En ce temps-là, le roi des Argiens, Apis, ayant passé en » Égypte avec ses navires et y étant mort, devint Sérapis, le » plus grand de tous les dieux des Égyptiens. Pourquoi après sa » mort il fut appelé non plus Apis, mais Sérapis, Varron en a

---

(1) Élien, *Nat. an.*, XI, 10.

(2) *Suppliantes*, 252-260.

(3) Suidas : Ἄπις. Θεὸς Αἰγυπτίων. Ὅτι ὁ Ἄπις ὁ Αἰγύπτιος τὴν ἰατρικὴν πρῶτος εἰς τὴν Ἑλλάδα μετακομίσαι λέγεται. Cf. Suidas, *s. v.* Γράμματα = Théodoret, *Graec. affect. curatio*, I, 20, p. 10. 5 et suiv., éd. Raeder, d'après Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 16, p. 48, 13, Stählin.

(4) Porphyre, *De abstinentia*, III, 15, p. 204, 21, Nauck. D'autres attribuaient cette législation à Phoroneus, père de l'Apis péloponésien. Cf. Roscher, *s. v.* Phoroneus, col. 2436, 44 et suiv.

(5) Eschyle, *Suppliantes*, 250 et suiv. ; *Agamemnon*, 243, éd. Kirchhoff — et très souvent après lui.

» donné une excellente explication. Le cercueil où l'on dépose » un mort, que nous appelons tous maintenant sarcophage, se » dit en grec σορός, et c'est dans son cercueil qu'on commença » à honorer Apis après sa sépulture, avant de lui avoir construit » un temple : à cause des mots soros et Apis, il fut appelé » d'abord Sorapis, puis, par le changement d'une lettre comme » il arrive fréquemment, Sérapis. Il fut, en outre, ordonné que » quiconque aurait dit qu'il avait été un homme subirait la peine » capitale. Presque dans tous les temples où l'on honorait Isis » et Sérapis, il y avait une statue qui, un doigt placé sur les » lèvres, semblait avertir de garder le silence : cela signifie, » pense Varron, que l'on devait taire qu'ils avaient été des » hommes. Quant au bœuf que par l'effet d'une vaine et éton- » nante illusion l'Égypte nourrissait dans les délices en l'hon- » neur du dieu, comme on l'adorait vivant sans sarcophage, on » l'appelait Apis et non Sérapis ».

La même donnée se trouve dans la *Chronique* d'Eusèbe et de Jérôme (1) :

Ἀργείων γ' ἐβασίλευσεν Ἄπις ἔτη λε. Τοῦτον τὸν Ἄπίν φησι... καὶ Σάραπιν κληθῆναι. Οὗτος τὸν ἀδελφὸν Αἰγιαλέα τῆς Ἀχαίας, ὥς φασι, κατέστησε βασιλέα· αὐτὸς εἰς Αἴγυπτον ἐστάλη σὺν ὄχλῳ. De là, chez Jérôme : « Aiunt hunc Apim esse Serapim. Siquidem cum fratrem Aegialeum regem praefecisset Achaiae, ipse cum populo ad Aegyptum navigavit ».

Je transcris ces textes parce que les termes σὺν ὄχλῳ, *cum populo*, montrent qu'on avait parlé de l'arrivée, non d'un héros isolé, mais d'une véritable troupe colonisatrice. C'est ce qu'implique aussi l'expression de saint Augustin : *Apis navibus transvectus in Aegyptum*.

Sans doute, il serait vain de vouloir établir avec précision quel est l'auteur qui a mis le premier en circulation la légende de la colonisation de Memphis par le roi péloponésien Apis.

---

(1) Eusèbe, *Chron.*, éd. A. Schoene, vol. II, p. 17, anno 271 a Abr.

En tout cas, elle a été opposée de bonne heure aux fantaisies d'Hécatée d'Abdère. En effet, les termes comme le contexte de l'étymologie de Sarapis, σορὸς Ἄπιδος, qui est attribuée à Nymphodore, supposent déjà la légende connue de celui-ci (Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 21, 106, 4, p. 68, 20, Stählin) : Ἄπις τε ὁ Ἄργους βασιλεὺς Μέμφιν οἰκίζει, ὡς φησιν Ἀρίστιππος ἐν πρώτῃ Ἀρκαδικῶν. Τοῦτον δὲ Ἀριστέας ὁ Ἀργεῖος ἐπονομασθῆναί φησι Σάραπιν καὶ τοῦτον εἶναι ὃν Αἰγύπτιοι σέβουσιν, Νυμφόδωρος δὲ ὁ Ἀμφιπολίτης, κ. τ. λ.; la suite est le texte de Nymphodore que nous avons étudié plus haut (chap. IV, pp. 23 et suiv.).

On a vu (p. 24) que Nymphodore a écrit au temps de Philadelphe et probablement avant 260. Il est de beaucoup le plus naturel d'attribuer l'invention de l'argivo-égyptien Apis à l'amour-propre local d'un auteur d'*Arkadika*, tel que cet Aristippe que Clément mentionne avec l'argien Aristéas avant Nymphodore lui-même. Malheureusement, sur cet Aristippe, nous ne savons rien de précis et nous n'avons que quatre brefs fragments (Müller, *FHG*, IV, p. 327). Quant à notre Aristéas d'Argos, il n'est cité nulle part ailleurs, si bien que son nom même a été oublié dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa. Il a été question plus haut d'un autre écrivain à peu près homonyme, Aristias ὁ Χῖος, qui avait appelé Sélénites un peuple de l'Arcadie (1). M. Éd. Schwartz (2) place Aristippe au plus tard au II^e^ siècle avant Jésus-Christ. L'antériorité qu'il paraît avoir vis-à-vis de Nymphodore serait une raison pour faire remonter l'époque de sa vie jusqu'au III^e^ siècle. Peut-être même pourrait-on aller au delà et le dater du IV^e^ siècle.

En effet, Diogène Laërce (II, 83), énumérant quatre Aristippe

---

(1) Voir le texte du Schol. d'Apollon. Rhod., IV, 264, rappelé plus haut, p. 107, n. 1. On ne peut rien conclure de la coïncidence curieuse qui fait qu'en 272, lors de la présence de Pyrrhus dans le Péloponèse, un Aristippe était à Argos le chef du parti favorable à Antigone Gonatas, tandis qu'un Aristéas était le chef de l'autre faction qui appela Pyrrhus (Plutarque, *Pyrrhus*, 30).

(2) Pauly-Wissowa, *s. v.* Aristippos 7.

dans un ordre qui semble bien chronologique, place le nôtre au second rang (δεύτερος ὁ τὰ περὶ Ἀρκαδίας γεγραφώς) après Aristippe de Cyrène, et avant un troisième Aristippe qui est le fils de la fille du premier et qu'il eût été très naturel de rapprocher de son grand-père. L'historien patriote de l'Arcadie pourrait donc être encore plus ancien et avoir appartenu à la première génération qui suivit celle d'Aristippe de Cyrène (mort vers 356). C'est, comme on sait, l'époque où, depuis la bataille de Leuctres, l'Arcadie connaissait une renaissance politique et nationale.

Ces divers textes montrent que la relation de l'Apis péloponésien avec Sarapis s'est accréditée de bonne heure. On n'est pas en droit cependant d'invoquer à ce sujet Apollodore lui-même, car la mention qu'on lit dans sa prétendue *Bibliothèque* (II, 1, 1, 4) ne peut, dans sa teneur actuelle, provenir d'un savant tel que lui : « Apis, fils de Phoroneus, gouverne tyranniquement le Péloponèse auquel il donne le nom d'Apia; il est tué par Thelxion et Telchin, ne laisse pas d'enfant et, considéré comme dieu, il est appelé Sarapis ». A prendre à la lettre cette notice où sont rassemblées des données inconciliables, Apis n'aurait point passé en Égypte et l'on devrait admettre que le culte de Sarapis lui-même avait son origine en Grèce. Cet abrégé informe est à retenir simplement parce qu'il montre que la légende a été popularisée par les manuels mythographiques [1].

---

[1] On sait qu'il a plus tard existé dans l'Égypte byzantine une province appelée Arcadia, depuis 386 au plus tôt; cf. M. Gelzer, *Studien zur byzantinischen Verwaltung Aegyptens* dans *Leipziger histor. Abhandl.*, XIII, pp. 8-9. D'après Eustathe, (*Comment. in Dionys. Perieg.*, 251 dans Müller, *Geogr. gr. minores*, II, p. 261), ce nom fut donné à l'ancienne province Heptanomia en l'honneur de l'Auguste Arcadius (depuis le 16 janvier 383). On peut se demander si les rapports mythiques de cette région avec le Péloponèse n'ont pas contribué à la faire choisir pour recevoir le nom d'Arcadie. Mentionnant, à propos de la vie d'Antoine l'Ermite, la ville d'Héraclée, Sozomène (*Hist. eccl.*, I, 13, 2) ajoute : τῆς παρ' Αἰγυπτίοις Ἀρκάσι. Ce mode d'expression pourrait être antérieur à la dénomination officielle de la province.

Laissant de côté cette source suspecte, nous rencontrons, en tout cas dès le IIe siècle avant Jésus-Christ, un nouvel écrivain péloponésien, Mnaséas, qui avait traité les légendes anciennes *in majorem Arcadum gloriam*. Mnaséas, un généalogiste forcené, était de Patrae, et non de Patara en Lycie comme l'indiquent souvent les sources ; sa tendance fournit pour sa véritable origine un indice que l'on n'aurait pas dû méconnaître. Lui aussi (1) vante l'antiquité fabuleuse des Arcadiens ; un de leurs rois s'appelait Prosélénos (fr. 4) ; chez eux, Endymion a découvert le cours de la lune (fr. 1) ; chez eux aussi, semble-t-il, Athéna Hippia, pour qui l'on avait une généalogie indépendante, avait enseigné à atteler les chars (fr. 2 ; cf. Cicéron, *De nat. deor.*, III, 59) ; c'est encore dans le Péloponèse que l'on a trouvé l'élevage des bœufs (fr. 7) et l'usage du miel (fr. 5). On sait que, de même qu'ils rivalisaient pour l'origine des dieux et des hommes, les divers pays revendiquaient à l'envi les inventions utiles : pour les égyptomanes, par exemple, même « l'invention » de l'olivier était l'œuvre de l'Égypte, non d'Athènes (2). D'après cette tendance générale, il est vraisemblable que parlant de Dardanos (fr. 28), Mnaséas avait été de ceux qui rattachaient la race troyenne à l'Arcadie et préparaient ainsi à celle-ci des titres à une parenté avec Rome (3).

A propos de l'Égypte, Mnaséas avait connu l'identification Dionysos-Osiris-Sérapis, et naturellement il les avaient réunis tous les trois avec le grec Épaphos (Plutarque, *De Iside*, XXXVII). En fait d'identifications du même genre, Antikleidès d'Athènes (Plutarque, *ibid.*), qui écrivait au IIIe siècle (4), avait fait d'Isis la fille de Prométhée et la femme de Dionysos. Isis

---

(1) Müller, *FHG*, III, 149-158.

(2) Diodore, I, 16, 2.

(3) Denys d'Halicarnasse, *Antiquit. Rom.*, I, 61, 62, 68, 69.

(4) *Scriptores rerum Alex. Magni*, Müller, pp. 147-152. Cf. Schwartz dans Pauly-Wissowa, *s. v.* Antikleides 2.

était peut-être ici identifiée à Io comme elle l'est par Istros, qui rapportait également cette généalogie (1).

*
* *

Je ne songe pas à épuiser les témoignages relatifs à de prétendus établissements antiques des Grecs en Égypte, et il n'y a pas lieu de faire, par exemple, intervenir ici des expéditions comme celles de Persée, d'Héraklès ou des Argonautes qui ont un caractère vraiment trop mythique (2). Mais je crois devoir m'arrêter encore quelque peu à un groupe de données qui se rapportent aux retours des héros de la guerre de Troie, car ce sont là des traditions qui, pour la généralité des Grecs, avaient un caractère parfaitement historique.

On sait que l'Odyssée (δ 126,228,351) et, sans doute avec plus de détails, les *Nostoi* faisaient aborder en Égypte Hélène et Ménélas à leur retour de Troie. C'était là, suivant Hérodote (II, 116), une trace de la vérité historique, qu'Homère avait déformée dans un but poétique, mais qui s'était conservée fidèlement par la tradition des prêtres égyptiens (II, 112-120) : Alexandre et Hélène avaient été jetés par les vents à l'embouchure kanobique du Nil. Les serviteurs d'Alexandre fuient dans un temple d'Héraklès qui a le privilège d'affranchir les esclaves et ils dénoncent le rapt d'Hélène aux prêtres et à Thonis, le gardien de la bouche du Nil. Alexandre est envoyé à Memphis

---

(1) Clément, *Stromata*, I, 21 106, 1, p. 68, 15, Stählin. Cf. Apollod., *Biblioth.*, II, 1, 3, 8.

(2) Dans un travail tout récent (*Kyrene. Sagengeschichtliche und historische Untersuchungen*, 1911), M. Ludolf Malten suppose que le poète hésiodique des Ées avait transporté la patrie de l'éponyme libyenne, la nymphe Kyrénè, dans le sud de la Thessalie, pour la faire aller de là en Afrique avec Apollon. Le détail est à rapprocher de faits analogues que nous avons indiqués, et il montrerait dès le VII[e] siècle une tendance politique à étendre la suprématie de l'Apollon Delphien bien au delà des limites de la Grèce.

auprès du roi d'Égypte, Proteus, qui épargne sa vie, mais garde Hélène et ses biens jusqu'à ce que Ménélas vienne les reprendre.

On sait la fortune poétique qu'obtint une forme analogue de cette légende chez Stésichore et chez Euripide. Envisageant uniquement ici ce qu'elle est devenue dans la littérature historique, je rappellerai que M. Diels (1) a découvert à la base du récit d'Hérodote des explications étymologiques provenant de son prédécesseur Hécatée de Milet. Celui-ci avait notamment donné comme éponyme de la ville de Kanobos le pilote (κυβερνήτης) de Ménélas, Kanobos, qui était mort en cet endroit (2) ; Hélène elle-même avait laissé son nom à un lieu voisin (3). La critique rationaliste d'Hécatée de Milet avait donc, suivant la coutume invétérée des Grecs, cherché des renseignements historiques dans les étymologies : Hélène et Ménélas étaient réellement allés en Égypte parce que les noms Hélène, Proteus, Thonis, Kanobos, Pharos (4), qui jouent un rôle dans

---

(1) *Herodot und Hekataios* dans *Hermes*, XXII (1887), pp. 441 et suiv. Cf. DIELS, *Die Anfänge der Philologie bei den Griechen* dans *Neue Jahrbücher*, XXV (1910), p. 5.

(2) STRABON, XVII, 801 ; ARISTIDE, II, 482 ; SKYLAX, p. 43 H, 32 Fabr. Ces trois textes sont cités par Diels. Ajoutons que dans un récit intéressant de RUFIN (*Hist. eccl.*, XI, 26 ; cf. le texte grec de GEORGES LE MOINE, p. 485 éd. Muralt, dans l'éd. Mommsen p. 1033), il se trouve la mention curieuse d'une vieille statue de Canope qui passait pour représenter le pilote de Ménélas : παλαιοῦ ἀγάλματος τὴν κεφαλήν, ὅπερ ἐλέγετο Μενελάου τινὸς κυβερνήτου γεγενῆσθαι.

(3) Fr. 288 : Ἑλένειος, τόπος περὶ τῷ Κανώβῳ· Ἑκαταῖος περιηγήσει Λιβυκῶν.

(4) Fr. 287 : Φάρος... Ἔστι γὰρ ἀρσενικόν· οὕτω γὰρ ἐπὶ Μενελάου ἐκαλεῖτο πρῳρεύς· ἀλλὰ γὰρ τὸ θηλυκὸν ἐπὶ τῆς νήσου ἀπ' αὐτοῦ τὸ ὄνομα λαβούσης, ὥς φησιν Ἑκαταῖος.

Je signale à propos de Pharos un texte que l'on n'a pas encore rapproché et qui pourrait avoir conservé quelque chose d'Hécatée ; SCOL. HOM., δ 355 (= ANTICLIDES, fr. 12, dans *Scriptores rerum Alex. Magni*, MÜLLER, p. 149) : Ἀντικλείδης ἱστορεῖ ὅτι ποθοῦσα Μενέλαον Ἑλένη λάθρα ἔξεισι τῆς πόλεως, καὶ Καρικὸν εὑροῦσα πλοῖον παρακαλεῖ τὸν ναύκληρον, ὃς ἐκαλεῖτο Φάρος, εἰς Λακεδαίμονα αὐτὴν ἀποκαταστῆσαι. Χειμασθέντες δὲ ἦκον εἰς Αἴγυπτον, καὶ ἐνθάδε τῆς νεὼς ἀποβάντα τὸν Φάρον ὄφις ἀναιρεῖ. Ἡ δὲ θάψασα αὐτὸν οὕτως ὠνόμασε τὴν νῆσον. Ici Pharos porte le titre vague de ναύκληρος, tandis que chez Hécatée son titre de πρῳρεύς (second) le distingue du pilote (κυβερνήτης), Kanobos.

cette légende, peuvent être mis en rapport avec des mots égyptiens. Ainsi, devançant les prétentions athéniennes et péloponésiennes que nous avons d'abord étudiées, l'époque ionienne avait appuyé sur les noms la thèse des rapports anciens entre la Grèce et l'Égypte.

XIV

L'origine sinopique de Sarapis

Au début de cette étude, j'annonçais que je ne croyais pas à l'origine sinopique du culte de Sarapis, telle qu'elle est rapportée par Plutarque, par Tacite (*Hist.*, IV, 83 et suiv.) et par Clément d'Alexandrie (*Protrepticus*, IV, 48, p. 37, 5, Stählin). M. Isidore Lévy dans un travail récent en a démontré définitivement, me paraît-il, le caractère légendaire et je ne reprendrai pas dans le détail la question après lui. Une seule chose dans la version sinopique intéresse le sujet que nous avons traité : c'est son origine étymologique.

Comme le soupçonnaient Jablonski et Guigniaut, comme l'ont nettement aperçu Brugsch et Lumbroso, le nom de la ville pontique est entré dans la légende pour expliquer l'épithète de *Sinopites* qui était quelquefois donnée au grand dieu alexandrin (1).

Denys le Périégète (2) parle du Sarapeion comme de la grande demeure du Zeus sinopite :

Ἔνθα Σινωπίταο Διὸς μεγάλοιο μέλαθρον.

Avec les égyptologues qui viennent d'être cités, je suis tout disposé à admettre que Sarapis était sinopite parce que Σινώπιον, transcription de Se-(n)-Ḥpi qui, dans le décret de Rosette, répond à Ἀπιεῖον, est le nom du temple d'Apis. Le commenta-

---

(1) Je résume ici Isidore Lévy, *Sarapis*, *Revue de l'Histoire des Religions*, LXI (1910), p. 171, qui donne également l'énumération des travaux de ses devanciers.

(2) Vers 255, dans *Geogr. gr. min.*, t. II, p. 116, Müller.

teur de Denys glose ainsi le vers cité plus haut : Σινωπίτης δὲ Ζεύς, ἢ ὁ Μεμφίτης. Σινώπιον γὰρ ὄρος Μέμφιδος (1), et le Pseudo-Callisthène sait également que le Sinopion est le grand sanctuaire memphite (2).

La majorité des critiques récents (3) considère l'introduction de la Sinope pontique dans l'histoire de Sarapis comme l'œuvre d'un étymologiste expliquant un terme memphite (σινώπιον) dont le sens était oublié ou intentionnellement méconnu. Ne pourrait-on pas conjecturer en outre que le Sarapeion d'Alexandrie (Rhakotis), élevé très haut non loin de la mer, avait reçu, par opposition avec le temple de Memphis, quelque épithète tirée de la mer (πόντος), ce qui aurait donné une raison de plus de songer à la Sinope pontique?

Quoi qu'il en soit, il me paraît que l'explication étymologique reçoit une confirmation nouvelle grâce aux cas analogues où nous avons vu les mots ainsi interprétés, par une sorte de calembour, en faveur d'une thèse nationale. C'est ainsi que le *sairei* égyptien a fait penser à σαίρειν grec, l'Apis de Memphis à celui du Péloponèse, Osiris à ὁ Σείριος, Kopto à κόπτειν, et ainsi de suite. Après tout, il n'est guère plus étrange de voir un helléniste ancien songer à la ville de Sinope à propos de l'origine de Sarapis Sinopitès qu'il ne l'est de voir un savant moderne de premier ordre s'expliquer le nom Sarapis en invoquant un vague homonyme babylonien, Sar apsi, qu'il fait arriver en Égypte par la voie de Sinope (4).

---

(1) Eustathe dans *Geogr. gr. min.*, t. II, p. 262. Je noterai que le Sarapeion d'Alexandrie était aussi très élevé : on y montait par plus de cent degrés (Rufin, *Hist. eccl.*, XI, 23).

(2) Pseudo-Callisth., I, 3, éd. Müller, p. 3, note, leçon du Cod. L : Les Égyptiens, interrogeant Héphaistos après la disparition du roi Nectanébo, sont renvoyés πρὸς τὸν ἀόρατον τοῦ Σινωπίου. Cf. Isidore Lévy, *art. cité*, p. 171, n. 10. — Pausanias, I, 18, 4, dit aussi que le temple le plus ancien de Sarapis est à Memphis et la version est connue également de Tacite, *Hist.*, IV, 84.

(3) Voir l'indication de leurs noms et de leurs travaux chez Lévy, *art. cité*, p. 173.

(4) Lehmann-Haupt, dans le *Lexikon* de Roscher, *s. v.* Sarapis, col. 340.

Il est assez vraisemblable que, suivant l'opinion de MM. Bouché-Leclercq et Isidore Lévy, Apion a, je ne dirais pas inventé de toutes pièces, mais amplifié le conte sinopique et qu'il a ensuite été la source des auteurs latins, à savoir de Tacite et peut-être avant lui déjà de Pline (1). En tout cas, la légende paraît récente et elle n'est pas encore connue de Varron dont nous avons rapporté plus haut (p. 110) la version relative à Sarapis.

Quant à Plutarque, je croirais plutôt qu'il dérive d'une des sources d'Apion. En tout cas, Plutarque ne semble pas connaître la version parallèle qui fait venir la statue de Sarapis de Séleucie de Syrie, version remontant à Isidore (de Charax, géographe contemporain d'Auguste?), et que Tacite et Clément (2) ont peut-être connue indirectement par le récit déjà contaminé d'Apion. Nous verrons que Clément, pour supprimer le miracle païen du récit sinopique, lui substitue le thème de l'envoi de blé fait en faveur de Sinope par Ptolémée Philadelphe, thème qu'il emprunte à la version séleucienne. A propos de cette dernière version, M. Isidore Lévy fait observer très justement : « Dans la pensée de l'auteur syrien (Isidore), la statue qu'Évergète reçut des Séleuciens et dont il orna le Sérapéum n'était sans doute pas identique au colosse » (*art. cité*, p. 177). L'histoire d'un envoi de blé fait par Ptolémée n'est pas à sa place dans la version de Sinope. Mais justement elle ne se trouve pas chez Plutarque, et le fait qu'elle apparaît chez Clément est une preuve de contamination.

Tout en n'admettant pas comme historique le fait du transfert d'une statue de Sinope à Alexandrie, je n'irais pas cependant, avec M. Isidore Lévy, jusqu'à affirmer que Sinope ne rendait aucun culte à Pluton.

On n'a pas remarqué en effet que, chez Plutarque, chaque

---

(1) Isidore Lévy, *art. cité*, p. 186, n. 6.

(2) Tacite, *Hist.*, IV, 84; Clément, *Protrept.*, IV, 48, 3, p. 37, 18, Stählin.

fois qu'il s'agit du dieu de Sinope (1), le nom employé est toujours celui de Πλούτων. Au contraire, dans les explications de Sarapis qui suivent aux chapitres XXVIII et XXIX de Plutarque et qui sont toutes, nous l'avons vu, beaucoup plus anciennes que la fable sinopique, le dieu qui est comparé à Sarapis s'appelle toujours Ἅιδης. L'auteur de l'invention du transfert avait donc les meilleures raisons de se servir à son tour de ce nom d'Hadès pour présenter son original sinopique. S'il ne l'a pas fait, c'est précisément qu'il était lié par une réalité historique, je veux dire le fait que le dieu vénéré à Sinope s'appelait Pluton, et c'est encore cette réalité historique qui a corroboré à ses yeux l'étymologie dont il s'était avisé.

Chez Clément d'Alexandrie (2), nous lisons, au sujet de l'origine de Sarapis, d'abord une première variante du récit sinopique où apparaît, très visible, une tendance chrétienne au dénigrement. Les habitants de Sinope font don à Ptolémée Philadelphe de la statue de Pluton, en témoignage de reconnaissance pour le blé qu'il leur avait envoyé pendant une disette : ce motif banal est introduit afin de supprimer le miracle de la version païenne (3). Ptolémée élève le temple de Sarapis à Rhakotis et y transporte les restes de la courtisane Blistiché, que l'auteur chrétien voudrait peut-être ici substituer à Isis ou à Koré.

Vient ensuite une seconde variante : Ἄλλοι δέ φασι ποντικὸν εἶναι βρέτας τὸν Σάραπιν, μετῆχθαι δὲ εἰς Ἀλεξάνδρειαν μετὰ τιμῆς πανηγυρικῆς. « D'autres disent que Sarapis est une idole pontique et qu'elle fut transportée en grande pompe à Alexandrie. »

---

(1) *De Iside*, XXVIII; *De sollertia an.*, 36, p. 984 B; de même chez Clément, p. 37, 12, Stählin. Toutefois, c'est aussi du nom de Pluton que s'étaient servis Archémaque d'Eubée et Héraclide Pontique pour désigner Sarapis; cf. Plutarque, *De Iside*, XXVII, et plus haut, pp. 9 et 10.

(2) *Protrepticus*, pp. 37, 5 et suiv., Stählin.

(3) Nous avons vu que cette explication est inconnue de Plutarque et est empruntée à la version séleucienne d'Isidore de Charax, version qui vient un peu plus loin chez Clément et que Tacite a aussi reproduite, peut-être d'après Apion.

Au fond, il ne peut s'agir, ici encore, que du récit sinopique, et même du récit véritablement accrédité dans la tradition païenne, d'un récit à tendance religieuse tel qu'il se présente chez Plutarque et chez Tacite. Mais Clément, ou l'auteur qu'il copie, après s'être complu à exposer l'arrangement tendancieux qui est l'interprétation des esprits forts chrétiens, indique la version purement païenne en deux lignes où il fait encore entrer un mot de nuance plutôt péjorative « βρέτας ». Avec le contexte et dans leur obscurité, ces deux lignes doivent faire croire à tout lecteur pressé et non instruit par ailleurs que les mots ποντικὸν βρέτας veulent suggérer pour Sarapis une origine tout à fait nouvelle et qui n'a plus rien de commun avec l'arrivée de Sinope.

M. Ernst Schmidt (1) a bien vu que c'est ainsi qu'il faut entendre le passage, et il propose d'y attribuer au mot ποντικός le sens nouveau de « provenant de la mer ». Mais ce sens, en supposant qu'il ait existé, éveillait encore une idée de miracle que les chrétiens ne pouvaient accepter et qu'ils devaient chercher à tourner en dérision. Le premier d'entre eux qui a isolé l'expression ποντικὸν βρέτας n'aurait pas songé à un pareil artifice, s'il n'avait découvert un moyen de la faire servir ainsi à quelque intention méprisante.

Détachons maintenant de tout contexte les mots : ποντικὸν εἶναι βρέτας τὸν Σάραπιν ; rappelons-nous qu'au rapport unanime des historiens, Alexandrie est la ville où les luttes religieuses se déchaînèrent aux premiers siècles avec le plus de passion et de violence : nous aurons l'impression que dans les mots ποντικὸν βρέτας il y a un spécimen des injures que les fidèles du Christ lançaient aux adorateurs de Sarapis.

Il s'y trouve une injure — et un calembour peut-être ! A force de voir nos auteurs faire pour les besoins de leurs polémiques les jeux de mots les plus extraordinaires, on en viendrait à se

(1) *Kultübertragungen*, p. 31, n. 6.

demander si quelqu'un des chrétiens qui employa l'expression ne songea pas à un sens bien connu, mais ici singulièrement forcé et inattendu, du mot ποντικός [1], et s'il ne s'avisa pas de faire dire à ce mot lui-même que l'idole n'était qu'une « statue à rats ». On sait combien les polémistes chrétiens [2] s'amusèrent de l'idée que, en fait de présence réelle, il n'y avait, dans la charpente des chefs-d'œuvre de Bryaxis et de Phidias, avec des toiles d'araignées, que des nids de rongeurs. Cette plaisanterie facile contre l'idolâtrie doit remonter assez haut et on la rencontre notamment chez Lucien [3].

Est-ce en raison d'un calembour sur le mot ποντικός ou simplement à titre de lieu commun que le détail des rats habitants des statues a trouvé place dans la tradition que nous possédons de la destruction du temple de Sarapis? Cette tradition nous est représentée par deux récits [4], celui de Rufin et celui de Théodoret, lequel, comme il arrive fréquemment, voisine ici de près avec son prédécesseur latin. Tandis que Rufin ne mentionne pas le détail des rats, Théodoret se garde bien de priver la narration d'un ornement qu'y avait sans doute introduit de longue date la malignité alexandrine. Il s'exprime à peu près comme il suit :

« L'évêque (Théophile d'Alexandrie) monta au temple (c'était,

---

(1) Aristote, *Hist. an.*, VIII, 17, p. 600 B, 13 : ὁ μῦς ὁ Ποντικός; *ibid.*, IX, 50, p. 632 B, 9 : οἵ τε μύες οἱ Ποντικοί. Pline, *Hist. nat.*, VIII, 132; X, 200 : *Pontici mures*. La rareté du mot dans les textes littéraires ne prouve aucunement qu'il n'a pas été de bonne heure employé d'une façon courante dans la langue parlée. Ainsi, c'est un hasard qui fait qu'Évagrius nous apprend quel était de son temps le nom vulgaire du chat, *Hist. eccl.*, VI, 23 : αἴλουρον... ἣν κάτταν ἡ συνήθεια λέγει. — On sait qu'en grec actuel le mot ancien μῦς a complètement disparu de la langue parlée pour céder la place et donner tous ses sens au mot ποντίκι; cf. *Byzantinische Zeitschrift*, VIII (1899), p. 539, l. 23.

(2) Arnobe, *Adversus nationes*, VI, 16; Minucius Félix, *Octavius*, 22, 6; Tertullien, *Apologétique*, 12, 7.

(3) Lucien, *Le Songe ou le Coq*, 24 : ἐῶ λέγειν μυῶν πλῆθος ἢ μυγαλῶν ἐμπολιτευομένων αὐτοῖς ἐνίοτε.

(4) Rufin, *Hist. eccl.*, XI, 23; Théodoret, *Hist. eccl.*, V, 22.

» disent certains, le plus grand et le plus beau de la terre » entière); il y vit la statue énorme et qui par sa grandeur » effrayait l'assistance. Outre sa grandeur, une tradition men- » songère voulait que, si l'on y touchait, la terre tremblerait » et qu'il y aurait une destruction universelle. Mais ne voyant » là que des contes de vieilles femmes ivres et méprisant le » colosse inanimé, l'évêque ordonna à un homme porteur d'une » hache de frapper résolument Sarapis. Quand il eut frappé, » tous clamèrent, par peur de la prédiction. Mais Sarapis, le » coup reçu, n'eut pas de mal (car il était de bois) et il ne » poussa pas de cri, étant privé de vie. Seulement, quand sa » tête fut détachée, des rats se précipitèrent par troupes de » l'intérieur : car ce n'était qu'une demeure de rats que ce dieu » des Égyptiens (1). Alors on le découpa et on jeta au feu les » morceaux; quant à la tête, on la traîna par toute la ville sous » les yeux de ses sectateurs et en raillant l'impuissance de celui » qu'ils adoraient. »

Il était dans la destinée du grand dieu égyptien, qui avait fourni si longtemps un thème aux spéculations subtiles de la science grecque, de terminer son existence cultuelle au milieu des sarcasmes et des lazzi de la religion nouvelle qui triomphait.

---

(1) Ἐπειδὴ δὲ τὴν κεφαλὴν ἀφῃρέθη, μύες ἀγεληδὸν ἐξέδραμον ἔνδοθεν· μυῶν γὰρ οἰκητήριον ἦν ὁ Αἰγυπτίων θεός.

TABLE ALPHABÉTIQUE

abeilles, 42, 43.
ἀειδής, 73-76.
ἀηδής, 73, 74.
Αἰακός, 15-17.
ἀιδής, 71-78.
Αἰδώς, 71, 72, 75, 76, 78.
Alexandre Polyhistor, 7, 59, 83, n. 2.
Alexarque, 6, 85, 105 108.
Amenthès, 79, 80, 88, 98.
Ἀμοῦν, 85.
Amyot, 31, 32, 71.
Anaximandre de Milet, pythagoricien, 59.
Androkydès, 59, 61, n. 1.
Antikleidès, 114, 116, n. 4.
Anubis, étymologie, 95.
Apion, 5, 6, 120.
Apis, 21, 22, 65, 66, 69, 70, 109, 110, 118. — σορὸς Ἄπιδος, 23-31, 35, 58, 110-112.
Apis péloponésien, 25, 110-113.
Apollodore, *Bibliothèque*, II, 1, 1, 4 : 113. — II, 5, 6 : 40, n. 1. — *Fragm.* 36 : 36, n. 1; 42, n 1; 52.
Apollonius de Rhodes, I, 1059, 1135 : 54.
Arcadia, province d'Égypte, 113, n. 1.
Arcadiens (antiquités des), 91, 107, 109, 112, 114.
Archémaque, 9, 10, 121, n. 1.
Aristéas (argien), 107, 112.
Aristias de Chios, 106, n. 1; 107, 112.
Aristippe (auteur d'*Arkadika*), 112, 113.
Ariston (Ἀθηναίων ἀποικία), 105-108.
Aristophane, *Grenouilles*, 183, 186, 472 : 27. — *Nuées*, 398 : 109. — 749 : 36, n. 2.
Aristote, *De aud.*, 802 A, 37 : 33. — 802 B, 29, 39 : 29. — *De coelo*, III, 8, 306 B : 73. — IV, 6, 313 B : 63. — *Hist. an.*, VIII, 17, p. 600 B, 13 : 123, n. 1. — IX, 40, 627 A, 15 : 42.
Arnobe, *Adversus nationes*, V, 5-7 : 19, n. 4; 20. — VI, 16 : 123, n. 2.
Arsaphès, étymologie, 85, 105, 106, 108.
Artapanos, 24, n. 2; 83.
ἄστυ, 100, 101.
Athéna, étymologie, 88-90, 96, 105.
Athénodore de Tarse, 66.
Athyri, 87.
Atticus (platonicien), 104.
Augustin, *Cité de Dieu*, XVIII, 5 : 25, 110, 111.

Βάλ, 87.
Βέβων, 85, 86.
Βεκκέσελην, 109.
boucliers sacrés, 48.

Callisthène d'Olynthe, 104.
casques d'airain, 47.
castes d'Égypte, 103, 104.
Cécrops, 101, 102.
Χαρμόσυνα, 18. 69, 70.
Χάροψ, Χαροπώ, 15-18.
χενόσιρις, 87.
Χημία, 87.
chien (aboiement du), 39, 41.
Chrysippe, 63, n. 3.
Cicéron, *De divin.*, I, 34 : 45, 48, n. 2. — I, 57, 130 : 37. — *De nat. deorum*, III, 42 : 18. — III, 59 : 114.
Clément d'Alexandrie, *Protrepticus*, IV, 48 : 118, 120-123.
Cornutus, *Theolog. gr. compendium*, 5 : 72. — 35 : 75, n. 1.
Crantor, 105, 107.
Curètes, 42, 48-50.

Démocrite, 62.
Démon, *fragm.* 17 : 43.
Denys Skytobrachion, 18, 20.
Δίκη, 28.
Diodore, I, 9, 6; 12, 6 : 97, n. 1. — I, 11, 1-3 : 85, 91. — I, 16, 2 : 114. — I, 17, 4-5 : 87. — I, 18 et 20 : 102, n. 2. — I, 28; 29, 1-4 : 100-104. — I, 70, 11 : 60. — I, 74, 1 : 104, n. 1. — I, 85, 4 : 65. — I, 89, 5 : 24. — I, 96, 4-97, 3 : 26-29. — III, 67, 4-5 : 18-20. — IV, 13, 2 : 40, n. 1. — V, 49, 3 : 49, n. 1. — V, 65 : 48, n. 5.
Diogène Laërce, II, 83 : 112, 113. — VIII, 19 : 60. — VIII, 34 : 58, n. 1; 61.
Dionysos, = Osiris et Hadès, 10-14, 85, 92, 94, 114. — Dans l'Inde, 21-22.
Dodone (oracle), 43-46.
éclipses de lune (bruit pendant les), 35-38.
εἰκών, 65-68.
Élien, *Hist. var.*, IV, 17 : 51. — *Nat. anim.*, V, 13 : 42. — XI, 10 : 69, 110, n. 1.
Épaphos, 65, 109, 110, 114.
Éphore, *fragm.* 81, 82 : 25, n. 1.
Épicure (théorie sur le son), 32, 33.
Eudoxe de Cnide, 60, 61.
Eudoros, 106, 107.
Eupolémos, 83.
Euripide, *fragm.* 968 : 41.
Eustathe, p. 1067, 59 : 51. — p. 1720, 31 : 61.
Évhémère, 25, 110.
ἠχεῖον, 28, 50, 52, 53, n. 1; 55.

Hadès, = Sarapis et Dionysos, 10-12, 121. — = τὸ σῶμα, 13-14. — Description de l'Hadès, 26-28. — Étymologie, 72-78.
Hécate, 27, 41.
Hécatée d'Abdère, 24-28, 53, n. 1; 60, 65, 70, 80, 84-88, 94, 96, 97, 100-104, 112.
Hécatée de Milet, 25, n. 1; 82, n. 1; 116.
Hélène, 115-116.
Hellanicus de Mytilène, 92, 93.
Héraclide Pontique, 9, 10, 37, 121, n. 1.
Héraclite, *fragm.* 15 : 10-13.
Héraklès, 15-18, 115.
Hermaios, 85.
Hermanubis, 26, 95.
Hermès (livres d'), 7, 63, 90, 94.
Hérodote, I, 67, 68 : 53, n. 2. — II, 2 : 109, n. 2. — II, 42 : 11. — II, 49 : 26, n. 1. — II, 50 : 82. — II, 78 : 86. — II, 81 : 60. — II, 112-120 : 115,

116. — II, 123 : 60. — II, 144 : 11. — II, 153 : 65, n. 2; 109. — II, 164, 167 : 103. — III, 27 : 69. — VI, 58 : 53.
Hippolyte, *Refut. omn. haer.*, V, p. 144 : 27, n. 1.
Homère, *Iliade*, Γ, 316, 324 : 47. — — I, 566 : 38. — *Odyssée*, δ, 126, 228, 351 : 115, 116. — ω, 1-14 : 26, 27, n. 1. — ω, 68 : 54.
Horus, étymologie, 86, 87, 92.
hydries d'airain, 47, 50, 51, 55.

Io, 109, 115.
Ἰσαιακός, 15, 16.
Isidore de Charax, 120, 121.
Isis, 15 35, 37, 39, 114. — Étymologie, 86-90. 94-96.
Isocrate, *Busiris*, II, 28 : 60.
Istros, 102, 115.

Jamblique, *Vie de Pythagore*, 86 : 58. — 97, 98 : 60. — 100, 149 : 61.
Jérusalem, étymologie, 83, 84.
Johannès Malalas, *Chronographia*, XII, p. 307 : 27.
Juvénal, VIII, 29 : 92, n. 4.

Kanobos, 116.
κάττα (chat), p 123, n. 1.
Kopto, étymologie, 92.
κύριος, 77, 78.
Κύων, étymologie, 91, 96.

λέβης, à Dodone, 44, 45. — aux funérailles des rois de Sparte, 52-55.
Lémuries, 56, 57.
ληναΐζω, 11-13.
ληραίνω, 11, 13.
λόγος, 79, n. 1; 81, 88, 95.
Lucien, *De Syria dea*, 29 : 44, n. 3. — *Ménippe*, 469 : 27. — *Philopseudès*, 15 : 39. — *Songe ou Coq*, 24 : 123, n. 3.
Lydus, *De mensibus*, I, 35 : 61.
Lysimaque d'Alexandrie, 18, 84.

Manéros, étymologie, 86.
Manéthon, 9, 61, 84-87, 90, 96, 97, n. 1.
Maxime de Turin, 37.
Memphis, étymologie, 86.
Méthyer, 87.
Min, 86.
Mnaséas, 7, 114.
Moïse, 24, n. 2. — Étymologie, 83, 84.
Mouth, 87.

Neith, 88, n. 2; 103, 105, 106.
Nicarque, 84.
Nonnus, *Ad Greg. Naz. Or.* V, 32 : 44.
Nymphodore, 23-25, 112.

Orphée, 20, 26-28, 51, 52, 70, 74, n. 2; 80, 83. 94, 95, 97, 98.
Osiris, 21, 22, 34, 35, 63, 65-67. — = Dionysos, 9-14, 114. — Étymologie, 85, 86, 92-96.
Ovide, *Fastes*, V, 421 : 56, 57. — *Métam.*, IV, 332 : 37.

Parménide, 28, n. 1. — *Fragm.* 13 : 79.
Pausanias, I, 18, 4 : 119, n. 2. — IX. 34, 4 : 17.
Pétès, 101, 102.
Phanodème, 104.
Pharos, 116.
Philolaos, *fragm.* 14 : 14.
Philon, *Quis rer. div. heres*, 52 : 50.

Philostrate, *Imag.*, II, 33 : 43, n. 3.
Phylarque, 21, 22.
πλαταγή : 40, n. 1.
Platée (fête funèbre de), 55.
Platon, *Axiochus*, 371 B : 28. — *Cratyle*, 397 D : 89. — 400 C : 14. — 401 C : 90. — 403-404 A : 72, 74-77. 409 E : 99. — 411 D : 90. — 412 B : 63, n. 1. — 415 D : 90. — 430 A : 32. — *Gorgias*, 493 A, B : 14, 28, 74. — 513 A : 36, n. 2. — *Ion*, 536 A : 76, n. 1. — *Phédon*, 79-83 : 14, 74-77. — *Phèdre*, 248 B : 28. — *Protagoras*, 329 A : 32. — *République*, 621 A : 27. — *Timée*, 20 D : 105. — 21 E : 102, 103. — 23 E, 24 A : 103, 104. — 92 C : 67, 87.
Pline, *Hist. nat.*, VIII, 132; X, 200 : 123, n. 1. — XI, 68 : 42. — XIV, 58 : 61, n. 1. - XXXVI, 92 : 44, n. 3.
Plutarque, manuscrits, 10, n. 2. — *Moralia : De def. orac.*, 7 : 78. — *De facie in orbe lunæ*, 29 : 38. — *De fort. Roman.*, 4 : 74. — *De Iside*, 2 : 52, n. 1; 89. — 4 : 61. — 6 : 60, 61. — 7 : 61. — 10 : 58, 61. - 18 : 35. — 20 : 66. — 21 : 37, 60. — 32 : 35, 60. — 34, 35 : 77. — 37 : 105-108, 114. — 40 : 64, n. 1; 77. — 42 : 34, 58, 60, 61. — 43 : 66. — 49 : 66, 78. — 53, 54, 56 : 67. — 60 : 89. — 61 : 14, 63, 98, 108. — 62 : 60, 61. - 63 : 39, 62, n. 2. 64 : 60, 67. — 66 : 97. — 67 : 82. — 71 : 41. — 72 : 24. — 73 : 66. — 78 : 76. — *De latenter vivendo*, 6 : 75, 77. — *De primo frigido*, 9 : 75. — *De superstitione*, 13 : 48, n. 6; 75, 78. — *De usu carnium*, p. 995 EF : 33. — *Quaest conviv.*, V, 3, 1 : 77. — VIII, 3, p. 721 : 32, 33. — VIII, 8, 2 : 61. — *Reg. et imp. apophth.*, 175 D : 74. — *Vies : Aristide*, 21 : 55. — *Galba*, 9 : 73. — *Paul-Émile*, 17 : 36. — *Thésée*, 35 : 53, n. 2.
Pluton, 9, 10, 120, 121.
πνεῦμα : 63, 64, 90.
Polémon, 44.
ποντίκι, 123, n. 1.
ποντικὸν βρέτας, 121-124.
Porsenna (tombeau de), 44, n. 3.
portes de bronze, 26-30. — sacrées, 52.
Pythagoriciens, 14, 34, 51, 57. — ἀκούσματα καὶ σύμβολα, 52, 58-61.

rats (dans les statues), 123, 124.
Rufin, *Hist. eccl.*, XI, 23 : 25, 119, n. 1; 123. — XI. 26 : 116, n. 2.

sairei, 18, 69, 70, 88.
σαίρειν, 21, 22, 92, 119.
Saïs, 90, 100-107.
Sarapeion, 118-124.
Sarapis, = Hadès, 9-14, 71. — Étymologie, 15-18, 21-25, 62-66, 69, 83, 96, 110-112, 119. — Origine et statue, 120-124.
Seiros, 37 62, n. 2; 64, 93-96, 119.
Seth, étymologie, 86, 90.
Σινώπιον, Σινωπίτης, 118, 119.
sistre, 39, 62, n. 2.
Smy, étymologie, 86, 90.
Sophocle, *Antigone*, 451 : 28, n. 1. — *Fragm.* 491 : 61, n. 2.
sort (tirage au), 47.
Sothis, 37, 63, 64, 90.
σοῦς, 62, 63.
Sozomène, *Hist. eccl.*, I, 13, 2 : 113, n. 1.
Stace, *Thébaïde*, I, 105; VI, 685 : 37.

Stoïciens, 63. 64.
Strabon, VII, *fragm.* 3 : 44. — X, 3, pp. 462 et suiv. : 49. — XVII, 1. 31 : 66.

Tacite, *Hist.*, IV, 83, 84 : 118-121.
Taphosiris, 92
Théocrite, II, 35 : 40-42.
Théodoret, *Hist. eccl.*, XI, 23 : 123, 124.
Thucydide, III. 58 : 55.
Tibulle, I, 3, 19 : 52 n. 3. — I, 3. 23 : 39. — I, 8, 21 : 36.
Timothée l'exégète, 9, 19, 20.
trépied d'airain, 43, 46, 51.
Trikaranos, 104.
triomphe romain, 49.
Θρόνον, 87.
Τυφών 15-17, 35, 39, 60, 61. 85, 86.

Ὕσιρις, 92, n. 4; 93.

Virgile, *Énéide*, VI, 257 : 41. — *Géorgiques*, IV, 64 : 42.

Xénocrate, 38.
Xénophon, *Helléniques*. III 3, 1; *Rép. Lacéd.*, XV, 9 : 53.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION 3

I. — Sarapis-Hadès et Dionysos-Osiris 9

II. — L'interprétation des Phrygia Grammata 15

III. — Sarapis = σαίρειν τὸ πᾶν 21

IV. — Sarapis = σορὸς Ἄπιδος 23

V. — Le tombeau d'Apis 26

VI. — Le son de l'airain 31

VII. — Sarapis = σοῦσθαι τὸ πᾶν. 62

VIII. — Sarapis = Osiris-Apis 65

IX. — Sarapis et l'égyptien « sairei » 69

X. — Ἄιδης, ἀιδής. ἀειδής. 71

XI. — Amenthès 79

XII. — Étymologies grecques et égyptiennes 81

XIII. — Colonisation grecque et égyptienne 100

XIV. — L'origine sinopique de Sarapis 118

TABLE ALPHABÉTIQUE 125

BIO-BIBLIOGRAPHIE

DE

GEMMA FRISIUS

FONDATEUR DE L'ÉCOLE BELGE DE GÉOGRAPHIE

DE

SON FILS CORNEILLE

ET DE

SES NEVEUX LES ARSENIUS

PAR

Fernand VAN ORTROY

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND

Présenté à la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique,
dans sa séance du 4 décembre 1911.

PRÉFACE

Cette étude bio-bibliographique est consacrée à Gemma Frisius et à divers membres de sa famille; nous signalons, en même temps que leur œuvre imprimée et manuscrite, les instruments sortis de leur atelier.

En tout premier rang, et dépassant la lignée de plusieurs coudées, se place Gemma, professeur à l'Université de Louvain. Autour de lui gravitent son fils Corneille, qui jeta un certain éclat, et ses neveux Gauthier, Regnier, Remi, Ferdinand (?) et Ambroise (?) Arsenius, dont le rôle fut beaucoup plus modeste, mais que nous englobons dans notre travail, parce qu'ils ont en partie réalisé les conceptions de leur parent.

Si nous nous en rapportions au témoignage de feu le lieutenant général Wauwermans (1), un sixième Arsenius serait à citer. Se basant sur une note de Lelewel (2), et de Van Raemdonck (3), il dit, en effet, que Ferdinand et Ambroise « furent probablement frères de *Marc-Antoine Arsenius* qu'Or-

(1) *Hist. de l'école cart. belge et anversoise du XVI^e siècle.* Bruxelles, ... 1895, t. II, p. 19. (Notice sur GEMMA FRISIUS, pp. 9-19.)

(2) *Géogr. du moyen âge,* ... t. II, p. 213.

(3) *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres.* Saint-Nicolas, 1869, p. 197 (et non 199).

telius chargea d'achever la *carte de Livonie* après le supplice du malheureux Jean Portant, brûlé pour cause d'hérésie ». Nous constatons à regret qu'il y a là presque autant d'erreurs que de mots ! Lelewel signale une carte de Livonie par « Marc-Ambroise, à Anvers » ; mais d'après la liste des géographes placée en tête du *Theatrvm Orbis Terrarvm* d'Ortelius de 1592 (1), et mise à contribution par le savant écrivain polonais, il ne peut être question que d'un « Marcus-Ambrosius Nissensis », dont le travail n'était pas encore publié à la date susindiquée, et n'a peut-être jamais paru. Rien ne dit, au surplus, que cette carte a été entreprise à la demande d'Ortelius.

Quant au docteur Van Raemdonck, il se borne à faire sienne l'opinion émise par Lelewel (2), « qu'Ortelius n'a mis au service de la science que sa seule intelligence, faisant graver ses cartes par François Hogenberg, Ferdinand et Ambroise Arsenius et d'autres ».

Tous les problèmes, que comporte la biographie de Gemma, ne sont pas élucidés, mais il est difficile, dans l'état de nos connaissances, de préciser davantage.

On constatera d'ailleurs, en lisant les notes que nous consacrons plus loin à notre personnage, la place marquante qu'il occupa dans l'enseignement universitaire, soit public, soit privé; quel élan il sut imprimer à l'étude des mathématiques, qui ne jouaient qu'un rôle assez effacé dans les programmes de l'*Alma mater* louvaniste; enfin et surtout, quelle remarquable solution, restée quasi intacte, il apporta à deux grandes questions qui préoccupaient les esprits au XVI^e^ siècle; l'une de

---

(1) Anvers, Plantin.

(2) *Loc. cit.*, II, p. 186.

ces questions concerne le levé topographique d'un pays d'étendue restreinte ; l'autre se rapporte à la détermination des longitudes au moyen d'horloges.

Puissent de nouveaux documents permettre d'asseoir bientôt la biographie des Gemma sur des bases définitives (1), et notre longue et minutieuse enquête nous valoir, de la part des plus exigeants, non seulement des critiques détaillées et sévères, mais aussi des matériaux ; ils permettront d'embellir le monument que nous désirons depuis longtemps élever aux géographes des Pays-Bas, et dont la présente étude forme une des pierres angulaires. Nos forces nous trahiront sans doute, mais nous escomptons de vaillants concours, auxquels notre dévouement et notre collaboration sont dès l'instant acquis.

Si notre tâche a pu être menée à bonne fin, nous le devons à l'aide précieuse que MM. les bibliothécaires ou des savants ont bien voulu nous prêter, soit au cours de nos visites, soit en nous adressant des renseignements ou en mettant à notre disposition de nombreux volumes. Il nous est particulièrement agréable de rendre un hommage public de gratitude tout d'abord au vénéré conservateur en chef de la bibliothèque de l'Université de Gand, Ferd. vander Haeghen, sans l'aide duquel ce travail n'aurait guère pu être mené à bonne fin (2) ; puis au R. P. Bosmans, S. J., professeur au nouveau Collège Saint-Michel, à Bruxelles, dont on sait la rare compétence dans le domaine de l'histoire des

(1) Nous aurions été heureux de mettre à profit la biographie de Gemma Frisius par Baldi. Mais nous ignorons ce qu'elle est devenue. Les manuscrits du prince Boncompagni, à qui elle appartenait, ont été vendus, sans qu'on tînt compte du nom des acquéreurs.

(2) Décédé depuis la rédaction de ce travail.

mathématiques; à M. l'abbé H. De Jongh, de l'Université de Louvain, auteur d'une thèse sur l'*Alma mater;* à M. George Parker Winship, à la délicate et habituelle obligeance duquel nous devons plusieurs bonnes contributions et le zinc du titre de l'édition de 1537 de la *Cosmographie* de P. Apian; enfin à la pléiade de travailleurs émérites qui président aux destinées des dépôts publics d'Amsterdam (Univ.); Anvers (Ville et Musée Plantin); Augsbourg (Ville); Bamberg (Bibl. roy.); Bâle (Univ.); Berlin (Bibl. roy. et Arch. de l'État); Bonn (Univ.); Boston, Mass. U. S. A. (Bibl. publ.); Breslau (Univ. et Ville); Bruges (Ville); Bruxelles (Bibl. roy. et Observ. roy.); Budapest (Univ.); Caen (Ville); Cambrai (Ville); Cambridge (Univ.); Cambridge, Mass. (Harvard College Libr.); Carlsruhe (Bibl. grand-ducale); Cassel (Bibl. publ. et Murhadsche Bibl.); Christiania (Univ.); Copenhague (Univ. et Bibl. roy.); Cracovie (Univ.); Dantzig (Ville); Darmstadt (Bibl. grand-ducale); Douai (Municipale); Dresde (Bibl. roy.); Dublin (Trinity College); Édimbourg (Univ.); Erlangen (Univ.); Fribourg-en-Brisgau (Univ.); Francfort-sur-Mein (Ville); Giessen (Univ.); Glasgow (Univ.); Gotha (Bibl. grand-ducale); Göttingen (Univ.); Groningue (Univ.); La Haye (Bibl. roy.); Halle-a-S. (Univ.); Hambourg (Ville); Heidelberg (Univ.); Inspruck (Univ.); Iéna (Univ.); Kiel (Univ.); Königsberg (Univ.); Lausanne (Bibl. canton.); Leyde (Univ.); Leipzig (Univ.); Liége (Univ. et Ville); Lille (Communale); Londres (Brit. Museum); Louvain (Univ.); Lund (Univ.); Lyon (Univ. et Ville); Madrid (Bibl. nat.); Marbourg (Univ.); Milan (Bibl. ambrosienne et Bibl. naz. Braidense); Modène (Bibl. Estense); Mons (Bibl. publ.); Munich (Bibl. roy. et Univ.); New-York (Bibl. publ. et Columbia Univ.); Nuremberg (Ville et Germ. Nat. Mus.); Orléans

(Ville) ; Paris (Bibl. nat., Sainte-Geneviève, Mazarine) ; Poulkova (Observ. central Nicolas) ; Prague (Univ.) ; Providence, Rhode Island, U. S. A. (Bibl. John Carter Brown) ; Raudnitz, Bohême (Bibl. prince de Lobkovitz) ; Rome (Bibl. naz. Vittorio-Emanuele) ; Rostock-i-M. (Univ.) ; Rouen (Ville) ; Schwerin (Bibl. grand-ducale) ; Stockholm (Univ.) ; Strasbourg (Univ.) ; Stuttgart (Bibl. roy.) ; Turin (Bibl. nat.) ; Tubingue (Univ.) ; Tongerloo (Abbaye des RR. PP. Prémontrés) ; Tournai (Ville) ; Upsala (Univ.) ; Utrecht (Univ.) ; Venise (Bibl. Saint-Marc) ; Vienne (Univ. et Bibl. roy. et imp.) ; Washington (Bibl. du Congrès) ; Weimar (Bibl. grand-ducale) ; Wolfenbüttel (Bibl. ducale) ; Wurtzbourg (Univ.) ; Zurich (Ville, Bibl. canton., Bibl. de la Soc. des Naturalistes, Bibl. der eidgen. Polytechnikums).

Nous faisons des vœux pour que l'exemple de tous ces hommes de progrès soit le stimulant de nouvelles initiatives, et fasse tomber de façon définitive les obstacles qui s'opposent au prêt le plus large de cet instrument précieux entre tous : le livre.

BIOGRAPHIE

GEMMA FRISIUS

I

Son nom. — Date et lieu de naissance et de décès. — Guérison en 1514 d'une claudication double. — Grades obtenus à la Faculté des Arts et à la Faculté de médecine de l'Université de Louvain. — Rapports avec l'évêque Jean Dantiscus (Flaxbinder ou de Curiis), son Mécène — Mariage, nombre d'enfants et ressources dont disposait le ménage. — Gemma ne fut pas l'élève de Pierre Apian. — Il consacre une partie de son temps à l'Astrologie. — La médecine, qu'il considère comme un sacerdoce, lui assure le pain quotidien, et lui ouvre les portes de l'Université de Louvain (1537 à 1539). — Rapports avec J. De Dryvere. — Prédilection de Gemma pour les sciences exactes. — A défaut de cours publics de mathématiques, il inaugure, vers 1543, des leçons privées. — Auditeurs de marque et autorité exercée. — Gemma, reçu à la Cour de Charles-Quint, n'a rien du courtisan. — Ses travaux tenus en haute estime. — L'ensemble de son œuvre n'est pas original.

Les biographes ne s'accordent pas sur le nom du fondateur de la science géographique dans les Pays-Bas, ou mieux de l'École de géographie, établie dans ces provinces.

Dès 1529, dans la *Cosmographie* [1] de Pierre Apian, il s'appelle Gemma Frisius. Ce nom, qui n'était pas absolument le sien, n'est qu'une forme latinisée, autorisée par une pratique constante du temps.

---

[1] Cf. *infrà* Bibliogr., n° 7.

D'après Suffridus Petri (1), Gemma était le prénom de notre jeune savant, qui se prononçait en Frise *Gemme* (2), ou mieux *Jemme* ou *Iemme*, comme le fait remarquer C. Ekama, l'érudit qui a consacré à notre personnage, il y a trois quarts de siècle, l'étude la plus minutieuse (3). Ekama semble avoir raison; en 1568 figure, parmi les professeurs de l'Université de Louvain, Corneille *Jemme*, le fils de Gemma (4). Le désir de s'affubler d'une appellation assez flatteuse aura-t-il porté l'intéressé à substituer un G au J initial de son nom?

Contrairement à l'usage, à ce prénom a été apposé, comme *cognomen*, nullement le nom du père de Gemma, mais le vocable *Frisius*, évoquant le pays d'origine ou la résidence de ses parents.

Pourquoi cette dérogation voulue? Nous ne parvenons pas à déchiffrer l'énigme; des raisons de famille, inhérentes au second

---

(1) *De Scriptoribus Frisiæ, Decades xvj, & Semis...* Coloniae Agrippinae... Anno 1293 (lisez 1593), pp. 94-97, où il est dit à propos de Corneille Gemma : « nomen proprium habuit, Cornelius, cognomen illi gema fuit, quod Patri erat nomen proprium, qui cognomen nullum aliud habuit quam à patria, ex qua dictus est Frisius : quamquam & à patre habere potuerit, qui Cornelius appellatus fuit ».

(2) « Est autem Gemmae apud Frisios nomen frequens & usitatum, illa tantum genti Dialectico conservata, quod litera G sonum literœ I G E item I in pronunciatione vulgari edat ». SUFFRIDUS PETRI, *loc. cit.*, p. 95; « Gemma Frisius, anders Rainerus Gemm, een Fries ». *Vaderlandsch Woordenboeck...* Amsterdam..., Allart, MDCCLXXXVII, 17e deel, p. 236 (d'après BRANDT, *Dagwijzer der Geschiedenissen*, p. 646, que nous ne parvenons pas à nous procurer).

(3) Verhandeling over Gemma Frisius, den Eersten Grondlegger tot het bepalen van de lengte op zee. *Verh. der Eerste Kl. van het Kon.-Nederl. Inst. van Wet., Lett. en Schoone Kunsten te Amsterdam*, VIIe deels, eerste stuk. Amsterdam, ... 1823, in-4°, p. 218 (la notice va de la page 215 à la page 260). Cette étude est reproduite, à l'exception d'une longue note, et avec deux ou trois mots modifiés, dans : *Aanhangsel op het Algemeen Woord. van Kunsten en Wetensch.*, door wijlen den Heer Gt NIEUWENHUIS... Te Nymegen, ... 1836 (vol. G-K, pp. 54-77).

(4) H. VANDER LINDEN, *L'Université de Louvain en 1568* (BULL. DE LA COMM. ROY. D'HIST., t. LXXVII. Bruxelles, 1908, p. 27).

mariage de son père, peuvent avoir dicté la conduite du jeune étudiant! On lit dans le *Traité de l'Astrolabe* (1) ces mots : *Cornelio Gemma Gemmae filio;* le nom de Gemma, et non celui de Frisius, restait donc le seul vrai; d'autre part, dans le privilège qui lui fut accordé par Charles-Quint le 3 novembre 1544 (2), Gemma est ainsi désigné « Gemma Regneri Frisius medicus ». Sauf erreur commise à la Chancellerie impériale, cette qualification est celle employée par le solliciteur dans sa requête, qui est perdue; dès lors Regnier était incontestablement le nom du père, et il faut lire dans le privilège susindiqué « Gemma, fils de Regnier, médecin, natif de la Frise ».

Cette opinion se trouve confirmée par les inscriptions du catalogue de la promotion de 1528, des maîtres ès arts de l'Université de Louvain, où on lit : « 31^{s} Gemma Reyneri de Gruninghâ » (3); elle ne cadre pas avec l'affirmation de Suffr. Petri, pour qui le père de Gemma s'appelait Corneille; nous ne savons pas non plus la concilier avec celle de A. Miraeus, qui écrit : « Rainerus Gemma Frisius » (4), ni avec celle de Valère André (5), reproduit par toute une lignée d'écrivains (6), et qui appelle notre personnage : « Gemma Frisius, sive

---

(1) F° (†† 78) v°. Cf. *infrà : a*) p. 117 note (1); *b*) Bibliogr., n° 129.

(2) Ce privilège figure en tête de l'édition d'Anvers (1545) du *De Rad. Astron. Liber*. Cf. *infrà* Bibliogr., n° 123.

(3) Cf. Backx, *Hist. Univ. Lov.*, t. VI. « Facultas medicae », p. 897. Manuscrit conservé à la Bibliothèque royale à Bruxelles. Section des manuscrits, n° 22172^{6}. Il y avait eu cent et trois candidats au concours de maîtres ès arts de 1528; dans chan. Reusens, *Anal.*, t. II, p. 297, n° 31, on lit : « Gemma Reyneri, dictus Gemma Frisius ».

(4) *Elogia Ill. Belgii Script.* Anvers, 1609, p. 96.

(5) *Biblioth. belg.*, 1623, pp. 299-300.

(6) Brandt, cf. *suprà* p. 10, note (2). — Saxius, *Onomasticon*, pars III, p. 227. — N.-G. Van Kampen, *Beknopte Gesch der Lett. en Wet. in de Nederlanden...* 's Gravenhage... MDCCCXXI, t. I, p. 93. — Pinchart, *Arch. des Arts*, t. I (1860). p. 135. — J.-Fr. Van Sommeren, *Cat. van gegr. portretten van Nederlanders*, t II (1890), p. 376 (lisez 276), n° 1951. — Etc.

Reinerus Gemma », en ajoutant, parenthèse importante, « illud enim nomen illi proprium fuit, quod Suffridum Petrum fugit ».

Si le nom de Gemma a inspiré les poètes (1), il a aussi mis en branle l'imagination de quelques écrivains. Pour Harrisse (2), qui emboite le pas à Antoine Teissier (3), le vrai nom, *real name*, était Regnier, et pour la *Biographie nationale de Belgique*, Vanden Steen (4). D'après Jacobus Fridericus Reimmannus (5), il faut lire : « Gemma Frisius proprie Edelgestein ». Ce mot pompeux et hardi se retrouve dans l'*Algemeen Woordenboek* (III^e^ partie, p. 165), de G^t^ Nieuwenhuis, où il est dit « *Gemma Frisius*, onder dezen gelatiniseerden naam is het meest bekend *Reinier Edelgestein*, van Dockum in Friesland ». Mais il est juste de reconnaître que cette appellation est combattue dans le supplément au dit dictionnaire, vol. G.-K., p. 56.

Gemma Frisius est né à Doccum, en Frise, de parents aisés (6), le 8 décembre 1508, à 11 h. 20 du soir (7); il mourut à Louvain le 25 mai 1555, à 3 heures du matin (8); il n'était donc âgé que de 46 ans et demi. D'après Corneille Gemma (9),

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., n^os^ 149 à 171.

(2) *Disc. of North America.* Paris, H. Welter, MDCCCXCII, pp. 577-578.

(3) *Les Éloges des hommes savans, Tirez de l'Histoire de M. De Thou, avec des additions...* Leyde, 1715, t. I, p. 225 : « Gemma Frisius s'appelloit Reinerus ».

(4) T. VII, Bruxelles, ... 1880-1883, col. 574, *sub verbo* Gemma (Corneille).

(5) *Hist. Litteraria Germanorum*, t. III, pars II, p. 397.

(6) « Doccomij honestis parentibus natus est ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 94. — « Doccomij in Frisia natus ». Valère André, *Fasti Acad. Stvdii Generalis Lovaniensis*, ... 2^e^ édit. Lovanii, M.DC.L., p. 233.

(7) « Natus est Gemma Phrysius Anno 1508 Octava Decemb. Hora undecima & 20 scru. elapsis post meridiem ». Gemma Frisius et Corneille Gemma, *De Astrolabo Catholico... Liber*, 1556, f^o^ [Y$_6$] r^o^.

(8) « Obijt 25 Maij Anni 1555. hora. 3. mane ». Gemma Frisius et Corneille Gemma, *De Astrolabo Catholico... Liber*, f^o^ [Y$_6$] v^o^, en marge.

(9) « Memini piae memoriae patrem, cum ex tyrannide calculi per annos 7, aut amplius miserrimè conflictatus, jam sibi fatalem diem imminere sensisset (obiit enim hoc anno 1555 Maij 25.), tum semel ad me conversum alto suspirio plurima

et d'après divers auteurs, qui lui empruntent le renseignement (1), son père semble avoir succombé à la gravelle, dont il souffrit pendant au moins sept ans. Pour Suffridus Petri, qui entoure son récit de détails assez circonstanciés, notre géographe fut enlevé par la peste. Il fut inhumé chez les Dominicains de Louvain, où son portrait se voyait encore en 1609 (2).

S'il faut croire l'exposé fait par Corneille Gemma et Sixtus ab Hemminga (3) sur la foi de Gemma lui-même, celui-ci a eu les pieds tors depuis le berceau jusqu'à l'âge de 6 ans ; d'où claudication double, voire même une paralysie qui astreignait le

---

protulisse, ... ». Corneille Gemma, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. II, p. 21. — « Uterque [il s'agit de Gemma et de Thriverus] igitur brevi temporis spatio una cum alijs multis viris egregiis peste absumptus est ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 97. — « Ex morbo pestilenti, alij scribunt dolore calculi ». Fr. Sweertius, *Athen. Belg.*, ... Antverpiae... 1628, p. 269.

(1) « Quibus vigiliis dum plus æquo indulget, infestis calculi doloribus, ... exstinguitur ». Miraeus, *loc. cit.*, p. 96. — « Obiit Gemma Lovanii, cum tyrannide calculi per annos septem, aut amplius miserrime conflictatus ». Valère André, *Biblioth. belg.*, 1643, p. 259.

(2) « Visitur hodieque effigies tumulo appensa Lovanij in æde sodalium Dominicanorum ». Miraeus, *loc. cit.*, p. 96.

(3) « Parens, qui (ut ab illius ore audivi plus decies) claudus utroque crure, imò paralyticus, à cunabulis usque ad sextum ætatis annum, cum subnixus duplici scipione ac materterœ ductu, festo solemni D. Bonifacij in templum illius pervenisset : statim oblato munusculo ante omnium ora sese erexit in pedes, atque dehinc restitutus perpetuò in integrum fuit ». Corneille Gemma, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. II, p. 210. — « De annis autem nutritionis & pueritiae hoc solum mihi constat, quod Gemmam ipsum aliquando referentem audiui, quòd cum admodum adhuc puer esset ex utroque pede contortus, non solum claudicaret, sed ne loco quidem se dimovere posset ad ingrediendum, nisi duobus scipionibus & sustentaculis innixus : sed tamen quodam die, quem etiam addebat ipse spatio duarum aut trium horarum miraculosè integritati restitutus esset. Addebatque, utrum malum hoc esset nativum, an aliunde contractum, & quo medio depulsum : quod Astrologicae sagacitati conjectandum relinquo ». Page 212 de « ASTROLOGIÆ, || RATIONE ET EXPE- || RIENTIA REFVTATAE || LIBER : || Continens breuem quandam Apodixin de incer- || titudine & vanitate Astrologica, & particula- || rium

patient à employer des béquilles, s'il voulait se déplacer. Ce serait de façon miraculeuse et dans l'espace de deux à trois heures, que Gemma aurait été entièrement guéri de ses maux, qui remontaient à sa naissance, ou étaient consécutifs à une maladie.

Avec l'aide de sa belle-mère, il se rendit un jour, à l'occasion de la Saint-Boniface, à l'église consacrée à ce saint (1) ; à peine avait-il offert son obole, qu'il se dressa sur ses pieds au su et au vu de tout le monde. Bien qu'il ne se ressentît plus jamais de son infirmité, Gemma était toutefois atteint dans ses œuvres vives, et fut toute sa vie de complexion délicate. Cela ne l'empêcha pas d'avoir le corps, comme l'esprit, imprégné d'élégance, et malgré sa modeste taille (2), d'aider, entre 1536 et 1540,

---

prædictionum exempla triginta : nunc || primùm in lucem editus contra Aſtrologos ; || Cyprianum Leouitium, || Hieronymum Cardanum ; & || Lucam Gauricum. || Auctore SIXTO AB HEMMINGA FRISIO, || Patritio Bellocomenſi. ||

En dessous, marque typographique (Plantin, n° 53) (*a*) et l'adresse : ANTVERPIÆ, || Ex officina Chriſtophori Plantini, || M.D.LXXXIII. || Ce travail est intéressant à plusieurs titres. On y trouve une réfutation détaillée de l'Astrologie, sous la forme de trente horoscopes de personnages connus. La « genitura » de Gemma Frisius va de la page 208 à la page 215 ; celle de l'auteur, qui est une sorte d'autobiographie, de la page 225 à la page 286.

Sixtus ab Hemminga est né à Berlikum (par contraction Belkum), ville de la Frise occidentale, le 6 février 1533 ; il est mort vers 1586. En 1551, il fit appel à la science de Gemma et de Thriverus, pour un mal qu'il avait à la plante des pieds, et qui ne disparut qu'en 1553, grâce aux soins de Rembert Dodœns, de Malines. Cf. VAN DER AA, *Biogr. Woord.*, t. VIII, p. 530.

(1) Il y avait alors, à Doccum, une église dédiée à saint Boniface. Cf. ACTA SS., Juni, t. I (Éd. Palmet), p. 472 (14).

(2) « Corporis haud alti Gemmâ, ô sed pectoris alti,

. . . . . .

Corporèque atque animo Gemma politus homo ».

Vers de *Rumold Posthoverius,* dans FR. SWEERTIUS, *Monumenta Sepulchra-*

(*a*) F. VANDER HAEGHEN et COLLAB., Marques typographiques des imprimeurs et libraires qui ont exercé dans les Pays-Bas.

André Vésale à se hisser sur une des potences placées en dehors des murs de Louvain (1), pour y dérober un squelette particulièrement bien conservé, envié par le grand anatomiste; il fit mieux, quoi qu'il lui en coûtât; il prit les armes, pendant quatre jours, pour protéger cette ville, que les gens de la Gueldre et du pays de Clèves avaient été sur le point de prendre par surprise, au moment où elle était dégarnie de ses défenseurs (2).

Il n'est guère douteux que Gemma Frisius habita sa ville natale, jusque 1514 au moins, année où il fut débarrassé de sa claudication. Postérieurement à cette date, en raison des troubles qui désolaient la Frise, sa famille, nous n'osons pas dire, malgré le texte de Valère André (3), ses père et mère, car Suffridus Petri affirme que Gemma les perdit de bonne heure, sa famille donc chargea des amis, habitant Groningue, de veiller à l'édu-

---

lia. Antverpiae, Apud G. Bellerum, M.DC.XIII, pp. 246–248. Cf. *infrà* Bibliogr., n° 157.

Ce R. Posthoverius n'est-il pas frère ou parent de Maître Otto Posthouwer, ou Jean de Bommel († 1610), qui fit partie, comme Corneille Gemma, de la promotion de 1552, de la Faculté des Arts, et enseigna la logique à l'Université de Louvain, pédagogie du Faucon, de 1554 à 1571? N'est-ce pas grâce à cette circonstance que Rumold connut intimement Gemma Frisius? Cf. H. Vander Linden, *loc. cit.*, p. 32. — Chan. Reusens, *Anal.*, t. III, p. 354, et t. XXI, pp. 119, 120, 157 et 160. — Valère André, *Fasti Acad...*, 2e éd., M.DC.L., p. 267.

(1) « Gemmae beneficio palum conscendens, femur à coxendicis osse divulsi ». A. Vesalii... *Scholae Medicorum Patavinae professoris, de Humani corporis fabrica Libri septem*. Basileae [1543], f°, p. 161.

Sur André Vésale, cf. notamment M. Roth, *Andreas Vesalius Bruxellensis*. Berlin, Reimer, 1892, in-8°.

(2) Anno elapso Geldrenses et Clivenses Regis Galli instinctu et nomine totam Brabantiam fere devastarunt ac Lovanium omni præsidio destitutum per insidias occuparunt. Quo tempore et ego pro mœnibus quatriduum adstiti jam factus miles non admodum voluntarius ». Lettre de Gemma Frisius à Jean Dantiscus, en date du 7 avril 1543. Cf. *infrà* à l'Annexe.

Au sujet de Jean Dantiscus, cf. *infrà* Bibliogr., n° 134.

(3) « Lovanium à parentibus ablegatus ». *Biblioth. belg.*, 1643, p. 258.

cation de l'adolescent. Ses progrès dans les belles-lettres furent marquants, et l'on décida de l'envoyer à Louvain pour y faire des études supérieures (1). A une date indéterminée, il fut rejoint par une de ses sœurs, qui habita la ville universitaire pendant plusieurs années (2).

La date de l'inscription de Gemma Frisius comme étudiant nous échappe; le volume III du registre-matricule de l'Université, embrassant la période 1485-1528, est perdu (3). En tous cas ce ne fut pas après 1525, car Gemma figure parmi les élus de la promotion du 19 mars 1528 de la Faculté des Arts (4). Or les cours de cette Faculté étaient de deux années; ils commençaient le 1er octobre pour finir dans la dernière quinzaine de septembre (5).

---

(1) « Studuit autem Gemma Lovanij Mathematicis artibus ac madecin (*sic*) ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 94.

(2) « Gemma Frisius... ob bella quae tum inter factiosos in Frisia feruebant Gruningam ad amicos missus & ab ijs ibidem educatus est: cumque adolescens ibi in literis mirum in mòdum profecisset: Lovanium ad graviora studia capescenda ablegatus est, ubi & collegio Gruninganorum nomen dedit, ob nuncii commoditatem quo uti posset ad petenda ab amicis Gruninganis studiorum necessaria: Nam cum Frisia, et Gruningia longè distent Lovanio, nec proinde in diem studiosi à Parentibus suis habere possint, quibus ad vitam et ad studia opus habent, Collegia nationum suarum cum consensu universitatis constituerunt, quœ singula peculiarem nuncium sustentare possent, qui statis temporibus ex patria commeatum et pecuniam, et cœtera necessaria apportet: Gemma igitur cum parentibus admodum adhuc puer orbatus esset, non Frisiae occidentalis, sed Gruningiae collegio se adjunxerat ob causas supradictas, ut ex ipso sœpius audivimus, et ex ejus etiam sorore quœ Lovanii multis annis nostra memoria habitavit ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, pp. 94–95.

(3) Chan. Reusens, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. I (1426–30 août 1453), p. xiii (Publ. de la Comm. roy. d'Hist. Bruxelles, 1903, in-4°).

(4) Cf. *suprà* p. 11, note (3).

(5) Les grades que conférait la Faculté des Arts étaient au nombre de trois: le baccalauréat, la licence et le doctorat ou *magisterium*. Les épreuves pour la licence étaient les plus célèbres; elles s'ouvraient le 17 septembre. Le grade de docteur ès arts, *magister in artibus*, était conféré sans apparat et se réduisait presque à une

Il peut paraître étrange qu'un étudiant, qui, dès le principe, se destinait vraisemblablement à la médecine, ait passé d'abord par la Faculté des Arts ou de Philosophie. Cette fréquentation était obligatoire lorsqu'on voulait se consacrer aux études théologiques, juridiques ou médicales (1). « On s'imaginait en ce temps-là, observe Ph. Gilbert (2), que l'homme, appelé à la noble profession de médecin, devait avoir dès longtemps exercé son intelligence dans les méditations sérieuses de la philosophie et des mathématiques ; que le praticien destiné à se mouvoir constamment au milieu des données douteuses et des inductions délicates de la science médicale, avait besoin plus que tout autre de discipliner son jugement et ses habitudes logiques sous le joug de la plus positive des sciences ; enfin, que l'étude des forces et des mouvements ne devait pas être inutile à celui qui porte sur le corps humain ses redoutables investigations ; opinion qui, par parenthèse, était celle du grand Euler ».

Quoique originaire de Doccum, dit Suffridus Petri (3), Gemma n'entra pas au collège de la Frise occidentale, mais à celui de la province de Groningue, dont le messager spécial, mis à la disposition des étudiants, devait lui permettre de se procurer

---

simple formalité..., mais à l'époque de la création de l'Université, la durée des cours était de deux années et demie. La promotion à la licence n'avait lieu que vers le mois de mars de la troisième année d'études. Chan. Reusens, *Promotions de la Faculté des Arts de l'Université de Louvain, 1428-1797* (Anal., t. I [1864], pp. 377-384).

(1) Idem, *Ibidem*, pp. 377-378.

(2) Il note, au surplus, que la plupart des maîtres en géométrie de l'*Alma mater*, Jean de Wesel (1431), Jean de Helmont, Regnier Gemma, Jean Stadius, etc., dont l'enseignement se bornait probablement à l'explication des éléments d'Euclide et des principes de l'Arithmétique, étaient des médecins. C'est le résultat de la fréquentation obligatoire des cours de la Faculté des Arts. Notice sur le mathématicien louvaniste Adrianus Romanus, ... *Revue cath.*, 1859, Louvain, pp. 279-280.

(3) *Loc. cit.*, pp. 94-95.

commodément les objets les plus indispensables à ses études et à l'entretien de sa personne. Il n'y eut jamais de collège frison ou groninguois à l'*Alma mater* (1); il ne peut donc être question fort probablement, d'après un aimable renseignement de M. H. De Jongh, professeur à l'Université catholique, que d'une simple association de jeunes gens, originaires de ces provinces hollandaises.

En tous cas et en raison des circonstances que nous venons de rapporter, Gemma Frisius a été considéré par plusieurs comme natif de Groningue, et non de Doccum. C'est même en qualité de Groninguois qu'il figure parmi les promus de 1528 de la Faculté des Arts (2).

Les années, passées par Gemma sur les bancs de l'Université, restent couvertes d'un voile. Ses publications et le « curriculum vitae » établissent, à suffisance de preuve, qu'il fut travailleur.

Il devint maître ès arts en 1528, bachelier à la Faculté de médecine avant le 1er août 1536, et licencié postérieurement à cette date (3); les examens du doctorat furent subis le 30 août 1541 (4). Il suffisait de six années d'études pour obtenir

---

(1) Cf. chan. Reusens, *Anal.*, t. XVII, pp. 149-245, 326-391; t. XVIII, pp. 58-118, 185-279, 376-437; t. XIX, pp. 84-158, 269-361; t. XX. pp. 49-124, 193-414; t. XXI, pp. 17-364; t. XXII, pp. 5-90, 155-352, 385-483; t. XXIII, pp. 116-244.

(2) « Gemma itaque à multis ob causas modo relatas Gruning. est habitus quanquam Doccom. esset ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 94. — Cf. *suprà* p. 11, note (3).

(3) « Nam reliquum tempus medicinae impartior, in qua jam gradum adeptus sum, atque deinceps artem peto ». Lettre de Gemma à Dantiscus, en date du 1er août 1536. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(4) « Quamvis etiam nunc incumbat labor novaque molestia anhelanti ad doctoratus lauream, quae Deo favente tertiò Kalendis Septembris celebrabitur ». Lettre de Gemma à Dantiscus, du 20 juillet 1541. Cf. *infrà* à l'Annexe. — « Doctores medici qui titulum illum vel aliunde attulerunt, vel Lovanij adepti sunt... Promotio anni CIↃ.IↃ.XLI... Reinerus Gemma, vulgò Gemma Frisius ». Valère André, *Fasti Acad.*, ... 2e éd., M.DC.L., p. 233.

C'est par erreur que Valère André (*Biblioth. belg.*, 1643, p. 258) écrit : « Doctoralem lauream anno CIↃ.IↃ.XLII reportavit ».

la licence (1); Gemma Frisius en consacra plus de huit à cet objet; nous devons conclure qu'il a été malade. Il souffrit, en effet, de la « sudor anglicus » ou suette, qui fit son apparition, dans nos provinces, en 1529 (2); n'est-ce pas à cette occasion qu'il sollicita, en août 1531, de la générosité de Jean Dantiscus,

---

(1) Nouveau règlement de la Faculté de médecine, probablement postérieur à 1446 (*Bull. de la Comm. roy. d'Hist.*, 3e sér., t. V, p. 6). — C. Broeckx, *Prodrome de l'histoire de la Faculté de médecine de l'ancienne Université de Louvain*. Anvers, 1865, p. 15 : « Primum omnium quicumque haberi volunt in numero studiorum artis medicae docentes ordinarie in medicorum Scholis audiunto.

» Deinde quisquis eorum baccalaureatus gradu ornari velit, biennium prius studuerit oportet...

» Item quisquis insuper licentiae gradu insigniri cupit, studuerit oportet prius quadriennium, post quod, si idoneus inveniatur, admittatur. »

(2) « Nec te prœteribo heu nimium dira mortalium lues, cui sudoris Anglici, vel ὑδροπυρέτου nomen ab ipsa symptomatis specie indiderunt. Orta est haec anno 1529, circa aestatem, post humidissimum cœli constitutionem, ut à patre piœ mem. qui et eundem morbum passus est tum temporis, evasitque feliciter, ipsus audivi. Primum verò ex Britannicis locis terras maritimas Hollandiae, Zelandiae pervagata, Hantverpiam venit, ac celerrimè in Flandriam, totamque Brabantiam sparsa, uno die sudoris infanda eluvie hominum vel multa millia suffocabat. His aderat ea dementia, ut sese lectis ac linteis insui paterentur, omni arte ac vi eluciendum sudorem arbitrati : ». Corneille Gemma, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. I, p. 189. — Sixtus ab Hemminga (*loc. cit.*, p. 213) fait aussi allusion à une « difficili & penè incurabili hecticae febri & melancholiae », dont Gemma souffrit vers la fin de sa vingt-quatrième année.

Cf. Jacobi Castrici, *De Sudore epidemia quem Anglicum vocant*. Antverpiae, J. Grapheus, 1529, in-8°, 14 pp. — J. Roelants, *De novo morbo Sudoris, quem Anglicum vocant, anno 1529 grassante*. Antverpiae, 1530, in-12. — Dr P.-J. D'Avoine, *Notice sur le docteur Joachim Roelants...* Malines, J.-F. Olbrechts, 1846, 15 pp. — *Biographie de Joachim Roelants* [1496-1558]. Cf. Dr G. Van Doorslaer, *Aperçu historique sur la médecine et les médecins à Malines avant le XIXe siècle* (Bull. Cercle arch. Malines, t. X, 1900, pp. 173-174, 177-180 et portrait, p. 294). — C. Broeckx, *Note sur J. Vanden Kasteele et sur la suette qui régna épidémiquement à Anvers au mois de septembre 1529*. Anvers, Buschman, 1849, in-8°, 29 pp. — V. Fris, *Pièces des archives de la ville de Grammont* (Bull. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Gand, 1912, p. 73).

évêque de Culm et de Varmia, son « Maecenas colendissimus », une aide de un ou de deux florins Philippus [1] au moins, pour faire face à ses dépenses d'entretien, de médecin et de médicaments [2]?

Il est toutefois possible que Gemma Frisius ait interrompu quelque temps ses études universitaires pour se laisser aller à son penchant naturel pour les sciences, et au désir de se créer des ressources, comme nous l'exposons d'autre part.

Il se maria à Louvain [3], le 2 juin 1534 [4]; on ignore le nom et la famille de sa femme, dont le prénom était Barbe [5].

Fut-il heureux au début de son union? Dans la lettre du 1er août 1536, adressée à l'évêque Dantiscus, qui l'avait sondé sur ses pensées les plus intimes, et lui avait demandé s'il ne se repentait pas de s'être marié, Gemma répond sans la moindre hésitation :

> Qui fit, Maecenas, ut nemo, quam sibi sortem
> Seu ratio dederit, seu sors obiecerit, illa
> Contentus vivat? laudet diversa sequentes?

Il ajoute qu'étant libre de tous liens, il a vivement désiré et

---

(1) Cf. H. Lonchay, *Recherches sur l'origine et la valeur des ducats et des écus espagnols* (Bull. de l'Acad. roy. de Belgique [Classe des lettres, etc.], 1906, pp. 517-616). En 1559, le *Philippus* valait environ fr. 6.72.

(2) « Si vero Dio Vestra mihi pro me. medicis et medicinis vellet mittere unum vel duos philippeos, vel quantum ei placeret, bene mecum ageret, et si morior, gratiam a Deo accipiet; si vivam, non ero ingratus ». Lettre du 7 août 1531. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(3) « Duxit Gemma vxorem Lovanij ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 95. D'après M. P. Stroobant (*Le mouvement scientifique en Belgique, 1830-1905*. Bruxelles, O. Schepens, 1907, t. I, p. 291), Gemma se serait fixé à Anvers, après avoir terminé ses études à Louvain. Nous ignorons où ce renseignement, que nous croyons inexact, a été puisé.

(4) « Contraxit matrimonium Anno 1534 2da Junij ». Gemma Frisius et Corneille Gemma, *De Astrolabo Catholico... Liber*, fo [Y_6] ro.

(5) « Uxor mihi charissima Barbara nomine... ». Lettre de Gemma à Dantiscus, du 7 avril 1543. Cf. *infrà* à l'Annexe.

recherché ceux du mariage; il brûle en son for intérieur de s'affranchir sans pitié de toute sujétion; mais il préfère, puisqu'on ne peut trouver nulle part la tranquillité absolue (1), écouter les conseils de la raison, dévorer les ennuis qu'il éprouve et qui sont inhérents à l'imperfection de notre humaine nature, et se dire content de sa destinée.

Le temps, l'esprit et l'affection de la femme, la joie de la paternité ont fini par triompher des difficultés, des lassitudes premières. Dès 1535, il était né un fils à Gemma. Sait-on en quels termes il en fit part à Dantiscus? « Gemma Margaritam genuit, quae jam parentem tatat » (2). Avant le 12 décembre 1539, Gemma avait perdu son deuxième fils, et il attendait pour le mois de janvier 1540, un troisième rejeton, objet de ses désirs, semble-t-il (3). Ces événements heureux comblaient de joie notre savant, car il s'écrie : « Vxor mea sicut vitis abundans in lateribus domus meae et filii sicut novellœ olivarum in circuitu mensae » (4). En 1543, tout nuage doit avoir disparu du firmament matrimonial; Gemma écrit à son Mécène, ces

---

(1) « Nam ut olim solitus vincula haec summopere et cupivi et sectatus sum ita nunc contra solvi sensus quidem appetunt, verum ratio aliud dictat. Video enim eam esse nostram imperfectionem, ut nusquam animus acquiescat, quamdiu hoc in corpore detinetur. Quam ob causam oro, nisi, quod nihil in rerum natura est, quod ante finis sui adeptionem conquiescat? Cum ergo animus noster nunquam, dum hoc carcere clauditur, finem suum consequi queat, non mirum est, eam tam varia appetere, quaerentem scilicet quem non invenit finem et requiem. His consideratis satius videtur tedium hoc vitae aut fluctuationem potius quacunque data conditione aequo ferre animo, quam in dies mutatis sortibus novos sentire cruciatus. Quid igitur sentiam, quaeris. Sane contentus sum mea sorte, quin nusquam tranquillitatem inveniri sciam; tedet rursus ex communi et omnibus innata imperfectione ». Cf. *infrà* à l'Annexe.

(2) Lettre du 1er août 1536. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(3) « Filius tamen nunc unicus superstes est, alter in divorum numerum relatus, tertium vel filiam expecto in mensem ». Lettre de Gemma à Dantiscus, du 12 décembre 1539. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(4) Lettre à Dantiscus, du 12 décembre 1539. Cf. *infrà* à l'Annexe.

mots, auxquels il importe de garder toute leur saveur : « Uxor mihi charissima Barbara nomine, neque re Latina vel Graeca, sed humanissima, ut amplexibus meis gaudet, ita amplexum amicitiae R^mae D. V. summopere desyderat » (1).

Gemma Frisius était à peine bachelier en médecine lorsqu'il s'engagea dans les liens du mariage; de quelles ressources le ménage disposa-t-il? Il n'est guère possible de le déterminer. On peut présumer que l'épouse a fait un assez sérieux apport à la communauté, car Gemma n'avait ni clientèle ni une brillante situation de fortune.

On objectera que son avoir personnel lui permit de suivre les cours de l'Université! Que fait-on en ce cas de l'aide qu'il dut à ses amis de Groningue et des générosités du bienfaiteur de Gemma, l'évêque Dantiscus, auquel il fit, en 1531, le pressant appel que nous avons signalé?

N'est-ce pas d'ailleurs, en raison de ses ressources restreintes, et pour grossir son budget, que Gemma apporta tant d'ardeur au travail, et tant de hâte à ses premières publications? Ainsi pourrait s'expliquer, sa maturité d'esprit aidant, l'édition qu'il donna, dès 1529, de la *Cosmographia* d'Apian, et dès 1530, de globes terrestres et célestes, accompagnés d'un intéressant opuscule.

Plusieurs auteurs prennent prétexte de l'édition de la *Cosmographia*, donnée par Gemma, pour affirmer qu'il a été l'élève du professeur d'Ingolstadt, et qu'il termina ses études dans cette ville sous la direction de cet érudit (2). Rien n'est venu

---

(1) Lettre du 7 avril 1543. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(2) Wauwermans, *loc. cit.*, t. II, p. 10. — d'Avezac, *Coup d'œil historique sur la projection des cartes de géographie* (Bull. de la Soc. géogr. Paris, 1863, janvier-juin, pp. 327-328).

Est-il exact d'affirmer, comme le fait d'Avezac, pour la science et les services duquel on ne saurait professer trop de vénération, « que le nom de Gemma servait à désigner d'une manière toute spéciale la projection que l'on devait, un demi-siècle plus tard, appeler stéréographique »? D'Avezac, *loc. cit.*, p. 325, note (5).

étayer pareille thèse; bien au contraire. Les documents de l'époque sont muets sur les rapports qui ont existé entre Apian et Gemma, et Suffridus Petri, généralement fort bien renseigné, conduit Gemma de Groningue à Louvain, sans parler jamais d'un séjour fait en Bavière, soit avant 1525, soit après cette date.

Les cours, suivis par Gemma à l'Université, ouvrirent à son activité, un double champ d'études : la médecine, d'une part, et d'autre part, les mathématiques et l'astronomie, qui fixèrent définitivement sa renommée. Qu'on nous permette de faire remarquer que Gemma Frisius sacrifia, c'était un legs du passé (1), à la manie de nombreux savants du siècle, pour qui les mouvements des astres, de la lune notamment, avaient de l'influence sur la périodicité des fièvres, sur la marche et les crises des maladies et sur la vie de l'homme en général. Il témoigne maintes fois de ses préoccupations astrologiques. En 1536, il prie l'évêque Dantiscus de daigner lui adresser son « tempus » ou mieux sa « genitura » (horoscope) et celle du roi de Pologne (2). A propos de la découverte de Copernic dont il suit les règles pour la détermination des mouvements des étoiles fixes (3), il dit qu'elle débarrassera l'Astrologie d'une

---

(1) J. Thriverus ou J. De Dryvere osa, le premier peut-être en Belgique, s'inscrire en faux contre cette opinion. Cf. Haan, *Notice sur la vie et les ouvrages de Hieremias Thriverus* (Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain, 1846, 10e année, pp. 217-245, et notamment p. 238). — Cf. aussi chan. Reusens, *Prodrome de la Faculté des Arts...* (Anal., t. II, 1865, p. 293).

Thriverus est né à Braeckel (près de Grammont) en 1504; lauréat de la Faculté des Arts (Pédagogie du Faucon) de l'Université de Louvain en 1522, il devint docteur en médecine le 8 mai 1537. Il est mort en 1554.

(2) « Velim oratam D. V. Ram, ut mihi mittere dignaretur et suam et Regis geniturам vel saltem tempus, quod mihi sat est ». Lettre du 1er août 1536. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(3) « Omnino fatendum aliquam esse αναμαλιαμ sive inaequalitatem motus in fixis : quū hactenus nemo melius cœquauit quā Copernicus. Quare & illius canones

quantité d'erreurs et de doutes (1). D'autres preuves se rencontrent dans les ouvrages de Gemma (2); même au bord de la tombe, tant il avait les moelles imprégnées de l'idée des influences astrales sur les destinées humaines, il déclarait que son fils était prédestiné, par son horoscope, à l'étude et à la pratique de la médecine. A ceux qui voudraient accabler outre mesure le médecin-géographe, répondons que l'Astrologie était encore enseignée, en 1568, à la Faculté des Arts de l'Université de Louvain. D'après le rapport sur l'état de l'enseignement, adressé, en cette année, au duc d'Albe, par le Recteur et le Conseil de l'*Alma mater*, le magister Petrus Gregorii Villariensis exposait aux étudiants de la Pédagogie du Lis, les « principia arithmeticæ et astrologiæ » (3).

Si les sciences exactes devinrent un objet d'agrément pour Gemma, celui-ci, en revanche, dut demander son pain quotidien à la médecine (4), dont il exaltait, à la fin de ses jours, l'union intime avec les mathématiques, mais qu'il plaçait au-dessus de ces dernières, parce qu'elle intéressait davantage le bien-être général (5).

---

lubentius fequor, quam aliorum qui hactenus extiterunt ». En marge : « Copernici induſtria omni laude digna ». Gemma Frisius et Corneille Gemma, *De Astrolabo Catholico... Liber*, f° 34 v°.

(1) « Quot enim erroribus, involucris, labyrinthis, quot denique enigmatibus plusquam sphyngicis involutam habuimus nostram Astrologiam ». Lettre à Dantiscus, du 20 juillet 1541. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 48, *Arith. Pract. Meth...*, 1540, f° xxix r°, et n° 129, *De Astroſabo Catholico .. Liber*, ch. LIV, LV, etc.

(3) H. Vander Linden, *loc. cit.*, p. 27.

(4) « Ego arte medica victum quaerito, artes vero mathematicas non nihil sepono, ita ingente rerum nostrarum conditione, quae quaestuosam magis requirunt quam jucundam artem ». Lettre de Gemma à Dantiscus, du 12 décembre 1539. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(5) « Inter alia verò quae de prosequendis disciplinis exactissimè disserebat, medicinam mathematicae comparans, facultatis utriusque connubium usque ad cœlos extollebat. Verum quod mihi in eo genere non tam calcaribus quam freno opus esse perspiceret, quodque cognosceret multos mathematum voluptate distrac-

Comme praticien, Gemma ne manquait pas de qualités. Bienveillant pour tous et secourable aux malheureux, il prodigua ses soins, dans un même élan de charité, aux pauvres qu'il soigna gratuitement, et aux riches qui rémunérèrent largement ses services (1). Son art, dont il avait fouillé avec soin les arcanes (2), n'avait pas de mystères pour lui. D'où cette conséquence naturelle : une nombreuse clientèle (3), comptant des personnages de marque (4), et l'estime de ses collègues.

Un de ceux-ci, Jérémie Thriverus, était son intime. On avait coutume de plaisanter ces inséparables, qui présentaient un réel contraste. Chez Gemma, petit de taille (5), le visage était pâle et les membres grêles; Thriverus, au contraire, avait la face rubiconde et un embonpoint que soutenaient des jarrets puissants.

Les deux amis s'étaient mutuellement promis aide et assis-

---

tos à sublimiorum facultatum muniis excidisse... Ego (inquit) mathematum studia nulla tibi ratione dissuaserim; sed modum postulo, ut haec non tanquam prima secteris, sed sobriè tantum, atque in subsidium Medicinae. Suffecerit enim tibi ad hanc utilitatem vel mediocriter in illis esse versatum; præsertim quod et medicina magis ad usum publicum spectet ». Corneille Gemma, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. II, p. 21.

(1) « Praeditus eximiâ miseros virtute juvandi
Ergo omnes homines Gemma benignus homo.
Aequè pauperibus gratis ac ditibus auro
Gemma pari effectu ferre suetus opem ».

R. Posthoverius, *loc. cit.* Cf. *suprà* p. 14, note (2).

(2) « In theoria acutus ac tritus, in praxi felix ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 95.

(3) « Tot hominum valetudines, quas in dies curare habeo ». Lettre de Gemma à Dantiscus, du 20 juillet 1541. Cf. *infrà* à l'Annexe. Ce texte se rapporte, il est vrai, à une période d'épidémie.

(4) Le Seigneur a Prato notamment, auprès duquel il fut appelé à Bruxelles, où il séjourna pendant trois jours. Ce fut l'occasion pour Gemma de dîner au palais de Corneille de Scheppere, aux côtés de l'ambassadeur du roi de Pologne. Lettre de Gemma à Dantiscus, du 7 avril 1543. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(5) Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 96. C'est la confirmation des données fournies par R. Posthoverius. Cf. *suprà* p. 14, note (2).

tance, en cas de maladie. Appelé au chevet de Thriverus, atteint de la peste, notre savant lui déclara qu'il n'avait besoin, pour entrer dans l'éternité, que d'un fidèle compagnon de voyage, et que lui, Gemma, ne tarderait pas à le suivre dans la tombe. D'après Suffridus Petri (1), dont il importe de répéter l'assertion, ils furent l'un et l'autre enlevés, par la contagion, en 1558, et refusèrent de prendre des médicaments (2).

Grâce à des mœurs absolument irréprochables (3), grâce à sa science, à sa probité, à sa culture générale très approfondie, et notamment à l'habileté avec laquelle il maniait la parole, aussi bien que le scalpel (4), Gemma fut chargé d'un cours public de

---

(1) Nous avons opposé à ce témoignage de Suffridus Petri celui de Miraeus et de Valère André. Cf. *suprà* p. 13, note (1).

(2) « Erat Gemma Lovanij ob morum comitatem gratus omnibus étiam ὁμοτέχνοις suis medicis, inter quos unum præcipuè familiarem habebat D. Hieremiam Triuelium. Cum hoc aliquando conspectus in publico, effugere non potuit falsi cujusdam facetias, qui dixit esse Hieremiam et Gemmam Lovaniensium medicorum par impar : Gemma enim statura mediocri erat, membrisque gracilibus, et facie pallida. Hieremias illo non paulo procerior et facie rubicunda, totoque corpore insigniter obeso : ita ut prae caronum mole membrorum suorum ferme inpos esset : Hieremiam nos Lovanij anno 1547 studiose audivimus publicè explicantem Aphorismos Hippocratis : ... Gemmam sibi medicum, si quando œgrotaret, præstipulatus erat; et Gemma vicissim illum sibi; itaque cum evenisset, ut morbo pestilenti correptus Hieremias Gemmam accerseret, Gemma, ut venisset, Hieremiam hortatus est, strennuè præcederet, nulla alia re opus esse, quam fideli Comite, se non longo intervallo eadem via subsecuturum : Vterque absumptus est anno 1558. Neuter medicamentis uti voluit adversus fatalem necessitatem, quam præsentem esse intelligeret ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, pp. 95–96.

Suffridus Petri se trompe en plaçant la mort de Thriverus et de Gemma en 1558; ils moururent respectivement en 1554 et en 1555.

(3) « Attamen non obscurum est rationem in hoc viro longè praevaluisse sensibus, & mores à vulgi moribus quàm maxime fuisse alienos ». Sixtus ab Hemminga, *loc cit.*, p. 214.

(4) « Lingua Gemma nitens, Gemma nitensque manu.
. . . . . .
In Cyclopœdia pulchrè formatus ad unguem ».
R. Posthoverius, *loc. cit.*; cf. *suprà* p. 14, note (2).

médecine à l'Université. Quelle chaire lui fut dévolue ? Il nous est impossible de préciser ; peut-être ne fut-il qu'agrégé !

Dès la création de l'Université [1], et à l'instar de Paris et de Cologne, deux professeurs, qui tenaient leur charge du Magistrat de Louvain, étaient attachés à la « Professio ordinaria ac primaria » de la Faculté de médecine. L'un traitait, d'après Gallien et Hippocrate, des choses *naturelles* et *non naturelles*, c'est-à-dire de l'anatomie, de la physiologie, de l'hygiène ; l'autre s'occupait des choses *praeter naturam*, donc des maladies proprement dites, de leur traitement et de la matière médicale. A côté de ces titulaires venaient se placer une sorte de *professeur agrégé*, et dès 1443, deux professeurs ordinaires dits de la seconde fondation, « professores ordinarii canonici secundae fundationis », parce que, à leurs chaires, appelées *prébendes*, était attaché, qu'ils fussent prêtres ou simplement célibataires, un canonicat de l'église Saint-Pierre, créé spécialement par le pape Eugène IV [2].

Cette organisation se perpétua jusqu'au milieu du XVI[e] siècle ; à cette époque les deux *professeurs officiels* ou *primaires* se virent enlever leur chaire par le Magistrat de Louvain, à cause de la négligence qu'ils apportaient dans l'exercice de leur fonction, et parce que les étudiants en avaient fait la demande pressante ; toutes les branches de leur enseignement furent dévolues, le 12 juin 1541 [3], à *Jérémie Thriverus* ou De Dryvere [4].

En même temps que ce dernier, nous voyons à l'œuvre, toujours dans la Faculté de médecine, d'une part, deux *prébendiers*, chargés d'expliquer à tour de rôle, pendant un mois, Hippocrate et Galien, et d'autre part, *Gemma Frisius*, qui fut attaché à l'Université dès 1539, au moins. En effet, il se qualifie

---

(1) Elle fut érigée par le pape Martin V, le 9 décembre 1425.

(2) C. Broeckx, *loc. cit.*, pp. 8 et seqq. — Valère André, *Fasti Acad.*, ... 2e édit., M.DC.L., p. 221.

(3) Cf. Backx, *loc. cit.*, t. VI, f° 801 r°.

(4) Cf. *suprà* p. 23, note (1).

« Medicus ac Mathematicus » dans une légende des sphères terrestres et célestes qu'il publia en 1535-1536 et en 1537 (1), mais il est dit « apud Louanienses medicum ac mathematicum insignem » au titre de la *Cosmographia* de P. Apian de 1539 (2).

Il y a là une nuance qu'il ne faut pas négliger; elle nous porte à croire que Gemma fut nommé professeur de 1537 à 1539. La date de cette nomination pourrait être contestée, car Gemma ne subit l'épreuve du doctorat qu'à la promotion de 1541. Signalons, pour lever tout scrupule, que son fils Corneille obtint la toge à l'Université en 1569 (3), et ne fut promu docteur que le 23 mai 1570 (4). On pourrait multiplier ces exemples.

Si Gemma, en tant que médecin, ne se présente pas à nous, comme on le verra bientôt, avec un riche bagage scientifique, en revanche il a laissé, en une belle page, que nous nous reprocherions de ne pas reproduire, une profession de foi, qui vaut à nos yeux tous les titres de gloire; elle est, en effet, d'un homme et montre un caractère. Son métier, dit-il, est un sacerdoce qui lui donne autant de soucis que la gestion de la chose publique, et sa science n'est pas uniquement réservée aux grands de la terre, car aux yeux de Dieu la vie des pauvres vaut celle des plus puissants potentats. Écoutons-le d'ailleurs : « At quas (inquies) curas mihi narras homuncio, cui neque res publica commissa est, neque principis valetudo ? Sane non minori cura passer sibi nidum extruit pullosque educat, quam vel aquila vel struthiocamelus; majori interim negocio rusticus casulam extruxit humilem, quam princeps sumptuosa quantum vis palacia. Id adeo mihi evenit, ut mea quamvis exigui momenti negociola tantum mihi facessant negocii, quantum forte D. T. R^mae^ gravissimi rerum status... Profecto non admodum

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 2.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 11.

(3) Cf. *infrà* p. 123.

(4) Cf. *infrà* p. 119.

sunt exigui momenti (mea sententia) tot hominum valetudines, quas in dies curare habeo. Quamquam enim non sint principes, aut heroes omnes, non tamen minus diligentiœ illis debeo quam vel maximis ducibus, quum eque magno constet Christo Domino nostro, eorum vita atque regis potentissimi » (1).

Ce langage paraîtra d'autant plus remarquable, que Gemma était reçu à la Cour de Charles-Quint; mais il n'y avait pas en lui l'étoffe du courtisan. Ainsi s'explique son franc-parler, qui se manifeste notamment dans une lettre à J. Dantiscus; le nombre de médecins à l'Université de Louvain est plus grand, déclare-t-il, que leur réputation ou que leur auditoire. Il ajoute, toutefois, que le nom et la célébrité de l'école de médecine louvaniste vont grandissant, grâce à une nouvelle chaire de médecine créée par le Magistrat de Louvain (2), et aux soins apportés à l'enseignement de l'anatomie; elle avait été complètement négligée, au grand dam des étudiants (3), comme on en trouve une éclatante confirmation dans les écrits d'André Vésale (4). Est-il téméraire d'affirmer que Gemma Frisius, lié d'amitié avec

---

(1) Lettre de Gemma à Dantiscus, du 20 juillet 1541. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(2) Nous ne trouvons pas trace de cette création. Est-ce par hasard la chaire dévolue à Gemma?

(3) « Doctores tandem medici aliqui hic plures sunt quam cognoti, et fuerunt plures quam auditores. Sed in dies quoque nomen claritasque scholae medicae Lovanii sese ad sydera tollit; accessit enim nuper per Magistratum Lovaniensem instituta nova medicinae lectio praeter consuetas, cepimus quoque anatomen celebrare, id quod hactenus plane neglectum fuit magno auditorum detrimento ». Lettre du 7 avril 1543. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(4) Mox Lovanii, quò ob belli tumultus mihi redeundum fuerat, quòd illic decem & octo annis de Anatome ne somniaverant quidem medici, utque de ejus Academiae studiosis bene mererer, ac ipse in re prorsus abdita, & mihi ad medicinam apprime necessaria exercitatior redderer, accuratius paulo quam Parisijs, humanam fabricam ita inter dividendum enarravi, ut juniores ejus Academiae professores nunc magnam atque adeo seriam ac diligentem in hominis partibus dignoscendis operam impendere videantur, probe intelligentes, quam egregiam philosophandi suppellectilem earum notitia ipsis suppeditet ». A. Vésale, *loc. cit.*, f° *3 r°.

ce dernier, a été un des champions de l'organisation sérieuse de ce cours?

Nous avons vu plus haut que le jeune professeur de l'*Alma mater* partagea son temps entre la médecine et les sciences exactes.

Formé à la Faculté des Arts, à laquelle le cours de mathématiques fut rattaché depuis sa création (1), sans avoir jamais fait, en dehors d'elle, l'objet d'un enseignement public ou privé (2), Gemma Frisius travailla presque sans relâche à sa science favorite, et s'y fit un renom.

Vers le mois d'avril 1543, il inaugura, tentative heureuse s'il en fut, une série de leçons sur les mathématiques « mathemata ... quadragesima » (3). Ces cours, qui portaient sur la géométrie et l'astronomie (4), se faisaient au domicile de l'intéressé, qui n'a jamais été chargé de les professer à l'Université même, et ils se continuaient encore en 1547, année où Suffridus Petri y assista (5). Grâce au talent et à la distinction apportée

---

(1) « Sed et Professio Matheseos hujus fere est, & ab initio fuit Facultatis ». Valère André, *Fasti Acad.*, ... 2e éd., M.DC.L., p. 248.

(2) « Extra dictam Facultatem Professio hujusmodi publicè haberi non solet; at neque privatim, nisi quando Reinerus Gemma, ... in hac scientia plurimum versatus, ejus capessendæ ergò plurimos, & quidem Nobilitatis titulis insignes, Lovanium attraxit ». Valère André, *Fasti Acad.*, ... 2e éd., M.DC.L., p. 249.

(3) « Nos quoque pro nostra tenuitate mathemata hic quadragesima cepimus declarare, ac in dies satis frequenti auditorio perficimus ». Lettre de Gemma à Dantiscus, du 7 avril 1543. Cf. *infrà* à l'Annexe.

(4) « Olim cum Lovanij auditoribus aliquot nostris familiaribus traderem rudimenta Astronomiae ac Geometriae, exposui... usum Planisphaerij parallelogrammi ». Gemma Frisius et Corneille Gemma, *De Astrolabo Catholico... Liber*, fo 81 ro.

(5) « Mathematicas artes privatim in aedibus suis docere solebat, ubi et nos eum docentem studiose audivimus ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 95. Cet auteur se trouvait à Louvain, en 1547, année où il suivit les leçons de J. Thriverus. Cf. *suprà* p. 26, note (2).

par l'enfant de la Frise à l'exposé de ses idées (1), il se forma au pied de sa chaire un auditoire assez nombreux, où la noblesse était fort bien représentée (2). Parmi les auditeurs de Gemma, il faut ranger, par exemple, Suffridus Petri, déjà cité; Sixtus ab Hemminga Frisius, qui vint le consulter plus tard comme médecin (3), et transmit à Corneille Gemma, l'année même de la mort de Gemma, la « genitura » ou horoscope, qu'il avait faite de ce dernier (4); Jean de Roias, auteur d'un traité sur l'Astrolabe (5), et surtout Gérard Mercator, dont la renommée ne tarda pas à dépasser notablement celle de son maître et collaborateur (6).

---

(1) « Erat enim singularis in eo docendi dexteritas ac gratia ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 95. — « Solitus quidem Mathematicas domi disciplinas quasi radio demonstrare ». A. Miraeus, *loc. cit.*, p. 96.

(2) Cf. *suprà* p. 30, note (2).

(3) Cf. Suffridus Petri, *loc. cit.*, pp. 242-248.

(4) Sixtus ab Hemminga, *loc. cit.*, p. 208.

(5) « Inter quos [in mathematicis doctissimos... viros] Gemma Frisius est, cujus et nos aliquando auditores fuimus ». *Commentariorum in Astrolabium Libri sex...* 1550, f° *Aij* r°. Cf. *infrà* Bibliogr., n° 8, *sub litt.* C.

(6) « Mercatore autem animadvertente quod tam felicem progressum in artibus mathematicis faceret, ut ingenii sui vires magis excoleret, cœpit ad sculpendas tabulas animum applicare... Præceptorem in superioribus disciplinis neminem (ut mihi sœpius retulit), habuit, sed solummodò privata instructione celeberrimi quondàm Doctoris Gemma Frisii ». Extr. de la *Vita celeberrimi. . Viri Gerardi Mercatoris à Domino Gualtero Ghymnio, Patricio Teutoburgensi, ac ejusdem oppidi... Prætore dignissimo, conscripta*, dans . ATLAS || SIVE || COSMOGRAPHICÆ || MEDITATIONES || DE || FABRICA MVNDI ET || FABRICATI FIGVRA. || *Gerardo Mercatore Rupelmundano*, || *Illuſtriſſimi Ducis Juliæ Cliviæ & Mō* : || *tis*, etc. *Coſmographo Autore*. || Cum Privilegio. || DVISBVRGI CLIVORVM. || (*a*).

[*In fine*] : DVSSELDORPII || Excudebat Albertus Buſius ... || ... || ... Anno 1595. ||, f° * r°.

Cf. Van Raemdonck, *loc. cit.*, p. 38, note (2). — F. Van Ortroy, *L'œuvre géographique de Gérard Mercator*. Bruxelles, ... 1893, p. 9, et *infrà* Bibliogr., n° 2.

(*a*) Un exemplaire à Bruxelles : Bibl. roy., V. H. 14348, f°.

L'opinion, qu'un cours public de mathématiques ne fut pas confié à Gemma, est loin de cadrer avec celle de plusieurs savants. Vernulaeus estime que Gemma, nonobstant les leçons données chez lui, semble avoir été le premier titulaire d'une chaire publique de mathématiques fondée par les *Ordres de Brabant;* elle aurait été occupée ensuite par Jean Stadius, Pierre Beausard, Adrien Romain et Jean Sturmius (1).

D'après Ph. Gilbert (2), qui se basait à la fois sur Vernulaeus (3) et sur Valère André (4), il était d'usage à la Faculté

---

(1) « Publica Matheseos Professio authores quoque fundatoresque habet Brabantiæ Ordines. Eam obtinuisse primus videtur Gemma Frisius, vir Carolo V. Imperatori propter Mathesin, in qua excellebat, gratissimus, etsi privatim quoque in ædibus suis Mathematicas docere artes solitus fuerit. Post illum publicam professionis hujus Cathedram occupavit Joannes Stadius Mathematicorum suo tempore præstantissimus; adeoque Historiam et Mathesin summa cum laude publice est interpretatus. Successit illi Petrus Beausardus... Post hujus è vita discessum cum annis triginta circiter Professore Mathematico destituta Academia fuisset, quod civilibus tumultibus turbata patria de pacis ornamentis vix cogitare liceret, tandem Adrianus Romanus Mathesin docuit circa Anno CIↃ.IↃ.LXXXVI, eoque in Germaniam Herbipolim evocato, ad Matheseos professionem assumptus est ex Academia Vir clarissimus Joannes Sturmius Artium et Medicinæ Doctor, ... ». *Nicolaï Vernulaei Academiae Lovaniensis Libri III. Recognita & aucta* per Christianum à Langendonck. Lovanii apud P. Sassenum. Anno CIↃ.IↃC.LXVII, p. 73.

Pour Sturmius ou Storms, cf. Dr P.-J. D'Avoine, *Notice sur Jean Storms*. Malines, 1848. — Chan. Reusens, *Anal.*, t. XX, pp. 343, 344 et 374. — Dr F. Lefebvre, *Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain*, 1858, pp. 277-297. — Dr G. Van Doorslaer, *Notice* (Bull. Cercle arch. Malines, t. X, 1900, pp. 262-266, 294-296).

(2) *Loc. cit.* [cf. *suprà* p. 17, note (2)], pp. 279–280.

(3) *Loc. cit.*, 1667, p. 73. Cf. aussi *infrà* p. 35, note (4).

(4) « Anno CIↃ.IↃ.LXIII, institutas reperio a S. P. Q. Lovaniensi Lectiones binas, easque publicas, in Dialectica ac Mathematica, verum Vniversitate, Facultateque tunc repugnante. Accessit deinde & Regia auctoritas, Ordinumque Brabantiæ munificentia primusque Mathesin publicè professus est *Petrus Beausardus,* Lovaniensis... ». Valère André, *Fasti Acad.*, ... 2e éd , M.DC.L., p. 249. D'après le même auteur, P. Beausard fut promu docteur en avril 1556; il dit d'autre part

des Arts « d'assigner chaque année, aux *Maîtres*, *Lecteurs* et *Régents*, certaines parties de la philosophie et des mathématiques; et dès l'année 1431 on chargea *Jean de Wésal*, docteur en médecine et habile astronome, de donner des leçons publiques sur cette dernière science. A son départ, *Jean de Helmont* fut chargé de cette tâche; et successivement *Renier Gemma*, *Jean Stadius*, etc. ». « Nous trouvons enfin, en 1563, ajoute Gilbert, deux chaires consacrées à l'enseignement public des mathématiques et de la dialectique, fondées par les autorités de la ville de Louvain et dotées par la munificence des *Ordres de Brabant*. Le premier qui occupa la chaire de mathématiques fut un certain *Pierre Beausart*, dont le mérite comme mathématicien... n'a pas percé jusqu'à nous ». Ces derniers détails, empruntés à Valère André, sont l'expression de la vérité. Le restant de la note de Gilbert et celle de Vernulaeus paraissent entachés partiellement d'erreur. Gemma Frisius, décédé en 1555, n'aurait pas pu occuper une chaire créée en 1563 seulement; d'autre part, ainsi que le veut Gilbert, pour donner des leçons publiques de mathématiques, Gemma aurait dû en être officiellement chargé. Or s'est-il jamais vu confier pareille mission ? Gilbert n'apporte pas l'ombre d'un témoignage. Com-

---

(*Ibidem*, p. 234) : « Fuit hic primus Mathematum Professor Regius, ... Obijt anno CIↃ.IↃ.LXXVIII, prid. Eid. Augusti, sepultus in D. Petri, apud Altare trium Regum ».

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Université de Gand, ce dernier texte est accompagné de cette note manuscrite : « Erat professor regius Mathematum ante 23 junii 1571, duxerat Jacobam Vanduneburch filiam Francisci. Vide 23 junii lib. 1570, in 2ª [?]. Ejus vidua vivebat adhuc 25 oct. 1585. Accersitus ex opido Middelburgo. Mr Peeter Docquet (Daucquet) doctor in medicinis vivebat cum uxore... Lovanii... 1551, in Iª ».

On doit à P. Beausard : a) *Annuli Astronomici Instrumenti .. Usus*. Antverpiae, J. Steelsius, M.D.LVII. — b) *Arithmetices praxis, ad quam veterum permulta exempla revocata explicantur et illustrantur*... Lovanii, ex offic. Barth. Gravii, 1573, in-8°, figures sur bois.

Cf. *Biogr. nat.*, t. II. Bruxelles, 1868, col. 63-65 (signé : F. Stappaerts), et *infrà* Bibliogr., nº 11, *sub. litt.* F et note (5).

ment expliquer ce manque de précision? Vu l'impossibilité de concilier les faits rapportés par Valère André avec le texte de Vernulaeus, où éclate une confusion manifeste, il aura supposé qu'il s'agissait chez ce dernier d'un cours distinct de celui de 1563, et il l'aura mis, sans hésitation, à l'actif de Gemma Frisius.

Il n'est guère contestable que les sciences mathématiques, en englobant aussi, sous ce titre, l'astronomie et la géographie, se sont développées à l'Université, et en dehors de son sein, grâce aux travaux [1] et à l'enseignement de Gemma [2]. Veut-on des preuves, soit directes, soit indirectes, de l'autorité exercée par ce maître éminent?

En dehors du monde scientifique, sa renommée était telle que les grands de la Cour, heureux de recourir, on le sait, à l'art du praticien, venaient aussi consulter celui-ci à domicile, en sa qualité de mathématicien, ou l'appelaient fréquemment à Bruxelles, en ayant soin de le récompenser de ses peines et de ses conseils [3]. D'après Arias Montanus [4], l'Empereur eut des faveurs particulières pour Gemma, et ne lui ménagea pas les honneurs. Est-ce la justification d'un renseignement curieux, donné uniquement par Pierius Winsemius, et d'après lequel notre mathématicien aurait été dignitaire de la Toison d'Or ou

---

(1) Cf. *infrà* la Bibliographie de ces travaux.

(2) Ad. Quetelet, *Hist. des scienc. math. et phys. chez les Belges*. Bruxelles, 1864, p. 131.

(3) « Ob easdem artes mathematicas Gemmae domus à multis Magnatibus Aulicis visitabatur, qui et ipsum sœpe Bruxellas evocabant, non ingrati pro opera præstita ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 95.

(4) « El qual [il s'agit de Charles-Quint] estatuyó alli [Louvain] dos personas príncipales; el uno fue Gemma Frisio, criado suyo, doctísimo varon en la teórica destas disciplinas [Mathématiques]..., y al Gemma honró mucho, y lo entretuvo muy favorablemente ». Lettre d'Arias au duc d'Albe, d'Anvers, 18 mai 1570, sur la création d'une chaire de mathématiques à l'Université de Louvain, in *Memorias de la Real Academia de la Historia*, t. VII. Madrid, ... 1832, p. 155. — Cf. *infrà* p. 92, note (1).

tout au moins attaché à cet ordre, comme médecin (1). Miraeus (2), le Président de Thou (3), Vernulaeus (4), Valère André (5), d'une façon positive, Suffridus Petri, avec moins de précision (6), disent même que Gemma fut maintes fois mandé

---

(1) « Dockvm een Stadt in Oostergoo... welcke oock het Vaderlant gheweest is vanden voortreflijcken ende Hoochgheleerden Gemma Frisius Mathematicus ende Medecijn vande ordre des Gulden Vliefes ».

CHRONIQVE || Ofte || Hiſtoriſche geſchiedeniſſe || van || VRIESLANT || ... || Beſchreuen door || Doct. PIERIVM WINSEMIVM || Hiſtorie-Schryuer der E : M : H : Staten || van Vrieslant. || ... || Gedruckt tot FRANEKER. Bij IAN LAMRINCK ... || ... 1622 ||, f° [Mmmmvij] v°.

Nous ne trouvons aucun renseignement à ce sujet dans les publications relatives à la Toison d'Or, et notamment dans les ouvrages qui ont paru à l'occasion de l'exposition, à Bruges, de cet Ordre célèbre.

Cf. au surplus Ekama, *loc. cit.*, p. 224, note.

(2) « Inter aevi sui Mathematicos illuxit? Quo nomine Carolo v. Caesari, harum artium non ignaro, in primis gratus, saepe Bruxellas est evocatus, & vicissim ab aulicis Lovanij salutatus ». A. Miraeus, *Elogia...*, 1602, p. 110.

(3) « In aulam Caroli V sœpe evocatus cum se modeste excusaret. otium sibi gratia principum potius esse insigni exemplo docuit ». Illuſtris Viri || IACOBI AVGVSTI || THVANI || HISTORIARVM || SVI TEMPORIS || ... || LIBRI CXXXVIII. || AVRELIANAE, || ... || CIↃIↃCXX. ||, t. I, p. 498.

(4) « Merito ævi sui gemmam Gemmam Frisium Medicis Illustribus et Mathematicis annumero. Domi suæ ordinariè mathematicas disciplinas tradebat : publicè Medicinam, et illas quoque interpretabatur; ... ipse etiam Carolus V Imperator sæpius ad se illum evocaret ». *Loc. cit.*, Anno CIↃ.IↃC.LXVII, p. 163.

(5) « Mathematicas domi disciplinas tradere solitus : eoque nomine in magna fuit gratia apud praecipuam Nobilitatem Belgicam, ipsumque adeò Carolum V. Caesarem, earum artium non ignarum, à quo saepius Bruxellas est evocatus, & vicissim ipse ab Aulicis Lovanii salutatus ». Valère André, *Biblioth. belg.*, 1643, p. 258.

(6) « Fuit autem Gemma in summa gratia apud Carolum V. maxime ob astronomiam et Geometriam, in quibus et Imperator non infeliciter versatus erat, adeo quidem, ut et Gemmam erroris admonuerit in mappa mundi, quam postea errore sublato illi Gemma dedicavit ». Suffridus Petri, *loc cit.*, p. 95. Peut-être ce récit a-t-il servi de base à ceux de Miraeus, de de Thou, de Vernulaeus et de Valère André!

par Charles-Quint pour conférer au sujet de questions scientifiques. La chose paraît fort naturelle; installé avec la permission de son père, au Château César, à Louvain, Charles-Quint avait suivi les cours de l'Université (1); il était très versé dans les mathématiques, surtout en astronomie et en géométrie, et avait accepté, grâce à l'appui des protecteurs de Gemma, sans doute, la dédicace d'une mappemonde, que l'auteur avait rectifiée sur une indication du souverain (2). Mais peut-on admettre, avec le Président de Thou, que Gemma a décliné « modestement » l'honneur de se rendre à la Cour de Charles-Quint ? C'eût été de très mauvaise politique; et le palais des grands, celui du monarque, se seraient à jamais fermés devant lui. Adieu dès lors la considération, le prestige, la belle et riche clientèle, mère nourricière de la famille ! Non, non ! Gemma Frisius, en raison de ses relations et de sa finesse d'esprit, n'était pas homme à agir de façon aussi irréfléchie. Était-ce d'ailleurs compromettre sa dignité et son indépendance scientifique, que d'aller discuter mathématiques et astronomie sur les marches du trône ? A qui voudrait voir là un acte de courtisanerie, il suffira de rappeler la remarquable page que nous avons transcrite et qui constitue le plus fier des programmes.

On dit encore que Gemma Frisius a cherché, dès l'Université, à se concilier la faveur des grands. Le 31 janvier 1533, en effet, il a dédié, à Thomas Bombellus (3), le *Libellus de locorum describendorum ratione*, et depuis ce jour, le nom de quelque personnage a toujours brillé au frontispice de chacune de ses œuvres (4). Mais Gemma a-t-il fait par là abstraction de sa

---

(1) Vernulaeus signale parmi les *Illustres scholares... ex Belgio :* Carolus V. Imperator Philippi Castellae Regis et Belgarum Principis filius, in Arce Lovaniensi, ut studiis vacaret, permissu Patris adhuc puer habitavit ». *Loc. cit.*, Anno CIↃ.IↃC.LXVII, pp. 175-176.

(2) Cf. *suprà* p. 35, note (6).

(3) Cf. *infrà* Bibliogr., nº 8.

(4) 1er février 1534, dédicace de l'*Usus Annuli Astron.*, à Jean Khreutter, secré-

personnalité? S'il s'est acquis les bonnes grâces de l'évêque Dantiscus, le généreux et bienveillant Mécène, auprès duquel il se montre si empressé, et dont il craint de perdre la sympathie, comme toutes ses lettres en font foi; s'il a été appelé à prodiguer les ressources de son art dans les demeures princières, ce qui ne lui a pas fait déserter les masures; s'il a fait agréer par des membres de la Noblesse ou par de hauts dignitaires le produit de ses veilles et de ses labeurs, n'était-ce pas soit pour sacrifier à une pratique presque constante chez les érudits du temps, désireux de donner plus de relief à leurs travaux, soit par gratitude pour des bienfaits reçus, voire même, supposition peut-être injurieuse à la mémoire de Gemma, pour obtenir aide, protection et espèces sonnantes?

En définitive, Gemma a dû ses belles et précieuses relations, et ses clients de marque (1), aux sciences exactes, qu'il cultivait avec délices et succès, et à l'art médical qu'il professait et pratiquait avec talent. Au XVI[e] siècle, comme de nos jours, les malades ne réclamaient pas les soins d'Esculapes incapables ou inexpérimentés, et les savants n'étaient guère disposés à manifester leur amitié et leur sympathie à de fats ignorants, ni à

---

taire de la reine de Hongrie (cf. *infrà* Bibliogr., n° 11). — En 1535-1536, dédicace d'un *Globe terrestre* à Maximilien Transylvain, conseiller de Charles-Quint (cf. *infrà* Bibliogr., n° 2). — En 1537, dédicace d'un *Globe céleste* à Jean Obernburger, secrétaire de l'Empereur (cf. *infrà* Bibliogr., n° 4). — Le 28 décembre 1539, dédicace de l'*Arith. Pract. Meth.*, à « Patri D. Guilielmo Rhetio, apud Divum Michaelem Antverpiae Priori dignissimo » (cf. *infrà* Bibliogr., n° 48). — En 1540, dédicace d'une *Mappemonde* à Charles-Quint (cf. *infrà* Bibliogr., n° 5). — Le 1[er] février 1545, dédicace du *Radius Astronomicus* à « Petro Fernando de Corduba & Figueroa, comiti de Feria, etc. » (cf. *infrà* Bibliogr., n° 123). — Le 18 janvier 1553, dédicace du *De Principiis Astronomiæ...*, à Melchior Schetus (cf. *infrà* Bibliogr., n° 41).

(1) Seigneur a Prato et Corneille De Scheppere [cf. *suprà* p. 25, note (4)]; André Vésale, et de façon particulière l'évêque Jean Dantiscus ou Flaxbinder, dont le patronage a été on ne peut plus précieux à Gemma. L'origine des relations de celui-ci avec l'auguste prélat remonte à l'époque où il était l'envoyé du roi de Pologne à la Cour de Charles-Quint.

prodiguer des louanges à des réputations usurpées ou à des publications sans valeur.

Or que constate-t-on ? Les travaux de Gemma ne sont pas seulement cités, traduits, l'objet parfois d'un bon nombre d'éditions, mais jouissent, preuve de leur incontestable mérite, d'une faveur marquée auprès des érudits. Jacques Peletier, du Mans (1), et Pierre Forcadel, de Béziers, en Languedoc (2), publient, résument, annotent ou traduisent en français son *Arithmétique*, dont le premier (3), et longtemps après lui, Chr. Wolf (4), se sont même servis pour s'initier aux principes de cette science ; Lucas Tremblay, « professeur ès sciences mathématiques, demeurant à Paris » (5), Jean Stein (6) et Jean Richardius, aliâs Winkelius, jurisconsulte et mathématicien strasbourgeois (7), reproduisent le texte de l'*Arithmeticæ Practicæ Methodus*, et y joignent, c'est le cas pour Tremblay et Stein, des commentaires ; Resenius et Gælstrupius donnent des *Scholia* sur cet ouvrage (8), que Christian Urstisius, ou Wurstisen, de son côté, déclare avoir employé, en 1579, pour la rédaction de ses *Elementa Arithmeticae* (9).

Voici mieux encore ; l'*Arithmétique*, telle que Gemma Frisius

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 48, note (2) ; 52 et seqq.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., no 74.

(3) « Ejus [Gemmae Frisii] librum pro praeceptore habuerim ». J. Peletier, dans *Arith. Pract. Meth.*, de Gemma Frisius. Parisiis, 1545, fo *Hiij* ro.

(4) « § 14. Omittimus Autores alios, qui solam praxin tradiderunt, quamvis ad usum communem commendari mereantur Gemma Frisius in *Methodo facili Arithmeticæ practicæ* (Vitebergoe, 1544, in-8o, pag. 11), ex quo me puerum integram arithmeticam practicam ipsam etiam extractionem radicum, proprio Marte didicisse memini ». CHR. WOLFII || ... || ELEMENTA || MATHESEOS || Universoe || Tomus Quintus, || Editio nova, || ... || Genevae, || ... || MDCCXLI. ||, p. 23.

(5) Cf. *infrà* Bibliogr., no 107.

(6) Cf. *infrà* Bibliogr., no 89.

(7) Cf. *infrà* Bibliogr., no 72.

(8) Cf. *infrà* Bibliogr., no 122.

(9) Cf. *infrà* Bibliogr., no 121.

l'a comprise, a fait l'objet de recommandations spéciales au Danemark et en Norvège, notamment dans le Programme général d'enseignement imposé aux classes primaires, par le Roi [1] ; le Règlement du Gymnase d'Altdorf de 1575 prescrivait l'emploi de l'*Arithmétique* de Gemma Frisius [2].

Au commencement du XVII[e] siècle, il était conseillé, dans une *Arithmétique*, en usage dans des collèges de la Compagnie de Jésus, et rédigée par des Pères de cet Ordre, de recourir à Gemma Frisius et au P. Clavius pour la théorie de la formation des carrés et des cubes des nombres, et pour l'extraction des racines [3].

Nicolas de Quercu enseignait en 1568, à la Pédagogie du Faucon (Faculté des Arts), de l'Université de Louvain, l'*Arithmétique* et la « Sphaera », donc le *De Principiis Astronomiæ*

---

[1] « Atque hinc est, quod Arithmetica, et in primis ut conscripta à Gemma Frisio, ad usum familiarissima, adeo commendata sit scholis puerilibus, per Daniam et Norvagiam, etc., in Tabella illa generali ; quam Sereniss. R. M. ad expeditiorem juniorum in literis progressum tam strictè per omnia servandam statuit, ut ab ea temerè qui discesserit animadversionem condignam sibi accersat ausu ejusmodi ». Cf. Dédicace à J. Ulfeld dans : SCHOLIA SVCCINCTA... IN ARITHMETICAM GEMMÆ FRISII... per PETR. NICOL. GÆLSTRUPIUM. WITEBERGAE... 1611, f° A_2 v°. Cf. *infrà* Bibliogr., n° 122.

[2] « In Altdorf, dit Fr. Unger (*a*), war eingeführt : Gemma-Frisius, Arith. pract. meth. facilis 1540. « Der Mathematicus soll die Arithmeticam, so gut er die in » lateinischer Sprach bekommen kann, ausdrücklich und verstendlich lesen und » explicieren. Vnd solches fürnehmlich auss dem libello Gemmae Frisiis ». Altdorfer Gymnasialordnung 1575 ; Vormbaum. Schulordnungen, I, 612 ».

[3] « Nihil hic egimus de numeris quadratis & cubicis, deque radicum extractione ; quod eiusmodi numerorum (prœterquam in Geometria & Aſtronomia) ſit uſus perexiguus. Si quem hœc ſcire delectet, P. Clauium, Gemmam Phriſium, & alios ſimiles conſulat ». *ARITHMETICA* || *PRACTICA*, || In vſum ſcholarum || *SOCIETATIS IESV*. || Opera PP. eiuſdem Societatis || conſcripta. || ... *CRACOVIÆ*, || In Officina Nicolai Lobij, Anno Domini : M. DC.IX. || , in-32°. p. 94.

(*a*) *Die Methodik der praktischen Arithmetik in historischer Entwickelung*. Leipzig, 1888, pp 24-25.

de Gemma Frisius (1), tandis que Cornelius Valerius renvoyait, pour l'étude de la géographie, à plusieurs auteurs parmi lesquels figure « Gemma Phryſius Medicus & Mathematicus doctiſſimus » (2).

Le globe terrestre de Gemma est utilisé par Vopell (3), pour sa mappemonde de 1545, et par le graveur du globe dit de L'Ecuy, conservé à la Section des cartes et plans de la Bibliothèque nationale à Paris. Quant à Schöner, il préfère, pour

---

(1) « Quoque sphaeram et arithmeticam Gemmæ Phrisii ». Cf. H. Vander Linden, *loc. cit.*, p. 33. — Nicolas de Quercu, de Lessines, fit partie de la promotion de 1566, de la Faculté des Arts, et enseigna la « Physica » à la Pédagogie du Faucon, de 1568 à 1571. Cf. chan. Reusens, *Anal.*, t. XXI, p. 122.

(2) DE SPHÆRA, ET || PRIMIS ASTRONOMIÆ RV- || DIMENTIS, LIBELLVS VTI- || LISSIMVS. || Cui adiecta ſunt breuia quædam de Gæogra- || phia præcepta maximè neceſſaria || ... || ANTVERPIÆ, || Ex officina Gulielmi Silvij, Typographi || Regij. Anno M.D.LXIIII. || ... || (*a*).

L'opuscule de Cornelius Valerius était employé par les étudiants de la Pédagogie du Château; à la Faculté des Arts de l'Université. Cf. H. Vander Linden, *loc. cit.*, p. 29.

Il existe des *praelectiones* sur la « Sphaera » et sur la « Physica » de Corn. Valerius, par Rud. Snellius. Francofurti... 1596.

La pièce de vers, composée par Corn. Valerius pour être jointe au *De Astrolabo Catholico... Liber* (cf. *infrà* Bibliogr , n° 129), ne montre-t-elle pas l'estime qu'il ressentait pour les Gemma?

Cf. au sujet de C. Valerius, *sive* Wouters, *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. V-Val. (1884), col. 160 et 161. — Van der Aa, *Biogr. Woord.*, t. XIX (1876), pp. 29-31. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Hist. litt* , t. XII (1768), pp. 145-155. — *Cat. des ouvr. d'astron... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), n° 375.

(3) Cf. H. von Michov : *a*) Caspar Vopell, ein Kölner Kartenzeichner des 16 Jahrhunderts, 22 pages et figures dans : *Hamburgische Festschr. zur Erinnerung an die Entdeckung Amerika's*. Hamburg, 1892, t. I; *b*) Caspar Vopell und seine Rheinkarte vom Jahre 1558. Hamburg, 1903, in-8°. — A.-E. Nordenskiöld : *a*) *Facsimile-Atlas; b*) *Periplus, passim.*

(*a*) Un exemplaire à Anvers : Bibl. comm., 4913.

Il y a des éditions de Louvain, 1562; Anvers, 1561, 1564, 1568, 1575, 1585, 1593; Francfort, 1596.

éviter d'allonger son travail sur la construction et le contenu des globes, renvoyer à la sphère construite par Gemma Frisius, qu'il devait par le fait tenir en haute estime (1).

La mappemonde cordiforme, insérée dans l'édition de 1544 de la *Cosmographia* de P. Apian, trouve place, en 1583, dans la *Margarita philosophica* de Grégoire Reisch (2), et fournit en 1556, à Claude de Boissière, une « exposition » sur cette carte, « exposition » qu'il annexa à sa traduction française du *De Principiis Astronomiæ* et de l'*Usus Annuli Astronomici* (3).

En 1576, Jacques Cheyne incorpore, dans un de ses travaux, toute la troisième partie du premier de ces deux opuscules (4), tandis que le second, donc l'*Annulus Astronomicus*, est reproduit ou traduit en français, à Paris, dès 1556, par Guillaume Cavellat (5), et fait l'objet, en 1598, en même temps que le *De Radio Astronomico... Liber*, d'une traduction italienne de G.-P. Galucci (6). L'*Annulus Astronomicus* sert encore de base

---

(1) « His igitur ita deſcriptis, fluuiorum origines & tractus, ſyluæ quoq; montes & littora maris (in immenſum enim excreſceret uolumen, ſi ſingula hoc in loco curioſius perſtringere uellemus), ex deſcriptionibus coſmographicis uniuerſalibus deſumantur, eáq; in globo eadē penitus ratione depingantur ».

« Hac aût in parte ſummas tribuemus doctiſſimis uiris D. Orontio Fineo Delphinati, & D. Petro Appiano in descriptione cordis Cosmographici, D. uero Gemmae Friſio in Globoſo corpore, quos in hac re conſulendos potius duximus, quam quôd faſtidiosa prolixitate libri animo ſtudioſorum obſtreperemus ». OPERA || Mathematica || IOANNIS SCHONERI || CAROLOSTADII IN VNVM VOLVMEN || CONGESTA, ... || ... || Impreſſa Norimbergae, in Officina Ioannis Montani || & Vlrici Neuberi, Anno Domini || M,D,LI. ||, f° XLV r° (lisez CXLV), signature 25, de la deuxième partie; elle a pagination et signatures particulières; les deux premiers opuscules y insérés ont pour titre : *a*) Tabulae Astronomicae; *b*) Joannis Schoneri Carolostadii Opvscvlvm Geographicvm ex diversorum libris ac cartis summa cura... collectum.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 5 et 6.

(3) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 5 et 42.

(4) Cf. *infrà* Bibliogr., no 41.

(5) Cf. *infrà* Bibliogr., no 11.

(6) Cf. *infrà* Bibliogr., no 11.

à la première partie de l'*Annuli Astronomici Instrumenti... Usus* de Pierre Beausard (1), et donne, chose particulièrement intéressante à notre point de vue, on le constatera plus loin, un chapitre à Jean Dryander, pour son *Annulorum trium... ratio atque usus*, Marpurgi, 1537.

Jean de Roias, l'ancien auditeur de Gemma, fut heureux de mettre à contribution une des œuvres capitales du maître, le *Libellus de locorum describendorum ratione*, dont il reproduit les six premiers chapitres dans son traité de l'Astrolabe (2). Signalons enfin les emprunts faits à Gemma par Adrien Romain, pour son SPECVLVM ASTRONOMICVM (3), et par Corneille de Jode pour le DE QVADRANTE GEOMETRICO LIBELLVS (4).

Pour compléter ces preuves indirectes de la valeur de Gemma

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 11.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 8.

(3) SPECVLVM || ASTRONOMICVM, || SIVE || ORGANVM FORMA MAPPÆ || EXPRESSVM : || ... LOVANII, || Ex officina I. Maſij, ... Anno 1606. || (*a*). « *Si quis porrò*, dit A. Romain à la page 4, *ſpeculi hujus naturam intimius cognoſcere voluerit, is ſciat compoſitum illud eſſe ex Aſtrolabo Gemmæ & Speculo Coſmographico Appiani, adeò ut qui fabricam & naturam eorum probè nôrit, de noſtro ſpeculo dubitare neqveat* ».

Chose singulière! Gemma Frisius n'est pas cité par Romain dans ses IDEÆ MATHEMATICÆ || PARS PRIMA, SIVE || METHODVS || POLYGONORVM, || ... || .. LOVANII, || Apud Joannem Masium, ... || ANNO CIↃ.IↃ.XCIII || (*b*), où sont consignés les noms de tant de mathématiciens. Mais il convient de remarquer que Gemma n'avait à son actif, en fait de mathématiques, qu'un traité d'arithmétique.

Cf. sur A. Romain : Ph. Gilbert, *suprà* p. 17, note (2); et surtout *Biogr. nat.*, Bruxelles, t. XIX (1907), col. 848-889 (signé : R. P. Bosmans). A. Romain est né à Louvain le 29 septembre 1561; il est mort à Mayence le 4 mai 1615.

(4) NORIBERGAE, || ... || M.D.XCIIII. || . Cf. F. Van Ortroy, *L'œuvre cartographique de Gérard et de Corneille de Jode*. Gand, 1914. (Recueil des travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, fasc. 44.)

(*a*) Un exemplaire à Gand : Bibl Univ., Math., 930.
(*b*) Un exemplaire à Mons : Bibl. publ., 5649.

et de l'influence exercée par lui, on voudra bien remarquer que Dominique Cassini donne son nom à une tache lunaire (1), et que Tycho Brahe (2) et Vésale le rangent parmi l'élite des mathématiciens. Le grand anatomiste le qualifie aussi de médecin célèbre (3); nous cueillons ce même témoignage flatteur chez Suffridus Petri (4), chez Valère André (5), chez Sixtus ab Hemminga (6). D'après ce dernier, Gemma conquit par son travail et son intelligence, la célébrité et la profonde estime de tous les savants et érudits, et il fut, ainsi qu'il était de notoriété dans toute l'Université de Louvain, un homme au caractère très paisible et très calme, mais d'une incomparable habileté et d'une grande sagacité (7). La mort de Gemma affecte

---

(1) Cf. carte des protubérances de la lune, dont une des éditions est de 1786 (Paris, Imprimerie royale). — Sur la carte sélénologique schématique, que le Prof^r Fr. Saccò, de l'Institut géologique de Turin, a jointe à son étude sur l'évolution sélénologique, une tache porte le nom de Gemma Frisius (S.-W. près des Altaï). Cf. *Ciel et Terre*, t. XXX (1909-1910), pp. 349-362.

(2) « Cornelius Gemma, Gemmae illius Frifij, Mathematici eximii, Filius ». TYCHONIS BRAHE || ... || OPERA OMNIA, || *Sive* || ASTRONOMIÆ INSTAVRATÆ || PROGYMNASMATA || ... || ANNO M.DC.XLVIII. || ... || FRANCOFVRTI, || Impenfis Ioannis Godofredi Schönvvetteri. || p. 319 (lisez 339); — « Eruditionifque paternae, praefertim quò ad Artes Mathematicas, quibus ille, si quis alius excelluit, ..., Haeres ». *Ibidem*. PARS SECVNDA, p. 146.

(3) « Lutetia nanque ob belli tumultus Lovanium reversus, atque una cum GEMMA PHRYSIO, aeque celebri Medico ac paucissimis conferendo Mathematico, ossium videndorum nomine ad eum locum quo magna studiosorum commoditate omnes ultimo affecti supplicio in publica via rusticis proponi solent, obambulans, in ejusmodi incidi assiccatum cadaver, quale latronis erat, quod Galenus se spectaſse commemorat ». *Loc. cit.*, p. 161.

(4) « Inter praecipuos ejus universitatis medicos habitus fuit ». *Loc. cit.*, p. 94.

(5) « Habitus inter præcipuos Vniversitatis primi nominis Medicos ». *Biblioth. belg.*, 1623, p. 300.

(6) « Artis medicae professores eximios et celebres ». *Loc. cit.*, p. 249.

(7) « Est etiam in Aphorismis Cypr. Leouitij oppoſitum aspectum Mercurij & Lunæ, præsertim ex angulis (vt hîc) contumacia & turbulenta ingenia facere : cùm toti Academiæ Louanienſi notum fuerit, hominem fuisse ingenio ſedatiſſimo, ſum-

péniblement J. Peletier, qui s'était proposé de lui écrire et espérait même le voir sous peu (1). Pour Guillebaut del Monte (2), la place du médecin-astronome est parmi les « viris peritissimis, ... eruditissimis, ... sommoque ingenio praeditis ». Mêmes expressions élogieuses chez Jean Stadius, qui lui reconnaît beaucoup d'ingénieuse activité, et lui emprunte différentes données sur la position astronomique des villes et des étoiles fixes (3) ; les deux savants étaient d'ailleurs en relation assez intime, comme le prouve la lettre placée par Gemma en tête des *Éphémérides* de Stadius (4). Ces *Éphémérides* ne

---

meque tranquillo : ſolertia quoque & acumine mentis incomparabili...Atqui non harum beneficio (il s'agit des astres, donc de l'horoscope de Gemma), ſed propria induſtria & ingenij dotibus, mediocres facultates comparauit, nominiſq. gloriam & exiſtimationem inſignem apud omnes doctos & ingenioſos ». *Loc. cit.*, pp. 214-215 ; — « Ingenio supra modum quieto & pacifico ». *Loc. cit.*, p. 236.

(1) « Gemmæ Frisij mortem, quæ proximè ad nos allata est, pro eo ac debui, moleste tuli : ad quem etiam scribere institueram, et me brevi eum visurum sperabam ». Extrait d'une lettre, sans lieu ni date, mais écrite de Lyon, où J. Peletier rappelle à Jérôme Cardan le souvenir d'illustres disparus : Copernic, Stifel, Schöner, etc. Cf. IACOBI || PELETARII || CENOMANI, || * *In Euclidis Elementa Geometrica* || *Demonstrationum* || *Libri ſex.* || ... || *LVGDVNI,* || APVD IOAN. TORNÆSIVM || ET GVL. GAZEIVM. || M.D.LVII. || , in-f°, f°s [p^5] r°-[p^6] v° (*a*).

(2) Planiſphœriorum vniuerſalium Theorica, CIↃ.IↃ.LXXXI, pp. 9-10. Cf. *infrà* p. 82, note (1).

(3) « Easque [Ephemerides] jam biennio experti sumus, aliquanto exactius cum observationibus convenire, non tam confisi propriis, quam eruditissimorum Gemmae Phrysii et Philippi Montegii exactissimis ad stellas fixas considerationibus ». EPHEMERIDES || NOVAE... || ... || COLONIAE AGRIPPINAE || Apud Hæredes Arnoldi Birckmanni || Anno M.D.LVI. || , f°s [A_8] r°-[A_8] v°. Cf. *infrà* Bibliogr., n° 41 ; — « quœ [il s'agit d'étoiles fixes] doctissimi candidissimique D. Gemmæ Frisij labore & observatione, tum maxima industria suis sedibus repositae sunt ad annum 1550 ». *Ibidem*, M.D.LVI, f° f_3 v° ; — « viri... maxime seduli & industrii ». *Ibidem*, M D.LVI, f° g_2 v°.

(4) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 134.

(*a*) Un exemplaire à Louvain : Bibl. Univ. sc., 41.

révèlent-elles pas enfin que le planisphère de Gemma se trouvait dans toutes les mains (1), et n'est-ce pas là aussi que nous voyons consignée une ode au Magistrat (Senatus) de la ville d'Anvers, ode où Gérard Nodianus, d'Arnhem, tout en mêlant le nom de Gemma à ceux de Copernic, de J. Stadius et d'Érasme Reinold, lui dédie ces quelques vers (2) :

Vrania humanos tandem miserata labores,
Atlantes supero mittit ab axe novos.
Inter quos Phrisius Phrisiœ nova gloria gentis,
Gemma Mathematicae nobilis arte anitet?

Les divers points, sur lesquels nous venons d'attirer l'attention, n'ont pas de quoi nous surprendre. Les écrits de Gemma reposent, en effet, sur un travail approfondi; il le doit en grande partie sans doute à son contact permanent avec les grands esprits de l'antiquité, du moyen âge et du XVI[e] siècle. Nous relevons sous sa plume les noms d'Aristote (3), Aristarque de Samos (4), Timochares (5), Ptolémée (6),

---

(1) J. Stadius, *loc. cit.*, M.D.LVI, f° d v°. « D. Gemma Phrysius suo (quod sub manibus habet) Planisphærio omnibus climatibus satisfaciet ».

(2) Idem, *Ibidem*, M.D.LVI, f°s $h_3v°$–[h_4] r°.

(3) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Aristotle (1884), 110 col. — *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. IV (1900), col. 1-105. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n°s 746, 748, 751, 807-812. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), n°s 119, 131-132, 134-135, 728. — Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 3e éd., t. I (1907), pp. 251-257.

(4) Cf. au sujet d'Aristarchus Samius : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Arc-Ari (1881), col. 159. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n°s 748, 820, 821. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), n°s 139-141. — Wolf, *Gesch. der Astron.*, pp. 35-37. — Delambre, *Hist. de l'Astron. anc.* Paris, 1817, t. I, pp. 75-80.

(5) Cf. Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n° 3069.

(6) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Protestatio-Pueltz (1895), col. 207-225. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n°s 743, 751, 753, 755, 759, 761, 769, 771, 785-787, 865-882, 3070-3072, 3636-3656, 11371,

Pline (1), Manilius (2), Campanus (3), Pitatus (4), Nic. Simus (5), auteur d'éphémérides, Alkabitius (6), Joannes de Saxonia (7),

---

12821, 13282. — *Cat. des ouvr. d'astron. ... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 121-122, 125, 151-164, 166-174, 180, 728, 2846-2847. — CANTOR, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 3e éd., t. I (1907), pp. 414-425. — A.-E. NORDENSKIÖLD : a) *Facsimile-Atlas* (1889), notamment pp. 1-34; b) *Periplus* (1897), *passim*. — DELAMBRE, *Hist. de l'Astron. anc.* Paris, 1817, t. II, pp. 67-503, 520-616.

(1) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Plato-Plueerr (1894), col. 184-202. — DELAMBRE, *Hist. de l'Astron. anc.* Paris, 1817, t. I, pp. 281-294.

(2) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Manglaez-Marcelli Zitella (1891), col. 13-16. — HOUZEAU et LANCASTER, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 749, 761, 1037, 7163-7166, 13738. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 120-121, 187-188, 190-191. — DELAMBRE, *Hist. de l'Astron. anc.* Paris, 1817, t. I, pp. 251-254.

(3) Cf. pour la biographie et les travaux de Giov Campano Novariensis : *Cat. of Printed Books. . Brit. Museum*, fasc. Calo-Camp (1885), col. 181-182. — *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. XXII (1905), col. 1164. — *Cat. des ouvr. d'astron . . des princ. bibl. de la Belgique* (1878), no 280. — HOUZEAU et LANCASTER, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I. nos 755, 1617-1624, 13629. — CANTOR, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 2e éd., t. II (1899), pp. 100-106.

(4) Cf. sur Pitati : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Pirckheimer-Platnerus (1894), col. 59. — HOUZEAU et LANCASTER, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 2498, 13741. 13751, 14717. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878). nos 1393-1394, 2166.

(5) Cf. sur Nicolo Simi, Bononiensis : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Sigonius-Singing Master (1890). col. 150. — HOUZEAU et LANCASTER, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 2553, 4861, 14710, 14731. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 369, 2172.

(6) Cf. au sujet d'Alcabitius (Alchabitius, Alkabitius), forme latinisée de 'Abd Al 'Azîz Ibn 'Uthmân, Al Kabîsî : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. A-Aca (1882), col. 124. — HOUZEAU et LANCASTER, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 1146-1149, 3095-3096, 3846-3849. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 700 et 744.

(7) Cf. sur J. de Saxonia, ou J. Danck. de Saxonia, dont le nom se rattache aux Tables Alphonsines et aux travaux d'Alkabitius : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Dal-Dan (1882), col. 94-95. — *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. XXXV (1908), col. 504. — HOUZEAU et LANCASTER, *Bibliogr. gén.*

Firmicus (1), Albategnius (2), Prophatius Judaeus (3), Marco

---

de l'Astron., t. I, nos 3204, 4204, 12520-12521, 14385. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), no 2254.

(1) Cf. sur Julius Firmicus Maternus : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Filace-Fisgrave (1887), col. 127-128. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron*, t. I, nos 749, 761, 1050-1051, 6557-6558. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 120-121.

(2) « Albategnius ille insignis Mathematicus, qui Machometus Aracensis fuit vero nomine... ». Gemma Frisius, *De Radio Astron....*, fo P vo ; d'autre part, il est dit de lui, dans le *Traité de l'Astrolabe*, fo 13 ro : « Mahometes Aratensis, post Ptolomœlum [!] annis 749... Post hunc annis 420 Prophatius Judaeus ». Albategnius ou Al Battânî est né dans la deuxième partie du IXe siècle et est mort le 13 février 929. Gemma Frisius n'a pu prendre connaissance de son œuvre, que dans l'édition de 1537, publiée par les soins de Jean Regiomontan : « Continentur in hoc libro. Rvdimenta astronomica Alfragani. Item Albategnivs astronomvs peritissimvs de motv stellarvm, ex obseruationibvs tum propriis, tum Ptolemœi, omnia cû demonstratioibvs Geometricis & Additionibvs Ioannis de Regiomonte. Item Oratio introductoria in omnes Scientias Mathematicas Ioannis de Regiomonte, Patauij habita, cum Alfraganum publice prœlegeret. Eivsdem utilissima introductio in elementa Euclidis. Item Epistola Philippi Melanchtonis nuncupatoria ad Senatum Noribergensem. Omnia iam recens prelis publicata. Norimbergœ anno M.D.XXXVII (*a*) ».

Il existe de ce travail une édition de Bologne, 1645 (*b*), et une édition de C.-A. Nallino, Milan, 1899-1907, parue dans les *Pubblicazioni* (in-4o) *del reale Observatorio di Brera in Milano*, sous le titre : « Al-Battânî sive Albatenii opus Astronomicum ad fidem codicis Escurialensis Arabice editum, latine versum, adnotationibus instructum a Carolo Alphonso Nallino ; pars I, lxxx-327 pp., et fig. Milano, 1903 ; pars II, xxxi-413 pp. Milano, 1907 ; pars III, 284 pp. Milano, 1899 ».

Cf. le compte rendu très élogieux, par le R. P. Bosmans, S. J., de l'œuvre de Nallino, dans : *Rev. des quest. scient. de Bruxelles*, 3e sér., t. IX, 20 avril 1906, pp. 663-667, et t. XIII, 20 janvier 1908, pp. 323 et 324.

Pour la bio-bibliographie d'Albategnius, cf. Nallino, *loc. cit.*, t. I, pp. vii-xix. — Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 3e éd., t. I (1907), pp. 736-738. — Delambre, *Hist. de l'Astron. du moyen âge*. Paris, 1819, pp. 10-62.

(3) Cf. Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 1279, 1280 (?), 1284 (?), 12406-12408, 14088, 14368.

(*a*) Un exemplaire à Bruxelles : Observ. roy., no 300.
(*b*) Un exemplaire à Bruxelles : Bibl. roy., v. 5089.

Polo (1); les tables Alphonsines lui sont familières (2); Gemma connaît encore Corte-Real (3), Maximilien Transylvain (4), Jean Regiomontan (Müller) (5), Schöner (6), J. Stofflerus (7),

---

(1) Cf. *The Book of ser Marco Polo... translated...*, by sir Henri Yule, ... Third Ed.. revised throughout in the Light of Recent Discoveries by Henri Cordier (of Paris) . London, 1903, 2 vol. in-8°, avec cartes et planches.

(2) Cf. au sujet d'Alphonse, roi de Castille (XIIIe siècle), Delambre, *Hist. de l'Astron. du moyen âge*. Paris, 1819, pp. 248-258.

(3) H. Harrisse, *Les Corte-Real et leurs voyages au Nouveau-Monde*. Paris, 1883. — [Ernesto do Canto], *Os Corte-Reaes*, ... 1883. Ponta Delgada. Ilha de S. Miguel.

(4) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Maurêce-Mazzutelli (1892) col. 95-96. — Comte Alex. Apponyi, *Hungarica-Ungarn betreffende im Auslande gedr. Bücher und Flugschr.*, 2 Bde. München, 1903, t. I, pp. 100-106. — Henry Stevens, *Johann Schöner, professor of Mathematics at Nuremberg*. A reprod. of his Globe of 1523. London, 1888. — O. Schwarzer, Die Kunde der Entdeckung Amerika's... *Festschrift der geogr. Seminars*. Breslau, 1901.

Maximilien Transylvain est peut-être né à Bruxelles!

(5) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Mue-Muh (1883), col. 80-83. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 750, 755. 764, 775, 14185, 14430, 14438, 14452-14453, 14510, 14907. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 208, 241, 295, 297, 302, 614, 1622, 2264-2265. — *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XXII (1885), pp. 564-581 (signé : Günther). — Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 2e éd., t. II (1899), pp. 254-289. — Delambre, *Hist. de l'Astron. du moyen âge*. Paris, 1819, pp. 288-365.

(6) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Schaff-Schillemans (1896), col. 7-9. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 2384-2388, 4815-4817, 4827, 11348, 11370, 12715, 13735, 14645, 14666. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 329, 895, 1302, 1625 — A.-E. Nordenskiöld : a) *Facsimile-Atlas;* b) *Periplus, passim.* — Delambre, *Hist. de l'Astron. du moyen âge*. Paris, 1819, pp. 452-454.

(7) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Ste-Sto (1882), col. 285-286. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 3256, 12710, 13730, 14471. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 185, 341, 1414-1415, 1613-1615, 2163-2165, 2263. — *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XXXVI (1893), pp. 317 et 318 (signé : K. Hastfelder). — Delambre, *Hist. de l'Astron. du moyen âge*. Paris, 1819, pp. 373-376.

G. Peurbach (1), Copernic (2), Macrobe (3), Pierre Nuñez (4), Jérôme Cardan (5), Chr. Rudolph de Janver (6), Cyprianus

---

(1) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Gentle-Genuanus (1888), col. 121-123. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 750, 755, 775, 778, 4939, 11360. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 241, 243, 292-295, 302, 614, 1880, 2260. — *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XXV (1887), pp. 559-561 (signé : Günther). — Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 2e éd., t. II (1899), pp. 180-185. — Delambre, *Hist. de l'Astron. du moyen âge*. Paris, 1819, pp. 262-288.

(2) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Coon-Cornanus (1886), col. 81-85. — *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. XXXI (1907), col. 1053-1055. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 2503-2504, 4917. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 350-351, 397, 614, 617-621, 670, 5982-5983. — *Allg. Deutsche Biogr.*, t. IV (1876), pp. 461-469 (signé : Bruhns) — Delambre, *Hist. de l'Astron. moderne*. Paris, 1821, t. I, pp. 85-142.

(3) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Macl-Maginus (1891), col. 129-131. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 754, 14189. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 198-199. — Alph. Mahul, *Diss. hist. litt. et bibliogr. sur la vie et les ouvr. de Macrobe*. Paris, 1817, 58 pp. — A.-E. Nordenskiöld : a) *Facsimile-Atlas;* b) *Periplus, passim*. — Delambre, *Hist. de l'Astron. anc.* Paris, 1817, t. I, pp. 299-300.

(4) Cf. au sujet de P. Nuñez ou Nonius : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Norton-Nyxon (1893), col. 182. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 768, 779. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 254, 518. — Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 2e éd., t. II (1899), pp. 388-390. — A.-E. Nordenskiöld, *Facsimile-Atlas*, p. 23b. — Delambre, *Hist. de l'Astron. du moyen âge*. Paris, 1819, pp. 398-430.

(5) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Cap-Cav (1885), col. 151-155. — *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. XXIII (1905), col. 802-813. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 787, 2482-2485, 4822, 4826, 4835, 4856, 4869, 5873, 6276, 6280, 14660. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 756-758. — Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 2e éd. (1899), pp. 484-510.

(6) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Rough-Rudolstaedter (1895), col. 328. – *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XXIX (1889), pp. 571-572 (signé : Cantor). — Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 2e éd., t. II, pp. 424-429, 445-447.

Leovitius [1], Oronce Fine [2], Jean Werner [3], J. de Roias [4], Albert Dürer [5], Stifel [6], Érasme Reinhold [7], P. Apian, dans l'intimité intellectuelle duquel il vécut, et auquel il dut peut-être sa destinée.

---

(1) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Leman-Le Prestre (1890), col. 280-281. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 2554-2555, 4920-4921, 5579, 12019, 12731, 14380, 14735, 14747, 14782-14783. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 361, 2173, 6031. — *Allg Deutsche Biogr.*, t. XVIII (1883), pp. 417 et 418 (signé : Günther). — Jos. Mayer (in Freising), *Der Astronom Cyprianus Leovitius (1514-1574) und seine Schriften.* (Bibl. Math., 3e sér., t. IV [1903], pp. 134-159.)

(2) Cf. au sujet de ce géographe et mathématicien : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Filace-Fisgrave (1887), col. 70-71. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 2250, 2252, 2377-2383, 3261-3262, 4858-4859, 6554-6555, 11351, 12728, 14188, 14675, 14701. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 346-349, 1303, 1619. — Cantor, *Vorl. über die Gesch. der Math.*, 2e éd., t. II (1899), pp. 375-378. — A.-E. Nordenskiöld : a) *Facsimile-Atlas;* b) *Periplus, passim.* — L. Gallois, *De Orontio Finaeo Gallico Geographo... Parisiis,* 1890, 105 pp. et fac-similés de cartes.

(3) Cf. au sujet de Jean Werner, ou Rollewinck, astronome et mathématicien de Nuremberg : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Wel-Wes (1883), col. 160-161. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 12717-12718, 14917. — *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XLII (1897), pp. 56-58 (signé : Günther). — Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 2e éd., t. II (1899), pp. 452-459. — A.-E. Nordenskiöld, *Facsimile-Atlas, passim.* — Delambre, *Hist. de l'Astron. moderne.* Paris, 1821, t. I, pp. 261-262.

(4) Cf. *infrà* Bibliogr., no 8, *sub litt.* C.

(5) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum,* fasc. Duchesme-Dukorroa (1886), col. 89-95.

(6) Cf. *infrà* p. 73, note (3).

(7) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Regnacq-Remarks (1895), col. 198. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 12727, 12729, 14706, 14799. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 368, 2268. — *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XXVIII (1889), pp. 77-79 (signé : Günther). — Delambre, *Hist. de l'Astron. moderne.* Paris, 1821, t. I, pp. 142-147 (est l'auteur des Tables Pruténiennes).

En s'attachant aux écrits de ses devanciers ou de ses contemporains, Gemma n'a eu garde de les suivre servilement; s'il s'est nourri de leur moelle, il n'a pas négligé de faire passer parfois au crible de sa critique, les données scientifiques, qu'il puisait dans leurs travaux. Mais il faut être juste et éviter les exagérations. Quoi que la science doive à cet esprit distingué, profond, sagace, prime-sautier, et généralement bien informé; si remarquables que soient les conceptions nouvelles à mettre à son actif, et qui permettent de le qualifier de précurseur « bahnbrechenden Feldmesser », comme dit Cantor (1), voire même de le ranger parmi les érudits de marque de son temps, et, d'après Gilbert, parmi les savants revêtus de la toge académique, qui résumèrent en eux la puissance scientifique de Louvain au moment où elle commençait à fleurir (2), malgré tous ces titres, disons-nous, il convient d'atténuer l'éloge que Corneille Gemma décerne à son père, soit en l'appelant « ipsum doctrinae Mathematicae Columen ac summa gloria » (3), soit en qualifiant son œuvre de « vivacis ingenij monumenta perhennia » (4). En fait, l'ensemble de cet œuvre n'est pas *original*, et témoigne chez Gemma, qui n'est pas du tout resté étranger à la science pure, faut-il le dire, une prédilection marquée pour ses applications immédiates et pour les questions pratiques. La preuve de cette sollicitude est aisée; il suffit de rappeler les annotations trentenaires que les astres et les météores ont fournies à Gemma, et de signaler, d'une part, les observations assez nombreuses consignées dans ses écrits, et relevées et analysées (5), en 1825, par Ekama, et d'autre part, la partie des écrits du maître particulièrement consacrée à la description et à l'étude des propriétés

(1) *Vorl über Gesch. der Math.*, 2e éd., t. II (1899), p. 449.

(2) *Les sciences exactes dans l'ancienne Université de Louvain.* (Rev. des quest. scient. de Bruxelles, t. XVI [1884], p. 439.)

(3) EPHEMERIDES METEOROLOGICAE... 1561. Introduction, f° A_2 r°.

(4) *Ibidem*, 1561. Introduction, f° A_2 r°.

(5) *Loc. cit.*, pp. 252-260.

de divers instruments, dont il ne fut pas l'inventeur, mais qu'il améliora et fit exécuter avec grand soin, en très habile constructeur qu'il fut [1].

Il ne nous coûte pas de reconnaître qu'une voix discordante s'est fait entendre dans le concert d'éloges décernés à Gemma.

Si Delambre rend hommage à la nouvelle méthode de détermination des longitudes imaginée par Gemma, et qu'on a améliorée en substituant, à l'astrolabe et aux montres, le cercle ou sextant et le chronomètre, en revanche il ne ménage pas le *De Principiis Astronomiæ... Liber*, rempli des « notions les plus connues et les plus superficielles », ni l'opuscule relatif à l'*Annulus Astronomicus*, que le géographe employa pour trouver l'heure et résoudre les problèmes d'altimétrie, donnés dans tous les traités de l'Astrolabe. « On ne conçoit guère, ajoute l'astronome français, comment Gemma Frison a pu passer pour un astronome habile ou même simplement pour un astronome, s'il n'a composé que cet ouvrage, à moins qu'il ne donnât des leçons d'un ordre un peu plus élevé » [2].

Les coups sont durs et nets, mais un juge, dont on ne contestera pas la compétence, Ad. Quetelet, les pare assez allègrement, en faisant observer que Delambre « n'était pas suffisamment instruit des services que ce savant avait rendus » [3].

---

[1] Colonel A. Laussedat, *Recherches sur les instruments, les méthodes et le dessin topographiques*. Paris, Gauthier-Villars, 1898, t. I, p. 53, note (2).

[2] *Hist. de l'Astron. du moyen âge*. Paris, 1819, pp. 432-433.

[3] *Hist. des scienc. math. et phys. chez les Belges*. Bruxelles, 1864, p. 82, note (2).

II

Les manuscrits de Gemma sont perdus. — Travaux projetés. — De quoi se composent ses travaux imprimés? — Importance : *a*) du *Libellus de locorum describendorum ratione; b*) de la méthode de détermination des longitudes au moyen des horloges. — Collaboration de Michel Coignet à quelques éditions de la *Cosmographia*. — Correspondance de Coignet avec Gérard Mercator. — A qui ont incombé les frais de publication de la *Cosmographia*? — L'*Usus Annuli Astronomici* a fait l'objet d'une publication distincte. — Correspondance de Gemma Frisius. — Éditions de ses ouvrages dont on ne connaît pas d'exemplaire.

L'œuvre scientifique de Gemma Frisius se composait d'une partie manuscrite et d'une partie imprimée.

De l'aveu de Corneille Gemma, les papiers délaissés par son père, si incomplets qu'ils fussent, étaient plus importants que les publications qui avaient vu le jour (1). Mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous; on y aurait retrouvé sans doute les ébauches ou les minutes de divers travaux que Gemma avait projetés. Le privilège, octroyé par Charles-Quint, en 1544, signale : « De annulo vniuerſali plicabili. De ſtereometria hactenus non viſa. Nouæ Planetarum theoriæ (!) multò quam antea verifimiliores & motui apparenti accommodatiores. Ac alia partim animo iam concepta, partim adhuc per tempus inuenienda, vel facienda, ... » (2).

---

(1) « Interim ut illa sileam quae omnibus in conspicuo sunt, credo equidem majoris esse miraculi, quae ipsius praematuro obitu, mutilo nobis, et imperfecta remansere, quam quibus palam editis, posuit supremam manum ». EPHEMERIDES... 1561. Introduction.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 123, où nous donnons un extrait plus complet du privilège de l'Empereur.

Gemma Frisius méditait encore un traité (!) de Géométrie et un traité d'Algèbre; cela résulte de divers passages très caractéristiques de son *Arithmétique*. Sous la rubrique « De regula falſi » (1), il écrit : « Cum plura ſint exempla, & quæſtiones, quæ ad regulam proportionum commodé reduci non poſſint, viſum fuit tandem, regulam quandam vniuerſalem, tanquā ſacram anchoram ſubnectere, per quā dubia reliqua poſſibilia huic noſtro inſtituto explicari poſſunt, & multæ etiam quæſtiones earum quæ præceſſerūt. Quamuis id multo certius fieri & longè facilius per regulam, quam vocāt Algebræ, poſſe ſciam, quæ nihil vidi inter Mathematicas artes præſtantius, atq; elegantius. Sed cum de hac ab aliis multa dicta ſint, & fortaſſis à nobis per Methodum (fauente Deo Opt. Max) dicetur, cū ea res peculiarē requirat tractatum, in præſentiarum miſſam facimus. Vocatur autē regula, quam iam docemus falſi, nō quòd falſum doceat, ſed ex falſo verum elicere, fitq; in hunc modum. »

Quelques feuillets plus loin, Gemma revient sur la même idée au paragraphe « De partibus siue minutiis » (2), et après avoir solutionné quelques problèmes, il ajoute cette phrase caractéristique : « At quoniam harum quæſtionum Geometricarum enodationes Geometricae non mediocrem requirant peritiam, in præſentiarum missas has facere statuimus, ac ad libellum de Geometriae praxi servare. Et jam finem facerem, nisi in memoriam veniret promissionis de Regula falsi, qua ratione ea liceat uti in exemplis secundae, tertiae et quartae regulae quam vocant Cos. quod ante nos nemo tentavit » (3).

En un autre passage enfin, il reparle de la « divina Algebra », mais à sept ans d'intervalle, sa pensée apparaît sous une forme quelque peu différente.

---

(1) Éd. d'Anvers, 1540, f° xx r°.

(2) *Ibidem*, f°s xxviii v°–xxix r°.

(3) *Ibidem*, f° xxx r°.

Édition de l'*Arithmeticæ Practicæ Methodus*

de 1540 (1).	de 1547 (2).
Quae [exempla] perpulchre, Chriſtophorus Iauuer *(sic)* in ordinem digeſſit. Sed hæc veluti præambula ac progymnaſmata ſint ad illa altiora, quæ aliquando, Deo fauente, in lucem dabimus, niſi per alios quos indies expectamus, nobis hæc palma præripiatur.	Quae [exempla] perpulchrè Christophorus Jauuer *(sic)* in ordinem digessit, & Hieronymus Cardanus profundiſſimis adinuentionibus ampliauit. Sed hæc veluti præambula ac progymnaſmata ſint ad illa altiora, quæ aliquando, Deo fauente, in lucem dabinus, faciliori (vt ſperamus) ordine ac methodo, quàm hactemus tractata licuit videre.

D'un côté Gemma exprime la crainte de se voir dépouillé des théories en gestation dans son cerveau ; d'autre part il entrevoit encore la possibilité de publier un traité d'algèbre qui l'emportera sur celui de ses concurrents. C'est donc qu'il voit mieux que Michel Stifel, dont il a annoté l'*Arithmetica integra*, publiée en 1544 (3).

Tous ces projets de publications n'étaient rien cependant, comparés à un monument capital, auquel le génie de Gemma ne cessa de s'appliquer, et dont son fils fait le plus grand cas. Il s'agit d'un gros ouvrage, composé de deux tomes. L'un d'eux concernait la science médicale : on y trouvait la liste des clients, soignés par Gemma Frisius, et le relevé soit des maladies et de leurs diagnostics, soit des remèdes avec leurs différences caractéristiques. Dans le second tome étaient consignées des observations très rigoureuses, poursuivies pendant les trente (!) dernières années environ de la vie de Gemma, et relatives à la position des étoiles et aux changements journaliers des vents. Ces observations ont été faites et décrites si consciencieusement,

(1) F° XXXIII r°.

(2) F° 59 v°.

(3) Cf. *infrà* p. 73, note (5).

qu'elles servent encore de base à la science astronomique ou météorologique, remarque Corneille Gemma; il ajoute : « Si mon père n'a pas découvert un nouveau procédé pour juger des météores [donc pour pronostiquer le temps], d'après la position des astres, ce n'est pas qu'il n'en fût capable; mais son esprit semble s'être plutôt appliqué à la partie de l'astronomie traitant du mouvement des corps célestes, partie qui reposait, d'après lui, sur des fondements peu solides, malgré les efforts répétés de tant d'auteurs anciens et modernes » (1). Ainsi s'explique sans doute l'enthousiasme que provoqua chez Gemma le système de Copernic, et qu'il laisse éclater dans une lettre à Jean Dantiscus. Sans se demander si, dans la pensée du savant allemand, la terre est immobile ou se balance dans l'espace, il proclame que nous devrons au calcul très exact du mouvement des astres et des intervalles de temps, un monde nouveau, où les limites incertaines données à l'univers seront modifiées, et qui débarrassera l'Astrologie, comme nous l'avons déjà relevé (2), des énigmes de toute espèce qui l'étreignent (3).

---

(1) « Sed inter plurima, unum ejus superest summum industriae argumentum, volumen scilicet ingens, tomis duobus comprehensum, quorum hic rei totius medicae emporia continet, omnem suorum seriem, quibus à consilijs fuit, morbos item, et signa describens, medicaminum successus et differentias, alter ille annorum prœteritorum fermè 30 historiam annotavit, quatenus tum ad stellarum positus, tum ad quotidianas aurae mutationes pertinebat. Haecipsa P. M. Pater cognitionis rerum imprimis avidus, et ad laborem omnem infractus, imperterritus, exacta adèo, et ad amussim observata descripsit, ut nostrae hujus (si qua sit) artis fœlicitas, illis velut principiis, ac fonte dimanarit. Nam quamvis Patri necdum inventa fuit verior ex syderum statu de meteoris judicandi ratio, ingenium tamen non defuisse scio. Sed visus est nobis ad alteram quandam matheseos partem (quae omnis in syderum motu posita est, et ipsi Ptolomeo prima καὶ τάξει, καὶ δυναμει appellatur) sic studium suum et cogitationem omnem contulisse ut hanc incertam, lubricam, parum stabili fundamento subnixam, vix honore ullo, vix animi cura, aut consyderatione dignam œstimarit ». EPHEMERIDES... 1561, f° A_2 r°.

(2) Cf. *suprà* p. 24, note (1).

(3) Lettre du 20 juillet 1541. Cf. *infrà* à l'Annexe.

En dehors de son œuvre inédite, qui est perdue, répétons-le, et qu'il est bon de signaler avec insistance à l'attention des chercheurs, Gemma n'a pas un gros bagage à son actif. On lui doit toutefois quelques morceaux de choix.

Comme médecin, il n'a laissé à la postérité que des considérations sur l'*arthrite;* elles sont consignées dans une lettre à Pierre Bruhesius [1].

Dans le champ des mathématiques, il faut mettre à l'actif de Gemma, en suivant l'ordre chronologique :

I. Une mise au point de la *Cosmographia* de Pierre Apian [2];

II. Un opuscule : DE PRINCIPIIS ASTRONOMIÆ & COSMOGRAPHIÆ ..., qui sert en partie de commentaire à des globes terrestres et célestes construits par l'auteur;

III. Une ARITHMETICÆ PRACTICÆ METHODUS FACILIS;

IV. Un DE RADIO ASTRONOMICO & GEOMETRICO LIBER;

V. Un DE ASTROLABO CATHOLICO LIBER.

Nous citons pour mémoire une préface à CL. PTOLEMÆI Pelusiensis, ... OPERIS QUADRIPARTITI, IN LATINVM SERMONEM TRADVCTIO.

Parmi les plus belles pièces de cet écrin, mentionnons particulièrement :

Le *Libellus de locorum describendorum ratione...* inséré dans la *Cosmographia;*

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 134.

(2) Cf. F. Van Ortroy, *Bibliogr. de l'œuvre de P. Apian*, n°s 25 à 65, et *infrà* Bibliogr., n°s 7 à 36.

L'*Arithmeticæ Practicæ Methodus;*
Le *procédé pour trouver les longitudes au moyen de montres,* qui est donné dans le *De Principiis Astronomiæ...*

En 1529, on s'en souvient, Gemma Frisius donna de la *Cosmographia* de P. Apian, une édition qui ne diffère guère de celle de 1524. Il y annexa, dès 1533, un *Libellus de locorum describendorum ratione*, qui est le premier jalon d'une triangulation (1) ; d'après R. Wolf (2), l'idée de Gemma est antérieure à celle formulée par Sébastien Münster dans sa *Cosmographie*, et elle est proposée dans de meilleurs termes. Pour qu'on puisse se rendre compte des principes très nets, libellés par Gemma (3), et qui sont absolument conformes à ceux de la

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 8.

(2) *Gesch. der Astron.*, p. 377.

(3) « Exempli cauſa, Deſcribamus aliquot loca Brabantiæ : atque id quò facilius fiat, aſcendendo turrim Antuerpiæ cum inſtrumentis pono inſtrumentum ſecundum plagas mundi, & video circunquaque quæcunque poſſum loca. Reperio autem Gandauum tendere ab Arctis . 80 . gradibus quaſi in occidente. Liram ab ortu . 30 . gradib. in auſtrum declinare, Mechliniam . 8 . quaſi gradibus ab auſtro in occaſum, Louanium . 4 . ab auſtro ad ortum, Bruxellas . 25 . ab auſtro in occaſum, ... His habitis, pono punctum in medio plani alicuius quod locum Antuerpiæ ſignificet. hinc duco circulum, quem diuido in . 4 . adſcriptis . 4 . plagis mundi, ... Quadrantem deinde quemlibet diuido in . 90 . partes, aut ſaltem ſemicirculum in 180 . gradus, post hæc ex puncto duco cuique locorum prædictorum lineam per ſuos gradus, & relinquo ita chartam imperfectã cũ lineis tãtùm. Et me cum inſtrumẽtis confero Bruxellas, vbi iterũ omniũ quæ viſu adſequi poſſum locorum lineas poſitionis quæro. Inuenioque Louanium ab ortu in meridiem vergere quaſi . 14 . gradib. Mechiliniam (*sic*) & Liram in vna linea quæ diſtat ab ortu verſus Boream . 47 . gradib. Gandauum . 29 . gradib. ab Arctis ad occaſum ... Neque volo quòd quiſquam putet me hìc veras lineas poſitionum aſsignare, ſed tantum pro declaratione comminiſci. Inuentis igitur hoc modo lineis poſitionum, quæro in charta incepta lineam Bruxellæ, in qua pono punctum diſtans ab Antuerpia quantum mihi placet, ex hoc iterum puncto duco circulum, quem ſeco primùm per meridianum diſtantem à Meridiano Antuerpienſi, vt ſolent parallelæ lineæ; ſimili modo diuido eum in 360 . gradus, adſcriptis quatuor plagis mundi, vt iam ante cum Antuerpia egi. De-

planimétrie ou de la topographie moderne, sur l'art de dresser la carte d'un pays d'étendue restreinte, reproduisons le résumé, c'est presque une traduction, qu'en donne Ph. Gilbert (1).

« L'auteur suppose, dit-il, que l'on se rende sur un point élevé, tel que la cathédrale d'Anvers ; de là, à l'aide d'un instrument dont il donne la description, on mesure les angles que forment avec la méridienne du lieu les directions des villes accessibles à la vue, Bruxelles, Louvain, Malines, Lierre, etc. Qu'ensuite on se transporte à Bruxelles, sur une tour élancée, et que l'on y fasse la même opération pour les droites visant les mêmes points que de la première station. Cela fait, on prendra sur une feuille de papier deux points représentant Anvers et Bruxelles, leur distance étant reproduite à une échelle convenue. On tracera les méridiens de ces deux points, et l'on y reportera les angles de direction des villes de Louvain, Lierre, etc. On aura de cette manière deux droites, l'une partant d'Anvers, l'autre partant de Bruxelles, toutes deux passant par Louvain, et dont l'intersection donnera sur le papier la position de cette ville. Il en sera de même pour Malines et les autres points dont on a mesuré les angles de direction. Une figure

---

mum ex centro, quod iam Bruxellam ſignificat, duco lineas poſitionum locorum præſcriptorum, adiiciendo regulam centro & gradibus inuentis. Vbi igitur nunc ſit interfectio lineæ Louanij cum priori quæ ex Antuerpia ducitur, ibi eſt locus Louanij. Atque haud aliter inuenis omnium locorum puncta... Hæc igitur deſcriptio & facilis eſt, & altero modo qui per diſtātias operatur, certior : ... Nunc autem, ſi poſt deſcriptam hac ratione chartam placet in certas dimetiri diſtantias (quod tamen mirum videri poſsit, quum hîc nulla diſtantiæ habita ſit ratio), inquire aliquorum duorum locorum diſtantiam, aut per profectionem aut certius per modum quem posteo docebimus. Vt verbi gratia. Video inter Antuerpiam & Mechliniam . 4 . eſſe miliaria parua. Quare ſpacium inter Antuerpiam & Mechliniam in charta diuido per . 4. Et per has diuiſiones potes dimetiri omnia loca in charta deſcripta ». COSMOGRAPHI — || CVS LIBER PETRI APIANI MA — || thematici, ... || ... Antuerpiæ, || Anno . M . D . XXXIII . || ... || , f° [LVII] v°.

(1) *Loc. cit.* [cf. *suprà* p. 51, note (2)], pp. 440-441.

éclaircit considérablement les explications que je viens de résumer. De plus, fait remarquer Frisius (*sic*), lorsque les villes et les points importants auront été ainsi reportés sur la

carte, leurs distances respectives se déduiront, par une simple proportion, de la distance entre Anvers et Bruxelles ».

Au *Libellus de locorum describendorum ratione*, succéda, en 1539, au plus tard, d'après nos recherches (1), l'*Usus Annuli Astronomici*, qui est dédié, à la date du 1er février 1534, à

(1) Cf. *infrà* : *a*) p. 65; *b*) Bibliogr., no 11.

Jean Khreutter, et où Gemma signale les perfectionnements qu'il apporta à cet instrument. Ces deux opuscules constituent la principale contribution de Gemma Frisius au travail d'Apian, dont le texte au surplus a été assez largement complété en 1540, 1545, 1548, 1575, 1581 et 1584 (1). Du côté des figures, les changements ne sont pas moins caractéristiques ; nous avons déjà indiqué la mappemonde de 1544. Faut-il noter que les remaniements, dès 1561, ne sont pas l'œuvre de Gemma (2), pas plus d'ailleurs que les traductions flamandes (3), françaises (4) et espagnoles (5), de la *Cosmographia*.

D'après le titre de l'édition française de 1551 : *La Cosmographie De* ‖ *Pierre Apian, ...* ‖ *... nouuellement traduicte de La-* ‖ *tin en François par Gemma Frisius, ...* ‖ *...,* ‖ *de nouueau augmētée, ...* ‖ , c'est Gemma qui est l'auteur de cette traduction ; mais nous croyons qu'il doit cet honneur à l'omission de la simple particule « Et », qui figure au titre de l'édition française de 1544 : *La Cosmographie de Pierre* ‖ *Apian, ...* ‖ *... nouuellemēt traduict* ‖ *de Latin en François. Et par Gemma Frison ...* ‖ *...corrige.* ‖

Si Gemma Frisius n'est pas l'auteur des traductions et des grands remaniements de la *Cosmographia*, qui peut en revendiquer la paternité ? Corneille Gemma, mort en 1577 seulement, a eu le loisir de s'occuper des éditions parues à Anvers de 1561 à 1574. La chose paraît néanmoins fort douteuse ; n'eût-il pas accolé son nom à celui de son père, comme il le fit pour le DE ASTROLABO CATHOLICO LIBER ?

En tous cas, il reste à connaître de façon positive l'auteur de la revision profonde subie par la *Cosmographia* en 1581.

---

(1) Cf. F. Van Ortroy, *Bibliogr. de l'œuvre de P. Apian.*

(2) Rappelons qu'il était passé de vie à trépas en 1555.

(3) 1537, 1545, 1553, 1561, 1573, 1592, 1598, 1609.

(4) 1544, 1551, 1553, 1581, 1584.

(5) 1548, 1575.

Il ne nous étonnerait pas que ce fût Michel Coignet [1]. Celui-ci était très versé dans les questions de Cosmographie et d'Astronomie. Cela ressort : *a*) des *Nieuwe Onderwyſinghe op*

---

[1] Mathématicien et ingénieur, né à Anvers en 1549; mort dans cette ville le 24 décembre 1623. Son tombeau, orné de ses armoiries, se trouve à l'église Saint-Joseph. Coignet fut admis, en 1568, comme maître d'école, dans la gilde de Saint-Ambroise. Il fut remplacé, en 1627, par Jean Palmet, comme mathématicien ordinaire des archiducs Albert et Isabelle.

On doit à Coignet : *Nieuwe Onderwyſinghe op de principaelste puncten der Nauigatien...* Anvers, 1580, Amsterdam, 1589, 1592, 1598; traduction française, Anvers, 1581. — *Introdvctio Mathem.* (n. s.) dans : *a*) *Specvlvm Orbis Terræ* des de Jode. Anvers, 1593, f°; *b*) *Theatrvm Orbis Terrarvm* d'Ortelius, édition italienne. Anvers, 1608; éditions latine, italienne et espagnole, d'Anvers, 1612, f°; *c*) Diverses éditions de l'*Epitome* d'Ortelius (où l'*Introdvctio Mathem.*, légèrement remaniée, se trouve abrégée) : α) Texte latin. Anvers, I. Van Keerberghe ou Vrients, 1601, 1609; Plantin, 1612; β) Traduction française. Anvers, Van Keerberghe ou Vrients, 1602, 1609; γ) Traduction anglaise assez libre. Londres, I. Shawe, 1603. — Peut-être s'est-il aussi occupé de plusieurs éditions de la *Cosmographia* d'Apian. — Gemma Frisius! — Quelques *cartes* : *a*) Plan manuscrit de l'enceinte de la ville d'Anvers depuis le Cattenberghe jusqu'à la Porte-Rouge, 1618; *b*) Tabula geogr. indicans iter novum inter Mediolanum et Antverpiam. Anvers, A. Verhoeven, 1621, in-f°. — *Livre D'Arithmétique...*, par feu V. Mennher... reueu... par M. Cognet, 1573. — *Cent qvestions Ingenievses...* de feu V. Mennher [proposées dans son Arithmétique, Anvers, 1561]... souldées... par M. Coignet. Anvers, 1573. — *Arithmetica...* van W. Raets... met noch een Tractaet vande Wiffelrœde... door M. Coignet. T'hantwerpen, 1580, 1597. — *Traicté des Sinus*, publié par le R. P. Bosmans, S. J., dans Ann. de la Soc. scient. de Bruxelles, 25e année, 1901, 2e partie, pp. 91-170. [Ce manuscrit, conservé à Bruxelles, Bibliothèque royale, Section des manuscrits, II, 769, renferme plusieurs études de Coignet, notamment des considérations sur le Pantomètre]. — Des *Almanachs placards*. On connaît un exemplaire d'Anvers, Verhoeven, 1617. — *Idem*, 1625. — Divers *instruments* : α) Astrolabe en cuivre, 1601; β) Un cercle entier, donc avec boussole, règle et genou (Jan Pieterszoon Dou, arpenteur à Leyde, est considéré, à tort, comme l'inventeur de cet instrument), 1606; γ) Un Pantomètre ou règle plate graduée sur ses deux faces; il n'en existe plus qu'un dessin manuscrit. Cf. au sujet du Pantomètre : I) ci-dessus : *Traicté des Sinus;* II) A. Favaro, La regola pantometra del Coignet, *Bibl. Math.*, t. IX, pp. 81-82; III) Idem, Per la Storia del Compasso

de principaelste puncten der Nauigatien ; b) de l'*Introdvctio Mathematica*, placée par lui en tête du Specvlvm Orbis Terræ, des de Jode (1593) ; *c*) des éditions de l'*Epitome Theatri Orbis Terrarvm Abrahami Ortelij* qu'il a soignées ; enfin *d*) de la correspondance échangée, en 1584, avec Gérard Mercator, mais absolument perdue de vue, et dont Federicus Saminiatus a heureusement conservé cet intéressant passage (1) :

« Longitudo autem alicujus loci (ut ea in Sphœricis ab Astronomicis definitur) est arcus œquatoris, inter Meridianum primum, & uniuscujusque habitationis Meridianum interceptus. Hic enim, juxta Ptolemœi & veterum Geographicorum sententiam, statuitur ad ambas illas Canariarum occidentales insulas, quœ à nautis Palma et fierro vocantur.

» Gerardus Mercator, in sua generali Hydrographica Tabula, hunc primum Meridianum supra insulas, quœ Açores dicuntur, statuit ; & hoc eam ob causam, ut ille refert, quod acus magnetica in pyxide navigatoria ibidem nullam admittit declinationem à Meridiano istius loci. Sed postea cum experientia certior de

---

di Proporzione. *Atti del Reale Ist. Veneto di Scienze...*, t. XLVII, 2e partie, pp. 723-739 et 1 planche hors texte, donnant le Pantomètre de Coignet, d'après le manuscrit II, 79, de la Bibliothèque royale de Bruxelles ; IV) Della forma... del Compasso di F. Mordente .. Con gli usi di esso, raccolti da M. Coignet ; V) La Geometrie, reduite en une facile... practique, par deux... instrumens, dont l'un est le Pantomètre... de M. Connette... Paris, Ch. Hulpeau, 1626.

Cf. au surplus : F. vander Haeghen et collab., *Bibliogr. des Pays-Bas*, 1re sér., t. V (Coignet), t. XX (Medina et V. Mennher), t. XXI (W. Raets). — *Biogr. nat.*, t. IV, 2e partie (Bruxelles, 1873), col. 273-274 (signé : Ad. Quetelet). Cette notice est insuffisante. — A. Favaro, *Amici e corrispondenti di Galileo Galilei*, XXII. Michele Coignet, *loc. cit.*, t. XLVIII, 2e partie, pp. 1-16. — Lettre en italien de Marin Ghetaldi à Coignet, dans : Viète, *De numerosa potestatum ad exegesim resolutione*. Paris, D. Le Clerc, 1600, fo 36 vo.

(1) Federici Saminiati Patritii Lucencis Tabulae Astronomicae... Antverpiae, Ex Officina Typographica Martini Nutij, ... 1599, pp. 26-27 (*a*). En tête de cet ouvrage on trouve un épigramme de huit vers de M. Coignet.

(*a*) Un exemplaire à Gand : Bibl. Univ. Hist., 9829.

ea re factus fuerit, atque deprehenderit omnia quœ de magnetica pyxide narrantur, incerta existere, sententiam mutavit. Quare cum Anno 1584 denuo Geographicas Tabulas ederet, immutauit primum Meridianum, eundem, more Ptolemaico, ad consuetum locum supra priorem insulam Fortunatarum insularum restituens. Non quod ea de re mentionem in libro suo faciat, sed in epistola quadam hœc admonet, quam ad Michaelem Coignetum, amicum ac prœceptorem nostrum, eodem anno scripsit. »

On peut se demander, à propos de la *Cosmographia* de P. Apian, annotée par Gemma Frisius, et des autres opuscules du professeur de Louvain : 1° pour le compte de qui ont été publiées les diverses éditions de ces travaux, datées de Louvain ou d'Anvers; 2° si les traités annexés par Gemma à la *Cosmographia* ou qui font partie intégrante du *De Principiis Astronomiæ*, ont paru séparément.

Gemma ne semble être intervenu que dans les frais de publication de l'édition française de 1544 de la *Cosmographia;* on y lit, en effet, « Aux defpens communs de Gemma || Frifon & Gregoire Bonte || ». Si la *Cosmographia* de 1529 (1) et de 1539 (2), la *sphère terrestre* de 1535-1536 (3), et le *De Radio Astronomico & Geometrico Liber*, Anvers, 1545 (4), ont été édités pour le compte de tiers, en revanche, dans les autres œuvres imprimées, portant le nom de Gemma, on voit figurer simplement, au titre ou au colophon, le nom du libraire ou de l'imprimeur. Reste la question des divers traités annexés par Gemma

---

(1) On lit *in fine* du f° [Oiij] v° : Excufum Antuerpiæ impenſis Rolandi Bollaert, Typis || Ioannis Graphei. ||

(2) *In fine* du f° [Pvj] r°, se trouvent ces mots : Cura & impenſis Arnoldi Berckman, || .

(3) Gerardus Mercator Rupelmundanus cœ || lauit cum Gaspare a Myrica || Cui & Sûptibus permaximis et la- || boribus nequaquâ minorib' opus cõstat. ||

(4) Au f° [Qiiii] r° on relève cette souscription : ANTVERPIAE || Communi impenſa Gregorii Bontii & Pe. Phaleſii || imprimebat Aegidius Dieſthemius. ||

à la *Cosmographie Apiane*, ou insérés dans le *De Principiis Astronomiæ*... Ont-ils fait l'objet d'une publication distincte ? La chose n'était pas impossible; elle paraissait même naturelle. Valère André signale des *Usus Annuli Astronomici* de 1548 et de 1564 (1), et ce même opuscule de 1564 semble avoir figuré aux foires de Francfort (2). Pour dissiper tout doute signalons d'après les registres de compte du Musée Plantin-Moretus, que l'archytypographe céda, en 1558, au libraire N. Inglande, de Londres, deux *Annulus Astronomicus*, pour onze sous (3), et qu'il fit parvenir, en 1568, à Benedictus Arias Montanus, le *De Usu Globi*, imprimé sur parchemin, et dont le prix était de cinq sous (4). Il y a mieux encore. La reproduction des chapitres VI à IX de l'*Usus Annuli Astronomici* de Gemma dans une étude de Jean Dryander, parue à Marbourg en 1537 (5), et qui est relative à trois anneaux astronomiques, cette reproduction ne s'explique pas, sans une édition de l'opuscule de Gemma antérieure à cette date, donc à plus forte raison à 1539. La dédicace étant de 1534, il est fort probable que l'*Usus Annuli Astronomici* a paru dès cette année-là.

Le travail que Gemma Frisius a publié comme annexe à ses globes terrestres et célestes, a vu le jour en 1530. Augmenté en 1547 du *Libellus de locorum describendorum ratione*, et en

---

(1) Antver. apud Ioan. Steelsium. (*Biblioth. belg.*, 1623, p. 300.)

(2) *Collectio in unum corpus omnium librorum qui in nundinis Francofurtensibus ab anno 1564, usque ad nundinas Autumnales anni 1592... venales extiterunt...* Francofurti... M.D.XCII, pars tertia, p. 468.

(3) Le 8e de Aougst 1558. Au Signr Nicolas Inglande marchant libraire à Londrez :

2 Frisius de radio astronomico. . . st. 7.

2 Annuli astronomici . . . . . st. 11.

Arch. Plant., Reg. XXXV (Journal 1558-1561), fo 38 vo.

(4) 1568. *Doctor Benedictus Arias Montanus habuit a nobis :*

Adi 23e Julij Gemma de Usu Globi parchemin . . . st. 5.

Arch. Plant., Reg. XVI (Grand-Livre 1558-1578), fo 33.

(5) Cf. *infrà* Bibliogr., no 11, *sub litt.* D.

1548 de l'*Usus Annuli Astronomici*, et de deux études de Jean Schöner, il a été rectifié et largement complété en 1553, par Gemma, après avoir été dépouillé, par lui, la même année, des éléments parasitaires, mais non sans valeur évidemment, qui s'y étaient fixés. Le texte définitif a fait l'objet de reproductions partielles ou intégrales, ou a été traduit en français (1). Dès la première édition, il a été divisé, dans l'ensemble, en trois parties; elles traitent des principes d'astronomie et de cosmographie, et de l'usage des globes, et donnent une description générale des régions terrestres.

C'est dans la deuxième partie, consacrée à l'emploi des sphères, que Gemma expose, parmi une série de problèmes d'astronomie pratique, une de ses deux principales découvertes (2). Elle constitue son plus beau titre de gloire aux yeux de Quetelet (3). Il s'agit de la détermination des longitudes au moyen d'horloges (4). A cause de l'imperfection des instruments, ce procédé, dont Gilbert (5) fait rejaillir tout l'éclat sur l'enseignement de l'*Alma mater*, ne pouvait donner, au temps de Gemma, qu'une approximation grossière, mais l'idée y était, et grâce aux progrès de l'horlogerie, la méthode a fini par être universellement employée, notamment dans la navigation hauturière.

Voici d'ailleurs la quintessence de l'exposé de Gemma; cet exposé, objet, lui aussi, de diverses reproductions ou traductions (6), fixe une date très importante. On construit de nos

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 37 à 47.

(2) La première a été exposée plus haut, p. 59.

(3) *Hist. des scienc. math. et phys. chez les Belges*. Bruxelles, 1864, p. 82.

(4) Cette méthode, peu pratiquée au début, fut développée et vulgarisée par Michel Coignet, dans *Nieuwe Onderwijsinghe op de principaelste puncten der Nauigatien...* Cf. *suprà* p. 62, note (1).

(5) *Loc. cit.* [cf. *suprà* p. 51, note (2)], p. 443.

(6) C. Ekama, *loc. cit.*, pp. 243-245 et notes. — Ph. Gilbert, *loc. cit.* [Cf. *suprà* p. 51, note (2)], pp. 442-443. — E.-S. Holden, *Les précurseurs de Copernic.* (Ciel et Terre, 25e année, 1904-1905, p. 103, traduit de *The Popular Science Monthly.* New-York, février 1904.)

jours, dit le médecin-astronome (1), de petites horloges, très portatives grâce à leur faible poids; leur mouvement se prolonge souvent pendant vingt-quatre heures, et pourrait presque devenir universel, si l'homme intervenait au moment opportun. Pour déterminer la longitude avec l'aide de cet instrument, les explorateurs ne veilleront pas seulement à ce qu'il indique très exactement, au moment du départ, l'heure du lieu, où s'amorce l'itinéraire, mais aussi à ce qu'il ne s'arrête jamais, en cours de route. Si l'on est désireux, après un parcours de 15 à 20 milles, de connaître à quelle longitude l'on se trouve du

---

(1) CAPVT XIX.

De nouo modo inueniendi longitudinem.]

Nostro sœculo horologia quœdam parvœ adfabre constructa videmus prodire, quœ ob quantitatem exiguam proficiscenti minime oneri sunt; hœc motu continuo ad. 24. horas sœpe perdurant, imo si juves, perpetuo quasi motu movebuntur. Horum igitur adjumento hac ratione longitudo invenitur. Primo curandum ut priusquam itineri intendamus, exactissime horas ejus loci observet à quo proficiscimur. Deinde ut inter proficiscendum nunquàm cesset. Completo itaque itinere. 15. aut viginti miliarium, si quantum longitudine distemus à loco discessus libeat addiscere, Expectandum donec index horologij punctum alicujus horae exactissime pertingat, eodemque momento per astrolabium, aut globum nostrum inquirenda est hora ejus loci in quo jam sumus : quœ si ad minutum convenerit cum horis quas horoscopium indicat, certum est nos sub eodem adhuc esse meridiano, aut sub eadem longitudine, iterque nostrum versus meridiem vel Aquilonem Confecisse. Si verò differat una hora, aut aliquot minutis, tum hoec reducenda sunt ad gradus, vel graduum minuta, ut in prœcedenti capite docuimus, & sic longitudo elicienda. Hac arte possem longitudinem regionum invenire, etiam si per mille miliaria inscius essem abductus, ignota etiam itineris distantia : sed tum prius latitudo (ut semper) est addiscenda. Quam absque horœ cognitione variis modis cognosci posse jam antea docuimus. Tum verò horologium exquisitissimum sit oportet, quod aurœ mutatione non variet. Quamobrem utile fuerit in longis profectionibus, potissimum verò navigationibus, adhibere magnas clepsydras seu horologia aquaria, aut arenaria, quœ integrum diem dimetiantur exacte : per quœ aliorum horologiorum errata corrigantur ». DE PRINCIPIIS ASTRONOMIÆ... ANTVERPIÆ, 1553, pp. 64-65.

point de départ, on profitera de l'instant où l'horloge marque très exactement une heure quelconque, pour relever sur l'astrolabe ou sur le globe l'heure de l'endroit où l'on est arrivé. Si ces deux temps correspondent, c'est que les voyageurs n'ont cessé de pérégriner sous le même méridien, ou sous la même longitude, et que leur marche s'est faite vers le sud ou vers le nord. Si ces temps diffèrent d'une heure ou même moins, on les réduira en grades ou en minutes de grades, pour en déduire la longitude. Ce procédé permet d'obtenir la longitude de régions, où le hasard nous aurait amenés après avoir battu des milliers de milles, et sans que nous connaissions la distance parcourue.

L'édition princeps de l'*Arithmeticæ Practicæ Methodus Facilis* (Anvers, 1540) [1] comprend, à part des accessoires : dédicace, pièces de vers, etc., quatre parties : De Speciebus Arithmetices (quatre règles fondamentales, progressions arithmétiques et géométriques, règle de proportion ou règle de trois) ; De Fractionibus siue minutiis (opérations diverses sur les fractions) ; De regulis vulgaribus (règle de société, d'alliage, etc., extraction des racines carrée et cubique) ; De proportione. Le tout était complété par quelques « jvcvndae qvestivncvlae » (trouver un nombre pensé par un interlocuteur, etc.).

Dès 1542, le texte de l'*Arithmétique*, à l'exclusion des deux carmen de D. Pyrrhus [2], fut donné à Wittenberg [3], avec une annexe : « Problema Aristotelis ex XV sectione » ..., et quelques pièces de vers.

Une nouvelle édition parut à Paris, en 1543, sans le « Problema Aristotelis », et l'année suivante à Wittenberg, grossie du « Problema », de vers de Ph. Melanthon, Albertus Sigelius et

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 48.

(2) Nous croyons pouvoir identifier D. Pyrrhus avec Diego Perez de Mesa. Cf. Nicolao Antonio, *Bibl. Hispana Nova.* Matriti, t. I (1783), p. 306b. — *Cat. of Printed Books... Brit. Museum,* fasc. Puenjer-Pz (1894), col. 231.

(3) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 49.

J. Heller [1], et de quelques « amaena exempla ». L'édition de 1544 fut reproduite à Wittenberg en 1548, 1550, 1551, 1552, 1555, 1556, 1558, 1561, 1563, 1566, 1567, 1570, 1574, 1576, 1579, 1583, 1587, 1593, 1604 et 1614; à Leipzig en 1558, 1559, 1562, 1565, 1568, 1572, 1575, 1580, 1584, 1588, 1591, 1592, 1595 et 1607; à Amsterdam enfin en 1652.

En 1545, une modification importante fut introduite dans l'*Arithmétique*. Jacques Peletier publia, à Paris, le texte de l'édition de 1543; il y apporta des corrections, joignit des commentaires à certains passages trop concis pour être bien compris des commençants, et deux nouveaux chapitres : *a*) De Fractionibus Astronomicis; *b*) De cognoscendis *per memoriam* Calendis, Idibus, Nonis, Aureo numero, Festis mobilibus, & loco Solis & Lunae in Zodiaco [2].

Sont de tous points conformes au travail de Jacques Peletier, les éditions de Paris 1549, 1550, 1551, 1553, 1556, 1557; Lyon 1556.

L'édition de Paris de 1557 a été remaniée en 1559 (Paris); J. Peletier changea notamment ses « Annotationes », et annexa au texte un appendice nouveau relatif aux racines carrée et

---

[1] Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum,* fasc. Heine-Henrotte (1889), col. 134. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.,* t. I, n° 14698. — *Cat. des ouvr. d'astron.... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), n^{os} 202 et 5980.

[2] « Quum viderem Gemmae Frisii Praxim Arithmeticam facili compendio ac luculenta methodo conscriptam, sed (ut est ars ipsa offendiculis obnoxia) supra modum mendosam versari in manibus Juvenum : id negotii suscepi, ut quae securitate ingenij, ut videbatur, ac celeritate calculi exciderant, maximè vero quae à Typographorum incuria profecta essent, ea re cognoscerem ac restituerem. Quœ quidem commemoratio eo non spectat ut ex re tam exigua laudis quicquam captare velim : ... addidi annotationes in locos aliquot qui discentibus negotium facturi ob Laconismum videbantur : insuper de Fractionibus astronomicis compendium ». *Arith. Pract. Meth.* Parisiis, 1545, f° *Hiij* r°.

cubique (1). C'est sur cette dernière édition que sont calquées celles de Paris 1560, 1561, 1563, 1569, 1572 et 1578, et de Cologne 1564.

Le texte de l'édition de Cologne, 1564, a servi de base aux éditions d'Anvers 1581, et de Cologne 1571, 1576 et 1592, où le texte de Gemma est agrémenté de notes de Jean Stein. Ces notes sont ajoutées à la troisième et à la quatrième partie de l'*Arithmetica*.

S'inspirant des critiques de Jacques Peletier, Gemma donna à Anvers, en 1547 et en 1552 (elle parut aussi après sa mort, à Anvers, 1562), une édition très remaniée de son travail, auquel il annexa un chapitre nouveau « De Usura » et un appendice : « De fractionibus Astronomicis sive de minutijs physicis ». Cette édition est identique à celle de Strasbourg 1559, à laquelle Jean Richard, *aliàs* Winkelius, a mis sa signature.

Cette filiation des diverses éditions de l'*Arithmeticæ Practicæ Methodus* serait incomplète si nous négligions de signaler les traductions qui ont été faites de l'ouvrage.

Le texte de l'édition latine de Paris, 1563, a été traduit en italien par Horace Toscanella, et a paru à Venise en 1567; les pièces de vers, les notes de Peletier, la dédicace de Gemma et deux avis au lecteur ont été négligés.

Une traduction française, à laquelle l'édition latine de Paris, 1559, a servi de base, a été faite et publiée dans cette ville

---

(1) « Exciderunt mihi olim in Gemmae Frisij Arithmeticam Scholia quaedam, seu tyrocinij rudimenta. Quae jampridem, si mihi integrum fuisset, è publico subduxissem libenter : sed tamen horum prœludiorum recordatio delectare solet eos qui altius promoverunt. Ea quum prorsus non liceret supprimere, saltem recognescenda esse judicavi, prœsertim quum opus ipsum ab authore recognitum viderem, post meam animadversionem. Itaque expunxi de meo quod jam vacabat. Alia quaedam obiter interjeci. Gemma quidem suum Librum pulchris accessionibus locupletavit : sed quaedam proposuit magis quam exposuit, maximò radicum demonstrationem. Quae tamen hoc loco à nobis non est explicata. Eam enim partem ad Algebram retulimus... ». *Arith. Pract. Meth.* Paris, 1559, f^os *Aij* r^o - *Aij* v^o.

[en 1561], par P. Forcadel, de Béziers, en Languedoc; il ne s'est occupé que du texte de Gemma; il a ajouté divers problèmes aux « Ivcvndae qvaestivncvlae », et a substitué aux notes de Peletier, ses propres commentaires, souvent très développés, qu'il dissémina dans le corps de l'ouvrage. Cette édition française a été reproduite à Anvers, en 1582, et à Paris, en 1585, par « Lucas Tremblay, ... profeſſeur ès bonnes ſciences Mathematiques demeurant à Paris ». Il a joint à son travail une « exhortation à la vraye noblesse », et des annotations, et il l'a dédié à « Suſanne Habert Pariſienne, femme de Charles du Iardin, valet de Chambre du Roy ».

Il semble indispensable de ranger dans la Bibliographie de Gemma Frisius deux traités d'Arithmétique [1], qu'il n'a pas composés, mais auxquels le sien a, en quelque sorte, servi de base. Dans les *Elementa Arithmeticae* de Chr. Urstitius [2], Gemma est cité comme un des « authores praecipui, qui *huic Arithmeticae* μέρος ἐπιβαλλον contulerunt ». Les autres mathématiciens mentionnés sont Euclide, P. Ramée, B. Salignacus et Jean Scheubelius.

Les scholia de J. P. Resenius ou Resen et de P. N. Gælstrupius se rapportent exclusivement à l'*Arithmétique* de Gemma et présentent un réel intérêt; bien que publiées en 1611, elles portent la date de 1586 [3].

A ne considérer que la distribution géographique, c'est

---

[1] Il existe sous le titre : « *In Frisii Arithmetica annotata quaedam tradita a Petr. Colemanno* », un manuscrit que nous pensions avoir vu à la Bibliothèque royale et impériale à Berlin, sous la cote Ort. 24. A une demande de prêt, introduite obligeamment par le bibliothécaire en chef de l'Université de Gand, la direction supérieure du riche dépôt allemand, toujours bien disposée pour les travailleurs, a répondu par la laconique et décevante formule « Nicht vorhanden ». Puisse un heureux chercheur mettre bientôt la main sur le manuscrit dont nous avons perdu la trace!

[2] Cf. *infrà* Bibliogr., n° 121.

[3] Cf. *infrà* Bibliogr., n° 122.

l'Allemagne qui compte le plus grand nombre d'éditions de l'*Arithmetica*. Wittenberg vient en tête avec vingt-trois éditions; puis suivent Leipzig, quatorze éditions; Cologne, quatre éditions; Halle-a-S., une édition, et Strasbourg, une édition. En dehors des pays allemands, il a paru, chiffre fort respectable : dix-sept éditions à Paris; sept à Anvers; une à Amsterdam; une à Venise; une à Oxford; une à Bâle et une à Lyon.

C'est un total de soixante-dix éditions environ dans l'espace d'un bon siècle (1540-1652), et encore est-il possible que nous ne les connaissions pas toutes !

Il n'y a guère que la *Géométrie* d'Euclide qui l'emporte, sous ce rapport, sur l'*Arithmetica* de Gemma.

La vogue, qui s'est attachée à cet opuscule, qualifié par C. Gesner de « Optimus libellus » (1), en fait pressentir la valeur. Si celle-ci n'avait pas été réelle, un Peletier, qui fait bonne figure parmi les mathématiciens du XVI^e^ siècle, y aurait-il attaché son nom ? Qu'est-ce donc qui fait le mérite de l'*Arithmeticæ Practicæ Methodus ?* D'une façon générale, cet abrégé d'Arithmétique, paru quelques années avant celui de Stifel, est très clair, d'après Peletier, et de petit volume; il a été conçu et élaboré par un esprit doué du concept mathématique. Treutlein (2) et Fr. Unger (3), le trouvent remarquable. On y rencontre plusieurs contributions scientifiques heureuses. S'il est de minime importance de montrer, sans l'ombre d'une démonstration, l'impossibilité d'extraire la racine carrée d'un radical ou nombre premier, ou d'estimer que la règle de société, la règle d'alliage, etc., sont des applications de la règle de trois, dite aussi règle d'or; en revanche, il y a un réel mérite à pré-

---

(1) Pandectarum... libr. XXI ... f° 75 r° *b*.

(2) *Loc. cit.*, p. 18.

Cf. encore p. 18 (regula falsi); pp. 65 et 67 (extraction de la racine carrée); pp. 88-89 (regula conversa ou eversa); p. 89 (règle de trois).

(3) *Die Methodik der praktischen Arithmetik in historischer Entwickelung...* Leipzig, 1888, pp. 57-58. Cf. aussi pp. 70-71 (Numération); p. 103 (regula falsi).

senter une méthode plus serrée d'extraction de la racine carrée, de la règle de fausse position « Regula Falsi », et à en étendre l'emploi à la résolution d'équations du premier degré à deux, trois et quatre inconnues (1).

La « Regula Falsi », pratique commode pour résoudre diverses questions qui étaient traitées par l'algèbre, était considérée par Peletier (2) comme une « invention très ingénieuſe », dont Michel Stifel ne fait pas moindre cas. « Sequuntur exempla, dit-il, dans son *Arithmetica integra* (3), locupletatae regulae falsi per Gemmam Frisium, et est inventum valde egregium ». « Venant du prince incontesté des mathématiciens de son temps, fait observer le R. P. Bosmans, S. J., aucun éloge ne pouvait être plus flatteur pour le professeur de l'Université de Louvain » (4).

En ce qui concerne les mathématiques, Gemma Frisius a encore à son actif une série de notes fort intéressantes sur l'*Arithmetica integra* de Michel Stifel. Elles sont inscrites dans les marges d'un exemplaire de cette *Algèbre*, ayant appartenu au médecin frison, et qui était un joyau de la Bibliothèque de l'Université de Louvain (5). Si Ph. Gilbert a été le premier à les

---

(1) « Et jam finem facerem, nisi in memoriam veniret promissionis de Regula falsi, qua ratione ea liceat uti in exemplis secundae, tertiae et quartae regulae quā vocāt Cos. quod ante nos nemo tentavit ». Gemma Frisius, *Arith.* Anvers, 1540, f° xxx r°.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 48, L'ARITHMETI- || QVE DE IAQVES || PELETIER DV || MANS, || ... || 3e éd. Cologne, 1607, p. 268.

(3) *Arithmetica Integra Authore Michaele Stifelio. Cum Praefatione Philippi Melanchthonis.* Norimbergae apud Johan. Petreium, Anno Christi M.D.XLIIII, f° 98 r°.

Cf. sur M. Stifel : Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 2e éd., t. II, pp. 429-449. — *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XXXVI (1893), pp. 208-216 (signé : Cantor). — *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Ste-Sto (1882), col. 188.

(4) *Ann. de la Soc. scient. de Bruxelles,* 30e année, 1905-1906, 1re partie, p. 168.

(5) *Sc.*, 244. On lit, au haut de la dernière page : Gemma Frisius, 1544. — Un exemplaire de l'Algèbre de Stifel se trouve aussi à Anvers : Musée Plantin-Moretus, B. 1578.

signaler et à déclarer qu'elles sont d' « un lecteur parfaitement au courant de toutes les connaissances algébriques de son temps » (1), au R. P. Bosmans revient incontestablement le mérite d'avoir tiré de l'oubli les commentaires de Gemma, qui constituent « un document important » pour la biographie du savant (2). Tout en approuvant diverses théories de Stifel, telle la théorie élémentaire des logarithmes (liv. I, chap. IV), qu'il qualifie d'intéressante « iucunda tractatio » (3), Gemma ne ménage pas les observations critiques. Il s'en prend surtout au livre III de l'*Arithmetica integra*, où se trouve la théorie des équations. Pour les résoudre, Stifel emploie autant de lettres différentes qu'il y a d'inconnues distinctes. Cette méthode qu'il « vulgarisa » est « l'un des principaux titres de gloire du géomètre de Wittenberg » (4). Elle n'eut pas l'heur de plaire à Gemma, qui savait pourtant la manier (5); il l'envisageait comme « une complication inutile », et dont on peut par le fait se passer (6).

Il n'y a pas lieu de nous attarder à l'opuscule relatif au *Radius Astronomicus & Geometricus*. Il a paru à Anvers en 1545, et a fait l'objet de deux reproductions (Paris, 1557 et 1558, et Anvers, 1584), et, d'autre part, d'une traduction française (Anvers, 1581 et 1584) et d'une traduction italienne (Venise, 1598) (7).

A l'aide du rayon astronomique, on peut, note l'auteur,

---

(1) *Loc. cit.* [Cf. *suprà* p. 17, note (2)], p. 280, note (1).

(2) Communication faite, le mercredi 25 avril 1906, à la 1re section de la Société scientifique. (*Ann. de la Soc. scient. de Bruxelles,* 30e année, 1905-1906, 1re partie, pp. 165-168.)

(3) Fo 35 ro.

(4) R. P. Bosmans, *Ann. de la Soc. scient. de Bruxelles,* 1905-1906, 1re partie, p. 168.

(5) *Arith. Integra...*, fos 310 ro, 318 vo.

(6) R. P. Bosmans, *Ann. de la Soc. scient. de Bruxelles,* 1905-1906, 1re partie, p. 168.

(7) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 123 à 128.

résoudre des problèmes sur la géographie, l'astronomie, la géométrie, etc.

Le dernier ouvrage en date de Gemma Frisius est le *Dé Astrolabo Catholico Liber;* il semble avoir été écrit vers 1554 (1), mais est resté inachevé. Complété par Corneille Gemma, il a paru en 1556, à Anvers, chez Jean Steelsius ou Steelsman (2).

L'instrument, auquel ce traité sert de commentaire, est très ancien (3). Grâce à son caractère pratique, ses usages sont fort nombreux. Il est de forme circulaire et suspendu à un anneau; il a les deux faces gravées. La face antérieure « generalis tabula aut facies » est munie d'une alidade diamétrale mobile, destinée à résoudre les principaux problèmes uranographiques ou nautiques (4), et porte un nouveau tracé géométrique de Gemma Frisius : l'*Astrolabum Catholicum*, où les méridiens et les parallèles de la sphère céleste sont projetés sur le plan du colure des solstices. Cette projection s'est appelée, un demi-siècle plus tard, *stéréographique*, d'après l'expression intro-

---

(1) Gemma s'occupait en tous cas de ce travail en 1554. Il dit en effet au chapitre XX, f° 32 v° : « Haec est nunc declinatio ſpicœ pro Anno . 1554 . quo hœc ſcribimus ». Il connaît d'autre part l'ouvrage de de Roias sur l'*Astrolabe*, dont la 1re édition parut en 1550. (Cf. *infrà* Bibliogr., n° 8, *sub litt.* C). C'est donc entre ces deux dates extrêmes, 1550 et 1554, que le travail de Gemma semble avoir été rédigé.

Gemma utilisait l'*Astrolabe* à Louvain, au moins dès le 23 décembre 1543. « An. 1544. nono kal. Ian. ». (*De Astrolabo Catholico... Liber*, ch. XXX, f° 52 r°.)

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 129 et 130.

(3) L'inventeur de l'astrolabe est inconnu. « Cui uero mortalium illud debeamus, non facilè dixerim : illud certè ſcio, in mathematicis doctiſſimos eſſe nostra tempestate uiros, qui plurimum in hac re contulerunt. Inter quos Gemma Friſius eſt..., qui huic noſtræ Sphœræ colophonem demum (quod aiunt) addidit ». DE ROIAS, *loc. cit.*, fos Avo-Aij ro. — Même opinion chez GUILLEBAUT DEL MONTE : « Reliqua [planiſphæria] verò duo (ſeorsùm tamen) Gemmam Friſium, & Ioannem de Roias habuerunt authores, non omninò quidem primos inuentores; cùm planiſphaeria ſint antiqua, vt ipſimet quoque fatentur ». *Loc. cit.*, pp. 9-10.

(4) Colonel LAUSSEDAT, *loc. cit.*, t. I, pp. 53-54.

duite, en 1613, par le P. d'Aguillon, dans la littérature scientifique [1]. Sur la « facies » de quelques instruments, Gemma a placé un petit nombre d'étoiles fixes, d'après leur ascension droite et leur déclinaison [2]. Ce point est à retenir pour le classement éventuel des instruments.

A la face postérieure ou dos, « dorsus » de l'astrolabe, se trouve une partie fixe, dans le creux de laquelle se loge une partie mobile, formée de deux disques « dioptra clavicula », et d'un réticule « rete ſiue aranea » [3], qui doit s'appliquer sur l'horizontale catholicum. Ici encore, nous avons deux tracés géométriques imaginés par Gemma : au fond de la mer, c'est-à-dire dans la partie creuse de l'instrument, le *quadrans nauticus*, ou rose des vents fort complète, et sur la face d'un des disques l'*horizontale catholicum seu generale*, ou projection stéréographique, sur le plan de l'équateur, des horizons appartenant à divers lieux d'un même méridien [4]. Les autres faces

---

(1) Optica... Anvers, MDCXIII. Sur l'Astrolabe de de Roias est portée une projection appelée orthographique par le P. d'Aguillon. Gemma ne doit pas l'avoir ignorée, car il dit : « Olim cum Louanij auditoribus aliquot nostris familiaribus traderem rudimenta Aſtronomiœ ac Geometriœ, exposui quoque vsum Planisphœrij parallelogrammi. Cuius vsum structuramque eleganter sane descripsit D. Joannes de Rojas ». (*De Astrolabo Catholico... Liber*, f° 81 r°). Cf. d'Avezac, *loc. cit.*, p. 328, note 5.

(2) « In quibuſdã verò inſcribimus ſtellas fixas ſecundum longitudinem & latitudinem, ſed paucas, ne circuli quorum vſus ſummopere neceſſarius eſt, obſcurẽtur ». *De Astrolabo Catholico... Liber*, f° 11 r°.

(3) « Hac cum vti voluerimus, neceſſe eſt Rete vocatum inſtrumentum huic ſubiicere. At cum horizontali vti voluerimus : collocabimus ipſum rete ſupra horizõtale, & impoſita dioptra clauicula firmabimus ». Gemma, *De Astrolabo Catholico... Liber*, f° 11 v°. En marge, on lit : « Rete ſiue aranea ».

(4) E. Saavedra, sénateur et inspecteur général des Ponts et Chaussées à Madrid. *Note sur un astrolabe belge du XVI^e siècle.* (Compte rendu du 3^e Congrès scient. intern. des Catholiques, tenu a Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894. 7^e sect. : Sciences mathématiques et naturelles. Bruxelles, Schepens, 1895, pp. 52-53). Il nous est particulièrement agréable de remercier M. Saavedra pour divers renseignements qu'il a bien voulu nous transmettre.

des disques portent, d'après Gemma, un « Cyclus solaris », ou « Signa nempe zodiaci cum duodecim menſibus Romanis. Horæ item inœquales & ſcala Geometrica » (1), et d'après M. E. Saavedra « les projections ordinaires de cercles verticaux et d'almicantarats pour les latitudes de 40°30′, 43°50′ et 48°0′ » (2).

Tout en décernant de grands éloges à Gemma Frisius pour le soin qu'il a mis à illustrer et à commenter l' « horizontale catholicum », le P. Egnati Danti, de l'ordre des Frères Prêcheurs, estimait, contrairement à l'opinion de M. Saavedra, que le très beau planisphère, placé par le professeur de l'*Alma mater* au dos de l'Astrolabe, n'était pas de son invention, quoi qu'il dise, mais se trouvait dans un très vieil astrolabe, fabriqué au X^e^ siècle peut-être, en Arabie, et qui appartenait, en 1569, au duc de Médicis, père du Cardinal (3).

Divers astrolabes, construits par Gualterus Arsenius (4), sont munis d'une aiguille aimantée placée près de l'anneau de suspension; ils peuvent servir dès lors à mesurer les azimuts aussi

---

(1) *De Astrolabo Catholico. . Liber*, f° 11 r°.

(2) *Loc. cit.*, pp. 52-53.

(3) « Come la Teorica & Scienza del Cielo hanno ampliata, il simile han fatto de gli strumenti Astronomici, i quali à perfettione maggiore han condotto, per esser facile aggiugnere alle cose trovate. Questo si vede non solo nell' Astrolabio..., ma fra gl' altri strumenti in duoi bellissimi Planisferij, l'vn del Roias, & l'altro del Gemma Friso, il quale se ben dice essere stato di questo Planisferio inventore, di ciò si vede pure il contrario, & particularmente in vno antichissimo Astrolabio del S. Duca patre di V. S. Illustriss. fabricato son forse anni . 500 . in Arabia che al presente è in mia mano del Dorso del quale è l' stesso Planisferio del Gemma Friso. Ma con tutto ciò questo eccellent' huomo merita gran lode per haverlo illustrato, & molto acrescinto con sue dichiarationi & scritti ». TRATTATO || DELL' VSO || ET DELLA FABRICA || DELL' ASTROLABIO. || ... || *CON L'AGGIVNTA DEL PLANISFERIO || DEL ROIAS.* || ... || In Fiorenza Appresso i Giunti. || M.D.LXVIIII. || pp. 140-141 (*a*).

(4) Cf. *infrà* pp. 91 et seqq. de l'introduction, et n^os^ 172 à 185 de la Bibliographie.

(*a*) Un exemplaire à Louvain : Bibl. Univ.

bien que les hauteurs (1). Si de nos jours l'astrolabe et la généralité des instruments imaginés, complétés ou remaniés par Gemma et ses contemporains, ne sont plus employés, il convient néanmoins de retenir, avec le colonel Laussedat, que c'est grâce à l'astrolabe et à la boussole que Christophe Colomb et Vasco de Gama ont pu réaliser leurs merveilleux projets. « En perfectionnant ces instruments, et surtout l'astrolabe, les savants et les constructeurs hollandais... ont servi à la fois leur pays, dont les navires suivirent de si près ceux des Espagnols et des Portugais dans les mers lointaines, la science de la Navigation, et préparé les progrès de la Géodésie et de la Topographie » (2).

Le *Traité de l'Astrolabe* de Gemma Frisius a été très apprécié par les savants du temps. Adrien Romain, une des étoiles qui jetèrent le plus vif éclat au firmament scientifique de notre pays, reconnaît que son *Specvlvm Astronomicvm* est bâti de toutes pièces au moyen de matériaux empruntés à l'*Astrolabe* de Gemma Frisius et à la *Cosmographie* de P. Apian, et il ajoute « adèo ut qvi fabricam & naturam eorum probè nõrit, de noſtro ſpeculo dubitare neqveat » (3). Romain estime, au surplus, mais on doit lui laisser cette opinion pour compte, que Gemma Frisius et J. de Roias ont été les premiers à exposer l'usage des astrolabes universels (4).

Gemma a aussi été mis à contribution par Gérard Stempelius Goudanus et M. Adrianus Zeelstius (5), auteurs d'un traité sur la

---

(1) Colonel Laussedat, *loc. cit.*, t. I, pp. 53-54 et 65.

(2) Idem, *Ibidem*, t. I, p. 51.

(3) P. 4. Cf. *suprà* p. 42, note (3).

(4) *Ibidem*, p 3.

(5) Sa signature figure sur un astrolabe gravé en 1569 (Cf. *infrà* Bibliogr., nº 173) et sur les deux planches (Adri. Zeelſtius ſculp. Louanij 1595), qui accompagnent l'ouvrage : RATIO FACILIS || ET PERSPICVA CON- || FICIENDI OMNIS GENERIS SOLARIA || A MERIDIE ET MEDIA NOCTE IN QVO- || uis plano, quod ab Horizonte vel æquè diſtat, vel ad || eundem rectum eſt, ad quamuis poli altitudinem, ex || libello R. P. Christophori Clauij ... || ... || excerpta, exemplisque ex

construction et l'emploi de l'astrolabe (1). Les emprunts qu'ils lui ont faits sont assez restreints, comme il résulte de leur

---

formis æneis || excuſis, illuſtrata. || ... || LOVANII, || Proſtant apud J. B. Zangrium, ... || ANNO 1595 || (*a*). Au bas de la page 13 : *Iacobus Heybergius Typographus Iuratus, Louanij excudebat. Anno 1595.* Cet imprimeur « è regione Gymnasii Lilij » fit rouler ses presses à Louvain de 1573 à 1596 au moins.

C'est sans doute comme graveur que Zeelst a collaboré à la publication de Stempelius, signalée ci-dessous. Cf. aussi *infrà* Bibliogr., n° 7, *sub litt. C*, note (1).

(1) VTRIVSQVE || ASTROLABII || TAM PARTICVLARIS || QVAM VNIVERSALIS || FABRICA ET VSVS. || Sine vllius Retis, aut Dorſi adminiculo. || ... || Studio verò, & induſtria D. Gerardi Stempelij Goudani, & || M. Adriani Zelſtij, in lucem iam primum emiſſa. || En dessous armoiries et l'adresse : LEODII, || Typis Chriſtiani Ouvverx, Typ. S. C. jurati. || M.D.C.II. || CVM PRIVILEGIIS || (*b*).

Établi à Cologne, D. Gerardus Stempelius y devint chanoine de l'église Saint-Georges, vicaire à l'église métropolitaine (Dom) et mathématicien de l'Archevêque et Grand Électeur Ernest de Bavière. En 1580, il fit regraver (nous ignorons qui a exécuté ce travail) six planches d'Albert Dürer relatives à la Passion du Christ. Il en existe un tirage ultérieur dans les *Preces ac meditationes piae*, per Georgium Scherer, Köln, W. Friessen, 1680.

Stempelius semble avoir été un protecteur des arts. Il chargea Jean Sadeler de l'exécution d'un *Ecce homo;* d'autre part, Crispin de Passe dédia au chanoine, « Domino et Patrono suo multis modis obseruando... », une suite de quatre planches représentant symboliquement les quatre vents principaux : Eurus, Auster, Zephirus, Boreas.

On doit encore mettre à l'actif de Stempelius : a) *Topographica descriptio oppidi Bonnae et propugnaculi transrhenani...* Auctore G. S. 1588. — b) *Geographica Descriptio Territorii et Dominii Kerpensis et Lommerschvm Dvcatvs Brabantiae, 1587.* qu'on trouve aussi signalée sous ces mots : *Kerpensis territorii in Ubiis effigies.* Coloniae, F. Hogenbergius, 1587. Cette carte est insérée dans : ITINERARIVM BELGICVM, M.D.LXXXVII. AGRIPPINAE COLONIAE, opuscule petit in-folio, comprenant 22 cartes (*c*); c'est peut-être la raison pour laquelle cet « Itinerarium » est attribué à Stempelius! — c) *Kaart van de heerlijkheden gelegen aan de Maas tusschen*

(*a*) Un exemplaire à Bruxelles : Bibl. roy., V. 4973.

(*b*) Un exemplaire à Liége : Bibl. Univ ; à Mons, Bibl. publ., n° 1686 (date du titre altérée, 1600 au lieu de 1602).

(*c*) Un exemplaire à Leyde : Bibl. Univ., 393 (le titre est placé au bas d'un frontispice, au-dessus duquel on lit ces mots : BELGICA FORTVNÃ QVERIT LACHRIMOSA SINISTRAM).

propre déclaration (1), et de l'examen auquel nous avons procédé du texte de la troisième partie de leur ouvrage (2).

En 1610, Valerianus Regnartius Belga a publié, sous la

Maastricht en Luik (*19 Februari 1598*) (carte manuscrite). — d) *Kaart van de Maas omtrent het land van Valkenburg vertoonende het nemen van een schip door de ruiters van Paulus en Marcelis Bax* (*10 Juni 1598*) (carte manuscrite).

Notre astronome-géographe est-il bien le fils de Gérard Stempelius ou Stempels? Ce dernier naquit au XV^e^ siècle à Gouda, ville dont il devint échevin. A la date de 1466, Walvis (Beschr. || Der Stad || Gouda, || door J. W. || Tot Gouda || s. d. [1713], in-4°, t. I, p. 226) le signale comme étant versé en astronomie et en mathématiques. « Wis- en Sterrekundige ». Est-ce bien à ce dernier que Valère André (*Biblioth. belg.*, 1623, p. 323) et après lui Fr. Sweertius (*Athen. Belg.*, 1628, p. 286), Foppens (*Biblioth. belg.*, 1739, t. I, p. 360^b^), Van der Aa (*Biogr. Woord.*, t. XVII, 2^e^ part. [1874], p. 993) attribuent, à une date évidemment impossible, une « Astrolabii fabricam ... Arnhemii, 1619 »?

Cf. au surplus *Kölnische Künstler in Alter und Neuer Zeit*. Johann Jacob Merlos *neu bearbeitete und erweiterte*. Nachr. von dem Leben und der Werken Kölnischer Künstler, herausgegeben von Edouard Firmenich-Richartz unter Mitwirkung von Hermann Keussen. Düsseldorf, 1894, gr. in-8°. La première édition a paru sous le titre : J. J. Merlo, *Künst und Künstler in Köln*. Köln, 1850, pp. 436-437. — Kramm, *De Levens en Werken der Holl. en Vlaamsche Kunstschilders...* 5^e^ deel. Amsterdam, 1861, pp. 1571-1572. — Van der Aa, *Biogr. Woord.*, t. XVII, 2^e^ partie (1874), pp. 993-994. — Brulliot, *Monogr.*, t. I, pp. 32-33; t. III, p. 45, n° 289.

(1) F° [94*] r° : « VIDEBIMVR fortaſse quibuſdam, Lectores beneuoli, vel actum agere, vel in alienam meſſem falcem mittere, quòd poſt vtriuſque Astrolabij, nō minus doctas quā copioſas lucubrationes, vniuerſalis quidē à Gēma Friſio, particularis verò à Ioanne ſtoflerino, auctoribus famigeratis pridē editas, idem argumētum tractādum ſumpſerimus... In vniuerſali [Astrolabio] autem placuit citare capita Gemmæ, in frōte earum propoſitionu, quæ eius Aſtrolabij capitibus reſpōdere videbātur, tū ne cuipiā ſuam laudē præripere voluiſſe videamur, tū quoque vt noſtrarū operationū à Gēmæ doctrinâ diſcrimē, aut cu eâdē cōgruētia eo facilius animaduerti queat. Quod verò reliquū eſt noſtrarū propoſitionū, illas aut à Gēma nō eſſe traditas, aut ab illo aliter explicatas noueris... ».

(2) Chaque partie a une pagination et des signatures distinctes; les deux premières parties sont paginées 1-40 et signées : A-E$_4$; la troisième partie : DE VSV ASTROLABII VNIVERSALIS, est paginée 1-99 et signée : A-[N$_4$].

forme d'un compendium, un ouvrage sur l'emploi de l'astrolabe (1). Cet auteur (est-ce lui que la France revendique pour un de ses enfants, dont la signature : *V. Regnartius*, figure notamment sur une trentaine de planches, où les principales églises de Rome sont représentées en plan, en coupe, etc. ?), cet auteur a fait usage des travaux de Gemma Frisius, de Stofflerinus, et surtout du P. Odon van Maelcote, S. J. (2). A la page 7, et particulièrement aux pages 9-11 de son travail,

---

(1) ASTROLABIORVM || SEV VTRIVSQVE || PLANISPHÆRII VNIVERSALIS, || ET PARTICVLARIS VSVS. || *PER MODVM COMPENDII* || *traditus à Valeriano Regnartio Belga.* || ... || ROMÆ, Apud B. Zannetum. M.DC.X (*a*) || . Une autre édition à Rome, 1613, et à Breslau en 1652.

Dans des exemplaires appartenant au même tirage, la vignette du titre (est-ce la marque de l'imprimeur?) est remplacée par des armoiries gravées en taille-douce.

Un Regnartius, élève de Ph. Thomassin, travaillait à Rome de 1630 à 1650; sa signature figure au bas : *a*) de planches de Giov. Ant. Lelli, de Pomerancio, d'Agost. Ciampelli, de la galerie Giustiniani; *b*) d'une gravure dans ANT. BRUNI, LE || TRE GRATIE, || RIME || ... || IN ROMA. || *Ad istanza* di *Ottauio Ingrillani* ||, in-16°, etc.

Cf. BRYAN, *Dict. of Paint.*, t. IV, p. 205; BERTOLOTTI, *Art. Belgi... à Roma.* Florence, 1880.

Dans une notice de la *Biogr. nat.*, t. XVIII (1905), col. 864-869, FLORIMOND VAN DUYSE signale cinq frères Regnard ou Regnart : Charles, François, Jacques, Paschaise et Auguste. Ils vivaient dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, et avaient peut-être vu le jour à Douai. Les quatre premiers étaient compositeurs de musique. Jacques est mort vers 1600, laissant une lignée de dix enfants. Notre Valerianus n'appartient-il pas à cette branche des Regnart?

(2) « Hoc vero Ptolemaei Astrolabium adiectis nonnullis circulis, ... iã ante annos decem Odo Malcotius, ... à quo pleraq. quae hic scripsi, me didicisse ingenue fateor; ita intra Aequatoris terminos in novam redegit faciem ». REGNARTIUS, *loc. cit.*, pp 7-8.

Le Père Odon van Maelcote, S. J., est né à Bruxelles le 28 juillet 1572 et est mort à Rome le 14 mai 1614 (1615 d'après Sommervogel). Après avoir professé au collège de son ordre [Jésuites] à Anvers, il enseigna les mathématiques à Rome. Van Maelcote s'occupa de la théorie de l'Astrolabe, et proposa de construire cet instrument, qui a pour principe la projection stéréographique de la sphère, en projetant les deux hémisphères de deux pôles diamétralement opposés. Cette idée est exposée dans l'ouvrage ci-dessus de Regnartius, et dans : *Astrolabium Æqui-*

(*a*) Un exemplaire à Gand : Bibl. Univ., Acc. 8544[2].

Regnartius explique la construction de l'astrolabe universel de Gemma Frisius et de Jean de Roias, et il montre en dix-sept propositions (auxquelles les idées de ces deux auteurs servent de base) l'emploi de l'astrolabe ou planisphère universel. Au surplus, nous trouvons dans les trois planches gravées sur cuivre qui sont annexées à cette étude, des reproductions à petite échelle des diverses parties de l'instrument de Gemma : à la planche I, la face et le dos; à la planche III, *sub litt. b*, l'horizontale catholicum, le Rete, la Regula et le Cursor de l'astrolabe.

Un savant de marque, le marquis Guillebaut del Monte, s'occupa, en 1579, de l'étude des astrolabes, et notamment des planisphères universels (1). Après avoir exposé tout ce qu'il

---

noctiale Odonis Malcotij... Per modum compendij a Leonardo Damerio Leodiensi... editum Bruxellis, 1607 (*a*).

Cf. *Biogr. nat.*, t. XIII (1894-1895), col. 43-45 (signé : C. Le Paige).

(1) GVIDIV- || BALDI E MARCHIO- || NIBVS MONTIS || *Planiſphœriorum vniuerſa-* || *lium Theorica.* || En dessous figure et l'adresse : COLONIAE, || Apud Maternum Cholinum. || CIↃ.IↃ.LXXXI. || *Cum Gratia & Priuilegio* Cœſ. Maieſt. || In-12, 156 pages et figures dans le texte. Dédié à Octave Farnèse, duc de Parme et de Plaisance (*b*).

La première édition, que nous n'avons pas pu consulter, est datée de Pisauri (c'est-à-dire Pesaro) M.D.LXXIX, in-f°. Le *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Montal-Moorland (1892), col. 49, signale, *sub verbo* Monte (Guidubaldo del), divers travaux : *De Perspectiva libri sex*, in-f°. Pesaro, 1600, etc. (*c*).

Del Monte est l'inventeur du *compas de proportion*, d'où dérive fort probablement le *compas géométrique et militaire* de Galilée. Peut-être le marquis s'est-il inspiré du *compas à quatre pointes* (notre *compas de réduction*), que le chevalier Federici Commandino, dont il fut le disciple, fit construire en 1568, à Urbino, par Simon Baroccio. Celui-ci exécuta aussi l'instrument de précision de del Monte. Cf. Colonel Laussedat, *loc. cit.*, pp. 90-91. — A. Favaro, *Per la Storia del Compasso di Proporzione*, *loc. cit.*, t. LXVII, 2e partie, pp. 723-739. — Idem, *Le opere di Galileo Galilei.* (Diverses lettres de del Monte sont éparses dans cette édition nationale des œuvres de Galilée.) — Conto G. Momiani, *Memoria sur la vita e gli scritti di Guid' Ubaldo del Monte matematico del secolo XVI.* Senigallia, D. Lazzarini, 1821.

(*a*) Un exemplaire à Bruxelles : Bibl. roy., V. H. 8416.

(*b*) Deux exemplaires à Louvain : Bibl. Univ. sc. 1549, et sc. 1764.

(*c*) Un exemplaire à Londres : Brit. Museum, 533, g. 1.

dut à Gemma Frisius et à Jean de Roias, qui se sont efforcés d'expliquer avec beaucoup de précision la construction, le tracé et les divers usages de l'astrolabe, del Monte développe longuement (1) les principes de la construction de l'astrolabe universel de Gemma, qui est plus simple que celui de son élève de Roias (2).

Enfin, à une époque plus récente, Adrien Metius, professeur de mathématiques à l'Université de Franeker, a consacré un traité à la fabrication et aux usages multiples de l'astrolabe (3). S'il attribue par erreur à Gemma le premier emploi de cet instrument, en revanche il reconnaît avoir largement emprunté à son illustre prédécesseur.

Nous croyons inutile de nous appesantir sur des travaux

---

(1) *Loc. cit.*, pp. 12-68.

(2) « Primùm itaque universalis planispherij à Gemma Frisio aediti (cujus alii quoque mentionem fecere) cùm sit altero simplicius contemplationem aggrediamur ». *Loc. cit.*, pp. 10-11.

(3) « Het ghebruyck defes Instruments is eerſtmael ghevonden by den Hoochgheleerden ende Wijtberoemden Gemmam Frisium... Wt wiens gheschriften alhoewel ick vele gheleent hebbe ende dat d'eere van inventie hem besonderlicken is toecomende, ist nochtans alsoo dat ick bemerckende vele meer secreten ende verborgentheden in desen Instrumente te zyn die by andere Mathematicis ende naevolgeren van Gemma Frisius niet zyn aengheroert, ende geobserveert, ben veroorsaeckt gheweest... de voorsz. myne observatien ende practijcken des Instruments in 't licht te geven ». Fundamentale onder- || wyſinghe | || *Aengaende* || De Fabrica. ende het veelvoudigh ghebruyck || Van het Aſtrolabium Soo Catholicum, als particulier. || ... || Tot Franeker, || Ghedruckt by Vlderick Balck, ... || ... || Anno 1627. || F° (?) 2 v°.

Cf. sur A. Metius, *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Mert-Meyzner (1892), col. 127-128. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 2817-2825, 3305, 14221. — *Cat. des ouvr. d'astron... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 427, 428, 908, 909, 1327, 1328, 1637. — Van der Aa, *Biogr. Woord.*, t. XII (2e partie, 1869), pp. 716-719. — Delambre, *Hist. de l'Astron. mod.* Paris, 1821, t. II, pp. 127-142.

secondaires de Gemma [préface à un ouvrage de Ptolémée (1), remaniement d'un calendrier (2), productions littéraires (poésies) (3)] et sur sa correspondance avec les savants de son temps; elle s'est entièrement évaporée, peut-on dire, car il ne reste qu'une lettre à P. Bruhesius (Van Bruhesen), une autre à J. Stadius, et enfin cinq lettres, éminemment précieuses, à l'évêque Jean Dantiscus ou Flaxbinder.

Outre les renseignements qu'elles nous ont fournis déjà, on en trouvera d'autres dans la partie bibliographique de notre travail (4).

Après nous être occupé de la biographie et de l'œuvre de Gemma Frisius, il importe d'indiquer diverses éditions de ses travaux, qui sont signalées, mais dont on ne parviendra jamais fort probablement (5) à trouver le moindre exemplaire; des dates et des noms de villes mal lus ou mal copiés ont fait croire à leur existence.

A) *Cosmographie* de Pierre Apian, à laquelle Gemma a largement collaboré :

a) Éditions latines :

Ingolstadt, 1530 (6).
Anvers, 1530 (7).

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 132.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 133.

(3) Cf *infrà* Bibliogr., n° 131. Gemma était aussi bon chanteur et bon instrumentiste qu'il avait la rime facile :

« Psaltes insignis, vel voce vel instrumentis :
Doctus et Aonium pangere Gemma melos ».

R. Posthoverius, *loc. cit.* [Cf. *suprà* p. 14, note (2)].

(4) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 134.

(5) Il faut excepter les éditions de 1548 et de 1564 de l'*Usus annuli astronomici*, et l'édition de 1597 de l'*Arithmeticæ... Methodus* [cf. *infrà* p. 89, note (10)].

(6) De la Lande, *Bibl. Astr.* Paris, 1803, p. 47. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I[1], p. 365[b] (n° 2391).

(7) Valère André, *Biblioth belg.*, 1643, p. 259.

Fribourg-en-Brisgau, 1533 (1).
Paris, 1533 (2).
Nuremberg, 1541 (3) et (4).
Bâle, 1550 (5).
Amsterdam, 1550 (6) et (7).
Anvers, G. de Bonte, 1564 (8).
Anvers, Bellère, 1575.
Anvers, 1592 (9).
Anvers, Bellère, 1594 (10).

---

(1) Graesse, *Trésor des livres rares*, t. I, p. 159. Dans un volume. conservé à l'Ambrosienne, à Milan, se trouvent reliés, un travail imprimé à Fribourg-en-Brisgau, en MDXXXIII, et une édition du *Cosmographicus Liber* de P. Apian. N'est-ce pas l'origine de la prétendue édition dont nous nous occupons en ce moment, et dont Graesse aura relevé le titre dans l'ancien catalogue du remarquable dépôt littéraire milanais?

(2) Idem, *Ibidem*, p. 159.

(3) Idem, *Ibidem*, p. 159.

(4) Jöcher, *Fortsetzung*, t. I, col. 961.

(5) Graesse, *loc. cit.*, p. 159.

(6) Houzeau et Lancaster, *loc. cit.*, p. 566a.

(7) Graesse, *loc. cit.*, p. 159.

(8) F. vander Haeghen et collab., *Bibliogr. des Pays-Bas*, 1re sér., *sub verbo* Apianus, fo A_{45}.

(9) Houzeau et Lancaster, *loc. cit.*, p. 566a.

(10) *Bibliotheca classica*... Autore M. Georgio Dravdio, Francofvrti. MDCXI, p. 760. Cette édition n'existe pas à notre sens; elle ne fait qu'un avec celle qui est signalée, avec le même titre, mais avec la date de 1574, dans : *Collectio... librorum... qui in nundinis Francofurtensibus... extiterunt*. Francofurti, 1592, pars tertia, p. 536.

M. le Conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Munich, a fait parcourir, à notre intention, les *Messkataloge*, ou catalogues des foires de Francfort, des années 1593, 1594 et 1595; il nous a fait savoir, à la date du 4 décembre 1906, que l'édition latine de 1594, de la *Cosmographia*, n'était pas signalée dans cette collection. Ne figure pas non plus dans les *Messkataloge* de 1581, 1582 et 1583, l'édition française de 1582 de la *Cosmographie*, portée *infrà* p. 86, notes (11) et (12).

b) Editions italiennes :

Anvers, 1575 et 1576 (1), (2) et (3).

c) Éditions flamandes :

Anvers, G. de Bonte, 1555 (4) et (5).
Anvers, G. de Bonte, 1564 (6).
Anvers, G. de Bonte, 1574 (7).
Amsterdam, 1599 (8) et (9).
Amsterdam, C. Claesz, 1608.
Amsterdam, 1637 (10).

d) Édition française :

Anvers, Jean Bellère, 1582 (11) et (12).

---

(1) Houzeau et Lancaster, *loc. cit*, p. 567a.

(2) Graesse, *loc. cit.*, p. 159.

(3) Jöcher, *loc. cit.*, col. 961.

(4) Houzeau et Lancaster, *loc. cit.*, p. 566b.

(5) Bierens de Haan, *Bibliographie néerlandaise, historique et scientifique des ouvrages importants dont les auteurs sont nés aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, sur les sciences mathématiques et physiques* .. Rome, 1883, p. 99, n° 1601.

(6) Idem, *Ibidem*, p. 99, n° 1601.

(7) Idem, *Ibidem*, p. 99, n° 1601.

(8) Graesse, *loc. cit.*, p. 159.

(9) Jöcher, *loc. cit.*, col. 961.

(10) Houzeau et Lancaster, *loc. cit.*, p. 566b. Nous ne croyons pas à l'existence de cette édition ; Houzeau et Lancaster ont puisé, sans doute aucun, leur renseignement dans les anciennes fiches de la Bibliothèque de l'Université de Gand. Or le millésime 1537 a été surchargé, nous ignorons pour quelle raison, et est devenu 1637. L'opuscule de la Bibliothèque susdite ne se retrouve pas pour le moment; il viendra certainement confirmer notre hypothèse.

(11) *Collectio... librorum .. in nundinis Francofurtensibus* [cf. *suprà* p. 85, note (10)], pars tertia, p. 52.

(12) *Bibl. Exotica, sive Catalogus officinalis librorum peregrinis linguis usualibus scriptorum... quotquot... in Nundinis Francofurtensibus prostant ac venales habentur*. Frankfourt, P. Kaff, Anno MDCX, p. 91.

B) *De Usu Annuli Astronomici :*

Antverpiae, 1530, in-4° (1) et (2).
Antverpiae, apud I. Steelsium, 1548 (3).
Antverpiae, in-8°, 1556 (4).
Antverpiae, apud I. Steelsium, 1564, in-8° (5), (6) et (7).
Coloniae, 1594 (8).

C) *Tractatus de annulo astronomico; de usu et compositione globi utriusque; de radio et baculo astronomico sive regulis Hipparchi et de astrolabio catholico.* Antverpiae, 1550, in-4° (9).

D) *De Principiis Astronomiæ & Cosmographiæ :*

Éditions latines :

Anvers, 1556 (10).
Anvers, Steels, 1564 (11).
Paris, 1577 (12).

---

(1) Houzeau et Lancaster, *loc. cit.*, pp. 570-571. L'édition de 1530 n'a jamais paru. Cf. *suprà*, p. 65.

(2) *Le mouvement scient. en Belgique*, 1830-1905, t. I, p. 291.

(3) Valère André, *Biblioth. belg.*, 1643, p. 258.

(4) Houzeau et Lancaster, *loc. cit.*, pp. 570-571.

(5) Idem, *Ibidem*, pp. 570-571.

(6) *Collectio... librorum... in nundinis Francofurtensibus*, pars prima, p. 468. L' « Usus Annuli Astron. » se trouve dans l'édition de 1564 de la *Cosmographia* de P. Apian et de Gemma Frisius; aura-t-il été tiré à part? Cf. *suprà* pp. 65 et 84, note (5).

(7) Valère André, *Biblioth. belg.*, 1643, p. 258.

(8) Houzeau et Lancaster, *loc. cit.*, pp. 570-571.

(9) Idem, *Ibidem*, p. 571, n° 2429.

(10) Bierens de Haan, *loc. cit.*, p. 100, n° 1606.

(11) Idem, *Ibidem*, p. 100, n° 1606.

(12) Van der Aa, *Biogr. Woord.*, t. VII (1862), p. 95. Cette édition renferme : « De Principiis Astron. ac Cosm. Liber.; De Usu Globi; De Orbis divisione; De Annuli Astron. Usu ».

Anvers, 1584, in-8° (1).
Coloniae, Haeredes A. Birckman, 1594 (2).

E) *De Radio Astronomico ... Liber.* Lutetiae, 1547, in-12 (3).

F) *Arithmeticæ Practicæ Methodus* (4) :

a) Éditions latines :

Coloniae, 1565 (5), (6) et (7).
Antverpiae, 1570 (8).
S. l., 1588 (9).
Oxoniae, 1611 (10) et (11).

---

(1) Lipenius, *Bibl. Real. phil...* 1682..., t. I, pp. 352 et 682.

(2) Bierens de Haan, *loc. cit.*, p. 100a, n° 1606.

(3) Idem, *Ibidem*, p. 100, n° 1611.

(4) Des éditions de Wittenberg, 1543 et 1553; d'Anvers, 1550; de Lyon, 1556; de Paris, 1567, et une édition sans date, mais de 1558 environ, sont indiquées, mais sans que nous sachions où le renseignement est puisé, dans : RARA ARITHMETICA ☐ A Catalogue of the Arithmetics written before the year MDCI with a description of those in the library of George Arthur Plimpton of New York by David Eugene Smith of Teachers College Columbia Vniversity... Ginn and C° Publishers Boston and London MDCCCCVIII, p. 200.

(5) Bierens de Haan, *loc. cit.*, p. 100, n° 1607. Cf. *infrà* notes (6) et (7).

(6) *Collectio... librorum... in nundinis Francofurtensibus*, pars prima, p. 468. Cf. *suprà* note (5) et *infrà* note (7).

(7) Valère André, *Biblioth. belg.*, 1643, avec annotations et texte de J. Peletier, p. 258.

(8) N.-G. Van Kampen, *Beknopte Gesch. der Lett. en Wet. in de Nederlanden.* s'Gravenhage... MDCCCXXI, t. I, p. 93.

(9) F.-G.-A. Murhardt, *Bibl. math.*, t. I, Lipsiae, ... CIↃIↃCCLXXXXVII, p. 168.

(10) Idem, *Ibidem*, p. 168. C'est évidemment l'édition d'Oxoniae, 1661. Cf. *infrà* Bibliogr., n° 118.

(11) J. Rogg, *Handbuch der math. Literatur vom Anfange der Buchdruckerkunst bis zum Schlusse des Jahrs 1830* (il y a un sous-titre latin : Bibl. math.), t. I, Tubingen, 1830, p. 139. Cf. *suprà* note (10).

Hafniae, 1611, in-8° (1).
Wittebergae, 1621 (2).
Stetini, 1655 (3), (4), (5) et (6).

b) Éditions allemandes :

Francfort, 1579, in-8° (7) et (8).
Francfort, 1597, in-8° (9) et (10).

G) *De Astrologia*. Antwerpiae, 1566, in-8° (11).

---

(1) Jöcher, *loc. cit.*, t. VI, col. 1832. Nous pensons qu'il y a erreur; il faut lire Wittebergae et non Hafniae.

(2) Bierens de Haan, *loc. cit.* (cum scholiis Joan. Pauli Resenii), p. 100, n° 1607; cette édition ne doit faire qu'un avec l'édition de Wittenberg, 1611.

(3) Lipenius, *loc. cit.*, p. 106.

(4) F.-G.-A. Murhardt, *loc. cit.*, p. 168. Cf. *infrà* note (6).

(5) J. Rogg, *loc. cit*, p. 139; ón y lit « Stettin. 655 ». Cf. *infrà* note (6).

(6) Renseigné [cf. *suprà* notes (4) et (5)] sous le titre : *Methodus facilis Arithmeticae practicae, cum scholiis Joan. Petr. Resenii.*

(7) Lipenius, *loc. cit.*, p. 106.

(8) F.-G.-A. Murhardt, *loc. cit.*, p. 167.

(9) Idem, *Ibidem*, p. 178. Cf. *infrà* note (10).

(10) Peut-être faut-il confondre cette édition avec celle de Francfort 1579 [cf. *suprà* notes (7) et (8)]. En tous cas, elle est renseignée [cf. *suprà* note (9)] sous le titre « 1597. Gemmae Frisij ausserlesene und für die Jugend sehr bequeme Rechenbuch auff. die Practik. Frankf. bey Chr. Egenolphi Erben. 8 ». Nous croyons à l'existence de cette édition. Les héritiers de Chr. Egenolff, né en 1503 et mort le 9 février 1555, étaient établis à Francfort-sur-Mein, encore en 1600. — Cf. J.-E. Kappens, *Buchdruckerkunst*... Leipzig, 1740, t. II, p. 144; t. III, pp. 273-274; t. IV, p. 117. — P. Heitz, *Frankfurter... Verlegerzeichen*, Strassburg, 1896, p. (IX). — Grotefend, *Chr. Egenolff*, Francfurt a/M., 1881. — Börckel, *Gutenberg und seine berühmtester Nachfolger*, Frankfurt, 1900, p. 123 et seqq. — Sarnow, dans *Der deutsche Buch- und Steindrucker*, 1900, p. 917. — Mori, dans *Archiv für Buchgewerbe*, 1907, p. 301 et seqq; 401 et seqq.

(11) Lipenius, *loc. cit.*, p. 123. N'y a-t-il pas confusion, malgré les dates différentes des deux opuscules, du nom de Gemma Frisius avec celui de Hemminga Frisius, qui est l'auteur d'un ouvrage contre l'Astrologie. Cf. *suprà* p. 13, note (3).

H) *Extant opera ejus omnia, in unum volumen congesta, typis edita Lutetiae Parisiorum*, 1566, in-8° (1).

I) [Generalis orbis descriptio]. Louvain, 1541 (2).

J) *Geometricae Demonstrationes*. Antw., in-8° (3).

---

(1) Valère André, *loc. cit.*, 1623, p. 300. Peut-être s'agit-il ici de l'édition du DE PRINCIPIIS ASTRONOMIÆ... donnée à Paris chez G. Cavellat, en 1556 (cf. *infrà* Bibliogr., n° 42). Quoi qu'il en soit, l'opuscule n'est plus signalé dans la *Biblioth. belg.*, de 1643, de Valère André, où se trouve en revanche mise à l'actif de Gemma Frisius une édition latine d'Anvers, 1530, in-f°, corrigée et augmentée (cf. *suprà* p. 84, note (7).

(2) Biebens de Haan, *loc. cit.*, p. 100, n° 1610.

(3) Lipenius, *loc. cit.*, t. I, p. 382ª.

LES ARSENIUS

III

Instruments construits à l'instigation de Gemma Frisius, soit avec la collaboration de G. Mercator, soit dans l'atelier des Arsenius. — La parenté de Gemma : a) *Certaine* avec Gautier Remi et Regnier Arsenius ou de Arseniis; b) *Douteuse* avec Ferdinand et Ambroise Arsenius. — Cartes gravées par ces derniers : *a*) Pour le *Theatrvm Orbis Terrarvm*, édition de 1595 et seqq., d'Abraham Ortelius; *b*) Pour l'*Epitome Theatri Orbis Terrarvm* du même cartographe. — On ne peut pas mettre à leur actif les planches de la *Description des Pays-Bas* de Guicciardini. — Collaboration de François Hogenberg, de Jean et de Lucas van Deutecum à l'œuvre d'Ortelius. — Travaux divers exécutés par Ferdinand Arsenius, pour le compte de Plantin

Les instruments astronomiques conçus ou construits par Gemma, à l'instar des Apian, des Mercator, des Schöner, des Dryander, etc., en un mot, de la plupart des Cosmographes du temps, et qui firent tant progresser les méthodes d'observation et la science, les instruments astronomiques, disons-nous, doivent fixer assez longuement notre attention.

Au surplus, Gemma n'est pas seul intéressé à la question.

On lui doit :

Une grande *mappemonde cordiforme*, dont une réduction est jointe à la *Cosmographia* de Pierre Apian de 1544;

Des sphères célestes et terrestres (1);

Des anneaux astronomiques;

Des radius astronomicus (rais, rayons ou bâtons astronomiques, dits aussi bâtons de Jacob);

Des quadrants solaires (?) et nautiques;

Des astrolabes.

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 1 à 4.

Les archives plantiniennes et la correspondance de Benedictus Arias Montanus (1) fournissent plusieurs données au sujet de ces instruments cosmographiques.

La mention de la *Grande Mappemonde* de Gemma y est rare; a-t-elle eu moins de vogue que les sphères terrestres et célestes, qui sont citées plusieurs fois? Nous le croyons.

On la vendait enluminée ou non. Le 14 mai 1558, Henri Pontanus ou Terbruggen (2) livrait à Plantin, au prix de deux florins dix sous par unité, quatre cartes de Gemma (3).

Deux ans plus tard, un spécimen, enluminé, était cédé à Jérôme Cock, par le prototypographe anversois, pour deux flo-

---

(1) Né vers 1527 à Fregenal de la Sierra (juridiction de Séville), mort le 6 juillet 1598 à Séville. Cf. « Correspondencia del doctor Benito Arias Montano con Felipe II », dans *Colleccion de documentos ineditos para la Historia de España*, t. XLI. — Marcos Jímenez de la Espada, *Correspondencia del Doctor Benito Arias Montano con el licenciado Juan de Ovando*. (Boletín de la Real Acad. de la Hist. Madrid, 1891 (t. XIX) — « Elogio historico del Doctor Benito Arias Montano... », par Don Tomás Gonzalez Carvajal, dans *Memorias de la Real Academia de la Historia*, t. VII. Madrid, 1832, pp. 1-199, et portrait. — Chapel Gorris (N. Loumyer), *Vie de Benoit Arias Montano* (Trésor national, t. III. Bruxelles, 1842, pp. 167-189). — Max Rooses, *Christophe Plantin*, 1882, notamment pp. 116-148, et portrait entre les pages 122-123. — H. Hymans, *Note sur un « portrait de première importance »* (signé : *Jean Wiericx*) (gravure très délicate : hauteur 150 millimètres, largeur 100 millimètres, restée inconnue à Alvin et peut-être unique). Gazette des Beaux-Arts, 1894, p. 167. — Corneille Gemma : a) *Note sur Arias* (in aliis infinitis patronum sibi insignem tum civitas, tum universitas sensit). *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. II, p. 65; b) *Lettre à Arias du 1er mai 1570;* cf. *infrà* Bibliogr., n° 203.

(2) Cf. P. Verheyden, *Aanteekeningen betreffende Mechelsche Drukkers en Boekhandelaars in de XVIe en de XVIIe eeuw*. (Bull. du Cercle arch., litt. et art. de Malines. Malines, t. XVI [1906], pp. 293-295). (Verheyden cite, p. 290, le témoignage apporté en faveur de P. Draeckx, par « Johannes Pontanus presbiter Collegiatæ ædis divo Romaldo sacræ); t. XX (1910), pp. 191-204 (très intéressant). — Dr G. Van Doorslaer, *Malines sous Marguerite d'Autriche*. Ibidem, t. XVII (1907), pp. 147-148.

(3) Achepte comptant de Henri Van Arlem [il faut lire Arnhem]. 4 cartes de Gemma Frisius a 2 florins 10 pattars... Somme 10 fl.

Arch. Plant., Reg. XXXVIII (Libr. et autres, 1555-1562), f° 44 v°.

rins dix sous (1), et après arrangement, celui-ci vendait à G. Desboys, à Paris, le 14 avril 1561, contre la somme de six florins, deux « mappas », qui, fort probablement, étaient aussi enluminées (2).

Pierre Draeckx, relieur, libraire dès 1544, et enlumineur de cartes et de gravures à Malines (3), a fait livraison à Plantin, le 22 janvier 1565, à raison de trente-deux sous la carte, de « 2 Mappa mondi Gemmae Frisij » (4); peut-on conclure de ce texte à une contrefaçon de la Mappemonde de Gemma? Il ne peut s'agir, d'après nous, que d'une livraison de cartes, si l'on prend pour terme de comparaison le prix payé le 6 mars 1565, à P. Draeckx, pour l'enluminure de cartes d'Angleterre ou d'Europe de G. Mercator; ces prix étaient de douze et de vingt-quatre patars (5).

Gemma Frisius fit paraître ses premières *sphères* à Louvain,

---

(1) Le 28 de Febr. 1560. A Hier. Kock :

1 Gemmae Frisii carta depicta . . . fl. 2-10.

1 Mappa Gemmae Frisii depicta.

Arch. Plant., Reg. XXXV (Journal 1558-1561), f° 183 v°.

Nous ne comprenons pas la double indication que comporte cet extrait de compte. A-t-on voulu spécifier qu'il s'agissait dans la première rubrique d'une mappemonde?

(2) Cf. *infrà*, p. 95, note (3).

(3) Mort peu après la Noël 1585. Cf. P. Verheyden, *Mechelsche Boekbinders in de XIVe, XVe en XVIe eeuw.* (Loc. cit., t. XV [1905], pp. 272-274). — *Boekhandelaars te Mechelen in de XVIe eeuw.* (Ibidem, t. XV, pp. 303-314). — *Aanteekeningen betreffende Mechelsche Drukkers en Boekhandelaars in de XVIe en de XVIIe eeuw.* (Ibidem, t. XVI [1906], pp. 286-293).

(4) Le 22e de Janvier 1565. Receu de la femme de Pieter Draecx, libraire a Malines ce qui s'ensuict :

2 Mappa mondi Gemme Frisij 32 . . . fl. 3. st. 4.

Arch. Plant., Reg. XXXIX (Libr. et autres, 1564), f° 4 v°.

(5) Le 6e de Mars 1565. Receu dudit (il s'agit de Pieter Draecx, libraire à Malines, à qui ces cartes avaient été confiées le 22 janvier 1565) :

3 Europa Marcatoris Afgeset de façon 24 . . . fl. 3. st. 12.

3 Anglia Marcatoris Afgeset 12 patt. de façon . . . fl. 1. st. 16.

Arch. Plant., Reg. XXXIX (Libr. et autres, 1564), f° 4 v°.

à partir de 1530; y collaborèrent, notamment pour la gravure et l'impression, Gérard Mercator et Gaspard a Myrica.

Dans la suite, ces sphères sortirent de l'atelier des Arsenius; il est impossible d'établir s'ils les retouchèrent ou s'ils en firent une nouvelle gravure. D'après une lettre du 14 juin 1568, adressée par Arias Montano à Jean de Ovando, président du Conseil de la Sainte Inquisition, elles se partageaient la vogue à Anvers, vers le milieu du XVI[e] siècle, encore après la mort de Gemma, avec celles de Gérard Mercator, qui les surpassaient (1). Si les globes de ce dernier, proclamés « excelentísimos » ou « mejores » (2), et vendus douze écus la paire, alors que les autres n'en valaient que huit, ont eu plus de retentissement que ceux du maître; si même ils les ont éclipsés au point que les comptes du Musée Plantin ne font plus mention des travaux de Gemma, à partir de 1570, exception faite cependant pour les années 1573, 1576 et 1588 (3); en revanche, il reste à Gemma la gloire incontestée et impérissable d'avoir été l'iniateur, la pierre angulaire, peut-on dire, de l'école cartographique belge,

---

(1) « Aquí hay dos géneros de globos grandes, unos de Gemma Phrisio que cuestan ocho escudos el par, celeste y terrestre, y otros de Gerardo Mercator, que son excelentísimos y cuestan á doce escudos el par. Este artífice vive seis jornadas de aquí é yo he enviado por tres pares de lós suyos... ». M.-J. DE LA ESPADA, *loc. cit.*, t. XIX, p. 485.

Le prix des sphères de Gemma a varié, comme nous l'indiquerons.

(2) Arias a envoyé à Ovando « un astrolabio y un báculo, y un ánnulo astronómico bastante para meter en él el brazo ». Il ajoute : « Quedan en mi poder, dos retablos acabados, conforme á como Vmd. los demanda, y un báculo astronómico ó radio de metal excelentemente hecho; y dos globos espero que me enviará Mercator por días. porque los suyos son los mejores; y un mapa mundi y carta de marear hecha por el mismo nuevamente, la mejor que ha salido ». Lettre d'Arias Montano à Ovando, d'Anvers, 23 décembre 1569 M.-J. DE LA ESPADA, *loc. cit.*, t. XIX, pp. 477-478.

(3) Adi 18e Febr. Facture d'une casse de bois blancq pour envoyer au Sr B. Arias Montanus avec ce qui s'ensuit :

1 Sphera ærea cum custodia a nepote Gemmae confecta...

Arch. Plant., Reg. LXV (Journal 1588), f° 24 1°.

dont son élève a été le plus brillant et l'immortel représentant.

Les sphères de Gemma Frisius étaient de diverses dimensions, mais on ne peut rien préciser à ce sujet ; dans les comptes de Plantin, elles sont qualifiées tout simplement de petites ou de grandes ; parmi ces dernières, on distingue les pièces de choix et les « ordinaires ».

Le plâtre, et exceptionnellement le cuivre, vu le prix élevé de vente, servaient à la fabrication des globes ; comme les mappemondes, ils se vendaient enluminés ou non ; ils étaient munis d'un méridien en bois ou en cuivre et d'un équateur fait, sans doute, des mêmes matières.

Le 3 avril 1558, Plantin payait au comptant à C. Gemma, pour un grand globe terrestre de son père, quatre florins dix patars, et pour un petit globe, trente patars (1) ; l'acquisition d'un globe céleste, qui était muni de « son cercle de position », et que nous attribuons à Gemma, valait deux florins (2).

Le prix réclamé par Plantin à ses clients variait avec le temps, comme aussi avec les dimensions et la beauté de l'instrument et la matière première des méridiens des sphères.

A la date du 14 avril 1561, Plantin livrait à Guillaume Desboys, à Paris, deux globes à méridien de cuivre pour dix écus ou vingt-cinq florins (3). Les deux globes et les quatre

---

(1) Le 3e d'Auril 1558 :

Achapté comptant :

1 Globe terrestre grand de Gemma Frisius . . . fl. 10. 10 pat.

2 Globes terrestres de Gemma petis . . . A 30 pat. pièce.

1 Globe céleste avec son cercle de position . . . fl. 2.

Arch. Plant., Reg. XXXV (Journal 1558-1561), f° 26 r°.

(2) Cf. *suprà* note (1).

(3) Le 14 d'auril 1561.

Delivré au Sire Guillaume Desboys :

2 Globes de Gemma a meridien de cuivre prix faict 10 escuz . . . fl. 25.

2 cartes de Gemma Frisius, prix faict 3 fl. pièce . . . fl. 6.

Arch. Plant., Reg. XXXVI (Journal 1561-1574), f° 4 r°.

« Mappa » de Gemma, expédiés à Paris le 11 novembre 1560, étaient peut-être destinés au même libraire (1).

En 1568 encore, l'architypographe faisait monter des sphères de Gemma Frisius. Par lettre du 21 mars de cette année, il offrait en vente à Jean Desserans et à Thomas Vantrouiller, libraires à Londres, une paire de globes de Gemma, pour le prix de seize florins et douze patars « avec les méridiens ou cercles de cuivre », mais de onze florins seulement avec « cercles méridionaux de bois » (2). Sont-ce les globes de la première catégorie que la firme plantinienne fit parvenir à Desserans, le 15 avril 1568, pour vingt-quatre florins (3)? L'augmentation de prix est fort sensible! Y a-t-il eu des frais extraordinaires d'envoi ou autres? Les Arsenius se sont-ils montrés plus exigeants? Nous ne le savons pas, mais cette dernière hypothèse semble plausible. En effet, Arias Montanus payait, en 1569, pour une

---

(1) Le 11 de nov. 1560.

Packé et coffré pour Paris :

2 Globes de Gemma.
4 Mappa Gemmae.

Arch. Plant., Reg. XXXV (Journal 1558-1561), f° 115 v°.

(2) « J'ay une paire de globes de Gemme Frigius que j'ay faict faire avec les meridiens ou cercles de cuivre et ne le puis donner moins de seize florins et douze patars... Les ordinaires dudict Gemma qui ont les cercles meridionaux de bois puis-je bien vous envoyer a onze florins la paire ».

Arch. Plant., Reg. VII (Lettres), f° 83 r°.

Nous empruntons ce renseignement à M. J. Denucé, *Oud-Nederlandsche Kaartmakers in betrekking met Plantijn*, 1912, t. I, pp. 4-5.

(3) Adi 15e April 1568.

A Jan Desserans, en une mandelette appart :

2 Globes de Gemma, 1 celeste et ung terrestre avec le cercle de cuivre, et la mandelette in ñs val. . . fl. 24.

Arch. Plant., Reg. XLVI (Journal 1568), f° 80 r°.

sphère de cuivre, quarante-huit florins environ (1), et le 18 août 1573, Plantin lui demandait « 20 fl. et 4 du port » pour deux petits globes non enluminés (2).

De tous les globes tant terrestres que célestes, construits sur les indications de Gemma Frisius, et auxquels est annexé l'opuscule *De Principiis Astronomiæ*, on ne connaît qu'un seul exemplaire de chaque espèce, conservé au Gymnase de Zerbst (3). On en doit l'heureuse découverte à M. le Dr Walter Ruge, en passe de marcher sur les traces de son regretté père, feu Sophus Ruge, qui fut l'érudit le plus compétent en histoire de la géographie. Le globe céleste est de 1537; le globe terrestre n'est pas daté, mais il a été fort probablement construit de 1535 à 1536.

Il existe, à notre avis, une édition de ces globes, aussi ancienne que la première édition du *De Principiis Astronomiæ*, donc datant de 1530. D'autre part, d'après M. Hortensius, pro-

---

(1) 1569. Adi 23e Febr. Pour une sphère de cuivre de Gemma et ung baculus astronomicus val. . . . 54 fl.

Arch. Plant., Reg. XVI (Grand-Livre 1558-1578), fo 34.

Un « Baculus astronomicus pro D. Ovando » étant payé 6 florins, le 31 mars 1570, (*Arch. Plant.*, Reg. XVI, fo 106), nous en concluons que le prix de la sphère était de 48 florins. Il importe pourtant de signaler qu'une grande sphère de cuivre, que nous attribuons aux Arsenius, était livrée par Plantin à D. Ferd. Sevilla, le 15 juin 1569, moyennant 50 florins. (*Arch. Plant.*, Reg. XLVII, fo 100 vo).

(2) Adi 18e Aug. 1573.

« 2 Globi parvi sans paindre coustent . . . 20 fl. et 4 du port ».

Arch. Plant., Reg. XVI (Grand-Livre 1558-1578), fo 237.

A la même date, mais dans le Reg. LI (Journal 1573), fo 111 vo, nous relevons :

« Dno Doctori Montano :

2 Globi parvi sans paindre coustent avec le port de Lovain . . . fl. 1. st. 4 ».

Ne faut-il pas lire dans l'extrait du Reg. XVI ci-dessus : « coustent . . . 20 fl. et 1 fl. 4 st. du port »?

(3) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 1 à 4.

fesseur de mathématiques au Gymnase d'Amsterdam, vers 1688, Gemma préparait une nouvelle édition de son globe céleste, construit sur des observations faites au moyen de son *Radius Astronomicus*. Nous ne sommes pas parvenus à trouver dans l'œuvre de Gemma une indication quelconque à ce sujet; peut-être Hortensius a-t-il eu communication d'une lettre où ce projet était signalé [1] !

En dehors des globes, on n'a connaissance d'aucun instrument portant la signature de Gemma; à l'Observatoire de Leyde, toutefois, se trouvent, établis d'après les méthodes de notre médecin-cosmographe, mais sans date ni nom de constructeur ou de graveur, un astrolabe et un quadrant nautique; cet établissement possède aussi un anneau astronomique en cuivre, fabriqué en 1572, par Gualterus Arsenius [2]. On peut encore signaler, de 1555 au moins à 1607, divers astrolabes, conservés au Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris [3]; au Musée archéologique, à Madrid [4]; au Merton College, à Oxford [5]; et qui sont dus au burin de Gauthier, de Regnier et de Ferdinand Arsenius.

Tous ces faits ne permettent-ils pas de présumer qu'il s'était formé à Louvain, sous l'inspiration de Gemma, un atelier, où

---

[1] « Succefsit Gemma Frisius, celebris suo tempore Mathematicus, qui novam Globorum Astronomicorum ex obſervationibus per Radium ſuum Astronomicum habitis meditabatur editionem, ſed morte prœventus opus abſolvere non potuit ». *Guilielmi Blaev Inſtitvtio Aſtronomica De uſu Globorum & Sphærarum Cœleſtium ac Terreſtrivm : ...* Amſtelaedami, Apud Joannem Blaeu. MDCLXVIII, f° *5 r°.

Cf. au sujet de M. Hortensius (Van den Hove?), Paquot, *loc. cit.*, t. II, pp. 354-357. — Van der Aa, *Biogr. Woord.*, t. VIII, 2e partie (1867), pp. 1288-1290. — *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Horatz-Hozynsz (1889), col. 123. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n° 15133. — *Cat. des ouvr. d'astron. ... des princ. bibl. de Belgique* (1878), n°s 457 et 912.

[2] Cf. *infrà* Bibliogr., n° 176.

[3] Cf. *infrà* Bibliogr., n°s 174, 177, 181, 182 et 183.

[4] Cf. *infrà* Bibliogr., n° 173.

[5] Cf. *infrà* Bibliogr., n° 175.

l'on produisait couramment les instruments conçus ou mieux perfectionnés par lui ?

Nous nous demandons même si cet atelier n'a pas remplacé celui de Gérard Mercator, qui fonctionna à Louvain jusqu'en 1552, année du départ pour Duisbourg du géographe rupelmondois. Stylés et employés dans l'officine mercatorienne, dont le chef avait une habileté manuelle reconnue, et secondés par leur oncle, mort en 1555, les neveux de Gemma ont appris à voler de leurs propres ailes; leurs travaux, restés longtemps aussi inconnus que leurs auteurs, témoignent de la valeur des uns et des autres.

On connaît cinq artistes portant le nom d'Arsenius : Gauthier, Remi, Ambroise, Ferdinand et Regnier.

En dehors d'une partie, bien modeste, de leur œuvre, on ne sait rien de cette famille de graveurs. L'orthographe exacte de leur nom patronymique est une énigme. S'appelaient-ils Arsens, Aertssens, van Aertssen? C'est possible. En tous cas, un Ferdinand van Aertssen figure, sans qu'il ait été payé la moindre somme à l'occasion de son décès, dans le compte que le doyen de la Gilde de Saint-Luc et de la Violette, à Anvers, Henri Aertssens, a produit pour la période allant du 18 septembre 1631 au 18 septembre 1632 (1).

La date nous échappe de l'admission de ce Ferdinand, soit comme apprenti, soit comme franc-maître, dans la grande confrérie anversoise, à laquelle aucun autre représentant de la lignée n'a appartenu.

Tous ces Arsenius étaient-ils parents, et ne doit-on pas les rattacher, Ferdinand et Ambroise tout au moins, à la famille des imprimeurs Aertssens? Ceux-ci ont travaillé dans notre métropole commerciale de 1617 à 1720 environ.

Nous admettons que Gauthier, Regnier et Remi étaient frères;

---

(1) « Anderen ontfanck van de dootschulden, soo van mans als van vrouwen, wesende onder de gulde van S[t] Lucas ». Ph. Rombouts et Th. Van Lerius, *Les Liggeren de la Gilde anversoise de Saint-Luc*, t. II, p. 32.

d'après des inscriptions relevées dans les archives plantiniennes, ou sur des instruments fabriqués par leurs soins, etc., ils sont les seuls que nous puissions positivement ranger parmi les neveux de Gemma ; on ignore s'ils sont apparentés avec lui, par sa femme ou grâce au mariage de sa sœur. Les archives de Louvain ne sont pas définitivement classées et n'ont fourni aucun renseignement ni sur le compte des Arsenius ni sur celui de leur oncle et de son fils Corneille (1). Le géographe reconnaît lui-même sa parenté avec Gauthier : « Astrolaba, dit-il (2), quæ nostro instinctu per nepotem nostrum Gualterum Arsenium constructa sunt, ad secundum annum à bissexto habent dies ».

Quant à Ferdinand et à Ambroise Arsenius, on ne possède pas de pièces authentiques, ni le moindre petit texte établissant leur nationalité ou leur parenté avec Gemma Frisius ou avec ses neveux ; c'est donc sur la similitude des noms, sur la similitude des professions, avec Gauthier, Regnier et Remi, qu'on les range dans la famille de Gemma. Grâce à Michel Coignet, nous savons qu'ils étaient frères (3). Ont-ils quitté Louvain pour aller s'établir à Anvers? Vers 1595, ils y gravaient des cartes pour le *Theatrvm Orbis Terrarvm* d'Ortelius, et en 1601 pour l'*Epitome*, donné par Michel Coignet chez Van Keerbergen.

Ferdinand a vraisemblablement survécu à son frère. Les livres de Plantin établissent qu'en 1628 il corrigeait, pour la firme, un certain nombre de planches du *Theatrvm Orbis Terrarvm*. Nous verrons plus loin (4) qu'elles étaient réservées à une

---

(1) Sollicité par H. Hymans, van Even n'a rien trouvé; les archivistes actuels, à la bienveillante collaboration desquels nous avons fait appel, n'ont pas récolté davantage.

(2) *De Astrolabo Catholico... Liber*, f^os^ 14 v°-15 r°.

(3) « Ferdinando Ambroſioque de Arſenijs fratribus ». *Epitome* | *Theatri Orbis Terrarvm* | *Abrahami Ortelij.* | *De nouo recognita, ...* | ... | *à* | *Michaele Coigneto* | ... | Antverpiae, Svmptibvs Ioannis Keerbergii. Anno M.D.CI, f° (††8) r°.

Cf. *infrà* p. 113, note (1).

(4) Cf. *infrà* p. 116.

nouvelle édition du *Theatrvm*, projetée par Balthazar Moretus, le successeur de Plantin.

On sait maintenant, de science certaine, qu'en dehors des sphères, les quadrants solaires, les bâtons et les anneaux astronomiques, et avant tout les astrolabes, fabriqués par les Arsenius, étaient fort recherchés ; on les écoulait en Belgique, mais aussi à l'étranger : à Madrid, à Paris, à Londres, aux foires de Francfort, etc. Ce succès ne doit pas nous étonner ; d'après une lettre du 16 janvier 1570 de Benedictus Arias Montanus, à Ovando (1), et d'après son rapport déjà cité, du 18 mai 1570, sur la création d'une chaire de mathématiques à l'Université de Louvain (2), il n'y avait pas de comparaison possible, quant à l'exactitude et à la finesse d'exécution, entre les instruments astronomiques en usage, et ceux de Gualterus, qui n'était pas surpassé en Europe comme constructeur, et auquel une place d'honneur revenait parmi les Arsenius. On comprend, dès lors, que ces instruments, l'astrolabe en tous cas, aient trouvé place dans le cabinet de travail du roi d'Espagne (3).

En 1588, Gauthier (il ne peut être question que de lui) fournissait encore des sphères à la firme Plantin (4).

---

(1) « Todas estas pfezas [il s'agit d'instruments cosmographiques] son de mano del que mejor creo lo labra en (*sic*) Europa, y muy acertadas ». M.-J. de la Espada, *loc. cit.*, t. XIX, p. 478.

(2) « Tambien vive alli un sobrino del mismo Gemma que se dice Gualtero Arsenio, que hace los mas acertados instrumentos de astrologia, y los mas acabados que yo he visto jamas, ni creo los hace hombre mejores en Europa ». (Cf. *suprà* p. 34, note (4), et p. 92, note (1). *Memorias de la Real Academia de la Historia*. Madrid, 1832, t. VII, p. 155.

(3) Dans une lettre, dont on a la minute, du président Ovando à Arias, lettre datée de Madrid, 31 mars 1570, on lit qu'il a reçu « los astrolabios, ánnulo y báculo astronómico y catálogos y libros... » Il ajoute que « el astrolabio es méjor que el que tiene el rey en su recamara del mismo autor ». M.-J. de la Espada, *loc. cit.*, t. XIX, p. 479.

(4) Cf. *suprà* p. 94, note (3).

Nous supposons que c'est à lui aussi que Guicciardini fait allusion lorsqu'il écrit « ultinamente metteremo Gualteri Renerio [!] maestro eccellente d'ogni strumento da Mathematica » (1). Travaillant sous l'égide ou mieux à l'instigation de son oncle, Gualterus burinait des astrolabes dès la première moitié de l'année 1555 au moins (2). Ces instruments renseignaient les jours à compter du six des calendes de mars, soit le 24 février, de la deuxième année qui suit l'année bissextile (3); on n'en possède aucun exemplaire. Le plus ancien astrolabe connu portant la signature de Gualterus Arsenius est de 1566 (4); il a 59 centimètres de diamètre et 1 centimètre d'épaisseur. Quelques-uns avaient (5) une palme, voire un pied de diamètre environ; leur poids était plus lourd par le fait.

La table annexée à chaque pièce était générale ou régionale.

Deux autres astrolabes de Gualterus, de dimensions beaucoup

---

(1) Descrittione ‖ ... ‖ di tvtti i ‖ PAESI BASSI, ... ‖ ... ‖ IN ANVERSA, M.D.LXVII. ‖ .. ‖, p. 52 E.

(2) Gemma Frisius et Corneille Gemma, *De Astrolabo Catholico... Liber*, chap. V.

(3) Idem, *Ibidem*, fos 14 vo–15 ro.

(4) Cf. *infrà* Bibliogr., no 173.

(5) « Cuando aquí llegué hallé, un astrolabio extremadísimo de cerca de un pié de diámetro, y lo compré para mí en 40 florines, que son 20 escudos. Tiene una falta que es hecho para otras regionés septentrionales y no tiene para España tablas. Yo le he mandado hacer una para Andalucia y Extremadura. Tiene una general para toda la tierra. Si v. m. manda que yo le haga obrar uno, iré á Lovaina donde está el que los hace y pedirle he uno tan grande como el mío ó de un palmo de diámetro, que será menos pesada, y conternan las láminas las latitúdines de toda España. Cierto, el mío, si la tuviese en España, no lo daría por 60 escudos.

. . . . . .

» También pienso hacer una sphaera de metal para mí en Louayna y un ánnulo astronómico. Si v. m. es servido que mande otras piézas en su nombre, lo haré ». M.-J. de la Espada, *loc. cit.*, t. XIX, pp. 485-486.

moindres (17 centimètres environ), sont datés de 1567 (1) et de 1571 (2).

Un seul instrument, portant la signature de Regnier Arsenius, est parvenu jusqu'à nous ; c'est un astrolabe de 1569 (3).

Les grands astrolabes se vendaient cher. A peine arrivé à Anvers, Arias en achetait un, en 1568, pour quarante florins ou vingt écus, et il estimait que l'instrument vaudrait trois fois plus en Espagne. Plantin de son côté payait, le 11 juillet 1568, à Gauthier Arsenius, trente-six florins pour un grand astrolabe en cuivre (4) ; celui-ci était revendu au client, à raison de quarante et un, voire même de cinquante florins en 1569 (5), et de quarante florins en 1570 (6).

Le prix des astrolabes de moindre dimension était variable. Le 10 mai 1565, Plantin les payait vingt-cinq florins quatre

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 174.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 175.

(3) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 177.

(4) 1568. Doctor Benedictus Arias Montanus habuit a nobis :
Adi 11 Julij.

. . . . . .

Pour ung astrolabium grand de Walterus de Lovain . . . fl. 36.

Arch. Plant., Reg. XVI (Grand-Livre 1558-1578), f° 33.

(5) Audit 25 de Junius 1569. D. Ferd° Sevilla :

. . . . . .

1 sphère de cuivre grande . . . . . fl. 50.
1 Astrolabium grand de cuivre . . . fl. 41.

Ibidem, Reg. XLVII (Journal 1569), f° 100 v°.

Adi 15e Nov. 1569. A Jo. Heerlemius :

1 Astrolabium magnum de cuivre . . . fl. 50.

Ibidem, Reg. XLVII (Journal 1569), f° 193 r°.

(6) [1570]. Adi 11e Julij.

1 Astrolabium magnum en cuivre . . . fl. 40.

Ibidem, Reg. XVI, f° 106 r°.

sous (1) à Regnier Arsenius, et le 21 septembre 1569, vingt florins seulement à son frère Remi (2). L'architypographe les revendait, sans les tables, il est vrai, et au comptant, vingt-cinq florins en 1576 (3).

De même que les astrolabes, les rais ou bâtons astronomiques des Arsenius étaient excellents (4). Ils étaient faits de bois recouvert de lamelles de cuivre (5). En 1569, Plantin les payait six florins à Gauthier Arsenius (6). Est-ce bien un bâton astronomique de ce graveur, qui était cédé au même prix en 1570 au président Ovando (7)?

---

(1) Le 10 May 1565.

Payé un astrolabe a Reynerus Arsenius . .·. fl. 25. st. 4.

Ibidem, Reg. XXXVI (Journal 1561-1574), f° 89 v°.

(2) Le 21 Sept. 1569.

Achapté de Remigius Arsenius :

1 Astrolabe en cuivre . . . fl. 20.

Ibidem, Reg. XLVII (Journal 1569), f° 156 r°.

(3) Ad 21 de Mars 1576.

Ledit veu comptant a une femme Clara N...

1 Astrolabe du nepos Gemmae sine tabulis . . . la somme de fl. 25.

Ibidem, Reg. LIV (Journal 1576), f° 45 v°.

(4) Cf. *suprà* p. 101, notes (2) et (3).

(5) « Talis [radius astronomicus] mihi ad manus eſt, à me ipſo quidem non conſtructus, ſed à præſtantiſsimi illius Mathematici Gemmæ Friſii, Lovanii in Belgio olim habitantis (qui de hoc libellum edidit) Nepote Gualtero Arſcenio concinnatus. Totus conſtat Orichalcicis laminulis affabrè compoſitis licet interiùs ligneus ſit, & pinnacidia atque diviſiones habet, prout ab eodem Gemma in dicto libro traditur... ». Tychonis Brahe || ASTRONOMIÆ || INSTAURATÆ || MECHANICA. || ... NORIBERGAE, *apud* LEVINVM *H*VLSIVM || ANNO || M.D.CII. || (in-fol.), f° F_2 v°.

(6) Le 23e Sept. 1569.

Ledit receu de Walterus Arsenius :

Radius Astronomicus sur lequel est marqué les pieds et aunes d'Anvers et de Louvain que m'a mandé . . . valeur . . . 6 fl.

Arch. Plant., Reg. XLVII (Journal 1569), f° 157 v°.

(7) 1570. Adi 31e Martij.

1 Baculus astronomicus pro D. Ovando . . . [fl.] 6.

Ibidem, Reg. XVI (Grand-Livre 1558-1578), f° 106.

Les comptes de la célèbre imprimerie anversoise de 1568 apprennent qu'il a été soldé cette année à Gauthier la somme de quatre florins dix sous, pour un quadrant solaire doré (1). C'est la seule indication que nous possédons au sujet d'instruments de l'espèce, sortis de l'atelier des Arsenius.

Nous n'osons pas certifier que les anneaux astronomiques, fabriqués par eux, étaient de facture supérieure; leur construction ne laissait pourtant rien à désirer. « Affabrè compositus », dit Tycho Brahe (2). Ils étaient faits de cuivre (3). Leur diamètre atteignait presque une coudée (4), et parfois la longueur du bras (5). Quant au prix, on sait qu'Arias Montanus payait huit florins, en 1568 et en 1569, pour des anneaux astronomiques de Regnier et de Remi Arsenius (6).

Si les frères Gualterus, Remigius et Regnerus Arsenius semblent avoir concentré leur activité sur la fabrication des instruments astronomiques, il n'en fut pas de même de leurs homonymes ou parents : Ferdinand et Ambroise Arsenius, ou de Arseniis, d'après Michel Coignet (7).

On peut cependant, de façon positive, mettre à l'actif de Fer-

---

(1) 1568. *Doctor Benedictus Arias Montanus* habuit a nobis :

Adi 11 Julij. Payé a Walterus Arsenius de Lovain pour ung quadrant [quadrans solaris doré, d'après le Reg. XLVI (Journal 1568), f° 137 r°]. . . . 4 fl. 10.

Et pour une lame a ung astrolabe grand . . . . . 3.

Pour ung Annulus astronomicus en cuivre. . . . . 8.

Ibidem, Reg. XVI (Grand-Livre 1558-1578), f° 33.

(2) « Totus Orichalcicus & affabrè compositus. Habetq; in Diametro quasi cubitum unum ». *Loc. cit.*, f° F_2 v°.

(3) Tycho Brahe. Cf. *suprà* note (2).

Adi 27 Oct. 1569. D. Ariæ Montano [*Arch. Plant.* Reg. XLVII (Journal 1569), f° 181 v°] :

1 Annulus astronomicus cuivre de Remigius Arsenius . . . fl. 8.

(4) Tycho Brahe. Cf. *suprà* note (2).

(5) Cf. *suprà* p. 94, note (2).

(6) Cf. *suprà* notes (1) et (3).

(7) *L'Epitome Du Théâtre de l'Vnivers d'Abraham Ortelius*. Antverpiae, Keerberghe, M.DCII, f° [+8] r°.

dinand trois astrolabes (1). Deux de ces instruments sont gravés en taille-douce sur des calottes sphériques en cuivre. C'est probablement sur ces cuivres (2) que furent tirées les planches jointes à l'ouvrage déjà indiqué : ASTROLABIORVM ‖ SEV VTRIVSQVE ‖ PLANISPHÆRII VNIVERSALIS, ‖ ET PARTICVLARIS VSVS ‖ ... ‖ *à Valeriano Regnartio Belga.* ‖ ... ‖ ... M.DC.X. ‖ (3).

L'œuvre gravée proprement dite (cartes et planches quelconques) de Ferdinand et d'Ambroise Arsenius n'est pas très considérable.

D'après l'avis au lecteur, placé par Ortelius en tête du *Theatrvm Orbis Terrarvm* de 1570, Fr. Hogenberg a gravé la plupart des cartes de cet atlas (4) ; la même indication figure dans les éditions suivantes, jusque 1592 inclus.

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 181 à 183.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 182 et 183.

(3) Cf. *suprà* p. 81, note (1).

(4) La signature de Fr. Hogenberg, graveur et libraire, ne se rencontre toutefois que sur quelques planches du *Theatrvm* : *a*) Éditions de 1570 à 1595 au moins, mappemonde (carte I); *b*) Édition de 1579 et seqq. : Nobilis Hannoniae Comitatus descriptio. Nous lui attribuons cette carte, parce que, en 1584 et 1595, elle porte ces mots : Fr. Hogenbergus ex archetypo caelabat, 1572; *c*) Édition de 1573 et seqq. : Mansfeldiae Comitatus, par Tilemanus Stella (c'est une reproduction de la carte publiée à Cologne en 1570, chez Hogenberg); *d*) Édition de 1573 et seqq. : Wurtemberg; *e*) Éditions de 1603, 1606 et 1608. Deutschlandt, Germaniae Typus. (L'original à Cologne, 1576; un exemplaire à NUREMBERG, Germ. Nat. Museum, et à BÂLE, Bibl. Univ.)

On doit encore au burin de Fr. Hogenberg : Moscovia d'Antoine Wied..., 1570 (l'original est de 1555); reproduction par H. Michov, à Hambourg, en 1883; Romani Imperii Imago..., 1571; Galliae regni potentissimi nova descriptio..., 1583; Germaniae Inferioris... delineatio..., 1578; Recens et Germana bicornis ac widi Rheni... descriptio; Galliae Belgicae Tabella (Hogenberg a dessiné et publié la carte); Mappemonde de Hondius, 1570 (?); Kerpensis territorii in Ubiis effigies, par Georgius Stempelius Goudanus, Coloniae..., 1587; Carte d'Alsace, d'après Daniel Specklin, architecte à Strasbourg; Plan de Jérusalem (512 × 745mm) dans CHR. VAN ADRICHEM,

Mais dans l'édition latine du *Theatrvm* de 1595, et dans l'édition espagnole de 1602, les cartes sont attribuées à la fois à Hogenberg et aux Arsenius.

Édition latine de 1570.

FRANCISCI HOGENBERGI artificioſae manui, cuius vnius indefatigabili diligentia ferè omnes hæ Tabulæ cælatæ ſunt, bene faueto. ANTVERPIÆ, M.D.LXX.

Édition latine de 1595.

FRANCISCI HOGENBERGI FERDINANDI AMBROSIIQVE ARSENIORVM artificioſis manibus, quorum trium indefatigabili diligentia ferè omnes hæ Tabulæ cælatæ ſunt, bene faueto. Antverpiæ Ambivaritorū. M.D.LXX.

Theatrum Terrae Sanctae, Cologne, 1590, et éditions suivantes jusque 1613 inclus (l'avis au lecteur est daté de 1584); Danemark, par H. Rantzow; Descriptio Archiepiscopatus Coloniensis diœcesis, par Cornelius Aedgerus Frisius, 1583; Americae et proximarum regionum orae descriptio..., 1589; Brabantia, MDLXXXI; Des planches de la *Description des Pays-Bas*, de L. Guicciardini, Anvers, Plantin, 1581 et 1588; Tabula Geographica Frisiae, par Sibrandus Leo, 1579; Itinerarium Orbis Christiani, in-4°; A collaboré, avant 1583, à la gravure des cartes de France de G. Mercator, etc.

Une suite de 474 planches in-folio, divisées en dix séries, sur les événements du milieu et de la fin du XVI[e] siècle, survenus dans les Pays-Bas, en France, Allemagne, Angleterre, Suède; 200 planches environ, relatives aux Pays-Bas, se trouvent, avec une carte des XVII Provinces-Unies représentées sous la forme d'un lion, dans les diverses éditions (1583, 1585, 1587, 1588, 1596, 1605 (?), 1619), d'AITZINGER (*a*) : *Leo Belgicus* (*b*), et dans d'autres publications; 37 planches sur cuivre pour GRAMINAEUS, *Beschr. der im Dusseldorf an 16 Juni 1585. Stattgehabten Hochzeitsfeier* de Jean Guillaume, fils du duc de Juliers; 31 planches de la Fable de Cupidon et de Psyché, d'après les dessins de Raphaël, et les gravures d'Augustin de Venise et de Marc de Ravenne, 1575; Élisabeth, reine d'Angleterre, assise sur un trône, in-f°.; Portrait de la reine Marie d'Angleterre, 1555, in-4°; Les Quatre Ages, « drôleries pour des ouvrages d'orfèvrerie »; 1 planche dans G. TRUCHSESS, Contrafactura, 1583, in-f°; Portrait de G. Truchsess, archevêque et grand électeur de Cologne; Allégorie de la *Charité*, in-f°; Portrait d'Ernest de Bavière, archevêque

(*a*) Cf. *sub verbo* EITZING, *Allg. Deutsche Biogr.*, t. V (Leipzig, 1877), pp. 777-778 (signé : TITUS TOBLER); B[on] DE REIFFENBERG, *Notice sur Michel d'Eytzing, historien des troubles de la Belgique au XVI[e] siècle.* (BULL. DE L'ACAD. ROY. DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES, t. V [1838], pp. 510-526).

(*b*) Il existe une traduction allemande de ce travail : *Niderlandischer Beschr. in Hochteusch...* 1585-1587; il a été fait un extrait de cette traduction sous le titre : *Belgici Leonis Chorographia.*

Comment concilier ces données? A notre avis, ce ne sont pas les Arsenius qui ont travaillé aux cartes du *Theatrvm* de 1570; peut-on admettre qu'Ortelius aurait attendu vingt-cinq ans, c'est-à-dire la mort de Fr. Hogenberg survenue vers 1592 (1),

---

et grand électeur de Cologne; Verbildlichung der Propheziehung im 25. Capitel des Evangeliums Mathäi, in-4°, 1562; Titre et carte in-folio pour : « Terra promissionis topographice atque historice descripta, per Michaelem Aitsingerum Austriacum », in-4°, 1582; Les gestes du roi Frédéric II de Danemark (16 planches); Les exploits de guerre des Suédois avant 1589 (11 planches); Arbor genecœlogica nobilis familiae Ranzoviae, M.D.LXXXVI, etc.

En collaboration avec Simon Novellanus : *a*) les 21 planches in-folio oblong des *Pompes funèbres de Frédéric II, roi de Danemark*, 1588; *b*) Les planches des tomes I à V des *Civitates Orbis Terrarvm*. Cologne [1572] à 1618; et autres éditions.

Sont encore attribués à Fr. Hogenberg : 1° Un portrait de G. Mercator; mais il s'est borné à le faire peindre en 1574; 2° Quelques planches signées F. H. Nous croyons qu'elles sont de Frans Huys, artiste anversois, qui a incontestablement employé ce monogramme; 3° Les cartes de France et de Belgique de l'Atlas de Daxton (lire Saxton); on ne trouve dans ce vol. aucune planche du burin de Fr. Hogenberg.

Cf. d'ailleurs : *Biogr. nat.*, t. IX (1886-1887), col. 429-432 (signé : Émile Van Arenberg). — E. Neefs, *Mess. des Scienc.*, 1873, pp. 487-490. — J.-J. Merlo : a) *Kölnische Künstler in Alter und Neuer Zeit* (cf. *suprà* p. 79, note (1), pp. 185-193; b) *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XII, pp. 650-652 (signé : J.-J. Merlo). — Drugulin's *Hist. Bilderatlas*, 2e Theil (Leipzig, 1867), pp. 9-18. — Bryan's *Dict. of painters...* London, 1904, t. III, p. 56. — Fr. Müller : a) *De Navorscher*, 10e année (1860), pp. 21-27; b) *Beredeneerde Beschr. van Nederl. Historie platen*, 1863, pp. 39-60. — H. Lempertz, *Das Städte-Buch von G. Braun und Franz Hogenberg...* (Annalen der Hist. Vereins für den Niederrhein. Köln, 1881, pp. 179-188 et 1 pl.)

François Hogenberg, né à Malines, et mort à Cologne, avant le 18 août 1592 (*a*), était apparenté à Jean Hogenberg senior, son père, décédé en 1544; à Remi Hogenberg, né à Malines, et à Nicolas Hogenberg († vers 1539), ses frères; à Abraham et à Jean Hogenberg junior, ses fils peut-être!

(1) Cf. *suprà* p. 106, note (4), *in fine*.

(*a*) « Den uwen eersaeme ende beminde cousyn wel ontfangen ende verstaen wat V de weduwe Hoochebergen schrijft, te weeten van de besicheyt met haers mans sone om daer af te scheyden, dwelck ick weet dat so is ». Lettre d'A. Ortelius à Emmanuel van Meteren, datée d'Anvers, 18 août 1592, dans Hessels, *Epistvlae Ortelianae*. Cantabrigiae, 1887, p. 524. D'après M. Quad (*Teutscher Nation Herligkeitt*, Cologne, 1609, p. 431), Fr. Hogenberg mourut en 1590.

pour rendre justice, soit spontanément, soit à la demande des intéressés, à deux anciens et modestes collaborateurs, méconnus par l'artiste colonais, qui ne voyait en eux que de simples artisans, dont le nom, accolé au sien, aurait pu nuire à son prestige et à son renom scientifique?

A cette époque étaient établis, à Anvers, les frères Jean et Lucas van Deutecum. Le premier tout au moins seconda Fr. Hogenberg dans la gravure des premières éditions du *Theatrvm*. En effet, la carte « Cyprus cum Lemno » du *Theatrvm* de 1573, 1574, etc., porte la signature de Joannes van Deutecum.

D'autre part, tout en adressant à Guillaume Camden, le 5 octobre 1589, des cartes des Iles Britanniques, qui devaient être arrangées et réduites à un moindre format, Ortelius signalait que Jean van Deutecum avait gravé les cartes de l'*Epitome Theatri Orbis Terrarvm*. « Is sculptor, qui haec tibi praestabit, habitat in Bataviâ Harlemi. Nomen est aut Joannes aut Lucas Dœtecum. Fuere duo fratres, alter obiit, Joannes aut Lucas ignoro. Hic multo elegantius tibi ista elaborabit quam ille qui epitomen mei Theatri... » (1).

Nous ignorons à quelle édition de l'*Epitome* Ortelius veut faire allusion. Il ne nous étonnerait pas qu'il se fût trompé et qu'il s'agisse du *Theatrvm* (2).

---

(1) *V. Cl.* | *Gulielmi Camdeni*, | *Et* | *Illustrium virorum* | *ad G. Camdenum* | *Epistolae* | ... | scriptore Thoma Smitho... | Londini, | Impensis Richardi Chiswelli ... | MDCXCI. | , pp. 35-36.

(2) On doit encore aux frères van Deutecum la gravure : 1° des cartes du *Specvlvm Orbis Terrarvm*, de Gérard de Jode, qui a eu des éditions en 1578 et 1593; 2° de la carte d'Espagne de Ch. De L'Escluse (*a*), parue à Anvers, chez Ortelius, en 1571; 3° de la carte dédiée en 1572, par Chrétien Sgrooten, à Viglius Zwichemus, et ayant pour titre : « Peregrinatio Filiorum Dei. Calcariae Clivorum. Vincentius ab Houdaen excudebat »; 4° de la carte du Portugal de Fernandez Alvarez Secco, parue en 2e édition, à Anvers, en 1563, chez Gérard de Jode; 5° de la « Totivs Galliæ

(*a*) Cf. *Biogr. nat.*, t. V (1876), col. 383-404 (signé : Édouard Morren).

Belgicæ... descriptio. Prostant. Antuerpiae apud Gerardum de Jode..., 1566 »; 6° 30 planches de l' « Artis perspectivae plurium generum... Formulae... Inventor Ioan. Fridmannus Frisius. Antverpiae : *a*) Gerardus de Jode excudebat; *b*) Apud Joannem Gallaeum »; 7° 50 planches de l' « Artis perspectivae plurium generum... Formulae... Inventor Ioan. Fridmannus Frisius. Antverpiae apud Theodorum Gallaeum » (*a*); 8° Nova totius Terrarvm Orbis descriptio... 1571... Ger. de Iode; 9° Noua descriptio amplissima Sanctœ Terræ .., per Chr. Sgrooten... 1570; 10° Regionum Septentrionalium, Moscoviam, ... ex A. Jenkesonij et S. liberi Baronis ab Herbestein itinerariis... descriptio; 11° ... tgraeffcap Vã Hollandt... La Haye, 1569; 12° Zelandia...; 13° La Magnifiqve et Svmptvevse Pompe Fvnebre, faite avs obseqves et fvnerailles dv tresgrand, et tres victorievs emperevr Charles cinqvieme celebrées en la ville de Brvxelles le XXIX iovr dv mois de decembre M.D.LVIII, par Philippes roy catholiqve d'Espaigne son fils. Plantin, 1559, 42 pl. in-f°. Dessin de Jérôme Cock; 2e édition, texte français.

La 1re édition (en flamand) : Anvers, Plantin, 1559; 3e édition (texte allemand), *Ibidem*, 1559; 4e édition (texte italien), *Ibidem*, 1559.

Reprod. par Henricus Hondius, 1619, Hagae Comit.

Citons au surplus à l'actif de :

A) Jean van Deutecum senior : *a*) deux planches de proverbes, avec dessins appropriés... 1577; *b*) les planches et cartes des diverses éditions (1584 et seqq.) du « Spieghel der Zeevaerdt » de Lucas Jansz Waghenaer; *c*) plusieurs cartes (22) des diverses éditions (1592 et seqq.) du « Thresoor der Zeevaert », par L.-J. Waghenaer; *d*) le plan : « Haerlem verwoest door Beleg ende Brand... », gravé par Thomas Thomassen et Jean van Deutecum, vers 1578; *e*) le titre de : « Amsterdamsche zee-kaarten... », door A. Hayen. Amsterdam, 1591; *f*) une partie des 15 planches du « Voyage au Nord, par la Norvège... », de Jean van Linschoten, Franeker [1601], et éditions suivantes; *g*) Nova et exacta terrarum orbis tabula geogr. et hydrogr. Antverpiae apud J.-B. Vrient, 1592 (en collaboration avec son fils Baptiste van Deutecum); *h*) Tabula hydrographica, tum maris Baltici... tum septentrionalis Oceani navigationem continens. Amsterdam, Claes Jansz. Visscher, 1610 (en collaboration avec Baptiste van Deutecum); *i*) 24 planches du « Voyage aux Indes Orientales de Jean Huyghen van Linschoten ». Amsterdam, Cornelis

(*a*) Nous avons des doutes au sujet du nombre de planches formant cette édition.

ont été gravées par Philippe Galle et imprimées à ses

Claesz, 1596; une planche est signée « Joannes à Doetecomius iunior »; les 11 autres « Baptista à Doetecum ».

Jean « a Daetekum » a édité au moins trois planches gravées par Jean Wiericx. Cf. ALVIN, *L'OEuvre des frères Wiericx*, nos 142bis, 176 et 1443.

D'après A. Ortelius (cf. *suprà* p. 109), Jean van Deutecum senior habitait Haarlem en 1589; il y imprimait et gravait probablement en 1588, après avoir fait rouler ses presses à Deventer dès 1583.

Nous croyons que Jean van Deutecum senior, frère de Lucas, eut deux fils : Jean et Baptiste. Le premier, « Jean Jansz Doetecum de Deventer », épousa le 19 mai 1592, à Haarlem, Madeleine Ariaens. Il fut graveur et imprimeur. Il ne doit faire qu'un sans doute avec « Joannes à Doetecomius iunior », dont le nom figure, nous venons de le dire, sur une planche du *Voyage aux Indes Orientales* de Jean Huyghen van Linschoten, et aussi : *a*) sur une carte du *Thresoor der Zeevaert...* de L. Waghenaer ... 1596; *b*) sur une carte de l'*Artois*, et une carte du *Brabant*, dans les éditions de 1609, de 1612, de 1646 et de 1648 de la *Description des Pays-Bas* de Louis Guicciardini.

Ce doit être le même Jean van Deutecum junior, qui imprimait ou gravait à Rotterdam, en 1598 : *a*) un *Leo Belgicus; b*) une *Suite de 36 portraits des comtes de Hollande; c*) une *Nieuwe caerte des lants van beloften ende H. Stat Ierusalem met de voornaemste historien der H. Schrift*, et qui y fonctionnait encore en 1602, voire même en 1624, date de publication d'une carte de Hongrie, parue chez C. Visscher. Nous avons peine à attribuer à cet artiste une planche représentant la bataille de Bréauté contre Lekerbeethen, en 1631.

Baptiste van Deutecum épousa à Haarlem, le 2 avril 1596, Hendrixe Roeloft van Meerlem.

En 1592, il gravait avec son père la mappemonde éditée à Anvers, par J.-B. Vrientius, mais, dès 1590, il exécutait pour P. Plancius, qui les avait dressées, quatre cartes historiques embrassant une partie de l'Asie, comprise entre 28° et 45° N., 35° et 88° long. E.; elles figurent dans « *Biblia...* t'Haerlem, Ghedruckt by Gillis Rooman... Voor Laurens Jacobsz... tot Amsterdam... 1590 et 1592, in-4° » et peut-être « Danswijck... 1598 ». RÖHRICHT (*Bibl. Palestinae*, p. 606, n° 80) reporte ces cartes à l'année 1564 (!); la signature « Baptista à Doetecum ») se lit, en 1591, sur une « Universae Europae maritimae... Descriptio », insérée dans la Pars prima du *Specvlvm Navticvm...* de L. Waghenaer, Amsterdam, C. Claesz.

Comme nous l'avons signalé, plusieurs planches de l'*Itinerario* ou *Voyage aux*

frais, ainsi qu'il résulte du titre de ces opuscules (1).

Quelle peut être dès lors la contribution des Arsenius à l'Atlas d'Abraham Ortelius ? Ils ont gravé quelques nouvelles cartes placées dans le *Theatrvm*, ou regravé d'anciennes planches de ce recueil, dont les cuivres étaient usés ou abimés.

Indes Orientales de Jean van Linschoten, Amsterdam, C. Claesz, 1596, ont été gravées par Baptiste.

On lui doit encore : 1° deux cartes du *Waerachtighe Beschryvinghe van drie Seylagien..., deur de Hollandsche... schepen by noorden Noorweghen, Moscovia ende Tartaria...* Gedaen deur Gerrit de Veer... Amsterdam, C. Claesz, 1598; 2° la carte (1598) du *Voyage au Nord par la Norvège*, dessinée par le pilote Willem Barentz, et qui se trouve dans : *Navigatio... Iohannis Hugonis Linscotani in Orientalem sive Lusitanorum Indiam...* Hagae Comitis, Ex off. Alberti Henrici... 1599, et éditions suivantes; 3° une partie des planches du *Voyage au Nord par la Norvège*, de Jean Huyghen van Linschoten. Franeker [1601], et éditions suivantes; 4° les planches de *Beschryvinghe vande voyagie om den geheelen Werelt cloot, ghedaen door Olivier van Noort...* Rotterdam, Jean Van Waesberghen, s a. [1601], et 2e édition, 1602; édition allemande (1602) et édition française (1610); 5° deux cartes jointes au *Thresoor der Zeevaert...* de Lucas Waghenaer, publié à Amsterdam, chez C. Claesz, 1602; 6° Nova tabula insularum Javae, Sumatrae, Borneonis et aliarum Malaccam usque delineata in insula Java... descripta a G. M. A. L(odewycks) ... Cornelius Nicolai excud. (Amsterdam, vers 1600); 7° Nova Francia, alio nomine dicta Terra nova, anno 1504 à Britonibus primum detecta circa sinum S. Laurentii, ... Amsterdam, Cornelis Claesz, 1600 (?); 8° Effigies ampli Regni auriferi Guineae in Africa siti... delineata per S. Rovelascum, et politioribus lineamentis figurata per Lud. Texeram, protocosmographum Regis Hispaniarum. Hugo Allardt excud. [1602]; 9° En 1602, son nom est accolé à celui de H. de Buck, sur un plan d'Ostende paru à Amsterdam, où il vivait encore en 1604; 10° Tabella, Isellae fluvij cursum... repraefentans... a° 1606. Daventriae.

Nous ignorons si c'est ce Baptiste van Deutecum qui gravait et imprimait à Deventer, où il publiait certainement un Almanach en 1606.

B) Lucas van Deutecum : « Memorabilium novi Testamenti in tempo gestorum icones tredecim elegantissimi ac ornatissimi. G. P. Groennig inuentor ». Antuerpiae excudebat Gérard de Jode.

(1) Cf. F. Van Ortroy, *L'École cart. belge au XVIe siècle*, pp. 29-32 (Extr. de la Rev. des quest. scient. de Bruxelles, 2e sér., t. XII, 1897, pp. 261-264).

Comme il fallait rendre hommage à leur travail, et qu'il était justice de ne pas méconnaître celui de Hogenberg, Ortelius a accolé les noms des trois personnages dans la préface de l'édition de 1595 de son ouvrage, sans chercher à la rajeunir.

L'édition de 1595 servit de point de départ à plusieurs autres; celles-ci doivent nécessairement être mises à l'actif des frères Arsenius.

Après avoir travaillé aux cartes du *Theatrvm*, Ferdinand et Ambroise Arsenius ont appliqué leur burin à la gravure des planches de plusieurs éditions de l'*Epitome*... d'A. Ortelius, parues à Anvers chez J. Van Keerbergen et chez J.-B. Vrients : éditions latines de 1601, 1609, 1612; édition française de 1602; édition anglaise de 1603, London, Jam. Shawe. « Interim, dit Michel Coignet, his fruere Ferdinando Ambrofioque de Arfeniis fratribus verò, quorum artificiofa manu, omnes hae tabellae aeri incifae funt, magnoperè faueto » (1).

Max Rooses, dont l'information est toujours abondante et précise, attribue aux parents de Gemma Frisius un autre travail fort important. « En 1579, dit-il dans le monument élevé par ses soins à Chr. Plantin, Silvius avait l'intention de rééditer le livre de Guicciardini (2), et un subside de la ville d'Utrecht lui avait déjà été alloué à cet effet. A la même époque, Plantin avait conçu le même projet, et voulait publier la

---

(1) Epitome | Theatri Orbis Terrarvm | Abrahami Ortelij | De nouo recognita, auc'a et | Geographica ratione restavrata, | à | Michaele Coigneto | ... | Antverpiae. Svmptibvs Ioannis Keerbergii. Anno M.D.CI || [in-8° oblong], f° (‡ 8) r° (*a*).

(2) Il s'agit de la *Description des Pays-Bas*, dont Guillaume Silvius donna, en 1567, la première édition italienne.

Cf. sur ce livre et sur son auteur : P.-A.-M. Boele van Hensbroek, *Lodovico Guicciardini, Descrittione di Tutti i Paesi Bassi*. Utrecht, 92 pp., in-8°, s. d. (1877). — Van Even : a) *Annales Acad. Arch. de Belgique*, 1877, t. XXXIII, pp. 249-324; b) *Biogr. nat.*, t. VIII (1884-1885), col. 420-428.

a) Un exemplaire à Bruxelles : Bibl. roy., 14447.

Description des Pays-Bas avec des planches plus nombreuses, gravées sur cuivre. En février 1580, il avait obtenu le privilège des États du Brabant pour faire paraître le texte en plusieurs langues. Le 16 de ce mois, il adressa à Silvius une lettre dans laquelle il lui apprend qu'il a commencé le travail et a « accordé » de faire pourtraire et tailler les cartes générale et particu- » lières de ces Païs-Bas et les villes principales d'iceux en platte » forme, le tout en cuivre, à quoy le signeur Ortelius, avec » quelques excellents painctres et quatre tailleurs, sont en be- » songne passé jà quelque temps ». Il prie son confrère de lui céder, moyennant paiement (1), les planches en bois et en cuivre, les dessins et textes qui se rapportent à cet ouvrage » (2).

Les quatre artistes, dont il vient d'être question, n'étaient autres, dans l'opinion du savant et obligeant conservateur du Musée Plantin-Moretus, que « les graveurs de l'Atlas d'Ortelius, les Hogenberg de Cologne et leurs aides, Ferdinand et Ambroise Arsenius. En 1579 et en 1580, Plantin paya plusieurs fois des sommes importantes à Ortelius pour les remettre à Hogenberg » (3).

En résumé, on doit à Fr. Hogenberg, à F. et à A. Arsenius, d'après Max Rooses, outre les cartes qui font le charme de la publication d'Ortelius, les plans, qui ajoutent une saveur particulière à celle de Guicciardini.

Nous regrettons que nos renseignements ne permettent pas de nous rallier absolument à cette conclusion. Si les sommes remises par Plantin à Ortelius ont pu servir à rémunérer Hogenberg pour la gravure des plans de l'ouvrage de Guicciardini; si la plupart des cartes du *Theatrvm* ont été exécutées dans le principe par Fr. Hogenberg et plus tard, comme nous l'avons

---

(1) Et sans avoir l'idée d'en faire usage, car Plantin voulait publier des gravures plus parfaites, puisqu'elles devaient être sur cuivre.

(2) *Christophe Plantin Imprimeur Anversois*. Anvers, J. Maes... 1882, p. 334.

(3) *Ibidem*, p. 335.

dit, par les Arsenius, en revanche, où trouver des arguments décisifs pour attribuer à ces derniers les planches de la *Description des Pays-Bas ?*

La chose semble d'autant plus difficile que Ferdinand et Ambroise Arsenius ne sont jamais cités nominalement dans la comptabilité de Plantin, à propos de Guicciardini ; Ambroise Arsenius n'est pas même mentionné au livre des ouvriers de la maison (1). Plutôt que de forcer le sens des textes, il est préférable de laisser en suspens, puisqu'elle n'intéresse pas ce travail, la question des « quatre tailleurs » qui collaborèrent, avec Ortelius et Fr. Hogenberg, à l'exécution des planches de la *Description des Pays-Bas* de L. Guicciardini.

Ferdinand Arsenius, qui fit partie du personnel de l'imprimerie plantinienne, n'était pas un graveur proprement dit ; il taillait en cuivre et en bois des figures, des lettrines et des cartes géographiques. Depuis les mois de juillet et d'août 1589 jusqu'en septembre 1628, il figure dans les comptes (2), que Max Rooses s'est empressé de mettre à notre disposition, mais dont nous nous bornons à donner la quintessence.

Le 13 juillet 1589, il touche onze patars pour « la tailleure refaite in titulo Analies (?) » et en août de la même année, treize patars pour « l'escripture des petits proucemes (?) de Montanus ». Puis nous perdons ses traces chez Plantin jusqu'en 1612. Depuis cette année (3) jusqu'en 1628, on le paye pour « deux figures des Antiquitates Fuldenses » (19 juillet 1612) ; « pour amender et changer le titre de Lepsius » (20 août 1612) ; « pour la table des ermitages pour le livre Vitae Patrum » (16 juin 1615) ; pour « Horologio Horizontali et Equinoctiali pour P. Peralta... et titulo Meulderi » (12 octobre 1616) ; pour trois cartes des Annales de Torniellus « taillées en cuivre »

(1) *Livre des ouvriers*, in-4° (1589) et in-f° (forme de memorandum) (1610-1626).

(2) *Livre des ouvriers* [*aux dates indiquées*] ; Max Rooses, *loc. cit.*, p. 335.

(3) Nous supposons qu'il s'agit toujours du même Ferdinand Arsenius.

(16 juin 1619) ; « pour les lettrines du tiltre du P. Thomas » (29 février 1619) ; « pour la correction de treze cartes du Parergon Ortelij » (22 juin 1624), sans qu'on puisse spécifier les planches dont il s'agit [soit 10 florins 10 sous] ; « pour la correction de 15 cartes Parergi Ortelii » (6 juillet 1624) [soit 9 florins 10 sous] ; « pour correction de dix cartes Parergi Ortelii » (16 juillet 1624) [soit 10 florins] ; « pour deux tiltres des Bibles in f° et pour une carte du Parergon Ortelii » (6 août 1624) ; « pour six cartes d'Ortelius corrigées » (28 juin 1628) [soit 36 florins] ; « pour 12 cartes [d'Ortelius probablement] corrigées » (23 septembre 1628) [soit 60 florins] ; « pour des lettres du titre Catenae Patrum in S. Lucas et Octavum » (28 août 1628).

Comme on peut le remarquer, Ferdinand Arsenius s'est occupé de la correction des cartes d'Ortelius en 1628. La même année, Adrien de Jongen, un autre artisan de la firme Plantin, corrigeait trente neuf cartes d'Ortelius (7 avril), faisait de « nouvelles corrections » (17 mai), voire même taillait « cinq cartes nouvelles ». Nous nous demandions quelle était la destination de ces cartes « corrigées » ou « nouvelles ». Plantin, ou mieux la firme plantinienne, car le grand imprimeur était mort le 1er juillet 1589, préparait-elle des matériaux pour une nouvelle édition d'Ortelius? Absolument. Ce qui était une simple hypothèse de notre part, est devenu une réalité, grâce aux recherches de M. J. Denucé [1], qui a recueilli la place de conservateur au Musée Plantin-Moretus par le décès du regretté Max Rooses.

---

[1] *Loc. cit.*, t. II, p. 90, et annexes, pp. 244-250.

CORNEILLE GEMMA

IV

Son nom. — Date et lieu de naissance et de décès. — Reçoit l'instruction à Malines, chez M. Bernhardus, directeur d'une école établie dans cette ville. — Son inscription à la Faculté des Arts (Université de Louvain) vers 1549. — Docteur en médecine le 23 mai 1570. — Son mariage, vers 1561, avec une fille de Josse Van der Hoeven. — Quatre enfants issus de cette union. — Corneille Gemma est nommé, en 1569, professeur à l'Université de Louvain. — Organisation de la Faculté de médecine de cette Université et titulaires des cours. — Qualités de Corneille. — Ses rapports avec Benedictus Arias Montanus.

Le nom de Corneille Gemma ne prête pas à la discussion comme celui de son père. Le seul point intéressant et sur lequel nous avons déjà attiré l'attention, est de savoir qu'en langage vulgaire il faut bien lire Jemme; cela résulte particulièrement du rapport adressé, en 1568, au duc d'Albe, par le Conseil de l'Université (1).

Né à Louvain le 28 février 1535, à 4 h. 40 m. du matin (2), Corneille y mourut, au cours d'une épidémie, à laquelle il eut peine à reconnaître les caractères de la vraie peste (3). Les auteurs ne s'accordent pas sur la date de son décès. D'après Molanus, à l'opinion duquel nous nous rallions (4), il le faut

---

(1) Cf. *suprà* p. 10, notes (2), (3), (4), et p. 11, note (1).

(2) « Cornelij Gemmae Medici & Mathematici eximij, nati anno 1535, 28 Februarij, hora 4. m. 40 ». — Sixtus ab Hemminga, *loc. cit.*, p. 281. — Valère André, *Biblioth. belg.*, 1643, p. 149.

(3) « In mortalitate ubi veram pestilentiam aegre agnoscebat extinctus est anno 1578. die 13 octobris ». — De Ram, *Les quatorze livres sur l'histoire de la ville de Louvain, du docteur... en théologie Jean Molanus.* Bruxelles, 1861, t. II, p. 712.

(4) De Ram, *loc. cit.*, t. II, p. 712.

placer au 13 octobre 1578; c'est aussi l'année donnée par Vernulaeus (1) et par Backx (2). Miraeus (3) estime, au contraire, que Corneille Gemma mourut le 12 octobre 1579, à l'âge de 45 ans. Quant à Valère André, il nous gratifie de données assez différentes : 1579, à l'âge de 44 ans (4); 1577, à l'âge de 42 ans (5); enfin 1578, dans le paragraphe relatif à la correction du calendrier (6).

On ne parvient à glaner que des détails, pour enrichir la biographie de Corneille Gemma. Sa jeunesse, sa vie à l'Université, sa situation de fortune, etc., tout reste mystère. Il reçut sa première instruction chez M. Bernhardus, directeur d'une école établie à Malines; il séjourna dans cette ville au moins deux ans, soit en 1546 et 1547, ainsi qu'il le déclare lui-même (7).

---

(1) « Excessit è vivis anno CIↃ.IↃ.LXXVIII ». *Loc. cit.*, Anno CIↃ.IↃC.LXVII, p. 164.

(2) *Loc. cit.*, t. VI, p. 805, et p. 918 « aº 1578 ».

(3) « IV Idus octobris CIↃIↃLXXIX, anno aetatis XLV, & ad D. Dominici apud parentem conditur ». *Loc. cit.*, 1609, p. 97. — Mêmes données chez Foppens (*Biblioth. belg.*, t. I, p. 200), mais « ætatis XLIV ».

(4) « Vivere desiit an. CIↃ.IↃ.LXXIX, aetatis XLIV ». *Biblioth. belg.*, 1643, p. 149.

(5) « Moritur peste an. CIↃ.IↃ.LXXVII, ætatis XLII ». *Biblioth. belg.*, 1623, p. 208, et *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 226 (lisez 236).

(6) Cf. *infrà* p. 138, note (1).

(7) « Anno 1547. Sol per tres dies ceu perfusus sanguine comparebat, sed maxime sub occasum, ut etiam et stellae plaeraeque in Meridie conspicerentur. Idque ante conflictum, & captivitatem Iohan. Frederici Saxoniæ ducis. Idem & circa Lunæ corpus evenisse annotat pater, nec meam effugit memoriam, quando tunc primum puer Mechliniae literis operam dans, ad aetatem annorum 12. pervenissem, & cum aliis magna admiratione conspexerim ». *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. I, p. 216. — « Velim nunc altius repetant cives Mechlinienses, annum hunc numerari exacte septimum ac vigesimum (de cùjus numeri dignitate, quod cubicus sit, quod climactericus, quod exactas periodos Lunae magnarumque conjunctionum in se contineat, plura in Isagogicis scripsi) ab illo 1546. quo Deus primum admonuit clade gravissima, atque igni cœlesti in turrim altissimam

Vers 1549, il fut inscrit à la Faculté des Arts (Pédagogie du Château) de l'Université de Louvain. Le fait qu'il avait 14 ans à peine plaide en faveur de sa maturité d'esprit. Après avoir été proclamé licencié à la promotion du 26 mars 1552 (1), où il prit rang parmi les élus de la deuxième ligne, il entama les études de médecine; en 1561, il s'appelle « medicus » au titre des *Ephemerides*, qu'il publia à partir de 1560 au moins (2); il coiffa le bonnet de docteur le 23 mai 1570 (3).

D'après nos calculs, c'est vers 1561 que Corneille épousa une fille de Josse Van der Hoeven, fils de Jean (4). Son fils Philippe, en effet, devint bachelier en médecine en 1583. Comme il fallait deux ans pour obtenir ce grade, et deux ans aussi pour être promu maître ès arts, le jeune étudiant n'aura pas été inscrit à l'Université avant 1579; admettons même 1578;

---

ingruente, refertam cadis plus minus septingentis pulveris tormentarij, profesto divi Laurentij. tum enim et ipsus intereram, M. Bernhardo rectori juventutis Mechlinianæ forte cohabitans, ut ejus singulari doctrina atque industria cum cœteris erudirer ». *Ibidem*, t. II, p. 102.

Sur les écoles à Malines. Cf. Dr G. Van Doorslaer, *Notice*. (Bull. Cercle arch. Malines, t. XVII, pp. 136-137).

(1) « 13. Cornelius Gemma de Lovanio ». *Actes de la Faculté des Arts*, t. VII, fo 389 vo. Manuscrit no 950 de la Bibl. de l'Université de Louvain. — Chan. Reusens, *Anal.*, t. III, p. 355. Il eut le no 1 de la secunda linea. Au sujet du classement des étudiants en trois lignes, cf. chan. Reusens, *Anal.*, t. I, p. 381.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., nos 187 à 191.

(3) Miraeus, *loc. cit.*, 1609, p. 97. — Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 226 (lisez 236). — Backx, *loc. cit.*, t. VI, p. 918.

Dans une lettre inédite, à Arias Montanus, datée de Louvain du 1er mai 1570, Corneille Gemma dit : « 22 Maij suscepturus sum doctoratus insignia ». Cf. *Correspondencias originales toccantes la version y impression de la Biblia de Alcalà de Henarès a V. B. Ar. Montano*. Manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Université de Stockholm.

(4) « Doctor C. G. uxorem duxerat ... filiam Judoci Van der Hoeven, filii Joannis, 10 februarii Libr., 1587, in 2a, vide Partificationem Hoeven-Gemma coram Scabinis Lovaniensibus ». Backx, *loc. cit.*, t. VI, p. 919[1].

il est probable qu'il avait 16 ans; sa naissance se place donc en 1562, et le mariage de son père en 1561.

Quatre enfants sont issus de cette union : un garçon et une fille, enlevés par la peste, la même année que leurs père et mère (1); Philippe, dont il vient d'être question, et qui mourut à Mons, où il était établi comme médecin (2); enfin, un troi-

---

(1) « Absumptus a contagione una cum uxore, filio, filiaque anno 1578 ». De Ram, *loc. cit.*, t. I, p. 569.

Il est mis en note qu'une main étrangère a porté ces indications au manuscrit de Molanus.

La peste, qui a ravagé nos provinces de 1574 à 1580, aurait fait à Louvain, en 1578, cinquante mille victimes ! Corneille Gemma la décrit au t. II (f^{os} o_3 r°-r_2 v°) du *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II.* Cf. *infrà* Bibliogr., n° 191.

(2) Valère André (*Fasti Acad...*, 2e édit., M.DC.L., p. 237) le signale parmi les élus de la promotion du 9 novembre 1593, de la Faculté de médecine de Louvain : « Philippus Gemma, Cornelij Fil. Lovanienſis, ad Conc. [ilium] Vniverſ. anno CIↃ.IↃ.LXXXVIII. admiſſus. Montibus Hannoniae, urbis illius medicus, è vivis exceſſit ».

Nous lisons dans les notes manuscrites déjà citées de J.-L. de Laval (*a*) : « Duxerat Lucretiam Vander Borcht filiam qd. Henrici Godefridi. condunt simul testam. 20 julii 1588. Cor. [am] Wamel (*b*). Habitabant in parochia D. Petri, Pag. 244, ubi nihil aliud inveniendum est et 47 in incompactis. Erat frater Raphaelii Capellani. erat medic. baccal. 26 jan. 1583 ».

Au surplus, on trouve dans Backx (*c*) ces renseignements complémentaires : « Medicinae Licentiatus a° 1588, die 20 Julij et Professor puto Extraordinarius ... Lovanio Montes Hannoniae dein Commigravit ibidemque habitabat, 13 Sept. 1593, in 2a in Translatis [?], urbis illius medicus ... ». En marge : « obitus ignoratur ».

Philippe Gemma pouvait, en 1588, être membre du Conseil de l'Université, puisqu'il était composé... de maitres ès arts promus depuis trois ans au moins (*d*).

(*a*) Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 237.

(*b*) Le *clericus* J. de Wamel figure parmi les *Notarii* seu *Actuarii* de l'Université; il est mort le 3 juin 1606. Cf. Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 74.

(*c*) *Loc. cit.*, t. VI, p. 933.

(*d*) Chan. Reusens, Actes ou procès-verbaux des séances tenues par le Conseil de l'Université de Louvain, t. I (31 mai 1432-21 septembre 1443). (Publ. de la Comm. roy. d'Hist. Bruxelles, 1903, in-4°, p. x.)

sième fils, Raphaël, baptisé en novembre 1566 (1), et passé de vie à trépas en 1623.

Grâce à ses mérites, qui n'en firent pas seulement une des

---

(1) « Cornelii Gemmae, medicinae doctoris, filius, baptizatus in ecclesia S. Petri mense novembri 1566. Anno 1594 erat pastor in Lovenjoul; 3 aprilis 1598 vice plebanus (*a*) S. Petri et 23 Septembre 1605 ibidem canonicus et scholasticus. Obiit 21 januarii 1623, sepultus in sacello S. Annae ecclesiae S. Petri, ubi jacet *onder het tafereel van Valckenborgh* » (*b*).

Ces détails sont aussi donnés par J.-L. de Laval (*c*), qui les a empruntés au « libro confraternitatis B. M. in D. Petri », et d'après qui Raphaël Gemma fut aussi « Capellan D. Petri Lov. 1594 ».

Tout en ajoutant (*d*) après la date du décès de Raphaël Gemma « Aetatis 57° », Backx indique comme lieu de sépulture « in D. Petri in sacello S. S. Sacramenti onder het Tafereel van Valckenborch »; il dit encore (*e*) au sujet des deux fils de Corneille « Partificatio inter Philippum et Raphaelem Gemma habetur ad 11 junii 1586, et 10 Decembris 1594, in 1ª ».

Raphaël Gemma ne devint pas docteur en théologie, du moins il ne figure pas dans les *Fasti Doctorales* de la Faculté de théologie, que nous trouvons dans Backx. Il se peut cependant qu'il ait suivi des cours à cette Faculté, sans prendre de grade.

Un Raphaël Gemma, de Louvain, chanoine et écolâtre à l'église Saint-Pierre, est signalé comme recteur semestriel, à partir de la fin de février 1620, par Valère André (*f*) : « Raphael Gemma, Lovaniensis, canonicus & scholasticus Ecclesiae S. Petri. CIↃ.IↃC.XX. ult. Febr ». Il n'est guère douteux qu'il s'agit ici d'un seul et même personnage. En mentionnant son rectorat, le chanoine Reusens écrit : « Canonicus et cantor Capituli S. Petri Lovaniensis *E fac. Artium* ».

Nous ignorons à quel titre Raphaël fut élu recteur de l'Université. Est-ce en sa qualité de maître ès arts? Est-ce parce qu'il professait à la Faculté des Arts, comme le faisaient bon nombre d'étudiants en théologie (*g*)? Cette supposition

(*a*) Vice-pastor chez J.-L. de Laval. Cf. Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit, M.DC.L., p. 236.

(*b*) Chan. Reusens, *Anal.*, t. XXVII (1898), p. 324. Pour Valckenborgh, cf. E. Neefs, *Mess. des Scienc.*, 1873, pp. 492-499.

(*c*) Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 236.

(*d*) *Loc. cit.*, t. VI, p. 919[1]. Les détails donnés par Backx et par le chan. Reusens au sujet du lieu de sépulture de Raphaël Gemma ne concordent pas. C'est que l'emplacement des diverses chapelles de l'église Saint-Pierre a varié, comme on peut le voir dans E. Van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*, pp. 363-368.

(*e*) *Loc. cit.*, t. VI, p. 933.

(*f*) *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 47. — Cf. aussi p. 391.

(*g*) H. De Jongh, *La Faculté de Théologie de l'Université de Louvain au XV^e siècle et au commencement du XVI^e siècle.* (Revue d'Hist. eccl. Louvain, 1910, p. 301.)

lumières et une des gloires de la ville et de l'Université de Louvain (1), mais qui lui valurent d'être en relation avec des hommes de valeur : Ant. Mizauld (2), Jean Charpentier ou Carpentarius (3), Th. Hagecius ab Hayck (4), Benedictus Arias

---

n'est guère permise, car Raphaël, né en 1566, avait 54 ans en 1620! Existait-il entre l'Université et le prénommé, quelqu'autre lien, qui aura porté la Faculté des Arts à le proposer pour le rectorat lorsqu'elle eut son tour de désigner un candidat à cette dignité? C'est possible; en tous cas, il ne fallait pas, pour parvenir à ces hautes fonctions, être honoré d'une chaire professorale, mais être uniquement membre du Conseil de l'Université. C'est l'avis autorisé du chan. Reusens, qui est probablement arrivé à cette conclusion, d'après l'examen de la liste des recteurs (*a*).

(1) « Cornelius Gemma, verè Gemma, imò dignus, qui è Gemmâ nasceretur, Vrbis & Academiae hujus lumen atque ornamentum ». ERYCII PVTEANI || DE || COMETA || ANNI ∞.IↃC.XVIII. || Novo Mundi Spectaculo, || LIBRI DVO. || PARADOXOLOGIA. || LOVANII, || Apud BERNARDINVM MASIVM. || ∞.IↃC.XIX. ||, in-32, p. 26.

Il y a de ce travail une réimpression à Cologne, Conr. Butgen, 1619. in-12.

(2) « Nemo vel planius, vel plenius ex professo universam cometographiam (*b*) ediderit hactenus, quam nobis amicissimus Ant. Mizaldus? qui suam quoque doctrinam Enchiridio historico confirmavit ». CORNEILLE GEMMA, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. I, p. 210.

Cf. au sujet des travaux de ce médecin, né à Montluçon en 1520, décédé en 1578, et qui s'occupa de cosmographie, de météorologie, de botanique, d'astrologie, etc., le *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Mitford-Mollat (1892), col. 35-38. — HOUZEAU et LANCASTER, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 2565-2569, 4833-4834, 4836, 4863, 4906, 4928-4929, 5865-5856, 13028, 14688. — *Cat. des ouvr. d'astron... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), nos 772-773, 2481.

(3) Philosophe et médecin. Né en 1524 à Clermont, en Beauvoisis, mort le 1er janvier 1574. Cf. DIDOT, *Nouv. Biogr. gén.*, t. X. Paris, MDCCCLXIII, col. 4-5. — MICHAUD, *Biogr. univ.* Paris, t. VII (1854), p. 675. — *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. XXVII. Paris, MDCCCCVI, col. 40-43. — *Infrà* Bibliogr., no 194, lettre de C. Carpentarius à Corneille Gemma.

(4) Cf. : a) *infrà* Bibliogr., no 203; b) *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Hagg-Halliman (1888), col. 51, et fasc. Boyd-Brah (1884), col. 200. — HOUZEAU et LANCASTER, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 773 et 7817.

(*a*) *Anal.*, t. XXVII, pp. 295-296.

(*b*) Parisijs, 1549, in-4o. Un exemplaire à Londres : Brit. Museum, 530, d. 2. (2).

Montanus [1]; grâce peut-être aussi à l'appui qu'il s'était assuré, soit en se mettant dans les bonnes grâces de ce dernier, soit en dédiant quelques-unes de ses œuvres à Philippe II, ou à de grands personnages [2], Corneille fut nommé professeur à l'Université dès 1569. Voici en quelles circonstances; on nous pardonnera de les détailler. C'est une mise au point de faits manquant encore de précision.

En 1554, la chaire, « quotidiana professio », restée vacante par la mort de Thriverus, fut confiée à G. Bernartius, auquel sa gravité avait valu le nom de Caton [3]. Après avoir été seul professeur primaire pendant trois ans, il fut un des titulaires que le Magistrat de Louvain désigna lorsqu'il résolut, en 1557, de nommer de nouveau deux professeurs « ordinarii ac principales » ou « primarii », conformément aux statuts [4]. Après lui, sa chaire fut dévolue, en 1571, à J.-W. Viringus [5],

---

(1) Cf. *suprà* p. 92, note (1).

(2) Le « *De Astrolabo Catholico... Liber* » (1556) est dédié à Philippe II, auquel la préface est aussi adressée.

Le « *De Arte Cyclognomica* » (1569) est dédié à ce même souverain, et au prince « Federico de Toleto », fils du duc d'Albe.

Enfin, en tête du « *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II* » (1575), figure la dédicace au Chevalier de la Toison d'Or « Dn Philippo Croio, Arfcoti Duci, Chimaci ac Porceani Principi... ».

(3) Né à Thielt en 1521, mort en 1572; promu docteur en médecine en 1551. Cf. *Biogr. nat.*, t. II (1863), col. 272-273 (signé : F. Vande Putte).

(4) « Triverio an. CIↃ.IↃ.LIV surrogavit G. Bernartius, solus ordinarius ac Primarius; provinciam illam vix triennio sustinuerat, quando placuit dicto Magistratui, loco unius hujusmodi Professoris, Ordinariae ac Primariae, iterum duas, easque principales, instituere Lectiones... ». Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 221. En 1568, Bernartius enseignait « libros Aphorismorum. Hujus stipendium est 160 florenorum ab oppido Lovaniensi et a statibus Brabantiae 100 flor. ». H. Vander Linden, *loc. cit.*, p. 25.

(5) Né à Louvain en 1539, il prit ses licences en 1561, et fut reçu docteur en médecine le 2 octobre 1571. Cf. Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 221. — Dr F. Lefebvre, *Notice sur l'ancienne faculté de médecine de Louvain, et spécialement sur Jean Walter Viringus* (Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain, 1856, pp. 228-244).

en 1593, à Thomas Fienus ou Feyens (1), et, en 1631, à Michel Ophemius (2). On ignore le nom du collègue qui aurait dû enseigner en même temps que Bernartius. Cette nomination n'a peut-être jamais eu lieu (3). Des démarches pressantes faites auprès de Rembert Dodœns n'ont pas abouti (4).

Quoi qu'il en soit, il y avait normalement en exercice, vers cette époque, outre les deux professeurs primaires, deux professeurs prébendaires (5), Jacques Varentius (6), qui fonctionnait depuis 1556, et Balthazar Le Flon (7). Ce nombre de titulaires fut porté à cinq en 1558. Avec l'aide pécuniaire du roi Phi-

---

(1) Né à Anvers en 1567, mort en 1631. Cf. *Biogr. nat.*, t. VII (1885), col. 47-49 (signé : Aug. Vander Meersch). — Chan. Reusens, *Anal.*, t. XVIII, p. 381.

(2) Il enseigna à l'Université de Louvain dès 1617; mort le 11 février 1659. Cf. Backx, *loc. cit.*, t. VI, pp. 939-940.

(3) « Caeterum Bernartio successerunt, Joannes Walteri Viringus an. CIↃ.IↃ.LXXI. Thomas Fienus an. CIↃ.IↃ.XCIII. Michel Ophemius an. CIↃ.IↃC.XXXI. Collegam verò eidem ab opido datum fuisse non reperio ». Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 220.

(4) Sur le projet de nomination de R. Dodœns à une chaire de médecine à l'Université de Louvain, en 1554, voyez note de Mgr De Ram dans : *Bull. de l'Acad. roy. des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. VII, 1re partie (1840), pp. 148-157.

Cf. sur R. Dodœns ou Dodonaeus : *Biogr. nat.*, t. VI (1878), col. 85-112 (signé : Émile Varenbergh).

(5) Cf. *suprà* p. 27, note (2). D'après le rapport au duc d'Albe de 1568, la « prima ordinaria (*a*) imposita est uni ex praedictis minoribus praebendis (*b*) habetque onus docendi alternis [sex] mensibus. Hanc obtinet magister Jacobus Varentius, doctor, et nunc docet Locos affectos. Secunda praecedenti similis est imposita etiam simili praebendae ejusque oneri incumbit aliis alternis sex mensibus docere. Hanc obtinet magister Balthazar Le Flon, licentiatus, docens Polibii librum de salutari Dieta privatorum ». H. Vander Linden, *loc. cit.*, p. 25.

(6) Cf. au sujet de J. Van der Varent († 1577) : chan. Reusens, *Anal.*, t. XX, pp. 115-117 et 155.

(7) Il était d'Arras. Il fit partie de la 1a linea de la promotion de la Faculté Arts du 16 mars 1557. Cf. chan. Reusens, *Anal.*, t. III, p. 459; t. XX, pp. 368-369.

(*a*) Professio.

(*b*) Il s'agit ici des prébendes déjà signalées de l'église Saint-Pierre de Louvain.

lippe II et des États de Brabant (1), le Magistrat de Louvain créa, en cette année (2), une nouvelle chaire « alia quotidiana » ou « regia professio », réservée à l'étude de l'*Ars parva* de Galien; Nicolas Van Biesen (3) fut le premier à l'occuper. Choisi par l'empereur Maximilien pour être attaché à la Cour, le médecin gantois fut remplacé, en 1569, dans sa charge professorale, par Corneille Gemma, alors licencié en médecine, et qui ne devint docteur qu'en 1570. Il reçut mission d'enseigner la « methodum therapeutices Hypocratis de Locis » (4). Quelques années plus tard, soit le

---

(1) « Accessit quoque alia quotidiana ab aliquot annis ex institutione magistratus oppidi Lovaniensis sub stipendio 160 flor.; cui ex augmento regio accesserunt 140 et a statibus Brabantiae 100 floreni; quam obtinuit magister Nicolas Biesius ». H. Vander Linden, *loc. cit.*, p. 25.

(2) « Sed an. CIↃ.IↃ.LVIII. institutam novam Professionem in Artem parvam Galeni, Philippi Regis Catholici auspiciis, quam primus sustinuit Nicolaus Biesius, Gandavensis; in cujus, à Maxaemliano (*sic*) Imp. in Medicum Cubicularium adsciti, locum Ferdinandus Dux Albanus, .. an. CIↃ.IↃ.LXIX substituit Cornelium Gemmam, Lovaniensem; cui & Magistratus Lovaniensis, Biesio discedente, eamdem provinciam detulerat. Quo cum ex collatione Curiae concurrit Petrus Bruegelius, Silvaeducensis, Doctor Med. Patavij promotus, cui Collegium Medicorum sive Bruegelianum sua debet principia, quique an. CIↃ.IↃ.LXXVII, vivere desijt, nec successorem in Professione ista habuit. Gemmae vero eodem anno defuncto, Alexander, Princeps Parmensis Petrum Pierium à Smenga, Frisium, an. CIↃ.IↃ.LXXIX.VIII. Eid. Aprileis surrogavit, constituto tunc à Magistratu Lovaniensi Professore ordinario Petro Richario, cui an. CIↃ.IↃ.XCIII Magistratus successorem dedit Gerardum de Villers ». Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 220.

(3) Né à Gand en 1516, mort à Vienne en 1572. Cf. *Biogr. nat.*, t. II (1868), col. 418-419 (signé : Bon de Saint-Genois).

(4) H. Vander Linden, *loc. cit.*, p. 26. — D'après J. Molanus, qui enseigna la théologie à l'Université de Louvain, Théodéric Tibaut hérita de la chaire laissée vacante par le départ de N. Biesius. « Fuit medicinae licentiatus et professor publicus abeunte Biesio ». Mgr De Ram, *Les quatorze livres de l'histoire de la ville de Louvain du docteur... Jean Molanus...*, 1re partie. Bruxelles, 1861, p. 601. — Cf. chan. Reusens, *Anal.*, t. XX, p. 237. Nous pensons qu'il y a erreur de la part de Molanus.

9 novembre 1574 [1], Corneille Gemma fut nommé professeur ordinaire au lieu et place de Charles Goossens, alias dictus... Goswinus, natif de Bruges [2]; il cumula ainsi le titre de Professor ordinarius et de Professor regius. Il eut pour successeur, le 6 avril 1579, Pierre Pierius à Smenga, originaire de la Frise (1579-1601) [3].

En même temps que Corneille Gemma, il y avait encore en fonction à la Faculté de médecine, mais comme professeur extraordinaire [4], Pierre Bruegelius, fondateur du Collège portant son nom; il enseignait la « methodum medicinae » [5]; il ne fut pas remplacé [6].

Le Gouverneur général des Pays-Bas avait pourvu à la succession de Corneille Gemma, sans entente préalable avec le Magistrat de Louvain. Fort de ses privilèges, celui-ci confia la chaire vacante à P. Richarius (1578-1593) [7], et successivement après lui, mais cette fois avec l'approbation de Sa Majesté, à Gérard de Villers (1593-1634), qui fut considéré comme un

---

(1) Cf. Backx, *loc. cit.*, t. VI, p. 805. En marge : « 9 novembris 1574, Cornelius Gemma fit professor ordinarius loco Caroli Goossens alias dictus Carolus Goswinus (Ex actis civitatis) ».

(2) Licencié le 29 janvier 1536; docteur en médecine en 1539; décédé le 24 août 1574. Longue notice dans Backx, *loc. cit.*, t. VI, p. 894.

(3) Cf. F. Nève, *Mémoire hist. et litt. sur le Collège des Trois-Langues à l'Univ. de Louvain* (Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Acad. roy. ... de Belgique, t. XXVIII, 1856. Bruxelles, 1856, pp. 248-250). — Chan. Reusens, *Anal.*, t. XXI, pp. 247-248.

(4) « Extra ordinem ». Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 234.

(5) H. Vander Linden, *loc. cit.*, p. 26. Bruegel est né à Bois-le-Duc vers 1520; il est mort en 1577. Sa nomination de professeur semble dater de 1562. Au sujet du Collège de Bruegel, cf. chan. Reusens, *Anal.*, t. XVIII, pp. 376-407.

(6) Cf. *suprà* p. 125, note (2)

(7) P. Ryckaert (Richard ou Ricart) est né en 1545 et mort en 1616. Cf. Dr G. Van Doorslaer, *Notice* (Bull. Cercle arch. Malines, t. X [1900], pp. 253-260 et p. 294). — *Biogr. nat.*, t. XX (1908-1910), col. 620-621 (signé : Victor vander Haeghen).

« alter ordinarius ac principalis » (1), et à Vopiscus Fortunatus Plempius (1634) (2), auquel échut en partage, encore la même année, un des canonicats prébendaires de l'église Saint-Pierre.

Héritier de la science de son père (3), qui prévit que son fils ne l'égalerait pas pour les mathématiques (4), et supérieur à l'auteur de ses jours, sinon par la subtilité et la profondeur de la pensée (5), ou par la rectitude et la puissance du jugement (6),

---

(1) Mort le 12 mai 1634. Cf. Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 221. — Dr F. Lefebvre, *Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain*, 1858, p. 284. — Éloge funèbre prononcé par V.-F. Plempius (cf. manuscrits de Plempius conservés à la Bibliothèque de l'Université de Louvain. *Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain*, 1863, pp. 312-318).

(2) Né à Amsterdam le 23 décembre 1601, mort en 1671. Cf. Haan, *Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain*, 1845, pp. 209-232. — Même *Annuaire*, 1863, pp. 312-318 (manuscrits de Plempius). — *Biogr. nat.*, t. XVII (1903), col. 803-806 (signé : Georges Monchamp). — Chan. Reusens, *Anal.*, t. XVIII, p. 382.

(3) « Cuyo [il s'agit de Gemma Frisius] hijo vive al presente en aquella Universidad [Louvain] no menos docto que el padre en la misma facultad como se vee por las obras que ha compuesto, por su auctoridad y nombre, ... ». Arias Montanus, *Memorias de la Real Academia de la Historia*. Madrid, 1832, t. VII, pp. 155-156. (Cf. *suprà* p. 92, note (1). — « Doctrinae paternae haerede ». Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 233. — « Filiumque reliquit [il s'agit de Gemma Frisius] in eadem scientia non inferiorem padre Corn. Gemmam ». Idem, *ibidem*, p. 249. — « Paternae eruditionis ac haeriditatis ex asse haeres ». De Ram, *loc. cit.*, t. II, p. 712. — [Gemma Frisius] « filium habuit Cornelium Gemmam; itidem Medicum & Mathematicum; ... Fuit... hic & in Mathethesi & in Medicina *(sic)* patre non inferior ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 95.

(4) « Quorsum, ait [Gemma Frisius], tantopere nunc illuc aspires ? cùm ad eam perfectionem quam nos attigimus tute in eadem disciplina minimè sis perventurus; in medicina non solum assequi possis, sed si operam des, fortassis etiam superare... ». Corneille Gemma, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. II, pp. 21-22.

(5) « Ingenio acri ac subtili ». Valère André, *Biblioth. belg.*, 1623, p. 208.

(6) Ad. Quetelet, *Hist. des scienc. math. et phys. chez les Belges*. Bruxelles, 1864, p. 84.

du moins par l'érudition (1), Corneille a le front ceint de la sextuple auréole du médecin, du professeur, de l'astronome, du philosophe (2), du poète (!) et du rhéteur (3); il paraît qu'il mérite même des éloges comme praticien (4).

Ajoutons à sa louange qu'il était sincère, modeste, et recherchait d'autant plus aisément la vérité, qu'il n'était pas obstiné dans ses idées (5). On s'explique, dès lors, les regrets que causa son décès (6), et sa faveur marquée auprès d'Arias Montanus.

Désigné par le roi Philippe II pour diriger l'impression et corriger les épreuves, voire même pour soigner la partie scientifique de la Bible polyglotte ou royale, dont Chr. Plantin avait entrepris la publication (7), Benedictus Arias Montanus s'entoura des lumières de nombreux savants et érudits. Corneille Gemma eut l'honneur de figurer parmi ces collaborateurs; cela résulte, non de la liste des noms placée par Arias dans la

---

(1) « Patrem suum non modo eruditione sed & nomine ipso obscuraverit ». Suffridus Petri, *loc. cit.*, p. 95.

(2) « Philosophus, Medicus, Mathematicus ad miraculum usque doctus, atque arcanorum naturae, si quis alius, callentissimus... ac Medicinae Prof. Regius ». Valère André, *Biblioth. belg.*, 1643, p. 149.

(3) « Poeta, Rhetor, Philosophus & Medicus egregius ». Miraeus, *Elogia.*, 1609, p. 97.

(4) « In praxi medica et mathesi, quod scripta quoque testantur, clarus ». De Ram, *loc. cit.*, t. II, p. 712.

(5) « Erat ingenuus, & veritatis amans, ..., non ambitiosus, neque pertinax & proprij arbitrij ... ». THaddaei HAgecii || AB Hayck || Epistola || Ad Martinum Mylium. || *In qua examinatur fententia* MICHAELIS MOE- || STLINI & HELISAEI ROESLIN *de Co-* || *meta Anni 1577. Ac fimul etiam piè afferitur con-* || *tra profanas & Epicureas quorundam opinio-* || *nes, qui Cometas nihil fignifica-* || *re contendunt.* || GORLICII || A. Fritfch excudebat. || Anno || M.D.LXXX ||, f^os B_2 r^o-[B_4] v^o.

(6) « Fatis concessit, magno, profectò, meo & multorum doctiss. virorum dolore ». Th. Hagecius ab Hayck, *loc. cit.*, f° [B_4] v°.

(7) Anvers, 8 vol. in-f°, de 1569 à 1572.

préface de la Bible [1], mais d'une lettre adressée à ce dernier le 1er mai 1570, et que nous publions en annexe. Corneille se déclara incompétent dans les questions théologiques, auxquelles il ne se consacra guère, et se borna à signaler, à son illustre correspondant et protecteur, certains points de détail, qui demandaient un peu plus de lumière.

Si cette lettre n'apporte que des données plutôt négatives sur la science de Gemma, en revanche elle nous renseigne sur les liens d'amitié qui ont existé entre lui et Arias. Celui-ci s'est intéressé à Corneille, et son appui doit lui avoir été particulièrement efficace, car la reconnaissance du professeur de Louvain ne serait pas plus vive, s'il avait été arraché deux ou trois fois à la mort.

Au surplus, les bons conseils n'ont pas manqué à Corneille dans des moments où il était persécuté, et où un personnage, dont le nom est passé sous silence, ourdissait tous les jours contre lui de nouvelles machinations.

On pourrait s'étonner de rencontrer chez Arias une sollicitude aussi grande pour Corneille Gemma, qui s'efforçait d'ailleurs d'y répondre dignement, soit en attachant le plus grand prix à la présence d'Arias aux épreuves du doctorat qu'il devait subir le 22 mai 1570, soit en pourvoyant le jardin de son bienfaiteur, grand amateur de plantes, des variétés que celui-ci désirait. Mais Arias était toute bonté, et cherchait, semble-t-il, à se concilier les sympathies.

---

[1] Liste fort écourtée et que complète de façon heureuse le manuscrit « *Correspondencias originales toccantes la version y impression de la Biblia de Alcalà de Henarès* ». Cf. *suprà* p. 128 et annexe.

V

Écrits de Corneille Gemma. — Rôle qui y est dévolu à l'Astrologie. — Critiques de Tycho Brahe à l'adresse de deux opuscules relatifs à l'étoile temporaire de 1572 et à la comète de 1577. — Travaux projetés par Corneille, ou poèmes qui lui sont attribués par Valère André.

Les écrits, dans lesquels Corneille déversa sa science, n'ont pas eu la même vogue que ceux de son père, et rien de son œuvre ne lui a survécu. Celle-ci, qui parut par périodes, car l'auteur n'a rien à son actif, entre 1556 et 1560, et entre 1564 et 1569, comprend une partie astronomique et une partie philosophico-médicale. Il faut ranger dans la première le DE ASTROLABO CATHOLICO LIBER, les EPHEMERIDES METEOROLOGICAE ou METEOROGRAPHICAE, le STELLAE PEREGRINAE ... Φαινόμενον (il s'agit de l'étoile fixe découverte près de la chaise de Cassiopée et qui fut visible de novembre 1572 jusqu'en 1574), le DE PRODIGIOSA SPECIE, NATVRAQ. COMETAE, QVI NOBIS EFFVLSIT ALTIOR LVnæ sedibus... anno 1577.

La participation de Corneille Gemma au *Traité de l'Astrolabe*, que son père laissa inachevé, n'est pas lourde. Il y a placé une préface, une dédicace, outrée, au roi d'Espagne Philippe II, un « Carmen Panegyricum » sur la mort de Gemma Frisius, et une suite de dix-huit chapitres.

Dans les opuscules sur l'étoile temporaire de 1572 et sur la comète de 1577, un rôle important est dévolu à l'astrologie, dont Corneille fut un fervent adepte, et détailla assez longuement le rôle en médecine et dans les événements humains [1]. Cet aveuglement peut sembler étrange; mais comme son père,

---

[1] Cf. *infrà* Bibliogr. (*Ephemerides*. Introduction) nos 187 à 191.

comme J. Cardan, comme tant de belles intelligences, Corneille était de son temps. Or le XVI[e] siècle, sous l'influence du mysticisme, fut l'âge d'or pour l'étude de l'astrologie, qu'on qualifia de science particulièrement utile. Parmi les esprits distingués, qui se complurent dans les prédictions par les astres, les signes du zodiaque et les songes, il faut ranger les médecins. Bon nombre d'entre eux ne se bornaient pas à propager les préjugés astrologiques à l'aide de calendriers, où, bravant la saine raison, ils annonçaient le temps et interprétaient les constellations célestes; ils proclamaient même indispensable au progrès de la science pratique, et par le fait au succès dans le traitement des maladies, l'union réellement monstrueuse, parce qu'elle contribua à faire tant de victimes, de l'astrologie et de la médecine (1).

Il semble que les connaissances astrologiques de Corneille ou tout au moins la crédulité de bonnes âmes, qui se trouvèrent même parmi des personnages de marque, lui ont valu un certain renom. On rapporte que le duc d'Albe le fit appeler à Nimègue, pour le pressentir sur les événements futurs (2), et qu'il traça, d'autre part, l'horoscope du comte de Hornes et pronostiqua sa fin dernière (3); même prédiction sinistre fut

---

(1) Broeckx, *Essai sur l'Hist. de la médecine belge avant le XIX[e] siècle.* Bruxelles, 1838, pp. 77-79.

(2) « Cornelij Gemmae... sententia fuit, ob id Neomagum ab Albano tunc temporis evocati, ... ». Jac. Aug. Thuanus, *loc. cit.*, t. II, p. 880. — « *Gemma* Corn... Er hat verschiedene Sachen geschrieben, zum ahl von dem neuen Sterne, welcher den 8 Nov. an. 1572. in der Cassiopea erschien... weshalben ihn auch der Herzog von Alba zu sich nach Niemägen Kommen liess ». *Universal Lexicon...* Zehenter Band... Hull und Leipzig... 1735, col. 809.

(3) « Dat, de zelfste Frisius, den Graaf van Hoorne voor zyn ongeval gewaarschwut had, is by veelen gelooft geweest ». P.-C. Hooft, *Neederlandsche Histoorien...* Amsterdam, .:. 1642, V[e] Boek, ann. 1569, p. 191. — Cf. aussi Bor, *Oorsprongk, ... der Nederl. Oorlogen, ...* Amsterdam, 1679, t. I, 241[b].

faite à Jean Grovels ou Groels, alias Spel, Spelleken (Rooderoê), l'exécuteur des hautes œuvres du Brabant, qui procéda à plus de trois mille exécutions, et finit par être pendu le 11 février 1570, pour viol, rapines, meurtres, etc. (1).

En dehors de considérations astrologiques, les deux études sur l'étoile de 1572 et sur la comète de 1577 renferment une partie mathématique, plus intéressante. Elle a fait l'objet des virulentes critiques de Marcel Squarcialupus Plumbinensis, qui reprocha notamment à Corneille Gemma d'avoir disposé en croix, grâce aux mauvaises observations pratiquées par lui en 1572, les étoiles formant Cassiopée (2).

Le fils de Gemma fut aussi pris à partie par Jérôme Muñoz, professeur d'hébreu et de mathématiques à l'Univer-

---

(1) « Tot Loven was, dat pas, een Doctoor, Gemma Frisius genaamt, die zich voor een' waarzegger uitgaf. Deez (zoomen zeyt) by Spelle gemoeyt, om hem zyn lot uit het heemelteeken zyner geboortstonde te spellen, zoude al aen 'wyl 't futselboek gezocht hebben; maar, ten laatste, gedreyght zynde met bast en boom, zoo hy eens buiten quaam, hem dit zoo leelyk een eindt verklaart ». P.-C. Hooft, *loc. cit.*, Ve Boek, ann. 1569, p. 191. — Cf. aussi Bor, *loc. cit.*, t. I, pp. 269b-270a.

Cf. au sujet de l' « overste Provoost en Executeur » J. Grovels, A. Henne et A. Wauters, *Hist. de la ville de Bruxelles*, t. I (1845), p. 422.

(2) « De Cometa in universum, atque de illo qui anno 1577, visus est, opinio Marcelli Squarcialupi Plumbinensis : Ad ampliss. et sapientem virum Andream Dudithium, Cœsaris Consiliarium ... Et fuit Physicus quidam, qui Stellas Cassiopeœ veras, cum nova illa non vera ita digessit, ita religiose disposuit, ut in crucifixi effigie hasce omnes, ad caput, ad pedes, ad manus, ad confossum latus accommodarit, triumphum in hoc ipso bello commento Christi contra Crucis hostes praesagiens ». En marge : « *Cornelij Gemmæ delirium* ». DE || COMETIS || DISSERTATIONES || NOVAE || CLARISS. VIRORVM THOM. || Erafti, Andr. Dudithij, Marc. || Squarcialupi, SYMON. || GRYNAEI. || Ex OFFICINA LEO- || *nardi Oftenij, fumptibus Petri Pernoe.* || M.D.LXXX. || , p. 69. — Cf. sur Marcello Squarcialupi (Plumbinensis, Italius) : *Cat. of Printed Books ... Brit. Museum*, fasc. Sq-States of the Church (1896), col. 2-3.

sité de Valence (Espagne) (1), et par Scipion Chiaramonti (2).

D'autres attaques encore se produisirent, mais il n'en est pas de plus raisonnée, de plus consciencieuse, que celle de l'astronome danois Tycho Brahe. Dans l'étude qu'il consacra à l'étoile temporaire de 1572 (3), il soumit à un examen rigoureux une

---

(1) Summa del Pronostico || del Cometa : y de la Ecclipse de la Luna, que fue a los || 26. de Setiembre del año. 1577. a las. 12. horas. 11. minu || tos : el qual Cometa ha sido causado por la || dicha Ecclipse. || Compuesto por el Maestro Hieronymo Muñoz || Valenciano. Cathedratico de Mathematicas || y de Hebreo d' la Vniversidad d' Valencia ... ||.

In fine : Impressa en Valencia : || en casa de Joan Navarro, || Año. 1578. || In-4° (*a*). Cf. Houzeau et Lancaster, *Bibliogr., gén. de l'Astron.*, t. I, n° 4896. — *Cat. des ouvr. d'astron... des princ. bibl. de la Belgique* (1878), n° 2496.

(2) DE TRIBVS || NOVIS STELLIS || QVÆ || Annis 1572, 1600, 1604. Comparuere || LIBRI TRES || SCIPIONIS CLARAMONTII || CÆSENATIS || *In quibus demonſtratur rationibus, ex Parallaxi præſertim ductis* || *Stellas eas fuiſſe Sublunares, & non Cœleſtes* || ADVERSVS || Tychonem, Gemmam, Keplerum, Meſtlinum, Digeſſeum, Ha- || gecium, ... || QVORVM || *Rationes in Contrarium adductæ ſoluuntur.* || ... || CAESENAE : Apud Iosephum Nerium Impreſſ. Cameralem, 1628. || ... || (*b*). In-4°, notamment chapitre XVII (pp. 83-88) et chapitre XXIV (pp. 106-108).

Au sujet de Sc. Chiaramonti, cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Chelčicky-Chiswick (1886), col. 149-151.

(3) TYCHONIS BRAHE || ... || OPERA OMNIA, || *Sive* || ASTRONOMIÆ INSTAVRATÆ || PROGYMNASMATA || ... || ANNO M.DC.XLVIII. || ... || FRANCOFVRTI, || Impenſis Ioannis Godofredi Schönvvetteri. || Tout le tome I des *Opera* est consacré à l'étoile temporaire de 1572.

Cf. sur Tycho Brahe : a) P. Gassendus, Tychonis Brahei... vita... Accessit Nicolai Copernici, Georgii Peurbachii, & Joannis Regiomontani... vita. Ed. secunda... Hagae-Comitum... MDC.LV. — b) *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Boyd-Brah. (1884), col. 198-202. — c) *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. XVIII (1904), col. 862-866. — d) Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n°s 13768, 13794, 14201, 14970. — e) *Cat. des ouvr. d'astron... des princ. bibl de la Belgique* (1878), n°s 387, 409, 410-412, 432, 614, 670, 673, 2482, 3017. — f) Delambre, *Hist. de l'Astron. moderne*. Paris, 1821, t. I, pp. 148-261.

(*a*) Un exemplaire à Madrid : Bibl. nat., n° 3180.

(*b*) Un exemplaire à Berlin : Bibl. roy. On. 3761, in-8°.

série de brochures relatives à cet astre (1); s'il ne ménage pas celle de Corneille Gemma, qui n'était guère qu'un début astronomique (2), en revanche il lui accorde ses suffrages pour l'opuscule relatif à la comète de 1577, et le réhabilite en quelque sorte comme astronome. « In qua, note Tycho Brahe, sous la plume duquel se présentent même des épithètes trop élogieuses, tribus capitibus fuam de hac Cometa Sententiam eruditè, & luculenter exponit » (3).

Sensible aux reproches qui lui avaient été adressés, Corneille Gemma s'occupa assez longuement du *Sydus Novum* dans le *De Natvræ Divinis Characterismis* (4), et réfuta en ce même ouvrage (5) les objections de Jérôme Muñoz, dont le travail lui avait été communiqué par le candidat en philosophie et en droit, André Posa (6), grâce à l'obligeance de Gabriel Terrades. Au surplus, toujours à propos de l'étoile qu'il prétendait avoir trouvée en Cassiopée, Corneille Gemma plaça dans le *De Natvræ Divinis Characterismis* un poème assez long (7), et une

---

(1) Nous notons de façon particulière : Thaddaeus Hagecius ab Hayck, pp. 314-326; Paulus Fabricius Mathematicus..., pp. 326-327; Michael Maestlinus Gaeppingensis, pp. 334-349 (lisez 339); Cyprianus Leovitius A Leonicia Bohemus, pp. 420-426; Annibal Raimundus Veronensis, pp. 428-438; Andreas Nolthius Embeccensis, pp. 443-450.

Dans le tome II des *Opera Omnia* de Tycho Brahe, consacré à la comète de 1577, nous nous complaisons à relever les noms de : M. Maestlinus, pp. 129-145; Helisaeus Roeslin, Medicus Tabernis Alsatiae, pp. 452 (lisez 152)-156; Th. Hagecius ab Hayck, pp. 157-175; A. Nolthius, pp. 196-202.

(2) Tycho Brahe dit, à propos de la comète de 1577 : « Erat jam tum Gemma melius edoctus quam anteà ». *Loc. cit.*, t. I, p. 345.

(3) *Loc. cit.*, t. II, p. 146.

(4) Tome I, notamment pp. 111-142 et 2 fig.

(5) Tome II, pp. 267-274.

(6) Peut-on l'identifier avec A. de Poza dont il est question dans : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Poumairac-Présomptions (1894), col. 84, — et dans Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n° 2764?

(7) Tome II, pp. 275-278.

lettre, que lui fit parvenir, en 1573, Thaddée Hagecius ab Hayck (1), qui observa le même astre à Vienne, avec Polo Fabricio (2), médecin, comme lui, de la Cour impériale.

Th. Hagecius ab Hayck (3) fut un des plus ardents défenseurs de Corneille, dont les idées trouvèrent aussi grâce auprès de Cyprianus Leovitius à Leonicia (4).

Les *Ephemerides* furent publiées pendant cinq années consécutives au moins; il n'y est question que de prévisions météorologiques (5). Il leur manque l'assise fondamentale : des observations journalières, que l'auteur avoue n'avoir point pratiquées au début de sa carrière,. c'est-à-dire à partir de 1556, année où des loisirs lui permirent de s'occuper de sciences

---

(1) Tome II, pp. 280-284.

(2) « Thadaeus Hagecius... tum Viennae Austriae cum Polo Fabricio... eamdem stellam... observarunt ». Corneille Gemma, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. II, p. 118.

Fabricius observa aussi la comète de 1556. Idem, *Ibidem*, t. II, p. 26.

Cf. sur P. Fabricius : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. F-Fairburn (1887), col. 165. — Houzeau et Lancaster. *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 2549-2551, 5590, 12732, 12734, 13791-13792, 14746, 14776, 14805.

(3) « Omnium autem plenissime ingeniosiſſimèque quicquid de Cometis ex natura cogitavi, & in lucem proferri, potuit, à nostro Gemma explicata sunt ». Page 16 de DESCRIPTIO CO- || metæ, qui apparuit Anno Do- || mini M.D.LXXVII. à IX. die Nouembris || uſque ad XIII. diem Ianuarij, An- || ni &c. LXXVIII. || Adiecta eſt ſpongia contrari- || mōſas & fatuas Cucurbitulas Hannibalis Raymundi, || Veronœ ſub monte Baldo nati, in larua Zanini || Petoloti à monte Tonali || AVTORE || *Thaddæo Hagecio Ab Hayck.* || PRAGÆ. || *Excuſum typis Georgii Melantrichi ab Auentino,* || *Anno à Chriſto nato* 1578. || (*a*).

(4) Cf. *suprà* p. 50, note (1).

(5) « In antiqua consuetudine persistentes, venturi temporis universalem quendam Typum, ex prœcipiuis syzygijs per totum anni 1563. curriculum describamus ». Corneille Gemma, *Ephemerides...*, 1562. Introduction.

(*a*) Un exemplaire à Londres, Roy. Astron. Soc.; à Poulkova, Obs. centr. Nicolas; à Prague, Bibl. Univ.

astronomiques (1). Le fils de Gemma nous initie lui-même à la marche qu'il a suivie. Désireux d'approfondir les choses, donc de rechercher la nature des phénomènes, il se rallia aux théories qui avaient cours dans l'antiquité. Mais après avoir rapproché les effets de leurs causes et relevé, ainsi que l'avait déjà fait son père, des discordances entre les données des Tables Alphonsines et la position des astres, il eut, comme Gemma, l'intuition et le courage de rompre avec les errements anciens et de renier Ptolémée, pour se rallier aux idées de Copernic et aux Tables Pruténiennes (2).

Il est résulté de là une méthode que Corneille croit plus sûre que celle de ses devanciers, et où il synthétise, en quelques rubriques, un bon nombre de principes. Malgré les erreurs qui se sont glissées dans ce travail, et qui firent l'objet de critiques acerbes, Corneille Gemma n'en a pas moins persisté à maintenir, dans son ensemble, le corps de doctrines qu'il y a développées, et à refuser tout crédit aux Tables Alphonsines (3).

---

(1) « Equidem tum paulò supinior, in mathematicis adverti animum, sed non aequè ad singulos dies industriam observationis adhibui... ». Corneille Gemma, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. II, p. 26.

(2) « Placuit primo, lectis Alphonsinorum calculis, tentare veterem ac pervulgatam viam... Coepi non multo post, errores meos recognoscere, tum ex effectuum ad causas comparatione, tum etiam ipsorum syderum statu, quem non solum P. M. parens ab Alphonsinis tabulis longè diversissimum vidit, sed et oculi nostri his annis proximis, et per radium facta experientia contestatur. Quare neglectis illico antiquorum placitis, ad Prutenorum tabulas devoluti sumus, divinum illud Copernici ingenium admirati... Non planetarum modo Theorias, à Ptolomaei ratione discrepantes viderim, sed et eius artis principia, quae vel de genituris hominum, vel elementorum transmutatione, judicandi artificiam tradunt, prorsus à veritate aliena ». Corneille Gemma, *Ephemerides...*, 1561, f^os^ A_2 r^o^-A_4 r^o^.

(3) « Vt autem ad propositi negotij finem vertatur oratio, non defuturos arbitror, qui postquam superioris anni Ephemerides altius sint perscrutati, crassis aliquot ex toto curriculo erroribus annotatis pulchrè in me ferociendo excalcitrent, ac maledicendi occasionem nacti, velut aëra mente concipiant, me scopo proposito

On doit encore mettre à l'actif de Corneille un rapport, aujourd'hui égaré, sur la réforme du calendrier Julien.

En 1578, le pape Grégoire XIII fit parvenir aux dirigeants de l'Université, pour être soumis à l'appréciation des mathématiciens de l'*Alma mater*, un abrégé du livre d'Aloïs Lilius sur la réforme du calendrier (1). Pierre Beausard et Corneille Gemma furent chargés de cet examen (2) ; ils succombèrent à la peste avant d'avoir remis leur rapport (3). Mais celui-ci, pourvu de la signature des deux savants, fut heureusement retrouvé au

---

defecisse dicant, me jactitatam nuper artis hujus integritatem ne digito quidem attigisse glorientur. Nihil moror, etiam arrogantem, futilem, imperitum si velint vocent. Non enim illorum gratia vel latum culmen ab instituto negotio discedemus ... Scripsi fateor anno superiore talem a nobis in hac disciplina methodum constitutam, quae caeteris certior praecepta innumera paucis epilogismis complectatur; scripsi etiam Alphonsinis tabulis nullam à me deinceps fidem adhiberi et adhuc idem animus, eadem nobis sententia perseverat ». Idem, *Ibidem*, Introduction.

(1) Louis Lilio, *alias* Aloysius Lilius, médecin et astronome, né à Ciro (Calabre), mort en 1576, est l'auteur de : « De legitimo partus tempore, ... 7, 8, 9, 10, 11 mensium, problema, ... ubi et de anni Gregoriani per Aloisium et Antonium Lilium... correctione ac restitutione... multa disceptantur... Paris. 1587 » (*a*).

Cf. Jani Nicii Erythræi [Giov. Vitt. Rossi] || PINACOTHECA || IMAGINUM || ILLUSTRIUM || ... || VIRORUM || ... || EDITIO NOVA. || *GUELFERBYTI*, || APUD JO. CHRISTOPH. MEISNERUM. || ANNO MDCCXXIX. || , pp. 178-179. — Michaud, *Biogr. univ.*, t. XXIV. Paris, pp. 537-538. — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, nos 13759, 13771, 13775.

(2) D'après Quetelet (*Hist. des scienc. math. et phys. chez les Belges*, p. 89), P. Beausard et Corneille Gemma devaient porter à Rome leur rapport. Nous croyons ce renseignement inexact; il contredit en tous cas le texte de Valère André, que nous donnons plus loin. [Cf. p. 138, note (1).]

(3) M. Fayen, attaché à l'Institut historique belge à Rome, a mis, pour retrouver ce rapport aux Archives du Vatican, une bonne grâce, à laquelle nous ne saurions rendre assez hommage; mais ces recherches n'ont pas donné de résultat. Peut-être le document repose-t-il dans les archives d'une Congrégation, où nul n'est parvenu à trouver accès jusqu'à ce jour.

(*a*) Un exemplaire à Londres : Brit. Mus., 774, b. 2.3 (1, 2).

domicile de l'un d'eux, et transmis à Rome, sans qu'il fût apporté de restrictions à leurs critiques (1).

En dehors de ces diverses œuvres, Corneille Gemma avait conçu quelques publications, dont il dit un mot dans deux de ses écrits. Si une étincelle du génie de mon père, dit-il (2), illumine un jour mon intelligence, je donnerai une édition plus complète du *Traité sur l'Astrolabe*, où sera exposée en détail (la chose n'avait été qu'effleurée par Gemma Frisius) la manière de projeter sur un plan la sphère terrestre.

En un domaine fort différent, il indique l'impossibilité d'exposer convenablement, en peu de phrases, les discussions auxquelles donnent lieu les propriétés supérieures de l'âme organique et la nature complexe du calorique inné ou congénital. Il voulait consacrer à cette éternelle question des éléments primordiaux, un traité particulier, où nous aurions trouvé les arguments et les raisons produits naguère dans les cours publics (3).

---

(1) « De emendatione Calendarij Romani. — Anno CIↃ.IↃ.LXXVIII. Gregorius XIII. Pont. M. ad Vniversitatem Lovaniensem misit Compendium libri de emendatione Calendarij, ab Aloysio Lilio Mathematico conscripti, ab eruditis ibidem Mathematicis examinandum; quos inter tunc Lovanij eminebant *Petrus Beausardus* & *Cornelius Gemma*, quibus Universitas examen illud commisit. Verum cum uterque eodem ipso anno ex peste, tunc Lovanij praeter solitum grassante, decessisset, verita Universitas, ne suae Sanctitati in aliquo satisfactum esset, aut satisfieri posset, in tanta rei Mathematicae peritorum inopia, feliciter accidit, ut postea ex alterius funesta domo prolata fuerit Censura de praedicto *Aloysii* Compendio, manu utriusque propria subsignato, quam sic, qualiscumque ea esset, Universitas Romam transmisit ». Valère André, *Fasti Acad.*, 2e édit., M.DC.L., p. 369.

(2) « Quin si mihi vel scintillam levem ex paterni ingenij face sperare fas sit. Dabitur aliquando hic eius libellus auctior, cum tota sphœrae planae ad solidum ratione, quam primo hujus libri capite visus est attigisse Pater ». *De Astrolabo Catholico... Liber*, f° X_2 r°

(3) « Quœ porro de formatoris spiritus vi et prœstantia, deque caloris ingeniti natura multiplici, ceu tota substantia circa hunc locum ambigi consueverunt, ea profecto se latius fundunt, quam ut perspicue simul ac breviter possint ante oculos

Enfin, chose particulièrement regrettable, Corneille n'a pas eu le temps de mettre au jour sa *Météorographie*, dont les savants souhaitaient la prompte publication (1), et où il aurait été question notamment de la détermination des positions astronomiques, comme aussi de l'influence des corps célestes, du système solaire particulièrement, sur la pluie, le vent, les orages, etc. (2).

Les études philosophico-médicales du fils de Gemma embrassent : « DE ARTE CYCLOGNOMICA TOMI III »; « DE NATVRÆ DIVINIS CHARACTERISMIS ... LIBRI II »; enfin la détermination de plusieurs plantes.

Si Corneille Gemma cherche à pénétrer les mystères de la médecine; s'il étudie les monstruosités qui se rencontrent dans la race humaine, et recueille quelques cas intéressants d'hystérotomie (3), en revanche, comme le constate Éloy (4), sa

---

collocari : ideoque et major hujus consyderationis pars à nobis in ampliorem operis alicujus speciem differetur. Nunc tamen sint haec compendio dicta, ... Nos argumenta, et rationes dictatas nuper in publicis scholis, majore cum ocio, ac suo tempore in formam peculiaris opusculi redigemus ». Corneille Gemma, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. I, pp. 63-65.

(1) « Moneo & rogo, ut... sui operis Meteorographici editionem maturet », p. 16 de DESCRIPTIO CO || metæ, qui apparuit... || ... M.D.LXXVII... || AVTORE || *Thaddæo Hagecio ab Hayck* || PRAGÆ || ... || ... 1578. || Cf. *suprà* p. 135, note (3).

(2) « Sed de his (il s'agit des corps célestes, et de leur influence sur la pluie, le vent, etc.) plura in Meteorographia nostra, sive Iatromathematica parte, si quando induciae datae nos paululum à severioribus musis atque negotiis respirare permiserint ». Corneille Gemma, *De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II*, t. I, p. 112. — « Valde placet signorum per trigonos distributio, quam Ptolomaeus certis terrarum partibus methodo pulcherrima applicavit. Quanquam nobis sit alia quaedam longo tum usu, tum rationis exercitio constituta, locis atque temporibus nostris exactius quadrans, eam edendam aliàs in opere Meteorographico reservamus ». Idem, *Ibidem*, t. I, p. 204.

(3) Broeckx, *loc. cit.*, p. 187.

(4) *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, 2e édit. Paris, Raynel, 1824, t. II, pp. 324-325. — Un siècle avant Éloy, Struvius (*Biblioth. antiq.*,

passion pour l'astrologie et son admiration pour les prodiges l'ont porté à un excès de crédulité, incompréhensible chez un homme aussi érudit. Aussi doit-on négliger les travaux que Corneille consacra à la science médicale; il sera fait exception toutefois pour sa collaboration au grand travail de Matthias de Lobel : *Plantarvm Sev STIRpivm Historia...* (1). Il est impossible de spécifier les plantes rares, dont notre compatriote s'occupa particulièrement.

Après avoir cité dans son « Operis argumentum et emolumentum » divers personnages et savants, tel Carolus Clusius, de Lobel mentionne trois professeurs de l'Université de Louvain : « Petrus de Breughel, Cornelius Gemma & Joannes Viringus », et il ajoute : « qui quod in hoc studio cæteros fere præcellant, hic honoris cauſa, vti æquum eſt, nomino; quique in hoc concinnando opere, maximo mihi adiumento fuerūt, ſubminiſtratis innumeris raris ac ſingularibus plantis, quas magnis expenſis Conſtantinopoli, ex Græcia, Hiſpania, Italia, cæteriſque Aſiæ atque Africæ regionibus, & nuper reperto nouo orbe, inſtruendorum ditandorumque hortorum ſuorum cauſa compararant... ».

D'après Melchior Adamus (2), Cornelius Gemma « in eodem opere (3) *hiſtorias medicas ac* παρατηρήσας *morborum ſingularium rariorescq; caſus in unum volumen* relatos, & praxeos ſuae curriculum ſe ſcripſiſſe teſtatur; meminit ibidem & *anatomico-*

1705, p. 180) avait écrit : « Hoc autem dicendo quod in prodigiorum historia nimium credulus sit Auctor, in aliis quandoque divini quidpiam quaerit, quae tamen causas solummodo habent naturales ».

(1) Antverpiae, Ex officina Christophori Plantini... M.D.LXXVI. Cf. Ch. Morren, *Bull. de l'Acad. roy.... de Belgique*, t. XIX (1852), 2e partie, pp. 180-202 et 1 portrait. — *Biogr. nat.*, t. V (1876), col. 452-466 (signé : Éd. Morren).

(2) Vitae Germanorum medicorum. Ed. tertia. Francofurti ad Moenum, M.DCC.V, p. 106a.

(3) Il s'agit du *Cyclognomica*. Cf. *infrà* Bibliogr., n° 192.

rum ſuorū commentariorum & aliorum. Sed quid poſt obitum de illis ſperandum ſit, incertum ».

On ne peut que regretter la perte de cet intéressant manuscrit du fils de Gemma Frisius.

En terminant, il nous faut signaler que Corneille Gemma se complaisait à faire des vers. Mais les poésies dont il a émaillé ses écrits, ne sont pas d'un poète, et ne constituent pas un titre de gloire Une mention spéciale revient à son « Hymnus ad S. Christi crucem », qui a été reproduit plusieurs fois [1].

Valère André met à l'actif du fils de Gemma plusieurs poèmes, aujourd'hui disparus, qui étaient conservés à la Bibliothèque de l'Université de Louvain, et qu'il mentionne en ces termes :

« Leguntur denique Lovanii in Bibliotheca Academica ejusdem Poëmata ;

De Mundi Caelestis cum elementari symmetria.

Emblemata Philosophica ruinae Belgicae.

Fabula Mulieris redivivae Comaedia.

Item Oratio De necessitudine mutua Praxeos & Theoriae in arte seu facultate qualibet » [2].

D'après Houzeau et Lancaster [3], il y a une édition d'Anvers, 1573, in-4°, de l'opuscule DE || PEREGRINA STELLA QVAE || SVPERIORE ANNO PRIMVM || APPARERE COEPIT, || *Clariſs. Virorum Corn. Gemmæ Louanienſis Germani,* || *& Guliel. Poſtelli Barentani Galli,* || ... || Cf. *infrà* Bibliogr., n° 189.

D'autre part, Van der Aa [4] signale des éditions d'Anvers 1572, et Louvain 1575, du « *De Natvræ Divinis Characte-*

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 202.

(2) *Biblioth. belg.*, 1623, p. 149. — Foppens, *Biblioth. belg.*, 1739, t. I, p. 200.

(3) *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, p. 833, n° 5586.

(4) *Biogr. Woord.*, t. VII (1862), p. 96.

rismis Libri II »; ce renseignement est reproduit par Bierens de Haan (1). Nous avons peine à croire à l'existence de ces trois éditions (2).

---

(1) *Bibliogr. néerl. hist. et scient.* Rome, 1883, p. 99, n° 1591. (Cf. *suprà* p. 86, note (5).

(2) On trouve encore quelques détails au sujet de Corneille Gemma dans : *A*) les registres, in-f°, XVI (1569), f°s 80 v° et 81 r°, et XVIII (1574-1576), f°s 93 v° et 94 r°, qui sont conservés à Anvers, au Musée Plantin-Moretus; *B*) Edw. Van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent* (1895), p. 181 : « Ten selven dage (9 juny 1570 v. s.) is gelast de *Charte en de descriptie vander Stadt Loven*, op heure mate gemaict, by *Amande van Bullestraten*, opt perckement ende mede verlicht, die hy versocht hadde daerna te mogen doen snyden ende drucken, voeral te doen visiteren oft des wel gedaen is, 't zy by *M. Wouteren Gemma* oft anderen hun des verstaende, ten eynde met gheene imperfectie int licht en comen ». *Résolution du Magistrat*, fol. 235 v°.

BIBLIOGRAPHIE

I

GEMMA FRISIUS

N° 1. — 1530. — Anvers et Louvain. — *G. de Bonte* et *S. Zassenus.*

Globe terrestre (gravé).

On ne connaît pas d'exemplaire de ce globe; mais sa construction, donc son existence, est attestée : 1° par l'adresse du titre de l'édition de 1530 du DE PRINCIPIIS ASTRONOMIÆ (1), « Vœneunt cum Globis Louanii apud Seruatium Zaffenum, & Antuerpiœ apud Gregorium Bontium ſub ſcuto Baſilienſi »; 2° par la préface, datée du « decimoſeptimo Calendarum Octobris Anno 1530 », qui se trouve en tête du DE PRINCIPIIS ASTRONOMIÆ susdit : « iam nuper Globum cum ſummo labore ex autorum ueterū deſcriptionibus & Hiſpanorum Luſitanorumq; nauigationibus deliniatum œderemus »; 3° par la mention qu'en fait Gesner (2); 4° par un octroi pour dix ans, daté de « Gand..., le xxiiij^{e} jour de may l'an de grasce mil xv^{c} xxxj », et que Charles-Quint accorda à Gemma Frisius

(1) Cf. *infrà* n° 37.

(2) Pandectarum... libr. XXI, Tiguri, M.D.XLVIII, f° 110. C'est le tome II de la Biblioth. Universalis de cet auteur.

et à Gaspard vander Heyden, dit de Mirica, pour la publication d'une sphère. Il est dit dans cet octroi [1] : « De la part de Gemma Phrisius et Gaspard de Mirica, nous a esté remonstré comme ils aient composé et inventé ingénieusement certain globe en forme et figure d'une sphère cosmographique, lequel a l'utilité et proffit des estudians ilz ont fait insculper, et désirans faire imprimer afin de le vendre et publier; ... ».

Bien que cet octroi soit de 1531, il n'est pas douteux, à notre avis, qu'il se rapporte à la sphère de 1530. On pourrait citer plus d'un ouvrage publié avant que l'auteur ait obtenu de l'autorité le privilège qu'il sollicitait. Notre opinion n'est partagée ni par Pinchart, ni par Van Even, ni par Harrisse.

Pour celui-ci [2], le globe visé dans l'octroi de 1531, « is doubtless different from the one which sold in 1530 [3]..., as Gemma would not have applied in May, 1531, for a privilege to sell a globe which was already in the market ».

Pinchart ignore « si cette sphère a paru en 1531, ou si elle n'a vu le jour qu'en 1540, date de l'impression à Louvain d'une *Charta sive mappa mundi* par Gemma, et qui n'est peut-être autre chose que cette même carte mentionnée dans l'octroi rapporté plus haut » [4].

Quant à Van Even [5], il fait sien le doute de Pinchart sur la date de la publication de la sphère. Il ajoute que Gaspard vander Heyden, fils de maître Pierre vander Heyden, chirurgien, et de Catherine vanden Berghe, était un artiste de talent, qui produisit plusieurs œuvres remarquables d'orfèvrerie.

---

(1) Cf. Pinchart, *Archives des Arts*, t. I (1860), p. 135, et *Mess. des Scienc.*, 1855, p. 151. Nous ne parvenons pas à retrouver cet octroi, qui se trouvait dans les liasses de l'Audience, aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

(2) *Loc. cit.*, pp. 581-582.

(3) *Loc. cit.*, pp. 524 et 577-578.

(4) *Loc. cit.*, pp. 135 ou 151.

(5) Monographie de l'ancienne école de peinture de Louvain. *Mess. des Scienc.*, 1869, p. 300.

Il y a manifestement erreur chez Pinchart et Van Even. La sphère et la mappemonde de Gemma Frisius sont des choses absolument distinctes (1).

Nous ignorons quel a été le graveur et l'imprimeur des fuseaux de cette sphère. Est-ce Gaspard a Myrica, qui grava, avec Gérard Mercator, et imprima le globe terrestre de 1535-1536, dont il va être question?

Pour la seconde édition du globe terrestre, cf. *infrà* n° 2.

N° 2. — S. d. (1535-1536). — [Louvain]. — *Gaspard vander Heyden.*

Globe terrestre (gravé sur cuivre).

Il a été découvert, en 1903, au « Gymnasium Francisceum », à Zerbst (2), par M. le Dr Walter Ruge, professeur à Leipzig. On y lit ces légendes :

Gemã Frisius Medicus ac Mathematic' ‖ ex varijs descripsit geographicorũ obserua ‖ tionibus, atq; in hanc formam redegit : ‖ Gerardus Mercator Rupelmundanus coe ‖ lauit cum Gaspare a Myrica ‖ Cui & sũptibus pmaximis et la- ‖ boribus nequaquã minorib' opus cõstat. ‖ ;

Gaspar a Myrica ‖ īprimebat. ‖ ;

Cautum est priuilegio CAROLI. V. Impe ‖ ratoris Regis Castell [e] &c̃ ne decẽ hisce pxi ‖ mis ānis quisq; nostro huic globo similem ‖ in publicũ audeat mittere, vel emitti pcu ‖ ret Mulctandus aliqui p Caes. ‖ Mtīs decreto. ‖ ;

Magnifico ac Nobili Domino Maximi ‖ liano Transyluano

---

(1) Cf. *infrà* n° 5, des détails relatifs à cette mappemonde.

(2) Dr W. Ruge, *Aelteres Kartographisches Material in deutschen Bibliotheken* (Nachrichten der K. Gesellsch. der Wiss. zu Göttingen [Philolog. hist. Klasse], 1904, pp. 1-69). Tiré à part, pp. 65-66.

Caroli .V. Imp. Inuictissi- ‖ mi &c̄ Cōsiliario nostras hasce quale ‖ scunq; lucubratiūculas dicatas esse volum' ‖ Cuius non minori operā quā fauore res ‖ in hūc perducta est finē. ‖

Il résulte de ces légendes que Gemma Frisius est l'auteur de la sphère terrestre ; que Gérard Mercator et Gaspard a Myrica en sont les graveurs ; que ce dernier en a imprimé les fuseaux ; que ce sont les fortes dépenses et l'énorme labeur qu'il s'est imposés, qui ont permis de mener le travail à bonne fin ; et enfin que Maximilien Transylvain a accédé au désir de l'auteur de lui dédier son œuvre. Ce précieux patronage explique, nous aimons à le répéter, la faveur dont Gemma Frisius jouit à la Cour de Charles-Quint.

La sphère n'est pas en très bel état ; elle a été écrasée à diverses places, et un grand morceau est détaché, mais non enlevé, à l'équateur. Il est assez difficile de distinguer toujours nettement le tracé, qui est cependant complètement conservé. Grâce à l'accident, survenu à l'instrument, on connaît la matière qui entre dans sa composition. Il est fait de carton, épais de 3 millimètres environ. Sur ce carton est appliquée une fine couche de plâtre de 1 $^1/_2$ millimètre, et sur cette carcasse globulaire on a collé douze segments, gravés sur papier, courant d'un pôle à l'autre, et couvrant chacun trente degrés de longitude.

A l'équateur la circonférence du globe terrestre est de 1,140 millimètres.

Gemma Frisius déclare qu'il a emprunté des renseignements à Ptolémée, à Marco Polo, à Cortereal, à des auteurs espagnols. De fait, le tracé de l'Europe a subi l'influence du géographe d'Alexandrie ; l'Asie méridionale présente quatre presqu'îles ; enfin le continent asiatique n'est pas soudé à l'Amérique.

L'instrument, dû en partie au burin de G. Mercator, n'est malheureusement pas daté. M. W. Ruge place sa construction entre 1534 et 1537. Il ne peut pas être antérieur à 1534. Parmi les derniers noms qui figurent, par 5° latitude sud environ, le

long de la côte de l'Amérique méridionale, on lit, en allant du nord au sud : Tumbas, tagarara s(iue) S. Michaelis, et le Turicarami flu.

Saint-Michel a été fondé en 1532. Mais l'expédition de Pizarre ne fut guère connue en Europe et dans les Pays-Bas, et les résultats n'en purent figurer sur les cartes, avant 1534. Le globe de Gemma, conservé à Zerbst, n'est donc pas antérieur à cette année. N'y a-t-il pas des raisons qui permettent de préciser davantage la date de la construction de cet instrument?

Gérard Mercator a été inscrit comme étudiant à l'Université de Louvain le 29 août 1530 (1) ; il a été promu licencié ès arts en septembre 1532. Il s'est alors rendu à Anvers, ainsi qu'il en témoigne (2), pour étudier la philosophie. D'après feu le Dr Van Raemdonck, ce séjour fut de plusieurs mois et prit très probablement fin en 1534 (3). L'érudit biographe de G. Mercator base sans doute son opinion, non seulement sur un passage de la vie de Mercator par Walter Ghymmius, bourgmestre de Duisbourg, voisin et ami de notre compatriote (4), mais sur cette considération que l'enfant de Rupelmonde ne se décida, malgré les instances de ses amis, à réintégrer ses pénates à Louvain, qu'après avoir trouvé un système cosmographique, qui satisfît à la fois la raison et la bible (5).

Convaincu de ce que les études philosophiques ne le mettraient pas à même, en cas de mariage, de subvenir aux besoins de sa

---

(1) Cf. Liber immatriculationum ab anno 1528 ad annum 1569 (Université de Louvain), manuscrit conservé aux Archives générales du Royaume à Bruxelles

(2) « Ita ut aliquando Lovanio Antverpiam usque volontariè solus proficiscerer ». *Evangelicae historiae quadripartita Monas.* Epistola dedicatoria.

(3) *Loc. cit.*, p. 24 et p. 25, note 1.

(4) « Post promotionem annos aliquot, cum singulari quadam animi delectatione, in studiis philosophicis sese exercuit privatim ». (Extrait de la *Vita celeberrimi... Viri Gerardi Mercatoris à Domino Gualtero Ghymmio* », dans G. Mercator, *Atlas*, édit. latine. Düsseldorf, 1595, f° * r°.

(5) Van Raemdonck, *loc. cit.*, p. 24.

famille, Mercator, qui s'était peut-être initié, à Anvers, au maniement des outils de l'artisan, prit la résolution virile de s'occuper de mathématiques et de cartographie (1). Ses progrès furent tels qu'il parvint au bout de peu d'années à construire des instruments d'astronomie : sphères, astrolabes, anneaux astronomiques, etc., et à dresser plus tard des cartes géographiques, dont la première en date, une *Descriptio Terrae Sanctae*, d'après W. Ghymmius, parut à Louvain en 1537 (2). Il semble utile d'ajouter que notre géographe se maria en septembre 1536, soit à l'âge de 24 ans (3).

Que résulte-t-il de ces divers textes, dont les premiers, il faut bien le reconnaître, manquent de précision? C'est que G. Mercator, au sortir de l'Université, s'occupa un certain temps, nous ne disons pas pendant des années, de philosophie, et plus tard de mathématiques. Peut-on admettre qu'il soit parvenu, en deux ans, donc d'octobre 1532 à 1534, d'une part, à trouver son système cosmographique, et, d'autre part, à acquérir des connaissances mathématiques et une habileté manuelle suffisantes, pour savoir graver les fuseaux de la sphère terrestre de Gemma Frisius? Aussi estimons-nous ne pas pouvoir placer

---

(1) « Cæterum cum hoc studii genus, ad alendam familiam, impar illi in posterum videretur, sumptusque graviores in prosequendo exigeret, priusquam hujusmodi fastigium consequi posset ut inde amplum lucellum sibi, suisque polliceri potuisset : deserto igitur studio philosophico, animum ad Mathesin adjecit. Hisce disciplinis tam diligentem laborem impendit, ut intra paucissimos annos illius rudimenta, apud quosdam studiosos privatim profiteretur, instrumentaque mathematica, videlicet sphæras, astrolabia, annulos astronomicos, & ejusdem generis alia, ex ære paulatim fabricaret & conficeret ». W. Ghymmius, *loc. cit.*, f° * r°.

(2) « Mercatore autem animadvertente quod tam fœlicem progressum in artibus Mathematicis faceret, ut ingenii sui vires magis excoleret, cæpit ad sculpendas tabulas animum applicare, utque ea in re exercitatior fieret, initium hujus laboris sumpsit et exorsus est Lovanij à descriptione terræ sanctæ, quam deinde multorum cum admiratione anno Domini trigesimo septimo absolvit, & in publicum prodire curavit ». W. Ghymmius, *loc. cit.*, f° * r°.

(3) W. Ghymmius, *loc. cit.*, f° * r°.

la gravure de ces fuseaux avant 1535. Pour M. Walter Ruge, elle n'est pas non plus postérieure à 1537. Dans le courant de cette année, G. Mercator a publié, en nom personnel, une carte de la Terre sainte (dont tous les exemplaires paraissent perdus), et il a collaboré, avec Gemma Frisius et Gaspard a Myrica, à la construction d'une sphère céleste, dont nous parlerons bientôt.

L'honorable professeur de Leipzig, dont nous apprécions la compétence, a peut-être raison. Mais a-t-il été possible à Mercator, en raison de l'esprit critique qui a toujours présidé à ses travaux et qui retardait d'autant plus ses publications, que son labeur était assez lent, lui a-t-il été possible, disons-nous, d'établir, de tracer, de graver, d'imprimer ou de construire trois cartes en une seule année? Le nom de Mercator figure, en effet, pour autant qu'on se rallie aux idées de M. le Dr W. Ruge,

sur un globe terrestre,
sur un globe céleste et
sur une carte de la Palestine.

Très lourd bagage, à notre sens, pour un débutant consciencieux. N'y a-t-il pas lieu dès lors de placer la construction du globe terrestre en 1536, au plus tard (1)?

Quoi qu'il en soit, il semble que ces trois documents cartographiques ont été établis dans l'ordre où nous les mentionnons. Si grande fût l'estime portée par G. Mercator à son ancien maître, si pressants fussent ses besoins, aura-t-il jamais su se décider à *graver* des cartes pour d'autres géographes, dès le jour où il en publiait lui-même? Les deux sphères sont donc

(1) La sphère ne peut pas, en tout cas, être postérieure à 1539, car une de ses légendes, relative au Pérou et à la Nouvelle-Castille, est reproduite (fo [Liiij] vo) dans l'édition de la *Cosmographia*, de P. Apian, parue cette année à Anvers, chez A. Birckman.

fort probablement antérieures à la carte de la Palestine. Nous croyons de plus que le globe terrestre est le premier en date. Les noms de Gérard Mercator et de Gemma Frisius sont accolés sur la sphère céleste. Or l'élève eût-il été mis sur le même pied que le maître, s'il n'avait pas fait ses preuves, c'est-à-dire le travail de la sphère terrestre?

Le globe de Gemma Frisius semble avoir été utilisé : *a*) par Gérard Mercator pour sa mappemonde de 1538; elle est une copie cordiforme double du globe, qui a subi certains remaniements; *b*) par Vopell pour sa mappemonde de 1545; *c*) par le graveur du globe, dit de l'Écuy, qui se conserve à Paris, Bibliothèque nationale, section des cartes et plans.

N° 3. — 1550.

Globe céleste.

Pas d'exemplaire connu de ce globe. Mais son existence est attestée par l'adresse du titre du DE PRINCIPIIS ASTRONOMIAE (cf. ce qui est dit *suprà* n° 1, du globe terrestre) et par le témoignage formel de Guillaume Postel (1). Celui-ci dit, en effet : « ... ad finalem causam contendum est. Nam mihi authoribus omni exceptione maioribus, contra falsam Appiani obseruationem constat. Gemma enim Frisius in globorum vltima editione, ... & ipsa experientia docet, quod iam ab anno 1500. erant stellae 20. gradibus & 12 minuta orientaliores quám temporibus Ptolemaei : vnde 66. annis fit gradus vnus. Quare

---

(1) Cf. au sujet de ce personnage : P. des Billons, S. J., *Nouveaux éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel...* Liége, ... J.-J. Tutot, ... M.DCC.LXXI. — G. Weill, *De Gulielmi Postelli vita et indole...* Lutetiœ Parisiorum apud Hachette... MDCCCXCII.

fieri nulla ratione potest vt 100. annis vno tantum gradu moueantur » (1).

L'*ultima editio*, qui est celle de 1537, en suppose une autre. Ce ne peut être que l'édition de 1530, car celle de 1531 (cf. *suprà* n° 1) est un mythe pour nous.

Pour l'édition de 1537, cf. *infra* n° 4.

N° 4. — 1537. — [Louvain].

Globe céleste (gravé sur cuivre).

Ce globe a été retrouvé, en 1903, au « Gymnasium Franciscеum », à Zerbst, par M. le Dr W. Ruge. La circonférence est de 1,160 millimètres.

On y lit ces légendes : *a*) Faciebant Gemma Frisius || medicus ac mathematicus, || Gaspar à myrica & Gerar || dus Mercator Rupelmun || danus anno à partu virgi || neo 1537, || ; *b*) Mag. ac nobili viro Joanni Obernburger Sacrae Cesareae Maiest... supremo Secretario. ||

N° 5. — 1540. — Anvers ou Louvain.

Charta ſiue mappa, ut uulgus uocat, qua continetur generalis totius orbis deſcriptio, partim ex ueteribus, partim ex recentioribus collecta, & Carolo V. Aug. nuncupata (2).

Ce titre, que nous considérons comme exact, est emprunté à

---

(1) SIGNORVM || COELESTIVM VERA || CONFIGVRATIO AVT ASTERIS- || mus, ſtellarúmve per ſuas imagines aut || configurationes diſpoſitio, et in eum || ordinem quem illis Deus præfixe || rat, reſtitutio, & ſignificatio- || num expoſitio. || Nam per ſignificationes ſtellarum videbitur quid ſit || in totius mundi imperiis futurum. || AVTHORE || *Guilielmo Poſtello*... || ... || marque typographique et l'adresse : PARISIIS, || Apud Hieronymum Gourmontium... || . . || 1553, || in-4° et 1 pl. (*a*).

(2) Au sujet de la dédicace de cette carte, il importe de remarquer les termes

(*a*) Un exemplaire à Bruxelles : Bibl. roy., V. H. 8335.

Conrad Gesner (1); il est sans aucun doute reproduit, d'après cet auteur, dans Suffridus Petri (2), et se trouve, abrégé, dans le privilège que Gemma Frisius obtint de Charles-Quint en 1544 (3), dans le DE PRINCIPIIS ASTRONOMIAE AC COSMOGRAPHIAE LIBER (4), et dans une lettre, où figure la plus ancienne indication relative à cette carte et à son prix de vente probable, et qui a été adressée, de Strasbourg, le 7 juillet (1541), par Eynard Pichon à Guillaume Farel, à Neuchâtel (5).

Comme Eynard Pichon, Ortelius estime que la mappemonde

---

du privilège du 3 novembre 1544 (cf. *infrà* n° 123 : « Quod cum... ſtatuerit in lucem edere... generalem totius orbis Coſmographicam ſimul & Hydrographicam deſcriptionem, quam nobis (vt afferit) dedicauit, ... ».

Ut asserit! On ignorait donc le fait à la Chancellerie impériale, ou l'on ne s'est pas donné la peine de contrôler l'affirmation du solliciteur!

D'après Vivien de Saint-Martin (*Histoire de la Géographie*), p. 358, Gemma serait l'auteur de la mappemonde jointe au Ptolémée publié à Strasbourg en 1522! A cette date, Gemma, né en 1508, était encore sur les bancs du collège.

(1) Biblioth. Vniuerſalis, ſiue Catalogus omnium ſcriptorum locupletiſſimus... Tigvri apud Christophorvm Froſchouerum... MD.XLV, t. I, f° 267ª (r°).

(2) *Loc. cit.*, p. 96. Le mot « dedicata » a remplacé le mot « nuncupata ».

A peu près mêmes références dans Valère André, *Biblioth. belg.*, 1623, p. 300, « *Charta*, ſiue Mappa Mundi (vt vulgus vocat) id est orbis totius Diſcriptio Carolo V dicata. Lovanii, 1540 ». — Foppens, *Biblioth. belg.*, p. 331.

(3) Generalis totius Orbis Coſmographica ſimul et Hydrographica deſcriptio.

(4) Antverpiae... 1553, II[e] partie, chap. XXI, f° E_2 v° : « In quam partem igitur dirigenda ſit navis quoquoverſum navigantibus, facile parvo quadrato noſtro Nautico addiſcitur, cognitis longitudinibus et latitudinibus duorum locorum. Cujusquidem quadrati compoſitio tam prompta est, ut neminem latere poſſit. Uſum vero docuimus in Cosmographico libro Petri Apiani, et obiter in noſtra generali orbis deſcriptione ».

(5) « *De generali deſcriptione orbis egimus, ſicuti debuimus, diligenter.* Illam tandem anno 1540 *Antwerpiæ* impreſſam et authore *Gemma Friſio* digeſtam et compoſitam, invenimus. Sed... poſtremò cum pluris indicaſſet *Vendelinus* quàm par eſſet, coacti fuimus relinquere. Nam ille, præſente *Zebedeo*, noluit minoris

a paru à Anvers (1). Pour C. Gesner, elle a été « Impreſſa anno 1540 Louanij, ut uidetur elegantiſſima forma, qualem hactenus in hoc argumento non uidi ». J. Severt (2), au contraire, signale ces deux villes comme lieu d'impression.

Suffridus Petri donne, pour la carte, le même lieu et la même date d'impression que C. Gesner. Il ajoute, au surplus : « Fuit autem Gemma in summa gratia apud Car. V. maximè ob astronomiam & Geometriam, in quibus & Imperator non infeliciter versatus erat, adeo quidem, ut & Gemmam erroris admonuerit in mappa mundi, quam postea errore sublato illi Gemma dedicavit » (3). Il ne semble guère douteux qu'il s'agit dans la première partie de ce texte, non d'une esquisse distincte, mais de la feuille-minute de la mappemonde de 1540; c'est donc sur ce document-là que Charles-Quint a relevé une erreur, et il faut

---

dare quàm tribus *coronatis* : quod nobis omnibus admodum inſolens visum est... Argentorati, septimo Julii...

Tuus Enardus Pichonus. »

(*Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française...*, par A.-L. Herminjard, t. VII [1541 à 1542]. Genève, 1886, pp. 180-181).

Il résulte de diverses notes jointes par M. Herminjard à sa publication, qu'Eynard Pichon, candidat au saint ministère, étudiait à Strasbourg depuis la fin de septembre 1539; que G. Farel était un promoteur zélé de l'instruction de la jeunesse; qu'André Zébédée, pasteur à Orbe, était de passage à Strasbourg, en route pour le Brabant, son pays natal, dans le courant de 1541, ayant obtenu, le 25 juin de cette année, des ministres de Berne, la permission d'aller visiter sa famille; ce détail fixe l'année de la lettre d'Eynard Pichon dont nous nous occupons en ce moment. Enfin les trois couronnes, demandées par l'imprimeur-libraire Wendelin Rihel, pour la fourniture de la carte de Gemma Frisius, répondent à une cinquantaine de francs de notre monnaie.

(1) Vniuerſi orbis Tabulam. Antuerpiœ. Citée dans le *Catalogus*, placé en tête du *Theatrvm Orbis Terrarvm*. Antverpiae, ... M.D.LXXIX.

(2) « Quiquidem tres (il s'agit de Gemma Frisius, de César Vopelius et d'Abraham Ortelius) eam [mappam] cum Louanii tum Antuerpiæ excudebant ». *De Orbis Catoptrici Sev Mapparvm Mvndi Principiis*, ... Parisiis, Apud A. Drovart, ... M.D.XCVIII, p. 104.

(3) *Loc. cit.*, p. 95.

interpréter dans ce sens l'opinion émise par Suffridus Petri, et qui est reproduite par Teissier (1) et, d'après ce dernier, par Henry Harrisse (2).

Aucun exemplaire de cette carte n'étant parvenu jusqu'à nous, il ne sera pas inutile, pour qu'on puisse s'en faire une idée, ou la reconstituer un jour, d'emprunter diverses notes, soit à Gemma, soit à quelques auteurs qui ont eu le privilège de la manier.

INTEGRÆ MAPPÆ FRISII TYPVS.

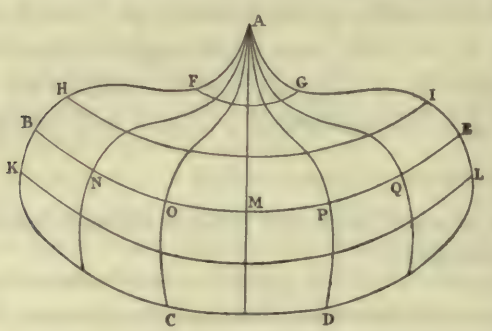

A, Polus Arcticus. A, F, H, B, K, L, E, G, meridianus vnus pene totus, qui Mappæ peripheria eſt.

F, G, Arcticus circulus. H, I, Tropicus cancri. B, E, æquator.

K, L, Tropicus Capricorni. C, D, Mappæ circa Antarcticum circulum à tergo reflexio, & apparentium meridianorum limes, qui illic cum reliquis in occultatum Polum non coït.

M, Æquatoris ac recti illius meridiani interfectio, qui in ſectione ad rectos conſpicitur angulos.

N, O, P, Q, meridiani nonnulli magis minuſque curuati.

« In hac deſcriptione », dit Gemma (3), « partim ex ueteribus, partim ex recentiorum nauigationibus cõfecta, artificium Ptole-

(1) *Les Éloges des hommes savans, Tirez de l'Histoire de M. De Thou...* Leyde, 1715, t. I, p. 225.

(2) *Loc. cit.*, pp. 577-578.

(3) D'après C. Gesner, *Biblioth. Vniuersalis*, t. I, f° 267ᵃ (r°).

mæi fecuti fumus ; eiusq; traditas nobis locorum longitudines, quantum fieri potuit, feruauimus. Adduntur & lineæ & circuli longitudinum ac latitudinum, itemq; nauticæ pro dirigendis nauigijs. Chartam ambiunt uentorum effigies, nomina & naturæ, ac directorium nauticum inſtrumentum, & menſuræ pro locorum diſtantijs, &. »

Artificium Ptolemæi ! Le mot est à retenir ; en le combinant avec le canevas de méridiens et de parallèles de la carte de 1540 que donne Severt (1), n'est-il pas légitime d'affirmer que la projection, employée par Gemma pour la construction de sa carte, n'est autre que la projection homéotère du géographe d'Alexandrie ? Cela ne cadre guère avec l'assertion de Severt que la carte de Gemma est absolument basée sur celle de Gastaldi (2).

INTEGRÆ MAPPÆ CASTALDI TYPVS.

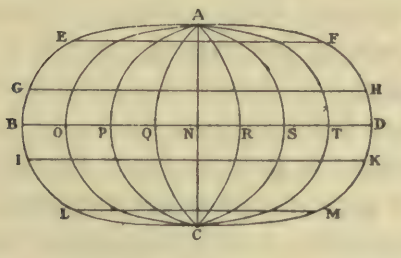

Un rapide examen fait immédiatement ressortir des différences caractéristiques. Chez Gemma, en effet, le pôle nord fait saillie ; le pôle sud se dérobe ; les parallèles sont courbes, au lieu d'être droits ! En revanche, on peut admettre que la mappemonde est cordiforme. Laissons, au surplus, Jacques Severt la disséquer, sans nous occuper de la pureté de sa langue ou de l'élégance de son style. « Ex præiacenti Caſtaldi Mappæ ſtructura », dit-il (3),

(1) *Loc. cit.*, p 105.

(2) J. Severt, *loc. cit.*, p. 104.

(3) *Loc. cit.*, pp. 104-105.

« tota pendet formatio Mappæ Frifij, quam poſtmodum in ſuis ſunt imitati Cæſar Vopellius, ac Ortelius, ..., licèt huius, non verò illius à Ptolemæo ad calcem ſecundæ partis Capitis 24. libri primi ſuæ Geographiæ priùs fuerint delibata primordia, vnde iſti ſuæ Mappæ amplitudinē mutuati ſunt, quæ certè obſcuram quandam retinent animantium cordis imaginem : Efformantur enim, ac ſi post Caſtaldi Mappæ abſolutam fabricam in exiguam cuſpidem paululum attolleretur poli Arctici punctum, quod antè cum ſuis meridianæ lineæ lateribus, non ſurſum, ſed recto dirigebatur tranſitu, ad ouales curuaturæ modum. In hac autem Mappa polaris aciei latera proxima, curuata, depreſſa ac ſinuoſa ſunt, & rurſus latera bina ſinui affinia, & à cuſpide elongata, attolluntur : pòſt verò antarcticum polum verſus, cadit linea, & ſic effingitur velut cor latiſſimum, ſed longitudine exigua coactum. Ex eo verò quod in cuſpidem ſurgit polus Arcticus, concluditur non apparere polum antarcticum, ſed velut infimam pilæ partem replicatam à tergo reflecti, ne violetur inter vtrunque polum analogia ac intercapedo : quo fit vt vnius ſemitam alter ſequatur, hócque artificium eo authore optimum duxit eſſe conſilio, quod iam Polus Arcticus multis ſit cùm regionibus, tum incolis peruius : & proinde figura hæc huiuſmodi cuſpide eguit, vt nimirum partes vicinæ magiſque extenſæ, ad prouincias ipſi affines deſcribendas forent capaciores : Antarcticus verò Polus latet, ac Meridianorum ad ipſum coïtus viſum præterfugit, quod id dilatare, ſuperuacaneum fore iudicauerit Author, cùm hactenus partes illæ nouæ Guineæ nullos incolas habeat, vnde omiſſionem huiusmodi nullum in Mappa errorem arguere afferit, indèque animaduertere licet cùm meridianos, tum latitudinum κύκλῳς mutilam curuitatem inducere. »

de Boisdeffre a décrit la carte de 1540 dans l'édition française de 1556 du DE PRINCIPIIS COSMOGRAPHIAE de Gemma Frisius (1). « Pourquoi la Mappemonde », se demande-

(1) Cf. *infrà* n° 42.

t-il tout d'abord, « eſt eſtandue en haut ſur les æſles en la partie ſupérieure, & eſt muſsé le Pole antartique.

» Ayant veue la precedente ſuperfice eſtendue en plan, en laquelle les traces des cercles Meridionaux deſcendent du Pole artique, quelqu'vn pourroit douter, pourquoy la Mappemonde de Gemma eſt eſtandue aux deux coſtez en la partie ſupérieure tendant vn peu en haut des le Pole artique. Semblablement pourroit demander pourquoy n'apert en la partie inférieure la conionction ou concurrence des cercles meridionaux au Pole antartique. Auquel endroit faut conſidérer comme Gemma voyant eſtre deſcouuertes & habitables les regions conſtituées au coſté du Pole artique, & au contraire conſidérant n'eſtre aucun pays ſous le Pole antartique, ou bien s'il y eſtoit eſtre incogneu, pour rẽdre plus ſpacieuſe ſa Mappemonde aux parties plus cogneues & habitables, ă voulu tirer & eſpandre en haut icelle Mappemonde : qui eſt la cause que la partie d'embas ainſi tirée, contraincte & repliée couure la partie du Pole antartique, & la concurrence des cercles Meridionaux » (1).

« Paralleles particuliers », ajoute de Boisdeffre, « ſont certaines lignes imaginées en la Mappemõde pour diſtinguer les regions des l'Equateur tẽdant aux poles ſelõ q̄ l'une ă le plus grād iour de l'année plus long que l'autre, par l'eſpace d'vn quart d'heure : car des l'Equateur ou les iours perpetuellemẽt ſont de 12. heures la quantité du plus grand iour croiſt continuellement iuſques au Pole, ou iceluy plus grand iour eſt de ſix mois.

» Et ſont icelles lignes ſeulement tracées ſur la marge ſenestre de la Mappemonde, comme monſtrẽt les nombres mis au penultieſme bord, commençant des l'Equinoctial. Toutesfois pour l'vſage les fault eſtandre auec le compas, & imaginer eſtre tout au long de la Mappe conformes & également diſtantes de l'Equateur. Deux de ces paralleles accompliſſent & monſtrent la quātité du plus grand iour augmentée par demye heure, & telle diſtinc-

(1) DE BOISDEFFRE, *loc. cit.*, fos *O* vo-*Oij* ro.

tion ont appellé clima, qui ſont en nombre 7, commençant ſelon Ptolemée des le tiers parallele, cõme peux conſiderer au troiſieſme bord dans la marge, ou ſont mis leurs nõs ſelon les lieux par ou ils paſſent : ſcauoir eſt par Meroe, par Sienne, par Alexandrie, par Rhodes, par Rome, par Ponte, & par le haure de Boriſtene : deſquels la diſtinction ſeulement apert en icelle marge, par deux petites traces, preſque conionctes. Si tu veux donc ſçauoir par le moyen des paralleles combien le plus grand iour de quelque part excede le iour de ceux qui ſont ſous l'Equateur : qui perpetuellement ont le iour de douze heures, aduiſe la quantieſme parallele reſpond à icelle region. Car tu pourras aſseurer que ſi c'est le premier, le iour ſera augmenté d'vn quart d'heure : & ſi c'est le ſecond, de demye heure, & ainſi des autres. Laquelle choſe verras confirmée par le nombre mis au dernier bord de la marge : car par iceluy bord eſt ſpecifiée la quantité des iours : & telle progreſsion de paralleles continuera en ceſte Mappemonde iuſqu'au cercle polaire, après lequel verras l'augmentation des iours eſtre diſtinguée par augmentation de mois, & ainſi proceder iuſques à ſix mois, qui eſt le plus long iour ſous le pole » (1).

« Diſtance de largeur eſt l'arc du cercle meridien comprins entre l'Equateur & le parallele paſſant par le lieu propoſé : les parties ou degrez spécifiants ceſte diſtãce ſont marquées en la partie interieure de la marge ſur le bord & dernier cercle meridien, & ſont diſtinguées de dix en dix des l'Equateur iuſques aux poles par certains paralleles, comme monſtre le nombre mis au deſſus d'icelluy bord, & ſur le meridien des iſles fortunées, qui est au mylieu de la quarte » (2).

« En l'inferieure partie de la carte » (3) et « mis en la partie ſenestre » (4), se trouve « le triangle nautique » ; de Boisdeffre

(1) DE BOISDEFFRE. *loc. cit.*, f^os *Oiiij* r°-[Ov] r°.

(2) IDEM, *ibidem*, f° [Ov] v°.

(3) IDEM, *ibidem*, f° [Ovij] v°.

(4) IDEM, *ibidem*, f° [Pviij] r°.

en donne (1) une réduction ou une reproduction; il donne aussi (2) les noms des vents portés sur ce triangle et qui étaient fort probablement écrits en flamand.

« L'eſchelle des lieux » ... « est miſe en la droicte partie de la carte... »; elle indique « lieux de Germanie, Italie, France, ou Espagne » (3).

« Selon les anciens mariniers y ă douze vents, comme appert en la Mappemonde... Le premier vent des principaux eſt appellé Auſter, Meridional ou Su, de ſa nature chaud & humide... toutesfois faict florir les arbres : pourquoy eſt mis en la baſſe partie de la carte en forme de mort gectant fleurs » (4).

« Gemma en ſa Mappemonde les [il s'agit des vents] ă nommez autrement qu'au precedent quarré [il est question du carré des vents, introduit par Gemma dans la *Cosmographia* de Pierre Apian (5)] ... Toutesfois ie te veux auertir, qu'en la composition des douze vents qui ſont en la Mappemonde iaçoit que les quatre vents principaux retiennent touſiours leurs noms, chacune couple des autres comprins entre deux principaux, compoſent leurs noms d'iceux deux principaux, en telle condition que le nom du plus prochain principal precede... » (6).

La mappemonde de Gemma Frisius de 1540 présentait fort probablement une série de légendes.

Les traducteurs espagnols de l'édition de 1548 de la Cosmographie Apiane reconnaissent devoir aux géographes en général, une note relative aux îles Moluques (7); il ne semble

---

(1) DE BOISDEFFRE, *loc. cit.*, f° *Qij* v°.

(2) IDEM, *ibidem*, f° *Q* r°.

(3) IDEM, *ibidem*, f° [Ovij] v°.

(4) IDEM, *ibidem*, f°s *Pij* r°-*Pij* v°.

(5) Cf. F. VAN ORTROY, *Bibliogr. Apiane*, n° 36.

(6) DE BOISDEFFRE, *loc. cit.*, f° [Pviij] v°.

(7) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 16, f° 51 r° a et b. « GEMMA FRISON, *Segun la descripcion de los Geographos, las Molucas son cinco Islas...* ».

cependant pas douteux qu'elle est empruntée à la grande mappemonde de Gemma Frisius.

Nous lisons au f° 47 r° *b* de l'édition latine, Anvers, 1564, de la *Cosmographia* (1) de P. Apian : « GEMMA FRI. In deſcriptione ſua Geograph. Moluccae inſulae quinque ſunt praecipuè numero circa Æquatorem ſitæ. Ex quibus gariofili, cinamomum, nuces myriſticae, gingiber, ac alia aromata vbertim ad orbis varias partes mittuntur. Adiacent ferè aliae innumerae inſulae, ſed non tantae fertilitatis. Incolæ omnes gentiles ſunt, egeni ferè, pacis tamen ſectatores, quorum etiam multi baptiſmate ſuſcepto, Chriſto iniciati ſunt. Sunt praeterea in eodem mari latronum inſulae, quarum incolæ latrociniis victitant. Mulieres formæ ſunt praeſtantiſſimae, nudae penitus praeter pudenda : Domus ligneae. Naues habent exiguas, quas mira dexteritate regunt volantibus ſimiles ».

Les mêmes données figurent dans l'édition flamande de 1592 de l'opuscule du professeur de l'Université d'Ingolstadt (2).

Dans l'édition latine, d'Anvers 1564, de la *Cosmographia*, nous relevons une seconde note, reproduite également d'après la « description géographique » ou mappemonde de Gemma. « Gemma Fri. In Deſcriptione ſua Geograph. Taprobana, quam nunc Samotram dicunt Luſitani, incolae verò Patzin, ab inſigniori portu. Inſula eſt vt ampla ita diues, quatuor habens regna, tributa magno Cham pendentia. Mittit eadem piper, ſericum, ac gemmas omnis generis, agro gaudet fœcundo, & aëre animantium vitae commodo. Incolae &ſi Chriſtum ignorent, iuſtitiam tamen ac leges colunt » (3).

Ces quelques lignes se trouvent aussi dans l'édition française de 1581 (4), et dans l'édition flamande de 1592 (5) de la *Coſmo-*

---

(1) Cf. *infrà* Bibliogr , n° 26.

(2) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 34, f° 78 v° a : « Gemma Frisius schrijft in sijn groote caerte der Geographien | dat de vijf principale eylanden Molucce geheten | syn... | ».

(3) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 26, f° 47 v° a.

(4) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 31.

(5) Cf. *infrà* Bibliogr., n° 34.

graphia, mais il n'est pas dit qu'elles sont copiées sur la mappemonde de Gemma Frisius.

Nous rencontrons dans André Thévet, d'Angoulême (1), une indication, qui pourra aider, comme les notes précédentes, à reconstituer la carte de Gemma Frisius. Entre la province de *Terra Nova* et le Canada « se trouve », dit Thévet, « une rivière... Aucuns modernes l'ont estimée estre un destroit de mer, comme celuy de Magellan, par lequel lon pourroit entrer de la mer Ocean à celle du Su ou Pacifique, et de faict Gemma Frisius, encor qu'il fust expert en Mathematique a toutesfois erré, nous voulant persuader que ceste riviere de laquele nous parlons, est un destroit, lequel il nomme Septentrional, et mesme l'a ainsi depaint en sa mappamonde ».

Enfin L. Beyerlinck retient le distique que Gemma a porté sur sa très élégante (2) mappemonde :

> Consortem Imperij voluit quia Iuppiter orbis
> Astra Deo Cedunt, Carole terra tibi (3).

Nous trouvons au bas de l'*Orbis Terrae compendiosa descriptio*, placée en tête de l'Atlas Mercatorien, cette longue note de Rumold, fils de Gérard Mercator.

« Sciet lector nos eam complanandae sphaerae rationem secutos esse, quam Gemma Frisius in suo planispherio adinvenit, quœ omnium longe optima est, etsi enim gradus à centro versus

---

(1) *Les singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amerique...* Anvers, C. Plantin, 1558, in-16, p. 158a. Il ne faut pas oublier que Thévet est rempli d'erreurs.

(2) Minore invidia edebat illam omnium quœ fuerunt elegantissimam orbis descriptionem cosmographicam Gemma Frisius Louanif. Cf. Opmeer et Beyerlinck, *Opus chronogr...* Antverpiae, 1611, t. I, p. 481a.

La même appréciation flatteuse se trouve dans C. Gesner : « Charta totius orbis Gemãe Frifij. Et alia nefcio quo authore poft illã edita, melior, ut audio, fed minus elegans. » *Pandectarum libr. XXI*, f° 111b r°.

(3) Opmeer et Beyerlinck, *loc. cit.*, p. 481b.

circumferentiam crescant, uti in gradibus aequinoctialis vides, tamen latitudinis longitudinisque gradus in eadem à centro distantia eandem ad invicem proportionem servant quam in sphaera, et quadranguli inter duos proximos parallelos duosque meridianos rectangulam figuram habent quamadmodum in sphaera, ita ut regiones undiquaque omnes nativam figuram obtineant, sine omni tortuosa distractione. »

Rumold Mercator se trompe en affirmant que la grande mappemonde de Gemma est dressée sur la projection stéréographique. Il faut se rallier aux idées de C. Gesner, de Severt et de de Boisdeffre qui la disent basée sur une sorte de projection cordiforme.

de Boisdeffre ne s'est pas borné à décrire la mappemonde de Gemma Frisius; il en a fait une réduction; elle doit avoir été annexée à l'édition française de Paris 1556 du DE PRINCIPIIS, mais elle ne se trouve pas dans les exemplaires de ce travail que nous sommes parvenus à consulter. « ... la petite Mappemonde », dit cet auteur (1), « laquelle auons apliquée en ce liure, n'a peu contenir toute la declaration de la grãde Mappemonde de Gemma, à cauſe de ſa petiteſſe : parquoy ne ſont contenus en icelle les cercles Meridionaux, les paralleles, les lignes du leuant, ne la diuiſion des degrez, ains ſeulement la figure d'icelle de Gemma auec les cercles tropiques, & Polaires, l'Equateur, & les vents. Ioinct qu'en la marge fenestre ſont les climats & en la dextre les images des eſtoilles paſſantes ſur les regions de la terre, comme verras par après. »

Cette petite carte est-elle l'œuvre de de Boisdeffre, ou est-elle une copie de la réduction cordiforme simple de la mappemonde de 1540, réduction qui figure pour la première fois dans l'édition française de 1544 de la *Cosmographia* de Pierre Apian? Nous ne saurions l'établir.

Cette réduction cordiforme est insérée dans le texte de l'édi-

---

(1) *Loc. cit.*, f° [Nvij] v°.

tion de 1544 [f^os xxv(v°)-xxvi(r°)], et dans celui de l'édition française de Paris, 1551, de la *Cosmographie;* mais elle se trouve hors texte dans les autres éditions de ce travail.

On ne saurait contester que cette carte cordiforme est une réduction de la mappemonde de Gemma Frisius. Cela résulte à toute évidence de l'indication que nous relevons dans la table des matières des éditions flamandes de 1553, 1561 et 1573 de la *Cosmographia :* « Generale Carte der werelt gheconterfeyt na de groote Carte van M. Gemma Frifio ». Il y a une note à peu près semblable dans la table des éditions flamandes de la *Cosmographia* de 1592, 1598 et 1609.

Cette indication est à rapprocher de celle de la table de l'édition française de 1544, où il est dit « De les quatre Principaulx ou Cardinaulx et Collatérales ventz | et de leur nature par figure demonſtree », et de celle de l'édition latine de 1545, 1550, 1553, etc., « Carta Coſmographica, cum ventis ad eorum naturam deliniatis ſub litera I » (1).

La petite carte cordiforme de 1544 a été reproduite plusieurs fois. Elle figure dans l'édition de Bâle, 1583, de la Margarita Philoſophica de Grégoire Reisch, sous le titre : TYPVS VNIVERSALIS TERRAE, IVXTA MODERNORVM DISTINCTIONEM ET EXTENSIONEM PER REGNA ET PROVINCIAS. || (2).

---

(1) Un texte de même sens se trouve dans l'édition flamande de 1545 de la *Cosmographia.*

(2) Margarita Philo- || ſophica, || HOC EST, || HABITVVM SEV || DISCIPLINARVM OMNIVM, || QVOTQVOT PHILOSOPHIAE SYN- || *cerioris ambitu continentur*, perfectiſſima || ΚΥΚΛΟΠΑΙΔΕΙΑ. || A || *F. GREGORIO REISCH*, ... || primùm tradita : Dein ab ORONTIO FINAEO... || ... || aliquot Auctarijs locupletata. || ... || Au recto du dernier folio : BASILEÆ, || PER SEBASTIANVM HEN- || *RICPETRI, ANNO SALVTIS.* || M.D.LXXXIII. || Menſe Martio. ||

La dédicace d'Oronce Fine est datée de Paris, M.D.XXIII.

Le TYPVS VNIVERSALIS TERRAE appartient sans conteste, et sans qu'il soit possible d'expliquer comment elle a été insérée, à l'édition de Bâle, 1583, de la

D'après Nordenskiöld [1], cette carte se trouve dans diverses éditions postérieures à 1535 de la Margarita, mais nous n'avons pu consulter que l'édition de 1583. Antoine Du Pinet la donne dans : « Plantz, pourtraitz et descriptions de plvsieurs villes ... avec plusieurs cartes générales ... A'Lyon, par I. D'Ogerolles. 1564 », fol. [2]. De nos jours, elle a été donnée, en réduction ou à grandeur de l'original dans la *Géographie du moyen âge* de J. Lelewel [3], dans le *Facsimile-Atlas* de Nordenskiöld [4], dans *Die Entdeckung Amerika's* de Kretschmer [5]; cette dernière carte est reproduite dans Weule [6]. Devons-nous faire remarquer que ces réductions ne peuvent donner qu'une faible idée de la mappemonde de 1540 de Gemma Frisius?

N° 6.

Mappemonde cordiforme de 1544.

Différentes reproductions.

Cf. Bibliogr., n° 5.

Margarita Philofophica, car dans le coin supérieur de droite de la carte figure l'indication du folio (f° 1348), où la mappemonde doit être placée. C'est une copie sur bois, très fidèle, de l'œuvre de Gemma Frisius; mais le graveur a négligé de donner les trois noms : ANGL., SCOT., HYBER, qui figurent sur la carte de 1544, et il n'a pas reproduit les inscriptions extra-marginales de celle-ci.

Cf. sur Gr. Reisch, *Cat. of Printed Books... Brit. Museum,* fasc. Regnacq-Remarks (1895), col. 219-220. — Cantor, *Vorl. über Gesch. der Math.*, 2e édit., t. II (1899), pp. 415-417. — A.-E. Nordenskiöld : a) *Facsimile-Atlas;* b) *Periplus, passim.*

(1) *Facsimile-Atlas*, p. 42b.

(2) Exemplaires à Londres, Brit. Mus., 568, h. I; Paris, Bibl. Nat., G. 638; Washington, Bibl. du Congrès.

(3) *Atlas*. Planche XLVI. Avec la date de 1540, et assez remaniée, comme Lelewel lui-même nous en avertit, t. II, p. 176, note 361.

(4) Planche XLIV, d'après l'édition de Paris, 1551.

(5) *Atlas*. Planche XIX, d'après l'édition de Paris, 1551.

(6) *Geschichte der Erdkenntnis* ... Berlin ..., 1904, t. II, p. 82.

N° 7. — 1529. — Anvers. — *R. Bollaert ; J. Grapheus* (1).

COSMOGRAPHI- || cvs liber petri apiani ma- || thematici, ſtudioſe correctus, ac erroribus || vindicatus per Gemmam || Phryſium. ||

---

(1) En signalant, dans la *Bibliographie de l'œuvre de Pierre Apian* (pp. 11-12) (*a*), la carte de Hongrie de cet auteur, nous avons, par inadvertance, prêté, à M. le comte Alex. Apponyi, des assertions inexactes; nous les rectifions avec d'autant plus de plaisir que les renseignements qui nous avaient été transmis, avec un empressement digne des plus grands éloges, étaient fort précieux, et qu'il ne nous a jamais coûté de reconnaître notre erreur.

Nous disons donc que la carte de Hongrie de Pierre Apian, éditée en 1528, a été reproduite, avec sa longue légende, mais avec plus ou moins d'exactitude, à Venise, en 1553, chez Guadaguini, en 1558, à Rome (*b*), et en 1566, à Vienne, sans nom d'éditeur, mais avec la marque du graveur HD, par J. Sambucus, qui a eu soin de passer sous silence le nom d'Apian, et la légende où il était parlé de lui. La chose est d'autant moins louable que Sambucus a passé une partie de sa jeunesse à l'Université d'Ingolstadt, qu'il a été l'hôte d'Apian, et qu'il a dû connaître par le fait tout ce qui se rattachait à la carte de Hongrie.

La première et la troisième carte, que nous venons de signaler, sont des gravures sur bois, la deuxième est une gravure sur cuivre.

Un exemplaire, probablement unique, de l'édition de Venise, et un exemplaire de l'édition de Vienne (*c*) ont été acquis par le comte Alex. Apponyi. La carte originale de Pierre Apian et les reproductions de 1553 et de 1566 ont figuré au pavillon de Hongrie à l'Exposition universelle (1900) de Paris.

D'après Pinchart (*d*), il existe une carte de Hongrie publiée en 1546, à Venise, par Jacobo Gastaldi. D'autre part, nous avons vu, à la bibliothèque de l'Université de Bâle (*e*), une grande carte de Hongrie, gravée sur bois et formée de dix feuilles. Dédiée à l'empereur par Wolfgang Lazius, elle est datée de « Viennae Austriae. Kal. Februarij. Anno M.D.LVI », et a pour titre : *Regni Hungariae Descriptio Vera.* D'après le comte Alex. Apponyi, à qui nous avons signalé le document, et qui a été

(*a*) Extr. du *Bibliographe moderne*, 1901.

(*b*) Sont-ce les cartes de Hongrie signalées dans Pinchart, *loc. cit.*, t. II, p. 315a ?

(*c*) Un exemplaire de cette carte (c'est le deuxième que nous connaissions) est coté 800 marcs dans un des derniers *Catalogues* de J. Rosenthal.

(*d*) *Op. cit.*, t. II, p. 315a. On ne trouve pas traces de cette carte ; nous doutons de son existence.

(*e*) Atlas factice, A. II, 2. a.

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois) et l'adresse :

Væneunt Antuerpiæ in ædibus Rolandi Bollaert. ‖

In fine : Excuſum Antuerpiæ impenſis Rolandi Bollaert, Typis ‖ *Ioannis Graphei, Anno à Chriſto nato* ‖ M.D.XXIX. *menſe Febr.* ‖ (1).

Plusieurs figures (2) de la *Cosmographie,* modifiées ou introduites par Gemma Frisius, ont fait l'objet d'une reproduction. C'est ainsi que deux figures [f^os v (v°) et ix (v°)] de l'édition latine de 1529 et trois figures [f^os vii (v°), viii (r°), ix (v°)] de l'édition française de 1544 se trouvent pages 6, 13, 14, 17 et 18 de l'opuscule : *Tractaet* ‖ *oſte* ‖ *Handelinge van het gebruijck* ‖ *der Hemelſcher ende Aertſcher Globe.* ‖ *Gheaccommodeert naer die Bollen, die eerſt gheſneden zijn in Enghelandt door Io.* ‖ *Hondium, Anno 1693* (lisez 1593), *ende nu gants door den ſelven vernieut, ...* ‖ *In 't Latijn beſchreven* | *door Robertum Hues, Mathematicum, nu in Neder-* ‖ *duijtſch overgheſet* | ... ‖ ... *Door I. Hondium.* ‖ *'t Amstelredam.* ‖ ... by Cornelis Claefz... ‖ ... A° M.D.XCVII. ‖

La figure « De Neotericorum hydrographorum ventis »,

---

l'examiner sur place, c'est la plus remarquable de toutes les cartes de Hongrie, qu'il connaisse à ce jour. Ces deux cartes, la dernière à tout le moins, ne sont pas apparentées à l'œuvre de Pierre Apian; il en est de même des cartes de Hongrie de Gastaldi, 1566, de Mathias Zündt, 1566, et de Gérard de Jode, 1567. Les deux dernières, qui font partie des collections de M. le comte Alex. Apponyi, ne sont pas des reproductions l'une de l'autre, mais ont des traits communs qui les distinguent de la carte d'Apian. Un exemplaire de la carte de Gérard de Jode a été retrouvé récemment à Helmstedt, par M. W. Ruge.

(1) Cf. F. Van Ortroy, *Bibliographie de l'œuvre de Pierre Apian.* Besançon..., Jacquin, 1902, p. 29 (extr. du *Bibliographe moderne,* 1901, p. 117), pour la description de cette édition du *Cosmographicus Liber*, qui est la première à laquelle Gemma Frisius a mis son nom.

(2) Toutes les gravures des publications de Gemma sont sur bois, alors que ses globes ont été gravés sur cuivre.

parue pour la première fois dans l'édition latine, Anvers, 1545, de la *Cosmographia* (f° G r°-[G ij] r°), est insérée : *a*) dans les deux éditions (cf. *infrà* n^os^ 126 et 127) de : « Gemmæ Frifij ‖ ... ‖ DE ASTROLABO CATHOLICO LIBER ‖ ... ‖ » : α) édition de 1556, entre les pages 152 et 153; β) édition de 1583, f° O_3 v°; *b*) dans IACOBI CHEYNEII ‖ AB ARNAGE I.V.L. ‖ DE ‖ GEOGRAPHIA LIBRI DVO ‖ ... ‖ *DVACI*, ‖ ... ‖ M.D.LXXXVI. ‖ (1). Liber prior, f° [H_3] r°. Cheyne déclare, au surplus, que la description qu'il fait de l'instrument (ch. XXIIII. De quadrato nautico, eiuſque vſu & fabrica, f^os^ *H* r°-H_2 v°) est empruntée, à peu de chose près, à Gemma Frisius (2). Il peut s'être aidé d'une édition de la *Cosmographie* de Pierre Apian, ou d'une édition du DE PRINCIPIIS, et notamment de l'édition d'Anvers, 1553 (II^e^ partie, De usu globi, ch. XXI, f^os^ E_2 r°-E_4 r°).

Les figures, qui accompagnent soit le *Libellus de locorum describendorum ratione*, soit l'*Usus Annuli Astronomici* (édition de 1540 de la *Cosmographia*), sont reproduites respectivement dans l'édition du DE PRINCIPIIS, Paris, 1547 (*infrà* n° 39), et Anvers, 1548 (*infrà* n° 40).

Le globe terrestre sur pied, signé G, qui a paru pour la première fois au titre de l'édition de 1533, de la *Cosmographia*, est reproduit au titre de « *Asia, Afrika, Amerika, Australien.* Katalog XLII, von J. Halle, Antiquariat, München... [1908] ».

N° 8. — 1533. — ANVERS. — *A. Birckman; J. Grapheus.*

COSMOGRAPHI- ‖ CVS LIBER PETRI APIANI MA- ‖ thematici, iam denuo integritati reſtitutus ‖ per Gemmam Phryſium. ‖ Item

---

(1) Cf. *infrà* n° 41.

(2) Nam cœtera huc pertinentia ex Gemma Friſio, unde ista ferè deſcripſimus, peti poterunt.

eiuſdem Gemmæ Phryſij Libellus de Locorum de- ‖ ſcribendorum ratione, & de eorum diſtantijs in- ‖ ueniendis, nunq̃ ante hac viſus. ‖

En dessous sphère terrestre sur pied (gravure sur bois), et l'adresse :

Væneunt in pingui Gallina per Arnoldum Birckman. ‖

In fine : Ioan. Grapheus typis cudebat Antuerpiæ. | Anno. M.D.XXXIII. ‖ menſe Febr. ‖

Tout en renvoyant pour cette édition du *Cosmographicus Liber*, à la *Bibliogr. Apiane*, page 31 (p. 119) et page 33 (p. 121), nous croyons utile de faire ressortir que le très intéressant opuscule de Gemma Frisius : *Libellus de locorum describendorum ratione* (1), qui est publié ici pour la première fois, se rencontre :

A) Dans toutes les éditions de la *Cosmographie* de P. Apian;

B) Dans l'opuscule de Gemma Frisius : *De principiis Astronomiae et Cosmographiae*. Paris... 1547. (Cf. *infrà* n° 39.)

De plus :

C) Les six premiers chapitres de cet opuscule, accompagnés de figures, sont reproduits au livre 5 (f^os^ Cc v°-Ff r° ou pp. 202-225) de l'ouvrage : Illuſtris uiri D. Ioannis ‖ DE ROIAS COMMENTARIO- ‖ *rum in Aſtrolabium, quod Planiſphœrium uo-* ‖ *cant, libri ſex nunc primùm in* ‖ *lucem editi.* ‖

His additus eſt index capitum ac rerum quœ toto ‖ *opere continentur, locupletiſſimus.* ‖

LVTETIAE ‖ *Apud Vaſcoſanum, uia Iacobœa ad inſigne Fontis.* ‖ M.D.L. ‖ CVM PRIVILEGIO. ‖ (2).

---

(1) Cf. *suprà* p. 58.

(2) In-8°, 12 folios signés [*a*], *aij*, *aiij*, [*aiiij*], *b*, ..., *c*, ..., pour titre, dédicace à Charles-Quint, *Index capitum;* 142 folios pour le texte, signés A, A*ij*, A*iij*, [A*iiij*], B, ..., C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ..., M, ..., N, ..., O, ..., P, ...,

Même reproduction (f^os^ Cc r°-[Ee *iiij*] v° ou pp. 201-224) dans l'édition de 1551 du travail de de Roias; le texte est absolument identique, mais la composition a été remaniée.

J. de Roias Sarmiento, qui a intercalé, dans l'œuvre de Gemma Frisius, trois figures et des commentaires, a suivi,

---

Q, ..., R, ..., S, ..., T, ..., V, ..., X, ..., Y, ..., Z, ..., A*a*, ..., B*b*, ..., C*c*, ..., D*d*, ..., E*e*, ..., F*f*, ... G*g*, ..., H*h*, ..., I*i*, ..., K*k*, ..., L*l*, ..., M*m*, ... [M*mvj*]; 6 folios signés B*b*, ... [B*bvj*], ... pour l'*Index rerum;* les folios A-[M*mv*] r° sont paginés 1 à 281.

Caractères italiques, figures dans le texte, quelques notes marginales.

Nous connaissons des exemplaires :

a) De l'édition de 1550 de ce travail, à Carpentras, Bibl. mun.; Douai, Bibl. mun. sc. 815; Londres, Brit. Museum, 532, f° 24; Roy. Astron. Soc ; Paris, Bibl. Arsenal; Poulkova, Observ. central Nicolas; Verdun, Bibl. mun.; Mons, Bibl. publ. (à la fin du volume, sur le plat intérieur de la couverture, se trouve cette annotation manuscrite : « Adrianus Zelstius louanienſis mathematicus nouit pararare (?) »;

b) De l'édition de 1551, à Bruxelles, Bibl. roy. V. 5147 (incomplet de l'*Index*); Londres, Brit. Museum, 8560. e. 14; Oxford, Bibl. Bodléienne; Paris, Bibl. Mazarine; Arsenal; Louvain, Bibl. Univ. sc. 1570.

D'après Navarrete (*Bibl. marítima española*, Madrid, 1851, t. II. p. 293), il existe à la bibliothèque de l'Escurial un astrolabe en métal de 0m10 de rayon avec une alidade sur chaque face et cette inscription : « Astr. uni. Joanis de Roxas ». d'Avezac identifie ce nom avec celui de de Roias. (*Loc. cit.*, p. 329, note 6.)

C'est à la suite d'une promesse (*a*) faite à Charles-Quint que de Roias a rédigé son travail; mais la maladie l'a obligé de différer la publication, qu'il n'a pu mener à bonne fin que pendant son séjour à Mouzon (?), ville espagnole dont son père, le marquis de Poza, était gouverneur (*b*).

(*a*) « Promiseram iam olim tibi cum Louanij essem inuictiss. Cœsar hœc ipsa commentaria, sed propter aduersam ualetudinem, qua tunc temporis eo usque laboraui, ut examinis fere n patriam redire coactus sim, hucusq; promissum persoluere nobis non licuit ». (I. de Roias, *loc. cit.*, f° *bij* r°.)

(*b*) « Fingamus igitur apud Mouzon ulterioris Hispaniœ nos esse, ubi in præsentia commoramur, quod nunc oppidum Marchioni de Poza patri meo paret (hoc Attacam olim dictum, nescio an uere, nonnulli affirmant) ubi per 41. cum dimidio ferè, gradus polus eleuatur. » (I. de Roias, *loc. cit.*, p. 62.)

D'après le *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, par un bibliophile (Paris, F. Didot, 1870, p. 119), Attacum, « Ατταχον » chez Ptolémée, station de l'Espagne Tarraconaise, est à identifier avec Darroca (au N. du 41° lat.). Darroca ne serait-il autre que Mouzon?

de même que l'éditeur du DE PRINCIPIIS... Paris... 1547, l'édition de 1540 de la *Cosmographie* de Pierre Apian. Il dit dans son travail, f° Cc r° : « Cum hœc deſcribendarum prouinciarū ratio à Georgio Peurbachio ante nos nuperrimèque à Gēma Friſio tradita iam ſit, nec noua nunc dimentiendarū prouinciarum genera uelim inuenire, nec aliena pro meis prœdicanda eſſe uiderentur, illud prœſertim Quintiliani in mētem reuocans, inuento quod optimum eſt, qui aliud quœrit, peius inuenit, idipſum ex Gemmœ libello de prouinciarum deſcriptione, éxque ipſius uerbis interpretis tantum hac in parte uſus officio docere decreui. Cum re uera nullus alius diligentiore cura rem executus ſit. Quare eum ipſum nunc loquentem audiamus. »

Par suite d'une mauvaise interprétation de ce texte, Gemma Frisius a prétendu que son ancien auditeur lui reprocha d'avoir emprunté, à Georges Peurbach, les idées exposées dans le *Libellus*. « Per hos angulos », observe-t-il, « docuimus deſcribere regionem quamlibet, in libello de locorū descriptione quem primo Cosmographiœ Apiani adiunximus, quem repetit Ioan. Royas in altero planiſphœrio, quanquam nō rectè mea ex Purbachio deſumpta eſſe afferat, id quod facta collatione quilibet facile intelliget. Nam ego ne tum quidem Purbachij de quadrato Geometrico ſcripta videram, et nunc examinatione facta video longe diuerſo à me traditam rationem dimetiendi loca multum diſtantia atq; ab illo traditum est. Alioqui quid vetat eadem ab aliis atq; aliis tradi? » (1).

D) Un résumé, avec trois figures, est donné par le lieutenant général Wauwermans (2).

N° 9. — 1534. — Anvers. — *Gr. de Bonte; J. Grapheus.*

COSMOGRAPHI- ‖ cvs Liber Petri Apiani Ma- ‖ thematici, iam denuo integritati reſtitutus ‖ per Gemmam Phryſium. ‖

---

(1) *De Astrolabo Catholico... Libe* ·, f° *R* 5 v°.

(2) *Loc. c t.*, t. II, pp. 15-17.

De Cosmographie vã Pe.

Apianus. Eñ hoemẽ de Carten der lantscapẽ maect vã Gẽma phrysio beschreuẽ/allen cõstigen eñ subty ten mulschẽ ter liefdẽ nu erst in duytsche gesedt

Gregorius de bonte ũcooptsc Tantwerpen indẽ schilt vã Basele.

Item eiuſdem Gemmæ Phryſij Libellus de Locorum de- ‖ ſcribendorum ratione, & de eorum diſtantijs in- ‖ ueniendis, nunq̄ ante hac viſus. ‖

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois), et l'adresse :

Væneūt Antuerpiæ ſub ſcuto Baſiliēſi p Gregoriū Bontiū. ‖

In fine : Ioan. Grapheus typis cudebat Antuerpiæ. ‖ Anno. M.D.XXXIIII. ‖ menſe Febr. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 33 (p. 121).

N° 10. — 1537. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

De Coſmographie vā Pe, ‖ Apianus. Eñ hoemē de Carten der lantſcapē maect ‖ vā Gēma phryſio beſcreuē/allen cōſtigen eñ ſubtȳ ‖ len minſchē ter liefdē nu ierſt in duytſche geſedt ‖

En dessous globe terrestre sur pied, millésime 1.5.3.7 et l'adresse :

Gregorius de bonte ōcooptſe Tantwerpen indē ſchilt vā Baſele. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 34 (p. 122).

N° 11. — 1539. — Anvers. — *A. Birckman; G. Coppens de Diest.*

PETRI APIANI ‖ COSMOGRAPHIA, PER GEMMAM ‖ Phryſium, apud Louanienſes Medicum ac Mathema- ‖ ticum inſignem, reſtituta. Additis de adem (sic) re ipſius ‖ Gemmæ Phry. libellis, vt ſequens pagina docet. ‖

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois), et l'adresse : Væneunt Antuerpiæ in pingui gallina Arnoldo Berckmāno. ‖ 1.5.3.9. ‖

In fine : Abſolutum Antuerpiæ per Aegidium Coppenium, ‖ cura & impenſis Arnoldi Berckman, ‖ Anno Chriſtiano. 1539. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 34 (p. 122).

Cette édition est augmentée d'une partie toute nouvelle ; nous entendons parler du travail de Gemma Frisius : *Usus Annuli Astronomici ;* la dédicace est datée de Louvain, 1534 ; comme nous l'avons déjà dit (1), il est fort probable, bien qu'on ne connaisse pas un tel exemplaire jusqu'à ce jour, que l'opuscule ait paru dès cette année. Il figure :

A) Dans toutes les éditions de la *Cosmographie Apiane ;*

B) Dans l'édition d'Anvers, 1548, du *De Principiis Astronomiae et Cosmographiae.* Cf. *infrà* n° 40 (d'après le texte de l'édition de 1540 de la *Cosmographie* d'Apian) ;

C) Dans l'opuscule : ANNVLI ‖ ASTRONOMI- ‖ CI, INSTRVMENTI CVM CER- ‖ tiſsimi, tùm commodiſsimi, vſus, ex ‖ variis authoribus, Petro Beauſardo, ‖ Gemma Friſio, Ioāne Dryandro, Bo- ‖ neto Hebræo, Burchardo Mytho- ‖ bio, Orontio Finæo, vna çum Me- ‖ teoroſcopio per Ioānē Regiomon- ‖ tanum, & Annulo non vniuerſali ‖ M. T. authore. ‖

En dessous marque typographique de G. Cavellat (2), et l'adresse : LVTETIAE, ‖ Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina, ‖ ex aduerſo Collegij Cameracenſis. ‖ 1557 ‖ CVM PRIVILEGIO REGIS. ‖ (3).

---

(1) Cf. *suprà* pp. 60 et 65.

(2) Cf. Silvestre, *loc. cit.*, marque 1231.

(3) Il y a des exemplaires de cette édition à Bonn, Bibl. Univ. — Dublin, Trinity College, L. 00.59. — Munich, Bibl. Roy. et Gouv., in-8°, Math. A. 247. — Paris, Bibl. Mazarine, 30074, A. — Poulkova. Observ. central Nicolas.

Un volume in-8°, caractères italiques ; l'imprimeur a fait, en 1558 (1), un tirage qui ne diffère du précédent que par le millésime : ce que nous disons du premier tirage s'applique donc aussi au second.

L'opuscule « VSVS ‖ Annuli Aſtronomici ‖ GEMMA FRISIO ‖ MATHEMATICO ‖ Authore, ‖ » occupe les folios *f*, *fij*, *fiij*, *fiiij*, [fv], [fvj], [fvij], [fviij], *g*, *gij*, *giij*, *giiij*, [gv], [gvj], [gvij], [gviij] ; ces folios sont chiffrés, au r°, 41 à 56. Figures aux folios *f* r°, *giij* v°, [gv] r°, [gvj] r°, [gvij] v°, [gviij] v° ; cette dernière figure est reproduite au folio *nij* v°.

Bandeau au folio *fiij* r°, et lettres ornées aux folios *fij* r°, *fiij* r°, *fiiij* r° et v°, [fv] v°, [fvj] r° et v°, [fvij] v°, [fviij] r°, *g* r°, *gij* r° et v°, *giij* r°, *giiij* r°, [gv] r°, [gvij] r°.

Nous avons ici le texte, avec dédicace à J. Kreutter, et la figure du folio [k] r°, de l'édition de 1548 du *De Principiis Astronomiae...* (cf. *infrà* n° 40) ; la table des villes remarquables, complétée, figure aux folios *Viij* r°-[Vvij] r° de l'édition de G. Cavellat ;

D) Les chapitres VII, IX et la majeure partie des chapitres VI et VIII sont reproduits, sous la rubrique « Horæ nocturnæ inueſtigatio ex Gemmæ Phriſii libello », aux folios E v°-Eiij v° de l'opuscule de Jean Dryander (Eichman) :

ANNVLORVM ‖ TRIVM DIVERSI GENERIS INSTRVMENTO- ‖ *rum Astronomicorum componendi ratio atq; uſus, cum quibuſdam alijs ‖ lectu iucundiſsimis, quo ‖ rum catalogū mox uer ‖ ſa pagella indicabit.* ‖ ... ‖ *Omnia recēs*

(1) Des exemplaires de cette édition se trouvent à BERLIN, Bibl. Roy. Ol. 155.8. — DOUAI, Bibl. mun. Astr., 821. — LEIDEN, Bibl. univ. (dans cet exemplaire le cahier *h* a été remplacé accidentellement par le cahier *h* du « *De Radio Astron. Liber* » de Gemma Frisius, publié à Paris, chez G. Cavellat, en 1557, et qui a même signature et même pagination). — LILLE, Bibl. ville, T. 628. — MADRID, Bibl. Nat. — MUNICH, Bibl. Roy. et Gouv., in-8°, Math. A. 248.

nata Marpur ‖ *gi apud Eucharium Cer* ‖ *uicornum* Agrippinatē ‖ ANNO 1537 ‖ *menſe Iulio.* ‖ (1) ;

E) Le chapitre VII, sauf la dernière phrase de l'*Usus Annuli Astronomici*, est reproduit aux folios [lvij] r°-[lviij] r° de l'opuscule de Jean Dryander : « ANNVLORVM ‖ TRIVM ... ‖ ... *uſus* », qui se trouve dans le travail de G. Cavellat ci-dessus décrit ;

F) La première partie, tout astronomique, de l'*Annuli Astronomici Instrumenti... vſus* (2) de P. Beausard, est travaillée d'après l'*Usus Annuli Astronomici* de Gemma Frisius, dont les quatre figures sont d'ailleurs reproduites. P. Beausard déclare (3) qu'il s'est efforcé de reproduire avec grand soin les idées de son confrère de l'Université de Louvain, et qu'il lui a

---

(1) Un exemplaire de l'opuscule de Dryander est conservé à ANVERS, Bibl. ville, n° 5146.

Cf. sur Dryander : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Dru-Ducherow (1886), col. 41-42. — HOUZEAU et LANCASTER, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n°s 2456-2461, 3269, 11356-11358. — H. HARRISSE, *Biblioth. Amer. Vetustissima*, t. I, p. 205. — ORTELIUS. *Theatrvm Orbis Terrarvm*, 1570, n° 55. — M. QUAD, *Fasciculus Geographicus*, 1608, n° 35.

(2) Antverpiae, Ex officina J. Steelſii, M.D.LIII. (Un exemplaire à GAND, Bibl. Univ. Math., n° 1005). Ce travail est reproduit aux folios *Aiij* r°-[Eviij] v° de l'opuscule de G. Cavellat, signalé ci-dessus, n° 11, sub litt. C.

Cf. sur P. Beausard : VALÈRE ANDRÉ, *Fasti Academici*, pp. 50 et 234.

(3) « Cœpi igitur... aſtronomici annuli inſtrumenti... vſum conſcribere. Non quod huius me inuentorem prœdicem... sed... poſtremœ fabricœ, omnium (meo quidem iudicio) commodiſsimœ ac certiſsimœ, ſtudioſa iuventus vſus accommodare poſſet. Nam horum eadem tametſi ratio maneat : propter fabricœ diuerſitatem, vtendi modus nonnihil diſcriminis habet. Idque primo intuitu percipi non ita vel animaduerti poteſt ; quòd eo ingenij acumine omnes haud eſſe putem, vt cuiuſuis praxeos rationem ſemper in promptu habeant. atque his. equidem meas qualeſcunque lucubratiunculas lucis quid allaturas ſpero, quibus noſtrum Gemmam ita referre ſtudui, vt eorum quœ ipſe habet nihil mutauerim, niſi fabricœ diuerſitate id neceſſariò poſtulante. Multa namque ſincere ex eo, quaſi verbotenus, excerpta videas. . ». *Ann. Astron. Instr... vſus*, f°s A_5 v°-[A_6] r°.

souvent emprunté, presque littéralement, des passages, tout en apportant au texte les changements exigés par les différences que présentaient les instruments exécutés par les deux érudits.

Une traduction française de l'*Usus Annuli Astronomici*, faite d'après le texte de cet opuscule joint à l'édition de 1548 du « De principiis », a paru dans les trois éditions ou tirages de :

LES ‖ PRINCIPES ‖ D'ASTRONOMIE ‖ & Cofmographie : auec l'v- ‖ fage du Globe. ‖ ... ‖ *a*) A PARIS, ‖ Chez G... Cauellat, ... ‖ 1556 ‖ (1); *b*) A PARIS, ‖ chez G... Cauellat, ... ‖ 1557 ‖ (2), et *c*) A PARIS, ‖ chez H... de Marnef, & la Veufue de Guil- ‖ laume Cauellat, ... ‖ 1582 ‖ (3).

Les figures de ces trois éditions françaises sont différentes de celles de Gemma Frisius; il y a deux gravures sur bois en plus.

Il existe aussi une traduction italienne de l'*Usus Annuli Astronomici*. Elle est faite sur l'édition de 1540 de la *Cosmographia*, et se trouve, accompagnée d'une seule figure, mais incomplète des douze dernières lignes du chapitre IX, commençant par les mots : « In his autem partitionibus », aux folios 185 r°-192 v°, de GIO. PAOLO ‖ GALLVCCI (4) ‖ *SALODIANO* ‖ *Academico Veneto*, ‖ DELLA ‖ *FABRICA ET VSO DI DIVERSI* ‖ ſtromenti di Aſtronomia, ‖ et Cosmografia, ‖ Oue ‖ *Si uede la ſomma della Teorica*, ‖ *et Practica di queſte due* ‖ *nobiliſsime ſcienze.* ‖

In Venetia ‖ *Appresso Ruberto Meietti.* ‖ CIↃ.IↃ.XCVIII. ‖

N° 12. — 1540. — ANVERS. — *A. Birckman.*

PETRI APIANI ‖ COSMOGRAPHIA, PER GEMMAM ‖ Phryſium, apud Louanienſes Medicum ac Mathematicum ‖ inſignem, Denuo

---

(1) Cf. *infrà* n° 42.

(2) Cf. *infrà* n° 45.

(3) Cf. *infrà* n° 47.

(4) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. G-Gapper (1888), col. 396-397.

reſtituta. Additis de eadem re ipſius || Gemmæ Phry. libellis, quos ſequens pagina docet. ||

En dessous sphère terrestre sur pied (gravure sur bois), millésime M.D.XL. et adresse : Væneunt Antuerpiæ in pingui gallina Arnoldo Berckmãno. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 37 (p. 125).

Variante à cette édition :

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 38 (p. 126).

N° **13**. — 1544. — Anvers. — *Gr. de Bonte; G. Coppens de Diest.*

La Coſmographie de Pierre || Apian, libure treſutile, traictant de toutes les regions & pays || du monde par artifice Aſtronomicque, nouuellemẽt traduict || de Latin en François. Et par Gemma Friſon Mathema- || ticien & Docteur en Medicine de Louuain corrige. ||

Auecq aultres libures du meſme Gemma Fr. appartenantz || audict artifice, cõme la page enſuyuante la declaire. ||

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois), millésime : M.D.XLIIII., et l'adresse :

¶ On les vend en Anuers ſur le pont de chambre chez Gregoire Bonte || a l'eſcu de Baſle, imprimez en Latin, Francois, & Flameng. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 38 (p. 126).

Variante à cette édition :

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 40 (p. 128).

Pour la mappemonde cordiforme qui est jointe à cette édition, cf. *suprà* n° 5.

N° 14. — 1545. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

Coſmographie, || oft Beſchrÿvinghe der geheelder werelt van Petrus Apianus. Anderwerf gecorrigeert van Gem || ma Phryſio Mathematicien eñ Doctoor in Medi || cinen | met dinerſchè boecxkens bydè ſelnen Gem || ma daer toeghedaen || alſt aen dander ſyde blijckt. ||

En dessous globe terrestre sur pied, le millésime M.D.XLV. et l'adresse :

Gregorius de Bonte vercooptſe Tantwerpen || in den ſchilt van Baſele || op de cammerpoort- || brugghe | in Latijn | Duytsch | en Walſch. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 40 (p. 128).

N° 15. — 1545. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

COSMOGRAPHIA || petri apiani, per gemmam frisivm | apud Louanienſes Medicum & Mathematicū inſignem, || iam demum ab omnibus vindicata mendis, ac non- || nullis quoq; locis aucta. Additis eiuſdem argu- || menti libellis ipſius Gemmæ Friſii. ||

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois), le millésime M.D.XLV. et l'adresse :

Væneunt Antuerpiæ ſub ſcuto Baſilienſi, Gregorio Bontio. |

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 41 (p. 129).

N° **16**. — 1548. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

Libro dela ‖ COSMOGRAPHIA ‖ De Pedro Apiano, el qual trata la deſcripcion del Mun- ‖ do, y ſus partes, por muy claro y lindo artificio, augmẽta- ‖ do por el doctiſſimo varon Gemma Friſio, doctor en Me ‖ decina, y Mathematico excellentiſſimo : con otros ‖ dos libros del dicho Gemma, de la materia meſma. ‖ Agora nueuamẽte traduzidos en Romãce Caſtellano. ‖

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois), le millésime M.D.XLVIII. et l'adresse :

Vendeſe en Enveres en caſa de Gregorio Bontio enel ‖ eſcudo de Baſilea. Cum Gratia & Priuilegio. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 43 (p. 131).

N° **17**. — 1550. — Anvers. — *Gr. de Bonte; G. Coppens de Diest.*

COSMOGRAPHIA ‖ PETRI APIANI, PER GEMMAM FRISIVM, ‖ apud Louanienſes Medicum & Mathematicum inſignem, ‖ iam demum ab omnibus vindicata mendis, ac non- ‖ nullis quoq; locis aucta. Additis eiuſdem argu ‖ menti libellis ipſius Gemmæ Friſij. ‖

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois) et l'adresse :

Væniunt Antuerpiæ ſub ſcuto Baſilienſi, Gregorio Bontio. ‖ M.D.L. ‖

In fine : ¶ Antuerpiœ excudebat Gregorio Bontio ‖ Ægidius Dieſth, anno à Chriſto hu- ‖ manœ ſalutis autore nato ‖ 1550. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 44 (p. 132).

N° 18. — 1550. — Anvers. — *Gr. de Bonte; G. Coppens de Diest.*

COSMOGRAPHIA || *PETRI APIANI, PER GEMMAM FRISIVM* || *apud Louanienſes Medicum & Mathematicum inſignem,* || *iam demum ab omnibus vindicata mendis, ac non-* || *nullis quoque locis aucta. Additis eiuſdem ar-* || *gumenti libellis ipſius Gemmæ Frifij.* ||

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois) et l'adresse :

Vœneunt Antuerpiæ ſub ſcuto Baſilienſi, Gregorio Bontio. || *M.D.L.* ||

In fine : ¶ Antuerpiæ excuſum Gregorio Bontio || typis Dieſthemij, anno à Chriſto || humanæ ſalutis autore nato || 1550. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 45 (p. 133).

N° 19. — 1551. — Paris. — *V. Gaultherot.*

La Coſmographie de || PIERRE APIAN, DOCTEVR ET || *MATHEMATICIEN TRES EXCELLENT* || *traictant de toutes les Regions, Pais, Villes & Citez du mon-* || *de, Par artifice Aſtronomique, nouuellement traduicte de La-* || *tin en François par Gemma Frisius, Docteur en Mede-* || *cine, & Mathematicien de l'uniuersité de Louuain,* || *de nouueau augmẽtée, oultre les precedẽtes impres-* || *sions, comme l'on pourra veoir en la page suy-* || *uante. Le tout avec figures a ce conuenã-* || *tes, pour donner plus facille* || *intelligence.* ||

En dessous sphère céleste fixée sur une tige que tient une main; on lit sous l'hémisphère sud, seul orné de constellations, la légende : *Linferieure partie de la ſphère,* et l'adresse : A PARIS. || *Par Viuant Gaultherot, libraire iuré en l'uni-*

uersité de Paris, demou- ‖ *rant en la rue sainct Iaques, a l'enseigne S. Martin.* ‖ 1551. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 46 (p. 134).

N° **20**. — 1551. — Paris. — *V. Gaultherot.*

COSMOGRAPHIA ‖ Petri Apiani, per gemmam ‖ Frifium apud Louanienfes Medicum & Ma- ‖ thematicum infignē, iam demum ab o- ‖ mnibus vindicata mendis, ac nonnul- ‖ lis quoque locis aucta, figuríque ‖ nouis illuftrata : Additis e- ‖ iufdem argumenti li- ‖ bellis ipfius Gē- ‖ mæ Frifii. ‖

En dessous sphère céleste avec légende (cf. *suprà* n° 19) et l'adresse :

PARISIIS. ‖ Væneunt apud Viuantium Gaultherot, via laco- ‖ bæa : fub interfignio D. Martini. ‖ 1551. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 47 (p. 135).

N° **21**. — 1553. — Anvers. — *Gr. de Bonte; G. Coppens de Diest.*

COSMOGRAPHIA ‖ petri apiani, per gemmam frisivm ‖ apud Louanienfes Medicum & Mathematicum infignem, ‖ iam demum ab omnibus vindicata mendis, ac non- ‖ nullis quoque locis aucta. Additis eiusdem ar- ‖ gumenti libellis ipfius Gemmae Frifij. ‖

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois) et l'adresse :

Veneunt Antuerpiae Gregorio Bontio fub Scuto Bafi- ‖ lienfi, ‖ Latinè, Hispanicè, Gallicè & Teutonicè, Reip. cōmodo feorfum impreff. ‖

In fine : ¶ Proſtant apud Gregorium Bontium, Latinè, Hispa- ‖ nicè, Gallicè, Teutonicè, feorſum excuſa, ‖ Antverpiæ ‖ typis Æ. Dieſt. 1553. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 48 (p. 136).

N° **22**. — 1553. — Paris. — *V. Gaultherot.*

La Coſmographie de ‖ PIERRE APIAN, DOCTEVR ET ‖ *MATHEMATICIEN TRES EXCELLENT* ‖ *traictant de toutes les Regions, Pais, Villes & Citez du mon-* ‖ *de, Par artifice Aſtronomique, nouuellement traduicte de La-* ‖ *tin en François par Gemma Friſius, Docteur en Mede-* ‖ *cine, & Mathematicien de l'uniuerſité de Louuain,* ‖ *de nouueau augmẽtée, oultre les precedẽtes impres-* ‖ *ſions, comme l'on pourra veoir en la page ſuy-* ‖ *uante. Le tout auec figures a ce conuenã-* ‖ *tes, pour donner plus facille* ‖ *intelligence.* ‖

En deſſous ſphère céleſte avec légende (cf. *ſuprà* n° 19) et l'adreſſe :

A PARIS, ‖ *Par Viuant Gaultherot, libraire iuré en l'uniuerſité de Paris, demou-* ‖ *rant en la rue Sainct Iaques, a l'enſeigne S. Martin.* ‖ 1553. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 50 (p. 138).

N° **23**. — 1553. — Paris. — *V. Gaultherot.*

COSMOGRAPHIA ‖ Petri Apiani, per gemmam ‖ Friſium apud Lovanienſes Medicum et Ma- ‖ thematicum inſignem, iam demum ab o- ‖ mnibus vindicata mendis, ac nonnul- ‖ lis quoque locis aucta, figuriſque ‖ novis illuſtrata : Additis e- ‖ iuſdem argumenti li- ‖ bellis ipſius Gê- ‖ mæ Friſii. ‖

En dessous sphère céleste avec légende (cf. *suprà* n° 19) et l'adresse :

PARISIIS || Væneunt apud Vivantium Gaultherot, via Iaco- || bæa : ſub interſignio D. Martini || 1553 ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 50 (p. 138).

N° 24. — 1553. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

Coſmographie, || oft Beſchrijuinghe der geheelder werelt van Pe- || trus Apianus. derdwerf nu ghecorrigeert van || Gemma Friſio Mathematicien ende Doctoor in || Medicinen. Metten Zee-compaſſe ende anderen || boecxkens byden ſelue Gemma daer toe-gedaen. ||

En dessous sphère terrestre sur pied, le millésime M.D.LIII. et l'adresse :

Gregorius de Bonte vercooptſe Tantwerpen in || den ſchilt van Baſele | op de cãmerpoortbrugge / || in Latijn | Spaenſch | Duytſch | en Walſch. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 49 (p. 137).

N° 25. — 1561. — Anvers. — *J. Verwithagen.*

Coſmographie, || oft Beſchrijuinghe der gheheelder Werelt van || Petrus Apianus | derdewerf ghecorrigeert van || Gemma Friſio Mathematicien ende Doctoor in || Medicinen. Metten zee-compaſſe ende anderen || boecxkens by den ſelue Gemma daer toe-gedaen. ||

En dessous sphère terrestre sur pied (gravure sur bois), le millésime M.D.LXI. et l'adresse :

Men vercooptſe Tantwerpē inden witten valck || by Jan Verwithaghen. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 51 (p. 139).

N° **26**. — 1564. — Anvers. — *Héritiers d'Arnold Birckman.*

COSMOGRAPHIA || petri apiani, per gemmam frisivm || apud Louanienſes Medicum & Mathematicū inſignem, || iam demum ab omnibus vindicata mendis, ac non- || nullis quoque locis aucta. Additis eiuſdem ar- || gumenti libellis ipſius Gemmæ Friſij. ||

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois), le millésime M.D.LXIIII. et l'adresse :

ANTVERPIAE || Apud hæredes Arnoldi Birckmanni. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 51 (p. 139).

Variante à cette édition :

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 52 (p. 140).

N° **27**. — 1573. — Anvers. — *J. Verwithagen.*

Coſmographie. || oft Beſchrijuinghe der gheheelder Werelt van || Petrus Apianus | derdewerf ghecorrigeert van || Gemma Friſio Mathematicien ende Doctoor in || Medicinen. Metten Zeecompaſſe ende anderen || boecxkens byden ſelue Gemma daer toegedaen. ||

En dessous sphère terrestre (gravure sur bois), le millésime M.D.LXXIII. et l'adresse :

¶ Men vercoopte Tantwerpen int Meulenyser || by Jan Verwithagen. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 53 (p. 141).

N° **28**. — 1574. — Anvers. — *J. Bellère* et *J. Verwithagen.*

COSMOGRA- || phia petri apiani, per gemmam fri- || sium apud Louanienſes Medicum & Mathematicum inſignem, || iam demum ab omnibus vindicata mendis, ac nonnullis || quoque locis aucta, & annotationibus marginalibus || illuſtrata. Additis eiuſdem argumenti libellis || ipſius Gemmæ Friſij. ||

En dessous sphère terrestre sur pied (gravure sur bois), le millésime M.D.LXXIIII. et l'adresse :

ANTVERPIAE. || Apud Ioannem Bellerum, ſub Aquila aurea. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 53 (p. 141).

Variantes à cette édition :

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 54 (p. 142) et p. 55 (p. 143).

La notice consacrée à l'Islande (f^os^ 45 r°-45 v°) est mise au point dans :

Brevis Commentarivs de Islandia : qvo scriptorvm de hac Insula errores deteguntur, & extraneorum quorundam conuitijs, ac calumnijs quibus Iſlandi liberiùs inſultare ſolent, occurritur per Arngrimvm Ioanam Islandvm. R. Hakluyt THE || PRINCIPAL NAVI- || GATIONS, VOYAGES, || TRAFFIQVES AND DISCOVE- || ries of the *Engliſh Nation*, made by sea or ouer- || land, ... || London... || ANNO 1599. || t. I, pp. 515-550 (texte latin); pp. 551-590 (traduction anglaise).

N° **29**. — 1574. — Cologne. — *Héritiers d'Arnold Birckman.*

COSMOGRAPHIA || PETRI APIANI, PER GEMMAM FRI- || SIVM APVD LOVANIENSES MEDICVM ET MATHE || MATICVM INSIGNEM, IAM DEMUM AB OMNIBVS VINDI- || cata mendis, ac nonnullis quoque locis aucta, & annotationi- || bus marginalibus illuſtrata. Additis eiuſdem argumen- || ti libellis ipſius Gemmæ Frifij. ||

En dessous globe terrestre sur pied, l'adresse et le millésime :

COLONIAE AGRIPPINAE, || *Apud Hœredes Arnoldi Birckmanni.* || M.D.LXXIV. ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 55 (p. 143).

Variante à cette édition :

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 56 (p. 144).

N° **30**. — 1575. — Anvers. — *J. Bellère.*

LA COSMOGRAPHIA || DE PEDRO APIANO, || corregida y añadida por Gemma Frifio, || Medico y Mathematico. ||

La manera de deſcriuir y fituar los Lugares, con el Vſo del Anillo Aſtronomico, del || miſmo Auctor Gemma Frifio. ||

El Sitio y Deſcripcion delas Indias y Mùdo Nueuo, ſacada dela Hiſtoria de Franciſco || Lopez de Gomara, y dela Coſmographia de Ieronymo Giraua Tarragonez. ||

En dessous sphère terrestre sur pied (gravure sur bois), le millésime et l'adresse :

EN ANVERS. || Por Iuan Bellero al Aguila de Oro. || *Con Priuilegio de ſu M.* ||

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 56 (p. 144).

Variante :

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 58 (p. 146).

N° **31**. — 1581. — Anvers. — *J. Bellère.*

Cofmographie, ou defcription, ‖ *des quatre parties du Monde, contenant la Situation,* ‖ *Diuifion, & Eftendue de chafcune Region & Prouince* ‖ *d'icelles, Efcrite en Latin par Pierre Apian.* ‖

Corrigée & augmentée par Gemma Frison, excellent Geographe & ‖ Mathematicien, auec plufieurs autres Traitez concernans la mefme ‖ matiere, compofez par le fufdit Gemma Frison, & autres Autheurs, ‖ nouuellement traduits en langue Françoife. ‖ Le Contenu fe monftre en la Page fuyuante. ‖

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois), le millésime M.D.LXXXI. et l'adresse : En Anuers, chez Iean Bellere, a l'Aigle d'or. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 58 (p. 146).

Variante à cette édition :

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 61 (p. 149).

N° **32**. — 1584. — Anvers. — *J. Bellère* et *J. Verwithagen.*

Cofmographia, fiue Defcriptio ‖ *vniuerfi Orbis, Petri Apiani & Gemmæ Frifij, Ma-* ‖ *thematicorum inſignium, iam demùm inte-* ‖ *gritati ſuæ reſtituta.* ‖

Adiecti ſunt alij, tum Gemmæ Frifij, tum aliorum Auctorum eius argumenti ‖ Tractatus ac Libelli varij, quorum feriem verſa pagina demonſtrat. ‖

En dessous globe terrestre sur pied (gravure sur bois), le millésime *Anno* 1584 et l'adresse :

Antuerpiæ, apud Ioan. Bellerum, ad infigne Aquilæ aureæ. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 61 (p. 149).

Variantes à cette édition :

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 63 (p. 151) et p. 64 (p. 152).

Nous renvoyons au surplus au *De Aftr. Cath. Liber, infrà* n° 129.

N° **33**. — 1584. — Anvers. — *A. Coninx.*

COSMOGRAPHIE, ‖ ov ‖ DESCRIPTION ‖ DU MONDE UNIVERSEL' ‖ PAR ‖ PIERRE APIAN, ET GEMMA FRISON, ‖ EXCELLENTS MATHEMATICIENS. ‖ Traduitte nouuellement de Latin en François, auec plusieurs ‖ autres traitez du mesme subiect, comme on verra en la ‖ page suiuante. ‖

En dessous sphère terrestre sur pied (gravure sur bois) et l'adresse :

A ANVERS, ‖ Chez Arnoult Coninx. ‖ M·D·LXXXIIII· : ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 65 (p. 153).

N° **34**. — 1592. — Anvers. — *Vve Jean Verwithagen.*
Amsterdam. — *Cornelis Claesz.*

Coſmographie, ‖ oft Beſchrijuinge der geheelder Werelt | begrij- ‖ pende de Gelegenthent ende Bedeelinge van elck ‖ Lantſchap ende Contrene der ſeluer | geſchre- ‖ uen in Latijn deur Petrus Apianus. ‖

Gecorrigeert ende vermeerdert deur M. Gemma Friſius | excellente Geo- ‖ graphijn ende Mathematicijn | met ſommighe andere Tractaten vande ‖ ſelue materie | gemaect van den voorſeyden Gemma | ende hier by ghe- ‖ uueght | waer af dinhoudt ſtaet int nauolghende blat. ‖

En dessous sphère terrestre sur pied (gravure sur bois) et l'adresse :

Gedruct Tantwerpē by die Weduwe vā Jan Verwithagen / ‖ ende

men vintſe te coop tot Amſterdam opt dwater indeu ‖ Schrijfboeck by Cornelis Claeſſens. 1592. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 65 (p. 153).

N° **35**. — 1598. — Amsterdam. — *Cornelis Claesz.*

Coſmographie, ‖ Ofte Beſchrijvinge der ghe- ‖ heelder Werelt | begrijpende de gelegenthent ‖ ende bedeelinghe van elck Lantſchap ende contrene ‖ der ſelver | gheſchreven in Latijn door Petrus Apianus. ‖

Ghecorrigeert ende vermeerdert door M. Gemma Frifius, excel- ‖ lent Geographijn ende Mathematicijn, met ſommige andere tractaten ‖ vande ſelve materie, gemaect van den voorſeyden Gemma, ende ‖ hier by gevoecht, waer af dinhout ſtaet int navolgende bladt. ‖

En dessous mappemonde, gravée sur cuivre, formée de deux hémisphères, et signée : « Jodocus Hondius »; puis l'adresse :

Tot Amstelredam, ‖ By Cornelis Claeſz. woonende opt water int vergulden ‖ schrijfboeck. Anno 1598. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 67 (p. 155).

N° **36**. — 1609. — Amsterdam. — *Cornelis Claesz.*

Coſmographie, ‖ Ofte beſchrijvinge der ghe- ‖ heelder Werelt | begrijpende de gelegenthent ‖ ende bedeelinghe van elck Landtſchap ende contrene ‖ der ſelver | gheſchreven in Latijn door Petrus Apianus. ‖

Gecorrigeert ende vermeerdert door M. Gamma (*sic*) Frifius, excellent ‖ Geographijn ende Mathematicijn, met ſommighe andere tractaten van ‖ de ſelve materie, ghemaect van den voor-

Cosmographie,

Ofte Beschrijvinge der gheheelder Werelt / begrijpende de gelegentheyt ende bedeelinghe van elck Lantschap ende contreye der selver / gheschreven in Latijn door Petrus Apianus.

Ghecorrigeert ende vermeerdert door M. Gemma Frisius, excellent Geographijn ende Mathematicijn, met sommige andere tractaten vande selve materie, gemaeckt van den voorseyden Gemma, ende hem by ghevoecht, waer af dinhout staet int navolgende blat.

TOT AMSTELREDAM,

By Cornelis Claesz. woonende opt water int verguldenSchrijfboeck. Anno 1598.

feyden Gamma, ende hier ‖ by gevoeght, waer af d'inhout ftaet in 't navolgende bladt. ‖

En dessous même mappemonde que dans l'édition de 1598 de la *Cosmographia*, et l'adresse :

Tot Amstelredam, ‖ By Cornelis Claeſz. Boecvercooper | woonende op 't Water ‖ in 't Schrijf- boeck. Anno | 1609. ‖

Cf. F. Van Ortroy, *loc. cit.*, p. 67 (p. 155).

N° **37**. — 1530. — Louvain. — *S. Zassenus.*
Anvers. — *Gr. de Bonte* et *J. Grapheus.*

GEMMA PHRY- ‖ sivs de principiis astrono- ‖ miæ & Cofmographiæ, Deqȝ vſu Globi ab eodem ‖ editi. Item de Orbis diuiſione, & Inſu- ‖ lis, rebuſqȝ nuper inuentis. ‖

En dessous globe terrestre sur pied et l'adresse : *Vœneunt cum Globis Louanii apud Seruatium Zaffenum, &* ‖ *Antuerpiæ apud Gregorium Bontium ſub ſcuto Baſilienſi.* ‖

In-4°, 42 folios signés [A], A_2, A_3, [A_4], B, B_2, B_3, [B_4], C, ..., D, D_2, [D_3], [D_4], E, ..., F, F_2, F_3, [F_4], G, ..., H, ..., I, ..., K, K_2, K_3, K_4, [K]$_5$, [K_6].

Lettres ornées aux f^{os} A_2 r° et B_2 v°; sphère armillaire au f° A_3 v°; c'est une reproduction de la figure placée par Gemma Frisius dans l'édition de 1529 du *Cosmographicus Liber* de Pierre Apian (f° V_{vo}) ; cette figure n'est elle-même qu'une copie de celle de l'édition princeps (Landshut, 1524), du susdit *Cosmographicus Liber*. Ces lettres et sphère, et le globe du titre sont gravés sur bois.

Sont imprimés en caractères italiques l'avis au lecteur de Gemma Frisius et les notes marginales.

F° [A] v° : Avis au lecteur de Gemma Frisius, daté de : *Antuerpia decimoſeptimo Calendarum Octobris Anno 1530.*

F° A_2 r°-K_4 v° : Texte divisé en trois parties : 1re partie

f^os A_2 r°-B_2 v°), DE PRINCIPIIS Cofmographiæ; — 2^e partie (f^os B_2 v°-E v°), DE VSV GLOBI; — 3^e partie (f^os E v°-K_4 v°), DE ORBIS DIVISIONE.

F^os [K_5] r°-[K_5] v° : TABELLA CIVITATVM aliquot principalium, avec leurs latitudes et leurs longitudes, et quelques Erratula.

F° [K_6] r°, le colophon : IOAN. GRAPHEVS || typis excudebat Anno. || M.D.XXX. || menfe octob. || Cum Priuilegio S. Cæfareæ Maieftatis || ad Triennium. ||

F° [K_6] v° : Marque typographique n° 2 de J. Grapheus.

Le chapitre XXX, relatif à l'Amérique, a été travaillé d'après l'opuscule de MAXIMILIEN TRANSYLVAIN : Epistola de ... novissima Hispanorum in Orientem navigatione, qua variæ ... regiones invêtæ sunt, cum ipsis etiã Moluccis Insulis ... In ædibus F. Minitii Calvi : Romæ, Mense Novembri 1523, in-4° (1).

Le globe terrestre sur pied qui se trouve au titre du DE PRINCIPIIS est reproduit au titre du *Cosmographicus Liber* de Pierre Apian, édition d'Anvers 1533 et 1534. (Cf. *suprà* n^os 8 et 9); il se trouve aussi en réduction, de même que la sphère armillaire du f° A_3 v°, ci-dessus signalée, respectivement, au titre et au f° [A vj] v° de l'édition d'Anvers, 1544, du DE PRINCIPIIS (cf. *infrà* n° 38).

Pour les éditions subséquentes de l'opuscule que nous venons de décrire, cf. *infrà* n^os 38 à 47.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

DARMSTADT : Bibl. grand-ducale;
LONDRES : Brit. Museum, 8560, bbb. 34;
MILAN : Bibl. Ambrosienne;
MUNICH : Bibl. roy. et gouv.;
NEW-YORK : Publ. Library;
PARIS : Bibl. nat. : *a*) v. 7466; *b*) Section des cartes et plans, Gc FF 7513; Sainte-Geneviève;

(1) Il y a une édition de Cologne, janvier 1523, et plusieurs autres. Cf. Comte ALEX. APPONYI, *Hungarica. Ungarn. betreffende im Auslande gedruckte Bücher und Flugschriften*. München, 1903, t. I, pp. 100-106.

GEMMA PHRY-

SIVS DE PRINCIPIIS ASTRONOmiæ & Cosmographiæ, Deq; vsu Globi ab eodem editi. Item de Orbis diuisione, & Insulis, rebusq; nuper inuentis.

Væneunt cum Globis Louanii apud Seruatium Zassenum, & Antuerpiæ apud Gregorium Bontium sub scuto Basilienst.

Poulkova : Observ. central Nicolas;

A la Bibliothèque de la ville de : Béziers; Caen; Hambourg; Tournai, 9548; Zurich;

Aux Bibliothèques universitaires de : Gand, Acc. 8546[1]; Göttingen; New-York (Columbia); Upsala.

N° **38.** — 1544. — Anvers. — *J. Richard* et *J. Gravius.*

☞ GEMMA || phrysivs de princi- || pijs aſtronomiæ & Coſmo- ☜ graphiæ, || Deq; vſu Globi ab eodem edi- || ti. Item de Orbis diuiſione, || & Inſulis, rebuſq; nu- || per inuentis. ||

En dessous globe terrestre sur pied (réduction de la gravure sur bois du titre de l'édition de 1530 du DE PRINCIPIIS) et l'adresse :

☞Antuerpiæ excudebat Ioannes || Richard. An. D. 1544. || (1)

In-8°, 92 folios signés [A], [A ij], A. iij., A. iiij., A. v., [A vj], [A vij], [A viij], B, B. ii., B. iii., B. iiij., B. v., [B vj], [B vij], [B viij], C, C. ij., C. iij., C. iiij., Cr v., [C vj], [C vij], [C viij], D, D. ij., D. iij., D. iiij., D. v., [D vj], [D vij], [D viij], E, [E ij], E. iij, E. iiij., E. v., [E vj], [E vij], [E viij], F, F. ij., F. iij., [F iiij], F. v., [F vj], [F vij], [F viij], G, G. ij., G. iij., G. iiij., G. v., [G vj], [G vij], [G viij], H, H. ij., H. iij., H. iiij., H. v., [H vj], [H vij], [H viij], I, I. ij., I. iij., I. iiij., I. v., [I vj], [I vij], [I viij], K, [K ij], K. iij., K. iiij., K. v., [K vj], [K vij], [K viij], L, L. ij., L. iij., L. iiij., L. v., [L vj], [L vij], [L viij], M, M. ij., M. iij., [Miiij], v° du dernier folio blanc.

Lettres ornées aux f^os [A ij] v°, B. v. v°, et E. v. v°; sphère armillaire au f° [Avj] v°; c'est une réduction de la gravure placée

---

(1) Il y a peut-être une éditon du DE PRINCIPIIS de 1544, parue à Anvers, chez Jean Stelsius. Cf. *infrà*, n° 41.

au f° A_3 v° de l'édition de 1530 du DE PRINCIPIIS ; les lettres ornées, la sphère et le globe du titre sont gravés sur bois ; la sphère et le globe sont reproduits dans plusieurs éditions ultérieures.

F^os^ [A] v°-[A ij] r° : Avis au lecteur, imprimé en caractères italiques.

F^os^ [A ij] v°-M v° : Texte divisé en trois parties : 1re partie (f^os^ [A ij] v°-B. v. r°), de principijs Cofmographiæ ; — 2e partie (f^os^ B. v. v°-E. v. v°), DE VSV GLOBI ; — 3e partie (f^os^ E. v. v°-M v°), DE ORBIS DIVISIONE.

F^os^ M. ij. r°-[M iiij] r°, TABLLA (sic) CIVITATVM aliquot principalium.

In fine du f° [M iiij] r° : ¶ Antuerpiæ typis excudebat || Ioannes Grauius. Anno. || M.D.XLIIII. ||

L'avis au lecteur, le texte et la liste des villes sont identiques à ceux de l'édition princeps du DE PRINCIPIIS décrite *suprà* n° 37.

Nous connaissons des exemplaires du travail ci-dessus à :

AUGSBOURG : Bibl. ville ; 8. Gemma, Math. ;
CHARTRES : Bibl. mun.
DOUAI : Bibl. mun. ;
DUBLIN : Trinity college. EE. O. 76 ;
NEW-YORK ; Publ. Library ;
TOURNAI : Bibl. ville, 9549.

N° **39.** — 1547 (*In fine* 1548). — PARIS. — *Th. Richard.*

Gemma Phryfius de || PRINCIPIIS ASTRONOMIAE ET || *Cofmographiæ : deque vfu Globi ab eodē editi. Item* || *de Orbis diuifione, & infulis, rebuſq ; nuper inuētis.* ||

Eiuſdem libellus de locorum deſcribendorum ra- || *tione. Et de eorum diſtantiis inueniendis, nunquam* || *antehac viſus.* ||

En dessous sphère terrestre sur pied, reproduction de la sphère du titre du DE PRINCIPIIS de 1544 (cf. *suprà* n° 38), et l'adresse : *PARISIIS,* ‖ *Apud Thomam Richardum, ſub Bibliis aureis,* ‖ ex *aduerſo Collegij Remenſis.* ‖ *M.D.XLVII.* ‖

In-8°, 92 folios signés [A], *A ij*, *A iij*, *A iiij*, [A v.], [A vj], [A vij], [A viij], *B*, *B ij*, *B iij*, *B iiij*, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, *K ij*, *K iij*, [K iiij], *L*, *L ij*, *L iij*, *L iiij*, [L v], [L vj], [L vij], [L viij], *M*, *M ij*, [M iij], *M iiij*, [M v], [M vj], [M vij], [M viij]; le verso du titre et des f^os^ [K iiij] et [M viij] est blanc.

Les f^os^ *A ij* r°-[M viij] r° sont chiffrés 3 à 179 : les cotes 93, 94, 95 et 96 sont employées deux fois; la pagination est donc inexacte à partir du f° *G* r°; les pages 46, 47 et 118 sont cotées par erreur 47, 46 et 128.

Caractères italiques.

Lettres ornées aux f^os^ *A ij* r°, *A iij* r°, *B iij* v°, [D vij] r°, *L* r°, *L ij* r°, [L v] v°, [L vij] r°, [L viij] r°, *M* v°, *M iiij* r°, [M vj] r°.

Figures aux f^os^ [A vj] r° [sphère armillaire identique à celle du f° [A vj] v° de l'édition de 1544 du DE PRINCIPIIS (cf. n° 38]), *L ij* v°, *L iiij* v°, [L vj] v°, [L viij] r°, *M* v°, [M iij] r°, [M v] v°. Ces figures, à l'exception de la sphère armillaire, se rapportent au *Libellus de locorum describendorum ratione.*

Les lettres ornées et les figures du titre et du texte sont gravées sur bois.

F^os^ *A ij* r°-*A ij* v° : Avis de Gemma Frisius au lecteur.

F^os^ *A iij* r°-*K* v° : Texte emprunté à l'édition de 1544 du DE PRINCIPIIS et divisé en trois parties : 1^re^ partie (f^os^ *A iij* r°-*B iij* v°), *de principiis Coſmographiæ;* — 2^e^ partie (f^os^ *B iij* v°-[D vij] r°), DE VSV GLOBI; — 3^e^ partie (f^os^ [D vij] r°-*K* v°), DE ORBIS DIVISIONE.

F^os^ *K ij* r°-[K iiij] r° : TABVLA CIVITATVM *aliquot principalium.*

F^os^ *L* r°-[M viij] r° : *LIBELLUS DE LOCO-* ‖ *RVM DESCRIBENDORVM* ‖ *ratione, Et de eorum diſtantiis* ‖ *inueniendis,*

nunquam ‖ *antehac viſus* ‖ , précédé de la dédicace de Gemma Frisius à Thomas Bombellus, datée de : « *Antuerpiæ pridie Kalend. Febr. Anno 1533.* »

In fine du f° [Mviij] r° : *PARISIIS,* ‖ *EXCVDEBAT THOMAS* ‖ *RICHARDVS.* ‖ 1548. ‖

La partie de texte relative au DE PRINCIPIIS proprement dit, l'avis au lecteur et la TABVLA CIVITATVM sont identiques à ceux de l'édition de 1544 du DE PRINCIPIIS; le *LIBELLVS DE LOCORVM DESCRIBENDORVM ratione* est celui de l'édition d'Anvers 1540 de la *Cosmographia* de Pierre Apian.

Des exemplaires de ce travail sont conservés à :

Augsbourg : Bibl. ville;
Bruxelles : Bibl. roy. V. H. 14260;
Douai : Bibl. mun.;
La Haye : Bibl. roy.;
Louvain : Bibl. univ.;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
New-York : Publ. Library;
Paris : Bibl. École polyt., Astr. n° 61;
Providence : Bibl. John Carter Brown;
Utrecht : Bibl. univ.

N° 40. — 1548. — Anvers. — *J. Steelsius.*

GEMMA PHRYSIVS ‖ De principiis ‖ ASTRONOMIAE ET ‖ cosmographiae, deqve vsv ‖ Globi Coſmographici ab eodem editi. ‖ De orbis diuiſione & Inſulis, rebuſq; nuper inuentis. ‖ EIVSDEM De Annuli Aſtronomici vſv. ‖ IOANNIS SCHONERI ‖ De vſv Globi Aſtriferi opuſculum. ‖

En dessous sphère terrestre sur pied, identique à celle du titre de l'édition de 1547 (1548) du DE PRINCIPIIS déjà décrite (cf. *suprà*, n° 39), et l'adresse :

ANTVERPIÆ, ‖ In ædibus Ioan. Steelſii, Anno ‖ M.D.XLVIII. ‖

In-8° de 120 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., [K], ..., L, ..., [M], ..., N, ..., O, ..., P, ...

Les folios signés A_3 à [P_7] r° sont chiffrés 3 à 119; le verso du titre et du dernier folio est blanc.

Notes marginales à l'opuscule DE PRINCIPIIS ASTRONOMIÆ.

Sont imprimés en caractères italiques le Carmen de Didacus Pyrrhus (f° [L_8] v°), l'Épigramme de « F. Nicolai Hortvlani » (f° [M] v°), le duodecastichon de « Petri Chalybis Monomontani » (f° [M_7] r°) et les vers placés au f° N v°.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 v°, B_3 r°, [D_6] r°, K_3 r°, M_2 v°, N_2 r°; figures aux f^os^ A_5 v° (c'est la sphère armillaire du f° [A vj] r° de l'édition de 1547 du DE PRINCIPIIS décrite au n° 39), L_3 r°, L_4 r°, L_5 r°, [L_6] v°; les quatre dernières figures sont annexées à l'*Usus Annuli Astronomici*; bandeau identique aux f^os^ N v° et [P_7] v°. Les lettres ornées et les figures sont gravées sur bois.

F^os^ A_2 r°-[I_8] v° : Éléments empruntés à l'édition de 1544 du DE PRINCIPIIS : *a*) F° A_2 r° : avis au lecteur de Gemma Frisius; *b*) texte proprement dit composé de trois parties : 1^re^ partie (f^os^ A_2 v°-B_3 r°) de PRINCIPIIS COSMOGRAPHIAE; — 2^e^ partie (f^os^ B_3 r°-[D_6] r°), DE VSV GLOBI; — 3^e^ partie ([D_6] r°-[I_7] v°), DE ORBIS DIVISIONE; *c*) f^os^ [I_8] r°-[I_8] v° : TABELLA CIVITATVM ALIQVOT PRINCIPAlium, avec latitudes et longitudes.

F^os^ [K] r°-[L_8] v° : VSVS ‖ Annuli Aftro- ‖ NOMICI GEMMA ‖ FRISIO MATHEMATICO ‖ Autore. ‖

En dessous de ce titre, figure représentant l'Annulus, et l'adresse : ANTVERPIÆ, ‖ In ædibus Ioannis Steelsii. ‖ M.D.XLVIII. ‖

1) Au verso de ce titre, donc du f° [K] : CONTENTA LIBELLI; puis 2) dédicace de Gemma Frisius à Jean Khreutter (f^os^ K_2 r°-K_2 v°); 3) le texte de l'VSVS, suivi de la Table des villes, avec leurs latitudes, différente de la table précédente

(f^os [L_7] v^o-[L_8] r^o) ; 4) le Carmen de Didacus Pyrrhus (f^o [L_8] v^o) : « Gemma mihi est autor ... » ; le tout d'après l'édition de 1540 de la COSMOGRAPHIA de Pierre Apian (cf. F. Van Ortroy, Bibliogr. Apiane, n° 31).

Ces opuscules de Gemma Frisius sont suivis de deux publications de Jean Schöner (f^os [M] r^o-[P_7] v^o) ; la 1^re (f^os [M] r^o-[M_6] r^o) a ce titre spécial :

IOANNIS SCHONERI ‖ DE VSV GLOBI ASTRIFERI ‖ *Opuſculum* (1). ‖

En dessous de ce titre, globe terrestre sur pied, qui se retrouve au f^o [M_6] r^o, et la date : M.D.XLVIII. ‖

Au verso du titre une « F. NICOLAI HORTV ‖ LANI IN OPVS SPHAERICVM ‖ Epigramma ‖ ».

Au f^o M_2 r^o : SYDERALIS SCIEN- ‖ TIAE OPTIMIS SECTATORIBVS ‖ Ioannes Schonerus Mathematicus ‖ Salutem optat. ‖ , et du f^o M_2 v^o au f^o M_5 v^o, texte formé de quatre *Dogmata*.

D'après l'avis au lecteur, ce petit travail sert d'appendice à une étude antérieure, et sans aucun doute, à notre sens, à la seconde publication de Schöner, annexée à la présente édition de Gemma Frisius.

Cette seconde publication va du f^o [M_6] v^o au f^o [P_7] v^o ; elle commence par la dédicace au « REVERENDISSIMO DOMINO & illuſtriſs principi Domino Georgio Babenbergenſis ecclefiæ Episcopo ... », datée de « Ex pontificali ſede tua Babenberga. An. Chriſti Ieſu Millefimo quingentefimo ſeptimodecimo. Pridie Calend. Ianuarias » ; elle renferme au surplus :

Un duodecastichon « IN SPHÆRICVM AC ASTROlogicum Ioannis Schoneri opus Petri Chalybis Monomontani ... » ;

---

(1) L'édition princeps a ce titre : GLOBI STEL ‖ LIFERI, sive sphæræ stel ‖ larum fixarû usus, & explicationes, quibus quicquid ‖ de primo mobili demonſtrari solet id uniuersum ‖ prope continetur, Directionum autê ipsarum quas ‖ uocant, ratio accuratiss. est exposita. Autore Ioanne ‖ Schonero Carolstadio. atq³

Un PROLOGVS;

Douze vers : « QVADRAGINTAOCTO COE- || leſtium imaginum nomina & ordo his carminibus patent »;

Enfin Sphærici ac ſoli- || di corporis sive globi || Aſtronomici Canones Vniuerſum eiuſ- || dem vſum ordinatiſſima triginta || propoſitionum ſeu capitum ſerie explicantes. ||

In fine du f° [P_7] v°, la souscription : Typis Ioan. Graphei Anno à Chriſto hu- || manæ ſalutis Authore nato, || M.D.XLVIII.||

Au f° [P_8] r°, variété de la marque typographique n° 1 de Jean Steelsius (Steelman) (1).

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Gotha : Bibl. grand-ducale, cf. 5;

Leeuwarden : Bibl. Friesch Genootschap van Taalkunde;

Milan : Bibl. naz. Braidense;

Nantes : Bibl. publ., 19274;

New-York : Publ Library;

Paris : Bibl. nat., V. 20657; Mazarine, 30090;

Poulkova : Observ. central Nicolas;

Vienne : Hofbibl., 72. G. 50(4);

Aux Bibl. roy. de : Berlin, 2 exempl., Oi. 473.8 et Oi. 91.8; Bruxelles; Dresde; Munich; Stockholm.

Aux Bibl. univ. de : Bale; Breslau; Fribourg-en-Brisgau; Gand, Math. 922 (a appartenu à Ortelius); Heidelberg, L. 2406; Koenigsberg; Prague, 2 exempl., 14 K. 88, et 22. H. 103;

A la Bibl. de la ville de : Augsbourg; Douai; Hambourg; Mons, 2 exempl. 3862 et 3893; Nuremberg, Math., 926, in-8°; Tournai, 9550; Zurich.

---

hæc omnia multò quâm ante emendatiora & copiosiora singula || ri cura ac studio in lucem edita fuere Anno christi MDXXXIII. || ... *Excudebatur Norimbergæ* (June) 1533, in-4°, 28 pp.

(1) Cf. F vander Haeghen, ..., Marques typogr.

N° **41**. — 1553. — ANVERS. — *J. Steelsius.*

GEMMAE PHRYSII || MEDICI AC MATHEMATICI, || De Principiis Aſtronomiæ & Coſmographiæ, || Déq; vſu Globi ab eodem editi. Item || De Orbis diuiſione, & Inſulis, rebusq; nuper in- || uentis. Opus nunc demum ab ipſo auctore mul- || tis in locis auctum, ac ſublatis omnibus || erratis integritati reſtitutum. ||

En dessous, même sphère terrestre sur pied qu'au titre de l'édition de 1548 du *De principiis*, et l'adresse : ANTVERPIÆ, || In ædibus Ioannis Steelſii || M.D.LIII. || Cum Priuilegio Cæſareo || ad ſexennium. ||

In-8°, 116 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, F_2, [F_3], F_4, F_5 r°, [F_6], [F_7], [F_8], *G*, G_2, G_3, G_4, G_5, [G_6], [G_7], [G_8], *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M*, M_2, M_3, M_4, [M_5], [M_6], [M_7], [M_8], *N*, N_2, N_3, N_4, N_5, [N_6], [N_7], [N_8], *O*, ..., *P*, P_2, P_3, [P_4].

Les f^os A_3 v°-[M_5] r° sont paginés 6 à 185.

In fine du f° P_3 v° la souscription : Typis Ioan. Graphei anno à Chriſto || humanæ ſalutis authore nato || M.D.LIII ||; au recto du dernier folio, dont le verso est blanc, la marque typographique n° 1 de J. Steelsius.

Lettres ornées aux f^os A_2 r°, A_3 r°, B_5 r°, F_5 r°; figures aux f^os [A_6] v°, [F_3] r°, F_4 v°; la figure du f° [A_6] v° « FIGVRA CIRCVLORVM SPHAERAE », est la même que celle du f° A_5 v° de l'édition de 1548 du *De Principiis*.

Notes marginales.

Caractères italiques à l'exception du privilège, de la dédicace, des notes marginales et de la TABELLA CIVITAT*um aliquot inſigniorum*...

Au verso du titre, privilège de Charles-Quint en faveur de J. Steelsius, daté de « Bruxellæ. III. menſis Nouemb. M.D.XLIIII », et l'indication « *Facta eſt autem huius libri inuulgatio Cal. Maiis. M.D.LIII.* »

F^os A_2 r°-A_2 v° : Dédicace de Gemma Frisius à « CVM NOBILI TVM virtute insigni viro Melchiori Scheto », datée de « Louanij decimoquinto Kal. Februarij, Anno M.D.LIII. »

F^os *A*_3 r°-[M_5] r° : Texte divisé en trois parties : 1^re partie (f^os *A*_3 r°-*B*_5 r°), DE PRINCIPIIS COSMOGRAPHIÆ; — 2^e partie (f^os *B*_5 r°-*F*_4 v°), DE VSV GLOBI; — 3^e partie (f^os *F*_5 r°-[M_5] r°), de orbis diuisione.

F^os [M_5] v°-[M_6] r° : Avis au lecteur de Gemma Frisius, daté de « Antuerpia, XVII. Kalend. Octobris M.D.XXX. »

F^os [M_6] v°-[M_8] v° : TABELLA CIVITA*tum aliquot insigniorum secundum longitudinem & latitudinem.*

F^us *N* r°-*P*_3 v° : TABVLA STELLARVM FIXARVM verificata ad annum Christi M.D.L, ou DE COMPOSITIONE GLOBI COELESTIS.

A première vue l'édition de 1553 diffère sensiblement de celle de 1548 (cf. *suprà* n° 40), qui la précède immédiatement. Elle renferme en plus le privilège de Charles-Quint, la dédicace à M. Schetus et la TABVLA STELLARVM FIXARVM; en moins : *a*) l'opuscule de Gemma Frisius « Vsvs Annuli Astronomici », qu'accompagne une table des villes avec leurs latitudes seulement, et le poème de Didacus Pyrrhus; *b*) les deux travaux de J. Schöner relatifs à la sphère céleste.

Quant au texte proprement dit du DE PRINCIPIIS COSMOGRAPHIÆ, c'est celui de l'édition de 1548; mais la plupart des chapitres ont été rectifiés ou complétés par des mots, par des phrases et par des paragraphes, que l'auteur a intercalés ou placés à la fin des chapitres; il en est notamment ainsi des chapitres XX, XXIII, XXIV de la 2^e partie, IV, XXVIII, XXIX et XXX de la 3^e partie. Au surplus on a introduit au texte de la 2^e partie trois chapitres nouveaux; chapitre IV : « De nouo modo inueſtigandi latitudinem regionis abſq; Meridiani vel loci ſolis cognitione »; chapitre XXV : « Quo pacto ex globo horologium in plano horizontis deſcribatur ad quamcunq; regionis latitudinem »; chapitre XXVI : « Quo pacto Horologium murale deſcribatur ex ſphæra ad quamuis latitudinem regionis ».

La TABELLA CIVITA*tum* ... a aussi été remaniée et com-

plétée. Au lieu d'être rangées par pays et continents, les villes sont placées par ordre alphabétique.

Le texte avec figures de l'édition de 1553 n'a pas seulement servi de base à diverses éditions postérieures du DE PRINCIPIIS, mais des parties du texte, à peine retouchées, ont été plusieurs fois reproduites ou traduites.

Les deux figures des chapitres XXV et XXVI relatifs aux horloges (2e partie : DE VSV GLOBI) sont données aux f^{os} X_2 r° et X_5 v° de l'édition de 1556 de l'*Astrolabum* de Gemma Frisius, où Corneille Gemma, l'éditeur de l'œuvre de son père, revient sur la question des horloges. (Cf. *suprà* p. 66).

Nous trouvons, d'autre part, dans IACOBI CHEYNEII ‖ AB ARNAGE I. V. L. ‖ DE ‖ *GEOGRAPHIA LIBRI DVO.* ‖ *ACCESSIT GEMMAE PHRYSII* ‖ MEDICI AC MATHEMATICI DE ORBIS ‖ *diuiſione & inſulis, rebuſq; nuper in-* ‖ *uentis opuſculum longè, quam* ‖ *antehac, Caſtigatius.* ‖ En dessous marque d'imprimeur et l'adresse : *DVACI,* ‖ Ex Typographia Ludouici de Winde, ‖ Typographi iurati. ‖ *M.D.LXXVI* ‖ : *a*) la figure « Quadratus nauticus » (f° H_3 r°), à laquelle sont joints quelques commentaires (cf. *suprà* n° 17) ; *b*) la liste des villes avec leurs latitudes et longitudes (H_4 r°-|H_6| v°). Dans ce relevé, auquel ont été ajoutés neuf noms, se trouve « Aberdonia » (Aberdeen), dans l' « Academia » de laquelle, dit l'auteur, « nos anno ſalutis 1566, Philoſophicis honoribus ornati ſumus ... » ; *c*) toute la 3e partie du « DE PRINCIPIIS » ; elle est reproduite, à la suite de l'opuscule de Jacques Cheyne, avec un titre, des signatures et une pagination spéciale :

GEMMÆ PHRYSII ‖ MEDICI AC MATHEMA- ‖ TICI, DE ORBIS DIVISIONE ‖ ET INSVLIS, REBVSQVE NVPER ‖ INVENTIS OPVSCVLVM, LONGE QVAM ‖ ANTEHAC CASTIGATIVS. ‖ ;

En dessous marque typographique et l'adresse : DVACI, ‖ *Ex Typographia Lodouici de Winde,* ‖ *Typographi* Iurati. ‖ ANNO 1576. ‖ ;

In-8°, 50 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, F_2.

F_3, F_4, F_5, F_6, F_7, [F_8], [F_9], [F_{10}] ; le verso du titre et du dernier feuillet est blanc; les f^{os} A_3 r° à [F_{10}] r° sont paginés 1 à 95;

Caractères italiques, à l'exception de l'avis au lecteur, des notes marginales et des Errata;

Lettres ornées aux f^{os} A_2 r° et A_3 r°;

F^{os} A_2 r°-A_2 v° : Avis au lecteur de Gemma Frisius, daté de « Antuerpia, XVII. Kalend. Octobris M.D.XXX. »;

F^{os} A_3 r°-[F_{10}] r° : Texte du « DE ORBIS DIVISIONE », suivi d'errata à corriger (1).

A) La TABVLA STELLARVM FIXARVM, et B) une partie de la TABELLA CIVITA*tum aliquot infigniorum* sont reproduites par J. STADIUS, Ephemerides novae et exactae :

A) dans les éditions de 1556, f° *g* r°; 1560, f° [n_5] r°; 1570, f° *n* r°; 1581, f° *n* r°; 1585, f° n_3 r°.

B) dans les éditions de 1556, f^{os} g_3 v°-[g_4] r°; 1560, f^{os} o_3 v°-[o_4] r°; 1570, f^{os} n_3 v°-[n_4] r°; 1581, f^{os} n_3 v°-[n_4] r°; 1585, f^{os} *o* r°-o_2 r°.

Le tableau ci-joint fait ressortir également les emprunts qui ont été faits à l'édition de 1553 du DE PRINCIPIIS, pour diverses éditions de la *Cosmographia* de Pierre Apian.

---

(1) Il existe des exemplaires de l'opuscule de Jacques Cheyne à :

BRUXELLES, Bibl. roy., V. H. 14285;

ÉDIMBOURG, Bibl. univ.;

LEIDEN, Bibl. univ.;

MADRID, Bibl. nat.;

MUNICH, Bibl. univ.;

OXFORD, Bibl. Bodléienne;

PARIS, Bibl. nat. V. 20674; Mazarine, 30013;

STOCKHOLM, Bibl. roy.;

UPSALA, Bibl. univ.;

VIENNE, Bibl. univ.

Cf. au sujet de James Cheyne : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Chelevicky-Chiswick (1886), col. 137-138. — *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. XXVIII (1906). col. 483-484. — LESLIE STEPHEN, *Dict. of Nat. Biogr.*, t. X, London, 1887, pp. 219^{b}-220^{a}.

Texte de l'édition du DE PRINCIPIIS de 1553.	Traduction française dans *Cosmographie* de P. Apian, Anvers, 1581 et 1584 (1)
Ire PARTIE ;	
CHAPITRE Ier. — (Définition du monde et de ses parties)	»
ID. II. — De Circulis Sphæræ	»
ID. III. — De zonis & climatibus	»
ID. IV. — De Parallelis	»
ID. V. — De Longitudine locorum	»
ID. VI. — De Latitudine locorum	»
ID. VII. — De diverſis habitationum nominibus	»
ID. VIII. — De Ventis	fo G_3 ro.
ID. IX. — Generalia quaedam subnectit	fo H_3 ro.
IIe PARTIE :	
DE VSV GLOBI	fos Gg_2 ro–Ll ro (4).
IIIe PARTIE :	
CHAPITRE Ier. — De orbis diuiſione	fo L ro.
ID. II. — De Hiſpania	fos L_2 ro–L_2 vo.
ID. III. — De Galliæ terminis	fos [L_4] ro–M ro.
ID. IV. — De inſulis Britannicis	fo T_3 ro (traduction partielle).
ID. V. — De Germania	fos [M_4] vo–N vo.
ID. VI. — De Sarmatia Europae	fos N_2 ro–N_3 ro.
ID. VII. — De Rhætia, Vindelicia, &	fos M_2 vo–M_3 ro.
ID. VIII. — De Italia.	fos [O_4] ro–[O_4] vo.

(1) Cf. F. VAN ORTROY, *Bibliogr. Apiane*, p. 58 (p. 146) et p. 65 (p. 153).
(2) Cf. IDEM, *Ibidem*, p. 61 (p. 149).
(3) Cf. IDEM, *Ibidem*, p. 65 (p. 153), p. 67 (p. 155) et p. 67 (p. 155).

Reproduction latine dans *Cosmographie* de P. Apian, Anvers, 1584 (2).	Traduction flamande dans *Cosmographie* de P. Apian.		
	Anvers, 1592.	Amsterdam	
		1598	1609 (3)
f° A_3 r°.	»	»	»
f°s $[A_4]$ v°–B r°.	»	»	»
f°s $[B_4]$ v°–C r°.	»	»	»
f° B_3 r°.	»	»	»
f° C v°.	»	»	»
f°s C_2 r°–C_2 v°.	»	»	»
f°s H v°–H_2 r°.	»	»	»
f° G_2 r°.	f°s G_3 v°–$[G_4]$ r°.	f°s G_3 v°–$[G_4]$ r°.	f°s G_3 v°–$[G_4]$ r°.
f° H_2 v°.	f°s $[H_4]$ r°–$[H_4]$ v°.	f°s $[H_4]$ r°–$[H_4]$ v°.	f°s $[H_4]$ r°–$[H_4]$ v°.
f°s $[EE_3]$ v°–$[HH_4]$ r°. (3).	»	»	»
f° I v°.	f°s I_3 v°–$[I_4]$ r°.	f°s I_3 v°–$[I_4]$ r°.	f°s I_3 v°–$[I_4]$ r°.
f°s L_2 r°–L_2 v°.	f°s $[K_4]$ r°–$[K_4]$ v°.	f°s $[K_4]$ r°–$[K_4]$ v°.	f°s $[K_4]$ r°–$[K_4]$ v°.
f°s $[L_4]$ r°–$[L_4]$ v°.	f°s L_2 r°–L_3 r°.	f°s L_2 r°–L_3 r°.	f°s L_2 r°–L_3 r°.
f° $[S_4]$ v° (reprod. partielle).	f°s T_3 r°–T_3 v° (traduction partielle).	f°s T_3 r°–T_3 v°. (traduction partielle).	f°s T_3 r°–T_3 v°. (traduction partielle).
f°s $[M_4]$ v°–N r°.	f°s M_2 v°–M_3 v°.	f°s M_2 v°–M_3 v°.	f°s M_2 v°–M_3 v°.
f°s N v°–N_2 v°.	f°s $[M_4]$ r°–N r°.	f°s $[M_4]$ r°–N r°.	f°s $[M_4]$ r°–N r°.
f°s M_2 v°–M_3 r°.	f°s $[L_4]$ v°–M v°.	f°s $[L_4]$ v°–M v°.	f°s $[L_4]$ v°–M v°.
f° O_3 v°.	f°s O_2 r°–O_3 r°.	f°s O_2 r°–O_3 r°.	f°s O_2 r°–O_3 r°.

(4) La sphère armillaire (signée : G) est celle qui figure dans toutes les éditions de la *Cosmographia* de P. Apian.

Texte de l'édition du DE PRINCIPIIS de 1553.	Traduction française dans *Cosmographie* de P. Apian, Anvers, 1581 et 1584 (1)
CHAPITRE IX. — De Sicilia, Corſica, Sardinia, &	fos T vo et T_2 ro (4).
ID. X. — De Dacia, Iazygibus & Myſijs	fo N_3 vo.
ID. XI. — De Thracia & reliquis Græciæ partibus . . .	fos O_2 ro–O_3 ro.
ID. XII. — De Epiro, Achaia & Peloponneſo.	fos O vo–O_2 ro; O_3 ro–O_3 vo.
ID. XIII. — De Inſulis maris Ionij & Ægæi	fos [S_4] ro–T ro (5).
ID. XIV. — De Aphrica	fos P vo–P_2 ro.
ID. XV. — De Marmarica & Ægypto	fos P_3 ro–P_3 vo
ID. XVI. — De Lybia interiori & Æthiopii regionibus .	fos P_2 ro–P_2 vo; P_3 vo–[P_4] ro.
ID. XVII. — De inſularum nomenclatura quæ circa Aphricam ſunt	fos [T_4] vo–V ro.
ID. XVIII. — De Aſia eiuſqꝫ partibus.	fos [P_4] ro–[P_4] vo.
ID. XIX. — De Ponto, Bithinai, Aſia minori, Lycia, Pamphylia, & Cilicia	fos Q vo–Q_2 ro.
ID. XX. — De Galatia, Cappadocia, & inſulis circa regiones dictas	fo Q_2 vo (Galatia, Cappadocia), T vo (Cyaneis inſula), T ro (les autres îles).
ID. XXI. — De Colchide, Albania, Iberia, Duabus Armenijs	fos Q_3 ro–Q_3 vo.

(1) Cf. F. VAN ORTROY, *Bibliogr. Apiane*, p. 58 (p. 146) et p. 65 (p. 153).
(2) Cf. IDEM, *Ibidem*, p. 61 (p. 149).
(3) Cf. IDEM, *Ibidem*, p. 65 (p. 153), p. 67 (p. 155) et p. 67 (p. 155).
(4) Les rares lignes consacrées à la Corse ne sont pas traduites ou reproduites.

Reproduction latine dans *Cosmographie* de P. Apian, Anvers, 1584 (2).	Traduction flamande dans *Cosmographie* de P. Apian.		
	Anvers, 1592.	Amsterdam	
		1598	1609 (3)
fos S_3 ro (Sicile); S_3 vo (Sardaigne et îles de l'Adriatique) (4).	fos T_2 ro; T_2 ro–T_2 vo.	fos T_2 ro; – T_2 ro–T_2 vo.	fos T_2 ro–T_2 vo.
fo N_3 ro.	fos N vo–N_2 ro.	fos N vo–N_2 ro.	fos N vo–N_2 ro.
fos 0 vo–0_2 ro.	fos [N_4] ro–0 ro.	fos [N_4] ro–0 ro.	fos [N_4] ro–0 ro.
fos 0 ro (Epirus et Achaia) 0_2 vo (Peloponesus).	fos N_3 vo–[N_4] ro; 0 ro–0 vo.	fos N_3 vo–[N_4] ro; 0 ro–0 vo.	fos N_3 vo–[N_4] ro. 0 ro–0 vo.
fos S_2 ro–S_2 vo (6).	fos [S_4] ro–T ro (7).	fos [S_4] ro–T ro (7).	fos [S_4] ro–T ro (7).
fos [0_4] vo–P ro.	fos 0_3 vo–[0_4] ro.	fos 0_3 vo–[0_4] ro.	fos 0_3 vo–[0_4] ro.
fos P_2 ro–P_2 vo.	fos P ro–P_2 ro.	fos P ro–P_2 ro.	fos P ro–P_2 ro.
fos P ro–P vo (Lybia); P_2 vo–P_3 ro (Ethiopia).	fos [0_4] vo; – P_2 ro–P_2 vo.	fos [0_4] vo; – P_2 ro–P_2 vo.	fos [0_4] vo; – P_2 ro–P_2 vo.
fos T_2 vo–T_3 ro.	fos V vo–V_2 ro.	fos V vo–V_2 ro.	fos V vo–V_2 ro.
fos P_3 ro–P_3 vo.	fos P_2 vo–P_3 vo.	fos P_2 vo–P_3 vo.	fos P_2 vo–P_3 vo.
fos [P_4] ro–[P_4] vo.	fos [P_4] ro–Q ro.	fos [P_4] ro–Q ro.	fos [P_4] ro–Q ro.
fo Q ro (Galatia, Cappadocia), S_3 ro (îles du Pont-Euxin : Cyaneis, Thynias, Irythinus), S_2 vo (îles de la mer Egée : Lesbos, Tenedos, Pathmos).	fos Q ro–Q vo (Galatia, Cappadocia), T vo (Cyrène), T ro–T vo (les autres îles).	fos Q ro–Q vo (Galatia, Cappadocia), T vo (Cyrène), T ro–T vo (les autres îles).	fos Q ro–Q vo (Galatia, Cappadocia), T vo (Cyrène), T ro–T vo (les autres îles).
fo Q vo (Colchis, Albania, Iberia), Q vo–Q_2 ro (Armenia Major), Q ro (Armenia Minor).	fos Q_2 ro–Q_2 vo.	fos Q_2 ro–Q_2 vo.	fos Q_2 ro–Q_2 vo.

(5) Les dix premières lignes de la colonne de gauche du folio T ro seulement.

(6) Les trente-deux premières lignes de la colonne de gauche du folio S_2 vo seulement.

(7) Les neuf premières lignes du folio T ro seulement.

Texte de l'édition du DE PRINCIPIIS de 1553.	Traduction française dans *Cosmographie* de P. Apian, Anvers, 1581 et 1584 (1).
CHAPITRE XXII. — De Syria, Meſopotamia, Aſſyria, Iudæa, & Babylonia	fos [Q4] vo-R ro; R2 ro (Assyria).
ID. XXIII. — De triplici Arabia	fos R vo et V2 ro (les îles du golfe Arabique).
ID. XXIV. — De Media, Perſidi, Parthia, Hircania, Margiana, Ariana, Drongiana, viciniſq; regionibus	fos R2 ro (Media); - R2 vo (Susiana & Persis); - R3 vo - R5 ro (Parthia, Hircania, Margiana Regio); - S ro (Aria, Drangiana); - S vo (Arachosia); - R2 vo (Carmania); - S vo (Gedrosia); - R3 vo (Bactriana, Sogdiana); - S ro (Paropaniſadum regio).
ID. XXV. — De Sacis & Scythis	fo R3 vo; - [R4] ro.
ID. XXVI. — De India	fos S2 vo - S3 vo.
ID. XXVII. — De Serica, Sinis & regionibus orientalibus.	fos [R4] vo - S ro.
ID. XXVIII. — De inſulis maris Indici	fos V2 vo - V3 ro (4).
ID. XXIX. — De inſulis nuper inventis	fos V3 vo - X ro.
ID. XXX. — De America	fos X ro - X2 ro.
ID. XXXI. — De Inſulis apud Americam.	fo X2 vo.

(1) Cf. F. VAN ORTROY, *Bibliogr. Apiane*, p. 58 (p. 146) et p. 65 (p. 153).
(2) Cf. IDEM, *Ibidem*, p. 61 (p. 149).
(3) Cf. IDEM, *Ibidem*, p. 65 (p. 153), p. 67 (p. 155) et p. 67 (p. 155).
(4) Le paragraphe relatif à Madagascar (fo V3 ro de l'édition française de 1581, et fo [V4] vo de l'édition flamande de 1592) ne figure pas dans le DE PRINCIPIIS.

Reproduction latine dans *Cosmographie* de P. Apian, Anvers, 1584 (2).	Traduction flamande dans *Cosmographie* de P. Apian.		
	Anvers, 1592.	Amsterdam	
		1598	1609 (3)
fos Q_2 vo–Q_3 vo; [Q_4] ro (Assyria).	fos Q_3 vo–[Q_4] ro; R ro (Assyria).	fos Q_3 vo–[Q_4] ro; R ro (Assyria).	fos Q_3 vo–[Q_4] ro; R ro (Assyria).
fos Q_3 vo–[Q_4] ro; [T_4] ro (les îles).	fos [Q_4] vo–R ro; V_3 ro (les îles).	fos [Q_4] vo–R ro; V_3 ro (les îles).	fos [Q_4] vo–R ro; V_3 ro (les îles).
fos [Q_4] ro–[Q_4] vo (Media); –[Q_4] vo (Susiana et Persis); – R ro (Parthia, Hircania, Margiana); – R_2 vo (Aria); – R_3 ro (Drangiana et Arachosia); – [Q_4] vo (Carmania); – R_3 ro (Gedrosia); – R vo (Bactriana, Sogdiana); – R_3 ro (Paropanisus).	fos R vo (Media, Susiana, Persis); – R_2 ro– R_2 vo (Parthia, Hircania, Margiana); – [R_4] vo (Aria, Paropanisadum regio); – S ro (Drangiana, Arachosia); – R_2 ro (Carmania); – S ro (Gedrosia); – R_2 vo– R_3 ro (Bactriana, Sogdiana).	fos R vo (Media, Susiana, Persis); – R_2 ro– R_2 vo (Parthia, Hircania, Margiana); – [R_4] vo (Aria, Paropanisadum regio); – S ro (Drangiana, Arachosia); – R_2 ro (Carmania); – S ro (Gedrosia); – R_2 vo– R_3 ro (Bactriana, Sogdiana).	fos R vo (Media, Susiana, Persis); – R_2 ro– R_2 vo (Parthia, Hircania, Margiana); – [R_4] vo (Aria, Paropanisadum regio); – S ro (Drangiana, Arachosia); – R_2 ro (Carmania); – S ro (Gedrosia); – R_2 vo– R_3 ro (Bactriana, Sogdiana).
fo R vo; – R_2 ro.	fo R_3 ro; – R_3 vo.	fos R_3 ro– R_3 vo.	fos R_3 ro– R_3 vo.
fos [R_4] vo – S ro.	fos S_2 vo– S_3 vo.	fos S_2 vo– S_3 vo.	fos S_2 vo– S_3 vo.
fos R_2 ro– R_2 vo.	fos [R_4] ro– [R_4] vo.	fos [R_4] ro– [R_4] vo.	fos [R_4] ro– [R_4] vo.
fos [T_4] vo– V ro.	fos [V_4] ro– [V_4] vo (4).	fos [V_4] ro– [V_4] vo (4).	fos [V_4] ro– [V_4] vo (4).
fos V ro– V_2 ro.	fos X ro– X_3 ro.	fos X ro– X_3 ro.	fos X ro– X_3 ro.
fos V_2 vo– V_3 ro.	fos X_3 ro– [X_4] ro.	fos X_3 ro– [X_4] ro.	fos X_3 ro– [X_4] ro.
fo V_3 vo (5).	fos [X_4] vo– Y ro.	fos [X_4] vo– Y ro.	fos [X_4] vo– Y ro.

(5) Divers appendices de l'édition latine de 1584 de la *Cosmographia* d'Apian, qui figurent aux folios B vo, C_2 vo, [D_4] ro, E_2 vo-E_3 ro, G_2 vo-G_3 vo (avec figures du *Quadratus Nauticus*), [G_4] vo-H ro (Antipodes), H vo et H_2 vo, sont attribués par erreur à Gemma Frisius; nous disons par erreur, car nous ne connaissons pas la partie de l'œuvre de Gemma, où ils se trouvent.

On connaît des exemplaires de l'édition de 1553 du DE PRINCIPIIS à :

Bruxelles : Observ. roy. 3ª ;
Carlsruhe : Hof- und Landesbibl. ;
Gotha : Bibl. grand-ducale, cf. 7 ;
Londres : Brit. Museum, 8706, aa. 13 ;
Paris : Bibl. nat. V. 20665 ;
Poulkova : Observ. central Nicolas ;
Rome : Bibl. nat. Victor Emmanuel ;
Vienne : Hofbibl., 72, n. 54 ;
Zurich : Bibl. der Naturf. Ges. ;
Aux Bibl. roy. de : Munich ; Stockholm ;
Aux Bibl. de la ville de : Anvers, 4929 ; Augsbourg ; Maestricht, 4811 ; Tournai, 9551 ;
Aux Bibl. univ. de : Breslau ; Cambridge ; Cracovie ; Fribourg-en-Brisgau ; Heidelberg ; Louvain, scienc. 1547 ; Munich ; Prague, 14. K. 87.

N° 42. — 1556. — Paris. — *G. Cavellat.*

Les ‖ PRINCIPES ‖ d'astronomie & Cofmographie : auec l'v- ‖ fage du Globe. ‖

Le tout cõposé en Latin par Gemma Frizon, ‖ *& mis en langage François par M. Clau-* ‖ *de de Boiffiere Daulphinois* (1).

Plus eft adioufté l'vfage de l'anneau A- ‖ ftronomic, par ledict Gemma Frizon : ‖

Et l'expofition de la Mappemonde, com- ‖ *posée par ledict de Boiffiere.* ‖

---

(1) Cf. sur Cl. de Boissière ou Buxerius, *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Boe-Boi (1885), col. 229. — *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. XV (1903), col. 158-159 ; t. XXI (1905), col. 1143. — *Nouvelle Biogr. gén...* Paris, Firmin Didot, 1862, t. 6, col. 458.

En dessous marque typographique de G. Cavellat (1) et l'adresse :

A PARIS, ‖ *Chez Guillaume Cauellat, à l'enfeigne de la* ‖ *poulle graffe, deuant le college de Cambray.* ‖ 1556 ‖ Auec priuilege du Roy. ‖

In-8°, 128 folios signés [A], *A ij*, *A iij*, *A iiij*, [Av], [Avj], [Avij], [Aviij], *B*, *B ij*, *B iij*, *B iiij*, [Bv], [Bvj], [Bvij], [Bviij], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M*, ..., *N*, ..., *O*, ..., *P*, ..., *Q*, ...

Les f^os^ *A ij*-[Qviij] sont chiffrés au recto 2 à 128.

Lettres ornées au verso du titre, aux f^os^ *A ij* r°, *A iiij* r°, [Aviij] r°, [Bvij] r°, *C* v°, *C ij* v°, *C iiij* r°, [Cv] v°, [Cvij] r°, [Cviij] v°, *D* v°, *D iij* v°, *D iiij* v°, [Dv] v°, [Dvij] r°, [Dviij] r°, *E iij* v°, [Ev] r°, [Evj] r° et v°, *F* v°, *F ij* v°, *F iij* v°, [Fv] r°, [Fvj] r°, [Fvij] r°, [Fviij] v°, *G ij* r°, *G iij* r°, *G iiij* v°, [Gvij] v°, *H* r°, *H iij* v°, [Hvj] v°, *I* v°, *I iiij* v°, *K ij* r°, [Kv] r°, [Kvj] r°, [Kvij] v°, [Kviij] v°, *L* v°, *L ij* r°, *L iiij* r° et v°, [Lv] v°, [Lvij] r°, [Lviij] r° et v°, *M* v°, *M iij* r°, [Mv] r°, [Mvj] r° et v°, [Mvij] r°, [Mviij] v°, *N* v°, *N ij* r° et v°, *N iij* r°, *N iiij* r°, [Nvj] r° et v°, [Nviij] r°, *O* v°, *O ij* v°, *O iij* r°, *O iiij* r°, [Ov] v°, [Ovij] r° et v°, *P* r° et v°, *P ij* r°, *P iij* v°, [Pviij] r°, [Qv] r°, [Qvij] r°, [Qviij] r°.

Figures aux f^os^ *A iiij* v°, [Av] v°, [Avj] r° et v°, [Avij] r° et v°, [Aviij] r° et v°, *B* r° et v°, *B iiij* r° et v°, [Bv] r° et v°, [Bvj] r° et v°, [Bvij] v°, [Bviij] v°, *C iij* r°, *C iiij* r°, [Cv] r°, *I* r°, *I iij* r°, *K ij* r°, *M* v°, *M iij* r°, *M iiij* r°, [Mvj] v°, [Mvij] r°, [Mviij] r°, *N iij* r°, [Nv] r° et v°, [Nvj] v°, [Nvij] r°, *O* r° et v°, *O iij* v°, [Ovj] v°, [Pvj] r°, [Pvij] v°, *Q ij* v°. Toutes ces figures, sauf celle du f° [Avj] v° et celle du f° [Bv] v°, qui est presque une réduction de la figure du f° [Bvij] v° (zones habitables), se retrouvent dans l'édition latine de Paris, 1556, du DE PRINCIPIIS.

---

(1) Cf. Silvestre, *loc. cit.*, marque 1231.

Les figures des f^os^ *K ij* r° (anneau astronomique), *M* v°, *M iij* r°, *M iiij* r°, [Mvj] v°, [Mvij] r° sont reproduites dans l'opuscule : ANNVLI ‖ ASTRONOMI- ‖ CI ... ‖ ... vſus, ... ‖. LVTETIAE, ‖ Apud G. Cauellat, ... ‖ ... ‖ 1557 ‖, et 1558 (1), respectivement aux f^os^ : *a*) *f* r°, *h* r°, *h iij* v°, [q v] r°, [r vj] r°, *V* r°, *V ij* r° ; *b*) *g iij* v° ; *c*) *e* r° ; *d*) *e ij* v° et [g vj] r° ; *e*) [e vj] r° et [g vij] v° ; *f*) [e vij] v°.

Les figures des f^os^ [Bvj] v° (sphère terrestre sur pied), *I* r° et *I iij* r° (construction d'horloges) sont celles du titre et des f^os^ [F_3] r° et F_4 v° de l'édition latine d'Anvers, 1553, du DE PRINCIPIIS.

Les figures des f^os^ *N iij* r° (le monde des planètes) et *O* r° (appellations données aux habitants, d'après la position occupée à la surface de la terre : antipodes, etc.) sont les mêmes que celles des f^os^ *A iiij* v° et *C iij* r° ; cette dernière figure, et celle du f° [Pvij] v° « quarré des vents », sont empruntées à une des éditions de la *Cosmographie* de Pierre Apian, et notamment à l'édition latine d'Anvers, 1545 (2).

Bandeaux aux f^os^ *A ij* r°, *A iiij* r°, *N ij* r°.

Notes marginales.

Caractères italiques, à l'exception de la dédicace à « MADAMOY ‖ ſelle Magdalene Briſſoret », de la majeure partie de la dédicace au « SEIGNEVR FRANCOIS ‖ de Carnaualet, ... », et du texte des f^os^ *Q* r° et *Q iiij* v°, qui se rapporte aux vents.

Au verso du titre « Extraict du priuilege du Roy. », daté de « Paris le 30. iour de Septembre 1552 ... », et cette souscription : « La première impreſsion a eſté acheuée d'imprimer le 18. de Ianuier. 1555 ».

F^os^ *A ij* r°-*A iij* v° : dédicace de Claude de Boissière « A TRES VERTVEVX ET ‖ DOCTE SEIGNEVR FRANCOIS ‖ de Carnaualet, gentilhõme de la Cham ‖ bre du Roy, & eſcuier de la grand eſ- ‖ cuierie, ... ».

---

(1) Cf. *suprà*, n° 11, sub. *litt.* C.

(2) Cf. F. VAN ORTROY, *Bibliogr. Apiane*, p. 41 (p. 129).

F^os *A iiij* r°-[Qviij] v°, texte composé de trois opuscules : A) f^os *A iiij* r°-*K* v° : les principes d'astronomie et de cosmographie. Ces « principes » renferment : *a*) Trois parties; 1^re partie (f^os *A iiij* r°-*D* r°), « PRINCIPES DE Cofmographie »; — 2^e partie (f^os *D* v°-*I iij* r°), « DE L'VSAGE DV Globe »; — 3^e partie (f^os *I iij* v°-[Ivj] v°, « De la diuision du monde »; — *b*) une « TABLE CONTENANT LES ‖ LONGITVDES ET LATITVDES DES ‖ lieux plus renommez : en laquelle auons retenu les ‖ noms Latins pour la praticque du Globe, aiouftāts ‖ l'expofition en François de ceux, defquels la langue ‖ Françoife eft plus aprochante du nom vulgaire » (f^os [Ivij] r° *K* v°); — B) f^os *K ij* r°-[M viij] v° : « L'VSAGE DE L'ANNE- ‖ AV ASTRONOMIQVE, PAR ‖ *Gemma Frizon* : ‖ », précédé de la dédicace de Gemma Frisius à « TRESHONORABLE ET ‖ treſnoble Seigneur, Monſeigneur Iean ‖ Khreutter, Secretaire de la treſilluſtre ma- ‖ ieſté de la Royne de Hongrie, ... »; — C) f^os *N* r°-[Qviij] v° : Expofition fur la ‖ MAPPEMONDE ‖ de Gemma Frizon : faicte ‖ par Claude de Boif- ‖ fiere, Dauphi- ‖ nois. ‖ ; cette « exposition » est précédée (f° *N* v°) de la dédicace de l'auteur à « A TRES HVMAINE ‖ DAMOYSELLE, MADAMOY- ‖ felle Magdalene Briffonnet, ... ».

F° [Qviij] v° : « *Fautes trouuées en l'impreſsion* ».

Le premier opuscule, qui forme le texte de la présente édition, a été traduit sur l'édition latine de 1553 du DE PRINCIPIIS. Il renferme : *a*) *en plus*, deux courtes notes ajoutées par de Boissière au chapitre I de la 1^re partie (f^os [Av] r°-[Av] v°, avec figure, et [Avj] r° de l'édition française de Paris, 1556); *b*) *en moins*, α) les cinq dernières lignes de ce même chapitre; — β) tout le chapitre VI de la 2^e partie du DE PRINCIPIIS; — γ) presque tout le texte de la 3^e partie « de orbis diuisione »; de Boissière en effet n'a traduit que le chapitre I (Europae descriptio); les sept premières lignes du chapitre XIV (De Aphrica); les lignes 4 à 9 du chapitre XVIII (De Afia ...); les quatre premières lignes du chapitre XXX (De America).

Dans un avant-propos (f^os *I iij* v°-*I iiij* r°), l'auteur indique les motifs de cette ligne de conduite. La première raison : « c'est que telle partie mieux peut eſtre considérée & comtemplée au Globe materiel terreſtre (...) que non pas au liure. La ſeconde cauſe eſt, le diſcord des noms : par autant que les noms vulgaires ne ſeroiēt ſuffiſants, & ne raporteroient point ny conuiendroient aux noms Latins qui deſia ſont fichez & ſpecifiez au Globe materiel. La troiſieſme & principale cauſe eſt, qu'auoir traduict par le paſsé iceluy liure, & cōmuniqué à pluſieurs habitans des lieux & pays particuliers en iceluy contenus, iceux habitans ne ſe ſont peu accorder à l'opinion de l'auteur en pluſieurs paſſages. Parquoy me voyant en doute par telles contradictions, quant à la Topographie & particuliere deſcription, n'ay oſé entreprendre traduire d'iceluy liure, fors que les quatre parties du monde en general. »

« L'VSAGE DE L'ANNEAV ASTRONOMIQVE » est traduit sur l' « VSVS || Annuli Aſtro- || NOMICI ... » annexé à l'édition d'Anvers, 1548, du De principiis || ASTRONOMIAE ET || COSMOGRAPHIAE ... || . Cf. *suprà* n° 40, mais les dernières lignes des chapitres X et XX ont été légèrement modifiées ou complétées.

Quant à l' « Expoſition ſur la Mappemonde de Gemma Frizon », elle renferme certaines données, qui se trouvent dans les deux premières parties du DE PRINCIPIIS, une traduction libre de l' « additamentum » sur les vents, joint par Gemma Frisius au chapitre XV de la *Cosmographia* d'Apian, édition latine de 1545 (f^os *P iij* v°-[Pvij] v°), plusieurs détails descriptifs relatifs à la grande mappemonde de 1540 (1), et deux figures portées sur celle-ci : « Quarré des vents » et « Triangle nautique » (f° *Q ij* v°). M. de Boissière dit au f° [Nvij] v° : « La petite Mappemōde, laquelle auons apliquée en ce liure, n'a peu contenir toute la déclaration de la grāde Mappemonde de Gemma, à cauſe de ſa petiteſſe : parquoy ne ſont contenus en icelle, les cercles Meridionaux, les paralleles, les lignes du leuant, ne la

(1) Cf. *suprà*, pp. 154-156.

diuiſion des degrez, ains ſeulement la figure d'icelle de Gemma auec les cercles tropiques, & Polaires, l'Equateur, & les vents. Ioinct qu'en la marge fenestre font les climats & en la dextre les images des eſtoilles paſſantes ſur les regions de la terre, comme verras par après. »

Les éditions de la traduction française du DE PRINCIPIIS, Paris, 1556 et 1557, que nous avons pu consulter, ne renferment pas la carte annoncée par de Boissière. Aura-t-elle bien paru?

Il existe des exemplaires de l'édition française de Paris, 1556, à :

Augsbourg : Bibl. ville; 8. Gemma, Math.;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
Orléans : Bibl. ville, C. 2761;
Paris : Bibl. nat., V. 20661; Sainte-Geneviève, V. 80226, Rés.

N° **43**. — 1556. — Paris, *G. Cavellat* et *B. Prévôst*.

GEMMAE PHRY- ‖ ſij Medici ac mathematici ‖ *De principiis Aſtronomiæ & Coſmographiæ : ‖ Deque vſu Globi ab eodem editi. Item ‖ De Orbis diuiſione, & Inſulis, rebusque nuper ‖ inuentis. Opus nunc demum ab ipſo auctore ‖ multis in locis auctum, ac ſublatis omnibus ‖ erratis integritati reſtitutum.* ‖

His acceſsit Ioannis Schoneri de vſu Globi ‖ Aſtriferi opuſculum. ‖

En dessous marque typographique de G. Cavellat [1] et l'adresse :

LVTETIAE, ‖ *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gal-* ‖ *lina, ex aduerſo Collegij Cameracenſis.* ‖ 1556. ‖ *Cum Priuilegio Regis.* ‖

---

[1] Cf. Silvestre, *loc. cit.*, marque 1231.

In-8°, 172 folios signés [a], a ij, a iij, a *iiij*, [a v], [a vj], [a vij], [a viij], *b*, *b ij*, *b iij*, *b iiij*, [b v], [b vj], [b vij], [b viij], *c*, ..., *d*, ..., *e*, ..., *f*, ..., *g*, ..., *h*, ..., *i*, ..., *k*, ..., *l*, ..., *m*, ..., *n*, ..., *o*, ..., *p*, ..., *q*, ..., *r*, ..., *f*, ..., *t*, ..., *v*, ..., *x*, ..., *y*, *y ij*, [y iij], [y iiij]; les f^os^ a ij r°-*y ij* r°, à l'exception du f° [b v] r°, sont chiffrés 2 à 170; le f° [y iiij] r° blanc.

Caractères italiques, sauf : 1) la dédicace de Gemma Frisius à M. Schetus; — 2) la dédicace de Jean Schöner à l'évêque de Bamberg; — 3) le *Prologus* qui se trouve au second opuscule de l'auteur allemand.

Notes marginales.

Lettres ornées aux f^os^ a ij r°, *a iiij* r°, [a vij] r°, [b v] r°, [b vij] v°, [b viij] r°, *c* v°, *c ij* v°, *c iiij* r°, [c v] r° et v°, [c vij] v°, [c viij] r°, *d* r°, *d ij* v°, *d iij* v°, [d v] r°, [d vij] v°, [d viij] v°, *e* v°, *e ij* r°, *e iiij* r°, [e v] r°, [e vj] r° et v°, [e vij] v°, [e viij] r°, *f* r°, *f ij* v°, *f iij* r° et v°, [f vj] r°, [f vij] r°, *g* r°, *g iij* r°, [g v] v°, [g vij] r°, [g viij] r°, *h* v°, *h iiij* r°, [h v] r°, [h vij] v°, *i* v°, *i iij* r°, *i iiij* v°, [i v] v°, [i vj] r°, [i vij] v°, *k* r°, *k iij* r°, *k iiij* r°, [k v] v°, [k vij] v°, [k viij] v°, *l ij* r°, *l iij* v°, [l v] r°, [l vj] v°, [l viij] r°, *m* r°, *m iiij* r°, [m v] r°, [m vij] r°, [m viij] r°, *n* r°, *n iiij* v°, [n vj] v°, [n viij] r°, [q vij] r°, [q viij] r°, *r* r°, *r ij* v°, *r iij* v°, [r vj] r°, [r vij] v°, *f iij* r°, [f vij] r° et v°, [f viij] r° et v°, *t* v°, *t ij* v°, *t iij* r°, *t iiij* r° et v°, [t v] r°, [t vj] r° et v°, [t vij] v°, [t viij] v°, *v* r°, *v ij* r° et v°, *v iiij* r°, [v v] v°, [v vj] v°, [v iiij] v°, *x* r°, *x iij* r°, *x iiij* r°, [x v] r° et v°, [x vj] v°, [x vij] r°, *y* r°, [y iij] r°.

Figures au verso du titre (sphère terrestre sur pied, identique à celle du f° [B vj] v° de l'édition française de Paris, 1556, du DE PRINCIPIIS), aux f^os^ *a iiij* v°, [a v] v°, [a vj] r° et v°, [a vij] r° et v°, [a viij] r° et v°, *b* r° et v°, *b ij* r° et v°, *b iij* r° et v°, *b iiij* r°, *b iiij* v° (reproduction de la sphère armillaire du f° [A_6] v° de l'édition d'Anvers, 1553, du DE PRINCIPIIS), [b v] v°, [b vj] v°, [b viij] v°, *c* v°, *c ij* v°, [g v] r°, [g vj] v°, [r v] v° (même sphère terrestre qu'au verso du titre avec cette inscription erronée : TYPVS GLOBI aftriferi); sauf les exceptions indiquées, les figures sont celles de l'édition française de Paris, 1556, du DE PRINCIPIIS.

Bandeaux aux f^os a ij r°, *a iiij* r°, [q viij] r°, *f iij* r°.

A) F^os a ij r°-[q vj] r°, éléments empruntés à l'édition de 1553 du DE PRINCIPIIS : *a*) f^os a ij r°-a iij v°, dédicace de Gemma Frisius à Melchior Schetus, datée de « Louanij, decimoquinto Kalendas Februarij, Anno M.D.LIII » ; — *b*) f^os *a iiij* r°-[n vij] v°, texte divisé en trois parties : 1^re partie (f^os *a iiij* r°-[c v] v°), DE PRINCIPIIS COSMOGRAPHIAE ; — 2^e partie (f^os [c v] v°-[g vj] v°), DE VSV GLOBI ; — 3^e partie (f^os [g vij] r°-[n vij] v°), de orbis divisione ; — *c*) f^os [n viij] r°-[n viij] v°, avis au lecteur de Gemma Frisius, daté de « Antuerpia, XVII. Kalend. Octobris M D.XXX. » ; — *d*) f^os *o* r°-*o iij* r°, TABELLA CIVITATVM aliquot infigniorum fecundum longitudinem & latitudinem : … ; — *e*) f^os *o iij* v°-[Q vj] r°, TABVLA STELLARVM FIXARVM, VERIFICATA ad annum CHRISTI M.D.L.

B) F^os [q vj] v°-*y ij* v°, les deux opuscules de J. Schöner, qui se trouvent dans l'édition de 1548 du DE PRINCIPIIS : *a*) f^os [q vj] v°-[r v] v° : IOANNIS SCHONERI DE VSV GLOBI ASTRIFERI Opuſculum ; cet opuscule comprend : α) F. NICOLAI HORTVLANI IN OPVS SPHAERICVM Epigramma (f° [q vj] v°) ; — β) Avis de J. Schöner aux « SYDERALIS SCIENTIAE OPTIMIS SECTATORIBVS » (f^os [q vij] r°-[q vij] v°) ; — γ) Texte proprement dit, ou dogmata, au nombre de quatre (f^os [q viij] r°-[r vj] v°) ; — *b*) le second opuscule comprend : α) La dédicace de J. Schöner au « REVERENDISSIMO … Domino Georgio Babēbergenſis eccleſiæ Epiſcopo … », (f^os [r vj] r°-[r vij] r°) ; — β) « *IN SPHAERICVM AC AStrologicum Ioannis Schoneri opus, Petri Chalybis Monomontani Duodecaſtichon* (f° [r vij] r°) ; — γ) Un prologue (f^os [r vij] v°-*fij* r°) ; — δ) pièce de douze vers : « *QVADRAGINTA OCTO COElestium imaginum nomina, & ordo his carminibus patent* (f° *f ij* v°) ; — ε) Texte : Sphærici, ac ſolidi *CORPORIS, SIVE GLOBI Aſtronomici Canones*, … (f^os *f iij* r°-*y ij* v°).

F° [y iij] r°, extrait du privilège du Roy, daté de « Paris le 30. iour de Septembre 1552 … », et cette souscription : La premiere impreſsion a eſté acheuée d'imprimer le 15. de Feburier, 1556. »

F° [y iij] v° : *EXCVDEBAT BENEDICTVS* ‖ *PREVOTIVS, AD STELLAM* ‖ *AVREAM, VIA FREMEN-* ‖ *TELLA, AN.* 1556. ‖

Au verso du dernier feuillet, marque typographique de G. Cavellat (1).

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Amsterdam : Bibl. univ., 373. G. 24;
Bruxelles : Bibl. roy., V-H. 8392;
Louvain : Bibl. univ.;
Milan : Bibl. Ambrosienne;
Modène : Bibl. real Estense;
Mons : Bibl. publ., 3863;
Paris : Bibl. nat., v. 20660; Sainte-Geneviève;
Vienne : Hofbibl., 72. n. 4; Bibl. univ.; Bibl. Prince de Liechtenstein.

N° **44**. — 1557. — Paris. — *G. Cavellat.*

Les ‖ PRINCIPES ‖ d'astronomie ‖ & Cofmographie : auec l'v- ‖ fage du Globe. ‖

Le tout cõposé en Latin par Gemma Frizon, ‖ *& mis en langage François par M. Clau-* ‖ *de de Boifsiere, Daulphinois.* ‖

Plus, eſt adiouſté l'vſage de l'anneau A- ‖ ſtronomic, par ledict Gemma Frizon : ‖ *Et l'expoſition de la Mappemonde, com-* ‖ *posée par ledict de Boifsiere.* ‖

En dessous marque typographique de G. Cavellat (2) et l'adresse :

A PARIS, ‖ *Chez Guillaume Cauellat, à l'enfeigne de la* ‖ *poulle graffe, deuant le college de Cambray.* ‖ 1557 ‖ Auec priuilege du Roy. ‖

---

(1) Cf. Silvestre, *loc. cit.*, marque n° 846, mais sans millésime dans l'exergue.
(2) Cf. Silvestre, *loc. cit.*, marque 1231.

Cette édition (!) est identique à celle signalée au n° 42, pour la typographie, l'adresse bibliographique, le nombre de folios, le format, le texte, les figures, etc. La seule différence se trouve dans le millésime du titre; il y aura eu simplement un nouveau tirage de celui-ci.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Anvers : Musée Plantin, B. 1332;
Cambridge (Mass.) : Bibl. Harvard Univ., 38143;
Namur : Bibl. com.;
Paris : Bibl. Sainte-Geneviève, v. 8°. 226² Rés;
Verdun : Bibl. mun.

N° **45**. — 1557. — Paris. — *G. Cavellat* et *B. Prévôst.*

GEMMAE PHRY- || fij Medici ac mathematici || *De principiis A tronomiæ & Cofmographiæ :* ||

Deque vfu Globi ab eodem editi. Item || *De Orbis diuifione, & Infulis, rebufque nuper* || *inuentis. Opus nunc demum ab ipfo auctore* || *multis in locis auctum, ac fublatis omnibus* || *erratis integritati reftitutum.* ||

His acceſsit Ioannis Schoneri de vfu Globi || Aſtriferi opuſculum. ||

En dessous marque typographique de G. Cavellat (1) et l'adresse :

LVTETIAE, || *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gal-* || *lina, ex aduerſo Collegij Cameracenſis.* || 1557. || *Cum Priuilegio Regis.* ||

Reproduction textuelle de l'édition de Paris, G. Cavellat, 1556, avec même colophon, mais le millésime du titre modifié.

---

(1) Cf. Silvestre, *loc. cit.*, marque 1231.

Des exemplaires de cette édition sont conservés à :

Augsbourg : Bibl. ville;
Bale : Bibl. univ.;
Bruges : Bibl. ville, 2012;
Bruxelles : Bibl. roy., V-H. 8391;
Carcassonne : Bibl. mun.;
Carpentras : Bibl. mun.;
Chaumont : Bibl. mun.;
Douai : Bibl. mun., Astr. 641;
Louvain : Bibl. univ.;
Madrid : Bibl nat.;
Paris : Bibl. Mazarine, 30074. A. (Incomplet);
Munich : Bibl. univ;
Oxford : Bibl. Bodléienne.

N° **46**. — 1578. — Cologne. — *M. Cholinus.*

GEMMAE || PHRYSII medici || ac mathematici, || *De Principijs Aſtronomiæ & Coſmographiæ,* || *Deqz vſu Globi ab eodem editi.* || *Item* || *De Orbis diuiſione, & Inſulis, rebusqz nuper* || *inuentis. Opus nunc demum ab ipſo auctore* || *multis in locis auctum, ac ſublatis om-* || *nibus erratis integritati* reſtitutum. ||

En dessous marque d'imprimeur, variété de la marque n° 179 de Maternus Cholinus (1), et l'adresse :

COLONIAE || *Apud Maternum Cholinum.* || D.M.LXXVIII. ||

In-12°, 116 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, H_2, H_3, [H_4], H_5, [H_6], [H_7], [H_8], *I*, I_2, I_3, I_4, I_5, [I_6], [I_7], [I_8], *K*, K_2, K_3, I_4, K_5, [K_6], [K_7], [K_8], *L*, L_2, L_3, L_4, L_5, [L_6], [L_7], [L_8], *M*, M_2, M_3, M_4, M_5, [M_6],

(1) Cf. P. Heitz et O. Zaretzky, *Die Kölner Büchermarken.* Strasburg, 1898.

[M_7], [M_8], N, N_2, N_3, N_4, N_5, [N_6], [N_7], [N_8], O, ..., P, P_2, P_3, P_4.

Les f^{os} A_3 v°-M r° sont chiffrés 6 à 177; le f° K_4 est signé I_4. Le verso du titre blanc.

Notes marginales.

Lettres ornées aux f^{os} A_3 r°, B_5 r°, F_3 v°, M v°; figures dans le texte aux f^{os} [A_6] v°, F_2 r°, F_3 v°.

Caractères italiques, à l'exception de la dédicace à Melchior Schetus, de l'avis au lecteur, et d'une note placée à la suite de la TABELLA CIVITATVM ALIQVOT INSIGNIORVM ...

F^{os} A_2 r°-A_2 v° : Dédicace de Gemma Frisius à : « CVM NOBILI TVM VIRTVTE INSI- ‖ gni viro Melchiore Scheto ... », datée de « Louanij decimo quinto Kal. Februarij. Anno 1553. »

F^{os} A_3 r°-M r° : Texte divisé en trois parties : 1re partie (f^{os} A_3 r°-B_5 r°), DE PRINCIPIIS COSMOGRAPHIAE; — 2^{e} partie (f^{os} B_5 r°-F_3 v°), DE VSV GLOBI; — 3^{e} partie (f^{os} F_3 v°-M r°), de orbis diuifione.

F^{os} M r°-M_2 r° : Avis de Gemma Frisius au lecteur, daté de : Antuerpia, XVII. Kalend. Octobris. M.D.XXX.

F^{os} M_2 v°-M_4 v° : TABELLA CIVITATVM ALIQVOT INSIGNIORVM, SECVNDVM LONGITVDInem & latitudinem.

F^{os} M_5 r°-P_4 v° : TABVLA STELLARVM FIXARVM VERIficata ad annum Chrifti M.D.L.

Tous les documents et textes ci-dessus sont absolument les mêmes que dans l'édition d'Anvers, 1553, du DE PRINCIPIIS, décrite *suprà*, n° 41.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

BAMBERG : Bibl. roy. Astr. O. 20;
BRESLAU : Bibl. ville, 8. K. 9482;
DARMSTADT : Bibl. grand-ducale;
DOUAI : Bibl. mun. Astr. 642;
LONDRES : Roy. Astr. Soc.;
MILAN : Bibl. Ambrosienne;
WOLFENBÜTTEL : Bibl. ducale;

Aux Bibl. univ. de : Bonn; Breslau; Budapest; Königsberg; Louvain, Sc. 1549. (Ce dernier exemplaire a une reliure datée de 1581, et porte un monogramme où les lettres N et P sont accolées. Cf. James Weale, Bookbindings and Rubbings of Bindings... London, 1894, nos 742, 743, 752 et 753).

N° **47**. — 1582. — Paris. — *J. de Marneffe* et *Veuve G. Cavellat.*

LES ‖ *PRINCIPES* ‖ D'ASTRONOMIE ET ‖ *Cofmographie : auec l'vfage* ‖ *du Globe.* ‖

Le tout compofé en Latin par Gemma Frizon, & ‖ *mis en langage François par M. Claude de* ‖ *Boifsiere, Daulphinois.* ‖

Plus, eft adioufté l'vfage de l'anneau Aftronomic, par ‖ ledict Gemma Frizon. ‖

Et l'expofition de la Mappemonde, compofée par ‖ *ledict de Boissiere.* ‖

En dessous marque typographique et l'adresse :

A PARIS, ‖ Chez Hierofme de Marnef, & la Veufue de Guil- ‖ laume Cauellat, au mont S. Hilaire à ‖ l'enfeigne du Pelican. ‖ 1582. ‖

In-8°, 120 folios signés [A], *A ij*, A iij, A iiij, [A v], [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ..., [M], M ij, M iij, M iiij, [M v], [M vj], [M vij], [M viij], N, N ij, N iij, N iiij, [N v], [N vj], [N vij], [N viij], O, ..., P, ...; le verso du titre blanc.

Les fos *A ij* à [P viij] sont chiffrés au recto, 2 à 120; les pages 47, 84, 90, 94, 100 et 106 sont cotées par erreur 74, 74, 94, 98, 110 et 306.

Sont imprimées en caractères italiques les notes marginales et la majeure partie de la dédicace de de Boissière au « SEIGNEVR FRANCOIS ‖ de Carnaualet, ..., », et la dédicace à « MADAMOYSELLE ‖ Magdalene Briffonnet ... ».

Lettres ornées aux f^os^ *A ij* r°, A iij v°, [A vij] v°, [B vj] v°, C r°, C ij r°, C iij v°, [C v] r°, [C vj] v°, [C viij] r° et v°, D ij v°, D iij v°, D iiij r°, [D v] v°, [D vj] v°, E v°, E iij r°, E iiij r° et v°, [E vij] r°, [E viij] r°, F r°, F ij r°, F iij r° et v°, [F v] r°, [F vj] v°, [F vij] v°, [F viij] v°, G iij v°, G iiij v°, [G vij] v°, H ij r°, H iiij v°, [H vij] v°, I iiij v°, [I vij] r°, [I viij] r°, K r°, K ij v°, K iij r° et v°, [K v] r° et v°, [K vj] v°, [K viij] r°, L r° et v°, L ij v°, L iiij r°, [L vj] r°, [L vij] r° et v°, [L viij] r°, [M] v°, M ij v°, M iij r° et v°, M iiij r°, [M v] r°, [M vij] r° et v°, [M viij] v°, N ij v°, N iij v°, N iiij r° et v°, [N vj] r°, [N vij] r° et v°, O v°, O ij r°, O iij v°, [O viij] r°, [P v] r°, [P vij] r°, [P viij] r°.

Figures aux f^os^ A iiij r°, [A v] r° et v°, [A vj] r° et v°, [A vij] r° et v°, [A viij] r° et v°, B r°, B ij r° et v°, B iij r° et v°, B iiij r° et v°, [B v] r° et v°, [B vj] r°, [B vij] r°, [B viij] r°, C ij v°, C iij v°, C iiij v°, H iiij v°, [H vj] v°, I iiij v°, L ij v°, L iiij r°, [L v] r°, [L vij] v°, [L viij] r°, [M] r°, M iiij r°, [M vj] r° et v°, [M vij] v°, [M viij] r°, N ij r° et v°, N iiij v°, [N vij] r°, [O vj] r°, [O vij] v°, P ij v°.

Bandeaux aux f^os^ *A ij* r°, A iij v° et M iij r°.

F^os^ *A ij* r°-A iiij r°, dédicace de C. de Boissière « A TRES VERTVEVX ET ‖ DOCTE SEIGNEVR FRANCOIS ‖ de Carnaualet, gētil-homme de la cham- ‖ bre du Roy, & eſcuier de la grand eſ- ‖ cuierie, ... ».

F^os^ A iij v°-[P viij] v°, texte composé de trois opuscules :

A) F^os^ A iij v°-I iiij r° : les principes d'astronomie et de cosmographie. Ces principes renferment : *a*) Trois parties : 1^re^ partie (f^os^ A iij v°-[C viij] v°), « PRINCIPES DE ‖ *Coſmographie,* ‖ »; — 2^e^ partie (f^os^ [C viij] v°-[H vij] v°), « *De l'vſage du Globe* »; — 3^e^ partie (f^os^ [H vij] v°-I v°), « *De la diuiſion du monde* »; — *b*) la « TABLE CONTENANT LES ‖ LONGITVDES ET LATITVDES ‖ des lieus plus renommez... » (f^os^ I v°-I iiij r°).

B) F^os^ I iiij v°-[M] v°, « L'VSAGE DE L'ANNEAV ‖ ASTRONOMIQVE, ... ».

C) F^os^ M ij r°-[P viij] v°, « EXPOSITION ‖ SVR LA MAPPEMONDE ‖ DE GEMMA FRIZON : FAICTE ‖ par Claude de Boiſſiere, ‖ Dauphinois. ‖ ».

Les figures, à l'exception de celle du f° B iij r°, et le texte sont identiques à ceux de l'édition française de Paris, 1556, ci-dessus décrite, n° 42; les fautes d'impressions ont été rectifiées.

Nous connaissons des exemplaires de la présente édition à :

Chartres : Bibl. mun.;
Édimbourg : Bibl. univ.;
Londres : Brit. Museum, 531. f. 10;
Meaux : Bibl. mun.;
Modène : Bibl. real Estense;
Munich : Bibl. roy. et gouv. astron. U. 60;
New York : Publ. Library;
Paris : Bibl. nat., V. 20663; Mazarine, 55095; Sainte-Geneviève, 2 exempl. 185 Rés., et V. 8° 227; Arsenal, 8° V. 226²;
Poulkova : Observ. central Nicolas.

N° 48. — 1540. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

ARITHMETICAE || practicae methodvs || facilis, per gemmam || frisivm medicvm ac || mathematicvm. ||

En dessous : *a*) gravure sur bois représentant un cabinet de travail, où un personnage, attablé, a devant lui des livres et des instruments scientifiques : sphère armillaire, sextant, compas, etc.; *b*) un huitain au lecteur de Corneille Grapheus : « Si numerandi artem, cunctis ex artibus illam ... », suivi des mots : CVM PRIVILEGIO ||, et de l'adresse :

Væneunt Antuerpiæ Gregorio Bontio. || fub infigni Bafilienfi || 1540. ||

In 4°, 40 folios signés [A], A ii, [A iij], [A iiij], B, B ii, [B iij], [B iiij], C, C ii, [C iij], [C iiij], D, ..., E, ..., F, ...,

G, ..., H, ..., I, I ii, I iii, [I iiij], [I v], [I vj]; les f^os [A iij] r°-[I v] r° sont chiffrés, F° III à F° XXXVII.

Notes marginales.

Lettres ornées aux f^os [A] v°, A ii r°, [A iij] r° et v°, [A iiij] v°, B v°, [B iij] r°, C v°, C ii v°, [C iij] v°, D ii r°, [D ij] r°, [D iiij] r°, [E iiij] r°, [F iiij] r°, G ii r°, [G iiij] v°, H ii r° et v°, [H iij] v°, [H iiij] v°, I r° et v°, I ii v°, I iii v°, [I iiij] v°.

Figures aux f^os G ii v° et H v°.

Au verso du titre, dédicace de Gemma Frisius, datée de « Louanij, quinto Kal Ianuarij. » à ORNATISS. VIRO AC MERI || to venerando Patri D. Guilielmo Rhetio, apud Diuū || Michaelem Antuerpiæ Priori digniſſimo, &. ||

F^os A ii r° à [I v] v° : Texte divisé en quatre parties et suivi d'un court appendice : 1^re partie (f^os A ii r°-[C iij] v°), De ſpeciebus Arithmetices (les quatre règles fondamentales, progressions arithmétiques et géométriques, règle de proportion ou règle de trois); — 2^e partie (f^os [C iij] v°-[D iij] r°), DE FRACTIONIBUS ſiue minutis (opérations diverses sur les fractions); — 3^e partie (f^os [D iij] r°-I r°), DE regulis vulgaribus (règles de société, d'alliage, etc., extraction de la racine carrée et de la racine cubique); — 4^e partie (f^os I r°-[I iiij] v°), DE PROPORTIONE; — appendice (f^os [I iiij] v°-[I v] v°), IVCVNDAE ALIQVOT QVAESTIVNCVLAE (trois petits problèmes à résoudre; par exemple, deviner un nombre, pensé par son interlocuteur).

In fine du f° [I v] v°, courte liste d'errata.

F° [I vj] r°, deux Carmen de DIDACI PYRRHI LVSITANI : *a*) Utilis, & multa quòd plenus fruge Libellus ...; *b*) Dum numerum formas, præceptaq; certa recenſes ... ; et *in fine :* ANTVERPIÆ, || Imprimendum curabat Gregorius Bontius, || Typis Aegidij Coppenij Dieſtheñ. || Anno. M.D.XL. ||

F° [I vj] v°, marque typographique n° 2 (1) de Gr. de Bonte.

---

(1) Cette marque typographique a été employée par Andrés de Angulo, qui imprima à Alcala de 1560 à 1579. Cf. JUAN CATALINA GARCÍA, *Ensayo de una Tipografía Complutense*. Madrid, ... Tello, ... 1889, p. 114 (n° 357), p 118 (n° 369), et

Le texte des f^os [D vj] r° à E r° est résumé au 4^e livre « Regles vulgaires » de « L'ARITHMETI- ‖ QVE DE IAQVES ‖ PELETIER DV ‖ MANS, ‖ Departie en quatre Fiures (*sic*) ‖ ... ‖ Troiſième edition ... ‖ ... ‖ PAR IEAN DE TOVRNES. ‖ M.DC.VII. ‖ *A Cologni.* ‖ pp. 268-279, sous ce titre : « De l'amplification de la Reigle de Faux, qui eſt par Extractions de Racines, inuention tres ingenieuſe de Gemme Phriſien. »

Il ne semble pas douteux que le résumé du texte de Gemma se rencontre également dans les autres éditions de l'*Arithmétique* du mathématicien français [1].

Nous connaissons des exemplaires de cette édition, qui a servi de base à un grand nombre d'autres ci-dessous décrites (cf. n^os 49 à 122), à :

LONDRES : Brit. Museum, 8504. bb. 50;
NEW YORK : Publ. Library;
PARIS : Bibl. nat. Rés. V. 888;

---

p. 617 (marque), et K. HAEBLER, *Spanische... Bücherzeigen..* Strassburg, ... 1898, p. XXIX et pl. XXXIII.

[1] Peletier, né au Mans en 1517 et mort à Paris en 1582, s'est occupé de littérature, de médecine et de mathématiques. Son « Arithmétique » a paru à Poitiers (1548, 1549, 1552), à Lyon (1554, 1570, 1584), à Paris (1578, 1621), à Cologne (1607), etc.; on connaît des éditions de l' « Arithmétique » de Gemma Frisius, avec les annotations de J. Peletier, de Paris (1545, 1549, 1550, 1551, 1553, 1556, 1557, 1559, 1560, 1561, 1563, 1569, 1572, 1578), de Lyon (1556), de Cologne (1564, 1571, 1576, 1592), d'Anvers (1581), de Venise (1567, traduction italienne). Quant aux « *In Euclidis Elementa Geometrica* ‖ *Demonstrationum* ‖ Libri Sex ‖ » et à « L'ALGEBRE ‖ ... ‖ *Departie en deux liures* ‖ , ils ont été publiés respectivement à Lyon (1557 et 1610), et à Lyon (1554), Paris (1560), Cologne (1609 et 1622). Une traduction latine de l'Algèbre a été publiée à Paris chez Cavellat, en 1560, et une traduction française des éléments d'Euclide à Genève en 1611.

Nous renvoyons au surplus : 1° au *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Peasant-Penhydd (1893), col. 142-143, que celui du richissime fonds de la Bibliothèque nationale à Paris ne tardera pas à compléter, voire même à surpasser pour certaines parties; 2° au R. P. BOSMANS, S. J , *L'Algebre de Jaques Peletier Du Mans departie an deus livres.* (REV. DES QUEST. SCIENT. DE BRUXELLES, 3^e sér., t. XI,

ARITHMETICAE PRACTICAE METHODVS FACILIS, PER GEMMAM FRISIVM MEDICVM AC MATHEMATICVM.

Cor. Grapheus, lectori,

Si numerandi artem, cunctis ex artibus illam
Vel primam, exactè discere lector amas,
Hanc gemmā, ingenio summus quā Gēma libello
Hoc paruo inclusit, carpito, doctus eris.
Sunt conati alii prolixis tradere chartis
Hanc artem, at multis non placet ille labor,
Porrò hic Gemma suam gemmā sic temperat, ipsa
Vt placeat cunctis commoditate breui.

CVM PRIVILEGIO.

Vœncunt Antuerpiæ Gregorio Bontio,
sub insigni Basiliensi.
1540.

Vienne : Hofbibl. 72. T. 30;

Zurich : Bibl. des eidgen. Polytechnikums;

A la Bibl. de la ville de : Anvers, 5048 c; Breslau, 4. U. 130; Bruges, 1930;

Aux Bibl. univ. de : Gand, math. 629; Königsberg; Leiden; Upsala.

La vignette qui se trouve au titre de l'ARITHMETICAE || practicae methodvs || facilis, ... || de 1540, est reproduite :

I) Au titre de l'ouvrage Nieuwe Inſtructie || Ende bewijs der looffelijcker conſten des || Rekenboecks | ende Rekeninghe te houdene || nae die Italiaenſche maniere | allen Cooplie || den | Rentmeeſteren | Tollenaren | Aſſijsmee || ſteren | zeer nut ende profytelijck. Informe- || rende eenen yeghelijcken | hoe hy zekere ende || perfecte Rekeninghe houden ſal met dobbel || boecken nae der manieren voorſ. Waer duer || elck by hem ſelven lichtelijck in allen ſinen ſa || ken eñ affairē groote experientie crighen ſal. ||

¶ Ghetranſlateert met grooter diligentien/ || wt die Italiaenſche tale in onſer ſpraken || duer Jan Ympyn Chriſtoffels (ſaligher || memorien) Coopman van Antwer- || pen. Ende nu ter liefden eñ profy || te des ghemeynen weluaerts || eerſt wtghegeuen int Jaer || M.CCCCC XLIII. ||

Au verso de l'avant-dernier feuillet : ¶ Ghedruckt met Gratie ende Preuilegie/in die ver- || maerde coopſtadt van Antwerpen/ten verſoeke ende || aenlegghene van Anna Swinters der Weduwen || wylen Jan Ympyns / woonende inde voerſ || ſtadt van Antwerpen by den grootē Mert || in die Maelderye ſtrate int hūys ghe- || naemt den Pijnappel | duer Gillis || Copyns van Dieſt

---

20 janvier 1907, pp. 117-173); l'auteur signale (p. 171, note 3, et p. 172, note 1), deux opuscules de Jean Butéon, où J. Peletier est pris à partie; 3° à l'article *Clavius*, dans la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, de C. Sommervogel, t. II, p. 1215, n° 2.

boeckprentere || int Jaer ons Heeren ons ſalich || makers Jeſu Chriſti als || men ſchreeff | M. || CCCCC. ende || XLIII. den || xxvj dach || Julij. || || (1);

II) Au titre de l'édition française de l'ouvrage d'Ympin (2) :

Nouuelle Inſtruction, || *ET REMONSTRATION DE* || la treſexcellente ſciẽce du liure de Compte, pour compter || & mener comptez, a la maniere d'Italie, moult prouffita- || ble & neceſſaire, a tous Marchans, Recepueurs, Fermiers, || Maultaultiers, Gabellionnaires, & aultres, informant com || ment chaſcun doibt tenir & faire comptes par liures doub || les & contredoubles, a la maniere & vſaige q̄ deſſuſdict eſt, || Par laq̄lle vng chaſcū par ſoy meſmes, pourra percebuoir || grande experience, en touttes ſes beſoignes & affaires. ||

Tranſlatte a grande diligence d'Italien en Flameng, & || dudict Flameng en Francoys, par la veſue de feu Jehan Ym || pyn Criſtophle, en ſon viuant Marchant en la treſrenom- || mee & bonne ville d'Anuers : Et nouuellement || prouulguez, au prouffit du commung, || en Lan de noſtre Seigneur || M.CCCCC.XL.III. ||

☞ Par grace et Priuilege de la treſſacree Maieſte Imperialle / || quatre ang durant / comme il eſt par la Coppie dicelle. || (3)

Une modeste réduction du titre de l'édition flamande et de l'édition française de l'ouvrage d'Ympin est donnée *in fine* de l'opuscule : Ueber einige altere Bearbeitungen des Buchhaltungs-Tractates von Luca Pacioli. Ein Beitrag zur Gesch. der Buchhaltung von Carl Peter Kheil. Prag, Bursík & Kohout, ... 1896, in-8°.

---

(1) Un exemplaire à ANVERS : Bibl. ville, 3694, in-fol.

(2) Un exemplaire à POULKOVA : Observ. central Nicolas.

(3) Une traduction anglaise du travail d'Ympin a paru à Londres en 1547; mais le nom d'Ympin a été omis.

N° 49. — 1542. — WITTEMBERG. — *G. Rhau.*

ARITHME- || TICAE PRACTI- || CAE METHODVS FACILIS, || per Gemmam Frifium Medi- || cum ac Mathematicum. ||

En dessous, grossière gravure sur bois représentant deux personnages, l'un debout, l'autre assis, calculant sur une table, et l'adresse :

VITEBERGAE. M.D.XLII. ||

In-8°, 80 folios signés [A], A ij, A iij, A iiij, A v, [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, B v, [B vj], [B vij], [B viij], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ...; *in fine*, un feuillet in-folio, dont le verso, de même que le verso du f° [K viij], est blanc.

Notes marginales.

Lettres ornées aux f°s A ij r°, A iij v°, A v v°, [A vj] v°, [A viij] v°, B ij v°, [B vij] r°, C iiij r°, [C viij] v°, [D viij] v°, H iiij v°, I v v°, K iiij r°.

Figures aux f°s [G vij] v°, [G viij] r°, [H vj] r°.

Sont imprimés : 1) En caractères italiques, les vers de Stigelius, d'Albertus, de Philippe Melanthon, de Joachimus Heller; 2) En caractères grecs, l'extrait d'Aristote et les vers sur la géométrie d'Euclide.

Au verso du titre, 14 vers de STIGELIVS (1) « *Soli homini*

---

(1) S'agit-il de Jean Stigel, professeur de philosophie, d'éloquence et de poësie aux Universités d'Iéna et de Wittemberg? Cf. *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XXXVI (1893), pp. 228-230; — *infrà* n° 155, note (1); — *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*, fasc. Ste-Sto (1882), col. 190-191.

Les vers de Stigel ne figurent pas dans : Poematum || IO. STIGELII || GOTHANI, || *EX* || RECENSIONE || *ADAMI SIBERI* || ... *IENE* || ... || IMPRESSVM PER IO- || natum Richtzenhan. || [1577]; in-8°, 2 vol., mais avec pagination unique (*a*);

3e édition, opera et labore, G. Monothii; denuo recognita a J. Rosefeldo. Ienae, 1600.

Faut-il identifier le professeur de Wittemberg avec Jean Stigelius, auteur d'une

(*a*) Un exemplaire à BERLIN : Bibl. roy., XC. 13194.

numerare datū eſt, hanc indidit artē ... » et quatrain d'ALBERTVS « *Hic numeris conſtat rerum pulcherrimus ordo ...* ».

F^os^ A ij r°-A iij r°, dédicace de Gemma Frisius à « Guilielmo Rhetio ».

F^os^ A iij v°-[K vj] r°, et un feuillet in-folio, texte divisé en quatre parties, suivies d'un appendice et d'une annexe : 1^re^ partie (f^os^ A iij v°-[C viij] v°), DE SPECIEBUS Arithmetices; — 2^e^ partie (f^os^ [C viij] v°-[D viij] r°), DE FRACTIONIBUS ſiue minutijs; — 3^e^ partie (f^os^ [D viij] r°-I v v°]), DE REGULIS vulgaribus; — 4^e^ partie (f^os^ I v v°-K iiij r°), DE PROPORTIONE; — appendice (f^os^ K iiij r°-[K vj] r°), IVCVNDAE ALIQVOT quæſtiunculæ; — annexe (feuillet in-folio), PROBLEMA ARISTOTELIS EX XV. SECTIONE, in q̃ diſputat, Cur in numerando ad denarium uſq; progrediamur, & mox eundem numerum iteremus, q̃ties oportent. Texte grec et traduction latine.

F^os^ [K vj] v°-[K vij] r°, Errata.

F^os^ [K vij] v°-[K viij] r°, trois pièces de vers : *a*) Sept vers grecs sur la géométrie d'Euclide, avec en tête les mots ΕΥΚΛΕΙΔΟΥ ΓΕΩΜΕΤΡΙΚΟΥ « Ημίονος καὶ ὄνος, φορέουσαι ϝοινον ἔβαινον ... » ; *b*) Problème, rédigé en huit vers latins, de PHILIPPVS MELANTHON « *Mulæ Aſinæq; duos imponit feruulus utres ...* » ; *c*) Problème, rédigé en douze vers latins, de IOACHIMVS HELLER « Mulus portabat uinum comitatus Aſella, ..., » et *in fine*, l'adresse :

Impreſſum Vitebergæ apud ‖ Georgium Rhau. ‖ Anno M.D.XLII. ‖

Comparée à l'édition de 1540, celle-ci a en moins les deux carmen de Didacus Pyrrhus, et en plus le PROBLEMA ARISTOTELIS, les vers du verso du titre et des f^os^ [K vij] v°-[K viij] r°.

Arithmetica, parue à Leipzig, en 1549, et sans lieu en 1554? Cf. F. G. A. MURHARD, *Loc cit.*, t. I, p. 169; — D. E. SMITH, *Rara Arithmetica* ... Boston, ... 1908 [Cf. *suprà*, p. 88, note (4)], p. 249.

Un facsimile du titre de l'édition de l'*Arithmetica*, Vitebergae... M.D.XLII, se trouve dans D. E. Smith, *Rara Arithmetica* ... Boston and London, M.D.CCCC.VIII, p. 201.

Des exemplaires de cette édition sont conservés à :

Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ.;
Leeuwarden : Bibl. van het Friesch Genootschap van Geschied-Oudheid- en Taalkunde;
Munich : Bibl. univ.;
New York : Bibl. George Arthur Plimpton;
Paris : Bibl. nat., Rés. V. 2046;
Stuttgart : König. Landesbibl.;
Tournai : Bibl. ville, 9391;
Upsala : Bibl. univ., Qq. XI. 4^c^.

N° **50.** — 1543. — Paris. — *Joannes Lodoicus Tiletanus* (1).

ARITHMETICAE || practicae methodvs fa || cilis per gemmam frisivm || *Medicum ac Mathematicum.* ||

En dessous, marque typographique (caducée), accostée des initiales I. L (2) et l'adresse :

PARISIIS, || *Apud Ioannem Lodoicum Tiletanum, ex* || *aduerſo Collegij Remenſis.* || 1543 || .

In-8°, 60 folios signés [A], A *ij*, A *iij*, A *iiij*, [A v], [A vj], [A vij], [A viij], B, B *ij*, *b iij*, *b iiij*, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], C, C *ij*, C *iij*, C *iiij*, [C v], [C vj], [C vij], [C viij], D, ..., E, ..., F, ..., G, G *ij*, G *iij*, [G iiij], [G v], [G vj], [G vij], [G viij], H, H *ij*, H *iij*, [H iiij]; le dernier feuillet blanc; les f^os^ A *ij* r° à H *iij* r° sont chiffrés 2 à 59.

Lettres ornées aux f^os^ A *ij* r°, A *iij* v°, [F vj] r°, H r°.

---

(1) Il s'agit de Jean Loys ou Louis, natif de Tiel (en Gueldre), et particulièrement connu sous le nom de Tiletanus.

(2) L.-C. Silvestre, Marques typographiques; Paris, 1867, 1re partie, n° 130.

Figures aux f^os^ F *ij* r° et [F vij] r°.

Caractères italiques.

Au verso du titre, vers de STIGELIVS et d'ALBERTVS.

F^os^ A *ij* r°-A *iij* r°, dédicace de Gemma Frisius à G. Rhetius.

F^os^ A *iij* v°-H *ij* v°, texte divisé en quatre parties, et suivi d'un court appendice ; 1^re^ partie (f^os^ A *iij* v°-C *ij* r°), DE SPECIE*bus Arithmetices ;* — 2^e^ partie (f^os^ C *ij* r°-[C viij] r°), DE FRA*ctionibus fiue minutijs ;* — 3^e^ partie (f^os^ [C viij] r°-[G iiij] v°), DE RE*gulis uulgaribus ;* — 4^e^ partie (f^os^ [G iiij] v°-H r°), DE PROPORTIONE ; — appendice (f^os^ H r°-H *ij* v°), IVCVNDAE ALIQVOT *quæstiunculæ*.

F^os^ H *iij* r°-H *iij* v°, trois pièces de vers : *a*) Vers grecs sur la géométrie d'Euclide ; *b*) Vers latins de PHILIPPVS MELANCHTHON et de IOACHIMVS HELLER, et *in fine* :

PARISIIS, ‖ EXCVDEBAT IOANNES ‖ LODOICVS TILETANVS. ‖ 1543. ‖

Les diverses parties composant l'édition de 1543 de l'*Arithmétique* sont identiques à celles de l'édition de Wittemberg, 1542 (cf. *suprà*, n° 49) ; le PROBLEMA ARISTOTELIS toutefois n'est pas reproduit.

Il existe des exemplaires du présent travail à :

CARCASSONNE : Bibl. mun. et Musée pédagogique ;

PARIS : Bibl. nat., V. 19160 ;

STRASBOURG : Bibl. univ., Colleg. Wilhelmit.

N° 51. — 1544. — WITTEMBERG. — *G. Rhau.*

ARITHME ‖ TICAE PRACTI- ‖ CAE METHODVS FACILIS, ‖ per Gemmam Frifium Medi- ‖ cum ac Mathematicum. ‖

En dessous, gravure sur bois identique à celle du feuillet du titre de l'édition de 1542 (cf. *suprà*, n° 49), et l'adresse :

Vitebergæ Anno M.D.XLIIII. ‖

In-8°, 88 folios signés [A], [A ij], A iij, A iiij, A v, [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, B v, [B vj], [B vij], [B viij],

C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ...; verso du dernier feuillet blanc.

Notes marginales.

Lettres ornées aux f^os^ [A ij] r°, A iij v°, A v v°, [A vj] v°, [A viij] v°, B ij v°, [B vij] r°, C iiij r°, [C viij] v°, [D viij] v°, H iiij v°, I v v°, K iiij r°.

Figures aux f^os^ [G vij] v°, [G viij] r°, [H vj] r°, [L vj] v°.

Sont imprimés : *a*) En caractères italiques, les vers placés au verso du titre, et aux f^os^ [K viij] v° à L r°; *b*) en caractères grecs, le PROBLEMA ARISTOTELIS et les vers sur la géométrie d'Euclide.

Au verso du titre, vers de STIGELIVS et d'ALBERTVS.

F^os^ [A ij] r°-A iij r°, dédicace de Gemma Frisius à G. Rhetius.

F^os^ A iij v°-[L vij] v°, texte divisé en quatre parties, suivies d'un appendice : 1^re^ partie (f^os^ A iij v°-[C viij] v°), DE SPECIEBVS Arithmetices; — 2^e^ partie (f^os^ [C viij] v°-[D vij] r°), DE FRACTIONIBVS fiue minutijs; — 3^e^ partie (f^os^ [D vij] r°-I v v°), DE REGVLIS vulgaribus; — 4^e^ partie (f^os^ I v v°-K iiij r°), DE PROPORTIONE; — appendice : *a*) IVCVNDAE ALIQVOT quæſtiunculæ (f^os^ K iiij r°-[K vj] r°); *b*) PROBLEMA ARISTOTELIS et « alia quœdam amœna exempla » (f^os^ [K vj] v°-[L vij] v°), précédés d'un court avis au lecteur. Ces derniers problèmes ont pour titre : « DE AMBITV TERRAE », « DE ALTITVDINE REI per vmbram », « De duobus curſoribus », « de Cane & Lepore », « De Œnopola », « De Vſura », « Dimetiens terræ » (il s'agit de la mesure du rayon terrestre), « Exemplum progreſſionis Arithmeticæ », « Aliud exemplum progreſſionis Geometricæ », « EXEMPLVM GEODESIAE », etc.

Entre le PROBLEMA ARISTOTELIS et les « amœna exempla », sont intercalés (f^os^ [K viij] v° à L r°) les vers grecs sur la géométrie d'Euclide, la strophe latine de Philippe Melanchton et deux strophes latines de Joachim Heller.

F° [L viij] r°, Errata, et *in fine :*

Impreſſum Mitebergæ (*sic*) apud ‖ Georgium Rhau ‖ Anno M,D,XLIIII, ‖

Le présent travail a même texte, et à peu près mêmes lettres ornées que l'édition de Wittemberg, 1542; il renferme en plus une série d' « amœna exempla », et une seconde strophe de 10 vers de J. Heller : « *Acer in Aemoma fugientem ualle Lyciſca ...* ».

Il existe des exemplaires de l'édition de 1544 à :

Berlin : Bibl. roy. O. 2307.8;
Cracovie : Bibl. Jagell. Univ;
Francfort-sur-Mein : Bibl. ville, Math. P. 421;
Londres : Roy. Astron. Soc.;
Milan : Bibl. Ambrosienne;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
New York : Bibl. George Arthur Plimpton;
Prague : Bibl. univ., 14. K. 85;
Rostock-in-Mein : Bibl. univ. grand'ducale;
Upsala : Bibl. univ.;
Vienne : Hofbibl., 72. L. 82.

N° 52. — 1545. — Paris. — *G. Richard* et *Joannes Lodoicus Tiletanus.*

ARITHMETICAE || practicae methodvs fa- || cilis per gemmam frisivm, || *Medicum ac Mathematicum.* || hvc accesservnt iacobi pe- || letarii cenomani annotationes : || Eiuſdem item de Fractionibus Aſtronomicis Compen || diū : Et de cognoſcēdis per memoriā Calēdis, Idib. No- || nis, Feſtis mobilibus, & loco Solis & Lunę in zodiaco. ||

En dessous, marque typographique (une poule grasse) [1] de G. Richard, et l'adresse :

PARISIIS, || *Apud Gulielmum Richardum, in pingui* || *Gallina, ex aduerſo Collegij Cameracenſis.* || 1545. ||

---

[1] Cf. L.-C. Silvestre, *loc. cit.*; il place cette marque, sous le n° 112, au nom de Guillaume Cavellat, qui avait épousé la veuve de Guillaume Richard.

In-8°, 80 folios signés [A], *A ij*, *A iij*, *A iiij*, [A v], [A vj], [A vij], [A viij], *B*, *B ij*, *b iij*, *B iiij*, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], *C*, *C ij*, *C iij*, *C iiij*, [C v], [C vj], [C vij], [C viij], *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *lz*, *lz ij*, *lz iij*, *lz iiij*, [lz v], [lz vj], [lz vij], [lz viij]; les deux derniers folios blanc; les folios signés *A ij* r°-[lz vj] r° sont chiffrés 2 à 78; les folios signés [E vij] et [H vj] sont chiffrés par erreur 93 et 63 au lieu de 39 et 62.

Caractères italiques.

En marge, des chiffres : *a*) renvoyant aux annotations de IACOBVS PELETARIVS, rejetées à la fin du volume; *b*) accompagnant le chapitre « de Fractionibus Aſtronomicis compendium » dû à ce même mathématicien.

Lettres ornées aux f^os^ *A ij* r°, *A iij* v°, [F vj] r°, *H* r°; figures aux f^os^ *F ij* r° et [F vij] r°.

Au verso du titre, vers de STIGELIVS et d'ALBERTVS.

F^os^ *A ij* r°-*A iij* r°, dédicace de Gemma Frisius à G. Rhetius.

F^os^ *A iij* v°-[lz v] v°, texte divisé en quatre parties, et suivi d'un appendice : 1^re^ partie (f^os^ *A iij* v°-*C ij* r°), *De ſpeciebus Arithmetices;* — 2^e^ partie (f^os^ *C ij* r°-[C viij] r°), DE *Fractionibus ſiue Minutijs*; — 3^e^ partie (f^os^ [C viij] r°-*G iiij* v°), DE *regulis vulgaribus*; — 4^e^ partie (f^os^ *G iiij* v°-*H* r°), DE PROPORTIONE; — appendice (f^os^ *H* r°-[lz v] v°) : *a*) IVCVNDAE ALIQVOT quœſtiunculœ (f^os^ *H* r°-*H ij* v°); — *b*) texte de IACOBVS Peletarius, précédé d'un avis au lecteur, daté de « *Lutetiæ quartò Idus Februarij Anno à Christo nato*, 1545 ». J. Peletier croit rendre service en ajoutant un commentaire (f^os^ *H iij* r°-[H viij] v°) à certains passages de l'*Arithmétique* trop concis pour être bien compris des commençants. Il nous donne au surplus deux chapitres intitulés : *a*) DE FRACTIONIBVS Aſtronomicis *Compendium* (f^os^ *I* r°-*lz* v°); — *b*) DE COGNOSCENDIS *per memoriam Calendis, Idibus, Nonis, Aureo numero, Feſtis mobilibus, & loco Solis & Lunæ in zodiaco* (f^os^ *lz ij* r°-[lz v] v°).

F^os^ [lz vj] r°-[lz vj] v°, vers grecs sur la géométrie d'Euclide, et

vers latins de PHILIPPVS MELANCHTHON et de IOACHIMVS HELLER.

In fine du f° [lz vj] v° : PARISIIS, ‖ EXCVDEBAT IO. LODOI- ‖ CVS TILETANVS. ‖ 1545. ‖

Aux éléments de l'édition de Paris, 1543 (Cf. *suprà* n° 50), exactement reproduits ici, sont venus se joindre le texte et les annotations de J. Peletier.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Avignon : Musée Calvet;
Gand : Bibl. univ., Math. 690;
Leeuwarden : Bibl. Friesch Genootschap van Geschied-, Oudheid- en Taalkunde;
Paris : Bibl. nat., V. 19164; Mazarine, 30014;
Tournai : Bibl. ville, 9392.

N° 53. — 1547. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

ARITHME- ‖ TICÆ PRACTICÆ METHODVS ‖ facilis, per Gemmam Frisium Medicum ‖ ac Mathematicum, iam recens ab ‖ ipso auctore emendata, & mul ‖ tis in locis insigniter ‖ aucta. ‖

En dessous, les huit vers de COR. GRAPHEVS qui figurent au titre de l'édition de 1540 de l'Arithmétique (cf. *suprà* n° 48), et l'adresse :

Antuerpiæ, apud Gregorium Bontium ‖ à Cæs. Maiest. librarium admissum. ‖ Cum Gratia & priuilegio. ‖ 1547. ‖

In-8°, 80 folios signés [A], *A.ii.*, A.iij., A.iiij., [A v], [A vj], [A vij], [A viij], B, B.ij., B.iij., B.iiij., [B v], [B vj], [B vij], [B viij], C, ..., D, ..., E, ..., F, F.ij., F.iii., F.iiij., [F v], [F vj], [F vij], [F viij], G, G.ij., G.iij., G.iiij., [G v], [G vj],

[G vij], [G viij], H, ..., I, ..., K, ...; les f^os A.iiij. r° à [K vij] r° sont chiffrés 4 à 79.

Notes marginales.

Sont imprimés en caractères italiques : les vers du titre, la dédicace et les notes marginales.

Lettres ornées aux f^os *A.ii.* r°, A.iij. r°, A.iiij. v°, [A v] v°, [A vij] r°, [A viij] v°, B.iij. v°, [B vj] v°, C v°, C.iij. r°, [C vij] v°, D r°, D.ij. r°, E r°, F.ij. v°, [F vj] v°, G.iij. v°, [G vj] r° et v°, H r°, H.ij. r°, H. iiij. r° et v°, [H vj] r°, I r°, I.iij. r°, [K vj] r°; — figures aux f^os [F vij] r° et [G v] r°.

Au verso du titre, extrait du privilège de l'empereur daté de « Bruxellæ, 4. Nouemb. 1546. »

F^os *A.ii.* r° à *A.ii.* v°, dédicace de Gemma Frisius à G. Rhetius.

F^os A.iij. r°-[K vij] v°, texte divisé en quatre parties, et suivi d'un long appendice : 1^re partie (f^os A.iij. r°-C.iij. r°), DE SPECIEBUS Arithmetices; — 2^e partie (f^os C.iij. r°-[C viij] v°), DE Fractionibus ſiue Minutijs; — 3^e partie (f^os D r°-H.iij. v°), DE REGULIS vulgaribus; — 4^e partie (f^os H.iiij. r°-I.iij. r°), DE PROPORTIONE; — Appendice : *a*) De fractionibus Aſtronomicis, ſiue de minutijs Phyſicis (f^os I.iij. r°-[K vj] r°); *b*) Iucundæ aliquot quæſtiunculæ (f^os [K vj] r°-[K vij] v°).

F^os [K vij] v°-[K viij] r°, un quatrain et un sixtain de Didacus Pyrrhus.

F° [K viij] r°, quelques *Corrigenda*, et au verso du même feuillet, marque typographique n° 2 de Gr. de Bonte.

Cette édition est basée sur celle d'Anvers, 1540; les vers de Cor. Grapheus et de Didacus Pyrrhus, la dédicace, les Jucundae aliquot quaestiones, plusieurs lettres ornées sont les mêmes, mais le texte a été largement complété. On n'a pas seulement remanié le chapitre : DE PROGRESSIONE (f^os [B vj] v°-C v°), mais on a intercalé des phrases, des paragraphes, des chapitres entiers, notamment aux :

F° A.iij. r° : « Numerationem ego inter quatuor ... meritò ſeparandam puto » ;

F° [A vij] r°, *in fine* du chapitre de l'Addition : « Verū in talibus... in vnam coaceruare » ;

F° [A vij] v° : « Hoc ideo fit ... vt à ſuperiori auferatur. » ;

F° B r° : « Verum in illis ... opus est regula » ;

F° [C v] r° : « Vt quoniam priſcis Romanis ... Eodem modo colliges apud nos » ;

F° [C vij] r° : Vt $^{27}/_{32}$ diuidens per ... efficiunt $^{4}/_{8}$ ſiue $^{1}/_{2}$ » ;

F° D r° : « Semper autem numerus ... in poſteriori quæſtione ;

F° D.iij. r° : « oportet enim proportionem lucri ... ut ex. 5. Octaui Euclidis patet. Ponemus ergo » ;

F^os^ [D vj] r°-[D vj] v° : « Hæc vt facilius capias, ... hinc regula talis confecta eſt. » ;

F° [D vij] v° : « reductis omnibus ... in præcedenti docuimus quæſtione » ;

F° E.ij. v° : « At ne regulæ iſtæ videantur ... Nunc ad reliquas quæſtiones tranſeundum. » ;

F° [E viij] r° : « Poterat hæc quæſtio ... $^{8}/_{11}$ vnius minuti » ;

F° [E viij] v° : « Finge enim vxorem ... antea inueneras. » ;

F^os^ [F v] v°-[F vj] r° : « Vt autem firmius hæreat hic canon, ... quot ſunt loca imparia in quadratis » ;

F^os^ [F vij] v°-[F viij] v° : « Vt verò facilior ſit radicum cubicarum ... quoniam numeri ſenſibus ſubiecti ſunt. » ;

F° G. iiij. r° : « Aut ſi breuiori via ... cōcludo radicè ex $^{3}/_{4}$ eſſe $^{173}/_{200}$ » ;

F° [G vij] r° : « Eſt autem hæc regula ... in alijs agito. » ;

F° [G vij] v° : « pone precium panni. 20. aur ... eſt numerus quæſitus. » ;

F^os^ H v°-H.ij. r° : « Vt autem poſſis notare ... ſecundum multiplicationis repetitionem. » ;

F° H.iij. r° : « Quòd autem in hac quæſtione ... difficultatem habet non exiguam. » ;

F° [H viij] v° : « In vſu communi. Poteſt tamen ... ſeruato naturali ordine. Sed de his ſatis. » ;

F^os^ I r°-I.iij. r°, chapitre nouveau : « DE VSVRA. » ;

F^os^ I.iij. r°-[K vj] r° : « Appendix de fractionibus Aſtronomicis, ſiue de minutijs Phyſicijs ».

Il semble que Gemma Frisius s'est inspiré, en annexant cet *Appendix* à son travail, de l'exemple de J. Peletier, qui ajouta une semblable étude à l'édition de Paris, 1545, de l'*Arihmétique* (cf. *suprà* n° 52); Peletier dit d'ailleurs dans un avis [1] au lecteur de l'édition de Paris, 1559 (cf. *infrà*, n° 70) que Gemma a reédité son travail « *post meam animaduerſionem* ».

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Augsbourg : Bibl. ville;
Besançon : Bibl. publ.;
Bruxelles : Bibl. roy., V. H. 10777;
Douai : Bibl. mun. Math. 186;
Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ.;
Gand : Bibl. univ. Math. 630;
Leiden : Bibl. univ.;
Schwerin : Bibl. grand'ducale;
Verdun : Bibl. ville.

N° 54. — 1548. — Wittemberg. — *G. Rhau.*

ARITHME || ticæ practicæ || methodvs facilis, per || *Gemmam Frifium Medicum ac* || Mathematicum. ||

---

[1] Fos *Aij* ro–*Aij* vo. Voici un extrait de cet avis. « Exciderunt mihi olim in Gēmœ Frifii Arithmeticā ſcholia quœdam, ſeu tyrocinij rudimenta. Quœ iampridem, ſi mihi integrum fuiſſet, è publico ſubduxiſſem libenter : ſed tamen horū prœludiorum recordatio delectare ſolet eos qui altius promouerunt. Ea quum prorſus non liceret ſupprimere, ſaltem recognoſcenda eſſe iudicaui, prœſertim quum opus ipſum ab authore recognitum viderem, poſt meam animaduerſionem. Itaque expunxi de meo quod iā vacabat. Alia quœdam obiter interieci. Gemma quidē ſuum Librū pulchris acceſſionibus locupletauit : ſed quœdam propoſuit magis quàm expoſuit, maximè radicum demonſtrationem : Quæ tamen hoc loco à nobis non eſt explicata. Eam enim partem ad Algebram retulimus ... Vale. Lutetiæ, 4. Non. Sept. Anno Chriſti, 1558. ».

En dessous, gravure sur bois identique à celle du feuillet de titre de l'édition de Wittemberg, 1544 (cf. *suprà* n° 51), et l'adresse :

WITEBERGAE ‖ . — ANNO M.D.XLVIII. ‖

In-8°, 88 folios signés [A], A ij, A iij, A iiij, A v, [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, B v, [B vj], [B vij], [B viij], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ...; verso du dernier feuillet blanc.

Notes marginales.

Sont imprimés : *a*) En caractères italiques, les vers placés au verso du titre, et aux f^os^ [K viij] v° et L r°; — *b*) En caractères grecs, l'extrait d'Aristote (f^os^ [K vj] v°-[K vij] r°), et les sept vers sur la géométrie d'Euclide (f° [K viij] v°).

Les figures et les éléments constitutifs de cette édition sont absolument ceux (pièces de vers, dédicace, texte proprement dit) de l'édition de Wittemberg, 1544; ils occupent, ainsi que les figures, et les lettres ornées qui sont en partie identiques, les mêmes feuillets.

F° [L viij] r°, Errata et l'adresse :

Impreſſum Vitebergæ apud ‖ Georgium Rhau. ‖ Anno M.D.XLVIII. ‖

On trouve des exemplaires du présent travail (1) à :

Augsbourg : Bibl. ville;
Berlin : Bibl. roy. Ob. 1895. 8;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
Paris : Bibl. nat., V. 29210; Mazarine, 30015;
Vienne : Hofbibl., 72. L. 78*; Bibl. univ.;
Wolfenbütiel : Bibl. ducale;
Aux bibl. univ. de : Budapesth; Erlangen; Fribourg-en-Brisgau, 54597; Göttingen; Koenigsberg; Leipzig.

(1) Une analyse dans Kastner, *Gesch. der Math.*, t. I, pp. 129-130.

N° 55. — 1549. — PARIS. — *Th. Richard.*

Arithmeticæ practicæ || METHODVS FACILIS PER || GEMMAM FRISIVM, MEDICVM || *ac Mathematicum, Iam recens ab ipſo* || *authore emendata & multis in lo-* || *cis inſigniter aucta.* ||

HVC ACCESSERVNT IACOBI PE- || letarii Cenomani annotationes : Eiuſdem item de Fractio- || nibus Aſtronomicis compendium : Et de cognoſcēdis per || memoriam Calendis, Idib. Nonis, Feſtis mobilibus & loco || Solis & Lunæ in zodiaco. ||

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de l'*Arithmétique*, Paris, 1543 (cf. *suprà*, n° 50), mais accostée des initiales T R, et l'adresse :

PARISIIS. || *Apud Thomam Richardum, ſub Biblijs aureis,* || *è regione Collegij Remenſis.* || 1549. ||

In-8°, 96 folios signés [A], *A ij*, *A iij*, *A iiij*, [A v], [A vj], [A vij], [A viij], *B*, *B ij*, *B iij*, *B iiij*, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M*, ... ; les f^os^ *A ij* r° à [M vij] r° sont chiffrés 2 à 96.

Caractères italiques, sauf les vers sur la géométrie d'Euclide, qui sont imprimés en caractères grecs.

Lettres ornées aux f^os^ *A ij* r° et *A iij* v° ; figures aux f^os^ *F iiij* v° et *G ij* v°.

En marge, des chiffres renvoyant aux annotations de IACOBVS PELETARIVS, rejetées à la fin du volume.

Au verso du titre, vers de STIGELIVS et d'ALBERTVS.

F^os^ *A ij* r°-*A iij* r°, dédicace de Gemma Frisius à G. Rhetius.

F^os^ *A iij* v°-[M viij] r°, texte divisé en quatre parties, et terminé par un long appendice : 1^re^ partie (f^os^ *A iij* v°-*C iij* v°), *De ſpeciebus Arithmetices ;* — 2^e^ partie (f^os^ *C iij* v°-*D* v°), DE *Fractionibus ſiue Minutijs ;* — 3^e^ partie (f^os^ *D* v°-*H* v°), DE *regulis vulgaribus ;* — 4^e^ partie (f^os^ *H* v°-[H viij] r°), DE PROPORTIONE ; — Appendice : A) Texte de Gemma Frisius : *a*) DE FRACTIONI*bus Aſtronomicis, ſiue de minutijs* Phyſicis (f^os^ [H viij] r°-*K iij* r°) ;

— *b*) *Iucundæ aliquot quæstiunculæ* (f^os^ *K iij* r°-*K iiij* v°) ; — B) Texte de IACOBVS PELETARIUS précédé d'un avis au lecteur : *a*) Commentaires (f^os^ [K v] v°-*Lij* v°) sur certains passages de l'*Arithmétique* de Gemma Frisius ; — *b*) DE FRACTIONIBVS ASTRO*nomicis* Compendium (f^os^ *L iij* r°-*Miiij* r°) ; — *c*) DE COGNOSCENDIS PER *memoriam Calendis, Idibus, Nonis, Aureo numero,* Feſtis mobilibus, et loco Solis & Lunæ im zodiaco (f^os^ *M iiij* r°-[M viij] r°.

F° [M viij] v°, vers sur la géométrie d'Euclide ; vers de *PHILIPPVS MELANCHTHON et IOACHIMVS HELLER,* et *in fine,* l'adresse :

EXCVDEBAT THOMAS ‖ *RICHARDVS.* ‖

Les vers du verso du titre et du dernier feuillet, la dédicace, l'appendice de Jacques Peletier sont les mêmes que dans l'édition de Paris, 1545 (cf. *suprà,* n° 52) ; quant au texte de Gemma Frisius, il est emprunté à l'édition d'Anvers, 1547 (cf. *suprà* n° 53).

Les bibliothèques ci-dessous désignées possèdent un exemplaire de la présente édition :

AUXERRE : Bibl. mun. ;
BOSTON (Mass. États-Unis d'Amérique) : Bibl. publ. ;
GAND : Bibl. univ., Math. 627 ;
NEW YORK : Bibl. George Arthur Plimpton ;
ROUEN : Bibl. publ., Sc. 2321 ;
VENDÔME : Bibl. mun. ;
VENISE : Bibl. Saint-Marc.

N° 56. — 1550. — PARIS. — *G. Cavellat.*

ARITHMETI- ‖ *CAE PRACTICAE METHODVS* ‖ *facilis, per Gemmam Frifium, medicum ac ma-* ‖ *thematicum, Iam recèns ab ipſo authore emenda-* ‖ *ta & multis in locis infigniter aucta.* ‖

HVC ACCESSERVNT IACOBI PELETARII ‖ *Cenomani*

annotationes : Eiuſdem item de Fractionibus Aſtrono- ‖ micis compendiū : Et de cognoſcendis per memoriā Calendis, Idib. ‖ Nonis, Feſtis mobilibus, & loco Solis & Lunæ in zodiaco. ‖

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de Paris, 1545 (cf. *suprà*, n° 52) et l'adresse :

PARISIIS, Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina, ex ‖ *aduerſo Collegij Cameracenſis.* ‖ .1550. ‖

In-8°, 96 folios signés [A], *A ij*, *A iij*, *A iiij*, [A v], [A vj], [A vij], [A viij], *B*, *B ij*, *B iij*, *B iiij*, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M;* les f^os^ *A ij* r° à [M viij] r° sont chiffrés 2 à 96; le f° 74 est côté par erreur 34.

Caractères italiques, à l'exception des vers grecs sur la géométrie d'Euclide.

Lettres ornées aux f^os^ *A ij* r° et *A iij* r°; figures aux f^os^ *F iiij* v° et *G ij* v°.

En marge, des chiffres renvoyant aux annotations de Jacques Peletier rejetées dans l'Appendice.

Les éléments de cette édition (vers du verso du titre et du dernier folio, dédicace, texte de Gemma Frisius et de J. Peletier) sont absolument les mêmes que ceux de l'édition de Paris, 1549 (cf. *suprà*, n° 55), et occupent les mêmes feuillets, mais l'adresse qui termine l'opuscule a fait place au mot FINIS.

Deux exemplaires connus à :

Leeuwarden : Bibl. Friesch Genootschap van Geschied-, Oudheid- en Taalkunde;

New York : Bibl. George Arthur Plimpton.

N° **57**. — 1550. — Wittemberg. — *P. Seitz.*

ARITHME ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, PER ‖ *Gemmam Friſium Medicum ac Ma-* ‖ *thematicum.* ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'éditon de Wittemberg, 1548 (cf. *suprà*, n° 54), et l'adresse :

WITEBERGAE. ‖ ANNO 1550. ‖

In-8°, 88 folios signés [A], *A ij*, A iij, A iiij, A v, [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], C, C ij, C iij, C iiij, D v, [C vj], [C vij], [C viij], D, D ij, D iij, D ijii, D v, [D vj], [D vij], [D viij], E, E ij, E iij, E iiij, E v, [E vj], [E vij], [E viij], F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ... ; verso du dernier feuillet blanc.

Notes marginales.

Sont imprimés : *a*) En caractères italiques, les vers du verso du titre, des f^os^ [K viij] v° à L r°, la dédicace, les notes marginales ; — *b*) En caractères grecs, l'extrait d'Aristote et les vers sur la géométrie d'Euclide.

Les figures et les éléments constitutifs de cette édition sont absolument les mêmes (pièces de vers, dédicace, texte proprement dit), que ceux de l'édition de Wittemberg, 1548, de l'*Arithmétique;* ils occupent, ainsi que les lettres ornées, qui sont en partie identiques, les mêmes feuillets. L'errata de l'édition de Wittemberg, 1548, est exactement reproduit, bien qu'une partie des corrections ait été introduite dans le texte.

In fine du f° [L viij] r°, l'adresse :

Impreſsum Vitebergæ per ‖ Petrum Seitz ‖ Anno 1550. ‖

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Berlin : Bibl. roy., Ob. 1898, 8 ;
Londres : Brit. Museum, 8503, b. 6 ;
Munich : Bibl. univ. ;
Nuremberg : Bibl. ville, Math. 848.3. in-8°.

N° 58. — 1551. — Wittemberg. — *Héritiers de G. Rhau.*

ARITHME ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, PER ‖ *Gemmam Frifium Medi-* ‖ *cum ac Mathe-* ‖ *maticum.* ‖

En dessous, grossière gravure sur bois, représentant trois personnages calculant autour d'une table (1), et l'adresse :

WITTEBERGAE. || ANNO M.D.LI. ||

In-8°, 88 folios signés [A], A ij, A iij, A iiij, A v, [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, B v, [B vj], [B vij], [B viij], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ...; le dernier feuillet blanc.

Sont imprimés : *a*) En caractères italiques, les vers du verso du titre et des f^os^ [K viij] v° à L r°, et les notes marginales; — *b*) En caractères grecs, l'extrait d'Aristote et les vers sur la géométrie d'Euclide.

A part les lettres ornées, qui sont d'un autre type, et les errata, qui ont été supprimés, la présente édition est conforme à celle de Wittemberg, 1550 (cf. *suprà*, n° 57), tant pour les figures, les pièces de vers et les notes marginales, que pour la dédicace et le texte proprement dit; ces divers éléments, figures et lettres ornées comprises, se trouvent aux mêmes feuillets.

In fine du f° [L vij] v°, l'adresse :

Impreſſum Vitebergæ in Offi- || cina hæredum Georgij || Rhau. ||

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Breslau : Bibl. roy. et univ.;
Copenhague : Bibl. roy.;
Cracovie : Bibl. Jagell. univ.;
Darmstadt : Bibl. grand'ducale;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
New York : Bibl. George Arthur Plimpton;
Prague : Bibl. univ., 2 exempl. 14 H. 47 et 14 K. 110;
Raudnitz : Bibl. du Prince de Lobkovitz, VII. An. 2;
Zurich : Bibl. ville

(1) C'est une reproduction de la gravure placée au titre de : RVDIMEN- || TA ARITHMETICAE || PRACTICAE A DOCTO- || RE NICOLAO MEDLERO CAPTVI || tyronum accommodata, & iam || denuó locupletius atq; || correctius edita || ... WITEBERGAE || ANNO || 1550. || Sans nom d'imprimeur. Cet opuscule sort des presses de G. Rhau.

N° 59. — 1551. — Paris. — *G. Cavellat.*

ARITHMETI- || *cae practicae methodvs* || *facilis per Gemmam Frifium, medicum ac ma-* || *thematicum, Iam recèns ab ipfo authore emenda-* || *ta & multis in locis infigniter aucta.* ||

HVC ACCESSERVNT IACOBI PELETARII || *Cenomani annotationes :* Eiufdem item de Fractionibus Aftrono- || micis compendiū : Et de cognofcendis per memoriā Calendis, Idib. || Nonis, Festis mobilibus, & loco Solis & Lunæ in Zodiaco. ||

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de Paris, 1550 (cf. *suprà*, n° 56), et l'adresse :

PARISIIS, || *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina, ex* || *aduerfo collegij Cameracenfis.*-|| 1551. ||

Cette édition ne diffère que par la date, de l'édition de Paris, 1550; le feuillet 74 est également chiffré 34 par erreur.

Il existe des exemplaires du présent travail à :

Cracovie : Bibl. Jagell. univ.;
Dublin : Trinity College, L. 00.22;
Leiden : Bibl. univ., 754. G. 7;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
Paris : Bibl. nat., V. 29221;
Poulkova : Observ. central Nicolas.

N° 60. — 1552. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

ARITHME- | ticæ practicæ metho- || dus facilis per Gemmam Frifium Me- || dicum ac Mathematicum, iam re- || cens ab ipfo auctore emen- || data & multis in locis || infigniter aucta. ||

En dessous, les vers de COR. GRAPHEVS, qui figurent au

titre de l'édition de l'*Arithmétique*, Anvers, 1547 (cf. *suprà*, n° 53), et l'adresse :

¶ Antuerpiæ, apud Gregorium Bontium ‖ à Cæſ. Maieſt. librarium admiſſum. ‖ Cum Gratia & priuilegio. ‖ 1552. ‖

In-8°, 80 folios signés [A], *A ij*, A iij, A iiij, [A v], [A vj], [A vij], [A viij], B, B. ij., B. iij., B iiij, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], C, C ij, C iij, C iiij, [C v], [C vj], [C vij], [C viij], D, ..., E, ..., F, F ij, F. iij., F iiij, [F v], [F vj], [F vij], [F viij], G, G ij, G iij, G. iiij., [G v], [G vj], [G vij], [G viij], H, ..., I, I ij, I iij, I iiij, [I v], [I vj], [I vij], [I viij], K, K ij, K iij, K. iiij., [K v], [K vj], [K vij], [K viij]; les f^os A iiij r° à [K vij] r° sont chiffrés 4 à 79; les f^s 69 et 71 sont cotés par erreur 71 et 69.

Notes marginales; elles sont imprimées en caractères italiques, de même que la dédicace et les vers du titre, et ceux de Didacus Pyrrhus (f° [K viij] r°).

F° [K viij] v°, marque typographique n° 1 de Grégoire de Bonte.

Les notes marginales, les figures, les lettres ornées, les vers de Cor. Grapheus et de Didacus Pyrrhus, l'extrait du privilège, la dédicace, le texte de Gemma Frisius, sont ceux de l'édition d'Anvers, 1547; ils occupent, sauf les vers de Didacus Pyrrhus, les mêmes feuillets que dans cette édition, dont les *corrigenda* ne sont pas reproduits.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Gotha : Bibl. grand'ducale, Math. 8°, p. 50;
Londres : Brit. Museum, 529. b. 16;
New York : Bibl. George Arthur Plimpton.

N° 61. — 1553. — Wittemberg. — *Héritiers de G. Rhau.*

ARITHME ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, PER ‖ *Gemmam Frifium Medi-* ‖ *cum ac Mathe-* ‖ *maticum.* ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1551 (cf. *suprà*, n° 56), et l'adresse :

WITEBERGAE. ‖ ANNO M.D.LII. ‖

In-8°, 88 folios signés [A], *A ij*, A iij, A iiij, A v, [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, B v, [B vj], [B vij], [B viij], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ...; le dernier feuillet blanc.

Sont imprimés : *a*) En caractères italiques, les vers du verso du titre et des f^os^ [K viij] v° à L r°, la dédicace (f^os^ *A ij* r°-A iij r°), et les notes marginales; — *b*) En caractères grecs, l'extrait d'Aristote, et les vers sur la géométrie d'Euclide.

A part les lettres ornées, qui sont en partie différentes, l'édition de 1552 est conforme à celle de Wittemberg, 1551, tant pour les figures, les pièces de vers et les notes marginales, que pour la dédicace, l'adresse placée à la fin de l'opuscule et le texte proprement dit; tous ces éléments, figures et lettres ornées comprises, se trouvent aux mêmes feuillets.

Des exemplaires de cette édition sont conservés à :

Anvers : Bibl. ville, 4812;
Augsbourg : Bibl. ville;
Gand : Bibl. univ., Math. 626^A^;
Strasbourg : Bibl. univ.;
Ueberlingen (Grand'duché de Bade) : Leopold-Sophien Bibl.

N° **62**. — 1553. — Paris. — *G. Cavellat* et *B. Prévost*.

ARITHMETI- ‖ CAE PRACTICAE METHO- ‖ *dus facilis, per Gemmam Frisium, medicum ac* ‖ *mathematicū, iam recens ab ipso authore emen-* ‖ *data, & multis in locis insigniter aucta* ‖ .

HVC ACCESSERVNT IACOBI PELE- ‖ *tarij Cenomani annotationes : Eiusdem item de Fractioni-* ‖ *bus Astronomicis compēdium : Et de cognoscendis per me-* ‖ *moriam Calendis,*

Idib. Nonis, Feſtis mobilibus, & loco So- ‖ lis et Lunæ in Zodiaco. ‖

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de Paris, 1551 (cf. *suprà*, n° 59), et l'adresse :

PARISIIS, ‖ *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina,* ‖ *ex aduerſo collegij Cameracenſis.* ‖ 1553. ‖

Cette édition a même format, même espèce de caractères, mêmes notes marginales, même nombre de feuillets, mêmes figures, mêmes signatures et chiffres (le f° 74 est exactement côté), que l'édition de Paris, 1551. Se trouvent aux mêmes feuillets : les figures, les lettres ornées, qui sont différentes, les éléments constitutifs du travail, qui sont de tous points les mêmes { vers, dédicace, texte proprement dit, à peine retouché (cf. un détail aux f^os^ [B viij] r° et [D viij] r°) }.

Nous avons un bandeau au f° *A ij* r°.

In fine du f° [M viij] v°, l'adresse :

Excudebat Lutetiæ Benedictus Preuoſt, in vico Frementello, ad claufum Brunellum, ſub ‖ *inſigni ſtellæ aureæ.* ‖ .

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Avignon : Musée Calvet;
Cassel : Landesbibl., Math. 8°. 19;
Madrid : Bibl. nat.;
Modène : Real Bibl. Estense;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
New York : Bibl. George Arthur Plimpton;
Paris : Bibl. nat., 8°. V. 22765;
Prague : Bibl. univ., XII. L. 100 (Incomplet du titre, et très court de marge).

N° **63**. — 1555. — Wittemberg. — *Héritiers de G. Rhau.*

ARITHME ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, ‖ *per Gemmam Friſium Medi-* ‖ *cum ac Mathema-* ‖ ticum. ‖

En dessous, gravure sur bois représentant trois personnages calculant autour d'une table [c'est une copie de la gravure placée par Pierre Apian, au f° G_5 r° de l'édition de Leipzig, 1544, de « Ein Newe ‖ Und wolgegrundte vn- ‖ derweysung aller Kauffmans Rechnung ‖ ... ‖ (cf. F. Van Ortroy, Bibliogr. Apiane, n° 70), et l'adresse :

WITEBERGAE. ‖ ANNO M.D.LV. ‖

Cette édition a même format, même espèce de caractères, mêmes notes marginales, même nombre de feuillets, mêmes figures, mêmes signatures, même adresse, *in fine* de l'opuscule, que l'édition de Wittemberg, 1553 (cf. *suprà*, n° 61). La plupart des lettres ornées sont différentes, mais se trouvent, de même que les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit), aux mêmes feuillets.

Un fleuron est placé au f° A iij r°.

Des exemplaires de cette édition sont conservés à :

Berlin : Bibl. roy., Ob. 1900. 8;
Breslau : Bibl. roy et univ.;
Gand : Bibl. univ., Math. 625;
Halle a-S. : Bibl. univ.

N° **64**. — 1556. — Wittemberg. — *Héritiers de G. Rhau.*

ARITHME- ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, ‖ *Per Gemmam Frifium Medi-* ‖ *cum ac Mathema-* ‖ *ticum.* ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1555 (cf. *suprà*, n° 63), et l'adresse :

WITEBERGAE. ‖ ANNO M.D.LVI. ‖

In-8°, 88 folios signés [A], *A ij*, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, E ij, E_3, E_4, E_5, [E_6], [E_7], [E_8], F, ..., G, G ij, G iij, G iiij, G. v, [G vj],

[G vij], [G viij], H, ..., I, ..., K, ..., L, ...; le verso du dernier feuillet blanc.

In fine du f° [L viij] r°, l'adresse :

WITEBERGAE || EXCVDEBANT HAEREDES || GEORGII RHAVV. || ANNO M.D.LVI. ||

Cette édition a même espèce de caractères, mêmes notes marginales, mêmes figures et même bandeau que l'édition de Wittemberg, 1555. Les lettres ornées sont en grande partie différentes, mais se trouvent, ainsi que les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit), aux mêmes feuillets.

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Breslau : Bibl ville., 8. N. $^{1130}/_{2}$ (Incomplet des f^{os} A_4 et A_5);
Id. Bibl roy. et univ.;
Danzig : Bibl. ville, VIII. $A_0{}^{a}$. 26;
Upsala : Bibl. univ.;
Wolfenbüttel : Bibl. ducale.

N° 65. — 1556. — Paris. — *G. Cavellat* et *B. Prévost.*

ARITMETI- || cae practicae metho- || dus facilis, *per Gemmam Frifium, medicum ac* || *mathematicū, iam recèns ab ipfo authore emen-* || *data, & multis in locis infigniter aucta.* ||

HVC ACCESSERVNT IACOBI PELE- || *tarij Cenomani annotationes : Eiufdem item de Fractioni-* || *bus Aftronomicis compēdium : Et de cognofcendis per memo-* || *riam Calendis, Idib. Nonis, Feftis mobilibus, & loco Solis* || *et Lunæ in zodiaco.* ||

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de Paris, 1553 (cf. *suprà*, n° 62), et l'adresse :

PARISIIS, || *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina, ex aduerfo collegij Cameracenfis.* || 1556. ||

Cette édition a même format, même nombre de folios, mêmes signatures et chiffres, même espèce de caractères, mêmes notes marginales, que l'édition de Paris, 1553; les lettres ornées, les figures, le fleuron et les éléments constitutifs du travail (pièces de vers, dédicace, texte proprement dit), sont aussi les mêmes et se trouvent aux mêmes folios. La justification de l'épître dédicatoire diffère par le nombre de lignes, de telle sorte que les deux dernières lignes du f° 2 v°, de l'édition de l'*Arithmétique* de 1553, passent, dans l'édition de 1556, au f° 3 r°.

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Cambridge : Bibl. univ.;
Chaumont : Bibl. comm.;
Edimbourg : Bibl. univ.;
Madrid : Bibl. nat.;
Paris : Bibl. Nat., V. 20882.

N° **66**. — 1556. — Lyon. — *J. Tornaesius* et *G. Gazeius*.

ARITHMETI- || cae practicae me- || *thodus facilis, per Gemmam Frifium,* || *medicum ac mathematicū, iam recèns* || *ab ipfo autore emendata, & multis in* || *locis infigniter aucta.* ||

HVC ACCESSERVNT IACO- || *bi Peletarij Cenomani annotationes : Eiuf-* || *dem itē de fractionibus Aftronomicis com-* || *pendium : Et de cognofcendis per memoriam* || *Calendis, Idibus, Nonis, Feftis mobilibus,* || *& loco Solis & Lunæ in Zodiaco.* ||

LVGDVNI, || APVD IOAN. TORNAESIVM, || ET GVL. GAZEIVM. || M.D.LVI. ||

Ce titre est placé dans un très joli encadrement à rinceaux, maintes fois employé par J. De Tournes.

In-8°, 96 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ..., M, m_2, m_3, m_4, M_5, [M_6],

[M_7], [M_8]; le verso du dernier feuillet est blanc; les f^{os} A_2 v°-[M_8] r° sont paginés 4 à 191. Les pages 96, 144, 145 sont cotées par erreur 95, 142, 154.

Lettres ornées aux f^{os} A_2 r° et A_3 v°; figures aux f^{os} F_4 v° et G_2 v°.

Caractères italiques, sauf la dédicace qui est en caractères romains.

Cette édition a mêmes chiffres marginaux que l'édition de Paris, 1556 (cf. *suprà*, n° 65). Les figures et les éléments constitutifs du travail (pièces de vers, dédicace, texte proprement dit) sont aussi les mêmes, et se trouvent aux mêmes feuillets, à l'exception des « Iucundæ aliquot quæſtiunculæ » et du texte de IACOBVS PELETARIVS, qui occupent respectivement les f^{os} K_3 r°-K_4 r°, et K_4 v°-[M_7] v°.

Des exemplaires de cette édition se trouvent à :

Bérlin : Bibl. roy., Ob. $^{1900}/_{10}$. 8;
Bourg : Bibl. mun.;
Breslau : Bibl. roy et univ.;
Douai : Bibl. mun., 2 exempl. Math. 187 (Incomplet des f^{os} *C* r° à [H_8] v° et *K* r° à [M_8] v°); — Math. 188;
Édimbourg : Obs. roy.;
Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ.;
Londres : Brit. Museum, 531. d. 6;
Munich : Bibl. univ., 8°. Math. 492 (Incomplet du dernier feuillet);
Rome : Bibl. nat. Victor Emmanuel.

N° **67.** — 1557. — Paris. — *G. Cavellat* et *B. Prévost*

ARITHMETI- ‖ *cae practicae* metho- ‖ *dus facilis, per Gemmam Frisium, medicum ac* ‖ *mathematicū, iam recèns ab ipso authore emen-* ‖ *data, & multis in locis insigniter aucta.* ‖
HVC ACCESSERVNT IACOBI PELE- ‖ *tarij Cenomani anno-*

tationes ; Eiuſdem item de Fractioni- ‖ *bus Aſtronomicis compendium : Et de cognoſcendis per memo-* ‖ *riam Calendis, Idib. Nonis, Feſtis mobilibus, & loco Solis* ‖ *& Lunæ in Zodiaco.* ‖

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de Paris, 1556 (cf. *suprà*, n° 65), et l'adresse :

PARISIIS, ‖ *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina,* ‖ *ex aduerſo collegij Cameracenſis.* ‖ 1557. ‖

Cette édition a même format, même nombre de folios, mêmes signatures et chiffres, même espèce de caractères, mêmes figures, mêmes chiffres marginaux que l'édition de Paris, 1556. Se trouvent aux mêmes feuillets : les figures, les lettres ornées, qui sont en partie différentes, le bandeau, qui n'est pas non plus le même, et les éléments constitutifs du travail, qui n'ont pas changé (vers, dédicace, texte proprement dit).

Le folio qui devait être signé *G iiij* et le folio qui devait être chiffré 37 portent par erreur *G iij* et 27.

Un seul exemplaire de cette édition nous est connu :

Munich : Bibl. roy. et gouv., 8°. Math. P. 163.

N° 68. — 1558. — Leipzig. — *J. Rhambacus.*

ARITHME- ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, PER ‖ GEMMAM FRISIVM ‖ *Medicum ac Mathematicum.* ‖

En dessous, gravure sur bois d'après la planche du titre de l'édition de Wittemberg, 1556 (cf. *suprà*, n° 64), et l'adresse :

LIPSIAE EXCVDEBAT ‖ IOANNES RHAMBAVVS. ‖ M.D.LVIII. ‖

In-8°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ... ; le dernier feuillet blanc.

Un cul de lampe au f° A_3 r°.

Les caractères d'imprimerie, les notes marginales, les figures, les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit), sont ceux de l'édition de Wittemberg, 1556; au surplus ces éléments, les figures, ainsi que les lettres ornées, qui sont toutes différentes, se trouvent aux mêmes feuillets; la 3e partie du texte toutefois va du f° [D_8] v° au f° I_5 v°.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Berlin : Bibl. roy., Ob. 1901. 8;
Breslau : Bibl. roy. et univ., Math. II. Oct. 88 (Incomplet du dernier feuillet);
Budapest : Bibl. univ.;
Danzig : Bibl. ville, VIII Aa. 25;
Iena : Bibl. Univ.;
Königsberg : Bibl. univ.;
Modène : Bibl. real. Estense;
Munich : Bibl. roy. et gouv., 8°. Math. P. 164; — Bibl. univ.;
New York : Bibl. George Arthur Plimpton.

N° 69. — 1558. — Wittemberg. — *Héritiers de G. Rhau.*

ARITHME || TICAE PRACTICAE || METHODVS FACILIS, || *per Gemmam Frisium, Medi-* || *cum ac Mathema-* || *ticum.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1556 (cf. *suprà*, n° 64), et l'adresse :

WITEBERGAE, || ANNO M.D.LVIII. ||

In-8°, 88 folios signés [A], *A ij*, A iij, A iiij, A v, [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, A v, [B vj], [B vij], [B viij], C, C ij, C iij, C iiij, C v, [C vj], [C vij], [C viij], D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, H ij, H iij, H iiij, I v, [H vj], [H vij], [H viij], I, I ij, I iij, I iiij, I v, [I vj], [I vij], [I v iij], K, ..., L, L ij, L_3, L iiij, L_5, [L vj], [L vij], [L viij]; le dernier feuillet blanc.

Lettres ornées aux f^os^ A iij v°, A v v°, [A vj] v°, [A viij] v°, B ij v°, [B vij] r°, [C viij] v°, I v v°, K iiij r°; au f° A iij r°, un trait de plume.

In fine du f° [L vij] v°, l'adresse :

IMPRESSVM VITEBER- ‖ GÆ IN OFFICINA HÆRE- ‖ DVM GEORGII ‖ RHAV. ‖

Cette édition a même espèce de caractères, et mêmes notes marginales que l'édition de Wittemberg, 1556; d'autre part les figures et les éléments constitutifs du travail (pièces de vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques et se trouvent aux mêmes feuillets.

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Breslau : Bibl. ville, 8 D. $^{849}/_{2}$;
Lund : Bibl. univ., Math.;
Prague : Bibl. univ., 5. J. 147.

N° 70. — 1559. — Paris. — *G. Cavellat* et *B. Prévost.*

ARITHMETI- ‖ CAE PRACTICAE METHO- ‖ *dus facilis, per Gemmam Frisium, medicum ac* ‖ mathematicum, iam recēs, ab ipso authore emē ‖ data, & multis in locis insigniter aucta. ‖

HVC ACCESSERVNT IACOBI ‖ *Peletarij Cenomani annotationes : Eiusdem item de Fractio-* ‖ *nibus Astronomicis compendium : Et de cognoscendis per* ‖ *memoriam Calendis, Idib. Nonis, Festis mobilibus, & loco* ‖ *Solis & Lunæ in zodiaco.* ‖

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de Paris, 1557 (cf. *suprà*, n° 67), et l'adresse :

PARISIIS, ‖ *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina,* ‖ *ex aduerso collegij Cameracensis.* ‖ 1559. ‖

In-8°, 94 folios signés [A], *A ij*, *A iij*, *A iiij*, [Av], [Avj], [Avij], [Aviij], *B*, *B ij*, *B iij*, *B iiij*, [Bv], [Bvj], [Bvij], [Bviij],

C, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M*, ..., *N*, ...; le verso du dernier feuillet blanc.

Les f^os^ *A ij* r°-[N vij] r° sont chiffrés 2 à 103; le f° 56 est côté 65.

Lettres ornées au recto des f^os^ *A ij*, *A iij*, *A iiij* et *N ij*; — bandeaux au recto des f^os^ *A ij*, *A iij* et *N ij*; — figures au recto des f^os^ [F v], *G iij* et *N iij*.

Caractères italiques, à l'exception des vers sur la géométrie d'Euclide, qui sont en caractères grecs.

Chiffres marginaux.

Au verso du titre, vers de *STIGELIVS* et d'*ALBERTVS*.

F^os^ *A ij* r°-*A ij* v°, avis au lecteur de Jacques Peletier, daté de « *Lutetiæ, 4. Non. Sept. Anno Chriſti* 1558 ».

F^os^ *A iij* r°-*A iij* v°, dédicace de Gemma Frisius à S. Rhetius.

F^os^ *A iiij* r°-[N vij] r°, texte divisé en quatre parties et terminé par un long appendice : 1^re^ partie (f^os^ *A iiij* r°-*C iiij* r°), De ſpeciebus Arithmetices; — 2^e^ partie (f^os^ *C iiij* r°-*D ij* r°), de Fractionibus ſiue Munitiis; — 3^e^ partie (f^os^ *D ij* r°-*H ij* r°), DE REGULIS VULGARIBUS; — 4^e^ partie (f^os^ *H ij* r°-[H viij] v°), DE PROPORTIONE; — Appendice : A) Texte de Gemma Frisius : *a*) DE FRA- ‖ ctionibus Aſtronomicis, ſiue de ‖ minutijs Phyſicis (f^os^ [H viij] v°-*K iij* v°); *b*) Iucundæ aliquot quæſtiunculæ (f^os^ *K iij* v°-[K v] r°; — B) Texte de Jacques Peletier : *a*) ANNOTATIONES sur certains passages de l'*Arithmetica* de Gemma Frisius (f^os^ [K v] v°-*L iij* r°); — *b*) DE FRACTIONIBVS Aſtronomicis Compendium ... (f^os^ *L iij* v°-[M v] r°); — *c*) DE COGNOSCENDIS per memoriam Calendis, Idibus, Nonis, ... (f^os^ [M v] v°-*N* v°); — *d*) RADICIS QVADRATAE demonſtratio, et *RADICIS CVBICAE demonſtratio*, précédées d'un avis au lecteur (f^os^ *N ij* r°-[N vij] r°).

F° [N vij] v° : vers sur la géométrie d'Euclide, et strophes de Ph. Melanchthon et de J. Heller.

F° [N viij] r°, *ERRATA*, et l'adresse :

Excudebat Lutetiæ Benedictus Preuoſt, in vico ‖ *Frementello, ad clauſum Brunellum, ſub* ‖ *inſigni ſtellæ aureæ.* ‖

Les éléments constitutifs de cette édition (vers, dédicace de Gemma Frisius, texte proprement dit), sont ceux de l'édition de Paris, 1557, mais nous avons en moins l'avis au lecteur placé, par J. Peletier, en tête des *Annotationes*, et en plus : *a*) l'avis de ce même mathématicien, qui se trouve au commencement de la présente édition de 1559; — *b*) la RADICIS QVADRATAE et RADICIS CVBICAE demonſtratio. Il convient de remarquer d'ailleurs que les *Annotationes* ont été remaniées.

Les notes, qui se trouvent aux f^os^ [K vj] v°, *L ij* r° et v°, de l'édition de Paris, 1557, et qui se rapportent au texte des f^os^ *C* r°, *E* v° et [E vj] r°, ne sont pas ici reproduites. Appartiennent à l'édition de Paris, 1559, seulement : *a*) les deux notes du f° [K vij] v°, qui complètent des données des f^os^ *C iiij* v° et [C vj] r°; — *b*) les *Annotationes* du f° *L iij* r°. Enfin les notes inscrites aux f^os^ [K viij] v° et *L ij* r°, de l'édition de Paris, 1559, et qui complètent les f^os^ *D iij* r° et [D viij] v°, diffèrent des notes des f^os^ [K viij] v° et *L ij* r° de l'édition de Paris, 1557, qui se rapportent aux f^os^ *D ij* v° et [D viij] r°.

On trouve des exemplaires de cette édition à :

LEIDEN : Bibl. univ., 644. G. 20 (Incomplet des f^os^ *L iiij* et [L v]);
LYON : Bibl. ville, 342268.

N° 71. — 1559. — LEIPZIG. — *Georges Hantzsch.*

ARITHME- || TICAE PRACTICAE || METHODVS FACILIS, PER || *Gemmam Frifium Medicum ac* || *Mathematicum.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1558 (cf. *suprà*, n° 68), et le millésime ANNO M.D.LIX. ||

In-8°. 88 folios signés [A], *A ij*, *A iij*, A iiij, A u, [A uj], [A uij], [A uiij], B, B ij, *B iij*, B iiij, B u, [B uj], [B uij], [B uiij], C, C ij, C iij, C iiij, C u, [C uj], [C uij], [C uiij], D, ..., E, ...,

F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ...; le dernier feuillet est blanc.

Une vignette au f° *A iij* r°.

Les caractères d'imprimerie, les notes marginales, les figures, les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit), sont ceux de l'édition de Leipzig, 1558; au surplus, ces éléments, les figures ainsi que les lettres ornées, qui sont toutes différentes, se trouvent aux mêmes feuillets; la 3e partie du texte va du f° [D uiij] r° au f° I u v°.

L'imposition est vicieuse depuis le f° K v° jusqu'au f° [K uiij] r°.

Il y a des exemplaires de cette édition à :

Augsbourg : Bibl. ville, Math. 1217;
Breslau : Bibl. ville, 8. N. $^{1769}/_{2}$;
Munich : Bibl. roy. et gouv., 8°, Math. P. 165; — Bibl. univ.;
Prague : Bibl. univ., 14. K. 84.

N° 72. — 1559. — Strasbourg. — *C. Mylius.*

ARITHME- || TICAE PRACTICAE ME- || thodus facilis, per Gemmam Frifium || Medicum ac Mathematicum, || recognita & aucta. || * ||

Typographus lectori. ||

Exemplar hoc recognitum & auctum ab ipfo authore, || *editum eft de fententia doctifsimi Iureconfulti ac Mathe-* || *matici, M. Iohannis Richardij* (1), *aliâs Vuinkelij, Argentora-* || *tenfis, cuius opera & ftudio breui expectabilis tabulas fphœ-* || *ræ ac arithmetices : item breues annotationes in Frifium,* || *quæ prolixi commentarij uice haberi poterunt, in* || *quibus errata quædam Frifij emendabuntur.* || *His interim benefruere.* ||

ARGENTORATI, || Excudebat Chriftianus Mylius. || Anno M.D.LIX. ||

---

(1) *Cat. of Printed Books ... Brit. Museum.* Fasc. Riber-Rielly (1895), col. 125.

In-8°, 64 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ...; le verso du dernier feuillet blanc; les folios signés [A_6] r° à [H_8] r° sont chiffrés 2 à 60; le folio, qui devait être chiffré 27, est côté 28 par erreur.

Figures aux f^os^ [E_6] v°, [E_7] r° et F_3 v°.

Caractères italiques, sauf la dédicace de Gemma Frisius qui est en caractères romains.

Au verso du titre, vers de STIGELIVS et d'ALBERTVS.

F^os^ A_2 r°-A_3 r°, dédicace de Joannes Richardius à « CLARISSIMO VIRO ERV || *ditione ac uirtute præſtanti, D. Georgio Minchio pa-* || *tricio Argentoratenſi, domino & amico ſuo colen-* | *do, ...* ||, datée de « *Argentorati ex muſæo noſtro, Calendis Ianuarij. Anno 1559.* »

F^os^ A_3 v°-A_4 v°, dédicace de Gemma Frisius à Guill. Rhetius.

F^os^ A_5 r°-[H_8] r°, texte de Gemma Frisius, divisé en quatre parties et terminé par un appendice : 1^re^ partie (f^os^ A_5 r°-C_2 v°), *De ſpeciebus Arithmetices*; — 2^e^ partie (f^os^ C_2 v°-[C_7] r°), DE FRACTIONIBUS *ſiue Minutijs*; — 3^e^ partie (f^os^ [C_7] v°-G r°), DE REGULIS *uulgaribus*; — 4^e^ partie (f^os^ G r°-[G_6] r°), DE PROPORTIONE; — Appendice : *a*) DE FRACTIONIBVS *Aſtronomicis, ſiue de minutijs Phyſicis* (f^os^ [G_6] v°-[H_7] r°); *b*) *Iucundæ aliquot quæſtiunculæ* (f^os^ [H_7] r°-[H_8] r°).

Ce texte de Gemma Frisius est emprunté à l'édition de Paris, 1557, qui n'est autre que celui d'Anvers, 1547 (cf. *suprà*, n^os^ 53 et 67).

In fine du f° [H_8] r°, l'adresse :

Argentinæ in foro frumentario, apud || Chriſtianum Mylium. || 1559. ||

Il y a des exemplaires de la présente édition à :

BAMBERG : Bibl. roy. Ma. 0.92;
BERLIN : Bibl. roy. Ob. 2026. 8;
DARMSTADT : Bibl. grand'ducale;
MUNICH : Bibl. univ.

N° **73**. — 1560. — Paris. — *G. Cavellat* et *B. Prévost.*

ARITHMETI- || *cae practicae metho-* || *dus facilis, per Gemmam Frifium, medicum ac* || *mathematicum, iam recēs, ab ipfo authore emē-* || *data, & multis in locis infigniter aucta.* || *HVC ACCESSERVNT IACOBI* || *Peletarij Cenomani annotationes : Eiufdem item de Fractio-* || *nibus Aftronomicis compendium : Et de cognofcendis per* || *memoriam Calendis, Idib. Nonis, Feftis mobilibus & loco* || *Solis & Lunæ in Zodiaco.* ||

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de Paris, 1559 (cf. *suprà*, n° 70), et l'adresse :

PARISIIS, || *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina,* || *ex aduerfo collegij Cameracenfis.* || 1560 || .

Cette édition ne diffère, que par la date du titre, de l'édition de Paris, 1559; format, composition, nombre de feuillets, signatures et chiffres (même le chiffre 65 qui est inexact), tout est identique; texte, figures, errata, etc., sont aussi identiques et se trouvent aux mêmes feuillets; la signature *H iiij* est devenue *A iiij*.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Heidelberg : Bibl. univ., L. 362;
Munich : Bibl. univ.;
Vesoul : Bibl. mun.

N° **74**. — S. A. [1561 (?)]. — Paris. — *G. Cavellat.*

L'ARITHMETIQVE || de gemme phrison : || *Traduite en Francois par Pierre Forcadel de Beziers, pro-* || *feffeur ordinaire des Mathematiques : & par luy illu-* || *ſtrée de commentaires, contenans plufieurs inuentions* || *nouuelles dudit Forcadel.* || (1)

(1) On lui doit notamment : *a*) l'Arithmetiqve en 3 liures. Paris, 1556-1558; — *b*) l'Arithmetiqve par les gects. Paris, 1559; — *c*) Arithmetiqve entiere et abregée.

En dessous, marque typographique (poule placée dans un ovale), avec dans le bas les initiales G. C. (1), et l'adresse :

A PARIS, || Chez Guillaume Cauellat, à l'enfeigne de la Poulle || graffe, deuant le College de Cambray. ||

In-4°, 120 folios, dont : *a*) 4 folios non signés ni chiffrés pour liminaires : titre; dédicace de P. Forcadel « AV REVE-REND ET || TRES DOCTE PRELAT, MESSI- || RE HIEROSME DE LA ROVVERE, || Euefque de Thoulon, Ambaffadeur de Mon- || feigneur de Sauoye, pres fa maiefté. || », datée de « Paris, ce quatorzieſme iour de Decembre, l'an mil cinq cens foixante »; avis de Guillaume Cavellat au lecteur;

b) 116 folios signés a, a ij, a iij, [a iiij], b, ..., c, c ij, c iii, [c iiij], d, d ij, d iij, [d iiij], e, ..., f, ..., g, ..., h, ..., i, ..., k, ..., l, ..., m, ..., n, ..., o, ..., p, ..., q, ..., r, ..., f, ..., t, ..., v, ..., *x*, x ij, x iij, [x iiij], y, y ij, y iij, [y iiij], z, ..., A, A *ij*, A iij, [A iiij], B, B ij, B iij, [B iiij], C, ..., D, ..., E, ..., F, ...; les folios a r°-[F iiij] r° sont chiffrés 1 à 116.

Le verso du titre et du quatrième feuillet des liminaires est blanc.

Lettres ornées respectivement au recto et au verso du deuxième et du troisième feuillet des liminaires; aux f^os^ a r°, g r°, [k iiij] r°, z iij v°, C r°.

Paris, 1565; — *d*) même travail, mais revu et augmenté. Paris, 1573; — *e*) des traductions d'Archimèdes, de Proclus, d'Euclide (1565-1569), d'Antolyce, de Theodose, d'Oronce Fine (1570), de Gemma Frisius (1582 et 1585). Le seul exemplaire connu de la traduction (Paris 1570), de l'*Algorithmus demonstratus* (publié par J. Schöner, à Nuremberg, 1534), a disparu lors de l'incendie récent de la Bibliothèque de l'Université de Turin.

Cf. au surplus : *Cat. of Printed Books ... Brit. Museum.* Fasc. Foi-For. (1881), col. 144-145; — BONCOMPAGNI, *Bull. di Bibliogr. ... della scienz. mat.* t. II. (Rome, 1869), pp. 424-427; — FONTÉS. Pierre Forcadel, *Mémoires de l'Acad. des sciences de Toulouse,* t. VIII (1896), p. 370.

(1) Cf. L.-C. SILVESTRE, *loc. cit.*, marque n° 721.

Figures aux f^os^ [g iiij] r^o^, [n iiij] r^o^, q r^o^, q ij r^o^ et v^o^, q iij r^o^, [f iiij] v^o^, v iij v^o^, *x* r^o^ et v^o^, x iij r^o^, y r^o^, A *ij* r^o^, F ij r^o^, F iij r^o^.

Vignettes aux f^os^ q r^o^, q ij r^o^ et v^o^, q iij r^o^.

Bandeaux au recto du deuxième feuillet des liminaires, et du f^o^ a r^o^.

Sont imprimés en caractères italiques, l'avis de Guillaume Cavellat au lecteur, et les nombreuses notes de P. Forcadel.

F^os^ a r^o^-F ij r^o^, texte de Gemma Frisius, divisé en quatre parties et terminé par un long appendice : 1^re^ partie (f^os^ a r^o^-[f iiij] v^o^) « des eſpeces d'Arithmetique » ; — 2^e^ partie (f^os^ g r^o^-k iij v^o^), *DES FRACTIONS, OV MINVTES* ; — 3^e^ partie (f^os^ [k iiij] r^o^-z iij) r^o^, *DES REIGLES vulgaires* ; — 4^e^ partie (f^os^ z iij v^o^-[B iiij] v^o^), *DE PROPORTION* ; — Appendice : *a*) Petit traicté de Fractions *ASTRONOMIQVES, OV DE fractions phyſiques*. (f^os^ C r^o^-[E iiij] v^o^) ; — *b*) *AVCVNES PETITES QUESTIONS IOIEVSES* (f^os^ [E iiij] v^o^-F ij r^o^).

Cette traduction, qui n'embrasse, comme nous venons de le dire, que le texte de Gemma Frisius, est faite d'après les f^os^ A iiij à [K v] r^o^ de l'édition de Paris, 1559 (cf. *suprà*, n° 70). Quelques petites modifications ont été apportées dans la disposition de certains calculs. Les annotations de Peletier ont fait place à celles, souvent très développées, de P. Forcadel ; au lieu de se trouver à la fin du volume, elles sont disséminées dans le corps de l'ouvrage, aux feuillets :

a r^o^ et v^o^, a ij r^o^ et v^o^, a iij r^o^, a iij r^o^-a iij v^o^, a iij v^o^-[a iiij] r^o^, [a iiij] r^o^, b r^o^-b v^o^, b ij v^o^, b iij r^o^, b iij v^o^-[b iiij] r^o^, c r^o^ et v^o^, c ij r^o^, c iii r^o^, [c iiij] v^o^-d r^o^, d v^o^, d ij r^o^, d ij v^o^-[d iiij] r^o^, [d iiij] v^o^, e r^o^, e r^o^-e v^o^, e ij r^o^-e iij r^o^, e iij v^o^, [e iiij] r^o^, [e iiij] v^o^-f v^o^, f ij r^o^-f ij v^o^, f ij v^o^, f iij r^o^, f iij r^o^-[f iiij] r^o^, [f iiij] r^o^-[f iiij] v^o^, g r^o^, g v^o^-g ij r^o^, g ij r^o^-g iij r^o^, g iij r^o^-[g iiij] r^o^, [g iiij] v^o^, h r^o^-h v^o^, h v^o^-h ij v^o^, h ij v^o^-[h iiij] v^o^, i r^o^, i v^o^-i ij r^o^, i ij v^o^, i iij r^o^-[i iiij] v^o^, [i iiij] v^o^-k r^o^, k r^o^-k v^o^, l v^o^, l ij r^o^, l ij r^o^-l ij v^o^, l iij r^o^-[l iiij] v^o^, m r^o^ et v^o^, m ij r^o^ et v^o^, m iij r^o^, m iij r^o^-m iij v^o^, m iij v^o^, [m iiij] r^o^, [m iiij] r^o^-[m iiij] v^o^, [m iiij] v^o^, n r^o^-n v^o^, n v^o^, n ij v^o^, n iij r^o^-

[n iiij] v°, o r° et v°, o v°-o ij r°, o ij v°, o ij v°-o iij r°, p v°, p ij v°, p iij v°-q iij r°, q iij v°, [q iiij] r° et v°, r r°, r ij r° et v°, r iij v°, r iij v°-[r iiij] v°, [r iiij] v°-f r°, f r° et v°, f ij v°, f iij v°, [f iiij] r° et v°, [f iiij] v°-t r°, t r°, t v°-t ij r°, t ij v°, [t iiij] v°, v r° et v°, v ij r°, v ij r°-v ij v°, v ij v°-v iij r°, v iij v°, [v iiij] r°-x iij r°, x iij v°-[x iiij] r°, [x iiij] v°-y v°, y v°, y ij r°, y ij r°-y ij v°, y ij v°, y iij r°, y iij r°-y iij v°, y iij v°, [y iiij] r°, [y iiij] r°-[y iiij] v°, [y iiij] v°, z r°, z r°-z v°, z v°, z ij v°-z iij r°, z iij r° et v°, [z iiij] r° et v°, A r° et v°, A *ij* r°-A *ij* v°, A *ij* v°-A iij r°, A iij r°, [A iiij] v°, B r°, B r°-B v°, B ij r° et v°, B ij v°-B iij r°, B iij r°-[B iiij] r°, [B iiij] v°, C v°, C ij v°, [C iiij] v°, D r°, D r°-D v°, D ij r°, D iij r°-D iij v°, [D iiij] r° et v°, E r°, E r°-E v°, E ij r°, E iij r°, E iij r°-E iij v°, E iij v°, [E iiij] r° et v°, F r°, F v°-F ij r°.

A partir du f° F ij r° jusqu'au f° [F iiij] v°, Forcadel a ajouté aux QVESTIONS IOIEVSES divers problèmes : *a*) LA PARTICVLIERE DEMONSTRATION *de la raiſon de deux quarrez à leurs coſtez;* — *b*) LA DEMONSTRATION DE LA *diuination de l'anneau;* — *c*) LA DEMONSTRATION POVR TROV- ‖ *uer vne troiſieſme ligne proportionnelle à deux autres;* — *d*) PROPOSITION DE QVATRE *quantitez proportionnelles;* — *e*) LA DEMONSTRATION D'VNE *maniere de cognoiſtre vn nombre, conceu de quelcun.*

Un seul exemplaire connu de cette édition :

CASSEL : Landesbibl. Math. 4°. 65.

N° **75**. — 1561. — PARIS. — *G. Cavellat.*

ARITHMETI- ‖ CAE PRACTICAE METHODVS ‖ *facilis, per Gemmam Friſium, medicum ac ma-* ‖ *thematicum, iam recèns ab ipſo authore emen-* ‖ *data, & multis in locis inſigniter aucta.* ‖

HVC ACCESSERVNT IACOBI ‖ *Peletarii Cenomani annotationes : Eiuſdem item de* ‖ *Fractionibus Aſtronomicis compendium : Et de co-* ‖ *gnoſcendis, per memoriam Calendis, Idib. Nonis, Fe-* ‖ *ſtis mobilibus,* & loco Solis & Lunæ in Zodiaco. ‖

Quibus demum ab eodem Peletario additæ ſunt Radicis ‖ *vtriuſque demonſtrationes.* ‖

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de Paris, 1560 (cf. *suprà*, n° 73), et l'adresse :

PARISIIS, ‖ Apud Gulielmum Cauellat in pingui gallina, ‖ ex aduerſo collegij Cameracenſis. ‖ 1561. ‖

Le format, le nombre de feuillets, les signatures et les chiffres, les caractères d'imprimerie, les lettres ornées, les figures, les bandeaux, les chiffres marginaux, les éléments constitutifs du travail (vers, avis au lecteur, dédicace, texte proprement dit) sont ceux de l'édition de Paris, 1560; ces éléments, ainsi que les figures et les lettres ornées notamment, occupent les mêmes folios. Toutefois : 1) les errata et l'adresse de l'imprimeur B. Prévôst, qui se trouvent au f° [N viij] r°, et le chiffre 27, placé en marge du f° *G iij* r°, de l'édition de Paris, 1560, ne sont pas reproduits en 1561; la note auquel ce chiffre renvoie est cependant maintenue; — 2) les vers placés à la fin du volume sont répartis sur les f^os^ [N vij] v° et [N viij] r°, et non sur le f° [N vij] v° seulement; — 3) le verso du dernier feuillet, au lieu d'être blanc, est occupé par une marque typographique de Guillaume Cavellat (Cf. L.-C. Silvestre, *loc. cit.*, n° 846; dans l'exergue de la marque de l'édition de 1560, ne se trouve aucune date); — 4) au bas du f° [N vij] r°, nous avons un cul-de-lampe; — 5) le feuillet côté 65 dans l'édition de Paris, 1560, a été rectifié et est devenu 56.

Des exemplaires de cette édition sont conservés à :

Budapest : Bibl. univ.;
Chartres : Bibl. publ.;
Louvain : Bibl. univ.;
Rome : Bibl. nat. Victor Emmanuel;
Tournai : Bibl. ville, n° 9393 (Nombreuses notes, manuscrites).

N° **76**. — 1561. — Wittemberg. — *Héritiers de G. Rhau.*

ARITHME- ‖ *TICÆ PRACTICÆ ME-* ‖ THODVS FACILIS, PER GEM- ‖ MAM FRISIVM MEDI- ‖ *cum ac Mathematicum.* ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de l'*Arithmetica* de Wittemberg, 1558 (Cf. *suprà*, n° 69), et l'adresse :

WITEBERGÆ ‖ EX OFFICINA HÆREDVM ‖ GEORGII RHAW ‖ M.D.LXI. ‖

In-8°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, C_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, K_2, K_3, [K_4], K_5, [K_6], [K_7], [K_8], L, L ij, L_3, L_4, L_5, [L_6], [L_7], [L_8]; verso du dernier feuillet blanc.

Lettres ornées aux folios A_2 r°, A_3 v°, A_5 v°, [A_6] v°, [A_8] v°, B_2 v°, [B_7] r°, C_4 r°, [C_8] v°, [D_8] v°, H_4 v°, I_5 v°, [K_4] r°; au f° A_3 r° un fleuron.

Au recto du dernier feuillet : WITEBERGÆ ‖ EX OFFICINA HÆREDVM ‖ GEORGII RHAVV ‖ M.D.LXI. ‖

Cette édition a même espèce de caractères et mêmes notes marginales que l'édition de Wittemberg, 1558; d'autre part les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques et occupent les mêmes feuillets.

On connaît des exemplaires de cette édition à :

Breslau : Bibl. roy et univ.;
Christiania : Bibl. univ.;
Dresde : Bibl. roy. Mathem. 962;
Munich : Bibl. roy. et gouv;
New York : Bibl. George Arthur Plimpton;
Stockholm : Bibl. Acad. des sciences;
Vienne : Hofbibl., 72, n. 22*;

N° 77. — 1562. — Anvers. — *J. Verwithagen* et *G. Coppens de Diest.*

ARITHME- || TICAE PRACTICAE || METHODVS FACILIS. || Per Gemmam Frifium Medicum ac Mat- || thematicum infignem edita, & ab ipfo || emendata, multisque in locis || aucta. ||

En dessous, l'octain qui se trouve au titre de l'édition d'Anvers, 1552 (cf. *suprà*, n° 60), et l'adresse :

ANTVERPIÆ. || Apud Ioannem Withagium || fub infigni Falconis. || M.D.LXII. || CVM PRIVILEGIO. ||

In-8°, 80 folios signés [A], A ij, A iij, A iiij, [A v], [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ...; le verso du titre et du dernier feuillet blanc.

Les f^os^ A iiij r°-[K vij] r° sont chiffrés 4 à 79; les f^os^ 23, 69 et 71 sont chiffrés par erreur 21, 71 et 69.

En marge du f° [D vj] v°, le mot Regula, qui ne figure pas dans l'édition de 1562.

Sont imprimés en caractères italiques, la dédicace et les vers du titre, et ceux de Didacus Pyrrhus (f° [K viij] r°).

En tête du recto du dernier feuillet un bandeau, et au bas un fleuron et l'adresse :

ANTVERPIAE || *Imprimebat Æ. Dieft, 1562.* ||

Les notes marginales, les figures, les lettres ornées, sauf deux, les vers de Cor Grapheus et de Didacus Pyrrhus, la dédicace, le texte de Gemma Frisius, sont ceux de l'édition d'Anvers, 1552; on les trouve aux mêmes feuillets. L'extrait du privilège n'est pas reproduit.

Le seul exemplaire connu de cette édition est conservé à :

Augsbourg : Bibl. ville, Math. 999.

N° **78**. — 1562. — Leipzig. — *J. Rhamba.*

ARITHME- || ticae practicae || methodvs facilis, per || Gemmam frisivm || *Medicum ac Mathematicum.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1558 (cf. *suprà*, n° 68) et l'adresse :

LIPSIAE || IOHANNES RHAMBA || EXCVDEBAT || M.D.LXII. ||

Cette édition ne diffère, que par la date et l'adresse du titre, de l'édition de Leipzig, 1558; signatures, figures, lettres ornées, notes marginales, vers et texte, tout est identique, et se trouve aux mêmes feuillets; le format, le nombre de feuillets, les caractères d'imprimerie sont aussi identiques; la note marginale du f° D_2 r°, de l'édition de Leipzig, 1558 (*Reductio minutiarū in minimos numeros*), n'est pas reproduite ici.

Deux exemplaires de cette édition nous sont connus :

Iéna : Bibl. univ.;
Lund : Bibl. univ., Math. Arith.

N° **79**. — 1563. — Paris. — *G. Cavellat.*

ARITHMETI- || *cae practicae methodvs* || *facilis, per Gemmam Frisium, medicum ac ma-* || *thematicum, iam recèns ab ipso authore emen-* || *data, & multis in locis insigniter aucta.* ||

HVC ACCESSERVNT IACOBI || *Peletarii Cenomani annotationes : Eiusdem item de* || *Fractionibus Astronomicis compendium : Et de co-* || *gnoscendis per memoriam Calendis, Idib. Nonis, Fe-* || *stis mobilibus & loco Solis & Lunæ in zodiaco.* ||

Quibus demum ab eodem Peletario additæ sunt Radicis || *vtriusque demonstrationes.* ||

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition de Paris, 1561 (cf. *suprà*, n° 75), et l'adresse :

PARISIIS, || *Apud Gulielmum Cauellat in pingui gallina,* || *ex aduerſo collegij Cameracenſis.* || 1563. ||

Cette édition ne diffère, que par la date du titre, de l'édition de Paris, 1561; format, composition, nombre de feuillets, signatures et chiffres, texte, figures, lettres ornées, bandeaux, tout est identique, voire même se trouve aux mêmes feuillets.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Berlin : Bibl. roy., Ob. 1919. 8;
Bruxelles : Bibl. roy.;
Louvain : Bibl. univ.;
New York : Bibl. univ. (Columbia); — Bibl. George Arthur Plimpton;
Paris : Bibl. nat. V. 19163;
Pau : Bibl. mun.;
Tournai : Bibl. ville, 538 (Quelques notes manuscrites au commencement du volume).
Vienne : Hofbibl., 72. L. 79.

N° 80. — 1563. — Wittemberg. — *Héritiers de Georges Rhau.*

ARITHME- || *TICÆ PRACTICÆ ME-* || *THODVS FACILIS, PER* || *Gemmam Frifium Medicum ac* || *Mathematicum.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1561 (cf. *suprà*, n° 76), et l'adresse :

WITEBERGÆ || ANNO M.D.LXIII. ||

In-8°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, H_2, H_3, [H_4], H_5, [H_6], [H_7], [H_8], I, I_2, I_3, I_4, I_5, [I]$_6$, [I_7], [I_8], K, ..., L, ...; le verso du dernier feuillet blanc.

Vignettes aux f^os^ A_3 r° et $[L_8]$ r°.

Cette édition a même espèce de caractères et mêmes notes marginales que l'édition de Wittemberg, 1561; d'autre part, les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques, et se trouvent, ainsi que les lettres ornées, qui sont en partie différentes, aux mêmes feuillets.

Au f° $[L_8]$ r°, l'adresse :

WITEBERGÆ ‖ EX OFFICINA HÆREDVM ‖ GEORGII RHAVV. ‖ *M.D.LXIII.* ‖

Des exemplaires de cette édition sont conservés à :

BERLIN : Bibl. roy. Oc. 1541. 8;
BRESLAU : Bibl. roy. et univ.;
FRIBOURG-EN-BRISGAU : Bibl. univ.;
LEIDEN : Bibl. univ., 2005. H. 21;
LONDRES : Roy. Astron. Soc.;
MUNICH : Bibl. roy. et gouv.;
NEW YORK : Bibl. George Arthur Plimpton.

N° **81.** — 1564. — COLOGNE. — *M. Cholinus.*

ARITHME- ‖ TICAE PRACTICAE ME- ‖ thodus facilis, per Gemmam Frisium, ‖ medicum ac mathematicũ, iam recens, ‖ ab ipso authore emendata, & multis in ‖ locis insigniter aucta. ‖

HVC ACCESSERVNT IACOBI PELETA- ‖ *rii Cenomani annotationes : Eiusdem item de Fractio-* ‖ *nibus Astronomicis compendium : Et de cognoscendis* ‖ *per memoriam Calendis, Idib. Nonis, Festis mobilibus,* ‖ *& loco Solis & Lunæ in Zodiaco.* ‖

En dessous, marque typographique de Materne Cholinus [1], et l'adresse :

COLONIAE ‖ *Apud Maternum Cholinum.* ‖ M.D.LXIIII. ‖

---

[1] Cf. P. HEITZ et O. ZARETZKY, Die Kölner Büchermarken. Strasburg, 1898, n° 178.

In-8°, 112 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, ..., C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ..., M, ..., N, ..., O, ...; les f^os^ [O_7] v° et [O_8] blanc.

Les f^os^ A_2-[O_7] r° sont paginés 3-221; les pages 51 et 191 sont cotées 61 et 19t.

Chiffres marginaux.

Sont imprimés : *a*) en caractères italiques, les vers placés au verso du titre et au f° [O_7] r°, et la dédicace de Gemma Frisius; — *b*) en caractères grecs, les vers sur la géométrie d'Euclide.

Figures aux f^os^ [F_8] r° et v°, [G_6] v°, O_2 r°, et lettres ornées au recto des f^os^ A_2, A_3, A_4, [C_6], M et O, et au verso des f^os^ D_4, L_2 et O.

Au verso du titre, vers de STIGELIVS et d'ALBERTVS.

F^os^ A_2 r°-A_2 v° : Avis au lecteur de J. Peletier.

F^os^ A_3 r°-A_3 v° : Dédicace de Gemma Frisius à Guillaume Rhetius.

F^os^ A_4 r°-[O_6] v° : Texte de Gemma Frisius, divisé en quatre parties et terminé par un long appendice : 1^re^ partie (f^os^ A_4 r°-C_5 v°), *De ſpeciebus Arithmetices*; — 2^e^ partie (f^os^ [C_6] r°-D_4 r°), DE FRACTIONIBVS SI- || ue Minutijs; — 3^e^ partie (f^os^ D_4 v°-H_5 v°), DE REGVLIS VVLGARIBVS; — 4^e^ partie (f^os^ [H_6] r°-I_5 r°), DE PROPORTIONE; — Appendice : A) Texte de Gemma Frisius : *a*) DE FRACTIO- || nibus Aſtronomicis, ſiue de mi- || nutijs Phyſicis || (f^os^ I_5 r°-[K_8] v°); — *b*) IVCVNDAE ALIQVOT QVAESTIVNCVLAE || (f^os^ [K_8] v°-L_2 r°); — B) Texte de J. Peletier : *a*) ANNOTA- || TIONES IN ARITH- || meticam. || (f^os^ L_2 v°-[L_8] v°); — *b*) DE FRACTIONIBVS ASTRO- || NOMICIS COMPENDIVM. AC || primò de earum vſu, ſerie, || ac denominatione || (M r°-N_3 v°); — *c*) DE COGNOSCENDIS PER || memoriam Calendis, Idibus, Nonis, || Aureo numero, feſtis mobilibus, || & loco Solis & Lunæ || in Zodiaco, || (f^os^ N_4-[N_8] v°); — *d*) Avis au lecteur de J. Peletier (f° O r°), suivi de : RADICIS QVADRATAE et RADICIS CVBICAE DEMONSTRATIO (f^os^ O v°-[O_6] v°).

F° [O_7] r° : Vers grecs sur la géométrie d'Euclide, et vers latins de Ph. Melanchthon et de J. Heller.

Cette édition est faite d'après celle de Paris, 1563 (cf. *suprà*, n° 79), à laquelle rien n'a été ajouté.

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Darmstadt : Bibl. grand'ducale;
Erlangen : Bibl. univ.;
Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ.;
Louvain : Bibl. univ., Sc. 482;
Munich : Bibl. univ.;
Rome : Bibl. nat. Victor Emmanuel;
Zurich : Bibl. ville;
Ueberlingen (Gr. D. de Bade) : Léopold-Sophien Bibl.

N° **82**. — 1565. — Leipzig. — *J. Rhamba.*

ARITHME- ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, ‖ PER GEMMAM FRISIVM ‖ *Medicum ac Mathematicum.* ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1562 (cf. *suprà*, n° 78), et l'adresse :

LIPSIÆ ‖ Iohannes Rhamba excudebat ‖ M.D.LXV. ‖

In-8°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ...; le dernier feuillet blanc.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 r°, A_3 v°, A_5 v°, [A_6] v°, B_2 v°, [B_7] r°, [D_8] v°, H_4 v°, I_5 v°, K_4 r°; sauf trois, ces lettres diffèrent de celles de l'édition de Leipzig, 1562.

Cette édition a mêmes figures, mêmes notes marginales, même espèce de caractères d'imprimerie, mêmes vers, dédicace et texte que l'édition de Leipzig, 1562; texte, vers, notes et figures occupent les mêmes feuillets; toutefois la note marginale du f° C_3 r° de l'édition de 1562 « *Examen diuifionis* » n'est pas ici reproduite.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Berlin : Bibl. roy. O. 2309. 8;
Breslau : Bibl. roy. et univ.;
Liège : Bibl. univ. e. X. 27. 122!;
Upsala : Bibl. univ.

N° 83. — 1566. — Wittemberg. — *J. Schwertel.*

ARITHME- || *TICÆ PRACTICÆ* || *METHODVS FA-* || *CILIS* || *PER* || *GEMMAM FRISIVM ME-* || *DICVM AC MATHEMA-* || *TICVM:* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1563 (cf. *suprà*, n° 80), et l'adresse :

WITEBERGÆ M.D.LXVI. ||

In-8°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, F_2, F_3, F_4, F_5, [F_6], [F_7], [F_8], G, G_2, G_3, G_4, G_5, [G_6], [G_7], [G_8], H, ..., I, ..., K, ..., L, ...

Fleurons aux f^os^ A_3 r° et [L_8] r°.

Cette édition a même espèce de caractères d'imprimerie et mêmes notes marginales que l'édition de Wittemberg, 1563; d'autre part les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques, et se trouvent, ainsi que les lettres ornées, qui se valent presque, aux mêmes feuillets; au f° I r°, la note marginale *Aliud* est répétée deux fois.

Au f° [L_8] r°, l'adresse :

WITEBERGÆ || *EX OFFICINA IOHAN-* || *NIS SCHWERTELII.* || M.D.LXVI. ||

Un exemplaire de cette édition est conservé à :

Dublin : Trinity College. EE. 1. 37;

N° **84.** — 1567. — Wittemberg. — *J. Schwertel.*

ARITHME- || *TICÆ* PRACTICÆ || *METHODVS FA-* || *CILIS,* || *PER* || *GEMMAM FRISIVM ME-* || *DICVM AC MATHEMA-* || *TICVM.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1566 (cf. *suprà*, n° 83), et l'adresse :

WITEBERGÆ M.D.LXVII. ||

Ce travail est une reproduction textuelle de l'édition de Wittemberg, 1566; la date du titre seule a été modifiée.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Breslau : Bibl. roy. et univ., Math. II. Oct. 91;
Halle-a-S. : Bibl. univ.;
Zurich : Bibl. der Naturf. Ges.

N° **85.** — 1567. — Venise. — *J. Bariletto.*

ARITMETICA || prattica facilissima, || composta da gemma frisio medico, || et matematico; || Con l'aggiunta dell' Abbreuiamento de i Rotti Aſtronomici di || GIACOMO PELLETARIO; & del conoſcere à mente le Calende, || gl' Idi, le None, le Feſte Mobili, il luoco del Sole, & della Luna nel || Zodiaco; & la dimoſtratione della Radice Cubica : lequali tutte || coſe dal latino, ha in queſta lingua ridotte ORATIO Tosca || nella (1) della famiglia di Maeſtro Luca Fiorentino; & halle de- || dicate ||

ALLO ILLVSTRE SIGNORE, IL SIGNOR || ETTORE PODOCATARO. ||

En dessous, marque typographique sur bois, représentant une femme debout, se mirant dans une glace tenue de la main

---

(1) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum.* Fasc. Toulgoet-Tremsinsky (1897), col. 177-179.

droite (cette marque est reproduite au verso du dernier feuillet), et l'adresse :

IN VENETIA, Appreſſo Giouanni Bariletto ‖ M.L.XVII. ‖

In-4°, 54 folios signés [† 1], † 2, [† 3], [† 4], *A*, A_2, [A_3], [A_4], *B*, ..., *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M*, M_2, M_3, [M_4], [M_5], [M_6]; le verso du titre blanc.

Les folios, signés *A* r°-[M_5] r°, sont chiffrés 1 à 51 (lisez 49); — les f^os^ 24, 31, 44, 45, 46, 49, sont chiffrés par erreur 42, 30, 45, 39, 41 et 51.

Caractères italiques, sauf pour la dédicace de Toscanella et la table.

Lettres ornées aux f^os^ † 2 r°, [† 3] v°, *A* r°, C_2 v°, *D* r°, *H* v°, M_3 r°; — même vignette aux f^os^ [† 3] v° et [† 4] v°; — bandeau au f° [† 3] v°; figures aux f^os^ [F_3] v°, G_2 v°, M_3 v°.

F^os^ † 2 r°-[† 3] r° : Dédicace de *ORATIO TOSCANELLA* « ALLO ILLUSTRE ‖ ET MAGNANIMO ‖ SIGNORE, ‖ IL SIGNOR ETTORE ‖ PODOCATARO ‖ ».

F^os^ [† 3] v°-[† 4] v° : TAVOLA DELLE COSE ‖ PIV IMPORTANTI, CHE IN QVESTO ‖ LIBRO SI CONTENGONO. ‖

F^os^ *A* r°-[M_5] v° : Texte de Gemma Frisius, divisé en quatre parties, et terminé par un long appendice : 1^re^ partie (f^os^ *A* r°-C_2 v°), DELLE SPECIE DELL' ARITMETICA; — 2^e^ partie (f^os^ C_2 v°-*D* v°), DE I ROTTI, OVERO DE I MINVCCIAMENTI; — 3^e^ partie (f^os^ D_2 r°-*H* v°), DELLE REGOLE VOLGARI; — 4^e^ partie (f^os^ *H* v°-*I* r°), DELLA PROPORTIONE; — Appendice : A) Texte de Gemma Frisius : *a*) AGGIVNTA de i rotti Aſtronomici; ouero de i Minucciamenti Fifici (f^os^ I r°-K_2 r°); — *b*) ALCVNI PIACEVOLI QVESITI (f^os^ K_2 r°-K_2 v°); — B) Texte de Peletier : *a*) ABBREVIAMENTO de i rotti Aſtronomici; & prima dell' uſo loro, dell' ordine, & della denominatione (f^os^ [K_3] r°-[L_4] r°); — *b*) Del conoſcere à mente le CALENDE, gl' IDI, le NONE, l'Aureo numero, le Feſte mobili; & il luoco del Sole, & della Luna nel Zodiaco (f^os^ [L_4] r°-M_2 v°); — *c*) DELLA DIMOSTRATIONE DELLA RADICE QVADRATA (f^os^ M_3 r°-[M_5] v°).

F° [M$_6$] r° : le REGISTRO et l'adresse :

IN VENETIA, ‖ Appreſſo Giouanni Bariletto, ‖ M.DLXVII. ‖

Cette édition est faite d'après l'édition de Paris, 1563 (cf. *supra*, n° 79) ; elle ne reproduit ni les pièces de vers, ni les deux avis au lecteur et les notes, correspondant aux chiffres marginaux de J. Peletier, ni la dédicace de Gemma Frisius.

Des exemplaires de cette édition se trouvent à :

Berlin : Bibl. roy. Ob. 1925. 8 (4) ;
Londres : Brit. Museum, 8535, df. 20 ;
New York : Bibl. George Arthur Plimpton ;
Paris : Musée pédagogique ;
Poulkova : Observ. central Nicolas ;
Raudnitz : Bibl. Prince de Lobkovitz ;
Vienne : Bibl. Prince de Liechtenstein ;
Venise : Bibl. Saint-Marc.

N° 86. — 1568. — Leipzig. — *J. Rhamba.*

ARIT[ME-] ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, ‖ PER ‖ *GEMMAM FRISIVM* ‖ Medicum ac Mathematicum. ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig 1565 (cf. *suprà*, n° 82), et l'adresse :

LIPS[IAE] ‖ Iohannes Rhamba excudebat ‖ M.D.LXVIII. ‖

Le format, le nombre de folios, les caractères d'imprimerie, les notes marginales, les signatures, les figures, les lettres ornées, les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace et texte), sont ceux de l'édition de Leipzig, 1565 ; au surplus ces éléments, les figures et les lettres ornées se trouvent aux mêmes feuillets.

La gravure du titre est reproduite dans : A. Witting et M. Gebhardt, Beispiele zur Geschichte der Mathematik, 1913.

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Breslau : Bibl. roy. et univ. ;

Copenhague : Bibl. roy. (avec reliure de 1568, portant les initiales W. M. ; elle rappelle la reliure n° 777, signalée par James Weale, dans : Bookbindings ... in ... South Kensigton Museum. London, 1898).

N° **87**. — 1569. — Paris. — *Jérôme De Marneffe* et *G. Cavellat.*

ARITHMETICÆ || *PRACTICAE METHODVS* || *facilis, per Gemmam Frifium, medicum ac* || *mathematicum, iam recèns ab ipfo autho-* || *re emendata, & multis in locis* || *infigniter aucta.* ||

HVC ACCESSERVNT IACOBI PELETA- || rij Cœnomani annotationes : Eiufdē item de Fractionibus || Aſtronomicis compendium : Et de cognoſcendis || per memoriā Calendis, Idib. Nonis, Feſtis || mobilibus, & loco Solis & Lunæ || in Zodiaco. ||

Quibus demum ab eodem Peletario additæ funt Radicis || *vtriufque demonſtrationes.* ||

En dessous, marque typographique de Jérôme De Marneffe (1), et l'adresse :

PARISIIS, || *Apud Hieronymum de Marnef, & Gulielmum* || *Cauellat, ſub Pelicano monte D. Hilarij.* || 1569. ||

In-8°, 96 folios signés [A], A ij, *A iij*, *A iiij*, [A v], [A vj], [A vij], [A viij], *B*, *B ij*, *B iij*, *B iiij*, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M*, ... ; le dernier feuillet blanc.

Les folios signés A ij r° à [M vij] r° sont chiffrés 2 à 95 ; le f° [M vj] r° n'est pas chiffré ; le f° 32 est chiffré 52 par erreur.

Caractères italiques à l'exception de la dédicace de Gemma

---

(1) Variété de la marque 332, donnée par L.-C. Silvestre, *Loc. cit.*

Frisius et de l'avis au lecteur de J. Peletier qui se trouve au f° *M* r° ; caractères grecs pour les vers sur la géométrie d'Euclide.

Lettres ornées aux f^os^ A ij r°, *A iij* r°, [A v] r°, [A vj] v°, [A vij] v°, *B ij* v°, [B vj] r°, [B viij] v°, *C ij* r°, [C vj] v°, [C vij] r° et v°, [C viij] v°, [D vij] r°, *E iiij* v°, [F v] r°, [F vij] v°, [F viij] r°, *G ij* r°, *G iij* r°, *G iiij* v°, [G vj] r° et v°, [G vij] r°, [G viij] v°, *H ij* v°, *H iij* r°, *H iiij* r°, [H v] r°, [H viij] r°, *I iij* v°, *I iiij* r° et v°, [I v] r°, *K iij* r°, [L v] r°, *M* r° et v°, *M iij* r°.

Cul-de-lampe identique aux f^os^ A ij v° et [M v] v°.

Bandeaux aux f^os^ *A iij* r° et *M* r°.

Figures aux f^os^ *F* r°, [F vj] v° et *M ij* r°.

Au verso du titre : Avis au lecteur de J. Peletier, daté de « *Lutetiæ, 4. Non. Sept. anno Chriſti, 1558* ».

F^os^ A ij r°-A ij v° : Dédicace de Gemma Frisius à Guillaume Rhetius.

F^os^ *A iij* r°-[M v] v° : Texte de Gemma Frisius, divisé en quatre parties, et terminé par un long appendice : 1^re^ partie (f^os^ *A iij* r°-*C ij* r°), De ſpeciebus Arithmetices; — 2^e^ partie (f^os^ *C ij* r°-[C vij] v°), de Fractionibus ſiue Minutiis; — 3^e^ partie (f^os^ [C vij] v°-*G iiij* v°), DE Regulis vulgaribus; — 4^e^ partie (f^os^ *Giiij* v°-*H ij* v°), DE PROPORTIONE; — Appendice : A) Texte de Gemma Frisius : *a*) DE FRACTIONIBUS Aſtronomicis, ſiue de minutijs Phyſicis (f^os^ *H ij* v°-*I iiij* r°) ; — *b*) Iucundæ aliquot quæſtiunculæ (f^os^ *I iiij* r°-[I v] v°) ; — *B*) Texte de Jacques Peletier : *a*) ANNOTATIONES IN Arithmeticam (f^os^ [I vj] r°-*K iij* r°) ; — *b*) DE FRACTIONIBVS Aſtronomicis Compendium. Ac primò de earum vſu, ferie, ac denominatione (f^os^ *K iij* r°-*L iiij* v°) ; — *c*) DE COGNOSCENDIS per memoriam Calendis, Idibus, Nonis, ... (f^os^ [L v] r°-[L viij] v°) ; — *d*) Avis au lecteur de J. Peletier (f° *M* r°), suivi de RADICIS QVADRATÆ et RADICIS CVBICÆ demonſtratio (f^os^ *M* v°-[M v] v°).

F^os^ [M vj] r°-[M vij] r° : Vers grecs sur la géométrie d'Euclide, strophe, non signée, de Ph. Melanchton, pièces de vers de Joachim Heller, de Strigelius et d'Albertus.

F° [M vij] v°, marque typographique de J. De Marneffe, diffé-

rente de la marque du titre, et de la marque 332, donnée par L.-C. Silvestre, *Loc. cit.*

Les éléments de cette édition, qu'il s'agisse des pièces de vers, des avis au lecteur, de la dédicace de Gemma Frisius, du texte de ce dernier et de Jacques Peletier, sont ceux de l'édition de Paris, 1563 (cf. *suprà*, n° 79). Quelques opérations de calcul ont été remaniées aux f^os^ [B v] v°, *C* r° et v°, [C viij] v°, [E vj] v°, [E vij] r° et v°, [E viij] r°.

Les 29 chiffres renvoyant aux annotations de J. Peletier ne figurent pas en marge.

Des exemplaires de cette édition se rencontrent à :

Douai : Bibl. mun. Math. 189 (Incomplet du dernier feuillet).
New York : Publ. Library.

N° 88. — 1570. — Wittemberg. — *J. Schwertel.*

ARITHME- || *TICÆ PRACTICÆ* || *METHODVS FACILIS,* || *Per Gemmam Frifium Medicum* || *ac Mathematicum.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1567 (cf. *suprà*, n° 83), et l'adresse :

WITEBERGÆ || *ANNO M.D.LXX.* ||

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, même espèce de caractères d'imprimerie, mêmes signatures que l'édition de Wittemberg, 1567 ; d'autre part, les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont ceux de cette édition, et se trouvent, ainsi que les lettres ornées, qui sont presque toutes identiques, mais sont augmentées d'une unité (f° [K_6] v°), aux mêmes feuillets.

Remarquons au surplus : 1) Qu'à la fin de la dédicace de Gemma Frisius a été ajoutée cette date absolument fantaisiste « *Anno 1536* » ; — 2) Qu'au bas des feuillets A_3 r° et [L_8] r° se trouvent une vignette et un trait de plume différents des

ornements des mêmes folios dans l'édition de Wittemberg, 1567 ; — 3) Que des modifications légères ont été introduites dans quelques entêtes de chapitres (f° K r° par exemple, « De Medio proportionali » est devenu « De Medio proportionali *Geometrico* »), et dans les notes marginales ; des notes ou des chiffres ont été ajoutés (f^{os} B_3 v°, B_4 r°, D_2 v°, [G_8] v°, H_2 r°, H_4 r°, I_3 v°, I_5 r°, [I_6] v°, [I_7] r° et v°, [I_8] r°, K_3 r° et v°) ; quelques-uns ont disparu (f^{os} D_2 v°, D_5 r° et G_4 r°) ; des notes enfin ont été modifiées (f^{os} C_4 r° et v°, [C_8] r°, D_2 r°, D_3 r°, [D_6] r°, [D_7] r°, [G_6] r° et v°, I_3 r°, K_2 r°) ; — 4) Que la rubrique *REGVLA FALSI vnius positionis*, qui se trouvait dans l'édition de Wittemberg, 1567 (f° [K_8] v°), en tête du chapitre commençant par les mots « HÆC exempla & plura alia commodius faciliusq; fient per unam positionem », est maintenant placée au f° [H_7] v°, devant les mots « AT quoniam harum quæstionum Geometricarum enodatiões ... ».

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Carlsruhe : Hof- und Landesbibl. Math. III, 7, 37 ;
Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ., 54590^a ;
New York : Publ. Library ;
Rostock-i-M. : Bibl. univ. grand'ducale.

---

89. — 1571. — Cologne. — *M. Cholinus.*

ARITHME- || TICAE PRACTICAE || METHODVS FACILIS, PER GEMMAM || *Frisium, Medicum ac Mathematicum, iam re-* || *cèns ab ipso authore emendata, & multis* || *in locis infigniter aucta.* ||

HVC ACCESSERVNT IACOBI PE- || letarij Cenomani annotationes : Eiusdem item de || Fractionibus Astronomicis compendium : Et || de cognoscendis per memoriam Calendis, || Idibus, Nonis, Festis mobilibus, || & loco Solis & Lunæ in || Zodiaco. ||

Nunc verò à Ioanne Stein recognita, & no- || *uis aucta additionibus.* ||

En dessous, marque typographique n° 179 de Materne Cholinus (1), et l'adresse :

COLONIÆ, || Apud Maternum Cholinum. || *M.D.LXXI.* || *Cum gratia & priuilegio Cæf. Maieft.* ||

In-8°, 92 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, F_2, F_3, F_4, F_5, [F_6], [F_7], [F_8], *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., L, L_2, L_3, L_4, L_5, [L_6], [L_7], [L_8], *M*, M_2, M_3, [M_4].

Les f^os^ A_2-[M_4] r° sont paginés 3 à 283 [183]; les pages 154, 156, 157, 164, 167, 169, 173, 174, 183, sont cotées par erreur 254, 256, 257, 294, 267, 269, 113, 274, 283.

Lettres ornées au recto des f^os^ A_2, A_3, A_4, C_4, D_3, K_3, [L_8].

Figures dans le texte aux f^os^ [F_6] r°, G_3 v°, G_4 r°, [L_8] v°.

Une vignette au f° [M_4] r°.

En marge le nom de J. Peletier et de J. Stein à côté de leurs *annotationes*, et quelques notes aux f^os^ C_5 v°, [C_6] r°, D_3 r°, [D_6] v°, et [L_8] v°.

Caractères italiques, à l'exception de deux avis au lecteur de J. Peletier, des *annotationes* et de quelques lignes de texte [f^os^ [L_8] v° et M_2 v°) de ce dernier, et des notes de Stein, qui sont en caractères romains.

Au verso du titre les vers de Stigelius et d'Albertus.

F^os^ A_2 r°-A_2 v°, avis au lecteur de J. Peletier, daté de « Lutetiæ, 4. Non. Sept. Anno Chrifti, 1558 ».

F^os^ A_3 r°-A_3 v°, dédicace de Gemma Frisius à Guillaume Rhetius.

F^os^ A_4 r°-[M_4] r° : Texte de Gemma Frisius, divisé en quatre parties, et terminé par un long appendice : 1re partie (f^os^ A_4 r°-C_3 v°), De fpeciebus Arithmetices; — 2e partie (f^os^ C_4 r°-D_2 v°), DE FRACTIONIBVS fiue Minutijs; — 3e partie (f^os^ D_3 r°-H_2 r°), DE || REGVLIS VVLGA- || ribus. || ; — 4e partie (f^os^ H_2 r°-[H_8] r°), DE PROPORTIONE; — Les notes de J. Stein sont réparties dans les

(1) P. HEITZ et O. ZARETZKY, *Op. cit.*

3e et 4e parties du texte de Gemma Frisius, aux fos F_4 vo, [F_7] ro-[F_7] vo, G_3 ro et vo, [H_6] ro-[H_6] vo ; — les *annotationes* de J. Peletier sont disséminées dans les quatre parties de ce même texte aux fos A_4 vo, A_4 vo-A_5 ro, [A_6] ro-[A_6] vo, [A_8] ro, B_2 ro, C_2 vo-C_3 ro, C_4 vo, C_5 vo, [C_6] ro-[C_6] vo, [C_8] vo, D_2 ro, D_3 vo, [D_6] vo, [D_7] ro-[D_7] vo, E vo-E_2 ro, E_3 vo, E_4 vo, F_5 ro, [F_8] vo, H_5 vo. — Appendice : A) Texte de Gemma Frisius : *a*) DE FRACTIO- || nibus Aſtronomicis, ſiue de mi- || nutijs Phyſicis. || (fos [H_8] ro-K ro) ; — *b*) IVCVNDAE ALIQVOT || quæſtiunculæ. || (fos K ro-K_2 vo) ; — B) Texte de J. Peletier : *a*) DE FRACTI- || ONIBVS ASTRONOMICIS || Compendium ... || (fos K_3 ro-L_4 ro) ; — *b*) DE COGNOSCENDIS PER || memoriam Calendis, Idibus, Nonis, || ... || (fos L_4 ro-[L_7] vo) ; — *c*) Avis au lecteur de Jacques Peletier (fo [L_8] ro), suivi de RADICIS QVADRATAE et RADICIS CVBICAE Demonſtratio (fos [L_8] ro-[M_4] ro).

Fo [M_4] vo, vers latins de Philippe Melanchthon et de Joachimus Heller.

Cette édition ne diffère de celle de Cologne, 1564 (cf. *suprà*, no 81), que par quelques figures, quelques lettres ornées, la vignette, les caractères d'imprimerie, par la répartition des *annotationes* de J. Peletier dans le texte, par la suppression des vers grecs sur la géométrie d'Euclide, et surtout par des notes de Jean Stein, qui figurent pour la première fois dans une édition de l'*Arithmétique* de Gemma Frisius.

Il existe des exemplaires de cette édition à :

GENÈVE : Bibl. publ. Ka. 70 ;
LOUVAIN : Bibl. Collège des Jésuites (Incomplet des fos K et K_2) ;
MUNICH : Bibl. roy. et gouv. ;
NEW YORK : Bibl. George Arthur Plimpton ;
ROME : Bibl. nat. Victor Emmanuel ;
WOLFENBÜTTEL : Bibl. ducale ;
Aux Bibl. univ. de : GRONINGUE ; — KÖNIGSBERG ; — LOUVAIN, Sc, 601 ; — PARIS ; — PRAGUE, 2 exempl. 14. H. 76 et 14. K. 8 — STRASBOURG.

N° 90. — 1572. — Paris. — *J. de Marneffe* et *G. Cavellat.*

ARITHMETICÆ || *practicae methodvs* || facilis, per *Gemmam Frifium, medicum ac* || *mathematicum, iam recèns ab ipfo autho-* || *re emendata, & multis in locis* || *infigniter aucta.* ||

HVC ACCESSERVNT IACOBI PELETA- || rij Cœnomani annotationes : Eiuſdē item de Fractionibus || Aſtronomicis compendium : Et de cognoſcendis || per memoriā Calendis, Idib. Nonis, Feſtis || mobilibus, & loco Solis & Lunæ || in zodiaco. ||

Quibus demum ab eodem Peletario additæ ſunt Radicis || *vtriuſque demonſtrationes.* ||

En dessous, même figure sur bois qu'au titre de l'édition de Paris, 1569 (cf. *suprà*, n° 87), et l'adresse :

PARISIIS, || *Apud Hieronymum de Marneſ, & Gulielmum* || *Cauellat, ſub Pelicano monte* D. Hilarij. || 1572. ||

Cette édition est absolument identique à celle de Paris, 1569, comme composition, comme justification, comme texte, comme accessoires ; ici aussi les vers de Melanchton n'ont pas de signature. Toutefois les f^os^ A ij r°-[M vij] r° sont seuls chiffrés 2 à 93, et deux petites rectifications ont été faites ; le f° [D viij] r° est chiffré 32 et non 52, et à la lettre ornée G du f° *C ij* r°, on a substitué la lettre F.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Amsterdam : Bibl. univ., 317. F. 36 ;
Auxerre : Bibl. mun. ;
Louvain : Bibl. univ., Sc. 440 ;
Lyon : Bibl. ville, 342423 ;
Milan : Bibl. Ambrosienne ;
Nantes : Bibl. publ., 18690 ;
Tulle : Bibl. mun.

N° **91**. — 1572. — Leipzig. — *J. Rhamba.*

ARITHME- ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, ‖ PER ‖ *GEMMAM FRISIVM* ‖ *Medicum ac Mathematicum.* ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1568 (cf. *suprà*, n° 86), et l'adresse :

LIPSIAE ‖ Iohannes Rhamba excudebat ‖ M.D.LXXII. ‖

Le format, le nombre de folios, les caractères d'imprimerie, les notes marginales, les signatures, les figures, les lettres ornées, les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte), sont ceux de l'édition de Leipzig, 1568; au surplus ces éléments, les figures et les lettres ornées se trouvent aux mêmes feuillets.

Des exemplaires de cette édition sont conservés à :

Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ., 54588;
Halle-a-S. : Bibl. univ.;
Munich : Bibl. roy. et gouv; — Bibl. univ.;
Nuremberg : Bibl. ville, Fen. V. 728. 1. 8°;
Upsala : Bibl. univ.

N° **92**. — 1574. — Wittemberg. — *Pierre Seitz.*

ARITHME- ‖ TICAE PRACTICAE ‖ METHODVS FACILIS, ‖ PER GEMMAM FRISIVM ‖ *Medicum ac Mathematicum.* ‖

En dessous, gravure sur bois représentant trois personnages calculant autour d'une table (dans cette planche le graveur s'est inspiré de la gravure du titre de l'édition de Wittemberg, 1570; cf. *suprà*, n° 88), et l'adresse :

WITEBERGAE. ‖ ANNO M.D.LXXIIII. ‖

Cette édition a même format, même nombre de folios, mêmes signatures, mêmes notes marginales, même espèce de caractères d'imprimerie, que l'édition de Wittemberg, 1570; d'autre part,

les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace avec la date fantaisiste de 1536, texte proprement dit), sont identiques, et se trouvent, ainsi que les lettres ornées, dont quatre seulement (f^{os} A_3 v°, C_4 r°, H_4 v°, K_4 r°) sont différentes, aux mêmes feuillets.

Toutefois : 1) Aux signatures B_5 et G_4 sont substituées par erreur les signatures C_5 et G_5 ; — 2) Les vignettes des f^{os} A_3 r° et [L_8] r° sont différentes ; — 3) La note marginale du f° C r° « Notandum in divisione », n'est pas ici reproduite ; aux f^{os} C_4 r° et [C_8] r° nous avons les notes de l'édition de Wittemberg, 1567 (cf. *suprà*, n° 84), tandis que les f^{os} B_2 v°, B_4 r°, H_2 r°, sont vierges d'*annotationes*, comme dans cette dernière édition.

Un seul exemplaire connu :

Lund : Bibl. univ. Mathem. arithm.

N° **93**. — 1575. — Leipzig. — *J. Rhamba.*

ARITHME- ‖ TICÆ PRACTICÆ ‖ METHODVS FACILIS, ‖ PER ‖ *GEMMAM FRISIVM* ‖ *Medicum ac Mathematicum.* ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1572 (cf. *suprà*, n° 91), et l'adresse :

LIPSIAE ‖ Iohannes Rhamba excudebat. ‖ M.D.LXXV. ‖

Cette édition a même format, même nombre de folios, mêmes signatures, mêmes notes marginales, même espèce de caractères d'imprimerie, que l'édition de Leipzig, 1572 ; d'autre part, les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit), sont identiques, et se trouvent, ainsi que les lettres ornées, qui sont en nombre égal, mais dont trois seulement (f^{os} A_3 v°, H_4 v° et K_4 r°) sont identiques, aux mêmes feuillets.

Au f° K_5 v° se trouve une vignette, et la note marginale « Praxis » a disparu du f° B r°.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Breslau : Bibl. roy. et univ.;
New York : Bibl. George David Plimpton;
Nuremberg : Bibl. ville, Math. 841. 1. 8°;
Upsala : Bibl. univ.

N° **94**. — 1576. — Cologne. — *M. Cholinus.*

ARITHME- || TICAE PRACTICAE || *METHODVS FACILIS, PER GEMMAM* || *Frifium, Medicum ac Mathematicum, iam re-* || *cèns ab ipfo authore emendata, & multis* || *in locis infigniter aucta.* ||

HVC ACCESSERVNT IACOBI PE- || letarij Cenomani annotationes : eiufdem item de || Fractionibus Aftronomicis compendium : Et || de cognofcendis per memoriam Calendis, || Idibus, Nonis, Feftis mobilibus. || & loco Solis & Lunæ in || Zodiaco. ||

Nunc verò à Ioanne Stein recognita, & no- || *uis* aucta additionibus. ||

En dessous, marque typographique n° 178 de M. Cholinus (1), et l'adresse :

COLONIAE, || Apud Maternum Cholinum. || *M.D.LXXVI.* || *Cum Gratia & Priuilegio Cœf. Maieft.* ||

In-8°, 92 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], *C*, ..., D, D_2, D_3, D_4, D_5, [D_6], [D_7], [D_8], *E*, ..., *F*, F_2, F_3, F_4, [F_5], [F_6], [F_7], [F_8], *G*, ..., H, H_2, H_3, H_4, [H_5], [H_6], [H_7], [H_8], *I*, ..., *K*, ..., L, L_2, L_3, L_4, L_5, [L_6], [L_7], [L_8], M, M_2, M_3, [M_4].

Les f^{os} A_2-[M_4], sauf le f° [D_7] v°, sont paginés 3 à 283 [183]; les pages 66, 71, 78, 164, 167, 169 et 183 sont cotées par erreur 66f, 7t, 83, 264, 267, 269 et 283.

---

(1) Cf. P. Heitz et O. Zaretzky, *Op. cit.*

Lettres ornées au recto des f^os^ A_2 (identique à celle du f° A_2 de l'édition de Cologne, 1571), A_3, A_4, C_4, D_3, K_3, [L_8].

Les figures, les notes marginales, les caractères d'imprimerie, les parties constitutives du travail (vers, dédicace, avis au lecteur, texte proprement dit), sont les mêmes que dans l'édition de Cologne, 1571 (cf *suprà*, n° 89) ; sauf les caractères d'imprimerie, ces divers éléments se rencontrent au surplus aux mêmes feuillets.

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Londres : Brit. Museum, 8503. b. 13;

A la Bibl. roy. de Bamberg, 2 exempl. Ma. 0.93 et Ma. 0.94; — Berlin, Ob. 1922.8; — Bruxelles; — Dresde;

Darmstadt : Bibl. grand'ducale;

Genève : Bibl. publ., Ka. 71 ;

A la Bibl. de la ville de Cologne, C. I. 28; — Danzig, VIII. Ao. 33; — Maestricht, 4802;

Poulkova : Observ. central Nicolas.

Aux Bibl. univ. de Erlangen; — Fribourg-en-Brisgau; — Munich; — Prague, 14. K. 83; — Strasbourg.

N° **95**. — 1576. — Wittemberg. — *J. Schwertel.*

ARITHME- ‖ *ticæ practi-* ‖ *cæ Methodus facilis,* ‖ *per* ‖ Gemmam Frisivm ‖ Medicum ac Mathematicum. ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1570 (cf. *suprà*, n° 88), et l'adresse :

WITEBERGAE ‖ *ANNO M.D.LXXVI.* ‖

In-8°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, G_2, G_3, G_4, G_5, [G_6], [G_7], [G_8], H, H_2, H_3, H_4, H_5, [H_6], [H_7], [H_8], I, ..., K, ..., L, ...,; le verso du dernier feuillet blanc.

Au recto du dernier feuillet, une marque typographique

(Dieu le Père tenant dans les bras son Fils, et au-dessus d'eux le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe). Au bas de la marque un monogramme (une croix accostée des lettres G et R), qui semble être celui de Jean Crato, et en dessous l'adresse :

WITEBERGAE ‖ *Johan. Schwertel excudebat.* ‖ *ANNO M.D.LXXVI.* ‖

Cette édition a mêmes figures, mêmes lettres ornées, mêmes notes marginales, mêmes caractères d'imprimerie, mêmes éléments constitutifs du texte (vers, dédicace, texte proprement dit) que de l'édition de Wittemberg, 1570; sauf les caractères d'imprimerie, ces divers éléments se trouvent au surplus aux mêmes feuillets. Remarquons toutefois : 1) Que les lettres ornées des f^os^ A_3 v°, A_5 v°, C_4 r° sont différentes; 2) Que la note marginale « *Declaratio* » ne figure plus au f° H_3 r°; 3) Que la vignette et le trait de plume des f^os^ A_3 r° et [L_8] r° sont remplacés ici par un bandeau et une marque typographique; 4) Que la rubrique *REGVLA FALSI VNIVS pofitionis* a repris la place qu'elle avait dans l'édition de Wittemberg, 1567 (cf. *suprà*, n° 84).

On connaît des exemplaires de cette édition à :

Bamberg : Bibl. roy. Astr. 8° 10;
Carlsruhe : Hof- und Landesbibl., Math. III, 8°, 43;
Cologne : Bibl. Ville, G. B. VIII, 83^c^;
Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ.;
Iena : Bibl. univ.;
Inspruck : Bibl. univ.;
Stockholm : Bibl. roy.

N° **96**. — 1578. — Paris. — *J. De Marneffe* et *Veuve de G. Cavellat.*

ARITHMETICAE ‖ *practicae methodvs* ‖ *facilis, per Gemmam Frifium Medicum ac* ‖ *Mathematicum, iam recèns ab ipfo au-* ‖ *thore emendata, & multis in locis* ‖ *infigniter aucta.* ‖

HVC ACCESSERVNT IACOBI PELE- || tarij Cœnomani annotationes : Eiuſdem item de Fra || ctionibus Aſtronomicis compendium : Et de co- || gnoscendis per memoriam Calendis, Idib. Nonis, Feſtis mobilibus, & loco Solis || & Lunæ in Zodiaco. ||

Quibus demum ab eodem Peletario additæ ſunt Radicis || *vtriuſque demonſtrationes.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Paris, 1572 (cf. *suprà*, n° 90) et l'adresse :

PARISIIS, || *Apud Hieronymum de Marnef, & viduam* || *Guliel. Cauellat, ſub Pelicano monte D. Hilarij.* || 1578. ||

Le format, le nombre de folios, les caractères d'imprimerie, les signatures (le deuxième feuillet est signé *A ij* et non A ij), les chiffres, les figures, les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, avis au lecteur, texte proprement dit), sont ceux de l'édition de Paris, 1572; au surplus ces éléments (sauf les caractères d'imprimerie) et les lettres ornées, qui sont en partie différentes (21 sur 39), se trouvent aux mêmes feuillets.

Il convient toutefois de signaler : 1) Que les culs-de-lampe des f^os^ *A ij* v° et [M v] v°, et les bandeaux des f^os^ *A iij* r° et *M* r°, sont respectivement identiques, mais diffèrent de ceux de l'édition de Paris, 1572; — 2) Que le verso du f° [M vij] est blanc, au lieu d'avoir une marque typographique; — 3) Que les f^os^ 32 et 85 sont chiffrés par erreur 25 et 8.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Dublin : Trinity College, L. m. 39;
Heidelberg : Bibl. univ.;
Le Havre : Bibl. publ.;
Londres : Brit. Museum, 531. d. 31;
Louvain : Bibl. univ., Sc. 483;
New York : Bibl. George David Plimpton;
Paris : Bibl. nat., v. 19174; — Bibl. univ.; — Musée pédagogique;
Stockholm : Bibl. roy.

N° **97**. — 1579. — Wittemberg. — *Héritiers de J. Crato.*

ARITHME- || ticae practi- || cæ methodvs || facilis, || *per* || gemmam frisivm || Medicum ac Mathematicum. ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1576 (cf. *suprà*, n° 95), et l'adresse :

WITEBERGAE || Anno M.D.LXXIX.

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, mêmes signatures, mêmes notes marginales, mêmes caractères d'imprimerie, mêmes figures, mêmes éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit), que l'édition de Wittemberg, 1576; ces éléments (sauf les caractères d'imprimerie) et les lettres ornées, qui sont presque toutes différentes, se trouvent aux mêmes feuillets.

Remarquons au surplus que la signature G_2 est en italique et que nous n'avons ici ni bandeau au f° A_3 r°, ni lettre ornée au f° [K_6] v°, ni marque typographique au recto du dernier feuillet, où se lit uniquement cette adresse :

WITEBERGAE || Excudebant hære- || des Iohannis Cra- || tonis || ANNO, || MDLXXIX. ||

Le verso du dernier feuillet est blanc.

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Bale : Bibl. univ.;
Berlin : Bibl. roy. Ob. 4540. 8;
Dresde : Bibl. roy. Aesthet. 559^b misc. 3;
Stuttgart : König. Landesbibl.;
Zurich : Bibl. cantonale.

N° **98**. — 1580. — Leipzig. — *G. Defnerus.*

ARITHME- || ticæ practicæ || methodvs facilis, || per Gemmam frisivm || Medicum ac Mathematicum. ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1575 (cf. *suprà*, n° 93), et l'adresse :

LIPSIÆ, ‖ Georgius Defnerus imprimebat. ‖ M.D.LXXX. ‖

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, mêmes signatures, mêmes notes marginales, même espèce de caractères d'imprimerie, que l'édition de Leipzig, 1575; d'autre part, les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques, et se trouvent, ainsi que les lettres ornées, qui sont en nombre égal, mais dont deux (f^{os} A_5 v° et $[A_6]$ v°) sont différentes, aux mêmes feuillets.

La vignette du f° K_5 v° n'est pas la même, et la note marginale du f° $[B_6]$ et une des notes du f° D_2 v° ont disparu.

Des exemplaires de cette édition se trouvent à :

Bamberg : Bibl. roy. Ma. 0. 121;
Halle-a-S. : Bibl. univ;
Kœnigsberg : Bibl. univ.;
Lund : Bibl. univ. Matem. Aritm.;
Munich : Bibl. univ.

N° 99. — 1581. — Anvers. — *J. Loeus* ou *van der Loo* et *P. van Tongeren.*

ARITHMETICÆ ‖ practicae methodvs fa- ‖ *cilis, per gemmam frisivm, medi-* ‖ *cum, ac Mathematicum conſcripta : iam recens ab Auctore* ‖ *pluribus locis aucta & recognita.* ‖

In eandem IOANNIS STEINII & IACOBI ‖ PELETARII Annotationes. ‖

Eiuſdem de Fractionibus Aſtronomicis Compendium, ‖ & de cognoſcendis per memoriā Kalendis, Idibus, No- ‖ nis, Feſtis mobilibus, locóq; Solis & Lunæ in zodiaco. ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de l'*Arithmétique* de 1540 (cf. *suprà*, n° 48), et l'adresse :

ANTVERPIÆ. || Ex officina Loëana, apud Petrum à Tongris. || Anno 1581. ||

In-8°, 90 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, B_2, B_3, B_4, [B_5], [B_6], [B_7], [B_8], *C*, ..., *D*, D_2, D_3, D_4, D_5, [D_6], [D_7], [D_8], *E*, E_2, E_3, E_4, E_5, [E_6], [E_7], [E_8], *F*, F_2, F_3, F_4, F_5, [F_6], [F_7], [F_8], *G*, ..., *H*, H_2, H_3, H_4, H_5, [H_6], [H_7], [H_8], *I*, ..., *K*, ..., *L*, L_2, L_3, L_4, L_5, [L_6], [L_7], [L_8], *M*, M_2, M_3, [M_4] ; le verso du dernier feuillet blanc.

Les f^os^ A_3 v°-[M_4] r° sont paginés 6 à 183 ; les pages 54, 58, 59, 62, 63, 132, 136 sont cotées par erreur 45, 65, 57, 60, 61, 231 et 631.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 r°, A_2 v°, A_3 v°, C_2 v°, [C_8] v°, G_5 r°, K_3 r°, [L_7] v°.

Vignettes aux f^os^ A_3 r° et [I_8] v°.

Figures aux f^os^ F_2 r°, [F_7] v°, *K* r° et [L_8] r°.

En marge les noms de J. Peletier et de J. Stein à côté de leurs *Annotationes*, et quelques notes aux f^os^ C_3 v°, C_4 r°, D_3 v°, [E_8] v°, [I_8] r° et v°, [L_8] r°.

Caractères italiques, sauf les deux avis au lecteur de J. Peletier, la dédicace de Gemma Frisius, les *Annotationes* de J. Peletier et de J. Stein, les notes marginales, et quelques lignes de texte aux f^os^ I_4 v°, [L_8] r°, M_2 r°, qui sont en caractères romains.

Au verso du titre : Les vers de STIGELIVS et d'ALBERTVS.

F° A_2 r° : Avis au lecteur de J. Peletier, daté de « Lutetiæ 4. Non. Sept. Anno Chrifti 1558 ».

F^os^ A_2 v°-A_3 r° : Dédicace de Gemma Frisius à G. Rhetius.

F^os^ A_3 v°-M_3 v° : Texte de Gemma Frisius, divisé en quatre parties, et terminé par un long appendice : 1^re^ partie (f^os^ A_3 v°-C_2 r°), De ſpeciebus Arithmetices ; — 2^e^ partie (f^os^ C_3 v°-[C_8] r°), DE FRACTIONIBVS, ſiue Minutijs ; — 3^e^ partie (f^os^ [C_8] v°-G_5 r°), DE REGVLIS VVLGARIBVS ; — 4^e^ partie (f^os^ G_5 r°-H_2 v°), DE PROPOR-

TIONE. Les notes de J. Stein sont réparties, dans les 3e et 4e parties du texte de Gemma Frisius, aux fos [E_8] ro-[E_8] vo, F_3 ro-F_3 vo, [F_7] ro, H ro; — les *Annotationes* de J. Peletier se rencontrent, dans les quatre parties du texte, aux fos A_4 ro, A_4 ro-A_4 vo, A_5 vo-[A_6] vo, [A_7] vo, B ro, C vo, C_3 ro, C_4 ro, C_4 vo, [C_6] ro, [C_6] ro-[C_6] vo, [C_7] vo, D ro, D_3 vo, D_4 ro-D_4 vo, [D_6] vo, [D_7] ro, [D_8] vo-E ro, F ro, F_4 ro, [G_8] ro. — Appendice : A) Texte de Gemma Frisius : *a*) DE FRACTIONIBVS AſTRONOMICIS, ſiue de minutijs Phyſicis (fos H_2 vo-I_3 ro); — *b*) IVCVNDÆ ALIQVOT quæſtiunculæ, (fos I_3 vo-I_4 vo); — B) Quelques « venuſtꝫ ac lepidæ quæſtiunculꝫ », (fos I_4 vo-K vo). Ce sont : 1) les *amœna exempla*, qui ont paru, pour la première fois, précédés d'un avis au lecteur légèrement différent, dans l'édition de l'*Arithmétique* de Wittemberg, 1544; — 2) un problème consistant à deviner à quel doigt et à quelle phalange se trouve une bague, mise en circulation dans une réunion plus ou moins nombreuse. Ce problème rappelle celui ajouté par Forcadel à la traduction française de l'*Arithmétique*, publiée à Paris, chez G. Cavellat, en [1561]; — C) le PROBLEMA ARISTOTElis, ..., sans texte grec, qui a paru pour la première fois dans l'édition de l'*Arithmétique*, de Wittemberg, 1542 (cf. *suprà*, no 49) (fos K vo-K_2 vo); — D) Texte de J. Peletier : *a*) DE FRACTIONIBVS AſTRONOMICIS Compendium, (fos K_3 ro-L_3 vo); — *b*) DE COGNOSCENDIS PER memoriam Kalendis, Idibus, ... (fos L_3 vo-[L_7] ro); — *c*) Avis au lecteur de J. Peletier (fo [L_7] vo), suivi de RADICIS QVADRATÆ et RADICIS CVBICAE Demonſtratio (fos [L_7] vo-M_3 vo).

Fo [M_4] ro : Vers de Philippe Melanchton, dont le nom a fait place à cette rubrique : *P. M. EX EVCLIDE*, et strophe de J. Heller.

Cette édition est faite d'après l'édition de Cologne, 1571 (cf. *suprà*, no 89), dont elle reproduit les vers, la dédicace, les avis au lecteur, les notes marginales, et le texte proprement dit; — elle est complétée par les rubriques visées aux littera B et C ci-dessus.

Il existe trois variantes de cette édition (cf. *infrà*, nos 100, 101 et 102).

Nous connaissons des exemplaires de l'édition de van Tongeren à :

Amsterdam : Bibl. univ. 481. E. 26;
Anvers : Musée Plantin, 2 exempl. : A. 2139 et A. 2168;
Augsbourg : Bibl. ville;
Cambrai : Bibl. publ.;
Cracovie : Bibl. Jagell. univ.;
Dublin : Trinity college, EE. 1. 38;
Heidelberg : Bibl. univ.;
Leeuwarden : Bibl. Friesch Genootschap van Taalkunde;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
Wolfenbüttel : Bibl. ducale.

N° **100**. — 1581. — Anvers. — *J. Verwithagen.*

Cette édition est absolument identique à celle de van Tongeren, que nous venons de décrire.

La seule différence consiste dans l'adresse du titre :

ANTVERPIÆ. || Apud Ioannem Withagium. || Anno 1581. ||

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Gand : Bibl. univ., Math. 628;
Louvain : Bibl. univ.;
Milan : Bibl. Ambrosienne;
Utrecht : Bibl. univ.

N° **101**. — 1581. — Anvers. — *Pierre Bellère.*

Cette édition, comme la précédente, est de tous points identique à celle de van Tongeren, qui est décrite au n° 99. La seule différence consiste dans l'adresse du titre :

ANTVERPIÆ. || In ædibus Petri Belleri, ſub ſcuto Burgundiæ. || Anno 1581. ||

Des exemplaires sont conservés à :

Anvers : Musée Plantin, A. 2177;
Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ. XLVIII. g. 54591.

N° **102**. — 1581. — Anvers. — *J. Bellère.*

Cette édition, comme la précédente, est de tous points identique à celle de van Tongeren, qui est décrite au n° 99. Il n'y a de différence que du côté du titre :

ANTVERPIÆ || Apud Ioannem Bellerum ad infigne Aquilae || aureae. Anno 1581. ||

Un exemplaire est coté 18 marcs chez Jacques Rosenthal, Catalogue 26. Bibliotheca astronomica et mathematica, n° 649.

Nous connaissons un exemplaire à :

New York : Bibl. George David Plimpton.

N° **103**. — 1582. — Anvers. — *J. Bellère* et *J. Verwithagen.*

L'ARITHMETIQUE || *de Gemme Phrifon :* || Traduite en François par Pierre Forcadel de || Beziers, profeſſeur ordinaire des Mathe- || matiques : & par luy illuſtrée de commẽ- || taires, contenans pluſieurs inuentions || nouuelles dudit Forcadel. ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition d'Anvers, 1581 (cf. *suprà*, n° 99), et l'adresse :

EN ANVERS, || Chez Iean Bellere, à l'Aigle d'or. || M.D.LXXXII. ||

In-8°, 112 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, C_2, C_3, C_4, C_5, [C_6],

[C_7], [C_8], D, D_2, *D_3*, D_4, D_5, [D_6], [D_7], [D_8], E, *E_2*, E_3, E_4, E_5, [E_6], [E_7], [E_8], F, F_2, F_3, F_4, *F_5*, [F_6], [F_7], [F_8], G, G_2, G_3, G_4, G_5, [G_6], [G_7], [G_8], H, *H_2*, H_3, *H_4*, H_5, [H_6], [H_7], [H_8], I, I_2, I_3, I_4, I_5, [I_6], [I_7], [I_8], K, ..., L, L_2, *L_3*, *L_4*, L_5, [L_6], [L_7], [L_8], M, M_2, M_3, M_4, M_5, [M_6], [M_7], [M_8], N, ..., P, P_2, P_3, P_4, *P_5*, [P_6], [P_7], [P_8]; les feuillets signés A_5 r°-[P_8] r°, sont chiffrés, sauf le f° [H_8] r°, 5 à 120; les folios cotés 21, 34, 36, 38, 40 sont marqués par erreur 12, 40, 42, 44, 46; le verso du titre et du f° A_3 est blanc.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 r°, *A_4* r°, D_4 r°, F_3 r°, [M_7] r°, [N_8] v°.

Figures aux f^os^ [D_7] r°, [G_7] r°, [H_8] r°, I r° et v°, I_2 r°, K_3 v°, L_2 r°, *L_4* r° et v°, L_5 r°, [L_6] v°, [L_8] v°, N v°, [P_6] r°, [P_7] r°.

Vignettes aux f^os^ [H_8] r°, I r° et v°.

Sont imprimées en caractères italiques les notes de Forcadel.

F^os^ A_2 r°-A_3 r° : Dédicace de Forcadel « *AV REVEREND ET* ‖ *Treſdocte Prelat, Meſsire Hie-* ‖ *roſme de la Rouuere*, Eueſque de ‖ *Thoulon*, Ambaſſadeur de Mon- ‖ ſeigneur de Sauoye, pres ſa Maieſté. ‖

F^os^ *A_4* r°-*P_5* v° : Texte de Gemma Frisius, divisé en quatre parties, et terminé par un long appendice : 1^re^ partie (f^os^ *A_4* r°-*D_3* v°), « des eſpeces d'Arithmetique »; — 2^e^ partie (f^os^ D_4 r°-F_2 v°), « Des Fractions, ou Minutes »; — 3^e^ partie (f^os^ F_3 r°-[M_6] v°, « Des Reigles vulgaires »; — 4^e^ partie (f^os^ [M_7] r°-[N_8] v°), « DE PROPORTION »; — Appendice : *a*) *Petit traicté de Fractions* ‖ ASTRONOMIQVES, OV ‖ de Fractions Phyſiques ‖, (f^os^ [N_8] v°-P_4 r°); — *b*) AVCVNES PETITES QVESTIONS ioyeuſes (f^os^ P_4 r°-*P_5* v°).

Nombreuses notes de Forcadel aux f^os^ *A_4* r°, *A_4* r°-*A_4* v°, A_5 r° et v°, [A_6] r° et v°, [A_7] r°, [A_8] r°, B r°-B v°, B v°, B_2 v°, B_3 v°, B_4 v°, [B_6] r°, [B_7] r°-[B_8] r°, [B_8] r°-[B_8] v°, C r°, C v°-C_3 r°, C_3 v°, C_4 r°-C_4 v°, C_5 r°-[C_6] r°, [C_6] v°, [C_6] v°-[C_7] r°, [C_7] r°-[C_8] v°, D r°, D v°, D_2 r°-*D_3* r°, *D_3* r°-*D_3* v°, D_4 r°, D_4 v°-D_5 r°, D_5 r°-[D_6] r°, [D_6] r°-[D_7] r°, [D_7] r°-[D_7] v°, [D_7] v°, [D_8] r°-[D_8] v°, [D_8] v°-E r°, E v°-E_3 v°, E_4 r°, E_4 v°-E_5 r°, E_5 v°, [E_6] r°-

[E_7] v°, [E_8] r°, [E_8] r°-[E_8] v°, F_4 v°, *F_5* r°, *F_5* r°-*F_5* v°, [F_6] r°-[F_7] v°, [F_8] r°, [F_8] v°, G r°, G v°, G v°-G_2 r°, G_2 r°, G_2 v°, G_3 r°, G_3 r°-G_3 v°, G_3 v°, G_4 r°-G_4 v°, G_4 v°, G_5 v°, [G_6] r°-[G_7] v°, [G_8] r°, [G_8] v°, H v°, H v°-*H_2* r°, *H_2* r°-*H_4* v°, H_5 v°, [H_6] v°-I_2 r°, I_2 v°, I_3 r° et v°, I_4 r°, I_5 r° et v°, [I_6] v°, [I_6] v°-[I_7] v°, [I_7] v°-[I_8] r°, [I_8] r° et v°, K v°, K_2 v°, K_3 r° et v°, K_4 r°, K_4 v°-K_5 r°, K_5 v°, [K_7] v°, [K_8] r° et v°, L r° et v°, L_2 r°-L_2 v°, L_3 r°-[L_6] v°, [L_7] r°-[L_7] v°, [L_8] r°-[L_8] v°, M r° et v°, M_2 r°, M_2 r°-M_2 v°, M_2 v°, M_2 v°-M_3 r°, M_3 r° et v°, M_4 r° et v°, M_5 r°, [M_6] r° et v°, [M_7] r° et v°, [M_8] r° et v°, N r°, N v°-N_2 r°, N_2 r°-N_2 v°, N_3 r°, N_4 r° et v°, N_4 v°-N_5 r°, N_5 v°, [N_6] r°, [N_6] r°-[N_6] v°, [N_7] r°-[N_7] v°, [N_8] r°, O r°, O_2 r°, O_4 r° et v°, O_4 v°-O_5 v°, O_5 v°, [O_6] v°-[O_7] r°, [O_7] v°, [O_8] r° et v°, [O_8] v°-P r°, P v°, P_2 v°, P_3 r° et v°, P_4 r° et v°, *P_5* r°-*P_5* v°.

F^os^ [P_6] r° à [P_8] v° : Problèmes ajoutés par Forcadel aux « PETITES QVESTIONS ioyeuſes ». Ces problèmes, les figures, la dédicace et le texte de Gemma Frisius, les notes qui accompagnent celui-ci, sont empruntés à l'édition de Paris [1561], ci-dessus décrite au n° 74.

In fine du f° [P_8] v°, l'adresse :

EN AVERS, ‖ *De l'Imprimerie de Iean Withage.* ‖ 1582. ‖

Il existe deux variantes de cette édition. Cf. *infrà* n^os^ 104 et 104[1].

Nous connaissons des exemplaires de l'édition de J. Bellère à :

ANVERS : Bibl. ville, G. I. d. 4813;
BERLIN : Bibl. roy. ob. 1929.8;
DOUAI : Bibl. mun. Math. 190;
GAND : Bibl. univ. Math. 645;
PARIS : Bibl. Arsenal; — Sainte-Geneviève, V. 8°. 65. Rés.;
VESOUL : Bibl. mun.

N° **104**. — 1582. — Anvers. — *H. Hendricx.*

Cette édition est absolument identique à celle de Jean Bellère que nous venons de décrire (n° 103). La seule différence consiste dans l'adresse du titre :

EN ANVERS, || Chez Henry Hendricx, au Cemitiere || noftre Dame, || â la fleur de Lis. L'an 1582. ||

Un seul exemplaire connu à :

Amsterdam : Bibl. univ. 721. E. 28.

N° **104**[1]. — 1582. — Anvers. — *Pierre Bellère.*

Cette édition est absolument identique à celle de Jean Bellère que nous venons de décrire. La seule différence consiste dans l'adresse du titre :

EN ANVERS, || Chez Pierre Bellère. L'an || MDLXXXII. ||

Un seul exemplaire connu à :

Douai : Bibl. mun., Sc. 190.

N° **105**. — 1583. — Wittemberg. — *Mathias Welacius.*

ARITHME- || TICÆ PRACTICÆ || Methodus facilis, || PER || GEMMAM FRISIVM || Medicum ac Mathematicum. ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1579 (cf. *suprà*, n° 97), et l'adresse :

WITEBERGÆ || Ex officina Mathæi Welacij M.D.LXXXIII. ||

In-8°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, [A_5], [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, F_2, F_3, [F_4], F_5, [F_6], [F_7], [F_8], G, G_2, G_3, G_4, G_5, [G_6], [G_7], [G_8], H, ..., I, ..., K, ..., L, ...; le dernier feuillet blanc.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 r°, A_3 v°, [A_5] v°, [A_6] v°, [A_8] v°, B_2 v°, [B_6] v°, C_3 v°, [C_6] r°, [C_8] v°, [D_8] v°, H_4 v°, I_5 v°, K_4 r°, [K_6] v°; les lettres n^os^ 1, 4, 6, 7, 8, 12, 14 diffèrent des mêmes lettres de l'édition de Wittemberg, 1579, où au surplus ne figurent pas de lettres aux f^os^ [C_6] r° et [K_6] v°.

Cette édition a mêmes notes marginales (sauf aux f^os^ B r° et B_3 r°, où il y a une note en moins), mêmes figures, mêmes éléments constitutifs du texte (vers, dédicace, texte proprement dit), que l'édition de Wittemberg, 1579, et ils se trouvent aux mêmes feuillets. Quant aux caractères d'imprimerie, ils sont identiques. La justification du texte de la 1^re^ partie des « QVESTIVNCVLAE », qui font suite aux vers de Melanchton et de Heller, est assez différente.

On connaît des exemplaires de cette édition à :

Berlin : Bibl. roy. Ob. 1911. 8;
Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ. Q. F. D. 5. 55332;
New York : Bibl. George David Plimpton;
Wolfenbüttel : Bibl. ducale.

N° **106**. — 1584. — Leipzig. — *G. Defnerus.*

ARITHME- || ticæ practicæ || methodvs facilis, || per || gemmam frisivm || Medicum ac Mathematicum. ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1580 (cf. *suprà*, n° 98), et l'adresse :

LIPSIAE, || *Georgius* Defnerus imprimebat. || Anno M.D.Lxxxiiii. ||

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, mêmes signatures, mêmes notes marginales, même espèce de caractères d'imprimerie, que l'édition de Leipzig, 1580; d'autre part, les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques, et se trouvent,

ainsi que les lettres ornées, qui sont en nombre égal, mais de type différent, aux mêmes feuillets.

La vignette du f° K_5 v° n'est pas la même; la note marginale du f° G r°, et K_2 r°, et une des notes des f^{os} C_4 v° et [E_8] r° ne sont pas ici reproduites.

Il existe des exemplaires de cette édition à :

Breslau : Bibl. roy. et univ. 8. N. $^{1165}/_{2}$;
Dresde : Bibl. roy. Mathem. 962^{dn};
Erlangen : Bibl. univ.;
Stuttgart : König. Landesbibl.

N° **107**. — 1585. — Paris. — *J. De Marneffe, Veuve de G. Cavellat et Charles Roger.*

L'ARITHMETIQVE || de gemme frison : || Traduite en François par Pierre Forcadel de Be- | ziers, Profeſſeur ès Mathematiques : & par luy || illuſtree de Commentaires, contenans plu- || ſieurs inuentions nouuelles dudit || FORCADEL. ||

Augmentee en ceſte derniere Edition des Com- || mentaires ſur les reigles des Fractions || .

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Paris, 1578 (cf. *suprà*, n° 96), et l'adresse :

A PARIS, || Chez Hieroſme de MARNEF, & la veufue || Gvillavme Cavellat au mont || S. Hilaire à l'enſeigne du Pelican. || M.D.LXXXV. || *AVEC PRIVILEGE DV ROY.* ||

In-8°, 184 folios signés [A], A ij, A iii, A iiij, [A v], [A vj], [A vij], [A viij], B, B ij, B iij, B iiij, [B v], [B vj], [B vij], [B viij], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ..., M, ..., N, ..., O, ..., P, ..., Q, ..., R, ..., S, ..., T, ..., V, ..., X, ..., Y, ..., Z, ...; les f^{os} A ij r°-[Z vij] r° sont chiffrés 2 à 183; le f° 36 est coté 39 par erreur; le verso du dernier feuillet blanc.

Figures aux f^os^ F ij v°, L v°, [M vj] r°, [M vij] r°, [M viij] r°, [O v] v°, [P vij] r°, Q r°, Q ij r°, Q iiij r°, [Q vij] r°, S iij r°, [X vj] v°, [X vij] v°.

Vignettes aux f^os^ [H vj] v°, [M vj] r°, [M vij] r°, [M viij] r°, [P vij] r°, Q r°, Q ij r°, Y ij r°, Z iij v°, [Z vij] r°.

Lettres ornées aux f^os^ A ij r°, A iiij r°, [A v] v°, [E vj] v°, [H vij] r°, [R vij] v°, T iiij r°.

Bandeaux aux f^os^ A ij r°, [A v] v°, [E vj] v°, [H vij] r°, [R vij] v°, T iiij r°, Y iij v°, Z iiij r°.

Sont imprimés, en caractères italiques, l'avis au lecteur de Guillaume Cavellat, les notes et le texte de Forcadel, et l' « EXHORTATION A LA VRAYE NOBLESSE, ... ».

Au verso du titre : « EXTRAICT DV PRIVILEGE DV ROY » en faveur de J. de Marneffe « donné à Paris le 8. Mars, 1585 ».

F^os^ A ij r°-A iii v°, dédicace de P. Forcadel « *AV REVEREND ET* || *treſdocte Prelat, Meſſire Hieroſme de la* || *Rouuere, Eueſque deThoulon, Ambaſſa-* || *deur de Monſeigneur de Sauoye, pres ſa Majeſté.* || », daté : « De Paris, ce quatorzieſme iour de Decem- || bre, l'an mil cinq cens ſoixante. ||

F^os^ A iiij r°-[Av] r° : Avis au lecteur de G. Cavellat.

F^os^ [Av] v°-[X vj] r° : Texte de Gemma Frisius, divisé en quatre parties, et terminé par un long appendice : 1^re^ partie (f^os^ [A v] v°-[E vj] r°), « des eſpèces d'Arithmetique » ; — 2^e^ partie (f^os^ [E vj] v°-[H vj] v°), « *DES FRACTIONS, OV* MINVTES » ; — 3^e^ partie (f^os^ [H vij] r°-[R vij] r°), « *DES REIGLES VULGAIRES* » ; — 4^e^ partie (f^os^ [R vij] v°-[S viij] v°), « *DE PROPORTION* » ; — Appendice : *a*) Petit traicté de Fractions || *ASTRONOMIQVES, OV* || *de fractions Phyſiques.* || (f^os^ T iiij r°-X iiij r°) ; — *b*) *AVCVNES PETITES QVE-* || *ſtions ioieuſes.* || (f^os^ X iiij r°-[X vj] r°).

Nombreuses notes de Forcadel aux f^os^ [A v] v°, [A vj] r°, [A vij] r° et v°, [A viij] r°, [A viij] r°-[A viij] v°, [A viij] v°, B r°-B v°, B v°-B ij r°, B iij r°-B iij v°, [B v] r° et v°, [B vj] v°, [B viij] v°, C r°-C v°, C v°, C iij r°, [C v] r°-[C v] v°, [C vj] v°, [C vij] r° et v°, [C vij] v°-D ij r°, D ij v°, D iij r°, D iij v°-D iiij v°, [D v] r°-[D vj] v°, [D vj] v°-[D vij] r°, [D vij] v°, [D viij] r°-E v°, E ij v°, E iij r°-

E iij v°, E iiij r°-[E v] r°, [E v] v°-[E vj] r°, [E vj] v°-[E vij] r°, [E vij] v°-[E viij] r°, [E viij] r°-F v°, F v°-F ij v°, F iij r°, F iij r°-F iij v°, F iiij r°-F iiij v°, F iiij v°-[F v] v°, [F vj] r°-G r°, G r°-G v°, G ij r°-G iij r°, G iij r°-G iij v°, G iiij r°-[G vj] r°, [G vj] v°, [G vij] r°-[G vij] v°, [G vij] v°-[G viij] r°, [G viij] r° et v°, H r°-H ij r°, H ij r°-H ij v°, H ij v°, H iij r° et v°, H iij v°-H iiij r°, H iiij r°, H iiij v°, H iiij v°-[H v] r°, [H v] v°-[H vj] v°, [H vij] v°-I r°, I r°-I v°, I v°-I ij r°, I ij r° et v°, I iij v°-I iiij r°, I iiij r°-I iiij v°, I iiij v°-[I v] r°, [I v] v°-[I viij] r°, [I viij] r°-[I viij] v°, K r°-K v°, K v°-K ij r°, K ij r° et v°, K ij v°-K iij r°, K iij r° et v°, K iij v°-K iiij r°, K iiij r° et v°, [K v] r°, [K v] r°-[K v] v°, [K vj] r°-[K vj] v°, [K vj] v°, [K vij] v°-[K viij] r°, [K viij] v°-L ij v°, L iij r° et v°, L iiij r°, [L v] r° et v°, [L vj] r°-M v°, M ij v°, M iiij r°-[M viij] r°, [M viij] v°-N r°, N r°, N v°-N ij r°, N ij v°, N iij r°, N iij r°-N iij v°, N iiij v°, [N v] r°, [N v] r°-[N v] v°, [N vj] r° et v°, [N vj] v°-[N viij] r°, [N viij] v°, O r°, O ij v°, O iiij r°-O iiij v°, [O v] r°, [O vj] r° et v°, [O vij] r°-[O viij] r°, [O viij] r°, P iij r°-P iij v°, P iij v°-P iiij r°, P iiij r° et v°, [P v] r° et v°, [P v] v°-[P vj] r°, [P vij] r°-[P vij] v°, [P vij] v°-Q iiij v°, Q iiij v°-[Q v] v°, [Q vj] r°-[Q vij] r°, [Q vij] v°, [Q viij] r° et v°, [Q viij] v°-R r°, R r°-R v°, R v°, R ij r° et v°, R iij r°, R iij v°-R iiij r°, R iiij v°, [R v] r°, [R vj] v°, [R vij] r° et v°, [R viij] v°, S r° et v°, S ij r° et v°, S iij r°-S iij v°, S iiij r°-S iiij v°, [S v] r°-[S v] v°, [S vj] r°-[S vj] v°, [S vij] r° et v°, [S viij] v°, T r°, T v°-T ij r°, T ij v° T iij r°, T iij v°, T iiij v°-[T v] r°, [T vj] r°-[T vj] v°, V r° et v°, V ij r°, V iij r°, V iiij r°-V iiij v°, [F v] v°, [F v] v°-[F vj] r°, [F vj] v°, [F vij] r° et v°, [F viij] v°, X ij r° et v°, X ij v°-X iij r°, X iij r°-X iij v°, X iiij r°, [X v] r°, [X v] v°-[X vj] r°.

F^os^ [X vj] v°-Y ij r° : Problèmes ajoutés par Forcadel aux « *PETITES QVESTIONS IOIEVSES* ».

F^os^ Y ij v°-[Z vij] r° : APPENDICES, OV ‖ COMMENTAIRES EXEMPLIFIEZ ‖ ſur l'Arithmetique de Gême Phriſon : ‖ *Dediez à treſnoble, excellente, & vertueuſe Damė,* ‖ *Sufanne Habert Pariſienne, femme de Charles* ‖ *du Iardin, valet de Chambre du Roy;* ‖

Par Lucas Tremblay (1) Parifien, profeffeur ès bonnes || fciences Mathematiques demeurant à Paris. || Le Mercredy, I. iour de May, 1585. ||

Nous trouvons dans ces « APPENDICES » : *a*) Un « *OCTONAIRE A LADICTE* || DAME DV IARDIN. || », suivi de l'anagramme de son nom (f° Y ij v°) ; — *b*) Des notes « *SVR LA NVMERATION DES* || *nombres entiers contenus au premier liure* || *de l'Arithmetique de Gemme Phrifon* || » ; — « *SVR L'ADDITION DES NOMBRES* || ENTIERS DE MESME ESPECE. || » ; — « *ADDITIONS DE DIVERSES* || *especes.* || » ; — « *SVR LA SVBSTRACTION* || *naturelle de diuerfes efpeces des nom-* || *bres entiers.* || » ; — « *SVBSTRACTION ADVERSE DE* || *diuerfes efpeces* : || » ; — « *SVR LA MVLTIPLICATION* || *des nombres entiers.* || » ; — « *SVR LA DIVISION DES* || *nombres entiers.* || » ; — *LA PREVVE DE MVLTIPLI-* || CATION. || » ; — « *POVR SCAVOIR L'AAGE DE* || *la lune, par l'Arithmetique, fans Calen-* || *drier ny Almanach.* || » ; — « *POVR TROVVER*

---

(1) L. Tremblay est né vers 1530; il professa les mathématiques à Paris et Orléans. On lui doit notamment : *a*) *Prediction* || Merveilleuse Svr || LES DEVX ECCLYPSES DE || Lune, & vue du Soleil, || en l'an prefent || 1588. || *Auec la figure, & fommaire declara-* || *tion de toute l'Année.* || Compofé par M. Lucas Tremblay Parifien, Profeffeur és bonnes fciences Mathema- || tiques, & Priuilegié du Roy par tout Son || Royaume. ||

En dessous, marque particulière de L. Tremblay, et l'adresse :

A LYON, || PAR BENOIST RIGAVD. || *Auec Priuilege du Roy* [1588], in-8°, 15 pp. et portrait de Tremblay au verso du titre; — *b*) Art d'Arythmetique de Claude de Boissière. Revu et augmenté. Paris, G. Cavellat. 1563; — *c*) Traité en vers héroïques du presage de la Comète apparue au mois de novembre, jour de saint Martin, 1577. Paris, Antoine Houic, 1578, in-8°; — *d*) Six Cantiques sur la nativité de nostre Seigneur Jesus-Christ. Paris, Jean de L'Astre, 1580, in-8°; — *e*) Almanach perpetvel reformé de la Lvne. . Rouen (1586), in-8°, portrait; — *f*) Les fleurs du livre des vertus des herbes... par Macer (ae). Le tout mis en François, par Lucas Tremblay, 1588, in-8°.

Cf. au surplus : *Cat. of Printed Books... Brit. Museum.* Fasc. Toulgoet-Tremsinsky (1897), col. 319; — HOUZEAU et LANCASTER, Bibliographie générale de l'Astronomie, t. I, n° 14889; — ALEX. VANDEN BUSSCHE, Poemes et anagrammes. Paris, 1576.

LE BISSEXTE. » ; — « *POVR TROVVER L'EPACTE.* » ; — « *POVR TROVVER LE IOVR DE* ‖ *la nouuelle lune, par le moyen de l'Epacte.* & ‖ *des conſidérations enſuyuantes.* ‖ » (f^os^ Y iij r°-Z iij v°) ; — *c*) DEVX EXEMPLES ‖ D'ARCHITECTVRE, TIREZ ‖ de la faincte Eſcriture, l'vn du temple ‖ de Salomon : & l'autre de l'Ar- ‖ che de Noé : ‖ *Sur la quatrieſme Partie de l'Arithmetique de Gē- ‖ me Phriſon, traittant des Proportions.* ‖ (f^os^ Z iiij r°-[Z vij] r°).

F° [Z vij] v° : « EXHORTATION A LA VRAYE ‖ NOBLESSE, ET PAR CONSE- ‖ quent aux Sciences & Vertus. ‖ », et au bas de ce feuillet ce colophon :

A PARIS, ‖ Acheué d'imprimer par CHARLES ‖ ROGER, l'vnzieſme iour du mois ‖ de May, M.D.LXXXV. ‖

Au recto du dernier feuillet marque typographique cotée 811 chez L. Silvestre (1).

Les figures, la dédicace, l'avis au lecteur, le texte de Gemma Frisius et de P. Forcadel sont ceux de l'édition de Paris [1561] ; il n'y a de nouveau que les Notes de L. Tremblay, et l' « EXHORTATION... » du f° [Z vij] v°.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à

CARLSRUHE : Hof- und Landesbibl., Math. III, 7 ;

GLASGOW : Bibl. univ. ;

PARIS : Bibl. nat. V. 19178 ; — Sainte-Geneviève, V. 8°. 64 — Mazarine, 30016.

N° 108. — 1587. — WITTEMBERG. — *Simon Gronenberg.*

ARITHME- ‖ TICAE PRACTICAE ‖ Methodus facilis, ‖ *PER* ‖ GEMMAM FRISIVM ‖ Medicum ac Mathematicum. ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1574 (cf. *suprà*, n° 92), et l'adresse :

WITEBERGAE ‖ *Ex typographia* Simonis Gronenbergij. ‖ *M.D.LXXXVII.* ‖

(1) *Loc. cit.*

In-8°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, K_2, K_4, K_4, K_5, [K_6], [K_7], [K_8], L, L_2, L_3, L_4, L_5, [L_6], [L_7], [L_8]; le dernier feuillet blanc.

Lettres ornées aux f^{os} A_2 r°, A_3 v°, A_5 v°, [A_6] v°, [A_8] v°, B_2 v°, C_3 v°, [C_6] r°, [C_8] v°, [D_8] v°, H_4 v°, I_5 v°, K_4 (^{b}) r°; les lettres 1, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, diffèrent des mêmes lettres de l'édition de Wittemberg, 1583 (cf. *suprà*, n° 105), qui renferme au surplus deux lettres (f^{os} [B_6] v° et [K_6] v°), non reproduites ici.

Vignette au f° A_3 r°.

Cette édition a mêmes figures, mêmes notes marginales (f° A_5 v°, lisez *Digitus* pour *Dignitas*), mêmes éléments constitutifs du texte (vers, dédicace, texte proprement dit), que l'édition de Wittemberg, 1583; ils se trouvent au surplus aux mêmes folios. Les caractères d'imprimerie sont identiques. Nous ne pouvons pas contrôler les inscriptions du colophon; l'exemplaire de Berlin de cette édition de l'*Arithmétique* est incomplet du dernier feuillet, et l'exemplaire de Wolfenbüttel est égaré pour le moment.

Il se trouve des exemplaires de cette édition à :

Berlin : Bibl. roy., O. 2308, 8. (Incomplet du dernier feuillet);

Wolfenbüttel : Bibl. ducale.

N° **109**. — 1588. — Leipzig — *Abraham Lamberg.*

ARITHME- || TICÆ PRACTICÆ || METHODVS FACILIS, || PER || *GEMMAM FRISIVM* || *Medicum ac Mathematicum.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1584 (cf. *suprà*, n° 105), et l'adresse :

LIPSIÆ, || *Anno M.D.LXXXVIII.* ||

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, mêmes signatures, mêmes notes marginales (sauf au f° B_5 v°, où la note a disparu), même espèce de caractères d'imprimerie que l'édition de Leipzig, 1584; d'autre part, les figures, la vignette et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques, et se trouvent, ainsi que les lettres ornées, qui sont en nombre égal, mais de type différent aux f^{os} A_2 r°, A_5 v°, H_4 v°, I_5 v°, K_4 r°, aux mêmes feuillets.

Au recto du dernier folio, marque typographique (Pégase dans un cartouche) de A. Lamberg, et l'adresse :

LIPSIÆ, ‖ EX OFFICINA TYPO- ‖ GRAPHICA ABRAHAMI LAMBERGI. ‖ *Anno* ‖ M.D.LXXXVIII. ‖

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

BRESLAU : Bibl. ville, 8. E. $^{895}/_{2}$; — Bibl. roy. et univ. Math. II. Oct. 94;

CRACOVIE : Bibl. Jagell. univ.;

KÖNIGSBERG : Bibl. univ.;

NEW YORK : Bibl. George David Plimpton.

N° 110. — 1591. — LEIPZIG. — *Abraham Lamberg.*

ARITHME- ‖ TICÆ PRACTICÆ ‖ METHODVS FACILIS, ‖ PER ‖ *GEMMAM FRISIVM* ‖ *Medicum ac Mathematicum.* ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1588 (cf. *suprà*, n° 109), et l'adresse :

LIPSIÆ, ‖ *Anno M.D.LXXXXI.* ‖

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, mêmes signatures, mêmes notes marginales que l'édition de Leipzig, 1588; d'autre part, les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques, et se trouvent aux mêmes feuillets.

Faisons remarquer : 1) Qu'il n'y a pas de lettre ornée au f° H_4 v°; donc la présente édition n'a que neuf lettres ornées au lieu de dix; les lettres des f^{os} [D_8] v°, I_5 v°, K_4 r° sont différentes; — 2) Le f° K_5 est signé K_4 par erreur; — 3) Nous avons une autre vignette au f° K_5 v°; — 4) Au f° B_3 r°, il y a une note marginale en moins; — 5) Sont imprimés : *a*) En caractères italiques, la dédicace de Gemma Frisius; — *b*) En caractères grecs le « PROBLEMA » d'Aristote et les vers sur la géométrie d'Euclide.

Au recto du dernier folio, même marque typographique que dans l'édition de Leipzig, 1588, et l'adresse :

LIPSIÆ, ‖ EX OFFICINA TYPO- ‖ GRAPHICA ABRAHAMI ‖ LAMBERGI. ‖ *Anno* ‖ *M.D.XCI.* ‖

Des exemplaires de cette édition sont conservés à :

COPENHAGUE : Bibl. roy.;
DRESDE : Bibl. roy., 2 exempl., Math. 963; — Astron. 656^{bd};
MUNICH : Bibl. roy. et gouv., 8°. Astr. U. $^{18}/_{1}$.

N° 111. — 1592. — LEIPZIG. — *Abraham Lamberg.*

ARITHME- ‖ TICÆ PRACTICÆ ‖ METHODVS FACILIS, ‖ PER ‖ *Gemmam Frifium Medi-* ‖ *cum ac Mathematicum.* ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1591 (cf. *suprà*, n° 110), et l'adresse :

LIPSIÆ, ‖ Anno ‖ *M.D.XCII.* ‖

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, mêmes signatures (f° K_5 exactement coté toutefois), mêmes notes marginales, mêmes caractères d'imprimerie, même marque typographique *in fine* que l'édition de Leipzig, 1591; d'autre part, les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques et se trouvent aux mêmes feuillets.

Au f° K_5 v°, nous avons la vignette de l'édition de Leipzig, 1588 (cf. *suprà*, n° 109); quant aux lettres ornées, on n'en compte plus que huit au lieu de neuf; il ne s'en trouve pas au f° A_2 r°; les lettres des f^{os} A_5 v°, [A_6] v°, [D_8] v° sont différentes.

Au bas du f° [L_8]r°, le colophon :

LIPSIÆ, || EX OFFICINA TYPO- || GRAPHICA ABRAHAMI || LAMBERGI. || *Anno M.D.XCII.* ||

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

BERLIN : Bibl. roy., Ob. 1912.8;
NUREMBERG : Bibl. ville, Fen. 743.3. 8°;
NEW YORK : Bibl. George David Plimpton;
VIENNE : Hofbibl., 72. L. 80.

N° **112**. — 1592. — COLOGNE. — *G. Cholinus.*

ARITME- || TICÆ PRACTICÆ || METHODVS FACILIS, PER || GEMMAM FRISIVM MEDICVM AC || Mathematicum, iam recēs ab ipso au- || thore emendata, & multis in locis || insigniter aucta. ||

HVC ACCESSERVNT IACOBI PE- || letarij Cenomani annotationes : ciusdē item de Fra- || ctionibus Astronomicis compendium : Et de cognos- || cendis per memoriam Calendis, Idibus, Nonis, || Festis mobilibus, & loco Solis et Lu- || næ in Zodiaco. ||

Nunc verò à Ioanne Stein recognita, & nouis || aucta additionibus. ||

En dessous, figure sur bois (chiffre des Pères Jésuites dans un triple ovale), et l'adresse :

COLONIAE, || Apud Gosuinum Cholinum. || M.D.LXXXXII. || *Cum gratia & Priuilegio Cæs. Maiest.* ||

In-8°, 92 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, [B_2], B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], *C*, C_2, C_3, C_4, C_5, [C_6], [C_7], [C_8], D, D_2, D_3, D_4, D_5, [D_6], [D_7], [D_8], *E*, E_2, E. $\exists_4$,

E$_5$, [E$_6$], [E$_7$], [E$_8$], *F*, *F*$_2$, *F*$_3$, *F*$_4$, [F$_5$], [F$_6$], [F$_7$], [F$_8$], *G*, *G*$_2$, *G*$_3$, *G*$_4$, *G*$_5$, [G$_6$], [G$_7$], [G$_8$], *H*, *H*$_2$, *H*$_3$, *H*$_4$, *H*$_5$, [H$_6$], [H$_7$], [H$_8$], *I*, *I*$_2$, *I*$_3$, *I*$_4$, *I*$_5$, [I$_6$], [I$_7$], [I$_8$], *K*, *K*$_2$, *K*$_3$, K$_4$, *K*$_5$, [K$_6$], [K$_7$], [K$_8$], L$_2$, *L*$_2$, L$_3$, *L*$_4$, *L*$_5$, [L$_6$], [L$_7$], [L$_8$], *M*, *M*$_2$, *M*$_3$, [M$_4$].

Les f^{os} A$_2$ r° à [M$_4$] r°, à l'exception des f^{os} [B$_8$] r° et [D$_7$] v°, sont paginés 3 à 283 (lisez 183); — les pages 35, 38, 47, 57, 82, 84, 92, 98, 107, 112, 122, 129, 134, 140, 148, 154, 156, 158, 164, 169, 171, 176 et 183 sont cotées par erreur, 31, 83, 33, 37, 80, 48, 29, 89, 106, 211, 222, 115, 128, 126, 142, 254, 157, 159, 264, 269, 155, 160 et 283.

Lettres ornées aux f^{os} A$_2$ r°, *A*$_3$ r°, *A*$_4$ r°, *C*$_4$ r°, *D*$_3$ r°, *H*$_3$ r°, *K*$_3$ r°, [L$_8$] r°.

Pas de vignette au f° [M$_4$] r°.

Les figures, les notes marginales, les caractères d'imprimerie, les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, avis au lecteur, texte proprement dit) sont ceux de l'édition de Cologne, 1576 (cf. *suprà*, n° 94); ils se trouvent, sauf les caractères d'imprimerie, aux mêmes feuillets.

Des exemplaires de cette édition sont conservés à :

Anvers : Bibl. ville, 4814;
Augsbourg : Bibl. ville;
Cologne : Bibl. ville, W. C. I. 90;
Dresde : Bibl. roy., Mathem. 964, misc. 1;
Fribourg-en-Brisgau : Bibl. univ.;
Londres : Brit. Museum, 531. d. 7;
Stuttgart : König. Landesbibl ;
Zurich : Bibl. des eidgen. Polytechnikums.

N° **113**. — 1595. — Wittemberg. — *S. Gronenberg*.

ARITHMETI- || c.e practic.e me- || thodvs facilis, || per || Gemmam Frisvm || Medicum ac Mathematicum. ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1587 (cf. *suprà*, n° 108), et l'adresse :

WITEBERGÆ || *Ex typographia M. Simonis* Gronenbergij. || M.D.XCIII. ||

In-8°, 72 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, [E_2], E_3, E_4, E_5, [E_6], [E_7], [E_8], F, F_2, F_3, F_4, F_5, [F_6], [F_7], [F_8], G, G_2, G_3, G_4, G_5, [G_6], [G_7], [G_8], H, ..., I, ...; le verso du dernier feuillet blanc.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 r°, A_3 v°, C_5 r°, D_3 r°, H r°; les lettres 1 et 5 ne se rencontrent pas dans l'édition de Wittemberg, 1587.

Figures aux f^os^ [F_6] r°, G_3 r°, [I_7] r°.

Vignette au recto du dernier feuillet.

Sont imprimés : 1) En caractères italiques, la dédicace de Gemma Frisius, et les strophes de Melanchton et de Heller; — 2) En caractères grecs, le « PROBLEMA ARISTOTELIS » et les vers sur la géométrie d'Euclide.

Une des notes marginales des f^os^ [D_6] v°, H_4 v°, [I_7] r°, et les notes des f^os^ [A_6] v°, [A_7] r°, L_5 v° de l'édition de Wittemberg, 1587, ne sont pas ici reproduites.

Au verso du titre : Vers de STIGELIVS et d'ALBERTVS.

F^os^ A_2 r°-A_3 r° : Dédicace de Gemma Frisius à Guillaume Rhetius.

F^os^ A_3 v°-[L_8] r° : Texte divisé en quatre parties, suivies d'un appendice : 1^re^ partie (f^os^ A_3 v°-C_4 v°), « DE SPECIEBVS ARITHMETICES »; — 2^e^ partie (f^os^ C_5 r°-D_3 r°), « DE FRACTIONIBVS SIVE MINVTIIS »; — 3^e^ partie (f^os^ D_3 r°-H r°), « DE REGVLIS VVLGARIBVS »; — 4^e^ partie (f^os^ H r°-[H_6] r°), « DE PROPORTIONE »; — Appendice : *a*) *IVCVNDAE ALIQVOT Quæſtiunculæ* (f^os^ [H_6] r°-[H_8] r°); — *b*) *PROBLEMA ARISTOTELIS* et « alia quædam amœna exempla », (f^os^ [H_8] v°-[I_7] r°); entre ce *PROBLEMA* et les « amœna exempla », sont intercalés (f^os^ I_2 r°-I_2 v°) des vers grecs sur la géométrie d'Euclide, une strophe latine de Ph. Melanchton, et deux strophes latines de J. Heller.

Tous les éléments constitutifs de ce travail (vers, dédicace, texte proprement dit), ainsi que les figures, sont les mêmes que ceux de l'édition de Wittemberg, 1587, mais ils ne se trouvent pas aux mêmes feuillets.

Le seul exemplaire connu de cette édition se trouve à :

Breslau : Bibl. roy. et univ., Math. II. Oct. 94[m].

N° **114**. — 1595. — Leipzig. — *Abraham Lamberg.*

ARITHME || ticæ practicæ || methodvs facilis, || per || Gemmam Frisivm || *Medicum ac Mathematicum.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1592 (cf. *suprà*, n° 111), et l'adresse :

LIPSIAE || *Anno* M.D.XCV. || .

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, mêmes signatures, mêmes notes marginales, mêmes caractères d'imprimerie, même marque typographique *in fine* que l'édition de Leipzig, 1592; d'autre part, les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques et se trouvent aux mêmes feuillets.

Il n'y a pas de vignette au f° K_5 v°; quant aux lettres ornées, on en compte neuf au lieu de huit, soit aux f^{os} A_2 r°, A_3 v°, A_5 v°, [A_6] v°, B_2 v°, [B_7] r°, [D_8] v°, I_5 v°, K_4 r°; la lettre 1 est nouvelle; les lettres 3, 4, 7 sont différentes de celles de l'édition de Leipzig, 1592.

Au bas du dernier feuillet, cette souscription :

LIPSIÆ, || ex officina typo- || graphica Abrahami || Lambergi. || Anno || M.D.XCV. ||

On conserve des exemplaires de cette édition à :

Augsbourg : Bibl. ville;
Bamberg : Bibl. roy., Ma. 0.95;

Breslau : Bibl. ville, 8. U. 215;
Cracovie : Bibl. Jagell. univ.;
Francfort-sur-Mein : Bibl. ville, Math. P. 410;
Gotha : Bibl. ducale, Math. 8, p. 370;
Prague : Bibl. univ. 52. G. 2.

N° **115.** — 1604. — Wittemberg. — *Laurent Seuberlich.*

ARITHME- || TICÆ PRACTICÆ || METHODUS FACILIS, || PER || *Gemmam Frifium Medi-* || *cum ac Mathematicum.* ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1592 (cf *suprà*, n° 111), et l'adresse :

WITEBERGAE || Excudebat Laurentius Seuberlich, || Anno 1604. ||

In-8°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, C_2, C_3, C_4, C_5, [C_6], [C_7], [C_8], D, D_2, D_3, D_4, D_5, [D_6], [D_7], [D_8], E, ..., F, ..., G, G_2, G_3, G_4, G_5, [G_6], [G_7], [G_8], H, H_2, H_3, H_4, H_5, [H_6], [H_7], [H_8], I, ..., K, ..., L, ...; le verso du dernier feuillet blanc.

Figures aux f^{os} [G_8] r° et [H_6] v°.

Ces figures, les caractères d'imprimerie et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont ceux de l'édition de Leipzig, 1592; la dédicace n'est pas datée.

Ces éléments se rencontrent aux mêmes feuillets, à l'exception de la 4^e partie du texte, qui, au lieu d'aller du f° I_5 v° au f° K_4 r°, va du f° [I_6] r° au f° K_4 r°.

Nous devons faire remarquer au surplus qu'aux f^{os} A_4 v°, A_5 r° et v° sont imprimés, en caractères italiques, quelques phrases ou mots, qui reparaissent sous cette forme dans les éditions de Wittemberg, 1614 (cf. *infrà*, n° 117), et Amsterdam, 1652 (cf. *infrà*, n° 119).

Du côté des notes marginales, il y a des différences assez

marquées; quelques-unes ont disparu aux f^os^ [A_6] r°, [G_6] r°, [G_8] r°; — de nouvelles se trouvent aux f^os^ B_5 r°, [C_6] v°, [C_8] r°, D v°, E_2 r°, [E_8] r°, G r°, [G_6] v°, [I_7] v°, K_2 r°, K_3 r° et v°, K_4 r°; des notes ont été modifiées aux f^os^ [C_7] v°, K_4 v° et K_5 r°. Au f° [D_8] v°, la note « Regula duplex » est placée en tête d'un paragraphe et on lui a substitué deux autres notes.

En tête du paragraphe commençant par les mots « At quoniam harum quæſtionum Geometricarū enodationes, ... » (f° [H_7] v°), on a mis en vedette ces mots :

« *REVERSIO AD RE-* ‖ *gulam Falfi.* ‖ »

Au recto du dernier feuillet, marque typographique [variété de la marque donnée par *Chr.-Fr. Gessner* et *J.-G. Hager* dans : « Die so nöthig als nützliche Buchdruckerkunst ... », Leipzig, bey Chr. Fr. Gessner, 1740, t. II, p. 143 (planche annexée)], et l'adresse :

Excudebat Laurentius Seuberlich. ‖ Anno 1604. ‖

Il y a des exemplaires de cette édition à :

Copenhague : Bibl. roy.;
Dresde : Bibl. roy., Lit. Graec. A. 709^b^;
Heidelberg : Bibl. univ., L. 362;
Londres : Brit. Museum, 530. a. 18.

N° **116**. — 1607. — Leipzig. — *Abraham Lamberg.*

ARITHME- ‖ TICÆ PRACTICÆ ‖ METHODVS FACILIS, ‖ PER ‖ *GEMMAM FRISIVM* ‖ Medicum ac Mathematicum. ‖

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Leipzig, 1592 (cf. *suprà*, n° 111), et l'adresse :

LIPSIÆ ‖ *Anno M.DC.VII.* ‖

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, mêmes signatures, mêmes notes marginales, mêmes caractères d'imprimerie, même marque typographique *in fine* que l'édition

de Leipzig, 1592; d'autre part, les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques et se trouvent aux mêmes feuillets.

Bandeaux au verso du titre et au f° [L_8] r°.

Vignette au f° L r°.

Les notes marginales des f^os^ E_4 v° et F v° ont disparu.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 r°, A_3 v°, A_5 v°, [A_6] v°, B_2 v°, [B_7] r°, [D_8] v°, I_5 v°; la lettre I ne figure pas dans l'édition de Leipzig, 1592, où se trouve en revanche, au f° K_4 r°, une lettre absente dans l'édition de 1607; dans cette dernière, au surplus, les lettres 3, 6, 7 sont différentes.

Au bas du recto du dernier feuillet, la souscription :

LIPSIAE, || EX OFFICINA TYPOGRA- || PHICA ABRAHAMI || LAMBERGI. || *Anno* M.DC.VII. ||

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

BRESLAU : Bibl. ville, 8. V. $^{790}/_{3}$; — Bibl. roy. et univ., Math. II. Oct. 95;

CRACOVIE : Bibl. Jagell. univ;

GÖTTINGEN : Bibl. univ.;

LONDRES : Brit. Museum, 8534. aa. 1.

N° **117**. — 1614. — WITTEMBERG. — *G. Kelner*.

ARITHME- || TICÆ PRACTICÆ || METHODVS FACILIS, || PER || *Gemmam Frisium Medicum ac* || *Mathematicum*. ||

En dessous, même gravure sur bois qu'au titre de l'édition de Wittemberg, 1604 (cf. *suprà*, n° 115), et l'adresse :

WITEBERGAE || Typis GeorgI Kelneri, || Anno 1614. ||

Cette édition a même format, même nombre de feuillets, mêmes signatures (sauf C_4 qui est en caractères romains, et L_5 qui est coté A_5), mêmes notes marginales, mêmes caractères d'imprimerie, que l'édition de Wittemberg, 1604; d'autre part,

les figures et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques et se trouvent aux mêmes feuillets.

Signalons toutefois : 1) Que la note marginale du f° [A_6] r° est différente, et que diverses notes ne sont pas reproduites aux f^{os} [B_7] v°, [E_7] r°, F_3 v°, F_4 r°, [H_7] v°, K_2 r° ; — 2) Que bon nombre de notes marginales sont imprimées en caractères italiques : B_2 r°, D_5 r°, E r° et v° à E_4 v°, E_5 v°, [E_8] r°, F v°, F_5 v°, [F_7] v°, H_2 v°, H_3 r°, K r°, K_2 v°, K_3 v°, K_4 v°, [L_6] r°.

Au f° [L_8] r°, marque typographique de Seuberlich, donnée par *Chr.-Fr. Gessner* et *J.-G. Hager* (1), et en dessous cette souscription :

Excudebat Georgius Kelner, || Anno 1614. ||

Deux exemplaires connus de cette édition à :

Stockholm : Bibl. roy.;
Upsala : Bibl. univ., Math. Arith.

N° **118**. — 1625. — Halle-a-S. — *Pierre Faber* [Schmidt] et *G. Closemann*.

ARITHME- || ticae pra- || cticae methodus || facilis, || *per* || Gemmam Frisivm || Medicum ac Mathema- || ticum. ||

En dessous, gravure sur bois représentant à gauche un souverain (est-ce un roi mage?) assis sur un trône, et tenant dans la main gauche un coffret (?), dans la main droite un sceptre; à droite, partie d'une étable, où deux personnages sont prosternés devant l'enfant Jésus couché dans une crèche, et l'adresse :

HALÆ SAXONUM || *Excudebat* petrvs faber *Typ, Aul. Impenſis Caſpari Cloſemanni* || *M.DC.XXV.* ||

---

(1) *Loc. cit.*, t. II, p. 143 (planche annexée).

In-8°, 72 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, [E_2], E_3, E_4, E_5, [E_6], [E_7], [E_8], F, F_2, F_3, F_4, F_5, [F_6], [F_7], [F_8], G, G_2, G_3, G_4, G_5, [G_6], [G_7], [G_8], H, ..., I, ...; le verso du dernier feuillet blanc.

Lettres ornées aux f^os^ A_3 v°, C_5 r°, D_3 r°, H r°.

Cul-de-lampe au f° [I_8] r°.

Sont imprimés : 1) En caractères italiques, les vers placés au verso du titre, et aux f^os^ I_2 r° à I_2 v°, la dédicace de Gemma Frisius et les notes marginales; — 2) En caractères grecs, le « *PROBLEMA ARISTOTELIS* », et les vers sur la géométrie d'Euclide.

Les figures, les notes marginales, les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont identiques à ceux de l'édition de Wittemberg, 1593 (cf. *suprà*, n° 113), et se trouvent aux mêmes feuillets. La justification est d'ailleurs la même.

Nous avons en moins une note marginale aux f^os^ C_3 r° et G_4 r°.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

COPENHAGUE : Bibl. roy.;
KÖNIGSBERG : Bibl. univ;
LEIDEN : Bibl. univ., 1149;
ROSTOCK-I-M. : Bibl. univ. grand-ducale.

N° 119. — 1652. — AMSTERDAM. — *J. Janssonius.*

METHODUS || FACILIS || ARITHMETICÆ || PRACTICÆ, || *Per* || GEMMAM FRISIUM || Medicum & Mathematicum. ||

En dessous, marque typographique [variété de la marque n° 1 de J. Janssonius, donnée dans les *Marques typographiques* de Ferd. vander Haeghen (1)], et l'adresse :

AMSTELODAMI, || Apud JOANNEM JANSSONIUM. || cIↃ IↃC LII. ||

---

(1) Sub verbo *Amsterdam.*

In-8°, 84 folios signés [A], A_2, [A_3], A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, C_2, [C_3], C_4, C_5, [C_6], [C_7], [C_8], D, D_2, D_3, D_4, [D_5], [D_6], [D_7], [D_8], E, ..., F, ..., G, [G_2], G_3, G_4, [G_5], [G_6], [G_7], [G_8], H, H_2, H_3, H_4, [H_5], [H_6], [H_7], [H_8], I, ..., K, K_2, [K_3], [K_4], [K_5], [K_6], [K_7], [K_8], L, L_2, L_3, [L_4]; les folios signés A_4 r°-[L_4] v° sont paginés 7 à 168; la page 146 est cotée par erreur 46.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 r°, A_4 r°.

Figures aux f^os^ [G_7] r°, [H_5] r°, L_3 v°.

Bandeau au f° A_2 r°, et vignette au f° [A_3] v°.

Notes marginales.

Sont imprimés : 1) En caractères italiques, les vers placés au verso du titre, et aux f^os^ [K_6] r° à [K_6] v°, la dédicace de Gemma Frisius à G. Rhetius, et quelques rares mots et phrases; — 2) En caractères grecs, le « Problema Ariſtotelis » et les vers sur la géométrie d'Euclide.

Au verso du titre : Vers de STIGELIUS et d'ALBERTUS.

F^os^ A_2 r°-[A_3] v° : Dédicace de Gemma Frisius à Guillaume Rhetius.

F^os^ A_4 r°-[L_4] v° : Texte divisé en quatre parties, suivies d'un appendice : 1^re^ partie (f^os^ A_4 r°-[C_8] r°), « DE SPECIEBUS ARITHMETICES »; — 2^e^ partie (f^os^ [C_8] r°-[D_7] v°), « *De Fractionibus ſive Minutiis* »; — 3^e^ partie (f^os^ [D_8] r°-I_4 v°), « *De Regulis Vulgaribus* »; — 4^e^ partie (f^os^ I_4 v°-K_2 v°), « DE PROPOSITIONE »; — Appendice : *a*) *Iucundæ aliquot quæſtiunculæ* (f^os^ K_2 v°-[K_4] r°); — *b*) « Problema Ariſtotelis », et « *alia quædam amœna exempla* » (f^os^ [K_4] v°-[L_4] v°); entre ce « Problema » et les « *amœna exempla* » sont intercalés, (f^os^ [K_6] r°-[K_6] v°), des vers grecs sur la géométrie d'Euclide, une strophe latine de Ph. Melanchton et deux strophes latines de J. Heller.

Les figures, les caractères d'imprimerie, les notes marginales et les éléments constitutifs du travail (vers, dédicace, texte proprement dit) sont ceux de l'édition de Wittemberg, 1614 (cf. *suprà*, n° 117); les erreurs sont même reproduites; c'est ainsi que la 4^e^ partie du texte est intitulée « DE PROPOSITIONE » et

non « DE PROPORTIONE » ; quant aux notes marginales, signalons qu'une d'elles a été changée au f° C_3 v°, et que leur nombre a été augmenté d'une unité aux f^os^ [D_8] v° et L_3 v°.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

LA HAYE : Bibl. roy. ;
LEEUWARDEN : Bibl. Friesch Genootschap van Taalkunde ;
NUREMBERG : Bibl. ville, Math. 70. 8° ;
STOCKHOLM : Bibl. roy.

N° **120**. — 1661. — OXFORD. — *G. Hall* et *Fr. Oxlad.*

METHODVS || FACILIS. || ARITHMETICÆ || PRACTICÆ. || Per || Gemmam Frisium || Medicum & Mathematicum. ||

Oxonii || Venales prostant apud Franc. Oxlad. || Anno 1661. ||

In :

Systema || compendiosum totius || mathematices, || ... A Bartholomaeo Keckermanno (1). S. S. || ... || Oxonii, || Excudebat Gulielmus Hall pro Francisco Oxlad. || Anno M DC LXI. ||

L'opuscule de Gemma Frisius a 41 feuillets signés Mm_2 r° à Rr_2 r° et paginés 1 à 81 ; au verso de la page 81, avis au lecteur et « Tabula erratorum ».

Nous ne sommes parvenu à consulter aucun des deux exemplaires connus de cette édition :

BOSTON (Mass. États-Unis d'Amérique) : Bibl. publ. ;
OXFORD : Bibl. Bodléienne, K. 1. Art. BS.

---

(1) Cf. *Nouv. Biogr. Univ.* Firmin Didot, t. XXVII, p. 499 ; — *Cat. of Printed Books .. Brit. Museum.* Fasc. Ke-Kenzie (1889), col. 35-36.

N° 121. — 1579. — Bale. — *Séb. Henricpetri.*

Elementa || ARITH- || meticæ, logicis legibvs || dedvcta, || In ufum Academiæ Bafil. || *Opera & ftudio* || Christiani Vrstisii (1), || *Mathematicarum profef-* || *foris.* ||

En dessous, marque typographique (2), et l'adresse :

basileæ, || per Sebastianvm Hen- || ricpetri. ||

C'est un in-8° de 96 folios signés et paginés, avec, au recto du dernier feuillet, cette adresse :

basileæ helve- || tiorvm, || Per Sebastianvm Hen- || ricpetri, an. hvmanitatis || filii dei, cio.io.lxxix. || Mense Augusto || (3).

Wurstisen déclare avoir utilisé l'*Arithmétique* de Gemma Frisius.

Un fac-similé du titre se trouve dans D.-E. Smith, Rara Arithmetica ..., p. 363.

Des exemplaires de cet ouvrage sont conservés à :

Bale : Bibl. univ.;
Berlin : Bibl. roy., O. 2308;
Vienne : Hofbibl., 72. N. 63 (2).

---

(1) On doit à Wurstisen, né à Bâle en 1544, et y décédé en 1588, divers livres d'histoire et des Theoricae novae planetarum G. Purbachii, quibus accesserunt J. de Monte-Regio disputationes super deliramenta theoricarum Gerardi Cremonensis; item Maguntini Speculum astrologorum :

a) Bâle, 1568, in-8°;

Des exemplaires à Bruxelles : Bibl roy., V. H. 8361; — Obs. roy.;

b) Bâle, 1569;

c) Bâle, 1573, in-8°;

Un exemplaire à Anvers : Bibl. ville; — Bruges : Bibl. ville;

d) Bâle, 1596.

D'après Murhard (*Loc. cit*, t. I, p. 173), Wurstisen serait aussi l'auteur d'une Arithmétique écrite en Allemand « Zwey Bücher von der Rechenkunst... Basel, 1569. in-4°. »

Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum.* Fasc. Woo-Wzz (1884), col. 255.

(2) Cf. Dr. C. Bernoulli, Basler Büchermarken. Strasbourg, 1895, n° 84.

(3) Il en existe plusieurs éditions : 1586, 1595, 1602, 1603; nous jugeons inutile de les analyser. D.-E. Smith (*Loc. cit.*, p. 361) signale une traduction anglaise, de 1596, par E. Hood

N° **122**. — 1611. — WITTEMBERG. — *Andreas Rudinger.*

SCHOLIA SVCCINCTA || ET FACILIA, || *In* || ARITHMETI- || CAM GEMMÆ || FRISII, || *TRADITA ET CON-* || *SCRIPTA OLIM, IN SCHO-* || *LA PRIVATA,* || à || IOHAN. PAVL. RE- || SENIO (1), || *Et nunc tandem edita, in ufum* || *Scholarum puerilium,* etc. || Per || PETR. NICOL. GÆLSTRU- || PIUM (2). ||

En dessous, bandeau, et l'adresse :

WITEBERGÆ || Excudebat Andreas Rûdinger, Im- || penſis Zachariæ Schureri, Anno *1611.* ||

In-12°, 132 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], *C*, ..., *D*, ..., *E*, ..., *F*, F_2, F_3, [F_4], [F_5], [F_6], [F_7], [F_8], *G*, G_2, G_3, G_4, G_5, [G_6], [G_7], [G_8], *H*, H_2, H_3, H_4, H_5, [H_6], [H_7], [H_8], *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M*, ..., *N*, ..., *O*, ..., *P*, P_2, P_3, [P_4], P_5, [P_6], [P_7], [P_8], *Q*, Q_2, Q_3, Q_4, Q_5, [Q_6], [Q_7], [Q_8], *R*, [R_2], [R_3], [R_4]; le dernier feuillet et le verso du titre blanc.

Les f^os^ [A_7] r°-[R_2] r° sont paginés 1 à 251 ; toutefois aucun feuillet n'est chiffré 65, 66, 67 ou 68, et les f^os^ *B* v°, [C_8] r°, E_2 v°, [E_6] v° sont cotés par erreur 9, 20, 55 et 67, et non 6, 35, 56 et 64.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 r°, [A_7] r° ; bandeaux aux f^os^ A_2 r°, A_4 r°, [R_3] v° ; cul-de-lampe au f° [A_6] v° ; figures aux f^os^ *E* r°, E_2 r° et v°, E_3 r° et v°, E_4 r° et v°, K_5 v°, [K_6] r°, [K_7] r° et v°, *L* v°, L_2 r° et v°, L_3 v°, [L_6] r°, [L_7] r° et v°, [L_8] v°, *M* r°, [M_6] r° et v°, [M_7] v°, [M_8] v°, *N* v°, N_2 r°, N_3 r° et v°, N_4 r°, N_5 v°, [N_6] v°, [N_7] r° et v° ; titre encadré de deux simples traits.

Caractères italiques à l'exception de la dédicace.

F^os^ A_2 r°-A_3 v° : Dédicace de P. N. Gaelstrupius à « Generoſiſs

---

(1) Cf. *Cat. of Printed Books... Brit. Museum.* Fasc. Remarquable-Revoire (1894), col. 170.

(2) Cf. JÖCHER. Forsetz., t. VI, col. 1832 ; — *Cat. of Printed Books... Brit. Museum.* Fasc. G-Gapper (1888), col. 153 ; Gaelstrup est cité comme l'auteur d'une thèse qu'il défendit sous la présidence de Jean Resen, évêque de Zealand.

& ingeniofifs, puero IACOBO ULFELD, Magni F. etc. ut priùs difcipulo obfequentiffimo, ita nunc quoque cariffimo & ftudiofiffimo femper colendo ». On lit à la fin de la dédicace « Scripfi Witebergæ Calendis Januar. novi ineuntis Anni *1611*, qui ut tibi feliciter currat, faxit Deus clementiffimus ».

F^os *A*$_4$ r°-[A$_6$] v° : Préface ou ΣΚΙΑΓΡΑΦΙ'Α ORATIUNCULÆ, IN QVA ARITHMETICA breviter commendari potest.

F^os [A$_7$] r°-[R$_3$] r° : Scholia sur le texte de Gemma Frisius : f^os [A$_7$] r°-*E*$_5$ r° et [R$_2$] v°-[R$_3$] r°, scholies sur le premier livre (c'est-à-dire sur la première partie) du texte de Gemma; — f^os *E*$_5$ v°-*K*$_3$ v°, scholies sur la deuxième partie; — f^os *K*$_4$ r°-*O*$_5$ v°, scholies sur la troisième partie; — f^os [O$_6$] r°-[R$_2$] r°, scholies sur la quatrième partie.

F° [R$_3$] v° : Errata, suivi des trois initiales P[etrus], N[icolaus], G[aelstrupius].

In fine du f° [R$_2$] r° : Abfolutus eft hic libellus 29. April. Anno ‖ cIↃ.IↃ.XIVC. inchoatus anno fupe- ‖ riore 10. Septembr. Ro- ‖ ftochij: ‖

Ces scholies, auxquelles P. N. Gaelstrupius a mis son nom, ne sont pas de lui, mais bien, comme l'indique le titre de l'ouvrage, de J. P. Resenius, docteur en théologie et professeur primaire à la Basilique de Copenhague (1), qui les enseigna, au début de sa carrière, dans une école privée, fréquentée par J. Ulfeld.

Si Gaelstrupius les a publiées, avec l'autorisation du véritable auteur d'ailleurs, c'est que le hasard lui mit entre les mains le commentaire, écrit par Resenius, il y a un bon nombre d'années, sur les règles énoncées par Gemma Frisius, et qu'il n'a pas su résister aux sollicitations dont il a été l'objet (2). Au surplus le

---

(1) « S S. Theologiæ Doctor eximius, & profeffor Bafilieæ Hafnienfis primarius ». Cf. Dédicace de Gaelstrupius à J. Ulfeld, f° A$_2$ r°.

(2) « Quoniam igitur, meâ quadam forte, incidi interea, in hæc ipfa quæ præceptor communis, ante annos complures, tum adeò juvenis, fe præparans ad majora diligenter, fuis quibufdam communicarat, in præcepta ejufdem Gemmæ, non tan-

livre a pu paraître grâce à la générosité d'un éminent Mécènes, le chancelier Christian Frisius.

D'après l'indication que nous avons relevée au f° [R_2] r°, l'opuscule fut achevé à Rostock, le 29 avril 1586; il n'est pas dit que ce fut par Resenius; mais si ce n'était pas une œuvre de jeunesse de ce dernier, pourquoi fallait-il son autorisation pour publier?

Nous connaissons un exemplaire (1) de cette édition à :

Copenhague : Bibl. roy.

N° **123**. — 1545. — Anvers. — *Gr. de Bonte; G. Coppens de Diest*, et Louvain, *P. Phalèse*.

GEMMAE FRISII || medici et mathematici, || De Radio Aſtronomico & Geometrico liber. In quo || multa quæ ad Geographiā, Opticam, Geometriam || & Aſtronomiam vtiliſs. ſunt, demonſtrantur. || Illuſtriſs. Comiti de Feria dicatus. ||

En dessous, les armoiries du comte de Feria, gravées sur bois, et ces vers :

Titanis radios firmato lumine perfert
(Symbolum habes cuius) fulua Tonantis auis,
Tu comes, eſt Aquilæ cui par cum lumine pectus,
Ingenij radios hoc acuas Radio,
Hoc Radio terras, cœlum, cœliq; micanteis
Cognoſces radios, ſydereasq; faces.

---

tùm immotis ex Geometria affcitis fundamentis, ſed exemplis etiam evidentiſſimis gemmata pulcherrimè : facere non potui, quin multis deſiderantibus adhuc in iſtum libellum ſuccinctam aliquam explicationem, hiſce talibus jam edendis tandem, cum conſenſu autoris, gratificarer commodiſſimè ». Cf. Dédicace à J. Ulfeld, f° A_3 r°.

(1) L'ancien catalogue de la *Bodléienne*, à l'Université d'Oxford, renseignait sous le n° E. 22. Art., un exemplaire de cette édition; le catalogue de 1848 ne le signale plus.

Au bas du titre :

CVM PRIVILEGIO AD SEXENNIVM. ‖ , et cette adresse :

Antuerpiæ apud Greg. Bontiū ſub ſcuto Baſilienſ. ‖ & Louanii apud Petrum Phaleſium. ‖

In-4°, 64 folios signés [A], A. ii., [A iii], [A iiii], B, B. ii., B. iii., [B iiii], C., C. ii., C. iii., [C iiii], D, D. ii., D iii., [D iiii], E, E. ii., E. iii., [E iiii], F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, L. ii., [L iii], [L iiii], M, M. ii., M. iii., [M iiii], N, ..., O, ..., P, P. ii., [P iii], [P iiii], Q, ...; les folios signés [A iiii] r° à [P iii] r° sont chiffrés 4 à 59.

Lettres ornées aux f^os^ [A iii] v°, B. ii. v°, B. iii. v°, C. v°, [C iiii] r°, D r°, D iii. r°, [D iiii] r° et v°, E r° et v°, E. ii. r°, E. iii. r°, [E iiii] v°, F. ii. r°, [F iiii] v°, G. iii. v°, H v°, H. iii. r°, [H iiii] r°, I. ii. v°, [I iiii] r°, K. ii. r°, L v°, [L iiii] r°, M v°, M. ii. v°, [M iiii] r°, N. ii. r°, [N iiii] r°, O. ii. r°, O. iii. r°, [O iiii] r°, P r°.

Figures aux f^os^ B. iii. r°, C. r°, C. ii. r°, C. iii. v°, [C iiii] v°, D v°, E v°, E. iii. v°, F v°, G. ii. r°, H. ii. r°, H. iii. v°, I. ii. r°, I. iii. v°, [L iii] r°, [L iiii] v°, M r°, [M iiii] v°, N. ii. v°, O r°, O. ii. v°.

Au verso du titre : Pièce de 26 vers de « IOACHIMVS POLITES AB ACTIS ‖ inclytæ ciuitatis Antuerpienſis, in commen- ‖ dationem Operis ad lectorem ».

F^os^ A. ii. r°-[A iii] r° : Privilège de l'empereur Charles-Quint : « Datum in oppido noſtro Bruxellenſ die tertia Menſis Nouembr. Anno Domini milleſimo quingenteſimo quadrageſimo quarto... ».

Il est fait mention d'une série de travaux déjà publiés ou projetés : « Quorū iam partē antea euulgauit, nempe De vſu globi, & De principiis Coſmographiæ. Item Arithmeticæ practicæ Methodum facilem : De locorum deſcriptione : De vſu annuli Aſtronomici : ac tandē generalem totius orbis Coſmographicam ſimul & Hydrographicam deſcriptionem, quam nobis (ut afferit) dedicauit, partim verò paulatim edere ſtatuit : quales ſunt, De

Radio Aſtronomico ſimul & Geometrico, De Quadrante Catholico ſiue generali, De annulo vniuerſali plicabili, De Stereometria hactenus non viſa, Nouæ Planetarum theoricæ multò quàm antea veriſimiliores & motui apparenti accommodatiores. Ac alia partim animo iam concepta, partim adhuc per tempus inuenienda, vel facienda, ... ».

F^os [A iii] v°-B. ii. r° : Dédicace de Gemma Frisius à Illuſtriſſimo Domino || D. PETRO FERNANDO DE COR- || duba & Figueroa, Comiti de Feria, &c. ... || ; elle est datée de « Louanii Kalen. Februarii Anno M.CCCCC.XLV. » ||

F^os B. ii. v°-[Q iii] r° : Texte divisé en 33 chapitres, et terminé par la « *Tabula Gnomonica Georgii Peurbachij* » (f^os [P iii] v°-[Q iii] r°) ; l'auteur expose la construction et les usages multiples du *Radius Astronomicus*.

F° [Q iii] v° : Table des chapitres.

F° [Q iiii] r° : *a*) Errata ; — *b*) Quatrain au lecteur « Sunt Radii artifices celebres, Eudoxus, Aratus : || ...» ; — *c*) La souscription : ANTVERPIAE || Communi impenſa Gregorii Bontii & Pe. Phaleſii || imprimebat Aegidius Dieſthemius. || Ann. Chriſtianæ ſalutis. || M.D.XLV. || Menſe Octob. ||

F° [Q iiii] v° : Marque typographique n° 2 de Gr. de Bonte.

Il y a des éditions de 1557 et 1558 du *Radius Astronomicus*. Cf. *infrà*, n^os 124 et 125.

La planche du f° 31 v° représentant l'éclipse du 24 janvier 1544, observée par projection sur un écran à Louvain, est reproduite par P. Stroobant, *loc. cit.*, t. I, p. 291.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Anvers : Musée Plantin ; — Bibl. ville ;
Cambrai : Bibl. publ. ;
Cassel ; Landesbibl., Astron. 4°. 96 ;
Genève : Bibl. publ., Ka. 581 ;
Gotha : Bibl. ducale, Ph. 8. 173 ;
Londres : Brit. Museum, 8561. C. 42 ; — Roy. Astron. Soc. ;
Madrid : Bibl. nat. ;

GEMMAE FRISII
MEDICI ET MATHEMATICI,

De Radio Aſtronomico & Geometricò liber. In quo multa quæ ad Geographiã, Opticam, Geometriam & Aſtronomiam vtiliſs. ſunt, demonſtrantur. Illuſtriſs. Comiti de Feria dicatus.

Tiranis radios firmato lumine perfert
(Symbolum habes cuius) fulua Tonantis auis,
Tu comes, eſt Aquilæ cui par cum lumine pectus,
Ingenij radios hoc acuas Radio,
Hoc Radio terras, cœlum, cœliq; micanteis
Cognoſces radios, ſydereasq; faces.

CVM PRIVILEGIO AD SEXENNIVM.

Antuerpiæ apud Greg. Bontiũ ſub ſcuto Baſilien.
& Louanii apud Petrum Phaleſium.

Paris : Bibl. nat., V. 7135; — Mazarine, A. 12630;
Poulkova : Observ. central Nicolas;
Rome : Bibl. nat. Victor Emmanuel;
Vienne : Hofbibl., 47. Ii. 72;
Aux Bibl. roy. de : Bamberg, Astr. 972; — Berlin, Oi. 892, 4°; — Bruxelles, 3 exempl., V. H. 8252; — V. 5087[1]; — V. 5164; — Copenhague, n° 52219; — Dresde; — Munich; — Stockholm;
Aux Bibl. univ. de : Breslau; — Budapesth; — Erlangen; — Giessen; — Göttingen; — Iéna, Math. VII. 23. in-4°; — Koenigsberg; — Leiden; — Liége, I. 43. 5; — Louvain; — Munich; — Rostock-i-M; — New-York (Columbia) (Incomplet du titre et des f^os 1 à 12);
A la Bibl. de la ville de : Augsbourg; — Douai, Astron., n° 704; — Francfort-sur-Main, Astron. 300, 1; — Hambourg; — Nimes; — Tournai, n° 9552; — Zurich.

N° 124. — 1557. — Paris. — *G. Cavellat.*

GEMMAE FRI- || sii, medici et mathe- || matici, de radio astrono- || mico & Geometrico liber. In quo || multa quæ ad Geographiam, Opti- || cam, Geometriam & Aſtronomiam || vtilifs. funt, demonſtrantur. Illuſtrifs. || Comiti de Feria dicatus. ||
Adiunximus breuem tractationem Ioannis || Spangebergij & Sebaſtiani Munſteri de ſimpliciore Radio, quem Baculū Iacob vulgus nominat. ||

En dessous, marque typographique ([1]), et l'adresse :

LVTETIAE, || *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina,* || *ex aduerſo Collegii Cameracenſis.* || 1557 || CVM PRIVILEGIO REGIS. ||

([1]) Cf. Silvestre, *loc. cit.*, n° 1231.

In-8°, 88 folios signés [a], *a ij*, *a iij*, *a iiij*, [a v], [a vj], [a vij], [a viij], *b*, *b ij*, *b iij*, *b iiij*, [b v], [b vj], [b vij], [b viij], *c*, ..., *d*, ..., *e*, ..., *f*, ..., *g*, ..., *h*, ..., *i*, ..., *k*, ..., *l*, ...; les f^os *a ij* r° à [l vij] r° sont chiffrés 2 à 87; — le feuillet 80 est coté 77.

Lettres ornées aux f^os *a ij* r°, [a vj] r°, [a vij] v°, *b ij* r°, [bv] v°, [b vij] r°, *c ij* r°, *c iij* r° et v°, *c iiij* r°, [c v] r°, [c vj] r°, [c vij] r°, *d* r°, *d iij* r°, [d vj] r°, *e ij* r°, *e iiij* v°, [e vj] r°, [e vij] v°, *f iij* r°, [f v] r°, [f vij] v°, *g iij* v°, [g vj] v°, *h* r°, *h ij* r°, *h iiij* r°, [h vj] v°, *i* r°, *i iij* v°, [i v] r°, [i vj] r°, [i vij] v°, [l v] v°.

Figures aux f^os [a vij] r°, *b* v°, *b ij* v°, *b iiij* v°, [b vj] v°, [b viij] r°, [c v] r°, [c vij] v°, *d ij* r°, [d viij] r°, [e v] r°, [e vij] r°, *f ij* r°, *f iiij* r°, [g v] v°, [g vij] v°, [g viij] r°, *h iiij* v°, [h vij] r°, *i ij* v°, *i iiij* v°, *l iiij* v°, [l v] r°.

Bandeaux aux f^os *a ij* r°, [a vj] r° et [l v] v°.

Caractères italiques, sauf l'extrait du privilège royal, et un court avis au lecteur placé au f° [l viij] r°.

Une note marginale au f° [l vj] r°.

Au verso du titre : « Extrait du priuilege du Roy. », daté de « Paris le trenteieme iour de Septembre 1552 », d'après lequel G. Cavellat est autorisé à imprimer le « liure intitulé : *Gemmæ Frifij de Radio Astronomico, & Geometrico* : tant en latin qu'en françoys. »

En dessous du privilège ces mots : « La première impreſsion a eſté acheuée d'imprimer le dernier iour de Mai, 1557. »

F^os *a ij* r°-[a v] v° : Dédicace de Gemma Frisius à l' « ILLVSTRISSIMO DOMINO ‖ D. PETRO FERNANDO DE CORduba & Figueroa, Comiti de Fe- ‖ ria, &c... ‖

F^os [a vj] r°-*l ij* r° : Texte proprement dit, suivi de la « TABVLA GNOMONICA », dont l'usage est exposé au chapitre XV.

F^os *l ij* v°-*l iij* v° : Table des matières.

F^os *l iiij* r°-[l v] r° : Note empruntée à Jean Spangenberg (1)

(1) Cf. *Cat. of Printed Books ... Brit. Museum*. Fasc. Soucaille-Spanish-Wool. Clothiers (1896), col. 345-347; — *Allg. Deutsche Biogr.*, t. XXXVI (1893), pp. 43-46; — Houzeau et Lancaster, *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n° 13743.

sur la composition du bâton de Jacob, et son emploi pour la mesure des hauteurs, largeurs, etc. En tête de la note un « Τετράστιχον » IN COMPOSITIONEM || baculi Iacobi Ioannes Spang. ||

F^os [l v] v°-[l vij] v° : « SEBASTIANVS MVNSTE- || RVS (1) DE BACVLO IACOB || ex lib. I. de principiis Geo || metriæ eiuſdem. || Ces notes complètent la partie du chapitre X de la *Cosmographia* de P. Apian (édition de Landshut, 1524 et seqq. Cf. F. VAN ORTROY, *Bibliographie Apiane*, n^os 26 à 65), où il est question de déterminer la longitude des lieux... « per Baculum quem aſtronomicum dicimus ex motu Lunæ vero et stellarum non errantium situ ».

F° [l viij] r° : Avis au lecteur du libraire, qui s'excuse de ne pouvoir pas « præ feſtinatione » donner la figure qui devait accompagner le texte de Seb. Munster.

Au verso de ce même feuillet : La marque typographique de G. Cavellat, donnée sous le n° 846 dans Sylvestre, *loc. cit.*, mais sans le millésime 1540 placé dans l'exergue.

Cette édition du *Radius Astronomicus* est basée sur celle d'Anvers, 1545 (cf. *suprà*, n° 123); le nombre des figures est le même, mais leur tracé n'est pas identique; quant au texte, nous avons : en moins, les vers de Joachim Polites, ceux du recto du dernier feuillet, et le privilège de Charles-Quint; en plus, l'extrait du privilège du roi, le τετραστιχον du f° *l iiij* r°, et les notes empruntées à Jean Spangenberg et à Seb. Munster.

La note de Jean Spangenberg est extraite de : COMPVTVS || ECCLESIASTICVS, || IN PVERILES QVÆS- || TIONES REDACTVS, MANV- || ſcalis, Rotulis, & Figuris illuſtra- || tus, omnibus ſtudioſis utilis || & neceſſarius. || || AVTORE || IOHANNE SPANGEBERGIO || HERDESSIANO. || WITE-

(1) Cf. V. HANTZSCH. Sebastian Münster. Leben, Werk, Wissenschaftliche Bedeutung. Leipzig, B. G. Teubner, 1898, in-8°, 187 pp.; — *Cat. of Printed Books... Brit. Museum*. Fasc. Mue-Muh (1883), col. 141-145.

BERGÆ || EXCVSVS AB HÆ- || REDIBVS GEORGII || RHAVV. || M.D.LVIX. ‖ , f^os G v°-G$_3$ r° (1).

La date que nous venons de transcrire est une énigme; nous en faisons 1554; de toute façon la présente édition ne peut pas être antérieure à 1548, année de la mort de George Rhau. Il y a une édition de Vitebergae apud G. Rhau, An. M.D.XXXIX (2), dont la dédicace porte : « Northufiæ M.D.XXXIX, decimo Martij. ».

Nous devons signaler ici une traduction française et une reproduction latine du *Radius Astronomicus*.

La première a paru dans les deux éditions françaises de la *Cosmographie* de P. Apian, publiées à Anvers, respectivement en 1581 et en 1584, chez Jean Bellère [(f^os Ll$_2$ r°-Vv$_5$ r°), ou (pp. 255-333)], et chez A. Conincx (mêmes folios). (Cf. F. Van Ortroy, Bibliogr. Apiane, pp. 59-61 et p. 65); mais on ne peut indiquer avec certitude sur quelle édition cette traduction a été faite; si elle est accompagnée des figures de l'édition d'Anvers, 1545, d'autre part, elle a emprunté à l'édition de Paris, 1557, les notes (mais sans tetrastichon) de Jean Spangenberg, et celles de Sébastien Munster, enrichies ici de quatre gravures sur bois.

C'est dans l'édition latine de la *Cosmographia* de P. Apian, publiée à Anvers chez J. Bellère, en 1584 (f^os N n r°-[XX iiij] v° ou pp. 282-353) (Cf. F. Van Ortroy, Bibliogr. Apiane, p. 62), qu'est reproduit le texte latin du *Radius*. Mais Bellère a fait des emprunts aux éditions de Paris, 1557, et surtout d'Anvers, 1545.

Il doit à la première les annotations de Jean Spangenberg sur le bâton dit de Jacob, et l'extrait de Sébastien Munster, sur le bâton astronomique, qu'il a complété par les quatre figures de la traduction française de 1581, que nous venons de signaler; il a emprunté à la seconde les vers de Joachim Polites, la dédicace, le texte du *Radius* avec figures et la Tabula Gnomonica de G. Peurbach.

---

(1) Un exemplaire à Lille : Bibl. comm., Cat. Sc. 1368.

(2) Un exemplaire à Thorn : Gymnasium (A. 8°. 222^4); — deux exemplaires à Londres : Brit. Museum. 2562. a. 13 et 1042. e. 1. (1).

Il existe des exemplaires de l'édition de Paris, 1557, du *Radius*, à :

Berlin : Bibl. roy., Oi. 893.8;
Glasgow : Bibl. univ.;
Gotha : Bibl. ducale, cf. 3;
Leeuwarden : Bibl. Friesch Genootschap van Taalkunde;
Louvain : Bibl. univ. (Incomplet du f° [1 vij]);
Modène : Bibl. real Estense;
Munich : Bibl. roy. et gouv., Math. A. 89^{fl} (Incomplet des f^{os} 1 iiij-[1 viij]);
Paris : Musée pédagogique;
Prague : Bibl. univ., 14 K. 99 (Incomplet des f^{os} 1-[1 viij]);
Rome : Bibl. nat. Victor Emmanuel.

N° **125**. — 1558. — Paris. — *G. Cavellat.*

GEMMAE FRI- || sii, medici et mathe- || matici, de radio astrono- || mico & Geometrico liber. In quo || multa quæ ad Geographiam, Opti- || cam, Geometriam & Aftronomiam || vtilifs. funt, demonſtrantur. Illuſtrifs. || Comiti de Feria dicatus. ||

Adiunximus breuem tractationem Ioannis || Span*gebergij* & *Sebaſtiani Munſteri de ſimpli-* || ciore *Radio, quem Baculū Iacob vulgus nominat.* ||

En dessous, marque typographique, et l'adresse :

LVTETIAE, || *Apud Gulielmum Cauellat, in pingui gallina,* || *ex aduerſo Collegij Cameracenſis.* || 1558 || CVM PRIVILEGIO REGIS. ||

Cette édition est absolument identique, comme composition, comme justification, comme texte, comme figures, comme marques typographiques, etc., à l'édition de Paris, 1557 (cf. *suprà*, n° 124); même les erreurs de pagination sont reproduites. Toutefois, la figure qui se trouve au f° *i iiij* v°, est renversée. Il y aura probablement eu accident pendant le tirage.

Il y a des exemplaires de cette édition à :

Douai : Bibl. mun., Astr. 705;
Londres : Brit. Museum, 531, f. 9;
Madrid : Bibl. nat.;
Milan : Bibl. naz. Braidense;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
Poulkova : Observ. central Nicolas;
Aux Bibl. univ. de : Bale; — Breslau; — Budapesth; — Dublin (Trinity College), Lnn. 54; — Göttingen; — Prague, 14. H. 28; — Upsala.

N° **126**. — 1584. — Anvers. — *J. Bellère.*

Reproduction du texte du *Radius Astronomicus* (cf. *suprà*, n° 124).

N^{os} **127** et **127**[1]. — 1581 et 1584. — Anvers. — *J. Bellère* et *A. Conincx.*

Traduction française du *Radius Astronomicus* (cf. *suprà*, n° 124).

N° **128**. — 1598. — Venise. — *R. Meietti.*

Traduction italienne du texte du *Radius Astronomicus,* dans :

GIO. PAOLO || GALLVCCI || *SALODIANO* || ... || DELLA || *FABRICA ET VSO DI DIVERSI* || ſtromenti di Aſtronomia, || ... || In Venetia || ... || CIↃ.IↃ.XCVIII. || , f^{os} 110 r°-139 v° (cf. *suprà*, n° 11).

Gallucci semble avoir employé l'édition de 1545 du *Radius* (cf. *suprà*, n° 123). Il a supprimé la dédicace, le quatrain au lecteur et les chapitres XXVI, XXVII et XXVIII (soit les f^{os} 46 v°-52 r° de l'opuscule de Gemma); d'autre part, il a abrégé

certains chapitres (chapitre II, qui correspond au chapitre XII de la traduction italienne; 5, 11, où les chiffres placés *in fine* sont légèrement remaniés; 13; 16), ou il en a retranché des paragraphes (dernière partie du premier paragraphe du f° 11 r° du chapitre III; — dernier paragraphe du chapitre XVIII; — les trente-trois lignes du chapitre XXII, commençant par les mots « Nec parallaxeos mentio facta est », et placées aux f^os^ 41 r°-41 v°; — le paragraphe du f° 32 r° du chapitre XIX; — tout le f° 53 v° du chapitre XXIX).

Nous connaissons un exemplaire de cette traduction à :

Louvain : Bibl. univ., Sc. 1534.

N° **129**. — 1556. — Anvers. — *J. Steelsius* et *J. Grapheus*.

Gemmæ Frifii ‖ medici ac mathematici ‖ de astrolabo catholico liber ‖ quo latiſsime patentis Inſtrumen- ‖ ti multiplex uſus explicatur,& ‖ quicquid vſpiam rerum Ma- ‖ thematicarū tradi poſsit ‖ continetur. ‖

Ad Sereniſs. Hiſpaniæ, Angliæ, & Franciæ regem, ‖ Philippum Caroli V. Cæſaris ſemper ‖ auguſti filium. ‖

En dessous, marque typographique de J. Steelsius (1), et l'adresse :

Antuerpiæ in ædib. Ioan. Steelſii ‖ M.D.LVI. ‖ CVM PRIVILEGIO. ‖

In-8°, 200 folios signés (†), (†2), †3, †4, †5, (†6), (†7), (†8), ††, ††2, ††3, ††4, ††5, (††6), (††7), (††8), *A*, A_2, A_3, A_4, (A_5), (A_6), (A_7), (A_8), *B*, B_2, B_3, B_4, B_5, (B_6), (B_7), (B_8), *C*, C_2, C_3, [C_4], C_5, [C_6], [C_7], [C_8], *D*, D_2, D_3, D_4, D_5, [D_6], [D_7], [D_8], *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ...,

---

(1) Variété de la marque n° 1 de Jean Steelsius, donnée par Ferd. vander Haeghen, marques typographiques.

K, ..., *L*, ..., *M*, M_2, M_3, [M_4], M_5, [M_6], [M_7], [M_8], *N*, N_2, N_3, N_4, N_5, [N_6], [N_7], [N_8], *O*, ..., *P*, ..., *Q*, [Q_2], Q_3, Q_4, Q_5, [Q_6], [Q_7], [Q_8], *R*, R_2, R_3, R_4, R_5, [R_6], [R_7], [R_8], *S*, S_2, [S_3], S_4, S_5, [S_6], [S_7], [S_8], *T*, T_2, T_3, T_4, T_5, [T_6], [T_7], [T_8], *V*, ..., *X*, ..., *Y*, ..., *Z*, ...; le verso du dernier folio blanc; les f^os^ *A*$_2$-[Z_7] sont cotés au recto 2 à 183; les f^os^ [A_5], [R_7], [S_3] n'ont pas de cote.

Lettres ornées aux f^os^ † 3 r°, *A* r°.

Figures aux f^os^ A_3 r°, [A_5] r° et v°, [A_6] v°, [A_7] v°, [A_8] r°, M_3 r°, O_5 v°, [O_7] v°, [P_6] r° et v°, *Q* v°, [Q_2] r°, R_5 v°, [R_7] r°, [S_3] r°, [S_6] r°, [S_8] r°, *T* r°, T_3 v°, T_4 v°, Y_5 r°, [Y_6] r° et v°, Z_2 r°, Z_3 r° et v°, Z_4 r° et v°, Z_5 v°, [Z_6] r° et v°.

Deux planches hors texte, avec explications, sont annexées aux f^os^ [T_8] v° « *Quadratum nauticum* », et *Z* v° « *Longitudinum dimenſio* ... ».

Caractères italiques, sauf l'extrait du privilège, la préface (moins les vers qui y sont intercalés), presque toutes les notes marginales, la note du f° [†† 8] v°, quelques indications des f^os^ O_5 r°, [O_7] r°, [P_6] r°, et le texte du f° V_4 v°.

Au verso du titre : Extrait du privilège de Philippe II, roi d'Espagne.

F° († 2) r° : IN ASTROLABVM ‖ Catholicum doctisſimi viri D. Gemmæ ‖ Friſii Mathematici & Medici, carmen ‖ Cornelii Valerii Vltraiectani. ‖ : « *Cuncta Mathematicus nunc inſtrumenta quieſcant*, ... » (18 vers).

F° († 2) v° : Écusson aux armes de Philippe II.

F^os^ † 3 r°-†† r° : Ad ſereniſsimum ‖ HISPANIAE, ANGLIAE, ‖ ET FRANCIÆ REGEM PHILIPPVM ‖ Caroli V. Cæſaris ſemper auguſti filium, ‖ Corn. Gemmæ filij ‖ PRAEFATIO. ‖ Cette préface est datée de : Louanij Anno ab incarnatione Domini ‖ M.D.LV. Idibus octobris. ‖

F^os^ †† v°-†† 4 v° : Dedicatio huius ‖ OPERIS NOMINE IVSSVQ; ‖ ipſius authoris per Cornelium Gem- ‖ mam Gemmæ filium inſtituta, ad ‖ eundem ſereniſs. Regem Phi- ‖ lippum, Reipub. Chriſtianæ ‖ defenſorem acerri- ‖ mum. ‖ : « *Cum repeto Muſam, & Graij monumenta Poëtæ*, ... ».

F^os ††† 5 r°-(††† 8) v° : INDEX. ‖ TABVLA SINGVLO- ‖ RVM CAPITVM QVAE IN HOC ‖ *libro comprehendun-* ‖ *tur.* ‖

Nous lisons *in fine* de cette table : Adiecta ſunt operi aliquot capita à Cornelio Gemma Gemmæ filio, quibus quotcunq; ex authoris intempeſtiua morte ad Inſtrumenti integritatem vſus & axiomata deſyderata ſunt, paucis explanantur.

F^os *A* r°-*S* v° : Texte de Gemma Frisius, soit chapitre I à chapitre LXXXII, 1^re partie.

F^os *S* v°-[Z_7] r° : Texte de Cornelius Gemma, soit chapitre LXXXII, 2^e partie, à chapitre C.

F^os [Z_7] v°-[Z_8] r° : Carmen Panægyricum Cornelii Gem- ‖ mæ, in obitum Patris Gemmæ ‖ Friſii. ‖ : « Ceſſa anime antiquis aduoluere luctibus ignem, ... » (30 vers).

In fine du f° [Z_8] v° : TYPIS IOAN. GRAPHEI. ‖

Molanus (*Loc. cit.*, t. I, p. 569) donne cinq des vers de Cornelius Valerius placés en tête de l'*Astrolabum* : « Gemma Academiae decus immortale Brabantae, ... qui excelleret unus ».

Il existe des exemplaires de cette édition à :

ANVERS : Musée Plantin;
CARLSRUHE : Hof- und Landesbibl.;
DOUAI : Bibl. mun.;
ÉDIMBOURG : Obs. roy.;
GOTHA : Bibl. ducale, cf. 2;
LONDRES : Brit. Museum, 2 exempl., 531. f. 7. et 531. f. 8; — Roy. Astron. Soc.;
LUXEMBOURG : Bibl. grand-ducale, 53;
MILAN : Bibl. Ambrosienne; — Bibl. naz. Braidense;
MODÈNE : Bibl. real Estense;
PARIS : Bibl. nat., V. 20664;
POULKOVA : Observ. central Nicolas;
ROME : Bibl. nat. Victor Emmanuel;
ROTTERDAM : Bibl. der Remonstransch-Gereformeerde Gemeente;
VENISE : Bibl. Saint-Marc;

Vienne : Hofbibl., 92. n. 5;

Zurich : Bibl. des eidgen. Polytechnikums;

Aux Bibl. roy. de Berlin, Ol. 3112. 8; — Munich, Math. A. 89[f]; — Stockholm;

Aux Bibl. univ. d'Amsterdam, 723. E. 17; — Budapest; — Cracovie; — Fribourg-en-Brisgau; — Gand, 921; — Glasgow; — Halle-a-S.; — Iéna; — Louvain, Sc. 1549; — Oxford (Bodl.); — Prague, 2 exempl., 14. K. 86 et 14. K. 91;

A la Bibl. des villes d'Augsbourg; — Douai, Astr. 873; — Lille, B. 2717; — Mons, 3896.

Il y a un compendium à ce travail (cf. *infra*, n° 130).

N° **130.** — 1585. — Anvers. — *J. Verwithagen.*

Gemmæ Frifij Medici ac || *Mathematici de Aſtrolabo Catholico Liber.* || Quo latiſsimè patentis Inſtrumenti multiplex vſus explicatur, || & quidquid vſpiam rerū Mathematicarum tradi poſſit, continetur. ||

Recens in compendium opera Martini Euerarthi Brugenſis, || Matheſeos ſtudioſi coactus (1) || .

En dessous, marque typographique n° 4 de Jean Verwithagen (2), et l'adresse :

ANTVERPIÆ, || *Excudebat Joannes Withagius.* || 1583. ||

In-4°, 62 folios signés [A], YY ij, A iij, [A iiij], BB, B ij, BB iij, [B iiij], G, C ij, C iij, [C iiij], D, D ij, D iij, [D iiij], E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, ..., M, M ij, M_3, [M iiij], N, ..., O, O_2, O_3, [O_4], P, P_2, P_3, P_4, P_5, [P_6]; le verso du dernier folio blanc.

---

(1) Cf. au sujet de M. Everaert : *Biogr. nat.*, t. VI (1878), col. 745-746 (signé : *P.-J. Van Beneden*); — Ferd. vander Haeghen et coll., *Bibl. Belg.*, t. XXVI, $_6$W. 54; $_2$*W.* 58 et $_2$W. 59.

(2) Cf. Ferd. vander Haeghen, marques typographiques.

Les f^os^ [A] v° à P_5 r° sont paginés 355 à 121; les pages 2, 3, 6, 7, 114, 115 sont cotées par erreur 355, 356, 359, 360, 215 et 214.

Lettres ornées au verso du titre, aux f^os^ A iij v°, [A iiij] v°, BB r° et v°, B ij r° et v°, BB iij r°, [B iiij] r° et v°, G r° et v°, C ij r° et v°, C iij r° et v°, [C iiij] r° et v°, D r° et v°, D ij r°, D iij r° et v°, E r° et v°, E ij r° et v°, E iij r° et v°, [E iiij] r°, F r° et v°, F ij v°, F iij r° et v°, [F iiij] r°, G r°, G ij r° et v°, G iij r° et v°, [G iiij] r° et v°, H r° et v°, H ij r°, H iij r° et v°, [H iiij] r° et v°, I r°, I ij v°, I iij r° et v°, K r° et v°, K ij v°, K iij r°, L r°, L ij r°, L iij v°, [L iiij] r° et v°, M r° et v°, M ij r° et v°, M_3 r°, [M iiij] r°, N r° et v°, Nij v°, N_3 r° et v°, [N iiij] r°, O r° et v°, O_2 r° et v°, [O_4] r° et v°, P r° et v°, P_3 r°, P_5 r°.

Figures aux f^os^ YY ij r° et v°, A iij r° et v°, H ij v°, K r° et v°, [K iiij] r° et v°, L v°, M ij r°, M_3 v°, [M iiij] r°, N r° et v°, N ij r° et v°, [N iiij] r°, O_3 v°, [O_4] r°, P_2 v°, P_3 v°, P_4 r° et v°, P_5 r°.

Notes marginales.

F^os^ [A] v°-M_3 r° : Texte de Gemma Frisius.

F^os^ M_3 r°-P_5 v° : Texte de Cornelius Gemma.

In fine du f° P_5 v° : *Typis Joan. Withagii.*

F° [P_6] r° : *CARMEN PANEGYRICUM* ‖ *Cornelij Gemmæ, in obitum Patris Gemmæ Frisij.* ‖

Ce compendium embrasse la majeure partie du texte de l'*Astrolabum Catholicum*, que nous avons décrit *suprà*, n° 123. — Les figures sont également reproduites, sauf celles des f^os^ *A* r°, [Y_6] r° et v°, et de la planche hors texte annexée au f° *Z* v°.

Bien que portant la date de 1583, l'opuscule, dont nous nous occupons, semble un tiré à part de l'édition de la *Cosmographia* de Pierre Apian, imprimée à Anvers, en 1584, chez Jean Verwithagen (1); il y occupe les f^os^ YY r°-[N nn_6] r°; texte, notes marginales, caractères d'imprimerie, composition, etc., sont identiques dans les deux ouvrages; il en est de même de la signature YY ij, et des cotes 355, 356, 359 et 360. Mais la

(1) Cf. *suprà*, n° 32.

pièce de vers de Corneille Valerius, qui figure au f° YY r° de l'édition de 1584, a fait place, dans le compendium de 1583, à une marque typographique et à l'adresse de l'imprimeur.

Nous disons que ce compendium semble un extrait de la *Cosmographia* de 1584; les liminaires de ce dernier ouvrage n'étant pas prêts, l'auteur et le libraire se seront peut-être mis d'accord pour publier le travail de Martin Everaert sous la date de 1583; toutefois il n'est pas impossible qu'il ait existé une édition de 1583 de la *Cosmographia*, dont celle de 1584 ne serait qu'une copie; mais nous n'en connaissons pas d'exemplaire.

Des exemplaires de l'édition de 1583 sont conservés à :

Augsbourg : Bibl. ville;
Berlin : Bibl. roy., Ol. 3114. 4;
Liége : Bibl. ville;
Londres : Brit. Museum, 1395. f. 14;
Lyon : Bibl. ville. 341482;
Madrid : Bibl. nat.;
Paris : Bibl. Mazarine, 15855 B;
Prague : Bibl. univ., 14. J. 187;
Stockholm : Bibl. roy.;
Stuttgart : König. Landesbibl.

N° **131**. — 1531. — Anvers. — *J. Grapheus.*

Élégie de quatre vers, à l'occasion de la mort du cardinal Mercurini à Gatthinaria : *Flete pii Vates, ... Non premerent ripas tam mala multa tuas.*

Elle se trouve au f° C_2 v° de : EPITAPHIA || EPIGRAMMATA ET ELEGIÆ ALIQVOT IL- || LVSTRIVM VIRORVM IN FVNERE MER || CVRINI CARDINALIS, MARCHIO- || NIS GATTINARIÆ, CÆSARIS || CAROLI QVINTI AV- || GVSTI SVPREMI || CANCELLARII || .

DIGNVM || LAVDE VIRVM || MVSA VETAT || MORI. ||

Antuerpiæ ex officina Ioan. Graphei. Anno. 1531 ‖ Cum priuilegio. ‖ (1).

N° **131²**. — 1531. — Anvers. — *J. Grapheus.*

Dialogue de 40 vers : « VIATOR. GENIVS. : VI. *Vmbra, quis hic fitus eſt?* ... GE ... Non hinc eſt hominis uita notanda, Vale. » ; il se trouve aux f^os^ [C_3] v°-[C_4] r° de EPITAPHIA ‖ ... ‖ Antuerpiæ ex officina Ioan. Graphei. Anno. 1531 ‖ (2).

N° **132**. — 1548. — Louvain. — *P. Phalèse* et *M. Rotarius.*

CL. PTOLEMÆI ‖ Peluſienſis Mathematici ‖ operis qvadriparti- ‖ ti, in latinvm sermonem ‖ tradvctio (3) : ‖ Adiectis libris poſterioribus, ‖ ANTONIO GOGAVA (4) GRAVIENS. ‖ interprete. ‖ Ad. Clariſsimum Principem MAXIMILIANVM ‖ Comitem BVRENS. ‖

ITEM, ‖ DE SECTIONE CONICA, ‖ Orthogona, quæ parabola dicitur : ‖ Deq; Speculo ‖ Vſtorio, Libelli duo, hactenus deſiderati : ‖ reſtituti ab ANTONIO GOGAVA ‖ GRAVIENSI. ‖

Cum præfatione D. Gemmae Frisii, Medici ‖ & Mathematici clarifs. ‖

CVM GRATIA ET PRIVIL : ‖

LOVANII ‖ Apud Petrum Phaleſium, ac Martinum Rotarium, ‖ Anno M.D.XLVIII. ‖ Menſe Octobri. ‖

In-4°, 76 folios signés [A] à [T_4] ; *in fine* du f° [T_4] r°, dont le verso est blanc, nous lisons : « Louanii excudebat Iacobus Batius typograph. iur. ».

---

(1) Un exemplaire à Gand : Bibl. univ., B. L. 5321.

(2) Nous ne notons pas, de façon spéciale, les pièces de vers qui figurent dans les écrits de Gemma Frisius.

(3) Cf. courte note de J.-L. Heiberg et E. Wiedemann, dans *Bibl. Math.*, 3e sér., t. X (1910), p. 231.

(4) Cf. *Cat. of Printed Books ... Brit. Museum.* Fasc. Gœ-Goo (1882), col. 25.

La seule contribution, apportée par Gemma Frisius à cette publication, dont la première partie traite d'astrologie, consiste dans une préface, qui occupe le f° A_2 r°, et est datée de « Louanii cal. Octo. 1548. ». Incipit : « Qvibusdā hodie mos est, ... ».

La dédicace d'Antoine Gogava à « Generofifs. & clariffimo || PRINCIPI, MAXIMILIANO || DE EGMONT, comiti de bvren, domino in isel- || ſteyn &c. Gubernatori Friſiæ, ac ditionis Tranſyſ- || ſellanæ, loco Cæſareæ Maieſtatis, Do- || mino ſuo clementiſs... » est datée de « Louanii Idibus Auguſti. 1548. » ; il y est dit : « Nihil aût ueritus fui aliorum cenſurā ſubire, poſteaquàm cùm multorum doctorum & ingenioſorum ſuffragiis, tū autoritate clariſſimi Mathematici & Medici D. Gemmæ Friſii, ac uenerādi patris Adriani Hegii iudicio, qui in hac multiplici Apoteleſmatum doctrina conſenuit, uidi labores noſtros comprobari. ».

D'après Houzeau et Lancaster (1), il existe de l'*Operis quadripartiti de siderum judiciis* de Cl. Ptolémée, une édition in-12°, 192 pp. de texte, parue à Patavii (Padoue), en 1658, et reproduite en 1660 et 1665. On y trouve la préface de Gemma Frisius, et des « *Notationes* » par Placido de Titis [Titi] (2).

Nous ne connaissons aucune de ces trois éditions.

On trouve des exemplaires de l'édition de 1548 à :

Bruxelles : Bibl. roy., II. 9975;
Gotha : Bibl. ducale, Ph. 4. 8 (3);
Halle-a-S. : Bibl. univ.;
Königsberg : Bibl. univ.;
Leiden : Bibl. univ., 571. E. 35;
Londres : Brit. Museum, 531. g. 2 (4);
Louvain : Bibl. univ.;
Munich : Bibl. roy. et gouv.;
Paris : Bibl. nat., V. 7610;
Poulkova : Observ. central Nicolas.

---

(1) *Bibliogr. gén. de l'Astron.*, t. I, n° 3637.
(2) *Cat. of Printed Books... British Museum.* Fasc. Timpe-Tomlyns (1897), col. 85.

N° **133**. — 1548. — Louvain. — *B. van Grave.*

Remaniement du Calendrier, placé aux f^os †.ij. r°-[†. v.iij] v° de :

Dat geheel nieu- ‖ we Teſtament met groter neer ‖ ſtichеyt nu corts te Loeuen in duytſchen ouergheſtelt ‖ wt die Latijnſche Bibele aldaer ghecorrigeert en- ‖ de gheprint / ende gheapprobeert van die eer- ‖ weerdighe Heeren Doctoorē inder Godt ‖ heyt ſpecialijck daer toe ghecom- ‖ mitteert van der K. M. ‖

¶ Noch ſijn hier by gheſet die ‖ Epiſtelen wten ouden Teſtamente, diemen ‖ iaerlijcx houdt inder heyli- ‖ gher Kercken. ‖

En dessous marque typographique n° 2, et l'adresse :

¶ Ghedruct in die vermaerde Uniuerſiteyt ende ‖ ſtadt vā Loeuen / by my Bartholomeus vā ‖ Graue. Int iaer ons Heerē M.D ‖ XLVIII. ‖ Met K. Gratie eñ Priuilegie vier iarē duerende. ‖

In-8°, caractères gothiques, sauf le privilège placé au verso du titre, dont les mots soulignés sont imprimés à l'encre rouge.

Le privilège, daté de Bruxelles, 9 novembre 1546, a été donné pour trois ans, et renouvelé, pour la même période, le 11 août 1548.

Le Long (*Boeckzaal der Nederlandsche Bybels*, p. 627) signale diverses éditions de ce Nouveau Testament, que nous ne parvenons pas à nous procurer.

La part contributive de Gemma Frisius, au travail publié par B. van Grave, résulte de la « Declaratie » ci-dessous :

« Om in desen Calendier te vinden die nieuwe mane van elcker maent / soo soect int roode ghetal datter voor staet het gulden ghetal van dien Jare / waer in ghy die nieuwe mane soect / ende opden seluen dach daer dat gulden ghetal op staet daer ist nieuwe

mane / ende eest dat het gulden ghetal in die maent tweemael ſtaet / soo comen daer twee nieuwe manen in die maent / te weten int beghinsel ende int eynde / op die daghen daert gulden ghetal op staet. Ende dit gulden ghetal dwelck in alle calendierē seer verloopen is gheweest / is nae die const der Astronomijen te recht herstelt By den wel gheleerden M. Gemma doctoor inder medecijnen / ende in Astronomien te Loeven / int iaer ons Heeren. M.CCCCC.XLVI. ende sal dueren tot hondert ende vijftich iaren sonder merckelijcke veranderinghe. ‖

Un exemplaire à :

Gand : Bibl. univ., Acc. 848.

N° 134. — Correspondance échangée entre Gemma Frisius et les savants de son temps.

1-5) Cinq lettres adressées à Jean de Curiis Dantiscus, ou Jean Dantiscus, alias Flaxbinder (1) ; elles sont datées de :

Ex Lovanio 7° Augusti 1531 ;
Ex Lovanio Kalendis Augusti 1536 [1er août] ;
Lovanii 12a Deceb. 1539 ;
Lovanii, Decimotertio Kal. Augusti 1541 [20 juillet] ;
Ex Lovanio VII Aprilis Anno M.D.XLIII.

(1) Né à Dantzig en 1483. Devenu docteur en droit à l'Université de Bologne (Italie), il fut longtemps ambassadeur du roi de Pologne à la Cour de Charles-Quint. Ultérieurement évêque de Culm (juin 1530-11 janvier 1538) et de Varmia (Ermland) (11 janvier 1538-27 novembre 1548, jour de sa mort).

Cf. Czaplicki (Leo), De vita et carminibus Joannis de Curiis Dantisci. Vratislaviae, typis H. Lindner, 1855, in-8° (*a*) ; — Hipler, Ermländischen Litteraturgesch., pp. 162 et seqq. ; — Gams, Series Episc. Eccl. Cath... Ratisbonae, 1886 ; — Ph. Galle, Imagines L. Doctorum virorum... Antverpiae, 1587 (*sub numero* 5) ; — *Cat. gén. des livres impr. de la Bibl. nat. Auteurs*, t. XXXIV (1908), col. 822-823 ; —

(*a*) Un exemplaire à Berlin : Bibl. roy., Au. 12396 ; — Londres : Brit. Museum.

Ces précieuses missives, dont l'original fait partie d'une collection, en deux volumes, de lettres autographes, adressées à Jean Dantiscus, ont été reproduites (1) avec quelques notes, par Maximilian Curtze, professeur au Gymnase de Thorn.

Grâce à ces lettres, pourvues aux nos 3 et 5 d'un cachet, qui laisse supposer que la tête de Castor et de Pollux était gravée dans une pierre précieuse, on peut rectifier ou compléter divers points de la biographie de Gemma; elles montrent en effet les rapports intimes qui ont existé entre lui et son Mécénes, et donnent au surplus d'intéressants détails sur les événements politiques du temps; sur l'université de Louvain, ses professeurs et son enseignement; et surtout sur les affaires privées de leur auteur : mariage, enfants, examens, occupations, idées astrologiques et astronomiques, adhésion au système planétaire de Copernic, etc.

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici deux extraits de cette correspondance. L'un (2) nous renseigne sur le prix de la pension, payé par les étudiants dans les pédagogies ou chez les professeurs; l'autre (3) semble apporter une preuve de plus de ce qu'il circulait, dans la première moitié du XVIe siècle, des catalogues de librairie à prix marqués.

Cat. of Printed Books .. Brit. Museum. Fasc. Cuoco-Czytelnia (1886), col. 30; — JEAN CAMPENSIS ou VAN DEN CAMPEN, Psalmorum omnium juxta Hebraïcam veritatem Paraphrastica Interpretatio... Plusieurs éditions et traductions depuis 1532. Dantiscus a été un bienfaiteur pour Jean Campensis; — EPITAPHIA || EPIGRAMMATA ET ELEGIÆ ALIQVOT IL- || LVSTRIVM VIRORVM IN FVNERE MER- || CVRINI CARDINALIS, MARCHIO- || NIS GATTINARIÆ, CÆSARIS || CAROLI QVINTI AV- || GVSTI SVPREMI || CANCELLARII. || Antuerpiæ ex officina Ioan. Graphei Anno 1532 (?) (*In fine*, 1531), fos [A] vo, B vo, B_2 ro, [C_4] vo, D_2 vo-[D_3] vo, [D_3] vo-[D_4] vo; — IOHANNIS || SECVNDI || Opera || *Accuraté* recognita || ex mufeo || P. SCRIVERII || LVGDVNI BATAVORVM || Apud Francifcum Hegerum. || CIↃIↃCXXXII ||, pp. 45, et 147-148.

(1) *Archiv. der Math. und Physik...* Gegrundet von J.-A. Grunert, Sechsundfungzigster Teil. Leipzig... 1874, pp. 313-325. Les lectures sont parfois défectueuses; d'où notre détermination de les placer en *Annexe* à notre travail.

(2) Lettre du 7 avril 1543.

(3) Lettre du 7 août 1531.

« Mitto igitur, dit Gemma, ad D^em V. R^am. cumulum librorum, quos in catalogo nostro mihi praescripserat, adsignato precio. Desunt tamen quattuor vel quinque, quos hic invenire non potui, et, si placet D^ni Vestrae precium, potest eos servare. »

Et voici qui est plus intéressant !

« Quod ad impensas annuas attinet, non est respondere facile. Sunt enim variae apud nos classes, varii ordines. Quisque pro sua et dignitate et precio diverse accipitur. Sunt, qui in Paedagogiis victitant 36 aureis cardis, hoc est 18 ducatis ; sunt in eisdem Paedagogiis alterius classis convictores, qui 24, sunt qui 25 ducatos annue pendunt. Simili quoque ratione apud Doctores aut alios viros doctos vivitur. Maxima vero ex parte et passim hac tempestate 25 ducatis victus emitur. Novi quoque alios, qui in Doctorum aedibus 30 ducatos pro victu numerant. Victus vero nomine cibum, potum, cubicula et lectum tantum numeramus ; ligna, candelas, vestitus aliaque huius modi propriis quisque sumptibus sibi componere debet : ».

6) Lettre de Gemma Frisius, datée de « Louanij, pridie Calendas Martias, Anno 1555 », à « Doctissimo ac candidissimo viro, tvm mathematico infigni, D. Ioanni Stadio Leonnouthefio... », dans :

EPHEMERIDES || NOVAE ET EX- || ACTAE IOANNIS STADII || LEONNOVTHESII || Ab Anno 1554. ad Annum 1570. || .... || Ad longitudinem Andouerpiæ emporij || longe nobilifsimi. ||

En-dessous marque typographique n° 6, d'Arnold Birckman, et l'adresse :

COLONIAE AGRIPPINAE || *Apud* Hæredes Arnoldi Birckmanni. || Anno M.D.LVI. || (1) in-4°, f^os a r°-a_2 v°.

Même lettre : *a*) aux folios b_2 r°-b_3 v° de l'édition des « EPHE-

(1) Un exemplaire à MONS : Bibl. publ., n° 1676; — LONDRES : Brit. Museum, n° 532, c. 9.

La première édition des EPHEMERIDES est datée de Venise, 1553-1557. — Un exemplaire à LONDRES : Brit. Museum, n° 532, e. b. (2).

MERIDES || .... || Ab Anno 1554, ad Annum 1576 » || , parue à COLONIAE AGRIPPINAE, || *Apud Hæredes Arnoldi Birckmanni.* | Anno M.D.LX. || ... || (1);

b) aux folios a r°-a_2 v° de l'éditio tertia des EPHEMERIDES || ... || Ab Anno 1554. vſque ad An- || num 1600. || , parue à COLONIAE AGRIPPINAE || APVD HAEREDES ARNOLDI BIRCKMANNI. || *ANNO M.D.LXX.* || ... || (2);

c) aux folios a r°-a_2 v° de l'édition des « EPHEMERIDES || ... || ... ab Anno 1554. vſque ad || Annum 1606. || , parue à COLONIAE AGRIPPINAE, || APVD || HAEREDES ARNOLDI BIRCKMANNI. || *ANNO M.D.LXXXI.* || ... || . (3);

d) aux folios *a* r°-a_2 v° de l'édition des « EPHEMERIDES || ... || *ab anno* 1583. *vſque ad annum* || 1606 ... || , parue à LVGDVNI, || In off. Q. Philip. Tinghi, Florent. Apud Simphorianum Beraud. || ET || Stephanum Michaelem. || M.D.LXXXV. || ... || (4).

Gemma Frisius exprima à Jean Stadius son vif désir de voir paraître au plus tôt les observations importantes « labores... veri herculeos » sur les mouvements quotidiens des planètes, à l'observation desquelles celui-ci s'était consacré.

Tes nouvelles éphémérides, ajoute Gemma, auront à subir des critiques, car elles viennent contrarier des opinions reçues, et cueillies de toutes pièces dans Ptolémie et dans les Tables Alphonsines; mais elles finiront par s'imposer, au même titre

---

(1) Un exemplaire à LOUVAIN : Bibl. univ. Scienc. Tribune, 1359; — deux exemplaires incomplets à LONDRES : Brit. Museum, nos 530, d. 9, et 532, c. 10.

(2) Un exemplaire à BRUXELLES : Bibl. roy., V. 5172 (Incomplet de la 2e partie, soit les années 1574-1600); — LONDRES : Brit. Museum, no 532, c. 11-11a.

(3) Un exemplaire de cette édition à BRUXELLES : Bibl. roy., V. H. 8422; — LONDRES : Brit. Museum, no 8560, c. 19.

(4) Un exemplaire à LEIDEN : Bibl. univ., 539, D. 2; — LONDRES : Brit. Museum, 8560, dd. 7; — NANTES, Bibl. publ., no 19412.

que l'œuvre du grand Copernic; le médecin-géographe s'était résolument rallié au système planétaire de ce dernier (1).

7) Lettre, non datée, de Gemma Frisius à Pierre Bruhesius. *GEMMA FRISIUS, PETRO BRV-* || *hefio* (2) *Medico doctiſſimo S.* || « Quandoqvidem quæ ad arthritidis ſiue podagræ cauſſam, & curationem ſpectant... ». C'est la lettre XI, qui occupe les pp. D_4 v°-E v° du recueil in-8° :

---

(1) On doit encore à J. Stadius, historien et mathématicien, né à Loenhout, en 1517, mort en 1579 : *a*) Des commentaires sur *De gestis Romanorum hist. libri III*, de L.-A. Florus. Coloniae Agrippinae, 1579, 1605, 1635; — Anvers, Plantin, 1567, 1584; — *Ibidem*, Nutius, 1600, 1607; — *Ibidem*, 1593; — Lugd. Batavorum, 1584; — Franequerae, 1690; — *b*) Une édition de *P. Rami... Arithm. libri duo.* . Paris, 1581; — Anvers et Lugd. Batavorum, Plantin, 1584; — *c*) Des *Tabulae Bergenses aequabilis et adparentis motus Orbium Cœlestium...* Coloniae Agrippinae, 1560, folio; — *d*) Des commentaires sur *Hermetis Trismegisti Iatromathematica* (*hoc est medicinae cum mathematica conjunctio*), dans : J. VIRDUNG, J. Hasfurti de cognoscendis et medendis... morbis ex corporum cœlestium positione libri III... 1584, in-4°; — *e*) Lettre à Auger Busbecq (en faveur de H. Goltzius), dans : AVGERÎ GISLENÎ || BVSBEQVÎ || ... || EPISTOLÆ AD || RVDOLPHVM II. || ... || Ed. sec. ... || ... || BRVXELLIS, || Apud IOANNEM PEPERMANVM || ... || ..., Anno 1631. || pp. 169-175; — *f*) Horoscoop van Justinus van Nassau (1559-1631). (Cet horoscope, rédigé en latin par Jean Stadius, et daté de Gand, 25 juin 1571, fait partie des Archives de la Famille royale des Pays-Bas. Il a été envoyé à l'Exposition cartographique, ethnographique et maritime d'Anvers (1902), par S. M. la Reine des Pays-Bas, et traduit en néerlandais par le colonel F. de Bas). — Extrait du *Bull. de la Soc. roy. de Géogr. d'Anvers*, 1902, 19 pp. et 3 fig.

Cf. au surplus : J. DEE, Tractatus in Ephemerides Stadii (Manuscrit à OXFORD : Bibl. univ.); — FOPPENS, Bibl. Belg., t. II, pp. 734-735 et portrait; — *Cat. of Printed Books... Brit. Museum.* Fasc. Sq.-States of the Church (1896), col. 62-63; — *Lettre de Pighius* (Étienne Wynants) à Stadius (Insérée dans la correspondance manuscrite de Pighius, conservée à la Bibl. publ. de Hambourg). *Bull. du bibliophile belge*, t. XII (1856), p. 375.

(2) Cf. sur P. Bruhesius : *Biogr. nat.*, t. III (1871), col. 109-110 (signé : AUG. VANDER MEERSCH); — PAQUOT, Mémoires hist. et litt., t. IV, pp. 253-255; — ALBIN BODY, Un écrit inconnu de Bruhezius... *Le Bibliophile belge.* Bruxelles, 1877, pp. 49-56; — *Cat. of Printed Books... Brit. Museum.* Fasc. Bruc.-Bruxelles (1885), col. 47; — HOUZEAU et LANCASTER, Bibliogr. gén. de l'Astron., t. I, nos 4855 et 14702.

De Arthritidis || PRAESERVA- || TIONE ET CVRATIONE, || CLARORVM DOCTISSIMO- || RVMQVE NOSTRÆ ÆTATIS || medicorum, || CONSILIA. || *Auctorum nomina pagina XVI.* || *continentur.* || OPERA ET STVDIO || HENRICI GARETH (1) LOVANI- || enſis, reuerendiff. ac illuſtriff. Electoris Mo- || guntini medici, in lucem edita. ||

En dessous, marque typographique de J. Wechel (2), et l'adresse :

FRANCOFVRTI || Apud Joannem Wechelum & Petrum || Fiſcherum conſortes, || MDXCII. ||

Nous lisons cette note en tête de la lettre : « GEMMA *Friſius vir ob inſignem eruditionem in re Medica & artibus Mathematicis omnibus doctis ſatis notus, hac ſua epistola quæ ordine eſt vndecima, reſpondet ad Petri Bruheſii quæſita, diffuſe explicans omnia quæ ad articularis morbi rationem ſpectant.* »

Nous connaissons des exemplaires du travail de H. Garet à :

BRESLAU : Bibl. ville, 8 M. $^{491}/_{1}$;
MUNICH : Bibl. roy. et gouv., Path. 456.

Iconographie.

N° 135. — 1557. — LOUVAIN. — *J. Stalburch.*

Portrait gravé sur cuivre (3). A l'avant-plan, le géographe, coiffé d'un bonnet et tourné à droite, se trouve devant une table de travail, chargée d'outils et d'un instrument (l'anneau astronomique) ; il a les mains placées sur une sphère céleste. Sur la

---

(1) Cf. sur H. Garet : *Biogr. nat.*, t. VII (1880-1883), col. 487-488 (signé : P.-J. VAN BENEDEN).

(2) Marque 137 dans PAUL HEITZ, Frankfurter und Mainzer Drucker- und Verlegerzeichen... Strasburg, J.-H.-Ed. Heitz, ... 1896.

(3) Cf. J.-F. VAN SOMMEREN, Cat. van gegr. portretten van Nederlanders, 2e deel. Amsterdam, F. Müller, 1890, p. 376 (lisez p. 276), n° 1951, où le graveur est qualifié de [*J. van*] *Stalburch.*

traverse de la table ces mots : *Effigies Gemmæ Frisii obiit anno* 1555 *Ætatis fuæ* 47, et dans le coin supérieur de droite deux lettres ébauchées : A. V.

A l'arrière-plan : derrière Gemma, deux instruments topographiques; à gauche un corps de bibliothèque où on lit : Stalburch faciebat 1557 Louanij; à droite une sphère armillaire et un autre instrument, au bas duquel sont suspendus un astrolabe vu de dos, et une cythare; en dessous de la cythare une écritoire.

Dans un cartouche, un quatrain : « Qui varium cœli morem,... hic fuit oris honos ».

Au-dessus de la tête de Gemma Frisius et en dessous de la sphère armillaire, il y a les traces d'un béret.

La planche mesure : largeur 234 millimètres; hauteur 300 millimètres; le portrait est empreint de beaucoup de bonhomie. Il semble plus naturel, moins maniéré que celui de Ph. Galle [1]; il y a toutefois de la ressemblance entre les deux. Si celui de Stalburch n'a pas servi de modèle, ce qui nous paraît peu probable, c'est que les deux procèdent d'un même prototype.

Nous ne connaissons que deux exemplaires de ce portrait :

Amsterdam : Ryksmuseum, Prentenkabinet [2];
Bruxelles : Bibl. roy., Cabinet des Estampes.

N° 136. — 1572. — Anvers. — *Philippe Galle.*

Portrait gravé sur cuivre, tête à gauche, dans :

VIRORVM DOCTORVM DE DISCIPLINIS || BENEMERENTIVM EFFIGIES XLIIII || A PHILIPPO GALLEO || Antuerpiœ 1572 || , f° 22 du tirage *a* et f° C_8 du tirage *b*.

---

[1] Cf. *infrà*, n° 136.

[2] D'après une lettre de E. W. Moes, en date du 2 novembre 1906. Une notice sur Stalburch, dont la vie et l'œuvre ne sont guère connus, paraîtra dans un des prochains fascicules de la *Biographie Nationale de Belgique*.

GEMMA PHRISIVS DOGEVMENSIS

Curſus aſtrorum et varianta ſidera Gemma
Priuatis hominum condidit in domibus.
Subiycit idem oculis terras, maria omnia. mundum
In breue tam vaſtum denique cogit opus:

Au bas du portrait deux distiques latins, n. s., mais d'Arias Montanus, d'après la préface de Ph. Galle : « Curfus aftrorum et variantia ſidera Gemma... cogit opus ».

Il existe deux exemplaires du portrait du tirage *b* à :

Paris : Bibl. nat., Cabinet des Estampes.

On connaît plusieurs états (quatre au moins) et copies du portrait de Ph. Galle.

Bonne copie, gravure sur cuivre, n. s., dans :

N° **137**. — 1604. — Anvers. — *Philippe Galle.*

a) ILLVSTRIVM ‖ GALLIÆ BELGICÆ ‖ SCRIPTORVM ‖ ICONES ET ELOGIA. ‖ Ex mufeio ‖ Avberti Miræi ‖ Canonici Antuerp. ‖ ... ‖ ANTVERPIAE ‖ Apud Phil. Gallæum ‖ CIↃ.IↃCIV ‖ ; portrait côté 29. Au haut de la planche, date et lieu de décès, et âge de Gemma Frisius. Au bas du portrait les deux distiques qui accompagnent la planche du n° 134 ci-dessus, mais avec la signature d'Arias Montanus.

Nous citons l'édition de 1604 des *Icones et Elogia* d'Aub. Miraeus, d'après J.-F. Van Sommeren (1).

On possède au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale à Paris, un portrait de Gemma Frisius, au bas duquel on lit, sous la signature d'Arias Montanus, les deux distiques « Curfus astrorum ... cogit opus ». Ce portrait doit provenir d'un exemplaire des *Icones* de 1604, dont nous ne soupçonnions pas l'existence.

N° **138**. — 1607. — Anvers. — *Théodore Galle.*

b) ILLVSTRIVM ‖ GALLIÆ BELGICÆ ‖ SCRIPTORVM ‖ ICONES ET ELOGIA. ‖ Ex mufeio ‖ Auberti Miræi ‖ Canonici Antuerp. ‖ ... ANT-

(1) *Loc. cit.*, 1e deel, 1888, p. 125, n° 129a.

VERPIAE || Apud Theodorum Gallæum || CIↃ.ↃCVII. || ; portrait coté 29. Au haut de la planche, comme au n° 137, date et lieu de décès, et âge de Gemma. Au bas du portrait deux distiques n. s. : « Ut simulat solem ... non superefse putes. », qui se trouvent dans la notice consacrée à Gemma Frisius dans les Elogia, 1602, d'Aub. Miraeus, p. 111. Cf. *infrà*, n° 167.

Reproduction de cette planche dans : *Le Mouvement scientifique en Belgique*, 1830-1905. Bruxelles, 1907, t. I, p. 228.

N° **139**. — 1608. — Anvers. — *Théodore Galle.*

c) Idem. *Ibidem*, CIↃ.ↃCVIII; portrait coté 29. C'est l'édition de 1607, qui a été, fort peu adroitement, rajeunie d'un an.

N° **140**. — 1739. — Bruxelles. — *P. Foppens.*

d) J.-F. Foppens. *Bibliotheca* || Belgica || ... || BRUXELLIS, || Per Petrum Foppens, || M.D.CCXXXIX. || , t. I, entre les pp. 330 et 331. Au bas du portrait, les deux distiques « Ut simulat solem ... » déjà signalés.

N° **141**. — 1682. — Paris. — *L. Bilaine.*

Isaac Bullart. Académie || des || Sciences || ET DES || Arts,... || contenant les Vies et les Eloges historiques des Hommes illustres || A Paris, || ... Loüis BILAINE, || ... || M.DC.LXXXII || , t. II, p. 79 (1).

---

(1) Des exemplaires portent, au titre, l'adresse : Bruxelles, F. Foppens, 1682, ou bien, Amsterdam, les héritiers de D. Elzevier, 1682.

Ce portrait, signé Esme de Boulonois, est une interprétation renversée de celui de Ph. Galle. Dans la notice (pp. 79-80) sont reproduits, n. s., les deux distiques d'Arias Montanus : « Curfus Aftrorum... ».

Il y a une 2me édition de l'*Académie* de J. Bullart, parue en 1695, chez Fr. Foppens. Le titre *seul* a été changé.

N° **142**. — 1611. — Anvers. — *H. Verdussen.*

P. Opmeer et L. Beyerlinck. opus || chronographicvm || orbis vniversi || ... || ANTVERPIÆ || ex Typographeio || hieronymi verdvssii || cIↃ.IↃ.cxi. || , t. I, p. 481a.

Ce petit portrait (buste) en médaillon, gravé sur bois et tête à droite, est peu ressemblant.

N° **143**. — 1611. — Anvers. — *D. Martinius.*

imagines || Doctorvm || virorvm || e variis gentibvs. || Elogiis breuibus illuftratæ. || Valerivs Andreas || *Deffelius Brabantus publicabat.* || ANTVERPIAE. || Apud Dauidem Martinium. || ANNO cIↃ.Iↄc.xi || ... || , in-32°.

Ce petit portrait (buste) en médaillon, tête à droite et grossièrement gravé sur bois, est peu ressemblant. Au bas de la planche six lignes de texte « Doctor Medicus Louanienfis, ... Louanij ad D. Dominici inhumatus ».

N° **144**.

Petit portrait in-24°, tête à droite, accompagné de deux vers latins, et ressemblant au portrait des *Icones et Elogia...* d'A. Miraeus.

Est signalé dans Müller, Nederlandsche Portretten. Amsterdam, 1853, p. 92, n° 1822.

N° **145**.

Petit portrait (121^{mm} × 102^{mm}), tête à droite, avec cette simple inscription « Gemma Phrisivs ».

Un exemplaire à :

Amsterdam : Ryksmuseum, Prentenkabinet.

N° **146**. — 1845. — Bruxelles. — *A. Jamar.*

L'article, que le D^{r} Burggraeve a consacré à André Vésale, dans les *Belges illustres* d'A. Jamar, t. III, 1845, est accompagné (p. 47) d'une planche gravée sur bois, avec cette inscription : Vésale et son ami Gemma à Montfaucon... Il faut évidemment lire Louvain. Les personnages, qui représentent Gemma et Vésale enlevant un squelette à la potence, ne rappellent en rien la physionomie des deux savants. C'est une fantaisie.

N° **147**. — 1875. — Paris. — *Hachette.*

Fantaisie encore la planche (dessin d'E. Morin, gravure sur bois par Ed. Badoureau), jointe à l'étude assez étendue (pp. 283-311), que Louis Figuier consacre à Vésale dans « *Vies des Savants illustres. Savants de la Renaissance,* 2^{me} édition, Paris, Hachette, 1875, in-8° ». Au bas de cette planche se lit

cette inscription : « Expédition nocturne de Vésale aux fourches patibulaires de Louvain » (1).

N° **148**. — 1566. — Bale. — *Héritiers de N. Brylingerus.*

Fantaisie toujours le portrait donné dans H. Pantaleon. prosopo- ‖ graphiae he- ‖ rovm atqve illu- ‖ strivm virorvm totivs ‖ Germaniae, ‖ pars tertia, . . ‖ basileae, in officina haeredvm nicolai ‖ Brylingeri, Anno 1566. ‖ , p. 189.

Le même portrait accompagne la notice consacrée à « *Albertus Durerus pictor Norinbergicus* », p. 145; à *Cyprianus Leovitius Mathematicus*, p. 453, et à *Christopherus Spandelius parochus Mildorffensis*, p. 560!

DIVERS (2).

ARIAS Montanus (Benedictus).

N° **149**. — 1572. — Anvers. — *Philippe Galle.*

Deux distiques : « Curſus aſtrorum ... cogit opus ».
Cf. *suprà*, ICONOGRAPHIE, n° 136.
Reproduction :

a) cf. *suprà*, ICONOGRAPHIE, n° 137;
b) J. Croeselius, Elogia ... Ingolstadt, 1584, p. 461;
c) Isaac Bullart, *Acad.* ‖ *des* ‖ *Scienc.* ‖ *et des* ‖ *Arts*, ‖ M.D C.LXXXII ‖, t. II, p. 80.

---

(1) Un portrait gravé de Gemma Frisius est signalé dans l'*Index. Catalogue of the Library of the Surgeon-General's Office United States Army*, 2e sér., t. III, p. 746, sous la rubrique : « Collection of Portraits (Library) ». Ce catalogue comprend jusqu'à ce jour 28 volumes et 2 tomes de tables, répartis en deux séries.

(2) Plusieurs distiques, strophes et épigrammes, que nous signalons ici, se rencontrent dans les œuvres de Gemma Frisius, et se rapportent au médecin-cosmographe.

BARAT (François). « Pre. natif d'Argenton en Berry ».

N° 150. — 1551. — PARIS. — *V. Gaultherot.*

« Huictain », avec, au bas, la devise : Grace et Labeur.

Cf. *suprà*, n° 19, COSMOGRAPHIA de P. Apian. Édition française. Paris, 1551.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n° 22, COSMOGRAPHIA de P. Apian. Édition française. Paris, 1553.

DE BONTE (Grégoire).

N° 151. — 1537. — ANVERS. — *Gr. de Bonte.*

Neuf vers en rondeau : « Wildy de Werelt met luſte deurvaren ... ſal meeſt behouwen. »

Cf. *suprà*, n° 10, COSMOGRAPHIA de P. Apian. Édition flamande, Anvers, Gr. de Bonte, 1537.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n^{os} 14, 24, 25, 27, 34, 35 et 36, COSMOGRAPHIA de P. Apian. Édition flamande. Anvers, 1545, 1553, 1561, 1573, 1592; Amsterdam, 1598, 1609.

Traduction française (9 vers) :

a) cf. *suprà*, n° 13, COSMOGRAPHIE de P. Apian. Édition française. Anvers, Gr. de Bonte, 1544;

b) *infrà*, n^{os} 164 et 165. Cette traduction est un peu plus libre.

GEMMA (Corneille).

N° 152. — 1556. — ANVERS. — *J. Steelsius.*

Carmen panaegyricum (30 vers) ... in obitum Patris Gemmae Friſii : « Ceſſa anime antiquis ..., ſpiritus aſtra tenet. »

Cf. *suprà*, n° 129, DE ASTR. CATH. LIBER. Anvers, 1556.

Reproduction :

De Astr. Cath. Liber. Anvers, 1583 (*suprà*, n° 130); — Cosmographia de P. Apian. Anvers, 1584 (*suprà*, n° 32).

GRAPHEUS (Corneille).

N° **153**. — 1540. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

Strophe de 8 vers : « Si numerandi artem ... commoditate breui. ».

Cf. *suprà*, n° 48, Arithmetica de Gemma Frisius. Anvers, 1540.

Reproduction :

Arithmetica de Gemma Frisius. Anvers, 1547 (*suprà*, n° 53), et 1552 (*suprà*, n° 60).

MODIUS ou de MAULDE (François) [1].

N° **154**. — 1585. — Wurtzbourg. — *Henricus Aquensis.*

Élégie de 18 vers. In mortem *Gemmae Frisii*, M. nobilis : « Cui nunc posse mori ... vitam reddidit Hyppolito ».

Cf. Francisci || Modii Brvgensis || Poemata, || ... || Wirtzebvrgi, || Ex Officina Henrici Aquenfis, || MDLXXXIII || , pp. 76-77.

Reproduction :

a) J. Croeselius, *Loc. cit.*, pp. 461-462;

b) J. Gruterus, Delitiae C. Poetarum Belgicorum ... MDCXIV, t. III, p. 609.

PEREZ de MESA (Diego).

Cf. *infrà* Pyrrhus (Didacus).

---

[1] Né à Oudenbourg, près de Bruges, le 4 août 1556; mort à Aire le 22 janvier 1597.

Cf. A. Roersch, L'humanisme belge à l'époque de la Renaissance. Bruxelles, 1910, pp. 111-135. — Les sources sont signalées à la page 135.

PERIANDER (Ægidius), Bruxellensis.

N° **155**. — 1614. — Francfort-sur-Mein. — *N. Hoffmann.*

Épigramme de 2 vers : « Hic quoque doctorum ... sidera sive colat. »

Cf. J. Gruterus, *loc. cit.*, t. III, p. 801 (1).

POLITES (Joachim), Greffier de la ville d'Anvers (2).

N° **156**. — 1545. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

Pièce de 26 vers : « Qui cæli varias ... cuncta reconde finu. »

Cf. *suprà*, n° 123, De Radio Astron. Liber. Anvers, 1545.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n° 32, COSMOGRAPHIA de P. Apian. Anvers, 1584.

POSTHOVERIUS Antverp. (Rumoldus).

N° **157**. — 1615. — Anvers. — *G. Bellère.*

Pièce de 54 vers : « Qvod mare, quœ tellus, ..., Amen fausto pectore & ore fones ». *In fine :* « D. Gemmœ Frisio amico suo

---

(1) Même recueil, même tome, p. 803, pièce de vers : « De Joanne Stigelio ».

(2) Mort en 1569. Cf. NIC. CLENARDI || EPISTOLARVM || LIBRI DVO || ANTVERPIÆ, || Ex officina Christophori Plantini. || clɔ.Iɔ.LXVI. || ... || , t. I, pp. 67-93, et t. II, p. 130; — Valère André, Bibl. Belg., 1643, p. 446; — Paquot, Mémoires hist. litt. des Pays-Bas, t. VII, pp. 192-194; — Van der Aa, Biogr. Woord., t. XV (1872), pp. 388-389; — Professeur F. Nève, Particularités sur Adrien Barlandus et sur d'autres humanistes, qui ont enseigné à Louvain dans le courant du XVIe siècle. *Annuaire univ. cath. de Louvain*, 1874, pp. 382-425 (pour J. Polites, pp. 419-422); — *Biogr. nat.*, t. XVII (1903), col. 909-911 (signé : Fernand Donnet). — Malgré nos

candidiſſ. Rumoldus Poſthouerius Antuerp. mœſtus faciebat. M.D.LV. »

Cf. Fr. Sweertius. Monvmenta Sepvlcralia ... Anvers, 1613, pp. 246-248.

PYRRHUS (Didacus).

N° **158**. — 1539. — Anvers. — *A. Birckman.*

Carmen de 10 vers : « Vis urbes ... affidue perlege lector opus. »

Cf. *suprà*, n° 11, Cosmographia de P. Apian. Édition latine. Anvers, 1539.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n°s 12, 15, 17, 18, 21, 26, 28, 32, 33; — 20, 23; — 29, Cosmographia de P. Apian. Édition latine. Anvers, 1540, 1545, 1550, 1553, 1564, 1574, 1584; — Paris, 1551, 1553; — Cologne, 1574.

Traduction française (14 vers) :

Cf. *suprà*, n° 13, Cosmographie de P. Apian. Édition française. Anvers, Gr. de Bonte, 1544.

N° **159**. — 1539. — Anvers. — *A. Birckman.*

Carmen de 24 vers : « Gemma mihi est author, ... bonis horis vt potiare tuis. »

Cf. *suprà*, n° 11, Cosmographia de P. Apian. Édition latine. Anvers, 1539.

diverses démarches dans les bibliothèques belges et étrangères, nous n'avons pu nous procurer l'opuscule de J. Polites « Poemata, Antv. 1548, in-12° », signalé dans Paquot, t. VII, p. 194.

Reproduction :

a) Cf. *suprà*, nos 12, 15, 17, 18, 21, 26, 28, 32; — 20, 23; — 29, Cosmographia de P. Apian. Édition latine. Anvers, 1540, 1545, 1550, 1553, 1564, 1574; — Paris, 1551, 1553; — Cologne, 1574; — *b*) De Principiis Astronomiae ... Liber ... Anvers, 1548 (*suprà*, n° 40).

N° **160**. — 1540. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

Quatrain : « Vtilis, & multa ... è gemmis munera danda putas. »

Cf. *suprà*, n° 48, Arithmetica de Gemma Frisius. Anvers, 1540.

Reproduction :

Cf. *suprà*, nos 53 et 60, Arithmetica de Gemma Frisius. Anvers, 1547 et 1552.

N° **161**. — 1540. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

Stance de 6 vers : « Dum numerum formas ... Ingenii dotes connumerare tui. »

Cf. *suprà*, n° 48, Arithmetica de Gemma Frisius. Anvers, 1540.

Reproduction :

Cf. *suprà*, nos 53 et 60, Arithmetica de Gemma Frisius. Anvers, 1547 et 1552 (1).

SECUNDUS (Johannes).

N° **162**. — 1602. — Anvers. — *Ve et héritiers de Jean Bellère.*

Épigramme de huit hexamètres : « Gemma cui secti potuerunt invia mundi ... itineranda volumina currus. »

---

(1) Didacus Pyrrhus a composé une élégie en l'honneur d'Érasme. Cf. Fr. Sweertius, Epitaphia Ioco-Seria... Cologne, 1623, p. 79.

Cf. A. Miraeus. Elogia, 1602, p. 111.

Reproduction :

a) A. Miraeus. Elogia, 1609, pp. 96-97; — *b*) P. Opmeer et L. Beyerlinck. Opus chronogr., 1611, t, I, p. 481[b] (l'épigramme est ici n. s.); — *c*) Gruterus. *Loc. cit.*, ..., t. IV, p. 249; — *d*) Fr. Sweertius. Athen. Belg., 1628 ..., p. 269; — *e*) Fr. Foppens. Bibl. belg., 1739, t. I, p. 331; — *f*) Ioannis || Secvndi || ... || opera ... || *curante atque edente* || petro scriverio. || lvgdvni batavorvm, || Typis iacobi marci. || cIↃ.IↃ.cxix. || ; — *g*) Iohannis || Secvndi || opera || *Accurate recognita* || ex muſeo || P. Scriverii. || Lvgdvni Batavorvm || Apud. Fr. Hegerum. || cIↃ. IↃc.xxxi. || , p. 120; — *h*) Idem. || Lvgdvni Batavorvm || Apud Fr. Moyaert, cIↃIↃcxxxxxi, p. 118; — *i*) Michael Tarch. || marvllvs || hieron. angerianvs, || et || ioan. secvndvs, || poetae elegantissimi : || Nunc primùm in Germania || excuſi. || spiræ nemetvm || Apud Bernardum Albinum. || M.D.XCV || , p. 374; — *j*) Johannis Nicolaï Secundi Hagani opera omnia . . editą cura Petri Boscha ..., t. I, Lugduni Batavorum, Luchtmans. CIↃIↃCCCXXI, pp. 351-352; — *k*) Melchior Adamus. Vitae Germanorum medicorum, Ed. tertia. Francofurti ad Mœnum, M.DCCV, p. 33[b].

Reproduction partielle (vers 1, 3, 4, 6 et 7), dans :

a) A. Miraeus. Ill. Gall. Belg. script. Icones et Elogia ... Antverpiae, Apud Th. Gallaeum, 1607 et 1608; avec portrait de Corneille Gemma, coté 30 [1] (cf. Iconographie, n[os] 206 et 207) ; — *b*) Fr. Foppens. Bibl. Belg., t. I, p. 200.

VALERIUS Ultrajectinus (Cornelius).

N° 163. — 1556. — Anvers. — *J. Steelsius.*

Carmen de 18 vers : « Cuncta Mathematices nunc inſtrumenta quieſcant ... reſpondet filius hœres. »

---

[1] Le mot *superi* du premier vers est remplacé par le mot *secti*.

Cf. *suprà*, n° 129, De Astr. Cath. Liber. Anvers, 1556.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n° 32, Cosmographia de P. Apian. Anvers, 1584.

ÉTIENNE de WALCOURT (1).

N° **164.** — 1581. — Anvers. — *J. Bellère.*

Une pièce de 16 vers : « Defires tu, Lecteur, de voir le Monde entier ... fans bouger d'vne place. »

Cf. *suprà*, n° 31, Cosmographie de P. Apian. Édition française. Anvers, 1581.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n° 33, Cosmographie de P. Apian. Édition française. Anvers, 1584.

N° **165**. — 1581. — Anvers. — *J. Bellère.*

Strophe de 9 vers : « Amy, fi tu veus voir ce Monde fpacieux, ... bonne rencontrée. »

---

(1) Probablement né à Walcourt. N'enseigna-t-il pas le français à Anvers, où il publia : « Nouvel A. B. C. contenant plusieurs belles sentences, bien utiles pour apprendre à efcrire... Le tout en rime Françoise. En Anvers, Henry Heyndrix, 1578 », in-12°?

On lui doit encore : *a*) Un sonnet en l'honneur de Jean Castro, musicien dans : *La fleur des chansons à trois parties, contenant un recueil, produit de la divine musique de Jehan Castro, Severin Cornet, Noë Faignient, ... mis en ordre convenable suivant leurs Tons.* A Louvain, Pierre Phalese ...; à Anvers, Jean Bellère ..., 1574, in-4° oblong; — *b*) Et peut-être : *Recueil et Eslite de plusieurs belles chansons* ... colligées par J. W[alcourt]. (Anvers, Jean Waesberge, 1576), in-12°, 283 feuillets environ.

Malgré la dédicace qui figure en tête des éditions françaises de 1581 et 1584 de la *Cosmographia* de P. Apian, nous nous demandons si Etienne de Walcourt n'est pas l'auteur de ces deux traductions!

Cf. Paquot, t. IX, p. 70.

Cf. *suprà*, n° 31, Cosmographie de P. Apian. Édition française. Anvers, 1581.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n° 33, Cosmographie de P. Apian. Édition française. Anvers, 1584.

ANONYME.

N° **166**. — 1529. — Anvers. — *R. Bollaert.*

Distique : « Exiguo uastum ... uili candida res precio. »

Cf. *suprà*, n° 7, Cosmographia de P. Apian. Édition latine. Anvers, 1529.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n^{os} 11, 12, 15, 17, 18, 21, 26, 28, 32, 33; — 20, 23; — 29, Cosmographia de P. Apian. Édition latine. Anvers, 1539, 1540, 1545, 1550, 1553, 1564, 1574, 1584; — Paris, 1551, 1553; — Cologne, 1574.

Traduction française :

Cf. *suprà*, n° 13, Cosmographie de P. Apian ..., 1544.

N° **167**. — 1545. — Anvers. — *Gr. de Bonte.*

Quatrain : « Sunt Radii artifices celebres ... ».

Cf. *suprà*, n° 123, De Radio Astron. Liber. Anvers, 1545.

N° **168**. — 1551. — Paris. — *V. Gaultherot.*

Strophe : « Au Bening Lecteur. ».

Cf. *suprà*, n° 19, Cosmographie de P. Apian. Édition française. Paris, 1551.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n° 22, Cosmographie de P. Apian. Édition française. Paris, 1553.

N° **169**. — 1557. — Louvain. — *J. Stalburch.*

Deux distiques : « Qui varium cœli morem ... hic fuit oris honos. ».

Cf. *suprà*, Iconographie, n° 135.

N° **170**. — 1602. — Anvers. — *Ve et héritiers de Jean Bellère.*

Deux distiques : « Ut simulat solem ... non superesse putes. ».

Cf. A. Miraeus. Elogia, 1602, p. 111.

Reproduction :

a) Iconographie (*suprà*, n^{os} 138 et 139) ; — *b*) A. Miraeus. Elogia, 1609, p. 96 ; — *c*) Fr. Foppens. Bibl. Belg., t. I, p. 330 ; — *d*) Fr. Sweertius. Monvmenta Sepvlcralia ... Anvers, 1613, p. 246 ; — *e*) Melchior Adamus. Vitae Germanorum medicorum. Ed. tertia. Francofurti ad Moenum, M.DCCV, p. 33^{b} ; — *f*) *Le Mouvement Scientifique en Belgique*, 1830-1905, t. I, p. 228.

N° **171**. — 1598. — Amsterdam. — *C. Claeszoon.*

Pièce de 17 vers, sous forme d'acrostiche, sur le nom de Cornelius Claeszoon : « Comt fiet ... Niemant en is der conſten Vyant/dan die haer niet en kent ». Au bas la devise : Patientia Victrix.

Cf. *suprà*, n° 35, Cosmographia de P. Apian. Édition flamande. Amsterdam, 1598.

Reproduction :

Cf. *suprà*, n° 36, Cosmographia de P. Apian. Édition flamande. Amsterdam, 1609.

II

LES ARSENIUS

A) GAUTHIER ARSENIUS.

N° **172**. — [Louvain].

Radius Astronomicus, construit par Gualterus Arsenius.

Aucun exemplaire de cet instrument n'est connu. Son existence est attestée par ce passage de Tycho Brahé : « Talis (1) mihi ad manus eſt, à me ipſo quidem non conſtructus, ſed à prœſtantiſsimi illius Mathematici Gemmæ Friſii, Lovanii in Belgio olim habitantis ... Nepote Gualtero Arſcenio concinnatus. Totus conſtat Orichalcicis laminulis affabrè compoſitis licet interiùs ligneus ſit ; & pinnacidia atque diviſiones habet, prout ab eodem Gemma in dicto libro traditur ... » (2).

Francis Dee, qui vint aux Pays-Bas en mai 1547, rentra en Angleterre avec un « Radius Astronomicus », et un « Annulus Astronomicus », mis au point par Gemma Frisius (3), et construits sans aucun doute par un de ses neveux. Était-ce Gauthier?

N° **172**bis. — [1568 à 1588]. — [Louvain]

Sphères terrestres et célestes.

(1) Il s'agit du *Radius Astronomicus*.

(2) TYCHONIS BRAHE || ASTRONOMIÆ || INSTAURATÆ || MECHANICA. || .. Noribergae, *apud* Levinvm Hvlsivm || ANNO || M.D.CII. || (In-fol.), f° F_2 v°.

(3) Leslie Stephen, Dict. of Nat. Biogr., t. XIV, London, 1888, p. 271b.

Ces sphères ont été construites en cuivre ou avec d'autres matières.

Cf. *suprà*, pp. 94, note (3); — 96, notes (2) et (3); — 97, note (1); — 103, note (5).

N° **172ter**. — [1568]. — [Louvain].

Quadrant solaire.

Cf. *suprà*, p. 105, note (1).

N° **172⁴**. — [1569 à 1570]. — [Louvain].

Baculus astronomicus.

Cf. *suprà*, pp. 97, note (1); — 101, note (4); 104, note (7).

N° **172⁵**. — [1555]. — [Louvain].

Astrolabe, construit à Louvain par Gualterus Arsenius, au moins dès 1555. Aucun exemplaire portant ce millésime ou une date antérieure n'est connu (1).

Cf. *suprà* (introduction), p. 102.

N° **173**. — 1566. — Louvain.

Astrolabe en cuivre jaune, de cinquante neuf centimètres de diamètre et d'un centimètre d'épaisseur.

---

(1) Cf. *suprà*, p. 98, pour un astrolabe et un quadrant construits d'après les méthodes de Gemma Frisius.

« L'anneau de suspension est attaché à un écusson accompagné de deux figures de satyres, dans lequel est gravée en deux lignes l'inscription *Philippo Rege;* en dessous, le long du bord circulaire de l'instrument, on lit : *Gualterus Arsenius Gemmæ Frisij nepos Louanij fecit an :* 1566. » (1).

Les trois « inventions », c'est-à-dire les trois tracés géométriques de Gemma, qui sont portés sur ce magnifique instrument, se rencontrent sur un autre astrolabe du Musée archéologique de Madrid ; il a été construit, en 1569, par *Adrien Zeelst* (2), « mais il y a entre les deux instruments une différence remarquable. Tandis que dans celui-ci l'équinoxe du printemps tombe sur le onze mars, comme l'exige le calendrier Julien alors en usage, il est marqué sur le premier au 20 du mois, tout comme si la correction grégorienne de 1582 eut déjà été arrêtée et connue? ».

M. Saavedra se demande si Arsenius a fait erreur. Sa réponse est négative. « J'ai signalé, dit-il, dans un autre travail, l'avantage de choisir la position de l'Épi (α Virginis) dans le réticule des astrolabes pour déterminer ou contrôler la date de ces instruments. Or, en 1556, la longitude de cette étoile était de 137°39′26″, la même qu'on trouve assez exactement au réticule, où l'on peut apprécier sans peine un arc de dix minutes. Après 1582, la longitude s'était accrue de près d'un demi degré. Il faut admettre donc, qu'Arsenius, connaissant la décision prise en 1563 par le Concile de Trente, jugea la réforme très immédiate et prit les devants sur ses collègues pour rendre plus durable l'utilité de son instrument. Il se trompa malheureusement, et quand la réforme fut venue, les étoiles étaient déjà assez dérangées de leurs positions ... ».

L'astrolabe d'Arsenius est conservé à :

Madrid : Musée archéol.

---

(1) E. Saavedra, *Loc. cit.*, pp. 52-53.

(2) Cf. *suprà*, Introduction, p. 78, note (5) et p. 79, note (1).

N° **174**. — 1567. — Louvain.

Astrolabe planisphérique en cuivre, de 0m17 de rayon, avec cette inscription :

Gualterus Arsenius Gemmæ Frisii nepos Lovanii fe. 1567.

Cet astrolabe a été établi par Gemma Frisius sur la projection stéréographique ; même observation pour les astrolabes construits par Rennerus et Ferdinand Arsenius (cf. *infrà*, nos 177 et 181).

Reproduction de la face de cet instrument dans :

Colonel A. Laussedat. Recherches sur les instruments, les méthodes et le dessin topographiques, t. I. Paris, 1898, p. 65.

Un exemplaire à :

Paris : Conservatoire des Arts et Métiers.

N° **175**. — 1571. — Louvain.

Astrolabe en cuivre avec cette inscription :

Gualterus Arscenius nepos Gemme Frisij Louanij fecit anno 1571.

Reproduction zincographique de la face de cet instrument dans :

The Geogr. Journ., Londres, t. XXI (1903), p. 619.

Un exemplaire à :

Oxford : Merton College.

N° **176**. — 1572. — Louvain.

Anneau astronomique en cuivre, avec cette inscription :

G. A. nepos Gemmæ Frifij.
Lowanij fecit anno 1572.

Cet instrument, construit en laiton et dont le diamètre est d'une coudée environ, a figuré à l'exposition de géographie d'Anvers, en 1902. Cf. Catalogue, n° 2898.

Un exemplaire à :

Leiden : Observatoire.

B) REGNIER ARSENIUS.

N° **177**. — 1569. — Louvain.

Astrolabe planisphérique, en cuivre, de 0^m15 de rayon, avec cette inscription :

Rennerus Arsenius nepos Gemmæ Frisii Lovanii fecit 1569.

Cf. *suprà*, n° 174.

Un exemplaire à :

Paris : Conservatoire des Arts et Métiers.

C) FERD. ARSENIUS.

N° **178**. — 1595 et seqq. — Anvers.

Gravure de planches du *Theatrum Orbis Terrarum*, d'A. Ortelius, à partir de 1595.

Cf. *suprà* (introduction), pp. 106-113.

N° **179**. — 1601 et seqq. — Anvers.

Gravure des planches de l'*Epitome* ..., d'A. Ortelius, édition de 1601, 1602 et 1612.

Cf. *suprà* (introduction), p. 113.

N° **180**. — 1589 et seqq. — Anvers.

Planches diverses.
Cf. *suprà* (introduction), pp. 113-116.

N° **181**. — [1607].

Astrolabe.

Un exemplaire à :

Paris : Conservatoire des Arts et Métiers.

N° **181²**. — 1618. — Anvers.

Astrolabium C. Ptolemaei absolutissimum, in quo fixæ sunt iuxta Tychonis observationes : Ordo constructionis est Michaelis Coignêti, Ser^m^ Belgij P^m^ Mathematici; M. Iacobus de Costere, artifex solertissimus fabricauit, Ferd. Arssenius, omnes incisiones ac graduum diuisiones insculpsit. Antuerpiae, an. à Xpo. nato CIↃ.IↃ C. XVIII.

Diamètre : 40 centimètres.

A l'avers : « Horae aequales », et le calendrier; à l'envers : l'alidade et la division en 360°.

Sur les deux sections mobiles sont gravés : l'« Horizontale Catholicum », et les projections des cercles verticaux pour les longitudes 38, 40, 42 et 44°. Sous ces sections mobiles, sur le plafond de l'instrument, le « quadratum nauticum », avec noms latins et espagnols.

Cf. F.-C. Wieder, *Bull. Soc. Géogr. Amsterdam*, 1915, annexes, p. 148.

Un exemplaire à :

Madrid : Musée archéol.

N° **182**. — S. l. n. d.

Disque de cuivre, d'un peu moins de 0^{m}14 de rayon, gravé au burin et à l'envers, comme pour servir à l'impression ; on lit cette double inscription :

Astrolabium hemisphœricum ad lat. 66 $^{1}/^{2}$;

Odo Malcot (1) *invenit. — Ferd. Arsenius sculp.*

Un exemplaire à :

Paris : Conservatoire des Arts et Métiers.

N° **183**. — S. l. n. d.

Disque de cuivre, d'un peu moins de 0^{m}14 de rayon, gravé au burin et à l'envers, comme pour servir à l'impression ; on y lit cette double inscription :

Astrolabium hemisphœricum ad lat. 75 gr. ;

Odo Malcot invenit. — Ferd. Arsenius sculp.

Un exemplaire à :

Paris : Conservatoire des Arts et Métiers.

D) AMBROISE ARSENIUS.

N° **184**. — 1595 et seqq. — Anvers.

Gravure de planches du *Theatrum Orbis Terrarum*, d'A. Ortelius, à partir de 1595.

Cf. *suprà* (introduction), pp. 106-113.

---

(1) Cf. *suprà*, p. 81, note (281).

N° **185**. — 1601 et seqq. — ANVERS.

Gravure des planches de l'*Epitome* ..., d'A. Ortelius, édition de 1601, 1602 et 1612.

Cf. *suprà* (introduction), p. 113.

E) REMI ARSENIUS.

Desideratur :

N° **185²**. — Astrolabe.

N° **185³**. — Anneau astronomique.

III

CORNEILLE GEMMA

N° **186**. — 1556. — ANVERS. — *J. Steelsius* et *J. Grapheus*.

Gemmæ Frisij ‖ MEDICI AC MATHEMATICI ‖ DE ASTROLABO CATHOLICO LIBER ‖ ... ‖

Antuerpiæ in ædib. Ioan. Steelsii ‖ M.D.LVI. ‖

Ce travail de Gemma Frisius a été publié par son fils Corneille; celui-ci a joint à l'œuvre paternelle :

Une préface;
Une dédicace;
Dix-huit chapitres;
Et un carmen panægyricum.

Pour la description de cette édition et de son compendium cf. *suprà*, n^os^ 129 et 130.

N° **187**. — 1560. — [ANVERS. — *J. Verwithagen.*]

[EPHEMERIDES METEOROLOGICAE ANNI M.D.LX...]

Comme on le verra par la suite, nous connaissons des exemplaires de quatre années consécutives des *Éphémérides météorologiques*. Mais nous n'hésitons pas à signaler aussi le présent opuscule; la publication des *Éphémérides* doit en effet avoir commencé, au moins en 1560, ainsi qu'il résulte de l'extrait du texte ci-joint, qui est emprunté à l'édition de 1561, (f^os^ [D_7] r°-[D_7] v°), décrite *infrà* au n° 188 : « Scripsi quaedam obiter anni

superioris calculo, in quibus multorum ineptias imitabar, sed impetu potius juvenilis animi, quam prudentis consilij ductu, quare ut in nonnullis falsi fortasse fuimus, multa quoque conjecimus, non tam rationibus certis quam fælici quadam temeritate subnixi. Sed neque in verba mea solidam exegi fidem, nec supra Ptolemaei artem aggressi quicquam, aut polliciti sumus, quod an faciant multi, ipsi viderint . . . . . .

. . . . . .

Cœtera in hanc éclipsim tradita (ne actum agere videamur) in ephemeridibus anni praeteriti qui volet videat : Nobis etenim crambe bis cocta mors est. »

On peut se demander si les *Éphémérides* ne se publiaient pas encore en 1573. Le texte ci-dessous semble autoriser cette supposition; il permet en tous cas d'affirmer que Corneille Gemma fit, au moins jusqu'à cette année, des annotations météorologiques. « Ascriptum Saportae medici nomen, et F. Mendozae. diem constituunt 5. Maii anni superioris 1573. quo tamen nobis aër perpetuò sudus atque tranquillus fuit, uti in Ephemeridibus annotavi » (1).

N° **188**. — 1561. — Anvers. — *J. Verwithagen.*

EPHEMERIDES ME-|| TEOROLOGICAE ANNI M.D. || LXI. ad directionem hori- || zontis Brabantici ceu latit. 51. || grad. inſtitutæ, || per CORNELIVM GEMMAM, || Louan. Medicum. || *Fœlix qui potuit rerum cognoſcere cauſas.* ||

ANTVERPIÆ, || *Excudebat Ioannes Withagius, ad infigne Fal-* || *conis, Anno M.D.LXI.* ||

In-12° oblong, 36 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, C_2, C_3, C_4,

---

(1) *De Nat. div. char. Libr. II*, t. II, p. 175.

C_5, [C_6], [C_7], [C_8], D, ..., E, *E ij*, [E iij], [E iiij]; le dernier feuillet blanc.

Quelques mots du titre et du texte sont imprimés à l'encre rouge; sont imprimés en caractères italiques : l' « Authoris Prohœmium », les « PRÆCEPTA » en vers des f^os^ E v°-*E ij* r°, l'extrait du privilège, les deux vers placés en tête des Éphémérides de chaque mois.

Lettre ornée au f° [A] v°.

F^os^ [A] v° A_5 r° : Authoris Prohœmium.

F° A_5 r° : Explication des signes employés.

F^os^ A_5 v°-D_5 r° : Éphémérides pour les douze mois de l'année; elles sont présentées en six colonnes dont voici les rubriques : Dierum ferie; — Aur; motus & tēper.; — Tēporū vniuerſalis deſcriptio; — Lun; loca; — Aëris affecti cauſæ; — Planetarū habitudines.

F^os^ D_5 v°-[D_6] v° : ANACÆPHALEOSIS EPHEMERIDVM || totius anni, menſes ſingulos eorumq́; trientes || breui deſcriptione complectens.

F^os^ [D_7] r°-E r° : SVCCINCTA ANNI TEMPORVM || quatuor delineatio. ||

F^os^ E v°-*E ij* r° : PRÆCEPTA SALV- || berrima his qui tum purgando corpori tum || fectioni venæ iuxta Lunæ motum || feſtos inſtituunt dies. ||

C'est une pièce de 26 vers : « Quiſquis vt exoneres vitioſo corpora ſucco... ».

F° *E ij* v° : Extrait du privilège de Philippe II, daté de : « *Bruxellæ octauo Calendas Februarias*, 1560. ».

F° [E iij] r° : Attestation de l'autorité ecclésiastique, et au verso de ce feuillet la marque typographique n° 3 de J. Verwithagen.

Corneille Gemma a publié, pendant au moins cinq années consécutives, ses *Éphémérides* ou *prévisions météorologiques*. Comme le montre le titre de chaque opuscule, elles ont été faites pour l'horizon du Brabant, soit le 51° lat. N.

Ces Éphémérides, très rares, et dont nous ne connaissons que deux exemplaires pour chacune des années 1561 et 1563, et un seul exemplaire pour chacune des années 1562 et 1564, sont restées ignorées à M. Vincent, qui a consacré à l'histoire de la Météorologie en Belgique, une très intéressante notice; nous y renvoyons (1).

Les exemplaires de l'édition de 1561 des « EPHEMERIDES » sont conservés à :

Londres : Brit. Museum, 533. a. 31;
Wolfenbüttel : Bibl. ducale, 71. Astr. 12°.

N° **189**. — 1562. — Anvers. — *J. Verwithagen.*

EPHEMERIDES ME- || TEOROGRAPHICAE ANNI M.D. || LXII. AD DIRECTIONEM HO- || rizontis Brabantici ceu lat. 51. || grad. inſtitutæ. || PER D. CORNELIVM GEMMAM || Louan. Medicum. || DE FATO AVTORIS IVDICIVM. || *Astra, Deus, Ratio, complent, ſtatuit, moderatur,* || *Influxu, arbitrio, cognitione, fui.* ||

ANTVERPIAE. || *Excudebat Ioannes Withagius, ad inſigne Fal-* || *conis, Anno M.D.LXII.* ||

In-12° oblong, 40 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, D_2, D_3, D_4, [D_5], [D_6], [D_7], [D_8], E, E_2, E_3, E_4, [E_5], [E_6], [E_7], [E_8]; le verso du dernier feuillet blanc.

Quelques mots du titre et du texte sont imprimés à l'encre rouge; sont imprimés en caractères italiques : la « Declaratio » placée au verso du titre, les vers du f° A_2 v° et ceux placés en tête des Éphémérides de chaque mois, l'extrait du privilège.

Figure au f° [E_7] r°.

---

(1) Obs. roy. de Belgique. *Annuaire météorologique pour 1901* (Bruxelles, Hayez), pp. 57-108; — pour 1902, pp. 43-180; — pour 1903, pp. 61-154.

Au verso du titre : Une « Declaratio », où nous trouvons l' « *Aureus numerus* », le « *Cyclus folaris* », la « *Litera Dominicalis* », l' « *Indictio* », ..., la supputation des années depuis la naissance du Christ, depuis le déluge ..., l' « *Anni tropici vera magnitudo* ».

F° A_2 r° : « *De futuro* ☽ [Lunæ] *defectu* ».

F° A_2 v° : Hymne (dix-sept vers) de Corneille Gemma, à la divinité : *Æterno, Optumo, Maximo,* « *Scriptorum genus omne, fui monumenta labori ...* ».

F° A_3 r° : Explication des signes employés (même texte que celui de l'édition de 1561).

F^os^ A_3 v°-D_4 v° : Éphémérides pour les douze mois de l'année, présentées, comme dans l'édition de 1561, en six colonnes.

F^os^ [D_5] r°-[D_7] r° : ANACEPHALEOSIS EPHEMERIDVM || totius anni, menſes ſingulos eorumq́; trientes || breui deſcriptione complectens. ||

F^os^ [D_7] v°-E_3 v° : VNIVERSALIS ANNI TEMPORVM || 4. delineatio, cum Authoris || præfatione. ||

F^os^ E_3 v°-[E_6] r° : DIGRESSIO IN LAVDEM || Mathematum. || C'est un ensemble de 92 vers : « Ergo habitet terras, ſedem quicunque deorum ... ».

F^os^ [E_6] v°-[E_7] v° : APPENDIX DE SIGNORVM COELI CVM PARTIBVS || humani corporis Symmetria præter vulgatam opinionem. ||

F° [E_8] r° : Extrait du privilège; il est identique à celui de l'édition de 1561.

Un seul exemplaire connu :

Wolfenbüttel : Bibl. ducale, 71, Astr. 12°.

N° **190.** — **1563.** — Anvers. — *J. Verwithagen.*

EPHEMERIDES ME- || TEOROGRAPHICAE ANNI M.D.LXIII. || ad directionem horizontis Brabantici, || ſeu latit.

51. grad. inſtitutæ : || PER D. CORNELIVM GEMMAM || Louan. Medicum. || *Iudicijs Amor, aut Odium melioribus obſtat,* || *Et quod ſcire graue eſt, carpere cuique leue eſt.* ||

Ρᾶον ἐστὶ λέγειν τοῦ ποιεῖν, καὶ μωμᾶσθαι τοῦ μιμεῖν

ANTVERPIÆ. || *Excudebat Ioannes Withagius, ad inſigne Falconis.* || *Anno. M.D.LXIII.* ||

In-12° oblong, 40 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, ... ; le verso du dernier feuillet blanc.

Quelques mots du titre et du texte sont imprimés à l'encre rouge ; sont imprimés en caractères italiques : la « Declaratio » du verso du titre, les vers des f^os^ A_3 r°-A_3 v° ; — [E_6] r°-[E_6] v°, et ceux placés en tête des Éphémérides de chaque mois, l'extrait du privilège.

Figures aux f^os^ A_2 r°, A_2 v°, [E_7] v°.

Au verso du titre, une « Declaratio » identique à celle de l'édition de 1562.

F° A_2 r° : Données relatives à l'éclipse solaire du 20 juin.

F° A_2 v° : Données relatives à l'éclipse lunaire du 5 juillet.

F^os^ A_3 r°-A_3 v° : Hymne (24 vers) à la divinité : Aeternus, Optumus, Maximus. « *Gens mihi terrarum peregrina* puluere, Dormit? ... ».

F° A_4 r° : Explication des signes ou symboles employés (même texte que celui de l'édition de 1562).

F^os^ A_4 v°-D_4 v° : Éphémérides pour les douze mois de l'année, présentées, comme dans l'édition de 1562, en six colonnes.

F^os^ D_5 r°-[D_7] v° : ANACEPHALEOSIS EPHEMERIDVM || totius anni, menſes ſingulos eorumque || trientes breui deſcriptione || complectens. ||

F^os^ [D_7] v°-[E_6] r° : VNIVERSALIS ANNI CATASTASIS EIVSQVE || temporum quatuor breuis delineatio, cum Au- || thoris præfatione. ||

F^os^ [E_6] r°-[E_6] v° : SPHÆRÆ N COPERNICI, INVER-

SARVMQVE ‖ Hypotheſium breuis & expedita ratio. ‖ Pièce de 28 vers : « *Alma Dei, mundo cum mens infuſa caleret, ...* »

F^os [E_7] r°-[E_8] r° : APPENDIX DE SIGNORVM COELI CVM PARTIBVS ‖ humani corporis ſymmetria præter vulgatam opinionem. ‖ Même texte et figure que dans l'édition de 1562.

F° [E_8] r° : Extrait du privilège; il est identique à celui de l'édition de 1562.

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Vienne : Hofbibl., 72. n. 83;
Wolfenbüttel : Bibl. ducale, 71, Astr. 12°.

N° 191 — 1564. — Anvers. — *J. Verwithagen.*

EPHEMERIDES ME- ‖ TEOROGRAPHICAE ANNI M.D. ‖ LXIIII. ad directionem hori- ‖ zontis Brabantici, ſeu latit. 51. ‖ grad. inſtitutæ. ‖ PER D. CORNELIVM GEMMAM, ‖ Louan. Medicum. ‖ *Cauſidicis, Erebo, Fiſco, fas viuere rapto eſt :* ‖ *Militibus, Medico, Tortori occidere ludo eſt :* ‖ *Mentiri Aſtrologis, Pictoribus atque Poëtis.* ‖

ANTVERPIAE. ‖ *Excudebat Ioannes Withagius, ad inſigne Fal-* ‖ *conis, Anno M.D.LXIIII.* ‖

In-12° oblong, 36 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8], C, ..., D, ..., E, E_2, [E_3], [E_4]; le verso du f° [E_3], et le dernier folio blanc.

Quelques mots du titre et du texte sont imprimés à l'encre rouge; sont imprimés en caractères italiques : les annotations du verso du titre; les vers placés en tête des Éphémérides de chaque mois, la note marginale et l'extrait du privilège.

Note marginale au f° E v°.

Figure au f° E_2 v°.

Lettres ornées aux f^os D_5 r° et [E_3] r°.

Vignette au f° D_4 v°.

Au verso du titre : *a*) La supputation des années depuis la naissance du Christ, depuis l'origine du monde, depuis le déluge... A part l'année de la naissance du Christ, toutes les autres données sont, par erreur, celles de l'édition de 1563; — *b*) l' « *Aureus numerus* », le « Cyclus Solaris » ...; — *c*) note relative aux éclipses : « *Hoc anno fupra finitorem nostrum neque Lunæ defectus, nec Solis labor vllus apparebit.* ».

F° A_2 r° : Explication des signes ou symboles employés (même texte que celui de l'édition de 1563).

F^{os} A_2 v°-D_2 r° : Éphémérides pour les douze mois de l'année, présentées, comme dans l'édition de 1563, en six colonnes.

F^{os} D_2 v°-D_4 v° : ANACÆPHALEOSIS EPHEMERIDVM || totius anni, menfes fingulos, eorumque trientes || breui defcriptione complectens.

F^{os} D_5 r°-E_2 r° : Prévisions concernant les maladies qui vont sévir, par suite du mauvais automne de 1563, et considérations sur l'objet de l'Astrologie.

Le volume étant court de marge à sa partie supérieure, l'entête de ce chapitre a disparu.

F° E_2 v° : Figure relative à la symétrie des parties du corps humain avec les signes du zodiaque. C'est la figure du f° [E_7] v° de l'édition de 1563.

F° [E_3] r° : Extrait du privilège de Philippe II, daté de « Bruxellœ nono Octobris. 1563. ſtilo Brabantiœ. ».

Il y a un exemplaire de cette édition à :

Wolfenbüttel : Bibl. ducale, 71, Astr. 12°.

N° **192**. — 1569. — Anvers. — *Chr. Plantin.*

CORNELII GEMMAE || LOVANIENSIS MEDICINÆ || PROFESSORIS, || DE ARTE CYCLOGNOMICA, || TOMI III. ||

DOCTRINAM ORDINVM VNIVERSAM, VNAQVE PHI- || lofophiam Hippocratis, Platonis, Galeni & Ariſtotelis in vnius com- || muniſſimæ,

ac circularis Methodi ſpeciem referentes, quæ per ani- ‖ morum triplices orbes ad ſphæræ cæleſtis ſimilitudinem fabricatos, ‖ non Medicinæ tantùm arcana pandit myſteria, ſed & inueniendis, ‖ conſtituendisque artibus, ac ſcientiis cæteris viam compendiariam ‖ patefacit, ‖

En dessous, caducé aux initiales de l'auteur (il est reproduit au tome III, f° [Qq$_4$] v°), accompagné de devises, de deux vers, etc., et l'adresse :

ANTVERPIÆ, ‖ Ex officina Christophori Plantini. ‖ M.D LXIX. ‖

In-4°, 6 folios signés [†], †$_2$, †$_3$, [†$_4$], ††, ††$_2$, et ayant des lettrines aux f^{os} †$_2$ r°, †$_3$ v° et †† r°; ils sont réservés : au titre [†], dont le verso blanc; — à une pièce de vers, imprimée en caractères italiques, de Corneille Gemma : « Menti rervm architectrici, divini Amoris et Psyches hymenevm Cor. Gemma loco hymni magici consecravit » [†$_2$ r°-†$_3$ r°]; — aux dédicaces de l'auteur : *a*) Serenissimo regi Philippo Caroli V. Imper. filio, Caeterisqve consilii regii principibvs viris, nec non totius inferioris Germaniæ triplici Statui, ceu circa Jouem in terris vnicum Diuorum cœtui vninerſo. S. P. (†$_3$ v°-[†$_4$] v°); — *b*) Illvstriss. Principi ac heroi magnanimo Domino Federico de Toleto, &c. Illvstriss. Dvcis Albani Inferioris Germaniae Gvbernatoris filio, S. P. (datée de Louanij, III Kal. Febr. M.D.LXIX) [†† r°-††$_2$ v°].

Suit le texte réparti en trois tomes, avec signatures et pagination spéciales.

Tome I, 76 folios signés : *A*, *A*$_2$, *A*$_3$, [A$_4$], *B*, B$_2$, B$_3$, [B$_4$], C, C$_2$, C$_3$, [C$_4$], D, ..., E, ..., F, ..., G, ..., H, ..., I, ..., K, ..., L, K$_2$, L$_3$, [L$_4$], M, ..., N, ..., O, ..., P, ..., Q, ..., R, ..., S, ..., T, T$_2$, T$_3$, [T$_4$]; verso du f° [I$_4$] blanc.

Les f^{os} A-[T$_4$] r° sont paginés 1-151; — la page 100 est chiffrée par erreur 110.

Sont imprimés en caractères italiques : l'introduction, les nombreuses notes marginales placées au texte proprement dit,

et les vers insérés dans ce texte; les deux dernières remarques s'appliquent aussi aux tomes II et III.

Lettres ornées aux f^os^ *A* r°, B_2 r°; culs-de-lampe aux f^os^ E r°, [F_4] r°, M_3 v°, O v°, T_2 r°; et figures dans le texte au recto et au verso des f^os^ D_3, E_2, [E_4], G, L_3, O_3, au recto des f^os^ F, [H_4], N, [O_4], Q_2, [R_4], [S_4], et au verso des f^os^ [D_4], E_3, [F_4], [G_4], H, K_3, P_2, P_3, Q, S_3.

F^os^ *A* r°-B r° : Introduction.

F^os^ B_2 r°-[T_4] r° : Texte divisé en neuf chapitres : « Catholicæ methodi sive totivs artis cyclognomicae constitvtionem exhibens ».

Tome II, 88 folios signés : a, a_2, a_3, [a_4], b, ..., c, ..., d, ..., e, ..., f, ..., g, ..., h, ..., i, ..., k, ..., l, ..., m, m_2, [m_3], [m_4], [n], n_2, n_3, [n_4], o, o_2, o_3, [o_4], p, ..., q, ..., r, ..., f, ..., t, ..., v, v_2, [v_3], [v_4], x, x_2, x_3, [x_4], y, y_2, [y_3], [y_4].

Les f^os^ a v°-[y_4] v° sont paginés 2-176; — les pages 64, 119 et 133 sont chiffrées par erreur 65, 91 et 129.

Sont imprimés en caractères italiques : des tableaux ou références aux f^os^ a_2 v°, h_2 r°, m_2 r° et q_3 r°.

Lettres ornées au f° a r°; culs-de-lampe au recto des f^os^ a_2, b_3, [i_4], k_3, l_2, p, [r_4], x, y, [y_4], et au verso des f^os^ e, i, m, [n], n_2, [n_4], o_3, [p_4], q, v_2, y_2; figures dans le texte au recto et au verso des f^os^ o et t_2, au recto des f^os^ h_2, m, m_2, [m_4], [q_4], f_3, [t_4], [v_3], x, et au verso des f^os^ p_2, t, x_2, x_3, [x_4], [y_3].

F^os^ a r°-[y_4] v° : Texte réparti en neuf chapitres : « De Methodi Catholicœ proxvmis (*sic*) et praecedentibvs cavssis ».

Tome III, 72 folios signés : Aa, Aa_2, Aa_3, [Aa_4], Bb, ..., Cc, ..., Dd, ..., Ee, ..., Ff, ..., Gg, ..., Hh, ..., Ii, ..., Kk, ..., Ll, ..., Mm, ..., Nn, ..., Oo, ..., Pp, ..., Qq, ..., Rr, ..., Sf, ...

Les f^os^ Aa r°-Sf_3 r° sont paginés 1-411 [141]; les pages 32, 64 et 141 sont chiffrées par erreur 31, 94 et 411.

Sont imprimés en caractères italiques : des tableaux ou références placés aux f^os^ Cc_3 v°, [Cc_4] r°, Mm v°, le *Dialogus Herculis et Athlantis,* et les trois privilèges placés *in fine.*

Lettres ornées au recto des f^os^ Aa, [Rr_4] et [Sf_4]; culs-de-

lampe au recto des f^os^ Aa_3, Ff_2, Hh, Ii, Mm, Nn, et au verso des f^os^ [Cc_4], Kk.; figures dans le texte au recto et au verso du f° Pp_3, au recto des f^os^ Dd, [Ff_4], Gg, [Gg_4], Kk, Nn_3, [Pp_4], et au verso des f^os^ Bb_3, Cc_3, Dd_3, [Dd_4], Ff, [Mm_4], Nn, Pp_2.

F^os^ Aa r°-[Qq_4] v° : Texte, « Methodi catholicœ constitvtionem absolvens ex ante traditis cavssis per canones IX ».

F^os^ Rr r°-Rr_3 v° : Appendix. Totivs Operis Brevis Epilogvs, Artisqve Cyclognomicœ fumma complexio.

F^os^ [Rr_4] r°-[Sf_4] v° : Dialogvs Hercvlis Et Athlantis, In qvo Prognosis Ventvræ Ætatis, vna cum circulorum vel circuituum cauffis in rebus humanis ab eodem authore compofita, Anno 1563, ex ea, quæ tum vigere cæpit, planetarum trium fygyia ♄ ♃ ♂ in ♌ dodecatemorio (*Cedo humeros pater, adde manus & brachia moli ...*); attestation de l'autorité ecclésiastique; trois privilèges d'impression en faveur de Chr. Plantin, celui de l'empereur Maximilien étant daté de *Vienna Auftriæ, die XXI. menfis Februarij, Anno Domini M.D.LXV.*

Les 80 planches de l'*Arte cyclognomica* ont été gravées sur bois en 1567 et 1568 par Antoine Van Leest (1).

Nous connaissons un exemplaire de cet ouvrage à :

Vienne : Hofbibl. 74. F. 85.

Il existe une variante de cette édition. Cf. n° 193.

N° **193**. — 1569. — Anvers. — *Chr. Plantin* (2).

Elle ne diffère du n° 192 que par un avis au lecteur : « Paucis, te lector candide, istic admonitum velim ... », suivi de quelques errata. Avis et errata se trouvent au f° [Sf_4] v°.

---

(1) M. Rooses, Christophe Plantin, 2e édit. Anvers, 1896, p. 271.

(2) Analyse dans : ANTONII || POSSEVINI || SOCIETATIS || IESV || BIBLIOTECA || SELECTA || ... || ROMÆ || ... M.D.XCIII. || , t. I, pp. 88-90.

Il existe des exemplaires de cette variante à :

Anvers : Musée Plantin;
Carlsruhe : Hof- und Landesbibl;
Cassel : Landesbibl., Philos. gen. 401;
Leiden : Letterk., Hist. col. 102;
Londres : Brit. Museum, 2 exempl., 8532. e. 18, et 715. h. 2. (Incomplet);
Milan : Bibl. Ambrosienne; — Bibl. naz. Braidense;
Paris : Bibl. nat., R. 2775; — Mazarine, 15891;
Stuttgart : Königl. Landesbibl.;
Venise : Bibl. Saint-Marc;
Vienne : Hofbibl., 74. F. 83;
Washington : Bibl. du Congrès;
Aux Bibl. roy. de Copenhague; — Dresde; — Munich; — Stockholm;
Aux Bibl. ducales de Gotha; — Wolfenbüttel;
A la Bibl. de la ville d'Anvers, 2283; — Augsbourg; — Breslau, 4. K. 389; — Cologne, G. B. VII, 211a; — Danzig, III, A. q. 54; — Francfort-sur-Mein, Encycl. 111; — Hambourg; — Lyon, 341403;
Aux Bibl. univ. de : Amsterdam, 639, C. 14; — Bonn; — Breslau; — Cracovie (Bibl. Jagellonica); — Édimbourg; — Fribourg-en-Brisgau; — Gand, Phys., 184; — Glasgow; — Göttingen; — Groningue; — Iéna; — Leiden; — Louvain; — Lund; — Munich; — Oxford (Bodléienne), BS. 174; — Prague, 12. B. 43; — Rostock-i-M.; — Upsala; — Vienne; — Wurzbourg.

N 194. — 1573. — Louvain. — *J. Bogaert.*

stellæ || PEREGRINÆ || iam primvm exortæ et cælo || constanter haerentis Φαινόμενον vel || *obſeruatum, diuinœ prouidētiœ rim & gloriœ maieſtatem* || *abunde concelebrans per* C. G. || ὁσοφος μάντης ἄριστος. ||

En dessous, marque typographique, variété de la marque n° 2 de J. Bogaert (1), et l'adresse :

LOVANII. || Ex officina Ioannis Bogardi. Typogra. Iurat. ſub || Biblijs aureis. Anno 1573. ||

Cum gratia & priuilegio Regiæ Maiest. Subſigna. || *de la Torre.* ||

In-4°, 8 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, B, B_2, B_3, B_4.

Lettre ornée au f° A_2 r°, et figures dans le texte aux f^os^ A_2 v° et A_3 r°.

Sont imprimés en caractères italiques, les vers des f^os^ B_3 et B_4.

Au verso du titre : Gravure donnant une partie de l'hémisphère céleste.

F^os^ A_2 r°-B_2 v° : Texte, « ToTivs PHoenomeni catastatis astronomica ».

Il s'agit ici de l'étoile fixe qui fit son apparition le 9 novembre 1572; Corneille crut que c'était une comète.

In fine de ce texte : *Epilogismus eorum quæ in hoc sydere novo præcipue sint admiranda.*

F^os^ B_3 r°-B_3 v° : Deux vers : *Peruigil æthereos radio dum perſequor ignes, Dilia ſublatis me prope merſit aquis,* suivis : *a*) d'un *Dialogiſmus Belgicæ ægrotantis & AEſculapij* (*Belgica difficili tellus dum tabe laborat, ...*); — *b*) de deux « Rerum humanarum circuitus compendioſa Periphraſis ». La première est faite de trois vers : (*Virtutum ſoboles pax eſt, at copia pacis*) ...; la seconde de huit vers (*Pauperies pacem dat, opes pax, copia luxum, ...*); — *c*) de l'attestation ecclésiastique datée de « *die xvij. Decembris* ».

F^os^ B_4 r°-B_4 v° : Deux épigrammes, le premier non signé, « De eodem C. Gemmæ Phænomeno », (*Orbis in hoc noſtri ſenio quæ ſtella repente ...*), le second du médecin *V. G. San-*

(1) Cf. Ferd. vander Haeghen, Marques typographiques.

fordius : « De eodem, in Diluuio Louanienſi, quod hoc anno, VI. Id. Ianuar. accidit, periclitante. » (*Dvm nuper orti ſideris lumen nouum.*). (Cf. *infrà*, n° 217).

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

Cambridge : Bibl. univ.;
Copenhague : Bibl. roy.;
Poulkova : Observ. central Nicolas;
Prague : Bibl. univ., 49. C. 107;
Stockholm : Bibl. roy.;
Vienne : Hofbibl., 72, T. 123 (2);
Zurich : Bibl. ville.

Il y a une variante à ce travail. Cf. n° 195.

N° **195**. — 1573. — Louvain. — *J. Bogaert.*

Stellæ ‖ PEREGRINÆ ‖ iam primvm exortæ et cælo ‖ constanter haerentis Φαινόμενον VEL ‖ *obſeruatum, diuinæ prouidentiæ vim & gloriæ maieſtatem* ‖ *abunde concelebrans per D. Cornelium. Gemmam. Louanij* ‖ *Medicinæ profeſſorem Regium.* ‖ ὁσοφος μὰντης ἄριστος. ‖

En dessous, même marque typographique qu'au titre de l'édition princeps (cf. *suprà*, n° 194), et même adresse :

LOVANII. ‖ Ex officina Ioannis Bogardi. Typogr. Iurat. ſub ‖ Biblijs aureis. Anno 1573. ‖ *Cum gratia & priuilegio Regiæ Maiest. Subſign.* ‖ *de la Torre.* ‖

In-4°, 8 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, B, B_2, B_3, [B_4]; verso du dernier feuillet blanc.

La lettre ornée, les figures placées dans le texte et au verso du titre, les pièces imprimées en caractères italiques sont les mêmes que dans l'édition princeps. Le texte est d'ailleurs celui de cette édition, mais l'ordre des matières est légèrement modifié;

les deux vers *Peruigil œthereos radio* ... sont placés devant l'*Epilogismus*, et les deux épigrammes ne sont pas reproduits.

In fine du f° [B_4] r° : Une vignette.

Un exemplaire de cette édition se trouve à :

VIENNE : Hofbibl., 72, T. 112 (10).

Il existe diverses reproductions plus ou moins complètes de la STELLÆ PEREGRINÆ. Cf. n^{os} 196 à 198.

N° **196**. — S. l. (1). — 1573.

DE NOVA STELLA || IVDICIA DVO- || RVM PRÆSTAN- || *TIVM MATHE-MA-* || TICORVM. || *D. CYPRIANI LEOVITII* || *A LEONICIA. ET* || *D. CORNELII GEMMÆ,* || *Profefforis regij Louanienfis.* || ADDITA SVNT DE EADEM EPIGRAMMATA || *quædam lectu dignifsima.* ||

En dessous, cul-de-lampe, et la date :

M.D.LXXIII. ||

In-4°, 8 folios signés [A], A_2, A_3, [A_4], B, B_2, B_3, [B_4] ; verso du titre et du dernier feuillet blanc.

Caractères italiques.

Lettres ornées aux f^{os} A_2 r°, [A_4] r°, B_3 v°.

F^{os} A_2 r°-A_3 v° : *CYPRIANI LEOVITII* || *OBSERVATIONES ASTRO-NO-* || *micæ, pertinentes ad nouam Stellam fiue Cometam / vifum : quibus iudicium Aftrologicum de* || *eiufdem fignificationibus fub-* || *iungitur.* || .

A l'exception de la date « *Elaboratum die 20. Februarij, Anno 1573* », et des notes marginales qui ne sont pas ici reproduites, le texte ci-dessus est celui de l'édition princeps de l'opuscule de Leovitius : *DE NOVA STELLA* || IVDICIVM ||

---

(1) D'après le rédacteur du catalogue de l'Observatoire royal d'Édimbourg, une édition du présent opuscule aurait été imprimée à Copenhague; peut-être est-ce celle que nous examinons ici.

CYPRIANI LEOVITII || à Leonicia, Mathematici, de noua Stella fiue Co- || meta, vifo menfe Nouembri ac Decembri, || Anni Domini 1572. Item menfe Ia- || nuario & Februario, Anni || Domini 1573. ||

Cum gratia & priuilegio Cœfareæ Maieftatis. || *Impreffum LAVINGÆ ad Danubium.* || M.D.LXXIII. || (1).

F^os [A$_4$] r°-B$_3$ r° : STELLÆ || PEREGRINAE || IAM PRIMVM EXORTÆ ET || CAELO CONSTANTER HAERENTIS Φαινόμενον || *vel obferuatum, diuinæ prouidentiæ vim & gloriæ ma-* || *ieftatem abunde concelebrans,* per D. Cornelium || *Gemmam. Louanij Medicinæ Pro-* || *fefforem Regium.* || .

C'est le texte compris sous les f^os A$_2$ r°-*B$_3$* r° de l'édition de 1573 du STELLÆ PEREGRINÆ (cf. *suprà*, n° 195), c'est-à-dire, le texte proprement dit sans aucune figure, les deux vers *Peruigil æthereos radio* ... et l'*Epilogismus*.

F^os *B$_3$* v°-[B$_4$] r° : Épigrammes sur la nouvelle comète, de Th. Beza (*Iste nouus nullo furialis crine Cometes*), de P. Melissus (*Proxima Cassiopæ, gyro quæ circinat Arcton*), et de Rudolphus Gualterus. (*Quæ prope Cassiopen noua ftella fub æthere fulget*).

Les épigrammes de Bèze et de Melissus se trouvent, au f° [Q$_4$] v°, dans l'ouvrage de Th. Hagesius ab Hayck : DIALEXIS || DE NOVAE

(1) On lit au recto du dernier feuillet de cette édition : SEQVITVR CONSTITVtio Cœli, monftrans locum nouæ ftellæ fiue Cometæ in imagine Caſsiopæ, deniq; loca Planetarum in zodiaco : ad diem vltimum Nouembris Anni Domini 1572. quo tempore Cometa illa omnium maximè lumine ſuo accenſo refplenduit. Au verso du folio ne se trouve aucune figure dans les exemplaires que nous avons pu consulter. Est-elle peut-être placée hors texte?

Des exemplaires de l'édition PRINCEPS de Leovitius sont conservés à :

ÉDIMBOURG : Obs. roy.;

POULKOVA : Observ. central Nicolas;

PRAGUE : Bibl. univ., XIV. J. 47;

WOLFENBÜTTEL : Bibl. ducale.

ET PRI- || VS INCOGNITÆ STELLÆ ... apparitione ; cf. *infrà*, n° 198 ; l'épigramme de Bèze est encore reproduite dans l'ouvrage de Leovitius : De conjunctionibus magnis insignioribus superiorum planetarum, Solis defectionibus et cometis, in quarta monarchia, cum eorundem effectuum historica expositione... Londini, 1573.

Sans vouloir tirer aucune conclusion absolument rigoureuse, signalons que le cul-de-lampe et divers caractères d'impression du *DE NOVA STELLA* IVDICIA se rencontrent dans l'étude de Tycho Brahe : DE || NOVA ET NVLLIVS || *ÆVI MEMORIA PRIVS VISA* || *Stella, iam pridem Anno à nato CHRI-* || *STO* 1572. *menſe Nouem-* || *bri primùm Con-* || *ſpecta.* || *CONTEMPLATIO MATHEMATICA.* || ... || *HAFNIÆ,* || *IMPRESSIT LAVRENTIVS* || Benedictj. || 1573. ||

Nous connaissons des exemplaires de cette édition à :

BRESLAU : Bibl. roy. et univ., Phys. IV. Qu. in 881 ;
ÉDIMBOURG : Obs. roy. ;
POULKOVA : Observ. central Nicolas ;
WOLFENBÜTTEL : Bibl. ducale, 218. 3. Q. 4°.

N° 197. — S. l. n. d. — [1573].

DE || PEREGRINA STELLA QVAE || SVPERIORE ANNO PRIMVM || APPARERE COEPIT, ||

Clariff. Virorum Corn. Gemmæ Louanienſis Germani. || *& Guliel. Poſtelli Barentani Galli,* || Ex Philoſophiæ naturalis, myſticæq́ ; Theologiæ pene- || tralibus deprompta Iudicia. ||

En dessous, gravure sur bois représentant Cassiopée ; au verso du titre, planche donnant une partie de l'hémisphère céleste, et basée sur la planche correspondante du n° 194.

Ce travail comprend 8 folios in-4°, le dernier blanc, signés [A], A_2, A_3, [A_4], B, B_2, B_3, [B_4].

F^{os} A_2 r°-[A_4] v° : Texte de Corneille Gemma : TOTIVS PHOENOMENI CATAS- || TASIS ASTRONOMICA. ||, conforme à

celui du n° 194 ci-dessus. Ne sont pas reproduits toutefois : les §§ 3, 5, 10, 16, les figures placées dans le texte, l'Epilogismus et les pièces de vers placées à la fin de l'opuscule.

F^os B r°-B_3 v° : Texte de Guill. Postel : *DE NOVA STELLA QVAE || IAM A XII. DIE NOVEMBRIS || ANNI MD.LXXII. || *Ad xxvi Iunij, anni 1573. fine parallaxi vlla in eodem || ftatu, excepta magnitudine durat, fignumq; cru || cis, cum tribus Caffiopeæ ftellis rhombi || inftar exprimit* : || GVL. POSTELLI IVDICIVM. || (1).

Nous connaissons des exemplaires de cet opuscule à :

Breslau : Bibl. ville, 4. M. $^{611}/_{10}$;
Édimbourg : Obs. roy. :
Londres : Brit. Museum, 8560. c. 47;
Milan : Bibl. naz. Braidense; — Bibl. Ambrosienne;
Poulkova : Observ. central Nicolas;
Paris : Bibl. nat., V. 7828;
Vienne : Hofbibl., 72. T. (112) 4. (Incomplet du dernier feuillet);
Weimar : Bibl. grand-ducale;
Aux Bibl. roy. de : Bamberg, Astr. 9. 56; — Berlin, Oh. 2761. 8 (4); — Dresde, Astron. 413; — Munich, 4° A. gr. b. $^{704}/_{4}$; — Stockholm;
Aux Bibl. univ. de : Bale, K. m. XI. 3. N° 5; — Breslau; — Cambridge; — Leipzig; — Lund; — Prague, 2 exempl., XIV J. 47 et XIV J. 48.

N° 198. — 1574. — Francfort-sur-Mein. — [*S. Feyerabend.*]

DIALEXIS || DE NOVAE ET PRI- || VS INCOGNITÆ STELLÆ || INVSITATAE MAGNITVDINIS || & fplendidiffimi

(1) Nous ne connaissons pas d'édition spéciale de ce travail de Guillaume Postel. Cf. *suprà*, p. 150 : Père Des Billons, Nouveaux éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel. Liège, . . M.D.CC.LXXI, in-8°; — G. Weill, De Gulielmi Postelli vita. Paris, Hachette, 1892.

luminis apparitione, & de || eiusdem stellæ vero loco constituendo. || *Adiuncta est ibidem ratio inuestigandæ parallaxeos* || *cuiuscunque Phænomeni, eiúsque à centro terræ di-* || *stantia, Meteorologicam doctrinam mirificè illu-* || *strans : nunc primum conscripta & edita,* || PER || Thaddæum Hagecium ab Hayck, Aulæ Cæsareæ Maie- || statis Medicum. ||

Accesserunt aliorum quoque doctissimorum virorum de eadem || *stella scripta : & quædam alia, quæ versa pagella cognosces.* ||

En dessous, marque typographique n° 70 de la firme Sigismond Feyerabend, et l'adresse :

FRANCOFVRTI AD MOENVM || M.D.LXXIIII. ||

In-4°, 88 folios signés [A], A_2, A_3, [A_4], *B*, B_2, B_3, [B_4], *C*, C_2, C_3, [C_4], *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M*, ..., *N*, ..., *O*, ..., *P*, ..., *Q*, ..., R, R_2, R_3, [R_4], S, ..., T, ..., V, V_2, V_3, [V_4], X, X_2, X_3, [X_4], *Y*, Y_2, Y_3, [Y_4] ; les f^{os} A_2 r°-[Y_4] v° sont chiffrés 3 à 176.

Quelques notes marginales, lettres ornées et figures dans le texte. Sans nous attarder aux divers travaux formant cet ouvrage, remarquons que l'opuscule de Cornelius Gemma est donné aux f^{os} S r°-T r°, sous le titre : STELLAE || PEREGRINAE IAM || PRIMVM EXORTÆ, ET CÆLO CONSTANTER || HÆRENTIS, φαινόμενον, VEL OBSERVATUM, || *diuinæ prouidentiæ vim & gloriæ maiestatem abunde concele-* || *brans. Per D. Cornelium Gemmam, Louanij Medi-* || *cinæ professorem Regium.* ||

C'est la reproduction du n° 194, non compris : la planche du verso du titre, la gravure du f° A_3 r°, le *Dialogismus Belgicæ ægrotantis & AEsculapij,* et l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

Hagecius ab Hayck avait adressé à Cornelius Gemma deux lettres, dont la première, datée de « Viennæ Austriæ 16. Nouembris, Anni 1573 », nous est conservée dans le DE NATVRÆ || DIVINIS CHARA- || CTERISMIS || , décrit ci-dessous au n° 199. Le

médecin viennois place à la fin de sa DIALEXIS (f^os^ *Y* r°-Y_3 v°), la réponse que lui fit son collègue à la date du « *19. Iulij* 1574 Louanij ».

Nous connaissons des exemplaires du travail de Hagecius ab Hayck à :

Bamberg : Bibl. roy., Astron. 9. 56;
Bruxelles : Bibl. roy., V. H. 8336;
Leipzig : Bibl. univ.;
Londres : Roy. Astr. Soc.;
Lund : Bibl. univ., Astron. Stellar.;
Poulkova : Observ. central Nicolas;
Wolfenbüttel : Bibl. ducale.

N° 199. — 1575. — Anvers. — *Chr. Plantin.*

DE NATVRÆ || divinis chara- || cterismis; || sev || *Raris & admirandis fpectaculis, caufis, indi- || ciis, proprietatibus rerum in partibus fin- || gulis vniuerfi, Libri* II. ||

AVCTORE || D. CORN. GEMMA, Louanienfi; Regio || Medicinæ profeffore. ||

Peculiarem partis vtriufque materiem vel argumentum || fequens pagina planius explicabit. ||

En dessous, marque typographique n° 45 de Chr. Plantin, et l'adresse :

ANTVERPIÆ, || Ex officina Chriftophori Plantini, || Architypographi Regij. || M.D.LXXV. ||

In-12°, formé de 2 tomes avec signatures et pagination spéciales.

Tome I, 120 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], *B*, *B_2*, B_3, *B_4*, *B_5*, [B_6], [B_7], [B_8], *C*, *C_2*, *C_3*, *C_4*, *C_5*, [C_6], [C_7], [C_8], *D*, ..., *E*, ..., *F*, ..., *G*, ..., *H*, ..., *I*, ..., *K*, ..., *L*, ..., *M*, ..., *N*, ..., *O*, ..., *P*, *P_2*, P_3, P_4, P_5, [P_6], [P_7], [P_8],

et 16 folios intercalés entre les f^os^ [A_8] et *B*, et signés A, A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, B_2, B_3, B_4, B_5, [B_6], [B_7], [B_8]; les caractères employés pour ces dernières signatures sont un peu plus petits que ceux des signatures précédentes.

Les f^os^ A_2 r°-P_3 r°, sont cotés 3-229.

F° 131 est chiffré par erreur 135.

Le verso des f^os^ [P_8] et [B_8, index] blanc.

Notes marginales.

Lettres ornées aux f^os^ A_2 r° et B_4 r°.

Figures dans le texte aux f^os^ F_3, F_5, [F_6], [F_7], [F_8], G_3, au recto des f^os^ F_4, G_2, G_4, H_5, [L_7], N_3, O_4, et au verso des f^os^ F_2, G, H_3, H_4, [I_8], N_2, O, O_3.

Caractères italiques, à l'exception de la dédicace de Corneille Gemma, de la table sommaire et de l'index détaillé de tout l'ouvrage, des errata, du privilège, des notes marginales et de l'avis au lecteur : « Ad evitandos errorum ... scapulos ».

Au verso du titre : Operis Argvmenta.

F^os^ A_2 r°-[A_7] v° : Dédicace de l'auteur à « Illvstriss Principi Svmmi Ordinis Avrei Velleris Equiti, Dn. Philippo Croio, Arfcoti Duci, ... &c. Baroni ac Domino », datée de « Louanio 7. Idus Augufti, Anni 1574 ».

F° [A_8] : Operis Dedicatio, quæ & argumentum paucis in fe complectitur, ex Pfalmo Dauidico 8. Victori ad Githith. (42 vers : Magne parens, O qui Superûm cœnacula folus, ...).

F° *B* r° : Ad Cornelivm Gemma, Benedicti Ariæ Montani Epigrammata (Maturo vt ftudio ductus nitet aureus orbis, ...).

F^os^ *B* v°-B_2 v° : Trois carmen de Petrus Bacherius (Cvm premeret Belgas rerum fœdifsima egeftas, ...; — Gemmae dum mihi comparo libellum ... ; — Zoilvs & Momus balatrones, diraq3 peftis ...).

F° B_3 : Sommaire des 2 tomes et de l'*Annexe* de l'ouvrage.

F^os^ B_4 r°-P_3 v° : Texte du tome I : « Quo potiffimum vniuerfalis ratio artis cosmocriticae continetur ». D'après l'Operis Argvmenta, l'*Ars cosmocritica* « non modò corporum affectionumq3 fingularum vires reconditas, & cauſas docet eruere;

fed & mutationes rerum Criticas, quœ fiunt in mundo triplici, quantum capit humanus animus prœfagire, ex his quœ prœter communis naturœ curriculum diuinitus offeruntur velut Prodigiis, Monftris, Infomniis, &c.

F^os *P*$_2$ r°-P$_3$ r° : Paraphrasis. Deo Opt. Max. (Qvàm Deus œterna fit maieftate tremendus, ...).

F^os P$_3$ v°-[P$_7$] r° : Ad euitandos errorum omnium, ac fuperftitionum fcopulos, orationis luftratoriæ fuccinctæ μετάφρασις, avec *in fine* l'attestation ecclésiastique, datée de « *Anno* 1574, 2. *Aprilis* ».

F^os [P$_7$] v°-[P$_8$] r° : Lettre de Jacobus Carpentarius à Corneille Gemma, datée de Rome « vij. Idus Iulij, Anni 1570 ».

Les 16 folios, intercalés entre les signatures [A$_2$] et B, sont consacrés : à « Libri Vtrivsqve De Natvrae Divinis Characterismis, Vel Arte Cofmocritica Copioſiſſimus index : ... » ; — aux errata des tomes I et II ; — et au privilège d'impression accordé en 1574 à Christophe Plantin.

Un cas extraordinaire d'abstinence de nourriture et de boisson, cité au f° *G*$_4$ r°, est reproduit dans :

Historia admiranda, de prodigiosa APOLLONIÆ schreieræ, virginis in agro bernensi, inedia ... ; a pavllo lentvlo medicinæ doctore, ac ... Reipub. Bernenſis Ciue, ... Bernæ Helvetiorvm, ... Anno CIↃ.IC.C.IIII., pp. 146-147.

Le tome II a un titre spécial : CORNELII GEMMÆ ‖ Lovaniensis regii ‖ medicinæ professoris ‖ De natvræ divinis ‖ characterismis ; ‖ sev ‖ *Raris, & admirandis ſpectaculis in Vniuerſo,* ‖ Tomvs secvndvs, ‖ quem ‖ Ianvm trifrontem *placuit appellari.* ‖

En dessous, marque typographique n° 45 de Chr. Plantin, et l'adresse :

ANTVERPIÆ, ‖ Ex officina Chriſtophori Plantini, ‖ Architypographi Regij. ‖ M.D.LXXV. ‖ .

144 folios signés [a], *a*$_2$, *a*$_3$, *a*$_4$, *a*$_5$, [a$_6$], [a$_7$], [a$_8$], *b*, ..., *c*, ..., *d*, ..., *e*, ..., *f*, ..., *g*, ..., *h*, ..., *i*, ..., *k*, *k*$_2$, k$_3$, *k*$_4$, *k*$_5$, [k$_6$], [k$_7$], [k$_8$], *l*, *l*$_2$, *l*$_3$, *l*$_4$, *l*$_5$, [l$_6$], [l$_7$], [l$_8$], *m*, ..., *n*, ...,

o, ..., *p*, ..., *q*, ..., *r*, r_2, r_3, r_4, r_5, [r_6], [r_7], [r_8], f, f_2, f_3, f_4, f_5, [f_6], [f_7], [f_8].

Les f^os^ a_2 r°- [f_6] v° sont cotés 3-284; verso du dernier feuillet blanc.

Notes marginales.

Lettre ornée au f° a_2 r°.

Figures dans le texte aux f^os^ [h_8], [i_7], o_4, au recto des f^os^ *c*, [c_6], [d_8], e_2, h_4, o_3, et au verso des f^os^ [b_6], c_3, *e*, h_2, *l*, l_5.

Caractères italiques, à l'exception des inscriptions du verso du titre, des notes marginales, d'un oracle de la « Sibylla Tyburtina ... quae vixerit Olymp. lvij. » (f° k_3), de l'Oratio purgatoria ad Lectorem, de la lettre de Thad. Hagesius ab Hayck à Corn. Gemma, et de la lettre du roi d'Espagne au duc d'Albe.

Au verso du titre, figure astronomique montrant « PHAENOMENON SYDERIS NOVI A MENSE NOVEMBRI anni 1572. ad Aprilem 1574. ». Elle est surmontée d'un IANVS TRIOSCOPVS, et accompagnée d'un sixtain : « Quæritis ex vna duplex, ex duplice triplex ... ».

F^os^ a_2-n_4 v° : Texte proprement dit du tome II ou PARAPHYSICÆ CONSYDERATIONIS PARS ALTERA : Quæ ex mirandis noſtri fæculi Phænomenis, res præſentes præteritis atque futuris comparans, ſupremos ſtatus, medios, infimosque vehementer erudit, rerumque humanarum conſenſus apertè demonſtrat, cum cæleſtibus atque diuinis.

Ce texte, précédé d'un « PROOEMIVM ISAGOGIVM. Contra calumniatores artis Coſmocriticæ, eosque qui vel prædictionem penitus nullam ferunt, vel vltra fas hominis moliuntur. », et formé de quatre chapitres, est basé, d'après l'OPERIS ARGVMENTA, sur la « *commemoratione philoſophica portentorum omnium, quæ Belgicæ terræ, locisq; finitimis acciderunt ab anno 1555. Vſque ad receſſum fyderis noui* ».

F^os^ n_5-o_4 v° : Caſus mirabilis cuiuſdam abſceſſus in puella Louanienſi [*Catharina Gualterus*], relatus nuper in prodigiorum claſſem, iſtic vberius in medicorum gratiam explicatur.

F^os^ o_5 r°-q_4 r° : De raro genere Epidimicæ febris ac peſtilentis, quæ ad Galeni Hemitritos accedens proxumè, magna contagij

vi totum biennium pergraſſata eſt, etiamnum duràs in hāc æſtatem anni 1574. Quo quidem exemplo lōgè aptiſſimo methodus vniuerſa tum ad cauſæ inuentionem, tum ad curationem in morbis abditiſſimis aperitur.

F^os q_4 v°-r_2 v° : De vlteriore tranſmutatione febris peſtilentis in peſtilentiam veram, quæ ſæuire affatim cœpit æſtate anni 1574. deque illius methodo curatrice.

F^os r_3 r°-f v° : *Oratio purgatoria ad Lectorem.* Après une série de considérations, l'auteur place l'analyse et la critique approfondies d'un opuscule relatif à un astre paru en 1572, et qui est dû à la plume de *Jérôme Muñoz*, professeur d'hébreu et de mathématiques à Valence (1).

F^os f_2 r°-f_3 v° : CORN. GEMMÆ In apparitionem Phoſphori noui myſtica διεκδρομὴ, trium temporum ſtatus, atque circuitus afflictionis Gallicæ quambreuiſſimè comprehendens. (Altivs *humanos lethæi pocula ſomni* ...).

F° f_4 r° : D. DOCTORI C. GEMMÆ MEDICINÆ APVD LOVANIENSES REgio ac ordinario profeſſori, VICTOR GHISELINVS IN EIVS DIuini ingenij monumentum (Divine *ætheris ignei Pyrope*, ...).

F^os f_4 v°-[f_6] v° : Lettre adressée à Corn. Gemma par « T. Thad. Hageſius ab Hayck, aulæ Cæſariæ Maieſt. Medicus », et datée de « Viennæ Auſtriæ 16. Nouembris, Anni 1573. » ; l'auteur s'occupe de l'opuscule consacré en 1573 par Corn. Gemma à un astre paru en 1572 (cf. *suprà*, n° 194) ; pour la réponse à cette lettre cf. *suprà*, n° 198.

F^os [f_7] r°-[f_7] v° : *Copia de carta de ſu Maieſtad al Duque de Alua en recommandacion del Doctor Gemma Friſio*, datée de « Madrid, a XXV. de Iulio 1569 ».

F° [f_8] r° : Attestation de l'autorité ecclésiastique, en date de « M.D.LXXIIII. *die* XX. *Iunij* ».

D'après Max Rooses (2), neuf figures du *De Nat. Div. Char.*

---

(1) Il y a une traduction française de cet opuscule : Traicté de nouveau comète ... Traduit de l'espagnol ..., Paris, Martin le Jeune, 1574, 8°.

(2) *Loc. cit.*, p. 278.

ont été faites en 1574 par *Gérard Jansen de Kampen* ou *Gérard van Kampen*, graveur sur bois et libraire, à Bréda.

On trouve une analyse détaillée de ce travail dans : BIBLIOTHECA ‖ ANTIQVA ‖ PVBLICATA IENAE ‖ (marque d'imprimeur) ‖ ANNO ‖ MDCCV. ‖ Sumtibus IO.BIELCKII. ‖ , in-4°, pp. 171-180 (1).

Nous connaissons des exemplaires de cet ouvrage à :

Bruges : Séminaire;
Bruxelles : Obs. roy., 8 B;
Cassel : Landesbibl., Ser. Gen. Phys. 8°. 42;
Édimbourg : Obs. roy.;
Londres : Brit. Museum, 1135. b. 3;
Madrid : Bibl. nat.;
Milan : Bibl. naz. Braidense;
Paris : Bibl. nat., R. 12700-12701; — Mazarine, 28609;
Poulkova : Observ. central Nicolas;
Venise : Bibl. Saint-Marc;
Vienne : Hofbibl., *70. F. 40; — Bibl. Prince de Liechtenstein;
Wolfenbüttel : Bibl. ducale;
Aux Bibl. roy. de Berlin, Lg. 35617. 8; — Bruxelles, V. H. 5567; — Copenhague; — Dresde; — Munich;
A la Bibl. de la ville de : Augsbourg; — Breslau, 8 M $^{911}/_{1}$; — Cambrai; — Danzig, XIX. 0. 294; — Douai, Sc. nat. 447; — Hambourg; — Liège; — Lyon, 317716; — Mons, 3116; — Munich; — Nuremberg, 2 ex., Philos. 72,8° et Philos. 2505. 8°;
Aux Bibl. univ. de : Amsterdam : 2 ex., 483. G. 15 et 654. G. 39; — Bale; — Breslau; — Budapesth; — Cambridge; — Cracovie (Jagell.); — Édimbourg; — Erlangen; — Fribourg-en-Brisgau; — Gand, Phys. et chim., 184; — Göttingen; — Iéna; — Kiel; — Leiden; — Louvain; — Lund; — Oxford

(1) C'est une sorte de revue mensuelle (diarius). Nous croyons qu'elle n'eut qu'une année d'existence.

(Bodléienne), G. 5. Med.; — Prague, 15. J. 116; — Strasbourg; — Upsala.

N° **200**. — 1576. — Anvers. — *Chr. Plantin.*

Collaboration à l'ouvrage de Matthias De L'obel ‖ *Plantarvm Sev STIRpivm Historia* ‖ .

Cf. *suprà*, Introduction, p. 140.

N° **201**. — 1578. — Anvers. — *Chr. Plantin.*

DE PRODIGIOSA ‖ SPECIE, NATVRAQ. COMETÆ, ‖ QVI NOBIS EFFVLSIT ALTIOR LV- ‖ næ fedibus, infolita prorſus figura, ac magni- ‖ tudine, anno 1577. plus feptimanis 10. Apo- ‖ deixis tum Phyſica tum Mathematica. ‖

ADIVNCTA HIS EXPLICATIO DVO- ‖ *rum Chaſmaton anni 1575. nec non ex Cometa-* ‖ *rum plurium Phœnomenis epilogiſtica quædam aſ-* ‖ *fertio de communi illorum natura, generationum* ‖ *cauſis atque decretis ſupra quàm hactenus à Peripa-* ‖ *teticis annotatum eſt.* ‖

Per D. Cornelivm Gemmam, ‖ Louanienſem, Ordin. ac Regium ‖ Medicinæ profeſſorem. ‖

En dessous, marque typographique n° 14 de Chr. Plantin, et l'adresse :

ANTVERPIÆ, ‖ Ex officina Chriſtophori Plantini, ‖ Archi-typographi Regij. ‖ M.D.LXXVIII. ‖

In-12°, 40 folios signés [A], A_2, A_3, A_4, A_5, [A_6], [A_7], [A_8], B, ..., C, ..., D, ..., E, [E_2], E_3, E_4, E_5, [E_6], [E_7], [E_8]; sont blancs : le verso du titre et du f° [E_7], le recto du f° [E_2] et le f° [E_8].

Les f^{os} A_2 r°-E v° sont chiffrés 3 à 66.

Lettre ornée au f° A_3 r°.

Figures dans le texte au verso des f^os^ B_5 et $[E_2]$, et deux planches astronomiques hors texte, le tout gravé sur bois.

Sont imprimés en caractères italiques : l'Eydillion et l'extrait du Psaume VII du f° A_2 ; les vers insérés dans le texte, les nombreuses notes marginales, sauf celles accompagnant les deux idylles.

F° A_2 r° : ΕΥΡΩΠΗ ΝΟΣΗΛΕΥΟΜΕΝΗ ‖ EIDYLLION, ‖ In apparitionem Cometæ anni 1577 : « IVPPITER *in terram cœli ſpeculatus ab arce, ...* ».

F° A_2 v° : *a*) Trois vers extraits des Σιβυλλιακῶν χρησμῶν λόγου A : « Ἄνθρωποι θνητοὶ ἡ σάρκινοι, οὐδὲν ἐόντες ... » (1) ; — *b*) Un court extrait du Psaume VII : « *Niſi conuerſi fueritis, ... ſagittas ſuas ardētibus effecit.* ».

F^os^ A_3 r°-E v° : Texte réparti en trois chapitres.

F^os^ $[E_2]$ v°-$[E_6]$ r° : EIMAPMENH ‖ SIVE ‖ EIDYLLION FATALIS ‖ VICISSITVDINIS IN ‖ BELGICO STATV. ‖. C'est un dialogue entre la « Sibylla Erythræa » et la « Belgica Virgo » : « BELGICA *Romani ſoboles, & gloria regni ...* ».

F° $[E_6]$ v° . EPIGRAMMA : « CONCILIO *nuper magno Iouis, ardua multum ...* ».

F° $[E_7]$ r° : Attestation de l'autorité ecclésiastique.

Signalons qu'on trouve dans P. Stroobant (2), deux figures : « La comète de 1577 et sa trajectoire apparente selon C. Gemma », et « La comète de 1577 d'après C. Gemma ».

Il existe des exemplaires de ce travail à :

CASSEL : Landesbibl., Astron. 8°, 7;
ÉDIMBOURG : Obs. roy.;
GOTHA : Bibl. ducale (2 ex.);
LONDRES : Brit. Museum, 531, e. 11;
MADRID : Bibl. nat.;

---

(1) Ces vers se lisent dans l'édition critique de JOH. GEFFCKEN, Die Oracula Sibyllina, Leipzig, 1902, p. 227.

(2) *Le Mouv. Scient. en Belgique*, 1830-1905, t. I, pp. 293 et 317.

Milan : Bibl. Ambrosienne;

Paris : Bibl. nat., V. 21081; — Mazarine, 30144 A;

Poulkova : Observ. central Nicolas;

Vienne : Hofbibl., 72. n. 93; — Bibl. Prince de Liechtenstein;

Aux Bibl. roy. de : Berlin, On. 6086. 8; — Bruxelles; — Copenhague; — Dresde; — Munich; — Stockholm;

A la Bibl. de la ville de : Augsbourg; — Breslau, 8 M. 502; — Caen; — Danzig, XIX. 0. 260; — Hambourg;

Aux Bibl. univ. de : Bale; — Breslau; — Cambridge (Mass.) (Harvard Univ.); — Cracovie (Jagell.); — Erlangen; — Koenigsberg; — Louvain; — New York (Columbia); — Oxford (Bodléienne); — Prague, 14, H. 69.

N° 202. —

Hymnus ad S. Christi crucem : « Surge anime! ... Huic modicus ligno vindice Christus erit. » ;

Dans :

a) F.-P. Bacherius. Tabvla Sacrorvm carminvm, piarvmqve precvm enchiridion ... omnia ex varijs variorum fcriptorum lucubrationibus ... decerpta, ac cõmodifsimo ordine digefta ... Dvaci, Ex Officina Joannis Bogardi ... 1579, f° 123 r° ;

b) J. Gruterus. Delitiae C. pœtarum Belgicorum ..., altera pars ... Francofurti Typis Nicolai Hoffmanni, ... Anno M.DC.XIV, t. II, pp. 458-495 (lisez 459);

c) Peerlkamp. De vita ac doctrina omnium Belgarum qui latina carmina composuerunt. *Mémoires sur les questions proposées par l'Académie Royale des Sciences et belles-lettres de Bruxelles, qui ont remporté les prix en M.DCCC.XX*, Bruxelles. De Mat, 1822, in-4°, pp. 109-110.

Il faut encore mettre à l'actif de Corneille Gemma, ainsi que nous l'avons signalé dans la préface, bon nombre de vers qu'il a jetés à profusion dans ses écrits.

N° 203. —

Correspondance échangée entre Cornelius Gemma et les savants de son temps :

1) Lettre de Jacobus Carpentarius à C. Gemma, datée de Rome « vij. Idus Iulij, Anni 1570 ».

Cf. *suprà*, n° 199, t. I, f^os^ [P_7] v°-[P_8] r°.

2) Lettre de Thaddaeus Hagesius ab Hayck, « aulæ Cæſareæ Maieſt. Medicus », à C. Gemma, datée de « Viennæ Auſtriæ 16. Nouembris, Anni 1573 ».

Cf. *suprà*, n° 199, t. II, f^os^ f_4 v°-[f_6] v°.

3) Réponse de Cornelius Gemma à la lettre précédente, sous la date de : « 19. Iulij 1574 Louanij. ».

Cf. *suprà*, n° 198.

4) Lettre de Cornelius Gemma à Abraham Ortelius datée de « 2. Aprilis 1575 ». Inquiet sur le sort de trois opuscules qu'il avait envoyés à Crato, docteur de l'Empereur, il demande au géographe anversois de bien vouloir écrire, à l'occasion, à ce dernier, avec lequel Ortelius entretenait une correspondance assez suivie.

Cette lettre, dont l'original se trouve à Londres, aux archives de l' « Ecclesiae Londino-Batavae », est reproduite dans : J.-H. Hessels. ABRAHAMI ORTELII ... EPISTVLAE, t. I. Cantabrigiae, Typis Academiae ... 1887, lettre n° 56, pp. 128-130.

5) Lettre inédite de Corneille Gemma à B. Arias Montanus, datée de Louvain, 1^er^ mai 1570, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Stockholm.

Cf. *suprà* (introduction) p. 128, et *infrà* Annexe, pp. 413 à 416.

6) Lettre de Christophe Plantin à Corneille Gemma, datée d'Anvers, 16 juillet 1567.

Avant d'entreprendre l'impression, à ses frais, d'un ouvrage de Corneille Gemma, Plantin exprime le désir d'être mis en possession du manuscrit.

Original, écrit par une des filles de Plantin, dans les « Minutes des lettres de Plantin, Registre VII, f° 31 v° », au Musée Plantin-Moretus.

Reproduction dans :

Max Rooses. Correspondance de Christophe Plantin. Antwerpen ... 1883, t. I, p. 128.

7) Lettre de Christophe Plantin à Corneille Gemma. S. l. n. d. [1577 ou 1578].

Remerciements de Plantin pour l'impression d'un ouvrage du médecin louvaniste, et pour le régime que celui-ci veut bien lui prescrire.

Le grand imprimeur anversois parle dans cette lettre de gravures, et notamment d'une « Belgica ». Il ne peut pas être question, à notre avis, d'une carte géographique, mais de la « Belgica Virgo », dont il est parlé dans l'opuscule « De Prodigiosa specie ... cometæ ... anno 1577 ... Apodeixis » (Cf. *suprà*, Bibliographie, n° 201). Cela semble d'autant plus certain que cette « Belgica », d'après Plantin, pourra aussi trouver place dans le « De Natvræ Divinis Characterismis... Libri II », de 1575.

Cf. *infrà*, Annexe, p. 415.

Iconographie.

N° **204.** — 1572. — Anvers. — *Philippe Galle.*

Portrait gravé sur cuivre, tête à gauche, dans :

VIRORVM DOCTORVM DE DISCIPLINIS ‖ BENEMERENTIVM EFFIGIES XLIIII ‖ A PHILIPPO GALLEO ‖ .

Antuerpiæ 1572 ‖ , f° 23 du tirage *a* et
f° Dj du tirage *b*.

Au bas du portrait deux distiques latins n. s. : « Dixit Gemma suo Gemmæ ... perge, vales. »; ils sont d'Arias Mon-

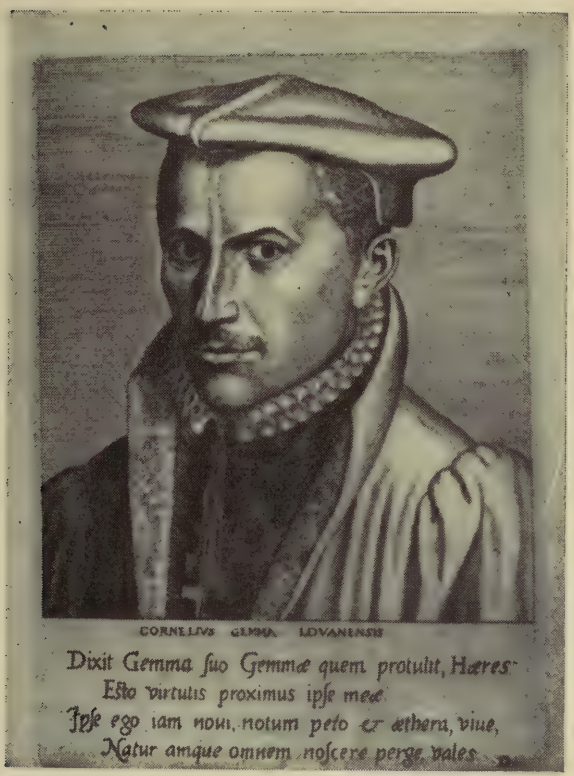

CORNELIVS GEMMA LOVANIENSIS

Dixit Gemma suo Gemmæ quem protulit, Hæres
Esto virtutis proximus ipse meæ.
Ipse ego iam noui, notum peto æthera, viue,
Natur amque omnem noscere perge vales.

tanus, d'après ce que dit Ph. Galle dans la préface de son livre.

Il y a plusieurs états (quatre au moins), des copies et une réduction de ce portrait.

Bonne copie, gravure sur cuivre, n. s., de ce portrait, dans :

N° **205**. — 1604. — Anvers. — *Philippe Galle.*

a) ILLVSTRIVM ‖ GALLIÆ BELGICÆ ‖ SCRIPTORVM ‖ ICONES ET ELOGIA. ‖ Ex mufeio ‖ Avberti Miræi ‖ Canonici Antuerp. ‖ ... ‖ ANTVERPIÆ ‖ Apud Phil. Gallæum ‖ CIↃ.ↃCIV ‖ ; — portrait coté 30. Au haut de la planche, date et lieu de décès, et âge de Corneille Gemma. Au bas du portrait les deux distiques, qui accompagnent la planche du n° 195 ci-dessus, mais avec la signature d'Arias Montanus.

Nous ne connaissons pas d'exemplaire de l'édition de 1604 des *Icones et Elogia* d'Aubertus Miræus, que nous citons d'après J.-F. Van Sommeren (1).

Au cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, à Paris, se trouve un portrait de Corneille Gemma, où on lit, sous la signature d'Arias Montanus, les deux disques : « Dixit Gemma suo Gemmae ... ». Il n'est pas douteux que cette planche provient d'un exemplaire des *Icones* de 1604, dont nous nous occupons en ce moment.

N° **206**. — 1584. — Anvers. — *Théodore Galle.*

b) ILLVSTRIVM ‖ GALLIÆ BELGICÆ ‖ SCRIPTORVM ‖ ICONES ET ELOGIA. ‖ Ex mufeio ‖ Auberti Miræi ‖ ... ‖ ANTVERPIAE ‖ Apud Theodorum Gallæum ‖ CIↃ.ↃICVII ‖ ; — portrait coté 30. Au haut de la planche, date et lieu de décès, et âge de Corneille Gemma. Au bas du portrait, cinq hexamètres

---

(1) Cat. van gegr. portretten van Nederlanders. Amsterdam, F. Müller, 1e deel, 1888, p. 125, n° 129a.

signés *Io. Secundus* : « Gemma cui fuperi ... radiabit in auro ». Ce sont les vers 1, 3, 4, 6 et 7 de l'épigramme de Jo Secundus (1), qu'on lit dans la notice, consacrée à Gemma Frisius par A. Miræus : Elogia Illustrium Belgii Scriptorum ... Anvers. 1602, p. 111, et qui a été souvent reproduite. Cf. *suprà*, n° 162.

N° **207**— 1608. — Anvers. — *Théodore Galle.*

c) Idem. *Ibidem.* CIↃ.IↃCVIII; — portrait coté 30. C'est l'édition de 1607, qu'on a, fort peu adroitement, rajeunie d'un an.

N° **208**. — 1739. — Bruxelles. — *P. Foppens.*

d) J.-F. Foppens. Bibliotheca ‖ Belgica ‖ ... ‖ BRUXELLIS, ‖ Per Petrum Foppens, ... ‖ M.D.CC.XXXIX ‖, tome I, entre les pages 200 et 201. Au bas du portrait les cinq vers de Jo. Secundus déjà signalés.

Un exemplaire du portrait de cette édition à :

Paris : Bibl. Nat., Cab. des Estampes.

N° **209**. — 1895. — Louvain. — *A. Fonteyn.*

Il y a une réduction du portrait de Phil. Galle, mais avec attribution à C. Galle, dans :

van Even. Louvain dans le passé et dans le présent. Louvain, A. Fonteyn, 1895, p. 60.

---

(1) Le mot *superi* a remplacé le mot *secti* dans le premier vers.

N° **210.** — 1611. — Anvers. — *D. Martinius.*

Petit portrait (buste) en médaillon dans :

Imagines ‖ Doctorvm ‖ virorvm ‖ e variis gentibvs. ‖ Elogiis breuibus illuſtratæ. ‖ Valerivs Andreas ‖ *Deffelius Brabantus publicabat.* ‖ ANTVERPIAE. ‖ Apud Dauidem Martinium. ‖ ANNO cIↃ.IↃc.XI. ‖ ... ‖. Grossière gravure sur bois.

Au bas du portrait, fort peu ressemblant, cinq lignes de texte : « Gemmæ Friſij filius ... in D. Dominici ſepultus. » (1).

DIVERS.

ARIAS Montanus (Benedictus) :

N° **211.** — 1572. — Anvers. — *Philippe Galle.*

Deux distiques : « Dixit Gemma suo Gemmae ... perge, vales ».
Cf. : Iconographie, n° 204.
Reproduction :

Cf. : *a*) Iconographie, *suprà*, n° 205.
b) J. Croeselius, *Loc. cit.*, p. 460.

N° **212.** — 1575. — Anvers. — *Chr. Plantin.*

Épigramme de 20 vers : « Maturo vt ſtudio ductus ... ánne tuum dotibus ingenium ».
Cf. *suprà*, n° 199, t. I, f° *B* r°.

---

(1) Un portrait gravé de Corneille Gemma est signalé dans l'*Index-Catalogue of the Library of the Surgeon-General's Office United States Army*, 1re sér., t. III (Washington, 1882), p. 274, sous la rubrique : A Collection of 686 Portraits of Physicians and Men of Science, with short biographical notices in MS., 2 vol.

BACHERIUS (Petrus) :

N° **213**. — 1575. — ANVERS. — *Chr. Plantin.*

Carmen de 20 vers : « Cvm premeret Belgas ... Aeternitati confecret ».

Cf. *suprà*, n° 199, t. I, f° *B* v°.

N° **214**. — 1575. — ANVERS. — *Chr. Plantin.*

Carmen de 25 vers : « Gemmæ dum mihi ... ſi pariat ſecatq; Gemma ».

Cf. *suprà*, n° 199, t. I, f° B_2 r°.

N° **215**. — 1575. — ANVERS. — *Chr. Plantin.*

Carmen de 18 vers « In Momvm Et Zoilvm » : « Zoilvs & Momvs balatrones, ... lappa inhonora viros ».

Cf. *suprà*, n° 199, t. I, f° B_2 v°.

BEYERLINCK (Laurent) :

Cf. *infrà*, n° 219.

GISELINUS (Victor) [1], forme latinisée de Giselin, ou mieux de Ghyselinck, de Zandvoorde, près d'Ostende :

N° **216**. — 1575. — ANVERS. — *Chr. Plantin.*

Monumentum de 20 vers : « Divine œtheris ignei ... victima grata iam recuſat ».

Cf. *suprà* n° 199, t. II, f° f_4 r°.

---

[1] Diverses poësies de « Victoris Giselini Sanfordiani Flandri » se trouvent dans J. GRUTERUS, *Loc. cit.*, t. II, pp. 495 [lisez 459]-471. Cf. art. de L. ROERSCH, dans *Biogr. nat.*, t. VII, col. 787-792.

N° **217**. — 1573. — Louvain. — *J. Bogaert.*

Épigramme : « Dum nuper orti sideris lumen .... ». Elle est signée *Sanfordius (V. G.)*, nom qui ne fait qu'un avec « Victor Giselinus Sanfordius ».

Cf. *suprà* n° 194.

HOEUFFT (J.-H.) :

N° **218**. — 1819. — Amsterdam et Breda.

Épigramme de 4 vers : « Tristia adhuc *Gemmae* ... Natus adest », dans : *Parnassus Latino-Belgicus* ... Amstelaedami & Bredae ... 1819, pp. 53-54.

SANFORDIUS (V. G.) :

Cf. *suprà* Giselinus (Victor).

VRIENTIUS (Maximilien) :

Cf. *infrà* n° **219**.

ANONYME :

N° **219**. — 1602. — Anvers. — *Ve et héritiers de Jean Bellère.*

Épigramme de 4 vers, placée au tombeau de Corneille Gemma : « Quis lapis hic? Gemmae ... Gemma sit iste lapis ».

Cf. A. Miraeus. Elogia, 1602, page 112.

Reproductions :

a) A. Miraeus. Elogia, 1609, page 97; — *b*) Fr. Sweertius. Selectae Christiani Orbis Deliciae. Coloniae, ... CIↃ.IↃ.C.IIX, page 481; — *c*) Idem. Monvmenta Sepvlcralia ... Antverpiae, ...

1613, page 246; — *d*) Idem. Epitaphia Ioco-Seria ... Coloniae ... MDC.XXIII, page 166 (sub *verbo* GEMMAE FRISII); — *e*) Idem. Athen. Belg., page 185; — *f*) Melchior Adamus. Vitae Germanorum medicorum. Editio tertia, Francofurti ad Moenum, M.D.CCV, page 106[a]; — *g*) Foppens. Bibl. Belg., tome I, page 200; — *h*) Ekama. *Loc. cit.* [cf. *suprà* p. 10, note (3)], page 220; — *i*) Aanhangsel op het algemeen woordenboek van ... Nieuwenhuis ... G.-K. Te Nymegen, 1836, page 56; — *j*) P. Bosscha. Johannis Nicolaii Secundi ... opera omnia. Lugduni Batavorum, 1821, tome I, page 353; — *k*) Eloy. Dict. hist. de la Médecine anc. et mod. 2[e] édition, tome II, Paris, Raynel, 1824, page 324; — *l*) Ad. Quetelet. Corr. math. et phys., tome I, Gand, 1825, page 344, note (**); — *m*) Idem. Hist. scienc. math. et phys. chez les Belges. Bruxelles, 1864, page 83, note (2); — *n*) Delvenne. Biogr. du roy. des Pays-Bas. Mons, 1829, tome I, page 413.

L'épigramme « Quis lapis hic? ... » est attribuée à Laurent Beyerlinck, dans l'édition de 1602, des *Elogia*, d'A. Miraeus, et chez Melchior Adamus; — à Max. Vrientius, dans l'édition de 1609 des mêmes *Elogia*, dans les *Monvmenta Sepvlcralia* de Fr. Sweertius, et dans la *Bibl. Belg.* de Foppens. Mais elle ne se trouve pas dans les *Epigrammatum Libri IX* [1] de Vrientius, ni sous la signature de L. Beyerlinck dans l'*Opus Chronogr.*, qu'il publia à Anvers, en 1611.

N° **220.** — 1573. — Louvain. — *J. Bogaert.*

Épigramme : « Orbis in hoc nostri senio ... ».
Cf. *suprà*, n° 194.

---

[1] Anvers, 1603; — Ingolstadt, 1607; — Bruges, 1627.

ANNEXE

A. — Lettres de Gemma Frisius à l'évêque Jean Dantiscus [1].

I

Salutem et seruitutis meae commendationem. Fortassis malo meam tam diuturnam absentiam a D^ne V. R^ma accipi metuebam, atque ob id has turbulentas manu trepidante, cerebro disperso congessi, petens me quàm optimè purgatum haberi apud D^m V. Neque enim meae neggligentiae imputari iuste potest, quod vel ipse Campensis (cui Dominatio Vestra plurimum confidit) atque alij non parui ponderis testabuntur. Sed, ut demum breuissimis causam absolvam, venissem die Sabbati proxime transacta, nam tum expeditus quidem fui negocijs mihi commissis, sed impeditus morbo certe non leui, qui me corripuerat vix a limine mansionis D^nis Vestrae digressum atque huc usque vana spe detinuit. Nunc ostenso medicis lotio dicunt illi me in ambiguo esse siue in discrimine vitae, nam epar

---

(1) On doit à Maximilien Curtze (*a*) la publication de cinq lettres de Gemma Frisius, intéressantes et inédites, reposant à la Bibliothèque de l'Université d'Upsala (*b*). La transcription n'étant pas absolument exacte, nous avons prié la direction de cet établissement scientifique de bien vouloir faire la collation du manuscrit et du texte imprimé. Soixante-quatre lectures vicieuses, plus ou moins importantes, ayant été relevées, il semble utile de reproduire en *Annexe* les cinq lettres de Gemma.

Nous nous complaisons à rendre hommage à l'aimable et très fructueuse collaboration de MM. les Bibliothécaires en chef L. Bygdén et J. M. Hulth, et de M. le conservateur D^r Walde.

(*a*) Cf. Notice bio-bibliogr., par Sig. Günther, dans *Bibl. Math.* de G. Eneström. Leizig, 1903, pp. 65-81 et portrait.

(*b*) Cf. *Arch. der Math. und Phys...*, de J.-A. Grunert. Leipzig, 1874, pp. 313-325.

meum usque adeo incensum est, ut vix restingui possit, et si proficiscendum mihi sit vel paululum, maius imminere periculum. Mitto igitur ad Dnem V. Rmam cumulum librorum, quos in catalogo nostro mihi praescripserat, adsignato precio, desunt tamen quattuor vel quinque, quos hic inuenire non potui, et, si placet Dni Vrae precium, potest eos servare. Ego vero cogor adhuc 4r vel quinque diebus hic decumbere, donec videro, quid Deus mecum agere velit, neque enim diu durare potest, quin me vel Deo vel vitae reddet. Si vero Dno V. mihi pro me, medicis et medicinis vellet mittere unum vel duos philippeos, vel quantum ei placeret, bene mecum ageret, et si morior, gratiam a Deo accipiet; si viuam, non ero ingratus. Ex Louanio 7° Augusti 1531.

Vrae Dnis Rmae

Humillimus servus Gemma Phrysius.

Rmo in Christo patri
D. Joanni Dantisco, Episcopo Culmensi,
Oratori Regis Polonie.

D'une autre main : Te Brusel tusken de binnenste poerte enn dee butenste, om een borreputte.

II.

Rme in Christo pater ac Domine salutem ac officiorum meorum commendationem. Jam dudum est, quod Rma D. V. mihi mandauerit, ut frequentius scribam, precipue vero de statu meo, an ne ego vnus sim futurus, quem Matrimonij poenitudo non ceperit aliquando; cui sane quod respondeam, non habeo aliud, quam quod cecinit ille :

Qui fit, Mecaenas, ut nemo, quam sibi sortem, seu ratio dederit, seu sors obiecerit, illa contentus viuat? laudet diversa sequentes? Nam ut olim solutus uincula haec summopere et cupiui et sectatus sum, ita nunc contra solui sensus quidem appetunt, verum ratio aliud dictat. Video enim eam esse nostram

imperfectionem, ut nusquam animus acquiescat, quam diu hoc in corpore detinetur? Quam ob causam oro, nisi, quod nihil in rerum natura est, quod ante finis sui adeptionem conquiescat, Cum ergo animus noster nunquam, dum hoc carcere clauditur, finem suum consequi queat, non mirum est, eam tam varia appetere, quaerentem scilicet quem non inuenit finem et requiem. His consideratis satius videtur tedium hoc vitae aut fluctuationem potius quacunque data conditione aequo ferre animo, quam indies mutatis sortibus nouos sentire cruciatus. Quid igitur sentiam, quaeris. Sane contentus sum mea sorte, quia nusquam tranquillitatem inueniri sciam. Tedet rursus ex communi et omnibus innata imperfectione. Habet R^ma^ D. V^ra^ meam de statu meo sententiam, quam pro suo Candore interpretari velit.

Gemma Margaritam genuit, quae iam parentem tatat, istud quidem R^mae^ D. V. non fore ingratum arbitratus significare non dubitaui. De bello cuius hic maximus apparatus est et maxima fama nisi existimarem R^me^ D^m̄^. V. per claros viros significatum esse, scriberem, sed rumores etiam ad nos incerti sunt, quare vno atque altero verbo hec [*sic*] percurram. Caesar tribus ex partibus Galliam aggreditur. Ipse circa Galliam Narbonensem, quam Delphinatum vocant, maximo exercitu Alpes aut transgressus est aut conatur indies transgredi. Cepit duo triaue oppidula. Coniunx a Pyreneis montibus instat, de hac nihil ad nos peruenire potest. Nostri circa Hannoniam oppidum obsederunt dictum Guise. Dux est D. de Nassau.

Nihil tum factum adhuc est per nostros, nam indies eorum numerus crescit.

Anglus pro suo arbitrio omnia administrat.

Vxorem secundam gladio interemit cum fratre ac alijs nobilibus; ferunt omnes innoxios illos fuisse et crimine vacasse.

Vix elapsis 24 horis aliam duxit.

Haec sunt, quae mihi scribenda visa sunt, ut omni ex parte R^ma^ D. V. meam sentiat obedientiam.

Velim oratam D. V. R^mam^, ut mihi mittere dignaretur et suam et Regis genituram vel saltem tempus, quod mihi sat est.

luuat enim his rebus nonnunquam tempus fallere. Nam reliquum tempus Medicinae impartior, in qua iam gradum adeptus sum atque deinceps artem peto.

Dominus noster, Iesus Christus, Dnem V. Rmam quam diutissime incolumem et prosperum conseruet, cui me quam plurimum commendo eiusque fratribus, D. Georgio ac D. Bernhardo, totique familiae.

Ex Louanio, Kalendis Augusti 1536.

Rme Dnis Vrae
Deditissimus famulus.
Gemma Frisius.

Rmo in Christo Patri ac Dno Joanni Dantisco Episcopo Culmensi etc Dno suo ac Mecenati colendissimo,
In castro Lubauiensi.

D'une autre main : xxij Februarij.

III.

S. P. et officiorum meorum commendationem. Non potui committere, Praesul Reueme, quin data hac tanta oportunitate nuncij aliquid de meo ac nostratium statu ad Rmam D. T. transcriberem, cui spero non ingratum fore aut saltem non molestum inter arduas occupationes aliquid etiam nostrarum nugarum admittere. Sane mihi longe omnium gratissimum hac tam longa temporis et locorum intercapedine fuit, audire certi aliquid de Rma D. Vra, quam multi etiam praeclari viri, ijque Rme D. V. non solum noti sed et familiarissimi iam dudum e viuis excessisse contenderunt, adeo ut et me fere in eandem opinionem pertraxerint. Sed suspitionem hanc et metum discussit D. Jacobus a Barthen Rmae D. Vrae (ut audio) amicus, qui nos non parum exhilarauit. Quantum vero ad statum rerum mearum attinet, ego arte medica victum querito, artes vero Mathematicas non nihil sepono ita urgente rerum nostrarum conditione, quae quaestuosam magis requirunt quam iucundam

artem. Vxor mea sicut vitis abundans in lateribus domus meae et filij sicut nouellae oliuarum in circuitu mensae. Ecce sic benedicitur homo, qui timet dominum! Filius tamen mihi (?) unicus superstes est, alter in diuorum numerum relatus, tertium vel filiam expecto in mensem Deo iuuante. Vtinam R^mam^ D. Vestram possem ad suscipiendam prolem orare! Sperarem impetraturum id me (quae eius est humanitas) non difficulter. Reliqua nostri status utrumque habent. Nouarum rerum hic magna satis copia. Expectamus indies aductum Caesaris, quem jam in Gallia esse non est dubium. Excipietur cum triumpho Parhisijs decima quinta huius mensis (enim confidit Gallo), inde recta ad nos migraturus. Gandauum maximos excitauit tumultus adversus aulam Reginae. Exactiones solvere noluit, sed milites exhibere, Magistratum omnem mutauit, vectigalia rennuit (*sic*); nunc tamen usque ad Caesaris aductum pacata sunt omnia. Traiecti Mosae praetor et consul una nocte per tumultum miserrime occisi sunt, cadauera in platea relicta plus 24 horis. Causam non caperet epistola, nec tempus admittit, adeo mihi ex insperato haec oblata est scribendi occasio. Rex Angliae duxit in uxorem filiam Ducis Cliuiae; Gheldriam adhuc obtinet Dux Cliuiae iunior, nam senior obijt, quemadmodum et Dux Gheldriae, Dominus de Nassau, Cardinalis Erardus D^ns^ de Burem ac plures alij. Item Barlandus noster et Goclenius, Louaniensis Academiae duo lumina. Professor Latinus nunc est Petrus quidam Nanius non vulgariter eruditus, verum non aeque facundus.

His paucis R^mam^ D. V^ram^ Deo optimo maximo commendo, qui eam quam diutissime sospitem servet. Louanii 12^a^ Decemb. 1539.

R^me^ D. V.
Paratissimus Gemma Frisius.

Reuerendissimo in Christo Patri et
Domino D. Ioanni Dantisco Warmiensi
Episcopo Dignissimo, etc. Domino suo
et Maecenati colendissimo.

D'une autre main : xvij Marcij 1540.

IV.

Videris, Praesul Ornatissime, non iniuria queri de me, quod postremis D. T. litteris ne qui quidem responderim. Neque ego commode me unquam purgare possem, si aut negligentia aut quodam animi fastu id commisissem. Verum quandoquidem animus mihi bene conscius est, quantis quamque varijs distractus fuerim hactenus curis, maiori longe animo minorique verecundia rursus audeo ad D. T. R^mam^ importunius scribere, si tamen importunum dici meretur, quod ipse pro tua humanitate prior poscis. At quas (inquies) curas mihi narras homuncio? cui neque res pub : commissa est, neque principis valetudo? Sane non minori cura passer sibi nidum extruit pullosque educat, quàm vel aquila vel struthiocamelus; maiori interim negocio rusticus casulam extruit humilem, quam princeps sumptuosa quantumuis palacia. Id adeo mihi euenit, ut mea quamuis exigui momenti negociola tantum mihi facessant negocij, quantum forte D. T. R^mae^ grauissimi rerum status. Haec eo dico, Presul Ornatissime, ut tanto facilius tibi sim purgatus. Persuasumque D. T. sit, non ex negligentia commissum esse, cur minus quicquam amantissimis D. T. litteris rescripserim, sed varijs multisque et mihi saltem grauibus curis id adscribas velim. Profecto non admodum sunt exigui momenti (mea sententia) tot hominum valetudines, quas in dies curare habeo. Quamquam enim non sint principes aut heroes omnes, non tamen minus diligentiae illis debeo quam vel maximis ducibus, quum eque magno constet Christo, Domino nostro, eorum vita atque regis potentissimi. At nunc Dei benignitate remissa est nonnihil seuities morborum, qui hic et maximi et non pauci grassati sunt annum fere totum multosque e medio sustulerunt, quamquam ne decimus quisque succubuerit eorum, qui morbo detenti gravissime decubuerunt. Itaque nunc et copiosius et liberius scribo R^me^ D. T., quo et possem damnum resarcire (si quod passa est illa in me tua beneuolentia), deleaturque post hac (*sic*) omnis negligentiae

suspitio : quamuis etiam nunc nouus incumbat labor nouaque molestia anhelanti ad Doctoratus Lauream, quae Deo fauente tertio Kalendis Septembris celebrabitur. Atque utinam ita tulisset rerum conditio, ut huic festo licuisset adesse R^mae D. Tuae! Deum immortalem, quantum claritatis habiturus fuisset dies ille! Sed ferendum est quod mutari non potest.

Eustachium insignis probitatis neque minoris eruditionis iuuenem, lubens amplector gestioque, si per facultatulas meas liceret demonstrare illi, quem erga eum gero animum : licet sperem hac in re nihil opus ipsum habere meis subsidijs. Videtur sane ad poesin natus atque in ipso Helicone enutritus, ita fluunt tanquam de flumine versus. Certe videntur fato quodam Muse, relictis Pegasi fontibus, in Sarmatiam commigrasse, allectae nescio qua aut dulcedine soli aut potius incolarum genio, ac propulsae ex consuetis Parnassi sedibus barbarie insueta Grecorum istuc profugisse. Atque ut de aliis nunc taceam, ipsa sane Vrania sedes ibi fixit nouas, nouosque suos excitauit cultores, qui nouam nobis terram, nouum Phoebum, noua astra, immo totum alium apportabunt orbem. Et quid ni nouum? quum hactenus ignotum prorsus et incertis depictum limitibus orbem, iam deinceps tanquam e coelo asportatum notissimum simus habituri? Quot enim erroribus, inuolucris, labyrinthis, quot denique enigmatibus plus quam Sphyngicis inuolutam habuimus nostram Astrologiam! Ego sane multa possem enumerare, quae nunquam mihi satisfacere potuerunt. Quale est, quòd Martis motum saepe a calculo, vel exactissimo secundum tabulas, tribus signiferi partibus abesse obseruauerim; quòd Lunae magnitudo non tantum varietur ad nostrum conspectum, quantum notant grauissimi huius artis authores; quod anni quantitas nunquam inuenta sit exacte conformis veritati. Nihil nunc dicam de motu Firmamenti et apogiorum qui, ut ne umbram quidem habuit veritatis, ita omnibus ridiculus approbatur. Omitto etiam plura alia de omnium fere stellarum longitudine et latitudine, ne D. T. R^me obstrepam incivilius. Haec si reddiderit auctor ille vestra sarcta et tecta

(id quod maxime animus presagit ex eo proœmio, quod premisit), nonne hoc est nouam dare terram, nouum coelum ac nouum mundum? Neque ego nunc disputo de hypothesibus, quibus ille utitur pro sua demonstratione, quales sint, aut quantum veritatis habeant. Mea enim non refert terramne dicat circumuolui, an immotam consistere; modo syderum motus temporumque interualla habeamus ad amussim discreta et in exactissimum calculum redacta. Sola me mora omnium pessime (*sic*) habet; cupio enim iamiam videre huius negocii finem, et non pauci sunt passim viri eruditi, quibus non minor inest animi cupiditas haecce videndi, quam mihi. Quapropter, Ornatissime Praesul, non parum mereberis graciae cum apud infinitos haud infimae doctrinae viros, tum apud posteros omnes, si (quod tibi arbitror neque graue esse neque arduum) calcaribus tantum usus hoc opus promoueas. Non te latet enim, qua ratione saepe accidat a decessu auctoris, ut libri, opera, supellex, denique tota diripiantur abeantque in obliuionem, quae alioqui multis ex usu essent futura.

Scis arbitror, Dignissime Praesul, de quo loquar, nam et mihi praesenti olim de hoc authore celebri fecisti mentionem cum de terrae cœlique motu inter nos conferremus.

Quod super est, me D. T. R^mae^ quam commendatissimum esse cupio, precorque Deum Op : max : ut D. T. R^mae^ dignetur quam diutissime sospitem seruare.

Louanii, Decimo tertio Kal. Augusti 1541.

D. V. R^me^ deditissimus
Gemma Frisius.

R^mo^ in Christo Patri et Domino
D. Ioanni Dantisco Episcopo Varmiensi, Patrono suo Colendissimo
Varmiae.

D'une autre main : ix Septemb. Heilsberg xlj (1).

(1) 1541.

V.

Reuer^me^ D^ne^, salutem et officiorum meorum commendationem. Vix tandem legi, Reuer^me^ D^ne^, summo desyderio, longoque temporis tractu expetitas R^mae^ D. V. literas plenas in me amoris et benevolentiae, pro quibus ne Croesi quidem diuitias (ut ita loquar) in presentiarum mihi concessas velim, quanquam enim aliqua in parte argumentum satis triste tractant, vbi scilicet manum illam tot Heroibus notissimam, ac regibus quoque adamatam adeo languere narrant, ut iam sine vicario nihil agere possit. Altera tamen parte maximum mihi eximerunt metum, et insigni perfuderunt gaudio. Iam dudum enim apud nos increbuerat rumor, et nonnullis quoque persuasit longum silentium R^mam^ D. Vestram simul et scribere et viuere desijsse. A qua suspitione liberati serio nunc exultamus, et ut eandem R^mam^ D. V. longa et meliori valetudine donare velit is, in cuius manu sortes nostrae sunt, precamur ex animo.

Apud Generosum et Nobilem D. Oratorem Serenissimi Regis Vestri caenaui nuper in edibus Magnifici D^ni^ Cornelii Scepperi, forte Bruxellam vocatus ob malam valetudinem Illustris D^ni^ a Prato; ac tum mea omnia, quae parum ipsi D^no^ Christophoro usui esse possunt, in promptitudinis animi mei signum, ut debui, obtuli, cui sane nomine R^mae^ D. V^rae^ obsequium aliquod praestare cuperem. Sed reuertenti mihi post tres dies Louanium interera videre nunquam ipsum contigit, itaque non potui pro animi voto meam erga R^mam^ D. V. voluntatem declarare. Si tamen nepotes R^me^ D. V. contigerit huc ad nos peruenire, id quod summopere desydero, spero effecturum me, ne vana videri possit haec mea pollicitatio. De statu vero litterario nostrae Academiae tantum R^mae^ D. V. significandum statui, Doctores nos habere in quouis disciplinarum et artium genere excellentes. In Iure Ciuili D. Ioannem Hazium, D. Amicum et D. Gabrielem, viros omnes non minus facundos quam eruditos; in Canonibus D. Dominicum, D. Michaelem Druysium et Licentiatum Wilmarum Bernardum, quorum et vita doctrinae

excellentiae respondet; Theologorum vero (quos merito primo ordine recensere debueram) magnus est apud nos et numerus et splendor. Inter quos acutior videtur et senior M. N. Iacobus Latomi. Sed quid ego caecus de coloribus? Doctores tandem medici aliqui hic plures sunt quam aegroti, et fuerunt plures quam auditores. Sed indies quoque nomen claritasque Scholae medicae Louanii sese ad sydera tollit; accessit enim nuper per Magistratum Louaniensem instituta noua Medicinae lectio praeter consuetas, cepimus quoque anatomen celebrare, id quod hactenus plane neglectum fuit magno auditorum detrimento, nos quoque pro nostra tenuitate Mathemata hic quadragesima cepimus declarare, ac indies satis frequenti auditorio perficimus.

Quod ad impensas annuas attinet, non est respondere facile. Sunt enim variae apud nos classes, varii ordines. Quisque pro sua et dignitate et precio diuerso accipitur. Sunt qui in Paedagogijs victitant 36 aureis Carolis, hoc est 18 ducatis. Sunt in eisdem Paedagogijs alterius classis conuictores, qui 24, sunt qui 25 ducatos annue pendunt. Simili quoque ratione apud Doctores aut alios viros doctos viuitur. Maxima vero ex parte et passim hac tempestate 25 ducatis victus emitur. Noui quoque alios, qui in Doctorum edibus 30 ducatos pro victu numerant. Victus vero nomine cibum, potum, cubicula et lectum tantum numeramus; ligna, candelae (1), vestitus aliaque huiusmodi proprijs quisque sumptibus sibi comparare debet.

Sed tanta est apud nos bellorum tumultuatio, ut non videam, qua via nepotes R^mae D. V. ad nos perrumpere possint. Anno elapso Geldrenses et Cliuenses Regis Galli instinctu et nomine totam Brabantiam fere deuastarunt ac Louanium omni praesidio destitutum fere per insidias occuparunt. Quo tempore et ego pro moenibus quatriduum adstiti iam factus miles non admodum voluntarius, vidique hostes bombardarum nostrarum globis disiectos et strenue repulsos. Vnde tunc cecini

Vicimus auxilio Christi post vincula Cephae !

Sed haec iam apud R^mam D. V. notissima esse arbitror, potuis-

(1) Lisez candelas.

sem alioqui ingens volumen harum rerum narratione implere, neque adhuc finis aliquis apparet, sed tantum progymnasmata quaedam videntur praeut nunc omnia furorem Martium referunt, omnia sursum deorsumque volutant. Sed dabit Deus his quoque finem spero!

Opus illud mathematicum Summi viri D. Nicolai Copernicij summo desyderio expecto, quod impressum iri D. Eustachius mihi narrauit. Sed et sub prelo esse iam nunc referunt nonnullorum monimenta virorum ex Germania prodeuntia. Et commodum sane nunc hoc opus exoritur, ut occasum tanti viri perpetua luce illustret, quanquam optem viro illi nestoreis annis digno vitam opere suo durabiliorem, quam ut R^mae D. Vestrae et illi concedat Deus optimus max : quotidianis precibus oro. Vxor mihi charissima, Barbara nomine, neque re Latina vel Graeca, sed humanissima, ut amplexibus meis gaudet, ita amplexum amicitiae R^mae D. V. summopere desyderat, veteres quoque R^me D. V. clientuli quam commendatissimi R^me D. V. esse cupiunt. Ex Louanio VII. Aprilis Anno M.D.xliij.

Reuerendissimae D. Vestrae obsequentissimus
Gemma Frisius.

Reuerendiss° in Christo Patri ac
Domino Dño Joanni Dantisco Episcopo
Warmiensi etc^a. Dño & patrono suo
Colendissimo.

D'une autre main : xxvj Maij Crac[ouiae?] xliij (1).

B. — Correspondance de Corneille Gemma avec :

1° Benedictus Arias Montanus.

S. P. Clarissime D. Doctor et Patrone obfervandissime.
Si sus (quod aiunt) vocanda ad opus Minervae fint; recte me

(1) 1543.

Hercule et nostrae censurae divinam illam faeturam ingenii tui, vbi nequicquam ad perfectionem vel Momus expostulet, commisisti. Sed quando ita visum est, perlegi omnia quam attentifsime, ne in illo erga te officij genere videar dormitasse : quamquam pudet in illis censorem agere, quae michi lumine suo et splendore hoc qualecumque animi lumen obtundunt.

De Rebus Theologicis meum judicium non est quod expectes ; sum enim illarum penitus rudis, neque res sacras inquirere foleo nisi quantum ad mores formandos, componendasque animae perturbationes utile videbatur. Quarum istuc experior indies praestantissimum illud autem cogitatione concepi dudum, et intellexi, reipsa consecutum minime esse confiteor. Interim ne nichil egisse videar unicum (*sic*) et alterum annotavi, ubi quidem nullus error in rebus sed forte expositione uberiori aut verbo planiore res visa est indigere.

Nescio an sub finem commode ad laudem Regis Philippi nostri conveniat obiter addi comparationem regni Romanorum, quod alij quadraginta (?) annis, alii semper fuerint Religione praestantes, in nostro utrumque genus laudis et gloriae mira cum aequabilitate spectatum hactenus fuerit, ut humanarum rerum et divinarum juxta (*sic*) contemperatio ad labefactatae maxime Reipublicae christianae restaurationem infusa divinitus videatur. Posset id obiter intertexi sed elegantius et verbis (quae tibi sunt in promptum) multo elevatioribus. Si modo pagina aut sensus rei tuo judicio tale quid patiatur. Nichil enim desidero magis quam ut virtutes principum animis popularibus plane et fuse delineentur quod a te factum video artificio sane tam accurato ut [cum?] picturis Phidiae vel Polycleti statuis possit contendere. Miror profecto insignem ordinis oeconomiam, verborum flumen, sententiarum optimarum pondus, consyderationis philosophicae syntagma et contextum tam admirabilem, ut si quid ademeris, vel adjeceris, quemadmodum in consonantissima harmonia, totus concentus ilico violetur. Sed nolo laudare in os : consules Boni, ut libere orasti, libere respondeo. Nec velim ullo pacto inter censores operis recenseri,

ut obiter visus es infirmasse, nescis enim quantum hac ratione tuo opere pulcherrimo et pondus et ornamentum sis detracturus. Magnum attulit adjumentum nobis commendatio tua, atque hujus beneficii non minor erit gratia quam si me secundo ac tertio a morte redemeris. Agerem pluribus gratias sed ea est tuorum omnium amplitudo, ut prestet benemerendi tempus optare, et quod a te factum est, tibi dum adsum (adesse autem perpetuo me non dubito) sola admirationis silentio venerari. Res omnis nostra belle procedit, spero propediem istius tam turbulentae comediae laetam castrophen (*sic*) fore, quamquam ille nova indies moliatur, quae tuis praeceptis et praesidiis hactenus confirmatus didici contemnere.

Propediem (si Dì sinant), et corpore te praesens, invisam : est enim aliud quod illic agam atque in quo tuis consiliis valde sit opus. Praeterea ut verbo dicam 22 Maij suscepturus sum doctoratus insignia. Huic actui celeberrimo te inter caeteros amicissimum nobis adfuturum in ornamentum spero si per valetudinem et seria negotia licet. Sed pluribus coram. Scripsi et D. Siviliae : Videbo et Hortulum tuum, et quid desideres. Cyclaminis plantam mecum adferam cum aliis plerisque. Bene vale mi Domine et frater colendissime. Salutat te plurimum soror tua uxor mea.

Lovanij Kalendis Maij 1570.

D. V. ex animo additissimus. Corn. Gemma.

Adresse : [Cl] arissimo Domino
[Au] tori Sacrae Paginae
[In] terpreti Regio D. Ariae
[M] ontano Domino suo
[Co] lendissimo.

Hantverpiae.

A côté de l'adresse, cette inscription d'une main étrangère : Lovanio 1570. Cornelii Gemmae Calendis Maij de Praefatione bibliorum.

Cette lettre autographe, 3 pages in-4°, occupe les folios 114 r°-115 v° (le foliotage est fait au crayon) d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Université de Stockholm. Il est coté 35 N B et a pour titre : Correspondencias originales toccantes la version y impression de la Biblia de Alcolà de Henarès a V. B. Ar. Montano.

Une inscription nous fait connaître deux des possesseurs du manuscrit : Je l'ay achepté a Madrid 1690 dans la Bibliothèque du marquis de Holeche. J. S. Sparwinfeldt.

Les diverses pièces de ce volumineux dossier ont été copiées en 1898-1899, par les soins de la direction du Musée Plantin-Moretus. Nous devons aux obligeantes indications de Max Rooses la connaissance de ce manuscrit, que M. le conservateur en chef de la Bibliothèque de Stockholm s'est empressé de mettre à notre disposition, à la demande de son collègue de l'Université de Gand, Ferd. vander Haeghen.

2° Lettre de Christophe Plantin a Corneille Gemma.

S. P. Gratias tibi habeo maximas proestantiffime Domine doctor de tuo responso ad prosecutionem impressionis libri tui et de praescriptione victus et remediorum ad sanationem morbi et conservationem valetudinis nostrae quam conabor sequi diligenter et me ad eam conformare.

Ad figuras libri quod attinet tres curavi incidi quarum duae priores propter magnitudinem separatim a foliis libri imprimentur reponendae a consutore libri suis locis uti cartae solent. Belgicam vero curavi iterum designari ad libri formam haec itaque una cum scriptura imprimetur. Hanc autem formam elegi ut qui volent libro de divinis chratérismis adiungere queant.

Extrait des « Minutes des lettres de Plantin. Registre VII, folio 56 r° », conservées à Anvers : Musée Plantin-Moretus [1].

---

[1] Cf. *suprà*. Bibliogr. n° 203.

TABLE SOMMAIRE

Pages.

A. — Titre et Préface 1–8

B. — Biographie :

a) Gemma Frisius 9–90

b) Les Arsenius 91–116

c) Corneille Gemma 117–142

C. — Bibliographie :

A) GEMMA FRISIUS.

α) *Sphères* et *cartes*.

I. — Sphères terrestres et célestes 143–151

II. — Mappemonde 92–93, 151–164

(Réduction cordiforme dans l'édition française de 1544 et seqq. de la *Cosmographie* de P. Apian.)

β) *Livres*.

III. — Cosmographia de P. Apian 165–189

IV. — De Principiis Astronomiæ et Cosmographiæ 189–222

V. — Arithmeticæ practicæ methodus. 222–320

VI. — De Radio Astronomico et Geometrico Liber 320–329

VII. — De Astrolabo Catholico Liber 329–334

γ) *Divers*.

VIII. — Compositions en vers. 334 335

IX. — Préface à : Cl. Ptolemæi ... Operis quadripartiti, in latinum sermonem traductio 335–336

X. — Remaniement du Calendrier. 337–338

XI. — Lettres adressées à Jean Dantiscus, Jean Stadius, Pierre Bruhesius 338–343

XII. — Iconographie 343–349

XIII. — Épigrammes, élégies, carmen de divers auteurs. 349–358

B) LES ARSENIUS.

α) *Instruments*.

XIV. — Sphères terrestres et célestes construites par Gauthier (?) . 359-360

XV. — Quadrant solaire construit par Gauthier 360

XVI. — Baculus Astronomicus construit par Gauthier (?). 360

Pages.

XVII. — Astrolabes construits par :

a) Gauthier 360-362

b) Regnier 363

c) Ferdinand 363-364

d) Remi 366

XVIII. — Anneau astronomique construit par :

a) Gauthier 362-363

b) Remi 366

XIX. — Radius Astronomicus construit par Gauthier 359

β) *Divers.*

XX. — Pièces gravées par :

a) Ferdinand 363-364

b) Ambroise. 365-366

C) CORNEILLE GEMMA.

α) *Livres* et *opuscules.*

XXI. — De Astrolabo Catholico Liber 367

XXII. — Ephemerides meteorologicæ 367-374

XXIII. — De arte cyclognomica. 374-378

XXIV. — Stellæ peregrinæ ... Φαινόμενον. 378-386

XXV. — De Naturæ Divinis Characterismis 386-392

XXVI. — Contribution à « Plantarvm ... Historia » de De L'obel . 392

XXVII. — De prodigiosa specie ... cometæ ... 1577 392-394

β) *Divers.*

XXVIII. — Compositions en vers. 394

XXIX. — Correspondances échangées (Jacques Carpentarius, Thaddaeus Hagesius ab Hayck, Abraham Ortelius, Benedictus Arias Montanus, Chr. Plantin) 395-396

XXX. — Iconographie 396-399

XXXI. — Épigrammes et carmen divers 399-402

D. — ANNEXE 403-416

LES

FRATERNITÉS MONASTIQUES

ET

LEUR RÔLE JURIDIQUE

PAR

DOM URSMER BERLIÈRE, O. S. B.

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Mémoire présenté à la Classe des lettres et des sciences morales et politiques dans la séance du 7 juin 1920.

LES

FRATERNITÉS MONASTIQUES

ET

LEUR RÔLE JURIDIQUE

Le chroniqueur de l'abbaye de Saint-Trond rapporte qu'en avril 1358, l'abbé Robert de Craenewick, passant par le comté de Namur, se dirigeait vers l'abbaye de Brogne ou de Saint-Gérard. A cette nouvelle, l'abbé du lieu lui dépêcha des messagers pour l'inviter et lui annoncer que le couvent le recevrait en cérémonie. L'abbé de Saint-Trond préféra se retirer dans l'hôtellerie, mais, à l'heure de la grand'messe, on vint le chercher processionnellement et le conduire à la stalle abbatiale. On le retint à dîner. Surpris de ces attentions, il demande des explications : on lui répond qu'il est d'usage que tout abbé de Saint-Trond, venant pour la première fois à Saint-Gérard, est reçu processionnellement et que les officiers de l'abbé et du couvent doivent lui présenter les clefs de leur office ; au cas où un religieux était puni de réclusion ou frappé d'une peine régulière, il avait le droit de le libérer et de lui remettre sa peine (1). Aucun document ne donne la clef de l'énigme, mais je crois bien ne pas me tromper en la cherchant dans un acte de confraternité aujourd'hui perdu ; c'est ce qu'on peut conclure

---

(1) *Gesta abb. Trudon.* III, P. II, n. 8. (MGH., t. X, p. 347 ; DE BORMAN, *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond.* Liége, 1877, t. II, pp. 317-318.)

par analogie de documents similaires qui font l'objet de cette étude.

L'autonomie de la majeure partie des monastères bénédictins au moyen-âge les privait, en cas de conflits intérieurs, d'un droit de recours en appel à une autorité supérieure, telle qu'elle existait à Cluny ou dans les grandes abbayes mères, comme Marmoutier, Fleury, La Chaise-Dieu, Cava et autres. L'ordre de Cîteaux, grâce à son organisation hiérarchique, jouissait d'une jurisprudence reconnue et acceptée. Ce n'était pas le cas dans l'ordre bénédictin. Alors même que les chapitres provinciaux, volontairement établis dans le second quart du XII[e] siècle, puis institués officiellement par Innocent III, semblèrent rapprocher les monastères les uns des autres, en leur donnant le moyen de régler les conflits survenus entre sujets et supérieurs ou entre chefs de maisons différentes, de fait il n'y avait de recours légalement reconnu qu'auprès de l'évêque diocésain et, en cas d'exemption, en cour romaine.

Le vœu de stabilité qui lie le moine bénédictin à un monastère déterminé le mettait en quelque sorte à la merci du supérieur local, et cependant l'intérêt des parties devait les porter à chercher un moyen plus rapide et moins coûteux de terminer leurs différends que celui d'un appel à l'évêque ou au siège apostolique. D'ailleurs des épreuves de diverses natures, telles qu'incendies, guerres, épidémies, maladies, pouvaient amener la dispersion d'une communauté. Parfois encore les difficultés suscitées par un religieux turbulent, inquiet, scrupuleux, maladif, pouvaient déterminer le supérieur à désirer un éloignement temporaire par raison de discipline, de charité ou de convenance, comme il arrivait, en sens inverse, qu'un religieux désirât chercher dans une autre maison la tranquillité que les circonstances, créées par le milieu ambiant ou par certaines situations, ne lui permettaient plus de trouver dans le monastère de sa profession. Les chapitres provinciaux ne donnèrent pas tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre; ils manquaient d'une autorité effective permanente,

facilement abordable, universellement acceptée, et, en fait, la plupart des conflits durent être portés devant les évêques, les légats ou les papes.

La communauté d'intérêts rapprochait les abbés d'une même région, et leur présence dans les synodes et dans les solennités religieuses ou civiles leur permettait de traiter personnellement les affaires de leurs maisons. En cas de conflits, ils étaient des arbitres tout désignés, et, comme les circonstances pouvaient les amener à solliciter et à se prêter un concours mutuel, il s'ensuivit qu'il se créa une sorte de droit coutumier qui ne fut pas sans influence sur le développement de la législation monastique.

C'est ainsi qu'on voit, en 1074, un conflit, survenu entre les abbayes de Saint-Serge et de Saint-Aubin d'Angers, jugé par cinq abbés des principaux monastères de l'Anjou (1); qu'en 1292, dans un différend qui a éclaté à Cornelimünster entre l'abbé et les religieux, la sentence est rendue par les abbés voisins (2). Mais déjà auparavant on signale l'usage d'envoyer des moines d'une maison dans une autre, soit en vue de correction, soit en attendant l'apaisement d'un conflit.

Le premier exemple s'en rencontre dans une lettre de société entre les monastères de Flavigny et de Saint-Martin d'Autun en 894 : Un moine coupable d'une faute est autorisé à passer dans une de ces maisons, pour éviter qu'il ne vagabonde et pour qu'après satisfaction et correction il puisse retourner à son monastère de profession, ou encore pour laisser le temps de prendre une décision à son endroit (3).

---

(1) B. de Broussillon, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*. Paris, 1903, t. I, p. 119, n. 106.

(2) Quix, *Cod. diplom. Aquensis*, t. I, p. 166; Daverkosen, *Die Reichsabtei Cornelimünster*. Aachen, 1915, p. 11.

(3) Demum almificam dilectionem vestram petimus ut quislibet nostrorum vitio suo lapsus abjectusque fuerit, a vobis recipiatur, ne aliorsum eat, quousque satifactione acta spreto vitio aut recipiatur, aut certe judicio vestro quid agendum sit decernatur (Du Cange, *Glossarium*, V. Fraternitas, 3, t. III, éd. Paris, p. 402; Ebner, *Die klösterlichen Gebets-Verbrüderungen*. Ratisbonne, 1890, p. 91. Un manuscrit du XV^e^ siècle indique aussi cet usage (Bulliot, *Essai histor. sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*. Autun, 1859, t. II, p. 22.)

En 1131, dans un acte d'association conclue entre une vingtaine de monastères de la province de Reims, il est décidé qu'un abbé peut, pour cause de nécessité ou de raison, envoyer un moine dans un des monastères confédérés, à condition de lui fournir le vêtement, à moins que la pauvreté n'oblige celui qui le reçoit de lui faire cette charité (1). On a signalé pour l'abbaye de Saint-Vincent de Laon une série de traités réglant la nomination d'arbitres en cas de conflits entre deux établissements, sans recourir aux tribunaux ordinaires : avec Saint-Martin de Laon (1180), Prémontré (1185), Saint-Nicolas-au-Bois (1185), Saint-Jean-l'Abbaye (1208), Sauve-Majeure (XII[e] S.), Fémy (1288) (2). Cette clause se retrouve dans un grand nombre d'associations de prières ou confraternités à partir du XII[e] siècle, en même temps que des mesures sont prises pour régler les conflits de personne à personne, tels qu'entre moines et abbés, couvents et abbés.

L'origine, la nature et l'universalité des « fraternités » établies entre institutions religieuses, en tant qu'associations spirituelles,

---

(1) Molinier, *Les obituaires français au M. A.* Paris, 1890, p. 289.

C'est par erreur que M. de Robaulx de Soumoy, dans sa *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert* (Bruxelles, 1847, p. 171), parle d'un concours actif apporté par l'abbé Guillaume vers l'an 1200 « à la formation d'un traité d'union entre les monastères de Stavelot, Saint-Hubert, Malmédy, Saint-Remi de Reims, Lobbes, Saint-Jacques, Saint-Laurent de Liége, Saint-Pantaléon de Cologne, Altweiler [s. d. Hautvillers], Prüm, Florennes, Waulsort, Echternach, Orval et Saint-Remi de Rochefort.., traité (qui) avait pour but de faire célébrer, dans les maisons confédérées, les funérailles des abbés décédés et de donner aux religieux tombés en faute la faculté de faire pénitence dans une abbaye autre que celle à laquelle ils appartenaient, ou même encore de passer, avec le consentement des abbés, d'une maison dans une autre ». L'auteur cite sa source, D. Romuald Hancar, mais il l'a mal comprise. Ce chroniqueur fait allusion aux associations conclues entre Saint-Hubert, Stavelot et Malmédy en 1211-1212 (Kurth, *Chartes de Saint-Hubert*, t. I, pp. 209-210, 216-217) et il ajoute qu'il y eut d'autres confédérations (isolées et successives), notamment avec Orval et Saint-Remi de Rochefort. Ce dernier monastère, fondé en 1230 pour des moniales cisterciennes, ne fut occupé par des hommes qu'en 1464 (Berlière, *Monasticon belge*, t. I, pp. 87-88).

(2) *Archives départements. de l'Aisne*, H. 121; *Mémoires de la Soc. hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXIX, p. 175.

ont été suffisamment mises en lumière par Mabillon (1), L. Delisle (2), Ebner (3), Molinier (4), Hafner (5). Mais, à part les quelques lignes que leur ont consacrées Du Cange (6) et Delisle (7), leur côté juridique n'a pas attiré l'attention de ceux qui se sont occupés de l'histoire des anciens monastères (8).

Les fraternités ou sociétés monastiques (9), qu'on rencontre dès la fin du VII^e^ siècle, et qui se multiplient à mesure qu'on avance dans le moyen âge, n'étaient à l'origine que des associations de prières et ne visaient que des avantages spirituels. Mais, par le fait que ceux qui en faisaient partie étaient considérés comme des frères, ils avaient droit à des égards tout particuliers, qui se manifestaient et dans la pratique de l'hospitalité et dans les services qu'on se rendait mutuellement en temps d'épreuve ou de nécessité.

Des monastères qui suivaient une discipline assez semblable et étaient pénétrés d'un même esprit, tels que Fleury et Saint-Martial de Limoges au X^e^ siècle (10), Cluny, Saint-Blaise (11) et Hirsau au XI^e^ (12), Saint-Bénigne de Dijon et Fécamp, jusque

---

(1) *Acta SS. O.S.B.* Saec. III, P. I, pp. LXXVI-LXXX ; *Analecta*, éd. in-fol. Paris, 1723, pp. 160-161.

(2) *Des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts.* (*Bibl. École des Chartes*, 2^e^ sér., t. III, 1847, pp. 361-411) ; *Rouleaux des morts du IX^e^ au XV^e^ siècle.* Paris, 1866.

(3) *Die klösterlichen Gebets-Verbrüderungen bis zum Ausgange des karoling. Zeitalters.* Regensburg, 1890.

(4) *Les obituaires français au M. A.* Paris, 1890.

(5) *Verbrüderungsvertrag zwischen Hirsau und Muri.* Ein Beitrag zur Confraternitätsfrage im Mittelalter (*Studien und Mitteil. aus dem Bened. Orden*, t. XVII, 1896, pp. 3-14.)

(6) *Glossarium.* Paris, 1844, t. III, p. 402.

(7) *L. c.*, p. 361.

(8) Il n'en est pas question dans l'article d'Alph. Zàk, *Zur Geschichte der Conföderationen geistlicher Stifte* (*Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, t. XIX, 1898, pp. 278-286).

(9) Foedus amicicie et concordie spiritualis que communi et religioso vocabulo fraternitas appellatur (Association entre les abbayes de Seitenstetten et de Gleink, 9 août 1319.) (ISID. RAAB, *Urkundenbuch des Bened. Stiftes Seitenstetten.* Wien, 1870, p. 168.)

(10) MABILLON, *Annales*, lib. XLIV, n° 35, t. III, p. 459.

(11) GERBERT, *Hist. nigr. silvae*, t. III, p. 271.

(12) HAFNER, *l. c.*

dans le XIII[e] (1), s'accordaient tout naturellement la plus large communauté de vie et jouissance des mêmes droits.

D'autres maisons, que des liens plus intimes unissaient les unes aux autres, telles que Lobbes, Brogne et Liessies, s'accordaient réciproquement une large participation à la vie commune : « Afin de consolider les liens de la sainte discipline et de la charité fraternelle, lit-on dans l'acte d'association entre Lobbes et Liessies, nous contractons entre nous une société véritable, ferme et durable à perpétuité, à savoir qu'en tout nous serons un cœur et une âme, une même église, un seul chapitre, avec égalité parfaite et unité dans le vêtement, la nourriture et le reste, de sorte qu'un frère qui d'une église voudra passer à l'autre et y habiter, avec l'autorisation de son abbé, y sera reçu comme un enfant de cette église et un fils de la même mère (2). » Ainsi que le disait la charte de confraternité entre Stavelot et Solignac, rédigée sous l'abbé Wibald et renouvelée en 1238, « malgré la distance qui les séparait, il n'y aura entre les moines des deux monastères qu'un seul cœur et une seule âme, la même prébende, les mêmes suffrages pour les vivants et pour les défunts, et, si un moine d'une maison se rend dans l'autre, il y sera traité non comme un étranger, mais comme le fils de cette église dans les exercices de la communauté, la prière et la prébende » (3). Les moines associés « cessent d'être des hôtes ; ils sont comme les moines profès du monastère où ils séjournent » (4), des enfants adoptifs (5). Ces clauses peuvent paraître étranges à quiconque ne se rend pas compte du caractère parti-

(1) Auvray, *Reg. d'Innocent IV*, n° 6093.

(2) Berlière, *Documents inédits*, t. I, p. 306.

(3) Halkin et Roland, *Chartes de Stavelot*, t. II, pp. 33-34.

(4) Non tanquam hospites sed tanquam proprii monachi et professi (Association entre Saint-Mesmin et Pontlevoy, de 1230, voir plus loin p. 15.

(5) Dans la confraternité conclue entre Michaelbeuern et Saint-Pierre de Salzbourg, le 23 avril 1307, on lit « Sane cum ex adoptione ecclesie vestre filii dinoscamur, quod et per ipsius diffinitionem plenius colligitur. Est enim adoptio extranee persone in filium vel nepotem legitima assumptio, et effectus eius est quod qui adoptatur per onmia quasi filius habeatur. » (*Studien und Mitteil. zur Gesch. des Benedictinerordens*, N. F. II, t. XXXIII, 1912, p. 707.)

culier des maisons bénédictines, qui constituent des familles autonomes, dont les membres sont attachés à leur monastère de profession par le lien spécial de « stabilité », tandis que dans les ordres plus récents la profession est faite non pour une maison déterminée ou même une province, mais pour l'ordre entier, ce qui entraîne pour les supérieurs majeurs la faculté de déplacer librement les sujets. En vertu du vœu de stabilité, qui fait partie de sa profession, tout religieux qui suit la règle de saint Benoît, bénédictin ou cistercien, — et c'est aussi le cas pour les chanoines-réguliers, — est attaché à perpétuité à la maison de sa profession. Son passage dans une autre maison ne peut avoir qu'un caractère temporaire, à moins qu'il ne soit régulièrement délié de ce vœu de stabilité qu'il réitérerait dans cet autre monastère (1).

Ce passage temporaire peut être autorisé par le supérieur de l'intéressé. Il peut en effet se présenter des cas où un conflit survenu entre le supérieur et un de ses religieux, ou quelque situation fausse créée par les circonstances, oblige un religieux à solliciter son départ, ou l'amène même à quitter son monastère, soit à l'insu, soit sans l'agrément ou contre le gré de son abbé. Les liens de dépendance vis-à-vis du monastère de profession et d'obéissance au supérieur subsistent avec toutes leurs conséquences de droits actifs et passifs et de devoirs personnels. Un départ irrégulier entraîne des peines canoniques, auxquelles un abbé étranger ne peut soustraire le religieux qui ne relève pas de lui (2).

---

(1) Suscipiendus in oratorio coram omnibus promittat de stabilitate sua et conversatione morum suorum et oboedientia coram Deo et sanctis ejus (Reg. S. Bened., c. 58). — A propos du moine étranger : « si vero postea voluerit stabilitatem suam firmare », mais il est interdit à l'abbé « ne aliquando de alio noto monasterio monachum ad habitandum suscipiat sine consensu abbatis ejus aut literis commendaticiis ». (c. 61.)

(2) En 1306 on dénonce à l'évêque de Ratisbonne un moine écossais vagabond, qui court de maison en maison et mène une vie irrégulière (*Studien und Mitteil.*, t. XVII, p. 30). — Dans un autre cas, l'archevêque Frédéric de Salzbourg exige de l'abbé Antoine d'Admont (1489-1494) le renvoi d'un religieux fugitif (*Ibid.*, t. II, 1882, p. 142.)

Un changement de maison, soit temporaire, soit définitif, avec l'agrément des autorités compétentes, ne souffrait pas de difficultés. Il n'en était pas de même d'un départ effectué à la suite d'un conflit. Si ce départ était occasionné par une faute, un différend, un malentendu, un scrupule de conscience, l'abbé qui recevait le religieux en rupture de ban ne pouvait le garder (1); il avait l'obligation de le renvoyer ou le devoir de régulariser la situation du fugitif.

Certes les abus de pouvoir de la part d'un abbé étaient possibles, car en pratique il était souvent le seul maître : la faculté qu'il avait de déplacer dans des obédiences extérieures les religieux qui ne lui plaisaient pas ou paraissaient le gêner (2); la situation fausse créée à certains religieux par la position qu'ils

---

(1) Les registres pontificaux du XIVe siècle ont une rubrique spéciale : *de apostatis*. Parmi tous ces religieux et religieuses qui abandonnent leur cloître et encourent ainsi des peines canoniques, il doit s'en trouver un bon nombre dont la fugue peut être attribuée à un coup de tête, à un caprice passager, et dont les actes pontificaux signalent le repentir; je ne voudrais pas dire que plusieurs ne furent pas la conséquence d'une vocation forcée ou intéressée (Fierens, *Lettres de Benoît XII*, nos 613, 660; *Suppl. d'Urbain V*, 1128, 1522). J'en ai relevé toute une série pour la Belgique, sous Clément VI (1342-1352) : Henri Monniot à Saint-Laurent de Liége (*Reg. Avin.*, 88, f. 268v), Jean Vilain aux Dunes (*Ibid.*, 93, f. 70-70v), Jean Hélarde à Floreffe (*Ibid.*, 85, f. 522); sous Innocent VI (1351-1362) : Jean de Merlemont à Lobbes (*Ibid.*, 126, f. 450), Jacques-Joseph de Saint-Feuillien au Rœulx (131, f. 499), peut-être le chanoine de ce nom qu'on rencontre six ans plus tard à Leuze (145, f. 529), Nicolas Lorguars à Bonne-Espérance (145, f. 379), Ulric de Laroche à Saint-Hubert (129, f. 487), Jean de Fleurus à Oignies (132, f. 541), Jean Hélarde à Floreffe (133, f. 242), Hugues Loyset à Florennes (135, f. 476), Jean Nicaise aux Croisiers de Huy (135, f. 482), Godefroy d'Amay à Floreffe (141, f. 641), Guillaume de Coir à Flône (144, f. 266), Bernard Bembaxhe à Saint-Gilles de Liége (148, f. 524); sous Urbain V (1362-1370) : Jeanne du Pont à Salzinnes (157, f. 183), Jean de Rogerees à Val-Saint-Lambert (167, f. 422), Marie de Strées à Robermont (170, f. 31), Jean de Marbais à Aulne (155, f. 496v).

(2) Voir l'intéressante chronique de Jocelyn de Brakelonde, moine de Bury-Saint-Edmond, à la fin du XIIe siècle (*Chronica Jocelini de Brakelonda de rebus gestis Samsonis abbatis monasterii S. Edmundi*, ed. Joh. Gage Rokewondes. Londres, 1840, pp. 3-5; Philips, *Samson von Tottington, Abt von St-Edmund* (Sitzungsber. der Accad. der Wiss. Vienne, t. XLVIII, 1864). — Innocent III se plaint qu'au Mont Cassin on relègue dans les obédiences extérieures les sujets difficiles. (Epist. XI, 281; P. L. 215, col. 1594.)

auraient prise dans une élection (1), des scrupules de conscience, des raisons de santé ou d'opportunité pouvaient amener certaines personnalités à chercher dans un déplacement la paix ou le repos, peut-être un champ d'activité qu'elles ne trouvaient plus dans leur cloître de profession. Il fallait donc trouver un système transactionnel entre des situations de fait et des besoins réels d'une part et les conséquences juridiques du vœu de stabilité d'autre part; on le trouva dans une extension de la « fraternité ».

A partir de la fin du XII^e^ siècle le concept de la « confraternité » ou « société » s'élargit (2). C'est plus qu'un acte de charité réciproque; les conditions en sont précisées : on s'accorde aide et conseil dans les affaires temporelles et spirituelles (3), prêts de religieux (4); on prévoit les causes de dispersion des

---

(1) Le cistercien Guillaume Berg, d'Heilsbronn, qui a combattu son supérieur actuel lors de l'élection abbatiale, demande de passer à un monastère italien (28 oct. 1359; Archiv. Vatic., *Reg. suppl.* 30, f. 199). Un prémontré de Tongerloo demande pour le même motif de passer à un monastère cistercien (1332; FAYEN, *Lettres de Jean XXII*, n° 3315). Un moine de Mazan (dioc. de Viviers), molesté par son prieur, est autorisé à passer à Cava (GRAEFF, *Clément VI et la prov. de Vienne* dans BULL. DE L'ACAD. DELPHINALE, 5^e^ série, t. VI, n° 1304). Un cistercien de Bonnevaux, exposé aux jalousies de certains confrères, sollicite son passage à l'ordre de Saint-Benoît. (*Ibid.*, 1350.) Des moines élus abbés, par suite de vexations de seigneurs voisins qui protègent d'autres candidats, demandent à passer dans une autre maison. (1345, 1347; *Reg. suppl.*, 9, f. 138; 29, f. 161.)

(2) Il est utile de noter que de nombreuses confraternités se rapportent presque exclusivement aux suffrages pour les défunts. J'indique ici quelques recueils d'actes de ce genre : Confraternités de l'abbaye de Niederaltaich en Bavière, 1255-1299 (*Mon. Germ. hist.* SS. t. XVII, p. 353-355); de Saint-Martin d'Autun (J.-G. BULLIOT, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, t. II, Autun, 1849, pp. 22-24); P. BRUNO ALBERS, *Das Verbrüderungsbuch der Abtei Deutz* (STUDIEN UND MITTEIL., t. XVI, pp. 96-104); W. MAYER, *Die Gebetsverbrüderungen des Benedictinerstifts Kladrau* (IBID., t. XVIII, pp. 563 570; t. XIX, pp. 30-39); DAVID LEISTLE, *Die Konföderationen des St-Magnusstiftes in Füssen 1317 bis 1742* (IBID., t. XXXII, pp. 509-512) en tout 42; P. ROMAN BAUMGARTNER, *Gebetsverbrüderungen und Totenrotel aus Michaelbeuern* (IBID., t. XXXIII, pp. 706-725) en tout 69; L. DEVILLERS, *Lettres de confraternité de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai* (1449-1773). (BULL. DE LA SOC. HIST. ET LITT. DE TOURNAI, t. XXV, pp. 361-373) en tout 35; mais il y en avait certainement de plus anciennes.

(3) Voir la liste de lettres de confraternités donnée plus loin, n^os^ **21, 23, 30, 37, 42, 44, 67.**

(4) Ibid., n^os^ **23, 67.**

communautés et conséquemment l'envoi de religieux dans les maisons confédérées, à la suite de sinistres, guerres, endettement, conflits de princes et évêques avec des abbés et des monastères, et l'histoire a enregistré de nombreux cas de dispersion (1). Ces clauses ne sont pas toujours spécifiées; on peut croire qu'elles étaient incluses dans l'idée même de la fraternité telle qu'on la concevait à partir du XII[e] siècle. Il n'en était pas de même des dispositions proprement juridiques, qui deviennent plus fréquentes à cette époque. On rencontre donc des clauses qui permettent aux monastères de régler à l'amiable les différends survenus entre eux ou entre les membres d'une même communauté; on voit se constituer des tribunaux d'arbitrage, et c'est dans ce sens qu'on renouvelle des confraternités plus

---

(1) On peut relever de nombreux cas de dispersion de communautés pour cause de pauvreté, d'incendies, etc. : 1110 (MARTÈNE, *Thes. anecd*, t. I, p. 321), Lobbes entre 1150 et 1159, 1160 (*Gesta abb. Lob.* dans MGH. XXI, pp. 332-333; *Annal.*, ibid. IV, p. 237); Saint-Ghislain en 1151 (D. BAUDRY ap. Reiffenberg, *Monuments*, t. VIII, pp. 370-371); Saint-Bertin en 1152 (MARTÈNE, *Thes. anecd.*, t. III, p. 645); Gembloux en 1157 et 1234 (GUIBERT de Gembloux ap. *Catal. cod. hagiogr. Bruxell.*, t. I. p. 578; AUVRAY, *Reg. de Grégoire IX*, n° 1766); Tournus en 1164 (BOUQUET, *HG.*, t. XV, pp. 820, 823; JAFFÉ-L., 11050, 11054); Saint-André de Bruges en 1188 (*Gall. christ.* t. V, inst. 359); Bèze en 1193 (Potthast, 214); Niederaltaich vers 1200 (MGH. t. XVII, p. 372); Saint-Trond en 1249 (BERGER, *Reg. d'Innocent IV*, n° 4546). Signalons encore pour les XIII[e] et XIV[e] siècles en France Saint-Vincent de Laon (D. WYARD, *Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon*. Saint-Quentin, 1858, p. 505); Lagny (AUVRAY, n° 1753), Vezelay (IBID., 3228); Saint-Seine (BERGER, n° 3247); en Angleterre Woburn (*Ann. of Dunstable*, dans ANNAL. MONAST., p. 140); Chicksand (IBID., 205); en Allemagne Disibodenberg (REMLING, *Urk. Gesch. der ehemal. Abteien und Klöster im jetz. Rheinbayern*. Neustadt, 1836, t. I, pp. 33-34), Saint-Lambrecht (IBID., 151), Brauweiler, qui en 1300 place 14 moines à Trèves, Liége et Saint-Trond (*Annal. des hist. Ver. f. den Niederrhein*, t. XVII, pp. 181-182); en 1329, 20 dans les monastères de la province de Cologne (IBID., t. XVIII, pp. 108-109; SAUERLAND, *Urk und Regesten zur Gesch. der Rheinlande*. Bonn, 1903, t. II, n° 1437); Corbie (D. GRENIER, p. 417); Komburg (*Freiburger Diöcesan-Archiv*, t. XVII, pp. 220, 221); Ebersmünster (*Gall. christ.*, t. X, col. 861); Marienberg (SCHWITZER, *Goswin's Chronik*, pp. 116-120, 132); Melk (KEIBLINGER, *Gesch des Bened. Stiftes Melk*. Vienne, 1851, t. I, p. 400); Schuttern (SCHANNAT. *Vind. litt.*, t. I, p. 23); Saint-Georges (*Gall. christ.*, t. V. col. 1002); Michelfeld (*Mon. boica*, t. XXV, p. 169-170).

anciennes (1). L'idée d'arbitrage s'affirme de plus en plus nettement, et les actes de confraternité entre monastères rapprochés par les liens de voisinage ou d'intérêt la réglementent minutieusement et, de ce fait, attribuent une préséance et une sorte de juridiction librement consentie aux chefs des monastères confédérés.

Les tribunaux d'arbitrage furent ainsi présidés par un seul juge, qui avait la faculté de s'entourer de conseillers et faisait fonction de juge de paix. Cette institution, qui s'imposait dans un ordre aussi décentralisé que l'était celui de Saint-Benoît, était moins nécessaire ou opportune dans les ordres hiérarchiquement organisés de Cîteaux et de Prémontré, en raison des liens de paternité et de filiation qui unissaient leurs monastères, encore que, dans plusieurs associations de Prémontré, on lise qu'en cas de démêlé avec son supérieur, un religieux peut chercher asile dans une maison confédérée (2), et que, dans les monastères de ces deux ordres, les causes de conflit et de malentendu pouvaient être les mêmes que dans les maisons bénédictines.

Cette situation dura dans l'ordre de Saint-Benoît jusqu'au moment où se constituèrent des congrégations ou groupements volontaires de monastères unis dans une même observance et pourvus des organismes capables de porter des décrets et de prononcer des jugements.

J'ai groupé ici une soixantaine d'actes de fraternité qui s'échelonnent depuis le milieu du XII[e] jusqu'à la fin du XV[e] siècle et concernent divers pays: France, Allemagne, Autriche, Espagne. Ce nombre, qu'il m'eût été facile d'augmenter, est largement suffisant pour déterminer le caractère général de l'arbitrage monastique et en distinguer les diverses modalités.

---

(1) Telles entre Stavelot et Cornelimünster (1174-1192), entre Stavelot et Solignac (1238), entre Saint-Vincent de Metz et Waulsort (1276).

(2) Molinier, p. 33.

1. — Vers 1107. Cluny et Vendôme. (Métais, *Cartul. de l'abbaye de Vendôme*. Paris, 1893, t. II, pp. 179-180.)

2. — 1131. Association de monastères de la province de Reims. (Molinier, *Obituaires français*, pp. 288-289 ; Berlière, *Documents inédits pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, 1894, t. I. pp. 91-93.)

3. — 1137. Saint-Vaast d'Arras et Corbie. (Du Cange, *Glossarium*. Paris, 1844, t. III, p. 402.)

4. — Av. 1145. Cluny et Rebais. (Martène, *Thes. anecd.*, t. I, c. 410.)

5. — 1145. Saint-Gall et Reichenau. (Goldast, *Rer. Alam.* SS., Francfort, 1730, t. II, p. 154.)

5bis. — 1155. Saint-Pierre-le-Vif de Sens et Hautvillers. (Quantin, *Cartul. de l'Yonne*, t. I, p. 532.)

6. — 1172. Mont-Saint-Michel et Cluny. (L. Delisle, *Chronique de Robert de Torigni*. Rouen, 1873, t. II, pp. 294-295.)

7. — 1174-1192. Stavelot et Cornelimünster. (Halkin et Roland, *Chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I, p. 521.)

8. — 1187. Stavelot et Prüm. (Ibid., pp. 515-516.)

9. — 1188-1200. Vendôme et Bourgueil (Métais, t. II, pp. 510-511.)

10. — 1193. Fulda et Ellwangen. (Schannat, *Histor. Fuldensis*, Francfort, 1729, P. II, p. 197.)

11. — 1190. Silos et San Millan de la Cogolla. (M. Férotin, *Recueil des chartes de l'abbaye de Silos*. Paris, 1897, p. 112.)

12. — 1186-1192. Saint-Germain-des-Prés, à Paris et Saint-Denis (Bouillart, *Hist. de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*. Paris, 1724, p. 107, n. 1.)

13. — 1200. Saint-Michel en Thiérache et Saint-Nicolas de Ribemont. (Piette, *Cartul. de l'abbaye Saint-Michel en Thiérache*. Vervins, 1883, p. 156; H. Stein, *Cartul. de l'anc. abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés sous Ribemont*. Saint-Quentin, 1884, pp. 130-131.)

14. — 1203. Saint-Michel en Thiérache et Hautmont. (Piette, pp. 157–158.)

15. — 1210-1225. Corbie et Afflighem (Molinier, *Obituaires français*, p. 33, n. 5.)

16. — 1211. Stavelot et Saint-Hubert. (Halkin et Roland, t. II. pp. 7-8; Kurth, *Chartes de Saint-Hubert*. Bruxelles, 1903, t. I, pp. 209-210.)

17. — 1212. Malmédy et Saint-Hubert. (Kurth, t. I, p. 216; Halkin et Roland, t. II, p. 9.)

18. — 1214. Tiron et Josaphat (Métais, *Cartul. de N.-D. de Josaphat*. Chartres, t. I, p. 385.)

19. — 1214. Saint-Germer-de-Fly et Saint-Maur-des-Fossés. (Dachery, *Guibert. Novigent. opera*. Paris, 1651, p. 607 ; Pat. lat., t. 156, col. 1098.)

20. — 1215. Lobbes et Brogne. (*Analectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, t. XVIII, p. 361.)

21. — 1215. Saint-Germain-des-Prés et Saint-Pierre de Melun. (Bouillart, p. 114.)

22. — 1218. Saint-Josse-sur-Mer et Blangy. (*Gall. christ.* t. X, Instr. 339.)

23. — 1220. Le Tréport et Saint-Martin d'Aumale. (Laffleur de Kermaingant, *Cartul. de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport*. Paris, 1880, pp. 145-146.)

24. — 1222. Saint-Ouen de Rouen et Rebais. (D. Pommeraye, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen*. Rouen, 1662, pp. 412-413.)

25. — 1223. Saint-Evroult et Jumièges (J. Loth, *Histoire de l'abbaye royale de Jumièges*. Rouen, 1882, t. I, p. 354.)

26. — 1225. Lobbes et Liessies. (Berlière, *Documents inédits*, t. I, pp. 306-307.)

27. — 1230. Saint-Mesmin et Pontlevoy. (*Gall. christ.*, t. VIII, Instr. col. 429-430; *Revue de Loir-et-Cher*, t. XI, pp. 252-255; t. XVII, pp. 174-175.)

28. — 1234. Luxeuil et Murbach. (*Zeitschrift f die Gesch. des Oberrh.* N. F., t. IX, pp. 175-176; Gatrio. *Die Abtei Murbach*. Strasbourg, 1895, t. I, pp. 280-281.)

29. — 1234. Anchin et Marchiennes (Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et prof.* Douai, 1625, p. 220; Escallier, *L'abbaye d'Anchin*. Lille, 1852, p. 155.)

30. — 1237. Saint-Mihiel et Saint-Vanne de Verdun. (de l'Isle, *Hist. de la célèbre abbaye de Saint-Mihiel*. Nancy, 1757, pp. 137-138.)

31. — 1238. Stavelot et Solignac. (*Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XLIII, 1895, pp. 626-629; Halkin et Roland, t. II, pp. 33-34.)

32. — 1240. Josaphat et Neaufle-le-Vieux (Métais, *Cartul. de N.-D. de Josaphat*, t. I, pp. 176-177.)

33. — 1240. Montier-Saint-Jean et Saint-Rigaud de Mâcon (Roverius, *Reomaus seu Hist. monast. S. Joannis Reomaensis*. Paris, 1637, pp. 266-267.)

34. — 1249-1260. Mettlach et N.-D.-aux-Martyrs de Trèves. (Lager, *Urkundliche Gesch. der Abtei Mettlach* Trèves, 1875, p. 301.)

35. — 1256. La Grasse et Villemagne (Martène, *Thes. Anecd.* t I, c. 1066.)

36. — 1259. Saint-Mihiel et Bèze (de l'Isle, p. 148.)

37. — 1261. Anchin et Mont-Saint-Éloi (Escallier, p. 124.)

38. — 1262. Saint-Ouen et Sainte-Catherine de Rouen. (D. Pommeraye, pp. 186-187.)

39. — 1263. Tiron et Saint-Florent de Saumur. (Merlet, *Cartul. de l'abbaye de Tiron*. Chartres, 1883, t. II, pp. 177-178.)

40. — 1273. Saint-Mihiel et Beaulieu. (de l'Isle, p. 151.)

41. — 1274. Saint-Mihiel et Hornbach. (de l'Isle, pp. 152-153; *Gall. christ.* t. XIII, instr., 580.)

42. — 1274. Le Tronchet et Saint-Jacut (Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, *Anciens évêchés de Bretagne*, t. IV, p. 1274; Lemasson, *Hist. de Saint-Jacut de l'Isle-de-la-Mer*, 2e éd. Nantes, 1917, pp. 30-32.)

43. — 1276. Saint-Vincent de Metz et Waulsort. (Martène, *Ampl. coll.*, t. I, c. 1380; *Hist. de Metz*, t. II, pp. 470-471.)

44. — 1280. Weihenstephan et Benedictbeuern. (Meichelbeck, *Hist. Frisingensis*. Augsbourg, 1724, t. I, p. 130.)

45. — 1283. Villeloin et Saint-Pierre de Vierzon (Denis, *Cartul. de l'abbaye de Villeloin* (Archives du Cogner. Le Mans, 1911, pp. 123-124.)

46. — 1297. Haidenheim et Kastel. (*Mon. boica*, t. XXIV, pp. 332-333.)

47. — 1297. Metten et Donauwörth (Mittermüller, *Das Kloster Metten*. Straubing, 1856, pp. 56, 284.)

48. — 1299. Saint-Pierre de Salzbourg et Ossiach. (Seeauer, *Noviss. Chronicon monast. ad S. Petrum*. Augsbourg, 1772, p. 309.)

49. — 1304. Saint-Ouen de Rouen et Jumièges. (J. Loth, *Jumièges*, t. II, p. 43.)

50. — 1308. Montier-Saint-Jean et Saint-Martin d'Autun. (Roverius, pp. 304-305.)

51. — 1313. Kremsmünster et Gleink. (Hagn, *Urkundenbuch f. d. Gesch... Kremsmünster*. Vienne, 1852, n° 171, pp. 184-185.)

52. — 1321. Saint-Ghislain et Saint-Denis-en-Broqueroie. (D. Baudry, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, ap. de Reiffenberg, *Monuments*, t. VIII, pp. 496-498.)

53. — 1323. Moyenmoutier et Saint-Airy de Verdun (Jérome, *L'abbaye de Moyenmoutier*. Paris, 1902, t. I, p. 371.)

54. — 1327. Metten et Kastel (*Mon. boica*, t. XXIV, p. 368; Mittermüller, p. 66.)

55. — 1329. Kremsmünster et Metten. (Hagn, n° 191, pp. 204-205; Mittermüller, pp. 285-286.)

56. — 1335. Kremsmünster et Saint-Paul de Carinthie. (Hagn, n° 202, pp 214-215.)

57. — 1336. Melk et Altenbourg. (Keiblinger, *Gesch. des Bened. Stiftes Melk*. Vienne, 1851, t I, p. 422; Hueber, *Geschichtl. Darstellung der Gründung... des Bened. Stiftes ... zu Altenburg*. Vienne, 1862, pp. 69-70.)

58. — 1344. Kremsmünster et Saint-Lambrecht. (Hagn, n° 214, pp. 226-227.)

59. — 1345. Saint-André de Bruges et Saint-Adrien de Grammont. (Goethals, *Chronica monast. S. Andreae juxta Brugas*, édit. J. Weale. Bruges, 1868, pp. 113-114.)

60. — 1355. Göttweig et Oberaltaich. (Fuchs, *Urkunden... zur Gesch. des Bened. Stiftes Göttweig*. Vienne, 1901, t. I, pp. 483-484.)

61. — 1356. Krunsmünster et Formbach. (Hagn, n° 235, pp. 246-247.)

62. — 1366. Ham et Blangy. (*Gall. christ.*, t. X, c. 1591.)

63. — 1373. Benedictbeuern et Ettal. (Meichelbeck, pp. 158-159.)

64. — 1387. Benedictbeuern et Georgenberg. (Meichelbeck, p. 161.)

65. — 1391. Saint-Jacut et Marmoutiers. (Martène, *Hist. de l'abbaye de Marmoutier*. Tours, 1874, t. II, p. 307.)

66. — 1400. Metten avec Ossiach et Millstadt. (Mittermüller, p. 86.)

67. — 1486. Bürgeln et Paulinzelle. (Anemüller, *Urkundenbuch des Klosters Paulinzella*. Iéna, 1889-1905, pp. 431-432.)

Le fonctionnement juridique des fraternités monastiques vise, en premier lieu, les séjours temporaires de moines d'une maison confédérée, séjours autorisés ou non par les supérieurs respectifs, ensuite les conflits entre religieux et supérieurs, entre couvents et abbés, entre différents monastères.

Les raisons alléguées pour un déplacement temporaire sont, d'après nos documents, un voyage ou une visite charitable (nos 7, 61), l'occasion d'aller se reposer (nos 43, 47, 51, 60, 63, 64), une question de santé ou de tranquillité (no 64), d'observance (no 43), de religion ou de dévotion (nos 13, 14); plus généralement un conflit, une faute (1), un scandale (2), la crainte (3), des difficultés ou des tracasseries (4), une nécessité urgente (5), le hasard, un coup de tête ou tout autre motif (6).

Autre sera l'accueil fait à un moine étranger qui se présente avec une autorisation en règle de son supérieur, ce qui sera toujours le cas pour un motif avouable, autre celui qu'on fera à un fugitif ou à un délinquant.

Conformément à une disposition de la Règle, un abbé ne peut recevoir un moine d'un monastère étranger sans *litterae commendatitiae* de son abbé ou sans son consentement manifesté de toute autre manière (7). Il est question de ces *litterae commenda-*

---

(1) Si quis fratrum estu alicujus culpe obligatus fuerit (8); si quis emergente culpa... aliquid in contrarium commiserit (16); si ... iram seu indignationem abbatis ... incurrerit (19); si quis ...offensam abbatis sui incurrerit et ob hoc a claustro suo discesserit (Oudenbourg et Saint-André ap. J. Weale, *Chronica S. Andreae*, Bruges, 1868, p. 114); pro quolibet certamine cum suo abbate (11).

(2) 27; Saint-Mansuy et Réome, 1234. (Roverius, p. 187.)

(3) Saint-Lambrecht et Seitenstetten, 1330. (Raab, *Urkundenbuch des Bened. Stiftes Seitenstetten*. Vienne, 1870, pp. 186-187.)

(4) Quodsi contigerit, ut frequenter solet contingere, quod frater professus vel offendat vel offendatur (26), v. 13; si ... ira aut odio ... dejectus fuerit (22), v. 14, 23.

(5) Si quis fratrum... per ingruentem necessitatem (44), necessitate cogente (67), v. 2, 4.

(6) Vel casu fortuito vel quocumque suggestionis compulsu (44); pro re qualibet (7); pro qualicumque causa (16, 17).

(7) Reg. S. Bened. c. 61, en conformité avec les décisions des conciles du VIe siècle qui interdisent de recevoir un moine voyageant sans lettre de recommandation de son abbé (concile d'Agde, c. 27; d'Orléans en 511, c. 19; de Saint-Jean-de-Losne, c. 19).

titiae (n° 54) ou *petitoriae* (n° 55) dans les actes de fraternité qui généralement les supposent (n^os^ 16, 20, 41, 48, 58, 59) (1).

Si l'étranger est muni de ces lettres, s'il vient en vertu d'une obédience régulière, avec permission ou sur ordre (n° 20 , il est reçu « comme un fils » de la maison (n° 20) (2), ou *tanquam fratres indigenae* (3); il prend place dans la communauté, où « il trouve porte ouverte, logis, nourriture, toute charité » *in vinculo pacis* (4). Il assiste au chœur, au chapitre, au réfectoire (5); il a sa place au dortoir (6) et dans le cloître (7). Il a droit à la même prébende et aux mêmes suppléments (8), aussi longtemps qu'il le désire (9), ou jusqu'à rappel (10), ou réconciliation (11). Il pourra avoir voix au chapitre (12), célébrer la messe conventuelle à son tour quand l'abbé le désignera, et même occuper des charges (13). Si c'est un ancien *(senior)*, on lui accordera

---

(1) Elles sont exigées dans les associations entre Salzbourg et Michaelbeuern en 1307 (*Studien und Mitteil.*, t. XXXIII, p. 707), entre Niederaltaich et Prüfening, 1280 (*Mon. Germ. hist.*, t. XVII, p. 355). Des formules de lettres d'obédience, de rappel, d'intercession, etc., se trouvent dans les formulaires de provenance monastique, par exemple de Wilhering. (*Studien und Mitteil*, t. XIX, 1898, pp. 587-601; t. XX, 1899, pp. 127-137, 482-492; t. XXI, 1900, pp. 119-127, 384-392; v. t. XVIII, pp. 448-449, t. XIX, pp. 421-425; de Lilienfeld.) (*Studien und Mitteil*, t. XXVIII, 1907, pp. 392-402, 577-595.)

(2) Quamdiu apud nos manere voluerit, erit sicut unus ex nostris. (Saint-Remi de Reims et Saint-Bénigne de Dijon, 1174 ap. MABILLON, *Analecta*, éd. in-folio, p. 160).

(3) Garsten et Metten, 1378. (*Studien und Mitteil.*, 1881, t. I, p. 210.)

(4) N° 7. Au XII^e^ siècle le vêtement était à la charge de la maison qui envoyait, sauf en cas de pauvreté (n° 2).

(5) Cluny et Saint-Blaise. (GERBERT, *Hist. nigr. silvae*, t. II, p. 27; n^os^ 9, 10, 18, 20, 30, 35.) A Formbach et Maria-Zell (1333), il est reçu à la table de l'abbé ou à l'infirmerie. (*Studien und Mitteil. aus dem Bened. Orden*, t. I, 1880, 2^e^ fasc , p. 163.)

(6) N^os^ 33, 39.

(7) N° 39

(8) Admont et Seitenstetten, 1343. (RAAB, p. 218.)

(9) N^os^ 7, 41, 54, 55.

(10) N^os^ 41, 44, 48.

(11) N° 56.

(12) In omnium consilio et tractatu (n° 20).

(13) N° 35.

un rang plus élevé, le troisième ou le quatrième après l'abbé (1).

Si l'étranger n'est pas muni de lettre d'obédience, les actes font une distinction entre celui qui arrive à cheval et en habit régulier et un fugitif ordinaire; on est amené à supposer que le motif de sa venue est un conflit ou une faute. A Jumièges et à Saint-Évroult, celui qui arrive à cheval — dans ce cas on présume que le départ s'est effectué d'une façon assez régulière — est reçu comme tout autre associé, mais, avant de l'admettre au chapitre, on s'informe de l'objet de sa disgrâce (n° 25). En tout état de cause on examine la situation de l'intéressé (n° 29). A Metten et à Donauwörth le séjour, dans ce cas, ne peut être que de deux ou trois jours (n° 47); à Saint-André-lez-Bruges et à Saint-Josse-sur-Mer, de quinze, sauf assentiment de l'abbé (2); ailleurs, si l'étranger vient seulement pour se reposer, il pourra séjourner un ou deux mois (nos 44, 47, 60, 63), ou on lui accorde un délai de trente jours pour qu'on ait le temps d'arranger l'affaire avec son supérieur (3), ou même de trois mois, faute de quoi il devra partir (n° 23).

Généralement celui qui arrive sans lettre est en rupture de ban (4) : il est brouillé avec son supérieur ou avec ses confrères, peut-être victime de tracasseries ou de persécutions (nos 13, 14, 23, 25), peut-être coupable d'une faute qu'il n'a pas voulu expier par un châtiment régulier C'est la mission de l'abbé associé de voir si le coupable « peut justement et doit être réconcilié » (n° 26) et d'intercéder par charité en faveur du coupable (n° 8) (5). La réponse aux lettres envoyées par l'abbé et le monastère qui prennent des informations ou intercèdent fera

---

(1) N° 6.

(2) Weale, p. 115.

(3) N° 57; Seitenstetten et Gleink, 1319. (Raab, p. 188.)

(4) L'association entre Oudenbourg et Saint-André considère le départ sans autorisation de l'abbé comme une faute qui doit être expiée au retour par une satisfaction régulière. (Weale, p. 114.)

(5) Lettres d'intercession d'Ulric, prévôt prémontré de Steinfeld, à l'abbé Rether de Prüm, en faveur d'un moine de ce dernier monastère, vers 1155 (*Studien und Mitteil.*, t. XXIII, p. 441), et de Pierre de Celle aux abbés de Molesmes et de Hautvillers. (Ep. 140, 142; P. L. 202, col. 584, 585.)

connaître la situation réelle du fugitif, et, en cas de fautes graves, provoquera son renvoi (nos 24, 25) (1), car il importe que « la discipline de l'ordre monastique soit sauve » (n° 44) (2). En tout cas, il faut de toute nécessité que le fugitif n'ait pas déposé l'habit religieux, sinon il devrait être considéré comme apostat. S'il a gardé l'habit, il pourra rester jusqu'à réconciliation avec son abbé (nos 5, 11, 14, 16, 17, 24, 27, 33, 38, 44, 48, 49, 62, 67) ou rappel par celui-ci (nos 13, 40).

Aussitôt l'abbé et le couvent du lieu où s'est réfugié un coupable s'empressent d'agir par lettres ou par messagers (n° 44) pour régler à l'amiable le cas du fugitif. On le reçoit en toute charité et compassion jusqu'au moment où l'on aura pu le réconcilier avec son abbé ou avec sa communauté (n° 26), même si sa conduite a causé quelque scandale (3). Le fugitif jouit d'une pleine prébende (4) dans le vêtement et la nourriture (n° 19), y compris les suppléments ordinaires et extraordinaires (n° 44), prend part au chapitre et aux offices (n° 14), mais il doit préalablement promettre de s'amender de sa faute (nos 5, 11, 49), par une satisfaction dans laquelle la miséricorde jouera son rôle (nos 16, 17). Dans certains cas la « fraternité » va même jusqu'à demander que la réconciliation se fasse sans satisfaction ou châtiment (5). On ne le laissera partir que si l'on a la garantie qu'il

---

(1) Ulric de Steinfeld avertit l'abbé cistercien de Harthausen du départ d'un chanoine de Steinfeld, parti « dolose »; il doit être renvoyé à moins de vouloir fixer sa stabilité. (*Ibid.*, p. 449.) Un autre religieux de Steinfeld s'était enfui et voulait entrer chez les Templiers, ce qui exigeait une dispense papale. (*Ibid.*, p. 450.)

(2) Les « Gyrovagi » étaient une plaie du moyen âge; cela tenait en partie au mode de recrutement dans lequel l'intérêt humain jouait un grand rôle. On peut le constater dans une série de documents cisterciens du XVe siècle. (*Studien*, t. XVII, p. 45; notamment dans les *Kleinere Quellen und Forschungen zur Gesch. des Cisterzienserordens* publiés par le P. Otto Grillnberger dans Studien, t. XVI, pp. 599-610; t. XVII, pp. 41-59, 256-269, 437-443.)

(3) N° 27; Réome et Saint-Mansuy de Toul, 1234. (Roverius, p. 187.)

(4) Saint-Lambrecht et Seitenstetten, 1330. (Raab, pp. 186-187.)

(5) Réome et Saint-Mansuy (l. c.) : si frater... propria voluntate vel aliquo scandalo commotus... refugium petierit et ibidem morari voluerit, gratanter et honeste quandiu libuerit suscipiatur, et si postmodum ecclesiae suae reconciliari voluerit, absque ulla satisfactione reconcilietur.

sera reçu en paix et en sécurité (n° 13); on ne peut le réclamer à moins d'avoir prouvé sa culpabilité (n° 14).

Il va de soi que pendant son séjour dans un monastère associé, l'étranger doit assister aux offices, tant de jour que de nuit (1), au chapitre, aux coulpes, comme ceux de la maison, à moins que par grâce spéciale l'abbé ne l'en dispense (n° 52), et que s'il vient à se mal comporter en voyage, il peut être repris par le prieur du lieu (n° 30). Il va aussi de soi que s'il prend part aux réunions capitulaires, il n'a pas voix dans une élection abbatiale, dans les réceptions de novices et autres affaires, « les affaires secrètes (2) », de même qu'il ne peut être admis à la profession ou promu aux ordres sans la permission de son abbé (n° 52). Ou encore, pour bien marquer qu'un profès ne peut jouir des droits capitulaires dans deux maisons à la fois, on déclare que l'associé ne peut être admis aux délibérations secrètes du chapitre de la maison où il réside temporairement (3).

Il y a toutefois des limites à l'indulgence dont on fait preuve à l'égard de religieux en rupture de ban. On a prévu les cas où on ne les recevrait pas (4) : s'ils ont été chassés et dépouillés de leur habit d'une façon légale par leur abbé et par le chapitre de la maison « *irrecuperabiliter* » (n^{os} 3, 14, 45); s'ils ont

---

(1) Deo tamen cum reliquis in choro et alias servituri. (Metten et Garsten, 1378 ap. *Stud. und Mitteil. aus dem Bened. Orden*, 1881, I, p. 240.)

(2) Nisi de secretis ecclesie tractari debeat (Saint-Hubert et Saint-Remi de Reims, 1247 ap. KURTH, t. I, p. 319.)

(3) Set ne ex hac mutua fraternitate locum in duobus monasteriis reputet quispiam se habere, ad secreta nostri capituli transmissum taliter volumus non admitti (confraternité entre Prufening et Niederaltaich, 1280, *Mon. Germ. hist.* t. XVII, p 355).

(4) Vers 1212 on voit les abbés de Saint-Emmeram, de Prüfening, de Prüll et de Saint-Jacques de Ratisbonne protester auprès du pape Innocent III contre la prétention de l'archevêque Eberhard de Salzbourg de vouloir leur faire accepter un moine d'Ennsdorf chassé honteusement de son monastère « nefandi hominis, qui quarta vice pro furto et incendio ex monasterio Ensdorfensi ejectus, histrio denique factus, in solennitatibus principum corporis sui faciat spectaculum, vestibus militaribus indutus per universas provincias deambulet, cun incendiariis quoque et prædonibus se immisceat. (*Reg. boica*, II, 54; *Studien und Mitteil. aus dem Bened. Orden*, t. XVI, 1895, p. 256.)

commis une faute grave qui entraîne un renvoi (1), un scandale qui aurait jeté le discrédit sur l'ordre (2), ou un autre cas prévu par la règle (n° 38). Parmi ces fautes énormes on spécifie le vol (n^{os} 13, 14, 50), des vices honteux ou ceux que toute religion des fidèles répudie (n° 14), une mauvaise réputation (prave opinionis culpa) (n° 13).

On refuse aussi l'hospitalité à ceux qui ont été excommuniés de consentement de leur chapitre (n^{os} 9, 30, 32, 45), ou pour une juste cause (n° 11), à ceux qui sont en rébellion ouverte contre leurs supérieurs (n° 67).

Tous les actes de « fraternité » ne sont pas aussi draconiens, car l'expérience est là pour montrer que si l'excommunication pouvait être le châtiment d'une faute réelle, d'un délit grave, qui réclamait une expiation ou entraînait une expulsion, elle était parfois une mesure prise dans un moment d'emportement sous l'empire de la passion et qu'elle pouvait frapper un innocent, auquel un supérieur circonvenu n'avait pas su ou voulu rendre justice (3). Un religieux excommunié trouvera donc dans certains monastères un accueil charitable. A Lobbes et à Liessies on le place dans une dépendance du monastère, où on le garde jusqu'au moment où l'on aura obtenu sa réconciliation (n° 26). A Saint-Blaise et à Saint-Trudpert dans la Forêt Noire, même

---

(1) Nisi, quod absit, talis sit qui secundum regulam non valente satisfactione haud debeat conciliari (n° 19); nisi tale commiserit quod absit unde domum merito amittere debet (n° 22), v. n° 30.

(2) Nisi eorum excessus et crimen tam notorium et manifestum fuerit propter quod a proprio monasterio debeant expelli (n° 27); — si vero tam enorme fuerit delictum ut hujusmodi monachus suo monasterio non possit reconciliari, ad ipsum per litteras capituli sui denuntiabitur monasterio ubi est, ut ibi deinceps in ordinis detrimentum non debeat commorari (n° 24).

(3) C'est ainsi qu'en 1264 le cardinal Guy de Sabine pria l'évêque de Passau de vouloir faire admettre dans un autre monastère le moine Hugues de Seitenstetten « quod cum olim abbas ipsius monasterii ipsum non monitum nec citatum, primo ad delationem cuiusdam monachi ipsius monasterii excommunicationis vinculo innodasset et a monasterio eiecisset eodem », bien qu'il eût dans la suite mérité cette peine. (Raab, *Urkundenbuch des Bened. Stiftes Seitenstetten.* Vienne, 1870, p. 67.)

un religieux chassé de son monastère pour des motits sérieux peut chercher un refuge dans ces maisons, où il sera traité comme un frère, jusqu'au jour où son amendement lui méritera la grâce d'être rappelé (1).

L'entretien du moine étranger était imputé sur la mense commune. Bien qu'à partir du XIII[e] siècle on voie les monastères limiter le nombre de leurs habitants et conséquemment de leurs prébendes monacales, il y avait toujours place pour des imprévus, tels que pensions, pains d'abbaye, portions de prébendiers ou d'oblats. C'est ainsi qu'à l'abbaye de Saint-Bertin, en 1288, outre les cinquante prébendes effectives, il y avait douze prébendes nominales (2).

Un autre point important de discipline et de droit dont il est question dans les contrats de fraternité, c'est la réglementation des différends qui pouvaient surgir entre abbés et communautés. Ici aussi on a recours à l'arbitrage (n[os] 5[bis], 9, 14, 29) : avant de faire appel à une autorité supérieure on réclame l'intervention de l'abbé associé (n° 9). Celui-ci a l'obligation de répondre immédiatement à cet appel et, au besoin, de se faire accompagner de personnes discrètes pour régler le différend. Il a le droit de punir les coupables, de prendre la défense de la partie qui a pour elle la justice, au besoin même contre l'abbé (n° 14). Si quelque conflit s'élève à propos de propriétés, il sera réglé par les abbés avec le concours de *bonos viros pacis amatores* (n° 29).

Cette juridiction, volontairement accordée à un abbé étranger, entraînait avec elle une préséance et des honneurs. Cette préséance se manifeste dans le droit qui lui est accordé de prendre au chœur la place de l'abbé (n[os] 5[bis], 21, 22, 42, 45, 49, 65),

---

(1) Gerbert, t. III, p. 207. A Saint-Vaast d'Arras et à Corbie on accorde « communio utriusque capituli et detentio, et in necessariis procuratio cujuslibet fratris ab ecclesia sua quolibet modo exturbati usque ad reconciliationem sui capituli », sauf le cas de renvoi perpétuel et de privation d'habit, 1137. (Du Cange, *Glossarium*, t. III, p. 402.)

(2) Haigneré, *Les chartes de Saint-Bertin*. Saint-Omer, 1891, t. II, p. 175.

de présider à la table commune (1), que l'abbé du lieu soit présent ou absent (nos 4, 12, 14, 42). Mais c'est au chapitre qu'elle s'affirme, car la plupart des actes de confraternité reconnaissent à l'abbé associé le pouvoir de tenir chapitre, donc de juger, d'ordonner, de punir et d'absoudre (nos 1, 4, 9, 12, 14, 18, 19, 22, 26, 27, 30, 32, 38, 40, 45, 49, 50, 53, 59) (2). Si les actes l'autorisent à absoudre des fautes légères ou graves (n° 22), et même de relever les excommuniés de la censure portée contre eux (nos 28, 49), ou seulement d'adoucir la peine portée contre un délinquant, après avoir pris l'avis de l'abbé et des moines (n° 59), il est aussi stipulé qu'il peut punir les coupables (nos 9, 27, 32, 38, 40, 45, 50) et que les mesures prises par lui ne peuvent être révoquées par l'abbé du lieu (n° 26).

Parfois le droit de tenir chapitre est accordé au prieur d'une maison associée (n° 30).

Si l'on concède aussi à l'abbé associé le droit d'installer les enfants (n° 32), ou les « pueri (3) benedicti » (n° 9), de promouvoir de degré en degré les « pueri adolescentes » (4) ou de faire sortir de l'école les adolescents (n° 5bis), c'était une gracieuseté dont devaient être reconnaissants au visiteur les novices ou jeunes profès non encore revêtus des ordres sacrés, qui, de ce chef, avaient désormais droit à jouir d'une prébende monacale. Ce n'est qu'à titre exceptionnel qu'on voit reconnaître à un abbé étranger le droit, en cas de parité de voix dans une élection abbatiale, de se prononcer pour un candidat (n° 67).

L'arrivée d'un abbé associé était un événement : on lui faisait

---

(1) Ad scillam sedebit (n° 5), près de la clochette suspendue au-dessus de la table du supérieur. (V. Martène, *De antiq. monach. ritibus*. Lib. I. c. IX, n° 7; *Translatio S.-Eugenii.. ad monast. Broniense* [*Anal. Bolland*, t. III, p. 37, n° 10].)

(2) De même Réome et Montier-la-Celle. (Roverius, p. 260.) — Quotienscumque abbatem dicte ecclesie S. Remigii ad ecclesiam nostram devenire contigerit, ipse, si voluerit, capitulum in ecclesia nostra tenere poterit et ligatos sententia absolvere. (Août 1247; Kurth, *Chartes de Saint-Hubert*, t. I, p. 319.)

(3) *Pueri* était le terme usité pour désigner les novices et les jeunes profès.

(4) Saint-Vincent du Mans et Saint-Calais, 1218. (*Revue Mabillon*, t. X, p. 200.)

une réception solennelle (nos 5bis, 21, 42, 45, 49, 65) ou en corps, pourvu qu'il eût déjà reçu la bénédiction (n° 25), surtout à sa première visite (1). Dans certains cas l'élection d'un nouvel abbé associé était annoncée par une sonnerie solennelle et fêtée au réfectoire par une pitance de choix (n° 26).

Pour assurer la marche régulière de ces fraternités, en garantir les bons effets et en rappeler la mémoire, les actes stipulent que les abbés iront célébrer les fêtes patronales respectives dans les monastères associés (n° 14), qu'ils se visiteront soit personnellement, soit par leurs prieurs conventuels de temps en temps, pour cause de charité (n° 24). A Saint-Évroult on détermine même que l'abbé de Jumièges viendra tous les ans ou au moins tous les deux ans faire la visite régulière et qu'après enquête sur l'état du monastère, il pourra prendre les mesures que la prudence lui suggérera pour le plus grand avantage du chef et des membres de la communauté (n° 25).

La fraternité n'était pas limitée aux monastères d'un même ordre : on voit les bienfaits de l'association accordés à des maisons de règles différentes et même à des chapitres séculiers : Pibrac et Brioude, en 1070, s'accordent le séjour et l'aide mutuels (2) ; l'abbaye de Marmoutier et le chapitre de Tours se prêtent secours dans leurs causes et affaires, et, en cas de conflit avec l'archevêque, c'est l'abbaye qui doit réconcilier le chapitre avec le prélat (3). En 1161 l'abbaye bénédictine du Tréport conclut une fraternité avec les chanoines-réguliers d'Eu : les abbés sont invités à se prêter aide réciproque dans les affaires importantes; si, pour infirmité, un moine ou un chanoine sort de son église et se réfugie dans l'autre, il pourra y séjourner huit jours, et pendant ce temps, on travaillera à le réconcilier

---

(1) Cum primo predictum electum post consecrationem suam ad illam ecclesiam venire contigerit, cum solemni processione et jucunditate recipiatur (n° 26; v 52).

(2) *Gall. christ.* t. II, instr. col. 131.

(3) Mabillon, *Annal. bened.*, t. VI, pp. 639-641.

avec son supérieur, faute de quoi il devra partir (1). C'est aussi le cas entre les abbayes de Saint-Vincent et de Saint-Pierre de Châlon (2), tandis que Prémontré et Saint-Vincent de Laon d'une part, Prémontré et Nogent de l'autre décident de régler leurs conflits par arbitrages, de se prêter aide mutuelle, et, en cas de voyage des abbés en cour romaine, de régler simultanément leurs affaires (3). A Saint-Georges-du-Bois (chan. rég. de St-Aug.), l'abbé bénédictin de Saint-Vincent du Mans avait droit de correction et de réforme (4).

Je reviens au chroniqueur de Saint-Trond. Après ce qui vient d'être dit sur les prérogatives accordées aux abbés de monastères associés, on serait disposé à voir dans les honneurs qui furent rendus à l'abbé de Saint-Trond dans sa visite à Brogne les vestiges d'une confraternité dont le souvenir s'était perdu. Chose curieuse, ni l'obituaire de Saint-Trond, ni celui de Brogne ne font allusion à une association de ce genre; on n'y trouve aucune mention de défunts de Saint-Trond à Saint-Gérard, ni de Brogne à Saint-Trond. Faudrait-il songer à quelque relation de filiation? La tradition de Brogne est en faveur de Saint-Denis et aucun document ne la rattache à l'abbaye hesbignonne. Le petit problème d'histoire locale n'est donc pas résolu d'une façon certaine, mais en cherchant sa solution, j'ai eu l'occasion d'appeler l'attention sur un des côtés les plus intéressants de l'institution des fraternités monastiques au moyen âge.

---

(1) Laffleur de Kermaingant. *Cartul. de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport.* Paris, 1880, p. 59.

(2) Vers 1209. (*Gall. christ.* t. IV, instr. col. 245.) Confraternité de même teneur entre l'abbaye bénédictine de Marienberg et la prévôté des chanoines-réguliers d'Au près de Bozen en Tyrol en 1320. (Eichhorn, *Episcop. Curiensis*, prob. XCVI, p. 108.)

(3) Hugo, *Annal. ord. Praem.*, t. I, prob. XXX-XXXI, XLVI.

(4) Acte de 1294. (*Revue Mabillon*, t. X, p. 201.) Je ne parle pas des confraternités entre chapitres séculiers dans lesquelles il est aussi question de défense mutuelle et de réception, comme on peut le constater par l'acte conclu en 1206 entre les chapitres de Reims et de Laon. (Varin, *Archives admin. de Reims*, t. I. pp. 460-461.)

LA

LORRAINE BELGE

PAR

Louis VERHULST

DOCTEUR EN DROIT
SOUS-DIRECTEUR AU MINISTÈRE DES FINANCES

... Toutes les parties méridionales sont assez fertiles et produisent de quoi subvenir à la nourriture des habitants. En général la contrée hors d'Ardenne est mise au nombre des bons pays.
(Rapport de la Commission d'agriculture du Département des Forêts. 1799.)

Mémoire couronné par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques
(Concours annuel de 1913).

AVANT-PROPOS

Voilà plusieurs années déjà, dans un vieux collège de Wallonie, nous passions en « répétitions » les derniers jours de notre rhétorique. La bonhomie de nos maîtres et la liberté d'allure que nous donnait notre certificat d'études dûment signé, transformaient les cours en causeries pleines d'imprévu, dont le charme nous permettait d'attendre sans trop d'impatience les vacances prochaines. Or, une après-midi, notre *primus* achevait d'énumérer les illustrations du règne d'Albert et d'Isabelle, quand, au milieu de la stupeur générale, l'un de nous laissa tomber cette phrase : « Mais, Monsieur le Professeur, à cette époque que faisait le peuple? » Un moment interloqué, le maître — esprit distingué d'ailleurs — répondit : « Le peuple, mon ami, le peuple, alors comme aujourd'hui, il vivait. »

Il vivait! L'échappatoire fut pour nous un véritable trait de lumière. Derrière les acteurs de premier plan mis en scène par l'histoire traditionnelle, nous perçûmes distinctement la multitude anonyme, vouée à l'oubli par l'humilité même de sa vie de labeur, et notre curiosité s'inquiéta de savoir *comment* avaient vécu, quelle somme de bien-être avaient connue les manants, les bourgeois contemporains des célébrités dont les noms encombraient les pages de nos manuels. Problème insoluble sur l'heure, pour nous qui ne connaissions même pas les kermesses de Teniers ni les paysanneries des petits maîtres flamands!

Ce souvenir de notre adolescence, encore très net malgré les années, nous a rendu attentif à l'appel lancé par l'Académie pour susciter des études sur la condition des classes agricoles au XIX^e^ siècle.

Nous nous sommes arrêté tout d'abord à l'idée de répondre à la question mise au concours par un mémoire consacré spécialement au pays gaumet (1), — où les vicissitudes d'une carrière administrative nous fixèrent il y a tantôt quinze ans, — parce que l'unité de race, de mœurs et de caractère des habitants de ce coin de terre est éminemment propice aux conclusions générales d'une étude d'ensemble. Après réflexion, le souci de ne pas compromettre l'unité de l'œuvre amorcée par les monographies, déjà couronnées, traitant de diverses régions naturelles (Campine, Hesbaye, Ardenne), nous a fait étendre nos recherches aux cantons romans et aux cantons thiois de la Lorraine belge.

Notre premier travail de documentation portant sur les sources imprimées, ne fut guère fructueux : sauf dans la *Monographie agricole de la région jurassique* et dans les rapports annuels du commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton annexés à l'*Exposé de la situation administrative de la province de Luxembourg*, nous ne trouvâmes à glaner que des indications aussi rares que peu précises. Fort heureusement les archives particulières mises obligeamment à notre disposition par une ancienne famille du pays gaumet, les manuscrits de l'abbé Welter, curé d'Ethe il y a un siècle, et quelques actes authentiques trouvés à droite et à gauche, nous dédommagèrent amplement de notre insuccès initial. Notre connaissance du pays aidant, les renseignements ainsi obtenus nous permirent

---

(1) On désigne par ce nom de « Gaume » ou « pays gaumet » toute la partie romane du Luxembourg méridional comprise entre la Semois et la frontière française.

d'arrêter les bases d'une enquête personnelle embrassant toute la région depuis Attert jusqu'à Florenville et depuis Marbehan jusqu'à Torgny. Membres du clergé, notaires, médecins, instituteurs, hommes d'œuvres, fermiers, petits cultivateurs, ouvriers, nous avons tenu à entendre des représentants de toutes les classes de la population ; mais c'est surtout aux souvenirs des anciens de nos villages que nous avons fait appel. Interrogeant des mémoires vieilles de près d'un siècle, nous avons étudié les détails importants ou infimes de la vie d'autrefois. Là encore notre moisson a été des plus riches.

Qu'on ne s'imagine pas cependant que notre enquête alla sans difficultés! Outre l'ignorance, la vantardise, la défiance, l'esprit de clocher, l'indifférence, auxquels le chercheur se heurte habituellement, nous avons rencontré un autre obstacle que l'Allemand Schwertz [1] avait signalé en 1807 : nos attaches avec le fisc étant connues, nous étions suspects au vulgaire qui nous soupçonnait d'enquêter en vue de la création d'impôts dont l'imminence paraît certaine. Là où nous ne sommes pas parvenus à délier les langues, des collaborateurs occasionnels, mieux introduits auprès de la population, voulurent bien se charger d'interroger à notre place et de consigner les réponses par écrit. On trouvera reproduit en appendice, à titre d'exemple, le travail de notre correspondant de Bleid.

En possession d'un dossier complet, nous avons confronté les renseignements recueillis, les contrôlant les uns par les autres, compulsant les statistiques officielles, questionnant au besoin les personnes du pays que nous jugions les plus compétentes pour se prononcer sur la valeur des matériaux rassemblés. C'est seulement après avoir acquis la certitude d'édifier

---

[1] Schwertz, *Anleitung zur Kenntniss der Belgischen Landwirtschaft*. Halle, 1807, pp. 5 et 6.

notre œuvre sur une base solide que nous avons songé à la rédaction définitive.

Pour l'ordonnance de notre mémoire, nous avons considéré la question posée comme un problème à multiples inconnues dont la valeur doit être dégagée séparément avant d'arriver à la solution du problème lui-même. Après avoir décrit le pays et ses habitants, nous avons étudié les conditions de vie de la population : logement, nourriture, habillement, divertissements. La deuxième et la troisième partie sont consacrées respectivement à l'analyse des facteurs intrinsèques et extrinsèques de l'évolution agricole. Des conclusions générales résument et coordonnent les conclusions particulières placées à la fin des chapitres spéciaux.

Afin de lever tous nos doutes quant à la valeur du jugement porté, nous avons fait lire notre manuscrit par un Gaumet de vieille roche, qui s'est déclaré d'accord avec nous sur l'appréciation d'ensemble.

Telle est la genèse, telle est la distribution de l'œuvre que nous soumettons au jugement de l'Académie, en même temps que quelques appendices : cartes, diagrammes, photographies, copies d'actes, que nous croyons de nature à compléter heureusement notre travail.

Il nous reste à réitérer ici nos remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches et dont la précieuse collaboration a, seule, rendu possible notre travail. Si leur nombre autant que leur modestie nous empêchent de citer leurs noms, ils savent que notre reconnaissance leur est acquise.

LA
LORRAINE BELGE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I. — Le Pays.

Pour le vulgaire habitant du « pays bas [1] ». Ardenne et Luxembourg sont deux termes synonymes désignant une contrée dont les landes et les sapinières limitent la Belgique au sud-est à la façon des brumes glacées qui bornaient le monde des anciens. Il faut s'adresser à des gens suffisamment versés dans les choses de l'agriculture ou de la géologie pour se faire entendre quand on parle de la Lorraine belge. Au temps des diligences, l'accès de cette région masquée par le massif ardennais était des plus pénibles et, seuls, d'intrépides marcheurs pouvaient entreprendre de l'explorer [2]. Même aujourd'hui,

---

[1] Le Gaumet désigne par ce nom de *pays bas* toute la partie de la Belgique comprise entre la mer du Nord et l'Ardenne.

[2] Van Bemmel est à peu près le seul écrivain qui a consacré quelques pages au pays gaumet, dont la grâce simple, les riants villages lui apparurent au cours d'un voyage pédestre. (E. Van Bemmel et F. Gravaud, *Voyage à travers champs dans la province de Luxembourg*. Bruxelles, 1849, pp. 210 et suiv.) Pourtant quand il entreprit de célébrer les aspects si divers du sol belge, c'est à peine s'il daigna signaler l'existence au delà de la Semois des « riches et fécondes plaines de la Lorraine ». (*Patria Belgica*. Bruxelles, 1873, p. 90.)

Joly, passant des rives de la Semois aux vieux burgs du Grand-Duché, négligea le chemin de Virton pour gagner le Luxembourg par Bastogne. (Joly, *Les Ardennes*. Bruxelles, 1854.)

malgré la vogue des voyages et les facilités des communications, le touriste, attiré par les rives pittoresques de la Semois inférieure, ne s'avance guère au delà de Florenville (1). S'il pousse une pointe rapide dans le frais vallon où gisent les ruines de la célèbre et splendide abbaye d'Orval, il ne pénètre pas au cœur des cantons que l'on a appelés un peu prétentieusement « la petite Provence (2) ». Il ne fait pas connaissance avec les paysages tranquilles où les bois alternent avec les champs cultivés sur les pentes des collines que séparent d'immenses prairies tapissant le fond des vallées. Certes, il ne faut point chercher d'imposantes beautés sur cette terre de *labourage et de pasturage*, « point de » hautes montagnes, ni de grands horizons, mais quelques » jolis sites et de nombreux coins pittoresques d'une fraîcheur » et d'une intimité charmantes. Elle est verte et ruisselante de » sources comme l'Ardenne, mais son sol étrangement tour- » menté n'a point l'âpre relief, l'aridité sauvage du sol arden- » nais; sa verdure n'est point sombre, tranchante, uniforme » comme celle des carrés de pins noirs et des champs de fougère » et de genêt; des moissons de pur froment, non de seigle et » d'épeautre, jaunissent dans ses plaines et sur les croupes » molles de ses mamelons, parmi les bois et les prairies... (3) ».

Qui voudrait, à l'exemple de Barrès, « reconnaître les grandes pensées du paysage » (4) trouverait au château Renaud (5) un.

---

(1) Camille Lemonnier, lui aussi, a cru n'avoir rien à visiter en dehors de Florenville et d'Orval. (*La Belgique*. Paris, 1888, p. 705.)

(2) Houzeau, *Essai d'une géographie physique de la Belgique*. Bruxelles, 1854, p. 228.

(3) Pierre Goujon, *La Romance Terre*. (Annales de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse, t. X (1898), n° 1, *Histoire locale*, p. 13.

(4) Maurice Barrès, *Au service de l'Allemagne*. Paris, Moderne Bibliothèque, p. 62.

(5) A proximité de la station de Croix-Rouge. Avec Montauban, la forêt de Merlanvaux, Bâlan (France), il fournit argument à ceux qui veulent situer dans notre contrée le théâtre de la lutte entre Charlemagne et les fils Aymond; le château Renaud aurait été le refuge des quatre paladins.

On ne peut le citer sans mentionner en même temps son proche voisin « Le

observatoire propice. Du haut de cette éminence boisée, la vue s'étend sur les prairies basses et marécageuses où la Semois serpente depuis Arlon dont les tours pointent à l'horizon. Plus près, des moissons ondulent sous le souffle expirant des vents venus d'Ardenne. En arrière, au delà de la forêt de Merlanvaux et des bois qui la continuent à travers la région jurassique, l'œil découvre les plissements des vallées inclinées vers la Chiers, à laquelle elles portent le tribut de leurs eaux. Dans le lointain, estompant la masse sombre du bois de Musson, les fumées des hauts fourneaux de la Vire déroulent lentement leurs spirales dans le ciel.

Par les journées d'hiver, quand les collines disparaissent sous la neige dont les flocons attardés tourbillonnent dans l'air, une illusion d'optique fait paraître les crêtes successives plus proches, serrées les unes contre les autres, et l'on dirait d'un troupeau de moutons énormes confié à la garde de quelque cyclope.

Mais vienne le mois de mai; sur le camaïeu des bois, des prés diversement teintés de vert, tranchent seules les routes blanches, fuyant vers les agglomérations dissimulées dans les plis du terrain.

Tout en longueur, avec quelques tronçons de rues transversales, les villages alignent leurs maisons au bord des grandes routes. Au contraire de ce qu'on remarque en Brabant et plus encore dans les Flandres (1), les habitations ne sont point disséminées : elles sont étroitement rapprochées (2) et même, en

---

Trou des Fées ». Cette grotte percée dans une butte de pierre tendre et les êtres mystérieux qui l'habitèrent jadis, ont donné naissance à plus d'une légende du pays.

Le numéro du 19-20 août 1912 de l'*Avenir du Luxembourg* contient un article intéressant relatif à ces deux sites du pays gaumet. Voir aussi : *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg,* année 1912, p. 446.

(1) Schweisthal, *Histoire de la maison rurale en Belgique.* Bruxelles, Vromant, 1906, 2e partie, p. 66.

(2) Il a existé dans la province de Luxembourg une ordonnance de 1826 portant défense de construire, sans autorisation préalable, des habitations isolées, éloignées de plus de 1,000 mètres des maisons agglomérées. Cette ordonnance a été

certains endroits, contiguës (1) et alignées comme celles des villes. Bâties en pierres du pays, plus rarement en briques, elles reçoivent un badigeon blanc, ocre ou bleu laiteux, appliqué sur un crépis sommaire. Les fenêtres encadrées de calcaire, sont munies, même aux étages, de persiennes à claire-voie. Elles sont garnies de rideaux en mousseline ou en toile blanche et parfois de stores. Au rez-de-chaussée, des fleurs cultivées en pots — géraniums, quarantaines, etc. — mettent leur note joyeuse à chaque embrasure.

Devant les portes, sur les tas de fumier et dans les rigoles où coule un filet d'eau souillée de purin, oies, poules, canards cherchent leur pâture, ajoutant encore à la malpropreté des rues couvertes de bouse de vache.

Ainsi apparaissent nos villages, pressés autour de l'église, étonnamment semblables, avec leurs toits d'ardoises ou de tuiles emboîtées, aux villages français des rives de la Chiers (2). Comme

---

renouvelée par un règlement provincial de 1847, lequel a fixé à 500 mètres le maximum de la distance constituant le rayon d'isolement et a qualifié de maisons agglomérées toute réunion de trois maisons réellement habitées et non éloignées entre elles de plus de 200 mètres.

(*Exposé de la situation administrative de la province de Luxembourg*, année 1882, annexe, pp. 47–48.)

Parlant des villages lorrains, auxquels les nôtres sont apparentés de très près, un géographe français indique comme causes de l'agglomération des maisons la nécessité de se localiser autour de l'eau, assez rare sur les plateaux calcaires, et le mode de culture par assolement triennal entraînant la dissémination des parcelles et l'obligation de les exploiter d'un point central où les habitations sont groupées. (Vidal de la Blache, *Étude sur la vallée lorraine de la Meuse*. Paris, 1908, pp. 152 et 159.)

La même opinion est défendue par de Foville. (*Enquête sur les conditions de l'habitation en France*. Paris, 1894, p. xi.)

(1) Cette circonstance rend les incendies toujours redoutables dans un pays où rien n'est organisé pour les combattre. Le 25 août 1868, quarante-deux maisons de Sainte-Marie devinrent la proie des flammes; le 26 août 1873, trente-sept maisons de Strassen et, le 3 septembre 1886, soixante-quatre habitations de Battincourt furent détruites de la même façon.

(2) Le village lorrain est essentiellement routier. C'est la grand'route qui est à la fois la rue et la cour du village. Les charrettes, les hommes et le bétail du troupeau ou des attelages, tout rentre par la route vers les trois ouvertures successives que présente chaque maison.....

Derrière les maisons, les jardins, mais partout l'horizon des labours vers lesquels

eux, ils ont un lavoir public où les femmes épuisent la chronique cancanière de l'endroit (1) au bruit cadencé des battoirs frappant le linge humide. Comme eux aussi, ils gardent quelques croix de pierre, rongées par la mousse, que plantèrent les aïeux en témoignage de leur foi.

Depuis la ceinture de jardins et de vergers qui s'étend autour des maisons, les champs montent vers les bois voisins. Pour en faciliter la culture et pour empêcher les glissements du sol, les habitants ont ménagé des talus gazonnés ou couverts de broussailles et des murs en pierres sèches qui divisent en terrasses parallèles les collines, dont ils épousent les contours. Cette pratique séculaire donne au paysage un aspect typique (2) qui,

---

s'ouvrent des rues annexes remplies par les trains de culture. C'est sur la route que vit le village, route flanquée de deux larges accotements en dévers où un rythme régulier reproduit, devant chaque maison, la trappe de la cave sous la porte des gens, le tas de bois et le tas de fumier parmi les grands chariots à ridelles qui parquent le long de la route. Le lavoir, la fontaine, la mare où passe le bétail, la forge toujours présente dans ce pays de chevaux de labour complètent l'animation de la scène.

VIDAL DE LA BLACHE, *op. cit.*, pp. 150 et suiv.

(1) A Écouviez (France), un farceur a badigeonné sur la façade du lavoir « Chambre des députés »!

(2) Signalé par MASSART, à la page 280 de son *Esquisse de la Géographie botanique de la Belgique*. Bruxelles, Lamertin, 1910, et par A. VERHULST dans son étude si intéressante sur la *Dispersion de l'*Equisetum maximum (p. 3) parue dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE BOTANIQUE DE BELGIQUE. Bruxelles, 1910, t. XLVII, 3e livr.

Le rapport de la Commission médicale provinciale du Luxembourg, pour 1865, décrivait ces « espèces d'arles qui rachètent une partie de la pente dans le sens » transversal des champs et qui, faisant en quelque sorte l'office de petits murs de » soutènement, divisent naturellement les coteaux en terrasses ». Il ajoutait : « Cette » disposition des terres labourables existe dans toutes les parties du Luxembourg, » et elle donne au morcellement de notre sol cultivé une physionomie originale, » toute différente de celle des sols en plaine des autres provinces; mais elle dimi- » nue pour le labourage les pertes, les difficultés et les fatigues résultant des acci- » dents du terrain : c'est donc une particularité qui a sa raison d'être en hygiène » aussi bien qu'en économie rurale. En cela on ne peut qu'approuver le résultat de » la force des choses, l'effet séculaire des leçons que la nécessité a suggérées aux » aïeux de nos cultivateurs; et bien inconsidéré serait le réformateur qui, par » amour de la régularité géométrique, voudrait faire disparaître ce désordre bien- » faisant, fruit d'un art intuitif inspiré par la nature même. » *Exposé.....*, année 1866, annexes, p. 44.

en certains replis de ce sol tourmenté, fait penser à quelque colossal amphithéâtre. Elle influence aussi la forme géométrique des parcelles dont les limites incurvées, suivant les courbes de niveau et les terrasses qui zèbrent les croupes, se prolongent parfois très loin en plaine.

Tel qu'il est, le pays gaumet ne retient pas le regard de l'étranger qui le traverse hâtivement; ses grâces simples et fortes n'ont de sens que pour ceux qu'un long commerce a fait pénétrer dans son intimité. Mais qui l'a connu ne l'oublie pas, et nombre de ses enfants viennent y terminer leurs jours après une carrière accomplie au loin.

La Lorraine belge s'adosse au plateau ardennais depuis Muno jusqu'à Nothomb. Elle couvre une superficie de 73,000 hectares entre l'Ardenne, la frontière grand-ducale et celle de la France. Les couches triasiques et jurassiques de formation secondaire qui composent son sol, s'étendent fort loin en France et dans le Gutland luxembourgeois. Ce qui frappe à première inspection, c'est l'étonnante variété des terrains de cette zone exiguë : schistes, grès calcaires, marnes, sables entraînés par les vents (1), tourbières semblables aux fagnes (2) y voisinent, et souvent dans un même champ la charrue retourne des terres de natures différentes.

Les terrains argileux ou marneux sont pour la plupart tenaces et consistants, froids et souvent humides, surtout lorsqu'ils reposent sur un sous-sol de même nature et presque toujours imperméable. Leur ameublissement est difficile, la culture en est coûteuse. En se desséchant, ils durcissent; la charrue ne les entame que difficilement. Dans les endroits plus humides, leurs défauts s'accentuent; les plantes y sont encore davantage exposées aux ravages des maladies cryptogamiques (3).

Les terres argilo-sablonneuses, argilo-calcaires, etc., formées

---

(1) Massart, *loc. cit.*, p. 272.

(2) A Vance, Sainte-Marie, Étalle, Bellefontaine. (Rapport cité de la Commission médicale du Luxembourg pour 1865.)

(3) *Monographie agricole de la région jurassique.* Bruxelles, 1901, p. 15.

de grès, de sable, de calcaire sableux, sont communes. Elles sont d'une exploitation facile, mais elles souffrent ordinairement de la sécheresse (1).

Les analyses d'échantillons de terres faites au laboratoire de l'institut agricole de Gembloux ont montré que la plupart des sols du bas Luxembourg, s'ils sont riches en potasse, sont médiocrement pourvus d'acide phosphorique. L'emploi de la chaux et des engrais phosphatés est à conseiller aux cultivateurs soucieux d'augmenter leur production (2).

Le long de l'Ardenne s'étend une bande de marne d'importance variable. Large de 1 à 3 kilomètres aux environs de Watrinsart, Fontenoille, Florenville, Valansart, Sainte-Marie, Vance, Heinsch, Metzert et Guirsch, elle se développe dans le voisinage de Muno, Chassepierre, Jamoigne, Tintigny, Hachy et Thiaumont. Des poudingues, des argiles irisées et des grès en forment le soubassement. Dans cette zone de roches tendres, la Semois s'est creusé, dans une vallée large et peu profonde, un lit sinueux où elle roule à fleur de sol ses eaux fangeuses entre les prairies dont ses fréquents débordements augmentent l'excès d'humidité dû autant au défaut de pente qu'à la nature imperméable de la marne sous-jacente.

La terrasse qui s'étend au sud est formée de sables et de grès sinémuriens et virtoniens peu propres à la culture là où se développe le facies sableux avec nappe aquifère profonde; ils portent une forêt continue depuis Villers-devant-Orval jusqu'aux portes d'Arlon. Ce sol, très sec (3) à cause de l'épaisseur et de

---

(1) *Monographie agricole de la région jurassique,* Bruxelles, 1901, p. 15.

(2) *Ibid.*, p. 22.

(3) Les sables purs ou simplement ferrugineux sont très peu favorables à la végétation et présentent parfois l'aridité de sables de la Campine: c'est ce qu'on remarque en allant de Meix-devant-Virton à Limes, au bois Huet, au nord de Châtillon et entre Stockem et Sesselich.

Dumont, *Terrains triasique et jurassique,* p. 25, dans les Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des sciences et des belles-lettres, t. XV, 1842.

Voir aussi Houzeau, *op. cit.*, p. 229.

la perméabilité du grès de Luxembourg qui lui sert d'assiette, est peu habité, sauf toutefois à l'est et au sud-est d'Arlon, où s'étend le facies marneux (marnes de Strassen et de Hondelange) (1).

Vient ensuite une région schisteuse dont la terre arable, quoiqu'un peu froide, est en général de bonne qualité.

Au-dessus de ces schistes apparaissent des macignos qu'on remarque à Sélange, Messancy, Aubange, Aix-sur-Clois, Halanzy et Latour. Mélangés aux détritus schisteux charriés par les ravines, ils forment de très bons fonds cultivables. Mais c'est le macigno d'Aubange qui porte les meilleurs champs du Luxembourg. On l'observe à Guerlange, à Grandcourt, à Ruette et à Lamorteau (2).

La ligne de bois qui longe la frontière française, coïncide presque exactement avec l'affleurement du calcaire de Longwy, dont l'infertilité est telle que tous les essais de défrichement ont échoué (3).

C'est par comparaison avec le rude climat de l'Ardenne voisine que celui de la zone jurassique paraît doux au point d'avoir induit Houzeau à baptiser Virton « le Montpellier belge (4) ».

---

(1) *Exposé de la situation générale du service des ingénieurs des mines pendant l'année 1866* (pp. 131 et suiv.), annexé à l'*Exposé de la situation administrative de la province*, année 1867.

(2) Certaines terres marneuses sont si fertiles que, au témoignage des vieillards, elles n'auraient plus reçu d'engrais depuis un siècle.

A Torgny et sur la côte entre Saint-Mard et Harnoncourt, les terres ne sont fumées que tous les sept ou huit ans.

(3) *Monographie agricole*, p. 14. — Nous ferons observer cependant que la zone de glissement est très fertile et que la partie méridionale du plateau de Longwy porte de riches villages agricoles.

(4) Houzeau, *Patria Belgica*, I, cité par *Monographie agricole*, p. 2.

J. Servais exagère plus encore quand il parle de Virton « se dorlotant à l'abri des » vents du Nord dans une sorte de nid formé par de vertes forêts » et méritant presque, dit-il, « par la douceur de son climat et la précocité de sa végétation luxu- » riante, le nom de Nice de l'Ardenne que ses habitants aiment à lui donner ».

J. Servais, *La Belgique illustrée*, *La Semois*. Bruxelles, sans date, t. II, pp. 544 et 545.

La région de la Semois pâtit encore des rigueurs de l'hiver ardennais ; mais le bassin du Ton, protégé par un rideau boisé contre les bises qui descendent des hauts plateaux, et situé d'ailleurs à une moindre altitude, jouit d'une température beaucoup plus clémente. Le côteau qui descend du bois de Torgny vers la Chiers est même célèbre parmi les botanistes et les entomologistes, parce qu'il donne asile à une colonie absolument typique de plantes et d'insectes méridionaux (1).

Il ressort des observations faites par M. Lancaster (2) que, vers le milieu du jour, la chaleur est plus forte, en été, dans la région de Virton que dans les autres régions de la Belgique, la Campine exceptée. Par contre, les nuits y sont plus froides et la température moyenne hivernale y est moins élevée que dans les plaines de la basse Belgique. D'une façon générale, Virton est plus favorisé que les localités situées à la même altitude.

La période des gelées se prolonge assez tard dans la zone jurassique ; il n'est pas rare que le thermomètre descende au-dessous de zéro pendant le mois de mai. Juin ne connaît qu'exceptionnellement ces rigueurs ; mais des gelées assez fortes peuvent s'observer déjà en octobre.

En manière de conclusion au point de vue agricole, nous remarquerons avec Lancaster que le climat du bas Luxembourg se distingue surtout par une accentuation de chaleur vers le milieu du jour. Le refroidissement nocturne est assez prononcé pour contrarier le développement de certaines cultures (3).

L'humidité atmosphérique est ici relativement forte (4). La hauteur moyenne annuelle des précipitations, à peu près la

---

(1) Massart, *loc. cit.*, p. 272.

(2) A qui nous empruntons la majeure partie de nos données sur le climat (voir *Monographie agricole*, pp. 2 et suiv.).

(3) Celle de la vigne a totalement disparu de la région depuis cinquante ans, mais il existait encore en ces derniers temps des ceps isolés qui s'étaient maintenus à Torgny.

(4) Massart, *loc. cit.*, p. 272.

même que dans le district calcaire, suit une marche décroissante de la vallée de la Semois à celle de la Vire.

Si le nombre des jours de pluie, de neige et de brouillard est, dans le bas Luxembourg, très légèrement supérieur à celui que l'on observe au centre de la Belgique, les chutes de grêle et les phénomènes orageux — souvent si désastreux pour les récoltes — y sont par contre plus rares (1).

II. — Les Habitants.

Le sol si divers du bas Luxembourg est habité par les représentants de deux races distinctes. A l'est d'une ligne allant de Battincourt à Nobressart en passant par Habergy et Hachy, est fixée une population dont l'idiome s'apparente aux dialectes tudesques (2); à l'ouest s'étend la patrie des Gaumets, la *Romance Terre*, ainsi que l'appelaient au moyen âge les Allemands de Trèves et de Luxembourg. La forêt, « cette vieille et bienfaisante nourricière des populations ardennaises », fut-elle, comme le pense G. Kurth, la barrière qui délimita le champ de chacune des deux langues (3), ou bien faut-il chercher le secret de la victoire de l'une ou de l'autre sur tel ou tel point dans le

---

(1) On gardera longtemps mémoire dans le pays de Virton du cyclone du 17 juin 1904. Dans le sinistre sillon tracé par la tornade au travers du bois de Latour, nous avons vu des chênes de 1 mètre de circonférence cassés à hauteur d'homme, le tronc déchiqueté en véritables lanières. Au pied du bois, l'établissement de Pierrard, occupé par les Aumôniers du travail, fut presque entièrement détruit.

(2) L'abbé de Feller raconte dans ses souvenirs de voyages quel fut son étonnement quand il constata que les Saxons de Bittritz, en Transylvanie, parlaient un patois identique à celui des Luxembourgeois. *Itinéraire ou voyages de M. l'abbé de Feller*. Paris, 1823, t. I, p. 277.

Voir aussi Schweisthal, *Les Francs des bords de la Moselle et leurs descendants de Transylvanie*, dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, année 1904, pp. 143 et suiv.

(3) Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*. Bruxelles, 1900.

rapport numérique entre représentants des deux races (1)? La question est du domaine de l'archéologie et de la philologie. Il nous suffira de constater qu'entre Gaumets et Allemands n'existe aucune inimitié, aucune querelle de races, pas même un échange de moqueries telles qu'on en surprend entre Flamands et Wallons. Grâce à la connaissance des deux langues que possèdent la majeure partie des Allemands (2), les relations sont faciles tant au sein des assemblées politiques que sur les marchés d'Arlon où ils rencontrent les Gaumets. Pour ce motif aussi le rayon d'action des premiers est plus étendu que celui de leurs voisins : des Allemands viennent parfois se marier et s'établir dans les villages gaumets, mais nous ne connaissons pas d'exemple d'un Gaumet fixé dans un centre essentiellement allemand.

Au physique, le Gaumet a des traits épais, l'épiderme rude, un corps robuste et fortement charpenté, assez lent à se mouvoir. La moustache courte et drue que portent la majeure partie des hommes, accentue le caractère mâle de la physionomie. Les femmes sont de taille un peu au-dessous de la moyenne, larges de hanches et d'épaules; le sang riche qui anime leur teint, quand elles sont jeunes, annonce une race saine et forte. Même chez les jeunes filles, la démarche est lourde et sans grâce.

Doué d'une intelligence naturelle assez vive, le Gaumet est affable, sympathique, empressé à rendre service (3), même capable d'un certain dévouement. Il s'exprime avec aisance, et l'oreille est souvent charmée par le langage des gens du peuple.

---

(1) Voir dans les ANNALES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG (année 1911) l'étude de L. ROGIER : *Notes toponymiques et archéologiques pour servir à l'histoire de la frontière des langues dans le Luxembourg.*

(2) En 1866, 18.675 habitants de l'arrondissement d'Arlon-Virton parlaient l'allemand seulement, et 5,862 parlaient l'allemand et le français; en 1900, le premier groupe ne compte plus que 9,656 unités, tandis que le second a progressé jusqu'à 18,461. *Exposé...*, 1906, annexes, p. 56.

(3) Le paysan laissera sa charrue pour indiquer le chemin à l'étranger qui le lui demande; au besoin, il accompagnera celui-ci pour l'empêcher de s'égarer.

Comme les Gaulois dont parle César, il est curieux de nouvelles ; aussi les journaux ont-ils de très nombreux lecteurs, qui acceptent malheureusement avec trop de complaisance tout ce qu'on leur sert, croyant, sans discussion, à l'absolue vérité de ce qui est imprimé.

Depuis des siècles l'extrême pauvreté comme les grandes fortunes sont inconnues dans le pays. Cette absence de classes nettement établies a donné à la population un vif sentiment de l'égalité, qui se reflète dans les mœurs : chacun se considère comme l'égal de son voisin et, dans les villages où habite un châtelain, on chercherait vainement l'esprit de dépendance du paysan vis-à-vis du seigneur. L'observateur remarquerait, au contraire, comme une affectation de ne point témoigner toute la déférence due à une personne de condition supérieure, par crainte de paraître la courtiser. C'est que l'esprit public est frondeur, impatient de toute contrainte d'où qu'elle vienne (1). En religion comme en politique, comme dans la vie ordinaire, on veut être libre et n'agir qu'à sa guise. Cette soif de liberté, ce mauvais vouloir à reconnaître la supériorité d'autrui est le grand obstacle auquel nos associations agricoles se heurtent lorsqu'elles sont parvenues à secouer l'indifférence du cultivateur.

L'humeur emportée de nos gens les pousse aux extrêmes... au moins en paroles, car le bras est souvent moins prompt que la langue. C'est aux Virtonais, « seigneurs en partie de la Grange-au-Bois », qu'un souverain avisé accorda le privilège de porter la dague au côté droit de la ceinture. Obligé de tirer le fer de la main gauche, on avait le temps de se calmer avant de frapper de la main droite.

---

(1) Ce que le docteur Jacques dit du Luxembourgeois en général, est surtout vrai du Gaumet, qu'il a plus spécialement observé : « Il n'est pas facile à domestiquer. » Il sait vivre seul et se suffire à lui-même ; dans sa fière indépendance, il n'accepte » des lois que tout juste ce qu'il ne peut éluder. » *Les laiteries luxembourgeoises*, dans la REVUE SOCIALE CATHOLIQUE, année 1898, p. 77.

FIG. 1. — Une rue de Turpange. A droite le lavoir public.

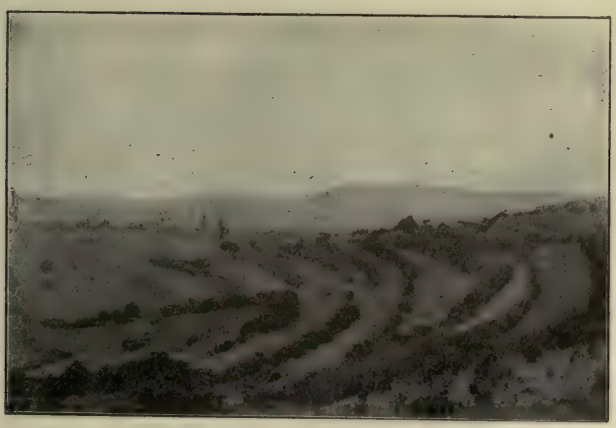

FIG. 2 — Champs en terrasses (près de Messancy).

FIG. 3. — Maison de cultivateur (Saint-Mard).

FIG. 4 — Maison de petit cultivateur.

Vaniteux, aimant à se mettre en scène, le Gaumet apporte dans ses récits — et Dieu sait s'il adore parler (1) — une exagération à laquelle il se prend parfois lui-même. Il nous souvient d'avoir entendu conter telle histoire d'un loup tué à coups de parapluie dont Tartarin lui-même aurait pu être le héros glorieux. Le légendaire Jean de Maidy, cet Uilenspiegel du terroir, disert, malicieux, vantard, un peu fripon, en révolte contre toute autorité, mais bon et secourable au pauvre monde, a une nombreuse lignée dans le pays.

L'esprit d'entreprise n'est pas la qualité maîtresse des habitants; chacun aime surtout ses aises. Satisfait de ne point devoir travailler dur, on ne court point après la fortune. Le plus grand nombre n'ont d'autre ambition que de vivre en rentiers sans attendre le moment où l'âge les éloignera de leurs occupations. Les fonctions publiques — nous aurons l'occasion d'en faire encore la remarque au cours de notre étude — sont particulièrement recherchées, et nous devons à la vérité de dire que les Gaumets y font bonne figure : les officiers et les fonctionnaires supérieurs nés dans le bas Luxembourg ne se comptent plus.

L'art parle peu aux imaginations, dont l'esthétique est d'ailleurs assez courte. Frère Abraham est le plus réputé des artistes que la région peut revendiquer, et son talent n'est point admis sans conteste (2). A l'exception des belles églises d'Orval et d'Avioth (3) dues à la munificence des moines, nul monument d'architecture ne vaut d'être cité. Les maisons particulières ne témoignent d'aucun souci d'élégance, et les reliques des siècles

---

(1) Pour comprendre la magie de la phrase sur nos Méridionaux belges, il faut lire les périodes qu'Édouard Ned — un Gaumet lui-même — met dans la bouche de son Bibi faisant la leçon, aux applaudissements de l'entourage, à qui reculait jusqu'à Châtillon les limites de l'Ardenne. *En pays gaumet*, par Édouard Ned. Bruxelles, Dechenne et Cie, 1906.

(2) Joly, *Les Ardennes*, t. I, p. 265.

(3) Localité française située à 4 kilomètres du territoire belge.

antérieurs : meubles, statues, pierres sépulcrales, etc., sont manifestement les œuvres d'ouvriers médiocrement épris du beau.

Par l'aspect extérieur, le Gaumet et l'Allemand, son voisin, se ressemblent assez bien. Mais il existe entre eux des différences profondes au point de vue du caractère. Autant le premier est vif et exubérant, autant le second est calme, froid et réservé : il ne parle pas beaucoup et ne se confie qu'aux personnes qu'il a eu le temps d'étudier et de connaître. Plus religieux et d'humeur moins indépendante, plus âpre au gain surtout, il apporte au travail la ténacité qui le caractérise et peine jusque dans un âge avancé pour amasser un petit pécule. Cependant il n'est pas insensible; le malheur d'autrui ne le laisse pas indifférent. Son aide n'est jamais réclamée en vain par le voisin en cas de maladie du bétail ou de travaux urgents aux champs (1).

L'amour de la terre est encore assez vif chez le paysan allemand. Les jeunes gens qui se décident à chercher un emploi loin du village y sont poussés par la difficulté de s'occuper sur place.

La technique agricole et les conditions économiques de l'exploitation du sol sont sensiblement les mêmes dans les cantons allemands et gaumets. Nos observations sont donc applicables à toute la région, sauf dans les cas où nous en restreindrons la portée à telle ou telle zone moins étendue (2).

---

(1) Quand un habitant du village construit une maison, on lui charrie gracieusement ses matériaux. Dernièrement les cultivateurs de T... ont rendu le même service au facteur des postes qui dessert leur section.

(2) Comme les limites du district jurassique coïncident assez exactement avec celles de l'arrondissement d'Arlon-Virton, nous emprunterons aux statistiques officielles les données relatives à cet arrondissement.

PREMIÈRE PARTIE

—

Conditions générales de la vie dans le Luxembourg méridional.

CHAPITRE PREMIER.

L'Habitation.

Les maisons, même les plus anciennes et les plus modestes sont bâties en pierres, plus rarement en briques (1). Beaucoup ont un étage, parfois deux; cependant on en trouve, surtout dans le pays gaumet, qui n'ont que le rez-de-chaussée. Les portes, de même que les fenêtres, sont encadrées de pierres de taille grises. Au fronton de l'entrée principale se trouve d'ordinaire la date de l'érection de la bâtisse (2). Les toits de chaume, nombreux encore il y a un demi-siècle, étaient fort appréciés, parce que la chaleur ni le froid extérieurs ne les pénétraient et aussi parce qu'ils étaient plus économiques que les couvertures en tuiles ou en ardoises, auxquelles ils ont cependant fait place

(1) Vandermaelen, dans son *Dictionnaire géographique du Luxembourg*, Bruxelles, 1838, mentionne l'existence de « cabanes » dans divers villages allemands. Il faut entendre par ce mot des habitations de journaliers dépourvues de grange et différentes par là des maisons occupées par des cultivateurs. Les cabanes en torchis n'existaient que dans les Ardennes.

(2) Cette circonstance nous a permis de constater que plus des neuf dixièmes des maisons n'ont pas un siècle d'existence.

depuis que les compagnies d'assurances refusent d'assurer contre l'incendie les immeubles couverts en chaume (1).

Les toits sont à deux pans d'inclinaison assez faible et parfois inégale.

Anciennement on fixait de petites croix au faîte du toit ou encore sur l'armature de pierre blanche couronnant les cheminées. C'était là, croyait-on, une sauvegarde contre la foudre.

La plupart des maisons comprennent sur une même ligne et sous un seul toit l'habitation, l'étable et la grange; elles sont du type franc (2).

Au point de vue de la disposition intérieure, on peut les ranger en deux catégories. Les unes n'ont pas de corridor : une sorte de cage ou de tambour en bois délimitant l'aire de la porte fait saillie dans la première pièce, quand on n'y a pas accès directement du dehors. En entrant, on pénètre dans la cuisine, dont le sol est carrelé en pierres grises (3). Dans les anciennes maisons, le foyer est encore surplombé par le manteau de la cheminée, où pendent jambons, lard et saucisses à fumer ou à sécher. Les foyers ouverts d'autrefois nécessitaient l'emploi d'une crémaillère, à laquelle on accrochait les marmites en fonte. On utilisait aussi des poêlons et des casseroles (coquettes)

---

(1) Une loi prohibant les toitures en chaume, promulguée dans le grand-duché de Luxembourg, fut abolie en 1848, peu de temps après sa mise en vigueur. Fischer, *Historische Notizen über den Zustand der Landwirthschaft im Grossherzogthum Luxemburg*. Luxembourg, 1863, p. 63.

(2) Schweisthal, *Histoire de la maison rurale en Belgique*. Bruxelles, 1906, deuxième partie, p. 97.

Le type de nos habitations se retrouve assez loin au delà de la frontière française. Voir *Les maisons types de la région de la Meuse* dans *l'Enquête sur les conditions de l'habitation en France*. Paris, 1894, pp. 99 et suiv.

Nous avons remarqué en diverses localités quelques constructions comprenant une étable placée sous le corps de logis, auquel on accède par un escalier de plusieurs marches (type alaman). Voyez la photographie d'une habitation de l'espèce parmi les gravures qui illustrent le présent mémoire.

(3) La cuisine renferme un évier en pierre d'où les eaux de ménage s'écoulent à l'extérieur par un tuyau en plomb.

qui, grâce aux pieds dont ils étaient pourvus, pouvaient être posés au milieu des charbons sans étouffer le feu. La garniture du foyer comprenait les chenets, les pincettes, la pelle et la « soufflette », long tube en fer employé pour souffler sur les braises et ainsi activer ou ranimer le feu.

La cheminée est adossée au mur séparant la cuisine de la seconde pièce. Le bas en était fermé jadis par une plaque de fonte ou taque recouverte d'ornements divers en relief (armoiries, sujets allégoriques ou mythologiques, figures de saint, etc.) dont la seconde face — sans enjolivement celle-là — apparaissait dans la place voisine, au fond d'une cavité fermée par une porte ou par un rideau et surmontée d'une armoire (tâkeschâf). Dans cette niche où régnait une certaine tiédeur, on mettait à lever la pâte du pain, on y faisait aussi sécher le bois et le linge (1). L'armoire supérieure s'appelait « le placard » et renfermait d'ordinaire les papiers d'affaires, la bourse contenant l'argent du ménage, etc. Parfois on trouvait aussi un compartiment intermédiaire (*la layette*) remplissant l'office des modernes tables à ouvrages.

Il paraît bien que la destination première de la taque a été, à une époque où l'usage des fourneaux au bois n'était pas répandu, de chauffer la chambre à coucher que la fumée d'un feu ouvert aurait envahie. Cette chambre, que les Gaumets nomment « le poêle » et les Allemands « die stùf » (stùbe), sert à la fois de salle à manger, de salle de réception et de dortoir (2) ; un poêle

---

(1) Schweisthal, *op. cit.*, p. 98.

Le mot « taque » désigne aussi dans le langage du terroir le buffet de la *stouff* contenant la plaque de fonte. J. Fischer verse dans l'erreur quand il soutient le contraire dans sa brochure : *Plaques de cheminée et de fourneau*. Luxembourg, 1900, p. 7.

Voir les belles photographies de taques luxembourgeoises qui illustrent l'ouvrage de J.-B. Sibenaler : *Taques et plaques de foyer, etc.* Arlon, Brück, 1908.

(2) Le rapport de la commission médicale provinciale, en 1866, s'élevait contre l'usage général d'avoir un lit dans la principale chambre habitée.

à colonnettes (1), relié à la cheminée par une longue buse, y entretient la chaleur. On trouve dans certaines maisons une troisième pièce servant de salon, de laverie ou de débarras. L'étage est occupé par les chambres à coucher et le grenier.

L'usage de tapisser de papier peint une ou plusieurs chambres de l'habitation s'est implanté voilà plus d'un demi-siècle ; toutefois les murs intérieurs badigeonnés au lait de chaux sont encore nombreux.

Les demeures de la seconde catégorie ont un corridor latéral ou central (2). Dans le premier cas un long corridor part de la

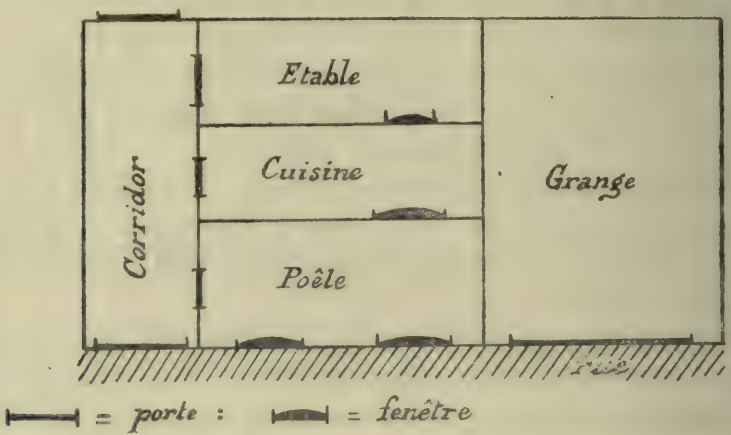

porte principale pour aboutir à une porte de derrière. Sur ce boyau sombre s'ouvrent les divers compartiments de la maison. Nous avons vu en divers endroits et notamment à Virton, des maisons de ce genre remarquables par leur disposition intérieure dont le croquis ci-dessus fera aisément comprendre l'originalité.

---

(1) Ce poêle se compose de trois parallélipipèdes en fonte superposés, reliés entre eux par des colonnettes. Le compartiment inférieur, de dimensions plus grandes que les deux autres, sert de foyer.

(2) A l'heure où la soirée prend fin, il est d'usage que les jeunes filles de la maison reconduisent les jeunes gens jusqu'à la porte où s'engage une conversation tendre ; cela s'appelle *faire l'ollaïe* (corridor).

On le voit, la cuisine ne reçoit l'air et la lumière que par une fenêtre donnant dans la chambre placée à front de rue (1). Il est inutile d'insister sur l'insalubrité de semblables demeures et sur les dangers qu'y courrait la santé des habitants, si leurs occupations ne les appelaient au grand air pendant la majeure partie de la journée.

Les maisons plus cossues sont partagées en deux par un corridor qui laisse deux pièces de chaque côté. La même disposition se retrouve à l'étage.

Des caves existent sous la plupart des habitations ; elles ont parfois une issue sur la rue, fermée par deux volets de fer (2).

La saillie arrondie qu'on remarque dans le pignon de nombreuses maisons est produite par le cul du four à cuire le pain (3).

Dans les petites et les moyennes exploitations agricoles, l'habitation, l'étable et la grange se succèdent sur une même ligne, chacune ayant une issue à la rue ; une communication intérieure existe entre le logis et l'étable. L'accès de celle-ci est facilité aux poules par une échelle conduisant à une ouverture pratiquée à une certaine hauteur du sol.

La grange répond en tous points à la description que Schweisthal donne des granges du Luxembourg grand-ducal :

« Absolument dépourvue de fenêtres et munie de quelques » lucarnes en forme de meurtrière, la grange est accessible du » dehors par une porte charretière se fermant à l'aide d'une » barre de levier également utilisée en Belgique, et contenant » un vantail mobile sur charnière, ainsi qu'un guichet laissant » entrer l'air et la lumière. L'encadrement de cette porte est

---

(1) Une ancienne maison de Vieux-Virton n'a, à front de rue, qu'une étable et l'entrée d'un long couloir menant à la cuisine située derrière l'étable.

(2) Vers 1850, les habitants d'Arlon logeaient encore leur bétail dans les caves de leurs habitations.

(3) Il y a un siècle, on utilisait encore le four banal d'origine féodale.

» presque toujours cintré et en belles pierres de taille; le » linteau plat en bois est fort rare.

» A défaut du guichet mentionné, la porte est souvent percée » d'une ouverture en forme de carreau, parfois garnie d'une » vitre.

» Autrefois on aimait à y clouer une chouette ou un oiseau » de proie.

» Sous le toit, une soupente formée de poutres sert à emma- » gasiner le foin et la paille, et si l'étable est attenante, des » ouvertures carrées, placées contre le ratelier, au rez-de- » chaussée, avec volet glissant sur rainures permettent de » donner directement le foin ou le fourrage au bétail.

» Si la grange manque, le fenil est installé au-dessus de » l'étable (1). »

Les aires des granges sont formées de dalles ou d'argile battue au fléau; ce dernier mode d'aménagement est de beaucoup plus fréquent, parce qu'il est le moins coûteux.

La physionomie de nos demeures rurales se complète par la ligne des fumiers formant bastion au bord du chemin. Exposés au soleil et à la pluie, ils perdent le meilleur de leur principe fertilisant, sans qu'on fasse rien pour le retenir. Les citernes à purin sont rares, malgré la prime élevée accordée aux cultivateurs qui veulent construire ces réservoirs conformément aux plans et devis publiés par le mémorial administratif.

Les fermes importantes ont des ailes perpendiculaires au corps de logis; quelques-unes sont disposées en quadrilatère fermé, percé d'une porte charretière sur une de ses faces. La cour centrale est occupée par le fumier.

Les constructions élevées en ces dernières années ne diffèrent de leurs devancières que par une meilleure observance des règles de l'hygiène, due principalement à l'influence des comités de patronage des habitations ouvrières. Les plafonds sont moins

---

(1) Schweisthal, *op. cit.*, p. 109.

bas; les chambres à coucher, refoulées à l'étage; les appartements, plus spacieux, mieux éclairés et mieux aérés. Cependant, sur ce point, la contribution personnelle, assise sur les portes et fenêtres, constitue encore une entrave au progrès (1).

Ce qu'était le mobilier garnissant les maisons d'autrefois, le sergent d'office de la baronnie de Jamoigne va nous le dire dans le procès-verbal d'une saisie pratiquée, le 1er avril 1780, chez un cultivateur de Prouvy :

Dans la cuisine : 10 cuillers d'étain; 10 assiettes d'étain; 2 plats d'étain; 4 assiettes de faïence; 1 moyen chaudron d'airain; 2 pots de fer cru avec leur couvercle de fer cru; 1 grand et 1 moyen chaudron de fer cru; 2 seaux de bois de chêne cerclés en fer battu et ansés; 1 paire de chenets de fer cru; 1 crémaillère de fer battu; 1 serpe; 1 bêche; 2 pots et une cruche en grès; 2 plats de terre; 5 plateaux à mettre du lait; 1 arrosoir de fer blanc; 1 baratte en bois de chêne; 1 lampe de fer cru et 1 de cuivre; 1 pelle à frire le lard; 2 cuillers, l'une de fer battu, l'autre de fer blanc; 1 grande fourchette de fer battu à tirer la viande du pot; 1 pelle à feu de fer battu supportée; des pincettes de fer battu.

Au poêle : 6 chaises de bois blanc et de bois de hêtre, dont 4 empaillées et 2 en bois; 4 assiettes de faïence; 3 carafons en verre; 2 moyennes bouteilles; 1 table en bois de chêne avec pieds croisés; 1 coffre avec ses ferrures, serrures et clefs; 1 bois de lit en chêne avec trois rideaux de toile rouge et son contour rouge; 1 couverture de laine blanche; 2 draps neufs; 1 traversin rempli de paille hachée; 1 coussin de plume avec son oreiller; 1 paillasse de toile remplie de paille; 2 paires de draps neufs.

A la chambre à côté : 1 tonneau à lessive; 1 serpe; 1 pétrin;

---

(1) Voir réponse au questionnaire pour la commune de Bleid.
La loi du 18 juillet 1893 a exempté de la contribution personnelle d'après les trois premières bases (valeur locative de l'habitation, mobilier, portes et fenêtres) les ouvriers proprement dits, c'est-à-dire ceux qui, vivant de leur salaire, travaillent de leurs mains pour autrui.

2 corbeilles d'osier à porter la pâte au four; 3 hoyaux à essarter; 1 couverture verte et 1 drap supporté; environ 2 quartels de pommes de terre.

A l'écurie : 1 petite truie; 1 vache brune réclamée par la fille du saisi; 4 poules; le fumier devant la porte (1).

A peu de choses près, c'était là le mobilier ordinaire, auquel il faut ajouter la « cariole », sorte de tiroir qu'on repoussait le jour sous le lit des parents et où couchaient les petits enfants. L'huissier n'en donne pas l'estimation; mais on trouvera reproduite en appendice la note d'adjudication aux enchères publiques d'un mobilier complet vendu, au village de Saint-Vincent, le 16 avril 1781. Le lecteur pourra ainsi se faire une idée de la valeur des meubles d'un ménage rural il y a un siècle.

Les gens aisés possédaient en plus une horloge et une armoire à linge ou une garde-robe.

Tous les meubles étaient fabriqués sur commande par des artisans locaux avec le bois fourni par les chênes de nos forêts. Faits pour une population essentiellement sédentaire, ils étaient lourds et difficilement transportables. Leur masse n'avait d'égale que leur solidité : après un siècle d'existence, beaucoup de ces meubles sont encore en usage dans la contrée et promettent des services plus longs que les produits de l'ébénisterie moderne.

En pays gaumet, on a toujours attaché un grand prix à avoir une couche moelleuse. Si les plus pauvres avaient des lits garnis de sacs de toile remplis de paille, même les ouvriers mettaient leur orgueil à posséder un lit muni de tous ses accessoires : 2, 3, voire 4 matelas de plume, 1 traversin, 2 paires d'oreillers et 1 édredon également bourrés de plume; couvertures en laine, simples ou doublées; draps en fil de lin ou de chanvre. Pour parer aux dangers d'une chute, que la hauteur du lit garni de ses matelas empilés pouvait faire craindre, on plantait une « bâchelle »

---

(1) *Histoire de Jamoigne*, par N. Tillière, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, année 1910, pp. 81 et suiv.

(sorte de barrière en bois) entre la face extérieure du bois de lit et le sommier.

Nos aïeux redoutaient les rhumatismes, et, pour s'en préserver, chauffaient leur couche au moyen d'une bouillotte d'étain remplie d'eau chaude, ou encore à l'aide d'une bassinoire de cuivre contenant des braises ardentes. A défaut d'ustensiles appropriés, on se servait d'un cruchon de grès contenant de l'eau chaude, ou d'un carreau en terre cuite préalablement mis à chauffer sur le poêle.

Les bassinoires, jadis si appréciées, sont aujourd'hui délaissées. Les matelas de laine sont d'un usage courant, de même que les couvertures ouatées qui font aux dormeurs un rempart infranchissable contre le froid.

La substitution des poêles aux foyers ouverts a provoqué une véritable révolution dans la composition des batteries de cuisine. Les casseroles à pieds, les poêlons à manche, les chaudrons de cuivre rutilant, les marmites en fer battu ont fait place à des ustensiles émaillés d'un prix moins élevé, mais moins massifs et d'une qualité frôlant la camelotte.

Malgré la concurrence de la houille, le chauffage au bois s'est assez bien maintenu, grâce au droit d'affouage que possèdent les habitants de nombreuses communes. Mais l'huile végétale, employée autrefois dans les lampes, est détrônée par le pétrole; même certaines localités ont adopté un éclairage perfectionné : Arlon est éclairé au gaz de houille et Messancy ainsi que Virton possèdent une usine d'électricité fournissant le courant aux particuliers et à la commune pour l'éclairage des rues. Dans les villages importants — à Ethe et à Saint-Mard, par exemple — des réverbères au pétrole sont entretenus par un agent public ou par un adjudicataire.

Aujourd'hui, pas plus qu'autrefois, en pays gaumet, et surtout dans la région allemande [1], la propreté des habitations n'est

---

[1] Fischer, *Historische Notizen...*, p. 64.

pas toujours méticuleuse : le balai est de corvée plus souvent que le torchon.

Dans les églises, les chaises sont inconnues (1) ; les fidèles se rangent sur des bancs en chêne. Périodiquement les places de la nef centrale sont mises aux enchères pour compte de la fabrique de l'église, et les familles achètent, parfois très cher quand la rivalité s'en mêle, le droit exclusif de s'asseoir à tel banc déterminé. Les nefs latérales ne sont pas affermées et chacun peut s'y caser gratuitement à sa convenance.

CHAPITRE II.

La Nourriture.

Sauf peut-être en quelques rares années de disette extrême, la nourriture de nos populations, toute frugale qu'elle fût, n'a pas laissé d'être suffisante au cours du siècle dernier. Le pain, les pommes de terre, le laitage et le lard en formaient les éléments principaux. Il va sans dire cependant que l'ordinaire des familles variait d'après le degré d'aisance de chacune d'elles.

Les ménages les plus pauvres mangeaient du pain de seigle; mais la masse se nourrissait de pain de méteil, le pain de pur froment restant l'apanage de quelques-uns. Seule la classe aisée faisait usage de beurre; les petites gens vendaient le leur pour se procurer quelque argent. Ils mangeaient chaque matin la « trempinette », dont la recette, fort simple, n'est pas perdue dans nos campagnes. Sur la miche cassée en gros morceaux, on verse, dans un grand bol, du lait et du café en abondance; la mixture est absorbée ensuite à la cuiller, à la façon d'une soupe.

---

(1) Sauf à Arlon et, depuis quelques mois, à Virton.

FIG. 5. — Vieille fileuse.

FIG. 6. — Paysanne coiffée de la « hâlette ».

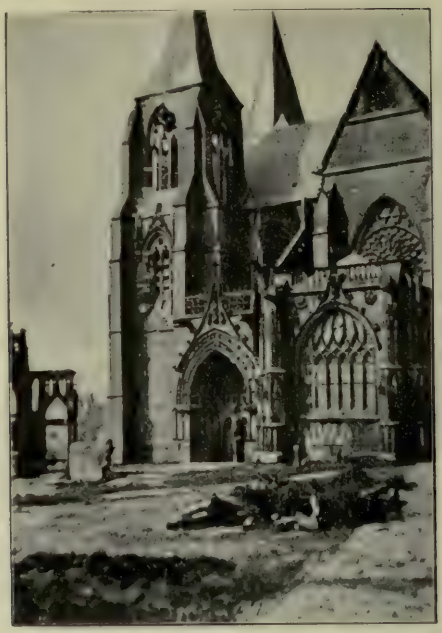

FIG. 7. — Église d'Avioth.

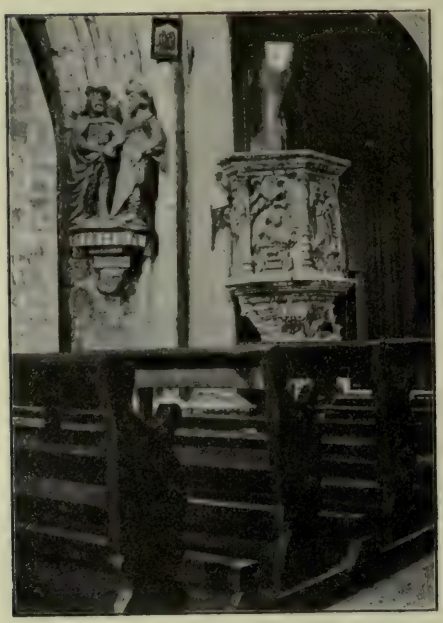

FIG. 8. — Église d'Avioth (intérieur).

Aujourd'hui, grâce à la prospérité générale, chacun mange du pain blanc, que la plupart des ménagères fabriquent elles-mêmes d'après un procédé très ancien. La levure liquide (levure de bière) et la levure sèche n'ont pas encore détrôné l'antique levain, morceau de pâte retenu de la panification précédente et devenu aigre. La pâte pétrie dans une « maie », pétrin en bois, est placée ensuite dans des corbeilles d'osier, où elle *lève*, en attendant d'être déversée sur l'aire chaude du four. On obtient ainsi des pains d'une forme assez irrégulière, larges de 40 à 50 centimètres et hauts à peine d'une main. Ils ont des *yeux* énormes et prennent assez facilement une saveur sure, due au ferment employé.

En ces dernières années, une société coopérative de boulangerie s'est installée à Virton ; ses camions parcourent les villages industriels jusqu'à Athus. Elle fabrique le pain mécaniquement, suivant les méthodes les plus modernes ; mais ses produits sont peu appréciés par les Gaumets de vieille souche, qui leur préfèrent le pain fait à l'ancienne mode. Au surplus, elle se heurte à une cause spéciale d'insuccès, n'existant point dans l'intérieur du pays, contre laquelle n'ont pas à lutter les sociétés similaires du « pays bas » qui ont servi de modèles pour sa constitution. En règle générale, les grandes entreprises de boulangerie attirent la clientèle et la retiennent en vendant le pain 2 ou 3 centimes moins cher que les boulangers. Les « cens » et les « demi-cens » étant inconnues en pays gaumet, où tous les comptes se font par sous, comme en France, le prix du pain est nécessairement uniforme, et les boulangeries prospèrent à côté de la société rivale.

Autrefois on servait presque exclusivement les pommes de terre avec les légumes et du lard ou de la viande salée. Chaque ménage élevait au moins un porc, qui fournissait la graisse et les salaisons consommées pendant l'année. Souvent, pour solder quelque dépense urgente, on vendait les jambons fumés d'après une méthode qui a fait au loin leur réputation.

Des cultivateurs aisés ont gardé la coutume (anciennement très répandue) d'acheter vers la fin du mois de juin un *sâleux* (1), vieille vache qu'ils mettent en pâture avec leur bétail. Quand le troupeau rentre à l'étable, dans les derniers jours d'octobre, l'animal reçoit une alimentation spéciale, composée principalement de pommes de terre et de plantes-racines. Vers la Noël, on fait tuer la bête, et la viande en est salée ou séchée pour la consommation domestique.

L'usage plus fréquent ou même quotidien de la viande fraîche tend à se généraliser. Une bonne partie des produits de l'élevage régional est abattue sur place. Le nombre des bouchers et des charcutiers de l'arrondissement d'Arlon-Virton a progressé parallèlement à celui des habitants : de 84, en 1833, il s'est élevé à 114, en 1910 (2), tandis que, dans le même laps de temps, la population a passé de 57,287 à 84,859 âmes. Il est à noter toutefois que les affaires des fournisseurs actuels ont pris une extension inconnue de leurs devanciers.

Les vendredis et autres jours maigres, on fait usage d'œufs, de harengs, de morue ou de stockfisch. Nous sommes loin du temps où les valets de ferme stipulaient en s'engageant qu'il ne leur serait pas servi « de poisson rouge (saumon) » plus de deux fois par semaine (3). Le saumon a complètement disparu de nos cours d'eau et les autres poissons : truites, gardons, chevennes, etc., ne paraissent que de loin en loin sur la table des hôtels ou sur celle des notables.

En fait de condiments on n'employait guère autrefois que l'ail, dont l'usage est encore très répandu, et le sel. Il est vrai que les épices coûtaient cher et qu'il fallait — au moins pendant

---

(1) *Monographie agricole*, p. 64.

(2) Chiffres extraits de statistiques inédites reposant aux archives du Ministère des Finances.

(3) C'est au moins ce que rapporte une tradition remontant aux dernières années du XVIIIe siècle, Nous croyons qu'elle vise plus le pays de la Sûre que celui de la Semois et de la Chiers.

les premières années du siècle — s'en approvisionner à Luxembourg, où le commerce de détail était localisé.

Nous avons relevé dans des comptes de ménage portant sur les années 1795 à 1808 (1), quelques données intéressantes sur le coût des denrées alimentaires :

1 livre de graisse.	14 sous.
1 livre de beurre.	9 à 14 sous.
2 chapons	1/2 couronne.
1 livre de viande de mouton	4 sols.
1 livre de viande de bœuf	5 sols.
1 livre de fromage de Hollande.	8 1/2 sols.
1 livre de sucre blanc	36 sols (1795) à 24 sols (1805).
1 livre de sucre candi	51 sols (1795) à 36 sols (1806). et à 63 sols (1808) (2).
1 livre de chandelles	8 sols.
1 livre de morue.	12 sols.
1 livre de riz	5 sols.
1 bichet (double décalitre) de pommes de terre.	7 sols.

A la même époque (1796), l'intendance française évaluant, pour les réquisitions, la valeur des céréales d'après la moyenne des années précédentes, fixait à 10 francs le prix de 100 kilogrammes de froment et à 7 francs le prix de 100 kilogrammes de seigle.

---

(1) *Manuscrits Welter*, passim.

L'abbé Welter, curé d'Ethe de 1784 à 1809, a laissé de curieux manuscrits. A côté de généalogies intéressant les principales familles du Luxembourg, on y trouve des notes historiques, des souvenirs personnels et des adresses de correspondants. Quelques pages — trop peu nombreuses, à notre gré — fournissent des renseignements sur le train de maison de l'abbé et sur la culture dont il trouvait le temps de s'occuper en dehors des devoirs de sa charge et des leçons qu'il donnait à quelques élèves.

En vertu d'une décision arbitrale, lesdits manuscrits sont déposés au collège Saint-Joseph, à Virton, où nous avons pu les compulser.

(2) Voir page 39 la valeur des sols et des sous en monnaie courante.

Les écarts si considérables dans les prix du sucre étaient dus vraisemblablement aux événements de la politique internationale.

Un demi-siècle plus tard, une douzaine d'œufs valait 6 à 7 sous; une livre de bœuf, 5 sous; une livre de beurre, 10 à 12 sous.

Aujourd'hui les cours ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui sont pratiqués sur les divers marchés de la Belgique (1).

On fait généralement quatre repas par jour. Le déjeuner se compose de pain et de café; on y ajoute des œufs et du beurre pendant les forts travaux de la moisson et de la fenaison. Le goûter n'est pas différent. On fait parfois une légère collation *(le maradé)* vers 10 heures du matin. Le dîner comprend le plus souvent un potage, des pommes de terre, des légumes et de la viande salée ou du lard, que remplace de la viande fraîche les dimanches et jours de fête. Le souper se réduit à une salade de pommes de terre au lard; son heure varie de 5 à 8 $^1/_2$ heures, suivant les saisons, de façon à permettre de commencer tôt les veillées d'hiver et de profiter, pour les travaux agricoles, des longs jours d'été.

Les habitants du quartier allemand consomment beaucoup de laitage, notamment du petit lait. Toutefois les laiteries ont créé une situation nouvelle : les villageois sont devenus beaucoup plus économes du lait de leurs vaches, et certains même se contentent du lait des chèvres qu'ils entretiennent à cette fin.

Chaque convive a sa cuiller, sa fourchette, son couteau, son assiette sur laquelle sont servies les rations tirées du plat posé au centre de la table (2). Il arrive cependant encore qu'un même verre serve à plusieurs personnes. La vaisselle d'étain, presque exclusivement employée jadis, a cédé la place à la faïence, que son bas prix met à la portée de tous. Les plats et les assiettes d'étain échappés aux fondeurs sont avidement recherchés par les

---

(1) Nous avons pris pour point de comparaison le *Tableau du prix des denrées ménagères* au 31 janvier 1913 inséré dans la *Revue du travail* du 15 février suivant, p. 179

(2) Jadis, dans beaucoup de ménages, tous les convives mangeaient au même plat; les assiettes étaient un luxe réservé aux circonstances solennelles.

collectionneurs d'objets anciens — fort nombreux dans la classe bourgeoise de la région — qui en ornent leurs bahuts.

Nos paysans tiennent de leurs ancêtres l'amour des franches ripailles. Les kermesses et les noces sont l'occasion de festins où l'abondance des mets et des boissons ne le cède qu'à la capacité d'absorption des convives (1). Au XVI[e] siècle, les réjouissances qui accompagnaient les épousailles étaient devenues si onéreuses et donnaient lieu à tant d'abus que Charles-Quint prit un édit défendant de célébrer une noce pendant plus d'un jour et d'y inviter plus de vingt personnes. Nous ignorons si l'ordonnance fut observée, mais il nous a été donné de voir, en pays gaumet, quinze à vingt couples festoyer pendant deux jours à l'occasion d'un mariage. On comprend après cela que l'usage local mette la moitié des frais de la noce à charge de la famille de chacun des jeunes époux.

Dans nos villages, la fête patronale est toujours célébrée avec beaucoup d'entrain. Disparus les antiques chars à bancs qui jadis déversaient au seuil des demeures hospitalières la cohue des parents invités de longue date! Mais les moyens de transport perfectionnés rendent plus faciles encore les réunions familiales autour des tables où défilent rôts, poulets, pâtés (2) et bien d'autres produits de l'art culinaire local. Dans ces circonstances le vin remplace très souvent la bière devenue, en ces dernières années, la boisson ordinaire et démocratique.

D'une façon générale, la nourriture est substantielle et sa préparation ne laisse pas à désirer; tout au plus pourrait-on demander plus de variété dans l'ordinaire des cultivateurs. Les cercles de ménagères qu'on s'occupe de fonder, inscriront sans doute à leur programme des notions d'art culinaire et de culture potagère en vue de remédier à cette situation.

---

(1) On parle encore des prouesses pantagruéliques accomplies au cours des dîners offerts aux électeurs censitaires par les candidats qui se disputaient leurs suffrages.

(2) En pays gaumet, on appelle « pâtés » des gâteaux de pâte fine fourrés de viande de porc.

CHAPITRE III.

L'habillement.

« Non, Monsieur, s'exclamait un vénérable nonagénaire que » nous interrogions, on ne saurait priser les modes d'aujour- » d'hui quand on a connu celles de jadis ! Vous auriez dû voir » la belle mine de nos pères dans leurs vêtements de fêtes : » habit directoire à larges revers, orné de boutons de métal; » culotte courte et gilet en nankin s'ouvrant sur une chemise » dont le col engonçant recevait une cravate nouée à la main; » des bas blancs mettaient en valeur les mollets nerveux; les » souliers bas avaient des boucles dorées ou argentées; les » chapeaux étaient en feutre à longs poils, ressemblant vague- » ment à nos « buses » actuelles, tels que vous avez pu en voir » sur des gravures de 1830.

» Nos mères ne le cédaient en rien à leurs maris dans leurs » beaux atours de drap fin. Leurs jupes très amples, avec » fronces très serrées, étaient attachées à un corsage plat fermé » sur le devant au moyen d'agrafes. Un nœud de dentelle et » une croix de métal précieux relevaient leur toilette. Sur leurs » épaules, elles jetaient un grand châle à ramages ou à carreaux, » et leurs cheveux disparaissaient sous un chapeau garni de » fleurs et de brides de ruban se nouant sous le menton ».

Hâtons-nous de le dire, c'étaient là les vêtements d'apparat des gens les plus aisés, et encore les conservait-on avec un tel soin qu'ils servaient couramment à plusieurs générations. Dans la vie journalière, la masse du peuple portait des habits de « tiretaine », étoffe de laine mélangée de lin ou de chanvre, d'une solidité à toute épreuve. Les hommes passaient au-dessus de leur chemise de toile écrue des culottes courtes et une veste que recouvrait une longue blouse (sarrau) de toile bleue ou grise. Un bonnet de coton, de gros bas de laine et de lourds souliers garnis de clous complétaient l'équipement masculin.

L'ajustement des femmes comprenait une chemise longue, une jupe avec ceinture, un corsage, un tablier noué autour de la taille; sur la tête, un bonnet en lingerie; aux pieds, des bas et des souliers. C'est seulement après 1850 que l'usage des sabots s'est généralisé par suite du renchérissement des chaussures de cuir (1). Les enfants portaient des vêtements taillés dans la défroque de leurs parents; beaucoup couraient pieds nus, tout au moins dans les cantons allemands (2). Dans la même région, hommes et femmes avaient des boucles d'oreilles (2).

Tout le linge de corps et de table, de même que les draps de lit et les essuie-mains étaient faits de grosse toile de lin ou de chanvre, filée par les ménagères pendant les soirées d'hiver. Celles qui ne pouvaient suffire à la tâche — et elle était considérable, car on mettait son orgueil à posséder des armoires remplies de linge — engageaient des femmes qui, pour quatre sous, venaient filer de 4 à 8 heures du matin et de 6 à 9 ou 10 heures du soir. L'interruption du travail pendant la journée permettait aux ouvrières de vaquer à leur ménage. Les produits de l'industrie domestique servaient aussi à confectionner certains vêtements de dessous que l'on faisait teindre.

Le progrès n'a pas épargné l'originalité des costumes dans notre région plus que dans le reste de la Belgique; son niveau égalitaire et brutal a détruit l'harmonie séculaire établie entre le paysage et le paysan (3). Les Gaumets d'abord, les Allemands avec plus de lenteur, ont abandonné le costume de leurs pères pour se ranger sous la férule de la mode tyrannique que nous impose tour à tour Londres, Vienne ou Paris. A l'heure actuelle, il n'est pas jusqu'aux servantes et aux femmes d'ouvriers

---

(1) *Exposé.....*, année 1866, annexe, p. 31.

(2) *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, année 1897, p. 38.

(3) Changeur, *Le paysage et le paysan*, dans le numéro de septembre 1911 du Bulletin de la Société nationale pour la protection des sites et des monuments en Belgique.

qui ne veuillent porter corset, gants et chapeaux de dimension extravagante. N'avons-nous point vu *l'entrave* des élégantes citadines imposée aux jambes nerveuses de nos robustes filles! Partout, dans toutes les classes de la société, depuis Arlon et Virton jusqu'aux plus petits villages, le luxe féminin règne en maître, imposant à ses esclaves des dépenses qu'on essaie souvent de balancer par des réductions sur les frais de ménage et de nourriture. « Les femmes des ouvriers de ma paroisse, nous » disait un prêtre du doyenné de Messancy, sont en général de » bonnes ménagères, étant pour la plupart d'anciennes » servantes; malheureusement, elles imposent parfois des pri- » vations à leur famille pour se payer d'immenses chapeaux » empanachés! » Seules les vieilles personnes portent encore, en semaine, l'antique bonnet blanc et la mantille.

Les hommes ont abandonné la blouse et le bonnet de coton pour le veston et la casquette ou le chapeau de feutre mou; il n'y a guère que certains marchands de bestiaux et quelques vieux cultivateurs qui endossent encore le sarrau. Le pantalon est porté par les jeunes gens dès qu'ils atteignent l'âge de 15 ou 16 ans.

Les ouvriers industriels ont souvent un costume en velours brun à grosses côtes. Ils portent en bandoulière une carnassière de cuir dans laquelle ils serrent leurs victuailles. Par les plus grands froids, ils ne revêtent point de pardessus, se contentant d'ajouter un caleçon, un gilet de laine et une écharpe à leurs vêtements ordinaires. La hâte que les gens du pays apportent à quitter leurs habits d'hiver dès les premiers jours de soleil, est considérée par les médecins comme la cause de multiples maladies *a frigore* [1].

* * *

Les manuscrits de l'abbé Welter, si fertiles en renseignements du plus haut intérêt sur la vie de nos populations il y a un

---

[1] Dr Jeanty, dans l'*Histoire des communes luxembourgeoises*, t. I, p. 527.

siècle, nous ont fourni quelques indications relatives aux dépenses de toilette (1). Nous les reproduisons ci-après :

Une paire de bretelles	2 livres.
Une paire de souliers pour homme . .	1 couronne impériale.
Un habit pour homme	1 louis.
Une culotte de velours	22 pièces.
Une chemise de femme	7 pièces.
Un bonnet de femme.	12 sols.
Une robe de femme	10 francs.
Une paire de souliers de femme . . .	9 pièces 4 sols.
Un tablier de femme, en fin teint . . .	8 francs.
Un mouchoir rouge (châle)	3 livres.
Une paire de souliers pour garçonnet. .	7 pièces.
Une aune de fin teint.	5 livres.
Une aune de taffetas noir	6 livres.
Une aune de toile.	7 sols.
Un cœur d'or	$^1/_2$ couronne.
Une aune de tiretaine	12 sols (2).

Comme nos aïeules usaient leurs vêtements jusqu'à la corde et qu'elles fabriquaient la majeure partie de leur trousseau elles-mêmes ou avec l'aide de femmes travaillant à la journée, leurs maris n'avaient pas à craindre les notes des couturiers. Heureux temps!

---

(1) Voir aussi l'appendice n° II; la nomenclature des objets vendus comprend des articles de lingerie et des vêtements.

(2) La livre tournois valait en monnaie actuelle fr. 0,98765; elle se décomposait en 20 sous de 4 liards valant chacun 3 deniers.

1 louis d'or	= 24 livres.
12 sols (monnaie de Luxembourg)	= 1 livre de France.
1 couronne impériale	= fr. 5,5661.
1 pièce.	= fr. 1,5026.
1 escalin	= fr. 0,6032.
1 plaquette	= fr. 0,3175.
1 couronne de France	= fr. 5,80.

Les tailleurs d'habits (1) façonnaient les étoffes livrées par leurs clients; c'est depuis une trentaine d'années seulement que des marchands-tailleurs et des magasins de confections se sont établis à Arlon, à Virton et dans quelques localités importantes. Les maisons bien tenues ont des coupeurs qui se rendent à domicile, même hors ville, pour prendre les mesures et essayer les costumes.

Les jours de marché, les villageoises profitent de leur séjour au chef-lieu pour passer en revue les étalages afin de connaître la mode, et celles qui ne font pas leurs emplettes immédiatement savent au moins ce qu'elles doivent exiger de la couturière et de la modiste à qui elles s'en remettent du soin de les habiller. Depuis quelque temps, nos Ève campagnardes ont aussi appris à goûter l'ivresse des « occasions » dénichées dans les liquidations calquées sur celles où se ruent leurs sœurs de la capitale; les magasins n'y perdent rien, mais l'équilibre du budget familial est parfois compromis par l'achat d'objets superflus acquis sans réflexion, à cause de leur bon marché apparent.

Aujourd'hui le linge de corps est généralement en toile de coton, en molleton ou en flanelle : la toile de lin est réservée pour le linge de luxe. Tous ces tissus sont de fabrication mécanique; il y a beau temps que les rouets ont cessé leur ronron et dorment, poussiéreux, dans un coin de grenier, quand ils n'ont pas eu la bonne fortune d'être recueillis comme objets de collection par une petite-fille de celles qui les firent tourner jadis.

Si la majeure partie des femmes savent suffisamment coudre pour effectuer les reprises et les réparations nécessaires aux effets de la famille, bien peu sont capables de couper et d'assembler une chemise ou un autre vêtement simple. Il est à souhaiter que l'enseignement manuel donné dans les écoles soit complété sur ce point.

---

(1) Il y en avait 238, en 1841, dans l'arrondissement d'Arlon-Virton. (Statistique inédite reposant aux archives du Ministère des Finances.)

CHAPITRE IV.

Divertissements et coutumes.

De tout temps la danse a occupé le premier rang parmi les plaisirs populaires. Noces, réjouissances familiales, fêtes des moissons, kermesses locales ont toujours été l'occasion de sauteries. Même, à l'époque de l'occupation française, on avait ménagé, à proximité des villages, des espaces entourés d'arbres où la population célébrait par des danses les fêtes officielles. Lacuisine [1] a conservé son *Jardin Marie-Louise* [2], ainsi dénommé en souvenir des réjouissances auxquelles donna lieu le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse, fille de l'empereur d'Autriche, et plusieurs localités du Luxembourg grand-ducal ont encore leur *Bonapartz Gaertchen*.

Nous nous occuperons ici uniquement des danses publiques, parce qu'elles étaient soumises autrefois à un protocole original qui tend à disparaître rapidement.

Le jour de la fête locale, la jeunesse organisait un bal sur la place communale, préalablement recouverte d'une couche de sable; les couples y venaient en cortège, précédés par des musiciens. Dès que ceux-ci avaient pris place sur une estrade faite de chariots ou encore de planches reposant sur des tonneaux, le *maître jeune homme et la maîtresse jeune fille* ouvraient solennellement la danse, à laquelle se mêlait ensuite la jeunesse entière. Après quoi le *sergent* invitait successivement la jeunesse de chacun des villages voisins à prendre part à une danse. L'appel terminé, il proclamait : « Danse qui veut, étrangers et autres! » Ce cérémonial était rigoureusement suivi, et le perturbateur eût été vivement expulsé avec quelques bourrades qui lui auraient certainement ôté l'envie de poursuivre son rôle de trouble-fête.

---

(1) Petit village près de Florenville.

(2) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. III, p. 1040.

Les frais du bal étaient couverts au moyen des cotisations des membres de la jeunesse et du produit des *récréations*, aubades données pendant le dîner aux notables de l'endroit.

La fête recommençait le lundi. Le mardi pas un des gars n'aurait voulu manquer la messe de jeunesse ; c'était à qui passerait le premier à l'offrande et, au temps où les luttes politiques les plus vives divisaient profondément le pays en *rouges* et *bleus*, on vit des jeunes gens se cacher de grand matin derrière l'autel pour enlever à ceux du clan adverse l'honneur du premier rang (1). Après l'office, le curé était reconduit jusqu'au seuil du presbytère, d'où il adressait quelques conseils de circonstance à ses jeunes paroissiens et paroissiennes. Puis ceux-ci exécutaient une danse sous les yeux de leur pasteur, lequel leur offrait des rafraîchissements.

Circonstance digne de remarque : les jeunes filles allaient à la danse sans leurs parents, sous la conduite d'un frère ou d'un fiancé ou même, tout simplement, d'un jeune homme du village délégué par le maître jeune homme. Les fêtes se prolongeaient assez avant dans la nuit ; les cavaliers devaient ramener leurs danseuses au logis, où souvent les parents dormaient déjà, et cependant les abus étaient rares. C'est que les filles étaient sages et décidées à se faire respecter !

De nos jours, on ne danse plus guère sous les tilleuls et les marronniers ; la morale et l'hygiène y ont perdu : les couples s'entassent et tournoient jusqu'aux petites heures du jour dans des salles de cabaret où l'atmosphère chargée de poussière et de relents de toutes sortes est bientôt irrespirable. Pendant les poses, des chanteuses de café-concert, engagées pour la circonstance, débitent les couplets égrillards et ineptes des chansonnettes « créées » dans les bars de Montmartre.

Les théâtres forains, les manèges de chevaux de bois et autres

---

(1) Extrait d'une notice de M. Guillain mise à notre disposition par M. le Dr Dufort, de Laeken.

FIG. 9. — Le cortège de la jeunesse dans un village gaumet le mardi de la fête communale.

FIG. 10. — Vieille maison avec toit de chaume (Sommethonne).

attractions de l'espèce qu'Arlon était seul (1) à connaître il y a un demi-siècle, figurent dans les kermesses de toutes les agglomérations de quelque importance, où affluent les habitants des villages voisins désireux de se récréer. Les fêtes locales, tout comme le tirage au sort, ont été souvent l'occasion de rixes sauvages entre jeunes gens de villages ennemis; heureusement les animosités disparaissent dans le coude-à-coude des voyages et des travaux effectués en commun par la population ouvrière, et les bagarres se font rares.

En temps ordinaire, aujourd'hui pas plus qu'autrefois, on ne connaît d'autres amusements que le jeu de cartes et le jeu de quilles. Le jeu de billard n'a qu'un nombre très restreint de fervents et aucun de ceux-ci n'appartient aux classes laborieuses. Parfois l'enjeu n'est que le prix des consommations, mais très souvent il consiste en argent. La passion s'en mêle, et tel ouvrier célibataire risque et perd en une après-midi de dimanche une partie importante de son salaire de la semaine. Sans doute le jeu, même le jeu de hasard, n'était pas inconnu jadis, puisque l'acte de concession, pour l'an 1778, des emplacements pour jeux de quilles sur la place d'Harival à Virton, stipule expressément que *les jeux dits vulgairement la brette, le tourniquet et tous autres jeux de hasard y seront défendus* (2); mais nous croyons pouvoir affirmer, sans crainte de démenti, qu'on joue plus qu'autrefois et que les enjeux sont plus importants, quand ce ne serait que parce que les salaires sont plus élevés.

Le nombre des cafés de l'arrondissement d'Arlon-Virton croît plus rapidement que la population; tandis que celle-ci, de 57,287 âmes, en 1839, a passé à 84,859, en 1910, les cabarets ont progressé de 807, en 1842, à près de 1,800, en 1910;

---

(1) Les bateleurs, danseurs de corde et autres faiseurs de tours fréquentaient seuls les fêtes villageoises. Exceptionnellement une troupe nomade jouait quelque pièce rappelant les mystères du moyen âge : *La Passion*, *Geneviève de Brabant*, etc.

(2) Jeanty, *Un ancien livre de ville de Virton*.

la proportion des débits pour cent habitants s'est donc élevée de 1.40 °/₀ à 2.12 °/₀. En outre, les cafés ne sont plus seulement fréquentés le dimanche après les offices, mais on y va aussi en semaine ; il n'est pas rare qu'un ouvrier absorbe sur sa journée cinq ou six « demi-quarts » (environ $^1/_{10}$ de litre) de genièvre (1).

D'une façon générale, si les ivrognes avérés sont plutôt l'exception, il est indéniable que l'intoxication alcoolique provoquée par l'usage habituel et excessif de boissons fortes est fréquente dans toutes les classes de la société, même chez les femmes (2). Sous prétexte de pousse-café, bonnet de nuit, etc., on boit à domicile assez bien d'eau-de-vie de marc, de quetch ou de mirabelles importée clandestinement de France ou du grand-duché de Luxembourg, malgré la surveillance — nullement tracassière d'ailleurs — de la douane.

Les patronages fondés en ces dernières années pour grouper les jeunes gens sous une surveillance salutaire, ne débitent d'ordinaire que de la bière ; mais, il faut bien le reconnaître, leur action est très restreinte.

Les sociétés de musique instrumentale et d'art dramatique, loin de recruter de nouveaux adhérents, semblent au contraire perdre de leur importance (3). L'esprit d'association n'existe pas dans la région ; et puis le goût des voyages en chemin de fer ou en bicyclette provoque des déplacements nombreux, incompatibles avec la bonne marche d'une société.

A la faveur de l'engouement pour les sports, mis à la mode par les journaux spéciaux et les chroniques sportives des grands quotidiens de la capitale, quelques clubs de foot-ball ont été

---

(1) Le Commissaire d'arrondissement d'Arlon-Virton évalue à plus de 2,000,000 de francs les sommes dépensées annuellement dans les cabarets de sa circonscription. — *Exposé.....*, année 1912, annexe, p. 20. — L'usage général du tabac (pipe, cigares, cigarettes, etc.) provoque aussi des dépenses assez considérables.

(2) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. III, p. 1283 — *Ibid.*, t. I, p. 533. — *Exposé.....*, année 1895, annexe, p. 57.

(3) *Exposé.....*, année 1893, annexe, p. 74.

fondés, notamment à Arlon, à Virton et à Habay-la-Neuve. Cependant c'est le vélocipède qui conserve toutes les préférences de la jeunesse (1), au point qu'il n'est plus de kermesse locale sans course vélocipédique.

Le jeu de paume, les combats de coqs sont inconnus dans le pays; il en est fort heureusement de même des concours de pigeons à l'occasion desquels, en d'autres parties de la Belgique, on gaspille tant d'argent.

* * *

Que nous soyons nés en tel ou tel coin de la Wallonie ou des Flandres, tous nous avons entendu vanter par nos parents, si nous ne les avons connues nous-mêmes, les longues soirées d'hiver passées auprès de l'âtre ouvert. Dans la Lorraine belge, la veillée se faisait *au poêle*, devant l'immense cheminée où pétillait un clair feu de bois. Les lueurs du foyer éclairaient la salle presque autant que la lampe à l'huile grasse que l'on allumait pour les fileuses, dont le rouet tournait allègrement pendant que les conversations allaient leur train. De quoi ne parlait-on pas dans ces veillées d'hiver? Les hommes, fumant leur courte pipe, devisaient entre eux de leurs travaux et des nouvelles extérieures, toujours rares avant la multiplication des journaux; les femmes commentaient, souvent sans bienveillance aucune, la conduite de telle ou telle voisine; dans un coin, d'où fusaient de temps en temps des rires vite comprimés par crainte d'une remontrance, enfants et jeunes gens s'amusaient entre eux. Mais on avait tôt fait d'épuiser toute la chronique d'actualité et alors

(1) La vulgarisation de la bicyclette a eu des résultats moraux, économiques et peut-être pathologiques; mais les éléments certains nous font défaut, en ce moment, pour aborder cette question complexe; nous espérons en faire quelque jour l'objet d'une étude spéciale.

commençaient les histoires de jeunesse, les contes effrayants où les revenants, les fées, le cheval Triquet tenaient les premiers rôles (1). Parfois un vétéran des armées de Napoléon retraçait les prouesses accomplies sous l'œil du grand homme, ou bien une aïeule chantait d'une voix cassée et chevrotante les couplets appris au temps lointain de sa jeunesse. Vers 10 heures chacun rentrait chez soi pour gagner son lit.

La veillée se pratique encore, l'hiver, dans les localités rurales, mais combien transformée! Le cadre original que lui faisaient la cheminée à manteau, le feu ouvert, les rouets, la lampe primitive, tout cela a disparu sans retour. Les vieilles chansons, les anciennes histoires se perdent une à une : on ne croit plus au monde mystérieux qu'elles évoquaient. Et puis la politique passionne trop les esprits; il faut lire les journaux et discuter les événements de la vie nationale et internationale. Une seule chose n'a pas changé, c'est la censure assez peu charitable des actes du prochain.

L'été, les assises (2) se tiennent à la belle étoile, sur le banc qui s'adosse à la façade de la plupart des maisons gaumettes. Là encore se font, et surtout se défont les réputations.

Les *bures* ou *bulles* (du latin *burere*) désignent une coutume presque oubliée. Jadis, le premier dimanche du carême, on allumait dans chaque village un bûcher fait de fagots quêtés chez les particuliers ou parfois d'un arbre pris dans les coupes communales. Pendant qu'au son de la musique, une ronde s'organisait autour du brasier, on *soudait*, c'est-à-dire qu'on proclamait à tue-tête les noms des jeunes gens et des jeunes filles que l'on

---

(1) Il est intéressant de noter que, parmi les légendes du terroir, il s'en trouve une dont le professeur de Reul, de l'Université de Bruxelles, signale la dispersion remarquable *(Leçons publiques sur les littératures étrangères)*; c'est celle de la chasse infernale, qui est connue aux abords de la forêt de Soignes, dans le grand-duché de Luxembourg et en diverses contrées de l'Allemagne.

(2) Le *coûtreye*, ainsi qu'on dit au pays de la Gaume.

supposait devoir convoler dans l'année (1) : cette pratique n'allait pas sans abus.

Plus anodines et non moins joyeuses étaient les danses ou rondes de mai, vieilles survivances des fêtes païennes célébrant le réveil de la nature au printemps et l'allégresse qu'il suscite au cœur de l'homme.

En mai également, le mois du folklore, les jeunes filles des villages gaumets promenaient une enfant costumée de blanc, la tête couverte d'un voile et d'une couronne de fleurs d'oranger. De place en place le cortège s'arrêtait et la *petite mariée* exécutait une danse (2) au son d'une mélodie naïve dont le chœur reprenait le refrain :

Joli mai, mois de mai,
C'est le joli mois de mai !

Les offrandes recueillies étaient destinées à l'ornementation de l'autel de la Vierge.

Joli mai ! Le renouveau met encore la terre en liesse, mais les poétiques coutumes qu'il ramenait sont presque entièrement perdues aujourd'hui. Il en est une cependant dont la disparition ne causera aucun regret, c'est le *pesage*, pratiqué dans le pays de Virton. Au sortir du salut, les garçons embusqués saisissaient les jeunes filles au passage, les soulevaient, l'un par la taille, l'autre par les pieds, tandis qu'un troisième passait trois fois sous ce pont vivant. Ces plaisanteries d'un goût douteux dégénéraient assez souvent en scènes de brutalité, car les jeunes gens s'acharnaient à vouloir peser bon gré mal gré toutes les jeunes filles. Il est vrai que celles-ci, profitant de leur nombre et de circonstances favorables, jouaient parfois le même tour à un coq

---

(1) La même coutume existait en Alsace. Voyez Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un sous-maître.*

(2) La danse de la mariée est connue dans les Vosges, en Lorraine (trimasots) et dans certaines parties de l'Ardenne (trimousettes).

du village, qui devenait, dès lors, la risée de ses compagnons (1).

Les cérémonies symboliques qui accompagnaient jadis les mariages, ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Tout au plus en certains villages écartés les gens de la noce portent-ils encore un long ruban bleu. Les ouvriers occupés sur le passage du cortège ne manquent pas de tendre une corde en travers de la route pour obliger le marié à payer d'une bouteille d'eau-de-vie le droit de passage. Au logis, la cuisinière n'ouvre la porte qu'après avoir reçu par-dessous une pièce de cinq francs (2).

Un mot encore d'une originale coutume arlonaise avant de renvoyer aux ouvrages spéciaux (3) le lecteur qui voudrait des renseignements détaillés sur le folklore du Luxembourg méridional ; nous voulons parler du *Stierek*.

Tous les ans, le dimanche de la mi-carême, les enfants du quartier pauvre (la *Hechte-Gâss*), munis de sacs, se réunissent devant l'hôtel de ville dans le courant de la matinée. Un agent de police tenant en main la liste des mariages célébrés depuis un an, guide la troupe turbulente vers la demeure des jeunes couples. Aux cris de la bande qui hurle de toute la force de deux ou trois cents jeunes poitrines :

> Das gelek an erem haus,
> Geheit de Faschtebuônen eraus !
>
> (Le bonheur habite votre maison,
> Jetez-nous les fèves du carême !).

---

(1) Note de M. Guillain.

(2) Ibid.

(3) Guillain, *Mœurs luxembourgeoises*. Mons, 1887. — Maus, *La danse de la mariée au pays gaumet*. Florenville, 1889. — Maus, *Noces d'autrefois en pays gaumet*. Bruxelles, 1887. — *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. III, pp. 1274 et suiv. — Warker, *Wintergrün*. — Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*. — De la Fontaine, *Die deutsche Götterwelt im Luxemburger Lande*, dans le LIIIe volume des publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg (1907).

Les fenêtres s'ouvrent et laissent passer une pluie d'oranges, de caramels, de bonbons, parfois mêlés de sous. Impossible de décrire la ruée du petit monde qui veut avoir sa part de ces largesses ! Heureusement la police veille et les batailles sont vite apaisées. L'agent donne un signal et le cortège se reforme pour aller quêter devant une autre demeure.

Quand d'aventure, une maison reste close malgré les appels toujours plus pressants, les enfants expriment leur déception par des hou ! hou ! furieux, et décochent ce brocard aux occupants :

Hätte sie schneppelen,
Sie kritten wohl britt !

(S'ils avaient des croûtons,
Ils auraient du bouillon !).

La tournée terminée, chacun rentre chez soi porteur de son butin, en se promettant d'être au rendez-vous l'année suivante (1).

---

(1) Voir *La vie arlonaise* du 15 mars 1912, pp. 5 et 6.

DEUXIÈME PARTIE

Facteurs intrinsèques de l'évolution agricole.

CHAPITRE PREMIER.

Le régime foncier.

A. — *La propriété individuelle.*

La grande diffusion de la propriété, qui forme un des traits saillants de la physionomie économique du bas Luxembourg, n'est pas d'origine contemporaine. « Dans la Lorraine, observait Arthur Young, à la veille de la Révolution, en parlant d'une province française avec laquelle notre région a une affinité remarquable, ce sont les petites propriétés qui dominent ». Et les conclusions d'une étude récente ont confirmé la remarque du voyageur anglais (1).

Le morcellement du sol résultant du nombre considérable des propriétaires, a été accentué encore par la nécessité où se trouvaient ceux-ci, aux siècles passés, de posséder au moins une parcelle dans chacune des trois soles, saisons ou coutures, soumises à la rotation triennale, qui formaient le territoire ou ban de la commune. La vente des « biens noirs » n'ajouta rien à cette situation ; l'aliénation par blocs considérables des immenses domaines de l'abbaye d'Orval (2) donna naissance à plusieurs

(1) Loutchisky, *L'état des classes agricoles en France à la veille de la Révolution.* Paris, Champion.

(2) Tandel, *Les biens de l'abbaye d'Orval,* dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, année 1888, pp. 15 et suiv.

des grandes propriétés actuelles du Luxembourg (1). Aujourd'hui encore, trois fermes importantes existent sur le territoire de Villers-devant-Orval, et une notable partie des autres terres appartient à un seul propriétaire, de telle sorte que beaucoup d'ouvriers se voient obligés d'aller gagner outre frontière, dans les filatures de Margut et ailleurs, le pain quotidien que l'agriculture locale ne peut leur assurer.

En règle générale, tous nos villageois possèdent leur maison et quelques parcelles de terre. Si leurs biens-fonds n'ont pas l'étendue requise pour fournir de l'occupation à toute la famille, ils trouvent facilement à compléter leur exploitation au moyen de champs qu'ils prennent en location. Dans certaines localités, des aisances communales sont partagées entre les habitants moyennant une faible redevance ; les plus pauvres peuvent ainsi récolter au moins la provision de pommes de terre nécessaire à leur consommation.

Le partage des héritages n'a pas abouti à une division excessive, à un émiettement de la propriété qui aurait rendu indispensable un remembrement (*arrondirung*) pareil à celui auquel ont procédé certaines communes grand-ducales et suisses (2). En effet, à la mort d'un cultivateur, lorsque la répartition de ses biens ne peut se faire aisément entre ses enfants, le patrimoine est mis en vente. Ce n'est qu'exceptionnellement que des frères et sœurs exploitent en commun l'héritage paternel.

Deux causes, que nous avons signalées en parlant du caractère de la population, — la recherche des fonctions publiques et l'attrait de la vie oisive, — facilitent l'achat et la location des terres à ceux qui en manquent. Ainsi la moyenne propriété se maintient, gagne même en importance au détriment de la

---

(1) Vandervelde, *La propriété foncière en Belgique.* Bruxelles, 1900, p. 254.

(2) Victor Du Bled, *Les transformations de l'agriculture. La situation de la propriété rurale.* (Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1904.)

grande (1), entamée par les défrichements entrepris ensuite de la loi de 1847, et par le fractionnement des fermes importantes provoqué par la crise de la main-d'œuvre. Notons aussi l'action d'un syndicat français — « les Juifs de Montmédy », ainsi qu'on les désigne dans la région, toujours à l'affût de domaines à acheter comptant pour les revendre par parcelles séparées. Ce genre d'opérations est généralement fructueux; cependant il arrive qu'elles ne répondent pas aux espérances de leurs auteurs : une partie de la ferme D..., à H..., n'a pas encore trouvé preneur et l'on nous a chiffré par plusieurs milliers de francs le déficit probable à résulter du morcellement. « Pourtant les Juifs s'entendent à faire monter les enchères en payant à boire », nous disait, avec un clin d'œil malicieux, le vieux campagnard de qui nous tenons ces détails.

Nous avons souligné déjà (2) l'indépendance de nos populations rurales, engendrée ou tout moins fortement accentuée par l'extrême division de la propriété; nous avons fait observer en même temps que les grands propriétaires terriens n'ont aucune influence politique ou sociale. Au point de vue agricole,

---

(1) Vandervelde (*loc. cit.*, p. 252) a établi comme suit le recul de la grande propriété dans l'arrondissement d'Arlon-Virton :

Districts.	Étendue cadastrale.	Contenance des cotes foncières de plus de 100 hectares.		Proportion °/₀ de l'étendue cadastrale.	
		1845	1898	1845	1898
	Hect.	Hect.	Hect.		
Arlon-Messancy . .	27,998	2,290.42	1,301.12	8.2	4 7
Virton	23,072	2,199.88	1,855.48	9.5	8 0
Florenville . . .	26,408	9,541.41	7,606.87	36.1	28.8
Étalle.	34,473	3,718.70	1,912.45	10.8	5.6

(2) *Supra*, p. 18.

leur action est tout aussi nulle. Fischer (1) rappelle, pour en souligner l'échec, les tentatives coûteuses faites, vers 1820, par une élite luxembourgeoise — hommes de loi ou capitalistes — en vue d'améliorer leurs domaines : argent, peines, rien ne fut épargné ...; il ne manqua pour la réussite que les connaissances culturales indispensables. L'expérience n'a pas été renouvelée.

*
* *

Il est fort difficile de citer un chiffre pouvant être considéré comme représentatif de la valeur moyenne de la terre. D'après la nature minéralogique du sol, — si divers dans la zone jurassique, — sa situation, son état cultural, le prix augmente ou s'abaisse, entraînant des écarts qui vont parfois de 1 à 5 dans la même commune. Les statistiques officielles donnent cependant, à ce point de vue, certaines indications que nous tenons à mettre sous les yeux du lecteur, sous le bénéfice des réserves que nous venons de faire. On remarquera que les prix indiqués pour l'arrondissement de Virton, après avoir dépassé ceux de l'arrondissement d'Arlon jusqu'en 1850, n'ont cessé de leur être inférieurs depuis cette date. La cause en est, sans doute, dans les progrès plus marquants réalisés par l'agriculture dans les cantons allemands.

Prix moyen des terres.

Années.	Arrondissement d'Arlon.	Arrondissement de Virton.
1830.	734	840
1833.	785	897
1845.	861	996
1846.	948	1,022
1850.	1,096	1,065
1856.	1,406	1,259
1860	2,045	1,651
1866.	1,884	1,529
1880.	2,209 3,916 (prairies)	1,837 2,881 (prairies)
1895.	1,539 2,667 (prairies)	1,205 1,974 (prairies)

(1) Fischer, *Historische Notizen...*

Il y a quelque vingt ans, la crise agricole avait fait fléchir profondément le prix des terres; mais celui-ci a reconquis aujourd'hui ses anciens cours : on paie de 1,500 à 2,000 francs l'hectare de terre labourable et de 3,000 à 4,000 francs l'hectare de prairie.

D'une façon générale, les prix ont donc plus que doublé en quatre-vingts ans. Le développement des voies de communication, l'emploi généralisé de la chaux et ensuite des engrais chimiques, l'abandon de la culture des céréales pour l'élevage et la multiplication des prairies qui en est résultée, enfin, en dernier lieu, la création des laiteries ont marqué autant d'étapes dans la voie de la hausse. Il est encore un autre facteur très important, mais dont l'action est surtout limitée aux localités voisines des stations de chemin de fer et des établissements métallurgiques : nous voulons parler de la rechèrche des terres, particulièrement des parcelles de peu d'étendue, par les ouvriers industriels disposant d'économies réalisées sur leurs salaires (1). A Ethe, par exemple, il n'est pas rare de voir payer 1,000 à 1,200 francs le « journal (2) » un champ convenant à la récolte des pommes de terre. Ce sont là des prix que les petits cultivateurs ne peuvent donner.

Dans des conditions normales les laboureurs, eux aussi, achètent des terres, trop de terres même, car, suivant la remarque générale de Du Bled (3), ils visent à agrandir leur fonds, au lieu de chercher à l'améliorer, à intensifier leur culture, de façon à rendre leur capital plus productif. Il s'en trouve qui empruntent à 5 °/₀ pour ajouter à leur patrimoine des terres sur lesquelles ils s'épuisent pour en retirer à peine 3°/₀ des sommes engagées. Au bout de quelques années de ce système, ils n'ont abouti qu'à

---

(1) *Monographie agricole*, p. 28.
(2) Journal = un tiers d'hectare.
(3) *Loc. cit.* DE LAVELEYE, *L'agriculture belge*. Bruxelles, 1878, p. 338.

s'appauvrir et ils doivent se résigner à revendre leurs acquisitions pour échapper à une ruine totale (1).

Les aliénations d'immeubles se font généralement en vente publique. Les ventes amiables permettent au propriétaire de majorer son prix d'après les avantages plus ou moins grands que la cession du bien doit procurer à l'acheteur.

Les ventes publiques d'immeubles sont accompagnées de libations (on boit généralement 1 °/₀ du prix de vente) qui engendrent de nombreux abus.

Dans le canton de Virton l'adjudication n'est définitive qu'après l'extinction complète du troisième feu (une allumette généralement) marquant le terme de la troisième reprise des enchères (2).

Les notaires sont les principaux bailleurs de fonds de nos campagnards. Ils prêtent à 4 ½ ou 5 °/₀ aux personnes qui leur fournissent des garanties. La terre est le plus souvent hypothéquée à l'occasion d'acquisitions par des acheteurs qui ne possèdent point les capitaux nécessaires pour acquitter immédiatement l'entièreté du prix. Les intérêts sont régulièrement payés. Des ventes par expropriation ne se voient que de loin en loin. De notre enquête auprès de divers notaires de la région, il

---

(1) *Exposé.....*, année 1880, annexes, p. 63.

(2) A la fin du XVIII[e] siècle, en pays gaumet, le vendeur d'un immeuble en conférait la saisine à l'acheteur en lui remettant une bûchette de bois. Cette formalité symbolique était actée dans le contrat de vente, en même temps que la déclaration de l'acheteur qu'il n'agissait pas, comme personne interposée, pour compte de gens de mainmorte.

« ... est aussi comparu Auguste T..., qui pour et au nom des vendeurs s'est » dévêtu, désaisi et dés'hérité des dits biens repris au dit contrat, en nos mains au » profit des dits acquéreurs et au même instant, nous en avons vêtus, saisis et » adhérités, mis en bonne saisine réelle et actuelle possession par la tradition » d'une bûchette mise en mains du premier comparant, pour par les dits acqué- » reurs les posséder, en jouir héréditairement et en user comme de leurs biens » propres, ce qu'ils ont accepté par le dit comparant, ayant l'un et l'autre réelle- » ment affirmé en l'âme des dits vendeurs et acquéreurs que la dite vente n'es » faite au profit d'aucunes gens de mainmorte directement, en foi de quoi ils ont » signé le présent transport... »

(Acte de vente de diverses terres et prairies, en date du 5 janvier 1789).

semble résulter que la propriété foncière serait plus fortement hypothéquée dans les cantons allemands que dans le pays gaumet. Dans l'ensemble, la dette hypothécaire paraît être en régression.

B. — *La propriété collective.*

De très bonne heure l'appropriation individuelle s'est exercée sur notre terre lorraine. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les plus anciennes chartes de l'abbaye d'Orval [1] : dès le XII[e] siècle, nombreuses sont les donations faites au monastère tant par des nobles que par des hommes de condition libre [2]. Même, si l'on en juge par l'exiguïté de certaines parcelles mentionnées dans les chartes, déjà à cette époque lointaine la propriété était fort morcelée [3]. Mais à côté de ces petites tenures, composées de prairies naturelles et de terres arables, existait un patrimoine collectif appartenant aux habitants du village *ut universi*, à l'être moral que formait la communauté ; on y distinguait les biens dus aux libéralités des princes [4], les droits d'usage dans les forêts seigneuriales et la jouissance banale des propriétés particulières à certaines époques et dans certaines conditions. Cet avoir commun, véritable réserve où chacun, riche ou pauvre, puisait en proportion de ses besoins, s'est con-

---

[1] Goffinet, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*. Bruxelles, 1879.

[2] Similiter (confirmavi) terras cum pratis... quas dederunt eis liberi homines nostri (1173).

Attestor etiam et rata esse volo dona nobiliorum virorum, vel aliorum... (1183)

[3] Vidal de la Blache fait la même constatation en ce qui concerne la vallée mosane. (*Op. cit.*, p. 158.)

[4] Citons, à titre d'exemble, le bois « le Hapt » donné, le 26 mai 1303, aux habitants de Chiny par le comte Arnould.

Une charte de 1198 mentionne l'abandon par les paroissiens de Moiry aux moines d'Orval de « pasturas quasdam vacuas et sibi communes aisantias eidem villae adjacentes, quas modo ipsi fratres cultu et labore suo in pratum redigerunt ».

servé jusqu'à nos jours, non sans subir toutefois des amputations et des modifications importantes.

*
* *

Après les développements que les auteurs du mémoire sur l'Ardenne, couronné par l'Académie, ont tirés de l'ouvrage de Létrange [1], nous ne nous attarderons pas à étudier séparément les droits d'usage ; nous nous attacherons plutôt à chiffrer la valeur des avantages en nature que ces droits pouvaient procurer aux intéressés.

Les droits de pacage, de parcours, de panage, de sartage, de marronnage, le droit au bois de chauffage, sans parler de droits accessoires, tel que celui de ramasser les branches mortes et les feuilles sèches, grevaient nos forêts d'une servitude devenue, à l'époque contemporaine, fort gênante pour les propriétaires. Aussi la plupart de ceux-ci ont-ils réclamé le *cantonnement*, usant en cela du droit que leur confère la loi de convertir le droit d'usage en un droit de propriété sur une portion du fonds usager Successivement les forêts de Chiny (1871), de Merlanvaux, de Taillemaidy, de Guéville et de Sainte-Cécile (1904) ont été cantonnées dans le courant du XIX[e] siècle, les unes par voie amiable, les autres par voie judiciaire ; elles sont rentrées partie dans le domaine des particuliers et partie dans celui de l'État et des communes.

A l'heure actuelle il n'y a plus dans l'arrondissement d'Arlon-Virton que les forêts de l'ancienne gruerie d'Arlon qui sont grevées de droits d'usage, et encore ces derniers vestiges de l'époque médiévale disparaîtront-ils bientôt, car l'article 1[er], 2°, de la loi du 5 août 1909 a approuvé la convention conclue en vue du cantonnement amiable des propriétés domaniales dont il s'agit. L'administration des Eaux et Forêts fait procéder à

---

[1] Létrange, *Des droits d'usage dans la forêt d'Ardenne*. Paris, 1909.

l'évaluation et au mesurage des lots à attribuer à chacune des parties.

Nous empruntons à l'exposé des motifs de la loi de 1909 (1) et aux études préliminaires faites au Ministère des Finances, les données nécessaires pour la fin que nous poursuivons.

Les forêts domaniales de l'ancienne gruerie d'Arlon, — forêt d'Anlier et de Rulles, bois le Prêtre et du Chênel, — d'une contenance totale de 7,050 hectares en chiffre rond, sont grevées d'importants droits d'usage au profit de dix-sept communes, dont deux du grand-duché de Luxembourg.

Ces droits consistent en :

1° Droits de bois de construction, d'agriculture et de chauffage (2), s'étendant à la totalité du produit des deux tiers des coupes annuelles;

2° Droits de pâturage et de paisson dans tous les cantons reconnus défensables, conformément au titre IX, section III, du code forestier.

Les usagers sont tenus d'utiliser les produits perçus à la satisfaction de leurs besoins; ils ne peuvent ni les vendre, ni les échanger, ni même les employer à une destination autre que celle pour laquelle la délivrance leur en est faite (art. 88 et suivants du code forestier).

Avant d'obtenir cette délivrance, ils sont obligés de faire débiter à leurs frais en bois de feu tout ce qui n'est pas destiné à la construction ou à l'agriculture, gros hêtres et bois d'indus-

---

(1) *Chambre des Représentants,* session de 1908, document n° 47.

(2) Six cordes anciennes ou treize stères deux dixièmes par ménage.
On délivre bon an mal an aux usagers :
11,000 doubles stères de bois de chauffage;
1,200 mètres cubes de bois de construction;
400 mètres cubes de charronnage.
Exposé..., année 1881, annexes, pp. 110 et suivantes.

trie quelconques (1). Les travaux d'entretien de la forêt incombent aux usagers, qui ont aussi à leur charge, indépendamment de divers frais spéciaux à l'exercice de la servitude [délégué, charpentier juré (2), etc.], des redevances compensant à elles seules, et même au delà, la valeur des droits de pâturage et de paisson.

En outre, les usagers n'ont aucun titre aux chablis, ni au prix de location de la chasse, ni aux autres produits divers de la superficie ou du sous-sol (bruyères, litières, bois mort, feuilles, matériaux de carrière, etc.).

La commission chargée de conduire les négociations engagées avec les communes usagères en vue du cantonnement amiable a évalué comme suit le revenu usager :

Droit de bois	fr.	79,995.75
Droit de pâturage		5,242.50
Droit de paisson		300 »
Revenu brut annuel.	fr.	85,538.25, dont il faut déduire :
5,781.49 pour redevances ;		
3,948 » pour charges.		
Soit.		9,729.49
Reste . . .	fr.	75,808.76

Le produit net des droits d'usage peut donc être fixé à 80,000 francs en chiffre rond. Quant à l'avantage individuel recueilli par les habitants des communes usagères, le commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton, dans son rapport pour

(1) La valeur des produits qu'ils reçoivent s'en trouve réduite dans une notable proportion.

(2) On conserve à Villers-devant-Orval un marteau forestier qui servait jadis pour marquer les arbres en réserve. (*Histoire des communes luxembourgeoises*, t. III, p. 1217.)

l'année 1881, estime qu'il ne dépasse pas 14 à 15 francs par ayant droit (1).

*
* *

(1) *Exposé...*, année 1881, annexes, p. 110.

Ces chiffres doivent s'entendre de la valeur des produits sur le terrain. Ainsi, dans les coupes de Martelange, le bois de chauffage a été vendu de fr. 0,50 à 1 franc la corde, tandis que les frais de voiturage jusqu'au village s'élevaient à 7 francs.

Parlant du partage de la forêt d'Anlier, le député permanent Lempereur s'exprimait ainsi au cours de la dernière session du conseil provincial :

«... Examinons les avantages actuels qu'en retirent et les habitants et les communes.

» En général, ces avantages sont nuls et insignifiants pour beaucoup de communes, voire même une cause de dépenses.

» Il arrive chaque année, en bien des communes, lorsque la coupe est éloignée, que de nombreux usagers refusent net leur part d'affouage, parce qu'ils estiment que cette part de bois leur délivrée, vu les frais élevés de transport, ne vaut pas la somme d'argent qu'ils sont tenus de débourser pour frais de prestation et de façon.

» Alors ces affouages sont vendus publiquement et les affouagers sont tenus de payer la différence entre le prix de vente et la somme que l'usager doit verser à la caisse communale pour les frais relatés ci-dessus.

» Ainsi, cette année-ci, en la commune de Hachy, 194 affouagers ont refusé leur part. La vente de ces affouages a produit 1,151 francs et les frais s'élèvent à fr. 1,509.18 ; les usagers devront débourser fr. 358.18; avec les frais de crieurs, timbres, etc., cela dépassera 400 francs.

» Par ainsi, cette année-ci, les usagers de la commune de Hachy, outre la perte nette de la totalité de ce qui leur reviendrait, si le partage était fait, — soit des produits d'une valeur de plus de 5,000 francs (revenu approximatif de leur part), — devront encore débourser la somme de 400 francs, soit une perte de 5,400 francs.

» Bon nombre d'indigents refuseront de payer et ainsi la commune devra le faire en leur lieu et place, et les autres usagers non indigents seront tenus de débourser environ deux francs pour ne rien obtenir.

» Il est bien vrai qu'il est délivré aux bâtissants et aux sinistrés les bois nécessaires à la construction ou à la reconstruction de leurs habitations. Mais que d'embarras, de dépenses et surtout que de trop nombreuses années il faut attendre pour obtenir ces bois de devis? Il en est qui attendent leur tour depuis plus de quinze ans! Aussi, actuellement, vu ces embarras, beaucoup d'usagers ne font plus valoir leurs droits; ils préfèrent, pour leurs constructions, soit le fer, soit le sapin, à cause du coût plus élevé des façons du chêne. Il est vrai que quelques pauvres habitants des communes limitrophes de la forêt retirent quelques profits en allant ramasser le bois mort, les feuilles, les litières, les herbages, mais vu le prix peu élevé des fourrages et le coût élevé de la main-d'œuvre, l'avantage retiré n'est pas important; au reste, ils retrouveront ces mêmes profits dans la quote-part qui sera allouée à leur commune, et à proximité de leur localité cette fois. » (*L'Avenir du Luxembourg*, numéro du 20 juillet 1913.)

Les communes ont toutes des propriétés foncières souvent considérables (1), composées en majeure partie de bois provenant des largesses des comtes de Chiny, du cantonnement des forêts pour rachat de droits d'usage, plus rarement du boisement de terrains incultes. Plusieurs possèdent aussi des *aisances* en prairies ou en terres labourables qui sont réparties périodiquement, par portions, entre les habitants, moyennant une modique redevance (2). A Torgny, par exemple, chaque chef de famille tient en fermage de la commune 32 ares de terre cultivable; à Vance, la part de chaque famille ne s'élève qu'à 24 ares, mais elle comprend en outre 5 ares de prairies et 10 ares de fanges.

A de rares exceptions près (3), les communes distribuent de *l'affouage* (4), c'est-à-dire du bois de chauffage, à leurs habitants. Autrefois elles donnaient aussi le bois de construction

---

(1) Les communaux de Buzenol et Étalle ont une contenance de 1.327 hectares.

(2) Le montant des locations d'aisances a rapporté aux communes de l'arrondissement d'Arlon :

En 1880	19,418 francs.
En 1890	21,310 —
En 1900.	15,875 —

Les communes de l'arrondissement de Virton ont encaissé du même chef :

En 1880.	70,464 francs.
En 1890.	68,820 —
En 1900.	56,568 —

Exposé..., année 1904, annexes, p. 74.

(3) A Virton, l'affouage a été supprimé en 1878. L'année suivante, les habitants se sont vu retirer les terres qui leur étaient laissées en aisances, réparties annuellement en autant de lots qu'il y avait de feux ou ménages distincts.

JEANTY, *Un ancien livre de ville de Virton,* dans les ANNALES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG, année 1883, p. 79.

(4) Voici, par arrondissement, la valeur de l'affouage distribué :

	Arlon.	Virton.
	—	—
En 1880.	41,050	110,959
En 1890.	20,092	103,296
En 1900.	11,926	110,080

Exposé..., année 1904, p. 74.

et le bois d'agriculture ; mais les charges sans cesse croissantes auxquelles elles doivent faire face, les ont obligées à restreindre l'importance des répartitions. A la différence des droits d'usage, qui constituent une rente perpétuelle au profit de la communauté usagère, l'affouage n'est en effet qu'une *faculté* laissée aux communes, moyennant approbation de l'autorité provinciale, de délivrer en nature le produit de leurs coupes pour l'affouage des habitants. Si les nécessités les y obligent, elles peuvent faire vendre l'entièreté de leurs coupes au profit de la caisse communale. D'ordinaire, on prend un moyen terme : s'il s'agit de futaies pleines, les corps d'arbres sont vendus et les cimes ainsi que les branches sont distribuées ; s'il s'agit de futaies composées, c'est la futaie qui est vendue et le taillis laissé aux administrés.

Pour être affouager, il faut être chef de famille, habiter la commune ou section de commune propriétaire, y avoir son domicile et faire feu et ménage à part depuis et y compris le 1er janvier de l'année précédente au moins. Les étrangers sont également admissibles au partage de l'affouage, s'ils réunissent les conditions ordinaires.

Les frais inhérents à l'affouage sont :

1° les contributions ;

2° les frais de gardiennat et de gestion ;

3° les travaux d'entretien et d'amélioration à exécuter dans les bois.

Ces frais sont couverts par la vente d'une partie des produits de la coupe communale, soit par une taxe affouagère perçue sur les ayants droit (1).

*
* *

Jadis le berger communal conduisait la herde commune sur les pâturages communaux et sur les terres appartenant à des

(1) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. I, p. 234.

particuliers, que la rotation triennale soumettait à la jachère. Ainsi, tout était à la fois propriété collective et propriété individuelle, l'une dans l'autre (1). Des règlements communaux maintenaient une égalité proportionnelle entre tous les habitants en fixant par hectare de propriétés non clôturées le nombre de têtes de bétail admises à la vaine pâture. « Tout chef de famille peut, dit le règlement voté, le 27 novembre 1867, par le conseil communal d'Arlon, mettre quatre bêtes à laine par hectare non clôturé qu'il exploite lui-même. Un cheval, un bœuf, une vache ou un âne sont assimilés à quatre bêtes à laine.

» Le droit est personnel et ne peut être cédé.

» Les gardes champêtres doivent suivre le bétail qu'ils trouvent sur la vaine pâture et le compter à sa rentrée à l'étable. Les détenteurs ne peuvent s'opposer à ce dénombrement. »

Depuis cinquante ans, nous le montrerons bientôt (2), l'agriculture s'est organisée sur des bases nouvelles; les anciens usages tendent à disparaître comme les vétustes pratiques qui leur avaient donné naissance. A l'heure actuelle, la vaine pâture ne s'exerce plus que sur les prés, ici après l'enlèvement de la première coupe (3), en d'autres endroits seulement après la seconde (regain). Parfois aussi les éteules de grain et d'avoine sont livrées à la vaine pâture.

*
* *

On s'est élevé vivement contre les droits d'usage : on leur reproche d'être un obstacle à la mise en valeur rationnelle du domaine forestier, de prêter à des abus, d'inciter les cultivateurs à tenir plus de bétail que leurs terres n'en peuvent nourrir, ce qui les oblige à envoyer leurs bêtes pâturer dans les bois où se

---

(1) Vidal de la Blache, *op. cit.*, p. 160.

(2) Voir chapitre suivant.

(3) Les propriétaires qui veulent se réserver le regain plantent des torches de défense, c'est-à-dire des bâtons surmontés d'un bouchon de paille.

perd le fumier dont les champs ont le plus grand besoin. Les locations d'aisances n'ont pas été plus épargnées : le preneur, dit-on, arrache tout ce qu'il peut à la terre sans se préoccuper de lui rendre quoi que ce soit, dans l'incertitude où il est quant au renouvellement de son bail. Il n'y a pas jusqu'à la vaine pâture qui n'ait trouvé des adversaires résolus l'accusant d'être la cause d'un manque d'engrais et de soins culturaux pour les prairies banales.

Toutes ces critiques contiennent un fond de vérité. De par l'égoïsme imprévoyant des individus uniquement occupés de retirer un profit immédiat et personnel du patrimoine commun, sans s'inquiéter des intérêts du voisin et de l'avenir du fonds, la propriété collective banale est incompatible avec le progrès de l'agriculture et la lutte contre les agents physiques de destruction du sol (1). Cependant, dans notre région où la culture intensive est à peine introduite, les avantages des *communaux* ont longtemps contre-balancé leurs inconvénients. Si le nombre des petits cultivateurs propriétaires d'une exploitation agricole est resté considérable, si l'ouvrier industriel a conservé avec la terre des attaches qui l'empêchent de se transplanter avec sa famille aux abords des établissements où il travaille (2), si la misère est pour ainsi dire inconnue, on le doit aux *communaux*. Les ressources supplémentaires qu'ils procurent s'ajoutant aux salaires, aux produits des petites tenures, permettent à chacun de vivre dans une aisance relative qui rend le sol natal cher à tous.

C. — *Le fermage.*

Le faire valoir direct domine nettement dans l'arrondissement d'Arlon, où moins de 20 °/₀ des terres cultivées sont exploitées par des locataires ; dans l'arrondissement de Virton les proprié-

(1) Grégoire, *La conservation du sol*, dans la Revue économique internationale, 9e année (1912), p. 418.

(2) Vandervelde, *L'exode rural et le retour aux champs*. Paris, Alcan, 1903, p. 58.

taires cultivent eux-mêmes 60 °/₀ environ de la surface arable. Depuis près d'un siècle ce rapport n'a pas varié considérablement (1). Il est encore beaucoup plus favorable au faire-valoir direct si l'on comprend dans l'étendue totale des exploitations les bois et les terres vagues : le faire-valoir indirect tombe alors à moins de 15 °/₀ dans l'arrondissement d'Arlon et à moins de 20 °/₀ dans celui de Virton, où croissent de grandes forêts (2).

Tandis que les moyennes cultures sont généralement exploitées par leurs propriétaires, les grandes fermes sont tenues en location par des cultivateurs souvent étrangers à la région. Cette circonstance a été des plus heureuses pour l'agriculture locale, car les fermiers venus du « pays bas » ont introduit dans le Luxembourg des instruments aratoires nouveaux et des méthodes perfectionnées que nous aurons l'occasion de signaler dans un prochain chapitre. Le nombre des fermes — qui n'a jamais été fort considérable — a régressé en ces derniers temps, plusieurs exploitations importantes ayant été morcelées par suite de la crise de la main-d'œuvre et des opérations foncières du syndicat juif dont nous avons parlé plus haut.

Les fermes sont louées de la main à la main, par baux écrits, quelquefois passés devant un notaire ou un huissier. Le bail verbal est extrêmement rare. Le contrat est fait pour neuf, parfois pour douze ans, avec faculté de résiliation après chaque triennat. Le préavis doit se donner par lettre recommandée, ou même verbalement, au moins six mois d'avance. L'entrée en jouissance a lieu généralement le 1er mars, moins souvent à la Saint-Georges (25 avril).

---

(1) On constate cependant un fléchissement du faire-valoir direct : de 84,90 °/₀, en 1846, il est descendu à 82,63 °/₀ en 1895, dans l'arrondissement d'Arlon; tandis qu'il a passé de 67,80 °/₀ à 62,88 °/₀ dans l'arrondissement de Virton.

Recensement agricole de 1895. Bruxelles. 1900 t. I, p. 24.

(2) Exactement 12,72 °/₀ pour l'arrondissement d'Arlon, et 18,75 °/₀ pour celui de Virton.

Ibid., p. 21.

Considéré dans son ensemble, le sol arable de la Belgique est exploité en faire-valoir indirect à concurrence de 75 °/₀.

Les baux ne renferment pas de clauses typiques, si ce n'est, en certains cas, l'interdiction d'employer comme engrais le nitrate de soude et de cultiver des plantes oléagineuses, considérées comme trop épuisantes. Le fermier est tenu seulement de jouir du bien en bon père de famille, en conservant l'assolement établi [1], et de laisser la ferme dans la situation constatée par l'état des lieux généralement annexé au bail. Les réparations locatives et la contribution personnelle sont à sa charge. Le propriétaire supporte l'impôt foncier; s'il apporte certaines améliorations à la ferme pendant la durée du bail, le locataire ne doit payer que l'intérêt du capital engagé.

Le fermage est acquitté le 1er mai ou le 1er novembre. Il est régulièrement payé ; cependant, quand le bail est passé devant notaire, celui-ci exige des garanties.

Le fermier sortant n'a droit à aucune indemnité ni pour arrière engrais, ni pour les améliorations qu'il a apportées au domaine, ni pour les travaux qu'il y aurait fait effectuer. Dans la pratique, il arrive qu'il obtienne certains avantages, par exemple quand il a transformé des terres en prairies. Il est obligé de laisser les pailles et le fumier à son successeur, qui lui doit en retour la valeur des graines semées pour son compte. Le fermier entrant peut aussi semer des fourrages dans les récoltes de son prédécesseur, mais il doit, moyennant remboursement des frais, rentrer les grains et récoltes, dont il gardera la paille.

Sauf dans les mauvaises fermes, les locataires restent généralement jusqu'à l'expiration du troisième triennat de leur bail, afin de tirer de l'exploitation tout le bénéfice qu'elle peut donner. Après la période d'épuisement qui coïncide avec le dernier triennat d'un bail, il faut trois ans pour remettre les terres en valeur; on en jouit alors pendant trois ans, après lesquels on cherche à retirer du sol le plus possible en lui rendant le strict nécessaire.

---

[1] Voir, à l'Appendice III, le bail, daté de 1788, relatif à une ferme de Couvreux.

On va ensuite recommencer le cycle dans un cadre nouveau. Il y a pourtant des exceptions à cette règle, telle la ferme de Gréhire, à V..., exploitée par la même famille depuis 1828.

Les fermes se louent généralement à un taux moins élevé que les parcelles isolées, pour lesquelles la demande est plus forte en raison même de l'importance moindre du capital nécessaire. D'autre part, la valeur très variable des diverses terres constituant une exploitation, tend à diminuer le prix moyen du fermage. Enfin les propriétaires préfèrent traiter, même pour un prix moindre, avec un seul locataire, afin de s'épargner les ennuis résultant des rapports avec de trop nombreux tenanciers.

Les prix de location, tout comme les prix de vente, sont extrêmement variables : les mêmes causes qui influencent les uns, agissent également sur les autres. Si l'on s'en tient aux chiffres moyens cités par les statistiques officielles, on peut dire que le loyer de la terre a doublé depuis 1830 :

ANNÉES.	Arrondissement d'Arlon.	Arrondissement de Virton.
1830	32,35	29,11
1835	34.71	31,14
1845	37,88	34,36
1846	40	32
1850	39	38
1856	49	46
1860	58	68
1866	60	50
1880	70 145 (prairies)	45 92 (prairies)
1895	40 109 (prairies)	40 66 (prairies)

A l'heure actuelle, le loyer des fermes varie de 40 à 50 francs l'hectare.

Les parcelles isolées sont souvent louées aux enchères publiques. Le bail, qui prend cours au 1er novembre, après la récolte des pommes de terre, est parfois d'un an, encore que les propriétaires préfèrent une durée plus longue ; le loyer se paie le 11 novembre, fête de saint Martin.

Les rapports entre locataires et propriétaires sont généralement satisfaisants. Nous connaissons plusieurs fermes auxquelles des améliorations (clôtures en fil de fer, batterie hydraulique, etc.) ont été apportées spontanément par les propriétaires en cours de bail.

Le métayage est inconnu dans le pays. Il n'y a point non plus de propriétaires fonciers exploitant leur domaine par l'intermédiaire d'un régisseur ou d'un trécensier.

D. — *Impôts et prestations.*

Abstraction faite des perceptions extraordinaires de droits de mutation et de transcription auxquelles certains faits accidentels donnent ouverture, la terre supporte seulement la charge annuelle de l'impôt foncier : 7 % du revenu cadastral, prélevés par l'État à son profit, indépendamment des centimes additionnels provinciaux et communaux. Lorsqu'on interroge nos cultivateurs sur le chapitre des charges fiscales, ils s'écrient invariablement que la propriété immobilière est trop lourdement taxée, que le taux de la contribution foncière est exagéré et hors de proportion avec les profits que procure l'agriculture. Nous ne pouvons examiner ici si la fortune immobilière supporte des charges plus lourdes que celles de la fortune mobilière et s'il conviendrait d'atteindre plus fortement celle-ci, afin de rétablir l'équilibre en dégrevant celle-là (l'imminente création d'impôts nouveaux est d'ailleurs de nature à modifier les données du problème) ; mais nous tenons à montrer que de tous

les Belges les Luxembourgeois ont le moins qualité pour attaquer l'impôt foncier.

Chacun sait que le revenu cadastral qui sert de base à l'impôt précité est évalué d'après le revenu net moyen des immeubles pendant la période décennale de 1849 à 1858 inclus, constaté par la ventilation :

a) des baux à ferme et à loyer, pour les propriétés pouvant être données en location ;

b) des actes de vente de produits, pour les autres natures de propriétés (1).

Comme le prix de location des terres a considérablement augmenté, dans le Luxembourg, depuis un demi-siècle, et que bon nombre d'hectares de landes incultes ont été mis en valeur, il s'ensuit que le revenu net réel est notablement supérieur au revenu cadastral. L'application de la nouvelle péréquation décrétée par la loi du 30 décembre 1896 aurait donc pour résultat une augmentation énorme du revenu cadastral et partant une augmentation proportionnelle de l'impôt foncier lui-même, si le taux de 7 °/₀, appliqué jusqu'ici, n'est pas réduit. Dans les Flandres, au contraire, il en résulterait probablement une diminution des charges foncières.

Grâce aux revenus de leurs bois, la plupart des communes ont une bonne situation financière, qui leur permet de ne pas exagérer le chiffre des centimes additionnels perçus à leur profit par les comptables de l'État.

Les corvées imposées jadis aux cultivateurs pour l'entretien des chemins vicinaux, sont remplacées partout par des taxes communales de voirie, établies en prenant pour base le prix d'une journée de travail d'un ouvrier isolé et de celle d'un cheval accompagné d'un homme.

Il n'y a plus de biens ruraux grevés de redevances en nature.

---

(1) Article 2 de la loi du 10 octobre 1860.

Les derniers de ces vestiges du régime féodal ont disparu, voilà plus d'un demi-siècle, quand les cultivateurs de Sterpenich versèrent au seigneur de l'endroit le capital des prestations en froment, méteil, seigle et avoine qu'ils acquittaient annuellement (1).

E. — *Conclusions.*

La petite et la moyenne propriété dominent dans la région jurassique et, comme environ 70 % des biens sont exploités en faire-valoir direct, il s'ensuit que la petite et la moyenne culture y dominent également. Ainsi les conditions économiques concourent avec la constitution géologique du sol pour assurer à la population rurale une situation privilégiée, peut-être unique en Belgique. Cependant les progrès de l'agriculture sont moins prononcés ici qu'en beaucoup d'autres contrées, parce que le cultivateur, habitué à voir la terre produire facilement, perd de vue qu'elle est un capital dont la rente est susceptible d'accroissement. N'ayant jamais connu l'aiguillon de la nécessité, il n'est pas avare de son bien comme le paysan flamand; il le gaspille en malfaçons, le prodigue en exagérant les espaces laissés libres entre les plants (2), et même l'abandonne sans emploi alors que les plus mauvais terrains pourraient devenir productifs par le boisement.

Une autre preuve de l'indifférence du paysan à l'égard de la terre, nous est fournie par l'absence de bornes délimitant les parcelles. Tantôt l'un, tantôt l'autre des riverains empiète sur le fonds du voisin, et celui-ci reprend à la saison prochaine le terrain perdu, en y ajoutant une petite compensation. Personne ne songe à se plaindre de ces à-peu-près et de ces accommodements.

---

(1) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. II, p. 187.
(2) *Monographie agricole*, p. 51.

CHAPITRE II.

L'exploitation agricole.

La Lorraine n'a jamais été proposée en exemple aux cultivateurs curieux de méthodes perfectionnées : son agriculture s'est toujours traînée péniblement dans l'ornière de la routine. Nul traité spécial ne lui a été consacré et nous en sommes réduit à nous imaginer ce qu'aurait pu dire l'agronome qui l'eût étudiée au début du XIX[e] siècle :

« Le Luxembourg méridional tient de la nature un climat relativement doux et un sol en majeure partie fertile; cependant, parmi les diverses régions de la Belgique, il est presque au dernier rang sous le rapport de la productivité. Le manque d'engrais, l'esprit de routine et l'ignorance professionnelle des cultivateurs, l'assolement défectueux, l'isolement, le grand morcellement de la terre sont autant d'obstacles au progrès de l'agriculture.

» Par suite de la pratique du parcours et du pâturage en forêt, par suite aussi de l'importance des charrois pour lesquels on emploie un grand nombre de bêtes de somme, le paysan ne dispose pas toujours des quantités d'engrais nécessaires pour restituer au sol les éléments que lui enlèvent les céréales, dont la culture se fait sur une grande échelle. Dans les terres légères surtout, les feuilles mortes, les bruyères et les genêts, qui ont servi de litière au bétail, sont loin de constituer un fumier de premier choix. La marne, si abondante en certains endroits, est

parfois employée pour l'amendement des terres [1]; mais outre que son emploi est coûteux, elle ne peut être utilisée avantageusement que dans les sols sablonneux.

» Il suffit de traverser un village pour constater combien les cultivateurs prennent peu de soin de leur fumier et surtout de l'engrais liquide [2]. Dans une fosse à ciel ouvert et dépourvue de tout revêtement intérieur, les pailles souillées et les déjections d'animaux s'amoncellent, nageant dans le purin. Quand il pleut, le purin déborde et, par les rigoles, prend le chemin de la rivière voisine dont il pollue les eaux. Personne ne songe à recueillir l'engrais liquide dans une citerne, encore moins à placer le fumier sous un abri qui le protégerait à la fois de la pluie et de l'ardeur desséchante du soleil. Les cultivateurs sont trop pénétrés de l'esprit de routine, trop dépourvus d'initiative pour rompre avec les errements qu'ils ont vu pratiquer par leurs pères. Tout leur travail agricole se fait encore d'après des méthodes et avec des instruments archaïques.

» La préparation du sol laisse généralement beaucoup à désirer. Pour labourer, on emploie une « araire » en bois munie d'un avant-train à roulettes. Bien qu'elle égratigne la terre plutôt qu'elle ne la retourne, il faut au moins trois chevaux pour la tirer. Sur les sols sablonneux, les attelages sont disposés en triangle $_2{}^1{}_3$; mais dans les terres fortes, pour éviter le piétinement excessif, on attache les bêtes en flèche, les chevaux — parfois 4 et même 5 — se suivant à la queue leu leu sous la direction d'un conducteur, pendant qu'un second guide la charrue elle-même. Les herses rigides et les rouleaux en bois ou en pierre servent seuls à l'ameublissement du sol.

» Vient ensuite le semeur portant dans un drap replié en forme de sac la semence que sa main, suivant le mouvement du pied droit, répand à la volée dans les sillons.

---

(1) *Monographie agricole*, p. 36.

(2) De Laveleye, *L'Agriculture belge*. Bruxelles, 1878, p. 341.

» Sauf peut-être en quelque ferme occupée par un locataire venu du « pays bas », les moissonneurs se servent exclusivement de la faucille; la sape flamande et la faux à long manche sont inconnues. Chaque ouvrier est assisté d'un aide, une femme ordinairement, qui relève les céréales coupées et légèrement appuyées contre les tiges encore debout, et les place en javelles. Quand le temps est sec, ces demi-gerbées sont couchées sur des liens qui seront noués plus tard. La besogne est généralement bien faite, chaque ouvrier travaillant séparément et son travail pouvant ainsi être comparé à celui de ses compagnons.

» Les gerbes liées sont mises en meulons de 10 ou de 12 gerbes, la 10e ou la 12e placée comme un chapeau sur les 9 ou les 11 autres dont les têtes inclinées se soutiennent mutuellement.

» Quand la récolte touche à son terme et que déjà on aperçoit la limite du domaine, les moissonneurs confectionnent au moyen de fleurs et d'épis une sorte de coq qu'ils plantent au haut d'une perche à l'extrémité du champ. Alors, s'excitant les uns les autres par des « coco-rico » retentissants, chacun manœuvrant fiévreusement son outil, ils luttent de vitesse à qui arrivera le premier au pied du mât pour abattre les derniers épis. Le coq est ensuite placé sur la charrette (1) ramenant les dernières gerbes à la ferme, où son arrivée est saluée par des cris et par des chants. Un festin champêtre, suivi de danses, clôture les réjouissances (2).

» Les récoltes ne sont pas mises en meules, non pas que les cultivateurs en ignorent l'usage, adopté dans l'Ardenne voisine, mais parce que les granges sont suffisantes pour abriter toute la moisson.

---

(1) Les charrettes, entièrement en bois, n'avaient pas de sabot ou mécanique pour freiner.

(2) Une fête analogue marquait la fin de la fenaison et celle de la récolte des pommes de terre.

Aujourd'hui, dans beaucoup de fermes, on offre la goutte aux ouvriers après la rentrée de *chaque* charrée.

» Dès la venue des mauvais jours commence le battage, qui occupera les ouvriers agricoles pendant la majeure partie de l'hiver. Anciennement on frappait la tête de la gerbe contre une claie ou contre un tonneau pour faire tomber le grain (1), mais l'usage du fléau s'est généralisé. Le grain est versé dans de grands vans pour y subir le nettoyage nécessaire. Le prix de vente des céréales est fixé à l'hectolitre et non au poids.

» Le sartage et l'écobuage, universellement pratiqués en Ardenne, sont peu usités ici (ils ont complètement disparu peu après la construction du chemin de fer reliant Arlon au centre du pays) parce que la terre — plus fertile que le schiste ardennais — n'a pas besoin d'un long repos entre deux récoltes. Cependant l'agriculture est encore asservie à l'assolement triennal avec jachère, établi dans la région de temps immémorial. Le bassin de la Meuse l'avait déjà adopté au IX^e^ siècle (chronique de Saint-Mihiel, X^e^ siècle) et des règlements administratifs très formels l'ont maintenu pendant les siècles suivants. La pénurie de chemins et l'importance de la vaine pâture et des parcours rendent nécessaire l'uniformité de la culture. Il faut, en effet, que les semailles et les moissons se fassent au même moment afin d'ouvrir les champs au passage des chariots et de livrer aux bestiaux un parcours continu soit après la récolte, soit durant la jachère. Jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, on divisa donc le sol cultivable du village en trois zones entre lesquelles étaient répartis les champs dont toute exploitation se composait. Une ferme devait posséder un lopin de terre dans chacune des trois soles pour que le cultivateur eût simultanément les denrées nécessaires à sa subsistance et à celle de ses animaux (2).

---

(1) Le salaire des ouvriers occupés à cette besogne était de fr. 1,50 par double hectolitre de grain.

(2) Vidal de la Blache, *Op. cit.*, p. 159.

A. Verhulst, *Deux nouvelles espèces pour le district jurassique*, dans le Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique, année 1912, p. 337.

» Outre qu'il ajoute encore à la division déjà trop grande de la propriété, l'assolement triennal enferme la culture dans un cycle d'autant plus étroit que la 3e « sole » est laissée en jachère morte abandonnée au bétail, qui y cherche une maigre nourriture. Mais telle est la coutume, et les paysans, enlisés dans leur routine, ne font rien pour y échapper : ceux d'entre eux qui cherchent à obtenir une récolte plus abondante, la demandent, non pas à une culture plus intensive, mais à une extension de leur domaine cultivable, si leurs ressources le leur permettent, car — c'est aussi une cause d'infériorité à signaler — l'argent est rare dans les campagnes. On peut dire que si l'agriculture nourrit ceux qui s'y adonnent, elle ne les enrichit point. »

Aujourd'hui ce tableau d'une agriculture encore primitive à cessé d'être vrai depuis nombre d'années. A l'école des fermiers venus du « pays bas » pour occuper les exploitations importantes de la région, nos cultivateurs ont appris à perfectionner leurs méthodes et leur outillage (1). Si l'assolement triennal s'est maintenu, la jachère nue qui jadis occupait la 3e sole, est aujourd'hui remplacée, en certains endroits, par une jachère verte (trèfle jaune des sables, lupin, etc.). Dans les terres légères la jachère tend même à disparaître complètement pour faire place aux plantes-racines et aux légumineuses ; quand elle revient encore de loin en loin, c'est pour une meilleure préparation du sol en vue d'une culture de luzerne ou de sainfoin (2).

Les modalités de l'assolement varient d'après la constitution du sol. En terrain argileux les récoltes se suivent ainsi :

1re année : jachère nue, racines, trèfle, fèveroles ;
2e année : froment d'automne ;
3e année : avoine.

---

(1) La faux, la houe à cheval, le scarificateur et, en général, tous les instruments perfectionnés, ont été introduits par des fermiers venus de l'intérieur du pays avec leur train de culture. C'est par la même voie que le trèfle blanc s'est introduit dans la région, vers 1835; quant au trèfle rouge, il fut semé pour la première fois à Torgny, vers 1765, par un habitant du village, appelé Jean Gérard, qui faisait le commerce de graines.

(2) *Monographie agricole*, p. 32.

Tous les six ou neuf ans la jachère nue alterne avec les plantes-racines et les légumineuses. Les terres compactes et tenaces, dont le travail pénible et onéreux exigeait de forts attelages, ont été converties en prairies.

Dans les sols légers on pratique la rotation suivante :

1re année : jachère nue ou jachère verte, plantes-racines (principalement les pommes de terre, auxquelles le terrain sablonneux donne des qualités qui font leur réputation), trèfle ou mélange de trèfle et de graminées ;

2e année : seigle ou méteil ;

3e année : avoine (1).

Quelques cultivateurs ont essayé d'un assolement quatriennal (2), mais leurs tentatives sont restées isolées ; la routine a encore trop d'empire sur nos gens, habitués à voir leurs terres produire facilement. L'Ardennais, placé sur un sol plus ingrat, est plus avancé que le Gaumet sous le rapport de la culture (3).

*
* *

A la fin du XVIIIe siècle, la Lorraine belge — les cantons de Messancy et de Virton exceptés — ne produisait pas assez de céréales pour les besoins de sa population (4), elle était tributaire du Gutland luxembourgeois et de la Lorraine française pour une partie de son approvisionnement. Par contre elle nourrissait un bétail assez nombreux (5) ; mais les ravages de l'épizootie, les réquisitions et les pillages des bandes républi-

---

(1) *Monographie agricole,* pp. 30 et 31.

(2) De Laveleye, *L'Agriculture belge.* Bruxelles, 1878, p. 342.

(3) De Laveleye, *loc. cit.*

Exposé..., année 1880, annexes, p. 62.

(4) Recensement des fabriques, manufactures, crus et productions du duché de Luxembourg (1764), aux Archives de l'État à Arlon.

(5) Eltz, *Ueber den früheren Kulturzustand der Ardennen und des geschichtliche Leben des Landmannes im Luxemburger Lande.* Luxembourg, 1866, pp. 20 et 21.

caines (1), les achats pour la remonte des armées de Napoléon et l'affreuse disette de 1816 (2) enlevèrent une quantité considérable de chevaux et de bêtes à cornes, au grand dommage de l'agriculture. C'est vers 1825 seulement que s'ouvrit l'ère du progrès. La culture des céréales se développa rapidement, surtout lorsqu'après 1830 le Gouvernement belge prit des mesures (distributions gratuites, exemption des droits de barrière) pour répandre l'emploi de la chaux (3). Grâce aux prix avantageux des denrées et du bétail, l'aisance pénétrait dans les campagnes, quand la maladie des pommes de terre vint soumettre une partie de la population à de dures privations pendant les malheureuses années 1845, 1846 et 1847.

La fièvre de défrichement provoquée par la loi du 25 mars 1847 n'épargna pas notre contrée. De 1850 à 1860, plusieurs centaines d'hectares de bois furent transformés en terres arables. « Pendant les premières années, écrivait, en 1889, le secrétaire de la Société agricole du Luxembourg (5), les hauts prix auxquels se vendaient les céréales ont pu faire croire que cette opération était avantageuse ; malheureusement la forte baisse survenue sur tous les produits de la culture est venue démontrer que cette opération était loin d'être aussi avantageuse qu'on le croyait (6) ; le sol froid, peu fertil, généralement impropre à la culture des légumineuses, des bois défrichés, a amené une telle dépréciation dans les prix de location, qu'il n'est pas rare de voir reboiser de vastes fermes défrichées depuis trente ou quarante ans ; lorsque nous aurons ajouté que, presque toujours, les fermes établies sur défrichement de bois manquent d'une

(1) Rapport de l'administration centrale du Département des Forêts au Ministre de l'Intérieur (1796), cité par Lefort, *Histoire du Département des Forêts*, Luxembourg, 1905, t. I. p. 225.

(2) Charles Jacquet, *L'Agriculture belge au XIX^e siècle*. Bruxelles, 1877. — N. Tillière, *Histoire de Sainte-Marie-à-Nochet*. Namur, 1909, p. 260.

(3) *Exposé...*, année 1848, pp. 200 et 201.

(4) Voir Appendice IX.

(5) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. I, p. 286.

(6) Voir aussi de Laveleye, *op. cit.*, p. 338.

proportion convenable de bonnes pairies naturelles, on pourra se rendre compte des circonstances qui ont amené l'insuccès plus ou moins complet de cette opération. »

En même temps que s'abaissait le prix de vente des céréales, la cherté de la main-d'œuvre — conséquence de sa rareté grandissante — faisait progresser le prix de revient au point de rendre insuffisante la marge nécessaire pour rémunérer convenablement les peines et les avances du cultivateur. Dès 1865, le président de la Société agricole du Luxembourg, après avoir montré que 100 kilogrammes de blé revenaient à 17 francs et ne se vendaient guère que 20 à 21 francs, préconisait l'extension des cultures fourragères, qui permettrait de donner plus d'importance à l'élevage et partant de disposer d'une plus grande quantité d'engrais pour mieux fumer les terres à céréales, de façon à obtenir le maximum de rendement avec un minimum de frais (1).

La voie indiquée était bien celle du progrès et de la prospérité, mais nos campagnards n'y marchèrent qu'à pas lents. Il est juste de reconnaître que la pénurie d'argent les enferma souvent dans un cercle sans issue : pas d'accroissements de ressources sans améliorations culturales et inversement pas d'améliorations sans capitaux. Quelques-uns cherchèrent dans la culture du lin et de la betterave sucrière les bénéfices qu'ils ne trouvaient plus dans celle des céréales ; après quelques tentatives, le manque de main-d'œuvre et de débouchés eut raison de leur initiative. Les engrais chimiques, qui auraient pu donner à l'agriculture un rapide et vigoureux essor, restèrent longtemps suspects aux paysans (2), malgré les conseils de gens autorisés (3), et même en dépit d'expériences concluantes. C'est l'élevage qui assura le relèvement de la profession agricole.

---

(1) *Exposé...*, année 1865. Annexes, p. 36.

(2) De Laveleye, *op. cit.*, p. 341.
Histoire des communes luxembourgeoises, t. I, p. 288.

(3) *Exposé...*, année 1869. Annexes, p. 308.
Reuter, *De l'industrie agricole dans la province de Luxembourg*. Luxembourg, 1875, pp. 23 et suiv.

Les efforts tentés de divers côtés, de 1875 à 1890, ont transformé complètement le cheptel de la région. Les croisements avec des reproducteurs étrangers ont donné à la race locale des qualités qui la mettent en état de soutenir la concurrence des bêtes nourries dans les pâturages du « pays bas ». Les éleveurs ne visent pas à produire du bétail gras, beaucoup de leurs bêtes sont acquises par des marchands de l'intérieur pour être soumises à l'engraissement. Le commerce de chevaux est aussi très florissant. Jadis la France était notre meilleure cliente, aujourd'hui c'est avec l'Allemagne que se traitent la majeure partie des affaires. Nos cultivateurs vont même chercher en France des chevaux qu'ils conservent le temps nécessaire pour les mettre en formes et leur donner droit de cité avant de les repasser à nos voisins de l'Est [1]; cette pratique n'est pas sans nuire à la réputation de notre élevage.

En ces dernières années, surtout depuis la création des laiteries (1894), la situation des cultivateurs s'est améliorée considérablement. Le relèvement du prix des céréales influence peu cette situation, car les récoltes sont en majeure partie consommées à la ferme, sauf l'avoine et les pommes de terre, qui font l'objet d'un commerce assez actif. Par contre le bétail, les chevaux, le beurre, les œufs ont atteint des prix inusités qui laissent aux producteurs des bénéfices très satisfaisants.

*
* *

Cultures principales. L'étendue réservée à la culture des céréales, après avoir passé de 18.077 hectares, en 1846, à 26.401 hectares, en 1866, a subi une réduction de près d'un dixième pendant la crise de 1880 : la statistique agricole de 1895 ne lui attribue plus que 24.142 hectares pour les arrondissements réunis d'Arlon-Virton. Le recul est particulièrement sensible pour l'orge, qui perd 700 hectares environ, et pour le froment et le méteil, dont les emblavures tombent respective-

(1) *Exposé...*, année 1880. Annexes, p. 62.

ment de 3.849 à 2.175 et de 7.321 à 6.429 hectares; par contre l'avoine a progressé de 10.997 à 12.000 hectares, tandis que le seigle maintenait ses positions sans plus. Depuis vingt ans les céréales ont continué à perdre du terrain par suite de la création de prairies, surtout dans les sols argileux et compacts.

Tous les grains cultivés appartiennent à des variétés locales, les essais tentés avec des variétés étrangères n'ayant donné que des déceptions. Leur rendement est satisfaisant; mais il pourrait être augmenté si les cultivateurs accordaient plus d'attention au choix de la semence et semaient en lignes après avoir donné une meilleure façon à leurs terres. Le sarclage et le hersage sont complètement négligés, ce qui expose les moissons à être envahies par le chiendent, les coquelicots, les bluets, les nielles, les sénés et les ravenelles. Rien de plus joli, au printemps, que les champs d'avoine diaprés de blanc et de jaune; mais rien ne donne une idée moins avantageuse de notre agriculture, quand on a vu les campagnes flamandes nettoyées ainsi que les planches d'un jardin

Dans la plupart des exploitations on vend la quantité de blé excédant les besoins du ménage. Les autres grains durs, moulus ou cuits, l'avoine, la paille de froment et d'avoine servent à l'alimentation du bétail; la paille de seigle est employée comme litière pour les animaux.

Les pommes de terre sont cultivées sur une grande échelle dans la région jurassique. On leur réserve les terres légères, où elles acquièrent une saveur et une richesse en fécule qui ont fait leur réputation au loin. Chaque année des marchands achètent, pour l'expédier à l'intérieur du pays, en Allemagne et en Angleterre, la partie de la récolte que ne réclame pas la consommation locale. Il y a là une source de profits appréciables pour nos cultivateurs.

A signaler une pratique qui rappelle l'ancien métayage. Le propriétaire d'un terrain le met, tout préparé, à la disposition d'un petit cultivateur ou d'un ouvrier qui fournit les plants et

exécute tout le travail, y compris l'arrachage. La récolte est partagée par moitié, et le transport à domicile en est assuré par le propriétaire (1).

Cultures fourragères. — Les navets, les rutabagas, les carottes n'occupent qu'une étendue fort restreinte. La betterave est plus répandue, mais les soins nombreux qu'elle réclame font qu'on l'abandonne de plus en plus pour la pomme de terre (2). Au point de vue du rendement, il est regrettable que les cultivateurs laissent une distance exagérée entre les plants.

Le trèfle rouge et la luzerne sont à la base de l'alimentation en vert du bétail en stabulation.

Les prairies naturelles tapissent le fond des vallées (3). Jadis elles étaient fort négligées; on se bornait à curer les rigoles et à épandre les taupinières, sans se soucier de donner au sol la fumure nécessaire. Actuellement, ensuite de l'importance acquise par l'élevage du bétail, les prairies se sont multipliées (4) et les cultivateurs cherchent à en augmenter le rendement par l'emploi d'engrais chimiques et par des hersages répétés. Si l'irrigation laisse encore à désirer, des wateringues se sont formées pour l'amélioration des marécages, fanges et tourbières de la région. Il reste cependant encore beaucoup à faire dans cette voie (5).

En ces dernières années beaucoup de prairies ont été encloses de clôtures métalliques et livrées au bétail soit après la fenaison, soit immédiatement après l'hiver.

---

(1) *Monographie agricole,* p. 49.

(2) *Ibid.,* p. 51.

(3) Les revers marneux sont couverts de prairies artificielles.

(4) La superficie des prairies qui était, en 1866, de 14.372 hectares, atteignait, en 1912, 23.199 hectares.

(5) *Exposé...,* année 1912. Annexes, p. 11.

Voir aussi *Discours prononcé à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil provincial par le Gouverneur du Luxembourg.* Arlon, Poncin, 1913, p. 27.

Cultures spéciales. — Autrefois, alors que nos aïeules filaient encore pour les besoins de la maisonnée, chaque ménage avait sa chènevière, coin de terre très grasse réservé pour la culture du chanvre. Les tissages mécaniques ont fait remiser au grenier les rouets jadis si actifs, et les chènevières ont disparu de nos villages.

De 1870 à 1880, la culture du lin avait pris une certaine extension ; mais, par suite de l'avilissement du prix des matières textiles, elle est aujourd'hui totalement abandonnée.

Vers la même époque, la création d'une fabrique de sucre à Berchiwez (Meix-devant-Virton) fit naître la culture de la betterave sucrière. L'usine ferma ses portes quelques années plus tard, et avec elle disparut la betterave.

Seule de toutes les cultures spéciales, celle du tabac obtint quelque succès dans la région jurassique. En 1841, le commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton signalait dans son rapport annuel (1) la réussite de l'essai tenté par quelques amateurs qui avaient semé du tabac dans leur jardin. La seule déduction que nous puissions tirer de ce renseignement, c'est que les planteurs avaient uniquement en vue de pourvoir à leur consommation personnelle. Vers 1880 seulement, à l'initiative de M. Tandel, commissaire d'arrondissement, nos cultivateurs entreprirent la culture du tabac dans un but commercial, trente-deux communes de l'arrondissement votèrent un subside grâce auquel on fit venir d'Obourg un planteur de profession, qui mit son expérience au service des débutants (2). Le tabac récolté est de bonne qualité, mais n'a pas toutefois la renommée du tabac de la Semois. Il se vend, haché, à raison de 2 à 2 fr. 50 le kilogramme. La culture du tabac demande trop de main-d'œuvre pour prendre un essor considérable dans la Lorraine belge ; depuis plusieurs années elle est même en recul continu (3).

---

(1) *Exposé...*, année 1842, p. 107.
(2) *Exposé...*, année 1905. Annexes, p. 41.
(3) *Monographie agricole*, p. 53.

Arboriculture. — Les fruits récoltés dans les vergers annexés aux habitations rurales alimentent la consommation domestique. En règle générale, les paysans négligent complètement les profits que pourrait leur procurer la conduite intelligente de leurs arbres fruitiers. Cependant certaines localités — Latour et Montquintin, par exemple — vendent annuellement une quantité assez considérable de pommes.

Au début du XIX[e] siècle, la vigne accrochait encore ses pampres aux flancs de divers côteaux du pays gaumet (1), mais la mauvaise qualité et le peu d'abondance du vin finirent par décourager les propriétaires. Depuis plus d'un demi-siècle aucun vignoble ne subsiste en deçà de la frontière française.

Culture maraîchère. — Elle est peu pratiquée dans ce pays, où chaque maison possède son enclos à usage de jardin potager. Arlon et Virton ont, seuls, un marché alimenté de légumes par les paysans des environs, qui y apportent aussi quelques fruits à la saison.

Les habitants de Mussy-la-Ville font sur une assez grande échelle la culture des choux à repiquer. Ils vont de village en village, la hotte (2) au dos, pour écouler leur marchandise : de là le surnom de « marchands de cabus » par lequel on les désigne depuis longtemps.

*
* *

Pendant des siècles chaque village eut son troupeau communal et son pâtre engagé par contrat passé avec l'édilité locale.

---

(1) Le vignoble de Torgny, le dernier, a disparu vers 1860 seulement.

(2) En pays gaumet, les femmes emploient encore la hotte pour le transport des fardeaux, particulièrement les jours de marché; mais la jeune génération abandonne cette pratique.

Les bêtes à cornes formaient une « herde » particulière confiée à la garde d'un préposé. Le porcher veillait sur le peuple indocile des cochons et des chèvres avec l'aide de gamins qui l'accompagnaient à tour de rôle (1). Quant aux chevaux, attelés toute la journée, ils allaient en pâture la nuit dans les aisances, dans les champs, dans certains bois. Les vieillards se souviennent encore d'avoir vu partir, le soir, de longues files de chevaux attachés à la queue leu leu et portant la sonnette au cou. Le *pâtureau*, enveloppé d'une couverture ou d'une vieille capote de soldat, en montait un. Arrivé au point voulu, il déliait ses bêtes et se blotissait au pied d'un arbre; au petit jour seulement il ramenait toute la troupe au village.

En 1815 (2), par ordre du pouvoir central, les frais de garde du bétail, qui étaient généralement supportés par les communes, furent mis à charge des détenteurs. Ceux-ci payèrent une redevance hebdomadaire par animal envoyé au troupeau (3). Le pâtre recevait un pain par maison, quand on ne lui reconnaissait pas le droit de s'asseoir à la table des habitants en observant un ordre de roulement; il avait en outre la jouissance gratuite d'une demeure appartenant à la commune.

De tout ce personnel dont la stabulation et le parcage des animaux ont rendu les services inutiles, seul le porcher subsiste encore dans bien des villages. Le matin, à l'appel rauque de sa corne, les étables s'ouvrent et porcs et chèvres viennent se ranger à sa suite pour gagner, en bande, les communaux où ils chercheront leur subsistance. Quand le soir tombe, le porcher ramène son troupeau qui va se réduisant de rue en

---

(1) Voyez à l'Appendice IV le contrat d'engagement des porchers de la communauté de Virton pour l'an 1778.

Voyez aussi Tillière, *Histoire de Sainte-Marie-à-Nochet*. Namur, 1909, p. 214.

(2) *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, année 1911, pp. 349-350.

(3) En 1867, on payait au porcher de Virton 10 centimes par semaine et par tête pour la garde des porcs.

rue jusqu'à ce que le dernier animal, reconnaissant son toit, regagne le logis avec un grognement de satisfaction ou une cabriole mutine.

D'après les statistiques officielles, l'arrondissement d'Arlon-Virton possédait :

ANNÉES.	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Bêtes à laine.	Porcs.
1846	11,103	34,763	13,059	22,378
1856	9,679	36,305	10,398	15,644
1866	10,085	33,857	14,425	22,545
1880	9,340	37,512	8,149	24,610
1895	7,440	31,064	3,998	31,373
1911 (1)	8,621	42,807	»	32,841

L'évolution, commencée il y a un demi-siècle, qui a tourné vers l'élevage l'agriculture lorraine occupée jusque-là de la production des céréales, a eu pour premier effet bien moins une augmentation numérique de la population animale qu'une amélioration des races représentées. Sous l'influence des croisements avec des reproducteurs tirés de l'étranger, les espèces perdirent bientôt leur caractère propre, à tel point qu'à l'heure actuelle, il serait sans doute impossible de trouver des sujets entièrement conformes aux anciens types. Les animaux secs et nerveux des troupeaux d'autrefois sont remplacés par des bêtes plus lourdes, moins résistantes, mais plus aptes à l'engraissement et plus précoces.

---

(1) Chiffres fournis par la *Statistique agricole de 1911. Rapports et communications de l'Office rural, n° 3.* Bruxelles, 1912.

L'élevage du cheval est pratiqué par un petit nombre d'initiés seulement, à cause des aléas qu'il présente et des connaissances spéciales qu'il requiert. Des marchands de la région achètent aux cultivateurs les jeunes chevaux qu'ils revendent surtout aux clients allemands sur les marchés de Neufchâteau. Nous avons signalé déjà le tort causé à la réputation de notre élevage par l'importation de chevaux français, beaucoup inférieurs aux nôtres, que des maquignons font « transiter » par leurs écuries pour leur conférer une naturalisation de contrebande.

L'élevage des bêtes à cornes constitue la principale source de revenus des campagnards ; aussi le nombre des bovidés a-t-il augmenté considérablement en ces dernières années. On vise surtout à avoir de bonnes vaches laitières en vue de la production du beurre, que les laiteries livrent par milliers de kilogrammes à l'intérieur du pays et même à l'étranger. L'engraissement du bétail pour la boucherie n'est pas pratiqué dans la région (1) ; tout au plus les vaches âgées sont-elles soumises à une alimentation appropriée avant d'être abattues pour la consommation locale. Les jeunes bêtes sont vendues et expédiées vers les plaines de la basse Belgique, où elles prendront des formes opulentes avant d'entrer à l'abattoir.

Les troupeaux de moutons disparaissent peu à peu : l'avilissement du prix de la laine, la diminution des communaux et la suppression des parcours rendent leur entretien peu rémunérateur.

Il en est tout autrement des porcs, dont le nombre va sans cesse croissant. La viande de ces animaux est consommée dans la région ; mais les jambons fumés font l'objet d'un commerce important. L'élevage des gorets, autrefois assez prospère, a

---

(1) Certains cultivateurs achètent de jeunes bêtes au printemps, pour les revendre au début de l'hiver, quand il faut entamer les réserves de fourrage sec.

diminué depuis que des tarifs protecteurs ont virtuellement fermé la frontière française à nos importations (1).

Nous ne pouvons omettre de signaler ici l'existence de multiples chèvres appartenant à des ménages qui ne peuvent tenir une vache. On les rencontre broutant le long des chemins, dressées contre une haie pour happer les jeunes pousses tendres et savoureuses, pendant qu'un enfant préposé à leur garde joue à quelques pas de ses animaux indociles. Le lait de chèvre sert uniquement à la consommation, car les laiteries proscrivent sévèrement son mélange avec le lait destiné à la fabrication du beurre, et cela à cause de sa saveur extrêmement prononcée.

La région jurassique entretient un important contingent d'oies et de canards qui fournissent de duvet oreillers et matelas. Les plumes se vendent jusqu'à 10 francs le kilogramme. La plume vivante, c'est-à-dire arrachée à la bête encore en vie, a une valeur de beaucoup supérieure à celle du duvet des bêtes tuées (2).

Les poules sont généralement mal soignées au point de vue tant de l'alimentation que de l'installation du poulailler; aussi

---

(1) Nos campagnards réclament le rétablissement des droits d'entrée sur les chevaux et la fermeture de nos frontières au bétail étranger.

Les ennuis résultant des formalités douanières (inventaires du bétail, passavants, etc.) imposées aux exploitants établis à proximité du territoire étranger sont considérablement diminués, depuis 1912, par la réduction à 2.500 mètres de la zone de surveillance qui s'étendait antérieurement jusqu'à une lieue de la frontière.

(2) La Société protectrice des animaux, qui s'indigne des vivisections pratiquées par des savants en mal de découvertes retentissantes, trouverait ample matière à protestations si elle déléguait un de ses membres pour assister à la toilette d'été des oies et des canards du pays gaumet. Une vigoureuse ménagère, saisissant à tour de rôle les malheureux volatiles, leur immobilise la tête entre ses genoux, puis, d'une main ferme, leur arrache le duvet. Faut-il dire que l'opération ne va pas sans soulever des réclamations aussi bruyantes que vaines de la part des patients? Quand on leur rend la liberté, oies et canards sont chauves comme des vautours et leur longue théorie déambulant par les rues du village fait songer à quelque cortège de suppliciés.

les cultivateurs n'en tirent-ils pas tout le profit qu'ils en pourraient avoir.

Beaucoup de personnes nourrissent des lapins pour leur usage personnel. On a essayé sans succès d'acclimater une race de lapins à longs poils, dont la peau est payée un bon prix par les pelletiers : ces animaux, de complexion très délicate, arrivaient rarement à complet développement.

L'apiculture a quelques adeptes dans la région. A Virton, ils sont très nombreux. Grâce à la propagande de la Société apicole luxembourgeoise, les ruches à cadres mobiles et les appareils perfectionnés pour le travail du miel (1), sont généralement adoptés.

*
* *

Nos gens sont intelligents, suffisamment instruits, et cependant on les trouverait incrédules si on leur affirmait qu'il n'est point d'exploitation rationnelle sans le contrôle que permet d'exercer la tenue de comptes.

On l'a dit (2), cette conception erronée entraîne des inconvénients et des pertes pour l'agriculture. Il n'est pas rare que le campagnard ignore l'intérêt que lui sert le capital engagé dans son exploitation; de plus, n'ayant qu'une idée vague du prix de revient, il manque de base sérieuse pour établir son prix de vente, pour calculer son bénéfice, et par suite pour savoir, à coup sûr, s'il doit développer ou délaisser telle ou telle branche de sa complexe industrie.

Jusqu'à présent, la majeure partie des cultivateurs n'ont aucune comptabilité; quelques-uns, très peu nombreux,

---

(1) *Monographie agricole*, p. 70.

(2) Laur, *Efforts tentés en Suisse en vue d'introduire la comptabilité agricole dans les exploitations paysannes*, dans le Bulletin mensuel des renseignements agricoles et des maladies des plantes, publié par l'Institut international d'agriculture, année IV, n° 1 (janvier 1913), p. 14.

tiennent registre des achats et des ventes d'animaux et des produits agricoles; mais comme toutes les inscriptions sont faites les unes à la suite des autres, sans distinction, la balance et la clôture des comptes sont impossibles, et le chercheur aussi bien que l'intéressé doivent renoncer à y puiser des renseignements sur la marche des affaires (1). On comprend que, dans cet état de choses, il soit à peu près impossible de fixer avec quelque certitude le montant des bénéfices agricoles et la branche de l'industrie rurale qui les produit plus spécialement. L'ignorance, la vantardise ou la défiance des cultivateurs qu'on interroge ne permettent d'ajouter qu'une foi relative à leurs dires.

Une chose est certaine cependant : à l'heure actuelle, dans la région jurassique, l'agriculture est suffisamment rémunératrice. Une exploitation de 6 à 8 hectares permet à une famille ordinaire de vivre à l'aise et même de réaliser certaines économies (2). Avec l'aide de quelques étrangers pour la fenaison et la moisson, cette même famille peut cultiver de 15 à 20 hectares. Les fermes d'une étendue supérieure sont d'une gestion difficile à cause de la rareté extrême de la main-d'œuvre; bientôt la moyenne culture seule sera encore possible, et seulement pour les chefs de familles nombreuses.

Sous les réserves que nous avons faites plus haut, on peut évaluer à environ 80 francs par hectare le gain net (3) réalisé par le propriétaire cultivant son propre fonds de moyenne superficie. Les bénéfices sont en proportion inverse de l'importance de l'exploitation. Un locataire ne retire guère que 30 francs de bénéfice net par hectare, et encore faut-il que la ferme ne soit pas trop étendue.

Il y a un demi-siècle, le capital d'exploitation n'était pas

---

(1) Nous avons eu de ces registres entre les mains et, malgré un patient labeur, nous n'avons pu reconstituer les recettes et les dépenses d'une seule année.

(2) La *Monographie agricole*, publiée en 1901, fixe à 10 hectares l'étendue nécessaire pour assurer la subsistance d'une famille normale (p. 29).

(3) Après déduction des frais d'entretien de la famille.

très élevé, même dans les fermes les mieux outillées, ainsi qu'on le verra par l'extrait d'inventaire qu'un hasard inespéré nous a mis entre les mains (1) :

Inventaire au 15 juin 1852.

A. — Immeubles.

Une bergerie avec bûcher.	5,000	francs.
Une écurie de chevaux avec buanderie	4,000	—
Une écurie pour bœufs et dépendances.	5,000	—
2 fauchées de prairies à Ruette (2/3 d'hectare) . . .	3,000	—
15 hectares (45 journaux) de terres labourables à 600 francs le journal	27,000	—
69 ares	820	—
2 1/2 quarts de prairies à Saint-Remy	280	—

B. — Récoltes pendant par racines.

Froment : 14 1/2 journaux.	1,700	—
Méteil : 4 1/2	450	—
Seigle : 4 1/2.	360	—
Orge : 12 1/2.	1,000	—
Avoine : 2 1/4.	125	—
Féveroles : 4.	200	—
Colza : 1	200	—
Carottes : 1	50	—
Pommes de terre : 5	600	—
Trèfles : 9 3/4	300	—
Foin : 6 fauchées	200	—

C. — Écuries. — Bétail.

Cinq chevaux	1,400	—
Un poulain	100	—
Six vaches	720	—
Quatre porcs.	140	—
Quarante poules et chapons	40	—
Une chèvre	10	—

(1) Cet inventaire concerne une exploitation agricole annexée à une brasserie de la région.

D. — Instruments aratoires.

Un chariot à jantes larges.	300 francs.
Un autre	200 —
Un tombereau	40 —
Deux camions	300 —
Un tonneau à purin monté sur roues	100 —
Une pompe à purin en cuivre.	80 —
Deux charrues à 60 francs l'une	120 —
Id. 30 id.	60 —
Id. 35 id.	70 —
Une houe.	25 —
Un buttoir	30 —
Un semoir	40 —
Un hache-paille.	100 —
Un coupe-racines	60 —
Deux grosses herses à dents de fer à 40 francs l'une.	80 —
Deux autres petites à 15 francs l'une, plus une de 45 francs	75 —
Cinq autres en bois à 5 francs l'une.	25 —
Deux paires de roues	36 —
Un rayonneur	5 —
Un char à bancs.	300 —
Les harnais de six chevaux à 25 francs.	150 —
Six houes à main	6 —
Deux bêches.	4 —
Cinq fourches à fumier	6 —
Trois fourches à foin	3 —
Trois crocs et deux crochets à foin	5 —
Une selle et une bride.	15 —
Trois grands vans	120 —
Rateliers pour 300 moutons et les mangeoires. . .	50 —
Vingt chaînes pour bœufs.	30 —
Six échelles de voitures	15 —
Six mille kilos de paille à 15 francs.	90 —
Dix voitures de fumier à 8 francs	80 —
Deux cents bichets d'avoine à 1 franc	200 —

Dans cette exploitation, d'une étendue de 20 hectares, la valeur du mobilier vivant et inerte est de 5,450 francs, soit moins de 300 francs par hectare.

Le mémoire annexé au rapport sur l'agriculture belge, rédigé en 1878 par de Laveleye (1), évalue à 500 francs environ par hectare le capital engagé dans la moyenne et la grande culture. Nous croyons cette estimation fortement exagérée, car, de l'avis de cultivateurs entendus en la matière, le chiffre cité n'est même pas atteint aujourd'hui, alors que les machines agricoles se sont multipliées et que les prix du bétail sont très élevés, plus élevés qu'en 1878.

Actuellement, pour mettre en valeur une exploitation de 5 hectares, il faut un capital d'environ 2,200 francs, se décomposant comme suit :

Un cheval de labeur	700 francs.
Deux ou trois bêtes à cornes (deux vaches et une génisse)	800 —
Deux petits cochons de six semaines	30 —
Douze poules et un coq	26 —
Instruments agricoles : une charrette, une charrue, une herse, une brouette, fourches, fléaux, échelle, etc.	600 —
TOTAL	2,156 francs (2).

Une exploitation de 25 hectares réclamerait une mise de fonds d'à peu près 10,000 francs :

Trois chevaux (deux de force moyenne et un plus faible, de peu de valeur)	1,800 francs.
Quinze bêtes à cornes d'âges divers	4,500 —
Septante poules et coqs	140 —
Huit porcs dont deux adultes, à 60 francs	210 —
Un chien	30 —
Machines et instruments aratoires : faucheuses, faneuse, batteuse, râteau à cheval, rouleaux, pompe et tonneau à purin	2,800 —
TOTAL	9,480 francs (2).

Le capital investi dans chacune des exploitations prises pour types est donc d'environ 400 francs par hectare. Les exemples

(1) DE LAVELEYE, *op. cit.*, p. 339.

(2) Ces estimations ont été faites il y a plus d'un an; à l'heure actuelle (septembre 1913), par suite de la forte hausse des prix du bétail, il faudrait les augmenter de 20 à 25 %.

cités par la *Monographie agricole* donnent des chiffres sensiblement égaux (1), sauf pour la grande culture, qui exige environ 500 francs par hectare :

Chevaux	10,500 francs.
Bêtes à cornes	10,620 —
Porcs	1,240 —
Poules	300 —
Machines et instruments	4,020 —
TOTAL	26,680 francs.

dans une ferme de 72 hectares 50 ares.

*
* *

Conclusions. — L'orientation nouvelle de l'agriculture a procuré aux cultivateurs des ressources qui leur permettent de réaliser actuellement de notables améliorations tant dans la composition de leurs étables que dans l'outillage économique de leurs exploitations et dans l'amendement de leurs terres par les engrais chimiques (2).

Si l'on se reporte à 50 ans en arrière, il y a aussi un progrès incontestable dans l'activité de la population agricole : on travaille plus aujourd'hui, soit que les bénéfices de la profession servent de stimulant, soit que la pénurie de main-d'œuvre y oblige. En été, nos gens se lèvent à 3 heures du matin et restent à l'ouvrage jusqu'à la tombée du jour ; ils font un somme après la collation de midi. Malgré l'adjonction de fortifiants (œufs, lard, etc.) à l'ordinaire des repas, ce travail exténuant agit sur le physique des cultivateurs. « Roses et bien en chair à la sortie de l'hiver, nous disait un prêtre du canton de Messancy, mes paroissiens deviennent bruns et secs durant la saison estivale. »

Les femmes participent dans une large mesure aux travaux champêtres, notamment à ceux que nécessite la culture des

---

(1) *Monographie agricole*, pp. 67 et 68.

(2) *Rapports et communications de l'Office rural, n° 3.* Bruxelles, 1912, p. 45.

pommes de terre; le soin du jardin potager, de la basse-cour et du laitage leur incombe plus particulièrement (1).

Les enfants ne sont guère employés avant l'âge de 13 à 14 ans, et seulement à des travaux légers en rapport avec leurs forces (2). Au cours de notre enquête, on nous a parlé d'un garçonnet alité pendant huit jours à la suite d'un excès de fatigue aux champs; c'est heureusement là un cas exceptionnel !

Quels que soient les progrès accomplis, l'agriculture du bas Luxembourg est encore loin de pouvoir être proposée en exemple. Nos cultivateurs s'abandonnent beaucoup trop à la routine, et négligent gravement la préparation du sol (3), le choix et le tri des semences (3), de même que la conservation et l'emploi judicieux du fumier et du purin. D'autre part, l'absence de toute comptabilité sérieuse ne leur permet pas de discerner les éléments défectueux de leurs exploitations. C'est de ce côté qu'un effort sérieux devrait être tenté par les pouvoirs publics et les sociétés agricoles pour persuader aux campagnards que leur profession, comme toute autre, a besoin du contrôle d'inventaires périodiques, en vue desquels la tenue d'écritures régulières est indispensable.

Notons ici l'organisation défectueuse de la police locale, impuissante à réprimer le maraudage; la multiplication inquiétante, en certaines localités, des lapins sauvages et les dommages causés aux récoltes par les sangliers, dont l'espèce est trop largement représentée dans la région malgré le nombre et l'ardeur des Nemrods gaumets (4).

---

(1) On s'occupe en ce moment de fonder des cercles de ménagères où celles-ci recevront un enseignement professionnel.

(2) Quand ils sont plus jeunes, on leur confie la garde du bétail; cette pratique n'est pas étrangère au fléchissement de la population scolaire pendant les mois d'été.

(3) *Monographie agricole*, pp. 35, 39, 43 et 50.

(4) Les battues n'ont souvent d'autre résultat que de chasser le gibier d'un canton déjà ravagé dans un canton resté indemne.

Six cents permis de chasse ont été délivrés, en 1912, par le commissaire d'arrondissement d'Arlon-Virton. *Exposé...*, année 1912. Annexes. p. 10.

CHAPITRE III.

La main-d'œuvre.

A. — *Domestiques et servantes.*

Aussi longtemps que le travail de la terre fut presque seul à fournir la subsistance aux populations de notre contrée, ceux qui ne possédaient rien ou appartenaient à des familles trop nombreuses pour pouvoir occuper tous leurs membres sur le bien paternel, n'eurent d'autres ressources que de louer leurs bras aux cultivateurs grands ou moyens. L'offre dépassant la demande, l'employé devait passer par les conditions de l'employeur, qui en profitait pour se montrer exigeant. Les gages étaient peu élevés et d'un bout de l'année à l'autre l'autorité du maître se faisait sentir pour exiger le maximum d'efforts (1).

Il fallait beaucoup de qualités et quelques vertus pour faire un bon domestique, il y a un siècle. Qu'on en juge plutôt par l'acte original reproduit ci-après, véritable code du parfait serviteur (2) :

« Je soussigné Antoine Peignois déclare en présence de Jean-Pierre et Jean-Baptiste Hustin, tous deux bourgeois et laboureurs résidant à Ethe, m'engager pour domestique de labeur chez M. le Curé d'Ethe à commencer depuis la date des présentes jusqu'à Noël de l'année prochaine 1794, m'obligeant de le servir fidèlement comme un honnête garçon, de bien arranger ses chevaux, de labourer, ensemencer, herser ses terres du mieux qu'il me sera possible, de veiller à ses affaires et à ses intérêts en loyal et fidèle domestique et selon les règles de la conscience et de la justice étant comptable devant Dieu et les hommes de

(1) *Exposé...*, année 1866. Annexes, p. 58.
(2) *Manuscrits Welter.*

tout le dommage qui pourrait lui arriver de ma faute et par ma négligence; j'empêcherai de mon mieux qu'on ne fasse tort à mon maître, j'exécuterai ponctuellement ses ordres, je ne négligerai jamais le travail qu'il m'incombera de faire. Et en cas qu'avant ce terme révolu je voudrais par légèreté ou inconstance le quitter, il ne devra rien me payer pour tout le temps que je l'aurais servi et dans le cas que le dit Antoine Peignois me serve bien et fidèlement, et dans le terme ci-dessus, je, curé soussigné, m'engage à lui payer pour ses gages trois louis neufs en argent et lui fournir pour une chemise et un sareau, une culotte et deux paires de guettres de la toile, telle que je l'aurai fait travailler pour mon ménage et lui accorde encore de pouvoir emblaver avec mes chevaux un jour de grain et un jour de marsage pour lui ou pour sa mère.

Ainsi conclu, aretté et passé à Ethe ce 25 novembre 1793.

\+ Marque d'Antoine Peignois pour ne savoir écrire.

(Sé) J.-H. Welter, curé de la paroisse d'Ethe.

J. Pierre Hustin (Testis).

Jean Baptis Hustin (Testis).

Mais le pauvre Antoine avait sans doute présumé de ses forces, car au mois de décembre suivant déjà, son remplaçant prend les mêmes engagements, contre promesse de 15 couronnes et d'une paire de souliers.

On le voit, les gages consistaient en une somme d'argent payable annuellement, à la Noël, date à laquelle les contrats d'engagement prenaient généralement fin (1). Plus rarement ils

(1) Dans le Luxembourg allemand, les domestiques quittent leur service le 26 décembre, fête de saint Étienne :

Den heilige Stêfen
Dêt se d'Lompe rêfen;
Sankt Johann (27 décembre),
En anere Mann.

Dit un dicton local.

étaient fixés et payés par mois. Dans le courant de l'année les intéressés pouvaient obtenir des acomptes. Les fermiers étaient ainsi amenés à tenir une véritable comptabilité des deniers de leurs domestiques. Y figuraient à l'actif les gages et les pourboires ou « épingles » reçus à l'occasion de la vente d'animaux ; au passif, les avances faites aux intéressés, le coût des objets achetés pour leur compte et la valeur des prestations fournies à leur profit.

Voici des spécimens de ces comptes (1) :

« Charles H..., engagé comme domestique le 1er juin 1795, à la place de Jean-Nicolas, à une couronne et demie pour les mois d'été.

» Il a reçu 8 bichets de crombires (2) à 1 escalin le bichet ;
½ bichet d'orge pour 5 pièces ;
12 sols en argent ;
it. 6 sols pour du sel ;
lui labouré ½ jour de terre 2 fois pour ½ couronne.

» Il est parti de chez nous le 17 janvier 1796. Fini de compte total avec sa femme.

» Après celui-là vient :

» Jacques S...., engagé à 8 couronnes par an et de la toile pour 4 chemises, c'est-à-dire 18 aunes de Virton.

» On lui a acheté un habit pour un louis ;
une culotte de velours pour 22 pièces ;
lui remis 2 couronnes pour la foire de Biseux ;
15 sols pour la fête.

» Rengagé à Noël pour 8 couronnes en argent, 4 chemises, 2 paires de souliers, 2 pantalons et 2 paires de bas. »

Cet usage de balancer les comptes annuellement s'est con-

(1) *Manuscrits Welter*, t. II, pp. 435 et 448.
(2) Pommes de terre.

servé pendant longtemps. Nous en trouvons la preuve dans une pièce détachée du registre domestique d'un propriétaire de Virton :

« Le 1er janvier 1852, le sieur P... s'est engagé à servir chez moi comme garçon d'écurie à raison de 20 francs par mois plus la moitié des épingles que les marchands donneront pour les bœufs gras et les moutons.

1852

		DOIT.	AVOIR.
1er janvier. . . .	Lui payé 200 francs. Reste 49 francs à lui payer . . . . . fr	. .	49 »
19 mai	Lui payé 5 francs	5 »	»
20 et 21 mai (1). .	Absent (deux jours)	1.35	»
9 juillet	Lui remis 5 francs.	5 »	»
8 août	Avoir 14 francs pour les épingles des bœufs et 13 francs pour les moutons.	. . .	27 »
15 —	Lui remis 20 francs	20 »	»
23 septembre .	Doit le transport d'une voiture de pommes de terre et de quatre tombereaux de fumier.	3.50	»
1er octobre. . . .	Lui remis 10 francs	10 »	»
19 —	Doit le transport d'une voiture de betteraves et la culture de ½ journal de grain	4.50	»
3 novembre. . .	Remis 5 francs à sa mère	5 »	»
	Traitement pour douze mois. . . .	. . .	240 »
	TOTAUX. . . fr	54.35	316 »
1er janvier 1853.	Lui remis pour solde.	261.65	»
	TOTAUX. . . fr.	316 »	316 »

(1) Remarquer que P... n'a pas été rémunéré pendant son congé.

» Année 1853. P... s'est engagé à me servir à raison de 30 francs par mois. »

De nos jours encore on procède de la sorte dans la partie allemande de l'arrondissement d'Arlon. On a toujours soin, quand on accorde des avances, de retenir, à titre de garantie, une somme au moins égale à un mois de gages. Dans le pays gaumet, les engagements se font pour une année et l'on paie au mois, car rares sont les serviteurs qui prolongent encore leur séjour dans la même ferme. La race des anciens domestiques qui passaient de nombreuses années (1), parfois leur vie entière, dans un même service, a complètement disparu.

Les cultivateurs trouvaient autrefois dans la région, souvent dans le village même, le personnel nécessaire. Dans les cantons allemands, et surtout dans le Grand-Duché, le recrutement se faisait d'une façon très originale qui n'est pas entièrement perdue. Le jour des Saints Innocents (28 décembre) (2) et le

---

(1) P..., dont nous reproduisons le compte, resta plus de 25 ans au service de la famille L...; il fut même décoré de ce chef. (*Exposé...*, année 1867. Annexes, p. 265).

(2) D'où le nom de « Kennechersmart » par lequel ces foires sont désignées dans le patois local. On a voulu voir dans le « Kennechersmart » une survivance des marchés d'esclaves; nous croyons, au contraire, y découvrir une forme embryonnaire de nos modernes « Bourses du Travail ».

Des « Gesinde-Märkte » du même genre se tiennent à Wiltz, le 26 décembre; à Clervaux, le 27; à Hosingen, le 6 du même mois; à Diekirch, le mardi suivant la Sainte-Lucie (Luzeiendâg) et à Trois-Vierges, le 30 novembre. Cette dernière foire et celle de Wiltz étaient jadis fréquentées par les fermiers ardennais.

En nous communiquant les détails ci-dessus, M. l'abbé Blum, le distingué conservateur du Musée archéologique de Luxembourg, a bien voulu nous renseigner quelques titres d'ouvrages traitant des « Gesinde-Märkte ». Nous les reproduisons à l'intention de ceux que la question intéresserait plus spécialement :

Thyes, *Essai sur la poésie luxembourgeoise.* Bruxelles, 1854, pp. 17 et 18.

De la Fontaine, *Luxemburger Sitten und Bräuche.* Luxembourg, 1883, pp. 11-12.

D.-C. München, *Versach einer kurzgefassten statistisch-burgerlichen Geschichte des Herzogthums Lützelburg*, herausgegeben von Martin Blum. Luxembourg, 1901, pp. 325 et 326.

Fischer, *Historische Notizen über den Zustand der Landwirthschaft im Grossherzogthum Luxemburg, von Fischer und Kirsch.* Luxembourg, 1863. pp. 66 et 67.

Autrefois, dans les cantons allemands, les domestiques en quête d'une place parcouraient les villages, portant au cou ou autour du corps une tresse de paille qui les désignait à l'attention des cultivateurs. Cet usage est totalement perdu depuis plus d'un demi-siècle. (München, *op. cit.*, p. 326.)

jour des Rois se tient à Luxembourg sur la place du Knoderlergart (jardin des Récollets), une foire spéciale, véritable marché aux serviteurs. Ceux-ci sont rangés par sexe sur deux faces de la place, chacun ayant à ses pieds ses hardes liées dans un châle. Les fermiers vont et viennent de l'un à l'autre, examinant les carrures, s'enquérant des prétentions et des références. Au milieu de tout ce monde s'agitent des entremetteurs, espèce de maquignons faisant valoir la marchandise humaine et tâchant d'obtenir des conditions favorables pour les clients qui leur ont promis des arrhes. Quand l'accord est fait (1), les cultivateurs reprennent le chemin de leur village suivis de ceux qui, pendant une année, habiteront sous leur toit.

L'importance de ces foires jadis très fréquentées (2) diminue d'année en année Plusieurs causes concourent à ce résultat : d'abord le nombre toujours décroissant des serviteurs; ensuite leurs fréquents départs avant le terme annuel, qui les obligent à se replacer sans attendre l'époque des « Kennerschersmart », quand ils ne cherchent pas à la ville ou dans les établissements industriels une situation plus lucrative.

Après l'exécution des grands travaux entrepris pour améliorer les moyens de communication, la renaissance des usines pour le travail du fer, et les complications de la vie moderne, génératrices de besoins inconnus précédemment et de professions nouvelles, ont enlevé une énorme quantité de bras à l'agriculture. Depuis 1870, la rareté de la main-d'œuvre se fait de plus en plus vivement sentir dans nos campagnes (3). Sollicités par

---

(1) Outre les gages en argent, on stipule d'ordinaire un don en nature : costume. robe, etc. Si le serviteur quitte la ferme avant le temps convenu, il perd ses droits au cadeau.

(2) Jadis les jeunes filles de la région d'Arlon se rendaient à la foire de Luxembourg pour se faire engager.

Nous connaissons tel cultivateur de Metzert qui, chaque année, va chercher à cette foire le personnel nécessaire à son exploitation.

(3) L'*Exposé*... de 1866 (Annexes, p. 88), renferme déjà des plaintes à ce sujet.

les forts salaires industriels, que les salaires agricoles ne peuvent concurrencer malgré leur hausse persistante, les ouvriers préfèrent au dur labeur des champs, le travail plus régulier et moins assujettissant de l'usine. Il ne reste dans les campagnes que le rebut de la population ouvrière. Nos fermiers sont obligés de recruter leurs domestiques dans les Ardennes ou dans le grand-duché de Luxembourg. Ceux qui habitent des fermes écartées doivent se contenter de ce qu'ils trouvent : chemineaux de passage, à qui on demande à peine d'où ils viennent, parce qu'on n'espère point les retenir, et qui s'en vont comme ils sont arrivés, sans avertir, parfois même avant d'avoir mis la main à l'ouvrage.

On ne s'étonnera point de la disparition de cette cordiale familiarité qui unissait autrefois étroitement maîtres et serviteurs (1). Ceux-ci savent quelles difficultés on éprouve à les remplacer et ils le font bien voir par leurs exigences en ce qui concerne les gages, la nourriture et les heures de liberté; leur esprit d'indépendance est sans mesure. Connaissant à peine leur métier, ils n'acceptent les remarques qu'avec la plus mauvaise grâce; aussi le fermier doit-il s'abstenir d'observations et agir par voie de conseils même quand il voit gâcher la besogne ou malmener ses bêtes. S'il est d'humeur un peu vive, il risque d'être abandonné par ses gens dans les moments de presse.

Chez les grands cultivateurs, les domestiques prennent leurs repas à part; mais, dans les exploitations moyennes, ils mangent avec les maîtres. Leur ordinaire est celui du cultivateur : substantiel, quoique assez peu varié. En certains endroits, ils dorment encore comme jadis dans une soupente placée au-dessus des chevaux ; dans les installations plus modernes, ils

---

(1) La faute n'en est pas principalement aux fermiers, ainsi qu'on pourrait le croire à la lecture d'un article, de portée générale : *La terre qui meurt, c'est l'égoïsme qui la tue*, paru dans l'*Action démocratique* (n° du 15 octobre 1912); ici, l'égoïsme et l'oubli des droits d'autrui sont surtout du côté des salariés.

occupent une chambrette à côté de l'écurie. Ils ne se plaignent pas de la literie, dont la propreté est fort relative.

Les gages ont atteint un taux inconnu jusqu'à ce jour. Alors qu'un bon domestique recevait 8 à 10 francs par mois il y a un siècle, et 20 ou 25 francs vers 1850, on paie un garçon de charrue à raison de 40, même 50 francs, un berger, de 35 à 40 francs, et un simple vacher, de 25 à 30 francs, sans parler des avantages accessoires (pourboires et dons en nature) que nous mentionnons pour mémoire seulement. Néanmoins la plupart n'ont point d'économies, leur argent passant au cabaret.

*
* *

Vers 1800, les servantes s'estimaient suffisamment rémunérées quand elles recevaient 50 francs l'an et quelques objets d'habillement : chaussures, chemises, jupe, etc. Elles savaient même s'amasser une modeste dot comme cette Marie-Élisabeth P..., dont le compte parvenu jusqu'à nous (1) s'ouvre par la mention d'une avance de huit couronnes et huit pièces sur ses gages de l'année 1797 pour lui permettre d'acquérir la moitié d'une chènevière. Trois ans plus tard, à l'échéance de Noël, elle a droit à l'intégralité de ses gages et son maître lui donne le choix entre la cession d'un champ ou le paiement de 9 $^1/_2$ couronnes.

Marguerite J..., qui lui succède, est un peu plus coquette : elle dépense une demi-couronne pour l'achat d'un cœur d'or, 8 francs pour un tablier de fin teint, 3 livres pour un mouchoir; mais quand besoin en est, elle vient généreusement en aide à sa famille. Elle est satisfaite de son sort, et ses maîtres n'ont pas à se plaindre de ses services; l'article de clôture de son compte, à la Noël de 1808, nous le dit en termes formels.

Actuellement, même pour 35 francs par mois, les jeunes filles ne veulent plus s'engager comme servantes de ferme. La

---

(1) *Manuscrits Welter*, t. II, p 366.

ville les attire irrésistiblement. Elles y trouvent une rémunération au moins aussi élevée pour une tâche plus légère, des distractions et des amusements dont elles sont sevrées à la campagne. Après quelques années, quand elles viennent se marier au village, elles ont pris des goûts de luxe qu'il n'est plus guère possible de comprimer.

Si peu exigeants que se montrent les cultivateurs, il leur arrive de rester pendant plusieurs mois sans servante, tant la pénurie en est grande. Un fermier de S... (1), après avoir vainement cherché du personnel féminin pendant *plus d'un an*, a été obligé de demander au Département de la Justice une élève de l'école de bienfaisance de Namur.

Les servantes s'occupent ordinairement de soigner le bétail et la basse-cour, et des travaux de ménage. Elles logent dans une chambre de l'habitation.

B. — *Les ouvriers.*

Si les domestiques d'autrefois n'avaient pas toujours à se féliciter de leur condition, bien plus à plaindre était la classe des manœuvres et autres gens sans état formée d'anciens serviteurs mariés sans ressources et d'enfants de laboureurs établis sur un héritage devenu insuffisant par suite de partages successifs. Ceux-ci, ayant la charge d'une famille, n'étaient assurés du pain quotidien offert à ceux-là à la table du maître, que pour autant qu'un événement imprévu ne vînt pas rompre l'équilibre précaire d'un budget fort restreint. Aussi quand une disette comme en connurent les années 1816 et 1853, provoquait une hausse extraordinaire du prix des denrées alimentaires, devaient-ils s'imposer de dures privations, supportées d'ailleurs avec une admirable résignation. C'est en considérant

(1) Sa ferme est située dans un vallon, à une demi-lieue de tout village.

leur situation que Ducpétiaux (1) parle des grandes souffrances endurées par la classe ouvrière du Luxembourg pendant les années 1853-1854. Sans nier que la période dont il s'agit fut pénible pour notre population, nous croyons cependant que celle-ci ne connut point l'affreuse misère qui sévit dans beaucoup de contrées (2). Les vieillards octogénaires que nous avons interrogés nous ont parlé des privations qu'ils connurent dans leur jeunesse, du pain de seigle composant les repas avec une décoction de chicorée ou de glands grillés tenant lieu de café ; mais leurs réponses concordantes nous donnent à penser que la faim fut le lot d'un très petit nombre. Remarquons d'ailleurs que des huit budgets fournis à Ducpétiaux pour la partie méridionale du Luxembourg, six se clôturent par un boni, tandis que dix des seize autres pris dans la province soldent en déficit.

La cause de cette situation privilégiée doit être cherchée dans la fertilité du sol et dans le morcellement de la propriété qui permettait même aux petites gens de posséder quelques champs. Ceux qui ne possédaient rien, avaient souvent la jouissance d'une parcelle appartenant au fermier pour qui ils travaillaient. Enfin, dans certaines localités, des aisances communales étaient affermées aux habitants pour un loyer minime.

« Beaucoup d'ouvriers, remarque Ducpétiaux (3), — et nous qui parlons du district jurassique seulement, nous pouvons dire presque tous les ouvriers, — sont propriétaires de la maison qu'ils occupent et cultivent une parcelle de terre pour leur provision de pommes de terre ; plusieurs possèdent aussi une ou deux vaches ou chèvres. Dans un grand nombre de communes, les habitants ont une part d'affouage, et les indigents ramassent dans les bois les branches mortes qui leur servent de

---

(1) Ducpétiaux, *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*. Bruxelles, 1855, p. 134.

(2) Des ouvriers agricoles du Brabant wallon, manquant de pain, mangeaient des betteraves cuites à l'eau. Nous tenons le renseignement de témoins dignes de foi.

(3) *Op. cit.*, p. 130.

chauffage. Ceux-ci jouissent aussi le plus souvent du traitement gratuit en cas de maladie. Leurs enfants sont admis à l'école communale, et la commune leur fournit les livres dont ils ont besoin.

» Dans la plupart des localités, le salaire des journaliers doit être divisé en deux classes, celui d'été et celui d'hiver. Le salaire d'été est ordinairement de fr. 1.20 par jour, tandis qu'en hiver il n'est que de la moitié; dans l'un comme dans l'autre cas, l'ouvrier doit subvenir à sa nourriture. Quant aux femmes, leur journée ne se paie que 70 centimes, également sans nourriture. En hiver, elles sont rarement employées, et quand elles le sont, c'est pour filer; elles reçoivent alors 10 centimes et sont nourries, ou 40 centimes sans nourriture. »

Pour ces infimes salaires, il fallait travailler « de toute la longueur du soleil », suivant la pittoresque expression d'une bonne vieille de Saint-Léger : à l'ouvrage dès avant 6 heures du matin, on ne quittait la tâche qu'à l'angélus du soir, vers 8 heures (1). Les femmes étaient employées aux mêmes travaux que les hommes, sauf au transport des sacs et au fauchage, ouvrages au-dessus de leurs forces. Les enfants ne commençaient guère à travailler qu'à 13 ou 14 ans. Avant cet âge ils gardaient les vaches des cultivateurs, lesquels, en retour, leur donnaient la nourriture; ou bien ils allaient ramasser dans les bois des faînes, dont on extrayait l'huile de table et l'huile de lampe, et des glands, qui se vendaient jusqu'à cinq sous le bichet pour la nourriture des porcs.

L'hiver, lorsque les hommes ne trouvaient pas à s'occuper à battre en grange, ils travaillaient dans les forêts à l'extraction des souches. Ils s'estimaient heureux quand, pendant la mauvaise

---

(1) En 1832, la commune de Vittarville promet à l'instituteur qu'elle engage une somme de 10 francs pour « sonner l'entrée et la sortie aux moissons ».

Annales de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse, t. XXI, p. 50.

saison, ils pouvaient gagner 50 francs et fournir leur ménage de bois de chauffage.

Si les ouvriers étaient nourris par le cultivateur, ils recevaient, en arrivant le matin, du café, du pain et des pommes de de terre roussies dans la graisse. Midi et soir on leur servait des pommes de terre et des légumes (salade, choux, etc,) assaisonnés de lard. Le goûter se composait de pain sec et de café.

En peinant beaucoup et en se contentant de peu, les familles ouvrières parvenaient à nouer les deux bouts, souvent même à réaliser quelques économies, toujours destinées à l'achat d'une parcelle de terre. Les années les plus dures pour les ménages étaient celles où les enfants, déjà grands, ne pouvaient encore travailler. Mais bientôt, leur gain s'ajoutant à celui des parents, ceux-ci voyaient leur situation s'améliorer sérieusement, car jusqu'à leur mariage assez tardif (à 27 ou 28 ans) les jeunes gens ne retenaient rien de leur salaire.

Cela dit, nous pouvons aborder l'examen détaillé des budgets pour la commune de Saint-Léger proposés en exemple par Ducpétiaux pour toutes les localités luxembourgoises.

Le premier est celui d'une famille vouée à l'indigence par sa paresse et vivant, au moins en partie, de la charité privée (1). Nous pouvons le négliger, car les ménages de cette catégorie étaient l'infime minorité dans la région.

Les deux autres sont empruntés à chacun des deux types auxquels on peut ramener toute notre population ouvrière : le journalier agricole, vivant de son salaire et du produit d'un lopin de terre, et, d'autre part, l'ouvrier travaillant dans un établissement industriel mais possesseur d'un bien rural dont il retire certains profits. Les voici résumés dans le tableau de la page ci-contre.

---

(1) C'est sans doute à ces familles qu'appartenaient les enfants dont M. Nothomb, commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton, écrit qu'ils n'allaient pas à l'école parce que leurs parents étaient trop pauvres pour leur procurer des vêtements convenables. (*Exposé*, année 1866. Annexes, p. 141.)

	Ouvrier industriel.		Ouvrier agricole.	
A. — Dépenses.				
Nourriture : Pain de méteil . . . fr	312 »		156 »	
Nourriture : Pommes de terre. . . .	83 20		124.80	
Nourriture : Épiceries	18.72		18 72	
Nourriture : Café	44.20		44.20	
Totaux . . fr	458.12	48 ½ %	343.72	58 %
Habillement	140 »	15 ½ %	90 »	15 %
Chauffage et éclairage	53 »	5 ½ %	26.24	4 ½ %
Frais accessoires du ménage ou de la profession	103 »	11 %	57 »	10 %
Frais de culture	65 »	7 %	30 »	5 %
Totaux . . fr.	819.12		546.96	
Cultes et écoles	17 »	1 ½ %	6 »	1 %
Dépenses de luxe : Cabaret et tabac	59.80		17 80	
Dépenses de luxe : Ornements de toilette. . .	20 »	11 ½ %	10 »	6 ½ %
Dépenses de luxe : Fêtes	25 »		10 »	
Totaux . . fr.	940.92	100 %	590.76	100 %
B. — Ressources.				
Salaires du chef de famille	720 »		360 »	
Id. de la mère	»		45 »	
Récolte de grain	156 »		52 »	
Id. de pommes de terre.	83 20		124 80	
Affouage, bois de chauffage	20 »		20 »	
Totaux . fr	979.20		601 80	
Boni. . . . fr	38.28		11 04	

Chacune de ces deux familles possède une maison avec écurie et jardin, tient une vache et engraisse un porc qui sert pour sa consommation (1).

Le premier budget, dans lequel les dépenses de luxe entrent pour 6 $^1/_2$ % et les frais d'alimentation pour 58 %, manque d'élasticité. Il ne s'équilibre qu'avec l'appoint du salaire de la femme, et un déficit, même léger, dans les recettes doit nécessairement trouver sa contre-partie dans des réductions sur le chapitre nourriture, c'est-à-dire amener des privations.

Quant au second, il a une marge un peu plus large dans les 11 % affectés au superflu. En cas de nécessité, la femme de l'ouvrier industriel pourrait même travailler au dehors, ce qu'elle ne fait pas en temps ordinaire.

L'un et l'autre ménage consomment en majeure partie les produits de leur exploitation agricole. Ils ne mangent point d'autre viande que celle de leur porc; le lait leur est fourni par leur vache; les œufs, par leurs poules; ils récoltent leur provision de pommes de terre et une partie du méteil nécessaire pour faire le pain qu'ils mangent (2). Il en résulte qu'un renchérissement du coût de la vie n'a d'effet sur leur situation que s'il coïncide avec une mauvaise récolte.

L'aisance relative de l'ouvrier industriel résulte de son salaire plus élevé — dans l'exemple cité il est deux fois aussi fort que celui du journalier. Mais depuis la ruine des forges qui animaient les vallons du pays gaumet, le nombre de ceux qui trouvent du travail dans les usines françaises situées le long de la frontière, est très restreint. L'affluence des bras tend en outre à réduire de plus en plus le taux des salaires. La culture trouve aisément la main-d'œuvre nécessaire.

Voici 1870 et l'essor industriel qui suivit la guerre. Des

---

(1) Ducpétiaux, *op. cit.*, pp. 129 et suiv.

(2) L'ouvrier industriel consomme plus de pain, parce que c'est la seule nourriture qu'il puisse emporter facilement à l'usine.

hauts-fourneaux outillés avec les derniers perfectionnements s'allument à Athus, à Halanzy et à Musson, parallèlement à la ligne de feux qui s'étend, en territoire étranger, de Gorcy à Rodange. De ce moment commence la crise de la main-d'œuvre agricole.

« Un très grand nombre d'habitants des villages frontières de mon arrondissement, écrivait, en 1887, le commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton (1), vont travailler aux forges d'Athus, Halanzy, Musson, Rodange, bassin de Longwy, Gorcy, Ardennes françaises.

» Ceux qui ne sont pas trop éloignés de leur demeure et qui sont sur une ligne de chemin de fer, rentrent chaque soir chez eux : le matin ils retournent avec des provisions dans leur sac. Ils économisent de 50 à 70 francs par mois, les ouvriers laborieux et sobres, bien entendu.

» Ceux qui sont trop éloignés ne reviennent chez eux que tous les samedis ou tous les quinze jours et ils emportent des provisions de pommes de terre, de lard et de café.

» La plupart sont mariés et possèdent quelque bien. Il n'y en a pour ainsi dire pas sans ressources. »

A l'époque que nous considérons, les salaires payés dans les usines varient de 3 à 4 francs pour dix heures de travail d'un ouvrier ordinaire ; parallèlement les salaires agricoles ont progressé jusqu'à 2 francs, sans nourriture.

Quelle somme de bien-être nouveau cette hausse des salaires a-t-elle procuré à la classe ouvrière ? Nous allons tâcher de le montrer en détaillant deux budgets présentés à la Commission d'enquête sur le travail, le 9 août 1886 (2).

---

(1) *Exposé...*, année 1887. Annexes, p. 76.
(2) *Ibid.*, pp. 73 et suiv.

Budget d'un ménage d'ouvrier de six personnes (père, mère et quatre enfants).

DÉPENSES.	HALANZY (commune mi-rurale, mi-industrielle).	AUTELBAS (commune rurale).
Pain.	187.50	150 »
Beurre et graisse	240 »	150 »
Pommes de terre	90 »	100 »
Viande	90 »	40 »
Épiceries, lait, café	100 »	40 »
Vêtements	250 »	150 »
Blanchissage	40 »	10 »
Loyer	160 »	85 »
Mobilier et entretien de l'habitation.	30 »	15 »
Chauffage et éclairage.	90 »	60 »
Cabaret et tabac	50 »	25 »
Imprévus	50 »	25 »
TOTAUX.	1,377.50	850 »

Le pain et les pommes de terre sont donc restés à la base de l'alimentation populaire; mais la viande et le beurre (celui-ci souvent remplacé par de la graisse) sont venus s'y ajouter. Les dépenses pour habillements sont en progrès; au contraire, les sommes absorbées par les dépenses superflues n'ont pas varié depuis Ducpétiaux. En somme, l'accroissement des ressources a procuré aux ouvriers une nourriture meilleure et des vêtements plus souvent renouvelés, sinon plus luxueux.

A la vérité, les budgets ci-dessus ne peuvent être appelés exactement de ce nom, puisqu'ils ne sont point complétés par

l'indication des ressources de chaque ménage. Cependant il est hors de doute qu'ils présentent un excédent favorable, attendu que, d'après les explications qui les accompagnent, il n'y a pour ainsi dire pas de pauvres, dans les communes rurales, où chacun peut vivre sans avoir recours à la charité (1).

L'année 1886 fut pourtant marquée par une crise industrielle fort intense : plusieurs usines durent fermer leurs portes, et celles qui résistèrent ne purent occuper qu'un personnel très réduit. C'est ainsi que, dans le seul village de Rachecourt (700 habitants), des 80 ouvriers habituellement employés dans les hauts-fourneaux, 20 seulement y travaillaient encore en avril 1886; les 60 autres avaient été rendus aux occupations champêtres. Bien que la situation ne fût pas différente dans les autres communes de la région, la misère ne sévit nulle part, chacun trouvant dans son bien rural un minimum de ressources suffisant pour attendre des jours meilleurs sans connaître la faim ni les privations (2).

Le moment critique passé, la métallurgie a pris un essor inconnu dont le terme ne paraît pas prochain. Une foule d'ouvriers se pressent dans les usines, où un gamin de 18 ans peut gagner 4 francs par jour: les salaires de 6 à 7 francs n'y sont pas rares, tandis que dans les champs désertés le cultivateur ne trouve plus d'aides même à raison de 3 francs. L'ouvrier agricole vivant uniquement de la profession agricole, a pour ainsi dire disparu des villages gaumets. Tous les hommes valides travaillent dans le bassin industriel de la Vire et de la Chiers, en Lorraine ou dans le Grand-Duché ; mais ils gardent d'étroites attaches avec la terre. La plupart possèdent une maison (souvent acquise ou bâtie avec le concours d'une société) (3), un jardin,

---

(1) *Exposé...*, année 1887. Annexes, p. 78.

(2) La suppression des salaires avait toutefois provoqué une grande pénurie de numéraire et un ralentissement très prononcé dans les affaires des boutiquiers et détaillants.

(3) C'est le cas pour 90 % des maisons ouvrières bâties en ces dernières années dans le canton de Virton.

un lopin de terre. Les économies réalisées dans les ménages rangés servent à arrondir le bien familial quand une occasion favorable se présente. Pendant que le mari est à l'usine, la femme s'occupe du ménage, soigne le porc ou la vache, cultive champ et jardin. Elle est aidée dans sa tâche par ses enfants et, dans les moments de presse, — à la moisson, par exemple, — par le mari qui, pour la circonstance, chôme pendant un jour ou deux.

De temps en temps quelque jeune couple, épris de vie facile, quitte le village natal au lendemain du mariage pour aller s'installer dans une agglomération ouvrière à proximité des usines. En règle générale, l'expérience n'est pas heureuse. Les gros salaires sont gaspillés en voyages à la recherche des plaisirs, en dépenses de toilettes ou de cabaret, et, après quelques années, le ménage, n'ayant rien amassé, vient reprendre la vie moins mouvementée de ceux qui ont conservé un établissement à la campagne.

Il n'y a plus guère que dans la vallée de la Semois et dans les communes reculées des cantons allemands, que l'on trouve encore quelques « tâcherons ». Ceux-ci gagnent pendant la bonne saison — d'avril à octobre — 1.75 à 2 francs par jour, outre la nourriture. Les ouvrières reçoivent, dans les mêmes conditions, fr. 1 50. En hiver, ces salaires descendent à 1.25 ou 1.50 pour les hommes, à 1 franc pour les femmes. Il arrive parfois que des fermiers s'engagent à faire quelques prestations pour les journaliers qui promettent de rester à leur service pendant un certain temps, par exemple, labourer, ensemencer une terre, engranger la récolte, etc.

Il est des travaux qui se font à l'entreprise. On paie 15 à 18 francs pour le fauchage d'un hectare de prairie ; 18 à 24 francs, suivant l'abondance de la récolte, pour un hectare de grain (30 francs lorsque l'entrepreneur s'engage à lier et dresser les gerbes) ; fr. 1.20 à 1.50 l'are pour la récolte et la mise en sacs des pommes de terre. Un bon ouvrier, employé à la tâche,

parvient à gagner 6 à 8 francs par jour. Ce mode de rémunération est donc favorable aux travailleurs ; il a en outre toutes les préférences des fermiers.

Malgré le relèvement des salaires les journaliers agricoles ne pourraient élever une famille s'ils ne trouvaient des ressources accessoires dans leur petite culture et dans le travail de leur femme et de leurs enfants. Notre correspondant d'Attert a bien voulu chiffrer le budget d'un tâcheron, que nous reproduisons ci-après :

Ressources.

Salaire du père	600 francs.
Salaire de la mère et produit du bétail (une vache, deux porcs, huit poules, quatre lapins)	365 —
Salaire du fils	150 —
TOTAL	1,115 francs.

Dépenses.

Boulanger	365 francs.
Loyer	120 —
Habillement	264 —
Épiceries, pétrole, laine et fil	300 —
Argent de poche et imprévus	66 —
TOTAL	1,115 francs.

« Dans ce ménage — composé du père, de la mère et de trois enfants dont l'aîné, un garçon de 13 ans, commence à rendre des services — on ne mange pas de viande de boucherie, on se contente de viande de porc, parfois d'une poule *qu'on doit tuer* ou d'un lapin. La bière ne paraît pas sur la table. Le bois mort ramassé dans la forêt par la femme et les enfants, fournit le chauffage de l'habitation. Les pommes de terre sont récoltées par la famille. L'année se clôture sans boni ni mali. On vit, comme dans tous les ménages ouvriers, pour ainsi dire au jour le jour. Si la vache est bonne laitière, si elle

donne un bon veau, si les pommes de terre sont abondantes, on vit plus largement et l'on arrive à joindre les deux bouts, heureux si l'on n'a pas quelque arriéré à liquider. »

On l'aura remarqué, l'exemple choisi ne pêche pas par excès d'optimisme : l'ouvrier ne possède rien, ni sa maison ni son champ — ce qui est l'exception — et la commune où il habite ne distribue ni aisances ni affouage, et cependant il vit, lui et les siens, sans privations. Dans l'ensemble, la condition de l'ouvrier agricole est donc satisfaisante.

L'ouvrier industriel a une situation meilleure, même si ses enfants sont trop jeunes encore pour ajouter par leur travail aux ressources en argent du ménage. Il possède généralement sa maison et un courtil (meix) ; sa femme cultive un champ de pommes de terre, élève un porc, une chèvre, des poules, parfois une vache ; son salaire annuel s'élève à 1,300, 1,400 et même 1,500 francs ; en outre, il bénéficie, au même titre que ses concitoyens, des avantages en nature que les communes accordent fréquemment à leurs habitants. Il lui est possible de réaliser des économies (1) s'il sait résister aux idées de luxe qui, malheureusement, se répandent de plus en plus dans la classe ouvrière sous l'influence d'une certaine presse et des exemples de la bourgeoisie. D'après la conception nouvelle, il faut jouir de la vie, se faire une existence aussi agréable que possible, et, dans ce but, dépenser sans compter pour le logement, le mobilier, la toilette, même pour des plaisirs frivoles et pour des voyages de pur agrément.

A Musson, par exemple, il n'est guère d'habitations ouvrières qui n'ait un « salon » garni d'un tapis ; aucune femme, évidemment, ne tient plus ni vache ni porc. La même tendance se

---

(1) Voir à l'Appendice VIII le développement de l'épargne dans l'arrondissement d'Arlon-Virton depuis 1889.

Tandis que le solde moyen par livret s'abaisse, le nombre des livrets augmente, d'où il ressort que la Caisse d'Épargne reçoit surtout les économies des petites gens : ouvriers et modestes cultivateurs.

remarque dans les villages voisins : Halanzy, Aubange, Athus, qui font partie du bassin industriel ; dans l'intérêt de notre population laborieuse, il est à souhaiter que cet état d'esprit ne se généralise pas.

C. — *Migrations ouvrières.*

Les causes qui jettent sur le chemin de l'exil, ces Polonais, ces Hongrois dont le troupeau lamentable traverse chaque semaine les rues d'Anvers, n'existent pas, n'ont jamais existé dans notre heureuse contrée. La liberté entière dont chacun jouit, l'égalité des conditions, la grande division de la propriété et le bien-être général qui en résulte rendent le sol natal cher à chacun. Il arrive qu'un individu d'humeur plus aventureuse aille tenter fortune dans un pays voisin ou même au delà des mers, mais c'est là l'exception. En ces dernières années, quelques jeunes gens ont pris du service dans les administrations congolaises ; ce sont pour la plupart des fils d'employés déjà à demi « déracinés » eux-mêmes.

Les déplacements de village à village sont assez fréquents, les ouvriers cherchant à s'établir à proximité d'une station de chemin de fer pour pouvoir se rendre facilement aux usines.

Bien autrement importants sont les courants d'émigration temporaire qui portent au dehors une partie de notre main-d'œuvre. Beaucoup de jeunes filles se placent comme servantes à Reims, à Charleville, même à Paris, où les gages sont plus élevés que dans les villes belges. Généralement elles rentrent au pays pour se marier et ne le quittent plus.

Il y a trente ans, quand le travail industriel était encore rare, des ouvriers agricoles du canton de Saint-Léger allaient faire la moisson en France (1). C'étaient surtout de jeunes couples

(1) Inversement quelques ouvriers agricoles français, après avoir terminé la besogne chez eux, venaient louer leurs services dans certains villages de la Semois, à Tintigny notamment. On a renoncé à leur concours depuis l'introduction des machines agricoles.

désireux d'amasser un petit pécule pour monter leur ménage, que l'attrait d'un salaire plus élevé et payé en argent décidait à s'expatrier momentanément. Ils partaient vers le 15 juillet et rentraient à la fin de septembre. Outre le prix convenu pour les travaux, — toujours faits à l'entreprise, — ils recevaient des fermiers français la nourriture et le gîte dans une grange ou dans un fenil, où ils couchaient sur la paille ou dans le foin. Malgré la cordialité qu'on leur témoignait, ils s'empressaient de revenir en Belgique une fois la tâche finie, et nous n'avons pu trouver d'exemple d'un ménage émigré à la suite d'une de ces « campagnes ».

A une époque où la main-d'œuvre était encore abondante, cet exode n'offrait pas de sérieux inconvénients pour l'agriculture belge. Plus tard, la hausse des salaires le fit se ralentir et il cessa complètement quand les usines réclamèrent un personnel toujours plus nombreux.

Les villages éloignés du bassin industriel : Gérouville, Limes, Villers-devant-Oryal, Chiny, Muno fournissent, chaque hiver, un contingent de bûcherons (bokions ou boquillons, ainsi qu'on les nomme en langage du terroir) qui vont travailler dans les forêts françaises. Depuis la limite la plus reculée que peut atteindre la mémoire des vieillards de Gérouville, une trentaine d'hommes quittent la commune au moment où s'achèvent les derniers travaux champêtres, vers la mi-novembre ordinairement, et se rendent dans les départements français de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, parfois en Prusse, nom par lequel ils désignent la Lorraine annexée.

Ils sont divisés en équipes de cinq ou de six unités conduites par un chef, lequel fait accord avec un propriétaire (particulier ou commune) pour l'exploitation d'une coupe ou le dérodage d'une parcelle. L'entreprise terminée, le prix convenu est partagé entre tous les ouvriers du groupe. Au dire des intéressés mêmes, leur gain moyen ressortit à 10 ou 12 francs par jour, et le magot qu'ils rapportent à la fin de la campagne peut s'élever à 500, 600 ou 700 francs.

Durant leur séjour à l'étranger, les bûcherons *huttent* en forêt, c'est-à-dire qu'ils habitent une cabane élevée par eux dans un endroit abrité, situé autant que possible au centre de la coupe. De forme rectangulaire, cette construction est faite de pieux de 2 à 3 mètres de haut, reliés entre eux par des branchages sur lesquels on applique de la terre et des carrés de gazon. Une seule ouverture : la porte. Un toit pointu surplombe le tout. Au fond de l'unique pièce s'alignent, le long des parois, des couchettes établies au moyen de piquets enfoncés en terre, supportant, à 50 centimètres du sol, des gaules horizontales sur lesquelles sont jetées des paillasses bourrées de fougères et de feuilles sèches ; c'est là que les travailleurs dorment côte à côte. Quand, par hasard, l'exploitation se trouve à proximité d'un village ou d'une maison isolée, ils tâchent de louer une chambre, qui leur sert de demeure commune.

Tandis que les bûcherons de Muno, qui s'enfoncent jusqu'en Champagne et en Beauce, emmènent avec eux femmes et enfants (1), ceux de Gérouville et des villages environnants partent seuls ; aussi sont-ils réduits à faire le ménage. Si l'un d'eux montre des aptitudes spéciales, on lui confie le soin de préparer les repas, sinon chacun assure à son tour le service de la cuisine. Les repas, s'ils n'ont pas un menu très varié, sont au moins substantiels. Le premier déjeuner, le matin, se compose de café et de pain beurré ou d'une *trempinette* (2) à base de café sucré ; à 10 heures, la collation est souvent corsée d'œufs ou d'une omelette. Le dîner, à midi, comprend une soupe, de la viande et des pommes de terre. Le goûter ne diffère point du déjeuner. Quant au souper, il se réduit à un plat de pommes de terre au lard agrémenté, mais assez rarement, de viande ou d'œufs. On en conviendra, ce régime satisferait des gens plus exigeants que nos Gaumets.

---

(1) Les bûcherons de certains villages ardennais agissent de même.
Voyez VANDERVELDE, *L'exode rural et le retour aux champs*. Paris, 1903, p. 155.
(2) Voir p. 30.

Jusqu'à leur retour définitif, en mars ou en avril, les bûcherons ne font que de rares apparitions au village (1) : à la petite fête, entre la Noël et le Nouvel An, parfois au Carnaval. Le reste du temps est consacré à la rude besogne de l'abatage et du sciage des arbres, à l'exception des dimanches, dont le chômage est assez fidèlement observé. La journée finie, avant de prendre un repos bien gagné, les compagnons de chambrée fument une pipe en devisant ou en jouant aux cartes.

Grâce à l'isolement où vivent les bûcherons, leur moralité reste bonne, malgré l'éloignement de leur famille. Leurs convictions politiques ou religieuses ne sont pas davantage influencées par leur exode temporaire. Enfin, nous l'avons constaté avec satisfaction, ils ne commettent pas d'excès de boissons, sans cependant avoir pour l'eau-de-vie ou le vin de France la profonde aversion d'un « bon templier ».

En général, les bûcherons se recrutent parmi les ouvriers agricoles désireux de s'élever au rang des petits cultivateurs. Le pécule rapporté après chaque campagne leur permet d'acquérir un petit bien qui va s'agrandissant d'année en année, un bœuf auquel on substituera plus tard un cheval de labour, et ainsi s'accroît la classe des modestes propriétaires, gardienne des vertus de la race et suprême réserve des nations vigoureuses.

Plus intense, plus général aussi est le mouvement de va-et-vient créé par la force d'attraction que l'industrie métallurgique, particulièrement l'industrie étrangère, exerce sur notre population laborieuse. Il est bien peu de villages qui n'envoient de nombreux ouvriers aux usines belges d'Athus, Musson et Halanzy, ou, en France et dans le grand-duché de Luxembourg, aux établissements et aux minières de Rodange, La Sauvage, Esch-sur-Alzette; Saulnes, Senelle, Villerupt, Audun-le-Tiche, Hussigny, Rehon, Longwy, Mont-Saint-Martin, Gorcy, Brévilly, Osnes, Margut, Messempré, Messincourt, etc. On trouve

(1) Sauf en cas de mauvais temps persistant qui empêcherait de travailler en forêt.

même de nos travailleurs à Pont-à-Mousson, dans le bassin de Nancy, à Dombasle et jusqu'à Montataire et Monthermé (1).

D'après les statistiques que M. le Ministre des Chemins de fer a bien voulu faire dresser, à notre demande, par les stations du réseau Florenville-Athus, Marbehan-Lamorteau, Marbehan-Sterpenich, Arlon-Athus, pendant la période du 19 janvier au 3 février 1913, 1,237 ouvriers de l'arrondissement d'Arlon-Virton ont utilisé des billets d'abonnements hebdomadaires délivrés en destination de localités de la frontière française ou grand-ducale. Ce chiffre ne comprend que les ouvriers rentrant chez eux chaque jour ou chaque semaine; une grande partie de ceux qui s'en vont pour une quinzaine, un mois ou une période plus longue, usent de billets ordinaires. D'autres se rendent à pied ou en bicyclette (2) à leur travail quand ils n'en sont pas trop éloignés et que les communications par chemin de fer sont compliquées; d'autres encore, les habitants de Torgny, par exemple, prennent le train dans une gare française. En tenant compte de tous ces éléments, on peut évaluer à plus de 3,000 (3) le nombre des travailleurs qui vont gagner leur pain loin du village où ils sont fixés avec leur famille.

Un tiers d'entre eux environ (4) rentre chaque soir au foyer; les autres restent absents pendant huit, quinze jours, un mois et

---

(1) *Exposé...*, année 1895. Annexes, p. 57.

(2) Le relevé qui nous a été fourni par le Département des Finances renseigne 67 plaques délivrées, en exemption de la taxe provinciale, à des ouvriers de l'arrondissement utilisant *exclusivement* leur vélocipède pour se rendre à leur travail. Un nombre bien plus grand d'ouvriers vont à l'usine en bicyclette, mais beaucoup ne réclament pas l'exemption de la taxe, soit par respect humain, soit parce que leur machine est employée à des excursions ou à des voyages d'agrément. C'est ainsi que le relevé précité ne mentionne aucun exempté à Villers-devant-Orval, alors qu'une vingtaine — au moins — de jeunes gens du village se rendent journellement en bicyclette à Margut, où ils travaillent.

(3) C'est le chiffre cité par le commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton dans son rapport de 1900. (*Exposé...*, année 1900. Annexes, p. 78.)

(4) Sur les 1,237 ouvriers cités plus haut, 745 ont des abonnements à six déplacements et 492, des abonnements à un déplacement par semaine.

parfois plus longtemps. Les premiers jouissent encore dans une certaine mesure de la vie de famille, mais ils doivent pour cela s'imposer des fatigues souvent excessives : marche assez longue pour gagner la gare – presque toujours située en dehors de toute agglomération — et pour en revenir après une journée de douze heures de travail ; trajet en chemin de fer variant de 20 à 40 kilomètres effectué deux fois le jour. Vandervelde a cité [1] le cas d'un ouvrier de Habay-la-Neuve, travaillant aux hauts-fourneaux d'Athus, qui devait faire 3 kilomètres pour prendre le train de 3 h. 33 du matin, ce qui l'obligeait à se lever avant 3 heures. Arrivée à Athus (30 kilomètres) à 4 h. 42. Puis douze heures de travail, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Obligation d'attendre en gare d'Athus ou dans les *assommoirs* d'alentour, le train de 7 h. 34 ; arrivée à Habay à 8 h. 30 ; retour à la maison à 9 heures. Soit dix-neuf heures de travail ou de trajets pour se rendre au travail, et cinq heures pour le repos et la vie de famille. A l'heure actuelle (août 1913), l'ouvrier dont il s'agit peut monter à 4 h. 59 dans un train qui le dépose à 5 h. 48 à Athus ; en repartant, le soir, à 6 h. 50, il débarque à Habay à 7 h. 48. Les dix-neuf heures de fatigue sont donc ramenées à seize, ce qui constitue un progrès marqué, réalisé grâce à la meilleure organisation du service des trains ; mais la part faite au repos est encore insuffisante pour permettre à l'organisme de reconstituer ses réserves d'énergie : aussi l'usure est-elle plus hâtive et plus profonde chez nos rudes travailleurs industriels que chez les campagnards voués aux labeurs champêtres.

Les longs trajets en chemin de fer sont nuisibles pour la santé physique autant que pour la santé morale des ouvriers ; il suffit, pour s'en convaincre, de prendre place avec eux dans les wagons où ils s'entassent. L'hiver surtout, quand les fenêtres

---

[1] VANDERVELDE, *L'exode rural et le retour aux champs*. Paris, 1903, p. 150.

sont hermétiquement closes, il règne dans ces voitures une atmosphère nauséabonde et irrespirable, chargée des émanations de tant d'êtres humains, de fumée de tabac et de l'odeur fade qui monte du plancher imprégné de crachats, sous l'action d'un poêle chauffé à blanc. Les conversations qu'on y surprend, particulièrement dans la bouche des jeunes gens, sont loin d'être toujours convenables (1).

La condition des ouvriers qui restent éloignés de leur domicile pendant un certain temps, n'est pas meilleure, tant s'en faut, car leur nourriture et leur logement laissent beaucoup à désirer. « Ils emportent, a noté Vandervelde en 1901 (2), un ou deux grands pains de seigle, de 10 à 12 livres — de véritables roues de charrette — qu'ils ont fait cuire chez eux; un ou deux bichets de pommes de terre (le bichet = 20 litres); de plus, ils tâchent de passer, en contrebande, un peu de café, de lard et de beurre. Ils ne mangent guère autre chose que ce qu'ils emportent, sauf, parfois, un peu de basse viande ou de charcuterie. Inutile d'insister sur les inconvénients de pareil régime alimentaire, dont les morceaux de résistance sont des pommes de terre moisies (?) et du pain, effroyablement dur dès la fin de la première semaine. Les conditions de logement ne valent guère mieux : ils paient 5 francs par mois pour leur chambre (3), couchant à deux dans chaque lit et souvent six, huit, voire même dix dans la même salle. Néanmoins, par suite de la concurrence que se font les logeurs, il y a, de ce côté, une certaine amélioration.

» Il n'en reste pas moins vrai que ces conditions d'existence qui condamnent l'ouvrier à ne revoir les siens qu'à de rares intervalles et qui substituent à l'intimité familiale la promiscuité,

---

(1) *Exposé...*, année 1900. Annexes, p. 46.

(2) *Ibid.*, p. 141.

Voir aussi : *Exposé...*, année 1895. Annexes, p. 55.

(3) Actuellement 6 francs; ceux qui désirent rester seul occupant d'un lit paient 9 et 10 francs.

souvent dégoûtante, des maisons de logement, sont désastreuses pour la santé morale comme pour la santé physique; et l'on comprend de reste que les campagnards obligés de chercher leur subsistance au dehors et décidés cependant à ne pas déserter leur village, considèrent comme un véritable bienfait les tarifs et les horaires spéciaux qui leur permettent de se rendre, tous les matins, à leur besogne et de rentrer, tous les soirs, au logis. »

On est heureux de pouvoir mettre en regard de ce tableau où dominent les ombres, la généreuse initiative de la Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries d'Athus qui, en 1907, a construit, à ses frais, une hôtellerie, dans le but de soustraire les ouvriers célibataires ou vivant comme tels aux dangers des cafés borgnes et des maisons de logement interlopes qui pullulent dans la localité, afin aussi de leur procurer une nourriture saine et abondante, en même temps que le repos dans des conditions d'hygiène parfaite. Le prix du logement et de la pension complète est fixé à fr. 1.75 par jour. L'établissement, entièrement éclairé à l'électricité et chauffé à la vapeur, possède six chambres à coucher contenant chacune quatre lits à une personne. Pour être admis, les ouvriers doivent avoir été agréés, après visite, par le médecin de la maison. Le règlement intérieur interdit aux pensionnaires de rentrer après 9 heures du soir. Dans l'hôtellerie, on peut consommer de la bière, à l'exclusion des boissons fortes (1).

Il est à souhaiter que cette œuvre vraiment philanthropique soit imitée partout où s'érigent des usines importantes!

Par suite du grand développement des chemins de fer et des chemins de fer vicinaux, aucun village n'échappe au courant qui draine la main-d'œuvre vers les usines métallurgiques. Pour

---

(1) Ces renseignements ont été puisés dans le manuscrit d'un ouvrage que M. le docteur Dufort, de Laeken, consacre à la topographie médicale du Luxembourg méridional.

le montrer de façon précise, nous avons condensé dans une carte, placée en appendice (app. X), tous les renseignements statistiques que nous avons pu réunir; on y verra, qu'à part quelques rares localités de la vallée de la Semois, qui retiennent mieux leurs habitants, toutes nos communes fournissent à l'armée industrielle un contingent allant de $^1/_{10}$ à $^1/_5$, $^1/_4$ et même $^1/_3$ de leur population mâle *totale*. La constatation qui s'impose c'est que, dans notre région à propriété morcelée, exploitée principalement en faire-valoir direct, la pénurie de la main-d'œuvre fait retomber sur l'élément féminin de la population la majeure partie du travail agricole. C'est là, certes, une situation aussi contraire au progrès de l'agriculture qu'au bon entretien des intérieurs et des ménages.

D. — *Conclusions.*

D'année en année la pénurie de la main-d'œuvre va s'accentuant dans nos campagnes; nous en avons suffisamment indiqué les causes. La rareté toujours plus grande des domestiques, des servantes et des journaliers rend prochain le moment où les fermiers ne pourront compter que sur les membres de leur famille pour mettre leurs terres en valeur. La moyenne culture sera bientôt seule possible, et le nombre des grandes exploitations, déjà fort restreint, ne peut que diminuer encore.

Les machines suppléent, il est vrai, dans une certaine mesure, au manque de bras; mais, outre qu'elles sont chères, d'un emploi difficile, dans certains cantons, à raison de la configuration tourmentée du sol et de l'extrême morcellement de la propriété, il n'en existe pas pour toutes les opérations du cycle agricole : l'arrachage des pommes de terre, par exemple, doit se faire à la main (1). La récolte de ces tubercules, qui consti-

(1) Il existe bien des arracheuses, mais les fermiers gaumets n'en sont pas satisfaits.

tuent une source de profits appréciables pour nos cultivateurs, exige le concours d'un personnel temporaire difficile à recruter, même parmi la population féminine.

Une aggravation nouvelle de la situation par la baisse de la natalité campagnarde — qui paraît à redouter — aurait des conséquences désastreuses, car, ainsi que le remarque Edmond Théry (1), les travaux champêtres doivent se faire à certaines époques, dans certaines conditions déterminées, sous peine pour l'exploitant de perdre la récolte annuelle. Il ne faut point s'illusionner : aussi longtemps que l'industrie paiera des salaires plus forts, les ouvriers ne reprendront point le travail agricole par persuasion (2); seule une crise intense, générale et prolongée pourrait les y contraindre.

En écrivant ces lignes, nous croyons revoir le geste prophétique d'un vieux fermier qui, après nous avoir dit les difficultés de l'heure présente, ajoutait, le doigt levé comme pour prendre le ciel à témoin : « Ils nous reviendront! Ils nous reviendront, quand toutes les usines, là-bas, seront fermées! »

Eh bien, non! Un retour aux champs dans semblables conditions n'est pas à souhaiter. Il entraînerait pour une partie de la population, une diminution de ressources et, partant, un amoindrissement de bien-être qu'elle n'accepterait plus avec la résignation d'autrefois. N'oublions pas non plus que les capitaux d'épargne dus aux salaires élevés de l'industrie, sont souvent consacrés à la constitution et à l'agrandissement de modestes patrimoines, dont les bienfaits moraux et sociaux sont immenses. La propriété du foyer est, avec le mariage, le moyen le plus

---

(1) *La crise de la main-d'œuvre agricole*, dans l'*Economiste européen*, du 1er décembre 1911.

(2) L'agriculture, en concurrence avec l'industrie, doit viser à donner à ses ouvriers le même bien-être que sa rivale donne aux siens.

François Bernard, *La dépopulation des campagnes*, dans le *Journal des Économistes* (n° du 15 novembre 1911).

sûr de ramener et de maintenir dans la voie de l'ordre notre jeunesse ouvrière éprise des idées les plus avancées.

Si, en ce moment, la force d'attraction industrielle est plus grande que la force de résistance rurale, il faut, non arrêter l'industrie, mais soutenir et développer l'énergie agricole pour rétablir l'harmonie des forces économiques en présence (1).

C'est aux cultivateurs de s'associer pour l'achat en commun de machines agricoles, de s'entr'aider surtout, comme l'usage s'en établit en certaines localités, les petits exploitants payant de leur travail et de celui de leur famillle les labours, les charriages effectués par les chevaux des fermiers. Enfin, il faut chercher à intensifier les cultures de façon à obtenir un rendement plus fort qui permette de ramener la main-d'œuvre par l'appât d'un salaire rémunérateur.

CHAPITRE IV.

Industries agricoles.

Avant la multiplication des moyens de communication rapide, notre contrée fabriquait la majeure partie des produits nécessaires à la vie simple de ses habitants. Chaque village possédait au moins un moulin à farine, souvent doublé d'une scierie de bois. Mais les taxes douanières établies par les pays voisins et, surtout, la concurrence des grandes minoteries ont ruiné complètement cette industrie séculaire du Luxembourg. Seules quelques meuneries outillées d'une façon moderne travaillent encore régulièrement; ce sont le moulin Wagner, d'Arlon, et les moulins de Saint-Léger, Backès (Bleid), Berchiwez (Meix-

---

(1) Émile Thibaut, *La désertion rurale*, dans la *Belgique artistique et littéraire* (n° du 1er janvier 1913).

devant-Virton), Fouches (Hachy) et Rossignol. Les anciens moulins à eau ont conservé la clientèle locale qui y fait moudre son grain moyennant un prélèvement en nature dit « mouture ».

Quelques-unes des anciennes huileries annexées aux moulins ont subsisté jusqu'aujourd'hui. On y travaille surtout la graine de colza et la navette, parfois aussi les faînes quand les hêtres en produisent abondamment (1). Les huiles fabriquées par ces usines sont consommées sur place.

Au cours du siècle, la plupart des industries soumises au régime de l'accise ont disparu une à une de la région, tuées par les changements apportés à la législation fiscale et par la difficulté d'écouler leurs produits ou de se procurer les matières premières. *Vinaigreries, distilleries*, si nombreuses autrefois, ont toutes succombé. La dernière distillerie, la seule qui existait encore dans le Luxembourg, la minuscule distillerie de Musson, a fermé ses portes à la suite du vote de la loi du 12 décembre 1912.

En 1865, *une fabrique de sucre* fut établie à Berchiwez. Dès la première année, elle mit en œuvre plus d'un million de kilogrammes de betteraves, et cette quantité avait quadruplé en 1872; mais les cultivateurs français de Thonne-la-Long, Avioth, etc., fournissaient plus des deux tiers des betteraves travaillées, les cultivateurs belges ne pouvant produire en suffisance à cause du mauvais état de leurs terres, dû principalement à leur manque d'initiative et à leurs mauvaises méthodes de culture. Au bout de peu d'années, la ruine de la sucrerie de Berchiwez fut complète.

La *fabrique de sirops et glucoses de topinambours*, fondée en 1887, à la ferme de Huombois (Étalle), n'eut pas un sort meilleur; à peine se souvient-on encore de son existence dans le pays.

La *brasserie* est cependant parvenue à maintenir et même à

---

(1) L'abondance des faînes présage un hiver rigoureux, dit-on.

améliorer ses positions. Environ vingt-cinq brasseries existent dans la région jurassique. La plupart travaillent encore d'après les procédés à fermentation haute, mais quelques-unes fabriquent des bières à fermentation basse : bock, munich, dont la consommation est considérable dans les villages gaumets.

Fabriques de chicorée. Deux fabriques de chicorée assez importantes sont établies à Ethe. La plus ancienne date de 1859. Elle occupe deux ouvriers au salaire journalier de 4 francs et une vingtaine de jeunes gens des deux sexes, payés à raison de fr. 1.50. La durée du travail y est de 10 à 12 heures.

L'usine concurrente a été fondée en 1904. La première année d'activité a donné une production de plus de 100,000 kilogrammes de chicorée.

Les matières premières (cossettes de chicorée) nécessaires à cette industrie, tirées des Flandres et du Nord de la province de Hainaut, atteignent un prix pouvant aller jusqu'à 20 francs les 100 kilogrammes. Nos cultivateurs auraient donc tout intérêt à se livrer à la culture exceptionnellement rémunératrice de la chicorée. Malheureusement cette plante réclame des façons culturales et des soins qu'on saurait difficilement lui donner, vu la pénurie de la main-d'œuvre dans la contrée.

Les produits — chicorée pulvérisée, en grains ou de fusée — se vendent en Belgique à des prix variant de 37 à 70 francs, d'après la qualité.

Arrêtées dans leur essor par les droits élevés frappant leurs marchandises à l'entrée en France, les deux usines ont établi chacune une filiale au delà de la frontière, à Ecouvier [1] et à Montmédy. Ces succursales fabriquent plusieurs millions de kilogrammes de chicorée qui s'écoulent en France, en Algérie et en Allemagne [2].

---

(1) Elle vient de fermer ses portes.

(2) *Exposé.....*, année 1904. Annexes, p. 77.

La vannerie

Depuis plus d'un siècle on fabrique à Saint-Mard des vans et des corbeilles à l'usage des cultivateurs; mais cette industrie, qui occupait primitivement une dizaine d'hommes, n'a pris un réel essort que depuis une trentaine d'années. En 1885, M. Piessevaux, le bourgmestre actuel de Saint-Mard, fit venir de l'étranger quelques ouvriers accomplis, qui enseignèrent leur métier aux gens de la localité. Jusque-là on avait récolté le long des rivières l'osier nécessaire à la fabrication; mais par suite de la demande croissante de la matière première, il fallut bientôt s'occuper de créer des oseraies, qui vont s'étendant d'année en année: plus de 80 hectares actuellement, tant à Saint-Mard que dans les localités voisines.

Cet arbuste prospère dans un sol frais, profond et perméable. Quand on a fait choix d'un terrain convenable pour la plantation, il convient de le défoncer à une profondeur de 40 à 50 centimètres et d'y tracer des rigoles pour l'écoulement des eaux. Les boutures, longues d'environ 22 centimètres, sont alors repiquées en lignes espacées d'environ 30 centimètres, en laissant de 10 à 14 centimètres entre les plants. Les brins restent d'autant plus minces et plus petits qu'ils sont plus rapprochés.

La culture, la récolte et le pelage des osiers occupent de cinquante à cent cinquante personnes de Saint-Mard, — des femmes et des enfants, pour la plupart, — suivant la saison. Ces travaux s'exécutent de décembre à juin. Soixante ouvriers sont employés toute l'année à la confection des articles de vannerie: bodets, berceaux, corbeilles de tous genres, fauteuils, hottes, mannequins, paniers, claies, mannes, cages, etc. Les produits fabriqués sont vendus en majeure partie en Belgique; l'exportation vers l'Allemagne et l'Angleterre enlève le surplus.

Quant à la France, les droits dont elle frappe les importations d'objets de l'espèce, sont si élevés qu'ils deviennent prohibitifs (1).

Un certain nombre d'ouvriers — une dizaine de jeunes gens — travaillent en commun dans l'atelier d'un patron; les autres, qui sont mariés, confectionnent à domicile les objets que l'employeur leur a commandés et qu'il leur achète d'après un tarif déterminé. Ceux des ouvriers qui récoltent eux-mêmes l'osier à mettre en œuvre, peuvent réaliser un gain journalier de 9 à 10 francs; leurs compagnons qui doivent se fournir de matières chez le patron, ne sauraient guère dépasser un salaire de 4.50 à 5 francs par jour. Quant aux imprudents qui n'ont appris qu'à faire des vans et des corbeilles à pains, ils ne gagnent point assez pour subsister et doivent demander au travail industriel les ressources que leur métier ne peut leur procurer.

La plupart des ouvriers possèdent une maison et un jardin, parfois un lopin de terre; leur femme récolte la provision de pommes de terre nécessaire au ménage, et élève un porc pour la consommation domestique.

Les laiteries.

Pendant longtemps on a « battu » le beurre dans un vaisseau allongé, présentant la forme d'un tronc de cône, au moyen d'une batte à long manche (2). Il n'y a pas plus de trois quarts de siècle que l'emploi de la baratte tournante s'est généralisé. Quels que fussent les instruments, le beurre obtenu était de qualité médiocre et de conservation difficile; aussi la consommation en était-elle assez restreinte. En général, les producteurs livraient

---

(1) *Exposé...*, année 1900. Annexes, pp. 49 et suiv.
Exposé..., année 1912. Annexes, pp. 38 et 39.

(2) Battre le beurre était une besogne déshonorante pour un homme. Nous soupçonnons que le nom patronymique « Balbeur », qu'on rencontre dans le pays, provient d'un sobriquet appliqué à un lointain ancêtre de nos contemporains.

leur beurre à des boutiquiers, chargés de l'écouler, qui les payaient en marchandises. Sur les marchés, la vente se faisait par livre; seulement, l'acheteur devait se tenir sur ses gardes, car il y avait de grosses livres (600 gr.) et de petites livres (500 gr.), et toutes se vendaient au même prix, assure le vérificateur des poids et mesures dans son rapport pour 1870 [1], de sorte que les acheteurs de petites livres étaient volés.

En 1894, quelques hommes entreprenants, des membres du clergé entre autres, fondèrent la laiterie Saint-Joseph, à Virton. Couvreux et Villers-la-Loue, suivis, en 1895, par Houdrigny, furent les premiers à s'affilier au nouvel organisme. Les résultats s'affirmèrent bientôt si brillants que le nombre des sections d'écrémage ne cessa de croître, jusqu'à atteindre aujourd'hui le chiffre de 65 [2]. D'autres laiteries ne tardèrent pas à se créer: la laiterie coopérative d'Étalle, fondée par le comice agricole en 1895; l'Union laitière de Saint-Mard (1er janvier 1896); la laiterie de Florenville (octobre 1896); la laiterie de Messancy et celle de Nobressart (1897), etc. Au 31 décembre 1910, il y avait, dans la Lorraine belge, six laiteries pourvues de machines à vapeur, une laiterie utilisant un moteur à essence et quatorze autres possédant un outillage à bras.

A l'exception de l'Union laitière de Saint-Mard, qui travaille le lait amené à l'usine dans des récipients en fer blanc que des camions vont chercher chez les membres de la société [3], toutes nos laiteries sont *régionales*, c'est-à-dire divisées en un certain nombre de sections d'écrémage. Dans chaque section se trouvent une turbine à bras, des bidons pour recueillir la crème, une

---

(1) *Exposé...*, année 1870, p. 290.

(2) Couturiaux, *Les œuvres sociales*. Namur, 1905, p. 137.

(3) Les laiteries *centrales* doivent supporter des frais onéreux du chef du camionnage du lait (souvent plus d'un centime par litre); elles ont aussi des mécomptes par le fait que, l'été, le lait s'aigrit parfois en cours de transport. Dans la région ardennaise, deux sociétés parfaitement outillées, créées sur ce modèle, ont sombré rapidement.

cuve, des flacons à échantillons et un tableau noir. L'écrémeur fournit ordinairement le local; il réchauffe le lait, si besoin en est, nettoie et entretient le matériel, prélève les échantillons, opère ou surveille l'écrémage.

Cette opération se fait d'ordinaire deux fois le jour, en hiver, et trois fois, en été. Chaque coopérateur reprend son lait écrémé. A la fin de la quinzaine, les comptes sont réglés en argent.

Le transport de la crème à l'usine centrale a lieu deux ou trois fois par semaine, selon les saisons. Le barattage, le malaxage, et même la mise en paquets se font mécaniquement, de façon que la clientèle a toutes les garanties désirables au point de vue de la propreté.

Quelques particuliers ont aussi monté des laiteries où ils travaillent le lait qu'ils achètent aux cultivateurs.

Le beurre des laiteries est vendu en majeure partie dans les centres importants de l'intérieur du pays (1); il ne s'en consomme qu'une faible partie dans la contrée, ce qui permet aux petits producteurs libres d'écouler facilement leurs produits à des prix rémunérateurs.

La création des laiteries a eu des conséquences heureuses pour l'agriculture. Le bétail est beaucoup mieux nourri et mieux soigné qu'autrefois. Les cultivateurs, disposant maintenant d'argent comptant, savent faire quelques sacrifices pour se procurer de bonnes vaches laitières; de leur côté, les ménagères, débarrassées du travail du lait, ont plus de temps à consacrer à leurs occupations ordinaires, déjà très absorbantes. Enfin les comptes avec les sociétés obligent nos paysans à tenir des notes, embryon de la comptabilité régulière que nous voudrions voir adopter dans chaque exploitation rurale.

---

(1) La laiterie Saint-Joseph, à Virton, expédie une partie de sa production au Congo.

Cueillette des champignons et des fruits sauvages.

Le myrtil, arbuste calcifuge, est très peu représenté dans les bois que portent les terrains calcaires de la zone jurassique. Par contre, les taillis et les haies renferment passablement de framboisiers et de ronces sauvages dont les fruits font l'objet d'un certain trafic, à la saison. Des enfants et des femmes vont, de porte en porte, vendre le produit de leur cueillette, qu'on leur achète pour faire des confitures. Les prix varient de 30 à 50 centimes le kilogramme.

L'agaric comestible, qui pousse en abondance dans les prairies et à l'orée des sapinières, procure des bénéfices plus sérieux à ceux qui s'occupent de les ramasser pour la vente : on les paie jusqu'à 2 francs le kilogramme.

Pisciculture. — Aviculture.

Divers essais de pisciculture ont été tentés : à Laclaireau, aux Epioux, à La Soye, à Orval. Le succès n'a jamais répondu pleinement aux espérances fondées sur ces diverses entreprises.

Un établissement d'aviculture existe à Bellefontaine. Il est entouré de 25 hectares de parc pour l'élevage de la volaille et possède douze incubateurs pouvant contenir deux cents œufs chacun. On y donne des cours pratiques d'aviculture d'une durée de trois mois.

CHAPITRE V.

Les associations agricoles.

De longue date existe dans le Luxembourg une société qui s'est donné pour mission de travailler au progrès de l'agriculture locale : c'est la *Société agricole du Luxembourg*. Fondée le 17 janvier 1841, elle a été agréée par arrêté royal du 4 mai 1848 et par arrêté ministériel du 22 juin 1860 pour exercer les attributions des comices agricoles créés par l'arrêté royal du 20 janvier 1848. Son action s'est exercée surtout en vue de l'amélioration du cheptel. Certains comices — entre autres celui d'Étalle — firent l'acquisition de reproducteurs étrangers qui furent mis en stationnement dans les villages pour la saillie. En outre, des concours régionaux furent institués pour stimuler le zèle des éleveurs. Enfin, depuis le 1er janvier 1888, le *Syndicat agricole du Luxembourg* s'est fondé entre membres de la société pour l'achat en commun des engrais chimiques et autres produits nécessaires à l'exercice de la profession de cultivateur (1).

Malgré les services incontestables qu'elle a rendus à l'agriculture luxembourgeoise, la *Société agricole* n'a pas réussi à atteindre les couches profondes de la population rurale; elle ne compte guère dans son sein que des cultivateurs aisés, d'une condition supérieure à celle de la masse. Le mouvement d'association, grâce auquel l'agriculture s'industrialise peu à peu, — oh! bien lentement! — est d'origine « cléricale » et date de vingt ans à peine. Il puise ses origines dans l'encyclique *Rerum novarum*... (mai 1891), qui recommandait d'aller au peuple, afin de lui procurer la somme de bien-être à laquelle il a un droit strict.

---

(1) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. Ier, p. 290.

Les prêtres, d'abord, et quelques laïcs répondirent à l'appel de Léon XIII. En 1893, le curé de Villers-devant-Orval fonda dans sa paroisse une mutualité de secours et de retraite; en 1894, la première laiterie de la région s'établit à Virton; l'année suivante, Villers-la-Loue fut doté d'une caisse Raiffeisen. L'impulsion était donnée; les œuvres furent bientôt si nombreuses qu'on songea à les fédérer. Dès 1897, fut établi un organisme central, la *Ligue luxembourgeoise*, comprenant une caisse centrale de crédit, une fédération des laiteries, un syndicat d'achat et de vente d'engrais, de charbons et de machines agricoles.

D'emblée les résultats de la coopération laitière — l'œuvre agricole par excellence — s'affirmèrent si brillants que la masse des petits cultivateurs entra dans le mouvement [1] sans résistance, pour ainsi dire spontanément. Ce fut la période d'enthousiasme! Pour la première fois, les paysans affiliés aux laiteries eurent des rentrées régulières, en espèces monnayées, augmentant leur faculté d'achat et contribuant par là-même au développement des transactions commerciales. Mais après quelque temps l'esprit altier et indépendant de la population reprit le dessus : des mécomptes survenus par-ci par-là avaient fait naître des défiances et oublier les services rendus. En même temps, des fabricants de turbines, désireux de placer leurs produits, persuadèrent aux paysans qu'ils réduiraient leurs frais en travaillant eux-mêmes le lait de leurs vaches pour en faire du beurre. Beaucoup se laissèrent tenter, achetèrent une écrémeuse et se retirèrent des sociétés coopératives, dont l'activité se trouva ainsi réduite. Les désillusions furent rapides et profondes; pertes de temps occasionnées par le travail du lait et le nettoyage des ustensiles, accidents aux turbines exigeant des réparations par des spécialistes, difficultés rencontrées dans le placement du beurre, infériorité des produits obtenus : tels

---

[1] Barnich, *Le régime clérical en Belgique*. Bruxelles, Rossel, p. 422.

furent les ennuis que les déserteurs eurent à supporter. Un mouvement de retour aux laiteries se dessine, et déjà celles-ci ont vu revenir un certain nombre d'enfants prodigues.

D'après la statistique la plus récente (1), il y avait dans la Lorraine belge, au 31 décembre 1910, vingt et une laiteries coopératives en activité, dont six possédant des machines actionnées par la vapeur. Le chiffre global d'affaires s'élève chaque année à plusieurs millions de francs. Les bénéfices réalisés sont répartis annuellement entre les coopérateurs au prorata des quantités de crème livrées.

Beaucoup d'autres œuvres agricoles ne sont pas encore sorties de la crise où elles sont tombées après la période d'activité du début. Les cultivateurs, routiniers et manquant de l'esprit coopératif, ne comprennent pas les avantages résultant de l'association, ne consentent point à comprimer leur fière personnalité pour la réalisation de la fin poursuivie en commun. L'égoïsme intéressé, les rivalités et les défiances ajoutent encore aux difficultés du moment.

Telle caisse Raiffeisen, à la suite de rentrées difficiles, se borne à recevoir en dépôt les disponibilités de ses membres. Là, des unions professionnelles, loin d'augmenter leur matériel, n'entretiennent pas l'outillage existant et vont même jusqu'à le laisser à la disposition de cultivateurs non affiliés à la société (2). Plus loin, les membres d'un syndicat se désintéressent tellement de la marche des affaires sociales qu'il a fallu, pour les déterminer à assister à la séance annuelle, les menacer de leur réclamer, même en cas d'absence, le montant de leur souscription au banquet qui suit la réunion. Une direction ferme et prudente pourrait le plus souvent insuffler une vie nouvelle à ces organismes

---

(1) Voir carte annexée au *Bulletin de l'agriculture et de l'horticulture*, deuxième année (1912), n° 1.

(2) Statistique agricole de 1912, dans le n° 4 des *Rapports et documents de l'Office rural*. Bruxelles, 1913, p. 49.

languissants; mais les cultivateurs manquent généralement des qualités voulues pour prendre la tête d'un groupement, et les prêtres qui présidèrent à la naissance des associations doivent, lorsque l'autorité ecclésiastique leur donne une destination nouvelle, les abandonner à des successeurs qui n'ont pas toujours les mêmes aptitudes.

Malgré tout, l'efflorescence des œuvres est magnifique. Au 31 décembre 1910, il y avait dans la région plus de quatre-vingts ligues agricoles locales, quarante sociétés avicoles, une société d'apiculture, un syndicat d'élevage des bêtes bovines et trente-six caisses Raiffeisen. Les œuvres de prévoyance y étaient représentées par trente-trois sociétés mutualistes d'assurance du bétail et neuf sociétés s'occupant de l'assurance des chevaux (1). Nous ne parlerons que pour mémoire des mutualités de secours et de retraite très nombreuses et dont tous nos villages seront dotés dans un avenir rapproché.

L'attention de ceux qui s'occupent d'œuvres sociales est tournée en ce moment vers la création de cercles de ménagères, dont on attend les meilleurs résultats.

*
* *

Dans le Luxembourg méridional, comme dans les autres contrées de la Belgique, les groupements ont presque tous un caractère confessionnel ou politique (2); rares sont ceux qui se réclament de la neutralité; plus rares encore ceux qui, en fait, la respectent vraiment. Ainsi les sociétés fondées ou patronnées par le clergé — elles sont de beaucoup les plus nombreuses — ont inscrit dans leurs statuts l'obligation pour leurs membres

---

(1) Voir cartes annexées au *Bulletin de l'agriculture et de l'horticulture*, deuxième année (1912), n° 1.

(2) Les étrangers s'étonnent que nos luttes politiques aient leur répercussion sur le terrain économique. Voyez :

Seebohm Rowntree, *Land and labour*. London, 1910, pp. 231 et suiv.

Max Turmann, *Les associations agricoles en Belgique*. Paris, 1903, p. vi.

de reconnaître la religion chrétienne et d'en remplir les devoirs essentiels (1). Cet état de choses a pour première conséquence d'interdire l'entrée des associations à telle ou telle catégorie de personnes qui ne veulent pas en accepter l'étiquette politique; mais il pousse aussi à la multiplication des groupements, chaque parti s'efforçant d'embrigader ses hommes, de les encadrer dans des sociétés, pour éviter les défections. En face des œuvres agricoles catholiques, se dressent des œuvres libérales; quant au parti socialiste, il ne peut revendiquer que la petite laiterie à bras de Gérouville, qui parvient à se maintenir, malgré la concurrence de ses redoutables voisines, grâce aux débouchés qu'elle trouve dans les magasins du parti ouvrier situés dans les centres industriels (2).

Les sociétés coopératives de consommation, fondées par les socialistes à Ethe, Châtillon, Gérouville et Mussy-la-Ville, n'ont qu'un chiffre d'affaires assez restreint, la population à laquelle elles s'adressent étant trop peu dense et produisant elle-même une partie de ce qui est nécessaire à sa subsistance. Jusqu'à présent, leur action a été trop insignifiante pour faire sortir les dirigeants catholiques de la réserve qu'ils se sont imposée vis-à-vis des œuvres de l'espèce.

---

(1) Cette clause est appliquée avec beaucoup de tolérance. Elle vise seulement à conserver dans les associations une majorité en communauté d'idées avec les fondateurs; elle permet, en effet, d'empêcher l'intrusion en masse d'adversaires qui voudraient se rendre maîtres de la société.

(2) Max Turmann, *op. cit.*, p. 114.

TROISIÈME PARTIE

Facteurs extrinsèques de l'évolution agricole.

CHAPITRE PREMIER

Facteurs physiques

A. — *L'industrie métallurgique.*

Encore que cette affirmation puisse paraître paradoxale, une étude de la situation des classes *agricoles* du bas Luxembourg *doit* nécessairement traiter de l'industrie métallurgique. Dans le passé, les forges, humbles devancières de nos hauts-fourneaux, procurèrent, seules, des ressources à des centaines d'habitants qui, devant vivre de leur salaire, n'auraient pu trouver du travail agricole dans la région pendant la saison hivernale (1). A l'heure actuelle, c'est l'industrie métallurgique qui donne à notre population laborieuse, restée semi-agricole, une somme de bien-être supérieure à celle que connaît la majeure partie des ouvriers belges ; ce sont les forts salaires qu'elle procure qui permettent

(1) Was den Bauernstandt im Luxemburger Land gehoben hat was nicht so sehr die Revolution von 1789, sondern vielmehr waren es der Klee und der Kalk, die Loh und unsere reichen Wälder, benusst durch unsere Gerbereien und Hochöfen. Kalbersch apud Eltz, *Ueber den früheren Kulturzustand der Ardennen und das geschichtliche Leben des Landmannes im Luxemburger Lande.* Luxemburg, 1866, p. 20.

l'agrandissement de ce que Vandervelde appelle « les mouchoirs de poche », et la constitution de petites exploitations agricoles ; c'est elle encore qui — sans les déraciner complètement toutefois — arrache nos travailleurs à l'agriculture, provoquant ainsi une crise intense de la main-d'œuvre dont la répercussion affecte également l'exploitation agricole, devenue très difficile dans les fermes importantes, et la condition des salariés (domestiques, servantes, tâcherons) qui reçoivent aujourd'hui une rémunération élevée.

Voilà plusieurs siècles que l'industrie du fer s'est fixée en nos vallées, où la force naturelle des ruisseaux, le bois des forêts, le minerai gisant à fleur de terre s'offraient à elle en abondance. D'après un relevé officiel de l'an XIII, une vingtaine de forges et de fourneaux étaient, à cette époque, en activité sur le territoire actuel de l'arrondissement d'Arlon-Virton. Plus de trois cents ouvriers y trouvaient du travail pendant toute l'année, sauf dans les cas — assez rares — où le manque de combustible ou la diminution du débit d'un cours d'eau provoquait un chômage momentané. En outre, une nuée de charbonniers et de bûcherons s'occupaient, pendant trois ou quatre mois, à préparer les approvisionnements de charbon de bois [1] dont la statistique déjà citée évalue la consommation annuelle à 24,000 tonnes [2]. Des charretiers venaient dans les coupes charger le combustible dans d'immenses « bennes » qui prenaient ensuite le chemin des usines, où affluaient d'autres véhicules transportant le minerai extrait dans des localités parfois assez éloignées [3]. Le seul établissement d'Orval, par exemple, occupait, à la fin du

---

(1) Des taches circulaires de teinte noirâtre, visibles dans les campagnes, et des terrasses de même forme, que l'on rencontre dans nos bois, indiquent l'emplacement (fauldes) des anciennes fournaises des charbonniers.

(2) Quelques forges consommaient ensemble environ 275 tonnes de houille que des chalands amenaient de Charleroi et de Liége à Sedan. La seconde partie du transport se faisait pas voitures.

(3) De Couvreux on expédiait à Thonnelle et à Mogues.

XVIII[e] siècle, 31 ouvriers (1), 460 bûcherons, 34 charbonniers (2); un nombre élevé de charretiers assurait la livraison des 1,700 tonnes de charbon et des 1,744 tonnes de minerais mises en œuvre annuellement.

En combinant ces chiffres avec ceux du relevé de l'an XIII, nous estimons à plus de 2,000 le nombre des bûcherons dont l'industrie du fer réclamait le concours temporaire.

Quant au minerai, l'exploitation en était laissée aux petits cultivateurs, qui s'y adonnaient dans l'intervalle des travaux agricoles. Les maîtres de forges exploitaient personnellement les mines situées dans les bois communaux de Ruette, qui fournissaient un fer fort très réputé. Les minerais de Couvreux, Latour et Dampicourt étaient également recherchés, tandis que ceux des autres mines, si nombreuses dans la région : à Athus, Musson, Hallanzy, Toernich, Saint-Vincent, Sapogne, Saint-Pancré, Gorcy, pour ne citer que les principales, donnaient un fer tendre d'une qualité bien inférieure. Aussi, pendant que les premiers se vendaient sur place de 8 à 16 francs la « charrée » de 1,000 kilogrammes ceux de la deuxième catégorie réalisaient à peine un prix de 3 francs. Il est vrai que la richesse des gisements, la disposition à la surface du sol et la composition homogène des dépôts de minerai, rendaient presque négligeables les frais d'extraction et de lavage. Vandermaelen (3), à qui nous empruntons ces détails, ajoute que le transport d'une « charrée » de minerai à l'usine pouvait coûter, terme moyen, 8 francs. On

---

(1) Alfred Pierrot, *Histoire de Montmédy et du pays montmédien*. Nyons (Drôme), 1911, t. II, p. 355.

(2) Voici quelques salaires payés à des ouvriers d'Orval, à ladite époque :

Un fondeur	6 livres par semaine ;
Un petit fondeur	5 livres 10 sous ;
Un chargeur	5 livres ;
Un « méneur de crasses »	5 livres 5 sous.

Les biens de l'abbaye d'Orval, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, année 1888, p. 81.

(3) *Dictionnaire géographique du Luxembourg*. Bruxelles, 1838.

voit de suite quelles ressources procurait aux voituriers de la région (1), le seul approvisionnement des fourneaux en minerai (25,000 tonnes). Ajoutons à cela le prix de transport du combustible et des produits fabriqués (environ 10,000 tonnes), les salaires des ouvriers, bûcherons et charbonniers, ainsi que les bénéfices des gens s'occupant à l'extraction des minerais, et nous aurons une idée de l'importance des capitaux mis en circulation dans la contrée, à une époque où le numéraire était rare.

La majeure partie de cet argent allait aux rouliers; aussi le nombre des chevaux employés au voiturage était-il considérable. Dans la vallée de la Semois, les écuries de quinze et vingt chevaux n'étaient pas rares, et la plupart des cultivateurs avaient au moins quatre ou cinq bêtes de trait (2). Muno, en particulier, s'était fait une spécialité des transports à longue distance. Cette situation n'était pas favorable à l'agriculture, qui ne disposait pas de l'engrais nécessaire à l'amendement des champs; on a remarqué que les progrès ont été le plus lents dans les localités où le métier de roulier a été pratiqué le plus longtemps (3).

L'ancienne prospérité de notre « forgerie » (4) se maintint pendant les premières années du XIX^e^ siècle; mais, vers 1840, l'introduction d'une technique nouvelle vint bouleverser cet état de choses (5). Les usines s'installèrent à proximité des charbonnages. La région minière qui s'étend de Mons à Charleroi, le bassin de Liége virent surgir de toute part les hauts-fourneaux,

---

(1) D'après une statistique inédite reposant aux archives du Ministère des Finances, il y avait, en 1833, neuf cent dix-sept charretiers payant patente dans l'arrondissement d'Arlon-Virton.

(2) Tillière, *Histoire de Jamoigne,* dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg,* année 1910, p. 81.

(3) *Exposé...*, année 1840, p. 107.

(4) Au XVIII^e^ siècle, Orval fournissait du fer aux manufactures françaises d'armes de guerre. Le même établissement fabriquait aussi ces taques armoriées qu'on rencontre encore en abondance dans le pays.

(5) *Compte rendu de la semaine sociale de l'Institut Solvay* (octobre 1912). Bruxelles, Misch et Thron, p. 7.

les aciéries, les laminoirs dont nos fonderies au bois ne purent soutenir la concurrence : une à une elles éteignirent leurs feux et le silence se fit dans les vallons désertés par les travailleurs privés de leur gagne-pain (1).

Grâce à la grande division de la propriété, grâce aussi aux *communaux* ou aisances, la disparition d'une industrie séculaire ne plongea dans la misère aucune classe de la population (2).

Après une éclipse de plusieurs années, notre région est rentrée dans le cercle d'activité du bassin minier lorrain. Athus, Halanzy, Musson alignent les feux de leurs hauts-fourneaux en face de ceux de Rodange, Longwy, Mont-Saint-Martin, Gorcy, sentinelles avancées de l'industrie grand-ducale, allemande et française, qui nous enlèvent un grand nombre de travailleurs. D'après les renseignements fournis par la direction des divers établissements, en 1910, trois cent quarante et un ouvriers ont été occupés aux hauts-fourneaux d'Athus, cent cinquante dans les usines et minières d'Halanzy et cent quatre-vingt-neuf à Musson. Les salaires moyens ont varié de 4 à fr. 6.25 pour une journée de douze heures de présence avec deux heures de repos (3).

Parmi les ouvriers il convient de faire une place à part, sous le rapport tant du travail que de la rémunération, à l'équipe dite des *chargeurs*. Cette équipe est composée d'hommes très forts se répartissant par parts égales le montant total de la somme gagnée chaque jour; elle se complète par cooptation. Si le salaire y est élevé, la tâche y est très dure : il faut commencer de bon matin et finir tard sans cesser un instant de travailler comme un nègre, car les équipiers se surveillent entre eux bien

---

(1) Les forges d'Orval fermèrent leurs portes en 1843. D'autres usines résistèrent plus longtemps, tel « le four Marchand », à Buzenol, où, d'après l'*Avenir du Luxembourg* (n° des 19-20 août 1912), on forgea, en 1855, des boulets pour le siège de Sébastopol; ce fut, toutefois, sa dernière période d'activité.

(2) *Quelques observations sur le projet de loi de défrichement* (Note adressée au Sénat et à la Chambre des Représentants par le Dr Henroz). Neufchâteau, chez Ghion-De Raedt, p. 11.

(3) Renseignements communiqués par M. le Dr Dufort, de Laeken.

plus sévèrement que ne pourrait le faire un contre-maître [1].

Dans tout l'arrondissement, ouvriers et patrons restent libres de demander ou de donner congé sans préavis; le règlement de compte se fait sur l'heure.

L'industrie métallurgique, localisée sur la haute Vire, paraît avoir atteint le maximum de son développement et son souci doit être actuellement de résister à la concurrence que lui font ses rivales étrangères, en état de payer des salaires plus élevés [2].

B. — *Les voies de communication.*

Le magnifique système de routes stratégiques dont Rome victorieuse avait couvert nos provinces comme d'un rets indéchirable, avait été complété dans la suite par d'innombrables diverticules reliant aux voies principales les établissements ruraux des colons venus sur les pas des légionnaires. La douceur relative du climat, la proximité de Trèves, résidence impériale, avaient fixé sur le sol naturellement fertile du bas Luxembourg une population assez dense, adonnée aux travaux agricoles. Il n'est pas un de nos villages qui ne succède à quelque établissement romain, fondé pour la mise en valeur de ces mêmes champs que cultivent nos laboureurs [3], et l'on peut se demander si la physionomie du pays était, au IV^e^ siècle de notre ère, bien différente de celle que nous lui connaissons aujourd'hui. Déjà à cette époque reculée, Arlon (Orolaunum) était une agglomération

---

(1) *Exposé...*, année 1895. Annexes, p. 35.

(2) Les salaires payés dans les usines françaises sont en moyenne d'un franc supérieurs aux salaires belges.

(3) Les vestiges de l'époque romaine sont tellement nombreux dans nos campagnes qu'un ancien ministre s'écriait que le sol luxembourgeois semble produire naturellement des monnaies et des médailles à l'effigie des empereurs romains. De fait, il est tels champs que nous connaissons, où, à chaque labour, la charrue déterre des « mahomets » (nom que l'on donne, à Saint-Mard, aux bronzes et aux deniers des Césars. Consulter à ce sujet : *Indices toponymiques,* par L. Verhulst. Gand, I. Vanderpoorten).

importante, un *vicus* ceint de solides remparts, et la bourgade de Mageroux (Saint-Mard) formait le centre des transactions et des échanges entre les villas du pays gaumet.

Mais, comme un flot furieux, les hordes barbares balayèrent la contrée, ne laissant derrière elles que ruines et désolation. Par les routes qui avaient fait la prospérité du pays, les envahisseurs pénétrèrent jusqu'au fond des campagnes pour y porter le massacre et l'incendie. Après quinze siècles, les objets calcinés et les ossements rencontrés dans toutes les fouilles entreprises dans la région, témoignent encore de la rage destructrice des vainqueurs. Si bien que l'on peut affirmer que de tout le magnifique patrimoine romain, les chemins, seuls, subsistèrent, sauvés, par leur nature même, du cataclysme général. Malheureusement les générations suivantes ne surent point apprécier la valeur inestimable de l'héritage qui leur était échu. Lentement, par la force conjuguée des éléments et l'inertie de l'homme, ces voies s'effacèrent et ne furent point remplacées. A la fin de l'ancien régime, l'état des routes et des chemins était lamentable. L'abbé de Feller, qui visita Orval au mois de septembre 1775, rapporte qu'il dut passer par des chemins affreux pour se rendre de Longwy à Virton, et, s'il avança un peu moins péniblement après avoir dépassé cette ville, ce ne fut que sur le domaine de l'abbaye, à une lieue et demie du terme de son voyage, qu'il trouva « une levée bien entretenue (1) ».

Ce n'est pas que les souverains luxembourgeois se soient désintéressés de cette situation : les nombreux édits, placards et ordonnances qui traitent de la matière formeraient un volumineux recueil. Mais ce luxe de dispositions réglementaires ne pouvait rien contre le manque de ressources et d'organisation administrative.

Les guerres ruineuses de l'Empire, les lenteurs du Gouvernement hollandais laissèrent les choses en l'état. Quand éclata

---

(1) *Itinéraire ou voyages de M. l'abbé de Feller.* Paris, 1823, t. II, p. 300.

la révolution de 1830, trois grand'routes seulement existaient dans les arrondissements d'Arlon et de Virton. Nous lisons dans le rapport sur la situation administrative de la province adressé, le 15 janvier 1834, par M. Thorn, gouverneur du Luxembourg, au Ministre de l'Intérieur (1), que l'état des routes laissait en général beaucoup à désirer; seule celle de Bruxelles à Trèves était plantée d'arbres : toutes manquaient d'indicateurs, de pierres milliaires et même, près des plus dangereux précipices, des garde-fous indispensables pour prévenir des malheurs.

Quant à la voirie vicinale, dit l'honorable gouverneur, « il me serait difficile de donner une idée exacte de l'horrible situation dans laquelle elle se trouve ».

« Ici, des chemins tels que le pied de l'homme ou des animaux les a faits, escarpés et étroits, souvent couverts de glace, devant lesquels le voyageur s'arrête incertain; là, au contraire, profonds et encaissés, coupés par l'eau des torrents, véritables fondrières où les hommes et les bestiaux courent sans cesse risque de périr. »

Il était réservé au Gouvernement belge de porter remède à

---

(1) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. I, p. 617.

Peut-être croira-t-on à l'exagération de la part d'un fonctionnaire désireux d'attirer l'attention sur son rapport. Mais point. Combien de fois, au cours de notre enquête, avons-nous entendu répéter par des vieillards octogénaires : Quand j'étais jeune, après les pluies, les chemins étaient tellement défoncés qu'on s'en écartait pour marcher dans les champs, au grand détriment des propriétaires riverains qui tentaient vainement de s'opposer au foulage de leurs terres en plantant des épines en travers des sentiers de fortune.

Voici d'ailleurs, avec tout son humour paysan, une « histoire » contée par les vieux d'Habergy (*Histoire des communes luxembourgeoises*, t. II, p. 451), qui en dit long sur les difficultés que l'on éprouvait autrefois quand il fallait sortir du village pour se ravitailler ou pour écouler les produits qu'on ne pouvait vendre sur place : On avait un veau à vendre. Impossible de le conduire sur une charrette au marché d'Arlon, tant les chemins étaient impraticables. Il fallait trouver autre chose et voici l'ingénieuse façon dont on s'y prenait : on mettait dans un sac un bichet d'orge ou de seigle, on l'attachait aux pattes du veau, puis on chargeait le tout sur un cheval, de manière que le sac pendait d'un côté et le veau de l'autre, on plaçait sa femme en croupe et en route pour la ville! Devons-nous ajouter qu'on ne tentait pas souvent semblable expédition?

une situation si misérable, qui, depuis des siècles, plongeait nos populations dans un isolement presque absolu. Mais l'œuvre était considérable, et bien des années encore devaient s'écouler avant que les routes luxembourgeoises eussent acquis la renommée dont elles jouissent aujourd'hui, à juste titre, parmi les fervents du cycle et de l'automobile.

On s'occupa tout d'abord de relier entre elles par de bonnes routes les localités importantes. Un simple coup d'œil jeté sur la carte annexée au présent mémoire (appendice VII) montrera que le travail, poussé très activement par l'État et par la province, fut presque entièrement accompli pendant la période de 1830 à 1860. Le complément donné au réseau voyer de 1860 à 1880 et pendant les années subséquentes est relativement de peu d'importance.

* * *

Souvent on vante les habitudes sédentaires de nos pères, par opposition à ce travers de notre époque qu'un orateur réputé appelait du haut de la chaire « la bougeotte (1) ». Mais ont-ils vraiment droit à tant d'éloges et n'ont-ils pas plutôt fait de nécessité vertu? Comment un Luxembourgeois du siècle dernier aurait-il songé à courir le monde, alors qu'il fallait, en 1791, près de trois jours pour couvrir le trajet de Luxembourg à Namur? Et encore devait-on choisir son heure pour se mettre en route, car, l'hiver, la diligence partie le jeudi n'arrivait à destination que le lundi suivant et ne faisait qu'un voyage tous les quinze jours. Plus près de nous, en 1837, on payait 20 francs pour une place dans la voiture qui, en vingt-deux heures, allait d'Arlon à Namur en passant par Neufchâteau. A ces frais élevés, à ces lenteurs désespérantes ajoutez que le coche se chargeait de marchandises « dont le poids, le volume et souvent l'odeur

(1) Le Père Barret, S. J., dans ses sermons du carême 1911 à Sainte-Gudule (Bruxelles).

» retardait l'arrivée du voyageur ou l'incommodait de plus d'une » façon [1] », et sans doute penserez-vous que, tout comme nos grands-parents, vous seriez restés au logis plutôt que de vous exposer, sans nécessité absolue, aux cahots d'une telle guimbarde.

Ces moyens de transport, si primitifs fussent-ils, n'étaient pas fort nombreux. Au lendemain de la révolution, des diligences ne circulaient que sur la route de Bruxelles à Luxembourg. Une voiture publique faisait, en outre, la navette entre Arlon et Virton. Aussi, grand était l'embarras de ceux qui voulaient voyager dans le Luxembourg, et telle partie intéressante de la province restait inconnue des Luxembourgeois eux-mêmes.

Quel pouvait être le service des postes lié à semblable organisation des transports? En dehors des localités possédant un bureau de distribution, — il y en avait vingt-trois sur 1,704 communes que comptait le Luxembourg en 1834, — la distribution des correspondances se faisait par des messagers de canton qui se rendaient deux fois par semaine, voire même une fois, parfois moins encore, dans les villages de leur ressort. A défaut de messagers, les directeurs et les distributeurs des postes attendaient une occasion [2].

Aujourd'hui il n'est hameau si reculé qui ne soit desservi journellement par un facteur, et l'administration cherche sans cesse à accélérer la remise aux particuliers des lettres et des journaux [3].

* * *

L'impossibilité de construire un chemin de fer dans le Luxembourg semblait un fait tellement évident qu'à l'initiative des

---

(1) THORN, rapport cité.

(2) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. I, p. 701.

(3) On a préconisé l'emploi de la bicyclette par les facteurs; mais, en pays gaumet, ceux-ci ont trouvé plus pratique de se servir de charrettes légères attelées de chiens. Ils peuvent ainsi circuler par tous les temps et même, en cas de besoin, véhiculer des paquets.

représentants luxembourgeois eux-mêmes, la loi du 29 septembre 1842 donna en compensation à cette province une somme de 2 millions de francs à appliquer à la création de routes ordinaires, seuls moyens de communication que la nature parût lui avoir permis. Mais bientôt après l'opinion s'accrédita que le nouveau mode de locomotion pouvait être appliqué même dans la région ardennaise, et dès ce moment, députés, gouverneur, conseil provincial, chambre de commerce assaillirent le Gouvernement de sollicitations, tant et si bien que la loi du 18 juin 1846 autorisa la concession à une compagnie anglaise d'une ligne entre Bruxelles et Arlon (1). Le cadre de notre étude ne nous permet pas de rappeler ici les espérances et les déceptions des Luxembourgeois pendant les seize ans qui s'écoulèrent avant l'achèvement des travaux. Qui d'ailleurs se souvenait encore des heures difficiles quand, le 27 octobre 1858, Léopold Ier, entouré de la famille royale et des personnages chargés d'apporter les félicitations des Gouvernements voisins, inaugura solennellement la ligne nouvelle (2).

L'année suivante vit la mise en exploitation de la section Arlon-Sterpenich-Luxembourg. Au mois d'avril 1862 fut achevé l'embranchement d'Arlon vers Longwy. Onze ans plus tard, l'arrondissement de Virton eut aussi son chemin de fer reliant le chef-lieu au grand Luxembourg, à Marbehan. Les lignes d'Athus à Gedinne et de Virton à Ecouviez furent livrées au trafic en 1880 (3).

En ces dernières années, on a cherché à donner satisfaction

---

(1) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. I, pp. 480 et suiv.

(2) Un vieux douanier évoquait devant nous, il y a quelque dix ans, les paysans quittant en bandes leurs villages éloignés pour gagner les hauteurs d'où l'on apercevait le « convoi », et les vieilles femmes se signant au passage de ce qu'elles prenaient pour une invention diabolique.

(3) En ce moment (septembre 1913) on met à double voie la ligne d'Athus à la Meuse, et celle de Virton à Marbehan ne tardera pas à subir pareille transformation. On achève la ligne dite « des ardoisières », allant de Bertrix à la frontière française par Sainte-Cécile.

au vœu des localités trop éloignées du quadrilatère des voies ferrées encadrant pour ainsi dire complètement l'arrondissement d'Arlon-Virton. Pour les tirer de leur isolement furent construits les chemins de fer vicinaux d'Ethe à Arlon, d'Étalle à Villers-devant-Orval et de Florenville à Marbehan.

***

Trois périodes se marquent nettement dans le développement des voies de communication du bas Luxembourg. De 1830 à 1860 furent construites la plupart des belles routes qui sillonnent la contrée en tous sens. Ce premier pas dans la voie du progrès donna à l'agriculture un essor que l'*Exposé de la situation administrative* de 1851 (1) mettait déjà en relief (2) et procura du travail à une partie de la population.

La création des chemins de fer, de 1860 à 1880, devait avoir une répercussion autrement profonde sur la prospérité de nos campagnes. Quantités d'ouvriers abandonnèrent les champs pour les travaux mieux rémunérés de la construction des voies, ou pour les usines métallurgiques, dont les trains leur facilitaient l'accès. Cette disette de bras, dont la gravité nous est révélée par l'insistance des autorités à la signaler dans leur rapport annuel de 1873, 1874 et 1875 (3), est allée en augmentant sans cesse à cause des facilités de déplacement offertes à la population laborieuse par les «coupons de semaine» à prix réduit. La cherté de la main-d'œuvre qui en est la conséquence, est cependant compensée par l'augmentation de la valeur vénale des immeubles. «Dans un rayon de 25 kilomètres le long de la voie » ferrée, écrivait, en 1861, le président de la Chambre de com- » merce d'Arlon, les terres, mêmes incultes, ont doublé de

(1) *Exposé...*, année 1851, p. 88.

(2) Cependant, par suite de l'éloignement et des droits de barrière, nos cultivateurs ne pouvaient écouler leurs produits sur les marchés intérieurs de la Belgique

(3) *Exposé...*, années 1873, 1874, 1875. Annexes.

» valeur (1). » Par contre, de bons esprits pensent que la crise agricole dont nous avons souffert aux environs de 1880 dut son intensité à la concurrence faite à nos produits par les blés américains, grâce aux nouvelles voies d'accès plongeant jusqu'aux confins de la région.

Depuis vingt ans s'est ouverte l'ère des chemins de fer vicinaux, et les villages écartés connaissent à leur tour les avantages des communications faciles, accusés par une plus-value du prix des terres (2).

Entretemps les chemins vicinaux, sous l'action bienfaisante de la loi du 10 avril 1841, se multiplièrent rapidement. A la fin de 1879, les arrondissements d'Arlon-Virton possédaient déjà 1,104,064 mètres de chemins empierrés, répartis sur une superficie de 104,000 hectares (3). En 1912, la longueur totale des voies de l'espèce atteint 1,456,571 mètres (4), et les extensions nouvelles n'ont pas nui à l'entretien des parties achevées antérieurement!

Il n'est pas jusqu'aux chemins agricoles qui ne soient devenus plus nombreux et meilleurs, grâce aux sacrifices importants que certaines communes se sont imposés, grâce aussi aux mesures prises par le Gouvernement pour faciliter la tâche de celles-ci. (loi du 29 juin 1896) (5).

A l'heure actuelle, la période d'établissement semble près d'être close. Bientôt les pouvoirs publics n'auront plus qu'à veiller au maintien et à l'amélioration sur quelques points, notamment dans les massifs forestiers (6), de la situation exis-

---

(1) Rapport annexé à l'*Exposé*... de 1861, p. 26.

(2) Seebohm Rowntree, *Land and labour*. London, 1910, p. 311.

(3) Ce rapport est plus élevé dans l'arrondissement d'Arlon-Virton que dans n'importe lequel des autres arrondissements luxembourgeois (*Histoire des communes luxembourgeoises*, t. I, p. 667).

(4) *Exposé*..., année 1912. Annexes, p. 319.

(5) *Monog. agricole*, p. 74.

(6) *Exposé*..., année 1901. Annexes, p. 53.

tante. Les routes et les chemins qui sillonnent le pays en tous sens (1) assurent des communications faciles (2) et nous préservent du spectacle pénible d'attelages embourbés dont les conducteurs blasphémant frappent leurs chevaux épuisés en efforts stériles. Gens et bêtes s'en trouvent bien !

CHAPITRE II.

Facteurs moraux.

A. — *L'instruction* (3).

« Les gens de loi, les procureurs, les prêtres sont presque les seuls qui sachent lire tant bien que mal. Le catéchisme est tout ce qu'enseignent les chapelains, maîtres d'école dans les villages. De mauvaises études dans trois ou quatre collèges (4) entretiennent la fainéantise sans procurer le savoir ». Ainsi s'exprimait, dans son rapport du 11 avril 1786, le personnage

---

(1) Beaucoup de routes sont bordées d'arbres. Il y a quelques années, on a essayé d'introduire des arbres fruitiers dans les plantations, à l'instar de ce qui se pratique dans le grand-duché de Luxembourg. L'expérience n'a pas été heureuse.

(2) Depuis quelques années, on parle, tant en France que dans le grand-duché de Luxembourg, de l'établissement d'un canal — dit « de la Chiers » — qui relierait le bassin industriel de Longwy à la Meuse. Certains préconisent l'emprunt du territoire belge de Lamorteau à Athus, par la vallée de la Vire, en vue de raccourcir le tracé du canal.

Exposé..., année 1912. Annexes, p. 27.

(3) Pour ce chapitre nous avons largement mis à contribution l'étude sur l'instruction publique insérée dans l'*Histoire des communes luxembourgeoises*, t. I, pp. 535 et suiv.

(4) Le collège des Jésuites de Luxembourg et le collège de Virton, fondé et doté, en 1570, par Henri Dumont, curé de cette ville, étaient les deux seuls établissements d'instruction moyenne de la région. Mais beaucoup de prêtres donnaient des leçons particulières, principalement aux élèves en qui ils croyaient reconnaître une vocation sacerdotale.

officiel chargé d'enquêter sur la situation générale du duché de Luxembourg. Sans doute, à l'époque, la foi religieuse des populations donnait à la connaissance du catéchisme une importance capitale, mais il y a exagération manifeste à prétendre qu'on n'enseignait que cela : dans le pays gaumet tout au moins, la lecture, l'écriture et des rudiments d'arithmétique composaient le programme primaire. Nous en donnerons pour preuve le petit nombre de croix tenant lieu de signatures trouvées au bas des actes *sous seing privé* souscrits à la fin du XVIII[e] siècle ou au début du XIX[e], que le hasard de nos recherches a mis entre nos mains.

Il y a aussi une injustice flagrante envers les membres du clergé à leur imputer la responsabilité du défaut d'instruction de leurs ouailles. De leur personne (1) et de leurs biens (2), très souvent au prix de véritables sacrifices, les curés luxembourgeois cherchèrent à développer l'instruction parmi leurs paroissiens. Rien n'est plus édifiant, à cet égard, que le testament (28 avril 1750) de l'abbé Dorion, desservant de Ruette :

« Ayant depuis 40 années mûrement considéré l'extrême et inexplicable conséquence qui est que la jeunesse d'une paroisse soit bien dressée et instruite, mais surtout en la religion, qui est la source de tous les biens, et le manquement d'icelle aussi la source de tous les maux... et n'ayant, nonobstant toutes mes peines et attentions, pu avoir le contentement de voir la jeunesse enseignée suivant mes intentions.

» C'est pour ces raisons et dans ces vues que, m'étant réservé et retranché dans tout ce qui regarde ma nourriture et mon habillement, par modération extraordinaire, j'ai épargné et mis en réserve ce qui était nécessaire pour acquérir des biens-fonds et permanents requis pour cet établissement et pour donner un entretien honnête et chrétien au maître d'école. »

---

(1) *Histoire des communes luxembourgeoises*, t. I, p. 572.

(2) Un grand nombre de bourses d'études existant dans le Luxembourg sont d'origine cléricale. La plus importante est celle du chanoine Marcy, de Chassepierre.

Il n'était certes pas l'ennemi de l'instruction celui qui se privait du nécessaire pour bâtir une école et payer un instituteur! Le peuple ne s'y est pas trompé et c'est avec une affection reconnaissante qu'il parle encore du « bon curé [1] ».

De son côté, le conseil provincial avait proclamé et sanctionné

---

(1) Son épitaphe, gravée sur une plaque de marbre, dans l'église de Ruette, vaut une longue biographie :

A la mémoire
de Sire Nicolas Dorion, docteur en théologie, curé de Ruette,
décédé le 21 janvier 1769, âgé de 94 ans.
Par économie des seuls revenus de sa cure, il a édifié la maison curiale,
jardin et dépendances,
a bâti la maison des vicaires et marguilliers.
Ayant augmenté cette fondation pour l'éducation gratuite des garçons,
a laissé des fonds pour bâtir une maison
et pour l'entretien de deux maîtresses d'école chargées
de l'éducation gratuite des filles.
Dirigé par des vues salutaires, il a employé son zèle
pour améliorer l'éducation
et préparer l'avantage des générations de cette paroisse.
Priez Dieu pour lui.

(*Histoire des communes luxembourgeoises,* t. III, p. 291.)

22 octobre 1781. Avis du Conseil provincial du Luxembourg :

Le curé de Langsur voudrait que les enfants aillent à l'école pendant toute l'année et même jusqu'à ce qu'ils soient rendus capables de tout, comme s'il ne suffisait pas à un homme de la campagne de savoir les principes de la religion, lire et écrire et qu'il ne put y parvenir en fréquentant assiduement l'école pendant quatre à cinq mois chaque année depuis l'âge de 8 ans jusqu'à 12 ou 14 ans, indépendamment des catéchismes qui doivent se faire les fêtes et dimanches à la paroisse. Le reste de l'année étant destiné aux travaux de la campagne, les parents sont obligés d'y envoyer leurs enfants suivant leurs forces, ne fût-ce qu'à leur porter le boire et le manger; ces gens se croient fort heureux lorsqu'ils voient leurs enfants en état de leur rendre quelque service et de leur épargner les journées qu'ils devraient payer à des étrangers; ceux qui n'ont pas d'ouvrage à faire par eux-mêmes n'en sont pas moins dans le cas d'employer leurs enfants à celui qu'ils entreprennent pour les autres; en tout cas ils servent à garder le bétail et contribuent pour autant à l'entretien du ménage. Les curés, loin de vouloir les arracher à ces occupations, doivent y engager les parents et les enfants en leur représentant avec force tous les maux qui résultent de l'oisiveté à laquelle on accoutumerait la jeunesse si on l'éloignait trop longtemps des travaux auxquels elle doit insensiblement se faire pour pouvoir s'y livrer entièrement lorsque ses forces le lui permettent. (*Histoire des communes luxembourgeoises,* t. I, p. 543.)

le principe de l'obligation scolaire dans son ordonnance du 5 décembre 1771, publiée à nouveau en décembre 1791 :

« Ordonnons à tous père et mère, tuteurs et curateurs et autres ayant charge de surveillance sur les enfants, de les envoyer diligemment au catéchisme qui se fait à l'église, et à l'école, à l'âge de 8 ans au plus tard jusqu'à ce qu'ils aient été admis à la première communion, et ce depuis le 1er novembre jusqu'à Pâques, à peine de 7 sols d'amende pour chaque enfant, à décréter par ceux de la justice sans ultérieurs frais, sur les listes signées qui leur seront données par les curés des lieux. Défense à tous et un chacun de s'ériger en maître d'école sans avoir été préalablement examiné et approuvé par lesdits curés et admis par l'officier, à peine de 10 florins d'or d'amende. »

Le droit de surveillance accordé au clergé était nécessité par le fait que, dans nos villages, les curés étaient alors les seuls qui possédassent des connaissances suffisamment étendues pour apprécier le savoir de ceux qui se présentaient dans le but d'instruire la jeunesse et la façon dont ils s'acquittaient ensuite de leur tâche. Les rares plaintes provoquées par cet état de choses visaient les tentatives faites par certains prêtres en vue de retenir les enfants dans les écoles au delà du temps fixé par l'ordonnance de 1771.

En vain Joseph II prescrivit-il la création d'écoles normales; les États du pays lui remontrèrent respectueusement qu'avec l'organisation existante de l'enseignement la province avait toujours « eu le bonheur d'être fidèle à Dieu et aux augustes souverains, les deux seuls points essentiels ». L'empereur n'insista pas, mais recommanda de ne rien négliger pour assurer et développer l'éducation et l'instruction de la jeunesse. C'est alors que fut publiée pour la seconde fois l'ordonnance dont nous avons parlé plus haut.

La révolution française fit table rase de tout l'ancien système, notamment en matière d'instruction. Mais les multiples décrets consacrés à l'enseignement primaire n'eurent aucun résultat pratique. Même sous Napoléon, rares étaient les

communes possédant un bâtiment affecté à l'usage d'école. Quant aux instituteurs, à la fin de l'an XIII, le préfet du Département des Forêts écrivait au Ministre de l'Intérieur que la plupart d'entre eux ne savaient que lire, écrire et enseigner le catéchisme.

On ne pouvait attendre davantage de gens recrutés par les communautés, qui s'enquéraient bien moins des capacités des candidats que de leurs prétentions. Chaque année, à l'approche de l'hiver, on engageait, au meilleur marché possible, un homme qui, de la Toussaint à Pâques, devait instruire les enfants du village. Il réunissait ses élèves dans l'école dépourvue de tout mobilier classique, souvent même dans une salle louée pour la circonstance et nullement appropriée à cet usage. L'assistance était au complet pendant le premier mois, puis les absences se multipliaient, si bien qu'un quart à peine des enfants terminaient l'année scolaire.

Pour prix de ses peines l'instituteur recevait 15 à 20 francs par mois — quand il n'était pas payé en nature — et, comme le pâtre ou le porcher communal, il avait le droit d'aller de maison en maison partager les repas des habitants. Le logement lui était fourni par la commune.

Le contrat dont nous reproduisons la teneur en note (1)

---

(1) Bail du 11 mai 1809. La commune de Vittarville (localité française proche de la frontière belge) traite avec Henry Patoche pour servir en qualité d'instituteur et de chantre pour accompagner le sieur desservant dans toutes les fonctions du culte catholique.

Patoche s'oblige de chanter les vêpres les dimanches et samedis, de dire la prière en carême, de sonner l'angélus tous les jours, matin, soir et midi.

Chaque bourgeois lui donnera un bichet (double décalitre) de blé et un poignet d'orge. [Le *poignet* ou *pannel* = 6 $^{2}/_{3}$ litres (mesure de Ching)]. Il aura deux gerbes de blé de tous ceux qui en récolteront. Il aura également 6 sols par habitant pour l'eau bénite, qu'il devra porter tous les dimanches.

L'écolage sera de 12 sols pour les écrivains, 8 sols pour les autres, outre le bois pour le chauffage.

Enfin la commune lui fournira le logement.

(*Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse*, t. XXI, histoire locale, p. 49.

montre que, dans certaines localités, l'instituteur cumulait ses fonctions avec celles de chantre et de sacristain.

Sans préparation aucune, sans vocation, ayant le plus souvent embrassé sa carrière pour se soustraire au travail manuel, l'instituteur ne trouvait dans sa misérable situation aucun stimulant qui aurait pu l'élever jusqu'à la noble ambition du savoir pour lui-même et pour les autres. Sollicité sans cesse par les durs nécessités de l'existence, il n'avait point le goût de son métier (1), ne cherchait point à étendre ses connaissances et ne pratiquait, en fait de méthode pédagogique, que celle des coups de baguette distribués avec une généreuse profusion.

Un des premiers soins du Gouvernement hollandais fut de s'occuper de l'instruction publique. Une école modèle fut fondée, en 1817, à Luxembourg, pour la formation des instituteurs. L'ouverture des écoles, tant publiques que privées, fut soumise à une autorisation préalable. Les instituteurs durent être munis d'un certificat de capacité ; ils reçurent un traitement de 150 florins au minimum à payer par les communes, qui furent obligées de construire des écoles et de les meubler convenablement.

Ces sages mesures ne donnèrent cependant pas tout le fruit qu'on était en droit d'en attendre, à cause de la coupable résistance qu'elles rencontrèrent de la part de certaines administrations communales ; à cause aussi de l'ignorance des parents, plus soucieux de tirer de leurs enfants toute l'aide possible que de leur faire apprendre ce qu'eux-mêmes ne savaient pas.

La révolution belge vint renverser l'édifice que les ministres du roi Guillaume étaient en train d'élever si péniblement. La liberté de l'enseignement, proclamée le 15 octobre 1830, permit aux communes de rejeter le fardeau qui leur avait été imposé. L'emploi d'instituteur public, quand il ne fut pas supprimé, fut

---

(1) En 1821, un individu, loué pour tenir l'école d'une section de commune, avait trouvé plus avantageux de résilier son contrat et de faire marché pour couper du bois de chauffage.

de nouveau mis aux enchères. Les bons instituteurs sortis de la pépinière de Luxembourg désertèrent leurs écoles pour chercher des emplois plus rémunérateurs : la concurrence du bon marché les avait mis en fuite. En 1838, trente-quatre seulement des cent trente-huit instituteurs de l'arrondissement d'Arlon-Virton touchaient plus de 500 francs (1).

A cette époque encore, le niveau de l'instruction primaire ne s'élevait point au-dessus de la connaissance de la lecture et de l'écriture (2) ; mais un progrès sensible avait été réalisé au point de vue de la fréquentation des classes, qui se répartissaient comme suit :

54 permanentes avec	5,763	élèves.
8 de dix mois avec	455	—
48 de six mois avec	2,524	—
73 de cinq mois avec	2,405	—
11 de quatre mois avec	699	—

Au total, dans le bas Luxembourg, cent quatre-vingt-dix-neuf écoles groupaient près de 12,000 enfants, dont la moitié environ recevaient l'instruction toute l'année, au moins théoriquement.

C'est la loi organique de 1842 qui donna à notre enseignement primaire son impulsion définitive. Les leçons des maîtres spécialement formés pour l'enseignement profitèrent rapidement aux jeunes élèves, et des écoles du soir visèrent à combattre l'ignorance chez les adultes.

A l'heure actuelle, l'arrondissement d'Arlon-Virton est le premier (3) de la Belgique au point de vue de l'instruction popu-

---

(1) *Exposé...*, année 1839, p. 107.

(2) *Exposé...*, année 1838, p. 50.

(3) Sur les 774 miliciens de la levée de 1880, 3 ne savaient ni lire ni écrire, 6 savaient seulement lire et 81 avaient une instruction supérieure.

Il nous faut cependant faire des réserves en ce qui concerne la partie allemande de l'arrondissement. On nous y a déclaré que la fréquentation des écoles laisse à désirer, particulièrement en été. Les fillettes sont trop souvent retenues à la maison paternelle pour veiller sur leurs petits frères et sœurs; la création d'écoles gardiennes est hautement désirable.

laire. Les illettrés ne s'y rencontrent plus guère que parmi les vieillards de la classe pauvre. Nombreux sont les jeunes gens qui font des études moyennes, et le contingent d'étudiants fourni par la contrée aux diverses universités du pays est assez considérable. Les établissements d'instruction se sont d'ailleurs multipliés merveilleusement sur notre coin de terre : les écoles moyennes, les athénées y voisinent avec les collèges, les écoles normales, les écoles ménagères et professionnelles, pour le plus grand bien de la population.

Le personnel enseignant jouit généralement de la confiance et de l'estime des parents, mais la considération qu'on lui témoigne n'est plus ce qu'elle était il y a quarante ans.

*
* *

Rien n'a été négligé en ces dernières années pour donner à notre population agricole une sérieuse éducation technique. L'agronome de l'État, assisté de conférenciers spécialisés dans la matière, prodigue les causeries, allant de village en village porter la bonne parole. Il répand ainsi les enseignements relatifs à l'exploitation du cheptel vivant, aux engrais, aux semences, au travail du sol, etc. Les notions d'apiculture, d'aviculture, d'arboriculture et de culture maraîchère ne sont pas négligées. Ces conférences sont assez bien suivies et les résultats en sont satisfaisants, disent les rapports officiels (1).

En outre, des écoles ménagères ambulantes s'efforcent d'inculquer aux jeunes campagnardes les connaissances pratiques qui en feront de bonnes ménagères.

Des institutions permanentes visent également à développer l'instruction professionnelle des cultivateurs. C'est d'abord la section moyenne agricole annexée au collège Saint-Joseph de Virton (trois années d'études), où une cinquantaine d'élèves

---

(1) *Situation de l'enseignement agricole. Rapport triennal présenté aux Chambres législatives par le Ministre de l'Agriculture.* Bruxelles, 1911.

suivent annuellement les cours théoriques, complétés par des exercices pratiques à la ferme modèle bâtie, en 1900, à proximité du collège. Vient ensuite l'école ménagère agricole de Virton que fréquentent une trentaine de jeunes filles désireuses de s'initier aux travaux du ménage et de la laiterie. Enfin l'école professionnelle agricole de Florenville groupe, pendant les soirs d'hiver, une cinquantaine d'adultes à qui l'on enseigne l'agriculture, la zootechnie, l'économie rurale et la comptabilité agricole. Les applications expérimentales font partie du programme. Nous mentionnerons aussi le cours d'agronomie donné chaque année aux élèves de l'école moyenne de Virton.

Conclusions. — Les progrès de l'instruction publique furent peu appréciables dans le bas Luxembourg pendant toute la première moitié du XIX[e] siècle : nous en avons suffisamment indiqué les causes. A partir de 1842, un meilleur recrutement du corps enseignant, des méthodes pédagogiques perfectionnées donnèrent à l'enseignement un essor remarquable (1) qui a été en s'affirmant de plus en plus jusqu'à nos jours. Nous n'oserions cependant dire que le développement économique de nos campagnes en soit beaucoup influencé.

En effet, les connaissances agricoles n'ont progressé que lentement, malgré l'instruction aujourd'hui générale chez une

---

(1) Les provinces dont les écoles se présentent le plus favorablement sous le rapport de l'instruction des élèves sont celles de *Luxembourg*, de Hainaut et de Liége.

Rapport triennal sur la situation de l'instruction primaire en Belgique. Période 1846-1848, 1re partie, chapitre III, p. LXXXVII.

Depuis longtemps le Luxembourg tient la tête des provinces belges pour le moindre pourcentage d'illettrés parmi les jeunes gens en âge de milice. En 1847, on trouvait un seizième d'illettrés parmi les conscrits luxembourgeois ; en 1908, près de 99 % des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savaient au moins lire et écrire.

Rapport triennal..., 1906-1908. Annexes, p. 367.

Voir aussi Sauveur, *Statistique générale de l'instruction publique en Belgique.* Bruxelles, 1880, pp. 736, 740, 757 et 758.

population naturellement intelligente. C'est que les carrières administratives exercent un attrait irrésistible sur les jeunes gens. La plupart d'entre eux se dérobent devant les rudes travaux champêtres et cherchent, dans un emploi public, une existence qui les mettra à l'abri des incertitudes du sort. Nous avons connu le fils unique d'un gros propriétaire, marié à une personne possédant elle-même des terres de culture, qui préférait un emploi de commis à la vie indépendante de son père.

Les jeunes filles aussi épousent de préférence des employés « pour avoir la vie plus facile [1] ! »

Ainsi la majeure partie de la jeunesse instruite se détourne de la terre. Le cri d'alarme que jetait, en 1862, le président de la Chambre de commerce d'Arlon [2] n'a pas été entendu, et la ruée vers les situations officielles se fait toujours plus impétueuse.

Ce mal, qui nous est commun avec notre voisine la France, se propage dans tous les rangs de la population. Tel ouvrier de S..., qui gagnait 5 francs par jour au service d'un entrepreneur, a fait mille démarches pour obtenir la place de cantonnier de sa commune au salaire journalier de fr. 2.50.

Ceux qui restent dans les campagnes ne profitent guère des sacrifices que l'État s'impose pour assurer le développement des connaissances agricoles. Malgré l'optimisme souriant des rapports administratifs, nous persistons à croire — et notre opinion se fonde sur les renseignements recueillis au cours de notre enquête — que l'instruction technique du cultivateur est fort incomplète et qu'il y a encore beaucoup à faire pour le mettre à la hauteur de sa tâche. Nous y insistons, la faute n'en est pas aux pouvoirs publics, mais bien au caractère de la population réfractaire à tout effort dont la nécessité n'est pas pressante. On

---

(1) Un paysan de P...., présentant son fils au directeur de l'école moyenne de Virton, racontait : « Je lui dis qu'il doit étudier, s'il veut se marier, car les jeunes filles ne veulent plus épouser des cultivateurs! »

(2) *Exposé...*, année 1862. Annexes, p. 5.

se laisse vivre, satisfait si le sol naturellement fertile de la région donne une récolte passable, là où l'on pourrait en obtenir une superbe. « Pourquoi nos cultivateurs travailleraient-ils mieux » ou fumeraient-ils plus leurs terres, nous disait-on dans un » village de la vallée de la Vire; ne leur donnent-elles pas tout » ce qu'il leur faut? » Toute la mentalité du paysan gaumet est dans ces mots!

B. — *La religion. — Le clergé. — Les mœurs.*

La religion.

Nous avons montré, dans un chapitre précédent (1), les États luxembourgeois protestant auprès de Joseph II de leur attachement à Dieu, seule chose essentielle, à leurs yeux, avec la fidélité au souverain. Cette profession de foi était sincère, car la religion exerçait un empire incontesté sur les populations du duché, dont elle pénétrait la vie au point de la dominer toute. Dans la chaumière du pauvre comme au foyer du cultivateur aisé, chaque soir parents et enfants récitaient en commun la prière, et le père, soulevant sa casquette, en donnait le signal avant et après le repas. Le chômage du dimanche était régulièrement observé; personne ne restait en arrière quand la cloche appelait les fidèles à la messe dominicale. On mettait le même empressement à suivre les processions et les rogations. Le dimanche des Rameaux, chaque chef de famille allait planter une branche de buis bénit dans ses terres et sur la tombe de ses parents défunts. Au temps marqué pour les pèlerinages à Luxembourg ou à Avioth, les routes se couvraient de gens de tout sexe, de tout âge et de toute condition s'acheminant vers les sanctuaires avec les signes extérieurs de la foi et de la fer-

(1) *Supra*, p. 151.

veur, comme par exemple de marcher pieds nus [1], pour y implorer remède et soulagement à leurs infirmités physiques et morales. Une personne avait-elle été mordue par un animal supposé atteint de la rage, vite elle se rendait à Saint-Hubert afin de s'y soumettre à la pratique de la *taille* [2]. En un mot, la foi était générale et s'affirmait en toutes circonstances.

Il n'en allait cependant pas ainsi dans toute la contrée. Au cours de son voyage à Orval [3], l'abbé Feller vit bien que « la sublime philosophie du jour », ainsi qu'il l'appelle, avait déjà des adeptes parmi le menu peuple. Le manant de Saint-Mard qui, le voyant suivi d'un chien, lui criait : « Chien et prêtre sont » bien ensemble; l'un vaut l'autre », n'était pas un fils très soumis de l'Église, mais plutôt un de ces Gaumets d'allure fort indépendante en matière de croyance, point rares du tout dans le pays de Virton, où l'esprit religieux fut toujours moindre, semble-t-il, que dans les autres cantons [4].

De nos jours l'indifférence en matière religieuse s'est fort accentuée, surtout dans la partie méridionale de la région. L'assistance aux offices n'est plus aussi régulière qu'autrefois et le travail du dimanche est assez fréquent. Nombreux sont ceux qui ont rompu publiquement avec l'Église; aussi les enterrements civils ne sont-ils pas rares, encore que le sentiment public les accepte malaisément [5]. Par atavisme ou par crainte

---

(1) *Exposé...*, année 1866. Annexes, p. 51.

(2) Elle consiste dans l'insertion d'une parcelle de l'étole du saint dans le front de la personne qui a été mordue par un animal enragé. Elle doit être suivie d'une neuvaine avec confession et communion sous l'observance de certaines prescriptions hygiéniques, comme conditions indispensables du succès (*Exposé...*, année 1866, ibid.).

(3) Conf. *supra*, p. 144.

(4) On conserve aux archives de l'État, à Arlon, le reçu du couvreur qui, en l'an VI, fut chargé par la municipalité de Virton de jeter bas la croix du clocher.

Après la tourmente révolutionnaire, l'église de Virton fut la dernière à rouvrir ses portes.

(5) Il nous a été donné de voir, à I...., porter une croix devant un enterrement civil que des personnes suivaient en priant.

superstitieuse de l'au-delà et de son angoissant mystère, ceux-là mêmes qui d'habitude désertent l'Église y reviennent pour les cérémonies consacrées aux défunts, notamment à la Toussaint et le lundi de la kermesse, quand se chante la messe traditionnelle pour les trépassés du village (1).

Quand la mort a passé dans une maison, les voisins et amis organisent la veillée du cadavre jusqu'au jour des funérailles. Dans la chambre funèbre, éclairée par la flamme vacillante des bougies, on récite des prières, le plus souvent le chapelet. De temps à autre on passe dans une salle voisine pour prendre une tasse de café ou une « goutte », et la conversation s'engage sur des sujets qui n'ont souvent qu'un rapport fort incertain avec le lugubre spectacle qu'on vient de quitter. Le moment de l'enterrement arrivé, toutes les maisons du village fournissent leur contingent au cortège qui accompagne le défunt jusqu'au cimetière; pour une fois, querelles et rivalités sont oubliées.

Mais c'est surtout le premier jour de novembre que l'on peut voir combien le culte des morts est ancré profondément au cœur de nos populations. Des églises parées de deuil, la foule recueillie s'écoule vers les cimetières, cependant que les cloches commencent leur sonnerie lugubre qu'elles continueront de quart d'heure en quart d'heure jusqu'à minuit. On va s'agenouiller sur les tombes parées et rafraîchies et allumer des bougies, dont les mouvantes guirlandes se consumeront dans l'air embrumé du soir. Après cette pieuse visite commencent la veillée et les jeux de cartes qui doivent en rompre la mélancolique monotonie.

Le développement de l'instruction a porté un coup mortel aux idées superstitieuses d'autrefois. Cependant, dans nos villages, plus d'une bonne femme croit encore aux sorts et aux

---

(1) Il est d'usage aussi de faire chanter une messe, le lendemain d'un mariage, à l'intention des défunts de la famille de chacun des nouveaux époux.

maléfices, et si les loups-garous et les revenants n'effraient plus personne, le cri d'un chat-huant ou d'une corneille paraît toujours un mauvais présage.

Le clergé.

A l'heure actuelle, les prêtres n'ont plus le prestige qui faisait autrefois s'agenouiller les enfants au bord des chemins sous la main bénissante de leur pasteur. La vénération inspirée par leur caractère sacerdotal a fléchi en même temps que l'attachement aux croyances qu'ils ont mission d'enseigner. Cependant, dans nos campagnes, rares sont ceux qui leur refusent les marques extérieures du respect. D'ailleurs, si leur situation, quant au point de vue religieux, s'est amoindrie, ils ont conservé l'influence qui résulte de leur instruction générale assez étendue pour leur permettre de donner conseil et avis dans les cas difficiles. Même, en ces dernières années, ils ont conquis une popularité de bon aloi en aiguillant nos cultivateurs sur la voie du syndicalisme et de la coopération.

Recrutés en majeure partie dans les classes paysannes, vivant au milieu des campagnards dont ils connaissent parfaitement le genre de vie et les besoins, les curés du bas Luxembourg ont été parmi les premiers apôtres du mouvement en faveur des associations agricoles. C'est un prêtre qui fonda à Virton la laiterie Saint-Joseph, la première de la région (1894) ; c'est un prêtre qui, en 1893, créa à Villers-devant-Orval une mutualité de secours et de retraite ; ce sont des prêtres encore qui présidèrent à la constitution des premières caisses Raiffeisen et des premiers syndicats pour l'achat en commun d'engrais chimiques ou d'aliments destinés au bétail. Les œuvres une fois sur pied, les curés en sont restés la cheville ouvrière, faisant partie des comités directeurs, tenant ou surveillant la comptabilité, aplanissant les différends entre membres, en un mot, présidant à la

marche régulière de ces associations si fécondes en heureux résultats.

Comme Vandervelde (1), on peut ne voir dans ces multiples œuvres que des instruments de domination sociale et religieuse ; ou bien, avec Max Turmann (2), les considérer comme un bienfait très grand, né de l'entente, chrétiennement fraternelle, de tous ceux qui vivent de la terre : tout dépend du point de vue. Pour notre étude, une seule chose suffit, c'est de signaler un facteur important de l'évolution économique de notre région, qu'il poursuive ou non, dans son action, une fin morale ou philosophique.

Les mœurs.

L'isolement ainsi que l'absence de richesses et d'agglomérations importantes ont protégé longtemps notre région contre la corruption des mœurs. Le rapporteur de la Commission médicale luxembourgeoise pour l'exercice 1865 constate avec un légitime orgueil que la population se distingue par sa moralité. Nul établissement de prostitution n'existe, dit-il, dans toute l'étendue de la province, et les crimes y sont plus rares qu'ailleurs. Les travailleurs, retenus toute la semaine par leurs occupations, se délassent le dimanche en jouant aux quilles ou aux cartes, suivant la saison. Le chômage désordonné du lundi est inconnu. Il y a malheureusement une ombre à ce tableau : l'ivrognerie est fort répandue (3).

Depuis lors, les moyens de communication se sont multipliés, la partie méridionale du Luxembourg est entrée dans le mouve-

---

(1) Émile Vandervelde, *Essais sur la question agraire en Belgique.* Paris, édition du mouvement socialiste, 1903, p. 148.

(2) Max Turmann, *Les associations agricoles en Belgique.* Paris, Lecoffre, 1903, p. 410.

(3) *Exposé...*, année 1866. Annexes, pp. 60 et 61.

ment industriel du bassin minier lorrain. Une population adventice, d'origine étrangère, est venue se fixer à Athus et aux environs, attirée par les salaires élevés et par la proximité des frontières allemande, grand-ducale et française qui permet à ces gens de se soustraire aux conséquences des actes plus ou moins répréhensibles dont ils se chargent aisément la conscience. Ils ont implanté dans le pays un type spécial facilement reconnaissable. Casquette à longue visière plate, posée obliquement pour découvrir une mèche de cheveux plaqués, ramenés sur le front; large pantalon pincé aux chevilles; maillot de laine moulant le torse; bijoux de pacotille aux doigts et à la chaîne de montre: tel est le signalement de ces hôtes inquiétants dont le couteau est prompt à frapper (1). Les bagarres sanglantes, parfois même suivies de mort d'homme, éclatent fréquemment, malgré la présence de forces de gendarmerie et de maréchaussée placées dans le voisinage des frontières par chacun des pays limitrophes. Le plus souvent ces rixes naissent dans les bouges qui ont surgi à proximité des usines (2).

Le contact de ces étrangers dépravés n'est pas sans influence sur les ouvriers que les trains amènent chaque jour aux hauts-fourneaux. Ainsi se perd l'antique rigidité des mœurs, que le service militaire et le séjour des jeunes filles dans les grandes villes, où elles se placent comme servantes, concourent également à déprimer. On nous a affirmé, dans plusieurs localités proches de la frontière française, que certains cafés — assez rares encore heureusement — sont devenus de véritables maisons

---

(1) Alors que les cantons d'Arlon et de Virton, et surtout ceux de Florenville et d'Étalle occupent une place honorable parmi les cantons classés d'après le rapport du nombre des condamnés au chiffre de la population, le canton de Messancy tient un record fort peu enviable avec les cantons de Bruxelles, Charleroi, Châtelet et La Louvière.

Voir cartogramme annexé à la *Statistique judiciaire de la Belgique*, 14e année. Bruxelles, 1912.

(2) *Exposé*....., année 1900. Annexes, pp. 42 et suiv.
Exposé....., année 1912. Annexes, pp. 9 et 34.

de prostitution clandestine. D'autre part, ceux que préoccupe la situation morale de nos populations ont signalé à maintes reprises l'effet pernicieux du cantonnement, dans les villages avoisinant Lagland, des régiments envoyés au camp pendant la période de tir.

Les jeunes gens prennent femme de bonne heure, souvent à leur retour de l'armée. Après le mariage, ils sont en général bons époux et bons pères. La foi conjugale est partout bien gardée. Les unions sont encore fécondes, sans plus créer toutefois les familles nombreuses d'antan, car « le mal français » a contaminé toute la région.

Au sein des ménages, les femmes ont leur part d'influence : elles sont consultées sur les questions importantes. L'autorité des parents sur leurs enfants s'est affaiblie : l'idée de respect et de soumission a fui par la même fêlure que l'idée religieuse. Les vieillards sont bien traités. Il est vrai qu'ils rendent encore des services aux champs et à la maison ; à tout le moins peuvent-ils veiller sur les enfants pendant que les parents vaquent à leurs occupations.

La mendicité n'est guère pratiquée. Seuls de malheureux estropiés et quelques vieux sans soutien sollicitent la charité. Rarement on leur refuse l'aumône. Les gens aisés ont leur clientèle de pauvres qui se présentent chaque samedi pour recevoir leur sou ; ailleurs on donne une tranche de pain et parfois de vieux vêtements.

Ici encore s'observe le déplacement de l'axe moral dans la vie de nos populations. « Notre père qui êtes aux cieux... », disait autrefois le mendiant en s'arrêtant au seuil des maisons, et son souhait « Dieu vous le rende » trouvait le chemin des cœurs. Aujourd'hui, c'est à la pitié qu'il fait appel, quand il ne se présente pas le regard mauvais et la bouche prête à l'injure ; c'est un « merci » tout personnel et sans écho qui salue le don fait pour couper court à des sollicitations importunes.

Les actes de maraudage que l'on constate dans les jardins,

les vergers et les champs voisins des agglomérations sont commis, non point par des nécessiteux en quête de leur subsistance, mais par des individus pour qui, ainsi qu'on l'a dit (1), les fruits et les légumes volés ont une saveur particulière provenant du larcin même. La police rurale est impuissante à réprimer ces méfaits.

*
* *

Conclusions. — Le sentiment religieux est beaucoup moins vif qu'il y a cent ans, surtout dans le pays gaumet; la moralité de la jeunesse est en recul; la discipline morale se relâche progressivement : la conscience ne parle plus assez haut et la crainte des tribunaux est seule à faire impression (2). Aussi avons-nous pu relever un peu partout les indices d'un dangereux oubli des devoirs professionnels et de la bonne foi qui doit présider à l'exécution des contrats. Ici ce sont quatre domestiques qui se mettent d'accord pour abandonner la ferme le jour où la moisson doit commencer; là c'est un cultivateur qui s'en va trouver un agronome pour apprendre de lui quel engrais chimique il devrait utiliser pour épuiser les terres d'un propriétaire avec lequel il est en désaccord; plus loin c'est un peintre, occupé dans un bâtiment public, à qui on fait constater la mauvaise qualité de ses couleurs et qui répond sans vergogne qu'il les emploie intentionnellement pour être rappelé l'année

---

(1) Arrivabene, *Delle instituzioni agrarie del Belgio*. Firenze, 1867, p. 67.

(2) Placé devant des constatations semblables — mais beaucoup plus tristes — à la fin de sa belle étude sur la Gascogne, le docteur Labat n'hésite pas à conclure qu'il est difficile de ne voir qu'une coïncidence entre la diminution de la moralité et l'affaiblissement du sentiment religieux, à moins d'écarter les faits ou de leur faire subir quelque violence. Les différents centres de la vie psychique, les modes divers de l'activité de l'âme sont d'ailleurs trop étroitement solidaires, dit-il, pour que des changements aussi importants puissent s'y produire simultanément sans être dans une relation de dépendance.

En Gascogne, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet 1911, p. 84.

suivante; ailleurs encore ce sont des ouvriers qui simulent un accident pour toucher l'indemnité payée par les sociétés d'assurances ou de secours mutuels et ainsi s'octroyer un congé. Nous pourrions citer encore l'exemple d'un couvreur portant en compte pour la réparation d'un toit plusieurs douzaines d'ardoises neuves qu'il n'a pas fournies, et bien d'autres faits de ce genre; mais il est inutile d'allonger la liste davantage.

La gravité de la crise morale que nous venons de signaler n'échappera à personne : elle dénote une méconnaissance absolue des droits d'autrui et peut conduire au « sabotage » destructeur de toute prospérité. Nous voulons espérer qu'une réaction salutaire empêchera cet aboutissement où nous marchons.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Der das Alte kennt wünscht es nicht zurück.....; auch unsere Bauern wünschen das Alte nicht zurück.
(KALBERSCH).

Le XIX^e^ siècle a été véritablement pour la région jurassique un siècle de progrès, disons même *le* siècle du progrès; car depuis le moyen âge jusqu'à l'établissement du premier chemin de fer, des siècles ont passé sans amener dans la condition des classes rurales une transformation aussi profonde que l'évolution accomplie en ces dernières années.

Isolée au milieu de son enceinte de forêts, manquant de communications faciles, la Lorraine belge a vécu longtemps repliée sur elle-même. Son agriculture, uniquement préoccupée de produire les objets nécessaires à la vie simple des habitants, restait asservie à des pratiques séculaires (assolement, outillage, modes de culture, etc.) transmises de génération en génération. Seules, les nombreuses forges qui animaient les frais vallons de la contrée étaient un élément d'activité industrielle et commerciale. Cependant la population, considérée dans son ensemble, ne connut jamais le besoin : la propriété très divisée, à laquelle les *communaux* faisaient une armature solide; les avantages en nature résultant des droits d'usage; le travail en forêt ou dans les établissements métallurgiques ont assuré à tous, même aux plus pauvres, des ressources leur permettant de vivre sans privations extraordinaires, sauf en quelques années de disette générale.

A la vérité, cette situation, à laquelle nous attribuons l'absence

de misère, a eu précisément pour effet de retarder et d'entraver les progrès de l'agriculture ; mais nous sommes de ceux qui placent le coefficient du bien-être individuel au-dessus du maximum théorique d'un rendement global à atteindre. Or, notre région eût-elle pris, grâce à la grande culture, le premier rang au point de vue de la production absolue, que la masse de la population n'aurait pas eu un sort aussi supportable : vouée au travail mercenaire, elle aurait peiné et souffert pour enrichir quelques familles.

Il n'en a rien été, heureusement! La Lorraine belge est restée la terre de la petite et de la moyenne culture, exploitée principalement en faire valoir direct. Presque tous les habitants possèdent au moins une parcelle du sol; mais, tandis que les uns tirent de la culture, de l'élevage et de la fabrication du beurre des bénéfices satisfaisants, les autres vont gagner de gros salaires dans les hauts fourneaux et les minières pendant que leur femme soigne le petit bien familial. Chacun dispose de ressources qui vont croissant. Depuis vingt ans, l'élévation du « standard of welle-being (1) » s'affirme dans la nourriture (2), dans le logement, dans l'habillement surtout, devenu ridiculement luxueux, et dans les dépenses consacrées aux voyages et aux plaisirs. Ce n'est certes pas après avoir considéré le bas Luxembourg que le Dr Barnich a pu conclure à « l'appauvrissement progressif des masses, des populations urbaines aussi bien que rurales », en ce dernier quart de siècle (3).

Est-ce à dire que nous ne trouvons rien à critiquer dans la région lorraine? Qu'on se détrompe! Nous reprochons, au contraire, aux habitants leur indifférence vis-à-vis de la terre, la nonchalance et la routine qui les empêchent de tirer parti des

---

(1) Seebohm Rowntree, *Land and Labour*. London, 1910, p. 11.

(2) Cette conclusion, étendue à tout le Luxembourg, ressort de l'*Enquête sur le régime alimentaire de 1,065 ménages ouvriers belges*, de Slosse et Waxweiler. Bruxelles, Misch et Thron, 1910.

(3) Barnich, *Le régime clérical en Belgique*. Bruxelles, Rossel. Introduction, p. 14.

éléments de prospérité réunis, si nombreux, entre leurs mains. Des Flamands, placés dans les mêmes conditions, feraient produire au sol le double de ce qu'il rapporte actuellement! Intelligents et instruits comme ils le sont, nos gens devraient organiser l'exploitation intensive de leurs champs; contrôler, au moyen d'une comptabilité régulière et d'inventaires périodiques, la marche de leurs affaires; réduire par des échanges ou des remaniements fonciers les inconvénients du morcellement de la propriété; s'associer davantage et ne point persister dans leur particularisme entêté, à une époque où toutes les manifestations de la vie économique proclament le *vae soli !*

Enfin, triste rançon du progrès matériel, la moralité est en baisse : la bonne foi et les mœurs subissent la pernicieuse influence de l'ambiance détestable créée par le travail industriel. L'avenir de la race même pourrait être compromis par les progrès du malthusianisme déjà menaçant.

Les ombres grandissantes, qui n'échappent pas à l'observateur attentif, n'ont point voilé encore le tableau riant offert par la Lorraine belge actuelle : terre généreuse et féconde, elle assure à tous ses enfants une existence tranquille et un bien-être satisfaisant.

Arrivés au terme de notre étude, résumant d'un mot notre impression, nous voulons reprendre, pour l'appliquer au bas Luxembourg, le terme par lequel nos voisins grand-ducaux désignent la partie jurassique de leur petit pays : « Gutland » (bon pays). Oui, la Lorraine belge est un bon pays!

APPENDICE I

Renseignements relatifs à la commune de Bleid (1).

A. — *La propriété foncière.*

1. — La terre appartient-elle généralement à celui qui la cultive ? Sinon, pourquoi le propriétaire ne la cultive-t-il pas lui-même ?

Oui. — Parce qu'il est rentier ou fonctionnaire.

2. — La propriété agricole est-elle plus morcelée qu'autrefois ? Quels sont les causes et les résultats de cette situation ?

Généralement, la propriété est plus morcelée; cause principale : le partage familial. Cependant quelques grandes propriétés ont gardé toute l'étendue qu'elles avaient il y a 50 ans. — A signaler que les achats et les échanges remédient au morcellement.

3. — Y a-t-il dans le pays de grands propriétaires terriens (châtelains, congrégations religieuses, etc.) ? Cherchent-ils à agrandir leurs domaines ? Cultivent-ils leurs terres par l'intermédiaire de trécensiers ou les louent-ils à des cultivateurs ?

Nous avons aux environs quatre grands propriétaires fonciers. — Leurs domaines pourtant ne s'accroissent pas sensiblement.

4. — Les biens d'un même propriétaire sont-ils éloignés les uns des autres ? A-t-on recours à des échanges pour constituer un bloc appartenant au même propriétaire ?

Sauf pour les grandes propriétés, les biens particuliers sont plutôt disséminés. Jusqu'à présent, on n'a pas encore utilisé les échanges sur une grande échelle.

---

(1) Pour la rédaction de notre questionnaire nous nous sommes inspiré de celui qui est annexé au mémoire sur l'*Ardenne,* couronné par l'Académie. Voir Mémoires in-8°, Vliebergh, Em., et Ulens, Rob., t. VIII, fasc. 1.

5. — A la mort du père de famiile ses biens sont-ils partagés entre ses enfants; ou l'un d'eux garde-t-il les terres à charge de dédommager ses frères et sœurs; ou bien encore les terres sont-elles vendues ?

C'est le partage ou la vente.

6. — Les ventes d'immeubles se font-t-elles aux enchères publiques ou à l'amiable ? Les prix réalisés aux enchères sont-ils plus élevés que les autres ? Pourquoi ?

Achats nombreux en ventes publiques; rarement à l'amiable, à moins que l'acheteur n'y trouve convenance. Alors il paie ordinairement un prix supérieur.

7. — Le prix des domaines vendus en bloc est-il proportionnellement supérieur à celui des parcelles isolées ? Arrive-t-il fréquemment que des domaines importants soient morcelés pour la vente ? Pourquoi ?

Néant.

8. — Quelles fluctuations le prix des terres a-t-il subies depuis un siècle ? Pouvez-vous citer des chiffres ? Y a-t-il des causes locales qui influent sur le prix des terres ?

Avant 1870 et un peu après, le prix du terrain était très élevé. Dans la suite il y a eu crise : actuellement, on n'a pas encore réatteint les anciens prix. Prix anciens de 2,000 à 4,500 francs l'hectare, suivant qualité. Actuellement, de 1,500 à 3,500 francs (taux moyens).

9. — Les variations du loyer des terres ont-elles été en relation avec celles de leur prix de vente ? Pouvez-vous donner quelques chiffres ?

Anciennement 50 à 75 francs l'hectare en ferme. — Actuellement, de 60 à 85 francs.

10. — Qui achète les terres : les petits cultivateurs, les ouvriers agricoles, ou des capitalistes désireux de faire un placement de fonds ? Beaucoup de terres appartiennent-elles à des étrangers ?

Les petits cultivateurs et les ouvriers agricoles. — Assez rarement les autres. — Les terres appartiennent plutôt à des propriétaires de la région.

11. — La propriété est-elle hypothéquée ? Dans quelles proportions ? L'est-elle plus qu'autrefois ? Qui consent les prêts hypothécaires ? Les ventes par expropriation sont-elles fréquentes ?

Parfois, la propriété est hypothéquée. — Les ventes par expropriation sont assez rares.

12. — Les communes ont-elles de grandes propriétés ? Les terres arables sont-elles données en location ? Qui les prend à bail ? Y a-t-il encore des parcours ou vaines pâtures ?

Oui, les bois. — Terres ordinairement louées aux habitants pauvres. Il n'y a plus de terrains communaux laissés à la vaine pâture ; mais après l'enlèvement des récoltes (le foin de 2e coupe) le parcours en vaine pâture existe.

13. — La valeur des habitations et des bâtiments agricoles a-t-elle varié au cours du siècle dernier ? Comment ?

Les bâtiments agricoles sont beaucoup plus coûteux qu'il y a 50 ou 100 ans, parce qu'aujourd'hui matériaux et main-d'œuvre ont augmenté considérablement de prix.

14. — A votre avis, y a-t-il des réformes à apporter au régime foncier, au système successoral et au système hypothécaire actuels ?

Les cultivateurs se plaignent d'être frappés par l'impôt. Les fermiers disent que dès que le propriétaire s'est aperçu d'une augmentation de rendement due surtout à l'emploi de l'engrais chimique et à la meilleure culture des terres, il s'est empressé de relever le taux du fermage. Une seconde fois, quand le cultivateur a converti partie de ses terrains à céréales en prairies dans le but de faire de l'élevage, le propriétaire a profité de l'occasion pour relever ses prix. Actuellement encore, on entend parler à chaque instant de nouvelles augmentations dans tout le pays.

B. — *L'exploitation agricole.*

15. — Est-ce la grande, la moyenne ou la petite culture qui domine dans la région? Cette situation est-elle constante depuis un siècle?

La petite et la moyenne culture dominent depuis toujours. La grande culture est moins répandue.

16. — Le petit propriétaire apporte-t-il plus de soins à sa culture que le fermier?

Le petit propriétaire craint les frais et cultive le plus possible par lui-même, c'est-à-dire sans avoir recours au cultivateur ayant des chevaux. Le fermier emploie beaucoup plus les attelages, mais serait inférieur pour l'entretien des prairies.

17. — Quelle est l'étendue de terre nécessaire pour occuper et faire vivre une famille (père, mère et 3 enfants) quand elle possède sa maison?

6 à 8 hectares en moyenne.

18. — Quel capital faut-il pour se procurer le matériel nécessaire pour la culture de 10 - 25 - 50 hectares?

6,000 ou 7,000 - 12,000 - 20,000 francs.

19. — Si le cultivateur réalise des bénéfices, les doit-il à la culture proprement dite, ou à l'élevage, ou encore aux produits accessoires de sa ferme (beurre, fromage, œufs, petits animaux, fruits, etc.)?

Il le doit aux trois facteurs à la fois, sauf les deux derniers articles entre parenthèses.

20. — Le cultivateur cherche-t-il à avoir de belles bêtes? Le cheptel s'est-il amélioré depuis un siècle?

Oui. — Considérablement.

21. — Les méthodes de culture progressent-elles? Connaît-on les engrais chimiques et les emploie-t-on avec discernement? Les innovations sont-elles facilement acceptées?

Oui. — Il pourrait y avoir plus de discernement dans l'emploi des engrais chimiques, mais avec des cultivateurs non initiés pratiquement et scientifiquement, comment y arriver? — Non.

22. — L'usage des machines agricoles se généralise-t-il? Quelle catégorie de cultivateurs y a surtout recours? Les petits cultivateurs se groupent-ils pour acheter en commun des machines qu'ils emploient à tour de rôle?

Oui. — Les gros et les moyens. — Oui, généralement.

23. — Y a-t-il des cultivateurs qui exercent en même temps un métier ou qui exploitent un cabaret ou un commerce?

Il y a des cultivateurs exclusivement, des cultivateurs-cabaretiers, mais très peu d'autres.

24. — Où le cultivateur trouve-t-il le crédit nécessaire: chez le notaire, l'agent d'affaires, à la caisse Raiffeisen...?

Chez le notaire ou chez des particuliers.

25. — Y a-t-il encore des gardiens de troupeaux communaux? L'institution tend-elle à disparaître? Pourquoi? Quelle est la rémunération, *a*) en argent; *b*) en nature, des gardiens de troupeaux?

L'institution tend à disparaître.

26. — Le cultivateur, tout au moins le grand cultivateur, tient-il une comptabilité qui lui permette de se rendre compte de la marche de ses affaires?

Non.

27. — Le gibier cause-t-il des dégâts aux récoltes? Que faire pour y remédier?

Le lapin se multiplie ici, depuis quelque temps, de façon inquiétante.

28. — La police champêtre est-elle bien faite? Y a-t-il progrès depuis un siècle? Comment pourrait-on l'améliorer?

Passablement. — On a signalé la nomination de cantonniers-gardes champêtres.

29. — La voirie est-elle en bon état? Pouvez-vous indiquer les progrès successifs réalisés depuis un siècle?

Oui. — Augmentation de la longueur des chemins vicinaux; construction de chemins de campagne empierrés; aqueducs; filets d'eau; égouts.

30. — Les chemins de fer et chemins de fer vicinaux ont-ils exercé une influence sur la situation de l'agriculture?

Facilité l'emploi de l'engrais chimique.

31 — Le cultivateur dispose-t-il de capitaux suffisants pour l'exploitation de ses terres? Ne cherche-t-il pas plus à étendre son exploitation qu'à l'améliorer?

Généralement non. — Augmenter plutôt qu'améliorer.

32. — Les plantes industrielles (lin, betteraves sucrières, tabac pour le commerce) trouvent-elles une place dans la culture?

Non.

C. — *Le fermage.*

33. — Les baux sont-ils écrits ou non ? Sont-ils notariés ? Renferment-ils des clauses caractéristiques ?

Ecrits. — Sous seing privé. — Parfois il en est qui défendent l'emploi du nitrate de soude, des plantes oléagineuses.

34. — A quelle époque les baux prennent-ils généralement cours ? Quelle est leur durée ? Y a-t-il des délais et des formalités à observer pour leur résiliation ?

En mars. — Trois, six ou neuf ans. — Si, après ce temps, l'une ou l'autre partie désire résilier, elle doit prévenir un an d'avance.

35. — Quelle est la durée des baux pour les terres louées isolément ?

Neuf ou six ans.

36. — A quelle époque se paie le fermage ? Le paie-t-on régulièrement ? Qui acquitte l'impôt foncier ?

Deux fois l'an, en janvier ou en mars, puis en juin. — L'impôt foncier est laissé à charge du fermier; dans les baux, il n'en est souvent pas question.

37. — Les fermes se louent-elles facilement ? Doit-on parfois morceler une ferme importante pour trouver des locataires ? Pourquoi ? Les jeunes fermiers trouvent-ils facilement à louer des fermes pour s'établir ?

Oui. — Non. — Oui, s'ils ont le capital voulu.

38. — Les relations entre fermiers et propriétaires sont-elles bonnes ?

Oui.

39. — Quels sont les rapports entre les occupants successifs d'une même ferme ? Le fermier entrant doit-il certaines indemnités au fermier sortant ?

Non. — Le fermier sortant doit laisser les pailles restantes à son successeur.

40. — Le fermier reste-t-il longtemps dans la même ferme ?

Oui et non, suivant les propriétaires.

41. — Quelle est la disposition générale des bâtiments d'une ferme ? Celle-ci est-elle généralement au milieu des terres ou dans la partie agglomérée du village ?

Grande ferme : en carré; ferme moyenne : une ou deux ailes. — Dans le village; par exception au milieu des terres.

42. — Le fermier travaille-t-il personnellement ou se borne-t-il à surveiller son personnel ?

Il travaille personnellement, d'une manière plus ou moins continue dans les grandes fermes. Ailleurs, le cultivateur est constamment à la besogne.

43. — Que fait la fermière ? Que font les enfants en âge de travailler ?

Soin de la maison. — Ils aident le père.

44. — Est-on partisan dans la région d'une indemnité pour le fermier qui a donné une plus-value aux terres de l'exploitation ?

Cette question n'est pas agitée.

45. — Pourriez-vous donner quelques détails sur la consistance d'une ferme de vos environs ?

FERME D... A G...

Étendue. — 72 hectares.

Loyer. — 60 francs l'hectare, payable en deux termes : le 1er mars et le 24 juin.

Exploitation. — Céréales : 14 hectares. — Cultures fourragères : 13 hectares. — Autres cultures : 10 hectares. — Cultures dérobées. — Prairies : 35 hectares. — Vergers.

Personnel. — Fermier (65 ans) : surveille, dirige. — Fermière (64 ans) : s'occupe du ménage. — 3 fils (32, 30 et 24 ans) : conduisent les chevaux. — 1 fille (22 ans) : s'occupe de la maison.

Domestiques. — 1 valet, logé et nourri, gagne 40 francs, reçoit en outre 3 francs par cheval vendu, 1 franc par bête à cornes ; s'occupe des soins du bétail (vaches, porcs). — 1 vacher, logé et nourri, gagne 15 à 16 francs. — 1 servante, logée et nourrie, gagne 25 à 26 francs.

Ouvriers permanents. — 2 ouvriers, nourris à la ferme, gagnent fr. 1,25 par jour en hiver et fr. 1,50 en été; le fermier laboure leurs terres.

Ouvriers temporaires. — Pendant 15 jours à la fenaison, pendant 15 jours à la moisson, pendant 10 jours à la récolte des pommes de terre.

Chevaux. — De labour : 10. — Étalon : 1. — Poulains : 8. — De luxe : 1.

Bétail. — Taureaux : 2. — Vaches : 12. — Génisses et veaux : 25 — Bœufs : 2 — Porcs et moutons : 20. — Poules 100.

D. — *Les domestiques.*

46. — Trouve-t-on facilement des servantes et des domestiques de ferme? Si la situation a changé depuis un siècle, quelle en est la cause?

Non. — L'entrée en masse des fils de la campagne aux usines qui donnent des salaires plus élevés.

47. — Les servantes et valets sont-ils originaires du pays? Sinon d'où viennent-ils? Sont-ils toujours célibataires?

Oui. — Ils ne sont pas mariés.

48. — A quel âge s'engage-t-on? A quelle époque entre-t-on généralement en service? Pour combien de temps? Reste-t-on longtemps au service des mêmes maîtres? Que deviennent les domestiques quand ils quittent la condition servile?

A partir de 15 ans. — A Noël. — Non. — Changent de service ou prennent une meilleure condition.

49. — Les domestiques sont-ils bien traités par leurs maîtres? Mieux qu'autrefois?

Oui.

50. — Quels gages donne-t-on *a*) aux servantes; *b*) aux domestiques? N'ont-ils pas varié depuis 25 - 50 - 75 ans? En sus des gages, n'y a-t-il pas certains avantages accessoires (P. E. 2 francs par tête de bétail vendue)? Quelle est leur valeur annuelle?

Servantes: 20 - 25 francs. — Domestiques: 25 à 35 francs. Les gages sont augmentés. Ce pourboire est supprimé virtuellement.

51. — Les domestiques mangent-ils à la table des maîtres? Sinon sont-ils bien nourris? Reçoivent-ils des aliments différents de ceux des maîtres?

Mangent avec le maître.

52. — Où logent *a*) les domestiques; *b*) les servantes? Leur couchage est-il propre?

a) Dans l'écurie des chevaux. — *b*) Dans une chambre du corps du bâtiment. — Le couchage des domestiques doit être suffisant, car ils ne se plaignent pas. — Propreté? Cela dépend de la manière dont on l'apprécie.

E. — *Les ouvriers agricoles.*

53. — Les ouvriers permanents sont-ils nourris par le fermier? Le sont-ils convenablement? Mieux qu'autrefois? S'ils se nourrissent eux-mêmes, leurs aliments sont-ils substantiels?

Ici, il n'y a pas en quelque sorte d'ouvriers permanents.

54. — Les ouvriers permanents ont-ils de bons rapports avec leurs employeurs? Restent-ils longtemps attachés à la même ferme?

55. — Que gagnent-ils aux diverses saisons de l'année? N'ont-ils pas certains avantages en nature (P. E. culture de leurs terres par le fermier, etc.)? Quelle en est la valeur? Sont ils toujours payés à la journée? Ne le sont-ils pas parfois à la pièce ou à l'entreprise? Ce dernier mode de rémunération leur est-il plus favorable que le salaire ordinaire? Quel gain moyen donne-t-il?

56. — Les salaires ont-ils progressé depuis un siècle?

57. — Combien d'heures l'ouvrier travaille-t-il *a*) l'hiver; *b*) l'été? Trouve t-il facilement du travail agricole en hiver? Sinon, que fait-il?

En été, de 5 à 7 $^1/_2$ heures. — En hiver, est libre et s'occupe dans la forêt ou d'un petit métier.

58. — Trouve-t-on dans le pays les ouvriers supplémentaires au moment de la fenaison, de la moisson, de la récolte des pommes de terre, etc.? Si des étrangers viennent faire ces travaux, d'où sont-ils originaires?

Chaque cultivateur a ses ouvriers temporaires habitant à proximité de la ferme.

59. — Quel est le salaire des ouvriers temporaires? A-t-il varié depuis un siècle?

Actuellement, outre la nourriture, 1 franc pour les femmes, fr. 1.25 ou 1.50 pour les hommes. — En augmentation de fr. 0.25 depuis 8 ou 10 ans.

60. — La femme de l'ouvrier agricole s'engage-t-elle pour certains travaux? Lesquels? Que gagne-t-elle? Les enfants sont-ils employés à certaines besognes? Quelle est leur rémunération?

Fenaison, pommes de terre. — Salaire: 1 franc outre la nourriture. — Les enfants ne sont pas employés.

61. — L'ouvrier agricole est-il propriétaire de sa maison? d'une certaine étendue de terre? En était-il de même autrefois? Prend-il parfois des terres en location?

Oui, souvent. — Parfois. — Oui. — Oui.

62. — L'ouvrier agricole et le petit cultivateur parviennent-ils à acheter de bonnes terres, ou bien sont-ils obligés par la modicité de leurs capitaux à acheter des terres de qualité inférieure?

Terres de qualité plutôt médiocre.

63. — L'ouvrier agricole a-t-il du bétail, des porcs, des chèvres, des poules?

Oui.

64. — Tue-t-il ses porcs, lapins, poules, etc., pour sa consommation ou bien les vend-il?

Il vend un ou plusieurs porcs, sa consommation assurée.

65. — Des ouvriers quittent-ils la culture pour aller travailler à l'usine? Rentrent-ils chez eux journellement ou hebdomadairement? Quelle a été l'influence des coupons de semaine sur cet exode?

Les ouvriers anciens restent attachés à la culture. Leur nombre diminue de plus en plus. Les jeunes ouvriers vont toute l'année à l'usine, qui les attire par des salaires supérieurs. Tous usent largement des coupons de semaine.

66. — L'ouvrier d'usine conserve-t-il une certaine étendue de culture? S'en occupe-t-il personnellement, ou le travail est-il fait par la femme aidée des vieux parents et des enfants? A-t-il encore une vache, des porcs, etc.?

Oui. — Il quitte l'usine pour quelques jours dans les moments très pressants (rentrée d'une récolte); en dehors de cela, c'est la femme qui fait la besogne, aidée des enfants.

67. — Le salaire plus élevé des ouvriers industriels leur sert-il simplement à vivre plus largement ou bien leur permet-il de réaliser des économies? L'argent ainsi épargné est-il employé à l'achat de terres, d'une maison?

Généralement, les ouvriers ont une maison à eux, sont affiliés à une société d'habitation ouvrière et achètent à l'occasion quelques lopins de terre.

68. — Quels changements le travail industriel a-t-il apportés à la situation morale et matérielle de l'ouvrier des champs?

Plus d'aisance, mais aussi plus d'indépendance vis-à-vis du cultivateur.

69. — Quel est le sort des ouvriers incapables de travail? La loi sur les pensions de vieillesse a-t-elle amélioré leur situation?

Beaucoup sont heureux de cette loi, qui leur a fait du bien.

70. — Se plaint-on de la rareté de la main-d'œuvre? Comment y remédier?

Oui. — Il faut que le cultivateur emploie les machines.

F. — *Les mœurs.*

71. — La moralité est-elle bonne? Aussi bonne qu'autrefois?

Aussi bonne qu'autrefois.

72. — Y a-t-il beaucoup de naissances illégitimes? Les mariages sont-ils souvent «forcés»? Les filles-mères sont-elles déconsidérées? Leurs séducteurs sont-ils blâmés par l'opinion publique?

Non. — Non. — Oui. — Plus encore que les filles déconsidérées.

73. — Les adultères sont-ils fréquents? Organise-t-on des charivaris?

Non sur toute la ligne: on n'entend jamais parler de cela.

74. — A quel âge se marie-t-on dans les diverses classes de la population? Les mariages sont-ils féconds? Les pratiques néo-malthusiennes sont-elles connues dans le pays? Depuis quand?

Vers 24 ou 25 ans. — Oui. — Peut-être un peu depuis quelques années (cinq ans).

75. — Les kermesses locales, les mascarades du carnaval, etc., donnent-elles lieu à des orgies?

Non.

76. — Le campagnard fréquente-t-il le cabaret : *a*) le dimanche ; *b*) en semaine? Que boit-il? Commet-il des excès? Boit-il aussi chez lui? Les femmes consomment-elles des boissons fortes? Les dépenses pour boissons sont-elles exagérées? Boit-on plus qu'autrefois?

Le dimanche; un peu en semaine — Non; les ouvriers y passent boire la goutte. — Ils boivent de l'eau de-vie, de la bière. — Des excès? Non, en règle générale; il y a des exceptions comme partout. — On ne boit pas chez soi. — Les femmes? Non. — Les dépenses exagérées? Non, d'ailleurs on ne gagne pas tant d'argent. — On ne boit pas plus qu'autrefois.

77. — Fait-on grand usage de tabac ? Sous quelle forme en use-t-on (pipe, cigarettes, tabac à mâcher) ? Y consacre-t-on beaucoup d'argent ? Plus qu'autrefois ?

Oui. — Pipes, cigares, cigarettes, mais surtout pipe ; plusieurs chiquent ; quelques-uns prisent. — Peut-être un peu plus qu'autrefois.

78. — Quels sont les amusements du cultivateur ? Joue-t-il à des jeux de hasard ! Y risque-t-il de fortes sommes ? Quels sont les abus ?

Jeux de quilles; parfois jeux de cartes. Pas d'abus; on ne risque pas de fortes sommes.

79. — Les sociétés d'agrément (musique, art dramatique, tir, sports) sont-elles nombreuses ? Sont-elles prospères ? En existait-il autrefois ? Quelle est leur influence sur la moralité générale ?

Sports ? Jeu de foot-ball et vélo. — Influence plutôt minime. Un avantage appréciable cependant : on tenait les jeunes gens.

80. — Le campagnard est-il querelleur ? Existe-t-il des inimitiés de village à village se traduisant par des rixes à l'occasion des kermesses, tirages au sort, etc. ? Y a-t-il de vieilles haines de famille à famille ?

Nos gens ne sont pas querelleurs. — Il existe des inimitiés de famille à famille ?

81. — Est-on procédurier dans le pays ?

Oui.

82. — Le paysan est-il prêt à venir en aide à ses voisins dans les moment critiques : forts travaux, parturition du bétail, maladies, etc. ?

Ils sont très charitables et se rendent volontiers service, même s'ils ne s'entendent pas.

83. — Le campagnard est-il avare ? Tarde-t-il à appeler le médecin en cas de maladie d'un membre de sa famille ? A-t-il facilement recours au vétérinaire ?

Non. — Le médecin est vite appelé ; quant au vétérinaire on le requiert aussi très facilement.

84. — L'économie est-elle en honneur dans toutes les classes de la population ? Confie-t-on ses économies aux notaires, à la Caisse d'Epargne, ou les garde-t-on chez soi ?

Oui, assez bien ; mais les économies réalisées ne sont pas tellement considérables qu'on doive se préoccuper beaucoup de leur placement.

85. — Les vieillards sont-ils bien traités par leurs enfants ?

Les vieillards sont généralement bien traités.

86. — L'autorité du père de famille est-elle respectée ? Autant que jadis ?

L'autorité baisse un peu.

87. — La femme, spécialement la femme mariée, est-elle considérée à l'égal de l'homme ? Est-elle consultée au sujet des affaires de famille ? Qui a la gestion des biens des époux ?

Elle est bien considérée et consultée sur les affaires. Généralement c'est le mari qui gère les biens.

88. — Fait-on des contrat de mariage ? Quel est le régime généralement adopté ? Y a-t-il des clauses typiques à relever ? Fait-on des testaments ? Les fait-on devant notaire ou en la forme olographe ? Le partage des successions provoque-t-il des dissentiments dans les familles ?

On fait parfois des contrats de mariage. Quant aux testaments, quand on en fait, c'est généralement le notaire qui les reçoit. Le partage des successions provoque assez souvent des dissentiments.

89. — Le campagnard ne néglige-t-il pas les soins corporels ? Y a-t-il progrès sous ce rapport depuis un siècle ?

Il y a progrès depuis un siècle ; une certaine négligence règne encore cependant.

90. — Y a-t-il dans le pays des gens vivant de la mendicité ? Sont-ce des paresseux ou des invalides ? Leur donne-t-on généreusement : *a*) en nature ; *b*) en argent ? A-t-on souvent recours au bureau de bienfaisance ?

Les mendiants sont peu nombreux. Ce sont le plus souvent des vieillards, parfois des paresseux. Les dons sont assez généreux ; ils sont souvent en nature (aliments, habillements) et parfois en argent. On recourt assez fréquemment au bureau de bienfaisance.

91. — Quelle est, d'une façon générale, l'influence du service militaire sur les jeunes villageois ?

Cette influence est plutôt mauvaise.

92. — Existe-t-il des maladies à l'état endémique ?

Non. On constate un cas de tuberculose de temps en temps.

G. — *Le logement et le mobilier.*

93. — Quelle est la disposition ordinaire d'une maison rurale ? A-t-elle un étage ? En quels matériaux est-elle faite ? Comment est-elle couverte ? Est-elle plus confortable que les maisons bâties il y a un siècle, et en quoi l'est-elle ?

Disposition ordinaire : une cuisine, une chambre, un fournil, des étables et une grange. A l'unique étage : **2, 3, 4** pièces et des greniers. L'immeuble comprend aussi des caves. Les maisons sont plus confortables qu'autrefois : plus élevées ; mieux aérées et mieux construites.

94. — L'habitation est-elle suffisamment spacieuse ? Est-elle bien éclairée et bien aérée ? L'impôt personnel assis sur les portes et fenêtres n'entrave-t-il pas le progrès sur ce point ?

Les nouvelles maisons sont spacieuses et assez bien éclairées. La loi sur les ouvertures est trop sévère ; on y fait certainement très attention.

95. — L'habitation est-elle propre ? Les règles de l'hygiène sont-elles mieux observées qu'il y a un siècle ? Y a-t-il des progrès à réaliser ?

Les habitations sont assez proprement tenues. L'hygiène est mieux observée qu'autrefois. Il y a cependant encore des progrès à réaliser immédiatement : fosses à purin à construire, fumiers à faire disparaître de dessous les fenêtres, etc.

96. — Les pièces de l'habitation sont-elles blanchies à la chaux ou tapissées ?

Elles sont généralement tapissées.

97. — Construit on de nouvelles demeures ? Quelle est, sous ce rapport, l'influence des sociétés pour la construction de maisons ouvrières ? Les jeunes ménages trouvent-ils aisément à se loger ? La

pénurie des logements n'est-elle pas parfois un obstacle au mariage des jeunes gens ? Y a-t-il des maisons occupées par plusieurs ménages ? Pourquoi ?

Les nouvelles constructions sont assez nombreuses. L'influence du « Foyer gaumet » est grande dans la région : cette Société donne aux ménages d'ouvriers de grandes facilités pour acquérir un foyer.
Les nouveaux ménages trouvent d'ordinaire à se loger facilement. La pénurie de logements n'est pas un obstacle au mariage, car, lorsqu'il n'y a pas de maisons disponibles, les jeunes couples vont s'établir dans une autre localité.
Chaque ménage habite une maison séparée.

98. — Comment la maison est-elle meublée ? Pourriez-vous donner un inventaire, avec prix, d'un mobilier type (y compris la batterie de cuisine) ?

Un buffet de cuisine (50 à 80 francs) ; une cuisinière (50 à 100 francs) ; une table ; quelques chaises de bois ; un ou plusieurs lits avec leurs accessoires.
La batterie de cuisine est de moindre valeur qu'autrefois, sauf dans les vieilles maisons.

99. — Le couchage est-il bon ? Est-il propre ? Dort-on dans un lit ou sur une paillasse jetée par terre ? Les enfants ont-ils chacun un lit ?

Le couchage est bon et propre. On dort dans un lit. Les enfants couchent souvent à deux, surtout quand ils sont nombreux, ce qui est encore le cas dans bien des familles.

100. — Y a-t-il un certain luxe dans le mobilier ? L'ameublement actuel diffère-t-il de celui du siècle passé ? Le campagnard garde-t-il les meubles de ses ascendants ou préfère-t-il des meubles modernes ?

Sans être luxueux, l'ameublement actuel est plus confortable qu'autrefois. Le feu ouvert est remplacé par une cuisinière ; les chambres à coucher reçoivent un mobilier approprié. Les meubles acquis par héritage sont conservés.

H. — *L'habillement.*

101. — Y a-t-il une différence notable entre l'habillement des gros propriétaires et celui des petits cultivateurs et des ouvriers agricoles ?

Non.

102. — Quels sont les vêtements ordinaires des hommes et des femmes ? Le costume a-t-il varié depuis un siècle ?

Les hommes portent chemise, pantalon, gilet et paletot. La blouse ne se voit plus que rarement : on devient trop fier.

103. — Les paysans portent-ils du linge de corps ? De quel tissu est-il fait ? En change-t-on souvent ?

Chemise de flanelle ou de coton (molleton), rarement de toile. On change de linge toutes les semaines, sauf accident.

104. — La femme du cultivateur sait-elle coudre ? Confectionne-t-elle certains vêtements ? Sait-elle faire les réparations nécessaires aux habits ? L'enseignement donné dans les écoles ne laisse-t-il pas à désirer sur ce point ?

Les femmes savent coudre, c'est-à-dire raccommoder; elles savent même parfois confectionner certains vêtements simples. L'enseignement de la couture donné dans les écoles est insuffisant (1/2 journée par semaine), excepté dans les écoles ménagères.

105. — Quel est le genre de chaussures généralement adopté ? En était-il de même il y a 100 ans ?

On porte des galoches en semaine et des souliers le dimanche ou pour travailler dans les champs. Il y a 100 ans on ne portait guère que des sabots.

106. — Les chaussures et les vêtements sont-ils fabriqués dans le pays par des artisans indigènes, ou viennent-il tout faits de fabriques éloignées ?

Ces objets sont faits sur place.

107. — Quelle est la coiffure usitée pour les cultivateurs et pour les femmes ? Est-elle restée la même depuis un siècle ?

La coiffure a changé depuis un siècle. Les femmes portent des chapeaux. Les hommes ont adopté la casquette ou le chapeau.

I. — *La nourriture.*

108. — Combien de fois le cultivateur mange-t-il par jour ? Que mange-t-il ? Est-il mieux nourri qu'autrefois ?

Le cultivateur fait quatre et même cinq repas. — Il mange du pain, des pommes de terre, de la salade, de la viande de porc fraîche ou salée, un morceau de bœuf le dimanche. — On se nourrit mieux qu'autrefois; les ouvriers d'usine surtout mangent mieux.

109. — Le cultivateur consomme-t-il, en majeure partie, des produits de sa culture et de ses animaux ?

Oui, il achète peu de chose.

110. — Les mets sont-ils bien préparés ? La femme du cultivateur sait-elle faire la cuisine ? N'a-t-elle plus rien à apprendre sur ce chapitre ?

Les femmes savent bien préparer ce dont elles disposent; elles ont cependant encore à apprendre, car le chapitre de la cuisine est fort long et très important. Les écoles ménagères peuvent rendre de grands services, mais les jeunes filles devraient commencer par les fréquenter.

111. — Que boit le cultivateur en prenant ses repas ?

Du café, de l'eau et de la bière.

112. — Les membres d'une même famille mangent-ils au même plat, ou bien chacun a-t-il son assiette?

Chacun a son assiette, sauf de rares exceptions.

113. — Y a-t-il dans le pays des coopératives de consommation? Sont-elles prospères?

Il n'en existe pas.

114. — Mange-t-on du pain de ménage ou du pain de boulanger?

On mange les deux..

115. — Les laiteries exercent-elles une influence sur le régime alimentaire, par exemple en réduisant la consommation du laitage?

Oui.

J. — *La religion.*

116. — La population est-elle religieuse? Toutes les classes sociales le sont-elles également? La situation est-elle la même depuis un siècle? Y a-t-il des causes locales influant sur le progrès ou sur le recul de la religion?

Toute la population est religieuse. La situation n'a pas beaucoup changé sous ce rapport; cependant il y a un léger déficit.

117. — L'influence du clergé est-elle bien établie? Vient-elle de son caractère sacerdotal, de son instruction ou de son rôle social?

L'influence du clergé est encore très grande; elle procède des trois causes indiquées.

118. — Le peuple est-il superstitieux? L'est-il moins qu'autrefois? Quelles sont les superstitions les plus répandues?

Nos gens ne sont pas superstitieux; cependant certains croient encore aux sorts et aux présages (cris d'oiseaux).

119. — Les paysans honorent-ils la mémoire de leurs morts?

Le culte des morts est en honneur.

120. — Le repos dominical est-il bien observé?

Plus ou moins bien.

K. — *L'instruction.*

121. — L'instruction a-t-elle progressé depuis un siècle? Y a-t-il encore des illettrés? Dans quelle classe de la population les trouve-t-on?

L'instruction a fait de très sensibles progrès. Il y a encore des illettrés dans la classe ouvrière, mais très peu.

122. — A quel âge les enfants commencent-ils à fréquenter l'école? A quel âge finissent-ils leurs études primaires? Fréquentent-ils assidûment l'école hiver et été? Que font-ils quand ils ne la fréquentent pas?

Quand il n'existe pas d'école gardienne, les enfants commencent leur instruction vers six ans et la poursuivent jusqu'à treize ou quatorze ans. La fréquentation des écoles est assidue en hiver; mais il n'en est pas de même en été, car certains parents se font assister par leurs enfants dans les travaux champêtres ou leur confient la garde du bétail.

123. — Les écoles d'adultes sont-elles bien fréquentées?

Les écoles du soir sont moins bien suivies qu'au début.

124. — Les jeunes gens poursuivent-ils parfois leurs études? Quels établissements fréquentent-ils après l'école primaire?

Certains jeunes gens poursuivent leurs études à l'école moyenne ou dans les collèges de Virton, ensuite à l'université.

125. — Les cours d'agriculture organisés dans les écoles, les conférences de vulgarisation, les cours temporaires d'arboriculture, d'apiculture, de laiterie, etc., donnent-ils des résultats appréciables?

Non.

126. — Les jeunes filles fréquentent-elles les écoles ménagères? Les envoie-t-on parfois en pension?

Elles fréquentent les écoles ménagères, mais il est plutôt rare qu'elles aillent en pension.

127. — Lit-on beaucoup ? Que lit-on ? S'abonne-t-on aux publications traitant des choses agricoles.

On lit des journaux : *Le XX^e^ Siècle*, *Le Patriote*, *L'Avenir du Luxembourg*, etc. On lit aussi le journal agricole *Le Luxembourgeois*.

128. — L'influence de l'instituteur s'est-elle bien maintenue ?

Oui.

L. — *L'émigration.*

129. — Émigre-t-on vers la ville, vers l'étranger, vers les pays lointains ? Pourquoi ? Quelle classe de la population fournit surtout les émigrants ?

On émigre vers la ville; les départs pour l'étranger sont moins fréquents.

130. — L'émigration vers le Congo, spécialement vers le Katanga, a-t-elle des partisans dans le pays ?

Cette question n'est pas envisagée.

131. — Sans quitter le pays, se déplace-t-on de village à village ? Pourquoi ?

Oui; par suite de mariage surtout.

M. — *Les associations agricoles.*

132. — Le cultivateur a-t-il l'esprit d'association ?

Le cultiveur accepte l'association quand il y trouve son intérêt.

133 — Existe-t-il des syndicats pour l'achat des engrais, des semences, etc. ? Y a-t-il des syndicats pour la vente des produits agricoles ?

Il y a des syndicats d'achat, mais pas de syndicats de vente; il y a des laiteries coopératives.

134. — Y a-t-il dans la région des caisses Raiffeisen ? Des sociétés d'assurance contre la mortalité du bétail, etc. ? Sont-elles prospères ?

Des institutions de l'espèce existent. Elles sont assez prospères.

135. - Quelle a été l'influence des associations sur la condition du cultivateur ?

Au point de vue religieux, leur influence a été plutôt mince; mais au point de vue économique elle est très appréciable.

N. — *Le régime fiscal.*

136. — Croyez-vous que, dans notre système d'impôts, la propriété foncière soit trop frappée? Les cultivateurs se plaignent-ils?

Oui. — Les cultivateurs se plaignent certainement.

137. — La loi accordant des réductions de droits pour l'acquisition des habitations ouvrières et des petites propriétés rurales a-t-elle eu d'heureux résultats?

Oui.

138. — Les cultivateurs sont-ils partisans des droits de douane sur le bétail, les céréales, le beurre, etc.? Ceux d'entre eux qui habitent le rayon douanier se plaignent-ils des formalités auxquelles ils doivent se soumettre pour la détention et la circulation du bétail?

Le pays peut se passer de ses voisins.
Les habitants du rayon douanier se plaignaient beaucoup de ces formalités; celles-ci ont été supprimées en ce qui concerne notre village, mais elles subistent pour une partie de la région, où elles contrarient fort la population agricole.

APPENDICE II [1].

Conditions suivant lesquelles cejourd'hui seizième avril mil sept cent quatre-vingt-un, au fourneau de Rawé, il sera exposé en hausse publique au plus offrant et dernier enchérisseur par le sieur André, C. et la demoiselle son épouse y demeurant, par devant le notaire Thomasset résidant à Valansart à ce spécialement autorisé par iceux et en présence des témoins ci-après dénommés, des meubles, effets, grains, marchandises et autres denrées appartenant aux susdits exposants comme suit, savoir :

1° Que les adjudicataires seront tenus de fournir caution pour le prix de leurs adjudications et du sol pour livre ensus au gré desdits exposants et dudit notaire à peine quelles seront remises à la folle enchère.

2° Que les mêmes adjudicataires seront aussi tenus de paier ledit sol pour droit de rhécette entre les mains dudit notaire constitué le jour de Noël vingt-cinquième décembre prochain.

3° Que lesdits adjudicataires ainsi que leurs cautions respectives seront contraints sans divisions ni discussion au paiement du montant entier de leurs enchères par exécution sur un simple décret à obtenir de nos seigneurs du Conseil provincial de Luxembourg, et partout ailleurs au besoin, renonçant lesdits

---

[1] 1 denier = 0.32 cent. de notre monnaie; 12 deniers font un sol (3.89 cent.) et 20 sols font un florin (77.78 cent.).

adjudicataires et cautions à toutes autres forme et règle de procéder, déclarant à cet effet protester des dépens et frais qui pourraient être faits au contraire.

Après lecture desquelles dites conditions, il a été procédé à ladite hausse ledit jour 16 avril 1781 comme paraîtra du présent cahier :

	Florins.	Sols.	Deniers.
1. Sept quartels (1) de grain méteil par mesure de Virton, à raison de huit pièces deux sols le quartel	17	10	—
2. Un tonneau rempli de bierre pour six florins.	6	—	—
3. Un quartel d'avoine pour vingt et un sols . .	1	1	—
4. Sept aunes de tiretaine à raison de 12 sols l'aune et une paire de souliers pour 33 sols.	5	17	—
5. Pour dix-neuf pièces et un sol de croisée . .	5	15	—
6. Deux serviettes	—	8	—
7. Deux autres serviettes	—	11	—
8. Deux petites mesures de fer blanc	—	6	6
9. Une lampe et un entonnoir de fer blanc. . .	—	7	—
10. Un arrosoir et une salière (je dis un moutardier)	—	5	—
11. Une maie de bois à faire la pâte	—	12	—
12. Une pinte, une demi-chopine et un demi-quart d'étain	1	13	—
13. Une passette d'airain	—	10	—
14. Deux poëles de fer battu	—	2	—
15. Une lampe et un goblet en fer blanc. . . .	—	3	—
16. Trois cuillers à pot.	—	7	—
17. Une salière de bois.	—	2	—
18. Une demie douzaine de couteaux.	—	15	—
19. Onze fourchettes de fer.	—	11	—

(1) Le *muid* contenait 12 *quartels* valant chacun 4 décalitres (mesures de Chiny).

	Florins.	Sols.	Deniers.
20. Des mesures de sel	—	5	—
21. Une cafetière de fer blanc	—	6	—
22. Un havet et une foine (havet = fourche en fer à dents recourbées; foine = fourche en bois).	—	6	—
23. Une balance	—	7	—
24. Un touret	—	11	—
25. Un dévuidoir	—	4	—
26. Une foine de chariot	—	5	—
27. Un chaudron de fer crû	4	4	—
28. Une hotte, un van et un panier	—	3	—
29. Deux coings de fer	—	7	—
30. Deux autres coings de fer	—	11	—
31. Deux chaises fesées en paille	—	8	6
32. Deux autres chaises	—	12	—
33. Deux autres chaises	—	16	—
34. Deux autres chaises	—	9	—
35. Un moulin à café	1	8	—
36. Deux chaises	—	6	6
37. Deux autres chaises	—	13	—
38. Deux autres chaises	—	12	—
39. Un bichet	1	3	—
40. Un pot de terre	—	7	6
41. Deux chandeliers de cuivre	1	16	—
42. Une scie avec un morceau de fer	—	3	6
43. Un pot de fer crû	1	1	—
44. Sept ruches	—	6	—
45. Un pot de fer crû	1	18	—
46 Un autre pot	1	18	—
47. Un chaudron de fer crû	—	13	—
48. Un autre chaudron	—	19	—
49. Un autre chaudron	—	14	—
50. Un autre chaudron	—	13	6

	Florins.	Sols.	Deniers.
51. Deux serviettes	—	16	—
52. Une faul et son harnois	—	1	6
53. Une paire de bas de coton	1	16	—
54. Deux serviettes	—	—	—
55. Deux mouchoirs	—	14	—
56. Deux autres mouchoirs	—	15	—
57. Deux autres mouchoirs	1	2	—
58. Deux autres mouchoirs	1	3	—
59. Deux autres mouchoirs	—	19	—
60. Une veste	—	4	—
61. Une autre veste	—	9	—
62. Quatre cols de mousseline	—	8	—
63. Quatre autres cols aussi de mousseline	—	8	—
64. Une table	—	11	—
65. Une chemise	—	18	—
66. Une autre chemise	—	12	—
67. Une autre chemise	1	5	—
68. Une autre chemise	—	19	—
69. Une autre chemise	1	5	—
70. Une autre chemise	—	17	6
71. Une autre chemise	1	4	—
72. Une chemise	—	19	6
73. Un mouchoir	—	15	—
74. Deux serviettes	—	14	—
75. Deux autres serviettes	—	10	—
76. Un mouchoir	—	15	—
77. Un autre mouchoir	—	15	—
78. Un autre mouchoir	1	4	—
79. Deux serviettes	1	—	—
80. Deux autres serviettes	1	6	—
81. Deux autres serviettes	—	10	—
82. Une serviette	—	10	—

	Florins.	Sols.	Deniers.
83. Un essuye-mains	—	7	—
84. Un drap de lit	1	1	—
85. Une table.	1	16	—
86 Un autre drap	—	17	—
87. Un tas de fumier tel qu'il se contient . .	14	—	—
88. Un chapeau	1	3	—
89. L'empouille en seigle d'un champ derrière le fourneau	16	16	—
90. Deux sacs de sel	—	12	—
91. Un sceau.	—	7	—
92. Trois paires de souliers	7	4	—
93. Une couverte de lit.	2	2	—
94. Un chapeau	1	16	—
95. Un autre chapeau	1	16	—
96. Un autre chapeau	1	16	—
97. Un garde-manger	11	11	—
98. Une table.	1	6	—
99. Sept livres de vieux oing	2	16	—
100. Une courtepointe	10	3	—
101. Un muid de grain de méteil (il ne s'en est trouvé qu'un demi muid)	15	—	—
102. Un bois de lit avec ses rideaux	8	15	—
103. Une paire de bas de coton	1	9	—
104. Une paillasse	1	13	—
105. Une couverte de laine	2	7	—
106. Une paillasse	1	4	—
107. Un coffre.	4	11	—
108. Une paillasse.	—	10	—
109. Un muid et demi grain métillon pour 8 pièces 2 sols le quartel	—	—	—
110. Un oreillé de plume	2	1	—
111. Un oreillé de plume	1	9	—
112. Une carotte de tabac	—	11	—
113. Une autre carotte de tabac	—	11	—
114. Une paillasse	1	9	—
115. Un bois de lit avec ses rideaux et sa couverte .	7	—	—

	Florins.	Sols.	Deniers.
116. Une pièce de bierre avec le tonneau. . . .	5	5	—
117. Une carotte de tabac	—	11	—
118. Un coffre (nihil).	—	—	—
119. Une double carotte de tabac	1	2	—
120. Deux coeffes	—	4	6
121. Deux autres coeffes.	—	6	—
122. Dix livres de lard à raison de sept sols la livre	3	10	—
123. Onze livres de lard	3	17	—
124. Cinq livres et demie de lard	1	18	6
125. Seize livres et demie de lard	5	15	6
126. Deux sacs de sel	—	7	6
127. Deux sacs de sel	—	7	—
128. Six livres de lard	2	2	—
129. Deux sacs	—	12	—
130. Un sac	—	6	6

Ainsi fait, haussé et adjugé à Rawé ledit jour 16 avril 1781 à l'assistance de Vincent Rion, sergent d'office de Villemont, et de Claude Despiesse, qui ont signé avec moi notaire *ut supra*.

(Signatures.)

131. Le même jour adjugé audit Vincent Rion neuf aulnes de croisée à raison de 19 1/2 sols l'aulne	8	7	6
132. Une balance.	2	8	—
133. Und muid et demi de grain méteil à raison de huit pièces deux sols le quartel.	45	—	—
. . . . .			
183. Un jambon pour trente-six sols	1	16	—
184. Pour douze sols de saucisse	—	12	—
185. Un jambon pour 7 escalins et un quart de sel pour douze sols	3	1	—

APPENDICE III.

Je soussigné Jean-B^te^ André, prêtre bénéficier de la chapelle de N. D. de Consolation à Belmont, déclare avoir laissé à titre de bail comme par ces présentes il loue à Antoine Lhommel, laboureur résidant à Couvreux et acceptant une petite ferme consistante en bois, terres et prés dudit bénéfice situé dans le ban voisin et circonvoisin dudit Couvreux comme le tout se contient, aux conditions bien expresses de ne laisser aucune des terres susdites en friches, de les emblaver sans les dessaisonner, de les bien entretenir et fumer, d'entretenir les prairies à faux coulante, d'abattre les taupières, arracher les épines et toutes autres bois s'il y en a et cette location ainsi faite pour 9 années consécutives.

Lequel preneur sera tenu de payer pour limet 21 quartels de froment, 18 bichets d'orge et autant d'avoine pour chaque année au laisseur et cela à l'endroit où le laisseur trouvera convenable de les livrer ou faire vendre au jour et fête de S^t^ Martin — 11 novembre — de chaque année et de payer les aides et subsides ordinaires et extraordinaires que le dit bien sera cottisé avec les y annexées s'il y en a ; le dit grain bien vanné et hautonné, recevable à dire de marchand.

En foi de quoi nous avons signé, le 21 janvier de l'an 1788, notant avant signé que le dit bail commencera à date de cette par 3 années et à poursuivre 9 autres années si les parties d'accord après le terme expiré rafraîchissent le présent.

Lecture faite le présent fai tout double.

(Sé) J. B. Allard, bénéficier. Antoine Lhommel.

N. B. La copie du bail est suivie de la mention suivante : Livré seulement le tiers du froment et de l'orge en 1795 sous prétexte que les Français avaient campé au milieu des coutures emblavées.

(Manuscrits du curé Welter, t. II, p. 423.)

APPENDICE IV.

Cejourd'hui 27 septembre 1778, les mayeur et échevins de la ville de Virton ont choisi pour pâtres des porcs à mettre à la glandée des bois communaux de cette ville, François Nicolas et Jean Navé, tous deux bourgeois du dit Virton, et Jean-Pierre Barthélemy, pâtre du troupeau des bêtes à cornes, moyennant la rétribution de trois florins par semaine à chacun, sous les conditions que les dits pâtres s'obligent de bien et fidellement mener la troupe des dits porcs pour leur donner l'engrais, de le lâcher de bon matin et de ne pas le remettre trop tôt dans le *hout* (hangard) qui sera construit pour le loger et qu'ils les mèneront jusqu'à la St Thomas, 21 Xbre prochain, auquel jour, ils seront tenus de les ramener en ville et répondront de toute la troupe qu'il leur sera remis en main à moins qu'ils n'en viennent à fortuner par maladie ou par le loup dont ils seront tenus d'en justifier l'événement en l'un ou l'autre cas; s'ils restent en défaut de reproduire l'un ou l'autre des dits porcs, ils devront le payer au propriétaire à dire d'experts, et qu'en leurs dittes qualités ils devront veiller à la conservation de la glandée et de faire rapport en ce greffe des toutes les bettes qu'ils trouveront en messus. De tout quoi ils ont prêté serment entre nos mains en foi de quoi ils ont fait leurs marques et nous avons soussignés après lecture faitte à Virton le jour, mois et an que dessus.

(Sé) Foncin, Dupont, Michel, François, Bodart.

APPENDICE V.

Statistique des personnes soumises au droit de patente en 1841.

Professions.	Nombre des assujettis. Contrôle d'Arlon.	Contrôle de Virton.
Fabricants en soie, laine, etc.	—	6
Teinturiers	9	19
Chapeliers	4	—
Hollandeurs	1	1
Tanneurs.	8	15
Mégissiers	3	1
Taillandiers	18	13
Couteliers	—	5
Armuriers	1	1
Fabricants de mécaniques.	1	1
Constructeurs de moulins	2	—
Imprimeurs.	3	—
Cartiers	1	—
Papetiers.	1	2
Tisserands	4	12
Cloutiers.	17	33
Tourneurs en rouets	6	3
Cordiers en menus cordages	14	4
Fabricant de moufles	1	—
Pompiers en bois	6	9
Fermiers.	—	1

Professions.	Nombre des assujettis. Contrôle d'Arlon.	Contrôle de Virton.
Scieurs de long	24	34
Faiseurs de douves	—	5
Charbonniers	—	8
Nattiers en paille ou jonc	1	—
Fabricants de chicorée	1	1
Briquetiers et tuiliers	1	3
Potiers de terre	3	5
Paveurs	3	—
Distillateurs de grains	9	11
Brasseurs et vinaigriers	5	16
Fabricants de vinaigre artificiel	—	1
Moulins à scier le bois	12	58
Id. à drêche ou malt	—	5
Id. à l'huile	10	27
Id. à polir le fer	—	2
Id. à écorces et à tan	1	1
Id. à bocards	—	3
Id. à amidon	—	1
Id. à râper le tabac	—	1
Id. à hacher le tabac	—	5
Id. à foulon	1	7
Hauts fourneaux	1	2
Affineries de fer	—	8
Fonderies ou laminoirs de fer	—	4
Martinets	—	1
Tréfileries de fer	—	1
Fabriques de sirop	—	1
Fabriques de cidre	—	1
Id. de liqueurs fines	—	1
Id. d'amidon	1	—
Chaufours	8	19

Professions.	Nombre des assujettis. Contrôle d'Arlon.	Contrôle de Virton.
Marchands boutiquiers	194	454
Fondeurs de cuillers	1	—
Directeurs, régisseurs, agents, etc.	82	92
Forgerons et maréchaux ferrants	60	175
Serruriers	11	18
Fondeurs en cuivre	6	1
Chaudronniers	4	2
Étameurs	—	2
Potiers d'étain	1	6
Lamiers	—	1
Selliers	2	—
Charrons	68	115
Tapissiers	4	1
Faiseurs de chaises	1	—
Ébénistes	5	—
Sculpteurs	—	1
Plumassiers	—	1
Matelassiers en crin	3	1
Culottiers et gantiers en peaux	—	1
Brossiers	—	1
Stucateurs	1	—
Marbriers, tailleurs de pierres	54	102
Fileurs, râpeurs de tabac	13	2
Jardiniers-fleuristes	4	—
Charpentiers	27	68
Menuisiers	79	158
Tonneliers	14	34
Tourneurs de chaises	1	1
Tourneurs en bois	2	27
Vanniers	—	10
Couvreurs en chaume	45	32

Professions.	Nombre des assujettis. Contrôle d'Arlon.	Contrôle de Virton.
Couvreurs en ardoises	17	39
Maçons	72	171
Plâtriers et badigeonneurs	13	48
Vitriers	8	21
Peintres en bâtiments	5	6
Ferblantiers	8	12
Magniers	2	8
Rémouleurs	4	4
Tueurs de porcs et bestiaux	6	32
Jardiniers	—	8
Bottiers	6	4
Cordonniers	171	213
Bourreliers	13	20
Faiseurs de bonnets en drap	5	—
Tailleurs d'habits	105	133
Lingères	—	1
Modistes	2	3
Faiseurs de chapeaux de paille	—	4
Perruquiers	3	—
Faiseurs de boîtes en carton	—	1
Aubergistes, logeurs	5	19
Maîtres de billards	2	10
Id. de jeux de quilles	6	1
Banquiers	1	—
Négociants	10	20
Id. trafiquants	108	226
Commissionnaires en fonds	1	—
Id. en marchandises	15	4
Entrepreneurs de roulage	1	—
Notaires	7	11
Avoués	4	—

Professions.	Nombre des assujettis. Contrôle d'Arlon.	Contrôle de Virton.
Greffiers	1	—
Écrivains publics	3	10
Huissiers	6	9
Fermiers adjudicataires	11	16
Entrepreneurs de travaux	12	102
Ceux qui tiennent des bureaux d'adresses	1	—
Médecins-chirurgiens	9	12
Oculistes-dentistes	—	1
Apothicaires-pharmaciens	3	6
Artistes vétérinaires	3	11
Marchands de vins en gros	14	1
Marchands détaillants en vins	7	1
Cabaretiers	268	441
Id. achetant par petites mesures	35	61
Cafetiers	1	—
Restaurateurs	3	—
Boulangers	15	47
Fourniers	4	29
Fabricants de vermicelle	1	—
Débitants de pain	8	1
Bouchers-Charcutiers	40	80
Chandeliers	3	1
Ciriers	4	4
Entrepreneurs de diligences	3	—
Loueurs de voitures et de chevaux	10	1
Charretiers	472	899
Loueurs de brasseries	—	1
id. de distilleries	—	1
Id. de baraques	1	4
Id. de costumes	2	—

Professions.	Nombre des assujettis. Contrôle d'Arlon.	Contrôle de Virton.
Directeurs de cabinets littéraires.	2	—
Revendeurs de vieux meubles	11	14
Libraires.	1	1
Relieurs	2	3
Gazetiers, éditeurs de journaux	1	—
Crieurs publics	6	14
Arpenteurs	—	2
Maitres de pension.	1	2
Id. d'écoles.	5	13
Professeurs, maîtres de musique.	4	10
Architectes	1	—
Orfèvres travaillant seuls	3	1
Horlogers	4	9
Musiciens	7	—
Commissionnaires	—	7
Fossoyeurs	1	—
Coiffeurs.	2	—
Barbiers.	6	2
Couturiers en linge.	15	3
Retapeurs de chapeaux	1	—

APPENDICE VI.

Développement de l'épargne dans l'arrondissement d'Arlon et dans l'arrondissement de Virton de 1889 à 1912,

d'après les comptes rendus de la Caisse générale d'Épargne.

Les lignes de traits interrompus représentent les données relatives à l'arrondissement de Virton.
Les autres tracés représentent les données relatives à l'arrondissement d'Arlon.

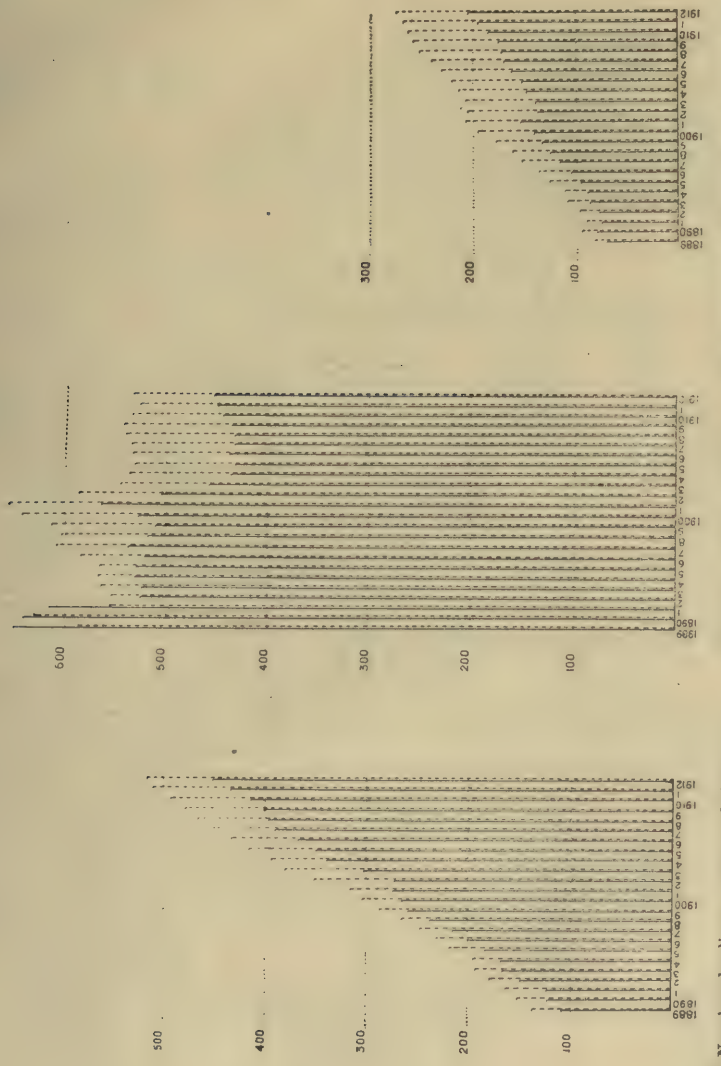

I. Nombre des livrets par 1,000 habitants.
II. Solde moyen par livret.
III. Moyenne, par habitant, des sommes déposées.

N B. — La Caisse d'Épargne a réduit, à partir du 1er janvier 1892, le taux de l'intérêt bonifié sur les dépôts supérieurs à 3,000 francs.
id. id. à 2,000 francs.
1903, id.
Id.

APPENDICE VII.

LES VOIES DE COMMUNICATION DU LUXEMBOURG MÉRIDIONAL

Routes gouvernementales ou provinciales.
Chemins de fer.
Chemins de fer vicinaux.

N.-B. — Les voies indiquées ci-dessous sont rangées en quatre catégories d'après la date de leur création : antérieures à 1830; établies pendant la période 1830-1860 et pendant la période 1860-1880; postérieures à 1880. Les traits fins, moyens et gros correspondent respectivement à chacune des trois premières catégories; la 4e est différenciée par des hachures.

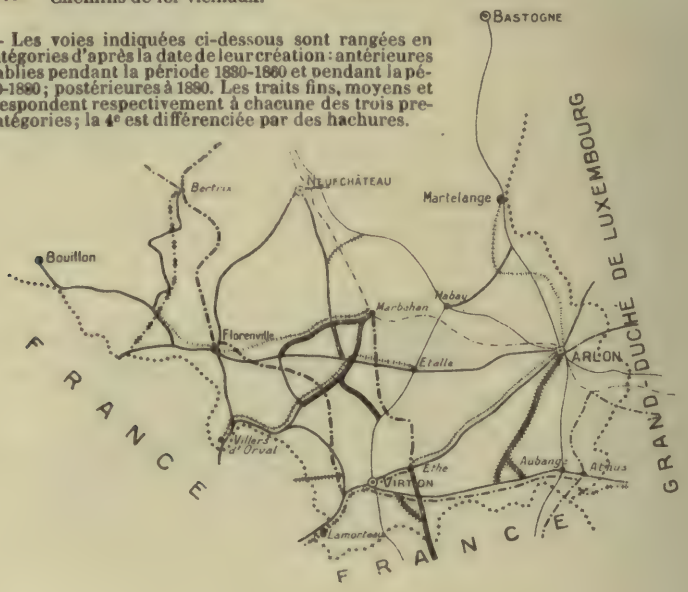

Liste des principaux ouvrages consultés.

Album du développement progressif du réseau des routes, des voies navigables et des chemins de fer de 1830 à 1880. Ministère des travaux publics. Bruxelles. 1881.

Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg.

Annales de la Société des Naturalistes et des Archéologues du Nord de la Meuse.

ARRIVABENE. *Delle instituzioni agrarie del Belgio.* Firenze, 1867.

BARNICH. *Le régime clérical en Belgique.* Bruxelles, Rossel.

BERNARD (FRANÇOIS), *La dépopulation des campagnes,* dans le JOURNAL DES ÉCONOMISTES (15 novembre 1911).

Bulletin de l'Agriculture et de l'Horticulture.

CHANGEUR, *Le Paysage et le Paysan,* dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LA PROTECTION DES SITES ET DES MONUMENTS EN BELGIQUE (septembre 1911).

Compte rendu des opérations de la Caisse d'Épargne.

Compte rendu de la Semaine sociale de l'Institut Solvay (octobre 1912). Bruxelles, Misch et Thron.

COUTURIAUX, *Les œuvres sociales.* Namur, 1905.

DE FOVILLE, *Enquête sur les conditions de l'habitation en France.* Paris, 1894.

DE LAVELEYE. *L'Agriculture belge.* Bruxelles, 1878.

DU BLED, *Les transformations de l'agriculture,* dans la REVUE DES DEUX MONDES (1er décembre 1904).

DUCPÉTIAUX, *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique.* Bruxelles, 1855.

DUFORT, *Topographie médicale du bas Luxembourg* (manuscrit).

ELTZ, *Ueber der früheren Kulturzustand der Ardennen und das geschichtliche Leben des Landmannes im Luxemburger Lande.* Luxemburg, 1866.

Exposé de la situation administrative de la province de Luxembourg (années 1837 et suivantes).

FISCHER, *Historische Notizen über den Zustand der Landwirthschaft im Grossherzogthum Luxemburg.* Luxemburg, 1863.

FISCHER (J.), *Plaques de cheminée et de fourneau.* Luxembourg, 1900.

GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval.* Bruxelles, 1879.

GRÉGOIRE, *La conservation du sol,* dans la REVUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE (9e année, 1912).

GUILLAIN, *Note manuscrite.*

GUILLAIN, *Mœurs luxembourgeoises.* Mons, 1887.

HOUZEAU, *Essai d'une géographie physique de la Belgique.* Bruxelles, 1854.

Itinéraire ou voyages de M. l'abbé de Feller. Paris, 1823.

JACQUES, *Les laiteries luxembourgeoises,* dans la REVUE SOCIALE CATHOLIQUE (année 1898).

JACQUET (CHARLES), *L'Agriculture belge au XIXe siècle.* Bruxelles, 1877.

JEANTY, *Un ancien livre de ville de Virton,* dans les ANNALES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG (année 1883).

JOLY, *Les Ardennes.* Bruxelles, 1854.

KURTH, *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France.* Bruxelles, 1900.

LABAT, *En Gascogne,* dans la REVUE DES DEUX MONDES (1er juillet 1911).

LAUR, *Efforts tentés en Suisse en vue d'introduire la comptabilité agricole dans les exploitations paysannes,* dans le BULLETIN DES RENSEIGNEMENTS AGRICOLES ET DES MALADIES DES PLANTES, publié par l'Institut international d'Agriculture.

LEFORT, *Histoire du Département des Forêts.* Luxembourg, 1905.

LEMONNIER (CAMILLE), *La Belgique.* Paris, 1888.

MAHAIM, *Les abonnements d'ouvriers sur les chemins de fer belges et leurs effets sociaux.* Bruxelles, Misch et Thron.

MASSART, *Esquisse de la géographie botanique de la Belgique.* Bruxelles, Lamertin, 1910.

MAUS, *La Danse de la Mariée au pays gaumet.* Florenville, 1889.

MAUS, *Noces d'autrefois au pays gaumet.* Bruxelles, 1887.

Monographie agricole de la région jurassique. Bruxelles, 1901.

NED (ÉDOUARD), *En pays gaumet.* Bruxelles, Dechenne et Cie, 1906.

PIERROT, *Histoire de Montmédy et du pays montmédien.* Noyon (Drôme), 1911.

Quelques observations sur le projet de loi de défrichement. Neufchâteau, chez Ghion-De Raedt.

Rapports triennaux sur la situation de l'enseignement primaire en Belgique.

Rapports et communications de l'Office rural.

Recensement général de l'agriculture de la Belgique en 1846.

Id. *id.* *en 1856.*

Id. *id.* *en 1866.*

Id. *id.* *en 1880.*

Id. *id.* *en 1895.*

Reuter, *De l'industrie agricole dans la province de Luxembourg.* Luxembourg, 1875.

Rogier, *Notes toponymiques et archéologiques pour servir à l'histoire de la frontière des langues dans le Luxembourg*, dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg (année 1911).

Sauveur, *Statistique générale de l'instruction publique en Belgique.* Bruxelles, 1880.

Schweisthal, *Histoire de la maison rurale en Belgique.* Bruxelles, 1906.

Schweisthal, *Les Francs des bords de la Moselle et leurs descendants de Transylvanie,* dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg (année 1914).

Schwerz, *Anleitung zur Kenntniss der Belgischen Landwirthschaft.* Halle, 1807.

Seebohm Rowntree, *Land and labour.* London, 1910.

Servais, *La Semois,* dans La Belgique Illustrée. Bruxelles, sans date.

Situation de l'enseignement agricole. Rapport triennal présenté aux Chambres législatives par le Ministre de l'Agriculture. Bruxelles, 1911.

Slosse et Waxweiller, *Enquête sur le régime alimentaire de 1,065 ménages ouvriers belges.* Bruxelles, Misch et Thron, 1910.

Statistique des personnes soumises au droit de patente en 1841 (archives du Département des Finances).

Statistique judiciaire de la Belgique (14e année). Bruxelles, 1912.

Tandel, *Histoire des communes luxembourgeoises.* Arlon.

Tandel, *Les biens de l'abbaye d'Orval,* dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg (année 1888).

Théry (Edmond), *La crise de la main-d'œuvre agricole,* dans L'Économiste européen (1er décembre 1911).

Tibbaut (Émile), *La désertion rurale,* dans La Belgique Artistique et Littéraire (1er janvier 1913).

Tillière, *Histoire de Jamoigne,* dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg (Année 1910).

Tillière, *Histoire de Sainte-Marie-à-Nochet.* Namur, 1909.

Turmann (Max), *Les associations agricoles en Belgique.* Paris, 1903.

Van Bemmel, *Patria Belgica.* Bruxelles, 1873.

Van Bemmel et Gravaud, *Voyage à travers champs dans la province de Luxembourg*. Bruxelles, 1849.

Vandermaelen, *Dictionnaire géographique du Luxembourg*. Bruxelles, 1838.

Vandervelde (Émile), *La propriété foncière en Belgique*. Bruxelles, 1900; *L'exode rural et le retour aux champs*. Paris, 1903; *Essai sur la question agraire en Belgique*. Paris, édition du mouvement socialiste, 1903; *L'influence des villes sur les campagnes. La propriété foncière dans les provinces de Luxembourg, de Namur, ...* Bruxelles, 1899.

Verhulst (Antoine), *Dispersion de l'*equisetum maximum, et *Deux nouvelles espèces pour le district jurassique,* dans le Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique.

Vidal de la Blache, *Étude sur la vallée lorraine de la Meuse*. Paris, 1908.

La Vie arlonaise (Publication périodique).

Vliebergh et Ulens, *L'Ardenne*.

Welter (abbé), *Manuscrits*.

Wimmer, *Beschreibung einer Reise durch das Königreich der Niederlände*. Passau, 1826-1827.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS. 1

NOTIONS PRÉLIMINAIRES :

I. — Le Pays 7

II. — Les Habitants 16

PREMIÈRE PARTIE. — *Conditions générales de la vie dans le Luxembourg méridional.*

Chapitre Ier. — L'Habitation 21

Chapitre II. — La Nourriture 30

Chapitre III. — L'Habillement 36

Chapitre IV. — Divertissements et coutumes 41

DEUXIÈME PARTIE. — *Facteurs intrinsèques de l'évolution agricole.*

Chapitre Ier. — Le régime foncier :

a) La propriété individuelle 50

b) La propriété collective 56

c) Le fermage 64

d) Impôts et prestations 68

e) Conclusions 70

Chapitre II. — L'exploitation agricole 71

Chapitre III. — La main-d'œuvre :

a) Domestiques et servantes 95

b) Les ouvriers 103

c) Migrations ouvrières. 115

d) Conclusions 123

Chapitre IV. — Industries agricoles. 125

Chapitre V. — Les associations agricoles. 133

TROISIÈME PARTIE. — *Facteurs extrinsèques de l'évolution agricole.*

Chapitre Ier. — Facteurs physiques :

a) L'industrie métallurgique 138

b) Les voies de communication 143

Chapitre II. — Facteurs moraux :

a) L'instruction 151

b) La religion. — Le clergé. — Les mœurs 161

Conclusions générales 170

Appendice I. — Renseignements relatifs à la commune de Bleid 173

Appendice II 197

Appendice III. 203

Appendice IV. 204

Appendice V. — Statistique des personnes soumises au droit de patente en 1841 205

Appendice VI. — Développement de l'épargne dans l'arrondissement d'Arlon et dans l'arrondissement de Virton de 1889 à 1912 211

Appendice VII. — Les voies de communication du Luxembourg méridional. 212

Liste des principaux ouvrages consultés. 213

AS
242
B325
t.11

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques
Mémoires. Collection in 8°.
2. sér.

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

CIRCULATE AS MONOGRAPH